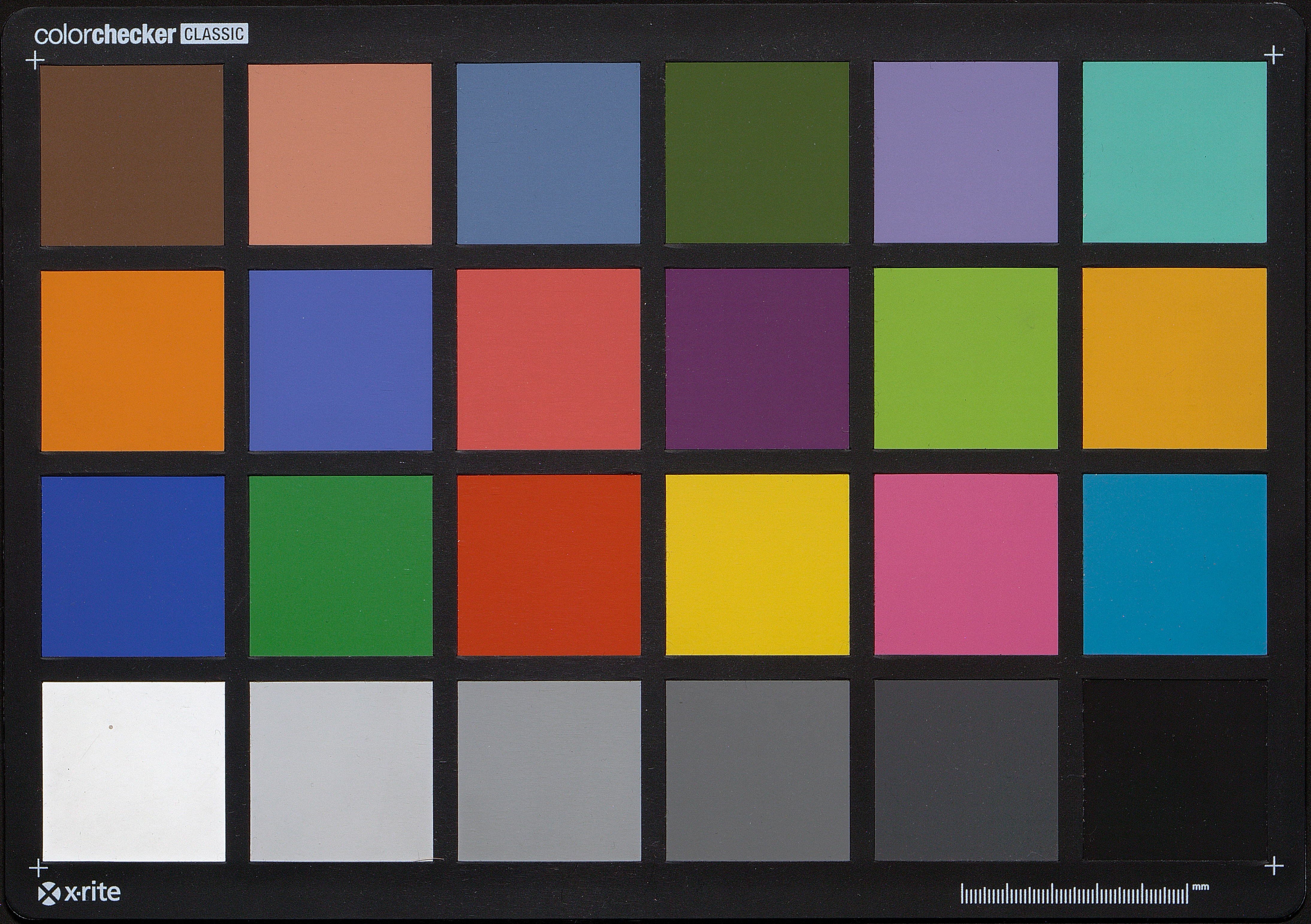

colorchecker CLASSIC
x·rite
mm

Manuscrits de

M. Guigniaut

1v

2r

Parmi les papiers mss de M. Guigniaut, il me paraît nécessaire de distinguer

1° ses notes d'élève à l'École Normale ;

2° les mss relatifs à ses leçons de maître de conférences à l'École.

32

1.

Notes de M. Guigniaut, élève à l'E. N.

Cours de M. Guizot
1812 - 1813

Premiers siècles de l'histoire moderne
(27 leçons) 4 cahiers cousus

Conférence de M. Sallandrouze
Philosophie
1812 - 1813

3 cahiers cousus
Logique - Entendement - Morale.

(Je joins à ces cahiers ~~un~~ petit nombre de notes, réunies sous le titre de Grammaire générale, et qui me paraissent provenir de lectures inspirées par la conférence de logique).

Cours de M. Royer-Collard
1812 - 1813

De l'histoire des systèmes de la Philosophie moderne
(25 leçons) 3 cahiers

1813 Notes de Philosophie –

Extraits du traité des systèmes de l'abbé de Condillac

1 cahier de 6 feuillets

" " Extraits divers

1 cahier de 10 feuillets

4v

502

Littérature latine. Cette chemise contient 99. fiches isolées, – relatives à des mots latins ou à des choses romaines;

puis 3 cahiers de notes prises à l'Ecole N. en 1811, 1812, 1813.

Extraits de Quintilien

Notes sur Corn. Nepos, Aurelius Victor, Suétone.

Extraits d'auteurs anciens (grecs-latins)

---

Enfin un cahier, non daté, mais qui me paraît postérieur aux notes d'élève de M. Guigniaut: On dirait un projet de cours.

Sur la couverture: Littérature Romaine

Formation de la litt. romaine – Origine de la Poésie et de l'histoire chez les Romains.

Mimes – mimographes.

Notes très courtes – nombreuses feuilles blanches.

6r

# Littérature grecque.

Année 1811-1812  Cours de M. Boissonnade

4 cahiers, sur le Discours de Lycurgue contre Léocrate.

Notes abondantes, et visiblement recopiées par l'élève après le cours.

---

1812  Cours de M. Boissonnade

1 cahier – Notes sur l'Hécube d'Euripide.
(notes recopiées)

---

1 feuillet, daté de juillet-août 1813
Notes diverses

---

1 cahier (4 feuillets
XV^e^ Idylle de Théocrite

---

Août 1812  Lectures particulières – Ion de Platon.
1 feuillet seulement

---

1 feuillet – Notes sur Hécube.

7 bis

1 feuillet isolé : Index des notes sur Euripide – Mots expliqués. (liste par ordre alphabétique).

---

3 petits cahiers de notes prises sur Hécube au cours de M. Boissonade – et recopiées et mises au net dans un cahier ci-dessus mentionné.

1 petit cahier 1812 – 1813 – Notes prises au cours Boissonade sur le Ménexène et sur les morceaux choisis du Phédon.

---

Feuillets isolés. – Notes prises par l'élève Guigniaut dans des livres.

---

1 cahier – 7 feuilles. – titre : Principes de la Langue Grecque.

(M. G. ne dit pas si c'est un cours ; mais je le crois, d'après une note en tête de la feuille 5 (feuille corrigée et mise en ordre).

7v

1 feuille sur le <u>Grec moderne</u> —
Lecture des <u>Prolégomènes</u> de M. Coray.

---

1 feuille sur la conjugaison grecque
1 ½ feuille — Notes de grammaire grecque

---

1812 février — Remarques d'érudition ex variis auctoribus.

1812 Ἑλληνικά — Notes de grammaire.

Dans le même cahier, <u>fiches</u> avec questionnaire de grammaire grecque.

---

8v

9r

II

Notes de M. Guigniaut, maître de Conférences à l'École

1 cahier — 1826-1828

Titre écrit de la main de M. Guigniaut.

Histoire de la langue grecque dans son rapport avec celle de la population, de la civilisation et de la littérature.

Dialectes

Alphabet - écriture

Prononciation

Prosodie

---

Ce sont des programmes de leçons.

J'y relève une nomenclature des lettres grecques et une histoire de l'alphabet grec — l'une et l'autre très succincte. — De même, pour l'accentuation.

Ci-joint un travail de M. A. Nicolas sur la manière dont on doit prononcer le grec

(ancienneté, probabilité, avantages de la prononciation moderne).

9v

1 cahier (sans date)

Histoire de la littérature grecque

Prolégomènes

Faits généraux relatifs à l'histoire de la population et de la 1ère civilisation. — Origines de la langue et de la littérature.

Époque orphique ? Époque des aèdes.

Invention de l'écriture. — Époque de son importation en Grèce et celle de son application aux œuvres de l'esprit.

Être écrit de la main de m. G.

---

D'abord 4 feuillets de même écriture et de même époque (plan de leçons).

Puis 4 feuillets plus récents, — avec de simples titres.

Enfin notes diverses (brouillons, textes ou programmes de leçons) sur le même sujet.

10v

1 Cahier portant sur la couverture, de la main de M. Guigniaut, le titre suivant :

Ποιεῖν, ποιητής, ποίημα

Histoire de la littérature ancienne - Grecque
1831 - 1832
Prolégomènes et 1ère Période. Repris et complétés en 1832 - 1833 (1e Semestre)

Voici le détail des notes contenues dans ce cahier :

Poésie lyrique des Ioniens.
Elégie - guerrière
Callinos - Etude très minutieuse des fragments et discussion des dates -
En double rédaction : une 1ère rédaction en un petit cahier ; une 2e en un cahier de 4 feuillets. (C'est évidemment la même leçon remaniée)

Tyrtée. - Notes en petit format (la plus ancienne rédaction.

11v

12r

5 feuillets séparés — sur la poésie gnomique.

Solon — fragments de ce poète législateur

notes abondantes en petit format — une seule rédaction).

Mimnerme — id.

Théognis — 5 feuilles grand format, — texte et notes disposés sur 2 colonnes.

Phocylide — 1 feuille id.

Transition de l'Elégie aux iambes — 1 feuillet.

Poésie lyrique de Ioniens.

2° Iambes — 1 feuillet d'introduction.

Archiloque — 7 cahiers petit format (2 sur la vie, les œuvres et l'opinion des anciens) 3 cahiers sur les fragments d'A. d'après l'édition de Liebel)

Simonide d'A. et Hippon. — 1 feuillet seulement — presque rien.

Puis 1 feuille sur Hipponax
1 feuille sur Ananius

Poésie lyrique des Eoliens et des Doriens, plus musicale, plus parfaite et plus diversifiée que celle des Ioniens : nomique, mélique et chorique.

Terpandre
Alcman
Alcée
Sappho
Erinne
Stésichore
Ibycos
Anacréon
La fable

Commencements de la philosophie en Grèce
Xénophane
Χρυσᾶ ἔπη de Pythagore

Commencements de l'histoire (feuilles presque vides)

A la suite de ces programmes de leçons, notes diverses et isolées sur le même sujet, et parmi ces notes :

1° 1 feuille, avec ce titre : H. Martin – Extrait de la Chrestomathie de Proclus par Photius.
(traduction, de la main de H. Martin, des passages relatifs à la poésie lyrique : élégie, iambes, péan, dithyrambe, etc. 3 pages)

13v

2° J. Bouliac — Traduction d'un passage des Extraits de la Chrestomathie de Proclus par Photius (texte de Gaisford).

(Sur l'ἐπινίκιος, le προσόδιον, etc.....)

(4 pages).

14v

1 cahier (sans titre ni date)

Notes ayant servi à un cours de littérature grecque —

Poésie lyrique. Pindare
Bacchylide
Simonide
Elégiaques
Dithyrambe

Poésie philosophique

Période attique — plan de leçons.



Ces notes semblent avoir servi à plusieurs cours ; elles ont été remaniées et complétées à diverses reprises. — On y distingue plusieurs sortes de papiers, plusieurs encres, mais toujours la même main.

Aucune indication des livres dont l'auteur s'est servi pour recueillir ces notes.

16v2

1 cahier (sans titre ni date)

Feuilles (sur deux colonnes) ayant servi à un cours).

Transition de la poésie lyrique à la poésie dramatique.

5 ou 6 feuilles sur Eschyle, Sophocle et Euripide (notes très-courtes — et très incomplètes).

1 feuille sur les autres tragiques.

2 feuilles sur le drame satyrique.

7 feuilles sur la Comédie.

1 feuille sur l'idylle.

17r

1 cahier (sans titre ni date).

20 feuilles grand format (sur 2 colonnes).

Cours de littérature grecque :

Philosophes

Logographes

Historiens

Orateurs.

182

Notes de M. Guigniaut maître de conférences à l'École.

---

Histoire universelle 2e âge | Histoire romaine 1ère période | Événements

1 cahier in-folio.

Ce cahier contient 3 sortes de notes :

1° 23 feuillets in-8 d'une écriture très serrée. (Chronologie de l'histoire romaine.)

2° petits feuillets in-12 (brouillon?)

3° 12 feuillets in-folio, sur deux colonnes. C'est évidemment le sujet d'un cours. Les notes sont disposées de manière à pouvoir être complétées – Le sujet traité (origines de l'histoire romaine) est le même que dans les 23 feuillets in-8°

5 autres feuillets in-folio, non numérotés.

---

Histoire universelle 2e âge | Hist. Rom. 1ère période | Institutions

11 feuillets (in-folio) sur 2 col. – peu de notes

---

Hist. universelle 2e âge | Hist. romaine 2e période | Événements

(Presque aucune note – Un plan de leçon).

## Manuscrits anonymes



Parmi les mss de M. Guigniaut se trouvent 2 cahiers cartonnés en vert d'inégales dimensions.

L'un, le plus grand et le plus épais, contient, sans titre ni nom d'auteur, une série de 9 lettres sur l'origine des constellations et sur la haute antiquité.

Au feuillet 1, recto, une date effacée : 16 octobre 1819. Les autres lettres sans date.

Au verso du dernier feuillet ms, une note de l'auteur annonce qu'il renonce, à cause de sa vue, à poursuivre ce travail, destiné à être présenté, non imprimé, à l'Académie des Inscriptions.

Au feuillet 1 du 2e cahier, une note additionnelle indique que l'auteur abandonne toutes ses notes et observations à M. G. qui « est jeune, instruit, et paraît aimer ce genre de recherches. »

J'ignore si M. Guigniaut a fait usage de ces notes, et s'il les a citées quelque part dans ses livres.

19v

20n

Conférence de Mr. Sallandrouze

# Philosophie.

J. d. Guigniaut

1er Cahier.

Prolégomènes.

21v

13 8bre 1812.

# Logique.

Questions. Qu'entend-on par Logique naturelle, et par Logique artificielle ?

La Logique artificielle est-elle nécessaire ? En quoi consiste-t-elle ? Quel est le fondement de ses règles et où doit-on les chercher ?

---

Questions. Quelles sont les principales opérations de l'ame sur lesquelles la Logique nous fournit des reflexions ? Qu'est-ce que la perception, l'idée ? qu'entend-on par idées sensibles, intellectuelles, simples, composées, abstraites, complexes, singulières, universelles, vraies, fausses ? Qu'est-ce que substance, mode, modification, manière d'être ? Qu'est-ce qu'abstraire, généraliser ? ne pourrait-on pas expliquer la lenteur du peuple pour des objets semblables, par le défaut d'habitude de généraliser ?

Qu'est-ce que sujet, objet ? Qu'entend-on par les mots de propriété essentielle, accidentelle, générique, spécifique, individuelle : distinction, différence, identité ?

Sujet — ce à quoi l'on attribue des propriétés et des modif. considéré en ~~tant~~ rapport avec ces propr. ou — objet — ce vers quoi tend quelqu'une de nos facultés — — propriété ess. ou la propr. sans laquelle un objet ne serait plus tel que nous le concevons — ~~essentiel~~ accident, qu'on peut abstraire du sujet

Sans que ce sujet cesse d'exister. — générique — qualité propre à un individu et à plusieurs espèces —

22 v°

questions. Qu'est ce que le jugement? En quoi consiste-t-il? qu'entend-on par les mots de rapport, relation? En quoi consiste la justesse de l'esprit, la solidité du jugement? En quoi le jugement contribue-t-il à rectifier les idées?

— Jug. c'est par lequel nous percevons un rapport quelconque entre des idées — un rapport de convenance ou de disconvenance — le mot de rapport est très général — Il faut que l'esprit ait présentes deux idées entre lesquelles il aperçoit d'abord un rapport ~~de~~ vague de ressemblance ou de différence, mais ce n'est pas toujours le rapport qu'il cherche. Ex Charlemagne est un grand homme — je compare les idées que je me forme d'un grand homme, avec les actions de Charlemagne les faits

l'habitude de juger. contribue à rectifier les idées en ce que plus nous portons de jugements plus les idées ou idées qui entrent dans l'esprit humain nous seront familières, précises — bien déterminées — car pour juger bien il faut avoir une vue bien claire des diverses idées dont se composent les idées complexes.

rapport et — relation — souvent employés l'un pour l'autre = relat — liaison nécessaire entre 2 idées de manière que l'une ne peut être formée qu'on ne conçoive l'autre. — lesquelles deux idées sont telles que l'une ne puisse être formée sans qu'on conçoive l'autre — cause — effet. mari — femme. père — fils. — ~~rapport autre~~ ~~ou~~ ou une qualité telle que quand on la remarque dans un objet — on ~~la~~ conçoit nécessairement une qualité — dans un autre objet.

rapport — aperçu de l'esprit lorsqu'il compare deux idées quelconques

— Relat — toute qualité, toute manière d'être qui n'appartient ~~que~~ à un sujet que comparativement à une autre qualité ou manière d'être d'un autre sujet, qu'elle suppose et qu'elle emporte avec

tes ; de sorte que l'une est inséparable de l'autre dans notre manière de les concevoir. Ex. père et fils, maître et valet oppresseur et opprimé, roi et sujets, fort, faible, riche pauvre, grand petit.

~~Rapport~~ On définit en général le Rapport le résultat de la comparaison de deux idées, de deux objets. Rapport est quelquefois synonyme de comparaison : lorsque deux objets occupent mon esprit, pour les comparer, je les rapproche l'un de l'autre, je les rapporte l'un à l'autre, en ce sens, rapport est synonyme de comparaison et désigne l'acte même de l'esprit qui compare. Le résultat de la comparaison est que j'aperçois une certaine ressemblance ou différence dans la manière dont ces objets m'affectent. Or cette ressemblance ou différence quelle qu'elle soit, considérée séparément de l'acte de l'esprit qui l'aperçoit, s'appelle aussi rapport, et c'est pour l'ordinaire dans ce dernier sens que l'on emploie le mot de rapport.

Sur quoi est fondée la nécessité de faire des abstractions ?

Le jugement de fait d'observation est celui dans lequel on rapporte une idée à son sujet — de spéculation dans lequel on rapporte une idée à une autre idée.

23r Suite — des Prolégomènes. Quest.

Qu'est-ce que c'est que la proposition Logique? Quelle en est la matière? Qu'est-ce qu'une proposition simple, composée, complexe, principale, incidente. Qu'est-ce que les Logiciens appellent qualité de la prop.? quantité de la prop.? quand est-ce que deux pp. sont dites contradictoires, contraires?

— Propriétés absolues de la pp. — vérité ou fausseté —
pp. — relatives — contradict. contraires = l'opposition la conversion
quelque homme est juste — par conversion, quelque juste est homme.

Quotuplex est pp. R. quadruplex = sc. simplex, composita complexa — indefinita — || Q. quid per istas voces intelligunt quantitatem et qualitatem pp.? — per quantit. et qual. pp. intelliguntur pptates — absolutæ — Qualitate intell. pp. vera — falsa — certa — incerta — affirmativa negativa
Quantitate — universales — particulares — singulares indefinita
— Propositiones relativæ sunt — oppositio — et — conversio =
indefinita = circulus est rotundus — coelum non est
signum aut universalitatis — aut particul. aut singularit.

* pp. Prop. de certit. relativement aux objets auxquels elles se rapporte
3 esp. certitude — morale, physique, metaphysique = 1. morale fondée sur le consentement moral des hommes — sur les lois qui réglent les ~~opinions morales des hom.~~ le monde moral =
2. physique — relation des sens — constance des lois de la nature.
3 — metaph. — lorsque les rapports sont tels qu'il ne saurait être autrement —

## Règles critiques du Jugement.

Quest. En quoi consiste la vérité et l'erreur dans le jugement ?
Qu'est-ce que la certitude ? * Qu'est-ce que certitude métaphysique physique, morale ? Différence entre vérité et certitude en fait de jugement. Qu'appelle-t-on motifs en matière de jugement ? Combien de sortes de motifs ? Qu'est-ce que les logic. appell. princip. [illegible] ceux du 1er ordre inséparables de l'objet du jug. et donnent certitude entière — identifiés [illegible] font qu'une seule relation. 2 sortes de motifs. avec lui — princip. motifs — sens intime — relat. des sens — évidence. motifs du 1er ordre de ~~certitude~~ juger — 2e ordre — témoig. des hommes — analogie, autorité, opinion probabilité, conjecture.

Vérité — Ce qui est effectivement — La vérité considérée comme qualité logique ~~la vérité logique~~ consiste dans la conformité des propositions avec la réalité des faits qu'elles énoncent — conformité de nos jugemens avec la réalité des choses qu'ils énoncent =

V. cons. dans la conformité ~~de nos jugemens~~, de nos opérations aux moyens réguliers que nous avons pour connaître. ~~Quels sont ces moyens~~ ? Plusieurs pour constater la régularité des moyens =

Certitude conviction intime et forte que l'esprit a de la justesse et de l'exactitude de son opération. x on peut rencontrer la vérité sans être certain que ce soit elle

Vérité et certitude séparables pour l'esprit. x = ~~Vérité dans les rapports~~ des rapports, dans la bonté des opérations certitude — la conviction dans que l'esprit a de la bonté de ses opérations. Celui là seul a la certitude qui sait raisonner ses opérations.

Évidence — définit. des anciens — fulgor quidam rapiens mentis assensum — consiste dans l'identité — totale ou partielle.

2 sortes d'Ev — médiate — immédiate ou intuitive — discursive.

24v

1er. ordre = Certitude complète = ~~aux~~ autre divis: évidence, 3 sortes

~~Évidence~~ Sens intime. (de sentim = de fait = de raison ou identité.

Cette connaissance qui nous avertit de notre état actuel — des modifications actuelles de notre être. — ne peut se distinguer de la sensation actuelle.

64 33 — 96 … 64 16 — 80

quest.

2e ordre. Sur le témoignage des hommes — Règles pour l'apprécier. Analogie. Autorité. Probabilité. Conjecture. —— Problème de probab. Il y a dans un vaisseau 84 allemands, 12 hollandais et 4 français — un seul vient à mourir. quel est le degré de probabilité qu'il y a que le mort est un allemand

$\frac{84}{100}$ — $\frac{1}{4}$ degr. de prob. contre 1.

quest. En quoi consiste la vérité et l'erreur dans le jugement. ~~En quoi consiste~~ Qu'est-ce que la certitude?

La vérité comme qualité logique, consiste dans l'exacte conformité de nos jugemens avec la réalité des faits qu'ils énoncent: Il y a erreur au contraire, lorsque nos jugemens énoncent des faits qui ne sont point réels, ou expriment des rapports qui ne se trouvent point en effet entre les choses que nous comparons.

On peut rencontrer la vérité dans la reconnaître alors on n'a point la certitude, car les caractères au moyen desquels on reconnaît la vérité servent également à connaître la certitude qui n'est que la conviction intime et fort que l'esprit a de l'exactitude de son

ostentation. En général, nous possédons la vérité et la certitude en même temps, toutes les fois que nous avons bien employé pour chaque objet de nos connaissances les moyens propres à l'atteindre, ou que nos jugements sont fondés sur des motifs légitimes.

quest. Qu'est-ce que le doute ? que doit-on penser du doute universel des Pyrrhoniens ?

La certitude se divise en 3 espèces parce qu'elle se rapporte à des choses d'un ordre différent — et que les principes sur lesquels elle s'appuie sont tirés d'ordres diff.

## Du Raisonnement.

double acception : faculté & résultat de la faculté.
– comparaison que l'esprit fait de deux jugements = 3e jugement déduit de cette comparaison — cette comp. porte sur des idées relatives —
tout raisonnement : propose une quest. à résoudre — une prop. à démontrer —
le nom ord. : est question. = comparer A = B. terme moy. C.
A ég. C. B égale C donc A égale B — puisque A B peut être remplacé par C — toutes les fois qu'il y a plus d'une idée moyenne le raisonnement est composé — le raisonnement composé est formé de plusieurs simples.

Ax. deux choses qui sont ~~[illegible]~~ égales à une troisième sont égales entr'elles

Ex. cette idée doit être telle qu'elle tienne de l'une et de l'autre des deux autres
l'univers est l'effet d'une cause intellig. — idée d'idée de régularité, de constance, d'harmonie — } quae sunt eadem ~~[illegible]~~ uni tertio sunt eadem inter se.
L'univers est régul. et const.
L'eff. ce qui est régul. et const. est l'effet d'une cause intelligente

25

Ea quorum unum convenit cum tertio et alterum non convenit cum eodem tertio, inter se non consentiunt.

4e axiome. Si de deux choses l'une est inégale ou differente avec une troisième tandis que l'autre lui est égale et semblable — elles ne sont point égales entre elles.

Ex. l'air pèse sur le mercure — (voir moy). le baromètre monte ou descend pendant que la colonne d'air est plus ou moins forte — ce qui est un fait — il montera dans la vallée et descendra sur la montagne.

pour qu'un rais. soit bon — vérité dans les jugem. et liaison — la conséquence peut être bonne et la conclusion mauvaise — et vice versa. Quand la conséquence est mauv. c'est défaut de liaison dans les jugemens — quand la concl. est mauv. il y a défaut de vérité dans l'un des jugemens.

{ tous les corps sont compressibles
{ donc point de contact dans la nature — d'abord il ne paraît point de liaison entre ces deux prop. dire que tous les corps sont compressibles c'est dire que leurs parties peuvent se rapprocher — dire qu'elles peuvent se rapprocher c'est dire qu'elles ne se touchent pas —

Quest. En quoi consiste la nature du raisonnement? Qu'appelle-t-on idées moyennes? Qu'est-ce qu'un raisonnement simple et un raisonnement composé?

Quest. Qu'appelle-t-on argumentation? Qu'est-ce qu'un syllogisme? Qu'entend-on par matière et forme du syllogisme? Explication des diverses parties qui entrent dans la composition du syllogisme. Différence entre conclusion et conséquence?

7 principales formes d'argument et. le syllogisme, l'enthymème, le dilemme, le sorites, l'épichérème, l'exemple et l'induction.

26 r

La mat. du S. sont les propos. et les termes :

Conclusion 1a propos. elle-même 1. [illegible]
Conséquence la liaison de cette proposition avec les prémisses.

Termes — les attrib et les suj des propos :

moyen terme — celui qui étant répété dans les deux prémisses ne se trouve pas dans la conclusion.

× majeur extrême — attribut de la prop. à cause de son extension — mineur extrême — sujet de la proposition. — 3 termes dans un syll. puisqu'on ne compare que deux idées à une 3e ...

Forme — arrangement ~~et disposition des~~ des propos. et des termes du syll. dans ~~un~~ ordre propre à donner une bonne conclusion.

Les 2 termes à comparer s'appellent les extrêmes ×

Aristote a dit: Voco medium quod ipsum est in alio, cum aliud in ipso sit. majus extremum appello in quo medium est, minus autem quod est sub medio. Analyt. [illegible]

dans la prop. aff. l'attribut est pris particulièrement
négat — pris universellement

{ le plomb est un métal —
{ le plomb n'est point un végétal.

celle des 2 p. où est le sujet de la concl. est la mineure —

c'est dans les deux premières qu'on fait la comparaison des 2 t. avec le moyen

celle des 2 p. qui renferme l'attrib. de la conclusion est tous. la majeure

26v

{ 3 prop. vraies en elles-mêmes mais dont la concl. ne serait point déduite des prem. est un paralogisme.
3 dont chacune serait fausse — serait un syll. régulier pourvu que la conséquence est nécessaire et juste — nécessairement déduite des p.

---

mode et figure —

matière proch. ce dont les Prop. — éloignée les termes qui sont eux-mêmes la mat. des P.

d'où forme prochaine et — éloignée — disp. des prop. et des termes.

forme = quantité et qualité des Propositions — Les prop. ~~singulières~~ indéfinies rentrent dans les pp. singulières — singulières dans les universelles. —

donc ~~Sing.~~ partic. — Universelles —

qualité 2 — affirmative — et négatives — les règles sur le syllogisme tendent seulement à l'inf. — si une conséquence est juste et bien tirée

aff. univ. a — ~~aff.~~ négative univ. e — aff. ~~sing.~~ partic. i — ~~aff.~~ nég. et. singul. partic. o

asserit a negat e verum generaliter ambo —
asserit i negat o sed particulariter ambo.

forme proch. est le mode = forme éloignée = figure —

on peut faire 60 arrang. avec a e i o — dont 19 modes lég. peuvent donner une conclusion juste —

figure — la disp. des termes propre à donner une

conl. lég. — 3t. pris 2 à 2 peuvent d. 6 arrangem

gr. ext. m. t. petit ext.
a _ B C. = a b _ ~~b c~~ C b. _ B a. B C

sub. ~~pr~~. tum præ præ. _ tum sub sub _ denique præ sub —

---

Quest. Que faut-il pour qu'un syllogisme soit régulier? Quelles sont les règles naturelles qui servent à vérifier le S. c.à.d. à voir s'il est concluant? Preuves de chacune de ces règles. — ~~les règles sont au nom~~ les anc. en admettant huit, ne pourrait-on pas les réduire à un moindre nombre?

---

dans les prop. nous avons cons. la quantité et la qualité — on ne tient point compte dans les règl. des S. de la vérité ou de la fausseté de la pp. — on ne s'occupe que de la manière dont la consq. doit être tirée — on les a réduites —

prop. aff. univers. nég. univ. part. aff. nég. part.
a e — i — o.

asserit a — negat e — verum generaliter . . .
asserit i — negat o — sed particulariter

l'universalité ou la partic. dépendent du sujet de la proposition — (dépend de l'un. ou part. des sujet.)

Ex. Tous les hommes sont sensibles — quelques hommes sont sensibles

Règles. I le sujet d'une pp. univ. est universel — II d'une partic. particulier —
III quand la prop. est affir. l'attribut est toujours pris particulièrement
IV — négative — pris universellement.

27v 4 règles — conséquences de ces Règles.

1re dans toute prop. universelle négative — le sujet et l'attribut univers.

2e. dans — affirmat. particul. les deux termes particuliers.

3e. — universelle affirmative — le sujet univ. l'attribut particulier un seul terme univ.

4e — particulière négative — sujet partic. l'attribut universel un seul terme univ. . .

5 toute prop. négative qui n'a qu'un t. univ. est particulière

6 — affirmat. qui n'a qu'un terme univ. est universelle . .

~~~

quest. quest... 1re que la concl. soit bien déduite = que la majeure contienne soit le même jugement que la maj. avec cette différence que la maj. a plus d'étendue — lorsque la C. la concl. ne doit rien dire qui ne soit dans les prém. elle peut dire moins de a on peut concl. un i de l en o — mais jamais plus jamais autre chose — la vertu est estim.

or la temp. vertu.

donc la temp. est est.

moy. vertu — qui ne se trouve que dans les 2 premières —

moyen vertu sujet dans la maj. attrib. dans la mineure estimable attrib — maj — attrib dans la mineure —

1re R. 3 terme dans le S. ni plus ni moins.

terminus esto triplex_medius, majorque minorque.

lorsqu'il y a plus. idées intermédiaires — il y a plus. syllogismes —

2e R. le moy. ne doit pas se trouver dans la conclusion —

nequaquam medium capiat conclusio oportet.
~~~

Quest: Des modifications du syllogisme:
qu'est ce qu'un syllogisme simple, conjonctif, complexe?
qu'appelle-t-on Enthymême, Epichérème, Dilemme,
Sorite, induction, Exemple

La 2. figure = disposition de la matière log.
c. à d. des termes dans les 2 premières.
la dispos. des termes relative à la place qu'occupe le moyen
dans les 2 premières.

g. e. m. t. p. c.
A B. C.

peuvent se combiner ab ba ~~cb~~ / ~~ac~~ cb cb — dont 4 légitimes — ceux qui contiennent le moyen avec un des termes.

prendre les premiers deux à deux =

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| la majeure | ab | ab | ba | ba |
| et la mineure | cb | cb | bc | cb |

comment les premiers doivent se combiner deux à deux pour un S.

ab ab ab ab | ba ~~ba~~ ba bc ba ~~ba~~
ab ba bc cb | ab ~~ab~~ ba bc. cb. ~~ab~~

~~ab ba ba~~
~~cb bc cb~~

légit. ab ab ba ba
bc cb, bc cb.

ordre = sub præ sub præ
maj. ba ab ba ab
moyen min. cb cb bc bc
præ præ sub sub

sub præ, tum præ præ, tum sub sub
denique præ sub.

les scholast. négligeaient la 4e. qu'ils croyaient semblable à
la première = mais donne des conclusions bizarres et des
conclusions forcées =
un même mode peut donner des syllog. de divers figures
Règles = 1re figure — dans le cas où le moy. est suj. et dans la maj. attrib. d. l. min.
la mineure doit être affirmative et la majeure universelle

23

4 modes pour lett. Figure

sub / præ

aaa
aii
eae
eio.

2e Règle pour la 2e figure ~~sub sub~~ præ præ

La majeure est universelle et l'une des premières négatives

eae = aee = eio = aoo =

Reg. pour la 3e figure

La mineure est ~~universelle~~ affirmat. et la concl. par

aii – eao – iai – oao – eio –

~~sub sub~~

4e Règle –

Quand la majeure est affirmat. la mineure est touj. un

2e Quand la mineure est aff. la concl. touj. particulière

3e Si l'une des premières est négative la majeure doit être universelle –

præ sub –

aai – ~~ea~~ aee – iai – eao – eio. –

Enthymèmes.

1. Quest. Les corps qui ne sont pas soutenus se précipitent vers la terre d'un mouvement accéléré, disait Newton, donc la terre et les corps s'attirent réciproquement en raison de leur masse et de leur distance.

2. Le degré du méridien terrestre est plus long vers les pôles que sous l'Equateur, ont dit nos astronomes donc la surface de la terre est applatie vers les pôles.

3. Sem qui a vu ~~Chanaan~~ Lamech qui a vu adam a vu au moins abraham, et abraham a vu Jacob qui a vu ceux qui ont vu Moyse, donc le déluge et la création sont vrais. ~~Pascal.~~

9 Quest. Qu'appelle-t-on Sophisme ou Paralogisme? Est-il utile de signaler les manières les plus ordinaires de mal raisonner? Qu'appelle-t-on Sophismes de Grammaire et Sophismes de Logique? Quels sont les moyens de remédier aux Sophismes de Grammaire? ~~Combien~~ Quels sont les principaux Sophismes de Logique? L'intérêt, l'amour propre et les passions ne sont-ils pas aussi des causes très ordinaires de mauvais raisonnements?

29v Sophista qui quaestum capit ex sapientia quae videtur esse & non est.

Sophism. Argumentatio fucata quae sapientiae opinio comparat (Aristoteles.)

S. Gram. – l'Equivoque, l'ambiguité – dejuf metaphoriques abus de mots. ~~Logiq~~ sens des mots. sens composé, sens divisé – Descartes – principe ... determiner avec soin le ceux qui disputent et qui ne disent pas les mots ressemblent à ceux qui dans un combat tiendraient leur ennemis dans les ténèbres et ... de profondes cavernes pour lettres plus à leur aise.

2 espèces – qui se rapportent à l'Ent. et à la Volonté.

Sophisme – raisonnement captieux qui sous l'apparence de la vérité et ~~...~~ ~~de la bonne foi cache un dessein secret de nous tromper.~~ de la bonne foi est fait dans le dessein de nous séduire et de nous tromper. C'est la différence de sophisme à paralogisme.

Nomina sunt finita, res ~~vero infinitae~~ aut numero infinitae sunt – dit Aristote – telle est la cause des ambiguïtés et des équivoques – sens figuré – sens divisé et composé.

ambig. il n'arrive rien dans le monde ~~que~~ contre la volonté de Dieu – donc il n'arrive dans le monde aucun péché.

une grande partie des obj. qu'on fait contre la Liberté de l'ame et en particulier toutes celles qui sont tirées de la prescience de Dieu – ne sont que des sophismes où l'on passe du sens divisé au sens composé – ou plutôt on y tombe par le sophisme post hoc, ergo propter hoc.

Solution de la Q. 9. Principe — un degré de méridien est plus long vers les pôles que vers l'équateur. Ainsi qu'un d...... c'est dire que la distance entre le pied des deux perp.... est plus grand vers les p. que ... dire que l'arc a moins de courbure ... dire que la courbure de la terre est moindre vers les pôles, c'est dire qu'elle est aplatie.

Quest. remonter ~~descendre~~ de la conséquence au principe.

Conséq. L'étude des sections coniques est utile — Princip. les hommes aiment la vie et abhorrent les privations. —

Fontenelle. El. des Acad. dit que l'étude des sections coniq. a favorisé l'astronomie — l'art. la navig. et l'anat. le commerce — le comm ... les échanges — les éch. encouragent l'activité et l'industrie — en encourag. elles rendent les productions de la terre plus abondantes

sens composé — sens divisé — lorsqu'on affirme de plusieurs choses prises ensemble ce qui n'est vrai que lorsqu'elles sont divisées —

vice versâ — du sens composé au divisé — les méchans n'entreront point dans le Roy. de Dieu. on ne doit entendre ceci que du sens composé —

Fatal. de Prin. tout est lié indissolublement tout est dans la nature un enchaînement de causes et d'effets — donc il n'y a pas de liberté disent les matérialistes. mais il fallait prouver que la volonté dépend nécessairement d'un principe — et tous les supp. ont vrais.

non causa pro causâ. auquel on peut rapporter — post hoc, ergo propter hoc.

des ombr. imp. Mallebr. pourtant.

Quest. Principe — J'existe — Conséq. donc il y a un être qui existe nécessairement par lui-même de toute éternité.

Ce qu'il y a de plus difficile — c'est la série des causes à l'infini toutes êtres prises ensemble n'ont point leur cause hors d'elles prises ensemble ils ne l'ont point en elles donc

diff. entre démonstrat. et preuve. dém. ne convient qu'aux vérités des sciences principe cond. par une suite de pp. identiques. vérités des sciences exactes — preuve vérité d'analogie, de probabilité, de motifs du 2e ordre.

2 30v

Quest: Qu'est-ce que la méthode ? en général ? Importance de l'ordre & de la méthode dans les affaires humaines. ~~Qu'appelle-t-on Principes~~ Qu'est-ce qu'un Principe* ? Qu'est-ce que la défin ~~et~~ la division & la définition ?

× Système: Tous la définition & la division ne sont-elles pas des procédés méthodiques ?

méthode. Cet enchaînement ~~des idées sur lesquelles l'esprit procède.~~ d'idées par lequel on marche d'une vérité première à sa conséquence (1) ; ou de la conséquence à la vérité première (2). — Cet enchaînement d'idées par lequel l'esprit procède du principe à la conséquence — vice-versa

× méthode ascendante (2. les sections coniques s. utiles) — méthode descendante (1 les corps sont compressibles donc —).

Indiquer les idées premières que nos sensations nous transmettent. Principe de toutes les idées de l'Entendement humain — sensation. Telle est la signification de ce mot P. dans la bonne métaphysique. — autre signification du mot principe en logique — synonyme à peu près du mot axiome.

Observer successivement les différentes parties d'un tout, pour ensuite les réunir dans l'esprit — analyse. unique méthode comme l'a démontré M. de Condillac.

division et définition. La définition suppose la division.

On ne peut définir les idées simples ; on ne définit que les idées complexes. On définit fort bien celles que l'homme a formées lui-même, comme les idées des mathématiques. — Il ne faut jamais commencer par les définitions ; il faut d'abord savoir les idées de l'objet que l'on veut définir. —

Condillac a dit quelque part (Or. des C. h.) que Locke le premier avait ~~remarqué~~ qu'il ne faut point définir les idées simples et qu'on ne le peut. Sextus Empiricus a dit: nam si ipsas simplices ideas definire oporteat, nullus esset definiendi finis; nec controversiarum certum ullum statutumque fundamentum. Mais il n'a pas dit le pourquoi et Locke et Condillac l'ont dit.

---

Ordre des Q. sur la Méthode.

De la Méthode.

Qu'est-ce que la Méthode? Différence entre la méthode Philosophique et la méthode descriptive. Pourquoi l'ordre nous plait? Qu'est-ce que les Log: appellent méthode ascendante, descendante? Qu'est-ce que Principe, systême, ordre, définir? La division et la définition ne sont-elles pas des procédés de méthode? Qu'est-ce que les Philosophes (Condillac excepté) ont entendu par analyse et synthèse? Que l'analyse et la synthèse considérées mal-à-propos comme deux méthodes séparées n'en forment qu'une seule. De l'ordre que l'Esprit suit naturellement pour s'instruire. Que l'on doit exposer la vérité dans le même ordre. Préceptes de méthode donnés par Descartes. Diverses applications.

---

Méthode. Liaison que le logicien établit entre ses raisonnemens soit pour chercher la vérité soit pour la démontrer aux autres. — Cette partie de la Logique qui donne les préceptes de conduire son esprit soit pour arriver à la vérité, soit pour la démontrer.

31v

Une seule méthode — mais une différence puisée dans la Nature de l'objet sur lequel l'esprit opère.

Méthode descriptive — lire le chap. de Condillac — Logique.
Pour faire un tableau suivre le même ordre que l'esprit a suivi pour acquérir la connaissance de l'objet.

Méth. Philosophique. — Méthode du Logicien dont nous avons parlé.

« L'ordre nous plaît parce qu'il rapproche les choses, qu'il les lie
» et que par ce moyen, facilitant l'exercice des opérations de
» l'ame, il nous met en état de remarquer sans peine les rapports
» qu'il nous est important d'apercevoir dans les objets qui nous touchent.
» Notre plaisir doit augmenter à proportion que nous concevons plus
» facilement les choses que nous sommes curieux de connaître. »
Condillac.

Division - il faut néanmoins garder une juste mesure —
Simile est confuso quicquid in pulverem sectum est. Seneca
Il ne faut pas non plus faire trop peu de divisions : et d'un autre côté, il faut laisser quelque chose à ~~l'esprit~~. faire à l'esprit.

Principe - mot d'un fréquent usage — en métaphys. en Logique — pris princ. des Cartésiens, des Leibnitiens et des partisans de la synthèse.
En Métaph. faits primitifs dont les autres ne sont que des transformations, les idées premières, c.a.d. les plus simples que les sens nous transmettent, et dont toutes les autres sont sorties par voie d'abstraction, ou par des compositions et des combinaisons diverses, en un mot, les élémens de nos connaissances et des choses. L'amour de soi

Voilà un sentiment universel et primitif qui est un principe fécond en morale. Dans la doctrine de Condillac, la sensation est tout à la fois le principe de nos idées et de nos facultés. —

Faits primitifs dans la nature. — le grain de l'humeur est le principe du fr. apied — il devient propre par les diverses transformations qu'il subit. —

En Logique, toute vérité ou prop. de laquelle on tire des conséquences est appelée Principe.

En métaphy. les principes sont les Rudimens de la science. Voilà pourquoi l'on dit que la métaphy. est la science des Principes. — Ce qu'on appelle Principe en Logique peut être une vérité déduite. = Principes des Cartésiens, des Leibniziens —

Veritates Generales — prop. g.^le ety... evidentes ex quarum veritate pendet aut cognitur caeterarum propomit. Veritas. Log. ly.

Les Principes ou axiômes, dit Condillac, selon quelques Philosophes, sont des propositions g.^le qui sont le résultat de connaissances particulières. — le tout est plus grand que la partie — point d'effet sans cause. — alteri ne feceris quod tibi fieri non vis — volenti non fit injuria.

La Synthèse va des axiômes, des principes vérités générales aux vérités particulières — c'est faire une pétition de principe, que de procéder par la Synthèse.

32 v°

Axiomes — Quae sunt eadem uni tertio sunt Eadem inter se.
Ce aussi on définissait autrefois la Philosophie, Cognitio evidenter deducta ex Principiis —

Log. de P. R. donne de nouv. principes — entre autres « tout ce qui est renfermé dans l'idée claire & distincte d'une chose en peut être affirmé avec vérité. »

Qualités que Descartes demandait pour ses fondements — Voy. discours sur la Méthode.

Système — un assemblage de faits, d'idées ou de méthodes liés entre eux et rattachés à un principe commun. Pour lier un bon système, il faut avoir une connaissance précise de chaque partie, une perception claire de leur dépendance commune et des rapports qui les unissent, une vue distincte du principe auquel elles se rapportent.

Théorie des lois qui règlent la communication des mouvements. Système parfait en Physique.

Système de la papeterie. Grain de chenevis principe.

Lorsque vous avez fait un système, vous avez analysé — vous décomposez et vous recomposez — Analyse.

L'invention des hiéroglyphes attribuée aux Gymnosophistes & Philosophes indiens — Système du perfectionnement de l'Écriture —

Premiers caract. de l'Écriture — 1°. peinture simple des objets suggérée par la projection des ombres — 2°. hiéroglyphes — 3°. signes alphabétiques. — Principe — peint. simple des obj. Ensuite Système — Corps de science — Voy. la définition de l'abbé de Condillac.

Nécessité de systématiser nos connaissances ...

Autre sens du mot — homme à systèmes — préjugés en avoir part.

Méthode ascendante & descendante. Jamais des individus

aux espèces des Espèces [illegible] m. ad. Vice versâ méth. descend—
nous allons tantôt de la cause à l'effet, tantôt de l'effet à la cause
l'essentiel est que l'esprit aille du connu à l'inconnu —

Quest. Système du Son —

Définition — Enumération des principales idées simples qui entrent dans un objet complexe. (les idées simples ne se définissent pas, car la définit. n'est qu'une énumération)

Air — fluide moins dense et plus léger que l'eau — pesant — imperceptible à l'œil — sensible au tact — sensible à l'ouïe — compressible élastique — occupe notre atmosphère — principe de la vie —

— toutes les vérités, dit Condé. . . . . . se réduisent au rapport. . . .

La définition ne fait point connaître la chose; elle suppose qu'on la connaît. — On ne peut bien définir qu'autant qu'on a fait son idée.

2 espèces de défin. nominale et réelle — défin. de nom —
mauvaise expression — on devrait dire Imposition de nom.

Diviser — sans division, point d'ordre, bien de clarté —
nécessaire pour la définition — division phys. et d. métaphy.
[illegible] habet vitii nimia quod nulla divisio, dit Sénèque
simile fit confuso quidquid in pulverem sectum est.

Il ne faut pas que les parties d'une div. rentrent les unes dans les autres.

Analyse et synthèse des anciens — méth. d'invention et méth. d'instruction —

---

Quest. Comparaison de l'homme et des animaux —
Ressemblance et différence.

Tout est réuni jusqu'à la sensibilité — mais chez l'un tout s'arrête là — destination de l'homme.

33

ayant des facultés intellect. l'homme dans un corps d'animal s'élevait à des Connaissances qu'il n'ont pas — il y a donc en lui une source de Connaiss — détachent d'un côté — jusqu'à la Sensibilité — de l'autre s'est élevé à une hauteur incommensurable — Raison —
principe pensant — avec les mêmes matériaux fait deux êtres aussi admi et va jusqu'à connaître le Système des lois qui règlent l'Univers.

---

Logique naturelle — faculté qu'ont tous les hommes de bien raisonner sur les objets qui ont un rapport immédiat avec leurs besoins —
— dès que l'homme sort du cercle de ses besoins — il a besoin de règles pour diriger son esprit dans les spéculations . . . . . . .
les règles doivent être tirées de la Logique ~~artificielle~~ Naturelle —
C'est ce qu'on appelle Logique artificielle.

---

dans la Logique on doit traiter des facultés et du produit des facultés — ainsi — faculté par laquelle nous acquérons des idées — et résultat — idée de . . . .

---

Sensibilité — Cette propriété de notre être par laquelle nous recevons des impressions de la part des objets extérieurs, desquelles nous avons la Conscience. — très difficile de poser les bornes de la Sensibilité. — la sensibilité va en décroissant suivant la plus ou moins ~~grande~~ parfaite organisation —
3. substances dans le corps humain — 1. cellulaire — médullaire — musculaire — il paraît que ~~c'est~~ la substance médullaire jouit seule dans l'animal de la propriété d'être le conducteur des sensations —
les nerfs — le cerveau et la moëlle épinière en sont formés seuls nerfs — petits filets de cette substance (qui ressemble à de la bouillie
le mouvement s'opère par le moyen des nerfs qui aboutissent aux différens muscles. — 2 ~~sortes~~ ~~...~~ principe de sorte de

mouvemens dans l'animal — l'on fait du cerveau — l'entre de l'impression des obj. extérieurs.

Questt. Si tout était calme, tranquille et immobile dans la nature, en supposant du reste l'homme organisé comme il l'est, pourrait-il avoir des sensations, aurait-il le sentiment de sa propre existence ?

Caractère distinctif de l'h. 1a/
Cette aptitude de l'homme à développer ses facultés d'une manière proportionnelle à ses besoins et relative aux circonstances où il se trouve, est ce qu'on appelle sa perfectibilité, caractère distinctif qu'il faut bien saisir : c'est lui qui donne la différence essentielle entre l'homme et les autres êtres animés.

~~Questt.~~ La Philosophie pt. être peut considérer l'homme sous trois points de vue différens : comme être sensible, être intellectuel, être moral : nous suivrons cette division que la nature indique et qu'a déjà établie pour faciliter l'étude de l'Esprit humain.

Considéré comme être sensible, l'homme par ses facultés physiques, par sa conformation, par ses besoins, se rapproche des autres animaux et semble même se confondre avec eux : cependant la supériorité de son organisation fait aisément distinguer son espèce de toutes les autres. En étudiant l'homme sous ce point de vue, nous nous bornerons à remarquer quels sont les instrumens dont la nature nous a pourvus pour préparer en quelque

34 v°

Sorti la matière de la pensée et donner à nos facultés l'occasion d'agir, nous tâcherons d'observer les moyens par lesquels nos sens sont mieux exercés, et de démêler les instructions que nous devons à chacun d'eux, ainsi que l'influence des uns sur les autres dans leur action simultanée.

## Essai sur ~~Théorie de~~ l'Entendement.

### De la Sensibilité

1\. (Quest. Qu'appelle-t-on Entendement ?
Diverses significations de ce mot. Qu'est-ce qu'il y avait
2\. (dans l'entendement antérieurement à toute action des sens ? qu'est-ce que sentir ? Qu'appelle-t-on sensibilité ? Comment reconnaissons-nous cette propriété dans les êtres différens de nous ? Caractères qui constituent l'animal. Difficulté de constater les limites du Règne animal. Organes et moyens par lesquels la sensibilité est mise en jeu.

Théorie ici à peu près synonyme d'analyse. Décomposer pour connaître et étudier les parties dans l'ordre de leur génération. Donc commencer par la sensibilité.

Le but d'une théorie est de rapporter à des faits primitifs un certain nombre de faits part...

1\. Entendement. La division que nous faisons de l'Entendement n'est point une division physique — Et la pensée se divise en ses opérations, en ses attributs — en ~~ses éléments~~.

Entendement — volonté } deux divisions de la pensée —
Entendement se compose d'un certain nombre de facultés, d'opérations.
Volonté se compose d'autres f. d'autres op.

mais les facultés ne sont point divisées dans leur exercice — elles ne sont point distinctes ni séparées. Les divisions ne sont que des points de vue différens sous lesquels on considère un même objet — ou plutôt il n'y a qu'une seule faculté qui prend différens noms suivant les objets sur lesquels elle s'exerce.

Entendement — les opérations que l'esprit fait pour connaître — on l'emploie aussi pour désigner les idées et les connaissances ~~dans~~ qui sont le produit de ces opérations.

Théorie de l'entend. le mot est pris ici dans le second sens — comment la Th. de l'. le montrera l'or. de nos idées, ramènera nos connaiss. à leurs plus simples élém. Voici ensuite comment elles se combinent et se composent pour former le savoir humain.

2. Lieu — comme nous ne sommes point trouvés dans le cas ou nous ne nous souvenons pas d'y avoir été — ce qui est pour nous la même chose — tout commence pour nous à la premi. ère impression. C'est alors que nos facultés jusque là inertes et virtuelles ont comm. d'agir — la sensat. ne produit point nos facultés, elle les réveille et les met en action — erreur de Condillac de faire de la sent. le principe de nos facultés —

Questt. qui la matière ne saurait sentir : erreur de quelques philos. ~~[illegible]~~ à ce sujet. Classification des produits de la sensibilité donnée par Descartes. Ce qu'on ~~ente~~ doit entendre par sensation interne et sensation externe. Utilité d'un examen des sens externes.

7 classes de sensat. d'après Descartes.

Descartes fait 5 classes de sensat. externes — et 2 cl. de sens. internes — 1° les 5 sens — 2°. les appétits naturels — faim, soif, mal de tête, mal de ventre — 2°. lorsque le cœur lui-même éprouve certains changemens — haine, amour, joie, tristesse etc qu'il faut distinguer des passions du même nom.

35 v. (cette division est assez mauvaise — les discriminat. sont des espèces d'ellipses — car les sensations ne sont pas plus internes les unes que les autres) — les cl. appétits naturels — avec le manque — douleurs physiques — int. les uns

les 2e cl. affections naturelles doivent être distinguées des passions du même nom où il y a un désir de plus — elles sont produites par le mouvement qui s'opère dans le cœur, dans le diaphragme — — chacun des sens est destiné à nous donner des sensations particulières qui n'ont entr'elles aucune analogie.

Une sensat. n'est point dans la classif. de Descartes — celle du mouvement qui a un caractère tout différent des autres. à laquelle vient du mouvement que nous donnons à nos organes. nous la produisons nous-mêmes par un acte de notre volonté.

---

Il est si difficile d'éclaircir et de débrouiller les questions de l'Entendement, et de les ramener à leurs premiers principes, que nous ne devons pas nous flatter de réussir dans cette entreprise, si nous ne commençons par les choses les plus simples, en avançant doucement et avec circonspection vers des objets plus compliqués. Les cinq sens extérieurs exigent par cette raison d'être considérés les premiers dans une analyse des facultés humaines. Le même motif nous a déterminés à faire un choix parmi les cinq sens, et à commencer non par le plus noble ou le plus utile mais par le plus simple de tous, celui dont les objets sont le moins en danger d'être confondus avec toutes les autres choses. Dans cette vue, il me semble qu'on peut donner une analyse de nos sensations avec beaucoup de précision et de clarté, si on les range dans cet ordre : l'odorat, le goût, l'ouïe,

la vue, le toucher. Reid. Recherches sur l'Entendement humain. 1768.

## 2. sur l'odorat.

Que la matière ne saurait sentir. Erreur de Locke.

— Les anciens philosoph. et sauvages même distinguaient — l'âme sensitive, l'âme concupiscible ~~[illegible]~~ et l'âme raisonnable. — Il n'est qui faisaient matérielle l'âme sensitive — Buffon l'a fait matérielle : il admet des sensations corporelles. Voltaire a vivement soutenu que la matière pouvait sentir : il dit que toutes les vraisembl. sont pour la matérialité de l'âme : nous pensons tout le contraire.

difficultés — 1°. la diff. d'accorder une âme aux plus vils animaux — et de concevoir l'âme spirituelle 2°. comment s'opère l'action du corps sur l'âme et de l'âme sur le corps ? on ne le conçoit pas ?

R. s'il est démontré que ce qui sent chez nous n'est point matière, il faudra admettre dans les animaux quelque chose de plus que la matière — la seconde difficulté n'en est point une, lorsque les substances sont homogènes on conçoit facilement ~~l'act~~ leur action réciproque, dit-on : point du tout, cette action est aussi difficile à concevoir que l'act. ~~du corps~~ réciproque du corps et de l'âme : la communication du mouvement par le choc est un phénomène inexplicable ; on n'en peut point donner d'autre raison que la volonté de Dieu — c'est l'opinion de Newton pour la gravitation. les corps ne sont que les causes secondes — Dieu est la cause première. — de là je conclus que cette action de l'âme sur le corps, quoique incompréhensible pour nous, n'est pas pour cela impossible. Dieu peut aussi faire que l'âme agisse sur le corps ou le corps sur l'âme quoiqu'il n'y ait pas homogénéité des substances

— Ensuite il faut bien entendre l'unité du principe sentant : ce que le sentiment nous apprend — unité de sentiment. le moi c'est le sujet qui sent en nous est unique quoique modifié diversement. (— grande diffic. comment un être simple et unique peut éprouver diverses modif. à la fois : diff. que nous ne résoudrons pas ici.)

Il ne s'agit point de prouver en ce moment la spir. de l'âme mais seulement que la matière ne peut sentir.

36 N

1° on doit se déterminer toujours pour le plus probable et le plus utile — l'homme n'a de certitude complète que sur un très petit nombre d'objets — or on n'a point démontré que l'âme et. est la propr. de l'étendue, au contraire.

2° l'incompréhensibilité de la récipr. d'act. des deux s. l'une sur l'autre n'est point une raison pour la nier. C'est la grande objection des matérial. preuves. notre existence elle-même est une suite de phénomènes impénétrables à l'homme : nous digérons et nous ne savons pas comment : nous nous mouvons, sans savoir comment — l'action des corps les uns sur les autres n'est pas moins incompréhensible — le pourquoi de ces phénomènes est impénétrable à notre raison. nous ne voy. pas plus pourquoi la bille choquée imprime mouv. à la bille choquée — que la raison pour laquelle l'aimant attire le fer — C'est l'habit. où nous sommes depuis notre enfance de voir les phénom. de la nat. qui nous les rend tout naturels — notre dernier retranchement est la volonté expresse du Créateur. — l'incompréh. de l'act. des deux subst. diff. n'est donc point une raison de la nier — si le principe est dans la v. du Cr. qu'importe à l'hom. de savoir.

3° Unité du principe sentant. attestée par l'expérience. nos diverses modif. nos diverses affect. elles ont pour obj. un seul pr. sent. Considérat. sur polypiaires — les mat. avaient pour gr. raison obj. le Polype — et ~~on a reconnu que~~ c'était un composé, une réunion de plus. animaux qui sentent chacun en particulier.

Consid. plus expresses.

Nous ne pouvons connaître autre chose dans le méc. de nos org. que l'ébranlement des fibres nerveuses, que des mouv. plus ou moins forts dans les nerfs — (vib. excessiv.) or, le sentim. que les mouvem. occasionnent est ~~des~~ une chose d'une nature toute différente de ce mécanisme ~~sur~~ il nous est permis de ne pas croire que le sentim. résulte de ce mouvement sans autre influence = ou act. sur le mécan. des organes — nous ne parlerons que des nerfs puisque ce sont les seuls par le moyen desquels la sensibilité s'exerce.

Tous les nerfs ont leur origine dans le cerveau qui les prod. par la moëlle épinière —
10 paires de nerfs sort. du cerveau — 31 de la moëlle ép. — à mesure que
les nerfs s'avancent dans le corps — ils se divisent en une infinité de petits rameaux
qui se répandent dans tous nos organes — pas un point dans notre corps où il n'arrive
un filet de nerfs — à leur extrémité ils perdent leur enveloppe et se réunissant
s'étendent en une membrane extrêmement déliée. — Si un nerf est coupé
ou paralysé toutes les parties dans lesquelles il se distribue perdent leur sensibilité. —
il se passe donc un mécanisme dans les nerfs — de quelle nature ? 2
hypothèses — 1°. Boerhaave a dit — nos nerfs sont de petits tubes où sont les
esprits animaux subst. une des plus subtiles, la plus déliée du sang —
2°. d'autres nient que nos nerfs soient des tubes — ils nient par conséquent
les esprits animaux. — on ne croit plus aux esprits animaux. —
au reste, l'une et l'autre de ces explicat. sont très vagues — seulement
nous sommes certains qu'il y a un mouvement — tout ce que nous voyons, c'est
que la douleur, n'est point un mode, un mécanisme du nerf attaqué —
tout en sentant la douleur, je pourrai toujours douter du mécanisme
donc indépendants l'un de l'autre. Nous sentons, sans nous douter de ce qui
se passe dans nos organes. — le sentiment n'est point le mode, ce
mécanisme. — allons plus loin. — ce n'est pas à la partie des nerfs
qui est à l'extrémité de nos membres qu'est la douleur. — nous croyons
sentir une douleur au membre que nous n'avons plus : il y en a des expériences
innombrables. — donc le mécanisme du nerf d'où dépend l'actionat. est dans
le cerveau ? il le communique au cerveau — mais on ne sent point le mécan.
dans le cerveau — donc 1° le siège de la douleur peut être une partie étrangère
au corps humain dans laquelle le mécanisme ~~ne se trouve point~~ nerf et la douleur ne se trouve point.
2°. donc le mécanisme ~~n'est~~ est n'est qu'une condition du sentiment. —
~~est~~ le sentiment en est indépendant — le siège de la douleur peut
être étranger au corps humain.
1. — du côté le mécan. afférent. peut être dans mon corps quoiqu'il y ait
2. je peux sentir la douleur dans une partie de mon corps — l'animé aussi ...
le premier fait prouve beaucoup plus.
3e raisonnement — d

37 v

3e et dernière considération. — unité du principe sentant.

Toute portion de matière est pour nous divisible indéfiniment. —

il est impossible qu'une portion de matière sente son existence —

1° ou chacune des mol. a le sent. de son exist. et le corps entier point.

2° — vice-versâ — contrad.

3° le sent. int. du corps résulte du sent. que chaque molécule a.....

il y aurait dans le cerveau autant de sent. qu'il y aurait de molée.

mais de tous ces sent. int. il ne résulterait point un sentim. unique.

---

Etre sensible —

propriétés

Sensibilité

| Sensat. internes | externes |
|---|---|
| 1ere cl. appétits naturels — | 1ere cl. odeurs — |
| 2e — affections naturelles — | 2e. saveurs |
| | 3e. sons — |
| | 4e. couleurs |
| | 5e. .... solidité — étendue, unité — pesanteur, chaud, froid, &c. |

Suite des 2. distinction de l'Etre qui sent des odeurs; des moyens ou organes par lesquels il sent; enfin des objets à l'occasion desquels il sent. Description abrégée du mécanisme de l'Odorat; domaine dans lequel ce sens est restreint.

le sens est le plus simple le plus facile à analyser — celui dont les instructions sont le moins multipliées.

pour la sensat. — il faut le concours de l'être qui sent, de l'organe, et des corps odoriférans.

description abr. des moyens par lesquels sont produits les phénomènes de l'odorat. —

les corps exhalent une matière subtile, des particules ~~visibles~~ invisibles, volatiles, et l'air les transporte çà et là. — la ténuité de ces particules prodigieuse — les émanations sont introduites dans les narines — des vues de la providence qui a placé l'org. de l'odorat dans le canal même de la respiration — membrane pituitaire — 2 nerfs olfactifs qui se distribuent dans cette membrane qui tapisse l'intér. du nez — les émanat. s'y appliquent et y produisent un frottement — (les émanations passent avec l'air dans les narines) — les nerfs transmettent le mouv. au cerveau — du cerveau ~~il passe à l~~ ~~agit sur l'âme et l'âme sent.~~ — Rien de tout cela ne ressemble en aucune manière à la sensation — le mouvement du cerveau est seulement avant-coureur de la sensation.

Impression, double sens de ce mot — il se prend pour l'âme & pour le corps.

Q. suite — Le sens de l'Odorat considéré en lui-même, est-il propre à faire naître en nous l'idée de quelque chose d'extérieur? — Double signification du mot odeur, qui désigne tout-à-la fois une affection de l'âme et une qualité des corps qui lui correspond.

37 v°

leçq. domaine d'aucun est un intérêt — obscur le matin que elle sera mise à la portée de l'esprit — ce sont les odeurs — leur nombre est très varié ainsi que leur intensité — sont toutes agréables ou désagréables — il en est très peu qui soient indifférentes — Elles sont toutes si simples qu'on n'est point encore parvenu à les classer en genres et en espèces — Elles ont cependant des noms, mais tous ces noms sont particuliers — il en est peu de généraux — dome — fétide — aliacé —

Ce sens est un moyen de plus pour connaître les objets — il est très peu perfectionné dans la plupart des hommes — car ses intuitions sont très peu étendues et très peu importantes.

2e. Quest. Le sens de l'od. considéré en lui-même **Pere**. pour y répondre il faut nous transporter aux premiers momens de notre existence — ce qui est très difficile et même impossible. — hypothèse de Condillac et de Bonnet — la Statue. — cette hypoth. laisse quelque chose d'arbitraire dans certains cas — car le fait d'une st. douée d'un seul sens n'existe pas dans la statue. — autre supposit. qui sera moins arbitraire — un aveugle-né. il aura senti quelques od. — mais non celle de rose — si on l'appr. de son odor. sans lui en parler — son âme au premier moment sera affectée d'une sensat. agréable — il la distinguera de ses autres sens. mais il ne saura à quoi attribuer ce nouveau sentim. odeur de rose. en considérant cette sens. d'od. abstractivt. on n'y verra qu'une modific. agréable ou désagr. l'aveugle se représent. très bien cette affect. mais il n'aura aucune idée de couleur ni de forme — il sait qu'il ne le donne pas à lui m. les autres sensations — qu'elles sont occasionnées en lui par des corps extér. il jugera par analogie que cette nouvelle s. a une cause extérieure — mais ici l'odor. n'est point considérée abstractivt. — il faut donc supposer qu'il perd l'usage de ses autres sens et le souv. de ses autres sensat. — dans ce cas — à l'appr. de la rose — il ne sera qu'une modific. il n'a jugera point qu'il y ait des exist. extérieures —

3e. Quest. double signif. du mot odeur. Les hommes ayant l'odor. entendent par le mot une qualité des corps que nous appelons odorifé.

cette qualité est indépend. de l'a sens. en effet il y a dans les corps une qualité, une propriété qu'on appelle <u>odeur</u>. cette vertu, cette q. est réelle cette vertu existe dans le corps quoiqu'elle ne soit pas sentie — comment avons nous acquis la not. de cette qual. quel rapport a-t-elle avec la sensation? — cette relat. est fondée ~~cette qual. est~~ la présence du corps est la cause, l'occasion de la sensation qui a lieu en nous — nous appelons <u>cause</u> ce qui en précède const. un autre que nous appel. effet — sans que nous sach. comment <u>la cause</u> prod. <u>l'effet</u>, nous ne connaiss. autre chose de cette qualité sinon qu'elle cause en nous une sensat — et que nous avons découvert entre ces deux ch. une liaison constante et nécessaire — conséq. 1°. od. sensation qui ne peut avoir d'exist. que lorsqu'elle est sentie — 2°. propriété des corps qui a une exist. indépend. de notre esprit et qui produit en nous une sensation d'odeur.

L'odorat — est le sens qui se développe le plus tard. il n'a guère son développement qu'à l'âge de puberté.

Sur l'Entendement. Ouvrages de Philosophie —

× Buffon — de l'homme. 4. v. dan- 12. Impr. Royale

Descartes ×Principes - 3e p. sub fin — de l'homme. Médit.

Adam Smith — Sur les Sens extérieurs. détail. dans ses oeuvr. posth.

Condillac — traité des Sensations — 8o. ch. noel.

× ——— Essai sur l'origine des conn. humaines 8o

——— traité des animaux, à la suite des sensations — 8o.

Locke — Essai sur l'Entendement humain —.

= Elémens de métaphysique (lettres à un matérialiste) sans nom d'auteur — 1753. vol. in-12.

= Système Général, ou Cours complet de Philosophie — Logique, Métaphysique, morale, Physique — d'après les principes de Descartes — par M. Regis — 1691. plus. vol. in-4o.

Reid — Recherches sur l'Entendement humain — d'après les pr. du sens commun — 1768 —

Dugald Stewart — Philosophie de l'Entendement.

Kudworth — Philosophie — Systema intellectuale — 16..

Mélanges de littérature & de Philosophie, par d'alembert. 5 v. in-12.

Elémens d'Idéologie par M. Destutt - Tracy Sénateur, 3 parties - idéol. Gram. Gén. Logique, 3 v. 8o. Courcier, Quai des augustins.

Bonnet — Essai analyt. sur les facultés de l'ame, 174. —

Cabanis. —

3e. aucun terme dans la concl. ne doit être plus général qu'il ne l'était dans les prémisses —

+ latius hunc (termini) quam premissae conclusio non vult.

on ne peut conclure du particulier au général.

4. aut semel aut iterum medium generaliter esto.

le moy. ne doit pas être pris 2 f. partic. la man[ière] de l'ent. est qu'il soit pris une fois génér[alement].

5. ambae affirmantes nequeunt generare negantem.

6. utraque si premissa neget nihil inde sequitur.

on ne peut tirer aucune concl. de 2 prem. negatives.

7. nil sequitur geminis ex particularibus unquam.

8. pejorem sequitur semper conclusio partem.

Contre la 6 — nil cuiquam fortuna quod dedit.
vult ~~ut~~ eum non det —
~~ergo non eripit~~ — ideo non detrahit —

mais on voit que la maj. est negat. mais elle est affirmative dans le fait.

huit lég de an. réduites à 2.

— 1. le moyen terme doit être un, indivisible et immuable.

— 2. que la conclusion ne soit jamais plus forte que les 2 prem.

unité d'extension et de compréhension, c.a.d. unité de mesure — l'extension peut être moindre mais jamais plus grande.

40N

m C S S

Conférence de M. Sallandrouze.

Philosophie.

J. D. Guigniaut

4e Cahier

Essai sur l'Entendement.

94v

45v

46v

49v

Métaphysique. Suite de la 2e leçon, du système intellectuel de l'homme. 80 R

févr. 1813.

## Solution de plusieurs problèmes relatifs à l'origine des idées.

1° Peut-on assigner quelque notion ou idée antérieure aux sensations ?

Depuis qu'on parle de Philosophie, on dispute sur cette question ; si nous tirons toutes nos idées des sensations et si par conséquent l'âme avant d'avoir reçu l'impression des objets extérieurs est absolument vide de toute idée, de toute connaissance ; ou si au contraire elle possède en elle-même et dans sa propre essence certaines idées premières, certains principes généraux ~~absolu~~ entièrement indépendants des sensations et qui sont comme la base et le fondement de toutes ses connaissances. Peut-être l'ardeur de la dispute a-t-elle entraîné trop loin les défenseurs de ces deux opinions contraires, et si, mettant à part toute prévention, ils eussent voulu s'entendre et s'attacher à la seule vérité, ~~peut-être~~ ils auraient vu peut-être qu'il est un juste milieu où elle se trouve et dont ils se sont plus ou moins écartés.

La meilleure manière de prouver qu'il n'y a point d'idées innées, et que toutes les idées ont leur origine dans la sensation, ~~est~~ serait de faire voir comment nous avons acquis toutes nos connaissances par les sensations ou à leur occasion. Mais il ne faut pas croire non plus que toutes nos idées aient leur fondement unique dans la sensation et que les sensations soient les seuls éléments de toutes les notions de notre esprit, ce serait se jeter dans l'excès contraire à l'opinion des partisans des idées innées : il y a réellement dans l'esprit humain certaines idées, certaines notions qui n'ont point leur type dans la sensation, qui ne sont point à leur origine des sensations, quoique néanmoins il soit vrai de dire que l'esprit les forme et les acquiert à la suite de certaines sensations et à leur occasion.

D'ailleurs on a fort bien réfuté les partisans des idées innées : Locke et d'autres métaphysiciens ont fait voir que cette doctrine est appuyée sur des bases bien frêles et qu'il est impossible aux Philosophes qui la soutiennent de ne pas tomber dans des contradictions étranges, et de parler un langage clair et précis. Nous n'entrerons point dans toutes les discussions qui nous mèneraient trop loin : remarquons cependant combien est inexact et mauvais le langage des partisans

de Locke qui font de l'ame une table rase et une espèce de magasin qui se remplit des idées qui viennent des sens: d'abord ils font l'ame passive dans la formation de ses idées; ensuite il est faux et absurde de dire que les idées viennent des sens: ou du moins c'est un très mauvais langage. nos idées ne nous viennent point des sens, par les sens, et outre qu'une telle doctrine semble ramener les espèces du peripatetisme, il est faux de dire que toutes nos idées soient la sensation transformée, comme le disent Locke et Condillac: l'ame est active et puissante par elle-même; elle a des facultés intellectuelles et morales qui attendent les matériaux fournis par les sens pour former les idées et pour les tirer de leur propre fond: mais ces facultés ne se développent que par les sensations et à leur occasion.

2°. l'ame a-t-elle la faculté de former certaines idées indépendamment de toute sensation, comme le pense Descartes?

D'après ce que nous venons de dire, il est aisé de voir que la pensée de Descartes qui soutient que l'ame peut former certaines idées indépendamment de toute sensation, ~~et~~ qu'elle tire de sa propre fond par sa seule activité, est aussi peu vraisemblable. cependant il est bon de remarquer que cet ~~grand~~ illustre philosophe qu'envoyent tous les partisans des idées innées, est loin de reconnaître leur doctrine; et dans ses disputes avec hobbes, dans les discussions relatives à ses méditations, il s'explique clairement sur cet objet. mais d'un autre côté il s'est trompé en faisant certaines idées indépendantes de toutes sensations et c'est ainsi que l'esprit de système entraîne souvent les plus grands hommes loin de la vérité. car s'il eut reconnu que ~~toutes nos idées ont~~ la sensation est nécessaire à la formation de toutes nos idées, une partie de ses méditations s'écroulait et se trouvait absolument sans aucun fondement.

3°. Quoiqu'il n'y ait point d'idées innées, y a-t-il des facultés et des penchans innés?

Cette question est une des plus intéressantes que présente la philosophie

de l'esprit humain : quoiqu'il n'y ait point d'idées innées et que cette opinion soit dénuée de tout fondement, y a-t-il néanmoins des facultés et des penchans innés ? 1°. Demandeo s'il y a des facultés innées, c'est demander si l'entendement, si la volonté, si l'intelligence humaine est innée à elle-même, c'est-à-dire, si nous avons une âme capable de connaître et de désirer, active et puissante par elle-même : je ne pense qu'aucun philosophe se soit jamais avisé de nier ouvertement une vérité si évidente ; seulement ceux qui rapportent tout à la sensation et qui ~~réduisent l'ho~~ prétendent réduire l'homme au simple état d'un être sensible, ont paru contredire le fait d'une âme active ~~et~~ par sa nature capable de connaître et de vouloir par l'exercice de ses facultés ~~et~~ sans doute s'ils eussent été conséquens à leur système ; tout, selon eux, dans l'esprit humain n'eût été que sensation ~~et~~ tous les faits de l'esprit humain n'eussent été que des sensations transformées. mais ils n'ont pu se ~~cacher à eux mêmes~~ faire tout-à-fait illusion sur la fausseté d'une telle doctrine et fermer les yeux à l'expérience et à la vérité qui ~~parlent hautement et s'élèvent à chaque instant~~ dont la lumière ~~tout~~ les montrait à chaque instant ~~à~~ ~~frappoit leurs yeux~~ ~~s'offre à eux~~ dans leurs recherches, et pour accorder leurs systèmes avec les faits et l'intérêt de leur vanité avec la voix de la vérité qui parle hautement ici, ils se sont donné la torture ~~et ont fait au langage~~ en faisant à la langue une continuelle violence et ~~fait~~ par l'adroit artifice d'un langage où tout ~~en apparence~~ semble ~~lié étroit étroitement lié et parfait~~ et s'enchaîner clair et suivi, ils ont voilé les défauts de leur théorie et du moins ont réussi à sauver les apparences. ~~ce n'est~~ [illegible]

~~[illegible]~~

# Des Sens. De l'odorat.

~~Pour faire une analyse exacte et complète des sens, il faut commencer par le plus simple, par celui dont les instructions sont moins variées, moins multipliées, et ce sens, c'est l'odorat.~~

La nature a pour ainsi dire partagé notre être en cinq parties distinctes en lui donnant cinq ordres divers de sensations qui n'ont entre elles aucune analogie, aucune ressemblance et qui arrivent à l'âme par cinq voies différentes. Les sens sont comme des instrumens dont chacun analyse, opère de son côté sur les objets extérieurs et en détache, pour ainsi dire, des qualités d'un certain ordre, dont l'âme prend connaissance par son moyen. Ils sont tous susceptibles de parvenir à un plus ou moins haut degré de perfection, selon qu'ils ont été plus ou moins exercés, et lorsqu'ils ont été bien conduits, et qu'un fréquent exercice les a aiguisés, sans les émousser, ils fournissent à l'âme une variété infinie de sensations vives et délicates qui sont pour elle une source ~~féconde~~ inépuisable de plaisirs et qui ~~enrichissent~~ fécondées par la pensée, enrichissent ~~l'idée~~ sans cesse d'idées nouvelles le domaine de l'intelligence. Il ~~est donc d'une grande utilité~~ utile est donc indispensable dans l'étude de l'esprit humain, de faire une analyse exacte des sens,* afin de décrire× les instructions que nous devons à chacun d'eux, et de suivre par leur moyen la génération de nos idées. Nous remarquerons en même temps le caractère ~~de chacun d'eux~~ et l'influence ~~mutuelle~~ qu'ils exercent les uns sur les autres en aiguisant et fortifiant mutuellement leur exercice. Mais pour bien faire cette analyse il faut commencer par le sens le plus simple, par celui dont les instructions sont moins variées, moins multipliées ce

+ et de reconnaître

propre des sensations qu'ils nous donnent

52v

et le sens est l'odorat.

Le nez est ~~l'agent principal~~ l'unique organe de l'odorat, et c'est par cet organe que toutes les sensations d'odeurs arrivent à l'âme. ~~Car~~ La plus grande partie des corps exhalent une matière subtile des particules infiniment déliées et volatiles qu'on peut même quelquefois apercevoir à l'aide d'un ~~mic~~ verre; et que l'air transporte çà et là. Mais la ténuité de ces particules est si prodigieuse dans certains corps, qu'un grain de musc laissé dans une chambre la remplira de son odeur pendant nombre d'années sans avoir reçu ~~aucu~~ altération sensible dans sa grosseur ni dans son poids. Ces émanations sont introduites par l'air dans les narines et remarquez ici le dessein particulier de la providence qui a placé l'organe de l'odorat dans le canal même de la respiration: elles viennent s'appliquer à la membrane appelée pituitaire, qui tapisse l'intérieur du nez et où ~~viennent~~ se distribuent les deux nerfs olfactifs, et y produisent un picotement qui cause un ébranlement dans les nerfs; les nerfs transmettent le mouvement au cerveau et à la suite de ce mouvement, l'âme sent une odeur. Il n'y a rien dans tout le mécanisme qui ressemble en aucune manière à la sensation; elle en est ~~la suite~~ un résultat, un effet, mais ~~en elle~~ elle ~~est~~ entièrement indépendante en elle-même de cet ~~mou~~ ébranlement des nerfs et du cerveau qui ne fait que l'occasionner; il y a une prodigieuse distance entre le mouvement physique des organes, et l'affection de l'âme qui sent une odeur; on ne peut absolument concevoir comment il se pourrait faire que ~~la sensation~~ mouvement fut la sensation elle-même, et cette preuve seule, contre Buffon, qui le condamne ici lui-même, puisqu'ailleurs il reconnait des sensations corporelles,

53 A

suffirait pour établir la distinction entre les deux substances. »

2. domaine dans lequel le sens est restreint.

Pour ~~savoir~~ reconnaître le domaine dans lequel est restreint le sens de l'odorat, il suffit d'observer les matériaux qu'il met à la portée de l'esprit : les matériaux sont les odeurs qui nous envoient presque tous les corps, et dont le nombre est très varié, aussi bien que leur intensité. Toutes les odeurs sont agréables ou désagréables ; il en est peu qui soient indifférentes et aucune ne l'a été la première fois qu'on la sentie ; l'habitude seule nous ~~fait~~ regarder comme indifférentes celles qui ont moins de vivacité. Mais elles sont toutes si simples qu'on n'est point encore parvenu à les classer en genres et en espèces, et quoiqu'elles aient des noms, tous les noms sont particuliers et sont pris de l'objet même qui cause en nous la sensation ; il est très peu de dénominations générales, comme d'odeurs douces, fétides, alliacées &c.

Le sens de l'odorat considéré en lui-même est-il propre à faire naître en nous l'idée de quelque chose d'extérieur ?

Pour répondre à cette question, il faut nous reporter aux premiers momens de notre existence, lorsque notre âme nouvellement sortie des mains du Créateur n'avait ~~encore~~ point encore reçu les impressions des objets ~~extérieurs~~ de la nature, et, comme nous ne souvenons pas d'avoir été dans cet état, il est très difficile et même impossible de nous en former une ~~idée~~ juste idée. Il faut de plus, supposer que cette âme encore n'a point encore ~~[illegible]~~ ~~la faculté d'un~~ l'usage des autres sens, et ce fait d'une âme douée d'un seul sens n'existe pas dans la nature. Aussi l'hypothèse de Condillac

53

et de Bonnet qui ont supposé une statue animée et à laquelle on donnerait le seul sens de l'odorat, laisse-t-elle quelquechose d'arbitraire dans certains cas et entraîne nécessairement dans des conclusions ~~un peu~~ hazardées. On pourrait faire une autre supposition un peu moins arbitraire celle d'un aveugle-né qui aurait senti quelques odeurs et qui aurait l'usage de ses autres sens, et cette supposition pourra nous conduire à la solution de la question posée. Supposons donc que cet aveugle n'ait jamais senti l'odeur de la rose et que pour la première fois on ~~en~~ approche une rose de son odorat, sans toutefois la lui laisser toucher, & et sans lui en parler. Que se passera-t-il dans son ame ? au premier moment, elle sera affectée d'une sensation agréable ; ~~qu'~~il distinguera parfaitement cette sensation nouvelle de ses autres sensations, mais il ne saura à quoi l'attribuer, il n'en connaîtra pas la cause. En considérant en lui ~~cette~~ sentiment d'odeur de rose abstractivement, on n'y verra qu'une modification agréable et l'aveugle se représentera très bien cette affection, il aura l'idée de ~~cette~~ odeur de rose mais il n'aura aucune idée de la couleur ni de la forme de la rose. Croyons-nous qu'il de cette nouvelle sensation d'odeur de rose il conclura qu'il existe hors de lui quelquechose qui est la cause de cette affection qui la produit en lui ? Oui ; car, comme il sait qu'il ne se donne point à lui-même ses autres sensations et qu'il les rapporte à des causes extérieures, de même, il jugera que cette sensation

d'odeur de rose, est produite en lui par un objet extérieur. Jusqu'ici ~~l'odorat~~ nous ne saurions rien conclure en faveur de la question dont il s'agit ; ~~et~~ pour y répondre, il est absolument nécessaire de considérer l'odorat abstractivement des autres sens, et nous retombons dans l'hypothèse de Condillac : nous sommes obligés de nous représenter l'aveugle privé également de l'usage de tous ses autres sens excepté l'odorat et un pareil être n'existe point dans la nature, l'hypothèse est aussi gratuite que celle de la statue animée. Supposons donc que l'aveugle perde à l'instant l'usage de ses autres sens et le souvenir de toutes les sensations qu'il a eues. Dans ce cas, à l'approche d'une rose d'un œillet il sera modifié d'une certaine manière, il sentira odeur de rose odeur d'œillet, mais il ne pourra juger en aucune manière qu'il y ait des corps extérieurs ; il acquerra l'idée du moi, l'idée de son âme c'est-à-dire, de quelque chose d'immuable qui est lui, qui est son propre être et qui est successivement modifié de diverses manières, mais il ne saurait acquérir l'idée d'extériorité.

Double signification du mot odeur.

On entend souvent par le mot odeur, une qualité des corps que nous appelons odoriférans, qualité qui est absolument indépendante de la sensation et qui ~~peut très bien~~ existe dans les corps lors même que nous ne la sentons pas et qui ne ressemble en aucune manière à

54 v°

l'affection de l'âme que nous désignons par le même mot. Reste à savoir comment nous avons acquis la notion de cette qualité et quel rapport elle a avec la sensation. à la présence d'un objet à notre odorat, nous nous sommes sentis modifiés d'une certaine manière, et, cet objet éloigné, la sensation a cessé d'exister en nous : la même expérience s'est renouvelée chaque fois qu'une odeur nouvelle est venue frapper notre odorat, et nous avons été portés naturellement à juger qu'il y a dans les corps une certaine vertu, une certaine qualité, une propriété particulière qui produit en nous la sensation d'odeur ; c'est tout ce que nous connaissons de cette qualité ; nous savons qu'elle existe dans les corps, mais nous en ignorons ~~absolume~~ entièrement la nature. La présence du corps ~~odorife~~ odorant est la cause de notre sensation, ce dernier phénomène est toujours précédé du premier, il existe entre les deux choses une liaison constante et nécessaire, voilà tout ce que nous savons, car nous ne connaissons ni ne pouvons connaître la nature intime des corps. — Résumons — le mot odeur désigne 1°. une sensation ou affection de l'âme qui ne peut avoir d'existence que lorsqu'elle est sentie — 2°. une propriété des corps qui a une existence indépendante de notre esprit et qui produit en nous une sensation d'odeur.

De la vue. Descript. du phénomène de la Vision.

Nous voici arrivés au sens de la vue. Ce sens ~~est~~ à la fois le plus noble et le plus admirable, celui dont la structure merveilleuse montre le plus manifestement la main toute puissante du créateur. Placé dans la partie la plus élevée de la tête, l'œil, comme une sentinelle, ~~[illegible]~~ étend au loin ses regards, embrasse une multitude d'objets et veille continuellement à la conservation de l'homme. Quoique les anciens n'eussent que des idées imparfaites du mécanisme de la vision, ils admiraient la sagesse et la prévoyance qui ont présidé à la structure extérieure de l'œil, son extrême mobilité et cette rapidité avec laquelle il se dirige sur les objets qui l'entourent, la souplesse des paupières qui l'enveloppent et ~~le~~ défendent contre toute attaque extérieure, et l'art infini que paraît dans toutes ses parties.[x] ~~Il~~ l'œil est comme un miroir où viennent se réfléchir et se peindre toutes les ~~[illegible]~~ merveilles de la nature, C'est par lui que nous arrivons ~~par la contemplation~~ ~~[illegible]~~ à la connaissance de l'ouvrier éternel par la contemplation de ses ~~[illegible]~~ ~~ouvrages~~ œuvres, que nous nous élevons jusqu'à cette main divine qui ~~l'est [illegible]~~ a laissé son empreinte jusques dans ses plus petits ouvrages, et que nous formons la plus sublime de nos idées. ~~Du reste, ce sens contribue plus que tout autre à enrichir l'intelligence et c'est à lui que nous devons nos plus belles connaissances.~~ Mais, une de ses plus admirables propriétés, c'est qu'il n'est point comme les autres un sens purement passif ; il est comme le miroir

[x] Du reste ce sens contribue plus que tout autre à enrichir l'intelligence humaine et c'est à lui que nous devons nos plus belles connaissances —

55v

de l'ame et l'interprète fidèle de tous ses mouvemens de toutes
ses passions; il nous décèle jusqu'aux plus secrètes agitations
du coeur et ~~nous montre~~ manifeste en quelque sorte l'âme toute entière ~~de l'homme~~
~~par lui nous~~ par une peinture vive et naturelle de toutes ses
sentimens. Il transmet encore aux autres les émotions
que nous éprouvons, et nous mêmes porte dans une autre ~~autre~~ âme
~~par des traits rapides~~ avec une rapidité infinie, ~~le feu tout~~
le feu et toute l'ardeur dont la nôtre est animée; enfin,
comme dit si bien Buffon, l'oeil est le sens de l'esprit et
la langue de l'intelligence.

Passons à la structure de l'oeil et à la description de
ses différentes parties et de la manière dont s'opère
le phénomène de la vision. Nous verrons que cet organe
est un véritable instrument d'optique au fond duquel
la lumière va dessiner et peindre les portraits en petit de
tous les corps situés en présence du spectateur, ~~et où~~
l'~~âme les~~

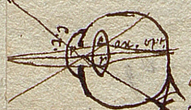
1°. L'oeil lui-même est un globe pourvu de diverses enveloppes
et logé dans une cavité qu'on appelle son orbite, ~~et où~~
il peut se mouvoir aisément et se diriger en tous sens
au moyen de quelques muscles. L'enveloppe ou la tunique
extérieure de l'oeil est composée d'une substance blanche,
opaque et cornée, nommée la cornée opaque; c'est le
blanc de l'oeil. Cette enveloppe, vers le devant, où
elle s'élève en forme plus courbée, et où elle est ~~est~~ plus mince,
plus flexible et parfaitement diaphane, prend le nom
de cornée transparente. Sous la cornée opaque on trouve
la membrane choroïde (Χοροειδὴς χιτών, χόριον, χορεῖον
arrière-faix, mot à mot membrane qui enveloppe le fœtus) —

5612

qui est composée ~~d'un~~ d'une matière de couleur obscure et sous celle-ci est appliquée la rétine qui est une membrane blanche, mince et presque visqueuse, ~~et~~ qu'on a considérée* comme le siège propre de la sensation de la lumière, et qui est un épanouissement de la portion médullaire du nerf optique. Derrière la cornée transparente la choroïde se détache et se divise en deux parties, dont l'une s'arrondit comme ~~un~~ un anneau et forme cette ouverture ronde qu'on appelle la pupille ou la prunelle. La membrane qui forme cet anneau a reçu le nom d'iris, à cause de la variété de ses couleurs (l'autre partie de la choroïde forme ce qu'on appelle la couronne ciliaire, qui est une lame pliée et comme composée de feuillets oblongs). L'iris est un tissu délicat de fibres contractiles qui rétrécissent la prunelle lorsque l'œil est frappé par une lumière trop forte, et la dilatent au contraire pour laisser entrer avec plus d'abondance une lumière faible. Ces opérations se font indépendamment de la volonté et même sans que nous nous en apercevions. — Derrière l'iris est un corps, avec consistance transparent et lenticulaire, qui partage l'intérieur de l'œil en deux espaces inégaux que l'on nomme les chambres antérieure et postérieure. Ce corps s'appelle le cristallin; La chambre antérieure contient l'humeur aqueuse dont le nom exprime la nature; la chambre postérieure est remplie d'une matière transparente et comme gélatineuse, c'est ce qu'on appelle l'humeur vitrée. — Une ligne qui passe à travers la pupille et perpendiculairement aux deux faces du cristallin, se nomme l'axe de l'œil.* Dans un œil bien conformé cet axe est dirigé sur l'objet même qu'on regarde.* —

La vision a lieu, parce que sur le fond de l'œil il se peint, pour ainsi dire, une petite image renversée mais très précise, de l'objet vers lequel l'œil est dirigé. Lorsque l'œil regarde un objet, chacun des points de cet objet qui sera lumineux ou éclairé, envoie des rayons en toutes [...] de réfraction.* Et c'est à ce point que se produit la sensat. la plus forte de la vue.

* C'est l'opinion la plus commune; cependant de célèbres anatomistes ont pensé que la choroïde était le véritable siège du tableau, dit M. Haüy, qui cite en note Smith, Optique, p. 44, note 31 et suiv.




* Cet axe est le passage des rayons qui partent du milieu des objets et qui tombant à angle droit sur la surface du cristallin, pénètrent les différentes humeurs de l'œil, sans y subir de réfraction.

56 v°

directions. ~~Choisis~~ Prenons pour exemple le point du milieu d'un objet: une petite partie de ses rayons pénétrant par la pupille dans l'intérieur de l'œil, en formant un cône; le rayon du milieu de ce cône (* axe optique) lumineux traverse l'œil sans dévier de sa direction * et va marquer sur la rétine le point qui doit représenter ~~le milieu~~ ~~centre~~ milieu de l'objet; les autres rayons qui l'environnent sont réfractés mais de manière qu'ils se réunissent tous au même point. Si ce point du milieu de l'objet est coloré en bleu, le point qui le représente sur la rétine ne recevra que de la lumière bleue, et sera lui-même coloré ainsi; ce sera donc une image de ce point. La même chose a lieu pour tous les rayons qui viennent d'un point quelconque de l'objet. En conduisant de chaque point lumineux, une ligne droite à peu près par le milieu du cristallin, on peut trouver la place où ce point est représenté sur la rétine. de cette manière, il doit se produire dans l'œil une petite image renversée de l'objet.

Mais si les images des objets se peignent au fond de l'œil, dans une situation renversée, comment se fait-il que nous les voyons droits? * (* M. Haüy – Physique.) « Des savans célèbres ont dit que chacun voyait „ naturellement les objets dans cette situation renversée; mais il „ sera aisé de sentir combien cette conséquence est peu fondée, si „ l'on considère que nous voyons notre propre corps, qui a son image „ renversée sur la rétine, comme celle des autres objets, ensorte que „ le seul sentiment que nous avons de notre position, détermine la „ sensation qui nous fait voir tous les objets droits.

„ De même, quoique chacun des objets situés devant nos yeux „ ait son image dans l'un et l'autre de ces organes, cependant nous „ ne voyons pas les objets doubles, parce qu'ayant reconnu, à l'aide „ du toucher, que tel objet était simple, en même temps que nous „ dirigeons vers lui les deux axes optiques, et que ses deux images se „ peignaient sur des parties correspondantes des rétines, nous avons lié „ l'idée de l'unité de l'objet avec le sentiment des mêmes impres- „ sions, et nous nous sommes accoutumés à identifier deux

" l'un et l'autre qui se trouvent pour ainsi dire à l'unisson l'une de
" l'autre. Mais si les axes optiques ne concourent plus vers un même
" point, comme lorsque nous pressons légèrement un œil de côté, avec
" la main, l'objet paraît double, et il est évident qu'alors les
" deux images ne tombent plus sur des parties correspondantes des
" rétines. ".

Des Couleurs CCC. Considérées dans les corps.

Le soleil, la flamme et tous les corps embrâsés répandent de la lumière autour d'eux. On dit que tels corps sont lumineux par eux-mêmes: d'autres corps rendent l'effet qu'ils ont reçu des premiers, et l'on dit de ceux-ci qu'ils sont éclairés. Les effets de la lumière pénètrent à travers tous les gaz, la plupart des liquides, particulièrement l'eau, et beaucoup de corps solides, parmi lesquels on doit surtout distinguer le verre. De semblables corps prennent le nom de transparens; d'autres retiennent la lumière et s'appellent corps opaques.

Lorsque la lumière tombe sur un corps opaque, le corps devient éclairé, c. à. d. que tous ses points deviennent lumineux, parce qu'il réfléchit la lumière qu'il reçoit, vers tous les points où l'on peut mener une ligne droite à travers le milieu transparent.

On conçoit qu'il résulte toujours de cette dispersion de lumière un affaiblissement considérable, puisque chaque rayon est pour ainsi dire subdivisé en un nombre infini de rayons. Aussi l'impression de cette lumière dispersée est-elle moins forte, sans comparaison, que la lumière éblouissante des corps lumineux par eux-mêmes.

Mais indépendamment de cette dispersion, la lumière se trouve encore affaiblie par une autre cause. Il arrive presque toujours des changemens remarquables dans la lumière par le contact des corps. Il y a des corps qui renvoient toute ou presque toute la lumière qu'ils reçoivent. Ceux-ci paraissent parfaitement blancs. D'autres n'en renvoient que peu, ou même point du tout!

57r Ce sont les corps qui paraissent noirs. Dans tous les autres, la lumière subit un changement particulier qu'on peut considérer comme une modification chimique de la matière lumineuse. La lumière dispersée fait sur l'œil une impression toute différente de celle de la lum. primitive, nous nommons cette impression couleur. La lumière primitive est affaiblie toujours lorsqu'elle est ainsi modifiée. Cet effet est moins considérable pour les coul. vives et claires que pour les couleurs obscures. Or, remarquons ici que la couleur n'appartient pas aux corps, mais que c'est la lum. réfléchie qui est elle-même bleue, verte, rouge etc. puisque les impressions des diverses couleurs ne peuvent être apportées dans l'œil qu'au moyen de cette lumière.

(Les couleurs considérées dans la lumière et la cause des impressions variées que produisent sur nos yeux ce que nous appelons le rouge, le jaune, le vert &c. consistent dans les différentes qualités inhérentes aux rayons et indiquées par les divers degrés de réfrangibilité dont ils sont susceptibles.) couleurs prismatiques violet, indigo, bleu, vert, jaune, orangé, rouge.

La diversité des couleurs dans les corps dont elles accompagnent les images, provient en général de la disposition particulière de chaque corps pour réfléchir la lumière, comme nous l'avons dit plus haut —

Un grand nombre de corps sont propres en même temps à la réflexion de plusieurs espèces de rayons, et par une suite nécessaire, présentent des couleurs mixtes. Il peut même arriver que de deux corps qui avaient, par exemple, la couleur verte, l'un réfléchisse le vert pur de la lumière, et l'autre le mélange du jaune et du bleu d'où résultera la même couleur. Le triage, qui varie à l'infini, donne lieu aux différentes espèces de rayons de se réunir de toutes les manières et dans toutes les proportions; et delà cette diversité inépuisable de nuances que la nature a répandues, comme en se jouant, sur la surface des différens corps.

Que nous pouvons avoir en même temps conscience de plusieurs impressions différentes ___ . Causes diverses qui peuvent rendre une sensation dominante. —

L'expérience atteste à chaque instant que nous pouvons avoir en même temps conscience de plusieurs impressions différentes : il suffit de réfléchir un moment ~~sur soi~~ même pour apercevoir que notre âme peut être modifiée de mille manières diverses et avoir conscience de toutes les modifications. Jetons les yeux sur une campagne ; quelle immense variété d'objets vient frapper à la fois notre organe, quelle foule d'impressions affectent en même temps notre âme par chacun de nos sens ! mais si parmi toutes ces sensations, il n'en est aucune qui prédomine et qui ~~nous affecte~~ se fasse sentir avec plus de vivacité que les autres, ~~L~~ elles glisse~~ront~~ toutes pour ainsi dire sur la surface de notre âme, sans y laisser aucune trace de leur passage et il n'en résultera aucun effet, aucune connaissance qui reste dans l'âme ; elles seront toutes comme non avenues. Il faut donc qu'une de ces sensations s'élève par dessus toutes les autres et vienne s'emparer de notre capacité de sentir, ce qui peut arriver de plusieurs manières : d'abord par une commotion plus forte dans l'organe qui produit par conséquent une impression plus forte dans l'âme, ~~et impression qui~~ et ~~diminue~~ cause un affaiblissement général dans toutes les autres sensations ; cette cause est la plus fréquente ; ensuite, pour qu'une sensation devienne dominante dans l'âme et s'y fasse sentir toute seule, il suffit que les autres perdent de leur force ; une plus grande perfection dans l'organe peut aussi produire cet effet ; enfin des besoins, des passions, des affections peuvent se mêler à un sentiment et lui donner ainsi une énergie étonnante ; on voit que l'affaiblissement des sensations est tour à tour cause et effet du sentiment dominant. Mais si ~~ces seules~~ causes ~~extérieures~~ ~~et~~ pouvaient seules produire en nous une sensation dominante, nous serions pour ainsi dire, soumis à la puissance des objets extérieurs et réduits à l'état d'êtres purement passifs.

58v

59 r

60r

Quest. Le sens de l'odorat, considéré en lui-même, est-il propre à faire naître en nous l'idée de quelque chose d'extérieur?
— Double signification du mot odeur, qui désigne tout-à-la fois une affection de l'âme et une qualité des corps qui lui correspond.

12 Janvier 1813. 61r

Quest. Du Goût. Description des moyens par lesquelles s'opèrent les sensations appelées Saveurs. — Que le Sens ainsi que celui de l'odorat contribue peu à enrichir l'Intelligence. — Quel est le but ou la fin que remplissent évidemment les deux Sens? — le Goût est-il plus propre que l'odorat à nous conduire à l'existence des objets extérieurs? — Ambiguité du mot Saveur.

---

Organes extérieurs — moyens fabriqués par la nature pour recevoir les impressions des objets extérieurs qui occasionnent en nous des sensations de certaines espèces.

Goût. Cette faculté particulière ~~par laquelle~~ en vertu de laquelle l'être sensible éprouve une certaine espèce de sensation, appelée Saveur, correspondant aux impressions qui se font dans un organe particulier qui en est le siège.

Descript. des moy. Presque toutes les substances solides ou liquides ont des saveurs — les fluides, les substances qui sont dans l'état gazeux n'ont pas la propriété d'exciter des saveurs, parceque leurs molécules sont d'une ténuité si grande qu'elles n'agissent presque point sur les fibres nerveuses de la langue et de la bouche. Les substances sapides agissent sur l'organe du goût à peu près de la même manière que les subst. odorif. agissent sur l'odorat, à cela près que les premières veulent être appliquées sur l'organe tous les corps sap. se fondent, se dissolvent par la salive — ainsi fondus leurs molécules s'introduisent dans les pores de la langue et affectent de diverses manières les fibres nerveuses — Les sens. de saveurs, comme celles d'odeurs, sont susceptibles d'une variété infinie — on n'a pu exprimer par des termes génér. qu'une vingtaine d'espèces de saveurs, comme aigres, doux, salés &c.

Que ce sens &c. évidents.

Quel est le but — &c. ont la propriété de nous faire distinguer

61v aliments salutaires des alimens nuisibles — s'appliquant particulièrement aux besoins de la vie animale et à la conservation de l'individu — une particularité dans la manière dont le créateur a placé l'organe du goût et celui de l'odorat — l'un garde l'entrée du canal alimentaire, l'autre, les conduits de la respiration, et ils font un examen singulier de ce qui passe dans l'estomac — les brutes n'ont point d'autre moyen pour distinguer leur nourriture — l'homme dans l'état de pure nature, l'homme sauvage n'a point non plus d'autre moyen. ils sont gâtés chez nous par l'incontinence — ils perdent donc cette propriété chez les hommes civilisés parce qu'ils prennent d'autres soins qui les dirigent mais d'autres avantages compensent chez nous cette perte.

Le Goût est-il plus propre de . dans l'état actuel, chez nous le percept. l'une de pression du corps est — plus — la sensation d'un goût particulier, d'une saveur particulière — mais la sensation ne presse point l'organe — les deux phénomènes sont très distincts, nous pouvons avoir des saveurs sans qu'il y ait pression — expérience décisive — rapportée dans Smith — si l'on pose sur l'extrém. de la langue une feuille d'étain . . .

Ambiguité du mot saveur — de même que pour le mot odeur. sensation et qualités des corps qui les occasionnent — effet et cause.

2, Sens de l'ouïe. —

de l'ouïe: des moyens par lesquels sont produites les Sensations de l'ouïe. Variété des Sons: que les sons par eux-mêmes ne sont pas propres à faire naître l'idée de quelquechose d'extérieur — Que le Sens, par l'institution des Signes vocaux, est devenu l'un des plus essentiels pour l'acquisition des connaissances. Double Signification du mot Son.

---

explic. du mot Sensible. il se dit de l'être sentant, de l'ame, et des corps à l'occasion desquels nous Sentons — corps sensibles —

des moyens de. — propriété remarq. ce sons nous procure une sensat. venant d'objets très éloignés de nous — il faut donc un milieu pour la communication du mouvement — les corps sonores sont principalement ceux qui sont élastiques — d'autres corps font du bruit — mouvement de vibration des corps élastiques — plus les corps sont élastiq. plus ils vibrent et plus ils sont sonores; mais cet état du corps par lui-même ne peut rien sur moi, il faut un milieu, le milieu est l'air — les mouvemens du corps S. produisent une pulsation dans l'air — une espèce de mouvement ondulatoire semblable aux ondulations de l'eau lorsqu'on y jette un corps quelconque — ondulations qui sont toutes excentriques, ont le même centre — les mouv. ond. de l'air viennent agir sur l'air renfermé dans l'entonnoir, ou canal de l'oreille — de là le mouv. vient à la membrane du Tympan du Tympan aux nerfs auditifs. Expériences par la machine Pneumatique qui prouvent que l'air est l'agent qui transmet le Son.

Var. des sons. variété infinie des sons — d'où vient-elle? de la forme, de la nature plus ou moins élast. du corps, du choc plus ou moins fort, de la lonti de l'oreille, de la plus ou moins

62 v grand écart. de l'air.

Différence entre bruit, son, ton. – bruit – l'effet que produit en nous un choc quelconque de corps très peu élastiques, ou nullement. aussi ce bruit est-il sourd – Son – ~~est~~ résulte de plus. ondulat. isochrones qui se succèdent de ce.

Cette variété est un dessein de la provid. pour nous faire distinguer l'immense variété des objets.

Quels sons par eux-mêmes &c – C'est l'usage simultané de nos autres sens qui nous fait porter les jugemens de la dist. de la form. de la nature de la place du corps sonore – le sens en lui-même ne nous apprend rien de tout cela.

Que ce sens &c – les hommes n'acquièrent des connaissances qu'autant qu'ils entrent en communication avec leurs semblables – et ce ne peut être que par le sens de l'ouïe – par la même que les sourds sont sourds, ils ne sont muets – ~~mais le~~.

Les hommes ont-ils pu inventer le langage? – j'ent. par le mot lang. toute espèce de signe dont les hommes font usage pour se communiq. leurs pensées – signe naturels et artif. – 1°. les modul. de la voix, les gestes – les traits du visage et de la physionomie – avec les 3 espèc. de s. on peut fort bien se communiquer ses pensées – les langages – le langage naturel n'a point été inventé par les hommes – il est dans leur constit. – langage artif. a pu être inventé par les homm. 2 espèces – oculaires et auriculaires – 1°. signes hiérogly. & des sourds et muets. 2°. les articulations de la voix – c'est le plus facile – mais en même temps la nature n'a pas voulu que nous perdissions l'usage du langage naturel – C'est le langage des passions, c'est le seul moyen d'entraîner les hommes. Le lang. artificiel par lui-même est une espèce de lang. algébrique. il ne faut pas séparer ces deux langages.

Double signif. du mot son – &.

6e lect. 1re partie de l'Essai sur l'origine des C. H.
Chapitre De oculo, Dioptrique de Descartes.

Suite des 2.

Remarques particulières sur les ~~trois~~ classes de sensations que nous venons d'examiner. 1° Elles ne sont point des qualités des substances extérieures, et nous ne les concevons point comme telles, quoique dans nos expressions relatives à cet objet, il y ait souvent de l'ambiguité et de la confusion. 2° Elles n'ont aucune des qualités que nous considérons comme inséparables des substances solides, extérieures, indépendantes, elles n'ont point d'étendue, de figure, elles ne sont pas susceptibles de mouvement, elles ne sont pas divisibles.

On peut ajouter à ces 3 classes de sensat. la chaleur et les couleurs dont nous n'avons pas encore traité.

2. De la Vue. Excellence et dignité de ce sens. Structure merveilleuse de l'oeil. Description abrégée du phénomène de la vision — variété des couleurs — la couleur, quoiqu'elle nous paraisse inhérente aux corps comme l'étendue, n'est qu'une sensation de l'ame, comme les sons et les odeurs.

Prisme = rouge, orangé, jaune, vert, bleu, indigo, violet.

63 v

avec les seuls sens de l'od. de l'ouie et du gout nous ne pouvons arriv. à la connaiss. des objets extérieurs. La ouie n'est pas plus capable que les 3 autres sens de nous donner les conn. aiss. d'étendue, d'impénétrabilité &c.

La vue à la rigueur ne pourrait donner la notion de l'étendue dans les trois dimensions — les rayons lum. nous arrivent à travers l'air, comme les sons nous arriv. par l'air — les particules odorantes nous arrivent ~~en ligne droite~~, de partout les sons ~~en ligne~~ ~~les ondul. de l'air~~ les sons de même. Les rayons lumineux s'étendent en ligne droite en tout sens — ils frappent la rétine comme les ondulat. de l'air frappent l'ouie. donc . . . . . .
il ne pourrait au plus nous donner la connaiss. que des deux dimensions ...
avant de traiter cette question, parlons du toucher.

<u>du Toucher.</u> faire de l'étendue une ~~qualité~~ sensat. de l'ame, c'est aller à l'idéalisme — quelque chose distinct de la sensation; cette notion ne peut nous être donnée par la sensation — elle nous est donc suggérée par d'autres moyens.

<u>Toucher</u> = cette propriété commune à toutes les p. de notre corps, de recevoir l'impression des objets extérieurs — mais. toucher passif, toucher actif. pour le touch. actif, il faut mouvement; nous prévenons l'action des corps sur nous = traitons d'abord du toucher passif. sensat. de chaleur absolument de la même nature que les odeurs, les saveurs, les coul. les sons — grande variété dans les sensat. de chaleur. — cette sensation n'appartient à l'ame, et n'a d'existence qu'au moment où elle est sentie — qualité inconnue des corps l'occasionne — odeurs, saveurs, sons, couleur, chaleur = et f. [illegible] in conn. assoc. de sensations connues — Il faut nécessairement admettre dans l'entend. un autre fait que la sensation, pour les notions premières, l'étendue, l'impénétrabilité, la mobilité, la figure.

Suite des Q.

1. La vue donne-t-elle pas elle-même la notion d'extériorité, ou, en d'autres termes, l'oeil voit-il naturellement un espace hors de lui. — 2. que le sens de la vue paraît capable de distinguer par lui-même et sans le secours du tact l'étendue et la figure visibles. — 3. opinions diverses des philosophes à ce sujet. — 4. Que le sens de la vue, si toutefois il est propre à donner la perception de l'existence extérieure des corps, ce qui n'est pas vraisemblable, n'est pas cependant indispensable pour acquérir cette connaissance — 5. quels sont les objets de la vue. —

—— Du Toucher. ——

1. Mécanisme de ce sens. 2. du toucher passif — qu'il ne nous instruit point de l'existence des objets extérieurs. — 3. Du toucher combiné avec la faculté de se mouvoir. 4. quelle est dans ce cas, celle de nos sensations tactiles qui nous porte particulièrement à juger qu'il y a quelque chose hors de nous, et comment passons-nous de cette sensation à la notion d'extériorité, à la connaissance des corps. 5. Quelles sont les qualités des corps que le tact nous fait connaître. — 6. Ce qu'on entend par qualités 1res et qualités 2des des corps, — Sur quoi est fondée cette distinction. ——

1) dans l'état actuel nous plaçons les objets à leur distance propre, nous les voyons à cette distance, nous les voyons hors de nous — mais il en est tout autrement dans les commencemens, et nous voy. par le mécan. de la vision que l'oeil ne perçoit rien hors de lui, il voit la lumière et les couleurs dans lui-même. de plus, cela est démontré par des expériences positives. Exp. de Cheselden. l'aveugle voit les couleurs sur son oeil, et les y jugeait. — cependant il y a des objections. — les petits poulets à peine éclos, les per. de la perdrix, de l'oie à peine éclos, les petits poulets suivent la mère dans la camp. et cherchent de petits grains, sur lesquels ils se dirigent fort bien — ils n'ont point tâtonné un mur — cette perception chez eux est instinctive — est-ce de même chez l'homme? mais s'il peut acquérir cette connaiss. il a le temps de

64v°

l'aveugle, pourquoi l'aurait-il par instinct?

2.) pour cette 2e q. il faut en revenir encore au mécanisme de la vision. la figure visible est peinte sur la rétine — les rayons forment une image figurée sur la rétine — de même, il doit voir les objets étendus. — il doit voir les couleurs les unes hors des autres — les sensat. de couleur auront l'étendue visible. — mais l'œil sera-t-il en état de discerner les couleurs, seul et abandonné à lui-même? il les verra, s'il ne les discernera pas, il ne les regardera pas, au premier moment — il lui faut de l'exercice et cet exercice ne peut venir que de l'expérience. — au reste, il y a là-dessus peu de notions cert.

3.) Condill. 1re éd. du tr. des sensat. dit que la statue ne discernera jamais rien avec le seul sens de la vue — dans la 2e éd. elle pourra discerner dans la suite. — les autres philosoph. soutiennent qu'on ou l'œil on aurait tout d'abord la not. d'ét. et fig. desc. malebr. Smith — Reid. Dugald Stewart — etc — je crois que la 1re opin. de Condillac est la meilleure — qu'on aura une idée assez vague, assez indéterminée d'étendue et de figure après avoir exercé le sens de la vue.

4.) — facile de résoudre cette quest.

5.) 1o. la couleur — mais il est des modif. que nous en jugeons unies dans l'état actuel, — étendue, figure, divisibilité, mobilité colorées — les 4 qual. en quelque sorte des modif. de la couleur — c'est sous cet aspect qu'elle se présente maintenant à nous — cependant tout cela n'a rien de commun avec l'étendue et la figure tangibles, avec la solidité.

## Du Toucher.

1.) les obj. extér. agissent sur la peau et il se transmet à l'âme une sensation — les sensat. sont très variées et le toucher est répandu dans tout le corps — mais la main est l'organe principal du toucher.

2) le toucher passif — lorsque nous sommes immobiles et que les objets se pressent contre le corps. — incapable par lui de nous donner la notion d'extériorité et d'étendue.

3) quand nous nous sommes mus par un acte de notre volonté, nous commençons à soupçonner une cause de nos sensations de couleur, odeur,

qui n'est pas nous — puisque nous nous donnons les sensat de mouvement nous-mêmes et que les autres nous arrivent malgré nous et à l'instant où nous y pensons le moins. — Toucher actif, Tact.

4.) Sensation de résistance nous fait seule connaître le monde extérieur. son caractère part. est de désigner par elle-même quelquechose d'extérieur et d'indépend. de nous — la qualit. qui fait prod. en nous la sensat. de résistance est la Solidité. la chose qui posède cette qualité est le corps ou la substance solide — les corps sont des êtres indépendans qui nous sont connus par la sensation de résistance, sensat. qui est comme un signe qui nous donne la not. de la solidité. — la solidité est une qualité absolue; un corps n'est pas plus ou moins solide. — Etendue, continuité de parties solides; nous acquérons la notion d'Etendue; (l'étend. est la continuité de parties contigues solides) à l'occasion de la sensat. de résistance; en touchant des corps solides — j'étends ma main en tout droit sur un corps solide j'acquiers la not. d'étendue — puis arrivé aux extrémités de l'objet, j'acquiers la notion de formes, de figures tangible — c'est la 3^e q. que nous conn. dans les substances extérieures — dans l'idée d'étend. et de forme on trouve une autre idée, la divisibilité — la propriété qu'ont les corps de se diviser en plusieurs parties — solidité, étendue, figure tang. ou forme, divisibilité — tout corps qui a ces 4 qual. est capable de mouvement et de repos — se mouvoir c'est changer de situat. relativem. aux corps qui l'entourent — c'est la mobilité, qualité inséparable des corps — les 5 qualités sont les qualités premières — c. a. d. inséparables des corps — Elles constituent pour nous l'essence des corps.

Comment nous acquérons l'idée de notre propre corps? je sens les parties de mon corps extérieures les unes aux autres, et je me sens néanmoins dans chacune — c'est l'idée de mon propre corps, dans toutes les parties duquel je me sens — au lieu que je connais les corps comme indépendants de moi-même.

2 autres q. qui résident dans les corps — et dont nous n'avons pas d'idées absolues — dureté et mollesse — la force plus ou moins grande avec laquelle les corps résistent à toute espèce de changement de forme — cette force dépend de la plus ou moins grande cohésion des molécules qui constituent le corps.

65 v°

Corps qui se laissent traverser avec beaucoup de facilité, fluides.
on les appelle ainsi par opposition aux corps dont les parties sont fortement
liées et qu'on appelle en physique, corps solides.

6). on a beaucoup disputé sur les qual. des corps — c'est de
leur division que dépend l'existence des corps
couleur, son, saveur, odeur, chaleur, froid — qualités secondaires —
solidité, étendue, figure, divisibilité, mobilité — q. premières.
dureté et mollesse pourraient se ranger parmi les q. p. mais nous n'en
avons pas une idée absolue.

Démocrite, épicure et autres ph. avec les ont fort bien distinguées
Aristote n'a point admis cette distinct. suivant lui toutes les qual.
des corps étaient des modif. des corps — les modes étaient imprimés dans
l'esp. d'une manière intellectuelle, comme le cachet imprime sa
figure sur la cire sans y laisser rien de sa matière — ce sont
les espèces expres. et impr. de l'école —

Descartes et Mallebranche ont établi la distinction entre les
q. des corps avec beaucoup de force ainsi que Locke — et ils
ont fait des qual. 2des des pures sensat. et des q. 1res des modèles de nos sensations, expression qui n'est pas très claire —
ils ont cru que les sensat. du toucher étaient des modèles, des
images des qual. 1res des corps, tandis qu'elles ne leur ressemblent
en rien et ne font que nous attester l'existence de ces qual. 1res

Les q. 2des ne nous sont connues que par des sensations —
pas ainsi des q. 1res — elles ne ressembl. en rien aux sensat.
du toucher qui ne font que les attester, que les signifier, qui n'en
sont que des signes. q. p. inséparables des corps, au lieu que
les autres en sont inséparables

Reid Ent. hum. — 2. chap. de Locke à lire — Liv. 2 —

2. L'Esprit est-il actif ou passif à l'égard de ses
sensations?

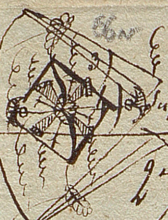
« un dieu rétif ou passif suivant que la cause de l'effet produit est en lui ou hors de lui. » Condill. Tr. des Sens. t. 4. v.

V. Thiere sur les fac. de l'âme par Sallandrouze — p. 18.

2. [1] Analyse faite par les sens : quelle espèce de connaissances en résulte ? — [2] Des erreurs des sens. — Est-il vrai que les sens nous trompent ? — [3] La condition de l'homme deviendrait-elle meilleure si Dieu, en laissant toutes choses dans le même état, augmentait la force et l'étendue de ses sens. — [4] Que la finesse de nos sens est en proportion avec la nature de nos besoins. — Sagesse de la Providence qui ici, comme en toutes choses, a accomodé les moyens à la fin.

1.) abstractions des sens qui décomposent les objets extérieurs et nous font connaître leurs modifications, les qualités relatives des corps — — Plus nos sens sont parfaits, plus nos sensations sont vives et plus nos idées sont nettes, claires et précises — influence de l'organisation des sens.

2.) 2e ch. de l'art de penser de Condillac.
les erreurs ne sont qu'apparentes, elles n'appartiennent point à la sensation : cette erreur appart. au jugement qui accompagne la sensation — ~~jugement tout naturel, tout~~ autre jugement tout naturel, fruit d'habitude par lequel nous rapport. la sensat. aux différentes parties de notre corps. Ce jugem. n'entraîne guère d'erreurs import. — autre jugem. qui nous fait rapport. nos sensat. à des objets extérieurs qui les occasionnent — saveurs od. couleurs — autres erreurs plus fréquentes — erreurs de la vue — attribuées bien mal-à-propos aux sens — elle est dans le jugement trop précipité que nous portons à la suite de l'impression des obj. ext.



Sujet de très beaux discours — ( Malebranche — sur les Sens.)

2e part. Du système intellectuel de l'homme.

Q. 1.) Nature et origine des idées. — 2.) Caractères Généraux qui distinguent celles-ci des sensations. — 3.) Travail de l'esprit dans la formation de ses Premières idées. —

opin. des Philosoph. sur l'origine des idées.

1. aristot. nihil est in intellect. .... cette op. se divise en deux.
Democr. Epicure — 2. Locke et Condillac.

Pythag. 2. Platon. archétyp.

Sunt in nobis semina eorum quae discimus, ideae nempe et quae inde nascuntur aeternae veritates; nec mirum, cum ens, unum, substantiam ~~et si~~ actionem et similia inveniamus in nobis, ~~semina~~ et nostri conscii sumus, ideas eorum nobis inesse; longe ergo praeferendae sunt Platonis notitiae innatae, quas reminiscentiae nomine velavit, Tabulae rasae Aristotelis et Lockii aliorumque

Rei recentiorum. Leibnitzius ad amicum Gottleb anscium.

opin. sur l'act. récipr. des 2 substances.

67

1. l'ame est comme une araignée placée au centre de sa toile — et elle agit par sa pr. force sur le corps — cette act. récipr. ne répugne point à sa nature. Syst. dével. par Euler, lettr. à une pr. d'allem. (Influx physique.)

on a fait des objett. à ce systême — on y a opposé le vers de Lucrèce,

Tangere enim aut tangi nisi corpus nulla potest res.

2. Syst. du médiateur plastique de Cudworth Systema intellectuale. — absurde —

3. Syst. de Descartes. Embelli par Malebranche. action perpétuelle de Dieu sur le monde, du créateur sur les créatures — les causes secondes ne sont que des condit. et des occas. — Syst. des causes occas.

4. Leibnitz. harmonie préétablie —

Leibn. trouva le Syst. des C. oc. indigne de la toute-puissance de Dieu — il inventa l'autre S. l'h. préét.

5. Sent. de Pascal qui détr. tous les Syst. Seul avis sage.

Kant a renouvelé ces discussions il y a 20 ou 30 ans. idées indép. des sensat. quoiqu'elles arrivent avec les sens. sont ou des formes pr. de la sens. ou des f. p. de l'ent. ou des f. p. de la raison pure.

Q. 670 Solution des problèmes suivans. 1) Peut-on assigner quelque notion ou idée antérieure aux sensations ? — 2) L'ame a-t-elle la faculté de former certaines idées indépendamment de toute sensation, comme le pense Descartes ? — 3) Quoiqu'il n'y ait point d'idées innées, y a-t-il des facultés et des penchans innés ? 4) Toute idée est-elle une image ?

Il n'y a cert. ni idées, ni sentimens dans l'ame antérieurement à toute impression des sens : mais il ne faut pas en conclure que toutes nos notions aient leur fondem. dans les sens : il ne faut pas en conclure que toutes nos idées puissent se résoudre en élémens qui ne sont que des sensations ; il y a assurément dans l'Esprit humain certaines idées, certaines notions qui n'ont point leur type dans la sensation, quoique l'esprit les forme et les acquière à la suite de certaines sensations & à leur occasion. Sall.

Sent. de Locke sur l'or. des idées.

Locke rapporte à la sensation toutes les idées que l'on suppose venues par les sens externes ; telles que nos idées de couleur, de son, de dureté, d'étendue, de mouvement ; en un mot, celles de toutes les qualités ou modes de la matière ; il rapporte à la réflexion les idées de nos propres opérations mentales, celles que nous tirons de la connaissance que nous avons de ce qui se passe en nous-mêmes ; p. ex. nos idées de mémoire, d'imagination, de volition, de plaisir, de douleur : ces deux sources nous fournissent selon lui toutes nos idées simples. La seule puissance que l'Esprit exerce sur elles, consiste en certaines opérations exécutées par voie de composition, d'abstraction, de généralisation... Parmi les métaphysic. fr. les plus récens, plusieurs croient qu'on peut les rapporter toutes à la seule sensation.....

Rei La différence entre la théorie de Locke et celle qui dérive toutes nos idées de la sensation seule, est moins réelle qu'apparente.

les sens analysent et après cette analyse des sens, l'esprit fait la synthèse et acquiert la connaissance des corps, en réunissant les qualités perçues par les divers sens.

1) la meilleure manière de prouver qu'il n'y a point d'idées innées et que toutes les idées ont leur origine dans la sensation, est de faire voir comment nous les avons acquises par les sensations ou à leur occasion.

Deux sent. bien dist. sur les idées innées — selon les Cartésiens, l'âme étant simple imm. et pens. elle fonde la pensée, l'essence de l'âme — de sorte qu'il est impossible qu'il y ait un instant où l'âme n'ait point pensé ainsi dès que l'âme est créée elle doit touj. penser. on leur obj. que l'âme même a près. ne pense pas toujours — Locke a réfuté l'op. des Cartésiens — ~~alors~~ ils répondent les idées étaient dans un état d'habitude, acquises, avant d'avoir été éveillées — et avait leur sentiment — mais que sont des idées qui ne sont point perçues? les idées innées des Cartés. sont des id. données à l'âme dès l'instant qu'elle est créée et qui ne sont point d'abord perçues — surtout une idée innée selon eux était l'idée de Dieu. — Les sect. de Locke ont dit que penser ne fait point l'essence de l'âme — la pensée dans l'âme est comme le mouvement dans les corps — alors point de diffic. à supposer que l'âme a été peut être créée sans penser. avant toute impr. des sens l'âme était une table rase, absolum. sans aucune idée — comparaison faite et abandonnée — Gassendi, Locke, Dumarsais, d'Alembert ont rejeté surtout les idées innées — les arg. sur les qu. on fonde les id. innées — l'âme pense ne cesse toujours — dès qu'elle a été créée elle a dû penser, elle avait des idées — argum. fondé sur ce que la pensée est essentielle à l'âme vérité qui n'est point démontrée 2° ils ont dit que l'âme étant créée à l'image de Dieu, on la réduit à une bassesse, à un esclavage honteux;

3° l'âme a un penchant invincible à rechercher son bien être — ce n'est point prouver des idées innées — c'est un penchant pour le bonheur qui n'avait point de force avant les impr. des sens —

4° l'âme a l'idée de Dieu — telle est l'op. de Descartes. on prouve ainsi — l'enfant recherche sans cesse un nouvel état, insatiable de chose finie et les faut donc quelque chose d'infini — dont le prob. inné du bonheur veut quelque chose d'infini — idée

5° l'idée de la loi naturelle — qui a cru le plus de com — les idées sur lesquelles sont fondés les pr. de moralité sont innées — reçues d'un consent. unanime — donc innées — ainsi fides servanda est — suum unicuique reddendum est. cet argum. est bien faible — ces pr. sont univ. adoptés, il ne s'ensuit

68

parce que ce seroient des vérités innées — mais il y a une foule de vérités semblables qui cependant ne sont point innées. Ensuite ces princip. supposent les idées des sujets — il ne s'ensuit pas. ... ces vérités tiennent à des rapports extrêmement simples que les hommes saisissent sur le champ — les opérat. tiennent aux besoins des hommes et sont liées. Ils les saisissent les rapports (toute vérité est un rapport) ils disent qu'il faut des occas. pour que les pr. se produisent. alors leur système est inutile = et aucun fait d'ailleurs que le sceptique avait été auparavant qu'il ait acquis les idées les pr. généraux — certainement un enfant répugne aux maximes de morale = et s'il faut pour les avoir l'entendement ... qu'est l'âme où les avoient pas, les idées innées sont absol. inutiles.

2) Descartes n'a pas m. dit qu'il y eut des idées innées dans le sens qu'on donne des idées données à l'âme au mom. de sa création — il disoit cela à une fac. que l'âme a d'acquérir des idées indép. des sensat. — mais on peut voir à Descartes ~~qu'~~ que l'esprit forme les idées à l'occ. à la suite des sens. mais qu'il ne les a ~~…~~ point formées sans elles.

page 93 — éd. de 1758.

3) Quest. fort intér. — Passage de Locke qui adm. des pr. de pratique innés (Liv. 1. ch. 3. sect. 3. Ess. phil. sur l'Entend. hum.) il faut s'ent. ici sur le mot innés — le lang. des Lockistes qui font de l'âme un magas. qui se remplit des idées qui viennent des sens est très faux, et très mauvais — ils font l'esp. passif dans la form. de ses idées — L'abbé de Prades commence ainsi sa thèse de 1752. — affirmation: tanquam rami ex trunco omnes ejus cogitationes pullulant: très mauvais langage — nos idées ne nous viennent point par les sens — elles ne sont point la sensat. transformée. l'âme a des facultés intell. et morales qui attend. les matériaux des sens pour tirer les idées de leur propre fond. Ces fac. ne se dév. que par les sensat. et à l'occasion des sensations. De même de certains penchans nat. à l'homme — nous parlons de l'amour de soi ~~…~~ que ne peut donner la sensation — ainsi que d'autres penchans innés etc.

4) C'est demander si l'étendue et la figure entrent dans toutes nos idées. — il y a des idées images ou celles que nous donnent

Rei mant. la vue et le toucher.

Voy. Philosoph. Lat. Philos. de Lyon — métaphysique — de idearum origine.

Quest. 1) Théorie des opérations de l'ame. — 2) objet que l'on se propose dans le travail. 3) d'où vient que l'esprit éprouve quelque peine à se replier sur lui-même 4) difficulté inévitable résultant du langage figuré que l'on est forcé d'employer. — 5) Qu'il n'y a à proprement parler qu'une seule faculté de l'ame qui subit des modifications différentes selon les objets auxquels elle s'applique. —

1) quelles sont les man. d'ag. de l'espr. hum. quelles sont les puissances qu'il exerce sur les matér. fournis par les sens — quelles sont ses facult. termes équivalens —
il faut d'abord étud. notre esprit en lui-même et voir de quelle manière il agit dans l'acquisition de ses connaissances.

5) toutes les op. toutes les fonct. de l'espr. se ramènent à quelque chose d'unique et de radic. à propr. parler qu'une seule puissance, une seule activ. de l'ame, son activité — la tention de l'esprit, fond commun à toutes les op. mentales — quelle est cet actio. en elle-même, c'est demander ce que nous ne pouvons savoir, ce qu'est la nature de l'ame — il est déjà difficile de suivre les div. op. de l'esprit — d'évaluer leur force, de les reconnaître distinctement —

3) nous som. tellem. occup. aux phénom. matér. que ce n'est qu'avec beaucoup de peine que l'espr. se replie sur lui-même — il ne faut pas s'y prendre seulem. pour étudier l'esprit humain que pour cet. les obj. extérie.

2) étudier et décrire les procédés de l'esprit humain lorsqu'il acquiert quelque connaiss.

4) diff. qui vient 1° du langage figuré — attention, pensée, réflexion. les mots appliq. aux actes de l'esprit sont une manière d'expliquer des conjec. sensibles des phén. qui ne le sont nullem. — 2° multitude des mots par lesquels on exprime des op. qui ne sont que des nuances des op. prim. de l'esp. ainsi — abstract. analyse, attention, contemplation, comparaison, conception, conscience, désir, discernement, Entendement, jugement, Idée, Imagination, Intelligence, Liberté, mémoire, pensée, perception, raison, raisonnement, réflexion, Réminiscence, sensation, volition, volonté. on pense bien qu'il n'y a pas aut. de facultés de l'ame.

Rép. à la quest. 2) — Nous avons dit que les impressions sensibles excitant l'activité de l'ame servent à développer les forces de l'esprit, et que celui-ci acquiert toutes ses connaissances par le travail qu'il exécute sur les matériaux des sens. Nous savons aussi que c'est du bon ou du mauvais emploi de ses forces, de la direction plus ou moins régulière

qu'elles suivent dans leur développement, que résultent les notions
vraies ou fausses. Avant de vous montrer quelle est la marche que
l'esprit suit dans la formation de ses idées générales et abstraites, et
par quel procédé il passe de ses perceptions sensibles aux notions les
plus éloignées des sens, il importe d'étudier notre esprit en lui-même,
c. à. d. de connaître de quelle manière il agit, et sous quelles formes
cette action s'offre à notre recherche. Quelles sont les manières d'agir
de l'esprit humain, quels sont les aspects sous lesquels il se montre lorsqu'il
déploie son activité, quelles sont ses opérations, quelles sont les puissances
qu'il exerce sur les matériaux des sens, quelles sont ses facultés, voilà
en termes équivalens le sujet que nous avons à examiner.

Tous les procédés, toutes les directions de l'esprit se ramènent à quelque
chose d'unique et de radical. Il n'y a, à proprement parler qu'une
seule faculté ou puissance de l'âme, c'est son activité. Le fond commun
de toutes les opérat. mentales, c'est l'attention de l'esprit vers l'objet
qui l'occupe. Qu'est-ce que cette tention de l'esprit, cette direction
de la force pensante, en un mot, qu'est-ce que cette activité en
elle-même? C'est demander quelle est la nature de l'esprit hu-
main, c'est demander ce que nous ne pouvons pas savoir. Cet
être que nous appelons notre âme ne se manifeste à lui-même
que par ses effets: observer ces effets et leurs rapports, leur dépen-
dance, leur liaison; voilà tout ce qu'il nous est permis de
prétendre, et cela même n'est pas sans difficulté. (Suivre avec
une exactitude scrupuleuse les op. de l'esprit, observer leurs
rapports mutuels, mesurer la portée de nos facultés, en évaluer
la force, ce n'est pas une chose facile même pour les hommes
les plus accoutumés aux méditations philosophiques.)
(et c'est quelque chose d'absolt. impossible pour le commun des hommes.)
(Reid. Entend. hum.)

Lorsqu'on se propose d'observer les op. de son propre esprit, on
est d'abord fort embarrassé: pour examiner quelque chose,
il faut savoir où elle est. Nous sommes tellement accoutumés
à ne considérer que les choses sensibles et les phénomènes matériels,
que ce n'est qu'avec beaucoup de peine que l'esprit parvient
à se replier sur lui-même. (Gall.)

Lect. 2e partie de la Thèse de Sallandrouze.

— Pour prendre une idée des pr. des Cartésiens, lis. Tractat. de mente humanâ, aut. de La Forge, p. 37 sq. (Elzevir.) 1669.

~~Quest. lect.~~ 1) Si nous pouvons avoir en même temps conscience de plusieurs impressions différentes. 2) — Causes diverses qui peuvent rendre une sensation dominante. 3) — Qu'est-ce que l'attention, en quoi consiste-t-elle. — 4) Comment l'attention est-elle excitée, ou comment l'âme devient-elle attentive ? 5) L'attention n'est-elle que la sensation transformée comme le prétend Condillac. — 6) L'attention peut-elle se partager entre plusieurs sensations à la fois, soit par égale portion, soit même à des degrés différens, ou bien, se porte-t-elle successivement d'un objet à l'autre avec une rapidité telle que les intervalles de succession deviennent insensibles. 7) Difficulté de prononcer avec assurance sur cette question qui ne peut être décidée par aucune expérience directe. 8) De l'abstraction, ou faculté d'abstraire ; elle n'est qu'un cas particulier de l'attention. — 9) Quels sont les principaux effets de l'attention.

---

1) q. facile à résoudre — nous pouv. épr. successiv. ou à-la-fois plus. sentimens —
2) sentiment dominant — le plus. provenant d'une commot. plus forte dans l'organe — Causes — 1°. impr. beauc. plus. viv. 2°. suffit que les autres sentim. excepté un seul, perdent leur force. 3° plus gr. perfect. dans l'organe 4°. souvent des besoins, des passions, des affections se mêlant à un sentim. lui donnent une énergie étonnante — c'est qui a rapp. à la 2e cause l'affaibl. des sensat. — tour-à-tour cause et effet d'un sentim. dominant.
3) autre cause en nous, que l'âme gouverne à son gré — quelle est cette force, cette puissance — nous ne pouvons le savoir, de toutes les puissances qui se tr[ouvent] dans la nature, nous ne les connaissons que par leurs effets, c'est ce que nous appelons l'Attention.

~~à portion~~ — c'est ce que nous appelons l'Attention.

Consiste dans cet effort que fait l'esprit pour obtenir une percept. présente et pour exclure en quelque sorte les autres.

5) erreur de Condillac — plus. passages Logique — ch. 2 — pag. 61.
un objet est absent ou présent &c. Grammaire — Leç. prél.
l'attent. suppose donc deux choses. traité des sensat. à la première ... deux
... voilà ce que j'appelle attent. — ibid. p. 20.

70 il reconnait deux sortes d'attent. active et passive — — orig. des con. h. p. 24.
l'attent. de la part de l'ame selon lui, n'est qu'une sensat. exclusive et particul. que vous eprouvez — dans les tets. diverses elle est une sens. unique. vr. des con. etre attentif — c'est avoir l'ide de conscience d'une impression que les obj. font sur nous, que des autres. Il y a bien loin de cette sensation dominante à l'attention ou l'ame est active et nullement passive. Il ne faut pas en conclure que Condill. a nie l'activité de l'ame : j'en ai fait plus clairement expliqué là-dessus.

6) quest. fort import. et tres diff. à resoudre — 2 cas — ou que l'attent. est embr. unique, ou qu'elle se partage entre different objets. Condill. et un g. nombre de phil. pretendent que l'attention peut se partager, et on en a tire grande preuve de l'inégalité des esprits. d'autres pretend. que cela est impossible, et que l'attent. va success. d'un objet à l'autre, par ex. Dugald-Stewart — l'esper est touj. le même et le sent. peut nous tromper là-dessus — primitivement nous n'avons point vu, regardé les 4 cotés d'un triangle à la fois — mais maintenant cela est different. La premiere fois nous nous apercevons fort bien de ce travail — l'analogie nous porte à conclure que les actes de l'attent. sont successifs et non simultanes. mais cela souffre de grandes diffic. pour l'acte de la Comparaison. Comment l'ame pourra-t-elle apercevoir le rapport entre deux objets —

7) quest. presq' impossible à resoudre. Ensuite si nous n'avons qu'une idée à la fois comment pouvons nous avoir l'idée des nombres et toutes nos idées relatives, l'idée du passe —

8) l'attent. est genre ; l'abstract. est espece — l'abstraction ne peut se partager — diffic. remarquable —

9) 2 effets bien remarquables — 1° en lorsque notre att. est fixée sur une percept. actuelle, toutes les autres impressions sont nulles pour nous. 2e bien plus remarq. si une impress. est longtemp. rem. par l'att. il reste un vestige une trace de cette impression dans l'ame — c'est la memoire —

Re Ce rapport entre l'att. et la memoire a été souvent remarqué

Voy. Locke, l. 1. ch. 10. Quintilien — Helvétius &c.

4) au comm. de notre ex. aussitot que nos objets agiss.

sur nos organes, il en résulte des sensat. mais faibles, vagues et confuses — si l'être sent n'avait que des impr. égales en force il n'y aurait pas d'attent. de même s'il éprouvait des impr. différentes, mais qui se succèd. avec une grande rapidité, il en serait de même. mais il en est tout autrement. les sensat. sont souv. répétées, ensuite les unes sont agréables, les autres désagréables — dans le principe, l'attention n'est pas libre — jusque nous sommes trop affectés par les impress. des obj. extérieurs. ce n'est qu'avec le temps et l'exercice que l'attent. se porte librement sur les sensat. agréab. et qu'elle est dans le plein exercice?

les mots désignent à la fois l'effet et la cause — abstract. signifie une idée abstraite et la puissance, la faculté de l'âme qui abstrait.

l'abstraction est le fondement de toutes nos classifications.

suite des Q. 1) De la mémoire en général ou de la propriété qu'a l'esprit de retenir et de rappeler ses idées. 2) Importance de cette faculté. 3) Quelles sont les causes qui opèrent le souvenir. 4) Nécessité de distinguer plusieurs phénomènes qu'on désigne dans le langage ordinaire par le nom de mémoire. 5)
1°. de la réminiscence et de ses causes physiques 2°. de la mémoire proprement dite: du rappel fortuit et du rappel volontaire. moyens d'accroître la mémoire. 3°. de la conception. caractères qui différencient la conception de la mémoire. D'où vient que nous concevons les objets de certains sens avec plus de facilité que d'autres. 4°. de l'imagination: en quoi elle consiste: qu'elle est confondue mal à propos avec la mémoire et la conception. objections contre la doctrine communément reçue qui établit que la conception ou simple appréhension n'est point accompagnée de la persuasion que son obj. a une existence réelle.

71v

Q. 1) De la Comparaison: en quoi Consiste cette opération 2) différence entre la Comparaison & le jugement —

---

3° Concep.ᵒⁿ cette opér. de l'esprit par laquelle nous avons actuellem. perception d'un objet absent sans rapporter cette perception à aucune époque de sa durée. l'office de cette fac. est de nous représenter exactement ce que nous avons perçu. les Logic. appelaient cette fac. simple appréhension — Quelq. phil. l'appellent Imagination. — dans la concep. les idées ou les percep. que nous nous rappel. ne sont point nécessairement affect. accompagnées de la persuasion de leur existence passée. — la mémoire nous rappelle nécessair. l'idée du temps passé.

je conçois plus diff. un son qu'une couleur, une saveur qu'une odeur: d'où vient cette différence? la véritable cause en est manifeste: lorsque nous pensons à un son, à une saveur, od. l'objet de notre pensée est une percept. isolée — au cont. pour les objets visibles; cet objet n'est point détaché, isolé — c'est l'association des idées qui rend cette Conception plus f. aussi est-il plus facile de concevoir une succession de sons qu'un son détaché — autre cause très évid. c'est que les objets visibles frappent continuellement nos yeux.

4° de l'Imagination. Outre le pouv. de nous représenter exact. ce que nous avons perçu, nous avons en outre le pouvoir de modifier & combiner nos perceptions — faculté composée, elle suppose l'abstraction, le goût & le jugement — Il n'y a imagin. que quand on réunit plusieurs idées prises abstraites de plusieurs objets pour en former un tout, une image complète. elle est confondue mal-à-propos avec la mémoire et la conception. (V. Locke. l. II c. 10. alin. 8.) Bonnet lui-même s'est trompé: il ne met aucune diff. entre l'Im. et la Mém. — Condillac l'entend dans notre capt. (Logique) et diffère de nous dans le (Traité des sensat.)

## Conférence du 6 Mars.



Toutes les idées absolues sortent immédiatement de la sensation.

idées absolues, celles qui n'ont pas besoin de la comparaison d'autres objets pour être acquises — qui s'acquièrent immédiatement par un acte d'attention.

idées relatives acq. par la comparaison.

idées déduites, par le Raisonnement.

Contemplation, d'une suite des idées sensibles, sur des faits présents —

Réflexion — Sur des idées abstraites par le moyen des signes.

72v

## Classification des Idées.

fondée sur la manière dont nous les acquérons : pas de Classification Complète et rigoureuse ; car il faudrait avoir analysé jusque toutes les idées de l'Esprit h. aucun métaphysic. ne s'en est occupé spécialt.

## formation & classification des Idées.

Quest. 1) De la manière que l'esprit suit naturellement dans la formation des idées. 2) manière dont l'esprit classe les objets sensibles et leurs qualités. 3) Ce qu'on entend par idée individuelle, singulière, particulière, générale. 4) Division de toutes nos idées en sensibles et intellectuelles. 5) Que représentent les idées intellectuelles 6) ont-elles un type ou modèle hors de nous comme les idées sensibles.

Logique de Condillac — Gramm. du même.
Destutt-Tracy — ler Vol.
Traité des Sensations.

1) nos sens décompos. les objets et l'esprit par une synthèse natur. réunit ces idées dans un même individu —

1°. idées singulières, individuelles. sensibles —

2°. format. des idées générales — les idées de singul. deviennent aussi génér. lorsqu'il est possible — ensuite le besoin fera inventer les classes — les idées de très générales deviendront particulières. — plus nous sont sensibles plus les idées qu'elles désig. sont confuses — puis classes successives plus ou moins nombreuses suivant l'occasion et le besoin.

3) idée d'un seul individu — idée d'espèce par rapport au genre est une idée particulière.

4) il n'y a d'idées sensibles que les idées individ. singul. les autres sont des fictions de notre esprit.

5 et 6) Réalistes, conceptualistes, nominaux. Locke était conceptualiste. — à la rigueur nous ne pouvons concevoir que des individus. si l'on applique les noms généraux, les idées géné. en tant qu'on les applique, qu'on leur donne un type réel hors de nous, sont des idées partical.

Quest. Analyse de quelques notions abstraites.

1°. Existence, 2°. Substance 3°. modification, 4°. Essence, 5°. Etendue, 6°. espace, 7°. durée, 8°. matière ~~9 Esprit~~, 9°. Dieu, 10°. ame.

732

1° Idée d'Existence — idée extrêmement générale, s'étend aux id. sensibles, à des idées insensibles (Dieu) conceptions (blancheur, vertu &)

— idée de notre existence, inséparable de tout acte, de toute opération de l'ame — de l'idée de notre ex. nous passons à celle des objets extérieurs causes de nos impress. La not. d'ex. se glisse dans toutes nos conceptions mais cette ex. est-elle réelle, ou seulem. imaginaire — bientôt à l'aide des signes, des mots, nous personnifions les qualités, les modifications de la matière — idée la plus G. de l'E. &c. ensuite l'idée ex. est réelle ou intellectuelle. il faut encore disting. l'ex. réelle, de l'Exist. absolue des objets, des êtres extérieurs — nous ne connaiss. d'eux que la manière dont ils nous affectent 2 que leur ex. relative —

2° et 3°: 2°. Les qual. les manières d'être des corps par rapp. à nous, varient sans cesse — c'est ce que nous appel. modes, modifications &c. idée extr. G. de l'idée de mod. nous passons facilement à celle de substance ce qui soutient les modifications — nous n'avons aucune idée de substance nous ne pouvons concevoir ce que c'est que substance. cette idée n'a qu'une ex. intellectuelle —

4° Essence — de esse — les propriétés, les ~~modifications qui~~ qualités qui constituent les êtres en eux-mêmes — il est des choses dont nous conn. l'essence — ce sont les idées que nous avons formées nous-mêmes — idée de vertu, d'un cercle. l'essence des corps pour nous 2 c'est l'analyse de leurs qualités principales. — les mots ex. subst. Essence ~~mod~~ ne sont que des points de vue de notre esprit.

5° 6°. Etendue des Corps — Etendue abstraite des mathématic. les ~~ou~~ Géomètres font abstraction de la solidité. — l'idée d'espace ne paraît être rien autre chose que l'Etendue abstraite.

7° Notre ex. nous paraît composée de parties qui ne sont autre chose que nos sensat. nos affect. nos opér. considérées dans leur succession — nous n'avons qu'un moyen unique de régler la durée, ce moy. est permanent, c'est le cours du

73v

Soleil. 3 points de vue dans la durée – Prés. Pass. Aven. le present n'est p.r que l'instant de ma pensée actuelle – le passé est toute ce qui précède cet instant – la chaîne de l'avenir se prolonge indéfiniment – ~~Comme~~ celle du passé ne s'étend pas indéfiniment pour nous du moins, comme celle des futurs.

8°. Matière – l'idée de subst. et de modif. précède celle de Mat. – c'est une pure abstraction que des Philosophes sont allés jusqu'à réaliser – l'idée de matière comprend celle de substance & de modification –

Préface de l'Ess. analyt. de Bonnet – parag. 17 et 18.

9°. idées très importantes.

et 10°. Correspondance de Leibnitz & de Clarke sur l'Espace, le temps, l'infini.

idée de Dieu. – dans une pareille quest. il faut apporter peu d'argumens, mais des argumens solides. – Pascal a dit qu'on ne pouvait démontrer l'existence de Dieu, il s'est trompé.

notion d'esprit. – être actif, intelligent, simple – l'activité suppose l'intelligence le principe de l'activité se montre surtout dans l'homme. – l'idée de Dieu, idée d'un esprit mais d'un esprit incréé. – arrivés à l'idée d'une cause p.re nous en déduisons les principaux attributs de cette cause première – nous ne l'envisageons ici que sous le rapport métaphysique.

Preuv. moral. Marche que l'on suivait dans l'enseignem. de la Philosophie autrefois. Pensée de Cic. qui s'appliq. au consentement universel de tous les peuples – omnium consensus . . . . . opinionum commenta . . .
3e pensée –
autre argument tiré des remords de la conscience. preuve peu solide

Preuves phys. 1er arg. tiré de la création de la matière – ou la matière s'est donné à elle-même l'ex. et il aurait fallu qu'elle existât avant d'exister. ou elle l'a reçu du hazard: mot vide de sens – ou elle ~~existe~~ nécessairement par elle-même: et ses attributs seraient constans et immuables la manière est inerte –

2°. de la nécessité d'un premier moteur. – si elle se mouvait par elle même son mouvem. aurait une direct. constante.

3°. de l'ordre de l'Univers. preuve frappante de vérité.

preuves métaphysiques — peu satisfaisantes et mal développées.
de l'idée que nous avons de l'infini. Descartes. combattue par Leibnitz.
etc ....

1re manière de parven. à la notion de l'Et. S. causes finales —
Cic. a dit tout ce qu'on pouvait dire là-dessus.
fénélon — de l'Ex. de Dieu.
Pluche — Spect. de la nat. 4 prem. vol.
Nieuwentyt —
Duguet — Explic. de l'ouvr. des six jours.

base de l'arg. quand je consid. les ress. merveill. d'une montre, je suis
invinciblem. porté à concl. qu'un être intelligent a présidé à sa
formation. — arg. très approprié aux intellig. communes.

2e preuve : (Voy. les Prolégomènes.)

Condillac a perfectionné cette preuve — dissert. envoyée à l'acad.
de Berlin et reproduite en grande partie dans le Traité
des animaux.

Convenons qu'il y a tout au moins une cause qui a arrangé et
ordonné les corps de l'Univers. — il faut en venir à démontrer
que cette cause qui ... les a aussi créés. Condillac a parfait.
démontré cela.

Si le principe prem. n'avait tiré les êtres, il ne pourrait les modif.
il ne pourrait changer les modific. d'un être créé par lui-
même —

l'inspection simple de l'Univers annonce intelligence et puis-
sance. — ses attrib. Intelligence — 2e tiré au premier
puissance et toute-puissance — indépendante —
immense, conçoit tout et peut tout faire — libre — si elle
est toute-puiss. indép. intellig. elle est libre — Eternelle.
Intell. donc elle disc. le bien de le mal — ........
bonté et Justice — elle punit le mal et récompense le bien.
miséricordieuse. — réunissez les attributs sous un seul
mot, vous aurez la notion de Providence.

74v

10_ De l'ame.

il faut commencer par reconnaître l'exist. de la matière telle que les athées l'admettent, c.à.d. étendue, mobile ..... prouver ensuite que l'être qui pense, désire, veut, en nous, n'est point matière, qu'il y a opposit. entre les qual. de la matière et les attributs de l'ame. nous avons prouvé déjà que la matière ne peut sentir car il serait impossible d'y trouver le moi unique, l'unité du sens intime — en effet la matière a des parties qui sont autant d'êtres séparés et distincts ——
ensuite on prouve que la matière ne peut comparer, que la faculté de comparer est incompatible avec l'étendue, qualité de la matière — Voy. Condillac, orig. des conn. humaines —— art de raisonner. cette démonstrat. équivaut à une démonstrat. géomét.

Autre preuve plus appropriée aux intellig. communes. J'ai, quand je veux, des sensat. différ. qui affectent toutes un moi unique, un même être: il y a donc en moi un être unique modifié de différentes manières. or cet être ne peut être matière, car il aurait des parties ——

Preuve de Bayle. v. thèse de Gaillard.

Preuve de sentiment. Quand on s'interroge soi-même, il est impossible de ne pas donner son assentiment à l'immatérialité de l'ame.

2. de Dieu. Par quelle suite d'observations l'esprit s'élève à l'idée d'une cause première. Pascal a-t-il eu raison de prétendre qu'on ne pouvait prouver l'Ex. de Dieu? Démonstration de cette vérité par le système des causes finales et par la nécessité d'une cause première. Si Dieu a disposé et façonné la matière comme nous la voyons, il a pu la créer et il l'a créée. Que le consentement universel des nations est un argument en faveur de l'ex. de Dieu. ~~quel sont~~ Par quelle ~~suite de~~ cause les hommes sont tombés dans les erreurs de l'idolâtrie et du polythéisme?

75r

Quelques objections

Contre l'Existence de Dieu & l'Immatérialité de l'ame.

Toute la morale est fondée sur l'existence de Dieu : il faut nécessairement partir de là ——— le Système le plus raisonnable est celui de la création.

êtres physiques et pur. matériels — êtres sensibles et actifs — êtres sensibles, actifs, intelligens et libres — animaux — hommes tous les êtres ont leur fin et leur destination — toutes leurs actions tendent à cette fin : mais il est des êtres guidés par des lois mécaniques et instinctives, qui remplissent nécessairement leur destination. Il n'y a pas de morale pour les êtres, il n'y en a point pour les animaux : leurs actions sont nécessaires.

La seule classe des hommes est exclue de cette uniformité : ce qui l'en exclut, c'est la liberté, attribut essentiel de l'homme.

En considér. notre nature et notre destin. nous venons ce que nous devons faire : la Science qui traite des devoirs et des actions de l'homme est ce qu'on appelle ppr. la Philosophie morale.

La destination de l'homme sur la terre est de vivre en Société.

77r

Principes des mœurs chez toutes les nations, ou Catéchisme Universel par Saint-Lambert - 2 v. in-12. (Agasse, rue des Poitevins, n.° 18) an, VIII de la Rép.

Principes de la Philosophie Naturelle ?

Métaphysique et morale, à l'usage des Élèves de l'Éc. milit. 1 v. in-12. (Nyon)

77

Descartes

Mallebra

Cm
Cm C
Cependant

** quorum prior notis perpetuis Ludov. de La forge, m. D. illustratus, amstel. ap. Dan. Elzevir. 1677. (édition magnifique) — posterior, Passiones animæ, per Ren. Descartes — Gallicè ab ipso conscript. — nunc autem latinâ civ. donatæ ab H. D. M. i. v. l. Amstelod. apud Daniel. Elzevir. (1677.) —

— Précis d'Idéologie par Laboulinière — cot. chez Fils L. des August. N.° 10 — 1805. 18. 8° ouvr. présenté à l'acad. de Turin.

— Paradoxes de Condillac, ou Réflexions sur la langue des Calculs, ouvrage posthume de cet auteur. Paris, à la libr. économique rue collège d'harcourt, N.° 117 an XIII — 1805. — Excellent ouvrage — par M. de Laromiguière professr. de Philosophie à la fac. de Paris, Correspondant de l'Institut — broch. in 8°. de 82 pages

— autre ouvr. du même aut. Discours sur la langue du raisonnement, prononcé à l'ouvert. du C. de Philosophie — 1 v. in 8° de 30 ou 40 p. 1811. (au Palais-Royal.)

Projet de métaphysique — par m. de Laromiguière ouvr. imprimé à Toulouse en 1793.

Ouvrages de Philosophie &c.



Optique de Newton.

abrégé de l'Essai de Locke par un Evêque Anglais. l'évêque [illegible] traduit par Mr. Bosset Anglais — très bon abrégé. (1746.) — l'auteur de cet abrégé excellent, beaucoup plus exact que la traduction qu'a fait Coste du grand ouvrage de Locke, est le doct. Winne, depuis milord Evêque de St. Asaph.

Recherches sur l'Entendement humain d'après les principes du Sens commun par Thomas Reid, prof. de phil. à Aberdeen — traduit de l'anglais — Amsterdam 1768. La 1re édit. est de 1763.

Traité de la Nature humaine publié en 1739 par Hume, Phil. angl. qui a élevé un système complet de Scepticisme sur les Principes de Locke qui n'était certainement pas sceptique.

Log. de Condill. avec les lectures indiquées — par Noël. 2 f. in-12. br.

Tractatus de mente humana — auct. L. De la Forge (Cartesius) medicinae apud Salmurienses doctore Elzevir. Amstelod. ap. Daniel. Elzevir. 1669. dans le même volume, pour 1o tractat. de homine et de formatione foetus, de Descartes **

medit. VI. Renati Descartes Meditationes de prima Philosophia in quib. Dei Exist. et Animae humanae a Corpore distinctio demonstrantur, — his adjunctae sunt Variae objectt. doct. viror. in istas de Deo et Anima demonstrationes, cum Responsionib. auctoris. Editio ultima prioris auct. et emendat. Amstelod. ex Typogr. Blaviana, 1698. sumptib. societatis.

In hoc volum. — patens — appendix continens Object. quint. et VII — in Ren. Cart. medit. de pr. Philos. cum ejusdem ad illas respons. et duabus Epistolis una ad patrem Dinet, Soc. Jesu Prepositum Provinc. per Franciam altera ad Cel. v. Gisbertum Voetium — amst. — Blavian. 1698.

78v

m — G G

rouge, orangé, jaune, vert, bleu, indigo, violet.

λανθάνω.

Annales françaises depuis le commenc. du règne de Louis XVI en 1774, jusqu'aux états-génér. en 1789. par M. Sallier, anc. conseill. au parlem. de Paris – Vol. 8°. 4.50c. Le Riche, Quai des Aug.

Conférences de M. Sallandrouze.

Philosophie.

J. D. Guigniaut.

3e Cahier.

# Morale

Divisions génér. de l'ouvrage — I part. Quest. gén. sur la morale —
II partie — quest. particul. devoirs de l'homme.

# I. De la Morale. — Préliminaires —

Toute la morale est fondée sur l'Existence d'un Dieu; il faut nécessairement partir de là — Le système le plus raisonnable est celui de la Création.

Êtres physiques et purem. matériels — êtres sensibles et actifs, animaux — êtres sensibles actifs, intelligens et libres — hommes —
Tous les êtres ont leur fin & leur destination, toutes leurs actions tendent à cette fin: mais il est des êtres guidés par des lois soit mécaniques, soit instinctives, lesquels remplissent nécessairement leur destination: Il n'y a pas de morale pour ces êtres, il n'y en a point pour les animaux; leurs actions sont nécessaires.

La seule classe des hommes est exclue de cette uniformité: ce qui l'en exclut, c'est la liberté, attribut essentiel de l'homme.

En considérant notre nature et notre destination nous verrons ce que nous devons faire: la science qui traite des devoirs et des actions de l'homme, est ce qu'on appelle ppr. la Philosophie morale.

La destinat. de l'homme sur la terre est de vivre en société.

on définit ord. la morale. La science qui traite des rapports qui existent entre les hommes et des devoirs qui résultent de ces rapports. — Cette définition qui est du baron d'Holbach est vague et incomplète — mais cette morale, qui est celle des athées, n'a pas de sanction.

Autre déf. la morale est la science qui
et qui donne des règles d'action.

La morale est une science qui donne des règles pour diriger les act. hum. vers la fin qui leur convient.

Scientia humanos actus ad honestatem dirigens disent les Philos. latines — mais qu'est-ce que l'honestas.

80v

* quest. importante — quelle a été l'état primitif de l'espèce humaine. cette q. est le fondement de plus. systèmes modernes.
Système de J.J. Rousseau; dans le discours sur l'orig. et les fondemens de l'inégalité parmi les hommes.
Système de Court de Gébelin.

Si nous voulions nous en rapporter aux livres sacrés, cette assertion serait démentie formellement. Dieu a fait l'homme droit, il l'a rempli d'intelligence.

même en consultant les lumières de la raison naturelle, le système contraire ne peut pas tenir, en partant comme il convient de l'hypothèse d'un Dieu Créateur. nous devons croire que créer l'homme dans cet état d'abrutissem. eut été indigne de la T. P. et de la B. de Dieu. d'ailleurs — nécessair. l'homme a du être créé formé quant à ses facultés physiques — et l'intelligence bornée d'un enfant pouvait-elle être dans le corps d'un homme fait? Et dans l'hypothèse contr. où en seraient toutes les traditions sur les premiers temps?

Il est d'ailleurs facile de trouver la raison de cette économie qui fait naître l'homme enfant et faible dans les générat. actuelles — Dieu destin. l'homme à la Société il fallait que les enfans s'attachassent à leur père et fussent unis à leur famille par une longue co-habitation.

De plus, Dieu consomme tout ce qu'il commence. l'homme a du naître plein de vigueur, régulier, l'âme vaste, le cœur simple et pur — la manière contraire dégrade l'ouvrage de Dieu.

mor. sur la Constitut. primitive de l'homme. Châteaubriant, Génie du Christianisme
V. Pascal, Pensées sur la dégénérat. de l'homme.

*

1ere Thèse sur la morale

La première génération humaine est-elle sortie des mains du Créateur, dans un état d'ignorance et d'abrutissement, comme le supposent quelques Philosophes, ou bien a-t-elle été créée avec le développement entier de ses facultés intellectuelles et morales? &c.

2e Thèse.

L'Espèce humaine a-t-elle pu exister, a-t-elle existé dans cet état que les Philosophes appellent de Nature, ou autrement, y a-t-il eu un temps où les hommes bornés aux seuls besoins des animaux et gouvernés par un instinct semblable au leur, vivaient isolés dans les vastes forêts, sans se rechercher les uns les autres? &c.

Le Sauvage vit en société, il est lié par des rapports; le bien-être des autres influe sur le sien &c. depuis que nous connais. des hommes, nous les voyons en Société — ce qui prouve que la Société est leur état naturel. — Les hommes se sont policés en très peu de temps; parvenus au faîte de la civilisat. ils se sont insensiblem. dégradés et sont retombés à l'état sauvage — C'est ainsi que nous voy. maint. les Grecs. L'état de nature est une pure chimère.

Nous ferons cette hypothèse qu'il faut se garder de réaliser: nous considérer. l'homme isolé pour mieux découvrir les rapports qui l'unissent à ses semblables.

Examiner la question de la Sociabilité.

3e Thèse.

L'homme est un être sociable et la Société est son état naturel. L'intention du Créateur est prouvée par ce que l'homme a fait dans tous les temps & dans tous les lieux. Il est appelé à se joindre à ses semblables et à vivre en Société, par sa constitution physique, par ses besoins, par ses penchants par ses facultés, en un mot, par l'intérêt de sa conservation et de son bien-être. L'Etat d'association est donc le seul conforme à la nature humaine.

81v

il n'existe aucune trace du prétendu état de nature des Philosoph. de plus, un tel état serait contraire à la nature humaine — Il faut d'abord parler de Hobbes et de Rousseau.

Hobbes convient que les h. ont besoin les uns des autres ; mais il dit que les h. n'ont point été destinés à vivre en société — car ils sont naturell. ennemis les uns des autres — Il prétend ensuite que ~~la société~~, la vie sociale, est nécessaire pour établir l'équilibre —

Rousseau au contr. dit que l'h. est né bon, et que la société le déprave : qu'il était destiné à vivre dans les forêts comme les animaux.

Hobbes fait évid. l'homme pire que les bêtes — Rouss. le met à peu près à leur niveau.

Il faut bien déterminer le sens de Société : il faut entendre ici seul. l'assemblage de plus. individus qui se réunissent dans la vue de travailler à leur bonheur mutuel. Il ne s'agit point ici de la société politiq. Il est évid. que le but de toute société est le bonheur de tous les membres. ainsi l'associat. consiste dans une réciprocité de services qui attachent les hommes les uns aux autres.

Diverses espèces d'animaux vivent dans une sorte de société, les fourmis, les castors &c. quand nous rencontr. un de ces individ. isolé il est naturel de chercher pour quelle cause il est séparé des autres : il est contradictoire de chercher en telle occas. pourquoi les hommes vivent en société — il faudr. donc supposer avec les Philosop. que depuis la création les hommes ont lutté contre leur nature —

Depuis que nous voy. des animaux, nous les avons touj. vus dans l'état où ils sont : jamais ils ne se sont réunis pour former une société — de même puisque nous voy. les hommes vivre en société dans tous les temps et tous les lieux — il est nat. de dire que l'homme a besoin de vivre en société.

Constitution physique — L'enfant vient au monde nud, faible .... la femme éprouve des douleurs terribles pour l'enfantement — l'enfant ne peut se suffire à lui-même qu'après plusieurs années. l'homme abandonné à lui-même et vivant dans les forêts serait mille fois dévoré par les bêtes sauvages avant d'avoir pu appr. à se défendre.

Des besoins — les essentiels — se vêtir, se nourrir, se loger, se reproduire.
Le besoin de se reprod. chez les anim. est une association très passagère. Car l'homme n'a point de temps marqués —— Ce besoin chez les h. n'est point purem. physique, comme chez les animaux; il est accompagné d'attach. de zèle, de fidélité, d'union, de reconnaissance, et ces sentimens tendent à rapprocher les êtres.
L'homme et la femme sont unis entr'eux par la naissance de leurs enfans, qui sont les gages de leur amour & de leur attachement : ils ne les quittent point comme les bêtes, après un certain temps — il se développe par l'habitude des liens qui les unissent encore plus fortement que ceux de la faiblesse des besoins du premier âge; la reconnaissance, la tendresse filiale, l'amour des pères pour leurs enfans.
penchants de l'homme. Sentiz. bien précieux de l'homme — la pitié, l'humanité qui rapproche encore les hommes et qui est le principe le plus puissant pour les réunir en Société ——
de plus, la faculté n'at. qu'à l'homme d'exprimer ses idées par des signes &c...
perfectibilité de l'homme qui prouve que l'h. est fait pour la vie sociale.

---

Sympathie, pitié, humanité : pench. primitif de notre nature. disposit. que nous avons à sentir d'une manière semblable à celle d'autrui.
L'homme manif. ses souffrances par des cris des larmes, des gémissem. ces cris et ces gémiss. agissent sur les autres hommes, témoins de ces souffrances, et leur font éprouver des douleurs presque semblables — c'est un effet de la constitut. on humaine. V. les lettres de madame de Condorcet, sur la Sympathie & la théorie des sentim. moraux de Smith (adam).
L'homme éprouve donc naturell. de la répugnance à faire souffrir son semblable, et de par la même raison, il a du

82v

plaisir à lui faire du bien. De là dérive le fameux axiôme de morale, alteri ne feceris quod tibi fieri non vis.

Le principe de la sympathie est une loi générale trouvée par la nature et qui amène invinciblement l'homme à la société.

Facultés de l'homme: l'homme est doué de la réflexion, du talent de l'imitation — il tend à se perfectionner continuell. ce qui l'amène nécess. à l'état de société, qui seul peut faire prendre à ses facult. tout leur développement. Il n'en est pas de même chez les animaux.

Le don de la parole est en quelque sorte le type de la loi de sociabilité. La fin de ce pouvoir d'expr. ses idées par des paroles est évidemm. la société — car il tend à mettre l'homme dans un commerce intime avec ses semblables.

Tels sont les traits principaux de la nature hum. qui marquent à l'homme l'état dans lequel sa destination est de vivre.

Objections. Elles roulent presque toutes sur ce fait: la société déprave l'homme; elle le dégrade, elle est une source des crimes les plus affreux &c. Ce. objett. vagues et qui se réfutent facilement. Voy. Rousseau, disc. sur l'orig. et les fondem. de l'inég. parmi les hommes, Hobbes, Schaftesbury. ———

4e thèse. De l'origine des lois et des Gouvernemens.

Les faits exposés par l'histoire confirment tout ce que nous avons avancé sur la sociabilité. Les faits sont la lumière qui doit nous guider et les conject. philosoph. doivent y suppléer quand cette lumière nous manque.

Rousseau s'est trop peu inquiété des faits réels.

Nous ne connaiss. l'hist. des temps avant le déluge que par le récit de Moyse.

Les prem. hom. les fils de Noé après le déluge ne se séparèrent point d'abord; mais Dieu par la confus. des langues les força

à se disperser sur la surface du globe.

Les hommes ainsi séparés, presqu'en familles isolées, durent bientôt retomber dans la barbarie : quelques-uns même perdir l'us. du feu. Les anc. philos. et Geograph. nous représentent les prem. hom. vivans dans un etat d'ignorance & de barbarie extrêmes.

Quelq. familles échappèr. à cette barbarie : ce furent celles qui étaient restées dans les lieux habités par les prem. humains — les famill. se réunirent pour vivre en société, et n'eurent d'abord que des conventions tacites : personne dans les société primit. n'avait d'autorité comme législat. les hom. sont touj. plus disposés à écout. leurs passions que les lumières de leur raison — les plus puiss. l'emportèrent et une partie fut obligée de se soumettre à l'autre. Le plus ancien gouvern. que dont l'hist. fasse mention est le gouvernem. monarchique. v. les liv. saints, homère &c. la raison en est que l'oblig. la démontr. l'aust. dem. demand. plus de réflex. et les formes de gouvern. sont beaucoup plus compliquées. Il était bien plus simple de se réunir sous un seul chef, le plus fort, le plus courag. le plus sage. Les plus forts, les plus capables de repousser les dangers qu'on avait à craindre des bêtes féroces, des ennemis étaient des chefs naturels.

2 princip. fonct. des monarques. 1. rendre la justice — 2. conduire les peuples au combat. v. les liv. saints, lorsque les Israël. demand. un roi à Samuel. —

d'abord la roy. fut élective ; mais cette f. ayant des inconvén. vint le gouvern. héréditaire.

Les lois ne furent d'abord que la volonté du chef — mais cette loi changeante et soumise aux capr. de l'homme, on en sentit les inconvén. — Lois positives que le souverain seul eut d'abord dr. de faire — de plus, il avait le pouvoir exécutif.

83v

2 Sortes de lois — 1. Lois fondament. et générales, essent. à la société qui convien. à toute esp. de soci. polit. une loi — droit de propriété, la distinct. du tien et du mien : 2. lois pénales ; les 3. lois qui fix. les formal. du mariage — 4. rapports des citoy. entr'eux — 5. culte rendu à la divinité.

1ere. Dr. de prop. les lois forment ce qu'on appelle le code civil d'un peuple. D'abord ce code fut très restreint, parceque les biens des peupl. étaient peu de chose.

2. Il n'en est pas de même du code pénal. Il fallait déterminer les néces. par des peines qui balançass. l'attr. du vice et des passions : ces lois ont été nécess. dès l'orig. des sociétés. d'abord les crimes les plus comm. furent les crimes com. par violence. d'abord très sévères. Lois des Egypt. de moyse, de Dracon...

3. 4. 5. Les lois doiv. encore unir et éclair. les citoy. les lier par des sentim. de bienveil. et de concorde. d'abord, les lois concern. le mariage, l'éducat. des enfans &c. lois très efficaces pour maintenir et fortif. les états. Elles ont d'ab. constaté le mariage, assuré la naiss. des enfans ; rapproché les familles —

5. culte rendu à la div. a beaucoup contribué à adoucir et à humanis. les peuples — idées d'abord étrang. et bizarres sur la divinité — mais ces cultes quelq. peu conven. qu'ils fussent, — ... établ. d'un culte publ. remonte aux prem. souverains — Rois et prêtres à la fois. les mêmes législ. qui fur. les chefs civils, sentirent ~~d'abord~~ les premiers la nécessité de réunir les homm. par ce lien commun du culte public. le culte fut en même temps universel. l'homme est naturel. porté à implorer dans le danger, un être supérieur qui puisse le protéger & le défendre. c'est là l'orig. du culte rendu à la div. par l'homme.

2e espèce de lois. qui ne convienn. pas à toutes les sociétés mais à quelques soc. particul. de cultivat. de pasteurs ou de chasseurs et qui suppos. une civilisat. déjà avancée.

Q: La loi Naturelle ou la Connaissance de nos devoirs est-elle gravée dans le cœur de l'homme, antérieurement aux premiers développemens de la raison: ou bien, n'est-elle qu'un effet de la raison, qui, en nous montrant les rapports qui subsistent entre les hommes, nous indique aussi les devoirs qui en découlent?

Quels sont les fondem. de la loi naturelle, ou les principes de la moralité? matière très controversée et sur laquelle il y a bien des opinions différentes. sens moral de hutcheson× et autres; intérêt personnel d'helvetius; conscience de Rousseau et ses disciples: 3 princip. opinions — de plus, opinion des théologiens dont nous n'avons point à traiter.

1re Q. qui conduit à toutes les autres — La loi naturelle décl.

Raison, le bon emploi que nous faisons de nos facultés, l'exercice bien ordonné des fac. de notre ame — 2e sens. résultat, produit de ses fac. bien dirigées.

La loi nat. est un effet de la raison: comme toutes nos autres connaissances, elle est un résult. du développem. de nos facultés.
La connaiss. de la loi nat. s'étend, se développe, se resserre à proportion des lumières que nous avons acquises, suivant que notre raison est plus ou moins développée.

Il n'y a pas d'ignorance des premiers principes: tous les hommes en ont la connaissance. mais il ne faut pas en conclure que les principes soient innés.

Quest. Existe-t-il une loi naturelle? y a-t-il une règle certaine des devoirs de l'homme, du bien et du mal?

Toute la morale repose sur ce principe: il existe un dieu créateur, qui a donné à ses créatures la faculté de connaître leurs devoirs — loi naturelle — règle selon laquelle les êtres se conforment à la loi établie, dans le plus

× Schaftesbury.

8 84v général. Tous les êtres sans intelligence rempliront toujours leur destination. Il n'en est pas de même de l'h. qui est un agent libre : mais il n'en a pas moins une fin & une destination, et doit donc se conformer à ses lois naturelles : mais y en a-t-il pour l'homme

L'homme appelé par la nature à sa fin, l'état social : c'est sa destination, il a donc une loi naturelle — il a donc des devoirs envers ses semblables, c'est le moyen nécessaire pour arr. à sa fin — étant libre il peut ou non se conformer à ses lois naturelles — quels sont les rapports de l'homme avec les êtres qui l'environn. ? 1°. rapp. de dépend. et de soumiss. absolue envers son auteur. 2°. rapp. d'égalité avec nos semblables — 2 rapports très féconds d'où dérivent tous les devoirs de l'homme.

En quoi consiste le rapp. d'égal. avec nos sembl. ? Tous les hommes ont un plein droit aux choses qu'ils veulent avec cette condit. qu'ils ne voudr. jamais rien de préjudiciable à leurs semblables — maxime — fais ton bien sans aucun mal d'autrui. plus juste que celle de Rousseau (disc. sur l'inég. des condit.) fais ton bien avec le moindre mal possible d'autrui — celle n'est point conform. au dr. naturel, de plus, elle calomnie la nature. Il n'y aurait pas d'égalité pp. dite.

L'homme a des obligations qui dérivent de ses rapports, rapp. qui sont une institution du Créateur. si l'homme se confor. à cette loi, il fait le bien moral — c'est la justice naturelle, ou plutôt la justice divine — la justice des h. n'en est qu'une dérivation.

Par conséquent, la justice n'est point arbitraire, le bien & le mal ont un fondem. réel —

Mais ce droit naturel antér. à toutes les instit. humaines et que les législ. n'ont fait qu'affirm. par leur code, a-t-il besoin d'une promulgation pour être exécutoire — comment est-elle promulguée ? par quelle voie le créateur fait-il conn. à l'homme ses devoirs — 3 pr. moyens. 1. la raison. 2. le sentiment de la pitié. 3. la conscience, ou le sent. int. moral.

1°. La raison. Pas de connaiss. innée de nos devoirs — il ne faut pas prendre des métaphores pour des réalités — Dieu a donné à l'h. des facultés qui bien dirigées, conduisent l'h. à la connaiss. du bien & du mal. Le moindre effort de la raison nous fait connaître nos devoirs : les prem. dévelop. de la raison suffis. pour d. à l'h. cette conn — Dieu a fait plus, il a attaché l'h. au bien par des sentiments qui le lui rendent cher — l'un des plus précieux de ces sent.

(V. Phil. de Lyon 3e v. p. 147 éd. de 1806 un passage remarq. sur la connaiss. de nos devoirs)

2°. Le sentim. de la pitié, la sympathie. Voyez Smith — Rousseau (inég. des cond.) l'abbé Pluquet, (de la sociabilité) sur le sent. de la pitié.

Ce sentim. est antérieur à tout développem. de la raison

3°. La Conscience. Q. très controversée. Les philos. sont partagés — les uns regard. la C. comme un fait de l'éducation — d'autres que c'est un sent. int. primitif de notre nature.

Notre raison jugeant de la conformité ou non conf. de nos act. avec nos principes, disent les prem. philosoph.

85v

Je me range de l'avis des deux qui regard. la conscience comme un sentim. primitif, ainsi de même que la pitié.

Sur le prem. av. voy. Montaigne qui cite Plutarque.

de quel principe l'approb. des act. vertueuses & l'eloignem. pour les act. vicieuses — dérivent-ils —

1. de l'amour de soi, disent Hobbes, mandeville Helvetius et beauc. d'autres

2. de la raison malebranche Clarke Cudworth. nous jugeons du bien, comme nous jugeons du vrai.

3. puissance de percept. particul. qu'on appelle sens mor. Hutcheson — Schaftesbury et autres.

1°. développ. de l'opinion de Hobbes. il attribue la dist. entre le b. et le m. le j. et l'inj. ~~en~~ à l'établiss. des lois civiles.

2°

3°. op. de Hutcheson, profess. à Glasgow. sens moral, 6e sens de l'homme. il discerne le bien & le m. le juste & l'injuste, ~~sans~~ & les sent sans aucun secours de sa raison — à peu près de la même manière que nous discernons & aimons l'~~agréab~~ une ~~odeur~~ saveur amère et une ~~odeur~~ douce.

Les 3. systêmes vrais sous q.elq. rapports sont faux si on les prend en général. — Il y a un côté vrai dans tout.

---

Quest. sur la dernière leçon.

quest. tirée de la 5e Thèse — de la loi naturelle & de la distinction du bien & du mal. 86

1° Quest. Existe-t-il une loi naturelle, c. à. d. une règle immuable & primitive des actions humaines, ou, en d'autres termes, la différence entre le juste & l'injuste, le bien & le mal, est-elle arbitraire & dépendante des conventions des hommes.

2° q. Par quelle voie le Créateur a-t-il intimé à l'homme la connaissance de la loi naturelle, le discernement & l'amour du bien?

3° q. De quels principes l'approbation & l'amour des actions vertueuses, ainsi que la répugnance & l'horreur qu'inspire le vice, dérivent-ils?

Quest. des effets de la conscience en morale) appendice à la 5e Thèse.

Quelque système qu'on adopte pour l'orig. de la conscience, ses effets n'en existeront pas moins.

1. remords de la conscience. On a vu des hom. qui pour se soustr. aux remords, se sont livrés eux-mêmes à la justice, d'autres qui se sont donnés à eux-mêmes la mort — mais la conscience n'agit pas avec la même puiss. sur tous les individus; une cert. frivolité naturelle, l'habitude, &c. affaiblis. beauc. les remords.

2. réparation d'une injustice causée par la conscience. La réparation des torts coûte à l'offenseur par sa vanité; ~~et l'offen~~ et d'un autre côté l'offensé pardonne difficilement.

Les effets de la consc. se font très peu sentir chez les gens en place et puissans — la conscience chez un ministre, un prince est obscurcie par la flatterie &c.

Le flatteur est très coupable d'effacer en autrui les remords de la conscience, c'est en quelque sorte se rendre complice du criminel.

L'opinion publique est un des derniers freins qu'on ait à rompre.

morceaux sur la consc. Massillon, Châteaubriand, Rousseau.

86v

Quest. II. De l'homme considéré comme individu.

1er Thèse. Des obligations de l'homme envers lui-même.

Tous les devoirs de l'homme relatifs à cette première partie, se réunissent dans l'obligation de conserver, d'entretenir, de perfectionner tous ses moyens d'existence, & de maintenir l'harmonie de leurs rapports.

L'influence réciproque que nos facultés morales & physiques exercent les unes sur les autres, à chaque instant de notre vie, est telle qu'il n'y a point de bonheur vrai à espérer, quand il y a trouble & souffrance dans l'un ou l'autre ordre de facultés. Ainsi point de bonheur vrai dans l'état de mal-aise du corps, avec la raison la plus pure & la mieux cultivée; point de bonheur vrai dans l'état de désordre moral avec la santé la plus parfaite & les sens les plus susceptibles de jouissance. Toutes les obligations relatives à nous-mêmes peuvent donc se réduire à trois points, 1°. conserver autant qu'il est en nous l'état de santé, 2°. éclairer son esprit, 3°. former son cœur.

Au premier se rapportent tous les soins que nous devons au

Temperantia. Corps, non seulement pour entretenir le bon état de toutes ses facultés, mais pour le rendre plus parfait et étendre ainsi dans cet ordre le cercle de nos vraies jouissances.

Au second se rapportent tous les moyens que nous avons à prendre pour nous former des idées nettes et sûres des rapports que les choses ont avec nous, & en acquérir ainsi la véritable connaissance.

Au troisième enfin, se rapportent tous les moyens que nous devons employer pour régler convenablemt. les déterminations de notre volonté.

3 gr. division de ces obligations.

Sur la comm. du bien et du mal et de nos devoirs, voy. morale de Lyon (par l'. Vallat) pag. 147. ed. 1806.

les devoirs ont plus direct. pour but notre Conservation & notre bonheur.

1. facultés intellectuelles — 1° les diriger vers le vrai et discerner exact. le vrai bien du vrai mal. nous avons une tendance natu-relle vers le bien & vers le vrai; mais nous sommes néanm. exposés là-dessus à bien des erreurs — devoirs généraux —

2° devoir particul. appliquer nos facultés à la connaiss. des choses qui regardent notre état.

funeste influence des préjugés & des opinions fausses — il faut donc éclairer le mieux possible tous nos jugemens.

2. volonté — s'occuper de régler nos passions, nos penchans, nos inclinations, nos affections, nos habitudes — quelque soit leur force, nous avons la puissance de leur résister et de les diriger —

sur les passions: des moral. très austères ont beaucoup déclamé contre nos passions — c'est qu'ils entendent des affections désordonnées — il y a dispute sur les mots.

nos passions essentiell. bonnes en elles-mêmes — suivant le but vers lequel elles se dirigent, elles ~~sont bonnes ou~~ deviennent bonnes ou mauvaises — c'est la mauvaise direction des passions seule, qu'il faut blâmer.

Des moralistes ~~se~~ ont été beaucoup trop loin — d'om condamné les spectacl. les bals, la lect. des Rom. — c'est le mauvais usage qu'on en fait qu'il fait blâmer.

force des habitudes: video meliora proboq; deteriora sequor.

nos habitudes en elles-mêmes comme nos passions, n'ont rien de vicieux — il faut prendre garde de répéter des actes contraires à nos obligations. — il faut résister aux habit. dès leur principe.

Principiis obsta: sero medicina paratur dum ...

3. devoirs qui concernent le corps — Tempérance — il ne faut pas aller au delà de la satisfact. de nos besoins — et éviter l'usage immodéré des plaisirs.

l'homme est porté par sentiment et par la vol. divine à maintenir le bon état de son corps &c — sur quoi on demande, s'il est permis de se donner la mort.

175

le suicide chez la plupart des hommes est un acte de folie, une maladie de l'ame. rarement un homme s'est tué de sang-froid. voy. montesquieu, esprit des lois, T. II, un chapitre sur le suicide: il le considère comme une maladie, surtout chez les anglais.

alors, le suicide n'étant point un acte libre, cette action n'est ni courageuse, ni lâche —

la morale peut seulement fournir des moyens pour nous garantir de cette maladie.

mais il faut considérer le suicide comme un acte susceptible de moralité —

Les stoïciens & les Epicuriens chez les anc. pensaient que l'homme peut se donner la mort, lorsque la vie est devenue à charge pour lui.

cette action prête aux beaux développemens et à l'éloquence — delà l'influence pernicieuse des maximes de théatre — de là les lettres de montesquieu (lett. Persanes) amateur du paradoxe dans sa jeunesse, et de Rousseau (nouv. héloïse) qui a écrit une seconde lettre où il réfute victorieusem. la première — voy. mad. de Staël — des passions & de leur influence

quest. Le suicide est-il un devoir imposé à tous les hommes? Est-il simplement un droit? S'il est un droit est-il un droit naturel inhérent à tous les individus, qu'ils puissent exercer dans tous les ~~états~~ et dans tous les pays; ou bien n'est-il qu'un droit passager et intermittent, résultant de quelques circonstances et de quelques motifs extraordinaires?

---

l'homme n'est point auteur de sa propre vie — dieu la lui a donnée non pour lui seul, mais ~~encore~~ pour la société et pour travailler au bien de ses semblables — l'homme ne doit rien faire qui puisse abréger

la vie — l'homme abuse de sa liberté et de son pouvoir en se donnant la mort — l'homme manque à sa destinat. en se suicidant — 1°. Il se révolte contre Dieu et 2. manque d'acquiescement à sa volonté — 1. il se rebelle envers Dieu

1°. coupable envers la société — 1. les avantag. que nous proc. la société doivent être compensés par le travail de toute notre vie — voy. Rousseau.

2. de plus, parce qu'il donne à la société un exemple pernicieux — il apprend aux autres hom. à n'avoir ni courage ni patience, ni espérance en la providence divine: au contraire un juste souffrant est un exemple utile dont nous ne devons point priver la société, un exemple de constance, de courage et de résignation dans la volonté divine.

fortiter ille facit qui miser esse potest. martial.

objections de madame de Staël. réclamation

— de montesquieu — lettres persanes —

montesquieu suppose que le pacte social est dissoluble à notre gré: ce qui est faux — le pacte social est inviolable de la part de la société — la société ne peut de son côté rompre le p. s. S'il n'est point diss. pour elle, comment le sera-t-il pour un particulier? il n'est aucun ~~avantage~~ occasion où la société vous prive elle-même de tous ses avantages: vous êtes l'artisan de votre pr. malh. de plus l'acte social ne peut être rompu par une partie donc vous ne devez point la priver d'un de ses membres.

la société est de droit naturel: elle n'est point une simple convention.

2°. l'univers éprouvera-t-il quelque dommage lorsque j'aurai changé les modific. d'une port. de matière qui forme mon corps?

R. il ne s'agit point ici de l'ordre physique il s'agit de l'ordre moral; la société a sur vous des droits. Dieu a assujetti votre vie à certaines règles, à certaines oblig: vous vous révoltez donc contre lui —

montesq. livre XIV, chap. des lois, s'est réfuté lui-même.

2e Thèse. Des droits & des devoirs communs à tous les hommes.

Les droits & les devoirs généraux se distinguent aussi en rigoureux et parfaits, moins rigoureux et moins parfaits. Les premiers tiennent immédiatement à la sûreté, à la liberté, à la propriété. Ils sont tous implicitement renfermés dans cette maxime : abstenez-vous de faire à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît. Les seconds sont aussi implicitement renfermés dans cette maxime : faites aux autres tout le bien que vous voudriez qu'ils vous fissent.

On appelle les uns rigoureux et parfaits, parce que les obligations qui en naissent doivent être rigoureusem. remplies et les autres moins rigoureux ou moins parfaits, parce que l'accomplissem. de leurs oblig. quoiqu'à la vérité essentiellement recommandables en elles-mêmes, est moins rigoureusem. exigible.

Droit de sûreté personnelle.

Le Dr. naturel de sûreté consiste dans le droit que chacun a d'assurer par tous les moyens possibles sa conservation & d'exiger qu'elle soit respectée par les autres, et protégée par la force publique. De ce droit naît celui de prévenir, de repousser une agression, un attentat quelconque contre sa personne, son honneur ; d'appeler contre l'agresseur les secours de la société, et de poursuivre l'entière réparation du tort que l'injustice nous a causé. La légitimité de ce droit est sans doute trop universellem. sentie, pour qu'il soit nécessaire de s'occuper du soin de la prouver.

Droit de liberté.

Le Dr. nat. de liberté consiste dans le droit de faire tout ce que nous croyons nous être convenable, sans nuire à autrui, ou, ce qui est la même chose, sans blesser dans les autres un droit semblable. La vraie liberté doit être circonscrite dans les bornes posées par la connaissance & le sentim. de notre véritable intérêt ; hors de ces limites, elle n'est plus que licence et folie.

Droit de propriété.

Le Dr. naturel de propriété est celui que tout homme a de jouir

89v

et de disposer de tout ce qu'il a pu légitimement acquérir. nous tenons le droit de la nature & non de la société : celle-ci ne fait que nous en assurer l'usage ; elle doit le regarder comme un des premiers élémens de son existence, de sa durée & de sa prospérité.

Dr. d'égalité — les hommes sont inégaux par le fait - mais ils sont égaux par le dr. naturel, c. à. d. que chacun a le droit de disposer de ses facultés & du fruit de son travail &c. question très difficile et très agitée —

La propriété est une dérivation de la nature — elle n'est point une société sociale.

Des devoirs moins rigoureux ou moins parfaits.

Il ne nous suffit pas de nous abstenir de faire du mal aux autres ; nous sommes encore obligés de leur faire tout le bien possible, quoiqu'ils ne soient pas rigoureusement en droit de l'exiger, si ce n'est dans le cas de l'extrême nécessité. De là naissent les nouveaux devoirs infinis, innombrables qui s'étendent sur toutes les époques de notre vie et à toutes nos actions. La raison & le sentiment vont bientôt nous convaincre, l'une par la considération de notre propre intérêt, l'autre par les inexprimables jouissances dont nous comble notre fidélité à les remplir, qu'eux-mêmes ils ne sont pas moins obligatoires que les premiers. La source de tous les devoirs imparfaits est l'amour de l'humanité & de bienfaisance.

— sed quoniam, ut praeclare scriptum est a Platone, non nobis solum nati sumus &c. Cic. de officiis. —

Vertus sociales. à la rigueur, il n'y a qu'une vertu sociale, la justice. la J. une disposition de l'âme habituelle & permanente de maintenir tous les hommes dans la jouissance de leurs droits —

de là cet axiome — ne alteri fueris quod &c.

89 v°

Plutarque dit qu'un anc. phil. nommé Menedemus prétendait qu'à la rigueur il n'y a qu'une seule vertu — cette opinion n'est pas très exacte — toute vertu est une disposition au bien; mais il y a differ. disposit.s.

Il n'y a donc à la rigueur qu'une seule vertu sociale, la Justice — mais il ne suffit pas d'être juste.

de même qu'on rapp. les vertus qui C. les devoirs ~~imp~~ parfaits à la Justice — de même aussi on peut rapp. toutes les vertus lel. aux devoirs moins rigour. à la bienfaisance.

dispos. habit. de contribuer au bien être de ceux avec qui nous vivons.

3e partie — Etat de l'homme par rapp. à Dieu.

Puisque l'homme est dans une dépendance absolue & nécessaire de la divinité, & que la volonté de cet être souverain doit être la règle de toutes ses actions, il est indispensable d'examiner les dev. de l'h. envers Dieu.

La Religion est le système, l'assemblage des sentiments & des devoirs que Dieu impose aux hommes par rapport à lui, pour sa gloire et pour leur bonheur, tout en un de l'espérance des récompenses & de la crainte des peines dans la vie à venir.

Il y a deux sortes de religions: la religion

naturelle & la R. révélée, selon que les hommes peuvent la connaître par les seules lumières de la raison, ou qu'ils ont besoin pour cela d'une révélation positive de Dieu.

L'homme en faisant usage de sa raison et sans le secours d'une révélation particulière peut parvenir à la connaissance de Dieu et des devoirs qui lui sont dus.

L'idée que nous avons donnée de la Rel. renferme donc deux choses: la connaiss. de Dieu et le culte qui lui est dû.

Le culte de Dieu est l'assemblage des sentim. que les perfections de Dieu produisent dans notre esp. et des actes qui en sont les suites et par lesquels nous témoignons ces sentimens.

Il y a donc un culte intérieur & un C. extérieur le premier consiste dans l'adoration, dans la reconnaissance, dans l'amour, dans la crainte de Dieu & dans un entier dévouement à sa volonté.

Le culte extérieur consiste dans toutes les actions ext. par lesquelles nous rendons à Dieu les hommages qui lui sont dus et qui en même temps font connaître aux autres hommes les sentimens de piété & de respect que nous avons pr lui.

Quoique plus. Écriv. prétend. que la L. natur. n'ordonne pas l'établissem. d'un culte exte. public, l'opinion contraire qui en établit la nécessité, nous paraît la mieux fondée —

par devoir nous entendons une action qu'on est tenu de rendre conforme aux lois, en vertu d'une obligat. soit parfaite, soit imparfaite.

91v

92v

93 r

# Ouvrages de Philosophie & de morale

Métaphysique & morale à l'usage des Elèv. de l'Ecole milit. 1 v. in-12.

Logique & Gramm. générale du même aut. 1 v. in-12.

Philosophie de Marmontel, ouvrage posthume.

Législation primitive, ouvr. récent de M. de Bonnald. 2 v. 8°.

Philosophiæ moralis compendium — aut. Fr. Hutcheson, Phil. Prof. in univ. Glasguensi — 2a edit. Glasguæ, 174.. 1 v. in-12.

Ferguson.

Morale universelle en 2 v. 8°. sans nom d'auteur. 178..

Goguet — de l'origine des lois & des gouvernem. des sciences et des arts. pl. v. in-12. 1759.

Adam Smith, Théorie des sentim. moraux, ou Essai analytique &c. — suivi d'une dissertat. sur l'origine & la formation des langues. ~~Canada~~ Trad. de l'angl. sur la 7e & dern. édit. par Mme Grouchy, Ve Condorcet — avec huit lettres d'elle sur la sympathie — 2 v. 8°. chez F. Buisson, r. haute-feuille, N°. 20. 1798.

Recherches sur l'origine des idées que nous avons de la beauté & de la vertu, en deux traités &c. traduit sur la 4e éd. anglaise. 2 v. in-12. (de Hutcheson, prof. à Glasgow.) 1749.

Durand Lue. fosse. ~~près~~ place du Panthéon: Elémens de législation naturelle, par Perreau. 8°.

Le Droit des Gens, ou Princip. de la Loi naturelle 3 v. par Vatel. 3 v. 12

Principes du droit naturel par Burlamaqui 2 v. in-12 —

Chésel. 94v

1813. L'Ex. de Dieu, dém. par les merveilles de la Natur. — par M. Bullet — 1768. 4. in-12.

Origine des Cultes par Dupuis — abrégé du m. ouvr. 4. 8°.

Condillac — Logique, Chap. V, 1ere partie. Leç. prél. V. Tr. des anim. C. VI. Tr. des systêmes:

Lactance — Institut. divin. lib. VII. —

Dugald-Stewart — Elém. de la Philosoph. de l'espr. hum. 8°.

Mr. La Romiguière — Cours de Philosophie — ann. 1812.

Sallandrouze notes sur la conférence — an. 1812-13. 1er cah. induct. log. 2d Cah. dieu-métaphys.

Châteaubriand — Génie du Christian. texte & Notes.

Catéchisme de la nature, ou Relig. et moral. natur. Rep. Religion naturelle, par Platon Blanchard — 4. in-18. l'an II r.

Clarke - Leibnitz et Newton, sur la Religion naturelle — recueil de Desmaizeaux (à la biblioth. du lycée)

---

Locke — de l'Ent. hum.

# Cours d'histoire moderne

par Mr. Guizot.

1812 – 1813.

Premiers siècles de l'histoire moderne.

95 v

Discours préliminaire Imprimé chez
Le Normant 8° — 1812.

96v

(1er Cahier) Cours de Mr. Guizot. Histoire. 11 Xbre 1812.

premiers tiers de l'hist. moderne. — Coup d'œil sur la Germanie — —

2e leçon
Tableau des mœurs des barbares.
Materiaux très incomplets — il sera donc très diff. de donner des dét. sur leurs mœurs et l. physique domestique, politique, moral et intellect. des individus
auteurs anc. qui nous ont transmis des faits sur les G. Tite-Live
le premier a donné assez de détails mais chez lui tout se rapporte
à la gr. Rom — d'ailleurs il n'a parlé presque que des Gaulois —
César — conquer. de la G. l'an 685 — Pomponius Mela sous
Claud. de l'an 40 — à 50 — de J.C. Pline à peine — son
histoire vers l'an 78. avait servi contre les Germains —
contre les Chauques qui avaient été sur les bords de la mer Baltiq.
lettres de son neveu — incharait cum in Germaniâ militaret —
mais ces faits sont dispersés chez lui et c'est un chaos —
l'auteur le plus import. de tous — Tacite sous Antonin le pieux
140 — Florus 114 au 117 — les Grecs n'eurent de connaiss.
des G. que par les Phénic. qui allaient vers la
mer Baltique — Aussi Polybe un des chef. de la lég. ach[illegible]
[illegible] le premier volut et annul l'idée très fausse que les
Rom. devaient leur grandeur à la fortune. spécialité quelque divinité
mais il n'a cité que des faits — Strabon qui a écrit vers l'an J.C. 18.
il dit dans sa géographie qu'il ne sait rien de ce qui était au delà de
l'Elbe — Ptolémée sous la fin d'Ant. le pieux — Plutarque
né sous Néron mort sous Antonin — vécu près de 90 ans — gr. nombre
de faits — beaucoup de détails quelquefois peu import —
Tacite avec plus de détails de l'hist. et de César — les princip. auteurs ...
on a reproché à César de l'infidélité dans ce qu'il dit des Gaules. C'est Solliers —
n'a été ni sous le concours ni pour la postérité
Tacite — on a soutenu [illegible] comme ... qu'il n'avait écrit sur les m. des G.
que pour faire une satyre des mœurs des Rom. mais cela
est invraisemblable — il y aurait trop de détails étrangers

97v

Cesar. il ne faut pas de fois entrer à lui – il était trop loin des mœurs de son temps – comme montag et rouss ont parlé des barbares – Tacite a tous les Germ en philosophe fatigué de vice et de son temps – l'Energie du sénat Rom était tout pour lui – il la regrettait – C'est ce qui lui a fait traiter son sujet d'une manière très fausse – c'est un grand éloge de la chasteté des G. qui était commune à tous les barbares – par leur de la pauvreté et du besoin de force – d'un les app eaux comme la Germanie ce n'était point une vertu particulière aux G. – il a une femme extrême en général à passer avec une idée des mœurs des barbares d'y attacher quelque chose d'incohérent, d'enfant, dans leur esprit grand peine à lier les idées – M. Malouet envoyé à la Guiane en donne un exemple – + qui était encore – après 15 j. de prédications – ils n'avaient pas encore compris son le fait celui de l'Eglise Robertson – pour les convertir – la de temps – Il faut donc se garder de nous fier à Tacite – de plus les auteurs – ils n'avaient point voyagé – ne savaient point leur langue – on a dit qu'il avait été procurateur en belgique – mais faux – c'est un autre Tacite – Corn dans Venus Tacitus dont on retrouve le nom dans une inscript rapportée par Gardequin on avait inféré cela d'un passage de Pline – nombre de pas que leur état était à peu près celui des sauvages du nord de l'amérique – ensuite des tartares du plateau de l'asie – Georges dans les derniers la comp. m exacte – partialité des modernes et nationaux – Heyne auteur d'une histoire de l'Empire allem. – veut qu'ils ne brisent point de vin – autre allem mains auteur d'une histoire très érudite des femmes – veut que les fem n'aient jamais été plus heureuses que chez les G. infère cela d'un passage de m. des G. d'autre autre d'une femme et hom. ignorant et résistant passage id. – ignorant savent écrire 14 tant allem. sur cette phrase pour prouver qu'il régnait de lettres d'amour –

Bénédictins tombés dans le même défaut – hist. des Gaules de Dom martin – assez ingénieux

(Bourges capit. d'ambig. a ~~[illegible]~~ de la Celtique — passage de
par Sigovèse et Bellovèse fils de la s. d'amb.
cette [illegible] fort ambigu — Malte-Brun à ce propos fait un long
éloge de cet ambigu — et un grand historien sur ses deux neveux
d'ingale comme s'il eût été des jolis commencements — ~~et~~
~~[illegible]~~ il faut donc les rapprocher des autres barbares et de leur degré
de civilisation — les moins vieillissent. localement influent beaucoup
sur les mœurs des barbares — impossible de faire un grand et long récit
d'un grand peuple comme les Germains — expliquer tout par l'état
naturel c. à d. les besoins et les intérêts — ensuite parler de la région —
état phys. domestique — rapports sociaux — état mor. et intell.
des G. — état phys. dépend du climat (rapport des sauvages
de l'Améri. avec les Bédouins fait par Volney) — mais grande différen. en un
point — Bédouins pasteurs — aussi état social bien plus avancé — gouvern.
patriarcal et ~~[illegible]~~ aristocratique — sauvages ainsi que les
animaux — carnassiers — en bandes et en troupes — mais point en société
vagabond — cistème toute bonne au présent — démocratie turbulente)
conduits à cette différence par le climat —) — nourriture — agricul.
pomme de terre fèves — la nourriture carnée : pêche très abondante
pour certaines tribus — de la mer baltique pour les bataves — on a remarqué
engagés que les tribus qui vivent de poisson beaucoup plus misérables que celles qui vivent
de la chasse — dès qu'on a des bestiaux — on sort de l'état complet.
sauvage pour arriver à l'état barbare — ils vivent sur des tentes
et plus en société — les Germains mang. non s. leur bœufs mais encore
leurs chevaux — leur nourriture leur plus recherché — coutume prolongée
jusque dans le moyen âge — 8e siècle aux st. Boniface allant convertir
les Germ. écrivit à Grég. 3 et à Zacharie son successeur pour
savoir s'il devait défendre de manger du cheval — le pape le défendit
et son successeur — défend. les castors les corneilles — cigognes
Cette vie errante ne leur permettait pas de rester plus d'un an sur
le même sol — M. de Volney a retrouvé cette coutume à présent en Corse.

99v

état inculte et commun d'une grande partie des terres de la Corse.)
d'où le peu de progrès de l'agriculture en ce pays
— M. Malthus — angl. auteur d'un ouvrage très important sur l'économie polit. qui a cherché des raisons de [illegible] des Germains — autres que celles de César. mais aussi insuffisantes — moi je crois que c'est parce qu'ils croyaient trouver plus de facilité ailleurs — [illegible] quelquefois [illegible] des provisions qu'ils enfouissaient — boisson — amour pour le vin et pour toutes les liqueurs fortes — d'où les Rom. ont inféré que c'est cela qui les avait amenés dans les pays chauds. — Gaulois de là entre gens [illegible] comme chez les sauvages de l'Am. — [illegible] de [illegible] — [illegible] vers le Rhin — se vêtissant de [illegible] quelques. les [illegible] d'autres armes ils avaient du fer — fait [illegible] c'est ce qui a surtout avancé leur civilisation — — ils avaient des mines de fer. — finois tribu ou sont les finlandais n'avaient que des armes d'os — [illegible] à un autre trait que les Germ. habitat. maisons informes sans ciment — quelques tribus n'en avaient point — car les tribus étaient très différentes pour la civilisation — d'où vient que dans Tacite d'avoir d'abord tracé les mœurs en général — puis on en trouve tant de différence entre les tribus — (passage de Tacite sur les Cattes — pays de la Hesse — tribu complètement barbare.) autre tribu des Quades — tribu des Chauques — peuple le plus distingué de la Germanie sans ambition et sublime — passage de Tacite) Finois férocité singulière pauvreté affreuse — état absolument barbare. maisons n'étaient point contiguës comme chez les premiers Grecs v. Thucyd. même usage chez les sauv. de l'Amérique et les paysans de Corse la raison est la défiance de ces peuples — Tacite attribue tout cela à des intentions morales à des vertus tandis que c'est le résultat de leur situation et du climat.

100v

Taille —

Les peuples du nord de plus haute taille que ceux du midi — Les anciens ont exagéré leur taille — taille des Patagons de même exagérée. force — selon Tacite et les autres anciens — prodigieuse réflexion qu'il avait du faire — il n'y avait que les enfans forts qui pussent résister à un pareil genre de vie — Les Suisses au 13e si. tuaient encore leurs enfans faibles — de même chez les Sauvages — Voy. Volney

Population —

Entre le Rhin, le Danube et la Vistule
popul. moindre qu'aujourd'hui probablement — les Lombards n'étaient que quatre mille — 3000 ~~francois~~ Francs ou tout au plus 5000 — vivent s'établir en france. Les Vandales tout au plus 70,000 tout compris lorsqu'ils émigrèrent en afrique — ——— La population tend partout à se multiplier plus que les subsistances — et les subsistances la ramènent toujours à leur niveau froideur des Germains et de tous les barbares en fait d'amour! Toute les en loue beaucoup. — d'abord un résultat d'intérêt — à cause de leurs forces — ensuite (explic. de malthus) leur vie ne leur permet pas de se livrer à de pareilles idées — Ce n'est donc point une intention morale — fin de l'Etat physique —

## Etat domestique 2

Leurs rapports avec les femmes. — Tacite nous dit qu'elles s'accoignaient pêle-mêle avec les hommes. Chez les Fenois elles allaient à la chasse avec leurs maris pour avoir leur part du butin — jusqu'ici tout cela est bien sauvage — on les mariait fort tard, dit Tacite — ~~ce~~ générale chez les Sauvages du Nord — chez les tribus mongoles — on les marie fort tard aussi — Les on les met à l'enchère — de même presque encore du temps de Tacite, les Germains vendaient leurs filles = Voy. Poncelet » le mari donnait une dot à la femme, ou la femme en échange de ce don — » chez tous les peuples qui ~~font~~ ont cette coutume, les femmes sont esclaves de leurs maris — chez tous les barbares on trouve cet usage — beaucoup plus tard Ermenfrid, roi des Thuringiens acheta la fille de Théodoric — Théodoric lui fit écrire par Cassiodore — la loi des Bourguignons ~~a~~ les Saxons au 15e si. vendaient encore leurs filles — la trace s'en est conservée dans un mot allemand — fiançailles — de infra achat d'une fille — aussi de fréquens enlèvemens — La loi Salique portait une peine pour cela

101v 9e

2 9. en avaient-ils plusieurs ? — Tacite dit qu'il n'y avait qu'un petit nombre de chefs qui en avaient plusieurs — Celà est chez tous les barbares à cause de l'indigence du peuple. — chez les Natchez, les Guaranis &c. chez les Prussiens au 13e s. tous ceux qui pouvaient avoir 3 femmes en avaient 3. ce n'était même que depuis le 11e s. auparavant, ils en avaient tant qu'ils voulaient — les femmes faisaient tout le service de la maison —

(Ouvrage de M. Goldsmith sur l'ancienne Prusse — ouv. très curieux puisé dans les archives de l'ordre teutonique qui lui ont été ouvertes — il fait le tableau de la condition des femmes chez les anciens prussiens détails très curieux — ) Courage des femmes Germ. à la guerre — partic. dans l'exped. des Cimbres & des Teutons — n'est point particulier aux peuples Germains — chez les Gaulois — dans les peuples du nord — les Arabes — les Tongouses, tribu de Tartares. Le courage n'avait aucune influence sur leur condition — parce que leurs qualités propres n'étaient pas développées —

4e Leçon. terminer l'état des femmes.

sévérité en fait d'adult. V. Tacite qui dit que ce crime était chez eux très rare — très sévèrement puni — le mari même était l'exécuteur — même sev. chez tous les peup. barb. Bougainville l'a remarqué chez les Iroquois qui leur coupent le nez et leur arrachent les dents — ou les mènent dans une prairie et les abandonnent id. chez les Juifs — Ezechiel. — au Kamtchatka. — quoique les femmes y soient très corrompues, il est une tribu où on coupe le nez aux femmes adult. il est très simple que cela soit rare d'après leurs mœurs. ils avaient plusieurs femmes, les hom. en faisaient peu de cas — on a dit la même chose des Caraïbes que Tacite des Germains — cela n'est peut-être pas vrai — ce n'est pas d'ailleurs une vertu chez les sauvages — chez les Romains femme était de même la propriété du mari qui avait sur elle droit de vie et de mort — aussi cette longue absence de divorce n'était pas une vertu — dans certaines tribus les fem. ne se mariaient qu'une fois dit Tacite — il fait là des réflexions

1037

les mœurs — mais pas à propos — les hommes étaient moins nombreux ils étaient froids et estimaient peu les fem. — d'ailleurs il y a des circonstances particul. qui expliq. le fait. — cela ne doit être adopté qu'avec de grandes restrictions. — Les femmes n'avaient pas le droit d'hériter, c'est une preuve de mépris. — Cette coutume de faire hériter les fem. passa des Romains aux barbares Lombards, Ostrogoths — de l'Espagne aux Visigoths — elles n'avaient pas non plus le droit d'entrer dans le Valhalla — paradis des Guerriers — C. dit qu'ils consult. leurs fem. dans leurs affaires, cela n'est point particul. encore à ce peuple — chez les Hurons et ailleurs. elles n'en sont ni plus heureuses, ni plus considérées — C. parle de certaines tribus gouvernées par les femmes — au Paraguai les jésuites ont trouvé quelques tribus de même — cela d'ailleurs n'est point certain.

2°. = Rapports avec leurs enfans — Quelquefois comme chez les sauvages (V. Tacite) quand une fois il avait été reçu par des citoyens, de pas donnés qu'il était assez. il avait une indépendance entière — tous les liens naturels sont rompus — (Voy. Robertson — sur les sauv. de l'amérique.) Ils ne bornaient pas volontairement le nombre de leurs enfans — cela tenait à la facilité de faire des émigrations — c'est probablement ce qui a produit cette quantité de tribus qui se sont jetées sur l'emp. ire Romain — particulièrement tempit. V. Tacite — ils ont affectionnent beaucoup les neveux maternels
chez les Natchez qui conservent encore cet usage. V. lettres édifiants, politique fondée sur la connaissance qu'ils ont du libertinage de leurs femmes — c'est chez eux le fils de la sœur du chef et non son fils qui succède — c'était sur le même motif qu'était fondée une loi du Pérou —

= Rapp. avec les Esclaves
Les Germ. avaient des esclaves — ils jouaient beaucoup surtout aux dés — ils échangeaient leur liberté pour un coup de dé

103[17] le perdant se laissait lier et vendre — 4. Toute propr. venue ensuite d'ayant l'esclavage chez les Gr. et Rom. C'était chez les G. et R. un esclavage domestique bien plus dur — chez les Ger. c'était comme un fermier, un colon qui fournissait à son maître une certaine quantité de blé, de vêtement —

Lombards passés sur les terres des Rom. … imposent d'abord un droit d'une certaine quantité de bestiaux, d'habits, de produit. le tiers — plus tard, ils se firent donner le tiers de propriétés — et les peuples vaincus devinrent addicti glebae. ceci 3e espèce d'esclavage premier genre d'esclav. suite de la conquête. — tribus entre tribus chez les Germ. s'asservissaient. Seulement certaines tribus. chez les Suèves, il n'était pas de cette espèce d'esclavage —

* devenus les forts, les conquis.

## Etat Politique.

Tous que s'att. au mot civilisation — chez les Rom. très avancée sous certains rapports — sous d'autres les commodités de la vie très peu avancées. le rattachait à cette élégance de mœurs dont que j'entends par civil. = C'est l'état dans lequel tous les membres de la société reçoivent le plus haut degré de bonheur, le plus grand développement de facultés intellectuelles et morales, l'ordre de la société subsistant tranquille.

Et. S. grande diff. pour la manière dont se sont formés en société les peuples du nord et du midi — au midi, bientôt sédentaires — provenant du climat et — les chasseurs, le gibier y est rare — ils y ont l'été d'abord pasteurs et bientôt agriculteurs — de là de très haute conn. les enfans tiennent aux pères par les liens de l'habitude, du travail &c — de là le gouvernement patriarcal — chez les g. du nord au contr. se sont fixés tard, il fallait couper les forêts, défricher les lieux pour être agricult. aussi furent-ils chasseurs — de là l'enfant sa va et quitte ses parens dès qu'il est fort — résultat de la nature des choses — chaque individu indépendant enfin des espèces de républ. — individus subsistant indépend.

104 r

104v

105v

et soumiss. pour la guerre — les principes de [illegible], la guerre par les enfans renfermés aux voisins — Une [illegible] amérique a observé les Iroquois, le père Lafitau, a fort bien vu cela, cette indépendance et cette société pour la guerre seule — l'origine, commandant, capitaine pour cette place il faut être d'une bravoure extrême et reconnue. de même chez les Germ. le seul lien qui soit sorti de ces rel. c'est une certaine liberté, un sentiment d'indépendance individuelle, principe de l'honneur chez les modernes. (V. Tacite Ch. 7) les petits seuls peuvent se promener, frappez chacun de leurs (V. Ch. XI) (Ch. XXII) traitent des affaires dans le banquet et n'y prennent de parti qu'au lendemain.

5e leçon. Rapports civils individuels chez les Germains — les rapports civils étaient très imparfaits chez ces peuples — la propriété y presque inconnue ~~chez eux~~ ce qui rendait les lois positives très peu nécessaires. — leur législation civile n'est presque entièrement qu'une législation criminelle — Montesquieu a remarqué qu'il existait chez ces peuples des principes d'équité antérieurs aux lois positives. Une loi ou plutôt usage de vengeance — puis usage général, mais bientôt funeste à la société — les inimitiés devenaient un héritage et après 30, 40, 50 ans elles [illegible] encore, mais le remède vint d'un usage naturel — le coupable fit un présent à la famille offensée, donna un bœuf par exemple, et cela devint bientôt un usage général — violence extrême des Germ. chez les anciens Grecs, dit Thucyd., on traitait armés pour prévenir les violences ce qui souvent entraînait de grands maux. — loi qui porte 60 solidi d'amende pour un nez, une oreille, un oeil arraché de manière à priver de la vue, de l'ouïe, de se moucher — 50 pour lorsqu'on n'en était pas privé — à toutes les différentes époques de civilisation. la vie d'un homme augmente ou baisse selon qu'elle est plus ou moins utile, chez les Goths on donnait un homme pour une cruche de vin — le meurtre d'un cheval puni de mort. En effet, le bétail devait être plus estimé chez ces barbares qui ne connaissaient point la valeur morale de l'homme. De quelle manière s'exerçait cette justice toute imparfaite

Cela est naturel une loi n'est que l'expression d'un rapport qui existe déjà chez un peuple

Rédigée l'an 612. au 7e siècle.

([illegible])
qu'elle était. Tacite — les peines variaient selon le crime —
les crimes entre les individus n'étaient point portés devant le tribun[al]
en masse — il y avait des chefs ou princes chargés d'aller rendre la justice de
village en village, accompagnés de 100 comites. — le droit n'était pas aussi [illegible] chez
les barbares — sur les comites, V. Tacite. ici 2 ordres de chefs 1°.
chefs civils — 2°, chefs militaires qui probablement n'avaient
aucun rapport avec les premiers — d'un autre côté, leur attachement
à ce chef militaire était alors le fruit de ses libéralités, de la nourriture qu'il
leur donnait. — ils quittaient quelquefois un chef trop longtemps
oisif et [illegible] dans une autre tribu qui faisait la guerre —
même ordre de choses chez les 5 nations qui forment une confédération
dans le nord de l'amérique. (V. Rougemont — sur les 5 nat. huron, iroquois et autres) —— chefs nobles [illegible]
" a le [illegible] point [illegible] les familles — les associés
" en avaient [illegible] avec un collier de porcelaine pour présent — "
même chose chez les Germains — V. César. banquets qui tenaient
lieu de solde, aussi chez les sauvages V. Rougemont.

Question fort intéressante, si union des chefs milit. et des compagnons
Montesquieu l'a regardée comme la première forme du droit
féodal — difficile de l'affirmer positivement — sans cette
que plus union, même le système féodal se serait établi — ce n'est guères
tard. qu'une cause de plus, non une origine du droit féodal. Quand les fut
partage des terres après la conquête — par les [illegible]
en général — voici le fait — les lombards d'abord n'exigèrent
que les rentes — ensuite le tiers des terres — ceci n'est point encore
la féodalité — cette hiérarchie des suzerains et des vassaux qui relèvent les uns
ce n'est point d'après le premier partage des terres qu'a été établi le
système féod. — il ne s'établit que lorsque les rois donnèrent
en bénéfices de leur part des terres et obligèrent ceux qui les
recevaient à les suivre à la guerre = C.

C. XX de C. autres princes? lesq. ci étaient des nobles de
certaines familles plus illustres que les autres — on leur faisait des
présens de bétail et de denrées pour leur besoin —

Rapports (à chefs civils, de guerre, familles nobles, particuliers)
civils et militaires des Germains entr'eux a

107 r

~~(rapports avec leurs voisins)~~

Les Germains dans une fluctuation continuelle, dans une guerre perpétuelle, changeaient continuellement de place — aussi dans l'émigration on ont-ils [illegible] qui ne sont point dans Tacite — le plus grand nombre chez César, il avait d'avoir des frontières désertes — eux

1°. leurs guerres étaient des pillages — 2°. ils émigraient avec leurs femmes et leurs enfants — ils se peignaient le corps pour se rendre plus terribles et combattaient avec la nuit. V. Tacite — même manière chez tous les sauvages, V. Robertson.

" leurs goûts de femme se rapportent plus à la guerre qu'à la galanterie "

Ces frappantes ressemblances viennent de la nature des choses, le mode d'existence est le même, les besoins sont les mêmes chez les sauvages d'Amérique qu'ils étaient chez les anciens Germains — remarqué aussi que les hommes se ressemblent beaucoup plus dans les classes inférieures du peuple que dans les classes supérieures, même raison pour les ressembl. entre les barbares — la civilisation était très peu avancée — relativement à ce peu de développement des facultés morales et intell.

Ils sacrif. leurs prisonniers aux dieux — usage qui a duré longtemps — chez les Francs vers l'an 600 et temps — chez eux a dû plus de 160 ans après leur conversion — = Duclos, ~~[illegible]~~ il a nié le fait enfin indiqué il prouve ce qu'on [illegible] S. les Germ. et les Gaulois l'avaient eu — un allemand ~~[illegible]~~ une hist. des Germains avant leurs migrations croit qu'ils coupaient les cheveux des ennemis comme les sauvages — cette opération où l'on enlevait la peau du crâne avec les chev. n'était point mortelle. On trouve dans les lois Gauloises de cela — cela est très probable les Slaves l'avaient au 10e siècle — l'anthropophagie n'était plus du temps de César, mais probable qu'elle l'avait été [illegible] n'avait point son propre, ils [illegible] probabl. [illegible] les Écossais l'avaient, dit S. Jérôme au 4e siècle. Le monarchie anglicane affirme qu'au temps du Guillaume le [illegible] chez les sauvages [illegible]

Recueil intitulé

Nous cela était encore — au 13e siècle

6e leçon. M M M C C —

État moral et intellect. de ces peuples — quelles étaient les idées, les sentimens qui résult. pour eux des rapports où ils se trouvaient — aux faute de donner le tableau de l'Et. m. et Int. car le peuple étant très peu avancé, tous les hommes se ressemblaient, ils avaient tous le même caractère, les mêmes habitudes.

Et. moral — 1° savoir si ces peupl. dans cet état de civil. avaient des sentimens de devoir, de vertu. — on peut affirmer qu'il n'existe à aucun peuple quelque chose à quoi les hommes ont n'aient attaché une idée de devoir — cette idée doit d'abord être fausse, mais elle n'en existe pas moins, quoique le bien soit pris pour le mal et le mal pour le bien. le sentim. de devoir paraît être naturel à l'homme, quel que soit le juste et l'injuste — 1° loi du Talion — chose convenue chez eux (Ex. tiré d'ouvrages sur les Guyanes) cette justice est tout-à-fait reconnue chez les sauvages et par ceux-mêmes sur lesquels elle doit tomber. V. Volney. autre idée de devoir qui bénédicte de très bonne heure — la fidélité qu'on a promise aux ses concitoyens — on retrouve cette fidélité dans l'enfance de toutes les sociétés — et en effet sans cette fidélité, il n'y aurait pas de société — tous les hommes seraient en état de guerre — idée très import dans l'h. mod. et qui a eu une grande influence sur la civilis. des modernes. forme du dévouement et lien de la société — l'esprit de [illegible] sortit l'idée de l'honneur que Montesq. regarde comme le pr. des gouv. mon. quand où toutes les barbares. — il y a l'honneur de tous les états presque toujours différent dans les différ. conditions — l'honneur des quakers est de ne point se battre — honn. respect à des lois qu'on s'est faites et qui sont reconnues valables par nos semblables. différent de la vertu qui a sa source dans le sentim. moral. — l'homme l'honneur a du précéder, c'est une vertu irréfléchie et non raisonnée — la vertu n'établit point entre les hommes cette identité d'opinions qu'établit l'honneur l'h. rapproche les hommes par les opinions — la vertu les rapproche par les actions — dans l'honneur on rapporte tout à soi, la vertu rapporte les actions à l'intérêt de tel individu ou de la société en général 3° le courage — 2 choses dans le courage, la force et le dévouement — il l'homme sauv. aime la force dont il a besoin — cette idée a dû être fort estimée — dévouement — le sacrifice de la vie est

109 v°

et paraît si extraordin. qu'on l'estimera toujours — cette estime est
la mesure du prix de l'homme — une preuve de l'estime qu'on fait
de la vie de l'homme — l'homme est bien moins perfectionné quelques nom
car ~~mais~~ le sentim. de l'honneur. ~~dans~~ exerce encore un grand empire
les Germains fuyaient devant un ennemi supérieur en force ou en nombre.

Hector fuyant devant achille. — il y avait de plus des motifs de s'étant pourqu'ils fussent courageux — il
fallait vivre. — M. Volney a très bien développé les motifs.

1° inéconnité. 2° violence des passions. les deux raisons produisaient l'animosité des guerres. — 1° la raison de l'animosité de ces guerres, la violence des passions —
la sécurité — car les guerres compromettent toujours l'existence de
la société — le courage est en quelque sorte forcé et nécessaire
grande diff. entre le courage des Germ. et celui des sauv. américains
par exemple — celui-là plus actif le 2d beaucoup plus passif —
cela vient de la situation — le besoin en est la source —
les sauvages s'accoutument à souffrir des tourmens affreux (à leurs prisonniers —
de là l'importance du courage passif chez les américains —
(V. Robertson, sur le grand dévelop. de ce courage passif, et sur
l'éducation qui y préparait les jeunes gens.) V. Hyacke
les sauvages américains des épreuves affreuses pour l'admiss. des chefs — de guerre — Langu
2d idée de vertu — l'hospitalité — fort louée par Tacite chez les
Germains. César leur rend le même témoignage. existe chez
tous les peuples — chez les Gaulois — (mémoires de l'académie des inscript.
dissert. etc. fort longue sur l'hospit. qu'on retrouve partout)
d'abord elle tient à la nature même de cet état où l'on ne peut guère
rien avoir par l'observer — ainsi Montesq. observe que le commerce

les sauvages ne portaient rien en voyage avec eux — la détruite — marchez le sauv. l'intérêt n'avait aucune part
ils avaient cependant les plus… mais très étrangers à l'idée de la
reconnaissance ~~…~~ ce qui prouve l'enfance de la civilisation — de
même chez les p. d'Amériq. V. Robertson ~~…~~ d'ailleurs, l'arrivée
d'un étranger est pour eux un objet de curiosité et ils sont très
curieux : c'est une des raisons qui ont fait établ. l'hosp. ensuite l'hosp. prit
principe d'une autre idée morale, c'est que la confiance ne doit pas être
trahie — et cela fait grand honneur à la nature humaine —
ils exerçaient l'hospitalité même envers leurs ennemis quand ils se

pes

110v

présentant chez eux comme hôtes. — mais en même temps — ils étaient sous d'autres rapports féroces et barbares au dernier degré — on trouve cette hospit. de même chez les peuples du midi, chez les arabes, V. Volney.

7e leçon. Religion — matériaux très rares — Tacite, César, Strabon et quelques autres écrivains — mais les notions qu'ils nous donnent sont très imparfaites —

aucun except. chez les Gaulois on ne retrouve des traces d'un sentiment religieux quelconque — idée naturelle à l'esprit humain. autre remarque — rel. toujours en arrière de la civilisation des peuples sous les autres rapports : ainsi chez les Égyptiens, les Grecs. c'est que dans la religion il n'y a aucune règle de bon sens nécessaire qui réprime les écarts de l'imaginat. aussi la Rel. chez tous les peuples est — 1° très bizarre et très compliquée 2° le système relig. ne fait point de progrès comme les autres institutions.

le principe est partout — l'homme craint, il ignore, il désire, et ses désirs varient d'après la situation des peuples.

= divinités — au temps de Tacite, le feu, le soleil, Maphertha, terre la terre et la lune — plus tard 98 ou 100 ans après traces d'un culte étr. chez les Germ. celui d'Isis. Tacite dit que les Suèves ador. Isis * parag. IX. on en trouvait aussi de celui des Dioscures x peut-être aussi d'Hercule — en marchant au combat, ils le chantent. mais ces cultes sont étr. à ce peuple. —

x paragr. XLIII. dans la tribu des Naharvales.

Tacite dit aussi qu'ils ador. Thuiston né de la terre et qu'on a voulu retrouver dans le Thaut des Egypt. le Teutatès des Gaulois et le dieu des Latins. ~~dit~~ ~~dites~~

Il croit que Thuiston x et un mot germ. qui voulait dire x ~~veut dire~~ facilement monarque puissance hon... honoré et révéré — du Sanscrit — ~~des~~ Thauss honoré gr. Θεός et du Sanscrit la termin. ... — Teutatès, Taleri le ler Thaver — ... d'étonnement — de ... chez les Angl. et les Suédois — est venu le nom de jeudi qui les ... était Thursday ...

2°. Odin - dieu de la guerre qui a donné son nom au mercredi (- sa femme Phrëa ou Frigga ou Freignia) elle a donné son nom au vendredi. ~~C'était~~ leur [illegible] — quant a l'imm. de l'ame, rien de bien déterminé mais elle existait chez le plus grand nombre — grand. quest. si nos traditions des Gaulois - avaient-ils des idées de metempsycose ou seulement de l'imm. de l'ame — des savans très [illegible] débattu cette quest. Fréret veut qu'ils n'avaient que des idées d'un pays des ames, de la [illegible] immort. de l'ame — son opinion est la seule probable

Cette pretres qui exercaient un gr. pouv. pour les crim. et pouvoir — les femmes exerçaient une grande infl. comme devineresses — c'est ce que [illegible] aristote de [illegible] a César, [illegible] avaient des femmes de culte particulières que Tacite a décrites. — ~~Sujet de tout genre~~ divinatrs par le vol. des oiseaux — generalement chez tous les peuples, avec Tacite v. Tacite de M. Guizot — hennissem. de cheval — diff. modes de divinat. — ~~sorte de présage particulier à ce peuple~~ Voy. Tacite parag. X dans la note de M. Guizot — ~~morceaux~~ quelques rapports avec la divinat. par les flèches usitée en usage dans tout l'orient dans son comm.

qu'il fut vaincu ayant consulté le temps à César de prendre toutes ses mesures

par les baguettes [illegible] avec des marques et des signes)

même au 10e 11e et 12e s. on trouve encore cette déf. faites par. ~~chez~~ les frisons —

absence des temples chez les Germains à laquelle Tac. donne un motif sublime (parag. IX. et il dit qu'ils n'étaient point aussi civilisés que les Romains cela était impossible à cause de leur situat.) absence des tribus ils n'en avaient pas encore de majeure par eux Ils en avaient (Arminius ont t. cela est. Tacite lui même parle de statues) en général cette relig. porte un caractère sombre et mystérieux qui tient à l'aspect du clim. et couvert de forêts — on a beaucoup discuté sur l'origine de la relig. des Germains — mais cette science des orig. toujours liée [illegible] ~~On a voulu~~ la faire venir de la Rel. des Gaulois. (l'abbé Fenel de l'acad. des Inscr.) a cherché à trouver des rapports entre la Rel. des G. et des Germains mais Fréret a complétement détruit cette opinion.

l'abbé Fenel [illegible] par les Gaulois avaient franchi les Germains entre César et Trajan.

Résumé — tout le pays entre le Rh. le Danube la Vistule couvert d'une ensem. de tribus presque toutes errantes habit. subsist. tout était changeant et précaire.

111r

cherchant ~~longuement~~ toujours à les fabriquer pour les faire [illegible]

hommes par leurs voisins — — fin des peuples barbares

8e leçon 12 févr. 1812 — Tableau de l'Empire Romain bien difficile. la civilisat. commence ici la civilisation n'y a jamais été stationnaire a toujours été en croissant puis sans cesse en décadence — mais les barbares doivent être toujours être le point de rappel de renouvellement points par lesquels les Romains se sont toujours [illegible] les barbares, ont influé sur les barbares.

Vers le mil. du 3e siècle 248 à peu près les barbares commencèrent à entrer victorieux de toutes parts dans l'Empire Rom. Tabl. de Rome à cette époque et des moyens de résistance qu'elle avait 3. des hommes de l'argent et de l'esprit public — tout se réduit à ces trois points.

1° Etat militaire — — (histor. anc. et mod. d'où j'ai tiré les matériaux — peu parfaits chez les anciens — la division des sciences n'était pas fort bien faite chez eux — le plus fort de tous pour le tout Polybe l. VI très beau tableau de la milice Romaine — il ~~[illegible]~~ écrivait sous un point de vue pratique et les faits et les réflex. très [illegible]

em. Hygin le gromaticus sous ~~Trajan et Domitien~~ — de castramentatione Rom.

Arrien le [illegible] de son temps, — Tactique — presque tout s'y rapporte à la phalange grecque, mais détails sur la cav. Romaine

Végèce sous Valentinien II — mais celui très grand inconvénient homme sans esprit d'où l'on tire presque tout ce qu'on a dit sur [illegible] — Il ne distingue ni les époques, ni les lieux il confond tout. ainsi il confond l'ancienne légion avec la nouvelle — livre entier presque savant — les Stratagèmes de Frontin — il nous donne une idée très complète de l'état barbare des Rom. et Grecs — ~~très~~ ruses très semblables à celles des sauvages: elles nous paraissent fort ridicules, mais épouvantent dans cet temps — dans le bas Empire — plusieurs Empereurs Léon, Maurice Constantin Porphyrogénète morceaux épars — traduits au XVIe s. Juste Lipse et Saumaise, puis une foule d'autres les spirituels et plus éclairés — M. Guischard ouvr. très remarquable et peut-être le meilleur a beaucoup éclairé ces mat. des soldats. de Lebeau sur la légion Rom. 12 ou 13. mémoires de l'Ac. des Inscr. Hist. complète de la légion jusqu'à Justinien. ouvr. très important.

très difficile de donner un tableau des forces milit. des Rom. rien de fixé, tout variait d'année en année

Tacite l. 4. fixe le nombre des Leg. sous Auguste — le fixe à
23. d'après cette distrib. nous verrions qu'il y en avait 14 contre les barbares
& pour tous les autres pays — Espagne + il n'y en avait qu'une très tranquille. Ce nombre
toujours en augm. sous Galien, Antonin, Probus — au milieu du 3e
s. en environ 40 — d'abord 3000 h. de p. et 300 cav.
du temps de Polybe — 4000 h. de pied — quelquefois à ~~4200~~
sous Marius grossie. 5000 dep. Polybe — vers 6... 6000 h
depuis Marius jusqu'à Justin. les écrivains de la lat. entre 5000 ~~6000~~
et 6200 — en prenant ces intermed. les forces en infant.
Leg. au m. du 3e s. envir. 240,000 h. quant à la cav.
du temps de César répartie à la leg. — ensuite en corps de 300 h.
lorsque l'ordre équestre se furent séparés des plébéiens les citoyens
riches s'enrichis. lorsqu'ils furent les fermiers génér. de l'Etat) alors
il s'attach. à faire un ordre à part, un ordre intermed. alors
ils voulu former un corps de cav. à part furent nommés les alarii
ces cav. ne firent plus partie de la Leg. — ce nombre graduell.
en augment. avec la décadence de l'Empire en ne supp. que 300
cav. par leg. comme autref. 1200 — on aura au moins de 54000 h.
auxiliaires Auxiliaires à peu près égaux en troupes rom. 250 ou 260 mill. hom.
forces milit. au m. du 3e s. à 500 ou 520 m. hommes.
probable que telles ces forces — mais nombreuses et seulem.
apparentes. l'uniformité plus grande qu'elle avait été dans les beaux temps
de la Rep. d'abord tous citoy. sold. et tous sold. citoy. d'abord
point de solde — dep. 348 siège de Veies à cause de la
longueur du siège le Sen. imagina de leur d. une paye, reçue
avec joie et acclamations universelles — T. Live l. 5
par cette paie — mais enfin service militaire relevé par la solde
donnée aux troupes vers le 4e s. de la fond. mais toujours un honneur
un privilège — ensuite on avait attaché d'un grand honneur c'était
le signe parmi l'esprit des homm. ainsi les seuls citoy. avaient le droit
de se faire tuer — partout de même. dans les temps féodaux les
gentilsh. seuls et jusqu'à la Revol. Liège. influence que le dégoût
du temps de Servius avait une loi — grand crime pour un
homme à qui il n'était pas permis de ~~servir~~ — et ainsi militaire
pour protéger la liberté de la Rep. ils étaient mis à mort s'ils
y contribuaient — du temps des Triumv. un esclave fut précipité

+ voyez pour la distrib. des Legions sur les frontières de l'Empire Tacite, annales l. 4. c. 5.

112v in l'affr. avant de le princip. pourny ? V. Dion Cassius le dit formell.
deshonore l'a Rome rauxien ne
Lettr. de Pline sur lettre à Trajan — consulte l'Empereur sur un fait grave de cet esclave semblable — reg. de l'Emper. — fort détaillé
si le sont présentés volontair. il faut les punir — ce qui subit sa ....
que la légion — examiner la naissance du soldat — St. Jean Chrysost. le dit. Justinien confirma cette discipline par rapport à tous les autres corps de milice — mais le besoin et l'ambit. firent violer cette
Colones ect. affr. après la bat. de Cannes — Marius César
Pompée — Honorius enrôlèrent des esclaves quant aux alliés
affranchis — de même d'abord au 6e siècle de Rom. dans les guerres ... on commença
à en enrôler un grand nombre — mais grande défiance entre
eux et les soldats citoyens. ... contrat à ce sujet — Metellus Scipion
et Labienus) mais probablement les armées en furent inondées ensuite
étrangers — Pompée le ... en Septentrion — César fit une légion
de Gaulois — les Emper. introduisirent un grand n. de barb.
foule d'autres relations ... mil. ...
hommes en prison pour dettes — il y en a de ... — V. m. Lebeau
Campaniens
Exclus. d'un peuple du s. mil. par le ... mais la punition encore
beaucoup plus grave et plus ... on sévit contre les nobles
Campaniens — on voulut même détruire Capoue (V. Tite-Live).
on lui ôta le titre de ville (civitas) municipale — grandes punit. ...
... chez un peuple par un sentiment d'honneur
on détruisit le corps de la cité — Enfin claudius ...
6e classe des citoy. Rom. capite censi ou proletarii — indigens.
appelés par Marius qui voulut avoir un grand n. d'hom. à sa dévot.
V. Le ... de Salluste. Jugurtha les soldats furent très turbulens —
à l'époq. dont nous parlons à peu près les seuls soldats, tout en
décadence dans les forces mil. etc. de l'Emp. Rom. aussi des
Romeet l'Italie ne se défendaient point — Il n'y avait plus que
des apparences d'honneur. Les forces numériques conservées il est vrai
mais l'Empire était immense — quand tout eut été employé
à défendre toute la frontière ... on a les forces eussent été insuff.
pour ... les barb. de l'en... il y avait par ce 3660 p. pour couvrir une lieue de pays
une seule institution ... prolongea l'exist. de l'Empire — armées
permanentes composées de soldats, soldats seulement
Auguste institua cette force permanente — on le lui a
reproché — mal à propos l'esprit public était déjà perdu
à cette ...
militaire les Disc. de Mécène à Auguste rap. par Dion Cassius.
à Rom.

a fut même ce qui le lui conseilla et son conseil fut approuvé. il fut ensuite fort salutaire à l'Empire, où il n'y avait plus de citoyens, et fallait des soldats, une armée régulière — Ces arm. causèrent dans l'intér. beaucoup de troubles et de désordres, mais défendirent ~~beaucoup~~ très vigoureus. l'Empire à l'Extérieur — massacraient les Empereurs et défendaient courageuse ment l'Empire — Aurélien, Probus, Tacite et d'autres Emper. levèrent mes. Gibbon a fort bien expliq. cet a... mais avec trop d'admirat. peut être avec trop de vérité. — V. Gibbon. Corps de troupes qui joua un rôle très important — Cohortes des Prétoriens. figurent surtout dans les troubles intérieurs. — Auguste voulut pourvoir à sa propre sûreté et forma 10 cohortes Tac. n'en nomme que 9 — 3 coh. seul. dans la ville — corps. Vitellius porta à 16 mille — Se livrèrent à beauc. de désordres. Livrent l'empire à l'encan. tous les maux d'une monarchie élective et militaire. Septime Sévère élu empereur d'un côté par les lég. de la Pannonie — 3 Empereurs élus par d'autres lég. Septime Sévère triompha. — V. Gibbon. d'abord il cassa les Prétoriens ensuite les rétablit et les multiplia tellement qu'il y en eut 40 ou 50,000 h. choisis dans toutes les autres troupes. Totalement aboli par Constantin après avoir été fort affaibli par Dioclétien. fin de l'Ér. mil. de l'Emp. Rom. vers le mi. du IIIe s. — fin ancienne ère.

1140

m m C Germani[illegible]rt Europo

m C C m m Cm Cu m C Cm C Cm , 1111

[?]e Cahier) 9e Leçon. finances de l'Empire Romain.

fort diff. de traiter des finances de l'Emp. Rom. car les Empereurs
avaient intérêt à cacher les impôts qu'ils levaient — Auguste seul en
possédait un registre fait avec beaucoup de soin — intitulé Rationarium
plusieurs Emp. ont laissé de sembl. reg. mais tout presque a été
perdu — dernier livre des ouvr. d'appien — aussi perdu —
il contenait une statistiq. de l'Emp. Rom. nous sommes forcés de
nous tenir à quelques passages des aut. anc. qui n'en ont parlé qu'en
passant — sous 3 points de vue — 1o. Revenus — soit impôts soit
propriétés du gouvernement — une grande partie des terres conquises —
2o. Dépenses du gouv. 3o — ce qu'avait été l'administrat.
des finances chez les Romains.
Juste Lipse le 1er a prétendu donner un tabl. des fin. de l'Emp. Rom.
cela est presque imposs. extrêmem. diffic. d'évaluer la valeur
des monnaies chez les anc. — but les moy. d'échange qui étaient chez
les peuples. — mais encore fort incommode — on a cherché de bonne
heure une matière quelconq. qui put se diviser en un gr. nombre de pièces —
métaux — fer, cuivre, argent, or — ils avaient une valeur réelle —
devenus de très bonne heure le principal et le prem. moyen d'éch. anc.
mais ce n'est pas encore avoir de la monnaie — on coupait en morceaux
une barre de fer. — sous Serv. Tull. on établit une véritable
monnaie — fit le premier battre monnaie — as Rom. pondo —
une livre de cuivre — 12 onces — dans les dern. temps de la rép. R. l'as ne contenait
plus qu'une demie-once de cuivre, plus que le 24e de sa pr. valeur.
valeur nominale et non valeur réelle — c'est cette diminution
qui fait aujourd'hui notre embarras — nous ne connaiss. pas la valeur
réelle aux différentes époq. donc imposs. d'apprécier les sommes —
La livre du temps de Charlem. conten. une livre d'argent poids de
Troyes — aujourd'hui elle vaut cent ~~huit~~ livres — 108 liv.
il faut renoncer à évaluer les monnaies anciennes —
aussi y a-t-il une diff. immense entre ~~toutes~~ les évaluations des
savants — Les données les moins incompl. se rapportent
au temps de Pompée —
Pangelgen le plus import. Plutarque, vie de Pomp.

écriteau porté à son triomphe { impôts { avant ses conquêtes 50 millions de drach. revenus de la Rép. } de ses conquêtes la Répub. tirait 85 millions de drachmes

on a beaucoup discuté sur le passage — je crois que c'est la leçon que

115N Fergusson porte cette somme complète à — 29 millions de fr.

Gibbon à plus de 100 mill. de fr.

Dur... à 65 mill.

un autre savant 126 mill. de fr. — je crois que c'est entre

100 et 126 mill. qu'on doit se fixer

mines de Macédoine des Asturies valant de tribut annuel 20,000 liv. pesant d'or —

a peu près 24 millions — or et argent que les Rom. rapportaient de leurs conquêtes — au milieu du 7e s. de R. rapport de la Guerre des Samnites 108 mille fr.

Session de la conquête d'Espagne — 16 mill.

Paul Émile de la Macédoine — 28 mill.

autre passage — de Strabon. revenus de l'Égypte —

Gibbon a tenu pour fixer le revenu général —

400 — 88 millions de fr. — entre 5 et 600 mill.

Nature des impôts et sur quelle base ils tombaient —

avant l'introduct. du cens — on détermina les impôts d'après les biens et non les individus — les Cit. Rom. ne payaient rien — douanes et impôt direct aboli lorsque les ... furent abolis — au siège de Veies il fallut mettre des impôts

murmures du peuple — passage de Tite Live — de là des troubles civils — ensuite le sénat rétablit aussi les douanes

puis — impôt sur les affranchis. des Latins — on réservait ces impôts pour les occas. difficiles. Auguste ne fera de ... de l'insuffis. des revenus — après la g. de Macéd. on avait aboli l'impôt foncier — Auguste assujettit les Ital. à l'impôt — commença par rétablir les douanes de l'Italie — nous ne savons rien sur le produit de ces douanes — ensuite il introduisit un impôt sur les choses de consommation — de là murmures considérables — Tibère le réduisit d'un pour cent à un demi pour cent — 2e imp. établi par Auguste — cinq pour cent des héritages et des legs — essaya beaucoup de diffic. au sénat il fut refusé

alors il fit semblt de vouloir retablir l'impôt foncier — s'autre
pass.d — établi en 766. de R. César l'éleva au 10e et
décréta l'citoy. rom. dans les Etat. — il creit. plusieurs Julia
4e d'aug. pour les célibataires — on s'y refusa — moyen
fraud. par auguste — ordonna à tous les citoy. rom. de se rendre par le forum

amende appelée — de la loi papia poppea — 5e Confiscation des
biens des condamnés — les succes. d'aug. en ajoutèrent beaucoup d'autres
Vespasien — sur l'urine — ou par moy. de
citoy. engagea Sénèq à supprimer les impôt — il substita
Juvenal Lucri bonus est odor ex re qualibet — Caligula
l'impôt sur les filles publiques — à peu près tout —

Dépenses
la plus grande, la paye des troupes — avait été d'abord de
450 fr. par légion. par an — César la porta à 900 fr.
Domitien en tiers — Chaque legion rom. alors 12 ans — alors 23 fr.
César lég. ou d'esport. ... donna chaq
donativa
soldat 2000 fr. — enfin ~~au fin~~ les souverains faisaient aussi des
présens au peuple — distribut. d'argent et banquets, congiaria —
César bang. de 22000 tables — à chacun des quelles 3 romains
on ne peut se dis pense de ces présens —
distributions de pain — devant ... distrib. de porc salé
par an 3 mill. 628 liv. de porc salé par an. comme sous ... de des
3 millions de liv. d'huile — aurelien fit ~~...~~ ... par jour une
amphora de vin — il ne put faire autant —
bains — Combats du cirque —
Amusemens —
nombre des citoy. qui avaient part à ces distrib. du temps de César
320,000 — sous auguste 20000 — en augmentant
depuis cette époque — excepté depuis Galba jusqu'à marc aurèl.
vers le milieu du 4e . . . 1200,000 habit. on l'évaluait
... cette popul. a 8 millions d'h. — la moitié ... ...
les grains du gouvern. ... 1 600,000 h.

admininist. des finances.

Le sénat exclusiv. le droit de mettre des impôts du temps de
la République — Toutes peupl. mod. qui ont tenu à la liberté
ont tenu comme avant le principe le droit de se taxer eux-mêmes
les Rom. n'ont jamais connu ce principe.

16v les plébéiens si féodiaux n'ont jamais pensé à ceux
ceci caractère d'un peuple longtemps pauvre et barbare —
qui n'a point d'existence domestique — les Rom. aucune notion
exacte du fait de propriété — de la trésor public ærarium — où
il n'y avait d'abord que de l'ærari — tout peu fait de
présence que le sénat en apparence conserva sous les pr. empereurs —
l'administration du trésor public. — Auguste laissa l'ærar au
public et il institua une nouvelle caisse pour fournir aux frais de la
guerre — fiscus — le fisc devint beaucoup plus riche que l'ærar.
mais d'abord l'emper. n'en avait que l'adm. il devint peu à peu
le domaine, la propr. des Empereurs — déjà sous Trajan —
les Emper. ne s'en servent pas. — ils prirent aussi sur l'ærarium.
ils finissent absorber le moins d'ærar. ils mettaient partout
fiscus — les Empereurs furent alors complet. les maîtres
du militaire et des finances —

10e leçon

# 10.e Leçon. de l'Esprit public.

Ce sujet serait susceptible d'un immense développement, mais il doit nous suffire d'indiquer les causes d'où dépendait alors cet esprit, sans suivre les causes dans tous les détails de leur influence. nous nous bornerons à quelques remarques générales.

Dans les beaux S. de la Rep. l'espr. publ. naissait de cet enivrement de gloire de puissance qui avait persuadé aux Romains qu'ils étaient destinés à conquérir le monde. d'abord conquérante par nécess. Rome le fut bientôt par ambit. — les sénateurs avaient à la fois les plaisirs de la liberté et ceux de la puissance. Le peuple prit sa part de cette gloire dont il était l'instrument — et le croyait libre parce que hors de Rome tout était esclave et les maux de sa véritable intér. les querelles qu'il excitait pour la rendre plus douce ne détruisaient pas ce vague sentim. de splend. dont la magie a contribué à l'agrandiss. de Rome plus peut-être que ses forces positives. — Le dévoûm. des sén. à leur propre cause se prêtait aux yeux des Plébéiens comme un par amour de la patrie — ce respect involontaire que la force inspire toujours à l'ignorance.

Jamais gouv. n'eut un but ~~plus oppressif et des~~ égoïste et des résult. plus oppressifs que le gouv. Rom. mais jamais aussi gouv. ne déploya pour ~~atteindre~~ ce but autant de courage, de dévouement, de nobles jouissances de vertu, car il y en a dans le dévoûment quel qu'en soit le principe, et l'histoire nous offre bien moins à déplorer les vices des hommes que leur ignorance et leurs excès. — dans un temps où personne ne songeait — que des enfans feraient des hommes les sénateurs devaient être indignés quand les plébéiens voulurent devenir Cens. ou Consuls.

Tout dans les yeux Rom. était tendu vers les aff. publiq. et vers la conquête; aucune autre occup. aucun autre intérêt ne prenait une grande place dans la vie: hors de Rome des guerres cont. au dedans des assemblées de tous les jours, des élections, des réunions du forum, divisions intestines — l'état des femmes et les lois sur la puissance paternelle empêchaient toute affection, toute existence domestique l'impers. de la navig. la barbarie du globe, l'incertit. et la faiblesse des communic. resserraient le commerce dans des bornes très étroites l'industrie grossière et faible — nulles routes, agriculture les arts

177v des camp. presqu'entières abandonnés aux esclaves. Toute liberté, toute énergie
devait dis., après les Romains qui s'es. Croy. avaient perdu cette
exist. politiq. et guerrière qui seule avait pu exalter toutes leurs facult.

Ce moment arriva & devait arriver. Les conquérans avaient
enrichi les conquis. et ne s'étaient point, comme cela arrive de nos
jours, répandues avec égalité dans tout le Corps de l'Etat. Les
riches seuls à l'aise et point de ouvriers industrieux qui attirât à eux une
partie des richesses publiq. Les capitaux ne trouvaient pas ces innombrables
emplois que leur offrent chez nous l'industrie, la facilité des échanges
et l'active correspondance des divers parties du globe. Ils ne se distin-
guaient que par le luxe et la magnif. de quelq. hommes — delà l'énormité
des fortunes particul. de Crassus par ex. toute cette profusion qui
entassait sur la table d'un seul hom. la nourriture d'une province
on se borne ici. Sous si l'on jugeait de la richesse de l'Emp. Rom.
par les fameux récits des festins d'un Lucullus, d'un Verrès, d'un Vitellius
(comme si l'on voulait juger de la civilisat. générale de ce temps
par les vers de Virgile ou d'Horace) (V. Suétone, in Vitell. 13)
à côté de ces fortunes, dans la même ville où ——— erraient
300,000 hommes oisifs comme les riches et qui le matin
avaient reçu gratis de l'Etat leur pain de la journée — telle était
à cette époque la richess. des Romains — tel en était l'Emploi —
C'est là ce qui explique l'effray. rapidité avec laquelle la corruption
gagna le sénat et tout l'Empire. C'est là ce qui rendit un Verrès
un Néron, un Vitellius, un Domitien, contemporains de Caton,
de Thraséas, de Tacite. — il est une certaine mesure de puissance
et de pouvoir qui pervertit l'homme et le réduit au niveau de
la brute, s'il en peut jouir sans gêne. Les Rom. sénat. et plèb.
Empes. en firent la honte expér. — Le Sénat tout à coup de
simple et pauvre, jouiss. de richesses immenses ne les sut employ.
qu'à satisfaire de grossières volupt. Le peuple d'actif et énergiq.
devenu le plus paresseux, le plus mou des peuples, ayant perdu
la moitié de son énergie et ne trouvant rien à mettre à la place
Les Empereurs maîtres absolus de leurs pass., nulle résistance s'avilis-
sent jusqu'à la folie d'un pouv. auquel rien ne les avait préparés
et M. Aurèle succédant à quatre princes d'un rare mérite, put-il
en partant de son temps il aurait mis en de tant d'obscurité de
toute cette ordure, je ne conçois pas ce qui peut mériter de
l'estime ou le monde attachement — on est réduit à se consoler

soi-même en attendant sa propre dissolution. » (Sermons de M. Antin, trad. de Joly, édit. de 1796.)

Quelques rangers nourris des idées de la Phil. stoïc. M. Antonin, M. Aurèle, Tacite, quelques soldats et les simples citoyens parleur courage et leur mérite Claude, Aurélien, Probus, quelques sénat. en qui brûlaient les derniers restes de l'énergie Rom. s'élèvent avec gloire au milieu de cette foule avilie, mais ils ne formaient pas à eux seuls l'esprit public et ne purent le ranimer. (« un peuple dit Ferguson, ne peut être heureux que de sa propre vertu. ») Hist. of the Rom. Republ. Liv. VI. C. 7. p. 573 — éd. in-4º. 1783. aucun peuple n'a vécu sur le souvenir de sa grandeur passée, autant que le peuple Rom.

Il n'y avait pas, il ne pouv. y avoir plus d'esprit publ. dans les Prov. sous la Républ. leur sort dépend. fréquemt. du caractère des Proconsuls qui les gouvernaient et l'on sait que l'homme qui peut tout se contente rarement de ne vouloir que ce qu'il doit. Les har. de Cic. contre Verrès, Proc. en Sic. contre Pison, Proc. en Maced. & ses lettres à Atticus où il parle avec détail du Proconsulat d'Appius Claudius son prédéc. en Cilicie, nous font connaître à quels dangers et par conséq. à quels maux les Provinces étaient sans cesse exposées. ——— détails

(Voy. Legendre p. 119) nul intérêt réel et commun nulle importance politiq. n'attachait les Provinciaux à leurs maîtres et les nations soumises adhéraient elles attachées au char de Rome comme les captifs au char des triomphateurs.

On croit assez généralement que l'adminis.ᵗⁿ des Emper. fut plus heureuse pour les provinces que celle de la Républ. Ferguson a exprimé cette opinion d'une manière positive. (L. VI. C. 4 et 2.) et L. 5, p. 469. Ed. in-4º. 1783.

119 v°

11e Leçon. Récit des Evénements — histoire dite.

d'abord mon. de l'orig. histor. des Germains — dans toutes les origines on ne trouve qu'obscurité — cette obscur. vient de la nature des faits point d'écriture — et seulem. de tradit. très imparfaites qui ne sont que des fables mêlées de quelq. vérité —
hist. ne commence qu'à l'Epoq. où les faits se trouvent bien liés — où l'on voit aisément leurs rapports — cependant on a fait beaucoup de rech. et d'hypothèses — l'hist. des Germains ne commence que vers 640 de R. à l'exped. des Cimbres et des Teutons —
avant cela quelques faits isolés qui sont sans rapport et même ne remontent pas très haut. — jusqu'à l'an de R. 633 temps d'Alexandre le Gr.
grande quest. de faire remonter les Germ. jusqu'à Moyse.
1ere 10e ch. de la Genèse — les f. de Japhet, Gomer — on a trouvé une ressembl. entre le nom et les Cimmériens × dont le nom ressemble encore aux Cimbres ×× — de là on a dit les Cimbres descendent de Gomer. — on a prétend. que ces Cimme dont parle Hérodote s'étoient partagés en deux branch. l'une en Asie l'autre vers le Danube, qui s'avançant jusques au Jutland. possible qu'il y ait des rapport entre les Cimbres et les Cimmeriens — mais rien ne l'indique que la ressembl. des noms — mais encore grande lacune jusqu'à Moyse, des Cimmer.

hypoth.

× qui selon Hérod. habitoient le Don et le Dniéper, sur les bords de la mer Noire.

×× dont une partie s'établit dans la Belgiq. tandis que le reste alla s'allier aux Teutons.

2e hypoth. — Thogerma autre nom — c'est le 3e f. de Gomer
3 — plus moderne — Cluvier gr. géographe — selon Moyse Askenas 2e fils de Gomer — les Rabbins appellent l'Allemagne Askenarez — les Juifs modernes — autre Allem. Michaelis a prouvé que ce mot est une invention des Rabbins modernes du 17e siècle, f. invention faite au hazard — d'ailleurs Jérémie place un peuple appelé Askenasiens aux envir. de Babyl. dans un temps où la Germ. étoit déjà très peuplée — recherches très obscures
cependant certaine classe de faits très import. langue moyen de reconnaître la filiation des peuples
depuis longtemps on a r. que le Latin a un très petit nombre de mots pris, vient du grec —

depuis longt. on a vu de gr. rapports entre l'allem. et le persan
Bonaventura Vulcanius, Juste-Lipse
dernièrement Schlegel savant allem. a fait un ouvrage brillant sur cette
matière — prouve qu'il y a de gr. rapports entre le ~~lan~~ sanscrit,
le persan, le grec, le latin et l'allemand —
l'allemand d'à présent ou l'anglais — schr. ... —
du mot sanscrit — schritoti —
s. sindoti [illegible] at. [illegible] — sento la [illegible] —

verbes en μι, οι, τι dans le sanscrit — verbes gr. en μι.

cela fortifie l'opin. qui fait venir les Germains de la chaîne du Caucase
premier patrie des hommes blancs qui ont peuplé l'Europe —
fait remarquable 3 relig. paraiss. s'être disputé l'Inde —
1. Chamanisme 2. Braminisme 3 le Lamaïsme — on trouve dans
Strabon que les Chamans chassés par les bramanes s'appelaient
Germans — encore une hypothèse — savoir si les Germ. étaient
Scythes ou Celtes — quest. oiseuse. Gr. distrib. dit
la terre en 4 p. or. indiens — midi Ethiop. occ. celtes nord scythes
cependant n'établiss. que cette dist. purement géographiq. Strab.
dit encore que toutes les nat. du nord, Scythes — vers l'occid.
les Celtes et les Ibères furent confondus par l'ignorance
sous le nom de Celtibères — ainsi cela ne nous apprend rien sur
l'histoire — pour décider du pays. — cela ne fait point du
tout des races — il faudr. les bannir complètement de l'histoire
nous nous born. à reconn. une race Germaniq. ou teuton. entre
le Rhin, le Danube, la Vistule et la mer Baltique
race qui existe véritablem. qui a la même langue et des
dialectes qui se tiennent tous — les Slaves entrèrent par la
Vistule — les Scandinaves d'orig. germanique — d'
autre circonstance nous empêche d'affirm. que les Germ. aient
été les seuls habit. du pays — au contraire, c'est l'autre opin.
qu'on pourrait affirmer

grand mouvem. d'orient en occident — ~~...~~ il est probable
que les peuples qui peuplèrent la Gaule (l'Espagne, l'Anglet, la Germ.)
n'aient fait qu'y passer — d'un autre côté un fait de
Tacite nous indique que la plupart des Germ. étaient des
Conquérants (esclaves, fermiers — espèce de féodalité)
tout nous porte à croire que les ... premiers avaient été
vaincus par les nouv. Conquérants qu'on nomme Germ

anti nom des Germ. Teutons – Tacite a fait légère que le
nom des Germ. est peu ancien – cependant J. César s'en
sert comme d'un nom fort usité, on le trouve 200 ans
avant César, dans les Fastes Capitolins – Vict. remportée
sur les Gaulois et les Germains (Germaneis) Verius Flaccus
a copié ces fastes J. 765 – on a prétendu qu'il fallait lire Geno-
maneis – conjecture très hazardée – tout prouve qu'il faut lire
Germ. (Germain – Ger man homme de guerre) porté d'abord
par les Belges – c'est probabl. de ce nom donné en général
à tous les Germains que Tacite a voulu parler –
quant au mot Teuton – c'est le nom que de tout temps
s'est donné la race – Theuts – on a voulu le faire venir
de leur dieu Theuicon – il est très probabl. que ce mot
est un nom générique, peuple on le trouve dans les titres
anciens ouvrages et dans la langue suédoise – en général
les noms généalogiq. très peu nombreux chez les anc. peuples
barbares – tous noms génériques – à peine dans
l'enceinte les peuples qui demeur. sur le bord d'un grand
fleuve – ne le nommaient que le fleuve la rivière
il n'y avait que les ruisseaux qui eussent des noms propres
de même que les races – les tribus avaient seules des noms
propres les ex. de noms généalog. sont très rares
tous noms génériq. ou près de fleuves, montagnes &c.
Alains veut dire montagnards – tous les peuples montagnards
ont leur nom commençant par al Géorgie –
de Gour, fleuve qui se jette dans la mer Caspienne
Venetes – nom qu'on retrouve partout – on trouve
que vent, wends veut dire rivage de la mer ou d'un
fleuve – ainsi tous les Venetes habitant sur les rivages.
les noms des peuples ne nous étaient naturellement que leur
origine — les Rom. connaissaient peu le nord
et l'orient de la Germanie – aussi Tacite comp. sous le
nom gén.al de Suèves les peuples du centre — tout
tend à prouver que ces peuples se portaient continuellem.
que toutes les tribus changeaient et se chassaient
continuell—

(a. C. N. 320 à l'[illegible] 7[illegible]) hist. des Germ. av. César de l'an de J. 433, à l'an 682. 121

4e leçon. des evenem. et des hom. ne suffisent pas pour faire de l'histoire —

l'hist. veut des fol. reg. — des évenem. où elle puisse voir l'enchaînement des effets et des causes, & une sorte de progression — l'h. des peuples B. ne comm. qu'à l'epoq. où s'établissent une fol. suiv. on peut observer l'ordre & la marche des évenemens. — l'h. des peupl. barb. existe avant pour nous parcequ'elle se rattache à l'h. Rom. qui exist. depuis longtemps. Ex. les G. ont été longt. avant de s'établ. dans l'Emp. ils ont été longt. ignorés. — du mom. où les R. ont connu les B. leur hist. commence. mais tous les points de cette hist. ne sont pas égal. intéressans. 3 gr. epoques de la communication de R. avec les B.

1o Rome après avoir soum. l'Italie porte les armes en Espagne, Gaule, Bretagne — quelques peupl. passent en Italie et menacent Rome — mais Rome est supérieure et les peupl. barb. sont conquis. — l'Afrique, par ... ils ne passent pas [illegible] par des causes étrangères à Rome ... et elle conquit tout le nord Occid. et le midi de l'Europe. leurs efforts ont pu avoir quelqu'analogie avec les év. postérieurs. — sous Aug. Rome cesse de devenir conquérante — le syst. de R. devient un système de défense. (sous Aug. de nouv. conquêtes, peu nombr. n'ont pour but que de défendre les anciennes et ne font ajouter à l'Empire que la Rhétie, la Vindélicie et la Norique, de pet. prov.) mais il faut long. soutenir la guerre — des confédérations se form. parmi les barbares des princ. barb. jouent de grands rôles. ✳ Rome a à résister depuis les bords du Rhin et du Danube et les bords de la m. Noire + alors s'établit un équilibre inconnu jusque là entre R. et les B. les succès et les revers se balancent quelque temps. ++ pendant cette ép. qui se prol. jusqu'à la fin de l'Empire Rom. jusqu'en 380 / de l'Ere chrét. gouv. depuis l'établiss. de l'Emp. les barbares sont défensifs. entrent lorsqu'ils ont été ... Rome s'affaiblit. le mouvement ... de Rome est debout. l'Europe entière se livre à une agitation, à un ... dans cet ... sans borne. Emp. n'est déf. que par quelques ... philosoph. et quelques Emp. guerriers et les troubles intérieurs la rapide succ. des Emp. empêche de se déf. ++ Dioclet. partage l'Empire entre 2 Emp. et 2 Césars — ce qui prolonge l'ex. de Rome. Dioclet. s'établit à Nicomédie — Maximien 2e Emp. à Milan Constance Chlore dans les G. à Paris Galer. sur les bords du Danube. ++ Dioclet. lassé se retire à Salone — Constant. seul possède tout l'Emp. Rom. établit son Emp. à Constantinople cette translat. livra l'Occid. aux invasions des B. les Goths, les Vandal. les Alains, les Bourguig. les Suèves — cepend. il ne faut pas trop blâmer Constant. car l'Emp. d'Or. dura bien plus longt. que n'eût duré Rome — l'arrivée des barb. orient. sarrasins arab. turcs, était bien plus ...

quel le courage de ceux qui les défendaient, +++ aurélien, probus et quelques autres ++ mais le nouveau mode d'admin. le nouv. prom. de braves défens. dont assassinés. l'Empire tout esprit milit. toute énergie usages de cour introduits par Dioclet. achevèrent de détruire dans l'Empire ✢ éloignée que celle des barbares du nord.

✢ ce qu'il importe de connaître alors c'est l'état du peuple et du Gouv. rom. au milieu desq. le luxe, la mollesse, ... où ... quels c'est de ceux desquels Rome elle a rendu ou qui a rendu inutiles leurs efforts ... eux-mêmes jusqu'à là où est ... suppose ; c'est ce que nous avons tenté dans les 2 ... faire le tabl. de l'état des barbares du nord, et de celui de l'Empire Romain.

✳ le mouvement qui pousse continuellem. les peuples d'orient en occ. et du N. au M. contin. à agir et Rome a à en soutenir le poids.

++ et Rome doit sa défense à la sagesse de quelq. Empereurs philosoph. et à l'énerg. de quelq. Emp. soldats plutôt qu'à ses murailles établies le long du Danube et qui ont été inutiles, à la machine commune en Europe, parcequ'elles étaient plus fortes, dit Mallet, que le courage de ceux ... dont le courage ... usages de cour ...

121 v°

end. Cette Ep. l'hist. des 6 [illegible] unie à celle de Rome
c'est l'hist. milit. des Rom. toute ent. [excepté les guerres en asie] Catastrophe, le
nom. ou elle comm. fait la 3e Epoq.
guerre d'alaric contre Honorius entrée d'attila et des huns
dans l'Empire, commenc. du 5e s. 3e Epoque.
alaric conquiert Rome et va mourir en Calabre
les Bourguig. s'établiss. sans qu'on leur résiste. — au
comm. du 5e s. 3e Ep. les barbares deviennent les
vérit. et les princip. acteurs de l'histoire — les Empereurs
se réfugient derrière les marais de Ravenne ? x les Suèves en Espagne.
Vandales en afrique x francs nord de la G. Ostrogoths en Ital.
Visigoths nord de l'Esp. et midi de la Gaule xx l'Empire des
Vandales et des Ost. des Visig. fut détruit [illegible]
Germanie est appelée officina virorum théâtre de la fondation et de la chute d'un grand nombre — Cette Epoq. fournit d'ailleurs
Etabliss. des Royaum. des barbares. — c'est la plus import.
et la plus obscure — les historiens sont extr. ignorans x
hist. eccles. est toujours [illegible] les rapports des clergé latin et des nouv. chrét. sont [illegible]
~~cette époq. nous offre [illegible] la civilisation~~
~~Ier fait~~ = les migrations des peuples. Ch. de la [illegible] et de
Rome [illegible] entièrement l'ant. le 1er f. historiq. [illegible] les peuples Gaulois ou Germains
mouvemens qui nous présent. les peuples du nord de l'E. ~~[illegible]~~
en [illegible] l'Italie et les Rom. leur faisant la guerre — mais
ces mouvem. remontent à une époq. bien éloignée — depuis une invasion des
Scythes dont parle Hérodote — 7 siècles avant l'Ere Chrét. x d'après Fréret
les mouvemens durent jusqu'au 10e s. x et jusqu'au milieu du moy. âge, nous pouvons suivre
n'était ~~probable~~ c'est à présent pas la première, nous ne pouv. aller jusqu'à la 1ère
Rome d'abord trop petite pour qu'ils allassent jusqu'à elle — ensuite
trop puissante ensuite à la fois grande et faible.
6 S 0 ans. av. J. C. sous Tarquin l'anc. voy. [illegible] Hérod. grande émigration qui
prise de Rome 1re puis 113 av. l'Ere Ch. invasion des Cimbres
des Teutons dans la Gaule et l'Italie — les anc. depuis longt. avaient remarqué
et ils en avaient recherché les causes : Ch. VI.
le mouvement — Sénèque Consolatio ad Helviam
Pyrénées midi — alpes nord — dans le midi P. dans le N. alpes [illegible]
aussi dans Sénèq. Pyrén. est pris pour alpes — (en grec
πυρὸς brûler — τὸ [illegible] le feu parce qu'il monte)

Anciennes migrations des peuples Barbares en Europe — Leur continuité et
leurs causes. Il devant le torrent — le reconnut, lui oppose les digues de sa puissance
mais le vit bientôt arriver jusqu'à elle. x porta des Gaulois en Italie
et [illegible] d'Onomarque, jusqu'en Grèce et dans l'Asie min.

Marginal notes (left): III Les ?? pour ind. [illegible] les vainc. en partage des Germains dans la Belgique et le Nord de la Gaule — bientôt [illegible] s'établir dans leurs conquêtes — xx les bourguignons dans l'orient de la Gaule en partie et en Savoie — [illegible] — x les rapports des peuples avec Rome [illegible] que sont ce qui nous les fait le mieux connaître c'est la fondation de ces monarchies que fonda la [illegible] pour nous n'était la 3e Ep. celle qui [illegible] plus de force — xxx telle est la [illegible] marche — que nous [illegible] suivrons [illegible] reprendre le fil des événemens — Ier fait

Marginal notes (right): les débris ont formé depuis le Corps Germanique xxx — traces de ces mouv. qui portaient les peuples d'Orient en Occident remontent jusqu'au 7e siècle de l'Ere Chrét. Maison remonte jusqu'aux Lois. Rome en Vand. ses conquêtes [illegible]

122

gr. cause… des migrat. – guerres et excès de population 9

dernière surtout est très féconde x [action du princ. de population,
sujet très important – dep. longt. on a reconnu – (extrait de l'ouvr.
sur le pr. de pop. de m. Malthus] cet extr. est un bon ouvrage. population
en raison des moyens de subsistance – v. adam smith – et sir James
Stuart – (bonne trad. de adam smith, avec une excellente préf. de
m. Gardier ou garbi, sénateur) quantité moyenne du produit des enfans
fr. de 3 à 4. enfans. (Franklin, la remarqué)
rapport entre l'accroissement des moyens de popul. et la multiplic. des moy.
de subs. dans l'am. sept. on a vu que la popul. avait doublé tous
les 25 ans – dans l'intérieur 15 ans. les mœurs étant pures et
n'ayant point l'habitat. malsaine des villes – supposons que n'étant
point gênée par des obstacl. elle double tous les 25 a. elle augmente
dans une progression géométrique. – (l'voy. smith. les nombres croiss.
propor. égale – et également diff. entre le pren. et le second et le dernier et l'av. der.
au cont. progr. géom. toujours en doubl. 25 ans – 20 gen. 50 ans
40 – 75 – 80 – 100 – 160 –) mais la production du sol décroît
avec le nombre des années – suppos. encore dem., et l'exp. d., qu'elle ne
décroisse pas – dans le cas la popul. allant touj. en augmentant
par progr. géom. et la product. par progress. arithmet. grande
différence entre ces deux lois.] – dans l'or. et le nord les
peuples chass., et pasteurs sauvages bientôt épuisés chass. furent
forcés de se livrer au pasturage, et au labourage, ils ont bientôt détruit. les pâturages ou ne sont pas entrés dans l'agricult. n'y entrant que peu par peu de chaque
leurs propr. moy. de subsist. obligés de changer de place xx leur grande
facilité à vivre au dehors de leur pr. patrie causa de leur popul.
ce qui augmente toujours la population. * donc les tribus sans liens
et plus nombreuses et plus misérables à-la-fois. mais il y en avait
quelquef. tous les ans qui deven. entièr. désert. # pr. cause des
migration – excès de la popul. ) la solut. très simple d'une grande
quest. si le nord était plus peuplé autref. qu'il n'est à présent,
puisqu'il y avait moins de moy. de vivre, il y avait m. de
population. – cepend. point de vue où elle par. doutant
mais elle ne l'est pas – le nord de l'asie n'a plus de débouché
la pop. y est nécess. ramenée au niveau des subsistances.

Left margin notes:

il faut détruire… … … x Si le … avait … les ressources … tous les … … … … le sol … la … … de l'espèce … changement … … … des tentes … la tendance de la popu … à l'accroître au dessus de … moyens des moyens de subsistance … tout le pays … … … … … … … des tribus … … … … … … les autres … la difficulté de vivre augmente … avant … … … … soit … & v. mallet hist. de Danemark et Malthus T. I. p. 157. cette … … … … tant de peuples de l'Europe en … et du nord de l'Europe dans le midi.

qui ont tourmenté de gr. philos. hume mariana Robertson

122 r

l'accr. de la pop. dans tout le nord de l'asie beauc. moins rapide qu'autref. car ils sont contenus par les russes et tous les peuples civilisés de l'Europe. ainsi possible que dans l'asie nord il y ait eu tel moment où la popul. était plus nombreuse qu'à présent — ~~mais~~ si car il arrive un mom. où ils ~~sont~~ étaient obligés de verser l'exc. de l. popul. et dans le mom. la plus peuplé qu'à pré. mais cela ne peut s'entendre que du nord de l'asie

= ensuite causes secondes concordant avec ces tres causes — guerre et exc. de population — guerres, fruits abrat. à cette dans la Genèse — c. 13. 8. 9. de l'Etat de leurs mœurs accord de tous les aut. anc. qui les attrib. à ce principe, et de leur genre de vie T. L. Cic., Justin, Polybe, Strabon, Plutarque &c. aussi les barbares ne demandent que des terres pour s'établir ils promett. le service milit. et même le tribut

— 13e Leçon. nous ne devons point remonter au delà des p. barbares qui ont commencé l'histoire moderne — les supp. même des Gaulois avec la rép. rom. ne nous touchent pas — cependant donnons un exemple des règles de critique dans les recherches sur l'hist. incertaine et histor. [illegible] sont de discerner la vérité par le rapprochement ~~des faits et des circonstances~~! [illegible]

3° causes qui l'ont amené effets qu'il a produits — Ex. exped. de Sigovèse et de Bellovèse — avec grand nombre de renseignemens — Tite Liv. Polybe, &c. portent les Gaulois dans la Germanie et jusques en Asie mineure. Polybe écrit 548 à 631 de R. il écrivait ~~tout~~ ce qui s'étend au nord entre Narbonne et le Tanaïs, nous est maintenant inconnu — ce qu'on en dit ce sont des fables. T. Live — entre 725 et 730, il écrit (et offre beaucoup plus de détails sur cette exped. quoiqu'eu bien loin de l'époque de cette expéd. que Polybe, c'est qu'il avait plus de crédulité) (~~[illegible]~~ exp. du 4e siècle — à cette occasion il parle de cette exp. de Sigovèse et Bellovèse × lorsqu'ils assiégeaient Clusium (a) et occupent le pays des Etrusques) — I Faits. sous le règne de Tarquin l'anc. les Bituriges peuple celte étaient les plus puiss. de la ~~Gaule~~ (c) ils leur donnaient des rois — Ambigat était leur roi: popul. trop nombreuse pour les subsistances, neveux Sigovèse et Bellovèse, fils de la sœur du Roi qu'il envoya (b) fonder une colonie [illegible] Sigov. partit pour les pays de la forêt noire × et Bellov. prend la route du midi, il descend dans la Provence, [illegible] Phocéens arrivaient, ont fondé dans le même mom. [illegible] Massilia. = passage de Justin — envoyèrent 300,000 h. s'établir en Italie Florus, César. d'après les 4 passages, nous ne pouv. douter d'un fait — grande migration des Gaulois se rendant les uns en Germanie

pour qu'on puisse y ajouter une entière confiance. = Polybe (liv. 2) en avait déjà parlé, mais en termes vagues comme un homme mal instruit mais éclairé qui ne veut rien spécifier, quand il manque les circonstances — T. L. a décrit les détails donnés plus tard par T. L. ou n'y croyait-il pas?

an de R. 154-164 a. C. 600 - 590.

ouvr. de César, Justin, Plutarque, T. Live, Florus, et plus. aut. [illegible] ouvrages [illegible] qui [illegible] le supposer [illegible]

(a) T. L. l. 5. 34.
(b) id. Just. 24 c. 4.
× traversant les [illegible] gagne le Rhin et entre dans la forêt Hercynie [illegible] connu.

× les circonst. les décideront dans la suite. La preuve en est dans le long séjour de Bellovèse en Provence et dans
autres en Italie. — Tite-Live — les faits qu'il rapporte ne sont contredits d'aucun
des autres hist. cependant il y a des circonst. fort obscures et même fausses — le sort assigna
la Germ. à . . . et . . comment par une seule ... si reculés pouvaient-ils ...
connaître et avoir en vue ces deux pays ? jamais nous ne les voyons ainsi fixer un pays.. 123r
— il se contredit lui-même le sort le vingt qui les attira en Italie ——
le vol des oiseaux aura fait aller l'un au nord, l'autre au midi.× — nous voyons avec une
idée bien nette de leur marche les uns vers le Rhône, par le mont Genèvre
le comte Dubuat d'ailleurs un savant ... mais sans critique a bouleversé toute
cette histoire de T. L.×× il appuie son opinion sur les suivants parties de Plutarque passage
seul passage de Plutarque en tout très vague. — Plutarque dit que les Gaulois traversèrent les m. Riphées — M. Dubuat croit que les
monts Riphéens dont parle Plutarq. sont les monts de la Bohême, monts des Géants
mais l'on sait que les anc. appelaient Riphéens tous les monts septentrionaux qu'ils ne connaissaient pas et
ainsi cette circonst. se concilie très bien avec le récit de T. L. ‡ cette histoire ××××
douteuse de T. L. qui nomme toutes les tribus - probabl. il en savait peu de chose
cependant d'autres circonst. prouvent que certaines tribus auront appuyé cette exped.
une des tribus avait pour capit. une ville n. mediolanum, milland (au milieu
des terres) ils nommèrent milland, mediol. la ville qu'ils fondèrent en Italie, qui
est aujourd'hui Milan. = ainsi 2 circ. douteuses dans T. L. jusqu'ici ‡
le fait de la rencontre des exp. et des phoc. nous donne sa date Marseille fondée entre 600 et 590 av.
J. C. 0 153 a l'b 3 de R. — M. Dubuat se trompe encore ici il veut retarder de ... l'exped. de Bellovèse
de 100 ans la f. de Marseille deux emigrat. des Phocéens qu'il veut confondre
4 qu'aristote a distinguées. ‡ (b) les Etrusq. chassés des riv. septentr. de la
6 se retirèrent au N. E. et allèrent s'établir en Rhétie dans les pays des
Grisons, et il est remarq. que plus. villes de ce pays portent le nom de villes Etrusq.
on a fait en outre ainsi trouvé des rapports de langage —— les Gaulois qui allèrent
en psm. se répand. en macédoine, en asie min. où ils fondèrent le Royaume
de Galatie. Voilà tout ce que nous savons des faits sur cette Emig.
Causes de la sortie de la celtiq. des ... qui en rapportent l'attribuent
à l'excès de population. il est probable que les peupl. du nord de
l'Allem. chassés par les Belges de l'emigr. des quels parle César, se replièrent
sur la Celtique et causèrent cette emigration. Causes du passage des Gaulois en
Italie = Pline — un helvétien, porta dans la Gaule des raisins, de l'huile —
le fait peut se rapport. au moins à notre exped. T. L. — aruns —
d'après T. L. Bellovèse n'a jamais ... les 50 — ces raisons sont ...
qu'a amené aruns — Plutarque parle encore de cet aruns et il fait
là dessus un conte. L. il rapporte les aruns de Bellovèse et à son expedition.
T. L. écrit que ce sont ceux qui 150 ans après ont assiégé Clusium qui amena
aruns. = ce dernier fait très improbable — il y a ... à cette
epoque (Pline et macrobe) il n'y avait que très peu de vin en Italie
... martin, T. 1. p. 320. (a) on retr. plus tard des émigrat. de Senonois et d'autres en Italie. T. L. (IV, 35.)

XB N

C'ét[ait] que les Phocéens avaient apporté la vigne et les Gaulois avaient du bon raisin dans la Provence. — ainsi la plupart de ces circonst. sont très douteuses — du reste de ce que l'on sait du passage des G. en Italie, le récit de Polybe montre que nous avons raison de ne chercher que des causes générales — les causes génér. sont très plausibles. — ensuite il fait le tableau des mœurs de ces peuples — leur bestiaux et de l'or étaient tout leur bien. Si nous voulions examiner de ces évén. semblables nous trouverions que toutes les circonst. dont on les a entourés sont fausses et très douteuses.

II **Faits** = Bellovèze arrive dans le pays des Tricastins sur la frontière de la Provence, il reste là quelque temps, ne songeant pas encore à passer les Alpes. Les Phocéens arrivaient sur la côte des Salyens, tribu provençale, pour y fonder une colonie. Bellovèze qui voulait aussi prendre des terres et des vivres et qui se trouvait près des Salyens, s'allie avec les nouveaux-venus et les aide à fonder Marseille.

**Date** = ce dernier fait donne une date à l'expéd. des Gaulois. Marseille fut fondée entre l'an 600 et l'an 590 av. J.C. (an de Rome 154–164) C'était donc vers l'an 600 que Bellovèze se trouvait dans le pays des Salyens. C'est la seule date positive que nous ayons; celles de son départ du Berry et de son passage des Alpes, sont incertaines. car rien ne prouve, comme le prétend D. J. Martin (h. des Gaules, in 4° T. 1. p. 273.) qu'il soit entré en Italie sous le règne de Tarquin l'ancien.

III il fonde ce récit sur l'assertion que les Phocéens qui fondèrent Marseille étaient ceux qui fuyaient la tyrannie d'Harpages ou Harpalus, satrape établi par Cyrus dans l'Asie mineure, après la chute de Crésus. mais Mr. du Buat oublie que l'émigration des Phocéens à cette époque ne fut que la seconde, et que Marseille était déjà fondée 120 ans av. la bataille de Salamine, la 1ère an. de la 45e olymp.de. Aristote avait déjà relevé l'erreur de ceux qui confondaient les deux émigrations. (v. hist. des Gaules par D. Martin, T. 1er p. 35, et ~~l~~ mém. de l'ac. des Inscript. T. 19 p. 613, le mémoire de Fréret sur les Cimmériens; ils renvoyent à Hécatée, cité par Scymnus de Chio, v. 212.

(o) **Faits.** = Bellovèze passe en Italie (Taurino Saltu) probabl. le mont Genèvre (alpis Cottia) par où passa ensuite Annibal. après plusieurs batailles dont la prem. à ce qu'il paraît fut livrée sur les bords du Tésin, il occupe le pays que tenaient les Tusci sur la rive gauche du Pô; et y trouvant un canton occupé par des Insubriens nom d'une tribu voisine des Éduens il s'y établit et y bâtit ~~une~~ Mediolanum. (T. L. V, 34). il est remarquable qu'il a

capitale des Aulerci Eburovices, qui se trouvaient, dit-on, dans son armée, s'appelait alors Mediolanum ; ce fut dans la suite Eburovices, aujourd'hui Evreux. 124 r

Les Tusci chassés se retirèrent en grande partie au nord-Est, et s'établirent dans le pays qui, de leur chef Rhætus, prit le nom de Rhætie. (T. L. L. 5. c. 33. Justin, L. 20, c. 5. Plin. hist. nat. L. 3. c. 20.) D'autres Tusci passèrent le pô, et se retirèrent en Etrurie.

1245

14ème Leçon. nous nous renferm. excl. dans l'h. des Germ. expéd. des Cimbres et des Teutons, 113 ans av. J.C. — le prem. obj. qui a fait connaître la Germ. était l'ambre jaune les anc. en étaient très avides — on prétend le trouver jusque dans les temps de moyse — Ελεκτρος, ελεκτρον chez les grecs — il était connu du t. d'Hom. et d'Hésiode — depuis Dillau, jusqu'à l'extrém. de la petite Pom. de tene, côte or. de la prusse est le pays où l'on en a trouvé le plus — ont a prétendu un minéral, mais il paraît que c'est une gomme. (l'anc. le font tous venir du nord de l'Europe) la ferme de cette récolte vaut encore au roi de Pr. plus de 80,000 f. le plus anc. sujet de communic. des anc. avec les Germ. route par laquelle il ven. vers de certain. 2 opin. ou les phéniciens, les gr. march. de l'athène, mais cette navigat. à cette époq. aurait été trop longue et trop périll. autre 2. mer noire en remontant les fleuves — le résultat fut que c'ét. le plus anc. suj. de rapport. le plus anc. voy. au nord — est celui del Carthag. Himilcon, 42 av. J.C. en même t. que son fr. Hannon alla visiter les côtes d'afr. Him. remont. les côtes d'Esp. et de la fr. et allait dans la grande Bretagne. c'étaient les fourniss. de l'Etain aux Carthag. 320 av. J.C. Pythéas Grec de mars. envoyé par sa républiq. pour visiter le nord. Strabon le méprise, d'autres adopt. ses opinions. — discuss. là dess. chez les mod.

4ᵉ Tom. Bougainv. d'anville et sav. étr. il paraît que Pythéas alla sur la côte de la Gaule bret. qu'il regarde la normand. de là à Thulé. (la th. de Pythéas est la norwège ou le Jutland. De là en Germ. il rencontra les Guttones d'abord ensuite vers la Vistule trouva les Cottini que Pline app. Cottenes — (les Goths) il trouva d'ambre beauc. depuis cet, jusqu'à l'expéd. ~~auteur~~ des C. et T. aucune ment. ... l'écrit une inscript. dont nous av. parlé — d'où venaient cette nuée de Cimbres et T. il paraît que c'est de la Ch. les Cimbres Cimbriq. (Jutland, Holstein —) quant aux Teutons les côtes et les îles voisin à l'orient — possible que cette partie de l'Europe éprouv. d'immenses inondations de plus l'excès de populat. ils sortir. mais non pas

a G V G o

poussé par des Insubriens établit en y bâtit ~~un~~ Mediolanum. (T. a. 5, 34). il est remarq...

…o les frontières de la …rmiole —
ils ne pouvaient s'être … vers l'Italie
ils ne connaiss. point.
…en chercher fixe arbitrairem.
… première sortie à l'an 150 … J.C. — xx avant
… dans le Norique —
… battu près de Noreja … J.C. 113.

tour, ni en une seule fois. l'Ep. de leur sort. incert. la seule dat. préc. la 1ere aff. qu'ils eurent avec les Rom.s 113 a. J.C. mais ils étaient sortis depuis longtemps. après avoir erré longt. ils passe. en Vindélicie, repoussés par les Boiens — de là se jetèr. dans le pay. des Carnes, repoussés par le Cons. Papirius Carbo qui comm. par leur répandre le devant et qu'ils comm. demandèr. des terres qu'on ne leur voul. pas leur donner — Guerre. — le 1er act. fut selon indécis (appien) quelq. aut. disent que Carbo f. vaincu — ils tournèr. vers l'Helvétie et s'allièr. avec les Tigurins (Zurich). entrèr. en Gaule par … près la Moselle — passèrent le Rhône au confluent de la Saône et du R. dans l'Aquitaine de là tentèrent de passer en Espagne. — tel est le voy. de cette tribu — d'autre part l'autre tribu, les Teutons repoussés d'abord par les Belges — (Cimbres) nom de Cimbr. le prem. connu par les Rom. qui appelèrent les Teutons de même nom) de là confusion dans l'histoire. — nous voy. qu'il est probab. d'admettre que les Cimbres ont trav. la Gaule d'or. en occid. — les Teutons, du nord au midi — les Teut. se présent. sur les front. de la pr. narbonn. les Rom. envoyèr. Junius Silanus pour les repousser même rejoint — Silanus battu — il paraît qu'ils pér. la faute aupr. chose. Silanus accusé abrous 109 av. J.C. à sa place 107 — Lucius Cassius — dif. au nord du lac de Genève tué dans la bataille. l'autre lieut. Popilius se retir. dans le camp, donna des otages et se retira — Marcus Aurel. Scaurus à sa place. défait en cons. (106 a. J.C.) sur les fr. de la narbonn. fait prisonn. les barbares l'adm. à une assemblée. Scaurus leur dit franch. que les Rom. ét. invinc. cheyer. tué par le chef Boiorix C. Manlius et le Procons. Servil. Cépion. divis. entre les 2 génér. divis. territoire, l'un, Provence, Dauph. Savoie l'autre le Languedoc. Réunit. leurs troupes — action au dessus d'Orange. — complètem. battus. — le jeune Sertorius se sauva en traversant le Rhône à la nage. 105 av. J.C. — déjà 5 batailles où les R. sont battus — consternation — on dit que Marius seul peut sauver l'Et. nommé consul en son absence contre les lois

n° 125

Conduisit au delà des alpes ses légions d'afrique —
d'un autre côté les cimbr. s'étaient entrés en Espagne
crée dans l'aquit. et le Lang. et rencontré leurs
compagnons les Teut. marius trouva le nombre fort
augmenté — mar. trouva une armée de courage —
aspect terrible des barbares — voulut d'abord accout.
ses sold. avec les barb. renfer. l'armée dans le camp
et défend. de se battre — employa ses sold. à creuser
un gr. fossé pour joindre le Rhone à la mer (fossa
mariana) on en voit enc. des traces effet. village encore
appelé fosse — sold. indignés d'être renferm. et inactifs
plaintes — marius leur rep. qu'il fallait sauver Rome.
les Rom. s'accoutum. aux habits des Germains — les
barb. venaient continuell. offrir le comb. sous les
remparts — les Teut. et les [illegible] prirent le parti de s'en
aller entr. en Italie — se séparer. de nouveau les
cimbr. passent par l'helvétie — Teut. par les alpes
de la provence — les Teut. défilé devant le camp de
marius — indignat. des sold. insultés — marius les
poursuit arrive av. eux à aix aquae sextiae. les
Teut. de l'autre côté de la riv. qui passe à aix —
avaient trouvé là des sources d'eau chaude — les
Romains sans eau dans leur camp. plaintes —
marius leur montre la rivière — achèvent de retran-
cher le camp — les valets pend. ce temps descendirent sur
les bords de la riv. voir des armes — les barb. ne vou-
lurent pas laisser p. de l'eau — les v. se déf. les sold. Rom.
descend. en désordre sur les Sextiens tribu Gauloise
barb. des ambrons — rel. 1e Légions — dans l'armée Rom. des
Liguriens — qui av. été appelés autref. ambrons —
les barbar. se nomm. en criant — et les Ligur.
en font autant — ambrons complètement battus
plus de traces de cette tribu — leur vict. que —
le camp rom. n'était point retranché — les
barbares ne remuèrent pas — défit au matin
et partent. s'arrêt. de nouv. sur les bords de
la m. rivière — mar. envoie son lieuten.

126 r

marcellus — les germains ne voulur. pas les laisser desc. dans la plaine. — marius comm. de ne point quitter le poste où ils ét. les Rom. av. l'av. du lieu la manœuvre retient — les barbares battus et def. Teutobochus (bien commander) leur roi trouva à peine un chev. pour s'enfuir — on fit dit-on 100 m. pris. nullement prob. — barbares disperses. leur roi pris à quelq. pas delà = m. f. aid de n. consul — Catulus tatius son collèg. Cimbres se présentent de leur coté se aient des Rom. par l'adige les barb. voul. battre et passer l'adige — Catulus les attendait — (voy. florus) ne pouv. passer la riv. en fin ils la passent. les Rom. s'enfuient — Catulus se rendit au gr. rang et pen. l'aigle marcha le pr. à la renc. des ennemis — marius revenu de Rome se rend auprès de Catulus — près de Vel. barbares se répand. entre l'ad. et le pô et l'ad. et l'adriatiq. dévastent le pays et refusent la bataille — n'entend. point parler des teutons et les attendaient — on leur dit qu'ils avaient été battus — ne veut. pas le croire dem. des terres pour eux et leurs frères les Teut. rép. de marius — fait amener les chefs prison. des Teut. Boiorix vient demander q. jour assigne le jour de la bataille — exacts au rendez-vous — marius voulut avoir tout l'hom. de la victoire — dispose ses troup. de cette manière — il en arriva autr. qu'il n'av. pensé les ailes de mar. errent aveuglées par un ouragan barbar. défaits complét. par Catulus — le succès fut les Romains — on reconnut qu'il ét. les sold. de Catulus qui av. remport. la vict. les princ. hon. cependant accordés à marius — tous deux triomphent on exagère p. ē. le nombre des barb. tués et prison. cepend. il paraît qu'il ét. considérable

673. avant J. C. fameuse guerre des esclaves commencée par un gr. nombre de prison. teutons des sav. croient avoir vu les desc. des Cimbres même à présent dans le véronais et le vicentin

M M C Cn

Ce peuple parle un dialecte allemand et on le nomma teutend —
ce dialecte a des rapports avec le danois — dissertations nombreuses des
Ital. et des allem. sur ce sujet — on ne peut affirm. point que les suisses
des descend. des Cimbres — c'est and de seul. allem. ils sont dégénér-
tés il y a des probab. Teut. 113 av. J. C. —— dern. bat. 101. av. J. C.
Les Rom. ne sav. pas même vers les maux [illegible] qui les [illegible]
tant occupés d'actions — tel est l'état de peupl. à sa décadence —
on ne songeait qu'à s'agr. sans s'affermir.

3. Cahier — 15e Leçon

histoire Moderne, par M. Guizot. 127 a

Guerres de César contre les Germains — Les Cimbres dans leur long voyage avaient détruit un grand nombre de tribus — à Sylla, à Marius et à César, Pompée Rome dut à la fois ses grandes conquêtes et ses malheurs (1)
César passait une partie de l'année en Gaule, et dans l'Italie, et s'avançait pour combattre ses adversaires à Rome tous les ans — Singulière conduite — Portrait de César — tous ses sentim. étaient généreux et tous ses princip. corrompus — nous ne nous occuperons que de ses guerres avec les Germ. —
(2) S'était fait donner le comm. de la Gaule, parce que c'était une province considérable, éloignée
1ere expéd. de César avec expulsion des Helvétiens chassés en 2 grandes batailles — (3) Arrivent ensuite des députés des Aeduens, et Séquanois qui se plaignent du passage d'un chef étranger dans leur pays — Arioviste qui passe en Gaule au secours des Séquanais contre les Aeduens, avec des sold. Germains opprimés les deux parties à la fois par Arioviste — César leur promet ses secours — demande une confér. à Arioviste qui refuse d'aller trouver César et lui dit de venir le trouver lui-m. avec hauteur — César veut lui impos. des condit. qu'il refuse — nouveaux Germ. qui entrent dans la Gaule vers Arioviste — les sold. de César épouvantés & consternés César fort embarrassé — il fait des reproches à son armée qui prend du courage — il apprend qu'Arioviste veut s'emparer de Besançon fortif. t. des Séquanais César y jette une garnison et marche contre Arioviste alors Arioviste boy. César très près lui offre de venir (4) à une conférence comme il en ét. convenu — (5) pend. qu'ils s'entretien. la caval. Germaine attaque la cav. Rom. César ne veut pas une action générale — court à son armée — Caractère des deux généraux — Arioviste retranché dans son camp,

César contre les Germains — a. U. c. 695 — 702. a. C. 58 — 51.

(1) Marius réduisit l'Afrique, Sylla et Pompée écrasèrent Mithridate et subjuguèrent l'Asie. César affermit la domination R. en Espagne et lui soumit la Gaule. —

(2) César s'était fait donner le gouvernem. de la Gaule et avait commencé par en chasser les Helvétiens qui y avaient passé en masse avec leurs femmes et leurs enfants. "

(3) 1ere Expéd. Arioviste
Les Aeduens et les Séquanois se disputaient entre eux depuis longtemps la prééminence dans la Gaule — les Séquanois appelèrent à leur secours Arioviste, Roi G. il vint avec 15000 h. (a. R. 683) fut reconnu par le peuple Romain, rex, socius et amicus, sous le cons. de César. s'établit dans la Gaule y appela d'autres G. jusqu'à 120,000 . . . . . . . . .
Son oppression — les Germ. étaient en vrais barbares.
(4) il est à 24 milles d'Ariov.
(5) ils s'y rendent avec des cavaliers.
fureur de l'armée R. — Ariov. demande une seconde entrevue ; César lui envoie C. Val. Procilles et M. Mettius Arioviste les retint prisonniers.

les armées s'approch. arioviste coupe à César les convois qui lui venaient du pays des Edu. et Sequan.
César ... bataille
Prophetesses - motif de sy ... refus. Cep. les Germ. de combattre - César les amène
a combattre par force, et sont complètement battus - arioviste échappe avec peine - on retrouve les deux deputés rom. retenus par arioviste - César passe dans la gaule Cisalpine - cette exped. finit en 697 de R. (1) un mom. où César part. dans la Cisalpine, les Belges forment une confederation contre lui - César à cette nouvelle revient - les Rhémois seuls n'ét. pas entrés dans la confed. se joignent à César ... fait lever le siège de Bibrax ville rhémoise et par des menées, il retire plus. tribus de la confed. et n'en reste que 4 - il bat les tribus sur les bords de la Sambre (2) bravoure de César - il extermine presque la tribu des atuatiques, teutons qui ét. restés dans la Gaule - attaq. pend. la nuit les lignes rom. (3) battus et pris aussi de siège - 697 - 3e exped. 698 - 699 1er passage du Rhin - des tribus passent le Rhin pour entrer en Gaule, par cette passion contre ... Ocean. César leur refuse des terres ... de Rome mais il leur offre sa médiation pour avoir des terres des Ubiens - les barbares attaq. à l'improviste un corps de cav. rom. fin de l'an 698. César les bat au confluent de la Sambre et du Rhin - César croit devoir passer le Rhin pour faire une exped. dans le pays m. des Germ. fait construire un pont vers mayence, hardiesse extraordin. s'avance dans le pays, mais n'y trouve rien à combattre, rentre dans la Gaule

* avant la nouv. lune

** à quelq. milles de Besançon. (an de R. 696.)

V. Comm. de César - florus, L. III, c. 10. - Plut. vie de César

(1) 2e Exp. contre les Belges, an. de R. 697

(2) sur les nerviens, les atrébates et les veromanduens réunis.

ce furent la brav. de César et l'arrivée de Labienus qui rétablirent le combat. (V. Comm. de César)

(3) Com. de C. L. II. 4e exp. 698-699 - 1er passage du Rhin -

4e exped. 2e pass. du Rhin — les Belges se soulèvent de
nouveau — pend. que César fait l'expédit. de la Bretagne
armée Romaine de Sabinius & Cotta taillée défaite, les
génér. tués — Quintus Cicéron assiégé dans son camp
batt. de Pulsion & Varenus — César apprend cette nouv.
revient, délivre le camp, bat les Belges et voy. que
contre 700 et 701 — les Germ. secour. les barb.
Belges — il repasse le Rhin — revient en Gaule —
il est à remarquer que les cohortes Germaines formées
par César qui gagnèrent la bataille de Pharsale —
César après cette bataille nommé dictat. perpétuel —
il devait aller contre les Parthes dit Plutarque et delà
en Scythie pour dompter les Sarmates et les Germ.
afin de donner de tous côtés l'océan pour borne à l'Emp.
Romain — projet fort extraord. et fou — comme celui
de Mithridate — il y a plus. semblables projets dans
l'histoire — projet du Biran meda — voltaire
4 exped. de César contre les Germ.

après sa mort, on s'occupa fort peu des aff. de la Germanie
les rivalités et séditions dans Rome — la Gaule
prov. d'Antoine, devient celle d'Octave qui gouvern
Marc. Vipsanius Agrippa — colonia Agrippina,
d'abord civit. ubiorum — les Germains passent le
Rhin. battus par Caius Carinas qui triomphe avec
Octave — 8e liv. de l'Enéid. chante le triomphe
725 — Octave seul maître des Romains — faveur
des républ. ... le meurtre de César — adresse
d'Octave — se fait des vertus pour cacher ses crimes passés —
caractère peu prononcé dirigé par un esprit habile —
après son triomphe, il ferma le temple de Janus, cependant
on se batt. encore en Germanie — voulut aller dans
la Gaule — s'arrêta à Narbonne — fait une nouvelle

1285

division des Gaules — lepend. un très gr. nombre de petits états indépend. dans toute l'étendue de l'emp. Romain — le désordre existe dans tous les Empir barbares — ainsi dans la Perse gouvernée par le Grand Kan — il est obligé de payer des tributs à 3 ou 4 petit. peupl. ad.

Auguste passe en Espagne pour combattre les Cantabres — il existe encore une chanson de ces peuples (les basques) sur leur défaite — les Germains se révolt. de nouveau sur les bords du Rhin — se désiste du proj. de passer en bretag. il avait adopté le syst. pacif. pour toute l'Europe Agrippa et Tibère envoyés en Germ. et Gaule — Lollius succède à Tibère — Lollius battu la 5e Lég. perd son aigle — auguste se rend sur le champ dans l'Gaule et dans les deux Germanies provinces lieus par lui sur les bords du Rhin — sur les bords du danube, les Pannoniens se révolt. le norique réd. en prov. Rom — en même t. les Vindel. et les Rhét. se soulèv. battus par Drusus — réduites en provinc. Rom. 3 prov. Noriq. Vindél. Rhét. ajoutées par auguste horace 4e od. du 4e Liv. Vindelici Rhaeti ... Drusus forme le projet de réduire la Germanie Aug. qui l'aim beaucoup l'approuve — de là la science change les barbares ne songent plus à faire des invasions, la Germanie réduite — Germanicus succède aux projets de Drusus — système beaucoup plus perdi. de défense — 1re exp. de Drusus en 743.

il avait fait préparer sur le Rhin une 2e expéd. —

129 r

fait creuser un canal du Rhin à l'Issel — le flux et reflux faillit à détruire sa flotte —

3e expéd. de Dr. en 743 — par terre — entre dans le pays des Sicambres — pénètre jusqu'aux bords du Weser — il retourne et fait retraite avec un grand danger — les barb. le croy. pris de la retraite — ils sont défaits — il établit 2 forts en Germanie

après cela Drusus en 745, entreprit la 4e et dernière expéd. passe le Weser et arrive jusqu'aux bords de l'Elbe — récit de Dion Cassius — vision qu'il a — tout cela est peu probable. C'est la mort de Dr. qui a donné lieu à cette fable — il tombe de cheval — meurt 30 j. après — honneurs extraord. rendus à sa mémoire — voy. florus — Drusus avait en 4 expéd. traversé la G. du Rhin jusqu'à l'Elbe.

16e leçon

Tibère succède en Germanie à son frère Drusus — Tacite a fait justice de Tibère — mais Vell. Paterculus a sacrifié la vérité à une basse flatterie — voy. son récit plein de circonst. fausses et exag. que devient le portrait quand on lit Tacite! les affaires de Rome aussi peu avancées après lui qu'auparavant. — il est vrai qu'il rétablit la discipline dans les armées — quant aux Germ. il fut fomenter leurs divis. — mais aucune act. d'éclat comme Dr.

1re Exp. de Tib. 746. Sa pr. expéd. 746 — passa le Rhin — transporta en masse sur la rive gauche du Rhin, la tribu la plus turbulente, celle des Sicambres — repasse le Rhin — 2e campagne — les Marcomans ou marches — nom significatif — Teuton. mar, mors

2e Exp. Tib. marcomant.

mare, marais — on appelait marche toutes les frontières parce qu'ordin. les limit. sép. aient par des marais, de là marquis, les chefs chargés de défendre les frontières ce nom se retrouve dans plus. endr. de la Germ. ceux-ci habit. une p. du Wurtemberg — arioviste en avait eu dans son arm. depuis ce temps, ils avaient pris part dans toutes les expéd. marbod leur chef — avait été otage à Rome et dans la faveur d'auguste voul. desengourdir — engagea les marcom. à quitter

dans l'intér. au pays des Boïens – il quitta les bords du mein – il est à la tête de 70,000 h. le pays qu'il occupe par diverses tribus gauloises helvét. &c quelq. dispersés – appelés al. men – d'où allemands (C. a d. hom. de divers pays)

diverses exped. Domit. Aenobarbus fortune expédit. jusqu'à l'Elbe – à son retour de Rhodes tibère rev. en germ. l'an 4 de J.C. l'an 5. il pénètre jusqu'à l'Elbe – camp. célébrée par Paterculus – ap. de petits résult. une flotte escorte de tibère – mais ce n'était pas une conquête – marbod souverain très puissant – son caractère orgueil. ambitieux – son pouv. s'étend. jusqu'aux fr. de l'Italie – 12 leg. sont armées – Sentius Saturninus devait cond. une partie près les S. des Cattes et tibère de l'autre côté par la Pannonie – révolte dans la Pannonie, dans la dalmatie, prov. illyriennes – tibère fait paix avec marbod – fait la guerre aux révoltés soumis au bout de 3 ans – cepend. il se préparait un grand malheur – l'armée établie sur la rive droite du Rhin comm. par Quintil. Varus & son porte. par Velleius – les cantons où il résidait n'étaient soumis qu'en apparence – Sextius Saturninus avait commencé à traiter très habilem les Germ. Varus arriv. voluttueux & cr. cut. ensuite. Varus les assujetit à la jurisprudence Romaine – (voy. Dion Cassius) les barbares s'indignent – V. Florus – il se trouve parmi eux un chef fameux arminius élevé à Rome C. otage (ou herman) il voit la possib. de secouer le j. des Rom – il avait combattu sous tibère – devenu citoy. R. et même chevalier – sa dissimulation – la vaste confédér. du Rhin à l'Elbe qu'il forme – les G. inspirent une gr. sécurité à Q. Varus –

2e exp. Domitius Aenobarbus.

3e exp. de tibère en Germanie. l'an 4 de J.C.

Révolte en Pannonie et en dalm.

Quintil. Varus.

arminius.

une fidet éclate sur les bords du Weser — Ségeste chef catte ennemi d'arminius veut encore le dissuader — Varus refuse d'écouter ses conseils — homme mou et inactif — il livre à ceux d'arminius — de Rom. et ses chefs éclatent — massacrent les garnis. Rom. se mettent à les poursuivre attaq. les Rom. aux sources de l'Ems et de la Lippe, dans la forêt Teutoburgienne — embarras de l'armée de Varus — pluie fort incommode — les Germ. se montr. leurs ennemis — les R. entourés, attaq. de loin, peu de résist. les G. attaquent — les R. se défend. avec courage pour gagner un meilleur terrain — le lendem. on se remet en marche — les G. attaq. de tous côtés — les R. arriv. dans une seconde plaine — se remett. en mouvem. arriv. dans une autre forêt — les Germ. attaq. de nouveau — le combat. temps très mauvais — les Rom. n'ont pas même la force de combattre. Varus blessé se perce de son épée — apend. l'am. Rom. déploie un gr. courage — enterrent leur Général — le porte aigle d'une légion s'enfonce dans un marais pour sauv. son aigle — toutes les autres aigles prises — Rom. massacrés — tête de Varus envoyée à

massacre de l'armée de Varus.

Marbod — quelq. Rom. rachetés par leurs parens — d'autres esclav. des Germ. 40 ans après on trouva encore des prison. Rom. supplices qu'ils leur font souffrir — désespoir d'auguste — veut rassembler une nouvelle armée — ordonne que tous les hom. au dessous de 35 ans march. s'y refusèrent on fut obligé de former une armée de vétérans — Tibère passe avec cette armée l'an 9 de J. C. en G. de bravei(?) en ce avoient sauvé quelq. restes de l'armée de Varus — les barbares ne passèrent pas même le Rhin — Tibère passe le Rhin avec son neveu Germanicus — Germanic comm. en Gaule et en Germanie lorsque auguste mourut à Nole l'an 14 de J. C. le lieu de la déf. de Varus près des sources de l'Ems et de la Lippe, dans l'évêché de Paderborn. beaucoup de noms rappel. encore cette déf. sur les lieux — dans cette même contrée Charlemagne s'empara de la statue d'arminius — 7 ans après l'an 16 Germ. avoit rendu des[?] les mêmes endroits les derniers devoirs aux chefs et aux soldats de l'armée de Varus — v. Tacite;

armée de vétérans — 4[e] Exp. de Tibère — l'an 9 de J. C. il passe le Rhin avec son neveu Germanicus.

mort d'auguste à Nole l'an 14

Exp. moreau

arminius n'était qu'un barbare plus prudent, plus adroit et plus ferme que les autres — sans lui l'allemagne n'eut pas été plus soumise — elle ne pouvait l'être

à Auguste succède un homme qui aurait fait presque cette même octave — son portrait —

Tibère Empereur.

§ Germanic. nev. de Tibère commandait dans la Gaule et sur le Rhin — voulait contin. les entrepr. de son père Drusus — était attaché à son nom par les admir. récits de Tacite — révolte des légions [illegible] sur le bas Rhin, les ordin. traitem. sans pouvoir contenir insultes ou massacres — révolte générale — Germ. qui était occupé à lever le tribut des Gaules, revient — sa harangue sans effet, veut se percer de son épée — essaie enfin les plus maître. fait partir sa femme et ses enfans — ce qui fait revenir l'armée — passe le Rhin — l'an 14 de J. C. et marche contre les marses (entre de munster) et dévaste 50 milles de terrain — harcelé par les tribus dans leur retraite, mais la 20e leg. repousse et enfonce les G. l'an 15 — bâtit un fort — Cécina bat les marses et German. les cattes. vers le Rhin, lorsque segeste vient lui dem. du secours contre arminius — les deux chefs ennemis x — seg. battu et s. prisonnier G. marche pour le délivrer — le délivre — G. dans cette campagne fait la femme d'arminius — elle était grosse et avait plus pris l'esprit de son mari que celui de son père — segeste eng. les R. à marcher contre arminius — arminius indigné et furieux — lève les chérusques et veut soulever les autres tribus (V. Tacite) beau discours — Germanic. prit la route de la mer remonte l'Ems — avance et bat, de Varus, com. nous l'a vu — joint arminius dans les g. des bruetères, action douteuse mais à l'avant. des Rom. — ~~Germ.~~ Arminius voy. Germ. prendre la route de la mer poursuit Cécina vers les ponts longs de Domitius Ahenobarbus les Rom. embarrassés dans les marais et dans la fange — les lég. commenc. à être lancées, la nuit vient les délivrer — c'était la 40e camp. de Cécina?

Germanicus comm. sur le Rhin.

révolte des légions.

exp. de G. an 14. contre les marses.

x arminius avait enlevé la fille de segeste et l'avait épousée malgré lui.

exp. de G. contre arminius.

exp. de G. vers la mer. —

rend les dern. dev. aux restes de l'arm. de Varus

131r

la nuit vint — aspect affr. des 2 camps — Arminius le lendemain voy. le désordre des Romains, les attaque, les enfonce — Cecina tombe et allait être enlevé sans sa lég. — les lég. parvinr. cep. à arriver sur les bords du Rhin — Germ. d'un autre côté ignore de gr. dangers sur mer — naufrage d'une des Rom. sur la mer — Vitellius parvint à retirer son armée sur une hauteur, les restes de l'armée de Germ. se sauvèrent comme celle de l'ar. de Cecina — toutes les campagnes ne soumettaient point la Germ. Arminius restait — d'autre part Tibère rendait sans cesse à son neveu de revenir, craignant les suites de ces victoires — avant de partir, résolut de tenter une 4e et

4e Camp. de German.

dernière campagne — Sujar. ennemis, 2 gr. batailles

emporte deux Grand. Vict.

l'une près des ~~[illegible]~~ [illegible] — et l'autre non loin de là — un frère d'Arminius dans l'armée Rom. ~~2 fr~~ entrevue des deux frères. les deux chefs s'[illegible] en venir aux mains — bat. longt. incertaine — Arminius blessé obl. de se retirer — les ennemis battus — les Germ. voulurent se réfugier de l'Elbe mais indignés du trophée, revien à la charge — encore battus — enfin G. retourne

Retour de G. en It.

en Italie — triomphe de Germanicus — chefs ennemis à la suite de son char — Tousnelda fem. d'Arminius — effet. entre cette fem. et Agrippine f. de Germ. 3 ans après le malh. les mit au même niveau ~~[illegible]~~

triomphe.

monum. élevés à Germanicus, arc de tr. sur le Rhin — mon. élevé par les bat. à Arminius, détruit par Charlem.

17e Leçon.

Toutes projets de conquêtes finisent avec Germanic. mais des divis. empêch. les Germ. d'étendre leurs conq. Marbod & Arminius 2 gr. chefs des Germ. — Marbod très

divis. des Germ. entr'eux.

puissant se fait haïr — Arminius beaucoup aimé — est animé contre Marbod — 2 tribus quittent Marbod et passent vers Arminius: gr. bataille v. Tacite — avec longt. indécise

Arminius vainq. de Marbod. & Longobardi et Semnones.

Marbod vaincu. les tribus l'abandonnent, entr'autres la tribu des Gottones — 1ere trib. des Goths que nous trouv dans l'histoire — Catualda chef de cette tribu chasse Marbod de son royaume. Marbod implore Tibère — venu à Ravenne

Marbod à Ravenne.

où il vécut 18 ans. pendant après, le jeune

131v

chef Goths chassé à son tour par un autre barbare — Catualda se retire à fréjus — royaume de Vannius fondé sur la rive du Danube par des Germ. qui av. abandonné leur patrie — et suivi[?] Maroboduus et Catualda — par les Romains. arminius fut fait à ses peuples — à la fin du regne de tibère, un chef catte offre au sénat d'empoisonner arminius (les chérusq. et les cattes tous ennemis) arm. assassiné à 37 ans par ses proches — en meme temps que Germanic. fut empoisonné.

tibère divise le comm. en 2 — 1 lieut. sur le h. Rhin et un sur le bas Rhin — l'an 28 — soulèv. des frisons — ils avaient autref. été vaincus par drusus — ils éclatent — cohortes défaites — 2 lég. march. contre eux — ils sont détruits. 9 ans après tibère mourut — en 37 — au lac mesène[?]

à tib. succéda Caligula 3e f. de Germanicus — desseins d'el. de ce prince — son odieux naturel. il était fou — dans sa jeunesse il avait eu des attaq. d'épilepsie — ses exped. ridic. contre les barbares — an 39 — assassiné — an 41 Claude lui succéda — infirme, inepte — lâche par caract. cruel par stupidité et par habitude — crimes qui désh. son regne — quelq. Génér. soutinr. l'honn. r. en Germanie — Galba déf. les Cattes, Gabinius les marses et les chauques — surn. chaucicus — Corbulon chargé du comm. de la basse Germanie — rét. la discipl. divise les barbares — reçoit l'ordre de repasser le Rhin — ses regrets — fait creuser entre la meuse et le Rhin un large fossé — Curtius Rufus fit creuser des mines chez les Cattes — agrippine sous le regne l'an 50. fonde la colonie de son nom — on incorpore des Germ. dans les armées — l'an 50 encore, le roi Vannius établi par tibère chassé par Vibillius des rives

+ Vibillius chef des hermundures. Voy. Tac. ann. 12.

Division du Comm. en Germanie par Tibère. 28.

mort de Tib. an 37.

Caligula. son exp. ridicule contre les Germ. an 39.

Claude, an 41.
~~Italicus roi donné aux chérusques~~
Galba contre les Cattes
Gabinius, les marses
Corbulon dans la basse Germ.
Corbul. fossé.

agrippine l'an 50, fonde la colonie de son nom.

Vannius chassé de son royaume.

du Danube — Claude lui refuse son secours — il avait pour
*Sarmates.*
Cavalerie des sarmates et quelques tr. d'infanterie
3 peup. sous le nom de sarmates, les Roxolans, les yazi-
ges et les ~~[illegible]~~ . le 3e Roi de ces pays
auquel les Rom. donn. asile — les Rom. donnent
*Italicus, roi des Chérusques.*
un roi à la tribu reduct. des Chérusques — Italicus sus-
pend quelq. t. on le trouve à fort bien — mais bientot
des partis se forment — depuis le mom. la tribu des
Chérusq. alla en s'affaiblissant —
*Néron.*
— à Claude succéda Néron — son affr. règne de
14 ans — soulèvem. des Rom. semblables au grotesque du
*soulèvement des peupl.*
en france à la f. du 15e siècle en 1574. les mêmes
scènes se sont renouvelées sous le règne du faib. henri 3.
mais grande differ. il y avait en france des progrès vers
le dévelopem. de la liberté. à Rome depuis longt.
on n'avait plus d'idée nouvelle — plus de gr. pensées —
*Corbulon en Asie.*
la seule gloire milit. celle de Corbulon en Asie —
les Empereurs fuyaient toute espèce de gloire — projet
*projet de L. Vetus pour joindre la Saône et la Moselle par un Canal.*
de Lucius Vetus repris par henri IV en 1598 — après
la p.x de Vervins — on dissuada L. Vetus pour ne pas
causer d'ombrage à l'Emper.
Les terrains vagues sur la rive dr. du Rhin — les frisons
*frisii —*
y viennent — on ne veut p. les recevoir. ils vont
demander la permission de l'Empereur — on les comble
d'honn. mais on ne leur ~~donne~~ accorde point leur demande
la tribu des amsibarii (hom. de l'Ems) s'avance
*amsibarii.*
pour occup. le terrain que les fris. n'ao. pu prendre
command. par un chef nommé Boiocal fidel ami
des Romains et qui n'av. pas même partagé la révolte
d'arminius — sa demande refusée — mot
fameux — si la terre nous manq. pour vivre elle ne
nous manq. pas pour mourir — il disperse par les
autres tribus Germ. ni

N° 132 v°

guerre entre 2 trib. les hermandures et les cattes pour la source (salée) de la riv. de la saale — les herm. vainq. — mort de Néron — Galba marche vers Rome avec le titre — d'Empereur du fond de l'Espagne — intervalle jusqu'à Vespasien rempli par des massacres. V. V. Tacite — Othon au nom. où il détr. galba détrôné lui-même sur les bords du Rhin par Vitell. qui ne règne que 8 mois — pend. cette lutte civile se prépa. cette guerre de Civilis et des bataves appel par Tacite civile et étrangère. les causes elle faillit à délivr. les Gaul. ~~et tous~~ de la dom. Romaine — Bataves dès longt. alliés de Rome (détachés de la tribu des cattes) opprimés — le chef en profite pour prép. la révolte — mais elle se form. dans les camps des Romains — où les bat. avec servaient — voy. Tacite, histoires. causes d'animos. particulières personnelle entre les chefs — + causes générales — insolence des bataves prouvée par de nomb. passages de Tacite.

V. Tacite, ann. 13.

mort de Néron.

Galba.

Othon.

Vitellius.

La Guerre de Civilis se prépare.

---

18e leç. cette révolte éclata, l'an 68. Civilis paraît embrasser le parti de Vespasien et vouloir faire déclarer les troupes pour lui — les lég. de la g. G. étaient commandées par un chef porté pour Vespasien — mais les légions étaient pour Vitellius. Civilis rassemble les bataves dans l'île des Bat. et sur les bords du Rhin au mil. d'un gr. bois — sous le prétexte d'un grand festin — traces des anc. mœurs des Germains. prirent bientôt leur parti — il ne se mit pas en apparence à la tête de la révolte — envoie des députés à la tribu des Canninéfates pour la faire soulever contre les Rom. cohortes Rom. et fournies — Civ. engage une flotte Rom. à se rendre à l'île des Bataves. — les Rom. bataves font échouer la flotte et se rendent à leurs frères — Hordeonius Flaccus apprend cela — se décide à envoyer contre lui 2 lég. avec un corps de cav. bat. Rom. battus car la cav. bat.

La révolte éclate, an 68.

2 légions R. battues.

133 r

étaient passés du côté des bat. — civ. envoie des dép. aux cohortes bataves qui allaient vers l'Italie — elles prennent le chem. de la batavie. Hordeon. veut les f. arrêter — les coh. forcent le passage — séjour.

Siège de Vetera Castra.

civ. qui assiège avec les 2 lég. rom. renfermées dans Vetera Castra. ep. les lég. du H. R. se révoltaient contre leur gén. et entre Cologne et mayence — Vocula rom. assiégé dans Gueldruba, fort menacé d'assiégé des barbares — V. Tacite. Vocula fait lever le siège de Vetera Castra. civilis qui revient assiéger le camp, marche devant Gueldruba

fort de Gueldruba emporté par les Bataves.

l'emporte — la mort de Vitell. et le triomphe compl. de Vespas. le forcera se déclarer. C. cherche à faire soulever toute la Gaule. Ses projets d'un Empire des Gaules — les trévériens et les Langrois penchent pour lui. Vocula se renf. dans le camp de Neuss — 2 sièges —

Siège de Neuss et de Vetera Castra.

de Neuss et de Vetera Castra. disc. de Vocula à ses troupes qui

Vocula —

veulent passer vers les bataves — V. Tacite. Son discours ne servit de rien — il est assassiné — les troupes de Neuss se rendent.

les Rom. se rendent.

celles de Vetera C. se rendent aussi : elles sont massacrées près du terrain par les barbares. Les lég. de Neuss se rendent à Trèves. consternation parmi les Romains. Mucien command. en Italie en

mucien en Italie.

l'abs. de Vespasien. des tribus abandonnent civilis — Petilius Serialis envoyé pour prendre le command. de l'armée. bat les

Petilius Serialis.

il bat les Trévériens, près de mayence.

trévériens auprès de Régols à 2 l. de mayence. le chef trévérien exécuté à Rome. civilis attaq. le camp romain — Serialis rétablit les aff. les barb. sont défaits — civ. va se renfermer dans Vetera Castra — les Germ. ont l'avantage dans un prem.

Les barbares défaits. civilis se renferme dans Vetera Castra.

combat, battus le lendemain. flotte rom. aussi surprise — ordre rétabli, bataves encore battus — Serialis porte la guerre dans l'île des bataves — entrevue des généraux — la paix se

Serialis marche sur l'île des bataves.

Paix.

fait. ici Tacite nous manque — Traits caractéristiques des barbares — caractère de civilis — prophétesse Velléda, dans le pays des bructères, au haut d'une tour de bois. Civilis est aujourd'hui regardé par les hollandais comme le premier héros de leur nation. avant et pend. cette guerre

mouvemens qui amenèrent les barbares sur le Bas-danube.

il ait lieu dans le bas danube des mouvem. qui amène les barbares. Les roxolans, entre le don et le volga — puis poussés vers l'occident. faisant des incurs. dans

Roxolans.

la mœsie — défaits sous othon par la 3e lég.

133 r

les Daces repoussés par Marcien. le nom de Daces nous ann. Trajan. — Nerva. s'applique à rétablir ~~la [illegible]~~ la discipline et le bon ordre. — sous Domitien, l'an 85 les insurg. recommencent. ~~Cattes~~ les quades menacent la Rhétie. Domit. s'a ridic. expédition. — Tacite l'accuse d'avoir acheté des prisonniers. légend. célébré par Stace, Sil. It. et Claudien — Les Daces commandés par Décébal, (command. des Daces) battus par Décébal — lui donne le titre de Roi. et achète la paix. erreur des hist. anciens, ont confondu les Gètes avec les Goths — les Gètes ou daces, peuple thrace les Goths, peuple d'origine Teutonique qui des bords de la Vistule desc. sur le Danube (Jornandès sort tr. Trajan command. depuis 93 dans la basse Germanie, détruit les Bructères — Ce p. n'reparaît dans l'hist. qu'après le poème de Claud. 4e Cons. d'H. et dans la confédérat. des francs. Guerres contre les marcomans et les daces. fondation près de Clèves, la Colonia Trajana. tour construite par lui à Darmstadt. tourne son attent. le dirige vers le bas-Danube, où les barb. se montraient plus ouvert. 2 campagnes contre Décéb. pendant l'an 100, Décéb. battu deux fois, oblig. Décéb. à demand. la paix et lui redon. de l'alliés dem. au Sénat Rom. cette paix ne fut pas dur. Guerre en 104, pont sur le Danube. Décébal veut faire assassiner Trajan. Décébal battu. sa capit. Sarmizégetusa (demeure des Gètes et des Sarmates) prise. ensevelit ses trésors sous une petite rivière — Trajan Décéb. se tue de désespoir. Trajan fait une province de la Dacie (la Moldavie, la Valachie et le pays de Sickenberg) triomphe une 2e f. fait élever la Col. Trajane — haute de 128 pieds et recouv. de 104 plaques de marbre — 2500 fig. d'hommes hautes de 2 p. 3 pouces. elle a été très bien gravée et décrite — (Pline, Panégyrique.)

à Trajan succéda Adrien dont l'infatig. activ. se tourna toute ent. vers les arts de la paix — avant d'être Emp. il avait soumis les Sarmates Yasiges — traite avec les Ro.

Marcien repousse les Daces.

Domitien — an 85, insurg. des Quades en Rhétie

Trajan command. dans la basse Germanie — 93.

détruit les Bructères.

Guerre contre les Marcom. et les Daces.

Colonia Trajana.

campagnes contre Décébal — 1re, l'an 100 — D. battu 2 fois.

2e, en 104. D. battu, sa capitale prise.

il se tue de désespoir.

la Dacie prov. Rom.

2e triomphe.

la Colonne Trajane.

Pline, Panégyrique.

Adrien — il se donne aux arts de la paix.

~~[illegible]~~ av. d'être Emp. il av. soumis les Sarmates yasiges.

134 r°

remp. d'adrien dans la Gr. Bretagne.

Rolans et les Germ. du Nord — remp. art d'hadrien dans la gr. bretagne — célèbre par ses lent. et ses voyages dans les provinces. mots très spirituels de lui. mot charm. de lui à son ennemi capital devenu roi, qui ressemble au mot de Louis XII — mais jaloux et défiant. cruel à la fin de son règne —

Marc-Antonin et Marc-aurèle, voilà sa plus grande gloire —

Antonin le Pieux.

Antonin le Pieux. de la philosoph. il avait pris la sagesse et n'en demandait pas davantage. repr. les daces, les alains les Roxolans et donna un roi aux Quades —

repr. les daces, alains Roxolans — donne un roi aux Quades.

Marc-aurèle. 19e Leçon. —

Marc-aurèle

Voy. Tillemont. dern. à trad. de Joly, c. 25. —

mot de Platon « que le genre hum. serait heureux si les Philosophes régnaient ou si les souverains étaient Philosophes », sans cesse présent à l'esprit de m. aurèle. (Jul. Capit. in v. m. ant. Phil. 27). étendue d'un esprit indépendant de sa situation, vigueur d'une âme assez haute pour s'élever encore au-dessus de la situation la plus élevée, distinguent et caractérisent surtout m. aurèle, et en font un exemple unique peut-être dans l'histoire. amour et vénérat. qu'il inspire dans Rome. (Jul. Cap. c. 18.)

Différence entre l'histoire de cette époque et celle des ép. précédentes —

Des guerres avec les Barbares. jusques-là on ne s'était battu qu'avec les germ. limitrophes de l'Empire, on les connaissait bien, et les Rom. lorsqu'ils ont porté la guerre dans l'int. de la Germ. nous ont raconté ce qu'ils avaient appris. maint. c'est l'intér. de la G. qui se précip. sur l'Empire — les Rom. se défendent chez eux contre des peuplades innombrabl. et tout-à-f. inconnues. les R. ne pouv. nous transm. cette hist. et l'hist. de les peuples —

guerre des quades et marcomans.

Voy. les noms des 22 Tr. dans Jul. Capit. et Eutrope.

la guerre de m. aur. contre les marcom. nous présente les noms des 22 nations ou tribus germaines, sarmat. asiatiques, la plup. jusque là ignorées, et depuis ne jouant aucun rôle dans l'h. nous ne nous arrêt. qu'aux nations qui ont régné dans l'h. et nous tâcher. de les réunir sous les princip. races auxquelles elles paraissent appartenir.

Parmi les 22 peuplad. les noms les plus connus sont ceux des 1° marcom. 2° Quades, 3° Vandales, 4° Suèves 5° Cottini, Gotthi, 6° Lombards, 7° Sarmates, 8° Roxolans, 9° alains.

au pr. aspect, 2 gr. races distinctes, les germ. et les sarmates. nous connaiss. la race Germaine

Sarmates — leur nom comme celui des Scythes, sonne d'un gr.
nombre d'erreurs et d'obsc. dans l'h. Une tribu venue du Caucase
Sauromates, selon Hérodote (L. IV, c. 17) descend. des Mèdes sel.
Pline, et qui s'établit d'abord sur les rives du Don, d'où elle s'av.
vers le Dniéper, le Dniester et le Danube, a donné naissance à
cette Sarmatie Européenne qui s'étendait, selon ~~Pline~~, Ptolémée
jusqu'à la Vistule et à la mer Baltique compren. la Pologne
la Lithuanie, presque toute la Russie occid.le et mérid.le pays où
habitaient des peuples d'orig. et de langues très différ. Les Sar-
mates d'Asie, furent les premiers qui connurent les Romains
dans leurs guerres avec le Roy. de Pont. Ils se retrouv. d'autres
vers l'embouch. du Danube et donnèrent alors le nom à une
vaste étendue de pays — dénominat. vague — les ~~Rom~~ anciens
ont donné indifféremm. le nom de Sarm. à des trib. Germ.
slaves ou finnoises qui habitaient le nord orient.l de l'Europe
à partir de la rive dr. de la Vistule. + à mesure que l'hist. se
rapproche de nous, le nom de S. se resserre et nous ne voy. plus à
l'époque où nous sommes, que les Roxolans, les Jazyges et peut être
les Alains auxq. nous puissions l'appliquer. Les Alains, autre
peuplade venue du Caucase où Jul. Reineggs a retrouvé
une tribu que les Tartares appell. Edeki alan, poussèrent
devant eux les Roxol. et les Jazyges qui étaient sous le
r. de M. Aur. dans les pays compris entre le Dniéper et la
Theiss. nous pouv. aff. du moins que les trois trib. n'étaient
point Germaines; la plupart des savans croient qu'elles appar-
tenaient à la race des Turcs.

135 r

au nord de la Dacie, dans la Pologne et la part. occid. de cette partie de l'Europ. erroient les Slaves ou Esclavons, dont les tribus méridionales ont souv. été prises pour des Sarmates, que nous ne voyons paraître dans l'hist. sous leur vérit. nom que vers la fin du 5e S. mais qui hab. probabl. depuis longt. l'or. de l'Europe où ils ont formé les nations Russe, Polonaise, Bohême, Croate, Bosnienne, Bulgarienne et une partie des habitans de la Carinthie, de la Styrie et de la Carniole, sans qu'on puisse assigner la plus anc. date de leur arrivée en Europe, ni leur origine.

nous retrouv. donc dans les nat. qui prirent parti pour ou contre les Rom. dans la grande guerre de M. Aurèle, 1° des Sarmates, nom vague sous lequel nous croy. pouv. comprendre les Roxol. les Jazyges et les Alains. 2° des Slaves auxquels appartien. peut-être quelques-unes des tribus incon. que nomme Capitolin, quoique nous n'en connaiss. point d'ailleurs les noms, mais seulem. d'après leur position géographique à cette époque. 3° des Germains — la plus grande partie des confédérés. 4° quelq. tribus qu'on ne sait si l'on d. rapporter à une orig. germ. ou aux Gaulois qui av. passé en Germ. en suivant la rive du Danube et qui avoient pénétré jusque dans la Thrace, soit avec Sigovèse, soit dans des migrations postér. sans doute elles s'étoi. amalgamées et fondues avec les indigènes. tels sont les Bastarnes, les Peucins et les Costoboci que qq. savans veulent convertir en Tolistoboii. (V. Mascou t. 1. L. V, c. 19, n. 2. & Adelung alt. gesch. der Deutschen, p. 278)

quant aux Germ. placés dans cette guerre; 1° des tribus qui habit. depuis longt. sur la rive g. du Dan. les Hermundures, les Marcom. les Quades. 2° des tribus venues du nord oriental de la Germanie, les Vandales, les Lotini (goths) les Lombards et les Buri qui sont peut-être les Bourguignons (Burgundiones — de Buri-gund, gund, selon Adelung, signif. dans plus. anc. dial. allem. un homme. (p. 231) Capitol. nous apprend que les nat. avoient été chassées de leur pays par d'autres barbares et faisoient la guerre pour être reçus dans une nouvelle patrie. (Ch. 14) quel avait été le mouvem. de l'or. et du nord qui avait décidé cette gr. émigr.? l'h. ne nous fournit à ce sujet aucune lumière. — les hypothèses du C. du Buat à ce sujet sont peu probables (v. h. anc. des p. de l'Eur. L. V, 16, le mouvem. du nord or. de la Germ. a pu être produit par l'arrivée des pays orientaux. — peut-être aussi le refoulem. des trib. g. entre l'Elbe et la Vistule et que nous av. vu refoulées toujours vers l'orient, dev. Drusus et Germanicus y a-t-il contribué; nous sommes portés à le cr. mais le fait seul est certain, nous ne saurions prét. à en assigner historiq. les causes. ×

détails sur les trib. germ. de cette guerre, devenues des nat. puiss. les Vandales,

× Suetone dit que Drusus augmenta beauc. de peupl. germ. de cette région au-delà de l'Elbe. (Claud. 21.)

les Suèves, les Goths, les Lombards, et les Bourguignons.

1°. les Vandales. Singul. G. dont le nom n'est point un nom propre et générique, il vient de Wandeln, Wandern, errer, et désigne des peuples errans, ou de Wend qui, dans l'anc. Saxon signifie rivage et désigne ainsi les peuples qui habitoient sur le bord de la mer. en eff. c'est sur les bords de la baltiq. entre l'Elbe et la Vistule, qu'habit. autrefois les Vand. (gatter-Weltgesch. p. 464 – mascou, T. 2. p. 27. von den anmerk. Tol. p. 219) et les peuples slaves qui leur succédèrent en cet endr. prirent aussi le nom de Wenden, Venedi, à cause de la position. les Vand. descendirent peu à peu vers le midi, occupant tous. dans le pays compris entre l'Elbe et la Vistule: Dion place la source de l'Elbe in montibus Vandalicis, sur les front. de la Bohème: enfin la carte de Peutinger et St Jérôme les désignent comme voisins des Quades et des Marcomans près des sources de l'Elbe et aux environs du Danube. au temps ou Tacite écrivait (de 70 à 78–) ils dev. être un des peuples conquér. de la G. car il en fait un des 5 gr. peuples dans lesq. il range tous les germains, et il compte parmi les Vandales, les Goths, les Bourguignons et les Warnes. — cette prem. peuplade d'un peuple et ind. son nom — la tribu puiss. donnait son nom à une foule d'aut. succédanées dans l'h. à l'époque qui nous occupe (de l'an 166, à l'a. 180) les Vand. étoient déjà arr. sur la rive g. du Dan. ils ex. sur cette rive depuis la Pannonie jusqu'à l'Emb. du Dan.: une de leurs trib. la tribu des Astingi, d'où sortit les rois de la nat. dem. aux Rom. un établ. dans la Dacie; sur leur refus elle fit la guerre, d'abord aux tribus déjà établ. dans les lieux. elle f. ensuite battue et réduite à recourir de nouveau à M. A. demand. des terres et promett. de faire la guerre à ses ennem. prom. qu'elle ne tint pas. les Silingi, autre tribu de Vand. orig. établ. à ce qu'il paraît dans le meckelbourg. — les Vand. errèrent sur cette rive du D. où nous les retrouverons souvent jusqu'à leur invas. dans la Gaule au Ve s.

2°. Les Suèves. Le nom vague et appliq. à tant de peupl. était connu dès l'a. 123 a. av. J.C. (galli mateibus, Suevi lancibus confligunt, sidenna in nomius v. lancea) c'est-à-d. qu'il par. le nom génériq. sous leq. les Rom. réunissent tous les peupl. qui habitaient entre l'Elbe et la Vistule d'or. en occ. les monts hercyniens et la baltiq. du N. au m. du moins suiv. Tacite. de là sont sortis les Vandales, les Goths, les Bourguig., les Lomb. et une tribu qui a conservé le nom de Suèves, soit que ce fût son nom patrial. en Germ. soit qu'elle se fut appropriée le n. génériq. de toutes les

tribus. C'est à la première des peupl. suèves qu'a ser. dans les mouvem. des
tribus voisines du Rhin — César donne ce nom aux Cattes, — plus tard on l'a
attribué aux Quades et aux Marcom. soit qu'on les ait confondu avec les peuples
suèves descendus sur le Danube, soit qu'on ait voulu parler des suèves. dits
qui errerent longt. sur la rive gauche de ce fleuve. Quoi qu'il en soit — nous voy.
les Suèves prendre part aux guerres des 4. et 5e s. Au milieu. nous les verrons
ensuite s'avancer vers l'occid. et s'établ. près des sources du Danube dans le pays
qui a retenu d'eux le nom de Souabe (Schwaben); nous suivr. de là
leurs conquêt. dans la Gaule et l'Espagne — mais depuis —
Le nom de Sueven vient selon les uns, de Schweifen errer, nomades ou de
err. selon les autres, de Schweif — queue, d'après le mot de Tac. qui dit que
l'usage des suèves est de tordre leurs cheveux, de les nouer, et d'en former ainsi
une espèce de queue: (de Mor. G. c. 38.) on peut croire aussi que le mot vient
des 2 m. See — Wohner; habit. des côtes de la mer — il paraît en effet que la
tribu à laquelle appart. en spéc. le nom de suèves, habita d'origin. les côtes
de la Baltiq.
3°. Les Goths. la plus célèbre dts les peupl. g. et celui sur lequel on
a débité le plus de fabl. on a prét. retrouver les trac. d'une gr. migrat.
dans laquelle Odin, chef et législ. des Goths, avait quitté avec sons. les rives de
la mer Noire, pour éch. à ses voisins et était allé s'établ. en Scandin. pour y
fonder un Empire indép. Les anc. tradit. et l'anc. théol. des Scandinaves,
consignées dans l'Edda (il ex. deux Edda; l'une composé p. Saemund,
islandais mort en 1133; l'autre par Snorro Sturleson, juge suprême de
l'Islande, mort en 1241. Sont servi de base à une foule de rapprocht.
de recherches qui ne sont pas sans intérêt ... mais qui, dans l'ét. act. de
la science, ne fournissent rien d'assez positif à l'h. pour qu'elle puisse en faire
son point de départ. Nous n'examin. pas non plus, si les Goths, qui, dès le
temps de Pythéas (320 a. av. J. C.) nous trouv. vers l'embouch. de la Vistule,
y étaient venus de la Scandinavie, ou si c'est de la Germ. que les Goths ont
passé en Scand. Les récits de Jorn andès et des auteurs anc. sont trop fabul.
pour que nous puissions espérer d'y démêler la vérité. Nous nous contentr.
de rem. à l'ép. du commencemt. quelque certitude, et nous trouverons dans les
Gottons ou Cossini de Pythéas (Diodor. app. aussi Cotini) dans les Guttones
de Pline, dans les Gothones de Tac. les Gythones de Ptolém. la tige
des Goths que tous les écriv. placent sur les côtes de la Balt. entre l'Oder
la Vistule et même en Scandina — de plus, que les Goths étaient bien
certainem. une tribu germ. — ce que prouv. leur position et surtout leur
langue qui nous est parvenue dans la trad. des Evangiles, faite vers le
milieu du 4e s. par leur Evêque Ulphila — dès leur 1re conn. les Goths sem.
descendre en errant, dans les pays sit. sur les deux rive. de la Vist. jusques
sur la riv. g. du Danu. c'est là que nous les trouv. pro pos. leur alliance
à M. Aur. et devin. bientôt ennem. de là nous les verr. faire des incurs. dans
les prov. R. s'étend. sur les côtes de la mer Noire, cr. dans les pays aujourd'

la Pologne mer. les Transilv. valach. moldav. ukraine, Crimée etc. et devin. la princip. nation de cette partie de l'Emp. barb. une foule d'auteurs les confondent alors par le n. de Goths, qui vient selon adelung du vieux en Ghl. Gudt, un homme. Wodan, godan-odin-hof-godan en vieux suedois, homme de cour. (adel. 202) ils s'établis. pendant que sur cette rive du dan. ... la mer noire, y fondèrent un roy. et commenc. à s'y civilis. quand l'irrupt. des Huns les précipit. en masse sur l'Empire.

4°. Les Lombards, g. Germ. Paul Warnefrid leur histor. a voulu aussi faire remonter leur origine jusqu'en Scandin. nous ne les trouv. histor. qu'en Germanie - s'étaient avancés vers l'occid. jusqu'aux l'Ems - reculés dev. Drusus, Tibère, Germanic. Vell. Pat. dit qu'ils fur. soumis par Tibère: leurs demeures. consist. à cette ép. entre l'Elbe et l'Oder - on les voit comptés parmi les peupl. suèves, faire partie de la monarchie de marbod, s'en sép. et séjourn. à armin. sous Tacit. aux chérusques en fav. d'Italus - ensuite à l'ép. des guerres de m. aur. s'avancent descendus sur le Dan. avec les obiens, autre trib. g. 6000 de les b. avaient passé le fl. vindex ... cont. ceux des tr. qu'ils batt. effrayés disperserent leurs dep. avec ceux de 10 autr. trib. qu'ils envoyèrent au Ballomar, R. des marcom: demand. la paix à Elius bassus, gouv. de la Pannonie. Depuis cette ép. jusqu'au commenc. du VI<sup>e</sup> s. nous ... aucune ment. des Lomb. qui sans doute s'... sur la rive du dan.

Leur nom, selon Paul Diacre de leurs long. barbes - (lange bärte) selon d'autres des longues lances dont ils se serv. (lange barten) selon d'autres enfin et plus vrai. du pays sur la rive occid. de l'Elbe qu'ils demeur. qu'on nomme encore auj. dans le pays de magdeb. die lange börde, la longue plaine fertile - on croit retrouver encore leur nom dans le district de Bardingau et la princip. ville Bardewig. (Heinrich. T. 1. p. 38 - adel. p. 213. mascou, T. 2. p. 72.

5°. Les Bur. ou Bourguign. nom encore l'occ. d'une foule d'hypothèses, étranger. (V. le C. du Buat. T. V 487.8.) aussi incertaines qu'elles sont légères. les Bourg. étaient ... par Pline à la race des vandales. et hab. par consèq. entre l'od. et la Vist. dans le midi de l'anc. ... occid. dans ce gr. mouv. des p. du nord, descend. vers le midi où nous les retrouvons sur les rives du danube, sous les règnes des Emp. suiv. Ens. nous voy. les B. s'avancer vers l'occid. et arriver sur la front. sept. du pays des allem. le ... du Wurtemb. et de la Souabe, où ils fur. engagés dans pl. guerres contre les all. et l'Emp. R. C'est delà que nous les voy. entrer dans la gaule et y fonder un royaume. - tout en eux montre un peuple germain

137 re

et tout nous porte à cr. qu'ils ét. les mêmes que les Bures dont une partie resta sur le bas-Danube, les nous t[illegible]. des Bd. que nous [illegible] nommé vaniᵉ, qui et par le mil. avec d'autres tribus, avoir part aux aff. de la Germ. orient. s'alliera avec les huns et devasteᵉ l'Achaïe et l'Illyrie. (ce sont les Baugundiones de Ptol. les Urugundiones de Zozime &c.) (Valois, ver. franc. L. 1. T. 1. p. 48-52.)
quant à leur nom on n'en sauroit affirm. le sens : Orose après avoir (L. VII, C. 32) qu'il vien. du mot all. burg, bourg habit. fortifié parce que Drusus et Tib. les avaient chargé de garder les forts entre le Weser et l'Elbe — ce fait est douteux et ne paraît pas qu'à cette époque les B. fussent dans cette partie de la Ger. cepend. cette étym. ne doit pas ent. être rejetée. Adelung en donne une autre malheureusement incomplete : le mot gund dans les anc. dial. peut signif. — homme Bur=gunder ne veut donc dire que Buriᵉ. mais le sens de Buriᵉ reste inexpliqué.

Tels sont les princip. d'entre les peup. les qui, à l'ép. de cette guerre de m. Aurèle, se sont avancés vers les front. de l'Emp. Ces sont les peupl. dits Sarmates, les alains, parmi les peupl. Germ. les Vand. les Suev. les Goths — les Lombard, les Bourguig. parmi que nous retrouve. dans la suite de l'hist. pénétrant peu à p. dans l'int. de l'Emp. et fondant de gr. roy. dans l'Afrique, en Espagne, en Angl. et en Ital.

20ᵉ Leçon.

Il n'est pas un fait qui s. import.ˣ il y avait sur les b. du danube un gr. nombre de peupl. germ.ˣ en guerre avec les Romains au moment où les tub. et barb. du nord et de l'or. tombaient sur eux. désordre extrême — les tribus nouv. anciennes voulaient s'allier avec les Romains pour chasser les anciennes — guerres perfides fréquentes des barbares — v. Dion. sur les peupl. qui désolaient la Dacie.

ˣ que nous croyons devoir rappeler, pour jeter quelque lumière sur cette confusion.
ˣ établies depuis longtemps sur la rive du danube, les marcomans, les Quades, les Hermundures — (Dion Cassius, T. 1. p. 807.)

M. A. se rend à Aquilée pour déf. les marcom. qui voul. profiter du mom. où il faisait la g. aux Parthes mais il en avait été [illegible] l'avance jusqu'en Pannonie revient à Rome à cause de son collègue Verus — les barb. recommencentˣˣ — peste dans l'Emp. ˣˣˣ Rom. dont Verus meurt en retournant à R. préparatifs de m. A. fait vendre les bijoux, les ornem. part de Rome en 171 — passa 2 ou 3 a. sur les 2 rives du D. la plup. du temps à Carnuntum — les Cattes firent une irrupt. en Rhétie [illegible] défaits par Pertinax. Quades en 174. enferm. les Rom. dans une plaine stérile — aride

ˣˣˣ les Germ. précipitamm. tous cotés en Pannonie et en Dacie. Ces ?... intacts. Furius Victorinus et Vindex avaient été battus.

an. J. C. 166

ˣˣ M. A. se décide à marcher en pers. v. Aquilée

le voluptueux Verus qui redem. Rome son loisir et ses fêtes.

ˣˣˣ peine fut-il parti que les Germ. les Slaves, les Sarmates recomm. leurs incursions. à part leur vie errante, ils y étaient forcés par d'autres peupl. du nord.

les Rom. mour. de soif — grande pluie qui les sauva — les chrét.
200 a. après l'attrib. aux prières d'une Légion chrét.xx ce qui
est aussi improbable que la suppos. des payens qui
l'attrib. à un magicien x d'abord — sandales chrét. de l'armée
= 3. de plus la lég. portait le nom de fulminea, long. av. m. a.
à cause d'un éclair qu'elle port. sur ses étendards — la superstit.
des deux côtés avait beaucoup d'influence — v. Lucien dans
son Pseudo-mantis. xxx après av. rep. les b. triomphe 23 D. 176. (colonne)
colonne élevée à m. a. Statue équestre — fut obligé de
retourner bientôt en Pannonie x après 18 m. de séjour xx — m. a.
mourut à Vienne xxx l'. hérodien Capitolin. il est touchante
sa mort — entouré de ses généraux & philosoph. ses amis, a-
pollonius, Diod. cours etc. — la répon. de Commode lui déplut — il
mourut — Commode retourne à Rome — il av. acheté la paix
après la m. de Commode : désordre & affreux de l'Emp. Pertinax
ne règne pas 3 m. Julianus Didianus — Septime Sévère son
habileté, sa vigueur, tyran avec vert 8 ans* — à la m. de
ce prince, son fils Caracalla hérita de l'Empire — meurtre
de son frère et de Papinien — passa les alpes pour combattre
les ~~Catter~~ ** ou Catter [illegible] les allemands sur le mayn * en 213.
nous trouv. pour la prem. f. le nom d'allemands ### — ce
* les Emp. déclar. que le pays qu'ils occupaient appartenait à
l'Empire ### — ne fut pas les seuls Germ. que Caracal. eut à
combattre — les Vand. les Marcom. les quad. les Goths — tous les peupl.
des bords du Danube. Caracalla s'y rendit — déserte, il
aimait les Germains — il s'était fait une garde germaine
il s'habill. souvent en Germain — il n'avait aucun amour
de la patrie — ~~macrin~~, héliogabale — l'Emp. Rom.
tombe ~~[illegible]~~ par à p. — de 234 à 235. sous Alexandre
Sévère, les allem. se jetèr. sur la Gaule tandis que ~~et les perses~~ les pass. du dan. de la Gaule
dév. est. l'Illyrie ~~[illegible]~~ ! Alex. rev. de Perse, les repousse, est
assassiné par Maximin, un thrace ou un Gète ou un Goth, on a
fait précisément, prem. Emp. barbare de Rom. =
Son père était Goth, mère × ababa. sa ~~femme~~ mère était Alaine* — force extraord. de ce
barbare — Sept. Sévère l'av. admis dans les troupes —
Centurion, tribun, à la tête de plus. légions — il alla
hist. aug. T. p. 4, f. Cap. in vita max. am. à Rome — il fit les 3 an. de son règne la guerre
### Voy. hist. des allem. Müller, gesch. der Schweitz, T. 1. p. 64 — 66 —

x égyptien, arnuphis, qui l'obtint de Mercure
xx qui ensuite, disent-ils, leur donna le nom de légion fulminante
1° l'évén. est fort simple en lui-même ; 2° à cette époq. pas de lég. entière compos. de chrétiens. — la 12e lég.
xxx m. a. pour arriver à la guerre d'chavalir. marcom. de les quades de la Pannonie . . .
il se déb. arrosa dem. des sarmat. x l'an de C. 178.
xx et quinzième jour ou plus. de ses gén. entre autres Paternus, av. remp. des gr. avant
xxx profondém. triste de laisser à un fils dont il espér. peu un Empire dont il n'avait déjà espéré même quand il y régn. (en mars 180)
p. des Germains sous les Règnes de Commode, Pertinax, Did. Julian, Sept. Sévère, Caracalla, Macrin, héliogabale, Alex. Sév. Maximin, les deux Gordien, Pupien Maxime et Balbin, Gordien III, Philippe et Décius. = de l'an de C. 180, à l'an 251.
(Com: 180-192; Pert. 193, 28 mars 193. Did. J. 1 juin 193 — S. Sévère 193-211. Car. 211-217. mac. 217-218. hél. 218-222. al. Sév. 222-235; max. 235-38. les deux Gord. 237 du 27 mai au 3 juillet. Pup. max. et Balb. 37-38. Gord. 3-238-244; Philip. 244-249; Décius, 249-251.)
* une inscription retrouvée près du Rhinet [illegible] par la route qui traversait la Rhétie, sous les [illegible] monum. de ses rep. avec les Germ. ** les Cennes, peup. les Catter, et éprouva leur bravoure. (v. Dion) * pour arrêter leurs incursions dans la Séquanoise. ### guerr. des divinités qui occup. le pays compris entre le Rhin le mayn, les sources du Danube et la Rhétie, c.à.d. le Wurtemberg, une p. de la Souabe et de la franche Comté. (allmend (terrain commun) [illegible] c'est de là qu'il [illegible] leur nom, [illegible] le nom donné au pays [illegible] d'allemand [illegible] pendant 100 ans

aussitôt après la mort d'alex. sévère il passa le Rhin et dévasta une gr. ét. de pays.

× C'ét. le pays qu'occup. les div. trib. que nous allons voir réunies dans la confed. des Francs et qui peut-être portaient déjà ce nom –

×× v. cette hist. ambassade de la tribu des Carpi, tribu suève ; (Du Buat, h. anc. des p. de l'Eur. T. I. p. 61.)

* remplacés par 2 sénat. maxime et albin, élus pr. le sénat.

aux germains la lettre au sénat. – C'ét. entre le Rhin le Weser et l'allemanie qu'ét. lieu des campagnes× – l'empire était désolé d'es autres côtés – les barb. cherchaient à se faire payer des tributs – plus. gouverneurs fermes les découragent – ex. ménophile dans la mœsie. ×× – les deux Gordiens proclamés en afrique – assassinés* – maximin aussi assassiné – les barbares Goths cepend. avaient saccagé istrie, ds la mœsie – sous le 3e Gordien – 240 – nous retrouv. pr. la 1ere f. le nom des francs – on a voulu retrouver vers l'Elbe le séjour d'une tribu partic. appelée les francs, op. de Leibnitz opin. douteuse – on ne par. pas qu'il y ait eu de tribu partic. des francs× – l'autor. du Géographe de Ravenne qui écrit. au 7e s. n'est pas assez forte pour soutenir une pareille opinion. conséquences ridicules qu'on a tirées de cette hypothèse – qui ne repose sur aucun fait – autre op. on dit qu'il y avait entre le Rhin, le Mein et le Weser une confédérat. de trib. germains – bien mieux fondée – autorité de la carte de Peutinger dressée pour l'Empereur honorius – confed. se forma au mil. du 3e s. francs signifie hommes libres ; on ignore l'époq. précise – vers 240 ou 255. aurélien tribun, depuis Emp. battit les francs qui s'ét. avancés dans la Gaule – les. Gordiens assassinés par l'arabe Philippe – l'assassin lui avait succédé – ostrogoths – vers les [illegible] et [illegible] leur chef qui comm. aussi aux Visigoths – entre dans la mœsie et dans la Thrace – Dèce le gouverneur va à R. demand. des secours – les Peucins se joignent aux Goths – rencontrent Martianopolis – les Gépides, autre Tribu – en descendant battent et dispersent les bourguignons – depuis les Gépides forment un Roy. particulier. v. Jornandès Goth lui-même – Dèce sur le trône est rappelé par [illegible] sur le bas-Danube – le fils de l'Emper. repousse les barbares – les barb. prenn. Philippopolis – y massacr. les habit. entrent en Macédoine, march. en Thessalie –

× qui étaient, comme on l'a voulu d'anc. gaulois [illegible]

Gordien assassiné – Philippe.

Décius.



[illegible]

135 r°

Dèce les arrête — bataille — d'abord les barb. repoussés — 2 de leurs lig. sont enfoncées — mais on se bat dans les marais, les Goths y ont l'avantage. 251 — l'Emp. Dèce y est tué — on dit que ce fut par la trahison du Lieutenant Gallus — aucune probabilité.

21e Leçon. Nous allons parc. 34 ann. dep. la m. de Dèce jusqu'à Dioclétien — où les événem. semblent absolum. les mêmes des incurs. et des guerres monotones. faute de détails. après la m. de Dèce, Gallus se déclara ~~aux~~ Emp. fit la paix avec les Goths — médailles portant pax aeterna. Volusien son fils partage avec lui l'Emp. Slaves et Finnois jusqu'ici confondus sous le nom vague de Sarmates — 3 seules tribus sarmates, Rhox. yaz. alain: gr. nombre d'autr. venues du N. de l'E. compris sous ce nom et non sarmates. Ils étaient slaves ou finnois — dans une méd. frappée en l'hon. de Volusien. circonstance marq. Elle porte, **imp. C. C. V. a. f. gal.** ~~vend.~~ Volusiano aug. [illegible] — Vend., marti pacifero — (1) Explicat. de Vaillant et ~~[illegible]~~ de Banduri = sur cette médaille s. la terre s. les peupl. finnois et slaves sont indiqués d'une manière particulière * — les finn. et les slav. étaient descend. sur les — Danube — le jeune Gallus est à Rome, les Goths recom. leurs incurs. Emilien × les repousse, et se déclare Emp. qui command. ds. × G. tué ds. une bat. ~~avec~~ contre Emilien: Valérien arrive pr. le venger — Emper. attaque les troupes d'Emilien xx Valérien empereur. ‡ Les Goths sont étendus surtout le long de la rive sept. de la m. noire jusqu'au Chersonèse (Crimée) et commencent à infester les côtes de l'Asie mineure à l'occasion de la Taurique vingt. ds. la Romanie et ds. la Thrace contin: les mas com. les succès ne cessaient de dév. le danger — et même l'Ital. déprend. les tribus Franques envahissent le nord de la Gaule — les francs envahit. le N. de la Gaule — les allem: se jetaient tantôt sur la Séquanoise, tantôt sur la Rhétie et de là en Ital. en même temps les Perses avançent dans la Mésopot. et la Syrie — Rome ne voulait abandonn. aucune de ses anc. possessions et ne pouvait comm. les forces de l'E. ne suffis. pas. Val. xxx envoie son fils Gallien dans la Gaule pr. défendre le bas-Rhin ‡ Claude, Aurélien, Probus, associé à l'Emp. ~~[illegible]~~ et autres génér. défend. les prov. au midi du Danube. Cependant des divers peuples Barb. de l'Eur. orient. suivant les expédit. les Goths, les Bourgui. ~~Carpi~~ ≠ prenant ab. l'Emp. orientale — en faisant des bateaux sur la mer noire, ravagent la côte sept. et orient. de la mer noire, assiègent Pityus — elle est d'abord bien défendue par Successianus — ravagent deux Trébisonde —

Histoire des Germ. sous les règnes de Gallien, Hostilien, Volusien, Emilien, Valérien, Gallien et Valérien jeune, les 30 tyrans, Claude, Aurélien, Tacite, Probus, Carus et ses deux fils Carin et Numérien (c'est à dire de l'an 251 à 285)

Gall. Hostil. et Volus. 251–253 = ~~Valérien~~ Emil. de mai 253 à août 253 = Valérien 253–260 — Gall. et ses associés jusqu'en 268. Claude 268–270. Aurélien 270–275 = Tacite 275–276. Probus 276–282 = Carus et ses fils 282–285.

* jusqu'ici nous ne les avions rencontrés que sous le n. vague de Sarmates. xx

(1) c. à d. imperatori Caesari Caio (Carpico) Vandalico, finnico, Galindico, Vendenico, Volusiano aug.

xx Les Wenden sont une des trois gr. branches de la race slave et les Finni ainsi que les Galindi appart. à la race finnoise, l'une des gr. races du nord, à laquelle appartiennent aujourd'hui les Finlandois et les Hongrois (Finn-land) nous ne pouvons douter que les Slaves ne fussent mêlés sur le Danube aux p. Germ. et il est très possible que le mouv. du nord y ait amené aussi des tribus finnoises.

de la Pannonie, de l'Illyrie. Gallien se tenait à Trèves ≠ et des barb. d'autres tribus occup. les côtes de la mer pont. la dern. que des places Rom. mais Valérien l'appela au gouv. sont [illegible] fus et dévasté. d'autres gén. à aux, Claude [illegible] pendant 100 [illegible]

paix honteuse

si l'on adopte l'explicat. entièrement probable sous Voyons

et d'autres tub.

× gouv. de la Pannonie

‡ la Gaule — × qu'il avait appelé à son secours — il jouissait d'une grande considérat. xx les sold. d'Emilien massacr. l'Emp. qu'ils venaient de faire et se rattachè ‡ la tâche d'Emp. devenait chaque jour pl. laborieuse — les barbares, en partie les Goths, s'éraient [illegible]

xxx le dyg. celui [illegible] à un autre [illegible]

‡ mais l'armée dans le faite était commandée par Posthumus, gouver. des narcs. qui ds. la Gaule se déclara emper.

profit. du défaut de vigilance de la garni[son]

les Goths, l'emport. d'assaut pendant une nuit = (en 258) ils revinrent chez eux* ce succès les encouragea** l'an 259 longeant la côte occid. de Pont-Euxin — *** vin. en Asie, pren. Nicée, Nicomédie # arrêtés par le débordem. d'un torrent — se rembarquent — Valér. à Antioche dépêche Félix [illegible] contraig ~~[illegible]~~ [illegible] prisonnier fr. les Perses [illegible] l'an 260 il meurt — les Goths continuent leurs exped. de l'Est [illegible]

2° Europe occidentale pas plus tranquille.

les Francs font de long. invas. dans la Gaule et pouss. fort avant. impuissance des Génér. Romains = les barbares passent en Espagne — une bande de Francs, ils ravagent la Navarre et la Catalogne, prenn. et brûl. Tarragone cette exped. dure 12 ans. il s'empar. ensuite de qq. bateaux pour aller en Mauritanie. ils regardent [illegible] la Gaule entière [illegible] déjà [illegible] l'Afrique dans la m. [illegible] traverser

Europe Centrale

* les Allemands avanc. jusqu'à Ravenne — barbares défendus par le sénat qui a[gi]t si bien Gallien revient en Italie, le sénat défend. aux sénat. de se mêler en rien de la guerre repousse les barbares — récit de Zonare — s'il faut l'en croire, Gallien, suivi de 10,000 h. vainquit près de Milan 300,000 allem. Gallien eut des accès de bravoure, mais le récit est trop exag. pour y aj. foi.

Gallien s'attacha les tribus Germaines, épouse la fille d'un roi des Marcomans nommée Pipara ou Pipa — fille d'Attale ou Attalisens — faibles ressources contre tant de maux.

les usurpateurs dans les provinces attaquées se succédaient avec rapid. que les bandes Germaines sur les frontières. Treb. Pollion s'est amusé à en porter le nombre à 30 tyrans par amour pour l'hist. ancienne. le nombre n'est point réel, on n'en connaît que [illegible]

insouciance de Gallien pendant qu'il fallait affaiblem. contre ses rivaux, une partie de l'Asie Min. — × ravag. expédit. des Goths. ××

brûler. le temple de Diane à Éphèse qui s'était relevé jusqu'à 7 fois — le fut la dern. fois — (v. Gibbon T. 2 p. 158.) sa construction remarquable — il n'en existe que des ruines — pénétrèrent jusqu'en Cappadoce et en Galatie.

le fait prouvé par une lettre de Saint Basile le grand ~~[illegible]~~ ‡

peu après une flotte de Goths remonta le Danube et jeta dans la Mœsie infest. un déluge de barbares. (267.) tandis que d'autres Goths accompagn. d'un corps d'Hérules, trib. germ. venue comme eux des embouchures de la Vistule entrent dans la Propontide, brûlent Cyzique, et de là se répandaient dans toutes ‡ les îles de l'archipel, de là ≈ dans la Grèce, la Béotie.

toutes les villes pillées et presque détruites.

×(an. 258) chargés d'un butin considérable

××ainsi que d'autres ob. à tenter d'aut. entrepr. de ce genre. le printemps suivant —

×××s'emparèrent d'un g. nombre de bateaux de pêcheurs abordèrent en Asie virent fuir devant eux la garnison de Chalcédoine, pr. et saccagèrent

# agencée, brûl. Cios et ravag. toute la Bithynie; ils m. [illegible] par Cyzique, le débordem. du Rhyndacus les arrêta; ils revinrent sur leurs pas, mirent le feu à Nicomédie et à Nicée et se rembarquèrent.

× et il marcha lui-même par [illegible] la sûreté de l'Asie mineure; arrivé en Cappadoce, il apprit la défaite des barbares. — lui pris par Sapor

Gallien (260) seul maître de l'Em. les expéd. maritim. des Goths et autr. n'av. point susp. leurs incurs. par terre, nous voy. en même temps les génér. romains occupés à défendre contre eux la Mœsie, la Thrace et la Macédoine

* les Marcomans, les Quades, les Sarmates, les Allemands désolent la Rhétie, le Norique, la Pannonie, les prov. d'Illyr. et le nord de l'Italie. Probus, dit Vopisc. leur fit la guerre avec succès, mais sans aucun résultat. pend. que Gallien était encore dans les Gaules, une nombreuse bande de ces peuples (les allem. selon Eutr. et Aur. Victor) pénétra en Italie, ravagea toute la Lombardie

× 30, peut-être y en eut-il davantage

×× mit l'Orient en feu; une flotte montée par les barbares aborda à Héraclée. ils ravag. une partie de l'As. min. ~~tout~~ 1 × ~~et [illegible]~~ ‡ qui rappelle que Denys, évêq. de Césarée (de l'an 259 à 270) employa une partie de sa fort. à racheter des barbares des captifs chrét.

# s'embarquèrent sur 500 bat. qui ne pouv. conten. plus de 15 mille hommes

≈ de là débarquant sur les côtes de la Grèce ravagèrent le Péloponnèse, l'Attique, la Béotie et tous les lieux contre lesquels avait échoué la puissance du grand-Roi. Argos, Corinthe, Sparte, Thèbes —

139 v°

Athènes seule fit quelque résist. perte des Const. tombée — = Ath. éclairés, Dexippus et Cleodamus la defendirent = un hist. et un ingénieur (V. Zonare) et Athènes surpillée — idée bizarre de Zonare. Dexippus avait écrit une hist. de son emp — le torrent des barbares s'étendait comme — Gall. sort de son inaction, s'av. dans la Macédoine, emporte une gr. vict. sur les Goths qui se retirèrent de la Macéd. — un corps d'Hérules passe chez les Romains — Gallien " et. en Italie pr. y combattre Auréole qui av. pris la pourpre — Gall. en assiégeant le compétiteur devant Milan est assassiné par des offic. de son armée — nous ici un instant

les reg. de Gallien ejog. les import. d'ap. grès des barbares dans l'Empire — l'Espagne, l'Afriq l'intér. de l'Italie l'orient, côtes des mers — depuis le nord de l'Asie, jusqu'aux mont. de l'Arménie depuis l'Océan septentr. jusqu'au détroit de Gibraltar — la faiblesse de l'Empire n'est plus — sauvé ni pr. les ennemis ni pour ses sujets —

confédérat. des Saxons ds le nord de l'Allemagne — et Francs, allemands, Goths en orient — les Arm. nouv. tous les peuples ne disparaîtront plus de l'histoire

×× ce sujet qui s'empar. en cou le nom Rom. Trebellius Pollion — lettre de 3 rois barb. à Sapor ayant fait Valér. prisonnier — rois des peuplades asiatiq. ds le mont Caucase. Causes de ce sujet. Ignor. générale de l'État ~~de l'E.~~ état. de l'E. la durée de l'Emp. Rom. ~~non~~ non moins étonn. pour les asiatiq. et les barbares qui se renversaient sans cesse mutuellement. — Claude success. de Gall. s'occupa d'écarter les dangers qui menaçaient Rome.

Sa lettre au Sénat au sujet d'une invas. des Goths au midi du Danube — ~~c'est pour~~ ~~...~~ que j'annonce attribuée à Gallien

la gloire d'avoir combattu les gloires qui l'ont associé celle des lettres ou des arts

deux pers, athéniens. Cleodamus Byzantin:

× Zonare dit que les Goths ds. le sac d'Athènes furent détournés de brûler les livres par un de leurs chefs qui leur dit qu'il fall. laisser aux Grecs ce moy. d'amusement qui les éloign. de l'exercice des armes au cidol peu pesable, qui exposoit des Goths des idées fort au-dess. de l'état de leur civilisation.

××× il couvrait la Grèce, la Thessalie, la Macédoine, la Thrace, les deux Mœsie et sav. vers la Pannonie: = ×× il fit fortifier les places: Vénérianus dispersa la flotte des barbares; Claude et Marcien défirent plus. de leurs bandes errantes = Gallien s'av. jusqu'à Naissus ‡

* Pourquoi au milieu d'un pareil ordre de choses, l'Empire a-t-il passé soulevé avec le temps. La suite de l'h. nous en appr. les causes nous les trouv. dans le courage de Claude, d'Aurél. de Probus, dans l'habil. de Dioclet. et ses success. jusqu'à Constantin ... le mond. Rom. entre plusieurs maîtres, ds la translation de l'Emp. à Constantinople enfin ds l'union qui a fait abandon aux Chrét. ... ce voy. le nord était d'ess. mais il est une cause particulière dont ns trouv. ici des preuves ××

d'un fr. dessin et a point tout ce qu'il avait à faire

× il avait déjà cru desperé une multitude d'allem. qui étaient entrés en Italie et qu'il avait battus sur les bords du lac de Garda

Il ignoraient la cause du pillage, mais des esclaves rassemblés quelq. volontaires reçurent en prenant les flottes des Goths qui les arrêtèrent ... sous un chef ... garde et en ... détruisirent une partie

×× Trebell. Poll. Jornand. et Georg. Syncelle ont tous écrit les guerres mais n'en ont fait qu'des informes extraits

tous les détails de ma glose sont extraits des pass. particuliers et je ne sais plus c'est de quoi il est question ... les Hérules de ... armées de l'Empire Gall. laissa à Claude et à Martien le soin de poursuivre les barbares

(Salus Berdeaus) entre Verone et Bergia. C'est peut-être cette Vict. il Roy. les 300,000 h. quel ... attr. à Gallien.

Prend cet. les Goths pres crains ds. les Embouch. du Niester une nouvelle exp. de Semb... nombreux troy de bat. qui leur portèr. cette exp. qui a 320,000 individ. h. fem. et enf. au lieu de 320,000 guerriers les histor. ne s'en peut pas mesme eut 50,000.

il s'avait de lettres import.

Familles peupl. qui pr. part à cette exp. on retr. les Greuthungi, Thervingi et Gepides. désignés par Treb. Poll. (c. 6) les Greuthungi sont les ostrogoths et les Thervingi les visigoths parce que c'était là les ...

Claude meurt à Sirmium en 270.

## 22.e Leçon.

Aurelien seul maître de l'Emp. × Zénobie et Tetricus, les Goths, les Vandales, les marcomans, les allemands, ne lui laissèr. pas un moment de repos. — Aurel. déjà sous Valér. Gall. Claude command. tantôt sur le Rhin, tantôt sur le Danube. ×× donc à leur retraite, les surprit et les défit sur les bords du Danube. Aurél. livra 3 bat. aux barbares près de Plaisance, de Fano et de Pavie. ||××× c'est de former un grand tableau (en choisiss. dans lequel nous réunis. de faits et de dét. sur cette époque) de l'état du monde et des hommes et laisser ensuite ds. l'oubli les evenemens des emper. [illegible] ou au contr. agité mainten. pour faire ce tabl. il faut connaître toutes les dét. qui existent. nécessit. de l'érudit. magnif. triomphe d'Aurél. × Vopisc.

× quelq. faits particul. propr. à peindre les mœurs du temps et de l'Empire

---

selon Zosime

Exagér. du nombre des bateaux goths (6000) et 2000 selon Trebell. Pollion — (aujourd'h. le meme nombre suffit pour toute la navig. de la m. noire) les Sevauges (?) contre Tomes (ville de l'ép. d'ovide) et Martianopolis. Zosime Les ravagés, entrent ds. la Propontide — Confusion des barbares tentent contre Cyzique — un coup de m. qui ne [illegible] ensuite l'hellespont débordés au m. athos, [illegible] attaq. Cassandrie (l'anc. Potidée) et Thessalonique — les autres parlent [illegible] la macédoine. Claude s'avance dans la haute Mœsie [illegible] son frère Quint. [illegible] Claude retenu en Ital. par les allemands ensuite il marche vers l'orient — Goths battus en Dalmatie près de Naïssus — les goths se défendent en macédoine, en Thessalie en Thrace — les rom. les ramenent comme des bêtes fauves — [illegible] Cette exagérat. de Claude — Quintillus frère de Claude son empire de quelq. jours — ... [illegible] Aurelien avait sous lui toute l'armée — Quint. et. le fit onze (?) les veines — Aurel. était un paysan de Sirmium — tout son regne fut employé à faire la guerre sort aux usurpat. sort aux barbares × — obligé de s'attr. près de Pannonie et les prov. illyriennes. tous ses efforts furent inutiles et sans résultats. [illegible] des allemands et des marcomans [illegible] ×× toutes expédit. [illegible] aussi monotones les unes que les autres — les historiens ne nous instruisent point du tout du progrès des barbares et de la décad. de l'Empire en faits qu'ils racontent n'ont presque pas d'intérêt — il tout ××× qu'on peut faire c'est de tracer un tableau général d'après les faits connus × les faits et les marcom. les allem. entrent en Italie: lettre d'Aurel. au sénat pour ouvrir les liv. sibyllins — sacrifices humains à Rome au milieu du 3e siècle — [illegible] matériel de [illegible] d'Hadrien [illegible] 2.e p. dans une de ses pold. d'Aurél. sur le [illegible] fait — les Vandales au nombre des [illegible] Vandales [illegible] barbares, traités entre eux et les Rom. [illegible] ôtages des barbares. Forme républ. et tumultuaire de l'assemblée Romaine toute l'armée assemblée — toutes les ruses de l'anc. rep. d'arm. ds. les armées illes dispos. [illegible] des Emp. ** [illegible] Dexippus ... excerpta de legat. p. [illegible] besoin de leur femmes [illegible] leurs familles — tant la barbarie s'y prolonge quand la civilis. est incomplète.

feriment en même temps ds. leur pillage et après le traité et ds. la punition du chef qui les avait permis

ces ordres ds. l'armée des barbares. 3° Aurelien le décide à abandonner la Dacie de Trajan, en prouvant la conserv.-
d'aband. tacitement — trans porta les colons [illegible] ds. l'Illyr. et la Mœsie — qui étaient dépeuplés — et appela Dacie ces deux nouvelles provinces
(même orgueil que celui d'Auguste ford. & germ. sur le Rhin)
son successeur Tacite est encore à repousser les barbares
barb. devast. presq. toute l'Asie min. — Tacite vainquit ceux-ci, bat les autres — son armée, qui avait été à continuel par l'éloignement d'où il était, se révolte — il est tué l'an 276 — Probus lui succède l'un des plus vaillants ennemis des barbares — Probus avec une gr. armée en Gaule chasse les barb. au delà du Rhin — et remporta de l'autre côté du Neckar — les y suivit, rend 70 villes et tant de butin enlevé, fit gr. nombre de prisonniers effraya tellement que 9 rois barb. viennent se jeter à ses pieds — se contenta d'établ. des forts sur la rive droite du Rhin — espèce de bénéfice féodal établi par lui — soldats établis à la dés. dont la propriété il leur fournit de bestiaux, des grains, araires, leur terre sous la charge du service milit. — 16000 recrues parmi les barbares distribués ds. ses armées — soldats barbares, entre autres parti Vandales — 16000 Vandales — qu'il envoya en garnison ds. la gr. Bretagne et à la prov. de Cambridge Vandelsburg selon Camden — # traversa la Rhétie — en Illyrie où il combattit des Sarmates et il Goths transporta des peupl. barb. ds les terres dépeupl. des provinces, des Gépides et 100,000 Bastarnes — qu'il les a fixé dans un établissement ds. la Thrace. — Alemans. des Francs qu'il avait établis sur la côte du Pont-Euxin — qui lui avaient causé tant de peines — revinrent — sur quelques bateaux qu'ils prirent — s'embarq. — trav. la méditerr. pass. le détroit et revinr. enfin ces emboucht. du Rhin — firent presq. en tout le tour de l'Europe longeant les côtes # marseille vers les agri Decumates — pour couvrir la Rhétie — il en reste des traces aujourd'hui — c'est celui qui la Germanie dans laquelle dans la Thuringe — la lettre au sénat — et tant il parmi après de telles victoires, ds. sabrer sur leurs terres, en voyage, in Probo C. 15 — tels ces espérances — vaincus — romains — le sénat — tous Rome — Carus son succ. — ordre des barb. av. de mourir — recommencèrent leurs incurs. — encore son fils Carin ds. la Gaule — tant qu'il était barbare — même en Perse et en passant les barbares — l'Illyrie et en Mœsie — époque très importante — Carus succède Dioclétien — nouvel ordre de choses — ds. vit le seul moyen de la sauver — plus capable de soutenir l'Emp. Discuss. vaines des hist. à ce sujet — mieux les connaître parmi ceux qui étud. l'hist. de l'esprit de ces hommes. — Dioclétien, tous les changements ce qu'il a été attribué à la puissance du — Résumé — le reste de cet ouvrage.

---

invention des ordres — mauvais état — inutiles.

× qui fit établissement d'autorité de donner

×× le nom de Germani médiat. — Goths, ds. Gothicus — parmi les Goths les princes qui d'entre les barb. qui se donnèrent appelé les Scythes

S. Marcou t. 1. p. 192

† Voyez in Probo C. 12 —

# ces forts furent les autres par bien de 40 ou 50 sorti. les légions pris parmi les soldats des frontières disant que les Alemans frappés par les Barbares de l'Empire de être sentinelles être vus.

# Alemans la frontière de la Rhétie de la Vindel. et des agri decum. en faisant un long mur de gr. marailles où le drusien établi un petit rempart et quelques forts. Elle commence sur le Danube à Neustadt et la très bonne et va traversant par ... vers le N.O. passait à Wimpffen et allait aboutir au Rhin, par un circuit de 200 milles. aujourd'hui les paysans de

---

tout cela est barbare.

×× qu'il fonda sur la rive droite (Dacia Ripensis et mediterranea) mais l'anc. Dacie ne suffisait pas aux barbares, les Goths dominèrent et retardés ds. pas à recomm. leurs incurs. ds. l'Empire.

××× il paraît que quelques peuples allèrent comb. les dieux païens — toutes les autres Goths ou dem. — les barb. des côtes sept. de la mer Noire ... qu'ils lui fournissent des secours. Sa mort arrêta ses projets, mais les barb. avaient déjà passé la mer N. et débarqué — de Bosphore où les av. fait ven. pour les gorges... Rom. ds. fir. la guerre — ... compte — ds. debarr. la Cilicie, la Galatie ‡ seule condition.

(Vop. in Prob. 13, 14, 16.)

× qu'il mit à couvert de telles et des Suèves. ×× Puis les ... adopte ouvert. par Aurelien

# des Goths, des Vandales et des histor. où ils ... qu'ils ... en peupl. (Gobart.) adoptèrent bientôt les us. les lois des R. et devinrent franç. ds. la nouv. patrie tandis que les autres tribus ... retournent et furent à charge à l'Emp. qui les avait reçus ds. son dans.

‡ troisième. la proportion, s'établissent, l'archipel, pillent les riv. de l'Asie, de l'ile, de l'Afrique ... les côtes qu'ils ravagèrent, sont vivre par ... toute la méditerr. entr. dt. l'océ. par le dét. de Gib. remontent le long des côtes de la Gaule et arrivent aux emb. du Rhin où ils rejoignent leurs anc. compagn. — ... les exped. marit. des Normands ont rendu croyable le hardi voyage, en le reproduis.

Dioclétien voyait les barbares animés de toute part et l'Empire inerte, de quelques envieux de ce qu'il ... avait ... un Empereur

paysan qu'il nomma d'abord césar puis auguste

(Dioclet. s'associa le sauvage maximien de Sirmium — lui donna l'occident) (puis créa césars Galère et Const. Chlore) [× trop fort seul pour diriger encore insuffisante]

× séréd. l'or. la thrace et les pr. asiat.

maxim. s'établ. à milan avec l'It. l'af. — Const. Chlore la Gaule, la grande Bretagne — Dioclet. à nicomédie.

~~l'empire est ainsi à 4 souv. à empereurs et fidèles ... ses augment. que Dioclet. introd. les habit. du luxe orient. à ses cours~~ as. étrangers, ...

~~Maxim. et Constance furent coll. de Diocl. et firent ... césar — 285~~ ⁂

quelq. années après — nomm. maxim. auguste — il ... césars 292 —) lorsqu'il se rendit dans la gaule où les ~~bandes~~ allemans et ~~...~~

les Bourguign. étaient entrés — ×× les premiers furent ~~dispersés~~ détruits par les maladies — tandis que les autres bataves furent défaits en une seule bataille = les francs et les saxons actifs ennemis furent redoutables déjà avant par les côtes de la gaule et de l'espagne et de l'armorique leurs incursions ... Bretagne ... en 160 qu'on trouve pr. la 1re f. le nom de Saxons —

dit sur les saxons: de l'embouch. de l'Elbe, sur le ... ~~dans le holstein et le dittmar~~ # le nom a été le sujet d'une gr. ... peuples en une seule nat. ... ayant chacun son chef ... au 16e siècle dit ... Witikind ... Saxon

pour ainsi dire actuel.

avaient des couteaux qu'ils appel. Sax Sachs (saten secare), ahs — ×× un sav. allem. du 16e s. dit que de son temps encore dans quelq. cantons de la Westphalie les pays. un couteau se nomm. Sachs appelés par leur ... flotte romaine

ainsi que les francs. maxim. fait ... ils appelaient maritimes ... aux ... marins

contre les barbares (comm. par Carausius) mais celui-ci ... pour les dépouiller — passa dans la gr. bret. où il prit le nom d'auguste — tant qu'il véc. il jouit de Dioclet. et de maxim. qui furent même l'av. reconnu pr. souv. de l'a gr. bret. il paraît qu'il s'allia avec les barb. ce qui leur donna beaucoup d'audace ... ainsi depuis cette époque ... des francs appelés ... des ...

max. à Trèves — ... on max. faisait l'inaugur. de son consulat.

ne pouvait être partout: il aima mieux se donner un collèg. qu'exposer sur un fardeau aux ... ~~laissa~~

× la thrace, l'Egypte et les prov. de l'asie fur. le partage de Diocl. qui se réserv. ainsi les contrées les plus riches et les moins exp. aux inv. sa résidence à nicomédie.

maximien eut l'It. l'afr. peut être l'Espag. et s'établ. à milan sans doute plus rapp. des front. Galère resta sur les bords du danube pour veiller à la sûreté des prov. Illyr. et Const. Chl. fut chargé de la gaule, de la G. Bret. et selon qq. sav. de l'Espagne.

×× tandis q. les Hérules et les chaibons (tribu inconnue) pén. à un peu plus au nord. exag. de mamertin dans son panég. de max. nom laiss. entrevoir

# encore les intercalat. qui ont été faites plus tard ds. le texte de Ptol. font-elles douter qq. sav. de l'authenticité de ce passage. V. sur les Sax. (Heinrichs, reichsgesch. T. 1. p. 155-156)

×× Nicolas Schatenius.

les francs de leur côté s'ét. emparés de la Batavie — ces 2 peupl. donc app. par ... fit. aux emp. maritimes, il ... étaient ...

* hist. des Germ. depuis l'avén. de Dioclétien jusqu'à la mort de Constantin —

(de l'an 284, à l'an 337.)

(Dioclétien 284-313; maximien 285-310; Constance-Chlore 292-306; Galère 292-311; Sévère, 305-307; maximin 305-313; maxence 306-312; Licinius, 308-325. Constantin, 306-337.)

Maxim. voulut porte. fureur d. le pays même des francs. v. lerenagers de manentin. 2 chefs Gennobaudes plus Carausbandes et un autre Itatech vinrent dit manent se prostr. aux pieds de max. [illegible] Diocl. repouss. les allem. ~~les goths, les Vandal.~~ et Hongues, mem. une partie de l'anc. Dacie — du reste nous n'av. pr. garants de ces faits que les panégyristes. succès parti. de l. sans résultats — dissensions entre les barbares depuis le Rhin jusqu'au bas Danube [xx] — les barbar. se pressent les uns les autres — les Goths pressent les Bourguig. qui s'allient avec les allemands. [xxx] Ces divisions des barb. sujet d'éloge pour les panégyristes) — plus utiles aux Emper. que les succès de leurs armées. l'an 292. Diocl. voulut donner de nouv. déf. à l'Empire — C. Chl. et Galère — Gal. part. pr. la guerre des Perses avec Diocl. en menant corps de Goths. avant à son retour il battit les barbares et surtout les Carpes. q. il emprit et leur nom des Sarmatiens. Goths, mar. com. guader. en 295 [xx] la guerre se pours. en 299 victoi. sur les marcom. Constance — contre Carrausius entré dans le pays des francs et en ramena [x] Eumène. des prisonn. qu'il établit d. la Gaule. voy. les Chron. de Gregr.

on ne sait si on doit placer cette exped. avec laquelle il la réduit et il le rendit à l'Empire. Carausius ... de la Grande-Bret. qu'il reprit. les allettes ... et Asclepiodote. domaine mis en déroute ... allemands ... langres — dans lequel ... Eumen. il livra une gr. bataille contre les germains qui nous bataille ensuite — les poursuiv. jusqu'à Gensbourg (Burgund) ... les allem. des bourguign. ‡ div. ex. d. Const. contre les francs ‡ il entre en sorte ... partie d. la Gaule — au milieu de la guerre, Diocl. abdiq. en l'Empire. le 1er mai 305 il exécute cette ~~résol.~~ résolut. obligé max. à mêler sa retraite un ... ‡ tout à ... de maximin et de son fils maxence pr. renfaire l'Empire déf. de Licinius tout cela ne s'intéresse point. l'attent. de tous des barbares par les divis. civiles — ... on les retr. à toutes les époques. C. Chl. mour. le 5 juillet 306 d. la gr. B. à York. ~~...~~ des ... ‡ instr. d'un roi des allemands ~~...~~ — à la suite dissension des enfants sur 3 ... le nom — après la m. de Const. ... qui av. servi d. le ... de Constance contrib. beaucoup — à ... son fils Constant. Ascaric et Ragaise [xx] Constant. bat les francs fait jeter leurs 2 chefs aux bêtes. les francs peu après les fr. ... aux allem. Const. jette les ... à ... pont sur le Rhin à Cologne même nat. que toutes les autres. Constant. faisait la guerre ... les guerres civil. ne lui fit point oubl. les barbares. il venait ... de même. ... contre ... aux bêtes les chefs des bat. partage d'Const. ... Lic. 1er an 315 ... lui donna ... les bords du Danube nouv. ... à Constantin — il ... courir les bords du Danube ... faire ... à Lic. ... son fils Crispus qui remporta sur les francs et les allem. plus avantages indiqués par qq. médailles.

Il repoussa, dit Mamert. les b. ... ~~...~~ jusqu'au delà du Rhin.

chefs des ~~...~~ Cennes. il rendit à l'un la souveraineté dont on l'av. dépouillé et fit des présens à l'autre.

[x] battait les Sarm. les Quades délivr. de leurs courses la nouvelle Dacie, peut-être même recong. une port. de l'ancienne. peut-être plus utiles à l'Emp. que les triomphes des Emp. [xxx] les Chevaliers ou Vieg. toutes Taïphales, trib. goth. attaq. les Vand. et les Gépides. les Bourg. se separ. des allem. s'emparer d'une part. de leur terr. et furent ensuite obligés de les défendre contre les anc. possess. mais ces mouvem. amenèrent de nouveaux enn. à l'Emp.

[xx] en 295, les Carp. se soumis. se soumirent long tps. et furent transplantés en Pannonie où Aurélien av. déjà établi une partie de leur nat. et où sous Valens on entr. un vicus Carp. sur les front. de la Moesie.

à Vindonissa Windisch, in helv. a fut prob. d. cette g. des all. et aumil. de ... qui a ventiem principale alled ... Helvétie détruit ‡ il les fit entourer par des vaiss. d. une ... formé ... deux bras du Rhin où il av. passé, pend. le sommeil. les 6. ... furent obl. de la quitter.

‡ Const. et Galère devinrent aug. Maximin et Sévère furent faits César. ‡‡ il av. emmené l'... de ... Vitel ... ou Crocus, roi des allem. le chef fut prob. ... d. la guer. et Const. pour mettre ... à l'... engagé à passer aux ... de Rom. Le roi de ... Crocus le rencontra plus ... d. l'H. des barbar. et y fit ... une sorte de ...

[xx] Constantin regard. la Gaule et le con... d'abord titre de César, Galère n'ayant ... pas voulu le décl. ... les francs av. profité de l'abs. de ... pour se rendre la Batavie

[x] Const. ... ... ...

142

lorsqu'elle prenait commençait p. l'Illyrie. X/XX

[illegible] déjà il les avait battu sous Galère — instituées les lud. sarmatic.

en Const. [illegible] Zozime et de Jornandès. ds. la guerre contre [illegible]

sa solde un corps de fr. et de Goths qui lui servir. beaucoup.

Const. l'empr. plus. fois — Subsistance de l'Empire, il porta le

siège à Constantinople. on a beauc. disputé là-dessus — cette

translat. livra l'occid. aux barbares mais sauva l'Empire car les

barbares se port. toujours d'orient en occident — l'or. était moins menacé, la situat. de

Constantinople plus tranquille et plus à che. était aussi une raison. Siècle ajoutez le choix de Const.

l'Emp. Grec a subsisté plus de 1100 ans c'est-à-dire à peu près autant

que Rome depuis son orig. jusqu'à l'inv. des barb. et cependant

cet empire dès sa fondat. était en décadence — raisons de cette

lenteur de sa décad. sont des raisons purem. physiq. posit.

géographiq. les ravag. des conten. en occid. mais l'Empire ne

s'en occup. plus. XXX autres barb. se pressaient ds. son nouvel Empire

à l'or. au dessus de la d. part. du Dan. et entre le Dniester et le Dnieper

Ostrogoths — après eux Visigoths — ensuite les Vand. ## puis les Vandales vers l'occid. ensuite

les Marcomans. au dessus des Jazyges les Gépides les Hérules [illegible] guerres longues. ##

Allemagne vers l'occident. mais toutes les tribus n'avaient pas bien

distingu. ≠ tout le pays entre la Thrace et le Don livré aux

Visigoths et Ostrogoths mais auprès des Jazyges des Gépides les Sarmates

guerre contre entre les Visigoths et les Vandales — Sarmates et [illegible] — les Vandal. [illegible]

Et par les Goths et par leurs esclaves se jetèrent vers le nord occid. — ces nouveaux établissements

et la dangereuse [illegible] Const. après leur [illegible] continue en pont de pierre

Const. passe 2 fois le Danube et y construit un pont de pierre. de 590 toises de long [illegible] à [illegible]

Zozime le fait. [illegible] histoire incomplète [illegible] pleine de [illegible] — [illegible] en [illegible]

c'est [illegible] de [illegible] les [illegible] — Eden. bien autrem. impart.

[illegible] — Comte de Buat.

Conversion de Constant. au christianisme. — la rel. chrét. commen

à s'introd. ds. les tribus barbares transportés ds. les provinces rom.

ds. av. vu que les Goths sous Gallien ds. une exped. d'Asie av. emmené

beaucoup de captifs chrét. ces Chrét. introd. de la conv. au chr.

sous Constantin un év. Goth Théophile au conc. de Nicée. — Ischyrion évêque de Cologne aggrég. [illegible]

[illegible] après mort Constant. X Grands changem. [illegible] sous

son règne — toute la [illegible] d'une obscurité difficile à percer —

monotonie de l'hist. depuis le comm. de l'Emp. jusqu'à la fin du [illegible]

[illegible] quelques hommes célèbres — mais peu, mais isolés, mais point de

nation — Julien, Valentinien, Théodose le grand

à la m. de Const. — l'Emp. partagé entre ses 3 fils Constantin, Constance, Constans — Constantin s'en attaque, Constant en [illegible] les 2 autres l'un à l'or. l'autre à l'occid.

Constant. meurt.

Julien 361 — 26 Juin 363. — Constans à l'occid. et Constance l'orient.

il ajouta à ses anciennes provin.

la Pann. la Dalmat. la Dacie

la macédoine et la grèce, il av.

ainsi à couvrir la front. du Dan.

et ses voi. les Sarmat. c. à d.

les Slaves, les Goths, les Vandales

etc — n'ét. pas plus tranquilles que

francs & les Allemands. X il leur

fit une longue g. ds. la q. il les défit

plus. f. près de Campona de Co-

ronia et de Margus. XX proj.

trouvé ds. un calendrier rom. de

l'an 354 publ. par Bucherius et qui

se célébr. pend. 6 jours au commencem.

d'Octobre et X bre. Il paraît qu'il

soutint aussi alors une guerre contre

les Goths, qui se termina comme la pré.

XXX les Goths, les Vandales et ai.

en guerre Constant. retarda peut-être à

prendre part à leurs démêlés

## les Vand. qui habit. les bords du

Marosch, du Kerez et de la Theiss.

≠ ainsi les Hérules, les Gépid. hab.

sur le même sol que les Goths. les

Lomb. sur celui des Vandales

Tout le pays entre la Theiss et le Danube

était exposé aux mouvem. de ces

peuples. vers 330 et 332, les Sarmates

Jazyges, peut-être les Vand. en guerre

avec les Visigoths, gouvernés alors

par Alaric ou Araric et Aoric,

et implor. le secours des Rom.

C. envoie contre les Visig. son fils Con.

qui entre ds. leur pays, le ravage,

et les força à un traité par lequel ils

promett. et donn. à l'Emp. un corps de

40,000 aux. outre le fils d'Araric

en ôtage. les Rom. s'étant ensuite

gébérich roi des Vis. après Alaric

recom. la guerre contre les Vand.

command. par leur chef Wisumar

celui-ci est vaincu après une longue

résist. les Vand. et les Sarmates

leurs alliés av. armé leurs escl. qui

tournèr. leurs armes contre leurs maîtres

les histor. leur donn. depuis le nom

de Sarmates Limigantes

X hist. des Germ. sous les règnes

de Constant in le jeune, Constans

Constance et Julien

de l'an 337 à l'an 363.

(Constant. 337–340; Constans

337–350; Constance, 337–361;

Cm Cm m m C C Cm C Cm Cm

142

Libanius a célébré la fortune de Constans et fait le port. des barbares — le port. exagéré et assez curieux. v. Ammi ainsi ey marcell.
×2 francs evitant la pourp. successi. et menac. d'envah. l'Emp.
×× Magnence — fait périr Const. est déf. par Constance —
× allié de Constance. Chnodomar roi des allem. × bat decentius frère de magnence et pille les Gaules — Const. est à se défaire de ses dangers. alliés — d'autant plus que magn. a été appelé infestaient les provinces de bas-Rhin. V. E. ent. qu'a contrib. les généraux. Silvanus ~~dans l'armée Rom. servant~~ (Chât. c. d.) franc lui-même et chrétien × comme magnence (Valois. L. I. p. 31. et m. ent. a ~~embarras. craint de mander superiors et l'a fait~~ —
+ amm. L. XV, C. 5. Const. fut en personne pour repousser les chefs allem. gundomar et Vadomar qui ét. probabl. entrés en G. d'après sa sollicit. *

Constans est souvent à combattre les francs et les allem. qui continuant leurs invas. ds la Gaule y séjournaient quelquef. une année entière —
on ne voit pas quelles victoires ou les traités de Constans (a. 342) aient suspendu long-temps leurs incursions. amm. marcell. dit aussi que le prince avait su frapper les allem. de terreur (L. XXX, C. 7.)

× dans un panégyr. prononcé en l'honneur des deux Empereurs. (Voy. mascou, T. I, L. VI, C. 34 N. 1.)

× les principaux des colonies formées ds. la Gaule par Maximien, Constance Chlore et Constantin entraient ds. les troup. Rom. mais ils ne devenaient point Romains, ils conserv. des relations avec leurs compatriotes germains : leur ambition s'accroissait, leurs forces étaient réelles.

×× (Voy. ds. Valois Rerum francicar. T. I. L. I. p. 31-36, la collect. des témoignages qui prouvent que magnence et Silvanus étaient tous francs.)

Magnence, franc d'origine, tribun des Joviens et des herculiens (deux corps de gardes institués par Dioclétien) se déclara Emp. à autun, fit assassiner Constans qui fuyait (a. 350) et soutint contre Constance une guerre où il finit par succomber, mais non sans gloire. Cette guerre fait partie de l'hist. de l'Empire ; nous en ajout. seul. qu'elle y attira encore un gr. n. de barb. magnence fit venir des fr. et des Sax. pour fortif. son armée, Constance, menacé, contre lui engagea les allem. à entrer ds. la Gaule dont l'usurpat. avait confié la défense à son frère Decentius ; pend. que Constance battait à Mursa, sur la Drave en son armée, magnence qui s'ét. avancé au dev. de lui, Chnodomar, roi des allem. batt. Decentius et après avoir rendu ce service à l'Emp. errait ds. les Gaules pillant et ravag. tout — Constance eut à se défaire de ses dangereux alliés, et p. cela il fallait combattre

4e Cahier. premiers siècles de l'hist. moderne, par M. Guizot. 143

Suite de l'hist. des Germains sous Constantin le jeune, Constans, Constance et Julien — 337 — 363.

## 24e leçon

Voy. Amm. Marcellin. XIX — c. 10.

× Les Lentienses, tr. allemande habit. les bords du lac de Const. près de la ville de Bregenz.

×× il se déclara auguste et fut bassement trompé et assass. par des déput. de Const. (a. 355.)

××× on ne lui laissa que 360 soldats ... [illegible]

= Les Barb. occup. la rive gauche du Rhin ... [illegible] ... 45 villes av. été ravagées.

le bel effet de l'hist. florentine, de la Cav. Marcellinus et ses espions et ses ennemis.

Des ouvrages de Libanius et de Julien lui-même. Zozime —

× on trouve des m. anecd. sur Const. le gr. et Constance. il fut longt. attaché à la cour ... [illegible] ... traits des anciens.

Constance tâcha de passer le Rhin, il ne le put — l'armée lui fit faire la paix avec les tribus allem. qui se trouv. sur l'autre côté du Rhin — Const. avait à peine était retourné à Milan, lorsque des n. gr. de allem.× entèrent ds. la Rhétie. Const. marche contre eux vers le lac de Constance. les Lentiennes font tomber une partie des R. dans une embuscade — les troupes Rom. sortent de leurs retranchem. et massacrent les barbares, au milieu Rom. — par 3 barb. de leur armée — un gr. nombre d'barb. à la cour et à l'armée — leur crédit et la haine des Rom. contre eux. exemples de cette haine ds. la révolte de Silvanus pr. précipitée par la ds. la révolte ×× on le fit assassiner. ce qui augm. la confusion. Const. fatigué cherchait un collègue — et n'avait de la fam. impér. que le jeune Julien petit fils de Const. Chlore — [illegible] ... Constance — Julien vivait à Athènes au milieu des lettres et de la gloire de cette ville — les circonst. l'appel. à une sphère plus étendue — un jour, lorsqu'on vient l'emmener à Milan par la faveur de l'Impératrice Eusebia il se faisait une espèce d'idée des devoirs d'un Empereur. aussi à Milan, il lui fallut faire mille sacrifices — il ét. bien supér. à tout le reste de la cour par ses moeurs ses connaiss. etc. son antipathie contre les chrétiens, ses petites son dépit — j'en ai honte ... [illegible] ... envoyé dans les Gaules, il refuse aide et ... il fallut faire de gr. choses avec les plus petits moyens — on lui ôta tous ses amis à son départ. pr. la Gaule ××× arrivé à Vienne, il commença à com. la déplor. situat. des Gaules. les barbares ravageaient tout l'intérieur — il n'av. qu'une autor. très restreinte et av. tout le monde pour espions et pr. ennemis. voilà tout le lieu ... [illegible] la guerre avec succès et diminua l'emport. ds. les provinces. Les barbares jouent ici un fort grand rôle — on voit nettement ce qu'ils ... étaient déjà. Amm. Marcell. hist. très import. que d'origine [illegible] il av. longt. fait la guerre en occident ... il av. bien appris le latin, mais d'ab. d'Hellénismes. il a écrit sous le règne de Théodose le grand. on ne sait point l'époque de sa mort. impartialité et franchise d'un soldat éclairé. — était-il chrét. ou payen on ne le sait. tant il est impartial. on est très ... croire qu'il ét. payen. pr. contempor. st. Ambroise, Sulpice Sévère — les 2 Grég. de Tours Rufin, Eutrope, Aurel. Victor de Vie ... Symmaque, Macrobe Ausone Sex. Aur. Victor Eutr. ...

Les Camp. de Julien s. 6 ... de ... 356 à 360 ... * les 4 pr. sont les plus import. ... contre les allem. et les francs.

... il blâme tous ses Souver. ignor. et cite tous des mots ...

* Voy. ... et parmi les ... S. Basile, les 2 St. Grég. St. Epiphane, Libanius, Mamertin, Jamblique, Eunape, Themistius ... (Voy. la vie d'A. M. ... par Claude Chifflet ... éd. de Henri Valois, ... XI — XXI)

143 r°

le cours entier du Rhin depuis sa source jusqu'à son emb. était le théâtre de la guerre le point de départ des Barbares.

probabl. il y avait aussi d'autres [illegible] || en 356. sa prem. exped.

Julien pend. l'hiver qu'il passa à Vienne, se relevait, dit Amm. que [illegible] triomphes sur les barbares.[x] part au print. et s'av. vers le nord voisin des Senonois chasse les barb. dispersés – arrive chez les Tricasses – à Augustobona les barbar. avaient dt. les envir. de cette ville coton[illegible] et [illegible] (Troyes.) Continue sa marche jusqu'à Rheims, tourne à l'E. dans sa marche de Rheims pr. Decempagi (dt. la Lorr. sur la moselle) vers le Rhin – un corps une bande tourne d'allem. près de Decempagi – à la faveur d'un brouillard et d'un terrain qu'ils connaissaient les allem. taillent en pièces pour arrière garde[xx] avertis en ... pr. Julien. toute l'Alsace avait été pillée et ses villes presque détruites – arrive à Cologne saccagée pr. les francs. force les fr. à rentrer. voyent enfin un corps d'allem. à Brocomagus (Brocomagus) les bat. – traité de la paix – reprend ses quart. d'hiver à Sens, [illegible] les villes [illegible] aussitôt par une nuée de barbares – n'av. avec lui qu'un très petit nombre de troupes – ignor. des allem. ils sont habitués le torrent de Cl[illegible] marcellus campé à peu de distance avec un corps considér. ne vint pas à son secours danger. après un mois de siège, les ennemis se retirent.[xxx] Julien se plaint de la trahison de Marcellus, maître de la caval. qui n'était et l'empereur ne fut ... le rappel de ... pt. venu à son secours. || se met en marche au print. 357. de son plan concerté avec l'Emp. forme le projet de détruire toute l'armée du Rhin – le génér. de la cav. Barbatio, le second a peu – un parti d'allem. étaient Leti passe entre les deux armées et va jusqu'à Lyon. Julien leur coupe la retraite en partie – Barbatio favorise par sa lâcheté celle d'une autre partie. le parti d'allem. était la tribu des Leti dont on conn. ici pr. la pr. fois le nom.[x] Ils ont peut-être les mêmes que les Lætiens dont le nom ont été désigné. = Cette perfid. ou ... de Barbatio allarm. Julien – les barbares passèrent en partie le fleuve. Julien n'avait d'autres passages ... par de bateaux. barbat. ne veut point lui en envoy. ... et les brûle pour ... un bataillon passa – Bainobaudes, barb. lui-même. les barbares relatifs revint après avoir pillé – ... qui pour ... Jul. s'appliq. à fortif. les places de la germ. prima entr'autres Tres Tabernae, Saverne.[‡] Barbatio battu par les barbares à qui l'on av. ordonné de livrer bataille – retourne en Italie – les barb. pleins d'org. ... ... chefs allemands / qui av. battu Decentius, / tous réunis pr. former une armée. Cette armée ne s'élev. pas au dessus de 35000 h. Jul. n'en avait que 13000 – les barb. à qui un transfuge av. révélé ... envoient des députés à Julien pr. la faire retirer. fait retenir les députés comme espions – à 4 lieues des barb. il ... à ... une nuit de rep. les Rom. pleins d'ard. ne veut pas, les armes ... près d'Argentoratum – les barbares et ... furieux – ... d'ailleurs ... ... dt. l'armée Barbare pour faire descendre les chefs de cheval – on vient aux mains – les r. attaq. avec acharnement et désordre. ...

désordre que les habit. de ... Zouv. ... à Julien dt. la sûreté que les barbares n'ont ... lui.

4e de l'Exp. an 357.

[illegible] ... ... donné aux barb. à qui les Rom. av. ... de l'Empire ... une peuplade Gaul. d'orig. établie par ... ... dt. le pays ... alors Barbat. av. ... un corps de ... à Julien, ... était ... en partie ... avait brûlé ... lentes.

lorsqu'aux app. à l'appr. du printemps que les allem. après ... ... ... avant. toutes les ... Lotus la Saône, la Seine le Rhin et le Rhône, il partit ... xx ... taillé en pièces les deux lég. qui la form. si les ... des troupes ne fut prompt. venu à leur secours complètem. tourn. ensuite vers le nord. rentre dt. l'inté. par le pays des Trévir. pr. aller pr. ...

xxx ... enfin ... sans ... de l'hiv.

2e

Am. Marcell. XVI, c. 5.

Barbatio, g. de la c. envoyé de part d'It. et descendu de son côté dt. le pays des Rauraci avec 25000 h. tandis que Jul. l'av. par la Gaule ... entre 2 armées.

Julien s'av. par les ... (les Lorr.) poussait devant lui les Barbares.

[x] formes au milieu de son cours.

[x] de plusieurs des ... îles du Rhin – les allem. se retir. tout à f. de l'autre côté du fleuve.

[‡] il employ. ... une partie de ses sold. à ... les terres des ... et à ... de la garnison.

[x] les barbares av. mis 3 jours et 3 nuits à passer le fleuve.

149r

beaucoup périrent ds. la fuite en voulant passer le Rhin.

x d'où mot, pour après du mal du pays, morbovetera.

(août 357)

xx d'après. Don le met à le fauve au delà du Rhin: passa le fleuve à Mayence

* selon les uns aschaffenburg selon d'autres Ketzel et Sagen

tant trois chefs et qui vin rent demander la paix aux condit. qu'il voudr. leur imp. et rapit la toute de sa province.

††† En rentrant, le Jul., furent ... de la C. de Ecole. ... rencontra ds. le pays de Tongres un parti de 600 francs qui, prof. des abs du César, ravag. ... les ... pourvu d'i de ... ; ds 2 forts sur la Meuse. Jul. vint les y assiég. ils soutinr un siège de 54 j.

—τοὺς γοῦν Φράγκους ... εχρησατο ... (Greek, illegible)

Cette 2e exp. av. été longue et diff. Julien n'ét. revenu fr. ... g. d'hiver à Paris qu'à la fin de Janvier 358.

* on voit depuis lors des Sal. au service de l'Empire.

‡ Cette anecd. d'aut. parle ... de ... et de Libanius. (vie de Jul. par la Bletterie, p. 142.)

de la Luvat. Rom. céda. Julien ramène par sa ... ... les familles de ... Sylla ds. un comb. contre ... barbares complet. ... envoyé à Rome. — Cont. d'attribuer tout l'honneur de cette victoire. Julien n'en lui écrit que les succès n'ét. dus qu'à lui seul.** force les b. à se retirer au delà du Rhin. ... fait relever le ... ~~...~~ selon q. Sav. — ~~...~~ se rendent et sont envoyés par Jul. à Const. ~~... de ses troupes ...~~

l'arr. et ... ... des fr. Saliens (... bords de l'Yssel branche du Rhin) s'ét. établis ds. la Toxandrie (le Brabant) ... Julien rencontre ... les députés des barb. ... leur ... ~~...~~ ... *

~~...~~ de la il alla battre les Chamaves (faute de Zozime qui les ... par les Quades) Zozime est si ignor. qu'il place Paris ds. la Germanie.

(anecdote sur cette guerre racontée par Zozyme et le fils ... par le fils du Roi des Chamaves (Quades, suiv. Zozime) ... otage par ~~...~~ Julien — ... le croyait mort. Julien le lui présente, il l'avait gardé prisonnier et l'avait fait bien traiter. ‡

Des chefs barbares s'engageaient de temps en temps ds. les troupes romaines. Julien tourna ses armes contre deux chef. allemandes. Suomar et Hortar chef. d'ab. contre Suomar qui dem. ... Hortar a ... accepte aussi des conditions ... manière dont Jul. ... ses prisonniers, par ruse. ... au bout de 6 mois avec un nombre ... de prisonn. ... 1e détermine la 3e exped. de Jul.

(Chariello, chef fr. engagé à cette ép. ds. les troupes de Jul. contre les Chamaves et Hortar — v. l'anote de Valois sur Amm. Mar. L. XVII, c. 10, p. 172 — note C) (4e expedit. l'an 359.)

25e leçon.

† Jul. résolut de les attaquer.

xx entre ... Castra Herc. ... dibung: le fort de Schenck ... Tricesimae, Novesium (Neuss) Bonna (Bonn) Antennacum (Andernach) et Bingio (Bingen)

x = les allem. s'ét. réunis vis-à-vis, sur l'autre rive du fleuve.

‡ ... qui ... passe le fleuve avec son armée ... Les Rom. ... Sauted

* là il campa ... Macrien et Hariobaud 2 frères. xx Urius, Ursicinus et Vestralp. (v. Am. Marcell. XVIII, c. 2, p. 190. ...) 360-361.

La défaite de Strasbourg n'avait point dét. les autres tribus allem. x

Julien commença sa 4e expédit. et établit d'abord les places du Rhin xx. ... entendent 3 ... de ... rassembla ses forces à Mayence. ... les chef allem. qui comm. ... Suomar avec que Julien ... défendre le passage du Rhin ... Julien remonte le fleuve ... un gué ... les bât. ... pas à pas sur l'autre rive — Jul. ... 40 bat. ... des ... allemands du fleuve ... les allem. ... les ... Jul. ... sur ... en ... les ... ils ... pays des allemands. livre le pays aux ravages de ses soldats, ... juge à l'alim. qui les ... ... ... Ils demandent la paix — Vadom ... dont ... la demande ... ... xx ... envoyant ... dem. par intermédiaires. Paix. ... vers la fin de 359.

Les 2 exped. dern. se sont lieu de ce temps à 361.

... que le ... ... ... envoyés à Constance ... ... ... ... ... ...

14 144

×x qui à la liste pour aller une 4e. ... des francs. Cette circ. expéd. fut dire ... ne sont point oubliés les francs ... | j'am au ... ennem. ... cette ... Julien tous ...

4 allem. × 5e exped. 360. tribu de Francs les Attuariens battus. Julien fortif. toute la rive — remontant de Strasbourg jusqu'à Bâle — et vient ... à Vienne | ××, avec ... du Sabl. ... par Besançon. mais Constance lui suscite un des ennemis. Il mit les barbares. Vadomair qui av. contenu ... engagé par lui à entr. d'H. ... | ... Vadomair ... Julien ... l'Helvétie ... le ... et ... | ×× ... les ennem. de son ... Am. M. ... Et Julien ... le ... | ... de son armée — Jul. alors ... Vadomair par artifice. envoyé à Julien qui ... en Espagne | ... Thes. contre ... Valentinien et Valens ... XXI, 3, et XXIX, 1.

... fait ... son ... de ... Constance ... Jul. lui fit ... en ... ans, coup de force ... criminal, mais le fait est ... | Jul. profita ... de ... 

6e exp. Julien passe le Rhin et bat les allemans, ... un ... grand nombre ... les Brisigavi — peut-être le Brisgau, lequel semble l'indiquer clair, tel que ... les auxiliaires ... Brisigavi (Mascou, ... 6) | ×× qui à la Rhétie ... le ... et Const. ... 

... au commencement de 361. ... la guerre dans ... mais tout cela demeure effet ... 

Jul. sur les rives du Danube — contre Constance. | ... les ... 

Nous n'av. pas voulu ... les camps de Jul. ... le ... | ×× ... la Pannonie et la Mœsie ... Const. ... 

= en 357. Const. ... les barb. au delà du Danube ... à Sirmium — ... la Rhétie, ... le ... Limigantes ... la Pannonie et Mœsie | ... l'an 357, ... 

Les Sarmates ... et les quades alliés attaq. les ... 4 ... la Thrace ... | ×× ... 

gantes, de leur côté — Const. ... leur pays — ... envoyaient ... des diverses trib. ... demander la paix — ... Sarmates ... | ... Limig. ... 

... de ... des ... le ... ×× ... 

... Const. ... Zizais ... des Limig. ... 

××× ... les Limig. ... ×× des Empereurs ... | = Const. ... avec une armée sur le Danube.

... Sarmates ... | = ... le ... Constance mourut à Mopsucrène, Jul. lui succède et sa guerre ... fut encore ... de gloire. ... fut ... le ... des barbares ... Cependant il paraît ... Jul.

... 359 ... 

... — Const. à ... (Bude) ... les barb. suppliant ... en criant Marha, Marha ... tout ... par trahison — destruction totale des ... depuis lors ... dans l'hist. que ... la guerre de ... Const. ... jusqu'au ... de Julien ... 

... que les Goths ... les ... du Danube ... il ... plus nobles ...

h. des barb. sous les règnes de Jovien, Valentinien, Valens, Gratien, Théodose le Gr. et Valentinien II. (de 363 à 395)

Jov. 27 juin 363, † 6 fev 364. Valent. 26 fev. 364, † 17 nov. 75. Valens, 28 mar 364, † 9 août 78. Grat. 364 – 25 août 383; Théodose, 379 – 395 (19 janv. 17 janv.) Valentin. II. 383, 392.

× v. Synesius, or. at. de regno

×× Veget. de re mil. l. 1. c. 7.

××× à talous. affr. ennemis qui à force de [illegible] [illegible]. les comites souver.

† élevé par l'armée au jour qui suit la mort de Jovien.

Les Emp. d'occid. et orien. tenaient leur quart. d'hiver tantôt à Milan tantôt à Trèves, à Vienne ou à Paris, les 3. villes alors les plus import. de la Gaule.

× qui comm. d. la S. Germ.

×× qui C. d. la Séquanaise

s'avéd. et sa femm. enflamma l'ard. des troupes les 3. devant les 2 germ. et la Belg. – V. [illegible] off. d'istrg. – il se [illegible]

× se baignerent dans le fleuve les barb. devant et dispersés

= [illegible] barb. tu[illegible] même f. par [illegible], fort gr. comm. avec les barb.

Julien — Emp. son exped. contre les Perses. que brillante aussi malh. guerrière —

pend. son règne et celui de Jovien son success. on ne parle point des barb. occupés aill. les Emp. s'inquiet. peu de

Jovien ne régna que sept mois. leurs incursions ralenties peut-être par des victoires récentes. — en vain il se flattait avant de maintenir entre les dom. et les barb. cette inégalité que leur orgueil croy. éternelle. des barb. comm. les armées avaient usurpé et ils disp. tout ma[illegible] entre les [illegible]. (Cod. Theod. III, Tit. 14) × ils désir. presque les barbares et al malheureux des Provinces —

écrasés d'impôts — désolés par les incursions les villes se dépeupl. (Mamert. in paneg. Juliani) les hab. d'Autun aband. leurs mais. pour se réfug. chez les Barb. au milieu malgré la dureté des diverses. (Oros. h. l. VII, c. 41) d'autant plus que la paresse et absurde des empereurs. ils [illegible] avaient ôt. l'esprit milit. déjà si aff. ils séparaient nettem. les fonct. civil. des emplo. milit. et les hommes riches et nobl. préf. et les premiers. ×× les jouvenceaux amollis — ils trouv. la cuirasse trop pesante et les [illegible] [illegible] (Veget.) Gratien fut obl. de leur permettre. de s'en débarrasser. Telles étaient alors les armes [illegible] reproches de Synésius évêque de Cyrène (orat. de regno) [illegible] progrès — ××× se rend. quelq. Emp. les courtisans, quelq. ministres, les femmes,

† Valentinien, Emper. soldat bien diff. des autres — arrivé à Constantinople, le partage avec Valens son frère prend l'occid. et lui donne l'orient. — l'Emp. d'occ. par ses [illegible] barb. all. bientôt pris par son frère V. les nat. germaines et quelles long. comm. entr. la réunion des barb. part pour Milan, capitale de cette partie de l'Empire. [illegible] Valent. n'av. pas enc. passé les alpes que déjà les allem. et les [illegible] av. recomm. à ravager la Gaule. Chariette × Franc s'opposa aux incursions des barb. Jovin a[illegible] × les soldats rom. prennent la fuite. ×× Le soutenant, sont battus, tous deux. Chariette tué en voul. les retenir Sévère aussi fut blessé. — les corps Hérule et Batave défaits au service de l'Emp. leurs enseignes prises et foulées aux pieds par les allem. Valent. disgr. à ces deux corps jusqu'à ce qu'ils [illegible] [illegible]. après la honte Valentinien — envoie Jovin de [illegible] capitaines

= Valentin. le fait rempl. par Jovin qui secondé avec plus d'activité les Allem. s'ét. divisés en 3 bandes. marchant avec prudent. danger Jov. surprit la prem. à Scarpona au-dessus de la M. [illegible] les massacre en Lorraine, près de Pont-à-Mousson. La taille en pièces. découvre bientôt la seconde sur les b. de la Moselle et cachée entre [illegible] [illegible] [illegible], par voy. de la [illegible] barb. [illegible] les barb. Jov. la 3 bande. tous les chefs allam. rassemblés. leurs guerriers. Jovin arrive. établ. ses troupes, combat acharné = [illegible] cède — cepend. les barb. défaits. 366 — perdent 6 mille hom. C'et. encore là des vict. nous allons en voir beaucoup d'autres vict. aussi brill. et aussi inutiles —

Saxons et francs furent en 368 ret. chassés par Théodose, père de T. le Gr. (368) pend. cet. une autre troupe av. débarq. d. l'Armorique — les Sax. battus au même mom. des Saxe. battus par leur pr. de Cologne.

Francs battus — faits insignifiants.

Valentin. en personne combat fort. les allemands

145v

magnee pillée et attaq. par les barbares pend. une fête chrét.
Withkad. fils de Vadom. &c. inquiète les Rom. Valent. le
fait assassiner. Val. exerce ses troupes, fait bâtir des fort.
même sur le terr. des barb.
entre sur le territ. allem. accomp. de Gratien, son fils et
de Sebast. et Jov. ses génér. les barb. retranchés -
assaut des fort. des barbares - les allemands battus
et chassés. Macrien anc. génér. de Julien -

en 371. Valent. entrepr. lui-m. de détruire Macrien
entre chez les allemands - l'ennemi échappe -
essaye de porter le trouble ds. la confédér. allem. onde.
Macr. continue ses incurs. jusqu'à un traité fait avec Val.
en 374.
sur le Danube - les Quades et les Sarmates gagnés - Marq.
Aquincum en Illyrie bâtit un fort sur le p. des Quades.
cède à leurs représentat. Aq. dev. victime de
Val. Marcellinus ds. la province à sa
place - fait une trahison aux barbares - les barbares
irrités ravagent l'Illyr. la Pannonie &c. -
la princesse Constantia presque enlevée - conduite à
Sirmium - Sirm. assiégé - les barb. ent. ds. la
province - au même mom. les Sarmates se jettent
sur la Mésie - Théod. le jeune la défend - les nouv.
annoncées à Val.
en 375. Valent. se prép. à march. sur le Danube.
arrive à Carnuntum. pend plus. mois ds. les présent.
les barb. se retir. ds les montagnes - leurs députés
leurs - Valent. meurt dans un accès
de colère - en 375.
le de nouvelles confédér. barbares rempl. les ancien..

il ne reste plus d'ancêtres que les Quades et les Sarm. Yazyg.

les Goths devenus plus puissans — passons d. l'ori ent — nous av. quitté leur hist. à la mort de Constantin en 337.

Empire d'Hermanrich. depuis le Don à la chaîne des Crapacks, la côte sept. de la mer noire jusqu'à la mer Baltique.

Gr. incert. sur les rapports des Ostrogoths [x] et des Visigoths dont la pr. tribu [xx] Hermanrich et roi des Ostrogoths. on peut. qu'il av. aussi des droits sur les Visigoths. d'autres aut. se fondant sur les événemens pt. qu'ils étaient indépendants — n'obéissant qu'à leurs juges ou chefs et entièrem. séparés des Ostrogoths. d. et. fort loin. Hermanric eut. en fait de former un et. uni et un gr. Empire

~~Procope~~ xxx [proposé des alliés] fait révolter les ~~...~~ Goths Visigoths. viol. def. et tué d. la g. Valens contre les Goths, exped. assez peu importante [en]

— Athanaric leur chef principal. un chef visig. avait fui de ne jam. passer sur la rive dr. du Dan. et obéi à ce serment. les Rom. et les Visig. av. des comb. ~~...~~ habituelles. * les barbares aussi des arts et des pensées ~~...~~ ? ess. ...ol. de ~~...~~ Empire entre

~~...~~ ont les divers. ...ads. la Thrace et l'asie min. ont les Rom. se familiarisé avec eux d. le pays — les chefs visig. et en part. athan. rede mand. et. les prisonniers. (Cunages les barbares s'et. retirés d. les monts Serrorum, qui sép. auj. la Transyl. de la Moldavie. Expéd. de Valens devast. leur pays mais ses troupes chassées les barb. de leurs montagnes. ess. à l'approche d'hiver les Rom. ~~...~~ repassent le Danube. l'anné suivante en 368 — la camp. est. ~~...~~ ~~les Rom. l'avancés fort ...~~ ~~Visig. de...~~ mais se ... dem. du Dan. empêcha Valens de pénétrer d. le pays. enfin 369 pénétrèrent, bat. ... jusqu'aux d. des Greuthungi ostrogoth. qui les battirent.

369. les R. pass. le Danube et pénétrent fort loin par m... **

Ostrogoths qui habit. entre le Dniester et le Don — les ... arb.

dem. la paix — il fallait que les deux peuples se visitent. Athanaric ne veut. pas passer le Danube — entrevue d. des bateaux sur le Dan. la paix est d. réglée. 370. la g. termine. Le borna leur commerce avec les Rom. à deux places sur le dan. ... (fin de Val. contre les Goths)

les Goths av. pris une assiette plus stable — leurs chefs luttent

jusque d'ici à ce avec l'Emp. les rapports de commerce s'étend.

les rapports relig. commencent à se former — un viol. orage allait bientôt bouleverser de nouv. toutes ces contrées qui, encore d. la barbarie, semblaient prendre la route par où elles en pouvaient sortir. nous approch. de l'invasion des Huns. l'événem. le plus import. de cette ép. celui qui est accoutumé de considér. comme la princip. cause du changem. de face de l'Europe entière, et comme le point où commence l'époque des empires appelée grand ... [la g.] nouv. avec les Huns et leurs effets de cyr. mouvem. ... plus ... des divisions intér. éclater parmi les Visigoths un chef visig. # Fritigern que nous verrons bientôt jouer un grand rôle se brouille avec Athanaric. Valens lui donne du secours — ... x #

parce qu'il prend se faire chrét. (arien sous Val. protég. l'arian.) ... l'époq. à la g. fut donné le premier coup qui ébranl. l'Europe, pour attaq. les alains qui habit. entre le Volga et le Don.

les Huns passés le Wolga dit-on en 374 — les Huns ... la

roi y. du Wolga — les alains entre le Don & le Wolga

les Ostrogoths entre le Don et le Dniester visigoths

entre le Dniester et la Theiss — ... vers 375.

---

d. cet Empire, les tribus qui lui sont soumises avaient probablem. conservé leurs chefs et leur manière de vivre d. cet état de choses. les vainq. ne devaient pas former un Empi

26e leçon.

x gouvernés par Hermanrick et dont la princip. tribu était celle des Greuthungi, —

xx celle des Thervingi march. sous les ordres d'Athanaric.

xxx lorsque Proc. se révolta contre l'emp. Valens (a. 365) il engagea les Goths à lui fournir des secours. depuis la mort de Constant. il(s) n'avait peu fait la guerre aux Rom. Les Ostrog. occupés par leurs guerres vers l'occ. et le N. — les Visigoths hésita. à passer le Danube. —

* le Goth Ulphil. avait été élevé à Constantinople sous Constance de retour parmi les Goths il leur a répandu parmi eux le christi... il convert. traduis. les Evangiles, complétant l'alphabet des Goths. march. aussi vers sa civilis. xx

** était-ce la tribu d'Hermanrich, il n'est pas nommé, ou seulem. une bande plus avancée vers l'occid. cela est plus probable — on voit Athan. voulut q. une bat. et fut défait gr. carnage des Visig.

# l'envoi des Huns ne fit que combler la mesure et déterm. une explosion qui se prépar. naturelle et qu'on pouv. prévoir —

x # plus avantag. sur Athanaric, l'évêq. Ulphilas et ... où ce qu'il paraît, d. la bande de Fritigern — ... qu'animé d'un saint zèle il travailla à conv. non seul. les Goths de ce chef, ms. encore ceux d'é... son ennemi. Athanaric ... persécuta ceux qui se faisaient chrét. il paraît que les guerres civiles d. V... et renouvel. plusieurs fois et se prolongèrent même au delà de leur fuite devant les Huns —

cette date présumée n'a aucun fondement historique. [illegible] de cette page que cette date 376

ou les Visigoths demandèrent à Valens des lettres. Nom. nepotianus parfois pour l'ordre et la marche des eo ou en antérieurs.

cette date de l'époque des h. n'a pas de certitude. une seule

certaine qui est 376 — [illegible]

cette nation appart. à l'esp. à la race des mongols Kalmouks. hommes div. en 3 races — Caucasienne blanche

altaïque ou mongole — sortie du Thibet. jaune —

nègre — de l'atlas en afrique — noire.

3 races très distinctes physiquement — ||

les huns à la race mongole ou altaïque — av. été l'effroi de l'Empire chinois$^{xx}$ — un Emp. chinois ver[s] le [commencement] de l'ère chrét.$^{+}$ les av. repoussés — les huns, vers l'occid. [les uns vers] le midi et [les autres] vers le nord et le Wolga [illegible] qu'il est important de savoir. [illegible] jusqu'à quand et [illegible] [illegible] plus barbares qu'ils n'étaient eux-mêmes. [illegible]

nouveau peuple barbare qu'il [illegible] Amm. Marcell. et Jornandès [illegible]

porte des alains. nous y retrouv. avec un [illegible] de barbarie de plus que nous avons [illegible]

1. alains intermed. entre les huns et les Goths (L. 31 — c. 2)

al. d'où alains al. alp. montagnes. v. ammien

les al. dit-il, propr. hab. le pays des amazones.

2. porte des huns. selon Am. Marcell. 31 — 2. —

v. aussi Jornandès — qui ajoute encore [illegible]

C'est ainsi que sont encore les mongols Kalmouks. [illegible]

les voy. mod. Mongoles Kalmouks.

(V. Mr. Pallas. et Mr. Fischer (quest. petropolitanae, p. 9.)

(Koch — Tabl. des révol. de l'E. T. 1. 229-230 — n. 3. [illegible])

les huns attaq. après avoir passé le Wolga, d'ab. les Al. et les vainq. Al. les uns se [retirent] et delà vers l'occid. d'où nous les verrons passer en$^{x}$

[illegible] vers le nord, ~~d'autres vers l'occid.~~ d'autres retournent au Caucase leur anc. patrie$^{xx}$ d'autres se mêlèrent aux Goths, d'autres aux huns — eux-mêmes passent le Tanaïs sur des bancs de sable formés par les atterrissements du fleuve près de son embouchure il paraît que la mer d'azof (les Palus méot.) et alors beauc. plus étend. qu'à présent — d'apr. un passage de Zozime [illegible] par le limon amené par les fleuves —

qu'ils ne connaissaient pas [illegible] [illegible] les [illegible]

* Elles occupaient originair. les pays compris entre la Dibeliza, la mer [illegible] de la Chine, la Tartarie orient. et l'Ostiak. Elles av. été longt. [illegible] xx qu'elle av. conq. 2 fois ainsi que de autres tribus Tartares Alt. [illegible] à l'or. et au N. mais l'habil. de l'E. Chin. Vouti et les armes des Sienpi Tart. orientaux av. détruit cette puiss. [illegible] barbare d. s. [illegible] de l'Ere Chrétienne

\+ les hordes des [illegible] auj. av. sous l'autor. du Tanjou leur chef s'étaient divisées, les unes et une gr. part. de [illegible] s'ét. retirées vers l'occid. — les unes av. occ. l'anc. or. du lac Ar. et y comm. sous le nom de huns blancs en [illegible] et furent soumis d. le [illegible] les Turcs — les autres [illegible] au Nord et arriv. [illegible] [illegible] au temps de Rubruquis trouva encore au 13e s. un pays qui porte le nom de gr. hongrie.

x Espagne, avec les Vandales et les Suèves.

xx où Reineggs les a retrouvés sous le nom d'Edeki-alan;

147a

Le passage de Zosime se trouve. — les h. arriv. chez les ostrogoths divisés par des dissens. intér. l'Emp. d'Hermanrich était divisé. — idée bizarre des Goths sur les Huns (v. Jornandes) à la mort d'Hermanrich les ostrog. se divisèrent complètement — une bande com. sous le nom de Goths Tetraxites resta près de la mer noire — leurs bandes se dispersent — une bande est encore en Crimée et effraya (Procop. de bell. Goth. l. 4. p. 416–420 ed. Grot.) où Busbeq a retrouvé au 16 siècle une langue qui a conservé l'origine germanique — une autre ~~pars~~ a reconnu la race des Amali commandée par Winithar — se soumettent aux Huns — plus sous les Huns, au lieu de rester sur le Danube ou elles s'agrégèrent — les autres ~~qui descendirent~~ se fixèrent là les ostrog. qui se rangèrent sous la conduite de l'Emp. furent ~~reçus~~ en Pannonie — Théodoric ~~[illegible]~~ fonda une monarchie en Italie — chargé des empl. v. Jorn. de orig. ~~[illegible]~~ ~~Les Slaves~~ ~~avec eux~~

les Huns pour. leur route arriv. vers le Dniester — la limite qui sépare les visigoths des ostrogoths — le désordre devient parmi les V. comme parmi les O. — les V. av. 2 chefs. les Huns marchent contre Athanarich — qui est aband. de beaucoup — amm. m. l. 31. c. 3. — se retire ds. la mont. septentr. près du source du Pruth (Gerasus) vers le Nord — aussi affaibli — ~~[illegible]~~ vers le Danube par les mouvem. de la guerre et des tribus — le reste des mêmes agr. ~~[illegible]~~ — Transylvanie (Kukul Wald) — ~~[illegible]~~ — pendant que les ostrogoths erraient ds. la Dacie — avec leur Roi Viderich — ** ~~[illegible]~~ — demandèrent à être reçus sur le terr. de R. — promett. à l'Emp. leurs bras et leurs armes — entend les ordr. de Valens. Valens se laisse séduire — donna ordre — à cond. 1. que les G. livrer. leurs armes — 2 que les fem. et les enf. fussent livrés les premiers pour être élevés à la Romaine — la 2^e cond. fut remplie — la terre fut cédée par la ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ les G. pr. se répandre leurs affin. de prov. tout le cens et la ~~[illegible]~~ des Romains — on porte le nombre à 200,000 — l'agent des enrich. à leur dépens fit mettre à leur passage une ville en Croy. — valait assez probable — il fallait au moins de graves officiers d'un rang distingué pr. le malh. de l'Empire — les Goths — Valens envoie des hommes avides et [illegible] — Lupicinus et Maxime — attaiperent le Danube — les gén. Rom. Généralement sur l'envers. des Goths. abomin. outrages contre les barb. — les barbares récond. — malcontent. viol. des barb. ~~[illegible]~~ se hâte d'un ~~[illegible]~~ fut à l'Emp. ~~[illegible]~~ — la rive du Danube dégarnie de trou. — les ostrogoths aussi ~~[illegible]~~ ont voulu être reçus — passent le Danube — les Goths ét. ds. la Thrace, la Mésie, les Dacies & — ainsi 3 groupes de barb. et campés ds. la Mésie inf. et ds. la Thrace — tous ét. ~~[illegible]~~ obl. de piller

Le trouble et ds. l'Emp. d'Hermanrich — la tribu des Rhoxol. s'ét. révoltée. ~~[illegible]~~ — Hermanrich d'un coup de poig. les cinq chefs tranchaient les ~~[illegible]~~ qui ne vie languissante d'av. alors, selon J. 110 ans. — tradit. populaire et ~~[illegible]~~ — ~~[illegible]~~ l'effroi des Goths le temps de la vieillesse d'H. rendit. presq. nulle la résistance des ostrogoths. H. jetua sel. amm. ou mourut de fatigue et d'âge selon Jorn. — Withimer entr. de résister — tué ds. un combat — des ~~[illegible]~~ Goths se chargèrent de son jeune fils Viderich et se fin. — d'autr. n. déquer. parti. pr. se retirer au delà du Dniester — × ne voul. ni passer le fleuve ni implorer le sec. des Roma. et remontaden. vers le N.

× × ds. le district de Cancufland (Amm. 31. c. 5.) ont souvenir ds. ces 2 distr. au mil. des peupl. slaves qui les habit. aujourd'hui de noms gothiq. qui indiq. les retr. desquelles d'Athanarich (Malte-Brun, Précis, de T. 1. p. 325)

* Alatheus. attachés fidèles en et ceux qui suiv. le chef Alavis aussi près la rive gauche du dan.

* une autre bande comm. par Farnobius et jointe à ceux Valens env. des troupes sur la 2. dr. du Danube mais Lupic. fit venir les troupes pour prendre le déjà des Visigoths mécontents

d'autre part cette bande d'ostr. qui déjà av. été reçue ds. la Thrace, chefs ~~[illegible]~~ et ~~[illegible]~~ venaient. les Rom. voulaient lui faire passer l'Hellespont de peur qu'elle ne se joign. les compatriotes. — les barb. ~~[illegible]~~ les Rom. à cet ordre

147

lueid et Lefiaslt. entre hadrianople et Serdica, fritz et alavid entre marcian. en le danube
Comb. sous les murs de martianopolis — nouv.
Comb. sous les portes — les chefs Goths arrid. au Camp.
de leur Competiste — ils ravag le pays.
Lupicinus effr. est battu à 9 milles de martianop.
la contrée livrée aux visigoths. les Goths acquièr.
une partie — cependant la band. des ostrog.
Campée vers hadrianop. recoit l'ordre de passer l'hell
trespont — attaq. par la populace, ils la dispersent
ils joignent la bande de fritiger —
les marchands Grecs et Rom. vend. des esclaves dd. le
pays — les anc. esclaves allo[ie]nt
sous leurs drapeaux. les ouvr. des mines les
renforcent aussi V. ammien — sur les désastres
de ces contrées —
Valens f dem. du secours à Gratien emp. d'Occid.
& v. envoie les leg. d'arménie — les Rom. les
accul. dans la petite Scythie, vers les b. du Dan.
des secours arriv. aux Rom. command. par des génér.
barbares — les Rom. à Salices s'et. ouvert —
les barb. fort. de leurs remparts — fav. sur les Rom.
on se bat tout le jour avec perte — les deux
armées se retirer. ensuite — les Rom. resserrent
fo. les restes encore de la mœsie — des bandes
de huns et d'alains fortif. les Goths — les Rom.
se retir. les barb. se rep. partout — un tribun
leur fait essuyer un échec qui ne mène à rien —
Frigiridus se retire aussi devant eux —

Valens va s'établi. à la sept. station de mise —
Gratien avançait en personne au secours de son oncle —
Valens veut vaincre sans lui — Valens se décide à combattre — les Goths attend. des secours train. en longueur
le 9 mai 378 — l'affaire s'engage. bataille affreuse —
la plaine d'Andrinople couverte des armées — les Rom. entourés,
Valens se retire ds. les corps qui tenaient encore — Valens est massacré — et on ne peut le connaître au milieu des morts
la bat. la plus décisive entre les G. et R.

27e leçon

les Goths viennent former le siège d'Andrinople inutilem. se retir. des bords de la propontide — vont chercher en Thrace. Valens qu'ils ne croy. pas morts — se répand. jusqu'aux portes de Constantinople un parti de Sarraz. sortir de la place batte. les Goths — barbarie affreuse des Sarr. étonne les Goths — qui se retir. ds la Mésie et les contrées de l'occident. — Julius génér. de la milice au delà du m. Taurus imagine de se délivrer une fois des Goths qui la désol. mesures de Jul. rappell. celles de Mithridate —
tous les barb. sont égorgés en traîtrise — on les compare aux vêpres sic. mais ce massacre fut point du tout prémédité en 129. ainsi que celui de Mithrid. et des J. l'était —
Gratien rappelé ds. ses ét. cherche un collèg. pr. soutenir l'Emp. d'orient — son choix tomba sur Théodose qui av. comm. dans la Mésie et la g. Pann. sous Valentinien — s'ét. retiré en Espagne entre Valladolid et Ségovie. G. l'appelle au trône

le partage leur donne l'orient + aff. d'occid. de 375 à 383.
envoie Maximus et Mellobaud contre les Lentiennes qui battus rentr. ds. l'Allemagne —
les barbares demand. la paix, Grat. la leur accorde — partit pr. l'or. arriva trop tard.
Voy. le grand combat des peuples ev. à Sirmium et au salut par ce Théod.

148v

2ᵉ Am. in. nous manq. nous n'av. que 2 ouvrag. hist.
aut. ecclésiastq. — Socrate et Sozomène — St ambroise. Ven. Eccl.
Jornandès court et incomplet — Incertitude hist. incomplets
les histor. qui se contredisent parties incertaines.
au chaos hist. diff. de la admirer — tous les peuples entre le Rhin
et la mer noire av. été mis en mouv. comme ... même agitat.
même confusion ds. lett. de l'agem. Athanaric retiré au
N. du Dan. combat ses voisins. Athan. force de
se retirer auprès de Theodose — Theod. n'av. aucune
commi, prend ses quart. à Thessalonique.
un de ses pr. moyens — attira sous ses drap. un grand nombre
de barbares: en envoie une partie en Egypte — son
camp offr. un mélange confus de Rom. et de barbares.
les barbares combatt. contre leurs compatriotes.
Theod. dem. du secours à Gratien — alors chef athan.
vint le voir et à Constant. et est reçu magnifiq.
les visig. établis ds la Thrace — athan. meurt à Constant.
(Jornandès). deux partis se form. parmi les Goths —
querelles. Fravitta
-quelq. Theod. traite les R. par des marques partial. pr. les Goths.
ses guerres glorieuses, mais peu importantes.
entre en campag. contre toutes les band. du b. Dan.
levez. 385. repousse ... des Ciris et Carpodaces,
& Trib. Germ. 2ᵉ exped. contre les Grunthung.
ostrogoths — les barbares trompés passent le Danube,
croy. qu'il n'ét. pas gardé — se noyent et périssent
presque tous. Leur chef tué. V. Claudien.
pr. la prem. fois 2 hom. célèbr. alaric et Stilicon.
alaric à la tête des visig. de la Thrace

149 r

Stilicon Vandale d'origine —

Gratien assass. par l'us. maxime. Théod. fait des arrangem. avec lui. maxime perfide attaq. Valentinien II. Valen. établi ds. tout l'E. d'occ. nouv. usurpat. le fr. Arbogaste Valen. assassiné. Rhet. nommé Eugène mis à sa place.

invas. des barb. occident. Croisent. francs contin. leurs exped. les Juthunges ravagent la Rhétie — Valent. fait la guerre aux Al. et huns déjà arrivés sur les frontières de la Gaule.

Theodose emmène contre les usurpat. un corps de Goths de 20 m. G. alaric était dans l'armée.

Théod. 6 sept. 394. seul maître de tout l'Emp. R. tout était en désordre. Théod. ne fit pas même tout ce qu'il pouv. faire — il n'av. pas une applicat. soutenue.

Colonne — demi. detr. subsiste encore à Constantinople — emploie toutes les moy. sans s'inquiét. de leurs conséquences. il attire ds. les états tous les barb. qui voul. s'y établir. les barb. occup. en corps de nat. de grandes por. et sont gouvernés par leurs chefs — au N. du Dan.

les huns continuent leurs ravages. la Gr. Bretagne ouverte aux saxons & aux angles.

Théod. av. de m. (m. le 17 janv. 395.) av. partagé l'Emp. entre tes 2 fils — Arcadius l'aîné eut l'orient — honorius en occident. les Goths établ. au sud du Danube en corps de nation — d'autres ds. la Bulgar. act. gouvernés par Ulphilas. (mais conf. aux del'honias.) ds. la Romm. barbares sujets de l'Emp. d'occid. lieg Conquis en maîtres —

149 v

guerres des Huns dep. le Danube jusq. Rhin contre les Vand. Bourguig.:

depuis le temps { 2 Empires très distincts — c'est la fin de la 2e période de l'h. des barb. ——— ———

2 s. av. parcouru l'histoire de cinq siècles — depuis 113 av. J. C. jusqu'à la mort de Théodose —

150v

151v

152N

155v

156 r

Grammaire Générale.

15

116v

157 r

(D'Alembert, Éloge de Du Marsais : Oeuv. de D. M. 8° 1797. t. 1)

Un des plus grands efforts de l'esprit humain est d'avoir assujetti les langues à des règles ; mais cet effort n'a été fait que peu à peu. Les langues, formées d'abord sans principes, ont été plus l'ouvrage du besoin que de la raison ; et les philosophes réduits à débrouiller ce chaos informe, se sont bornés à en diminuer, le plus qu'il était possible, l'irrégularité, et à réparer de leur mieux ce que le peuple avait construit au hazard : car c'est aux philosophes à régler les langues, comme c'est aux bons écrivains à les fixer. La grammaire est donc l'ouvrage des philosophes ; mais ceux qui en ont établi les règles, ont fait comme la plupart des inventeurs dans les sciences ; ils n'ont donné que les résultats de leur travail, sans montrer l'esprit qui les avait guidés. Pour bien saisir cet esprit si précieux à connaître, il faut se remettre sur leurs traces ; mais c'est ce qui n'appartient qu'à des philosophes comme eux. L'étude et l'usage suffisent pour apprendre les règles, et un degré de conception ordinaire pour les appliquer ; l'esprit philosophique seul peut remonter jusqu'aux principes sur lesquels les règles sont établies, et distinguer le grammairien de génie du grammairien de mémoire. Cet esprit aperçoit d'abord dans la grammaire de chaque langue, les principes généraux qui sont communs à toutes les autres, et qui forment la grammaire générale ; il démêle ensuite, dans les usages particuliers à chaque langue

157r

ceux qui peuvent être fondés en raison d'avec ceux qui ne sont que l'ouvrage du hazard ou de la négligence ; il observe l'influence réciproque que les langues ont eu les unes sur les autres, et les altérations que ce mélange leur a données, sans leur ôter entièrement leur premier caractère ; il balance leurs avantages et leurs désavantages mutuels ; la différence de leur construction, ici libre, hardie et variée, là régulière, timide et uniforme. la diversité de leur génie tantôt favorable, tantôt contraire à l'expression heureuse et rapide des idées ; leur richesse et leur liberté, leur indigence et leur servitude. le développement de ces différens objets est la vraie métaphysique de la grammaire. .... son objet, c'est la marche de l'esprit humain dans la génération de ses idées, et dans l'usage qu'il a fait des mots pour transmettre ses pensées aux autres hommes. Tous les principes de cette métaphysique appartiennent, pour ainsi dire, à chacun, puisqu'ils sont au-dedans de nous ; il ne faut, pour les y trouver, qu'une analyse exacte et réfléchie ; mais le don de cette analyse n'est pas donné à tous. On peut néanmoins s'assurer si elle est bien faite, par un effet qu'elle doit alors produire infailliblement, celui de frapper d'une lumière vive tous les bons esprits auxquels elle sera présentée : en ce genre, c'est presque une marque sûre de n'avoir pas rencontré le vrai, que de trouver des contradicteurs, ou d'en trouver qui le soient longtemps.

La grammaire est la première partie de l'art de penser. Pour découvrir les principes du langage, il faut donc observer comment nous pensons: il faut chercher ces principes dans l'analyse même de la pensée.

L'analyse de la pensée est toute faite dans le discours. Elle l'est avec plus ou moins de précision, suivant que les langues sont plus ou moins parfaites, et que ceux qui les parlent ont l'esprit plus ou moins juste. . . : Les langues sont autant de méthodes analytiques.

1082

1592

Il serait curieux de faire une grammaire écrite d'un style simple et piquant à la fois et qui fut une histoire des premières impressions de l'homme et durant longue évasion de ses premières idées . . . on y ferait entrer les notions les plus importantes – d'où dérivent toutes les autres . . . Ce serait une véritable grammaire qui apprendrait la formation du langage et suivrait les progrès de l'esprit dans l'analyse de la pensée.

Cette grammaire ne serait point une grammaire de mots. Elle mettrait des idées sous les mots en remontant toujours à l'origine et grossissant successivement chaque notion dans ses développements . .

Les points élémentaires et l'analyse y seraient continuellement liés et l'étude en mouvement . . on y passerait toujours du connu à l'inconnu . . . de la proposition la plus simple ou naturelle à la phrase la plus composée, la plus savante — on y ferait sortir les véritables et grands principes de l'analyse

159v

la plus grande clarté — la plus grande rapidité — la plus grande précision —

la plus grande vivacité — tout rapporter aux impressions sensibles —

tout peint, tout exprimé en images ———

l'esprit toujours frappé par l'objet le plus intéressant, par l'idée

principale — raison des divers construct. des phrases ——

harmonie imitative . . . divers effets de la voix ——

ouvrage très difficile à exécuter — qui exige une grande variété

de connaissances . . un esprit droit, juste — exempt de tout

système . .

mais aussi infiniment utile — qui pourra dans ses derniers

développemens devenir à la fois une histoire du langage ——

et une analyse complète de l'esprit humain et de ses connaissances

160 r

(Leibnitz: Espr. de Leibn. Lyon 1772. T. 2. p. 211 sq.)

Je mets en principe que tous les noms que nous appelons propres, ont été originairement appellatifs. autrement ils auraient été donnés sans aucune raison; d'où il résulte que toutes les fois que nous n'entendons plus le nom d'un fleuve, d'une montagne, d'une forêt, d'une nation, d'un bourg, d'une ville, d'un village, nous devons conclure que nous nous sommes en ce point éloignés de l'ancienne langue. ainsi par exemple, toutes les fois que nous rencontrons le nom d'un Germain, français, allemand, Saxon, Goth ou Vandale, terminé en ric ou en ricus, comme Théodoric, Frideric, Huneric, nous apprenons de Venance Fortunat que ce mot signifie fort; puisque le Poëte interprète le nom de Chilpéric par aide-fort,

Adjutor fortis, si interpres barbarus adsit.

Hulpe, effectivement signifie encore aujourd'hui aide...

mais par le laps du temps et les fréquentes transmigrations des peuples, les anciennes et naturelles significations des mots ont été le plus souvent changées ou obscurcies —.

A6On

<u>Grammaire</u> — La langue doit suivre le développement de l'esprit humain —
La gramm. suivre les progrès de la langue

l'attention (l'activ. de l'espr.) se porte sur un objet et lui donne un nom
conforme à l'impression que cet objet a fait sur l'âme . . . nom . .

— Elle se fixe de plus en plus et remarque en l'objet une qualité
qui intéresse à son bien-être ou son plaisir . . . . . . . adjectif . .

— Elle revient à l'objet sur un nom cat. le distingue des autres sembl.
le détermine plus particulièrement . . . . . . . article

— diverses espèces d'adjectifs . .

— l'âme fait un retour sur elle-même par quelque occasion imprévue.
quelq. impression de douleur. elle se nomme . . . 1. pronom.
Le familiarisé avec un objet le met en lieu [illegible] . . . 2. [illegible].

— l'âme revient à un objet qu'elle a déjà considéré souvent
dans un état. le retrouve dans le même état avec cette
même qualité qui l'intéresse, dont elle sent un plaisir . . . Verbalisation
de joie et de satisfaction nomme l'objet comme uni à [illegible] . . Proposition

161v

L'art de parler est une méthode analytique qui nous conduit d'idée en idée, de jugement en jugement, de connaissance en connaissance : ce serait en ignorer le premier avantage, que de le regarder seulement comme un moyen de communiquer nos pensées.

162v

(     ) Fécond, fertile ... Fécondité de la terre ... (Cond. H. anc.) 459

Naturellement féconde, la terre, sans être cultivée, produit indifféremment des plantes de toute espèce ; et elle devient fertile, c. à. d. capable de produire en grande quantité des fruits à nos usages, lorsqu'en la cultivant, nous en dirigeons nous-mêmes la fécondité. Deux choses qu'il ne faut pas confondre.

163r

deducere

164 a

Pluribus autem nominibus in eadem re vulgo utimur, qui tamen, si deducas, suam propriam quamdam vim ostendent.

(Quint. Inst. or. VI. 3, 17.)

mots synonymes.

164v

165 r°

165

# Cours de l'histoire des Systèmes de la Philosophie moderne,

par M. Royer-Collard.

1812-13.

J. D. Guigniaut
élève de l'École Normale

166v

# Philosophie.

## Distinction de la sensation et de la perception.

1re Leçon.

La perception ne doit pas être confondue avec la sensation qui en est inséparable. — la perception renferme la conviction que l'objet existe à l'extérieur — on a supposé 1° que la perception était produite par une espèce de contact — 2° forme d'Aristote — Locke lui-même affirme que les idées des objets exter. sont produites en nous par impulsion. — par de connexion nécessaire entre deux faits qui se succèdent — mais nous voulons nécessairement trouver partout cause et effet — et nous supposons contiguité entre cause et effet.

Idée — dans la langue commune. la notion ou la conception d'un objet. il n'y a à proprement parler que deux êtres dans la nature corps et esprits — esprits qui se connaissent et connaissent les objets extérieurs — corps qui sont perçus et qui éprouvent des modifications diverses — 2 opinions. 1° nous percevons l'objet 2° l'image de l'objet. cette opinion est adoptée par Descartes et Locke lui-même. le péripatéticien dit la perception de la forme me garantit l'existence des choses — le cartésien je perçois l'image qui est dans mon cerveau, le vulgaire croit percevoir les corps mêmes. de là le cartésien doute sérieusement de l'existence du monde extérieur, le péripat. presque pas, le vulgaire point du tout. — idéalisme d'après les cartésiens — y a-t-il un monde réel ? oui disent Descartes Malleb. Locke, mais il ne se manifeste que par l'idée qui le représente — non = disent Barclay et Hume — idées seules.

Hume père du Scepticisme moderne.

le faible de la doctrine de M. D. et L. conformité de l'idée avec l'objet.

167 v° d'où Barclay a conclu qu'il n'y a que des idées, parceque les idées ne peuvent ressembler qu'à des idées.

Désapprendre est le fruit que l'on tire de l'Etude des systêmes fondés sur des hypothèses.

Aucune de ces doctrines n'explique le secret de la perception. nous ne pouvons comprendre comment nous percevons les objets extérieurs, ce qui est certain c'est que nous les percevons.

Sur le comment le philosophe et le pâtre sont au même niveau.

2ème Leçon

Suite

Sensation – une opération des sens; la sensation est une affection pure d'un être sensible.

Perception – opération par laquelle nous connaissons les objets extérieurs.

Locke a désigné toute opération des sens par sensation.

Condillac entend par sentiment ce que j'entends par sensation et il appelle sensation représentative ce que j'appelle perception.

Qu'est-ce qu'une sensation représentative? cela est diff. à comprendre. veut-il dire que nous ne touchons et ne voyons que des images? il retombe alors dans les espèces de l'Ecole.

Nous ne découvrons jamais de connexion nécessaire entre deux événements qui se succèdent, mais quand nous voyons deux événements se succéder, suivre toujours, en voyant le 1er nous attendons le 2ème le 1er je l'appelle signe, le 2ème chose signifiée.

La sensation précède la perception et ne la suppose pas. La perception ne naît pas de la sensation mais après la sensation.

La perception suppose la sensation, et la certitude de l'existence de l'objet senti.

168 r°

1er Cahier. Cours de l'histoire des systèmes de la Philosophie moderne, par M. Royer-Collard. 12 Décembre 1812.

1re Leçon. distinction entre la sensat. et la perception.

Perception — ne doit pas être conf. avec la sensation qui en est inséparable — [illegible] renferme la conviction que l'objet existe à l'extérieur. — on a supposé 1° que la percept. était produite par une espèce de contact — 2° forme d'Aristote — Locke même [illegible] les idées des obj. ext. étant produites en nous par impulsion. pas de connexion nécessaire entre deux faits qui se [illegible] — mais nous voulons nécessairement trouver partout cause et effet — et nous supposons contiguïté entre cause et effet — ou bien les philo. ont [illegible] la rel. de contiguïté par la [illegible] d'un milieu — —

Idée — dans la langue commune notion ou la conception d'un objet.

il y a à propos [illegible] que 2 êtres dans la Nat. corps et esprits — esprits qui se connaissent et conn. les objets extérieurs — et que esprits corps qui sont passifs reçoivent des modif. diverses.

2 opi. ... péripatet. 1° conscience l'objet — 2° l'image de l'objet — opinion adoptée par Descartes et Locke lui-même — les péripatéticiens disent — la perception des formes me garantit l'exist. des corps. — le Cartésien — je perçois l'image qui est dans mon cerveau. — le cartésien doute sérieusement de l'Exist. du monde extérieur * — le péripat. pense par le vulgaire point du tout. il croit percevoir les obj. ext. — Idéalisme d'après les Cartésiens — y a-t-il un monde réel ? oui disent Desc. Mallebr. Locke mais ne se manifeste que par l'idée qui s'y représente — Non = disent Berkley et Hume — idées seules — il n'existe que des esprits et des idées, dit Berkley — que des idées Hume — ce que nous appelons esprit n'est qu'une succession d'idées.

Hume père du Scepticisme moderne

la suite de la doctr. de D. L. M. conformité de l'idée avec l'objet — d'où Berkley a conclu qu'il n'y a que des idées

* le vulgaire croit percevoir les corps eux-mêmes

168v

parce que les idées ne peuvent venir que des idées —

selon Descartes les idées elles-mêmes ne sont que ~~les corps~~ —

Leibnitz — harmonie préétablie — La doctrine de Leibnitz forme un grand tout dont les parties sont étroitement liées — ce qui la distingue c'est l'originalité et la hauteur des vues —

mais désapprendre les fruits qu'on obtient de l'étude des systèmes des philosophes — fondés sur des hypothèses —

Aucune de ces doctrines n'explique le secret de la perception — nous ne pouvons comprendre comment nous percevons les objets extérieurs — ce qui est certain — c'est que nous les percevons — sur le comment — le philos. et le pâtre sont au même niveau.

2e leçon ~~sensation~~ suite de la leç. préc. | perception

perception, de percipere, en grec, (percevoir parfaitement κατακαμβάνω) καταλαμβάνειν, κατὰ, signifie ici parfaitement, entièrement — clair

Connaît — et croit à l'existence des obj. extérieurs

Descartes et Gassendi les ont pris quelquefois pour pensée pour toutes les opér. de l'âme ×

Sensation — une opération des sens: la sensation est une affection propre d'un être sensible.

2° Perception — opération par laquelle nous connaissons les objets extérieurs.

× ce qui est contre l'usage: on ne dit pas je perçois la douleur. mais je sens la douleur. ‡

‡ Locke faute contraire — il a désigné toute opération des sens par sensation.

Condillac entend par sentiment ce que j'entends par ~~perception~~ sensation. ××

1° — Sentiment s'emploie pour les affections morales — le mot corrompu —

2° Sentiment et sensat. trop voisins l'un de l'autre pour désigner des phén. aussi distincts et des connaissances des objets extérieurs, des choses si différentes l'une de l'autre ×××

×× et il appelle sensation représentative ce que j'entends par perception.

××× aussi Condill. en parlant du tact éclaircit son expression, en y ajoutant le mot représentative = qu'est-ce qu'une sensation représ.? cela est difficile à comprendre. veut-il dire que

= sensation représentative — rapport du signe à la chose signifiée — vrai et le rapport de la sensation à la perception aucun rapport. Conséquences nulles

(de l'une à l'autre. Conséquente
et non conséquente de la sensation —
explicat. de mots
notion directe et notion relative —

— directe nous est donnée par l'exercice
nos facultés —
relative — propriété conclue de leur
ex.
nous connaissons — propriétés secondes
des corps — notion de dieu
de l'espace, des corps — nous ne les
connaissons que par leurs effets. L'objet de la sensation n'est pas
distinct d'elle-même — mais la
sensat. et la qualité qui la produit s'appellent
également odeur de la rose —
mot donc équivoque — exprime l'effet et
la cause
(excell. ouvrage — Théorie des sentim. agréables)

XX Sensat. ne suppose rien de plus qu'un
être sentant affecté d'une certaine
manière
perception ne suppose rien que l'existence
de qualités extérieures qui sont jugées.
Qualités des corps objets de nos perceptions

Locke. prem. et secondaires dans les corps —
les prem. donnent une percept. distincte des
q. 1res — le contraire des qual. 2des.
nous avons notion directe des q. 1res —
rapport entre le connu et l'inconnu — notion
relative — dans la rose qualité inconnue
cause d'une percept. connue —

1°. qual. 1res ne sont point des sensations
notion claire et distincte —
sensation, objet un être sentant
qualités 2des ne sont que les causes de
nos sensations —
pour concevoir les qualités 1res nous
n'avons pas besoin de consulter nos
sensations — le vulgaire conçoit très bien les q. 1.
probable qu'il s'agit d'une notion obscure
des 2d.

nous ne touchons et ne voyons que des
images? il retombe alors dans les Espèces
de l'École.

Nous ne découvrons jamais de connexion
nécessaire entre deux événemens qui se succèdent,
mais quand nous voy. deux éven. se suivre toujours,
en voyant le premier nous attendons le 2d: le 1er
j'appelle signe, le 2e chose signifiée.

La sensation précède la percept. et ne la
suppose pas. La perception ne naît pas de
la sensation, mais après la sensation.

Presque toutes nos perceptions sont accomp. d'une
sensation correspondante qui a même nom. Lorsque
je sens une rose, l'essence de l'odeur consiste à était entre
le sentiment excité par la présence de la rose,
la qualité de la rose qui le produit est l'objet
senti, et la certitude que j'ai qu'elle existe est
la perception. Ces 2 ch. si différentes sont
exprimées par les mêmes termes parce qu'elles sont
inséparables. Cette équivoque se trouve dans le
nom de certaines maladies — probablement
confondues ... cela ni ceux que nous.

Qualités des corps, objets de nos
perceptions.

Il y a beaucoup d'actes et opér. de l'esp. que nous
regardons comme simples et que nous désignons par
un même mot, mais qui sont complexes et qui
ont la sensat. pour principe, la faim, la
bienveillance envers nos semblables, la malvoll.
la crainte, l'espérance. — nous avons une infin.
de sensations. On dit commun. que les sensat.
sont agr. ou désagr. ou ind. Celles-ci sont
beaucoup plus nombreuses, elles nous servent
comme autant de signes de ce qui se passe autour
de nous. Les sensat. agr. et désagr. diffèrent
pour ainsi dire, en dignité — les unes appart. aux
corps, comme celles des animaux, les autres à
l'être moral. — La sensat. consiste
en elle-même XX

La percept. suppose la sensat. et la certitude
de l'existence de l'objet senti.

Desc. et Locke, ont aperçu que les sens,
excités par les qual. second. des corps n'ont rien
de commun avec les qual. ils se sont arrêtés là. Mais il en est de même des sensat. dues

≡ aux qualités 1eres. il est évident que les qual. d'un être inanimé ne ressemblent pas aux affections d'un être sensible. — Barclai suppose que la sensat. est toute opér. de l'espr. et comme il a reconnu que la sensation n'a rien de commun avec les qual. des corps, il en conclut qu'il n'y a pas de corps.

Les qual. 1eres n'ont rien de commun avec les sensat. la sensat. a pour sujet nécessaire un être sentant. Les qual. 2des ne sont pour nous que les occasions de nos sensations — il est nommément impossi. de les concevoir séparées de nos sensat.

X bien avant Aristote les qual. 1eres des corps furent distinguées par les atomistes — puisque les atomes étaient le principe de tout, il n'y a pas de doute qu'ils furent étendus, figurés, mobiles &c. Les qual. 1eres furent si manifestes aux 1ers hom. qu'ils ne doutèrent pas de leur existence. La doctr. des atomistes fut attaq. par Aristote qui regardait les odeurs &c. comme des formes substantielles.

XX (tous les phénom. suiv. les péripat. avaient a 2 générat. et corrupt. un cheval meurt, il y a corrupt. de la forme de cheval, et générat. de la forme du cadavre.

XXX et a fait voir qu'il n'y a aucune similitude entre les sensat. et les qualités 2des des corps.

(Enumérat. des qualités des corps.)

énumérat. des qualités premières selon Locke L. 2. ch. 8. par. 9. étendue . . . .

Barclay . . . . . .

Reid — étend — divisib — fig — dureté —

Selon Locke le nombre est une des qual. 1eres de la mat. mais ce n'est qu'un abstract. de l'esprit.

La divis. comme par la mémoire, si l'on ne se souvenait pas qu'un corps a été un, on ne verrait pas qu'il est 2.

Ce ne sont pas les sens seuls qui nous appren. quelle sensat. est causée par les obj. ext. ce sont les sens et l'esp. c'est à dire la mémoire. Pourquoi les Philosoph. ont-ils fort négligé la part de la mémoire dans l'acquis. de nos idées? — un être borné à la faculté de sentir ne connaît ni divisibilité, ni mobil. ni qual. 2des.

X

opinion de Démocrite des Phil. sur les qualités 1eres et secondes des corps †

les atomistes (~~Démocrite~~ &c) et Démocrite disaient que les atomes étaient étendus, figurés, mobiles — pour les q. 2de ils disaient qu'elles n'étaient que le résultat de l'action des corps sur nos organes qui disent elles ne sont ni dans eux-ci ni dans ceux-là.

XX forme substant. d'Aristote — le quel quelque chose est le quelle est. — regard aux les qualités 2d. comme des form. substant. qui s'introduisaient dans nous par le canal des sens. que nos sensations n'étaient que les espèces ou images des qualités des corps. Descartes a démontré son absurdité — pour Locke qui a le premier divisé les qual. en 1eres et 2des XXX

Enumération des q. revenons sur nos pas

1res solidité, étendue, figure, mouvement, ou repos (nombre ajouté à Locke) X

2des L. II Chap. 8. par. 9.

2. odeur saveur couleur son froid chaud —

(X nombre n'est qu'une notion abstraite ouvrage de l'esprit pour dans les sens —)

Reid — divisibilité au nombre des q. 1eres de la matière — divisibilité suppose le mouvement — la mobilité 1° c'est la comparaison de l'état présent et 2° de l'état passé que nous connaissons la divisibilité

X

les sens seuls et l'expérience donnent la not. de divisibilité

Descartes principes 1ere partie. Sect. 69 et 70 —

X divisibilité et mobilité supposent non seulement les sens — mais encore l'expérience ou la mémoire — la notion de la mobil. est portée à celle du mouv. celle-ci porta à celle de temps ainsi passons aux sons uniques.

les qualités sens. peuvent être généralisées en Etendue & Solidité

# 3e Leçon.

Suite de la dist. de sens. et perception

Génér. l'extériorité

Suite = distinct. de la sens. et de la perception. 1° Senti – 2° Comment se peint hors de soi et juger qu'elles sont hors de soi – la sensat. précède, la perception suit – nous pourrions connaître sans avoir rien senti. — Sensat. représentative

Solution d'idiome qui ramène aux espèces sensib. d'Aristote, aux idées représentatives de Locke – Malebranche le premier a bien distingué la sensat. et la percept.

Rech. de la vérité (Liv. III. 2e p. Ch. 6.) la sensation il l'appelle sentim. la percept. idée. J'ai critiqué le mot sentiment, qui est réservé à nos affections morales — sensation – sentiment propre à notre nature animale la sensation nous est donnée immédiat. par la nature sans point notre ouvrage – sentiment suppose jusqu'à un certain point l'exercice de nos f. intellect. J'ai critiqué idée au lieu de perception – il ne signifie que concept. pure – n'importe pas non plus le jugement de fait, le jugement d'existence – je m'approche du feu j'ai sensation, puis je juge qu'il y a dans le feu une qualité qui prod. la chaleur la sensat. domine ici – la qualité de la chaleur est une qualité obscure qui ne nous arrête point – je touche un corps dur – j'ai sensation mais la perception ici domine – je perçois solidité Etendue dureté. dans le premier cas la sensation enveloppe la perception dans le 2e vice versâ. — Sensation et conclusion suggérée par la sensation – Vous jugez quelle qualité existe encore quand vous cessez de toucher le corps – nous connaissons point la dureté par la sensation – sensation signe naturel qui nous suggère la conception subite d'une existence extérieure – (~~Essai~~ Recherches sur l'Entend. d'après le sens commun par Reid très bon à lire =

des qualités des corps Suite

~~qualités des corps.~~ – Locke et Reid y comprennent la mobilité et la divisibilité – il faut mention pour la mobilité – de même pour la divisibilité – il faut donc les retrancher des qual. sens. si on n'entend que celles qui nous sont immédiat. données par nos sens – donc l'Etend. la dureté même chose que la solid. c'est impénétrabilité – figure modif. de l'Etendue — généralisez dureté, Etendue —

Différence Descartes dit que nous avons percept. claire des unes et obscure des autres – parce que nous avons percept. directe des unes et indirecte des autres dit Reid

171v Locke y comprend les ombres qui n'est qu'une op. de notre esprit —
Dugald Stewart dit que les sens emportent la notion d'Etendue et
les autres noti —
Dugald — dit que Hutcheson le 1er a distingué l'Etendue est plutôt une
notion qui accompagne les percept. du touché. qu'une perception — des idées font
des corps figurés et colorés pour la vue, durs et résistans pour le touché —
Vous ne pouvez avoir les percept. sans acquérir la notion de l'Etendue —
la notion de l'Etendue est contemporaine à la percept. des q. tales.
nous continuons a concevoir l'Etendue le corps étant éloigné — l'Etendue
et la résistance nous donnent la notion d'extériorité — l'une, l'Ext.
Etendue nous paraît ne pouvoir jamais avoir commencé et ne pouvoir finir. l'autre
Exter. résistante temporaire et considérée comme pouvant finir — Barclay nie toute idée d'extériorité
Condillac suppose l'idée d'espace acquise — (voyez — traité des sensat.) —
page 224 et 225 ou tome 3. = critique C. reconnait d'abord qu'il a
conçu l'espace — ensuite le nie en substituant immensité — Contradiction
~~vrai~~ évidente = génération de l'immensité absolument la même
que celle de toutes les idées abstraites en séparant l'attribut du sujet
l'immensité d'un espace <u>immense</u> — ces idées ne sont que des
concept. de notre esprit. — il s'ensuit que nous avons conçu un
espace immense, illimité — ensuite nous concevons l'espace comme éternel
et nécessaire — d'où ~~vient~~ qui se trouvent dans le concept d'espace — ces idées
sont inévitables — dire qu'elles sont le produit de la sensation. impossible — d'une
sensation antérieure égal. impossible — c'est que Condillac faisait un
système — il composait l'homme —
Dugald St. propose d'appeler l'étendue et la figure qualités mathé-
matiques des corps — les autres qual. sec. solid. etc
d'où 3 faits 1°. notion des propriétés mathém. presuppose l'exercice des
sens — 2°. cette notion renferme 1°. conviction d'un espace illimité
2°. de son existence éternelle et nécessaire — un lieu
3e fait notre concept. d'un espace illimité naît
de notre conception même — donc loi de la pensée humaine

172v

de même l'éternité de la durée — + d'où doctrine de ~~Lampe~~ ~~ou~~ Kant
qui appelle le temps et l'espace — les deux formes de la sensibilité —

* l'idée abstraite suppose une synthèse — l'idée générale la multiplicité des individus —
— donc les 2 idées ni abstr. ni génér. non plus innées —, mais elles sont
en nous-mêmes et elles se produisent à l'occasion des obj. extérieurs — +
le jargon de Kant est presque inintelligible dit Dugald Stew. ...
l'idée mouvement emporte l'avis de la mémoire et l'idée de la durée —
l'idée du mouvem. suppose-t-elle celle de l'ét. ou vice versâ — question
difficile —

La sensation dans Locke Liv. II c. 3 — l. II c. 1. l'entrée actuelle
des idées dans l'âme par le moyen des sens — voilà bien l'hyp. principale.
donc notre moyen de conn. est par le moyen de l'idée — il faut que
l'idée soit conforme à son objet — il appliq. cette théorie aux qualités
1res et 2des — les idées des qual. 2des dit-il ne ressemblent pas à leurs
qualités — au contraire — les idées des 1res ressemblent à leurs qualités
premières dans le 1er cas conforme au sens commun mais infidèle à sa
~~théorie~~, dans le 2e faux. Liv. II c. 8 le chapitre très obscur!

Locke a bien connu la nature des qualités secondes des corps. —
La doctrine de Locke qui confond sensation et perception tend très certainement
à la doctrine de Berkeley. — on n'y échappe qu'en distinguant l'une de
l'autre. Comment depuis les progrès de l'analyse de l'esprit s'en aient-
ainsi que l'hypothèse des idées.

4e leçon. jusqu'ici nous avons parlé de la sensat. percept. et qualités
de la matière, générales: la solidité et l'étendue —
la diff. entre les deux est que nous ne touchons pas l'étendue
en soi. la solidité, nous acquérons la notion d'étendue qui en devient
ensuite indépendante. espace est 1 éternel, immense, 2 nécessaire 3 — les sens n'introduisent pas
point l'étendue dans les sens, mais seulement la solidité — c'est le ... du
système de Kant. l'espace n'est point une idée abstraite

173

l'idée de la ... par les sens —

Sensation — Locke l'adopte en deux endroits — langage confus et obscur —
2 f. dans l'esprit des sens — idées et perception. il faut qu'il
(qui ramène à l'hypothèse des péripatéticiens —)
la sensation est le changement dans l'état de l'esprit qui est produit par l'act. des objets sur les organes — il faut y avoir lieu. dans ce qu'il y ait perception — nous percevons quelques qualités des objets extérieurs et en les percevant nous acquérons l'idée d'extériorité — (espèces sensibles — théorie de la phil. ancienne et de tous les scholastiq. des cartes et Malebranche qui les ont mutilé cette hypothèse — ils ont détruit une partie et conservé l'autre, que nous ne voyons pas les objets eux-mêmes — ils ont seulement détruit qu'il émane rien des objets) Locke a admis cette hypothèse

voila ainsi bien que eux et ~~Berclay~~ et Hume.

---

Division des qualités de la matière est un fait très important
nous connaiss. les qual. 1res — et nous ne conn. par les q. 2des
nous savons seulement qu'elles existent — nous les connaiss. plutôt comme des puissances que comme des qualités, dit judicieusement Locke.
avant de savoir qu'il y a de l'espace dans les corps — il faut savoir qu'il y a des corps — Le toucher et la vue aidée de ses leçons nous disent que certains corps sont présens lors que certaines sensat. sont prés.
il faut savoir quelle est la raison de cet ... les corps éloignent — principe de la causalité, loi fondamentale de notre Nature — nous apprend l'existence des qualités 2des. causes inconnues de sensat. connues — stabilité des lois de la Nature nous est révélée par une lumière supérieure — principe nécessaire pour compléter la notion des q. 2des — sans lui nous ne pourrions affirmer rien de l'avenir — c'est lui qui est la base des inductions. Bacon l'appelle principe d'induction.
2 principes qui nous font conn. les q. 2des 1o. de la causat. 2o. principe de la stabilité des lois de la Nature, lois fond. de notre nature.
q. 1res connues par le Toucher = q. 2des — par le goût, l'ouïe, l'odorat etc
(Dugald Stewart. Élémens de la philos. de l'Esprit humain) autre ouvrage publié il y a deux ans)

même mot exp. les sensat. qui excitent les q. 2des et leur cause inconnue indépend.

174 v

Les qualités 2$^{des}$ n'étant conçues que comme des causes que nous plaçons dans les corps, cette connaissance suppose celle des corps. mais ce n'est pas tout; il faut de plus venir a que 1).

Dans l'analyse des q. 2$^{des}$ on voit deux lois distinctes — 1°. causalité — 2°. Induction : ce qui a été, sera. c. a. d. que la cause est permanente. le princ. d'induct. a 2 parties — 1°. les lois de la Nature sont invariables — l'avenir est réglé par le présent. 2°. des causes semblables produisent des effets semblables.

1812 3 les philosophes ont mal à propos fausement conjectures en leur errance l'erreur de confondre les qualités 2des avec les sensat. on a dit que le feu est chaud, que la rose sent une odeur agréable &c cette conject. fondée sur l'equivoque des mots

5e leçon.

quat. 2des suppos. la connaiss. préalable des corps. mais cette conn. est bien loin de nous donner la conn. des quat. 2des de plus il faut remarq. que la rose s'éloigne et que la sensat. diminue &c — mouvement et par conséquent la mémoire qui s'introduit comme un élément dans la not. des q. 2. nous plaçons dans la rose comme cause la puissance dont notre sensat. est ~~notre~~ effet — mais nous n'avons point encore la notion de cette q. comme permanente, seulement comme prés. et passée — une loi de la pensée que nous trouv. dans l'analyse des q. 2des la causalité — 2e loi (induction) que ce qui a été sera.

Induction suppose 2 jug. × 1. la nature suit des lois invariables — le passé nous donne l'avenir, ce qui a été sera, c'est ce que Bacon le prem. a appelé princ. d'induction, par opposit. avec déduct. qui met dans une chose ce qui y est réellement — induction, nous mettons dans une chose ce qui n'y est pas. — l'observat. nous fournit le principe que la nat. suit des l. inv. le fait des causes semblables produisent des effets semblables — ce n'est là qu'une analogie mais cette espèce de raisonn. n'a pas ~~de~~ son fondem. dans la raison — il ne faut pas confondre l'induct. avec le calcul des probabil. dont il est le fondement. —

× et compose de 2 parties.

un seule expérience peut faire tirer une induction, expérience bien constatée, j'entends. mais ce n'est pas de cette unique exp. que nous concluons cette loi de la nat. nous la concluons de ce que nous avons vu dans d'autres cas ces expériences se réaliser — nous concluons d'une classe de phén. à une autre classe de phénom. — mais nous ne faisons cet emprunt à une autre classe que par la force même de l'ind pr. d'induct.

ces princip. sont-ils primitifs ou dérivés? primitifs — causalité repose sur l'évidence — les enfans demandent pour prem. chose — pourquoi? 2 preuv. que ce pr. est primitif et qu'il porte avec lui sa lumière — 1o. c'est un principe nécessaire nous croyons que tout ce qui arrivera a une cause, aussi bien que tout ce qui est arrivé en a eu une 2o. si dans l'expérience, ce principe ne nous donnerait pas d'évidence — — le pr. d'induct. de même — il ne peut pas résulter de l'expérience puisqu'il s'appliq. à l'avenir — et puisqu'il n'est point évident par lui-même, il est principe instinctif. sont-ils distinct ou peuvent-ils se résoudre dans un seul? Non; le pr. de caus. est absolu — le 2 pr. une seule présompt. qui a les effets de la certitude sans en avoir le caractère —

# 10.e Leçon.

je compte que le sol. se lèvera demain - je n'en suis pas absol. certain - s'il ne se levait pas, je serais certain qu'il y a eu une cause pour cela - autre diff. nous concev. le premier comme universel - par amis de l'autre qui a les mêmes limites que l'expér. puisque c'est de ce qui a été que nous concluons ce qui sera. — Remontons à leur origine pour les mieux connaître - jusqu'ici (voici comme je conçois l'étud. de l'esp. hum. comme Bacon a conçu l'étud. de la nat. il faut étudier l'homme tel qu'on le trouve dans tous les temps et dans tous les lieux - quand on a classé les faits, il faut les décomposer dans leurs élém. primitifs, et ce genre de décomp. est difficile - notre analyse n'est ici que mentale - ce que nous avons conçu comme nécessaire n'est point séparé dans la nature - dernière quest. dernier procédé tout aussi diff. e. déterminer l'ordre, l'époque, l'ordre dans lequel nous avons acquis les idées élémentaires, les premières notions - c'est plutôt un procédé logique qu'une observat. véritable - car on remonte à une époque bien obscure - les premiers temps de la naissance.)

de là = quelle est la première occasion dans laquelle l'esprit a acquis elle ou telle notion = je ne parle point ici de génération - évident que la 1re occ. dans laquelle nous acquis. ces deux princip. est l'occasion dans laquelle nous acquérons la notion de cause - où la prenons nous? point au dehors - donc au dedans - nous sommes cause intellectuelle morale et physique nous mêmes - en quoi consi. la not. de cause? 2 élém. qui ont cause, dit pouvoir et volonté - en effet nous avons en nous ces deux élémens - la conscience nous le montre - la not. de cause nous étant immed. donnée par la nat. s'accomp. de la fin que tout ce qui ~~existe~~ commence a nécessair. une cause - 2e que cette cause est permanente - nous la transportons du dedans au dehors = nous la transport. comme nous l'av. trouvée dans nous et nous la transport. hors de nous comme pouvoir et volonté c'est ce qui a effect. est prouvé par l'expérience - peu à peu la raison resserre cette illusion jusqu'au Polythéisme - il n'y a plus qu'un certain nombre d'objets que nous animons du Polyth. au Théisme - ici les causes disparaissent de l'univers les causes physiques ne sont que des signes - plus de causes secondes métaphysiques — effet du 1er pr.

2e pr. le pr. d'induct. nous montre la permanence de la cause - la conscience ne nous a jamais montré de cause permanente

176v

la prem. applic. de ce pr. est donc dans ce 1er jug. par lequel nous
concluons le principe de la cause pour l'avenir — la permanence de la cause
2e application nous transport. ce pr. au dehors — que nous induisons et non déduis.
c'est le pr. d'ind. appliqué hors de nous qui nous fait conn. les q. 1res et
q. 2des comme permanentes dans les corps — démontré par les q. 2des.
les q. 1res ne nous sont donnés par le toucher que comme une chose qui existe
actuellement — le propre témoignage des sens ne nous donne que l'existence
actuelle d'où nous induisons et l'existence passée et l'exist. future —
sans ce principe nous n'aurions que la connaiss. de ce qui existe actuelle
et pas la mémoire ce qui a existé dans certains points de l'espace.
ce principe est l'homme tout entier — une créature qui ne l'admettrait
pas serait une créat. à enfermer
ce principe fondement de tous les raisonnemens physiques. toute la
législation — tout gouvern. domestiq. et publ., toute éducation —
on lui donne un autre nom auquel je prendrai —
l'homme crée une série artificielle de faits que sa volonté crée — et qu'il
présente aux autres comme une série constante. c'est ce que fait le législ
qui propose des récompenses et des peines — 2 choses font l'homme législ
et éducat. fermeté à maintenir ce qu'on a dit et habileté à les adapter
aux hommes qu'on leur a introduits.
Tous les phil. supposent le pr. d'induct. les uns le reconnaiss.
les autres le supposent sans le reconnaître — Condillac le suppose
mais il ne remarque pas qu'il ne donne point de base aux raisonnem en
de sa statue organisée — Hume prétend le résoudre dans le principe
d'association — l'incertitude du langage exige que l'on convienne les
2 dénom. pr. d'association — nos pensées depuis les 1ers faits se sont suivies se
succèdent sans interruption — ce lien quelconq. qui varie à l'infini soit
dans sa nature soit dans sa force — entre toutes nos pensées de toute espèce
auxquelles l'a lié l'immensité possible ce lien quel qu'il existe entre 2
pensées dont l'une a été suggérée par l'autre — quelque chose de plus
dans l'induct. un jugement — 2 choses un fait qu'on connaît
par le témoign. des sens et un jugem. est fondé sur ce fait —
le jugement ne se rencontre qu'accidentell. dans l'association
et alors il n'est plus que le résultat d'un jugement

177v

l'induction est-elle même un jugement — qui nous fait attendre infailliblement un second fait après un premier fait — Le pr. est une suite [illegible]

qual. 2des relatives puisqu'elles agissent différem. sur les div. indiv. et sur le même à certaines époq. différ. — Est-ce de même des qual. 1res ? grandeur &c. —

nous ne jouer. rien sur l'étendue qui devrait indépend. des qual. tangibl. qui l'ont produites l'étendue — oui et non — 1° oui — l'existence qu'elle introduit dans notre esprit est absolue, indépendante, une notion absolue — 2° en elle-même elle est relative —

Barclay le sera observé que ce qui est deux pour l'un ne l'est pas pour l'autre — et l'est ou ne l'est pas à divers. époques — le doct. Upton a poussé très loin ses raisonn. sur les q. 1res de la matière qu'il a voulu réduire à l'état de qual. relatives — il a raisonné sur l'étendue comme sur la résist. nous pouv. a t il dit parvenir à comprend. les corps à l'infini comme nous les pouv. diviser à l'infini — il conclut comme Barclai —

le Père Boscovit raisonne de même = [le mouv. suivant lui se communiq. par

jésuite, fort connu en Europe.

répulsion et non par impulsion] il n'a point conclu comme les [illegible] il admet les points mathémat. doués de forces attract. et répulsiv. comme extérieurs et qui pourraient subsister sans que nous les percevions — cela ressemble beaucoup aux monades — l'idéal. de Boscovit n'a [illegible] point l'extériorité — comme celui de Leibnitz —

William Jones : secte ~~[illegible]~~ théologique chez les Indiens qui ~~admettent~~ quelque chose d'absolument semblable — qu'ils nomment Energie

6e leçon.

Il semble d'abord que le pr. d'ind. se réduit dans le pr. de caus. mais je les crois essentiell. différens — la permanence n'est point renfermée dans la notion de cause — elle ne nous est donnée ni par la nat. ni par la raison — c'est le pr. d'induct. qui nous fait mettre la permanence dans la cause — d'ailleurs le 1er donne une certitude absolue et l'autre non

Le pr. de caus. est ou une erreur ou une acquisit. de la raison, ou une acquisition de l'expérience, ou un pr. primitif — s'il est une erreur cette erreur est universelle de tous les temps et de tous les lieux. — si c'est une erreur, cette erreur a une cause et cette cause est dans la nature humaine. Hume seul l'a nié — il a dit d'abord — qu'il n'était point évident par lui-même,

Exposé de la doctr. de Hume.

Le 1er il a démontré que la causalité n'est point une idée de sensation — mais il n'a pas établi que

178 [illegible]

11e Leçon. des objets de nos perceptions, qualités de la matière, substance matérielle
de la substance matérielle — (des objets de nos perceptions)

[illegible] nous avons deux faits, l'ex. act. de ce qui est senti et l'ex. act. de ce qui sent — en apercevant l'un et l'autre. La conscience l'aperçoit senti par le moi ; mais [illegible] les deux faits sont unis dans la nature mais l'esprit peut distinguer ce que la nature n'a point séparé.

notion abstr. du moi généralisé, substance spirituelle — La not. abstr. du moi général. est la subst. spirituelle — nous ne savons rien d'elle, si ce n'est qu'elle existe. — le célèbre enthym. de Descartes mérite ni le ridicule ni les louanges excessives qu'on lui a don.
je pense — j'existe — 2 f. [illegible] mais il n'y a pas lieu au donc — nous exist. en même temps que nous pensons.

nous ne touch. ni les qual. ni la substance. — nous touch. les qualités rapportées à la substance.

notion encore plus générale de l'être ou de l'exist.
nous ne pouvons comprendre l'existence — — fait primitif — car il ne dérive d'aucun autre précédent —

nous avons parlé de la doctr. de Desc. et de Locke sur la substance — dans la précéd. leçon (10e)

Locke l. II c. 2. par. [illegible] — [illegible]

Leibnitz — Nouv. Ess. sur l'Entend. p. 176 — notion de subst. s'acquiert par abstraction on abstr. les qual. de la subst. et la subst. des qual. — nous nous allons par inadv. à parler de ce qui n'est qu'un collect. d'id. simples, comme d'une seule idée, dit Locke — on a raison, dit Leibn. de s'y accoutumer.

L'obscur. de la not. de subst. vient de ce qu'il est relative.
[illegible] Subst. — nous n'avons que la notion de son existence donc nous dev. quelque chose de plus — [illegible]
Condillac. Contradict = Leç. pét. 68 — 9 — 10. Tr. des sens p. 393.
Log. p. 45. ibid. p. 78. II Tr. des sensat. 221 — 216 — et 17.
Etr. rais. p. 42. — Art de penser p. 165. p. 144.

— de la mat. passons à l'espace

nous ne pouvons aimer des qual. [illegible] ne séparé comme un [illegible] de ces qual. — la vue & le toucher portent à rendre la notion

Organe sens — deviennent indép. des obj. qui l'ont produit — en étendue en durée nous ne pouv. [illegible] aucune limite à l'espace si nous voul. nous élever à la conn. de l'espace absolu nous tombons dans des chimères

2 gr. doctr. sur l'espace abs. Leibnitz et Clarke.

la Causation n'est point perceptible — Il semble que Descartes,
Malebranche et Leibnitz aient dû le voir —
il n'a pu le résoudre que dans les pr. d'association — mais les pr. d'induct.
n'y est pas même.
Si on a recours à la raison, quel est le principe plus évident d'où nous
l'avons déduit — Il a démontré que les démonstrat. de Hobbes, de
Clarke et de Locke sont une pétit. de principe —
— de l'expérience — on dirait — tout ce qui a été produit, a été
produit par une cause — et non — a été nécessair. produit par une
cause — l'expér. ne nous appr. point ce qui est nécessair. et ce qui
ne peut point ne pas être — 2 sort. d'expérience — extér. et
intérieure — 1° les sens ne nous montrent point cause et effet —
seulement contiguïté & succession — La généralisat. de l'expér.
serait bien restreinte puisque nous ne connaiss. que très peu de causes —
2° on dit que la conscience nous donne la not. de cause en nous faisant
voir que nous sommes nous-mêmes cause. — la conscience ne peut nous
montrer que l'action de notre volonté, non le pouvoir — on ne peut pas
se voir pouvant. cependant la not. de cause est composée de ces 2 élém. en
conjugaison que nous avons le pouvoir parce que nous avons produit par la
volonté — et les pr. de causat. entreroient même dans le jugement qui
en est peut-être la 1re application.
La not. de cause ay. son origine dans l'exercice de la volonté dont
nous avons la conscience — ni la mém. ni la conscience ne peuvent
nous donner la conn. de l'avenir — c'est l'induction qui met la
permanence dans la cause —
Il 1 seul cas où nous faisons l'expér. de la causalité et c'est avec
nous-mêmes — cette expér. ne suffit point pour nous donner la not. de causat.
4° pr. primitif — donc primitif et cependant point
identique — Condill. s'est donc trop hâté en disant que toute
p. vraie est identique. —
Pr. d'induct. pour les 2 jug. primitifs
1° univ. gouv. par des lois stables, générales

1.° Stables 2.° générales — l'induct. nous donne à la fois l'avenir et l'analogie. — Stables loi connue dans un seul point de la durée est connue dans tous — gén. loi observée dans un seul individu est connue dans tous les individus semblables —
son caract. propre est de raisonner du partic. au général —
donc dis[tin]cte, opposée au pr. du raisonn. [?] — donc 2 Logiques car 2 raisons dans l'homme — 1.re celle d'aristote et des géomètres — 2.e Log. d'induct. tirée par Bacon dans son Nov. organ. — les pr. en sont établis dans les 4 fam. règles de Newton dans son grand ouvrage.
L'analog. beaucoup trop vantée et trop rabaissée — ne doit être admise que dans les sc. de raison. [?]
3 gr. applic. 1.° l'existence du monde matériel — le q. l'ell. n'est point dans le présent. — l'induct. nous donne seule les q. 2 de la matière — Turgot et Condorcet qui seuls dans le dernier siècle l'ont bien connue — ont conclu trop précipitam. que lui seul nous donne l'exist. du monde matériel, puisqu'il nous d. la permanence — mais il faut un point de départ — le toucher seul nous donne véritabl. l'exist. du monde matériel — Turgot, article existence de l'Encycl. Condorcet disc. prélim. de l'analyse problèmes analyt. des décisions rendues à la plur. des voix 1787 —
2.e app. nous met en rapport avec la nature —
l'induct. fait au monde extér. le voir et la parole en nous apprenant qu'il est comme un signe de ce qui a été et de ce qui sera.
comment nous tromp. donc nous si souvent — nous ne trouv. toujours jamais si la nature nous présent. tous 2 év. qui se succèd. et se touchent mais toutes les choses coexistent dans le temps et beaucoup dans la durée — quel événement est le signe?
isolés — Ex. mouvem. comm. par le choc.

an ulogie — ses applic. vicieuses — autres causes d'Erreurs. 181r

3e espr. nous met en rapport avec nos sembl. C'est lui qui donne au témoignage des h. et aux signes des langues tout leur pouv. nous agissons comme si nous avions la prescience des act. libres de nos semblables.

2 pr. principe de Véracité — et pr. de Crédulité qui correspondent au pr. de Caus. d'inductiorn.

qu'a l'aut. de la n. nous a donnés nous destinant à vivre en société.

Ces 2 principes de V. et Cr. sont supposés partout et dans les Tribunaux et dans les écrits des historiens qui calculent les probabilités —

~~Nature des 2 jug. sur lesquels repose le pr. d'induct.~~

Ces deux principes ne sont point identiques — ne sont point évidents — pour la stab. des l. nat. par le produit de l'expérience et pour l'analogie, elle est ~~ou~~ renfermée dans les limites de l'objet.

---

7e leçon. Les deux principes doivent être placés au nombre des lois primitives et fondamentales de l'intellig. humaine.

Les qual. 2des disent les philos. sont relatives. Le plus grand nombre pense que les qual. Ieres sont absolues — d'autres disent que l'étendue seule est absolue — d'autres que l'étendue même n'est point absolue.

On appelle absolues les qualités dont ~~nous avons une notion distincte distincte~~ — on transfère donc aux qual. la manière dont nous les connaissons.

L'effet seul qui est la sensat. est directement atteint; par l'expérience de l'effet nous remontons à la cause. C'est la permanence de la cause qui nous fait concevoir

sa cause comme une qualité,

La même cause paraît produire des effets différens chez les différens êtres à cause des différ. degrés de sensibil. mais il ne s'ensuit pas que la cause soit variable. L'effet et la cause sont les 2 term. du rapport entre nous et les corps. Pour produire diversité dans les faits il n'est pas nécessaire que les deux termes varient à la fois ; il suffit que la sensib. qui est l'effet, varie. On ne peut conclure que la cause soit imaginaire. On a dit que les qual. 2.des ne sont pas des réalités extérieures, que ce sont des fictions de notre esprit. on a dit ensuite puisque les corps ne sont ni savoureux, ni sonores, il peut se faire que les corps ne soient pas étendus. Donc il n'y a rien d'absolu hors de nous.

Puisque les Philosophes imputent à la cause seule les variat. du résultat, ils supposent donc que la mesure du résultat est invariable : cependant, ils savent que la sensib. qui est cette mesure varie sans cesse. il y a la mesure, la chose mesurée, le résultat ; nous connaissons parfaitem. le résultat qui est la sensation. nous pouvons assurer que la chose mesurée n'a rien d'absolu.

La sensibil. subsiste indépendam. de toute action extérieure.

Il est probable qu'un être qui percevrait et les qual. 2des et la sensibilité, pourrait toujours dans les variations du résultat, démêler ce qui provient des variat. du résultat et de celles de la cause. mais nous ne connaiss. ni les qual. 2des ni la sensibil. nous ne pouvons tirer de conséquence certaine contre l'existence absolue de la cause pas plus que contre l'exist. absol. de la sensibil.

Les qual. 1res ne sont pas invariables. Comme elles ne varient pas toutes ensemble, nous voyons celles qui varient par celles qui ne varient pas.

(Boscowitch) (Theoria Philosophiae naturalis)
reconnait les part. comme existence absolue indépendante

de nos pensées ; mais pour la solidité, il la definit, ce qui s'oppose à ce qu'un corps change de figure : mais nous pouvons toujours supposer un corps pouvant changer de figure par des forces plus ou moins grandes. Donc la solidité est relative. Il ne fait que présenter sous une nouvelle face la divisibilité de la matière à l'infini — nous ne pouvons concevoir une seule particule de matière qui échappe à la division : La limite de la division n'est pas un être que l'on puisse atteindre. Il y a dans la mat. un pouv. par lequel tous les efforts imaginabl. pour anéantir la figure, sont rendus vains.

Dans le système de Berkeley, il n'y a que des esprits ; selon Boscovich il y a les subst. qui pensent et les subst. extérieures ; il y a l'étendue. — La réflexion dit-il, nous fait distinguer deux sortes d'idées — un instinct nous force d'attribuer à quelq. unes une origine indépendante des obj. extér. nous avons la certitude qu'il y en a d'autres qui viennent de nous, dont la cause est l'esprit — il y a donc 2 substances — nous ne pouv. douter de la réalité de ces deux subst. »

Il ne peut être confondu avec les Idéalistes : son tort est seul. de prononcer dogmatiq. sur le mystère de la matière.

Hutton — ~~on explique~~ défin. l'Etend. la résistance à changer de volume : un volume donné de certains fluides élastiques peut être réduit à un millionième ! pourquoi ne le serait-il pas davantage ? Il a de l'analogie avec Berkeley, comme Boscovich avec Leibnitz.

Nous avons vu que la notion de l'Etend. aussitôt qu'elle est introduite dans l'espr. devient ind. ep. de l'end. des objets solides, et l'Etend. nous suggère l'idée d'une extériorité absolue ; mais l'extériorité suggérée par la résistance est contingente ; celle par l'Etendue nous la concevons comme nécessaire.

Il y a deux élémens dans l'opérat. des sens, la sensation et la perception.

2 Erreurs fondament. dans la philosophie de Condillac. &c

183 r°

9.e Leçon.

Bacon le pr. a donné le précepte et Newton l'exemple de la
chemin la route qu'il faut prendre pour arriver à la vérité —
Digression sur les dangers de l'espr. de système, où l'on voulait réduire
la sensibilité & la connaissance — sont-elles une seule et même faculté ? de l'unité
dans la th. de la sensation. 2 espèces de sensat. 1.ere nous apprend des faits
2.es 3 faits, leur existence, la nôtre, l'idée de quelque chose d'extérieur. Sensation
plus connaissance — les sensat. ne peuvent donc point être confondues avec les
idées, — 2 ch. dans la connaiss. l'acte de connaître et l'objet connu —
on suppose qu'il y a au dehors pour un être qui n'a que des sensations or les
sensat. ne peuvent nous faire sortir hors de nous — passons par dessus cette
contradict. — le dehors finit avec nos sensations — il est relatif à nous. —
correspond. & rapp. entre la nat. intell. et morale de l'h. — en morale, du
cœur, ce nous appelons sentiment se joint aux percept. des qual. morales qui
sont des jugemens. Le sentim. supérieur à la sensation, comme les facultés
morales le sont aux f. intellect. que les vrais en la morale sont tout entiers
le sentim. qu'il n'est vrai que toute la conn. soit dans les sensations
cette morale est celle d'Épicure, morale bien funeste —

autres obj. de la percep. — de la même nat. que les 2. 3.e —
1.° cert. états ou cond. de nos pr. corps mal de tête — sensat. où — et désordre qui la cause —
2.° certaines forces mécaniques, physiques, — la prem. force des corps
3.° est celle qu'on app. très improp.t force d'inertie — 2.° force de
gravitat. nos sens ne nous enseignent point qu'elle soit inhérente à la
matière — Newton lui-même le reconnaît — les corps ne semeuvent pas
d'eux-mêmes v. lettre de Newton à Bentley. — cohésion &c. —
3.° forces chimiques, médicales — végétatives — effets connus
dont la cause est inconnue — on pourrait à juste titre les
appeler qualités occultes. (expr. flétrie par Descartes) de même
qu'on pourrait appeler manif. les q. s.res

184 r°

nie la perception et confond les qual. 1res avec les 2des. cette 2de erreur est la suite de l'autre.

Nous n'avons que des sensat., dit Condill. et en déduit tout. Le dehors, dit-il, est la sensat. rapportée au dehors; mais qui vous a dit qu'il y a un dehors? C'est que j'ai des sensat. étendues, solides — mais vous êtes étendu, figuré comme vous êtes, odeur, mais si vous n'avez que des sensations, vous ne savez pas s'il y a un dehors, s'il y a des corps, cette philosoph. mène à l'Egoïsme.

Condill. et Descartes ont cela de commun que tous deux réduisent toute certit. au témoign. de la conscience. Je pense dit Descartes, je sens dit Condillac, c'est la conscience qui nous le dit. La base de Descartes est plus large que celle de Condill. aussi sa phil. de Descart. est beaucoup plus vaste. Cert. part. de la connaiss. humaine qui ne se rattache pas à la sensation. Condillac les rejette de sa philos. et nie ou mutile les faits. Toutes les notions dont les sens ne peuv. rendre compte, Descartes les range parmi les idées innées. Cette doctrine conduit au scepticisme, mais moins que la Phil. de Condill.

Des cart. admet la Percept. (meditat. VI. p. 40 et 41.)

Per naturam nihil aliud intelligo quam ..

Le Scepti[c]. de Desc. consiste en ce que l'Exist. des corps ...

... s'il y a des preuves ( raisonn.t sur l'exist. des corps. Il est certain qu'il n'y en a pas. ( mais il reconnaît l'exist. des Corps.)

Je crois qu'on entend mal les id. innées de Descartes — cette hypothèse est un aveu. de la généra. des idées considérées comme objet de la conn. humaine — Il pense que les obj. de la conn. sont les idées des choses, et non les choses elles-mêmes

Penser, selon Desc. c'est avoir des percept.

L'ame, selon Desc. vient au monde avec une certaine provision d'idées. Il dit que nous les avons connaissance, mais

en puissance. Il les regard. comme des simpl. facultés.

185 R

si l'on ne croit pas aux idées telles que je les ai expliq. on ne peut croire aux idées innées.

Locke admet l'hyp. des idées; aujourd'hui nous sav. que les idées sont des invent. des philos. il n'y a pas d'id. dans la nature, il n'y a que des esprits; les idées innées tomb. donc d'elles-mêmes.

Lorsq. les idées inn. ont été détruites il a fallu que toute la conn. hum. fut rendue propre à entrer par les sens. cela est impossible. C'est la combin. de la destruct. de l'hypot. des idées innées et de la doctrine de Descartes — et ce qui a fait regarder comme vérit. fondam. que puisqu'il n'y a pas d'id. innées toute la con. hum. vient des sens. Les parties de la conn. humaine qui ne peuv. entrer par les sens, on les nie; comme l'idée de cause, de durée, de la morale. Cond. illac n'a pu donner une base à la morale —

8e leçon. quest. du relatif et absolu dans les qual. des corps fort importante. — sentir n'est pas connaître — les modificat. de la sensib. sont les signes de nos percept. et ces signes sont arbitraires — il n'y a pas entre ces deux phénomènes que succession — tout cela doit nous conduire au scept.

La sens. point d'objet autre qu'elle même — elle n'est rien si elle n'est sentie percept. a un objet hors de l'esprit qui l'aperçoit — invincibl. persuadés que l'objet existe comme nous le percevons — plusieurs de nos sens ne sont que des instr. de sensat. d'autres de sens. et de percept. — Toucher, nous donne les qual. la conn. des qual. des corps. — dans les qual. 2des il suffit de l'effet pour nous convaincre de l'existence de la cause — nous ne percevons pas les puissances des corps sous ces conditions — l'effet est le principe, la cause est la conséquence. la notion de la cause est toute relative au plaisir et à la peine que nous éprouvons — nous cherchons l'action des uns et c'est l'action des autres — ne donnent point la connaiss. ouvrai … de l'effet seul.

diffic. 1° la q. ou cause reste en appar. la même — égiss. dans les mêmes lieux. l'effet varie à l'infini

185v

186

nous apprenons par là que l'eff. est complexe et que la cause le déterminé par rapport à l'Etat de notre sensibilité qui peut être modifiée etc. etc.

2° même nom à l'eff. comme et la cause inconnue — reproche faux des Philosophes au Vulgaire — ils ont restreint à l'effet le mot qui désignait aussi la qual. — mais ils ne sont point tenus à leur résolut. — ils ont nié l'existence des q. 2des. ensuite ils ont raisonné des q. 2des. aux qualités 1eres, paradoxe continuel. — Nul doute que les q. 2d. ne soient relatives — sensat. et termes connus — les q. 2d. donc relatives à nos sensat. — à l'ét. de notre sensibilité d'où il résulte que la même qual. semble prod. des effets diff. et même contraires — on affirme que rien n'est vrai des q. 2des, ou non si non la peine et le pl. qu'elles nous font éprouver — absolues opposées à relatives. Les absolues se font connaître aussi bien que senties. — Que connaissons-nous les q. 1eres la faculté qui nous les fait connaître, est-elle illusoire sur la not. de l'Et. et de l'impén. c'est nier la percept. c'est nier l'exist. d'un monde extérieur, nier l'homme lui-même — sans de l'Et. et de l'imp. une qual. 2de. C'est supposer que nous conn. quelque chose hors de nous auparavant — quelque chose qui n'est ni étendu ni impén.

Notre fac. de connaître est-elle une mesure invariable et absolue ou bien est-elle relative aux lois de notre Intellig. comme les sensit. aux lois de notre organ. physique.

Par connaissance plus étendue point connaissance parfaite et adéquate qui n'appartient qu'à l'intellig. suprême.

Je conviens que les ch. ne nous paraissent point tout ce qu'elles sont, mais sont-elles telles qu'elles nous paraissent? avec d'autres facultés verrions nous différent ce que nous voy. maintenant? — impossible de concev. une intellig. à qui l'étendue paraîtrait inétendue ... ou qui découvrirait dans l'étendue des propr. contraires à celles que j'y connais

• Ce qui nous détermine à croire nous l'appelons évidence autant de sortes d'Ev. qu'il y a de motifs fondam. de la croyance — ce sont les lois fondam. de la croyance qui font l'intelligence qui dément une seule de ces facultés les dément toutes. la nature de la connaissance ne peut être subordonnée à nos moyens de connaître — de la doctrine contraire conséquences affreuses et absurdes. V. les écrits de Hume — quelle doctrine!

187v°

la philos. qui fait de l'h. la mesure de toutes choses s'occupe continuell. des quest. des qualités, de sa sensibilité à la connaissance — ambition insensée de se déclarer tout l'homme d'y fait un objet, cause de tant d'erreurs — dans ce cas, point de vérités absolues, point de droits, point de devoirs — il est seulement l'unique contemplation de l'esprit, la seule législation du cœur.

— Les hommes ne sont ni aussi bons ni aussi pervers que leurs principes. aussi cette funeste a-t-elle pas produit d'aussi dangereux effets qu'on l'aurait pu croire —

La quest. du relat. et de l'absol. est née avec la philosophie en effet elle est la phil. toute entière — Protagoras avait peu laissé à faire à Hume, à Hobbes, à Helvetius — elle est exposée dans le Théétète de Platon. voy. l'excellente analyse qu'en a faite Tiedmann. dern. vol. de la collect. des œuvr. de Platon.

πάντων χρημάτων μέτρον ἄνθρωπος. Les propres expressions de Protagoras.

Cette doctrine que sentir est tout l'homme est précisément la même que par ensuite il y a plus de 2000 ans de le sophiste Protagoras qui au moins en avouait toutes les conséquences — les mêmes circonstances ramènent mêmes les mêmes erreurs et les mêmes faits par lesquels on y répond — Hutcheson a fait les mêmes réponses que faisaient à Protagoras, Platon

Ont combattu cette doctr. Cudworth, Hutcheson, Reid, Dug. Stewart, etc. il reste encore un beau livre à faire (de aeternis et immutabilibus veri et justi notionibus — à la fin du systema intellect. — en latin —)

D'Alemb. et Bonnet. Bonnet Essai analyt. l'ame — pag. 781 — aucune différence entre Berkeley et Bonnet ils devr. être mis sur la même ligne — comment des hommes pieux tels que Bonnet et Berkeley, pieux et sages, ont-ils pu tomber dans de telles erreurs. — après tout le monde des corps est pour nous la porte du monde des esprits — la plus frappante preuve de l'Ex. de Dieu est l'ex. de la —

D'alembert — traite toutes les questions avec des vues supérieures — il a été jusqu'à dire combien insolubles les difficultés qu'il avait aperçues

il remarque qu'il y a ~~du~~ dehors au dedans une espace immense à franchir — Quelques passages = El. de Ph. p. 63. — ibid. p. 458. disc. prél. de l'Encycl. p. 16. — Eclairciss. T. 5. p. 105. ~~ref~~ disc. prél. p. 29 --

Cependant ~~~ C C C

188 N

Histoire des Systèmes de la Philosophie moderne.

2e Cahier.

189r

## 12e Leçon

Substances consid. sous un nouv. point de vue.

× que les corps ne sont point seulement des collections de qualités.

× idée du moi — substance spirituelle.

Cela de commenter Locke & Condill. sur les subst. qu'ils se contredis. eux-mêmes — mais Locke se contredit dans le même parag. Il explique pas lui-même — le moi — je l'ai appris en voyant ce qu'il fait. — description analyse, connaiss. c'est tout ce qu'on trouve dans la collection. La collect. vous rend des noms de classes et les classes vous rendent des propriétés abstraites que vous ne réalisez qu'en les rapportant au moi. — Le moi ne se discerne point dans sa première sensation, mais il y est aussi bien que dans la millième. — le moi ne doit pas être confondu avec l'identité du moi. Le moi résulte de la conscie. et du souvenir, dit Condillac, ce n'est point le moi, c'est l'identité du moi. Qu'est-ce qu'un corps? cette collect. de qualités que vous voyez, touchez etc, dit Condillac: la figure, la dureté, la mobil. ont été pris dans une chose figurée, dure et mobile; cette chose est préalable. Ce ne sont pas nos analyses qui engendre. la noti. de son exist. absolue, elle la trouve en elle-même. — Condillac a pris le mot pour la chose, qu'est-ce que l'or, c'est un corps ou collect. de ductil. de dureté de dureté. .. ce sont là des mots représentés tous par le mot or mais ce n'est point là l'or substantiel. — je crois que l'amérique était avant d'avoir été découverte — qu'elle est toute autre chose que la description de ce pays.

× que nous ne savons rien des substances, si ce n'est qu'elles existent, car nous ne connaissons pas la nature des choses.

× que nous mettons l'idée de substance hors de nous, comme l'idée de Cause, sans analogie, sans raisonnement.

× si le moi n'était qu'une collection d'êtres, de certaines qualités — une collection de sensations ——

× V. pour les théories de Leibnitz et de Clarke, le recueil de Desmaizeaux. Th. de Leibnitz.

Le mot subst. est un mot métaphorique, et fâcheux — quod substat on a donc comm. par réverbéré. sur les subst. nous en savons rien si ce n'est qu'elle existe. ~~aussi~~ dans toutes les langues il y a des substantifs & des adjectifs — ce qui atteste que tout le genre humain a l'idée de subst. — je perçois la grandeur, la solidité, dit C. non vous ne percevez que des mots — vous percevez une chose grande, solide — nous mettons l'idée de subst. hors de nous comme l'idée de Cause — sans analogie, sans raisonnement. — il y a en nous des opérations et il y a la notion d'existence. — Le moi ne ~~pourroit~~ saurait point par la conscience, nous voyons qu'il existe, mais nous ne voy. point ce qu'il est — la not. du moi est une notion indirecte. — Le rapport de la sensat. au moi serait donc le rapport d'un livre à la bibliothèque les sensat. auraient donc existé avant le moi —. nous n'avons aucun penchant à supposer tous les sold. d'un Rég. un être qui est le Régiment. Ce n'est qu'un mot — la collect. des sensat. serait un mot — cette difficulté est insoluble, dans le syst. de Condillac.

De l'Espace. Théories de Leibnitz et de Clarke.

Les V. de Desmaizeaux. (Recueils) vouloir le ordre dans la nature, c'est vouloir — . . . toute perfect. que Dieu a mis dans les choses et il y a mis — s'il n'y a point de ordre il n'y a point d'espace — si l'espace avait une réalité absolue — . . .

il apprécie tout avec les princip. génér. Suiv. sa méthode et la base de son système phil. est la raison suffisante.

189 v°

Objet. de Clarke. à l'ég. du ch. indiff. la simple volonté est la raison suffisante — (Buridan, philosoph. allemand) Leibnitz paraît être forcé d'adopter sa solut. radicale. — la volonté de Dieu suffit et l'ordre des lieux est une chose absol. indifférente.

Leibnitz répond qu'il n'admet point un univers mobile, par ce qu'il est [struck] fo[...] serait fini

Théorie de Clarke. l'Espace n'est pas un pur néant, le néant n'a ni quantité, ni dimens. ni aucu. propriété etc. — l'espace ne peut être aucune autre sorte de subst. or l'espace est une propriété — il est immense, éternel &c. . . —

l'espace n'est pas un pur néant puisqu'il a des propriétés —

il n'est pas la matière puisqu'il est infini — il n'y aurait pas de mouvem. dans ce cas. — il est attribut ou subst. il est attribut et attribut d'un être immense, éternel — il est une conséq. nécess. de l'Ex. de Dieu.

l'Espace a des part. Dieu a donc des parties, dit Leibnitz.

2 passages de Newton prouvent que sa doctr. était conforme à celle de Clarke, son élève.

1. Princip. de la Philosophie naturelle ——— 2. Optique — ces deux passages tirés des ouvr. ci-d. sont magnifiq.

2. optique, quest. 20e

Leibnitz s'est élevé avec beauc. de force contre cette opinion. — la concept. de l'intellect [...] que fait Newton. il a raison, il ne faut point parler de région de Dieu [...].

La Philosoph. de Leibnitz est très. haute, mais souvent elle s'égare dans des régions inaccessibl. à l'espr. humain.

je crois que Clarke a raison contre Leibnitz et Leibnitz contre Clarke et Newton. ———

Il y a d'autres objections contre Clarke qu'on trouve dans des lettres à la fin de son livre de l'Ex. de Dieu.

(nous ne pouvons concevoir un attribut séparé d'une substance, ce serait un adject. sans substantif.)

nous ignorons et nous ignorerons toujours les 2 mystères de l'espace & de la durée.

13e Leçon.

Les Philosophes confondent la connaiss. et l'être connu, l'être pensant et l'être pensé — tous les êtres réels disparaissent dans cette confusion inexprimable — cette quest. rentre dans celle de l'absolu et du relatif. Cette opinion se réfute assez d'elle-même.

Comment des Philosophes éclair. ont-ils été conduits à nier les choses les plus réelles ——— 3 causes princ. 1°. l'influen

190r

de l'hypoth. des idées — 2. confus. des qual. 1eres et 2des —
3. ambition de tout ramener à un principe unique.
1.° Sur l'hypoth. des id. v. Locke qui reprod. Descartes et Malebranche.
idée image qui se détache de l'obj. qui se rend dans l'intellect passif, de là dans l'intellect actif qui la purifie, la spiritualise et en donne connaissance à l'ame.
2 sens du mot idée — 1. accept. vulg. de notion, conception — 2. sens philosoph. d'image . . . les philosophes ont souvent confondu les deux acceptions — surtout Locke qui le prend souvent pour l'objet et souvent de l'acte de l'espr. qui connaît.

Locke confond ainsi l'objet et le sujet.

2.° C'est surtout Leibnitz et Condillac qui ont confondu les qual. 2.des et les 1eres. Descartes, Malebranche et Locke les avaient soigneusement distinguées —
Sensations rapportées au dehors de Condillac — causes inconnues des sensat. erreur de ces phil. qui mettent la cause à la place de la substance, erreur opposée à celle de Spinosa qui met la subst. à la place de la cause — ainsi nos sensat. ne nous font rien inférer de plus, si non qu'il existe hors de nous une volonté plus puissante que la nôtre. — ainsi ils franchissent l'intermédiaire des corps, des obj. exter. pour arriver à Dieu — ils contredisent l'exper. de tous les hommes. nous ne pouvons pas même déposer dans les obj. exter. la not. de causalité, il faut nous élever à quelque ch. de plus grand.
3.e cause ambit. de principe. de Descartes, base plus large que celle de Condillac, je pense, Condill. je sens.
La base de notre connaiss. est alors la conscience de ce qui se passe en nous — nous ne sommes donc certains que de ce qui se passe en nous — c'est ce qui a fait tout ramener à la sensation. systèmes de Cond. et des phil. plus modernes (critiq. de m. de Tracy — sur la conn. du monde extérieur) s'il n'y a d'autre fait que la sensat. il ne fera que transporter hors de lui, l'espr. de la causalité qu'il a pris en lui — il n'y connaîtra qu'une volonté — on n'arrivera qu'à un esprit, non aux corps —
on retrouve cette doctr. chez les anc. — Protagor. v. Platon, Aristote III l. de anima, τὸ αὐτὸ δ᾽ ἐστιν . . .
Les erreurs sont de deux sortes, 1. innoc. 2. dangereuses —

190 v

de la [illegible]. les Théor. de Platon et Leibnitz — de la 2.de les Théories des modern. tantôt Sceptiques, tantôt nihilistes. Berkley — paragr. 332 et sq. Très. Il fait cette réflexion, lui qui a ~~tant~~ pitié des armes aux Sceptiques, plus que tout autre. — beau passage. —

Il y a du positif dans l'esprit jusques dans les erreurs de la Philosophie.

Le sceptic. et le nihil. de ces deux temps, est venu de la [illegible] de croire quelque chose —

de l'Espace. Berkeley le 1er a remarqué l'étendue tangible et l'étendue visible. — l'étend. visible est le signe de la fig. tangible. nous passons rapidement du signe pour arriver à la chose signifiée. — Sorte de violence faite à la nature, de remonter de la chose signifiée au signe. — aussi, [illegible]

nous ne dev. pas croire avec Berk. que les deux manières de concevoir l'étendue soient différentes — seulement, l'une est plus complète que l'autre. Berkeley reconn. qu'il y a entre les 2. une connexion telle que l'expér. nous apprend à juger de l'une par l'autre. ainsi concluons-nous les qual. tangibl. des corps des q. visibles. — rappor. de la percept. de l'étend. visible et tangible avec la sensation et la percept. des q. [illegible]. la fig. visible a 2 dimens. et se mesure par des angl. l'autre 3 — et se mesure par des lignes —

Berkeley dit qu'elles ne peuvent appartenir aux mêmes objets, étant différent. il en a tiré un de ses plus forts argum. — un sens nous trompant, donc tous nous trompent, car leur autorité est indivisible.

Le prem. il a remarqué que nous ne connaissons par la vue les distances qu'avec le secours du toucher.

Lorsque la fig. visible soit en contrad. avec la f. t. les Géomètres déduisent la f. t. de la fig. tang. ainsi que les peintres, quoique par des procédés divers.

Evidence des connaissances résultant du témoig. des sens, de la
perception. La percept. renf. 2 ch. concept. et noti.
des objets, et la persuasion invincible qu'ils existent réellem.
il n'a point ~~été~~ donné à l'espr. h. de créer une seule notion
dont les matériaux n'aient été fournis par la natu
~~la~~ nature. Et n'y a entre tous les faits, l'impress. phys.
la sensat. et la percept. qu'une simple succession.
il n'est pas plus facile d'expliq. la croyance qui se joint à
la notion. — on ne peut croire sans concevoir — La croyance
détermine toutes nos act. cond. — je ne puis penser sans croire
que je pense &c. — rien n'entre dans l'esprit humain
qui ne soit renfermé dans un jugement. La division

division des Logic. ord. mauvaise.

de concept. jugem. raisonn. n'est point conforme à la
nature — il n'est point vrai que la génér. de la
conn. hum. se fasse par idée, jugem. raisonn. — il n'y a
pas de not. dans l'esp. qui primitiv. n'ait été renfermée dans
un jugement. — on peut être doué d'un excel. jugem.
sans avoir réfléchi sur l'évidence, comme on peut voir
sans connaître la théorie de la vision — disputes des
scholastiq. sur le criterium de la vérité et de l'évid.
axiome de Descartes — tout ce qui est contenu dans l'idée
claire &c... définit. de Locke sur l'évid —
suivant Locke et Desc. eux-mêmes, il y a plus. sortes
d'évidence.

14e Leçon. fait de la percept. inexplic.
diverses sortes d'évidences qui nous sont toutes très famil.
caractère commun, c'est que toutes nous convainq.
1°. une prop. devient évid. par le raisonn. quand elle est
inférée d'une ou de pl. autres prop. évid — les prémisses
sont la raison de la conséq.
il n'en est pas de même de l'évid. du témoig. des sens
on ne peut l'appuyer — elle subsiste par elle-même —
aussi les preuves pour sont-elles très faibles —
2°. la certit. de ce témoig. ressemble-t-elle à celle des
axiômes? non — quoiqu'on a voulu lui donner des

peuves— les exist. particul. sont des vérit. conting. entr. dét. par des temps et des lieux
3°

4° les sens et la mém. ont cela de commun qu'ils nous persuadent sans raisonn. et sans témoignage — diffé. en ce que l'une a pour obj. des choses qui ont existé et les autres de choses qui existent présentement —
de plus, la mémoire n'est l'instr. pas aucun organe. . . .
il en est de même de la conscience que de la mémoire.
les philos. s'accoutum. trop à croire que le trésor de leurs connaiss. est un acquit de leur raison. — la plus grande partie de ce qu'ils sav. ils l'ont appris comme les enfants. par une voie que n'éclaire point le raisonn.
2 points de vue des sens — 1°. source de plaisir et de peine
2°. source d'instruction.
La douleur ind. ... quelque désordre de la machine physique et nous avertit d'y porter remède — indic. certain — mouvements adoucie par la patience — pour l'âme forte elle est une épreuve et non un malh.
sorte de perceptio. s'affaiblissent — le contraire pour les sensations — la répétition les affaiblit et en dégoute.
les sens consid. comme s. d'instr. susceptibles d'un perfectionnement très étendu —
percept. origin. et primitiv. qui ne sont point le résult. de l'expér. le plus grand nombre est acquis par l'expér.
3 de nos sens, l'ouïe, l'odor. le goût nous donnent une sensation avec la ferme conviction d'une cause extér.
de même de toutes les q. 2des nous leur donnons le même nom qu'à la sensation.
nous apprenons beaucoup plus de la vue — le chef-d'œuvre de la nature.
v. Berkeley — Nouv.lle Théor. de la vision — pag. 148.
ne donne qu'une faible idée des merveill. de la vision,
Reid en donne une idée bien plus frappante.
la plus noble, la plus belle, la plus frappante des facultés.
... le mode de la connaiss. désigné par le nom de vue.

191 r°

192 ve

dans la vision nous sav. avec certitude quel impress. doit être imméd. suivie d'une peinture sur la rétine — peinture invisible à laquelle la vue de l'âme est parfaitem. semblable. de conv. la plus import. en mat. de sensations — due à Kepler. 1°. la couleur des corps . 2. la figure et la grand. des objets mesurées hors des angles —

ne confond. point la sensat. de coul. avec la percept. de coul. qualité des corps — ne confond. pas la percept. acquise de la coul. des corps avec la percept. primitive de la figure — la notion de coul. toute singulière pr. abord — est réel. composée 1. cause inconn. 2. effet connu — le nom appart. à la cause non à l'effet — ce qui distingue la couleur de toutes les autres q. 2des la sensat. de couleur n'a pas de nom. raisons de cela — la rais. princip. qui nous f. neglig. la sens. de coul. l'apparence de la couleur ne se présente jamais à nous hors de l'objet dont nous perceu. ~~l'étend.~~ la figure — pourquoi est-elle ainsi liée à la figure? pourquoi étend. nous ainsi la couleur sur les obj. sans étendre ni les odeurs, ni les sav. ? supposons l'œil tellem. conformé que le faisceau se répande sur la rétine toute entière l'œil verra les couleurs et ne v. point la fig. chaque point de l'obj. couvrirait la rétine — le cas de ceux qui ont la cataracte sont dans ce cas — Cheselden l'a fort bien remarqué — la couleur passe; mais pour ainsi dire, la figure ne passe point. l'opérat. de la vue sera sembl. à celles de l'odor. et du goût. qu'est-ce que la fig. visible — est-elle une pure sensation? nous aur. donc des sens. étend.? — la fig. visible existe donc hors de l'esprit qui la conçoit: elle est la posit. de l'objet par rapport à l'œil. — les percept. acquis. de l'ouïe, odor. goût — signifiées par des sensat. — l'exist. des signes qui précéd. la percept. des q. sr. n'est pas moins réelle, quoique moins remarquée. — — fig. vis. aucun de nous ne peut sentir l'impr. des rayons — la sens. de couleur est donc la seule qui accompagne la pr. de figure — mais nous savons que elle peut en être séparée — il n'y a donc pas de sensat. prop. à la percept. des appar. visibles il y a dans les app. v. des signes de la distance seulement




nous voy. cependant les rayons lignes. quoique les ray. nous arrivent en faisceau

192 v°

la distance est exp. par une ligne tirée de l'obj. à l'oeil. (de C. due à Berkeley par. 41.) il n'y a qu'un des points de cette ligne qui touche l'aretine la distance n'y fait rien. — Berkeley en tire de la conclus. qu'on peut voir — on ne donne les app. visib. en disant qu'elles sont des sensations. — l'aveugl. de Cheselden voy. hors de lui précisem. comme nous touchons hors de nous — il voy. sur son oeil — les obj. lui paraiss. toucher son oeil mais la fig. réelle n'est pas les l'obj. de la vue que la distance réelle. (voy. Reid —) il tire des résult. très importans.

par le touche. d'abord nous perceo. la tempér. des corps — les 3 dimension — la mollesse ou la dureté la fig. de les percept. deviennent bientôt celles de la vue — coment? rapports naturels entre les objets des deux sens — signes qui font place à la chose signifiée — le seul raisonn. peut nous convaincre que nous ne voy. pas les 3 dimens — affaiblissem. des teintes — signe de la figure sphérique.

les appar. visibles passent si vite dans l'esp. pour faire place aux appar. réelles — qu'on ne peut les soumettre à l'examen. (v. Berkeley) — Condill. comme Berkeley. réduit toutes les percep. de la vue à la sensation de couleur.

percept. origin. de la fig. visible des objets et percep. acquise de leur distance —

la figure réelle donnée par le raisonn. peut ontr. la fig. visible — témoin Sanderson.

l'instruction de l'oeil suppose un rapp. constant entre les percept. qui lui sont prop. et celles prop. au toucher. — il y a certain. des percept. primitives et naturelles de l'oeil.

l'expér. de Cheselden rapportée par Voltaire depuis par Condill. prouve invinciblement que

193 r

l'œil a des percept. de grand. et de fig. l'exposé de Voltaire est plein de contradictions — d'aill. cette expérience est équivoque — Le desplus laquest. n'est point de savoir s'il n'y eut de la confusion dans lequel il se jeuta - y. il n'y a pas de doute que cela fut et lui fallait appr. à discerner : il s'agit de savoir s'il voyait hors de lui. —

Vision certain. instinctive chez quelques animaux —

le suj. est à peine effleuré — voyez. v. obtiq. de Smith — analyse de la vue par Reid. (Esth. sur l'Ent.)

15e Leçon.

il reste néanmoins quelque chose d'incompréhensible dans ces phénomènes et dans ces singul. associations — il faudrait nous souvenir d'avoir éprouvé la sensat. de couleur sans l'avoir étendu sur les objets —

voy. Dugald Stewart, Philosoph. de l'Espr. humain, note P. sur ces rapports de sensations.

fait bien admis. et étonnant — rapport des sensat. du toucher aux parties de notre corps — nous assignons un siège à des sensations, nous les localisons. C'est ce fait mal interprété et mal appliqué, qui a sans doute suggéré à Condillac sa théorie de l'étendue rapportée au dehors.

autre erreur — Condill. réduit toutes les fonctions de la vision aux sensations de la lumière et des couleurs. mais comment expliquer l'association de ces ~~deux~~ apparences de couleur à l'étendue ?

l'œil a des percept. indépend. des sensat. de couleur — il y a des appar. et des figures visibles. — et Condill. en expliq. la théorie de la vision présuppose l'étendue — de plus il confond l'étendue avec une sensation &c. . .

autres object. contre la théorie de Condillac sur la vue — les figures, les couleurs &c. . .

Confusion du sujet et de l'objet — de ce qui voit, avec ce qui est vu. la statue croira être des figures.

Croira-t-elle être des figures dès qu'elle aura des sensat. de couleur, non certainement —

La cause de tout cela est que Condill. n'admet pour princip. des opérat. de l'Entend. que les besoins — principe faux.

193v

Suite de la théorie des percept. acquises.

dans la percept. primitive le signe est touj. une sensation.
dans la percept. acquise, le signe n'est aucune sensat. aucune perception primitive.

expression la plus générale de cette loi de la nature — l'ame connait ce qui est hors d'elle par ce qui se passe en elle, d'après Leibnitz.

une sensat. ne peut ressembler qu'à une sensat. vérité bien simple, trouvée par Berkeley.

rapport de simple conjonction entre la sensat. et la percept. le signe et la chose signifiée — la sensation est ne ressemble pas à la percept. elle n'est pas représentative

2 faits génér. ou 2 lois de la nat. de toute percept. primitive il y a un signe qui est une sensation.

2°. aucun rapport nécessaire de similitude entre la sensat. et la percept. d'une chose extérieure.

Cheselden a démontré que la sensat. de couleur peut être séparée non de l'étendue, mais de la figure visible. exception à la 1ere loi pour la vision — car nous ne sentons point les ray. sur la rétine, lequel serait le signe de la percept. d'étendue colorée —

Point de sensat. propre à la percept. immédiate des appar. visibles — cette percept. primitive devient perception acquise des réalités tangibles et ici il y a similitude ~~entre~~ rapport entre la percept. visible & la percept. ~~[illegible]~~ tangible.

Ce rapport est nié par Berkeley et par Condillac. c'est nier les lois de l'optique — V. nouv. ~~théorie~~ de la Vision par Berkeley. ouvrage extr. curieux.

Berkeley ~~ne~~ réduit absol. la vision à la mémoire.

l'origine de nos percept. acquises se perd dans les ténèbres du premier âge, aussi ne les distingue-t-on guère des percept. primitives.

de même que les percept. sont primitives ou acquises, de même le langage est naturel ou artificiel.

Ici revient le principe d'induction, et l'analogie du principe d'induct. — principes des act. libres de nos

194 v°

semblables. — la connexion des mots & des choses est entièrement arbitraire — il faut donc chercher des princ. ind. & ind. de l'expérience et de toute convention humaine. 2 principes — l'un nous donne la principe de véracité et principe de crédulité, selon Reid. deux pr. que nous donna l'auteur de la nature en nous destinant à la société.
l'expérience n'est que la mémoire du passé et non de l'avenir. inconcevable principe de la nat. hum. qui nous fait inférer l'avenir du passé — principe d'induction. —
il importe à notre connaiss. que nous puissions croire avant de savoir raisonner. il ne peut se résoudre d. l'expr. d'associat.
voy. les leçons précédentes, sur l'expr. d'induct.

16e leçon.

qualités cachées des corps — induct. des qual. sensibl. aux q. cach. des corps.

moy. les pr. de connaiss. non point acquises — autres qu'il suffit d'indiquer — organes artificiels &c.
qualités cachées, connaiss. importante — rapport constant entre les qual. sensibles et les qualités cachées des corps — ici il y a induction très extraordin. nous concluons dans deux obj. différ. de la similitude connue à la simil. inconnue — cependant il n'y a pas là d'évidence — cep. nous sommes convaincus que les qual. connues sont signes cert. des q. inconnues — cette partie de la sc. des corps — reconnaître l'usage & l'utilité des q. cachées — partie import. analog. des qual. con. avec les q. cachées dont elles sont les signes —

usage et util. des q. cachées.

Erreurs des sens.

des Erreurs des Sens.
déclamat. des philosoph. contre les s. Démocr. Epicure tous les atomistes, ont reconnu que les q. 2des des corps p. ex. péripatétic. ont subord. l'autorité des sens à celle de la raison. même plaintes chez les cartésiens, ce qui est étonnant ; v. antoine le grand, cartés. dans sa logique.

cartésiens eux-mêmes déclam. contre les sens.

hypothèse je ne nous manif. que des causes de plaisir ou de douleur. Théorie de Descartes et de ses discipl. port-royal. de Condillac — point d'étendue, point d'intériorité — conséquences fausses et erronées de cette doctr. qui assimile l'étendue avec leurs attr. pr. aux q. 2des
1e hyp. obtenue sur l'exp. reposant la théorie — les sens nous montrent deçà quelque chose et quelq. c. hors de nous — mais leur témoign. est menteur et illusoire

donc il n'y a que des causes & des effets — ~~que~~ toute la connaiss. humaine se réd. à un raisonn. de l'effet à la cause —

Malebranche (liv. 1er de la Rech. de la Vérité) traite les sens avec une grande sévérité — c. 20 —

2 conseq. que nos sens ne nous sont donnés que pour la conserv. de notre corps — 2° qu'il faut se défier de leur témoignage — voy. chap. 20.

mais le genre hum. dès sa naiss. a fondé sur le témoig. des sens toutes ses plus belles connaiss. l'édif. des sc. naturelles — d'ailleurs c'est se faire une étrange idée de dieu que de croire qu'il nous a donné 2 fac. dont l'une est illusoire et vaine —

voy. si ce n'est pas un préjugé dont on a voulu [illegible]

nous dev. dist. 2 fac. à nos sens — sensat. et perception

l'illusion ne saurait être dans la sens. dont nous av. la conscience — elle est donc dans la percept — il est vrai qu'elle a lieu q. q. f. [illegible] dans des org. [illegible] affaiblis — mais son autorité n'en est pas moins réelle — il y a certitude entière même dans un [illegible] borné — seulem. pour un moins gr. nomb. d'obj.

Er. des sens — peuv. se ranger en 4 classes

1° — pet. illusions qui ne sont que des conseq. imprud. tirées du témoig. des sens — l'erreur est toute à notre jugem. non à nos sens — [illegible] qui appart. [illegible] aux sens.

nos sens ne nous instruis. point du mouvement absolu ou du repos absol. des corps — seul. de mouv. relatif.

le préjugé que la terre tourne — que nous av. eu tant de peine à déposer n'est pas une erreur des sens car ils nous apprennent la situat. relative de la terre —

quand nous fais. un [illegible] du télescope — il y a imperfection ~~mais nous rencontr. pas~~

2e classe — toutes celles qui se rencontr. dans nos percept. acquises.

l'erreur est dans un jugem. de l'esprit qui n'est point le témoignage des sens — *

op. de Malebranche
Rech. de la V.
l. I, c. 20.

194 r°

l'illusion ne saurait être dans la sensat. elle est donc dans la perception.

Err. des sens peuv. se ramener à 4 classes.

195 ro

les erreurs de nos percept. acquises nous sont rarem. préjudiciables

3e cl. des erreurs attrib. aux sens — relat. aux lois de la nature — erreurs de la distance & de la direction encore faux jugement — * *

* 2e classe — unique obj. des percept. de la vue — position du corps par rapport à l'œil qui le regarde —

les signes soit vis. soit tang. ne sont point des êtres, mais des assembl. de rapports.

les effets eux visibles ne trompent pas — il n'y a point d'err. dans les percept. primitives — la perspective est une science et le jugement un art. la cause de cette imputat. est que l'on fait un signe immédiat de ce qui ne peut être que la percept. immédiate d'un autre sens —

* * 3e classe — cause de l'err. une observat. mal faite —

4e class. qu'on peut appeler à juste titre erreur des sens — dérangem. dans les organes. ces

il en faut tirer cette conseq. — que des causes accidentelles peuvent déranger, détruire les sens — mais il en est de même de toutes nos autres facultés — elles sont toutes limitées & imparfaites, mais bien adaptées sans doute à notre condit. présente — les philosoph. ont tort de faire la raison juge des err. des sens — ils ne sont pas les fallacieux qu'il

remèdes aux prétend. erreurs des sens

Remèdes — ~~[illegible]~~ des sens — les percept. successives du même sens; les comparer aux percept d'un autre sens — comparer nos percept. à celles de nos semblables.

les prétend. erreurs des sens pourraient bien n'être dues qu'à la vanité des philosophes.

17e Leçon. 11e — de la mémoire. — 195 v

ce que c'est que la Mémoire.

la mémoire ne résulte point comme la perception de plusieurs opérat. différentes —

opér. parfaitem. simple et ne peut être confondue avec aucune autre.

opération originale et parfaitem. simple;

renferme un jugement et une croyance — si nous avions mis ne... que la chose dont nous nous souven. a existé sans cela il n'y aurait point d'expérience —

renferme un jugem. et une croyance;

on n'a jamais attaqué la mémoire — source de connaissances très féconde —

renferme la concept. ou la croy. d'une durée passée nous ne comprenons pas comment sans elle nous pourrions acquérir la notion de la durée —

la conception d'une durée passée et sans elle nous ne pourrions acquérir la notion de durée;

conviction de notre exist. identiq. aux temps où cet événement est arrivé — et à cet égard point la conscience l'atteste assez —

identité personnelle, assez attestée par la conscience.

objets — les choses et leurs rapports ou bien les événemens — dans le 2e c. suggère l'idée du passé — dans le 1er cas, je puis concevoir un objet sans rapporter la connaiss. que j'en ai à une époque déterminée de la durée passée = cette opérat. doit avoir un nom partic. nous la nommerons Conception.

objets de la mém.: les choses et leurs rapports, ou bien, les événemens.

ce qu'est la Conception

dans chacune de ces op. la mém. la concept. la consci. l'acte composé est d'une concept. et d'un jugem. mais le jugem. dans la mémoire peut être séparé de la conception — et non dans les autres.

le jugement dans la mémoire peut être séparé de la conception.

on ne peut expliq. la mémoire — mais elle est soumise essentiell. à l'état du corps.

circonst. qui déterm. la perfect. de la mémoire pour certaines conn. 2 circonst. 1 l'attention 2. l'associat. des idées —

de l'attention — acquièrent — avec complexe

de l'attention.

196r

double acception du mot attention. — acte de la vol. accomp. d'une esp. d'effort — et l'état de l'esprit qui en résulte — nous ne remarq. l'effort que quand il est difficile —

l'espr. esprit. actif dans l'attention — l'esprit essentiell. actif dans l'attention — mais il ne faut pas confondre qu'attent. et activité soient la même chose — il y a autant de sortes d'activité qu'il y a d'exertions partic. de la volonté —

l'attent. se résout dans la volonté. — se résout donc dans la volonté — dans certains cas l'esprit est actif et passif dans l'attent. lorsqu'elle est commandée par des appétits et des passions violentes — il faut alors de grands efforts pour résister il est aussi bien difficile de soutenir l'attention —

acte de la V. qui prod. l'attention: — quel est l'acte de la vol. qui produit l'attention? consiste surtout à retenir une pensée présente après l'avoir isolée de celles qui se présentent en même temps à l'esprit —

Newton. — Newton attribuait ses décr. à une attention patiente

peut-elle embrasser d'un atten. deux ou plus. objets? — peut-elle embrasser simultaném. 2 ou pl. objets? dans une foule de cas les opérat. de l'esp. se succèdent si rapid. qu'il nous est impossible d'apercevoir l'intervall. qui les sépare — il se pourrait donc que la simult. ne fut qu'apparente et puisque ce phénom. s'explique par un fait connu, il n'est pas nécessaire d'en admettre un second —

Locke conf. mal à pr. l'attent. avec la conscience. — Locke avait mal à prop. confondu l'attent. avec la conscience — celle-ci n'exige aucun effort de la vol. Reid a relevé cette erreur de Locke — seule entre toutes les fac. de l'esp. la conscience est la même chez tous les hommes dans tous les moments de la vie — au lieu que l'attent. varie à l'infini

seule entre toutes les facul. la conscience est la même chez tous les hommes, dans tous les mom. de la vie.

erreur de Condillac Sensat. transformée. — erreur de Condill. sur l'attent. qu'il fait une sensation transformée, comme toutes les autres fac. et opérat. de l'esprit

confusion de l'objet avec le sujet. — il a confondu la sensation et la conscience c. à d. le phénomène observé avec la faculté qui l'observe — en un mot l'objet avec le sujet.

l'attent. est-elle une faculté particulière? — si l'attention est une faculté partic. comprend à la fois une exertion de la vol. et une manière

1964

d'être de l'esprit produite par la vol. – elle n'est que cette détermin. de la volonté appliquée aux différ. facultés – elle n'est point une faculté simple et sui generis.

Bonnet – ses deux définit. de l'attention – (Essai analytique sur l'âme) la prem. explic. est fausse et fondée sur une hypothèse très gratuite –

la seconde est très incomplète –

étroitement liée à la mémoire; elle en est la condition indispensable. par de mémoire des opérat. de la pensée dont la succession est très rapide – l'attent. a donc pour objet de retenir de conserver les pensées et c'est là sa liaison avec la mémoire.

toutes les habitudes d'inattent. produisent l'oisiveté de la mémoire – les unes peuvent être corrigées et les autres non – dans le dern. cas la succession des opérat. de notre esprit est trop rapide – comme dans les percept. acquises de la vue – faiblesse de l'impression que nos sensat. produis.

notion de la durée – foi donnée à la mémoire –

phénomènes inexplicables –

on a prét. résoudre la mém. par l'association –

opinion insoutenable – l'assoc. supp. la mémoire –

– la mémoire a nécess. un objet de même que les sens et la conscience.

dans tous les systèmes d'idéalisme, la mémoire de même que les autres facultés est considérée comme une simple manière d'être. le sujet est différ. point de l'obj.

Mém. renf. 1.° une concept. 2.° un jugem. – de même que les sens et la conscience. le jugem. est séparable de la mémoire – notions de la durée et de notre identité personnelle dérivent de la mémoire – il n'est pas vrai de dire que la mémoire ne donne point de connaissances nouvelles. nous avons trouvé toutes les not. dans des jugemens – c'est avec des jugemens que nous formons nos idées – nous n'en avions aucune avant d'avoir jugé. le résultat de toutes les facultés est un jugement d'où nous avons extrait ou abstrait nos idées, nos notions.

elle n'est qu'une déterminat. particulière de la volonté appliquée aux différentes facultés.

Bonnet. ce qu'il dit de la Nor. l'attent. est faux ou incomplet.

elle est étroitement liée à la mémoire.

notion de la durée et foi donnée à la mémoire, phénomènes inexplicables.

18e leçon.

ainsi la doctrine de la double attention à deux sensat. qui est le jugement suppose un fait contradictoire, qu'il y a des sensations qui ne sont pas senties.

de l'attention. Lorsque la vol. n'est point aidée par un princip. viol. d'action, l'effort est difficile: dans le cas contraire il est facile au point de perdre le nom d'effort.

l'esprit est essent. actif dans l'attention.

elle consiste à retenir présente une impression, une pensée:

l'attent. peut-elle être simultanée?

dans une foule de cas, les op. de la p. se succèdent avec une rapidité prodigieuses, ex. les percept. acquises de la vue. il n'est pas philosophique de conclure qu'elles soient simultanées.

est-elle une faculté particulière?

Elle est une fait complexe. effort de la vol. exercée d'une ou de plus. facultés mues par cet effort —

L'attent. n'est pas la conscience, comme l'a dit Locke.

l'opinion de Condillac n'est pas moins fausse —

dans une sensat. qui se fait remarq. il y a deux ch. sensat. remarquée, acte de l'esp. qui la remarque. d'ailleurs des sensat. très vives ne se font point rem. de très faibles sont remarquées par l'attention. il y a confusion de l'objet et du sujet.

La mémoire ne peut se résoudre en aucun fait antérieur. c'est un phénomène inexplicable. cepend. on a voulu la résoudre tantôt dans la sensat. tantôt dans l'association des idées.

on pourr. déduire la mém. d'un procédé de raisonnement qui déduit le passé du présent. mais la mémoire n'est point déductive. Le présent a le même rapport avec le passé et avec l'avenir: il faudr. que tout ce qui est arrivé fût arrivé nécess. comme dans l'autre cas que ce qui arrivera, arriv. nécess.

elle ne peut non plus se résoudre dans l'induction.

2 sortes d'induct. l'une qui s'appliq. aux phénomènes invariables de la nature, l'autre aux phén. variables de la vie humaine — l'induct. fondée sur l'expér. dépend absol. de la mémoire et la suppose —

197 r

la seconde espèce d'induct. est bien plus imparf. l'induct. morale s'éloigne encore bien plus de l'a mémoire que l'induction physique. — la liberté fait varier à l'infini cette induct.

le jugem. de la mém. est regardé comme certain; celui de l'induct. comme douteux et conjectural.

l'avenir n'est pour nous que le passé considéré sous un autre point de vue à une autre époq. de la durée. nous n'avons sur les idées futurs qu'une connaissance inductive, et non une connaiss. intuitive. nous manq. de cette connaiss. et nous la contestons à la divinité. cette remarque résout toutes les difficultés qu'on a faites contre la prescience — la prescience est une faculté analogue à la liberté — la pres. n'imprime point le caractère de la nécessité aux faits qui en sont l'obj. elle ne détruit pas plus la liberté de l'homme que la mémoire.

notions de la durée et d'identité personnelle.

nous ne saurions concevoir une chose passée sans concevoir un temps qui s'est écoulé entre le mom. passé et le prés.

la durée, l'étend. le nombre mesure de tout ce qui peut être mesuré — la durée n'a qu'une dimension; ses modific. sont en bien plus petit nombre

le nombre est une quant. discrète — la durée et l'étendue ne sont pas des q. discrètes — elles sont continues, composées de parties, mais divisibles à l'infini.

le nombre est la mesure commune de l'étendue et de la durée, peut-être à cause de la faiblesse de notre intellig.

les parties de la durée sont par rapp. à elle-même antér. ou postér. nous formons de ces not. la not. de l'avenir.

la dist. et la proximité applicables à la fois à l'étendue et au temps.

198 r

les rapports expr. par l'une et par l'autre parfait. Semblables. l'ét. nous fourn. la not. d'espace immobile — de même le ~~temps~~ nous fourn. la notion d'une durée qui se serait écoulée uniformém. sans avoir été remplie d'aucun par des événemens. — toute durée limitée est compr. dans le temps — toute étendue limitée est comprise dans l'espace. — elles contiennent tout dans leur ensemble l'un. elles ont entr'elles une union mystérieuse — Newton a cru que c'est dieu lui-même qui constitue le temps et l'espace, l'immensité et l'éternité — fameux argument a priori du docteur Clarke son ami — spéculat. pas aussi solides qu'elles paraissent sublimes. nous aurions besoin d'une fac. nouvelle pour dissiper le nuage qui les couvre.

phén. digne de toute l'att. du philosophe, identité pers. la convict. dont il s'agit est indispens. à tout exercice de la raison; les op. sont successives, si nous n'ét. pas conv. que l'op. qui précède est de nous nous n'achèverions rien — pour qu'un raisonn. devienne à son identité, le grand serait anéanti. — nous avons la convict. de notre ex. continue et identique, dès que nous sommes des êtres raisonnables. il n'y a pers. qui n'en ait une idée claire je puis dire qu'elle est son rapp. mais je ne puis exprimer son caractère d'une manière spécif. elle est trop simple la not. de l'id. renferme la continuité non interromp. de l'existence —

pas aussi aisé de détermin. d'une man. précise, la personalité mais c'est une notion claire pour tout le monde. une personne est ce que Leibnitz appelle une monade — quelque chose d'indivisible qui sent qui pense, agit — quelle est la preuve de cette person? la mémoire = mais nous pouvons connaître nos actions par une autre voie que par la mémoire — personne de nous ne se souv. qu'il a enfanté

---

19e Leçon. 1° La notion de la durée ne dérive pas du mouvem. comme l'ont cru quelques Ph. le mouv. rend seulem. la durée commensur. il suffit de la mémoire de nos pensées pour l'acquérir —

2° Nous ne touch. ni ne voi. & nous ne nous souven. point dans acquérir la notion de la durée étendue rapport sing. entre la durée et l'étendue

3° La notion d'un et. limitée nous suggère celle d'un espace sans bornes — de même une durée limitée &c . . . la durée s'appelle l'éternité comme l'espace dans l'immensité.

4° Les notions de l'esp. et du temps présupposent l'exercice des sens mais elles ne sont identiques avec aucune idée sensible —

5° le temps et l'espace quantités continues composées de parties homog.

6° le t. et l'E. divisibles à l'infini. on ne trouve ni les élémens de l'étendue ni ceux du temps — la limite de l'étendue est zéro — de même p. la durée — ns sommes forcés de croire que la divis de l'espace & du temps n'a pas de terme — conception claire d'une multitude sans premier et sans dernier c'est cette conception négative qui est l'infini. et non indéfini – car ind. suppose des limites dont on fait abstract. pour le moment —

7° l'ét. et la durée sont commensurables — l'ét. nous est donnée à la fois par la vue et le toucher — nous comparons une portion d'étendue tangible avec . . . . . . p. la superposition —

il n'en est pas ainsi de la durée — sa notion est variable comme celle que la vue donne de l'étendue il faut donc découvrir un rapport invariable entre l'ét. et la durée, de cette manière on aura la mesure — tant qu'il y aura de l'étendue la durée sera commensur.

199 r

avons nous dans le fait une mesure absolue, uniform. c'est le mouvement du ciel ~~et~~ des astres — l'unité de cette mesure est le jour — l'homme l'idéal de la nature a su produire des mouvem. uniformes, quoique d'une durée fort limitée — il a su transporter la circonfér. de l'équateur sur un cadran d'un pouce de diamètre

analogie entre la d. et l'E.

la durée n'est point une intuit. immed. de la mém. de même que l'E. n'est point obj. immed. du toucher — —

idée a l'infini —

commensurables — nous jugeons que l'E. est invariable de là la mesure de l'E. par superposit. faut la mesurer 1°. parce qu'elle est invariable 2°. que ses parties coexistent ensemble — les deux choses n'exist. pas pr. la durée — les parties de la d. sont successives de plus la not. est variable — nous ne trouv. point en nous l'unité de mesure pr. la durée — donc point de mesure direct — mais la nature nous a donné le mouvem. uniforme pr. y suppléer — alors chaque part. de la durée peut devenir unité — des espaces sembl. sont parcourus dans des temps égaux. ce n'est pas l'espace qui mesure le temps — nous saisissons dans le mouv unif un rapport invariable avec la durée —

~~[illegible]~~ nous dev. la not. de l'identité à la mémoire — quand l'av. nous aequis — nous n'y savons les parties. il nous semble que nous l'av. eu de tout temps — la not. de l'id. appliquée aux choses renferme l'identité de l'existence — d'où il suit que l'identité ne convient ni aux pensées de l'homme ni à ses diverses facultés ~~[illegible]~~

une seule chose identique le moi à qui appart. toutes nos sensat. toutes nos operat. —

resul. de la sensat. (de Condillac) produits de toutes les fac. identique avec toutes les fac. de l'esprit. — les op. de mon esp. les plus simpl. ne sont pas identiques par cela même qu'elles sont succes. —

l'ident. personnelle suppose la personalité — une personne est précisem. ce que Leibnitz appelle une monade —

la memoire n'est pas l'identité elle ne la constitue pas — elle n'est seul. la preuve — nous pronons sur l'id. des autres par des conject. et des analog. des probab. l'id. personnelle est certaine et n'admet point de degrés — la même personne toujours entièrem. la même

quand il y a contradict. nous presumons l'identité à moins qu'elle ne soit démentie par quelque lire.

l'id. personnelle fondée sur la memoire produit la certitude

l'id. des autres ou des obj. ... fondée sur la similit. et d'autres circ. ... produit ... de maniere à ne pas laisser de doute. l'identité nominale n'a point de nature ... —

examen de la doctrine de Locke sur l'orig. des notions et en partic. de l'idée de la durée —

(L. II. C. 1er, §. 4.) nos idées 2 sortes simples ou complexes — nos id. simpl. fournies par la nature 2 sources, la sen. et la reflex. l'entend. est passif quand il les reçoit — id. complexes produites par le trav. de l'entend. sur nos notions simples

200 r

Berkeley et Hume ont adopté ce système. · u

combattu par Hutcheson (rech. sur l'orig. des idées de la beauté et de la vertu 2e p.) le doct. Reid L. II. C. 1. § 4. déf. du mot réflexion — il restreint la réflex. à la conscience — de cette manière on ne peut juger que des obj. sensibles ou des op. de son esprit — il spécifie est bien inexact — réflex a un sens plus étendu dans l'usage commun —

la réflex. est l'action simult. de l'attent. et de plus. facult. — la mémoire, la fac. de juger, de distinguer & c. quelquef. Locke retombe dans le langage commun, le plus souvent il s'en tient à sa définit.

Op. de Locke sur l'or. de l'id. de la durée — L. II. C. 14. § 3.

20e Leçon. I. l'identité, c'est le moi, la personne, nous tenons l'id. au dehors,
par induction — la preuve est ds la mémoire — celle de la mém. n'est nulle part.
— l'autor. du raisonnem. lui-même repose en dern. résult. sur la mémoire. 200r
la certitude de cette id. repose sur la mémoire, et la mémoire
ne repose sur rien. — et même la certitude du jugement repose sur
la mémoire —

la preuve de l'identité des obj. extér. n'est pas du même genre
ce n'est qu'une similitude. ce n'est pas une véritable identité.
il peut y avoir vérit. identité dans les not. abstraites, les concept.
générales que ns formons nous-mêmes. — mais entre deux
triangles il n'y a pas la moindre identité, qu'y a-t-il donc ds
de commun entre eux — c'est qu'ils ont le même rapport à un 3e
mot auquel je les compare. identité partielle, mauvais langage.

prétendue identité de la conn. humaine — il faudr. que toutes les
op. de l'esp. fussent une et la même — mais ici identité signifie
similitude, mauv. lang.
toutes les disputes roulent sur la similitude, dispute
de mots — diverses espèces de similitude entre les op. de l'esp.
veut-on dire qu'il n'y a point de différence, de dissimil. entre
les op. de l'esp. ? cela est faux.
la similitude admet tous les degrés — la plus faible est celle
que toutes les op. appartiennent à un même sujet, qui est
l'esp. la plus parfaite, est celle où on ne peut apercevoir la
moindre diff. entre les obj. ressembl. mais il n'y a pas ds
cela identité. (vraies disputes de mot).

11 mémoire — ses premières not. renferm. les notions de la durée
et de l'identité personnelle — mais non sous la forme de con-
ceptions et d'idées particulières —
analogie de l'ét. et de la durée — toutes deux commen-
surables — l'une direct. l'autre indirectement.
la durée une fois introd dans l'esp. devient indépend. des événem.
passés qui l'ont produite — il y a une durée homogène qui s'écoule
uniform. quand même les événem. ne la rempliss. l'espace lui-même
dure — telle est l'opin. du genre humain attestée par
tous les témoign. des langues, de l'autorité [illegible]

201 r

la conn. comme uniforme. nous la conn. comme commensurable
quand elle n'a jamais été mesurée — la durée n'a qu'une dimens.
l'étendue en a 3. De là vient que l'on a fait une sc. entière
de la commens. de l'étendue.

pour l'étendue, la mesure n'est point invariable — il n'y a
rien d'absolu en mesure réellem. il n'y a que la Géométrie
qui ait en vue une mesure abs. de l'E. mais nous trouv. une
mesure suffis. dans les corps qui nous envir.

je pense que la Nat. en a f[ourni] de même pour la durée — elle
nous a pourvus de facult. dont l'exercice nous fournit une mesure
non moins exacte de la durée — la difficulté de saisir une
mesure de la durée est bien plus gr. que p. l'E. accordera-
t-on — je pense que la mesure pouvait donnée comme
pr. l'E. c'est en nous que doit se rencontrer l'unité mesure
de ttes les durées — l'h. est actif — son activ. commence avec
son exist. ou plutôt son ex. ne comm. qu'au moment
que son activ. l'activ. hum. est de tous les instans — l'activ.
de l'espr. se compose d'actes réitérés par lesquels donc nécessair.
successive — l'espr. a le souvenir de l'acte précédente — l'espr.
le sent donc durer — maintien. qui met l'ent. durée de l'espr.
devienne l'obj. de son attent. qu'il la dédie le plus précise — nous
obtiendr. des unit. aussi sensibl. égaux que le sont les
points observables de l'Et. voilà l'unité à laquelle nous
devr. la commensur. de la durée — comme la succession
est dans la durée, le nombre est dans la succession — il n'y a
pas second est dans la coexistence, ni dans l'espace
un être qui ne durerait jamais n'irait pas 1, 2, 3. C'est le
temps qui est le père du nombre —

l'unité, mesure de ~~la commens.~~ la durée — la supposer
est impossible car la durée s'écoule et succ... l'âme
~~[illegible]~~ n'a en y a pouvoir autrement — la volonté
est une force motrice qui agissant nous donne la durée
successive — une formité sur laquelle repose toute ~~mesure~~
du temps

tellement la netteté du mouv. qu'il s'opère à la f. dans
la durée et ds l'étend. — le nombre des efforts est le
même que le nombre des pas — le nombre des instans —
la nature elle même nous donne un mouv. uniforme
mesure de la d. je vois que le mouvem. des appar.
célestes est uniforme — il est perpetuel — alors n[ous]
avons une mesure fixe comme ~~& l'Et~~ —
les pulsat. du pouls ne donnent point la mesure du temps
parce que les oscillat. nous sont ~~insensibles ni ...~~
tous les astron. suppos. le mouvem. uniforme. d'où
vient cela? c'est que tous les hom. conçoi. la durée comme
~~l'esp~~ une homogène quant. ainsi que l'espace, sont naturell.
portés à y concevoir le mouvem. uniforme —
il n'y a qu'un moyen d'estimer la durée, c'est d'avoir
la mesure et la m... — ~~on ne peut compter sans nomb~~
estimer sans mesure c'est compter sans nombre, penser
sans signes de ... l'homme est situé dans l'ét. et la durée
et les conçoit naturell. ~~sous~~ homogènes et commensur.
et mesure l'une par l'autre — c'est cette similitude
de rapports entre les deux choses qui nous les fait
mesurer, qui nous donne l'ép. de leur mesur.

— Théorie de Locke & de Condillac —

le temps dérive — dit-il de la succession de nos idées —
II il n'y a donc point de durée pour un être qui continue
de penser au même objet, selon Locke — et selon
C. p[ou]r durer il faut changer de manière d'être
telle est la conséquence de leurs princip. C'est à
cette condit. qu'ils regardent l'esp. comme ent. passif
dans la contemplat. des id. abstr. ~~et~~ ...
mais l'homme est actif à tous les instans — l'homme
a le sentim. de sa propr. activité, inséparable de
la durée — Un nombre des objets est une
chose absol. indifférente (Locke l. II C. 14 —

21e leçon. si la durée est commensurable — ce que c'est que la comm. rapport de nombre entre deux grandeurs qui ont une mesure commune,
(terme empr. de la géométrie) — conditi. d'un rapp. de nombre —
1°. elle n'a lieu qu'entre des quantit. de même nature — 2°. elle suppose
une unité commune — à laquelle on les compare. La durée quantit.
homogène de même que l'étend. — possédons-nous une mesure ou unité
invar. de la durée? Voy. d'abord si n. en av. une pareille pr. l'étendue
oui dans l'étendue de la géométrie — non de la [illegible] c. à d. ds la nature
toute perfect. est refusée à l'homme — donc 2 unités —
la prem. pr. l'ét. abstr. 2°. l'unité physique — qui n'est susceptible
[illegible] de l'exacti. physique affectée nécessairem. ses
résultats — De plus, l'unité géométr. est divisible à l'infini —
à l'égard de la durée — n. av. ~~la durée~~ l'unité idéale — avons-nous une
unité naturelle ou rapprochante de l'un. idéale — le
mouvem. s'opère ds. l'ét. et la durée — les espaces parcourus sont donc
nécessairem. entre eux comme les temps employ. à les parcourir —
la mesure de l'une est conséquemm. signifiée par la mesure de l'autre
le mouvem. ét. supposé uniforme, il est supposé des espaces égaux parcour.
ds. des temps égaux: ce n'est que par l'un même l'autre; n. [illegible]
elle nature que mouv. uniforme — que le nombre des espaces
parcourus donné, n. avez le nombre des temps employ. à les
parcourir. — n. comment mesurer le mouvem. uniforme
sans une unité naturelle qui n. le fait paraître! — l'égalité
des temps se conclut elle de l'égal. des espaces — non sans doute
la mesure d'une quantité ne peut se prendre que ds. cette quantité elle-
même — où trouverons-nous donc la durée? la durée qui n.
est donnée par nos facultés, ce n'est pas celle des choses, c'est la
nôtre — c'est nous qui durons — notre durée est la seule qui n.
soit immédiat. témoignée pr. nos facultés — toute autre
n'est en lois que la nôtre — l'esprit [illegible] la succession
des choses à la succession de ses idées — c'est elle seule qui
n. suggère cette durée éminente et nécessaire —
n. comprendrons que n. devons pas ce que n. y sommes ~~durer~~
situés — seuls nous localisons en quelque sorte la durée,
comme les corps localisent l'étendue —
La mesure de la durée ne se trouve que ds. cette fraction

de la durée univers. qui est en nous — la durée ne sort jamais
du moi — elle ne peut pas sortir en sorte que l'étendue ne
peut y entrer. ——— paralogisme où tombent
les êtres moniers quand ils prennent la durée d.s le mouvem.t
La possession de la mémoire est antérieure à tout mouvement.
la durée est en nous. bien qu'en nous, où serait-elle? C'est
nous qui durons pendant le jour: notre durée seule peut nous
et observer la durée des autres êtres — elle est en nous
et c'est en nous parce qu'elle nous est donnée par la mémoire —
quelle durée n.s donne la mémoire? la notre propre
pense entre l'événem. dont n.s observons et le moment
présent —— par l'identité seulement — elles nous sont
données l'une et l'autre p.r les mouvem. de la mémoire.
notre durée personnelle n.s suggère une durée universelle dans
laquelle elle vient elle-même se placer et se confondre
on peut dire que c'est une induction, mais l'induct. est
nécessaire. tout d'une par ce qu'il est placé d.s la durée
universelle qui n.s est donnée p.r la nôtre. il en est
de même de l'étendue — n.s savez les autres êtres
étendus parce que vous connaissez l'étendue par vos sens.
vous découvrez l'étendue hors de v.s par les sens.
v.s déc. la durée en vous p.r la mémoire & la
conscience — delà — observation (sens) — reflexion (conscience)

11 n.s p.r mesurer effectiv. la durée, il faut de plus
être assuré que l'unité que n.s prenons est une quan-
tité invariable — devons-nous donc uniformément —
quest. fondament. de laquelle dépendent toutes les autres —
oui — (contre Locke et Condillac prosondeur en
raison d'un préjugé du vulgaire) v. Locke le paralog.
est semblable à celui des astronomes. v. plus haut —
contradiction d.s Locke à ce sujet — (l. 11. c. 14. 3-9)
même doctr. de Condillac (traité des sensat.)

203 r.

de là Locke conclut que n[ou]s ne durons p[a]s uniformément —
Condillac en diffère en ce seul point : il est plus loin de la vérité mais
bien plus conséquent que Locke. — il s'ensuit qu'un million de siècles
peut correspondre à un instant —

reprenons — la succession présuppose la durée et non la durée
qui présupp. la success. la succession est un rapport entre les chos-
es choses ne peuvent se succéder si elles ne sont d[an]s la durée —.
Locke à cet égard tombe en contradict. avec lui-même —
« la durée est la dist. d'une apparition (d'idées) à une autre »
la durée dérive de la succession ... la [illegible] v. Locke —
la success. précède la durée, cela est impossible — il n'y a point de
durée si l'a[ppar]it. n'est p[a]s. dans la dist. d'une apparit. à une autre.
quand il y a durée entre une idée et une autre où il n'y en a pas d'autre
il n'y a point de succession d[an]s cet intervalle entre la 1e idée
et une autre — il y a durée, voilà donc la durée donnée
sans succession — voilà la durée hors de la succession,
donc indép. de la succession. — il y a donc une durée
d[an]s laquelle les idées se succèdent — elle est nécessaire d[an]s
les idées d'après Locke — quelle est ~~elle~~ ?

Locke est obligé de prendre hors de n[ou]s une durée qui devienne
la règle — ~~tandis que~~ au lieu de prendre en n[ou]s la durée
p[ou]r en faire celle de toutes ch[ose]s. et Locke et
Condillac roulent d[an]s un cercle vicieux — on disperse la
durée au dehors p[ou]r la mettre au dedans. C'est
le monde renversé les subst. des objectivations l'étendue, des objets
la durée —

nous ne durons pas seuls, mais d[an]s l'ordre de la connaiss.
toute durée émane de celle dont n[ou]s sommes dépositaires.
Ex. théorie des idées de Locke — sa théorie d[an]s le nouv.
cet ensemble des espaces parcourus au temps employé p[ou]r
les parcourir — Locke avait observé que d[an]s un temps
donné l'esprit peut avoir un plus ou m[oin]s grand nombre d'idées.
Locke est d[an]s le paralogis. des [illegible]
il suppose commencé ce qui est en question —

pr Locke ds tout l'exacte. la mesure d'un mouv. sav.
précédé l'observation — Locke et les astron. l'avaient en
usage. l'allégat. même de l'inégalité prouve la connaiss.
de l'uniformité, dans leurs mouvemens. aller inégalem.
c'est ne pas aller uniformément — et suppose donc
la connaissance d'une mesure uniforme —
ce paralogisme est commun à Condillac et
lui-même il avait la notion d'une durée uniforme
qui lui faisait dire qu'elle devient p. l'absolue —

6°. ds. le paral. de Locke les idées ne durent pas, leurs
interv. ne durent pas — où est la durée? il n'y a point
de success. ds. les intervalles, il n'y a donc point d'inégalité
de durée — dans Locke, et ne peut y avoir ni inégal.
de success. ni inégal. de durée —

20415

M M cepend Reid &
C C Dugald Stewart

Histoire des Systèmes de la Philosophie moderne. (1813. Juin.) 205 r

3e Cahier.

22e Leçon. Les hommes croient que la durée s'écoule uniformément — mais telle est la faiblesse de leur mémoire qu'ils ne peuvent bien le faire que l'amener à la ... : nous nous trompons souvent ds. l'estime de la durée — la not. de la durée est ds. l'esprit introduite par le premier acte de la mémoire — la durée est ds. l'identité personnelle et l'une et l'autre sont ds. la mémoire. — à propr. parler nous ne savons souven. jamais que des opérations de notre esprit — les objets de la conscience sont ceux de la mémoire : la durée qui ns. est donnée par la mémoire est donc nécessairement la nôtre — c'est le moi qui dure, et il n'y a que les sens qui connaissent les obj. extér. toutes nos autres facult. ne nous font c. que les pp. opérat. de notre esprit : les opérat. de la conscience sont donc seules les objets de la mémoire.

analogie supp. entre notre acquisit. de l'étendue et notre acquisition de la durée — nous ne trouvons pas pp. l'étendue — de même la durée n'est pas une intuition pp. dite de la mémoire. le n'est pas de la durée que ns. nous souvenons — mais nous ne pouv. ns. souvenir sans av. la not. de durée — à l'occasion de notre durée, nous compren. instinctiv. que toutes ch. durent comme si elles étaient une même ch. avec nous — de là une durée absolue, immense, qui n'a pas comm. et qui ne peut finir. — je dure, cela je le sais, ne tout dure, je le sais pr. induction : à l'occas. de ma durée j'apprends que toutes choses durent. puis la not. d'une durée immense et absolue — nous sommes situés ds. la durée, comme dans un grand fleuve qui embrasse toutes choses dans son sein.

La durée est-elle une idée abstraite? non, ds. le sens qu'a Condillac donne ordin. à le mot idée abstr. c'est une abstract. nécessaire — comme Cond. l'appelle lui-même quelquefois, on abstr. la durée du moi, mais elle est long. et ns. ne pouv. consid. le moi sans le replacer ds. la durée où il est situé. — la durée du moi est nécessair. antérieure à la succession qui se passe en lui. —

le moi se disting. de ses opérat. — la success. apparente des obj. de son activ. est en la succession de ses actes mêmes. la succession des obj. n'est qu'appar. la success. n'est qu'un rapport de nombre ds. la durée, donc elle la présuppose. — cette erreur est celle de Leibnitz qui fait une pétition principe.

Le moi sait-il qu'il dure, indépend. de la success. de ses actes. laquell. est absolum. la même. La not. de la durée a précédé la not. de la success. elle en est donc tout-à-fait indépendante. ——— je dure parce que je suis un être actif et que ma durée se réfléchit sans cesse dans ma mémoire ——

L'homme doubl. actif, par la volonté et par la connaissance, sa mémoire lui donne la connaiss. de sa durée ——

— pourquoi dure-t-il suffit qu'il agisse incessamment ——
C'est de la continuité de l'action que naît la continuité de la durée ——

23e Leçon.

La mémoire est un retour sur nous-m. c'est de nos sensat. et de nos opérat. que nous nous souvenons. Le sentim. de notre durée continue c'est la vie. mystère encore plus profond que celui de la durée. L'être intellig. est ici dès que nous voy. l'individ. agir relativement à ses sensat. et ses impress. précédentes. acquisit. de la notion d'une durée éternelle, immense, illim. à l'occasion de notre pr. durée — et nous sommes invincibl. convaincus de son existence —

Cette notion n'est point abstraite : c'est le contraire qui a lieu p. la durée. Les concepts des homm. n'attach. point la durée aux choses : elles la connaiss. comme absolue — le soleil s'obscurcit à Rome apr. la mort de César — impiaque aeternam timuerunt saecula noctem. Georg. 1. — fausse doctr. de Condillac sur la durée. l'obj. d'une idée génér. n'est qu'une simil. entre plus. idées abstraites. il est impossible sous peine d'être insensé, de réaliser des abstract. (Condill. art de penser, p. 149) Ce n'est pas ma durée que j'applique aux choses qui sont hors de moi, mais à l'occasion de ma durée, je connais une durée pr. les autres choses, immense &c.

Le procédé de l'abstract. suppose non seulem. que la chose abstraite n'existe pas indép. mais même qu'elle ne peut pas exister. — je réalise la durée en Dieu aussi bien qu'en moi : donc ... Cause de l'err. de Condill. confusion continuelle du procédé de l'abstract. et de celui de l'induction — cause de toutes ses gr. erreurs. gr. différ. entre ces deux op. = il y a entre la connaiss. primitive et la connaiss. induite qu'en rapp. de succession, rien de plus. (consider. sur le principe d'induct.) induire ou mettre hors de soi c'est transport. hors de soi nécessairement une chose que nous av. connue en nous. — Les sens ne nous montrent hors de nous que des sensations — l'esprit fait tout le reste — principe de causalité — pouv. et vol. principe d'induction. — Ce n'est point ma causal. abstr. que je mets hors de m. mais à l'occasion de ma causal. je conçois nécess. une causalité indép. de moi. l'induction ne fait, crée point, elle trouve — ou plut. c'est un instrum. qui nous fait trouver. des quest. réalisez, soyez dit qu'il n'y a point d'abstract. — l'étend. et l'impénétr. données primitives au dehors, comme la substance, la causalité et la durée, données primitives au dedans — tout le dehors vient de nous — nous ne le créons pas, nous le trouvons.

Cette induct. diffère en quelq. points de l'induct. établ. par Bacon pr. les scienc. naturelles — 1°. l'ind. nat. repose sur une hypothèse, la stabilit. des lois de la nature. 2°.

ce qui quel'ind. nous a donné la durée entière. nous la savons toutes choses dans ... d'une manière toute naturelle, tellem. qu'il est très possible que nous nous y trompions.

Nous durons par ce que nous agissons sans cesse — c'est le moi qui dure et non ses opérat. et leurs obj. dont il se distingue parfaitem. la durée du moi c'est son act. continue réfléchie ds. la conscience et ds. la mémoire.

en effet il n'y a pas ds. l'état de veille d'inst. où nous ne soy. actifs — objection — est-ce que l'esprit agit ds. le pur état de sensation ? parle-t-on d'une sensat. non sentie, c'est une pure chimère :

— cet état où l'être intellect. ne se démêle point d. ses sensat. est-il
possible? l'observat. ne m'en dit rien — ce que je sais c'est que l'exist.
intell. ne commence qu'avec la personal. et la personnalité qu'avec l'actio.
mais dira-t-on que le moi naisse, mais avec sa perfectibilité…
c'est cet état n'est encore qu'une pure abstract. le sujet. moi est indivi-
sible, il naît tout d'une fois et tout entier. l'homme en qui la
fac. de sentir s'exerce. seule est un être de raison. — il est vrai
l'h. ne produit point ses sensat. c'est en quoi consiste toute sa pas-
sivité! — mais il démêle sa sensat. il la juge, il la compare — car
des sensat. d'une seule esp. dans un être sentant c'est une pure chim.
le moi connaît d. la sensation et c'est là une passivité! qu'importe
à l'actio. que la sensat. n'ait pas sa cause d. l'être sentant, si l'esprit
a sa volonté et donne ou ne donne pas son attent. à songé!? comme dette
erreur, analogie prise d'un phénomène mat. le mouvement et le corps choqué.
il y a donc 2 act. d. la sens. l'une extér. et l'autre intér. la prem. est
constamm. soumise à la seconde. il suffit des sensat. du tact. et des per-
cept. qui s'en suiv. pour constater l'actio. continue de l'homme. en dérivant
la durée de l'actio. je ne la fais rest. par desj. d'une hypothèse.

24e leçon.

l'abstract. réalisée est la fin de l'abstraction — les abstr. de Condillac sont tout autre chose. V. préc. leçon. 23e.

funestes conség. de cette doctrine —
nous ne sommes point le sujet naturel & réel de la durée, comme le prétend Condillac. ?
il y a donc une grande partie de la connaiss. hum. qui ne s'explique point.
et on ne peut point attaquer cette partie de la connaissance, quoiqu'elle ne repose point sur l'observ. car l'observat. elle-même, sur quoi repose son autorité?
l'origine de ces erreurs de Cond. est encore l'esprit de système.

la volonté jointe aux facult. est une cause considérée comme phénom. intellect. c'est l'attention.

la durée n'est point une quantité discrète comme le nombre, elle est une quantité continue.

le temps et l'espace quant. physiq. indivisibles, quoique mentalem. divisibles à l'infini. — toutes nos divisions de jours, d'heures, ne sont idéales —

la durée & l'étendue sont nécessaires l'une à l'autre et réciproquement. & a a ——— ———

D. le sommeil suspend l'influence de la vol. est suspendue, la f. elle-m. ne l'est pas — Locke & Condill. confondent tous les états du sommeil —

le singulier état du sommeil est un des phénomènes les plus difficiles de la philoso. l'esprit humain.
pour la défaillance, cela est plus facile.

et a mesure de la durée —



Sentim. de l'unif de la durée naturel aux hommes:

c'est la mémoire qui observe la durée et pareillem. elle est entièrem. faible ... Sans distinct. de parties, il ne peut y avoir de comparaison. . .

il faut donc trouver un moyen — que l'esprit trouve en quelque sorte hors de lui une division qui lui donne des parties très petites pr. la conscience et la mémoire.

nous retrouvons la supposit. nécess pour la mesure de la durée qu'à l'aide du mouvement.

le mouvem. volontaire est ce qu'il y a de plus facile pr. l'observation, pareil aux dans dest. égaux —
delà le mouvem — du pendule —— durée du Soleil.

Le sent. de l'unif de notre durée se reproduit sans cesse en nous de mille manières. — nous l'avons même avant d'avoir réfléchi.

la durée nous est donnée unif. par la comparaison des moment précéd. avec le mom présent — l'égalité crée à la durée de l'uniformité et non l'un. à la d. et l'ég.

Les h. les plus ignor. et les plus gross. croient à la marche égale du temps.

point de société entre des êtres qui n'aur. pas l'uniformité de la durée — l'uniform. d. d. donc une donnée de la nature de même que l'uniformité de l'étendue. — Sans cela il n'y aurait pas de mesure et l'idée de mesure ne se présenterait pas à l'espr. humain.

pr. la mesure —

908 v

d'ailleurs, dira-t-on, la différence de nos estimations du temps = il faudr. pr. l'estimer exactem. plus. conditions qui sont impossibles.

D'ailleurs l'erreur ne porte jamais que sur une certaine somme d'instans — lorsqu'on rev. aux instans, l'uniformité est sensible.

Ds. toutes les mesures sur la durée nous n'av. pas regardé la durée, extrém. du temps — défaut d'attention — même avec l'attention — nous ne le pourrions.

Doctrine de Bonnet sur la durée — §. 591 sqq. mêmes erreurs à peu de chose près que celles de Locke & Condillac.

Locke vrai — L. II. ch. — et même ch. §. 3. excell. doctrine.

dernière q. la durée est-elle une quantité invariable absolue ? Ecce.

traitée à fond ds. la quest. générale du relatif & de l'abs.

doctrine de Condill. plus conséquente que celle de Locke, mais aussi m. raisonnable.

L'étendue visible variable — c'est bien vrai — étend. tang. absolue. et réelle, invariable et immobile.

nous croions signe de la durée l'étendue, mais l'étendue réelle.

Err. de Condill. Tr. des Sensat. p. 110. n° 11. éd. 8°. Comp. monde — noisette.

Cette théorie est en opposition constante avec les faits. art. de S. 150 – 151.

211r

211v

214r

215 r

217 r

217v

219 r

1812. Philosophie.

# Extraits du Traité des Systèmes de l'abbé de Condillac.

× Définition du mot Système.

Des monades, C. 8. 2e partie, art. 14.

## Réflexions détachées.

Ce sont proprement les qualités absolues qui appartiennent aux êtres, et qui les constituent ce qu'ils sont; quant aux rapports que nous y voyons ils ne sont point à eux; ce ne sont que des notions que nous formons lorsque nous comparons leurs qualités. C'est donc par les qualités absolues qu'il les faut d'abord faire connaître. S'y prendre autrement, c'est avouer tacitement qu'on n'en a aucune notion. On parlera des rapports qu'on suppose entr'eux, mais ce ne sera que d'une manière bien vague. Certains qu'on pourrait prétendre donner l'idée de plusieurs tableaux, en disant qu'ils se représentent réciproquement.

Or Leibnitz ne fait pas connaître les monades par quelles ont d'absolu, &c . . . . . . . . . . il n'en a donc point d'idée.

La méprise de ce philosophe en cette occasion c'est de n'avoir pas fait attention que des termes, qui dans le propre ont une signification précise, ne réveillent plus que des notions fort vagues, quand on s'en sert dans le figuré. Il a cru rendre raison des phénomènes lorsqu'il n'emploie que le langage

## Ch. 2.

## Ch. 1.

× Un système n'est autre chose que la disposition des différentes parties d'un art ou d'une science dans un ordre où elles se soutiennent toutes mutuellement, et où les dernières s'expliquent par les premières. Celles qui rendent raison des autres, s'appellent principes; et le système est d'autant plus parfait, que les principes sont en plus petit nombre. Il est même à souhaiter qu'on les réduise à un seul.

Les notions abstraites ne sont que des idées formées de ce qu'il y a de commun entre plusieurs idées particulières; telle est la notion d'animal.

Les notions abstraites sont absolument nécessaires pour mettre de l'ordre dans nos connaissances, parce qu'elles marquent à chaque idée sa classe. Voilà uniquement quel en doit être l'usage.

Des faits constatés, voilà proprement les seuls principes des sciences.

Les suppositions n'étant que des soupçons, elles ne sont pas des faits constatés; elles ne peuvent donc pas être le principe ou le commencement d'un système; car tout un système se réduirait à un soupçon.

Si les principes abstraits sont des propositions générales vraies dans tous les cas possibles, ils sont moins des connaissances qu'une manière abrégée de rendre plusieurs connaiss. particulières, acquises avant même qu'on eut pensé aux principes.

peu philosophique des métaphores; et il n'a pas vu que quand on est obligé d'user de ces sortes d'expressions, c'est une preuve qu'on n'a point d'idée de la chose dont on parle. Les méprises sont ordin. à ceux qui font des systèmes abstraits.

. . . . . . . .

fin du Ch. X. Résumé de la réfut. du Syst. des monades.

Leibnitz ne donne aucune notion de la force de ces monades; il n'en donne pas davantage de leurs perceptions; il s'embarrasse dans ce Syst. que de métaphores; enfin, il se perd dans l'infini. Il ne fait donc point connaître les élémens des corps; il ne rend proprement raison de rien, et c'est à peu près comme s'il s'était borné à dire qu'il y a de l'étendue parce qu'il y a quelque chose qui n'est pas étendue; qu'il y a des corps parce qu'il y a quelque chose qui n'est pas corps, &c.

C'est ainsi qu'en voulant raisonner sur des objets qui ne sont pas à notre portée, on se trouve, après bien des détours, au même point d'où l'on était parti. Lorsque j'ai réfuté le système de Leibnitz, quelques Leibnitiens m'ont dit que je ne l'ai pas entendu. Si cela est, le Syst. des monades, tel que je l'ai exposé, est donc de moi: mais il n'en prouvera pas moins l'abus des Systèmes abstraits.

3 Sortes de principes abstraits en usage:

1°. Proposit. générales exactement vraies dans tous les cas.

2°. Proposit. vraies par les côtés les plus frappans, et que pour cela on est porté à supposer vraies à tous égards.

3°. Rapports vagues qu'on imagine entre des choses de nature toute différente.

Cette analyse suffit pour faire voir que parmi ces principes, les uns ne conduisent à rien, et que les autres ne mènent qu'à l'erreur.

Ch. IX. Exemple tiré d'un ouvrage qui a pour titre, De la Prémotion Physique, ou de l'action de Dieu sur les Créatures.

Ce n'est pas assez d'avoir recours à la matière pour se faire une idée de l'esprit, ou à l'esprit pour se faire une idée de la matière. Cela pouvait suffire à Mallebranche et à Leibnitz; mais voici un philosophe qui se met plus à son aise. Dans la vue de rendre raison de l'origine et de la génération de nos connaissances & de nos amours, il établit trois principes. Par le 1er, il prétend que toutes nos connaissances et tous nos amours sont autant d'êtres distincts. Par le second, il veut que nous n'acquérions de nouvelles connaissances, et que nous ne formions de nouveaux amours, qu'autant que Dieu crée l'être pour l'ajouter à celui de notre âme, et par le troisième, (imaginé afin de maintenir l'activité de l'âme,

à propos de la définition que donne Spinosa de la Substance, Condillac fait cette réflexion sur le vague de toutes les définitions qu'on en donne :

« Je ne veux, dit-il, pour prouver notre ignorance à cet égard que le langage des Philosophes. Quand ils disent : La Substance est ce qui est en soi[1], ce qui subsiste par soi-même ; ce qui peut être conçu indépendamment de toute autre chose[2]; ce qui conserve des déterminations essentielles et des attributs constans, pendant que les modes y varient et se succèdent[3]. Ces mots ce qui, ne paraissent-ils pas se rapporter à un sujet inconnu qui est en soi, qui subsiste par soi-même, qui etc. Si l'on avait quelque idée de sa nature l'indiquerait-on d'une manière si vague ? Les noms qu'on donne aux modifications qui sont connues portent avec eux la clarté, pourquoi n'en serait-il pas de même de celui qu'on donne à ce sujet, s'il était connu comme elles ? » ..........

que les deux autres paraissent détruire[1])

et tâche de faire voir que Dieu, en créant de nouveaux êtres de connaissance ou d'amour, se sert du premier être de notre âme pour le faire concourir à cette création. . . . J'examinerai seulement si les principes n'ont pas les défauts ordinaires aux Systèmes abstraits, à tous les principes abstraits.

. . . . . . . .

C'est grand dommage que le Système soit inintelligible ; c'est dommage que l'auteur ne puisse donner aucune idée de ces êtres qu'il fait si fort valoir, et qu'il multiplie avec tant de prodigalité. Comprenons-nous qu'à chaque instant, de nouveaux êtres soient ajoutés à notre substance, et ne fassent avec elle qu'un seul être indivisible ? Comprenons-nous qu'on puisse retrancher quelque chose d'une substance qui n'est pas composée, ou qu'on lui puisse ajouter quelque chose sans qu'elle perde sa simplicité ? Je ne conçois pas, dira-t-on, que la chose puisse se faire autrement. Je le veux ; mais concevez-vous qu'elle puisse se faire comme vous le dites ? avez-vous quelque idée de ces entités ajoutées à l'âme, qui, sans lui ôter sa simplicité l'augmenteraient des millions de fois ? Non, sans doute. Il faudrait donc

---

1 C'est la définition des Scholastiques.

2 C'est ainsi que Descartes la définit : Mallebranche s'exprime différemment. La Substance, dit-il, est ce à quoi on peut pe[illegible] sans penser à autre chose.

3. Cette définition est de M. Wolf. Leibnitz la définit : ce qui a en soi le principe de ses fondemens.

4 autant laisser la question sans la résoudre
que de la faire d'une façon où nous ne
comprenons rien, ni l'un, ni l'autre.



Mais passons au second principe....

....

La première fois que je fis l'extrait
de ce système, j'appliquai, sans m'en
apercevoir, à la puissance, ce que son
auteur ne dit que de l'acte; et je
conclus que l'âme ne peut pas se
donner un acte de connaissance ou
d'amour..... Je travaillai à un
nouvel extrait, mais je remarquai
qu'il fallait me tenir sur mes gardes
pour ne pas retomber dans la même
faute. J'en cherchai la cause, et
je crus la découvrir, lorsqu'en
repassant sur les principes, il me
parut aussi naturel d'en inférer que
l'âme ne pourrait se donner une
connaissance, ni un amour, que d'en
conclure seulement qu'elle ne se
donnait ni l'un, ni l'autre.....

... Je continuai & je disais: non
seulement l'âme ne se donnera
toute seule ni l'un, ni l'autre
elle ne se les donnera pas même
avec le secours de Dieu, elle ne
concourra pas à leur production.
Pour concourir, il ne suffit pas qu'elle
produise en partie l'acte d'a-

mour:

Rien ne fait mieux connaître la faiblesse
de l'esprit que les efforts qu'il fait pour
franchir les bornes qui lui sont prescrites.
Quoiqu'on n'ait aucune idée de ce qu'on
nomme substance, on a imaginé le mot
essence pour signifier ce qui constitue la
substance; et afin qu'on ne soupçonne pas
ce terme d'être lui-même vide de sens, on
a encore imaginé celui d'attribut, pour
signifier ce qui constitue l'essence. Enfin
lorsqu'on peut se passer de ces distinctions, on
convient que la substance, l'essence et l'attri-
but ne sont qu'une même chose. C'est
ainsi qu'un labyrinthe de mots sert à
cacher l'ignorance profonde des métaphysiciens.

..........

On peut remarquer que les autres philosophes
distinguent l'attribut de l'essence.
Ils le définissent, ce qui découle
nécessairement de l'essence.

..........

Il y a deux langages qu'on devrait
soigneusement distinguer: l'un s'applique
aux choses, et ce serait celui de l'intelligence
suprême; l'autre ne s'applique qu'à la
manière dont nous les concevons, et c'est le
seul dont nous devrions nous servir.
Mais Spinosa les confond toujours etc....

## Sur les hypothèses.

On peut tirer différens avantages des hypothèses, suivant la différence des cas où l'on en fait usage.

1°. Elles sont non-seulement utiles, elles sont même nécessaires, quand on peut épuiser toutes les suppositions, et qu'on a une règle pour reconnaître la bonne. Les mathématiques en fournissent des exemples.

2°. On ne saurait se passer de leur secours en astronomie : mais l'usage en doit être borné à rendre raison des révolutions apparentes des astres. ainsi elles commencent à être moins avantageuses en astronomie qu'en mathématiques.

3°. On ne les doit pas rejeter quand elles peuvent faciliter les obs. ou rendre plus sensibles des vérités attestées par l'expérience. Telles sont plusieurs hypothèses de physique, si on les réduit à leur juste valeur. mais les plus parfaites, dont les physiciens puissent faire usage, ce sont celles que les obs. indiquent, et qui donnent de tous les phénomènes des explications analogues à celles que l'expérience fournit dans quelques cas.

## Sur le génie de ceux qui font des systèmes abstraits.

...Ils éblouissent, on croit qu'ils éclairent ; ils n'ont que de l'imagination, et on ne balance pas à les regarder comme

connaissance ou celui d'amour, il faut qu'elle le produise en entier et qu'elle soit cause totale ainsi que Dieu. Mais si on ne donne point ce qu'on n'a point, comment pourra-t-on donner en entier ce qu'on n'a point ? si on ne donne pas plus qu'on a, si avec le moins on ne fait pas le plus, comment concourra-t-on à donner en entier ce qu'on n'a qu'en partie ? Il eut recours à tant [illegible], parceque, dans la vue d'accorder son système avec l'activité de l'âme, il tâche plusieurs fois de satisfaire à cette difficulté. (Tom. 1. pag. 19 et 25.) Il entreprend de prouver que Dieu, en créant en nous un nouvel être de connaissance ou d'amour, se sert des degrés d'être qu'il trouve dans notre âme, et les fait concourir à cette production. C'est son troisième principe. . . . . . .

Il apporte pour exemple l'amour de Dieu (Tom. 2. p. 196.) . . . . . .

Enfin il cherche une dernière solution à cette difficulté, dans l'idée ~~de l'être~~ infiniment parfait. Il croit qu'il suffit de considérer cette idée, pour apercevoir comment nos premières connaissances influent dans les dernières. (T. 2. p. 236)

## Ch. X. Le Spinozisme réfuté.

Une substance unique, indivisible, nécessaire, de la nature de laquelle toutes choses sortent nécessairement, comme des modifications qui en expriment l'essence chacune à sa manière. Voilà l'univers selon Spinoza.

L'objet de ce philosophe est donc de prouver qu'il n'y a qu'une seule substance dont tous les êtres que nous prenons pour autant de substances, ne sont que les modifications; que tout ce qui arrive est une suite également nécessaire de la nature de la substance unique; et que par conséquent il n'y a point de différence à faire entre le bien et le mal moral.

## Ch. XIV. Des cas où l'on peut faire des systèmes sur des principes constatés par l'expérience.

---

des hommes d'une intelligence supérieure.

L'imagination a son principe dans la liaison qui est entre les idées, et qui fait que les unes se réveillent à l'occasion des autres. Si la liaison est plus forte, les idées se réveillent plus promptement, et l'imagination est plus vive: si la liaison embrasse une plus grande quantité d'idées, les idées se retracent en plus grand nombre, et l'imagination est plus étendue. ainsi l'imagination doit sa vivacité à la force de la liaison des idées, et son étendue à la multitude d'idées qui se retracent à l'occasion d'une seule.

Par la grande liaison que les notions abstraites ont avec les idées des sens, d'où elles tirent leur origine, l'imagination est naturellement portée à nous les représenter sous des images sensibles. C'est pourquoi on l'appelle imagination; car imaginer, ou rendre sensible par des images, c'est la même chose. ainsi cette opération a pris sa dénomination, non de sa première fonction qui est de réveiller des idées, mais de sa fonction qui la remarque davantage, qui est de les revêtir des images auxquelles elles sont liées. Les langues fournissent beaucoup d'exemples de cette espèce, et elles en fourniraient autant que de mots, s'il nous était possible de remonter jusqu'aux premières acceptions. . . . . . .

.... sur l'une ou par le défaut d'imagination, l'intelligence est très imparfaite. Afin qu'il ne lui manque rien, il faut que l'imagination et l'analyse se tempèrent mutuellement, et se cèdent suivant les circonstances. L'imagination doit fournir au Philosophe des agrémens, sans rien ôter à la justesse; & l'analyse donner de la justesse au poëte sans rien ôter à l'agrément. ....

..... On peut conclure de ces considérations qu'il faut apporter beaucoup de précaution dans la lecture des Philosophes. Le moyen le plus sûr pour être en garde contre leurs systêmes, c'est d'étudier comment ils les ont formés. Telle est la pierre de touche de l'erreur & de la vérité. Remontez à l'origine de l'une & de l'autre, voyez comment elles sont entrées dans l'esprit, et vous les distinguerez parfaitement.

---

## Logique de Condillac. extraits. 7

Ch. 1. Les sens ne sont que la cause occasionnelle des impressions que les objets font sur nous. C'est l'ame qui sent; c'est à elle seule que les sensations appartiennent; et sentir est la première faculté que nous remarquons en elle. Cette faculté se distingue en cinq espèces, parceque nous avons cinq espèces de sensations. L'ame sent par la vue, par l'ouïe, par l'odorat, par le goût, & principalement par le toucher.

Dès que l'ame ne sent que par les organes du corps, il est évident que nous apprendrons à conduire avec règles la faculté de sentir de notre ame, si nous apprenons à conduire avec règles nos organes sur les objets que nous voulons étudier.

..........

.... ayant commencé avant d'avoir rien appris, les enfans ont bien commencé, parceque c'est la nature qui commençait pour eux.

C'est la nature, c'est-à-dire, nos facultés déterminées par nos besoins; car les besoins et les facultés sont proprement ce que nous nommons la nature de chaque animal, et par-là nous ne voulons dire autre chose, sinon qu'un animal est né avec tels besoins et telles facultés. Mais parceque les besoins & les facultés dépendent de l'organisation et varient comme elle, c'est une conséquence que, par la nature, nous entendions la conformation des organes et en effet, c'est-là ce qu'elle est dans son principe

C'est cette Nature qui commence, et elle commence toujours bien, parcequ'elle commence seule. . . . . les leçons de la Nature devraient être aussi promptes que sûres.

. . . . . . . .

Nous n'acquerons des connaissances qu'à proportion que nous démêlons une plus grande quantité de choses, et que nous remarquons mieux les qualités qui les distinguent. nos connaissances commencent au premier objet que nous avons appris à démêler.

. . . . . Le plaisir et la douleur voilà nos premiers maîtres: ils nous éclairent parcequ'ils nous avertissent si nous jugeons bien, ou si nous jugeons mal; et c'est pourquoi, dans l'enfance, nous faisons, sans savoir, des progrès qui paraissent aussi rapides qu'étonnans.

. . . . . . Les erreurs commencent lorsque la Nature cesse de nous avertir de nos méprises, c'est-à-dire, lorsque jugeant x. des choses qui ont peu de rapport aux besoins de première nécessité, nous ne savons pas éprouver nos jugemens, pour reconnaître s'ils sont vrais ou s'ils sont faux.

. . . . . . . .

Ch. 2. . . . . . analyser n'est autre chose qu'observer dans un ordre successif les qualités

d'un objet, afin de leur donner dans l'esprit, l'ordre simultané dans lequel elles existent. C'est ce que la Nature nous fait faire à tous....

Ch. III. Chacun de nous peut remarquer qu'il ne connaît les objets sensibles que par les sensations qu'il en reçoit: ce sont les sensations qui nous les représentent.....

Toutes les connaissances que nous pouvons avoir des objets sensibles, ne sont donc, dans le principe, et ne peuvent être que des sensations.

Les sensations, considérées comme représentant les objets sensibles, se nomment idées; expression figurée, qui au propre signifie la même chose qu'images.... les idées sont ou des sensations actuelles, ou elles ne sont qu'un souvenir des sensations que nous avons eues.....

Ch. IV... Nos idées commencent par être individuelles pour devenir tout-à-coup aussi générales qu'il est possible; et nous les distribuons ensuite dans différentes classes, qu'autant que nous sentons le besoin de les distinguer. Voilà l'ordre de leur génération....

Les noms généraux ne sont proprement les noms d'aucune chose existante; ils n'expriment que les vues de l'esprit, lorsque nous considérons les choses sous des rapports de ressemblance ou de différence. Il n'y a point d'arbre en général, de poirier en général, de pommier en général; il n'y a que des individus: donc il n'y a dans la Nature ni genres, ni espèces...

Puisque nos sensations sont les seules idées que nous ayons des objets sensibles, nous ne voyons

en ce que ce qu'elles représentent : au delà nous n'apercevons rien, et par conséquent nous ne pouvons rien connaître.

Ch. 6.

Le mouvement considéré comme cause de quelqu'effet se nomme action. Un corps qui se meut agit sur l'air qu'il divise, et sur les corps qu'il choque ; mais ce n'est là que l'action d'un corps inanimé.

L'action d'un corps animé est également dans le mouvement. Capable de différens mouvemens suivant la différence d'organes dont il a été doué, il a différentes manières d'agir ; et chaque espèce a dans son action, comme dans son organisation quelque chose qui lui est propre.

. . . . . . . . . . .

Ce sont les actions de l'ame qui déterminent celles du corps ; et d'après celles-ci qu'on voit, on juge de celles-là qu'on ne voit pas.

. . . . . . . . . . .

Les besoins et les facultés de l'homme étant donnés, les lois sont données elles-mêmes ; et quoique nous les fassions, Dieu qui nous a créés avec tels besoins et telles facultés, est dans le vrai notre seul législateur. En suivant les lois conformes à notre nature, c'est donc à lui que nous obéissons ; et voilà ce qui achève la moralité de nos actions.

Ecole Normale
1813.

# Notes de Philosophie.



... Ce n'est donc pas la nature des idées qui fait qu'en général on raisonne moins bien dans les Sciences morales que dans les Sciences mathématiques; c'est l'imperfection des langues qu'elles parlent.

Trois qualités font toute la perfection des langues de raisonnement; à l'analogie et à la simplicité, il faut encore ajouter la détermination rigoureuse des signes ... Si les signes sont analogues, le raisonnement sera facile; s'ils sont bien déterminés, il sera sûr; s'ils sont simples, on le saisira promptement. (Paradoxes de Condillac, p. 40, 41.)

... Tenons-nous en garde contre un penchant qui nous entraîne toujours au delà des bornes du vrai. Lorsque nous trouvons un mot heureux, une idée féconde, auxquels viennent se rallier des pensées auparavant éparses et qui semblaient ne tenir à rien, l'esprit dont le plus grand besoin est de tout ramener à l'unité, s'empresse aussitôt de les généraliser et de les étendre à tout, sans examiner s'ils peuvent donner tout ce qu'il leur demande. Voilà comme nous sommes tous, et c'est une des plus grandes causes de nos égaremens. (Ibid. p. 43.)

... on peut donc décomposer, analyser et manquer de méthode: de même, on peut s'adresser à l'analogie, et n'en obtenir que des réponses vagues, confuses et fausses. C'est le mauvais choix des analogies qui fait tous les vices des langues vulgaires. C'est le mauvais choix qui enfante tant de systèmes absurdes, que chaque siècle voit se reproduire, et qui sont la honte de l'esprit humain .. (ibid. p. 45).

... Le raisonnement consiste dans la substitution d'une expression à une expression différente en conservant la même idée. Or, dans le calcul, les sommes, les différences, les produits, les quotiens, ne sont que des expressions abrégées qu'on substitue à d'autres expressions moins commodes, mais qui renferment le même nombre ou la même idée. Donc, raisonner n'est que substituer, et calculer n'est encore que substituer. Raisonner & calculer sont donc une seule & même chose .. (p. 47).

... Hobbes avait dit que le raisonnement n'est qu'un calcul .... Ce que Hobbes avait dit sans le prouver, Condillac l'a dit et l'a prouvé ..... (47 et 48).

... C'est ainsi que peu à peu, et une à une on trouvera toutes les méthodes, puisqu'une méthode inconnue n'est jamais qu'un point de vue d'une méthode qu'on connaît. (p. 49).

.... Il en est de même en métaphysique dans toutes les parties qui ont été bien traitées. Vous verrez toujours qu'on n'y va du connu à l'inconnu, que parce qu'ils sont la même chose, et qu'une idée, une opération à découvrir, sont toujours

2. 226v

des points de vue d'une idée qu'on a d'une opération qu'on connaît. Vous verrez, par exemple, si vous voulez adopter la langue métaphysique de Condillac, que l'imagination est un point de vue de la réflexion, la réflexion un point de vue du raisonnement, le raisonnement un point de vue du jugement, le jugement un point de vue de la comparaison, celle-ci un point de vue de l'attention, et l'attention un point de vue de la sensation.

Vous pourrez vous apercevoir avec la même facilité, que la liberté morale est un point de vue de la volonté, la volonté un point de vue du désir, le désir un point de vue de l'inquiétude, l'inquiétude un point de vue du besoin, et le besoin, enfin, un point de vue de la sensation. (Ibid. p. 51-52.)

... Une science, pour être véritablement une, doit présenter un système. Toutes les idées qu'elle développe doivent avoir leur raison les unes dans les autres, et toutes ensemble dans une première qui leur sert de fondement, et dont elles ne sont que des transformations ou des points de vue. (p. 53-54.)

... Dans toute proposition exacte, il y a toujours identité totale ou partielle entre les deux membres; totale comme dans les équations mathématiques qui, comme le dit Descartes dans la Géométrie, consistent à exprimer une même idée en deux façons; totale encore dans toute proposition qui définit; mais partielle seulement, si le second membre de la proposition, qui alors prend le nom d'attribut, se borne à énoncer un seul point de vue du premier membre, qui alors prend le nom de sujet... (p. 59.)

... Ce n'est pas dans l'identité des idées, c'est dans l'identité des expressions que consiste la frivolité. (p. 60.)

... Qu'est-ce donc que démontrer la vérité d'une proposition? C'est faire voir que les deux termes de cette proposition ne renferment pas deux idées différentes; c'est faire voir qu'on n'a qu'une seule et même idée sous deux formes diverses. (p. 62.)

... Posséder une science n'est donc autre chose que connaître le nombre de formes diverses sous lesquelles une même idée peut se présenter. (p. 65.)

2272

Sur le mouvement & la force qui le produit, sur l'espace (le vide et le plein des Philosophes), la durée, la matière — voy. Condillac, art de raison (l. II, 1.)

Étendue, matière, corps, espace, temps, force, mouvement ~~vîtesse~~, sont autant de choses dont la nature nous est tout-à-fait cachée. Nous ne les connaissons que comme ayant des rapports entr'elles et avec nous. C'est de la sorte qu'il les faut considérer si nous voulons conserver l'évidence dans nos raisonnemens. (Cond. art de rais. II, 1).

Il se peut qu'un nom ne soit donné à une chose que parceque nous sommes assurés de son existence : le mot force en est la preuve. (Condill. Logique, I, 5.)
il en est de même des mots Substance, matière, Substratum des phil. &c. . choses dont nous ne savons rien si ce n'est qu'elles existent — nous acquérons cette notion de leur existence par voie d'abstraction. — (voy. notes sur le cours de l'hist. de la phil. mod. par M. Royer-Collard, année 1813).

227v

L'éducation d'un enfant sera achevée, lorsqu'il aura de bons élémens sur les choses qu'il est destiné de savoir. S'il a des talens, il avancera dans l'étude de lui-même, et il avancera rapidement. S'il en a dis-je: car les talens ne se donnent pas. (Condillac, cours d'études, tom. I. discours préliminaire, t. v. p. xvi de l'éd. in 8°. de 1798.)

l'âme pense par habitude ou par réflexion. ——— x Il y a cette différence entre juger par habitude et juger par réflexion: que dans le premier cas, des jugemens ne se remarquent pas, parce qu'ils se font tous ensemble; et que dans le second, ils se remarquent, parce qu'ils se succèdent. (ibid. pag. 17 et 19.) x

Toutes les habitudes du corps ont pour principe des jugemens d'habitude ... elles veillent à notre conservation et sont un secours prompt ... la réflexion serait trop lente pour nous secourir. (ib. p. 19.)

... dans les habitudes que l'esprit contracte les idées se lient entr'elles de deux manières x ... x elles s'associent pour s'offrir à nous toutes au même instant ... ou se lient pour former des suites ... les liaisons, lorsqu'elles deviennent familières, sont autant d'habitudes auxquelles la pensée obéit, sans aucune réflexion de notre part. x erreur ou du moins inexactitude.

On voit par là que la liaison des idées est le principe de la mémoire; elle est, pour ainsi dire, l'unique ressort de la pensée. C'est elle qui lui donne une rapidité qui nous étonne, et c'est par elle que l'imagination fait, avec promptitude, une multitude de combinaisons. (ib. p. 20 19.)

Comme le corps paraît se mouvoir par instinct, lorsqu'il obéit à des mouvemens d'habitude, l'âme paraît penser par inspiration, lorsqu'elle obéit à des liaisons d'idées. L'un et l'autre doivent à leurs habitudes toutes les grâces et tous les talens dont ils sont susceptibles.

C'est ainsi par exemple, que le goût se forme d'après les habitudes que nous avons contractées ...

... mais si nos habitudes sont le principe de toutes les grâces et de tous les talens, elles sont aussi la cause de tous nos défauts et de toutes nos erreurs ... parce que nous avons contracté l'habitude de quelques faux jugemens — les habitudes sont bonnes ou mauvaises — le sont de pareilles associations qui nous font un mauvais goût et un esprit faux. (ibid. p. 22.)

---

Lecture des Recherches sur l'Entend. humain, par le Dr. Reid. 2e. amsterd. 1768.

Chap. 1er. introduction.

Une juste interprétation de la nature, voilà la philosophie orthodoxe ; tout ce que nous y ajoutons de nous-mêmes est apocryphe. (Introd. Sect. 1.)

Parmi le grand nombre de fautés que nous possédons, il en est quelques-unes que la nature semble avoir tellement perfectionnées et développées, qu'il ne reste plus rien à faire à l'industrie humaine pour leur accroissement. Telles sont les fautés qui nous sont communes avec les brutes, telles qui concernent la conservation de notre être individuel et la propagation de l'espèce. Il y en a d'autres dont la nature n'a fait que jeter les semences dans notre ame en nous laissant le soin de les cultiver, de les faire croître et fructifier. C'est par une culture propre de ces fautés que nous devenons capables de cette perfection de jugement, de goût, de moralité, qui élève l'espèce humaine au-dessus de toutes les autres de ce monde. (Sect. 2).

Quelle précaution, quelle étude, quelle application ne faut-il pas à un homme élevé dans tous les préjugés de l'éducation, de la coutume et de la science, pour débrouiller le tissu de ses idées et de ses opinions, jusqu'à ce qu'il en trouve la trame originaire ? quelles décompositions il lui faut faire pour parvenir aux principes primitifs de la constitution de son esprit, dont on ne peut donner d'autre raison que la volonté de celui qui l'a faite. C'est-là ce qu'on peut appeler l'analyse des fautés humaines, et jusqu'à ce que nous l'ayons, on ne doit pas espérer de système exact sur l'esprit ; c. à d. une énumération exacte des puissances originelles et des lois de notre constitution intellectuelle, avec une explication des phénomènes de la nature humaine d'accord avec les lois, et fondée sur l'énergie constatée de ces puissances. (ibid.)

---

Chap. 2. de l'odorat.

Les cinq sens extérieurs exigent d'être considérés les premiers dans une analyse des fautés humaines, ... et il faut commencer non par le plus noble ou le plus utile, mais par le plus simple de tous. ... il me semble qu'on peut donner une analyse de nos sensations avec beaucoup de précision et de clarté, si on les range dans cet ordre : l'odorat, le goût, l'ouie, le toucher, et la vue. (Sect. 1ere).

... que tous les corps à une certaine distance soient sentis par le moyen d'un flux de particules volatiles qu'ils ne cessent d'exhaler, et que les mêmes particules passent avec l'air dans les narines, c'est de quoi il n'est pas possible de douter. (ibid.)

... il paraît manifestement que la nature a eu un dessein particulier en plaçant l'organe de l'odorat dans l'intérieur du canal au travers duquel l'air passe continuellement soit par l'inspiration, soit par l'expiration. (ibid.)

L'anatomie enseigne que la membrane pituitaire et les nerfs olfactifs distribués dans les parties de cette membrane garnies de poil, sont les organes destinés par la nature à cette sensation. (ibid.)

un homme qui sent pour la première fois une odeur a lieu de croire que c'est une affection simple, un sentiment original de l'esprit qui est inconcevable et inexplicable ... il ne connaît rien à quoi il puisse comparer l'état où il se trouve, et par conséquent, il n'en peut conclure autre chose, sinon qu'il y a là dedans quelque cause extraordinaire à lui inconnue. (Sect. 2.)

Les odeurs sont toutes si simples en elles-mêmes et toutes si différentes les unes des autres qu'il est presque impossible de les diviser ou de les classer par genres et espèces. (ibid.)

Lorsque je sens une odeur, je suis nécessairement déterminé à croire que la sensation existe. ceci est commun à toutes les sensations ; et comme elles ne peuvent exister si elles ne sont perçues, de même elles ne peuvent exciter de perception si elles n'existent. Je pourrais aussi aisément douter de mon

existence, que de l'existence de mes sensations. (Sect. 3).

une sensation, telle que l'odeur, par exemple, peut se présenter à l'esprit sous trois formes différentes : on peut l'éprouver ; on peut se la rappeler ou s'en souvenir ; on peut l'imaginer ou en avoir une idée ... dans ce dernier cas elle est précisément ce que les logiciens appellent une simple appréhension, on pourrait la nommer avec quelques philosophes, conception. (ibid.) mais par ce qui suit, il paraît que Reid donne au mot imaginer un sens plus fort.

... pour moi, je demande la permission de penser avec le vulgaire que lorsque je me ressouviens de l'odeur d'une tubéreuse cette sensation que j'éprouvai hier et qui actuellement n'a plus d'existence, est l'objet immédiat de ma mémoire, et que, quand je l'imagine actuellement présente, c'est la sensation elle-même, et non pas l'idée de cette sensation, qui est l'objet de mon imagination. (ibid.)

La sensation et la mémoire sont donc des opérations de l'esprit simples, originales et parfaitement distinctes, et elles sont l'une et l'autre les principes fondamentaux de la persuasion intime. (ibid.)

... Si l'on dit que dans l'amour il y a quelque chose de plus qu'une idée et qu'il y a encore une affection de l'esprit, pourquoi ne pourra-t-on pas dire également que dans la croyance il y a quelque chose de plus qu'une idée, savoir un sentiment, une persuasion de l'esprit ? (Sect. 5.)

l'évidence du sentiment, l'évidence de la mémoire, et l'évidence des relations que les choses ont nécessairement entr'elles, sont des genres d'évidence parfaitement distincts et originaux, également fondés sur notre constitution, tous indépendans les uns des autres, et tous d'une nature inaltérable. (ibid.)

.... Voici un fait qu'on ne peut révoquer en doute, savoir que tous les hommes, depuis le premier moment qu'ils ont réfléchi, ont intérieurement et constamment reconnu que leurs pensées et leurs sensations leur attestaient une faculté de penser et de sentir, avec un être permanent, un esprit dans qui résidait cette faculté ; et que nous rapportons tous, d'une manière uniforme, sans crainte, même sans soupçon de méprise toutes les espèces de nos sensations et de nos pensées à un esprit qui reste individuellement le même, quelque différentes et multipliées qu'elles soient. (Sect. 7.)

... l'esprit a donc une certaine faculté d'inspiration ou de suggestion ..... à laquelle nous sommes redevables d'une infinité de notions simples qui ne sont ni des impressions ni des idées, mais des principes de persuasion intime, en un mot, une espèce de suggestion naturelle ....

... il y a des suggestions naturelles, et particulièrement la sensation inspire immédiatement la connaissance de l'existence présente, en portant avec soi la persuasion intime de l'existence actuelle de l'objet perçu ou senti ; la mémoire suggère de la même manière la notion de l'existence passée en donnant la ferme croyance que l'objet de notre souvenir a existé dans un temps passé ; et enfin que nos sensations et nos pensées nous inspirent aussi la notion d'un esprit, avec la persuasion intime de son existence et de sa relation avec nos sensations et nos pensées. C'est par un privilège

Voy. les notes prises au cours de M. Royer-Collard, (année 1813) sur les substances ....

et l'identité personnelle —

extrait de ces notes — 12e Leçon.

j'ai appris le moi en voyant ce qu'il fait... le moi n'est point une collection de sensations, comme le prétend Condillac. La collection vous rend des noms de classes, et les classes vous rendent des propriétés abstraites que vous ne réalisez qu'en les rapportant au moi.... le moi ne se discerne point dans sa 1ère sensat.on mais il y est aussi bien que dans la millième ... le moi ne doit pas être confondu avec l'identité du moi. .... nous ne savons rien des substances si ce n'est qu'elles existent ... dans toutes les langues il y a des substantifs et des adjectifs, ce qui atteste que le genre humain a l'idée de substance. ... nous mettons l'idée de substance hors de nous, comme l'idée de cause sans analogie sans raisonnement!.. il y a en nous des opérations, et il y a la notion d'existence... le moi

ne se voit point par la conscience, nous voyons qu'il existe mais nous ne voyons point ce qu'il est. la notion du moi est une notion indirecte. —

naturel semblable, qu'il arrive qu'un commencement d'existence ou quelque autre changement dans la nature, nous suggère l'idée d'une cause, et nous force à croire son existence. C'est ainsi que certaines sensations du toucher, comme nous le ferons voir lorsque nous traiterons ce chapitre, nous suggèrent immédiatement, en vertu des lois de notre constitution, × l'extension, la solidité, et le mouvement, qui ne sont absolument point semblables aux sensations quoique jusqu'ici on ait toujours confondu toutes les choses ensemble. (ibid.)

× l'étendue

... c'est pourquoi j'incline à croire qu'il y a réellement quelque chose dans le lis et dans la rose, qui est appellé odeur par le vulgaire et qui continue toujours d'exister, quoique cette chose ou cette odeur ne soit point flairée... (Sect. 8.)

Connexion constante de la sensat. avec l'objet qui la produit... l'odeur et la rose sont presque toujours inséparables dans l'imaginatio... (ibid.)

... quelque sottes et ridicules que soient les opinions (les opinions superstitieuses du vulgaire qui ne manque jamais d'attribuer les événemens malheureux à d'autres événemens antérieurs qui l'ont frappé) elles sortent de la même source où va puiser la poésie; c. à d. du désir ardent de trouver des rapports et des connexions entre les choses, et du penchant naturel, primitif et irrésistible qu'ont les hommes à croire que ce qui s'est fait une fois doit toujours se faire, et que si l'on a autrefois observé tel et tel rapport, on doit encore l'observer... (Sect. 9.)

Voy. les notes du cours de M. Royer-Collard (1813) sur le principe de causalité et le principe d'induction.

---

Chap. 3. Du Goût.

La plus grande partie de ce qui a été dit s'applique aisément aux sens du goût et de l'ouïe...

Il est probable que tout ce qui affecte le goût est en quelque degré dissoluble dans la salive...

importance d'un examen particul. de cette liqueur sous sa double qualité de dissolvant et de remède.

... C'est par un dessein prémédité et pour des vues particul. que l'organe de ce sens garde l'entrée du canal alimentaire, comme l'organe de l'odor. garde l'entrée du canal de la respiration... ainsi tout ce qui passe dans l'estomac subit un examen rigoureux de la part de ces deux sens...

... Combien nous pourrions perfectionner le jugement que nous portons des choses par le moyen de nos sens, en examinant avec attention les petites différences de la saveur, de l'odeur et des autres qual. sensib.

232v

235 v°

N^lle^ Edit. des Œuvres complètes de M. de Condillac (imprimées par Houel, 1798 — 23 vol. in 8°.) revues et corrigées par l'auteur, et imprimées sur les manuscrits autographes, augm. de la Langue des Calculs, ouvrage posthume —

N^a^. Condillac a fait à la plus grande partie de ses ouvrages beaucoup de corrections et d'augmentations; les seuls, auxquels il n'ait pas touché, sont celui de l'Orig. des conn. hum. et la Logique. (Les éditeurs, exécut. testam. de Mably, qui devait lui-même donner cette nouvelle édition, sont MM. Arnoux & Mousnier.)

Chez — Houel, rue du Bac, N.° 940. Gide, place St.-Sulpice — Gratiot, cul-de-sac Pecquay, rue des blancs-manteaux — Guillaume, rue de l'Eperon, N.° 12 — Cougin, rue des Sts. Pères, N.° 61. —— à Strasbourg — chez Levrault — Lib.

Le prix ord. de cette éd. est de 100 fr. mais on la trouve à 72 f. chez Langlois, rue de Seine, N.° 12. — un libr. de la rue saint-Martin, vis-à-vis le passage molière &c . . .

Ouvrages de M. de Condillac qui n'ont pas pour objet immédiat la Philosophie de l'espr. hum.

Du Gouvernement & des lois de Pologne, par Condillac. 1 Vol.

Le Commerce & le gouvernement, considérés relativement l'un à l'autre, par Condillac.

De Mably, — son frère — Du Cours & de la marche des passions, considérées dans le corps entier de l'Etat. manusc. trouvé à la mort de Mably.

---

Beattie, écrivain anglais, philosophe distingué, mort au commencem. du 18^e^ S. auteur de pl. ouvr. entr'autres d'un ouvrage sur les langues où il soutient l'opinion de Rousseau et de M. de Bonald disant que les langues ont été données à l'homme, contre l'op. de Condillac & autres.

Apologie de Monsieur l'abbé de Prades — 3 parties — avec la Thèse lat. fr. soutenue le 18 9bre 1751 — vol. in-12 — à Amsterdam — M. Michel Rey — 1753.

Recueil de diverses pièces sur la Philosophie, la Relig. naturelle l'histoire, les mathématiques &c, par MM. Leibnitz, Clarke, Newton & autres aut. célèbres — 2^e^ éd. revue et augm. 2 v. in-12, Amsterdam, chez Fr. Changuion, 1740. (par Desmaizeaux)

Entretiens sur la métaphysique et la Religion, par Malebranche, imprimés en 1688.

Introduction à la Philosophie contenant la métaphysique & la Logique, par G. J. S'gravesande — à Leyde, 1748. 1 v. in-12.

236r

Littérature Latine.

Rumor, rumusculus — Rumigeratio, Lamprid.
Rumigerulus Ammian. <u>Nouvelliste</u>.

<u>rumore</u> malo flagrare Horat.

ea (lex Cassia, tabellaria altera, de populi judicio) a nobili homine lata est, L. Cass[illegible], sed, pace familiae dixerim, dissidente a bonis atque omni <u>rumusculos populares</u> ratione <u>aucupante</u>.
(Cic. de Leg. III, 16.)

237

Cooadoptatio : cum, ad, optare.

Mot consacré à exprimer l'adjonction au Collège des augures demandée par deux augures pour un citoyen. Elle ne pouvait être demandée par plus de deux augures à la fois, et l'on regardait la liaison entre les nouveaux augures et ceux des anciens qui les avaient nommés à cette dignité, comme une sorte de parenté.

C'est ainsi que l'orateur Hortensius se joignit à Pompée pour nommer Cicéron augure à la place de Crassus qui venait de périr.

( Schoell - litt. rom. T. 2 - p. 67. )

Ce mot manque dans le dict. de Noël et dans l'index Etym. de Gesner.

238N

Simpulum – coupe dont on se servait dans les sacrifices.

Excitabat fluctus in simpulo, ut dicitur, Gratidius, quos post filius ejus Marius in Aegeo excitavit mari, ac nostro quidem.

( Cic. de Leg. III, 16.)

239r

239v

240 r

Fasti Capitolini :

monument historique du siècle d'auguste : tables de marbre trouvées à Rome en 1547 au forum . . . toute la suite des Consuls R. 270 — 765 de Rome. on les trouva brisées - réunies par les ordres du Cardinal alex. Farnèse, et placées au Capitole où on les voit encore —

publiés plusieurs fois - entr. . . par Onufrius Panvinius qui les fit imprimer en 1558 sous le nom de Verr. flaccus . . . erreur fondée sur un passage de Suétone.

240v

École Normale
30 8bre 1811.

## Extraits de Quintilien.



*Ex libro III – Cap. 3.*

*Artis Rhetoricæ divisio.*

Omnis autem orandi ratio, ut plurimi maximique auctores tradiderunt, quinque partibus constat, Inventione, Dispositione, Elocutione, Memoriâ, Pronuntiatione sive Actione; utroque enim modo dicitur.

*Cap. 4.*

*Tria causarum genera.*

Est, unum genus, quo laus ac vituperatio continetur, sed est appellatum à parte meliore Laudativum; idem alii Demonstrativum vocant. Alterum est Deliberativum. Tertium, Judiciale. Cæteræ species in hæc tria incidunt genera: nec invenitur ex his ulla, in quâ non laudare aut vituperare, suadere aut dissuadere, intendere quid vel depellere debeamus.

*Cap. 5.*

*Tria esse oratoris officia.*

Omnis autem oratio constat aut ex his quæ significantur, aut ex his quæ significant, id est, rebus et verbis. Facultas orandi consummatur naturâ, arte, exercitatione; cui quartam partem adjiciunt quidam imitationis, quam nos arti subjicimus. Tria sunt autem quæ præstare debet orator, ut doceat, moveat, delectet. Nova semper autem omnia in eam quæ tractabitur materiam cadent.

*Quæstiones esse aut infinitas aut finitas.*

Convenit quæstiones esse aut infinitas, aut finitas. Infinitæ sunt quæ, remotis personis, et temporibus et locis, cæterisque similibus, in utramque partem tractantur; quod Græci θέσιν dicunt, Cicero propositum. Finitæ autem sunt ex complexu rerum, personarum temporum, cæterorumque. Hæ ὑποθέσεις à Græcis dicuntur, causæ à nostris. In his omnibus, quæstio videtur circa res personasque consistere. Amplior est semper infinita; inde enim finita descendit. Quod ut exemplo pateat, infinita est, an uxor ducenda; finita, an Catoni ducenda.

Cap. VI.
Triplicem esse statum seu causarum in tria genera divisio.

A plurimis tres sunt facti generales status, conjecturæ, finitionis, qualitatis; quibus et Cicero in Oratore utitur, et omnia quæ aut in controversiam aut in contentionem veniant, contineri putat; Sit-ne, quid sit, quale sit.

## De genere Demonstrativo.

Cap. 7.
Laus et Vituperatio. in deos et homines;

Ac potissimum incipiam ab eâ quæ constat laude et vituperatione. .....Sed proprium laudis est res amplificare et ornare. Quæ materia præcipue quidem in deos et homines cadit; est tamen et aliorum animalium, et carentium animâ.... Interesse tamen Aristoteles putat ubi quisque laudetur aut vituperetur... maxime favet judex qui sibi dicentem assentiri putat. Quia sit quædam virtutibus ac vitiis vicinitas, utendum proximâ derivatione verborum; ut pro temerario fortem, pro prodigo liberalem, pro avaro parcum vocemus: quæ eadem etiam contra valent.

nec non in urbes, loca, et omnia cujuscumque modi.

Laudantur autem urbes similiter atque homines... Licet illis, ut hominibus liberi, decori... Est etiam dictorum honestorum factorumque laus generalis. Erit et rerum omnis modi. Itaque ut non consensi hoc laudativum genus circa solam versari honesti quæstionem, sic qualitate maxime contineri puto; quamquam omnes tres status cadere in hoc opus possint.

## De genere Deliberativo.

Cap. 8.
Definitio delib. g.
De ejus proœmio et narratione.

Pars deliberativa (quæ eadem suasoria dicitur), officiis constat duobus, suadendi & dissuadendi. Proœmio quale est in judicialibus, non utique eget, quia conciliatus est ei quisque, quem consulit.

In senatu et utique in concionibus, eadem ratio quæ apud judices, acquirenda sibi plerumque eorum apud quos dicendum sit, benevolentia.

De narratione in delib. 9.

Narrationem verò numquàm exiget privata deliberatio, ejus duntaxat rei de quâ dicenda sententia est; quia nemo ignorat id de quo consulit. Extrinsecus possunt pertinentia ad deliberationem multa narrari. In concionibus saepè est etiam illa quae ordinem rei docet, necessaria; et affectus, ut quae maximè postulabit. Nam et concitanda et lenienda frequenter est ira; et ad metum, cupiditatem, odium, conciliationem impellendi animi. Nonnunquàm etiam impellenda miseratio est, sive ut auxilium obsessis feratur suadere oportebit, sive sociae civitatis eversionem deflebimus.

Quae in suadendo spectanda.

Quare in suadendo et dissuadendo tria primum spectanda erunt, quid sit de quo deliberetur; qui sint qui deliberent; qui sit qui suadeat.

1. Quid sit de quo deliberetur.

1. Rem de quâ deliberatur, aut certum est posse fieri, aut incertum. Si incertum, haec erit quaestio sola, aut potentissima. ... Ubi conjecturae non erit locus, alia sunt intuenda. Et primum, aut propter ipsam rem de quâ sententiae rogantur, consultabitur, aut propter alias intervenientes extrinsecus causas. ... hae suasoriae duplices sunt ... illa materia simplex erit.

Partes suadendi quae sint.

Partes suadendi quidam putaverunt honestum, utile, necessarium. Ego non invenio huic tertiae locum. Quantalibet enim vis ingruat, aliquid fortasse pati necesse sit, nihil facere. De faciendo autem deliberatur. ... itaque mihi ne consilium quidem videtur ubi necessitas est, non magis quàm ubi constat quid fieri omninò non posse. Omnis enim deliberatio de dubiis est. Melius igitur qui tertiam partem dixerunt δυνατὸν, quod nostri possibile

242v 4.

nominant. Quae ut dura videatur appellatio, tamen sola est.

2. Qui sint qui deliberent.

2. Sed personam saepius decoris causa intuemur, quae et in nobis, et in iis qui deliberant, spectanda est.... proinde intuenda, sinus, dignitas, aetas. Sed mores praecipue discrimen dabunt.

Et honesta quidem honestis suadere facillimum est; si vero apud turpes recta obtinere conabimur, ne videamur exprobrare diversam vitae sectam, cavendum est. Et animus deliberantis, non ipsa honesti natura, quam ille non respicit, permovendus, sed laude, vulgi opinione; et si parum proficiet haec vanitas, secutura ex his utilitate, aliquanto vero magis, objiciendo aliquos, si diversa fecerit, metus.

3. Quis sit qui suadeat.

3°. Multum refert etiam quae sit persona suadentis, quia anteacta vita, si illustris fuit, aut clarius genus, aut aetas, aut fortuna, affert expectationem. Providendum est, ne quae dicuntur, ab eo qui dicit, dissentiant. At his contraria summissiorem quemdam modum postulant.

Quale dicendi genus conveniat in suasoriis.

Aristoteles idoneam maxime ad scribendum demonstrativam, proximamque ab ea judicialem putavit: videlicet, quoniam prior illa tota esset ostentationis; haec secunda egeret artis, vel ad fallendum, si ita poposcerit utilitas; consilia fide prudentiaque constarent. Quibus (Theophrasto et Aristoteli) in demonstrativa consentio; nam et omnes alii scriptores idem tradiderunt. In judiciis autem, consiliisque, secundum conditionem ejus quae tractabitur rei,

accommodandam credo dicendi rationem... Usum exemplorum nulli materiae magis convenire merito fere omnes consentiunt, cum plerumque videantur respondere futura praeteritis, habeaturque experimentum, velut quoddam rationis testimonium.

Ex libro IV.

## De Genere Judiciali.

quinque in eo orationis partes.

Genus Judiciale, officiis constat duobus, Intentionis ac Depulsionis. Cujus partes quinque sunt, Prooemium, Narratio, Probatio, Refutatio, Peroratio... Ante omnia intueri oportet, quod sit genus causae, quid in eâ quaeratur, quid prosit, quid noceat; deinde quid confirmandum sit ac refellendum; tum quomodo narrandum (expositio enim, probationum est praeparatio, nec esse utilis potest, nisi prius constiterit quid debeat de probatione promittere) postremo intuendum quemadmodum judex sit conciliandus.

Cap. 1.
De Exordio.
melius vocari προοίμιον.
de πρὸ et de οἴμη cantus,
ou οἶμος chemin.

Quod principium Latine, vel exordium dicitur, majore quadam ratione Graeci videntur προοίμιον nominasse: quia a nostris initium modo significatur, illi satis clare partem hanc esse ante ingressum rei de quâ dicendum sit, ostendunt. Causa principii nulla alia est, quam ut auditorem, quo sit nobis in coeteris partibus accommodatior, praeparemus. Id fieri tribus maxime rebus, inter auctores plurimos constat, si benevolum, attentum, docilem fecerimus. non quia ista per totam actionem non sint custodienda, sed quia in initiis maxime

necessaria, per quæ in animum judicis, ut procedere ultra possimus, admittimur.

De Benevolentiâ aut à personis.

Benevolentiam aut à personis ducimus, aut à causâ accipimus. — Exordium duci nonnunquam etiam ab actore causæ solet. Quamquam enim pauciora de se ipso dicit, et parcius, plurimum tamen ad omnia momenti est in hoc positum, si vir bonus creditur: sic enim continget, ut studium non advocati videatur afferre, sed penè testis fidem.....

Sed ut præcipua in hoc dicentis auctoritas, si omnis in subeundo negotio suspicio sordium, aut odiorum, aut ambitionis abfuerit; ita quædam in his quoque commendatio tacita, si nos infirmos et impares ingeniis contra agentium dixerimus... Est enim naturalis favor pro laborantibus; et judex religiosus libentissimè patronum audit, quem justitiæ suæ minimè timet.

Vitandum etiam, ne contumeliosi, maligni, superbi, maledici in quemquam hominem ordinemque videamur, præcipuè eorum qui lædi nisi aversâ judicum voluntate non possunt.

— Etiam partis adversæ patronus dabit exordio materiam, interim cum honore, si eloquentiam ejus gratiam nos timere fingendo, ut ea suspecta sint, judici, fecerimus; interim per contumeliam, sed hoc perquam raro.

— Ipsius autem litigatoris persona tractanda variè est. Nam tum dignitas ejus allegatur, tum commendatur infirmitas; nonnunquam contingit relatio meritorum, de quibus verecundius dicendum erit sua, quàm aliena laudanti... Degustanda tamen hæc proœmio, non consumenda.

— Adversarii verò persona propè iisdem omnibus, sed è contrario ductis, impugnari solet. Nam et potentes sequitur invidia, et humiles abjectosque contemptus, et turpes ac nocentes odium: quæ tria sunt ad alienandos judicum animos potentissima.

— Judicem conciliabimus nobis non tantum laudando eum, quod et fieri cum modo debet, et est tamen parti utrique commune.

Præterea detrahenda vel confirmanda opinio, si quam præcipuè domo videbitur judex attulisse. Metus etiam nonnunquam est amovendus, ut Cicero pro Milone, ne arma Pompeii contra se disposita putarent, laboravit; nonnunquam adhibendus, ut idem in Verrem facit.

Aut à causâ. Si causa conciliandi nobis judicis materiam dabit, ex hâc potissimum aliqua in usum principii, quæ maximè favorabilia sunt, decerpi oportebit.

Ab iisque causis aut personis adjuncta sunt. Sed ex iis quoque, quæ non sunt personarum, nec causarum, verum adjuncta personis & causis, duci prooemia solent... Ad causam extra pertinet tempus, locus, habitus, opinio, fama judiciorum, expectatio vulgi.

Adjicit Theophrastus ab actione principium, quale videtur esse Demosthenis pro Ctesiphonte.

De attentione. Quæ attentum quoque judicem faciunt, si res agi videtur nova, magna, atrox, pertinens ad exemplum... Sunt et illa excitandi ad audiendum non inutilia, si nos neque diu moraturos,

Neque extra causam dicturos existiment.

de docilitate. Docilem sine dubio et hæc ipsa præstat attentio, sed et illud, si breviter et dilucidè summam rei de quâ cognoscere debeat indicaverimus; quod Homerus atque Virgilius operum suorum principiis faciunt.

De Narratione.

Nunc quæ sit ratio narrandi, subjungam. Narratio est rei factæ, vel ut factæ, utilis ad persuadendum expositio. Vel (ut Apollodorus finit) oratio docens auditorem, quid in controversiâ sit.

qualis debeat esse narr. Eam plerique scriptores, maximè qui sunt ab Isocrate, volunt esse lucidam, brevem, verisimilem...

Narratio est aut tota pro nobis, aut tota pro adversariis, aut mixta ex utrisque.

Vel est tota pro nobis. Si erit tota pro nobis, contenti simus iis tribus partibus, per quas efficitur, quò judex facilius intelligat, meminerit, credat.

Sunt quidem hæ ... virtutes aliarum quoque partium. Nam et per totam actionem vitanda est obscuritas, et modus ubique custodiendus, et credibilia oportet esse omnia quæ dicuntur; maximè que hæc in eâ parte custodienda sunt,

quæ prima judicem docet; in quâ si aberrit ad, aut non intelligat aut non meminerit, aut non credat, frustra in reliquis laborabimus.

Dilucida — Erit autem aperta narratio atque dilucida, si primum erit fuerit exposita verbis propriis et significantibus, et non sordidis quidem, non tamen exquisitis et ab usu remotis, tum distincta rebus, personis, temporibus, locis, causis; ipsâ etiam pronunciatione in hoc accommodata, ut judex, quæ dicuntur, quam facillime accipiat.

Brevis. Brevis erit narratio ante omnia si inde cœperimus rem exponere, unde ad judicem pertinet; deinde si nihil extra causam dixerimus; tum etiam si reciderimus omnia, quibus sublatis, nec cognitioni quicquam, nec utilitati detrahatur. Solet enim quædam esse partium brevitas, quæ longam tamen efficit summam.... Et quoties exitus rei satis ostendit priora, debemus hoc esse contenti, quo reliqua intelliguntur.

Non minus autem vitanda erit, quæ nimium corripientes omnia sequitur obscuritas; satiusque erit aliquid narrationi superesse, quam deesse. Nam supervacua cum tædio dicuntur; necessaria cum periculo subtrahuntur... ut fortasse ubique, in narratione tamen præcipuè, media hæc tenenda sit via dicendi, quantum opus est, quantum satis est.

10. Credibilis autem erit narratio ante omnia, si prius consuluerimus nostrum animum, ne quid naturæ dicamus adversum; deinde si causas ac rationes factis præposuerimus, non omnibus, sed de quibus quæritur. Si personas convenientes iis quæ facta credi volumus constituerimus, ut furti reum, cupidum; adulterii, libidinosum; homicidii temerarium: vel contra, si defendemus. Præterea loca, tempora, et similia.

Ne illud quidem fuerit inutile, semina quædam probationum spargere; verum sic, ut narrationem esse meminerimus, non probationem.

plus rien, et qu'il semble que la mort n'ait rien à changer en eux.

Elle était bien différente cette véritable race du divin Romulus qui endurcie par des chasses continuelles, et par tous les travaux champêtres, l'emporta par sa vigoureuse constitution, soutint aisément, quand il le fallut

Cornel. Nepos. 26 décembre. 3e leçon. M. 9.

249 r

— on ne sait rien de positif sur Cornelius Nepos.

Cimon. 4. Liberalis — de liber, celui qui se comporte ainsi qu'un homme libre doit le faire.

Prædia — de πρὸ ἕδος, la terre qui se trouve devant l'habitation.

Pedisequi pp. valets de pied. = Offensum fortunâ, belle expr.

Cœna, de κοινός — le prandium se faisait sans qu'il y eut de réunion. mapa, endium. le cœna se faisait quand toutes les affaires étaient terminées.

Nullo . . . gradation éloquente. Locupletare de plenus locis — Locupletes: riche en fonds de terre.

Efferre, tollere, Tollere be se de terre pp. au moment de la naiss. de l'enfant, on le couchait par terre, et le père le considérait et l'élevait dans ses bras quand il le croyait digne d'être nourri — le magistrat soulevait le mort . . .

Cicéron — laudetur et tollatur (Cæsar) Tollatur a ici deux sens; Cic. joue sur le mot. Sceaux qui le crut en sûreté — tollere qui l'est en effet — præmaturus pp. les fruits que l'on cueille avant qu'ils soient mûrs!

Il nous reste les vies de 22 capit. 11 athéniens, 3 Lacédém. 2 Thébains — 1 Corinth. 1 Syrac. 1 Thrace — 1 asiat. 2 africains. Les vies de Caton et d'Atticus le terminent. la première est incomplète. C. N. renvoie à la vie particulière qu'il avait faite de ce Romain. Sa vie d'Atticus est la plus étendue; l'amitié qui unissait Corn. et Atticus doit seulement lui faire pardonner l'espace qu'il a cru devoir donner à l'éloge des vertus de son ami.

2.
249v

Son style a cette noble simplicité des aut. du siècle d'auguste; jamais on n'y voit ~~dans de~~ déclamation, et jamais il n'est au dessous de son sujet.

Phocion dern. chap. le dernier trait de cette ouv. semble être de Tacite.

1°. Portraits. Espèce de ... qui a pour objet la figure et le caractère: tous les biogr. excepté Suétone, ont ~~point donné~~ les traits physiques de leurs personnages. Ils ... qu'il soit ressemblant. Chez l'orat. il est un des moyens de cause: il faut donc que tout tende à le fortifier. Ex. tiré de Cicéron. Portrait de Catilina, ~~...~~ Coelio. L'histor. doit à ses lecteurs toute la vérité. Rien de plus beau dans un portrait qui le peint ... des grandes passions. Le caractère d'Alcibiade dans Cornelius est parfaitement tracé: aussi rien n'était plus favorable au ... de l'histo.

Le mot dicteur très différent d'éloquens. Dicteur qui sait discuter sur une matière — l'éloquens ... commande aux passions, celui qui sait manier les esprits, s'emparer des cœurs &c.

Laborious actio. et passiv. — Ratelaboriosa, hom. laborious.

Pectus, ce qui tient à sa ... — Vita, toute sa vie toutes les actions de l'homme — ~~...~~ de ... et dissolution de Solon même mot a peu près.

Libidinosus — celui qui fait tous ses caprices, quod libet.

Temperans de temperare

2°. Narrations — Il a peint assez bien le retour d'Alcibiade: la bataille de Marathon et plusieurs autres faits de l'hist. — —

fin tragique de Dion: C. VII.

Lumière – 1re Ch. Narrat. C. III. 3.
250m

250v

Sensus d'Aurelius Victor. 251r

Natura libro tanquam ea industria

malis ē bonis, agrestes e doctioribus et lectus negarunt egent.

Stolidorum ingenia proinde agunt uti monitores sunt.

Non est eorum impedimento virtuti

Gravius offendit qui meliora consultantes speraverat.

Indoctorum animum vel errore minus fas est.

Cohibendae cupidini, ingenium nisi erit, eruditio imbecillis.

Viri boni civiles discordias quamvis studiosius coeptas fortunae tribuunt, magisque in protegendo quam perdendo civibus verum corrumpi patiuntur.

Ubi pecunia venalia omnia neque duo feruntur,

Quisque sese petunt, uti per turbam neque alterius officia quae regere nequeunt, et inscitia bonorum actum fide corrumpat, ita fortunae vis licentiam nacta perniciosa libidine mortales agit, quae diu quid in virtute velut muro prohibita, postquam pene omnes flagitiis subacti, sunt, etiam infimis genere ac libertate quae publicam permittit.

Mortales avidi ingenii periculosa, quibusque prohibentur, ȝ student.

Quamvis eorum omnium perspicuitatem aetatis, pudore amisso quae fortunatus esse possit, eodem libentius lectus tolerabilia sunt.

Ut moris est subditis uti studio ingenii peccandi

251v

...sa ingenia promptius quam utilia desinunt.

humillimus quisque, magni ubi alta occupavit, superbia atque ambitione immodicus est.

humanae mentes frustrata boni spe asperius offenduntur cum calumniarum vis manet.

In summo ingenio, atque optimis reipublicae moribus, quamvis parva vitia magis dedecent, eoque notantur facilius.

homines, sancte prudentes atque, b... mali promptius fiunt: contra expertes calumniarum, dum ... sinistre aestimant, minus consulunt.

Pensées de Cornelius Nepos

Fidem fluxissimi solent esse amici qui constantes fuerunt inimici.

Versa virtus sine fortuna ponderanda est.

Praeceptum illud omnium in animis esse debet, nihil in bello oportere contemni, nec sine causa dici matrem timidi flere non solere.

Thrasybule — Saeva munera victoriae: temperatia non propria esse conservavit.

Dion — Multum est imperium tutum, nisi benevolentia munitum.

ibid. — Non potest bene geri res publica multorum imperiis

Magna corporis dignitas non minimum commendat.

ibid. — Est hoc commune vitium in magnis liberisque civitatibus

Chabrias. ut invidia gloriae comes sit, et libenter de iis detrahant quos eminere videant altius: neque animo aequo pauperes alienam opulentium intuentur fortunam.

Epaminond. Commissa celare interdum non minus prodest quam diserte dicere.

ibid. Paritur pax bello: itaque qui ea diutina volunt frui bello exercitati esse debent.

ibid. Bonus civis fert suorum injurias: patriae enim irasci nefas esse duxit.

ibid. Nonnunquam evenit ut unus homo pluris quam civitas sit.

Pelopidas. Nimia fiducia magnae calamitati solet esse.

Eumene. Semper debiles sunt fortissimi qui summam imperii potiuntur.

Timol. Difficilius est secundam sapienter ferre fortunam quam adversam.

ibid. Cum demum praeclara est victoria si in ea plus sit clementiae quam crudelitatis.

ibid. Hac est species libertatis, si omnibus quod quisque vellet legibus experiri ~~legibus~~ liceat.

amilcar. Maledicta magno viro decere non possunt.

atticus. Plus in amicitia valet similitudo morum quam affinitas.

ibid. Non magis in sua potestate sunt qui se pluribus civilibus dederunt, quam qui maritimis jactantur.

ibid. Maximus praemii gustatur at memoriam gratumque cognovit multique experiere se non fortunae, sed hominibus solere esse amicum.

ibid. Vir probus potius quid se facere par sit, intuetur, quam quid alii laudaturi sint.

252 v°

ibid. Sui cuique mores fingunt fortunam.

Vous pecuniæ non magnitudine sed ratione metienda

ibid. est. Non liberalis sed levis est pollicens quod præstare non possit.

Vie d'atticus de Cornel. Nepos.

C. II. Versuram facere, emprunter pour payer — faire un emprunt pour payer ce que l'on doit déjà —

Se interponit — il se met entre les créanciers et eux.

frumentum, ... et toutes les grains dont on peut faire le pain.

triticum, le blé pur, le froment.

C. III. Publicè au nom de la commune.

Amittere perdre volontairement —; perdere, perdre par hazard.

Actor — agere agere en parlant de tous les actes civils et de ceux des actions militaires.

Auctor celui qui soutient ajoute qui par son autorité ajoute une nouvelle loi aux autres. ... —

Humanitas, cette urbanité qui constitue l'homme policé.

C. IV. Pater familias pour porter ce nom à Rome, il fallait avoir un nombre de domestiques — ceux qui réunissaient des esclaves, un certain nombre de mercenaires attachés leur service.

Desiderium le désir mêlé de regret — le désir d'une chose dont on a déjà joui. —

C. V. ... centies decies — ... centena millia

dodrans, les 3/4 de son bien.

C. VI. Affusi ambitus ... belle expression.

253

ambire, aller à l'entour, pour chercher les suffrages.

hasta publica on enfonçait dans la place publique une pique dans les ventes faites au profit du gouvernement.

præs – répondant – manceps adjudicataire: præs de præ – manceps de manu et capere – mancipium se dit de tous ceux qui s'achetaient à l'enchère. L'huissier en proclamant l'enchérisseur levait la main, les doigts ouverts, et la decision adjugeait – manu capiebat, il fermait la main.

reque subscribens accusavit: on donnait aux préteurs le nom de celui qu'on accusait et le sien en même temps. delà deferre nomen, dénoncer. Sur si les raisons étaient bonnes, le préteur permettait de poursuivre: mais on déjouait une somme, ~~comme quoi~~ pour faire voir que ce n'était par haine particulière ou par aucun autre motif, pour calomnier: la somme était perdue, s'il était prouvé que l'accusation ~~était~~ fut fausse.

C. VII. à Co. on se mettait désertanus, on ne pouvait faire sur le pont du champs de Mars + ~~et~~ l'on était exempté + ~~...~~ par lequel passaient ceux qui allaient donner leur suffrage de ce droit ou charges des magistrats, et l'on était dispensé de tout service militaire.

C. VIII. C. IX. Stetit vadimonium elle ne se présenta ~~...~~ sans lui pour répondre à aucune assignation.

C. X. Trouble particulier des tempêtes. Gravis pr. qui est lourd, qui est d'un grand poids.

253 r

— C. XI. je crois qu'il y a peu d'exemple de *Se emergere*.
*intentant tenui* ces mots sont toute la force de la phr.
*Callidum* – intérieur – ce n'était pas un homme adroit.
[illegible] celui qui a fait un long exercice, qui est très instruit.

— C. XII. Il suffisait pour être chevalier d'avoir la fortune fixée par la loi. *Patricien*, tous les descend. des 300 hom. choisis par le fondat. pour former le Sénat. *nobles* dont le père avait exercé une grande magist. *generosus* qui descendait d'une famille illustre depuis longtemps.

*Consuetudinem aequitatum [illegible]* = chose remarquable par son énergique simplicité.

— C. XIII. *Silva* c'est un parc, non pas une forêt. *Viri litteratissimi* – je crois que *litteratissimi* qui connaissent très bien les lettres – *anagnostae* de [illegible], lire – *librarii*, le but des copistes.
*artifices* – c'est là un mot que de notre temps on a beaucoup trop prodigué.
*Elegans non magnificus* – opposition remarquable.
*Lautus* un homme qui vit largement.

— C. XIV. C. XV. C. XVI. *Prudens* celui qui prévoit ce qui se fera. *Sapiens*, celui qui voit ce qu'il doit faire et qui prend toutes les meilleures mesures.

— C. XVII. *Pietas*, l'amour commandé par le devoir; envers les dieux, la patrie, les auteurs de ses jours

254 r

Simultas de simulare; odium simulatum. —

— C. XXVIII. C. XIX.

C. XX. temere sans le vouloir.

C. XXI. C. XXII. Sepultus, il fut enterré, non pas ensevelli.

---

# Suetone.

Son père était tribun legionnaire. il fut pour lui, il fut secrétaire de l'Empereur Adrien.
il portait aussi le nom de Tranquillus.
Voy. Pline lettres, l. V — 1. S. —
il abonde en détails, mais il est fort sobre de réflexions: c'est un pur narrateur.
il n'a point de couleur, il ne peint rien — mais il est clair, correct, pur, et simple. Les observ. ingénieuses extraites du Cours de litt. de la Harpe.
il n'est pas un seul de ses 12 empereurs, dont et l'avènement au trône et la mort ne soient annoncés par des prodiges.
Barbarus Ba C a g S quiarticule et prononce mal.
Caerimonia, de Caere.
Nutricula Second nourrice, une gouvernante attachée à la nourrice.

robur — JJ. le jeune enfant. vis l'exercice de la force.
docilitas disposition à être instruit.

= (Suétone.) = [caractères] =

2 
= Ecclésiastiques, de ἐκ et καλεῖν = καλέω. =

= Narrations = Passage du Rubicon = C. XXXI.

Comparez — la narration de Lucain — dans quel lieu César de

---

Tacite — Vie d'Agricola. 2 Mars 1812.

---

Prologue. Texte. Traduction de M. Rendu.

mores est le développement du caractère, indoles.

promptissimus quisque, les plus actifs, les plus hardis — pp. celui qui se met toujours en avant.

255N

1812. 13. Passages remarquables Extraits des auteurs anciens.



## Latina.

Nec ullus Asinii aut Messalae liber tam illustris est, quam Medea Ovidii, aut Varii Thyestes. dial. de orator. 12.

... Populus .. auditis in Theatro versibus Virgilii, surrexit universus, et forte praesentem, spectantemque Virgilium veneratus est, sic quasi Augustum. ibid. 13.

Interlocuteurs du dialogue des orateurs attribué à Tacite ou à Quintilien.

D'abord Maternus, M. aper et Julius secundus: survient ensuite Vipsanius Messala. — aper soutient le parti des orateurs modernes contre Messala et les deux autres.

Le temps auquel ce dialogue a été écrit, s'y trouve précisément déterminé - maternus dit au chiffre 24. subs. exprimenobi.....

Causas cur in tantum ab eloquentia eorum recessimus; cum ad
sextum centum et viginti annos ab
interitu Ciceronis in hunc diem
effici ratio temporum collegerit.

du règne de Vespasien J.-C. 75.

Neque enim hoc colligi desideramus, disertiores esse antiquos, quod apud me equidem in confesso est, sed ..... de orat. dial. 27.

## Graeca.

ἤδη οὖν, ὅ μ., πέντε καὶ δέκα ἐτῶν ἀπὸ γενεᾶς· ἡ δὲ, τοσούτων, δυοῖν ἀποδεόντοιν. Longus, liv. 1. p. 8 éd. de Dutens, paris, 1776.

ἔδοξεν δὲ πείθεσθαι θεοῖς περὶ τῶν σωθέντων τεκνοῖα θεῶν. ibid. p. 9.

ἐνέπεμπον αὐτοὺς ἅμα ταῖς ἀγέλαις .. envoyant de troupeaux de bœufs et de chèvres, ΑΓΕΛΑΙΣ id. ibid.

Sur Longus.

Neque credit suspicant illum scripsisse post heliodori mortem, qui Theodosii ejusque filiorum imperio floruit, adeo ut Longum quinto ineunte saeculo opus suum protulisse qui dicunt, ii ad veritatem accedere proximi videantur. Dicebatur sophista .. L. Dutens, ad suam edit.

Continuation remarquable.

iisiti ... differentiam nostræ desidiæ et inscientiæ adversus acerrima et fecundissima eorum studia demonstrantis. Dial. de orat. 33.

Paroles de Maternus:

Neque enim arte et scientiâ, sed longè magis facultate eloquentiam contineri, nec tu, puto, abnues, et hi signi ficare vultu videntur. id. ibid.

ità ut altercationes quoque excipere, et jurgiis interesse, utque sic dixerim, pugnare in prælio disceret. id. 34.

Nono decimo ætatis anno L. Crassus C. Carbonem, uno et vicesimo Cæsar Dolabellam, altero et XX Asinius Pollio C. Catonem, non multò ætate antecedens Calvus Vatinium, iis orationibus insecuti sunt, quas hodièque cum admiratione legimus. id. ibid. sub fin.

Sur l'aut. du dial. des orat. Tacite, d'après le calcul de Dodwel et de Lipse, nâquit l'an de Christ 59 ou 60 — Pline le jeune, son ami, était un peu plus jeune et nâquit l'an 63. Si le dialogue est de Tacite, il avait alors environ 16 ans, et cet âge convient très bien avec ce que dit l'aut. du dial. au c. 1. qu'il était alors admodum juvenis.

257v

Publius Syrus.

Anecdote sur le célèbre mimographe avec quelques-unes de ses sentences morales - dans Macrobe (Sat. II, 7.)

Il nous reste de lui,

1. Recueil de 852 sentences extraites probabl. de ses pièces -
2. fragment de 16 Iamb. rapporté dans Pétrone (Satyr. c. 55.)
(Voyez aussi Burmann, anthol. lat. I, p. 585.

258v

V. **Decimus Laberius.** 259 r

1. Anecdote sur ce poëte, avec un fragment d'un de ses mimes: (Macrob. Saturnal. II, 7.)

2. Quatre vers d'une autre pièce cités dans le même passage de Macrobe. (id. ibid.)

Voyez encore Macrobe (Lib. VII, 3.)

259 nr

V. Cn. Mattius. 260 n

Auteur de Mimes, ami de César, fort estimé de ses contemporains.

Il reste de lui :

1. fragments douteux de quelques vers de ses mimiambes.
(Burm. Anthol. lat. I, p. 630).

2. belle et généreuse lettre sur la mort de César, son ami, adressée à Cicéron.
(Cic. Ep. fam. lib. XI, 28.)

Il fit aussi une Iliade.

260v

V, <u>Ancienne Comédie</u> : <u>Comédie nouvelle</u> : <u>Mimiambes</u>. 261x

Lettre de Pline sur <u>Verginius Romanus</u>, poète comique et mimographe de son temps. (VI, 21).

261v

V.

Premiers historiens latins — comparés aux premiers hist. Grecs — 262 r

Origine de l'histoire chez les Romains — (Cic. de Orat. II, 12 sq.)

Caractères des Principaux histor. Grecs — (id. ibid. — cc. 13-14).

262v

263 r

Origine de la Poésie chez les Romains. (Cic. Tusc. q. I, 1-3-16. IV, 1.

Premiers poëtes Romains — époq. (id. ibid. — impr. Brut. 18-19.)

263v

V. 2643

Supériorité des Romains sur les Grecs. – (Cic. Tusc. I, 1, sq.)

meum semper judicium fuit....

Progrès des Romains dans les sciences : part que peuvent avoir eu les Pythagoriciens dans leur instruction. – (Cic. Tusc. IV, 1, sq.)

Cum multis locis nostror. hom. ingenia...

264nr

# Littérature Romaine.

formation de la litt. Rom. — origines de la Poésie et de l'Hist. chez les Romains —

Mimes — Mimographes.

Littérature latine. 3e Période
(78 av. J.C. 14 ap. J.C.)



# Mimes.

Drames réguliers presque totalement négligés par la force des circonstances –

1 – Tragédies – Sans matériaux tirés de l'hist. nationale
Comédies – de mœurs étrangères –
Nullité d'intérêt pour la foule des spectateurs –

2. Public, peu sensible aux jouissances de l'esprit –

3. Etendue des théâtres Romains peu favorable à des pièces régulières –

Nouveau genre de Spectacle propre aux Romains –
les mimes :

Il ne faut les confondre ni avec la pantomime, ni avec les mimes Grecs.

Ils tenaient à la fois du jeu mimique des ballets et de la poésie dramatique –

C'étaient de simples scènes détachées –

Rôle principal rempli par l'acteur :

Caractère pris dans les dernières classes et destiné à exciter le rire.

Les acteurs changeaient à leur gré le canevas du rôle fourni par le poète qui faisait ordinairement le principal personnage –

Aussi peu de citoyens libres se sont-ils occupés de ce genre.

L'exposition se faisait par un prologue que récitait l'auteur avant la pièce.

Dénouement aussi peu raisonnable que l'intrigue.

266r

les premiers mimes qui n'étaient que des farces grossières à l'usage de la populace dont elles imitaient le langage, remplacent d'abord les Atellanes, puis toute espèce de sp. dram.

prennent eux-mêmes une forme plus régulière peu avant J. César:

mêlés de vérités utiles, de belles maximes,

de traits satiriques contre les chefs de l'État.

## Decimus Laberius.

Chevalier, né 645 de R. 109 av. J. C.

Le plus célèbre auteur de Mimes.

Ses pièces dirigées contre les vices et les ridicules — il excellait dans l'art du jeu de mots —

Ses mœurs irréprochables et sa personne considérée —

à l'âge de 60 ans obligé de paraître sur la scène par le dictateur J. César, il adresse au peuple sa justification dans un prologue d'une grande beauté — (Voy. Macrobe.)

Le prix fut adjugé à Publ. Syrus.

(Macrobe, Saturn. II, 7.)

257 r

## Laberius –

1. Prologue, rapporté par Macrobe –

suivi de

2. quatre vers appartenant à une autre pièce –

## Publ. Syrus –

1. Recueil de huit cent cinquante deux sentences –

2. fragment de 16 vers iambiques rapporté dans Pétrone – Satyr. c. 55.
Burmann, anthol. lat. p. 515.

## Mattius –

1. fragmens d'Iliade et quelques vers de ses mimiambes (Burm. anthol. I, 630.

267v

## Publius Syrus.

Esclave originaire de Syrie, comme l'indique son surnom –

Sa vie à peu près ignorée –

Ses Mimes fameux chez les anciens et semés d'une foule de sentences d'une excellente morale –

Il n'en existe d'autre reste qu'un recueil de huit cent cinquante-deux sentences extraites sans doute pour la commodité des acteurs dramatiques qui en faisaient usage dans l'occasion –

Ce sont des maximes d'expérience, frappantes de simplicité et de vérité.

## Cn. Mattius.

Ami de César, célèbre mimographe de ce temps –

Ses pièces intitulées Mimiambes ; il publia aussi une Iliade –

Il ne reste de lui que quelques fragmens détachés et fort courts,

avec une fort belle lettre sur la mort de César adressée à Cicéron et conservée dans sa Correspondan.

Philistion,

Grec de Nicée, vers la fin de la vie d'Auguste –
on ne sait s'il écrivit ses pièces en grec ou en latin.

Catulle,

mimographe sous Néron et jusques sous Domitien.
(Juvén. Sat. XII, 29, VIII, 185.)

Latinus et Lentulus

sous le même Domitien –

Verginius Romanus,

Contemporain de Pline le jeune (Ep. VI, 21.)

Marius Marullus

sous les Antonins (Voy. Julius Capitol.)

# Tragédie.

Drames réguliers bannis de la Scène: cependant quelques Poètes s'en occupent dans le cabinet.

C. Julius Caesar Strabo, grand Pontife, tué par ordre de Cinna, cité par Asconius Paedianus parmi les bons tragiques de son temps. (V. <u>Asconii</u> <u>enarrat.</u>)

C. Julius Caesar, le Dictateur, laissa une Tragédie intitulée Oedipe, supprimée, dit-on, par ordre d'Auguste.

272 r

274v

275v

Né en...

Mort en 534 R. av. J. C. 220.

## Livius Andronicus.

Il naquit à Tarente, et, quand cette ville tomba

482. R. 272 av. J.C. au pouvoir des Romains, il devint l'esclave du consul M. Livius Salinator, qui lui donna son nom.

Avec lui commence la littérature Romaine.

Il traduisit du Grec 19 Tragédies dont nous savons les titres.

Cic. in Bruto, 18 - C. M. 14. Il donna sa première pièce en 514 R. 240 av. J. C. un an avant la naissance d'Ennius.

Cic. C. M. 14. Lorsqu'il mourut, Caton n'avait encore que quinze ans: Cicéron lui fait dire: Vidi etiam senem Livium; qui, quum sex annos ante, quam ego natus sum, fabulam docuisset, Centone Tuditanoque Coss., usque ad adolescentiam meam processit aetate. (il était né, 520 R. 234 av. J. C.)

Quintil. I. O. X, 2. Nil in poetis supra Livium Andronicum ... haberemus.

Cic. Brut. 18. Odyssaea latina est ... et Livianae fabulae, non satis dignae, quae iterum legantur.

Livius Andronicus.

| | |
|---|---|
| ruminari : | nemo haec nostrae <u>ruminabitur</u> mulieri. |
| Fligere-o : | se in terram <u>fligit</u>. |
| procare-o : | parere vos majestas mea <u>procat</u>. |
| aequiter : | praeda .. <u>aequiter</u> partita. |
| Confluges : | } <u>Confluges</u> .. campum |
| infumigare, o : | } <u>infumigant</u> .. |
| septuose : | <u>Septuose</u> oletio datur. |
| memino : | <u>meminens</u> Varro corde volutat. |

281r

Livius Andronicus.

.. In sedes collocat se regias
Clytaemnestra juxtim; tertias nata occupat.

Ipse se in terram saucius fligit cadens.

Nerei simum pecus . . .
. . . . . Nam ut Pergama
Accensa, et praeda per participes aequiter
Partita est. ex Aegystho.

Mirum videtur quod sit factum jam diu.
ex Ajace.

Confluges ubi conventum campum totum inhumigant.
ex Andromeda.

Da mihi hasce opes quas peto, quas precor: porrige, opitula.
ex Equo Trojano.

282 r

282v

283r

# Livius Andronicus.

{ Né en ...... lorsqu'il mourut, Caton n'avait encore que quinze ans : Cicéron lui fait dire (C. M. 14. sub fin.) vidi etiam senem Livium : qui,
{ mort en 534 R. 220 J.C. quum sex annos ante, quam ego natus sum, fabulam docuisset,

Il naquit à Tarente, et, quand cette ville tomba au pouvoir des Romains, il devint l'esclave du consul M. Livius Salinator, qui lui donna son nom.

a. R. 482 — av. J.C. 272 — } Centone Tuditanoque Coss. usque ad adolescentiam meam processit aetate. (Il naquit 520 R. 234 av. J. C.)

Il donna donc sa première pièce en 514 R. 240 av. J.C. un an seulement avant la naissance d'Ennius.

Avec lui commence la littérature Romaine.

Il traduisit du Grec 19 tragédies dont nous savons les titres.

284 a

Littérature Grecque

285v

## § 117. Parfait moyen –

286 n

1. Que signifie cette expression ? – La dénomination est-elle juste ?

   (2es formes ou formes primitives. τύπω, ἔτυπον, τέτυπα.)

2. Quelle est la signification et la valeur de cette forme ? En quoi diffère-t-elle de l'autre parfait ?

   (τύπτω – τύπω, τέτυπα, ἐτετύπειν.)

## § 118. Remarques.

1. Tous les verbes ont-ils un parfait second ? (γράφω, γέγραφα) f. univ.
2. Les verbes contractes ont-ils ce parfait ? et les verbes autres en ωπτω ?
3. Les deux formes sont-elles usitées concurremment dans un même verbe ? (φεύγω – πέφευγα — κεύθω – κέκευθα).

286v (λείπω - λέλοιπα — λέλειφα appartient à λείβω.)

4. dans les verbes qui ont les deux parfaits, tous deux ont-ils ord. la m. signif.?
(πείθω — πέπεικα j'ai persuadé - πέποιθα, j'ai confiance).

5. quelle est la formation de ce p. dz. les verbes qui ont 2 dz au présent?
(δαίω - δέδηα, καίω - κέκηα - des aor. 2. ἔδαην, ἔκαην.)

6. et dans ceux de deux syll. qui ont ε au présent?
(λέγω - λέλογα — δέρκω - ἔδορκα.)
que remarquez vous dans ce changement? (att. τρέπω. τέτροφα).
(par la même analogie, ει en οι — λέλοιπα, ἤμοιβα.)
parf. act. δείδω — δείσω - δέδοικα.

7. quelle est l'analogie de cette forme avec les f. et aor. second?

287 r

Suite du §. 118.

1. donnez-moi la suite des temps qui se forment du futur premier? τυψω - τρεψω.

2. et du futur second. τυπῶ - τραπῶ.

3. quand le f. s. d'un verbe est usité le futur et l'aor. s. le sont-ils aussi?

§. 119. V. en ζω - σσω.

ζω. 1. quelle est la formation du plus grand nombre de ces verbes?

2°. quels sont ceux qui s'écartent de la règle générale? (ie prim. en γω.

3°. n'en-est-il pas d'autres encore? (fut. en σω et ξω.)

σσω. 1°. quelle est la form. des verbes en σσω?

2°. en est-il qui soient exceptés de cette r. g.

III. 1°. les sortes de verbes ont-ils une s. f. de futur? (ceux qui ont le f. 1. en ξω)

donnez-moi les doubles temps de πρασσω?

2°. ceux en ζω-f. σω - ont-ils ces 2. formes.

3°. n'est-il pas une exception remarquable? (f. 2. en δω - φραδῶ.)

287v

283. 1. Qu'entendez-vous par verbes impersonnels ? — 288

2. Quels sont les princip. verbes impersonnels ?

3. Pourquoi ces verbes n'ont-ils que la 3e personne,

4. Citez-moi d'autres verbes qui ont toutes leurs personnes et s'employent de cette manière ?

§ 278. que, ὅτι. 288v

1. Quelle est la nature de ce mot ὅτι et son principal usage?

279. 2. N'y a-t-il pas une autre manière d'unir deux propositions et à quelle langue cette seconde manière semble-t-elle plus propre?

280. 3. Que remarquez-vous de particulier à la syntaxe grecque quand la 2e proposition rejette le sujet de la première — et qu'appelez-vous attraction avec l'infinitif?

4. Qu'arrive-t-il quand le sujet de la proposition complétive n'est pas exprimé? rapport avec certaines constructions latines.

281. 1. Quels sont les divers usages de l'infinitif considéré comme un nom indéclinable?

2. Comment les grecs expriment-ils le gérondif latin? — et le supin? (franç.)

282. 1. À quel cas met-on le sujet de l'infinitif? — et son attribut?

§. 288. Relat. entr. deux N. diff. 289 r

1. Quelle autre irrégularité remarquez-vous dans la construction du relatif, par rapport aux nombres et aux genres ?

Exemple pr. les genres ?

Exemple pour les cas ?

2. Donnez-moi un exemple d'une construct. plus singulière encore ?

§ 284. adj. conj. ὅς, ἥ, ὅ, et ses dérivés.

1. qu'appelez-vous adjectif conjonctif? quelle est sa double nature et son emploi?

2. quelle est la construction de cet adjectif? quel rôle joue-t-il dans la prop.?

3. Comment s'accorde-t-il avec ce qu'on app. son antécédent?

§ 285. 1. quelle est la véritable manière de considérer le relatif ou conj.?

§ 286. 2. Comment faut-il opérer pour construire une phrase où se trouve le conj.?

3. qu'arrive-t-il si l'antécédent est sous-entendu?

§ 287. Attraction du Rel. au cas de l'antécédent.

1. En quoi la construction de l'adj. conjonctif en grec diffère-t-elle du latin? et qu'appelez-vous attract...

2. l'antécéd. dans cette construction peut-il être sous-entendu?

1er Cahier

Année 1811.

Cours de Mr. Boissonnade.

Littérature Grecque.

J. D. J. Guigniaut

2911.2

École Normale.

Cours de la faculté des Lettres.

Littérature Grecque

M. Boissonade Pr.

# Discours de Lycurgue l'orateur

## Contre Léocrate.

Lycurgue naquit à Athènes, l'olympiade 93.ème l'an 408 avant J. C. époque fameuse par les désastres de sa patrie, la mort de Socrate, d'Euripide et bientôt après de Sophocle, et par l'abolition de l'Ostracisme. Il eut pour père Lycophron de la fameuse maison des Etéobutades qui donnait des prêtresses au temple de Minerve & des prêtres à celui de Neptune. Lycophron fut mis à mort par l'ordre des trente tyrans, peu de temps après la naissance de son fils.

Lycurgue suivit les leçons d'Isocrate et il étudia la Philosophie sous Platon. Deux factions partageaient alors la République; la faction macédonienne et celle de leurs adversaires. Lycurgue

2.

291v

s'attacha à Démosthène plus jeune que lui de 20 ans, et il employa toute son éloquence à défendre sa patrie contre les audacieux projets de Philippe. Il eut une seconde fois l'honneur d'être associé à Démosthène dans une ambassade importante, et lorsqu'Alexandre ordonna qu'on lui livrât les quatre orateurs d'Athènes qui traversaient le plus ses entreprises, il ne manqua pas d'y comprendre Lycurgue et Démosthène.

Lycurgue était d'une intégrité à toute épreuve: son témoignage seul décidait les juges: fait attesté par la 3e lettre de Démosthène et par Rutilius Lupus. Il fut chargé de la garde de la ville, et parvint à la purger des malfaiteurs qui l'infestaient. Le Pseudo-Plutarque (l'auteur des vies des 10 orateurs faussement attribuées au Philosophe de Chéronée) rapporte qu'il ne trempait pas dans l'encre sa plume mais dans la mort, pensée ridicule qui depuis a été reproduite plus d'une fois. Il est constant que sa sévérité fut extrême, elle devint même proverbiale. Cicéron en

fait foi dans plus d'un passage; Ammien Marcellin a dit, Verum ille Cassius judicibus et Lycurgis tristior ... et au liv. XXX. c. 8. Lycurgos inveniunt se praedicabat et Cassios. (Cassius était un juge d'une rudesse et d'une sévérité extrêmes et Valère Maxime dit que son tribunal était appelé Scopulus reorum: sur quoi on peut encore consulter Salluste; pag. 34. et Cicéron qui rapporte une parole mémorable de Cassius, qui est devenue proverbe: quaerere solebat cui bono fuisset — Pro Milone)

Le Pseudo-Plutarque dit qu'il fut surnommé Ibis; mais Taylor observe que l'auteur des vies a confondu cet orateur, avec le Lycurgue dont il est parlé dans les oiseaux d'Aristophane. Il était aussi dur pour lui-même que pour les autres; presque toujours il marchait les pieds-nus. Telle était son autorité qu'il se permit plusieurs fois des actes, que sa République inquiète aurait sévèrement punis dans un autre. Malgré toute la rigidité de ses moeurs, il était cependant très faible pour sa femme. Il mourut la 113e olymp.

328 ans avant J. C. Il fut enterré sur le chemin de l'Académie, lieu destiné à la sépulture des citoyens qui avaient bien mérité de la patrie: tous les Athéniens assistèrent à ses funérailles. Ses enfans ayant été accusés après sa mort, furent défendus par Démosthène & Hypéride. Un passage remarquable du plaidoyer de ce dernier, commence ainsi: ἵνα φθονῶσιν οἱ περιιόντες αὐτοῦ τὸν τάφον:.. (Remarque sur (Sur un mot qui se trouve dans le passage)
" ἀτιμάω et ses composés: ἀτιμάω marque l'action de priver un citoyen de
" ses droits principaux, de le dégrader de ses priviléges: on appelait
" ἄτιμοι ceux qui ne pouvaient assister aux assemblées publiques.) "
Lycurgue avait fait construire plusieurs édifices.

Cet orateur avait composé 15 harangues, selon Plutarque et Photius: il ne nous reste que celle ~~contre~~ qu'il prononça contre Léocrate. Denys d'Halicarnasse dit que Lycurgue aime l'amplification; qu'il est élevé, noble, toujours accusateur, toujours ami de la liberté, et le prouvant par ses discours, jamais doux, jamais plaisant, mais pressant et sévère. (Sur le mot ἀναγκαῖος employé
" dans le sens de pressant par Denys d'Hali. C'est qu'Anacréon a
" employé dans la même acception, τῆς ἐντόνου ἀνάγκης.) "
Denys ajoute qu'il faut imiter surtout sa véhémence.

Diodore de Sicile (XVI. 88) dit qu'il est un accusateur très amer, et il en cite un exemple, dans son accusation contre Lysiclès. Hermogène lui reproche d'être dur, peu soigné, d'aimer trop les digressions mythologiques, de citer trop souvent les historiens. Les Grammairiens de l'Ecole d'Alexandrie le placèrent au nombre des 10 orateurs qu'ils regardaient comme éminemment classiques. Il en reste des fragmens d'une grande énergie qui ont été traduits en latin assez élégamment par Nicolas Dupuy; on ne sait précisément à quelle époque.

Lycurgue composa sa harangue contre Léocrate environ la 3e année de la 111e olymp. à 78 ans.

---

(ερημη δικη, signifie jugement par défauts.)

1. Δικαίαν, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, les anciens textes portent δίκαιον: Reiske et non pas Taylor comme le dit l'abbé Auger, a substitué le féminin d'après l'autorité même de Lycurgue qui met toujours ~~dix~~ l'adjectif δίκαιος au féminin. Les Athéniens cependant employaient fréquemment le masculin de l'adj. avec un nom féminin. Les anciens poètes latins ont imité cet atticisme: Nonnius Marcellus, Livius Andronicus... ce dernier

6.

a dit, Mulier, quisquis es, te obsecro, et Laevinus, quisquis es mulier. Fischer sur Weller — T. 3 p. 309.

2\. Exemples.
Sallust. Metus Pompeii, la crainte qu'inspire Pompée. — injur. la crainte de Dieu. — Tit. Liv. Sabinae quarum injuria ... 1-14 Et expiarentur legati injuriae. Νουθετήματα. Aul. Gelle — injuriarum dicimus tam eorum qui patiuntur quam qui faciunt — etc. et vulnere tardus Ulyssei. En. II

Τὴν ἀρχὴν τῆς κατηγορίας) accusation de Léocrate, pour, accusation contre Léocrate, il est dans la langue Grecque des mots qui ont tout-à-la fois sens actif et sens passif — Ex. Τὴν προδοσίαν τοῦ στρατοῦ, la trahison faite à l'armée. Sophocle, Elect. 344-345. Τἀμὰ νουθετήματα mes avis, pour les avis donnés à moi, τὸ τούτων μῖσος, la haine que vous leur portez. On en trouve des exemples dans les auteurs latins, surtout dans Tite-Live. Apulée — tantum a cautela Pamphilae abfui. Virgile — vulnere donantium ... Instantem venatorum ... Phèdre.

3\.

Εὔχομαι γὰρ τῇ Ἀθηνᾷ) on trouve encore beaucoup d'exemples de Εὔχομαι avec un autre régime — Εὔχομαι πρὸς τοὺς θεοὺς, Xénophon. — Τὰ ἕδη — les chapelles dédiées à quelque divinité inférieure ou à quelque héros. Les anciens distinguaient trois ordres d'êtres supérieurs à l'homme, les dieux, les démons (δαίμονες), les héros. Nicéphore fait cette distinction: οἱ μὲν πάλαι Ἕλληνες ... τοὺς μείζονας θεοὺς, τοὺς δαίμονας ... Lorsqu'on faisait une

apothéose on determinait quel titre auroit le personnage,
et si on lui sacrifierait comme à un héros, à un démon, ou
à un Dieu? Plutarque, dans la vie d'Alexandre, dit
que le prince, averti par un oracle, ordonna qu'on rendît à
Ephestion les honneurs dus à un héros. Thalès, dit-on,
fut le premier qui introduisit cette division: les dieux,
selon lui, étaient l'intelligence suprême qui gouvernait
le monde, les démons des substances animées, et les héros
les âmes des hommes séparées de leurs corps. Les
temples consacrés aux héros, s'appelaient ἡρῷον; et chaque
pays avait ses héros.

4. Εἰ μὲν εἰσαγγελία, il y avait deux sortes d'accusations chez les athéniens: les procès publics γραφαί, et les procès particuliers δίκαι. Les procès publics se subdivisaient en trois espèces, φάσις, ἐμφάσις, * εἰσαγγελία; cette dernière espèce avait lieu dans toutes les causes non prévues par le législateur. Il ne faut point confondre le mot avec celui d'ἐπαγγελία: (ἐπαγγελία, dit Harpocration, ἐστὶ δίκη πρὸς δοκιμασίαν τοῦ βίου); cette espèce d'accusation consistait à accuser quelqu'un d'[illegible] qui prenait la parole en public, qui s'était introduit dans les assemblées, sans qu'il lui fût permis de le faire.

* Εἰσαγγελία, délits non prévus par la loi .... et portés devant le peuple et le Sénat qui nommait un tribunal particulier, et qui dans les cas pressés décidaient eux-mêmes.

294v
8.

καὶ κρίνω προσόντα αὐτὸν καὶ τοὺς νεὼς, καὶ τὰ ἕδη καὶ τὰ τεμένη) Le verbe κρίνω a la double signification de juger et d'accuser et on le trouve souvent employé dans l'un & dans l'autre. νεὼς, lieu consacré au culte de la divinité, proprement le Sacellum, le Sanctuaire: la totalité de l'enceinte s'appelait ἱερόν, et comprenait avec le sanctuaire νεὼς ou ναὸς, le ἄλσος, le bois sacré, le bocage; puis le τεμένη, les terres cultivées et consacrées, enfin le ἕδη: ἕδος proprement, le lieu où était placé la statue, lat. adicula. on trouve souvent, dans les auteurs, les mots ναὸς et ἕδη joints ensemble, ce que remarquent Henri Etienne & Budé qui, à ce sujet, citent plusieurs fois l'un et l'autre ~~Antiphon~~ pour Lycurgue. Le mot ἕδος se prend aussi quelquefois pour la statue: ἄγαλμα, dit Hesychius. τέμενος dont la racine est τέμνω, scindo, signifiait d'abord une portion de terrain coupée pour un usage quelconque. Eustathe, Iliad. μ, 313, χωρίον ἀποτετμημένον καὶ ἀπωρισμένον: Id. et odyss. Z 194, ἰδιαίτατον τόπον περιωρισμένον, καὶ οὕτως ἀποτεμνομένον τῶν ἐξ ὅρους. Pollux dans son onomasticon (grand dict. par ordre de matière) I, 1, οἱ ἀνειμένοι τόποι θεοῖς ἄλσος τε καὶ τεμένη καὶ ἕδη. Τέμενος se prend quelquefois pour le temple ~~lui~~ même. Lucien, de calumnia νεώς τε ~~[illegible]~~ καὶ τεμένη κατεσκεύαζο. Dans une inscription

trouvé par Mr. Fauvel à Téliwen 1806 — ὁ ὅρος ἀρτέμιδος τεμένος (pour τεμένους) ἀμαρυσίας : on voit que dans la haute antiquité l'o avait le son de l'ου. Cette inscription est en lettres quarrées, comme encore l'inscription Sigéenne la plus ancienne peut-être qu'il y ait, qui est toute en caractère boustrophedon : Φανοδικο ειμι το ἑρμοκρατος το προκοννησιο : on y voit encore le mot ἑρμοκρατος écrit ainsi ΗΕΡΜΟΚΡΑΤΟΣ, l'H marquant l'aspiration, car le signe n'a passé pour lettre dans la langue que longtemps après.

Ἐν τῃ τήμερον ἡμέρᾳ) Les attiques disent τήμερον pour σήμερον. Dans le jugement des voyelles, opuscule de Lucien, le Σίγμα dit que le ταῦ a envahi le mot σήμερον : hesych. dit τήμερον ἄττικοι λέγουσιν. Plutarque, in vita Mar. δύο νίκας ἐν τῃ σήμερον ἡμέρᾳ ἐνίκησας. Dans l'Epigramme 87, τίς δύναι' οὐ ἐπικηνῶσαι τὴν σήμερον ἐξῆς ἀρέσκων. On se sert également de τὸ σήμερον pour dire hodie : τὸ σήμερον μέλει μοι, ~~[illegible]~~. τὸ δ' αὔριον τίς οἶδεν, anacr. sur les ellip. on peut voir les Ell. gr. de Lambert-Bos, édit. de M. Schæffer.

ὑμᾶς δὲ ὡς ὑπὲρ παλέων) en tant que vous délibérez faute d'avoir bien saisi le sens de ὡς, l'abbé Auger a fait ici un contresens.

10.

295v

μὴ παρέχοντας συγγνώμην) M. Boissonnade veut que

7. l'on construise μὴ παρέχοντας συγγνώμην γενέσθαι, ce qui évite le pléonasme: et il donne pour raison qu'on ne dit point παρέχω συγγνώμην, mais ἔχω συγγνώμην τινί, je pardonne à quelqu'un. (Voyez Etat. de Joseph. 400.) Taylore et Wolf, dans son commentaire sur le discours de Demosthène contre Leptine, ont cru que ces mots μὴ παρέχ. συγγ. étaient une scholie passée dans le texte, et que par conséquent ~~inutiles~~ ils sont inutiles. M. Boissonnade répond que sa construction évite le pléonasme, et que ce n'est plus qu'un développement nécessaire pour le public.

6. ὑπὸ τῷ ψήφῳ) sous le suffrage. Le ψῆφος était une petite pierre servant à indiquer les suffrages, à donner son opinion: les cailloux noirs et percés étaient un signe de condamnation; ceux qui étaient blancs et entiers, absolvaient. Voyez le Schol. de Demosth. contre Timocrate, et Budée, Comm. 169. Lycurgue p. 228, l. 7. se sert de ἐν au lieu de ὑπὸ — τοῦτον ἔχοντες ἐν τῇ ὑμετέρᾳ ψήφῳ. Hoffman met une virgule après ποιοῦσιν, ce qui est une faute.

8. εἰς τουτονὶ τὸν ἀγῶνα) ἀγών qui est proprement un combat, un débat, signifie souvent un débat juridique, un procès: l'accusé; ὁ εἰς ἀγῶνα καθιστάμενος, Andocides, de mysteriis, advers. Alcibiadem. — τουτονὶ atticisme, Grégoire

×

de Corinthe, dialecte att. paragr. 28: το ιωτα εν τιων των λεξεων παραγωγικον. Fischer, 188, Gr. lat. Quibusdam pro nominibus apud Graecos additur ι ad vim significandam, sic apud nos met, te, ptè, ce significationem intendunt. Apollonius Dyscolus synt. 105. dit que cette addition παραγωγη est faite εις εμφατισμον της πλειονος .... signification.

Le Grammairien favorable δεχεσθαι προσυπακουομενου προς ιωτα. L'accent, attiré sur l'ιωτα, marque une démonstration plus grande. Les att. le mettent non seulement aux pronoms, mais encore aux adverbes — νυνι, ουτωσι, d'où il résulte même un changement de lettres, ωδε, ωδι, δευρο, δευρι, ενθαδε, ενθαδι — quelquefois ~~[illegible]~~ ils ajoutent χι, ναιχι pour ναι, ουχι: τουτοιχι. ~~[illegible]~~ τουτονι. P. R. p. 543 — c. 4. Reg. 11. IX. dit que l'ιωτα παραγωγικον est long: cependant Théocrite a fait un dactyle de ουχι δε. Ταχι est encore bref dans un vers de Solon, και μεταποίησον λιγεως ταχι — Phérécrate dans Athénée, vers iamb. ως ουχι τουχι δεσποτης..... (les noms propres permettent seuls l'anapeste par licence au 1er pied de l'iambique) Il résulte de ces exemples que l'ιωτα παραγωγικον est tantôt bref, tantôt long: ~~A~~ Mr. Boissonnade dit que s'il y avait une règle à faire, on devrait dire qu'il est bref de nature, et long par exception parce qu'on appuye sur sa dernière syllabe à cause de l'accent qui y est placé. La règle de P. R. est donc fausse.

9. εκ του κινδυνου) κίνδυνος au propre péril, danger,

12.
296v

se prend souvent en droit pour le péril que court l'accusé; ὁ κινδυνεύων celui qui est mis en accusation. (très souv. dans les orateurs attiques). Cicéron, pro Sextio: homines vestitum mutare non solent in amicorum periculis?

10. l. 21-1.7. κρίνω προδόντα) Taylor relève ici le contre-sens de Léonicenus, ancien traducteur de Lycurgue, qui dit, si confirmo prodentem: il est évid. que κρίνω signifie accuser ici. Pollux, VIII, 7 — λέγεται δὲ ὁ κατήγορος καὶ διώκων, ὁ κρίνων. Les deux sens de κρίνειν se trouvent à la fois dans une phrase de Démosthène, pro Coronâ: εἰ ἐκρινόμην μὲν ἐγὼ, κατηγορεῖ δ' Αἰσχίνης, Φίλιππος δ' ὁ κρίνων. Voyez Taylor, Wolf — dis. contre Leptine — 306. On en trouve encore plusieurs exemples dans Appien.

11. Ἐβουλόμην δ' ἂν) ἂν avec l'imparfait se prend dans un sens conditionnel, potentiel — je voudrais. Léonicenus traduit

(κρίνοντας des gens qui accusent) εἶναι τοὺς κρίνοντας ἐν ταύτῃ τοὺς παρανομοῦντας... Esse judices in hac urbe scelerate agentium, contresens bien évident — ὑπειλῆφθαι — les attiques changent l'accroissement λε et με en ει. Phrynichus dit — μεμάρφθαι ~~et~~ κοινῶς, εἰμάρφθαι ἀττικῶς — εἴλεχα, εἴλεγμαι, ἔγαι, κλαι attiquement pour λέλεχα etc — ὑπὸ affaiblit la signif. du verbe — conjecturer — le Schol. explique ὑποδοκῶ

παο ὑπολαμβάνω, il faudr. au contr. expliquer ὑπολαμβάνω
παο δοχῶ. — τὸν ἰδίᾳ κινδυνεύοντα — Sous-ent. μετὰ
συχνῶν: l. 240 — l. 11 — ἰδίᾳ πολεμοῦντες; l'Empereur
Julien, disc. 1. 41 p. τὰς ὑπὲρ τῶν κοινῶν τύχας
ποιούμενον... Cicér. ep. div. XVI — de domesticis hactenus, de
publicis omnia mihi certa. Note dans l'édition de Timée,
sur Platon, relat. à l'opposition de ἰδίᾳ et de κοινῶν qui
se trouve perpétuellement dans les auteurs.

12. Ἡ τῶν νόμων τάξις) Reiske entend τάξις
comme ἐπίταξις, διάταξις. m. B. la constitution des loix.

13. Τοὺς ὑπ' ἀμφοτέρων τούτων) Taylor propose
ἀπ' pour ἐπ' qui se trouve dans les éd. Vulg. Auger d'après
Reiske substitue ἀναγκαίους ὑπ'.

14. Διαφυλάττ. καὶ διασώζ.) Διὰ, dans la comp.
indique souv. la durée, la perennité, comme ici.

Ἐπιτίμιον) mot d'usage attique. Mœris, atti. dialecte
ἐπιτίμιον ἀττικῶς, πρόστιμον ἑλληνικῶς: Hesychius explique
ἐπιτίμιον par πρόστιμον et ζημία. Ecclésiastique, 9-v. 2.
ne respicias virginem, ne forte scandalizeris
in præmiis illius... μὴ ποτε σκανδαλισθῇς
ἐν τοῖς ἐπιτιμίοις αὐτῆς. Le mot ἐπιτιμίοις est fort difficile
à expliquer, parceque le texte hébreu de l'Ecclés. s'est perdu;
les Juifs ont fait imprimer à Constantinople un texte
hébreu de l'Ecclés. mais Huet et d'autres savans pensent que

...a. Mr. Matter, sav.
...ll. auteur d'une excellente
...r. Grecq. écrite en allem.
...trop peu répandue.

14.
297r

Ce n'est qu'une traduction faite sur le Grec.

Δεωκράτην) pour Δεωκράτη: de même dans l'Ion de Platon, éd.[de] édit. de Venise, Φανοσθένην pour Φανοσθένη. Philémon, Gramm. Δημοσθένην ἀττικῶς μετὰ τοῦ ν, ἀληθῆ δὲ καὶ ψευδῆ δίχα τοῦ ν .... μόνοι δὲ Ἀττικοὶ προφέρουσι μετὰ τοῦ ν. Schol. de Philostrate, Διομήδην καὶ Δημοσθένην μετὰ τοῦ ν ἀττικῶς καὶ ὅσα μυρία ὀνόματα .... τὰ δ' ἐπίθετα πλὴν τοῦ ν. Demetrius de Phalère, de locut. c. 177, καὶ ὅλως δι' εὐφημίαν τὸ ν ἐφέλκοντας Ἀττικοί, Δημοσθένην λέγοντες καὶ Σωκράτην. Neophytus Ducas, Gram. moderne, dans sa Grammaire intitulée — Τερψιθέα — οἱ Ἀθηναῖοι (pour οἱ Ἀττικοί) ἐπὶ τῶν κυρίων (noms propres) τὴν μὲν ἐνικὴν αἰτιατικὴν εἰς ην, τὴν δὲ πληθυντικὴν εἰς η σχηματίζουσιν. Un anonyme publié par M. Walckenaer — dont l'ouvr. est intitulé περὶ βαρβαρισμοῦ — dit que c'est un barbarisme, car les composés terminés en ης ne prennent point le ν quand ils viennent de neutres vers la terminaison, ou quand le verbe se montre à la fin, ἢ ῥῆμα ἐπὶ τέλει φαίνεται: dans la langue commune c'est un barbarisme dans les cas-là; les Attiq. cependant par euphémie ajoutaient ν.

οὐδ' ἠνίουν) cet οὐδ' ajouté à ὅτι marque un peu plus de vague.

οὔτε δι' ἔχθραν οὐδεμίαν) En grec deux négations et davantage ne se nuisent jamais comme en latin. Xénophon,

Memorab. II, 7 – paragr. 2 – λαμβάνομεν δὲ οὔτε ἐκ τῆς γῆς οὐδέν. Scholiaste de Lucien, πλεονάζει δὲ ἀπόφασις ἢ ἀπαρνούμενοις, car suivant la langue commune, une seule négation suffirait. Térence a dit en latin dans l'Andrienne, neque tu haud dicas tibi non praedictum, comme on voit dans les anciennes éditions ; dans les nouvelles on a mis hoc à la place de haud.

Τὸν ἀγῶνα προελόμενος) προαιρεῖσθαι signifie souvent prendre avant une autre chose, la préférer ; il a fréquemment le sens de vouloir, de se proposer une chose, de se décider à une chose : προαίρεσις, propositum studium, voluntas. Aristote a établi des différences extrêmement subtiles entre προαιρεῖσθαι et βούλεσθαι. Hermann dans son ouvrage de emendanda ratione Grammaticae Graecae, a publié un lexicographe grec anonyme, qui dit, βούλησις ἐπὶ ἀγαθοῦ, προαίρεσις δὲ ἐπ' ἀμφοτέρων, ἀγαθοῦ τε καὶ κακοῦ. On peut voir à ce sujet de plus grands détails dans H. Etienne.

Τοῦτον περιορᾶν) περιορᾶν, regarder autour d'une chose, ne la regarder elle-même que faiblement, et par extension mépriser, négliger. Lycurgue emploie plusieurs fois le même mot, 238, l. 17. Longus a employé le mot περιιδεῖν ; on se sert encore des mots παρορᾶν, παριδεῖν, regarder à côté. Philostr. 1, 89. 1. παριδὼν ταῦτα, le Schol. dit

ἀντὶ τοῦ καταφρονῆσαι. Dans les actes des apôtres, on trouve dans le même sens παραθεωρεῖν.

Εἰς τὴν ἀγορὰν ἐμβάλλοντα) Sous-entendu ἑαυτόν.. Se porter dans... Exemple de Thucydide: ἐμβαλόντων δὲ τῶν Πελοποννησίων εἰς τὴν Ἀττικήν... Il y a beaucoup de rapport entre ce passage de Lycurgue et un autre d'un fragment de l'oraison contre Lysiclès du même auteur, rapporté par Diodore de Sicile... après avoir commis telle, telle bassesses tu oses... καὶ εἰς τὴν ἀγορὰν ἐμβάλλειν, ὑπόμνημα γεγονὼς αἰσχύνης καὶ ὀνείδους τῇ πατρίδι.

τὰ κοινὰ τῶν ἀδικημάτων) dans l'Ion de Platon, τὰ πρῶτα τῶν ἄθλων: ce genre de construction est très fréquent chez les Grecs, οἱ σπουδαῖοι τῶν γονέων, surtout quand la chose peut se diviser en différentes espèces: Philostrate, τοὺς ποιητικοὺς τῶν τρόπων: Scholiast. φησὶ δὲ ὅτι πολλοὶ εὑρίσκονται τρόποι... ὡς μέρος τῶν τρόπων, ὥσπερ φαμὲν τοὺς φρονίμους τῶν ἀνθρώπων: cette locution est principal. employée par les attiques et par les écrivains postérieurs qui les ont imités, comme Synesius, Libanius &c. Quelquefois on trouve l'adjectif au génitif pluriel, mais plus rarement: Théophraste, caract. 5. βακτηρίας τῶν σκολιῶν, des batons courbés. Cette manière a été imitée par les latins, surtout par les poëtes: Pline, hist. nat. VIII, 48, lanarum nigræ, alleurs, canum degeneres; plani piscium; Florus, III, 2, impiger fluminum Rhodanus. Victor, Epitome, 48, benigni principum: Silius Ital. cum pharetris clarisque senum &c.

omnia luxe; I, 564. Ovid. Ibis, 81, divum veteresque novique.

On trouve dans Quintilien un passage remarquable, avec des variantes, I, 4, les mss. ordinaires portent, desintne nobis necessariæ litteræ, un manuscrit d'Orivé, desintne aliquæ nobis necessariæ litterarum. A ce sujet, Mr. Boissonade a fait cette observation: « toutes » les fois qu'il se présente deux leçons, préférez la plus exquise, » la plus rare, la plus difficile; c'est un principe de critique ».

(Ligne 5, de cette page, νείκεις καθιδάνας) Auger observe qu'il a substitué καθιδάνος, à καθεδάνας qui se trouve dans les éditions vulgaires, et il a raison de le préférer.

p. 213, l. 20 — οὔτε διὰ φιλονεικίαν) Auger traduit φιλονεικία par vaine gloire, c'est un C. S. R. φιλεῖν, νεῖκος, amour de la dispute, jalousie, rivalité.

214. l. 11.) Auger, d'après Reiske, a cru mal-à-propos devoir changer Δήμιος en Δημόσιος: il observe que le mot Δήμιος ne s'emploie qu'en poésie; mais quand même cela eût été vrai, n'est-ce pas une témérité impardonnable de changer un mot qui est bien grec, parce qu'il ne s'emploie que dans les poètes et non dans les orateurs? Reiske qui a séduit Auger, était un homme très savant, mais trop hardi, trop téméraire, et qui donnant ses éditions des auteurs coup sur coup, travaillait, comme dit le proverbe, plus fami quam famæ. D'ailleurs, n'avons nous pas vu que Lycurgue aimait beaucoup les poètes, qu'il se plaît à les citer et qu'il a bien pu en emprunter cette expression, et faut-il jamais substituer une conjecture au texte donné par les meilleures éditions?

— Taylor qui a eu des doutes sur le même mot, s'est contenté d'en avertir en note, sans dénaturer le texte. On trouve fréquemment δημηγυνη, et Hoffmann l'cite dans ses obs.

— τὰς τῶν παρανόμων γραφὰς) παρανόμων, sous-entendu, ψηφισμάτων.. Lois portées contre d'autres lois justes, au détriment des intérêts de l'état, ou dans lesquelles on avait seulement violé les formalités prescrites : les accusations de ce délit s'appelaient αἱ τῶν παρανόμων γραφαί. Voyez Budé..

— l. 17 sq.) ὁ δὲ νῦν ἐνεστηκὼς ἀγὼν οὐ κατὰ μικρόν τι μέρος συνέχει τῶν τῆς πόλεως.) Grande difficulté : on ne peut absolument l'expliquer, sans changer συνέχει en μετέχει, ou sans effacer κατὰ. Reiske a proposé συνέστηκε.

215. l. 7. μήτε τιμωρίαν ἐνδέχεσθαι ἀξίαν εὑρεῖν.) ἐνδέχεται, se prend pour fieri potest, contingit. Démosthène contre Stoph... ταῦτα (toutes les choses qu'ils ont prises) οὐκ ἐνδέχεται πρὸς τὸ αὐτὸ ὕδωρ εἰπεῖν : ὕδωρ était une horloge d'eau qui fixait le temps que l'orateur avait à parler. — Polybe se sert de l'adverbe ἐνδεχομένως qui signifie possibilité. Plutarque de fato, établit une différence très subtile entre ἐνδεχόμενον et δυνατόν — d'où il résulte que les choses marquées par δυνατὰ doivent arriver nécessairement, que celles qui sont marquées par ἐνδεχόμενα, peuvent arriver ou n'arriver pas. Voy. Budée, Comm. in ling. Gr. p. 165 = Moi — Démosth. Contre Leptine, 345, au sujet de l'inconnue répétition de τιμωρίαν et d'ἀξίαν, s'exprime ainsi : ce que Reiske corrige... moi je le corrigerais par une rature.

(addition) ( p. 213. l. 20. ὅτε δι' ἔχθραν οὐδεμίαν) Taylore s'est trompé sur l'emploi de deux négations en grec, malgré sa grande érudition. — Wolf — Dém. contr. Lept. 97. οὐ γὰρ οἱ μὴ δόντες, ἃ μὴ δοκεῖ, δεινὸν εἶσιν οὐδὲν εἰργασμένοι: Taylore a cru que cet οὐδὲν était de trop et qu'il détruisait le sens de la phrase; faute énorme. En latin on le traduirait par quidquam qui doit se mettre après la négation. Euripid. Cyclop. 120, ἀκούει οὐδὲν οὐδεὶς οὐδενός personne n'entend rien de qui que ce soit. Dans le même vers, cette répétition recherchée, le rapprochement des négations est une espèce d'élégance fort aimée des auteurs anciens. Dém. c. Lept. μηδεὶ μηδὲν. Esch. contr. Timarque, μηδὲ ἀρχὴν μηδεμίαν μηδέποτε: Platon, φθόνος οὐδεὶς περὶ οὐδενὸς οὐδενὶ ἀγαθῷ ἐγγίγνεται. Cette élégance a été encore imitée par les écrivains postérieurs.. voy. Coraï sur Héliodore.. Philostrate, héroïques. 82. B.)

id.. ( p. 214. l. 7. le mot κοινῶς est mal placé avec προσφέρεις.

id. (— l. 13. τῶν παρανόμων. La troisième signif. de ce mot est, une loi bonne par l'intention, mais où les formalités n'ont pas été observées. Le suffrage du peuple qui avait approuvé une telle loi, ne mettait pas le législateur à l'abri des plus graves poursuites: il y a beaucoup d'exemples d'hommes qui, pour un pareil délit ont été condamnés à mort. Cependant il y avait beaucoup de moyens d'échapper.)

Id. (— l. 16-17. οὐ κατὰ μικρόν τι μέρος συνέχει τῶν τῆς πόλεως. Un des auditeurs proposait de construire οὐ συνέχει μικρόν τι μέρος κατὰ τῶν τῆς πόλεως: mais il est évident que cette phrase οὐ κατὰ μικρόν τι μέρος est une formule qu'on ne doit point séparer. . Mr. B. croit qu'il faut absolument

20.

300v changer συνέχει en μετέχει, ou τιον en τὰ.)

ἰδ. (45. l. 4. μηδὲ ἐν τοῖς νόμοις ὥρισθαι τιμωρίαν ἀξίαν ... ces mots me semblent être qu'une répétition plate et inélégante de ceux qui les précèdent, ὥστε μήτε κατηγορίαν μήτε τιμωρίαν ἐνδέχεσθαι εὑρεῖν ἀξίαν. on peut supposer que le second membre de phrase a été transporté de la marge dans le texte par quelque copiste ignorant)

ἰδ. (l. 7. – τιμωρίαν ἐνδέχεσθαι: un ancien glossaire grec et latin explique ἐνδέχεται par licet. St. Luc. Ev. 14, 33, οὐκ ἐνδέχεται προφήτην ἀπολέσθαι ἔξω Ἱερουσαλήμ: hesych. expliq. par ἀδύνατόν ἐστι.)

= l. 10. μὴ βοηθήσαντα δὲ τοῖς πατρῴοις ἱεροῖς: un lexique ancien cité par Mr. Hermann, de emendanda ratione Gramm. Graec., p. 327, dit, πατρῷα καὶ μητρῷα λέγονται τὰ ἐκ πατέρος καὶ μητέρος ἀποθανόντων καταλειπόμενα τοῖς τέκνοις, πάτρια δὲ, τὰ τῆς πατρίδος ἔθη. Saint Luc, Act. apost. 24, 14, λατρεύω τῷ πατρῴῳ θεῷ: la vulgate traduit, deservio patri deo meo: Erreur, philologique, s'entend car ce n'est point patri deo meo, mais patrio deo. Apollodore, III, 8. τῶν πατρῴων ὑπακήσεις θεῶν, dans le même sens à peu près que πάτριοι θεοί. Cornelius Nepos a dit dii publici patrii et penates, comme s'il eut dit dii patrii et parentes, et Catulle, Poëme 65, v. 404, impia non verita est divos scelerare penates. Un manuscrit cité par Scaliger porte parentes, mais

les plus anciens ont penates qui est le synonyme de parentes.

Denys d'Halycarnasse, Antiq. Rom. I, οἱ ἑρμηνεύσαντες εἰς τὴν Ἑλλάδα γλῶσσαν τοὔνομα... le traduisaient tantôt par πατρῷος, tantôt par γενέθλιος. Virgile, Di patrii servate domum, servate Nepotem: πάτριοι et πατρῷοι sont opposés au mot ξένοι θεοί. Les athéniens donnaient spécialement à Apollon l'épithète de πατρῷος: Platon nous apprend qu'elle était réservée exclusivement à ce Dieu, et qu'on ne donnait pas même à Jupiter le nom de πατρῷος. Dans les nuées d'Aristophane on voit Phillippides se moquer de ce qu'un autre personnage avait appellé Jupiter πατρῷος, ἰδού γε Δία πατρῷον, ὡς ἀρχαῖος εἶ: le mot ἀρχαῖος ici, revient assez à notre mot gothique. Lors aussi les mots πάτριος & πατρῷος souvent confondus dans les auteurs, le sont perpétuellement dans les Mss. Il y a encore πατρωός avec l'accent sur la dernière et sans l'ι souscrit: le lexique Grec cité par Mr. Hermann, p. 350, dit: πατρῷος, κλῆρος ὁ ἀπὸ τοῦ πατρός, πατρωὸς δὲ τοῦ δεῖνος — φονευθέντος ἢ μητρὸς ἀποθανόντος τοῦ ἰδίου πατρός; c'est le beau-père. (Les notes d'Hauptmann sont en général mal faites: elles ont cependant un avantage, celui d'indiquer les auteurs qui ont écrit sur les différentes matières; l'introduction est assez bonne: on y voit le style de Lycurgue rapproché de celui de la Bible.) On peut voir là-dessus des détails de Mr. Larcher, sur Hérodote, t. 3. p. 376.

§. 216. l. 2.) παρειστήκει — le temps παρειστήκει a été oublié dans la grammaire de Port-Royal. On peut voir un grand nombre de temps composés d'ἵστημι dans Fischer sur Weller, 2, 384.

302

2e Cahier.

Année 1811 — 1812.

Cours de Mr. Boissonnade.

Littérature Grecque.

J. D. G. Guigniaut

Not. de Lycurgue Contre Léocrate.

(Edit. d'Auger : p. 216 – l. 7.) L'abbé Auger observe que les édit. ordinaires portent εἶναι γεγενῆσθαι, et qu'il a substitué le futur γενήσεσθαι. L'opinion de Mr. Boissonade est que la correction est juste, mais que ἂν est inutile. H. Estienne cite plusieurs exemples de ἐπίδοξος avec le futur, sans ἂν : ἐπίδοξος γενήσεσθαι πονηρός.

p. 4. ῥαθυμία, négligence, quelquefois paresse. Les Gramm. disent que le mot est formé de ῥᾴδιος et de θυμός : ῥάθυμος, ὁ ἔχων θυμὸν ἐπὶ τὰ ῥᾴδια. ~~θυμός avec~~ θύμος avec l'accent sur la première signifie Thym, Thymus.

= Dans Cicéron, pro Roscio amerino, on trouve un exemple qui répond à ces mots de la l. 7 – μήτε ἐν τοῖς μέλλουσιν ἐπίδοξον εἶναι γενήσεσθαι : 25, 70.

Addition — p. 215. l. 8. ὥστε μήτε κατηγορίαν, μήτε . . . un auditeur pouvait s'expliquer εὑρεῖν par imaginer : reste à la répétition de τιμωρίαν ἀξίαν, on s'en tient à ce qui a déjà été dit.

Auger observe en note qu'il a ajouté τοιοῦτον : mais cette addition est absolument inutile : on trouve dans les auteurs Grecs nombre d'exemples de cette manière de parler : Dinarque contre Démosthène, p. 5 de l'éd. de Reiske, dit dans le même sens . . . . ἀξίως τῶν ἀδικημάτων

add. 216 – l. 10. μὴ μόνον τοῦ νῦν ἀδικήματος δικαστὰς, ἀλλὰ . . .

23.

308 v

un auditeur a cru qu'il fallait faire le même accord de mots dans le passage de la page 1: ὑμᾶς δὲ . . . ἀπαραιτήτους δικαστὰς μὴ παρέχοντας συγγνώμην, . . . γενέσθαι . . il croit devoir construire δικαστὰς γενέσθαι μὴ παρέχοντας

* Il avait des doutes sur l'alliance de συγγνώμην avec γενέσθαι.

mais M. Boissonnade appuie son opinion sur ce qu'il a dit de la construction de παρέχοντας συγγνώμην ~~avec~~ γενέσθαι, et il la fortifie par les exemples: Dinarque contre Démosthène, p. 12 παρακαλούμενος οὐ τὸ ψήφισμα γενόμενον τῷ Τιμοθέῳ: id. p. 4. ἄξιον γενόμενοι τῇ πόλει. Il prouve ainsi que la construction μὴ παρέχοντας συγγνώμην γενέσθαι est naturelle.

216. l. 11. ὅσα μὲν γὰρ . . embarras, amphibologie; anacoluthie, suivant les gramm. c. à. d. défaut de suite: ἔδιον τούτῳ παρὸν χρωμένους πολλὰς εἰς τοὺς παρανόμους μείζω δὲ τούτων . . . ἅπαντας δὲ ὁμοίως ἐνόχους εἶναι . . .

217. 3-4. Εὖ δ' ἴστε, ὦ ἄνδρες, ὅτι . . κατεψηφισμένος) le parfait actif κατεψήφικα n'est pas fort en usage: il n'y a pas de parfait moyen. le parfait passif de ce verbe se prend dans un sens actif: voy. Budée, p. 277: Hérodote, III, οὔτέ τις ἀλλοτριοῦντα δὲ εἴργασαι: et liv. VII, γεγενταί τῆσδε τῆς τιμῆς. on trouve aussi συγκεκομισμένος pris dans le sens moyen: Libanius, μικρὰ ἐκ πολλῶν κεκομισμένος: Morel corrige mal à propos le mot par κεκομισμένος: il est ici dans le sens moyen. on voit encore quelques verbes qui ont un sens passif avec la forme active; comme ἁλοὺς (de ἅλω, ἅλωμι, ἁλίσκω, condamné. V. Fischer sur Weller. Les Latins ont imité cette forme: Cicéron, ad Attic. 11, 13, Tantus tibi possum dicere nihil cre lante. . Velleius Paterc. Peragratumque victor omnes partes Germa

nia : on ne dit pas peragror, déponent : comme il n'existe qu'un Ms. de Paterculus, on peut croire que le passage a été corrompu. Ruhnkenius propose pervagatur. V. Notes de Burmann et de Ruhnkenius sur Vell. Pater.)

1. 8. δεδομένη δωρεά) Reiske a mal à propos changé δεδομένη.

1. 11. Διὸ δεῖ, ὦ ἄνδρες, προσέχειν τούτῳ τῷ ἀγῶνι) προσέχειν s. e. τὸν νοῦν. Platon dans ses lettres, et ~~[illegible]~~ Aristophane dans le Plutus, πρόσεχε τὸν νοῦν. On dit aussi προσέχειν τὴν διάνοιαν. Élien, Hist. div. πάνυ σφόδρα προσέχοντα τὴν διάνοιαν. On trouve encore τὴν γνώμην προσέχειν. Polybe, l. III. οὐ προσεῖχε τοῖς γιγνομένοις ; Lucien, τὸν ἄνδρα τρυφῇ προσέχοντα καὶ μέθῃ : St. Paul, οἴνῳ πολλῷ προσέχοντας ; St. Luc, προσέχειν τοῖς γενομένοις. Thomas Magister qui a fait un recueil des formes attiques, dit que les mots προσέχω τὸν νοῦν sont d'un plus bel usage que προσέχω seul : c'est une inexactitude, on trouve une foule d'exemples de προσέχω seul dans les meilleurs auteurs. Démosthène, Olynth. I. προσέχειν τῷ πολέμῳ, et contre Midias, προσέχω σοί. Isocrate lui-même qui est un écrivain fort attique, n'a pas mis τὸν νοῦν. Il répond à l'animadvertere des Latins. On trouve aussi absolument (animum) advertere. Virgile, En. IV, 116 — paucisque, adverte, docebo. Servius, adverte, id est, animum adverte. Ajoutons encore que les Grecs disent aussi ἐπέχειν τινί, s. e. τὸν νοῦν. St. Paul à Timothée, ἔπεχε σεαυτῷ καὶ τῇ διδασκαλίᾳ.

1. 12. Περὶ πλείονος ποιήσασθαι — s. e. λόγου ou πράγματος.

25.
×
304v

Isocrate, ποιου περι πλειονος δοξαν καλην απολειπειν ... περι μηδενος ποιεσθαι τας ηδονας = on trouve quelquefois la double ellipse de λογου et de περι, comme dans Hérodote, I, 33, οτε (λογου) νιν ποιησαμενος ουδενος, on peut retrancher l λογου dans ce passage. Ainsi les latins ont dit, magni, parvi facere. Cic. ad familiares, III, 10, quanti te, quanti Pompeium, quanti Brutum facerem. id. IX, 19, nec pluris ena Balbos quam dicitos putes. Voy. Ellipses grecq. de Lambert Bos.

1. 13. Ποιησομαι δε καρω. Sans ι souscrit καρω vaut beaucoup mieux: Les Mss. n'ont jamais cet ι, non plus que dans κατα pour καιειτα. Mr. Porson dans l'éd. qu'il a donnée d'Euripide, le supprime toujours. On doit dire sans l souscrit, καν pour και αν κάπειτα pour και επειτα. Voyez Porson, sur Hécube, p. xlii et 16 de la Préface. Les Mss. dans les datifs et les subj. en ω mettent l'ι souscrit quelquefois sous la lettre, quelquefois à côté; et cette dernière manière est déjà un signe d'une certaine antiquité: on l'appelle alors iota adscriptum, et l'autre subscriptum. Les Paléographes disent que l'ι subscriptum ne remonte guère qu'au 13 siècle.

1. 15. οι μεν γαρ ...) εισιεναι εις τινα entrer chez quelqu'un: Ligne qu'on lira encore plus bas p. 218, τοις ενθαδε εισιουσι.

1. 16. παντων ατοπωτατον — quand au positif la pénultième voyelle est brève, le superl. prend l'ω; quand elle est longue, l'ο: P. R. p. 85. Les Gramm. anciens ont mieux expliqué cette

Style: l'*Etymologicum magnum*, ouvrage anonyme, p. 275, dit: τα δια του οτερος κ̓ ωτατος ει μεν εχει την προ αυτου συλλαβην μακραν, δια του ο γραφεται, ει δε βραχειαν, δια του ω μεγαλου, πλην του στενοτατος κ̓ κενοτατος, parceque ils viennent, ajoute-t-il, des mots anciens στεινος et κεινος. Il y a quelquefois des difficultés avec les communes α, ι, υ. Thucyd. écrit ακρατωτερον, c'est une faute, il faut ακρατοτερον, κρα étant long: Dans Aristénète l. II, ep. 9, ανιαρωτερον, faute de copiste; il faut ανιαροτερον: α est long. Dans le Dict. grammr. d'Evagoras, εντιμοτερους, H. Etienne a mal à propos substitué εντιμωτερους, τι, étant long dans les composés de τιω. Dans Achilles Tatius, ευμορφοτερος, ο est long par position: Saumaise par distraction, sans doute, donne ευμορφωτερος. H. Etienne a fait une faute pareille dans Xenoph. Cyropédie, III, ch. 3. Dans les éd. Vulg. on trouve ακινδυνοτερος, H. Et. substitue ακινδυνωτερος. Spon, savant antiquaire, s'est trompé dans une inscription qu'il a voulu rétablir: εν τα λαμπρωτατα πατριδι, au lieu de λαμπροτατα. Voy. Fischer sur Weller et Villoison, mémoires de l'académie des belles-lettres.

1. 21. Coutius (le Comte) et Taylore changent βουλεσθε en βουλευσθε, mais sans nulle nécessité.

(Mr. Ch. Scheffer vient de faire publier une bonne édition du Plutus d'Aristophane, avec les notes d'Hemsterhuis. Il y a aussi très bonne des nuées par . . . et une autre des oiseaux par Chr. Beck. =) Voyez là dessus des détails dans abrégé, *Dilucidationes Thucydideae*, 1 gros vol. puis l'*auctarium* qui se trouve avec ses remarques sur Eschyle: les deux vol. sont

27.
305 v très important pour ceux qui veulent faire des progrès en critique et en érudition.

p. 218, l. 1. ἀποψήχασθαι) les pénultièmes du futur sont brèves comme dans
φανῶ: elles sont longues aux aoristes: les attiques disent ἔφηνα pour
ἔφανα long. On néglige souvent l'ι souscrit, les Grammairiens le
condamnent.

l. 8. καλλίστον ἔχοντες τῶν Ἑλλήνων παράδειγμα ... Aristide a dit
παράδειγμα δικαιοσύνης, en parlant de ce même aréopage. Ἐν Ἀρείῳ
πάγῳ συνέδριον, l'assemblée sur la colline de Mars. Eschyle,
Euménides, dit que les Grecs qui assiégeaient Athènes y firent un sacrifice
à Mars; d'autres prétendent que les amazones y sacrifièrent à ce dieu,
et que c'est de là qu'on a nommé cette colline ἄρειος; Pausanias dit
que ce tribunal fut ainsi nommé parceque Mars fut le premier accusé
qui y comparut. L'étymologie de ce mot est fort douteuse; quoiqu'il
en soit, ce tribunal remonte à une haute antiquité, malgré les
passages de Cicéron, de Plutarque et de Luciez qui en attribuent l'établis-
sement à Solon. Il paraît par ses lois qu'il existait avant le grand-
homme; un passage de Pausanias le prouve: il est question de l'aréopage
sous Codrus antérieur de quatre siècles à Solon. Les marbres d'Oxford
placent son établissement plus de 941 ans avant lui. Voyez Anacharsis,
C. 1. p. 9. Ceux qui l'attribuent à Solon, peut-être ont voulu
parler de la nouvelle forme qu'il donna à ce tribunal, en lui
permettant de connaître des affaires civiles et religieuses, tandis que sous
Dracon, il ne connaissait que des meurtres. Il fallait pour y être reçu
une vie irréprochable, une fortune au-dessus de la médiocrité,
et avoir exercé la charge d'Archonte. ~~[illegible]~~ Dans
la suite, Périclès diminua son autorité: l'aréopagite devint l'objet des

Sarcasmes du Théâtre. ~~le tribl~~ L'aréopage ne s'assemblait d'abord que les trois derniers jours du mois : bientôt on y ajouta le 5e, puis il jugea tous les jours. Le Tribunal s'assemblait la nuit : d'abord chacun était obligé d'y plaider pour lui-même ; ensuite on permit de prendre des avocats, mais qui devaient s'interdire l'exorde, la péroraison et les mouvements. Nicéphore Calliste a dit que les ~~archontes~~ juges n'étaient que 9 : cela est absolument faux, puisque les 9 archontes pouvaient y entrer au sortir de charge, lorsqu'ils s'étaient conduits d'une manière irréprochable : Pachymère en porte le nombre à 51, le Schol. d'Aristoph. à 31 : nous savons par Diogène Laërce qu'il y eut contre Socrate, je crois, une majorité de 281 voix pour la condamnation. Le résultat de ces différentes opinions est qu'on ne peut guères en fixer le nombre. Samuel Petit a cité une inscription par laquelle il prétend prouver qu'ils étaient 300 : c'est une grande erreur : il y est dit τῷ λαμπροτάτῳ ... βουλῷ ... καὶ Ἀρεοπαγίτῃ ἐξ Ἀρεοπάγου βουλῆ τῶν τριακοσίων .. il a oublié ἡ τῇ βουλῇ τῶν τριακοσίων. Meursius croit que ce fameux Tribunal fut détruit par Vespasien : cependant le P. Lamy cite une inscription du temps de Commode où il est question d'un sénat sacré qu'il prend pour l'Aréopage, peut-être sans fondement.

Addition à la p. 217. l. 16. = H. Estienne et Kuster prétendent au sujet d'un passage de Lysias qu'on ne doit point dire εἰσελθόντας ou εἰσελθεῖν εἴς τινα : voici des exemples contre cette opinion : Aristt. εἰ μὲν γὰρ εἰς εἰδωλεῖον εἰσελθών : Actes ch. 16, 40, εἰσελθόντες τὴν Λυδίαν. C'est une espèce de métonymie comme en français entrer chez quelqu'un. Virgile, Én. II. proximus ardet Ucalegon.

p. 218, l. 11. τοις αλισκομενοις) ἁλίσκω je convaincs, en termes de droit: Démosth.
306 v° ἐπὶ της ξενιας αλισκομενος.

l. 16. ἥκιστα συκοφαντειν) de Συκη figuier et φαινειν indiquer.

Philémon, lexiq. inédit: η δε της συκης, η μαλλον των συκιων. λοιμου γαρ γενομενου εν τη αττικη, τινες λαθρα τας συκας τας αφιερωμενας τοις θεοις εκαρπουντο: au lieu de λοιμου, Suidas dit λιμου, la famine. Philémon continue: μετα δε ταυτα, ευθενειας γενομενης εκατηγορουν αυτων τινες κ̓ εκειθεν συκοφαντας λεγοντος. le Scol. de Plutus donne une autre étymologie à ce mot: il dit qu'il était défendu à Athènes d'exporter des figues; que quelques citoyens furent dénoncés comme coupables et qu'on appella leurs dénonciateurs Συκοφαντας: il ajoute, επεκρατησεν ουν ἐξ ἐκείνου τοὔνομα προς παντας τους πονηρους: cette dernière étymologie est confirmée par le témoignage imposant d'Ister, dans ses Attiques: cet ouvrage n'existe plus, mais il est cité par Athénée. Philomnestus donne une autre étym. peu connue. Il dit que les amendes chez les Athéniens consistaient d'abord en vin, figues et huiles, et que les exacteurs qui trouvaient ces gens qui ne pouvaient payer, furent appelés Συκοφαντας; mais attendu que par la haine que l'on porte ordinairement aux percepteurs, le nom se prit en mauvaise part. Voici encore une étymol. différ. c'est Festus qui la rapporte: Sycophantias quidam ex hac causa dictos putant, aiunt quondam juvenes solitos, aiunt, in hortos quorundam irrumpere ficosque legere, quam ob causam legem factam qui id fecisset, capitale esset ei: quam persequentes, ob parvula detrimenta Sycophantias appellatos. Scaliger préfère le témoignage de

celui des Grecs: mais l'opinion d'Ulpien doit être préférée. Ce mot dont M. Villoison dans ses Anecdota, a cité quelques fragmens, dit du mot Συκοφαντειν, que c'est faire de la première circonstance qui se présente, un sujet de calomnie. Voy. Athénée, l. III, c. 9.

ead. p. 1. ead. Ευορκοτατην ψηφον φερειν: les juges prêtaient serment de juger suivant les lois. Dinarque contre Démosthène, p. 11, et la même phrase: Démosthène contre Leptine, ιν' ευορκον ψηφον φερητε.

l. 19. Δικαιαν θεσθαι την ψηφον: la force du moyen peut se faire sentir: deponere, rejicere à se. Ces verbes ne se mettent presque qu'au moyen. V. Kuster; p. 81.

l. 23. Εν υμιν αυτοις: chez vous seuls: de même Démosth. et quelques auteurs. Xénophon, banquet, c. 4. par. 26 ou 27. Démosthène contre Leptine σκοπειτε παρ' υμιν αυτοις. Wolf. p. 288.

219. l. 3. ~~[illegible]~~ Προς τε την πολιν ... η των εμπορων τοις επιδημουσιν: il y a là anacoluthie: en voici d'autres exemples: St. Luc, προς τους πατερας ημων τω Αβρααμ ... et Platon, Phédon, par. 10. ως μηδεν ηττον των τοιουτων μηδε μετεχει τουτων.. L'irrég. consiste en ce qu'il dit d'abord ως et continue par μετεχει τουτων.

l. 2. Και την απαγγελιαν: ~~[illegible]~~ voy. note d'Auger qui substitue le mot à επαγγελιαν: απαγγελια veut dire nouvelle: επαγγελια, en général promesse. Ces deux mots sont perpétuellement confondus dans les mss. Act. des apôtr. 23 – 21. προσδεχομενοι την απο σου επαγγελιαν; il faudrait απαγγελιαν. Dans un passage d'Arrien cité par Alberti, l. 1. επαγγελια ναυτικου του πληρωματος: un grand nombre d'exempl. portent απαγγελια. Philostrate, Tableaux, l. 1. ms. 1796 de Paris est le meilleur de cet écrivain: il faut lire chez lui επαγγελια: c'est toujours le mot qu'il

307r emploie. Il dit encore l. II, 35, ἡ ἔρις ἐν ἐπαγγελίᾳ θυμοῦ : le rez est dans la promenade de Colère, titt. (voyez un passage de la 1ere idylle de Théocrite.) Philostr. encore, l. 1, 4. ἔρρωται ὤμων ἐπαγγελίᾳ : Oléarius qui n'entendait pas a mis dans le texte une ridicule conjecture : ἔρρωται ὤμων ἐντασίᾳ.

219. l. 4. Τῶν ἐμπόρων τοῖς ἐπιδημοῦσιν ἐκεῖ : Ceux des marchands qui sont là en voyage. On peut rapprocher un passage de Démosthène contre Phormion (cité dans l'éd. de Hoffmann) : καὶ μάλιστα τῶν ἐμπόρων τῶν ἐπιδημούντων. Act. des ap. 17, 21, Ἀθηναῖοι δὲ πάντες καὶ οἱ ἐπιδημοῦντες ξένοι ; … ad nihil aliud vacabant nisi aut audire aliquid novi … (on peut comparer sur la frivolité des athéniens le passage de Théophraste sur les nouvellistes, et celui de Démosthène, Philipp.)

l. 5. Πᾶσαν τὴν οἰκουμένην : S. E. γῆν. Wolf sur Leptine, p. 256, a remarqué que les athéniens parlaient souvent avec beaucoup d'emphase ; il note l'abus qu'ils faisaient du mot οἰκουμένην. Démosth. contre Leptine parag. 27, même idée emphatique sous des mots différents : voy. aussi Bossuet, orais. fun. de la Reine d'angleterre p. 14. Οἰκουμένη est déterminé dans Platon, Phéd. parag. 61. Dans l'Hyppolite d'Euripide, vers 3. ὅσοι τε πόντου τερμόνων τ' ἀτλαντικῶν … et v. 1030, πέρα δὲ πόντου τερμόνων τ' ἀτλαντικῶν. L'auteur du livre de mundo attribué à Aristote Ch. III, parag. 9. Sénèque, quest. nat. l. 1. préf. Philostrate, qui habitude littéraire, circonscrit la terre bien en deçà de ses bornes alors connues : cependant, il était très au fait des découvertes faites dans ce temps-là.

l. 14. Καὶ πρὸς τὴν πατρίδα φιλοτίμως ἔχειν … lorsque ἔχειν se trouve avec un adverbe comme ici, il faut sous-entendre les mots ἑαυτόν, ἑαυτήν, ἑαυτούς.

220. l. 4. ἀκούσας μου διὰ τέλους … Διὰ avec le génitif, marque souvent un espace, un intervalle. On dit, δι' ἔτους pendant l'année ;

Δικτατωρα δια βιου.. Plutarq. Hesych. dit qu'à Δια παντος, il faut sous-entendre χρονου. Philémon, ancien comique dont il reste quelques fragmens, θεω δε θυε δια τελους δικαιως ... Euripide, Suppliantes, 270 – ουδε των εν βροτοις δια τελους ουκ εστιν ευδαιμονειν.. Hecub.. 1193, αλλ' ου δυνανται δια τελους σοφοι...

Id. (Dans les Septante, la Sagesse de Salomon est appelée, la Sagesse de Sirac. Le livre est aussi appelé πανάρετος.

l. 220. l. 9. = Εν Χαιρωνεια μαχης.. Chéronée ville de Béotie où Philippe vainquit les athéniens la 3e année de l'olympiade 110e, 338 ans avant J. C. Souvent εν est employé, comme ici, pour περι: Lycurg. p. 150, δεισας εν Σαλαμινι ναυμαχειν: Polyen, l. 4. 11, Φιλιππος εν Χαιρωνεια παρατεταγμενος τοις αθηναιοις: Diodore, ή εν Ισσω μαχη.. 19 – 50, Στρατοπεδευσας εν Τυρω. Démosthène, παρεταξατο εν Θηβαις. Passage remarquable de Philostrate, p. 154. τον αχιλληα φυλαττεμοι περι τας πολεις εν αις εστ νυν: St. Paul aux Romains, ός εστιν εν δεξια του θεου. Ausone emploie le mot propre, Ephémeride, patriam propter considera dextram.

l. 11. Εψηφισατο ὁ δημος: Ψηφιζω, act. je recueille les suffrages: ψηφιζομαι, moyen, je fais que quelqu'un recueille mon suffrage, je le donne. V. Koster, Ed. de mr. Dresig. et l'Ed. de quelques ouvrages de Denys d'halycarnasse par mr. Hudson, savant anglais.

l. 13. Τους δε στρατηγους: Les Stratèges étaient 10. on les renouvelait chaque année. Il y avait deux espèces de stratèges, l'une επι των οπλων, l'autre, επι των ίππεων. Ils commandaient d'abord chacun un jour: ensuite, pour éviter l'embarras qu'apportait nécessairement une telle succession, on arrêta qu'un seul commanderait, tandis que les autres feraient le recrutement, et présideraient à athènes aux assemblées, aux cérémonies. Anachars. l. 2. c. 10.

Les Latins ont appelé *Prætores* les Stratèges des Grecs. Corn. Nep. Themistocl. C. 2.

220. l. 17. Συσκευασάμενος ἃ εἶχε: du mot σκευος, *vas*: proprement *vasa colligens*: les latins ont fait de là conuasare.

— Ἐπὶ τοῦ λέμβου: Hesychius explique λέμβος, μικρὸν πλοιάριον τὸ ἐφολκιον, un petit navire qui va à la remorque. Le Grand Etymologiste lui donne pour étymologie, παρὰ τὸ λίαν βαίνειν. Un Glossaire latin l'expliq. *navicula brevis*. Isidore, lembus, navicula brevis quae alia appellatione dicitur cymba. Voy. Scheffer, *de militia navali*, l. II, c. 2. p. 71.

l. 19. Ἐξορμώσης: ἐξορμέω et ἐξορμάω ont des sens différens: le premier signifie, stationem habeo: de ὅρμος *statio navium*; ἐξορμάω de ὁρμή, impetus. Avec ἐξορμώσης qui est dans les éditions ordinaires, on pourrait sous-entendre ἑαυτην, le vaisseau étant déjà prêt à mettre à la voile.

p. 221. l. 2. διὰ τῆς πυλίδος: il revient sur cette circonstance, p. 243; il remarque que Léocrate craignait d'être vu. Xénophon dit aussi διὰ τῆς πυλίδος ἐξιέναι.

p. 220. l. 19. περὶ δείλην ὀψίαν: Eustathe explique ainsi δείλη: ἡ δείλη τοῦ ἡλίου ἔνδεσις: il y avait le δείλη du matin, ἑῴα, et celui du soir, ὀψία.

221. l. 3. Καὶ ᾤχετο φεύγων: quelques grammairiens ont dit que le participe voulait augmenter la célérité, ἔφυγε ταχέως: mais ceci est à peu près arbitraire. Hom. Iliad. II, 71, ᾤχετ' ἀποπτάμενος. Platon, Phédon, 14. οἰχήσεται διαπταμένη. Pindare, Olymp. 6. ᾤχετ' ἰών. Suidas, dit que le pléonasme est particulier aux Attiques, συνήθης ὁ πλεονασμὸς τοῖς Ἀττικοῖς: il se trouve cependant dans Homère, dans

Chéronte, dans Hérodote. Sophocl. Philoctète, 413, οιχεται θανων : ce n'est plus ici la même chose : οιχομαι se met souvent par euphémisme, pour signif. mourir. Voy. Fisch. sur Weller, 3, part. II, p. 46. Rapin a confondu avec απιων partic. le nom de Grammairien αππιων. M. Dacier a traduit une fois ανδρειος virilis par andré. Ce sont là de grandes distractions. Lorsqu'un mot devient nom propre, il retire son accent sur la pénultième, απιων. δεξαμενος ayant reçu — δεξαμενὸς un centaure de ce nom.

211. l. 4. ἐξ ὧν ἀνήγετο : imparf. moyen : terme de marine, αναγω τηγναος, propr. je mène un vaisseau en haute mer. καταγω τηγναος, je ramène un vaisseau de haute mer dans le port. Eustathe explique ανάγεσθαι το εκ του λιμενος αναπλεειν. Xénoph. οι δε ανηγαγοντο εισονταδοι.

l. 5. αισχυνθεισα : αισχυνω, act. faire honte, déshonorer : αισχυνομαι, se faire honte, rougir, sous-entend.

l. 6. Το καθ' αὐτον μερος : κατα το μερος το καθ' αὐτον. p. 264 l. 18, κατα manque : quelquef. c'est μερος qui se retranche. Wolf, sur le discours contre Leptine, parag. 67.

l. 7. ουτε την ακροπολιν : ακρος, et πολις, la partie haute de la ville. Le temple de Jupiter Sauveur était dans l'acropolis : Leptmann le prouve par un passage d'Aristophane. Minerve s'appelait aussi Sauveur, Σωτειρα, Junon, Diane, Vénus recevoient quelquefois ce titre. Jupiter est appelé quelquefois ελευθερος.

l. 13. Το μεν αστυ της πολεως εαλωκως : forme active et sens neutre, au parfait et à l'aor. de αλισκω. πολις l'enceinte entière d'Athènes, y compris le pirée : αστυ, la ville sans le Pirée. Voyez Denys d'halycarn. sur un passage de Lysias, p. 32. Dans Homère, Iliade, P, obscurité sur αστυ : Eustathe ne sait si c'est la citadelle, ou si la réunion de αστυ et de πολις est une tautologie. Ce que on trouve souvent

ἄστυ seul. V. C. Nepos, Themist. 4. Alcibiad. 6. Térence, Eunuchus, act. V. Athènes est appelée aussi en latin oppidum par excellence. C. Nepos, Thémistocle.

221. l. 13. Εὐαγγελιζόμενος: la bonne construction est le datif de la personne avec l'accusatif de la chose, comme ici. Act. des apôtr. 8, εὐαγγελίζετο τὰς πόλεις πάσας: sur un passage semblable de St. Luc, Kraïs dit que cette dernière construction ne se trouve que dans les act. des apôtres, et dans ~~la~~ Chariclides, à ce que dit Thomas Magister. Thomas magister à cette époque était extrêmement altéré: il faut lire Chariclée. Ce Chariclée, est le Roman de Théagène et de Chariclée d'Héliodore. Cette construct. s'y trouve, au liv. 11, pag. 64. Εὐαγγελιζόμενοι τῆς,.. Héliodore fut évêque de Tricca: il pouvait lire souvent l'écriture Sainte: cependant il est très puriste; ce qui pourrait faire croire que c'est une faute adoptée, c'est qu'ailleurs il met le datif. Les Écriv. Saints ont l'un et l'autre. St. Paul aux Romains, 1-15. Voy. Alberti, periculum criticum (essai critique) ch. 5.

l. 14. Τὸν Πειραιᾶ: l'édit. de Hoffmann porte Πειραιᾶ, et Mr. Boissonnade croit que c'est la véritable leçon.

l. 19. ὥστε τριήρεις πληρώσαντες: ils armaient leurs trirèmes parce que l'audace d'Athènes leur donnait de l'inquiétude, et pour qu'elles fussent équipées en cas de besoin. Le Schol. de Philostrate, πλήρωμα κύριος ἐστι νεώς: Saint Grégoire de Nazianze dit dans un autre sens, πάν το τῆς ἐκκλησίας πλήρωμα. πλοῖα est ici opposé à τριήρεις: Didyme dit que par ammonius dit que le πλοῖον est un vaisseau de charge, un vaisseau marchand. πλοῖα ἐστι στρογγύλα: νῆες εἰσι στρατιώτιδες. Xénophon dans la République d'Athènes marque la gradation des matelots: ils servaient d'abord dans les πλοῖον, puis ils passaient ad ὁλκάς enfin dans

la trirème.

p. 222. l. 1. Δευρο πλεῖν: δεῦρο marquant tantôt le mouvement, tantôt le repos. δεῦρο signifie ici, à Athènes, où parle l'orateur. Démosth. 1e Olynth. Synesius epitr. 148; Philostrate, τί δεῦρο πέπλευκας, Schol. ἐνταῦθα.

222 _ l. 4. Αναγνώσεται ὑμῖν: S. E. ὁ γραμματεύς. Cette ellipse est très fréquente dans les orateurs grecs. p. 233, le greffier est nommé: 253, λέγε, γραμματεῦ. Voy. Wolf sur le discours contre Leptine, par. 23. Cette ellipse a été oubliée par Lambert-Bos.

l. 8. Φεύγοντα καὶ ἐκπλεύσαντα: le défaut d'accord entre les temps se trouve assez fréquemment dans les auteurs: cependant Mr. Wolf veut qu'on lise φυγόντα. Lycurgue dit de même p. 241, l. 16, τοὺς φεύγοντας τὴν πατρίδα καὶ καταλιπόντας.

l. 10. Τὴν μὲν Φοινίκου .. La conjecture que présente l'abbé Auger d'après Reiske est un peu hasardée: cependant il est probable que le texte est altéré, et que le μεν qui est sans corrélatif, est le commencement de quelque nom propre.

l. 13. Πολλὰ καὶ μεγάλα καταβλαβεὶς εἴη: voyez la conjecture de Reiske et la note de l'abbé Auger. Ce passage est absolument corrompu: Taylor propose ὡς καὶ μεγάλα βλαβείη: cette conjecture est plus près du texte corrompu que celle de Reiske.

l. 14. μετέχων αὐτοῖς: Léocrate et les autres fermiers du 50ème.

Τῆς πεντηκοστῆς: S. E. μερίδος. C'était une sorte de contribution qui se prélevait sur le blé et quantité d'autres marchandises importées, comme aussi sur ce qui sortait du Pirée.

37.

310v

on voit par un passage d'Andocides qu'elles furent affermées 36 Talens, ou 308000 fr. V. Anachars. ch. 56.

l. 224. l. 16. βούλομαι διαλεχθῆναι ὑμῖν: Διαλέγεσθαι, l'action de plusieurs personnes qui parlent entr'elles. Le sens moyen n'est pas toujours très facile à déterminer: plusieurs verbes moyens se prennent toujours activement, comme δέχομαι, βούλομαι.

l. 223. l. 4. Ἢ μὴ εὖ μνημονεῖν: Il y avait ἢ μὴ ἀμνημονεῖν: H. Estienne avait proposé d'effacer μή. Mais le sens que donne la conjecture de Reiske est bien plus exquis. On vient de publier une nouvelle édition de Grégoire de Corinthe par Mr. Schaeffer, avec des notes de Mr. Bast, et de superbes tables paléographiques: on y voit comme ευ et α sont confondus dans les Mss.

l. 9. μηδὲ λείπειν τὴν τάξιν: cette locution est ici propre; le déserteur de Comparution s'appelait aussi λειπομαρτυρίου: Pollux a employé μαρτυρίαν ἐκλιπεῖν.

l. 11. Ἐξωμόσασθαι: Léonicénus, traducteur latin de Lycurgue, traduit curate ut acceptis Sacris secundum legem pejurando afferment... de ce temps: ἐξωμόσασθαι veut dire, se récuser en jurant, que testimonium, action de dire sous serment qu'on ne pouvait pas témoigner, terme consacré, ἐξωμοσία l'action de jurer, et de dire en même temps pourquoi on ne peut témoigner. Le mot s'employait aussi pour le serment refus sous serment d'accepter une charge publique.

l. 13. Κλητεύσομεν αὐτούς; auger a substitué ce mot à καλητεύσομεν, qui pouvait fort bien rester. Κλητεύειν, propr. l'appel fait que l'on faisait aux témoins; ou s'ils refusaient absolument

de comparution, l'infliction d'une amende. On disait aussi ενδεικτειν: l'amende était de 1000 drachmes.

223. l. 1. ἐξαιτουμένων: force du moyen, <u>demander pour soi</u>; auger a fait ici un contre-sens.

l. 16. Επειδὴ χρόνος ἐγένετο: χρόνος est un espace de temps quelconque: dans la basse grécité, le mot signifie ενιαυτος, année. Schol. de Plutus,. 409 édit. d'hemsterhuis, explique ἔτιον γὰρ χρόνων: Hesychius, ἔτη γὰρ χρόνοι: le même Scholiaste au vers 1045 a employé le mot κατα πεντε χρονον qui ne se trouve dans aucun dictionnaire. Meursius observe que tempus, dans la basse latinité s'est employé dans le même sens: <u>Septenaque tempora lustrans</u>.

224. l. 3. ἀφικνεῖται εἰς μεγαρα: il ne reste plus de Mégare que quelques ruines qui ont conservé le nom de <u>Megara</u>. Il y avait en Sicile une autre Mégare: voyez Mr. Larcher sur Hérodote.

l. 5. προστάτην ἔχων μεγαρέα: Les étrangers étaient obligés de se choisir un patron dans la ville où ils venaient habiter: ce patron répondait d'eux. Προστάτης est le mot consacré, et l'étranger qui négligeait de remplir cette formalité, se rendait coupable d'un délit appelé απροστασιου, et ses biens étaient confisqués. Par un passage de Lysias, on voit qu'Orope avait à cet égard la même loi qu'athènes. V. Anacharsis. p. 113. T. 2. sur les métèques: on appelait μετοικοι ceux qui habitaient une ville en qualité d'étrangers.

l. 6. Ἐκ τῆς θρεψάσης αὐτὸν πατρίδος: changement malheureux d'auger: il fallait laisser της εκθρεψάσης, comme il est in vulg.

add. l. 5. Un lexique inédit explique ainsi μετοικοι: οἱ καταλιπόντες τὴν πατρίδα αὐτῶν, καὶ ἀθήνησιν οἰκοῦντες. Ce lexique est cité par Montfaucon.

39. 311v

p. 224. l. 9. τὸν τὴν ἀδελφὴν αὐτοῦ ἔχοντα τὴν πρεσβυτέραν : homère (hymne à hercule vers pénultième) a employé comme ici ἔχει seul, pour, ἔχει γυναῖκα : hesychius l'explique par ἐγεγάμηκε. Suétone a employé habebat dans le même sens : hist. d'auguste, chap. 63.

l. 11. ἀντιγένην Ξυπετεῶνα : Taylor avait déjà fait la remarque reproduite ici par Auger. Ce n'est pas le bourg qui s'appelle Ξυπεταιών, mais l'habitant du bourg nommé Ξυπεταῖα ; il appartenait à la tribu Cécropide. Selon Suidas, il s'écrit aussi Ξυπετεα : harpocration, pour dire l'habitant, a écrit Ξυπεταιών ; il paraît que cette dernière manière est la meilleure, surtout à cause des inscriptions : une inscription communiquée par Mr. Fauvel à un chargé d'affaires de Suède, et trouvée dans les ruines du temple de Minerve Suniade, porte Θεομνηστος Ξυπεταιών : par la diphthongue. Du nom Ξυπετη, on forme Ξυπε[illegible] αι et ε sont confondus par la prononciation et par les copistes : on trouve sans cesse ἕταιρος pour ἕτερος : dans une médaille, Κωνσταντινε ζῆς : ne pour nai. Voy. sur cette confusion Cassiodore, l. I de ses Lectiones.

l. 12. τοῦ κηδεστοῦ : on dit en vieux franç. affin, pour allié par mariage. C'est absolument le même mot. Pollux, l. III, ch. 3, les κηδεσταί réciproquement sont ceux qui ont formé entr'eux τὸ κῆδος, et il explique κῆδος, ἡ ἐπιγαμεία, affinité par mariage.

l. 13. ἀποδοῦσθαι ταλάντου : ἀποδοῦναι actif, rendre, ἀποδόσθαι moyen, vendre+ : le Sch. de Philostrate, ἀποδίδωμι τὸ ὀφειλόμενον, ἀποδίδομαι τὸ πιπράσκω. Xénophon a joint πωλεῖν et ἀποδίδοσθαι dans les Mémorables, II, c. 5. Démosthène, sur l'halonèse, a

+ donner avec intérêt pour de l'or. forme moyenne.

un peu joué sur les mots ἀποδίδοσθαι et ἀποδίδοσθαι. Arrien, III, 19 — τοὺς ἵππους ἀπέδοντο, ils vendirent leurs chevaux: le traducteur latin a mal mis reddiderunt. Ruhnkenius sur les mémorables p. 330.

ταλάντου, s. e. ἐπί: Schæfer dit qu'il faut sous-entendre διά, mais ἀντί est plus naturel; on peut aussi sous-entendre ἐπί. dans le génitif qui se trouve avec ἄξιος, on sous-entend ἐπί ou ἀντί.

p. 224. l. 14. τοῖς τε χρήσταις: Créanciers, quelquefois, débiteurs. Le Grand Etymologiste observe qu'il y a exception pour l'accent de χρήστων: χλούνης de même χλούνων: encore ἐτησίων. Il croit que c'est pour le distinguer de χρηστοί, bons. La règle générale est, que tout nom de la I déclin. a l'accent au génitif pluriel sur la dernière.

l. 15. Καὶ τοὺς ἐράνους: Léonicérus: Sumptus in commune ad eorum convivium erogari: c'est un contre-sens: ἀναγκαῖον a fait un crime; ἐράνους ne peut signifier ~~τόκους~~ usuras. Ce mot a plusieurs sens: on le trouve quelquefois avec celui que Léonicérus lui donne ici: il signifie encore, l'argent prêté par collecte entre plusieurs personnes de la même tribu à un ami malheureux: cette somme ne pouvait être redemandée par voie de justice; on ne pouvait contraindre à la rendre; mais si l'on trouve souvent dans l'hist. gr. des procès éraniques, c'est qu'on pouvait la réclamer devant les tribunaux, lorsqu'il était prouvé que l'ami se trouvait au dessus de ses affaires.

ἐράνους διενεγκεῖν: de terminer les affaires éraniques qu'il avait, soit en faisant rendre, soit en contraignant.

l. 18. πέντε καὶ τετταράκοντα μνῶν Τιμοχάρει Ἀχαρνεῖ: Acharnes, l'un des 174 bourgs de l'Attique, de la tribu Œnéis. Les habitans

d'Oleboug étaient presque tous charbonniers.

p. 223. l. 3. συνέχων δοῦναι: Construction semblable à la nôtre. Cicéron a une multitude d'exemples semblables.

l. 5. μὴ λόγον εἶναι ... λόγος opposé à ἀλήθεια: il s'oppose aussi à ἔργα et à πρᾶγμα.

l. 9. αὐτὸν παρεχόμην: παρέχομαι, moyen, présenter pour son intérêt, produire pour soi, dans sa cause. Eschine, contre Ctésiphon et contre Léocrate. Plutarque, de audiendis poetis, p. 24, emploie le mot sans aucune force moyenne.

add. p. 224. l. 15. τοὺς ἐράνους διενεγκεῖν: διενεγκεῖν se trouve rarement employé avec ἔρανος: mais, dit Taylor, il est surtout employé par opposition à εἰσφέρειν, qui veut dire, se cotiser pour les ἐράνους. Savante note de Mr. Coraï sur ἔρανος, dans son Théophraste, p. 166.

p. 225. l. 16. φιλόμηλος Χολαργεὺς: voyez la note d'Auger. Χολαργεὺς était déjà dans l'édition de Reiske. Χόλαργος, Χόλαργοι ou Χολαργίαι, bourg de la tribu Acamantide.

l. 17. πρὸς βασιλέα: Quand dans les Mss. il y a variation pour l'art. de τὸν avec βασιλέα, il faut le rejeter, car les écrivains attiques, quand ils parlent du roi de Perse, le retranchent toujours. Je me suis trompé autrefois à ce sujet dans Xénophon, dit Mr. Boissonade, et Mr. Schaeffer (Mélanges Grecs) m'en a repris fort justement.

l. 19. ἀπέλαβε .. φιλόμηλος Χολαργεὺς καὶ Μενέλαος: La conjecture d'Auger est inutile; souvent un verbe se trouve au singulier avec deux nominatifs. On le rencontre souvent aussi dans Platon: dans l'Euthydème,

ἐστί μοι ὕπνος ἡ ἰδέα : H. Estienne veut ἐστι ; Mr. Larcher dans son édit. de la Cyropédie s'en étonne justement. Cicéron, de même off. quæ propagatio et soboles... et rerum publicarum : Fléchier or. f. de Mme Montausier ; Bossuet, hist. univ. t. 1. 93, stéréotyp. En ce temps-là la religion & la nation judaïque commença à éclater. Boileau, le Duc et le Marquis se reconnut aux pages. ailleurs, Notre siècle est fertile en sots admirateurs, et

Sans ceux que fournit la ville & la province
Il en est chez le duc, il en est chez le prince. Art. Poét.

Racine, Iphigénie, Ce héros qu'armera l'amour et la raison ; et dans Bajazet, D'ailleurs, l'ordre, l'esclave et le visir me presse, le Dante, Enfer, liv. [?] Dans Bajazet encore,

Ses menaces, sa voix, son ordre m'a troublée :

le verbe au singulier semble choquer un peu avec 3 nominatifs : mais cela se trouve bien quand le dernier est le plus fort : Fénelon, Tél. l. VII. Une autre irrégularité assez fréquente, mais absolument inexcusable, c'est quand on met un verbe au pluriel, avec un nom singulier : (Boileau, je crois)

Ce long amas d'aïeux que vous diffamez tous
Sont ....

Cette construction en que s'appelle πρὸς τὸ νοούμενον, et dans le passage, elle peut jusqu'à un certain point s'excuser à cause du nom collectif ; mais voici des exemples plus forts : Montesquieu a dit, l'effet du commerce sont les richesses, Buffon, leur principale nourriture sont... et en parlant de l'éléphant, leur principale nourriture sont des rejetons : Massillon, écrivain d'ailleurs très pur, La récompense des Saints sur la terre sont des larmes : Rousseau, tout cela ne sont que

des arguties : Les Latins ont une construction contraire, Laniderat primis... mortalibus habe : Les français, Desfontaines, les Annales Typographiq. est le meilleur ouvrage... l'auteur de Satire de Colardeau, les Nuits d'Young est... Cela n'est point à imiter. On appelle construction figure alcmanique une construction dans laquelle le verbe pluriel est entre 2 sing. ainsi d'après d'Alcman, poète grec qui en abusait : πλάτων εὗρον καὶ ἀρίστολας.

S. 226, l. 1. λάβε δέ μοι : pléonasme de μοι : Théocrite, Idylle 15, v. 76 — κλείσεται ἔνδοι ἀφ' ἁμῶν : Philémon, πῶς ἡμῖν ἔχεις ; Et Lucien, ἐγὼ ἡμῖν μενετῶσαν : μοί ἐπίῤῥωσον ἑαυτήν, prends-moi de la force ; en latin, Horace a dit, quid mihi Celsus agit ? Tite-Live, Pref. ad illa mihi quisque animum intendat. Térence, Eunuch. II, S. 2, quid mihi nunc fores aperis, toi qui ouvres les portes, non pas à moi. Phormion, act. 1, 2, quod mihi ubi ad uxorem ventum est, Donat dit, eleganter insertum mihi. Et en français Racine, les Plaideurs, il vous lui coûte le carrosse d'un prince : Desfontaines, on lui lia les pieds, on vous le suspendit : id. prends-moi ton pic, et me romps le caillou. Les exemples sont innombrables.

l. 4. 6. Correction déjà faite par Taylor. V. note d'Auger : dans l'édition d'Auger, τῶν μὲν μαρτύρων : Le mot μὲν avait déjà été proposé par Reiske, il est fort inutile ; on trouve souvent δὲ sans μὲν : mais il n'en est pas de même de cette dernière particule.

l. 6. ἀκηκόατε : dans les parfaits par redoublement attique, on retranche le subjonctif des diphthongues ου et οι, quand la 3e syllabe est longue, et la prépositive de ει ; on change ω en ο, η en ε.

l. 9. ἐξήνεγκε : note d'Auger : ce mot était déjà dans l'éditio

de Reiske: Thorlacius l'a reçu dans son édition, Schott et Hoffman le gardent, et le prennent pour un second aoriste. En général les deux aoristes de ces constrûes ne se trouvent guère.

p. 226. l. 10. ὑπεκθέσθαι: ὑπο exprime une action clandestine. ἐκ du lieu où elles étaient.

p. 227. l. 3. Συμφέρειν... καὶ ἰδέσθαι.. défaut de style: il faudrait que les infinitifs fussent dans le même rapport: mais il y a mélange de ce qu'il veut faire et de ce qu'il veut qu'on fasse; cela cause un peu d'embarras, et n'est pas très pur.

l. 5. Ἐπὶ ξένης: s. ê. γῆς: ἀλλοτρία se met aussi absolument: Maxime de Tyr, τῷ ἀγαπωμένῳ ἐπ' ἀλλοτρίαν ἐλθόντι: on le trouve souvent avec une infinité de mots; quelquefois il est exprimé. Les Schol. se sont souvent trompés sur ἐν φιλίᾳ: ils ont traduit in amicitiâ, et c'est, in amicâ terrâ, in amico solo. les latins, in hostico, s. solo.

l. 8. Ειτισρημένοις: dans ἐθίζω, ει augment de contracte de εε. Fischer sur Weller, T. 2. p. 283.

l. 9. Εἰδότες, ajouté par Augo. Thorlacius l'a reçu dans son texte. Il n'y a pas de verbe, il en faut un nécessairement. Les anciennes édit. portent ὡς.

id. Ειληχυῖαν: augment attiq. à λαγχάνω. allusion à un trait de mythologie: voy. Clavier sur Apollodore, T. 2. (c'est une excellente traduction, les notes en sont très bonnes). L'ancien nom du pays, selon Apollodore, était ἀκτή: Cécrops le nomma Cecropia. Meursius, de fortunâ Atheniensium.

l. 17. Οἷς παρ' ὑμῶν ἐξενορμεῖσθαι... attraction, pour ἃ... ainsi ἀπολαύω ἀγαθῶν ὧν ἔχω, pour ἃ ἔχω. dans Térence Heautontimorumenos, Sic causa quidem quâ dixi tibi, pour

45. 314r

quam dixi tibi.

p. 227. l. 19. Ἐκ τῆς Ἠπείρου : Hoptmann & Schrotz ont mis faussement τοῦ Ἠπείρου : soit pour Continent, soit pour Epire, il faudra toujours τῆς, s. e. γῆς.

Παρὰ Κλεοπάτρας, Cléopatre, fille de Philippe, et épouse d'Alexandre, roi d'Epire.

l. 20. Εἰς Ἑλλάδα εἰσήγγει : sur le mot voyez l'ancien d'auger où il est fait mention du sentiment de Paulmier de Grand-mesnil. C'est-à-dire ce qu'on appelle proprement du nom Ἑλλάς, l'acarnanie, l'Etolie, les îles voisines, la Phocide et la Béotie.

p. 228. l. 1. Καίτοι, mot consacré dans les syllogismes, or.

l. 2. Τῆς ἐσχάτης τιμωρίας : il y avait des peines très graves contre ceux qui amenaient du blé ailleurs qu'à athènes. Voyez, sur le disc. de Démosth. contre Lacritate : Samuel p. Petit sur les lois attiq. Le sol de l'attique était λεπτόγεως peu fertile, comme nous apprenons d'Isocrate et de Thucydide : hesych. explique le mot λεπτόγεων γῆν par λιπαρά. Ainsi quand on trouve dans les auteurs λιπαρὰ γῆ τῆς ἀττικῆς on doit le prendre pour l'illustration de ce pays, surtout à cause de ses gymnases : cela vient peut-être dit Mr. Boissonnade, de ce que les athlètes se frottaient d'huile.... l'attique subsistait par l'importation des blés étrangers, ce pays si célèbre par l'invention de l'agriculture. Démosthène contre Leptine : il dit ailleurs que le Pont envoyait 400,000 médimnes de blé à athènes : cela faisait une importation d'au moins 800,000 médimnes par année, compris ce qu'ils tiraient des autres pays. Wolf, sur Leptine, p. 250.

l. 228. l. 3. = ἢ ὡς ὑμᾶς. Locution fréquente chez les auteurs attiques. Des Grammairiens croient que ce mot peut se prendre pour ἐπὶ ou πρὸς: mais ὡς n'est pas une préposition. ὑμᾶς est gouverné par πρὸς ou εἰς sous-entendu. L. K. p. 497. Les attiques employoient cet ὡς par ellypse devant les choses animées, jamais devant les choses inanimées. Thomas Magister observe que Thucydide l'a employé avec un nom de chose inanimée, l. VIII, 103, ἀπέπλευσαν ὡς Ἄβυδον: mais plusieurs mss. portent ἐς: les éditions actuelles portent au même liv. 38, ὡς τὴν μίλητον 3 mss. ont εἰς. Arrien, histoire d'alexandre, III, 19, dans les édit. actuelles ὡς ἐκβάτανα, mais plus. mss. ont εἰς. Cela est d'autant plus à remarquer, qu'arrien affecte le plus pur atticisme: il a écrit un autre livre en dialecte ionique; c'est une espèce de tour de force. Héliodore, Æthiop. l. III, avait autrefois ὡς τὴν πόλιν, mais Mr. Coraï, dans son excellente édition a rétabli εἰς τὴν πόλιν, d'après les mss. Aristophane, dans la paix, p. 63, ὡς τὸν Δία εἰς τὸν οὐρανόν; Lucien, εἰς τὸν τάρταρον ὡς τοὺς γίγαντας: dans ces deux exemples on voit très bien l'emploi de ὡς et de εἰς. Le 1er exemple de cet atticisme se trouve dans l'odyssée, ρ, v. 218. ὡς τὸν ὁμοῖον: Hérodote, l. III, 4, λειμότεροι ὡς πρὸς τὰς ἐννοίας οἱ ὑπὸ τὴν ἀνατολήν; réunion de ὡς et de πρὸς; et Th. liv. ὡς ἐπὶ θάλασσαν; Polybe, l, 41, ὡς ἐπὶ τὸν πορθμόν: fischer sur Weller, t. III. Ellypses Grecques, au mot πρὸς, et les notes de Mr. Coraï sur héliodore.

l. 10. La note de l'abbé auger sur ῥᾳθυμότερος est fort insuffisante.

l. 8. Καὶ παράδειγμα, Aulu-Gelle, Nuits attiques: Démosthène, ἄξιον ἐστὶν ὀργισθῆναι, καὶ κολάσαι, καὶ παράδειγμα ποιῆσαι τοῦτον τοῖς ἀνθρώποις on peut remarquer que Lycurgue imite assez fréquemment le style de Démosthène. Polyb. 4, 23, ποιῆσαι παράδειγμα: on a fait aussi le mot παραδειγματίζειν, employé souvent par Lycurgue Polybe. Par exemple, l. II, 60, μετὰ τιμωρίας παραδειγματιζόμενος. Dans St. Mathieu on trouve encore un exemple

de le mot. Térence, Eunuq. v, 6, in te exempla edent; donc te explique) hors ac mise ~~exempla~~ tormenta quae pro exemplis narrantur. Plaute, Mostellaria v, exempla faciam ego in te. Voy. Raffelius sur Saint Mathieu.

p. 228. l. 9. Πάντων ἄρα ἀνθρώπων: avec l'accent aigu, ἄρα signifie, donc, conséquemment; en un mot il affirme: avec le circonflexe ἆρα, il est interrogatif.

p. 229. l. 1. Μὴ διδόντας ἔλεγχον: διδόναι ἔλεγχον, se dit des preuves qui résultent de la torture donnée aux esclaves, preuve que ne pouvaient donner les personnes libres qu'on n'avait par le droit de torturer. de même, Démosthène. Auger s'est trompé sur tout ce passage, μὴ διδόντας ἔλεγχον ne peut être dit que des personnes libres, et ἀλλὰ δεσπότας des esclaves.

l. 2. Παρεκαλεσάμην . . . προκλήσεων ὑπὲρ τούτων. Πρόκλησις s'emploie particulièrement pour l'assignation, l'appel fait aux esclaves d'un accusé, lesquels étaient mis à la torture. Προκαλεῖσθαι et πρόκλησις sont les mots consacrés: aussi Reiske et Taylor au lieu de παρεκαλεσάμην proposent προυκαλεσάμην. V. Taylor, Saumaise sur Achilles Tatius, et Samuel Petit, lois attiq.

l. 4. Ἢ ἀξιῶν βασανίζειν: les esclaves ne témoignaient pas librement. V. Térence, Phormion, act. II. L'accusateur avait le droit d'exiger que les esclaves de l'accusé fussent mis à la torture. Suppositum le dit formellement. Si l'accusateur perdait sa cause, il était forcé de payer le prix des esclaves qui étaient estropiés ou qui mouraient dans les tortures. Aristophane, Grenouilles, Démosth. contre Néæra, p. 764, Samuel Petit p. 440.

l. 10. ὁ γὰρ τῶν μεγίστων πάντων: s'il manque quelque chose, j'aimerais peut-être mieux mettre ἀσεβέστατον, qui est employé plus bas: mais rigoureusement on peut expliquer le passage dans correction.

p. 229. l. 14. Δημοτικώτατον εἶναι : δημοτικώτατον, qui convient le plus à une assemblée du peuple.

p. 230. l. 7. Διὰ τὸ συνειδέναι ἑαυτῷ, αὐτὸν οὐχ ὑπέμεινεν : Auger corrige ainsi le texte, mais, dit M. Boissonnade, je soupçonne qu'il aurait fallu le laisser tel qu'il était.

l. 12. La note d'Auger sur χωρὶς τούτων n'est pas raisonnable. Auger se trompe sur cette expression : il dit que χωρὶς τούτων est une préposit. il se trompe c'est un adverbe. Ces choses étant mises à part.

l. 13. ὡς ἰδιώτης ὤν : ἰδιώτης dont la signif. propre est simple particulier : signifie quelquefois un particulier peu instruit ; de là notre fr. idiot.

l. 14. Διαναρπάζομαι voy. Budée, comm.

l. 16. Ἔργον ἐστιν : le mot est le plus souvent sous-entendu : αὐτὸ δείξει, l'occasion le prouvera, s. e. ἔργον. Il est exprimé dans Virgile, Æn. X, 468 –

Sed famam extendere factis,
hoc virtutis opus. . . .

p. 231. l. 2. Τὰς κρίσεις ἐνισταμένων : ἐνίστασθαι κρίσιν ou δίκην, litem, causam, actionem intendere. Budée à ce propos cite encore Lycurgue comme Antiphon. On dit encore neutralement ἡ δίκη ἐνέστηκε.

l. 14. Ψυχαγωγῆσαι : séduire, Platon, dans le Minos appelle la poésie ψυχαγωγία la séduction de l'âme. voy. Crispe sur Plutarq. de audiendis poetis p. 119. Il paraît d'après cette phrase que Isocrate prétendait que ces esclaves ne lui appartenaient plus, et qu'ils étaient à Amyntas.

Addition. l. 15. = Τὴν ὑγρότητα αὐτῶν : Lucien de saltatione, ἔχοντα ἅμα τι ὑγρότητα

49. 316v

τῶν μελῶν : Achillestatius, νη δ' ὅτης σαγηνον. Aristénète au liv. 1. Epitr. 1. a employé le mot d'une manière bien ridicule : Engeneral, c'est un écrivain de très mauvais goût. Dans toute cette argumentation, il y a défaut de force : Césarotti dans son cours de litterature Grecque l'a fort bien remarqué. V. T. II de ses oeuvres, p. 155, sur tout ce qui a rapport aux statues qu'a exportées Léocrate. Cette partie de l'accusation est injuste & absurde, aussi bien que l'argument de la p. 227, l. 9-10.

p. 1. 14. 231. ψυχορραγοῦντα : rapprocher un passage de l'auteur du Panégyrique à Pison, vers 45 : cet ouvrage a été faussement attribué à Lucain et à Stace. Mr. Wernsdorf l'a commenté. en a lu Mr. Wernsdorf dans son recueil, poëtæ latini minores, a fait voir qu'il peut fort bien être d'un autre poëte de ce temps-là, Saleius Bassus : il y a un peu de mauvais goût, mais c'est un tribut payé au siècle ; du reste on y trouve de la chaleur & du style.

add. p. 1. 10. ἔμελλον φεύγειν : μέλλω se construit très bien avec le présent et le futur de l'infinitif : Thomas Magister ne veut pas qu'on le joigne à l'aoriste sans ἄν : μέλλω ποιεῖν ἢ μέλλω παύσειν, dit-il, οὐ μέλλω ποιῆσαι, ἀλλὰ μετὰ τοῦ ἄν, προστιθέαμεν δὲ τὸ ἄν ἵνα διὰ τούτου τὸ ὑπαρχόμενον δὲ ὡς μέλλοντα δεξώμεθα : il cite ensuite cette phrase de Platon, οὐδὲ πολλάκις μέλλω τεθνάναι, et il croit que c'est une faute des copistes : c'est dans l'apologie, paragr. 17, vers la fin. Phrynicus donne la même règle, et il dit que ce sont des fautes des écrivains postérieurs. Cependant Phrynicus a dit, μελλήσοντες γενέσθαι : Xénoph. Cyropédie μελλήσοντα παθεῖν : ces passages sont donc opposés à la règle donnée par Th. mag. et Phrynicus. Fischer, dans ses Welles. III, part. 2e, p. 19. Cependant les mss. corrigent souvent, et alors il n'y a pas de faute. par exemple dans le passage de Thucydide, l. 1, μέλλοντες σπεῖσασθαι, d'autres mss. portent σπείσεσθαι.

p. 232. l. 5. καὶ ὅσια εἶναι : ὅσιος est quelquefois embarrassant ; ici il signifie juste : Platon nous en donne l'explication lui même, ὅσιος, dit-il, μέρος τοῦ δικαίου : en général, c'est la justice envers les dieux.

Chariton nous dit, ἱερά δὲ καὶ δίκαια πρὸς αὐτοὺς ὅπως καὶ ὅσια πρὸς τοὺς θεοὺς ταῦτα ποιήσομεν.

32 – 1. 6. εἰ δὲ μή φησι. μὴ et οὐ se placent ainsi avant φημί, λέγω et beaucoup d'autres verbes. Cet argument est encore sans force, car Socrate pouvait répondre que les enlèvemens étaient plus à lui, et Lycurgue lui-même le fait entrevoir plus haut, ἀλλοτρίους.

233. 1. 9. ἔδοξε. C'est la formule consacrée dans les décrets.

1. 7. τὴν βουλὴν τοὺς πεντακοσίους: au commencement du disc. d'Eschine contre Ctésiphon, se trouve une construction semblable, et Scaliger veut qu'on mette τῶν πεντακοσίων; et encore p. 249 l. 15, edit. d'Angers. Corsini s'y est trompé dans son livre de fastis atticis. Sous Solon il n'y avait que quatre tribus, et chacune fournissait 100 sénateurs. dans l'olympiade 67, 512 ans avant J. C. le nombre en monta à 500, d'après l'accroissement des tribus qui portées à 10 fournirent 50 sénateurs chacune. sous Adrien, olymp. 109, une 13eme tribu fut ajoutée en l'honneur de cet Empereur, et 308 ans av. J. C. le nombre d'elles était déjà de 12, et celui des sénat. de 600. Voy. d'Anacharsis, C. 4.

1. 8. χρηματιοῦσαν: futur attique de χρηματίζω que Eustathe explique, χρηματίζειν. quelquefois avec le datif, le mot se prend dans le sens de χειροτονεῖν, respondeo. Il a encore un autre sens rare, fort en usage dans la langue actuelle, il se dit pour ὑπάρχειν et εἶναι. Quant à cette forme de futur, on retranche le Σ dans les verbes qui ont plus de deux syllabes, et qui ont l brèf. Le changement n'a pas lieu au subjonctif. Grégoire de Corinthe et. l'Etymologicum magnum entend dans d'autres que ceux ailés. mais ce n'est jamais au subjonctif; Le moyen avec le sens actif prend la même forme. Isocrat. Ep. 6. ἐὰν μὴ τοῦτο πρῶτον λογιεῖσθε; dans les édit. ordinaires, j'ai mis ~~quelques~~ λογιεῖσθε ~~[illegible]~~. λογιῆσθε on y a substitué est un véritable barbarisme. C'est M. Coray qui a rétabli cette leçon.

317v

3eme Cahier.

Année 1812.

Cours de Littérature Grecque

par Mr. Boissonade.

1. a. 4. Guigniaut

# Littérature Grecque.

Discours de Lycurgue
L'orateur contre Léocrate,
Édit. d'Auger, p. 433. ligne 8. Second futur attique χρηματιοῦσαν =

Les formes attiques du futur sont très souvent changées par les copistes, et alors par les éditeurs. Les Ioniens ont aussi le futur: νομιεῖ pour νομίσει dans Hérodote; il a passé dans la langue Macédonienne et alexandrine: μεριεῖ pour μερίσει dans la Genèse; dans le Deutéronome ἀφανιεῖ de ἀφανίζω: et l'on observera que ceci est contraire à l'usage attique qui ne veut ce futur que lorsque l'ι est bref: or, la diphthongue ει est longue de nature: ἐν τοῖς ὅπλοις, en armes; on dit encore σὺν ὅπλοις et μεθ' ὅπλων.

l. 9. διεσκευασμένην. Taylor a donné le sens indiqué par Auger, d'après sa note, avant lui. Hesychius explique par ἔνοπλα, διεσκευασμένους:

l. 10. οἱ τυχόντες φόβοι. des craintes vulgaires: ἄνθρωπος ὁ τυχών, un homme vulgaire: propr. le premier venu, et par extension, vulgaire. Xénophon, παρὰ τοῦ τυχόντος χρήματα λαμβάνειν; Aristote, ἡ τυχοῦσα αἰτία; Démosthène, τῷ τυχόντι τῶν πολιτῶν. H. Estienne, Thesaurus ling. Graecae.

l. 14. ἀποδρὰς ᾤχετο. suivant les Gramm. ce participe augmente l'idée de rapidité.

l. 17. τὰ χρήματα ὑπάρχοντα. La note d'Auger sur ces mots, d'après Reiske, est bien juste: il faut τὰ quand l'adjectif est après le substantif, et il le faut même après un génitif. Dans Denys d'Halycarnasse, les édit. vulg. portent ὁ δῆμος Ῥωμαίων: le ms. du Vatican donne avec raison τῶν Ῥωμαίων. Dans l'Hérodote de Reiske, ἐν τῇ αὐτῇ ἑτέρῃ; c'est une faute, il faut τῇ ἑτέρῃ. Xénophon, Anabase, ἡ σκηνὴ ἡ δεξιὰ σου: les éditions portent fautivement ἡ σκηνὴ δεξιὰ σου. Hérodote, 207. Τὸ χρηστήριον τὸ τοῦ Διός = Ibid., τῇ μὲν ὧν ἐν χρηστηρίῳ: il faut τῷ χρηστηρίῳ. ~~Ibid. id. 17. l. 37~~ V. M. Bast, appendice à sa lettre critique 3, Schaefer sur Théocrite. Peut-être dans Lycurgue y avait-il qui

319v 52.

τὰ ὑπάρχοντα, et l'on aura mis dans le texte χρήματα, Scholie de la marge.

f. 234, l. 1. Ἔρημοι μὲν ἦσαν οἱ ναοὶ τῶν ἱερέων: faute de style: la construction des deux membres n'est pas tout-à-fait la même. Dans le premier, le genitif ἱερέων dépend de ἔρημοι; dans le second le genitif τῶν τειχῶν ne s'y rapporte pas. Stace a mis le genitif après Desertus, Thébaïde, v, 608,

O mihi desertæ natorum dulcis imago,

lisez moi! L'opinion de Mr. Boissonade est que natorum se rapporte à desertæ, d'autant plus que dans la Sylve II, Stace a mis encore imago absolument: — mihi dulcis imago

Prosilit. C'est l' ἄγαλμα des Grecs.

Note sur un passage obscur de Stace. Il y a dans la Thébaïde, vers 360, III,

Sed mortem obscuram numerandaque funera passi:

On s'est beaucoup tourmenté sur ce vers: les uns ont proposé miseranda; d'autres miserosa: d'autres enfin, mus fundere, et cette dernière conjecture a beaucoup plu à Frédéric Gronovius (le plus ancien des Gronovius: M. Boissonade croit qu'il faut laisser numeranda: "Vous avez souffert une mort obscure et qui sera comptée "seulement dans les registres, non dans la postérité."

f. 234. l. 6. = ἐν τοῖς ἔμπροσθεν χρόνοις: qui aurait voyagé à Athènes autrefois... Auger a fait ici un c. s.

l. 8. ἄθαπτον — non enterré.

l. 15. κατεπτηχυίας de καταπτήσσω être saisi de frayeur, être consterné. Tous les verbes qui commencent par πτ, κτ, χτ, φτ prennent ou ne prennent pas le redoublement. Ce mot se prend quelquefois activement.

Répétition inélégante de ὁρῶ et ὁρώμενος dans la même phrase.

l. 19. ἀπειρηκότας, qui manquent de force. S'expr. qui refuse, qu'on trouve.

Le Schol. de Philostrate explique le mot par ἀπαγορεύσαντες : Callim. hymne à Délos, v. 119. μέλεοι γὰρ ἀπειρήκασι τέκοντες.

p. 234. l. 20. ταῖς ἡλικίαις : note d'augen sur le mot : τὰς ἡλικίας pourrait rester ; quant à la 2e note, sur ὑπὸ τῶν νόμων, il n'y a pas de doute sur l'authenticité de la Correct.

p. 235. l. 1. ἀφεμένους : p. 333, nous avons ἀφειμένοι qui est le présent ; ici ἀφεμένους, 2e aor. et dans Suidas qui cite ce passage, le parfait ἀφειμένους. Mr. Boissonade préfère la leçon donnée par Suidas, d'autant plus que le 2e aor. se prend souvent dans le sens actif.

l. 2. ἐπὶ γήραος οὐδῷ — citation d'Homère, Iliad. 24, 486 : cependant cette locution avait déjà été employée par Hypéride. Platon, l. 1. de Republicâ, l'a employée, mais en la rapportant à la poésie : il ne peut être cité la commenceroit.

l. 3. Διπλᾶ τὰ ἱμάτια ἐμπεπορπημένους. Manteau qui se mettait sur la tunique : ἱμάτιον ἐπὶ τῷ χιτῶνι, dit Pollux ; on l'appelait aussi φᾶρος, v. Ferrarius de Re Vestiariâ. ἐμπεπορπημένους, de πόρπη, agraffe ; on l'appelait aussi περόνη : les grammairiens disent que la première, πόρπη, se plaçait sur la poitrine, et l'autre περόνη, sur l'épaule : cette distinction n'est pas toujours observée dans les auteurs.

l. 5. — τὰ μέγιστα ἠτυχηκότων. On peut regarder le verbe comme neutre, en s. s. κατά, ou comme actif régissant τὰ μέγιστα : il est l'un et l'autre. Lucien ἄνδρας ἐντυχοῦντες τοιούτους ἀτίμους.

l. 10. Τοὺς δ' ἀτίμους ἐντίμους. Il y avait trois sortes d'hommes appelés ἄτιμοι : v. Ulpien, dans Démosthène discours contre Midias, p. 343. Andocide de Mysteriis, p. 10. Ceux qui étaient ἄτιμοι de la 1e partie de leur corps : ils ne pouvaient parler en public, ni prendre part aux délibérations, aller en Ionie, ni dans l'Hellespont : ceux qui l'étaient de la 2e partie, c'étaient les magistrats du trésor public qui n'avaient pas rendu leurs comptes ou qui étaient débiteurs de l'État ; enfin tous ceux qui étaient débiteurs de l'état. La 3e espèce où les ἄτιμοι de tout leur corps étaient les citoyens convaincus de malversation ou d'avoir abandonné leur bouclier

dans la bataille; ils gardaient cependant leurs biens. on trouve ἐπιτίμους pour ἐντίμους dans les lois de Solon.

p. 235, l. 10. ἐπὶ τῷ αὐτόχθονες εἶναι : grand titre de vanterie des Athéniens. Platon, Ménéxène p. 19. ἡ προγόνων γένεσις οὐκ ἔπηλυς ...... ἀλλὰ αὐτόχθονας .... Euripide qui le rappelle cite dans le même passage a la p. 267, leur donne le même éloge. Thucydide, l. 1, c. 1. Isocrate, Panégyrique, paragr. 4. Justin, l. 2. c. 6, paraît avoir eu sous les yeux le passage d'Isocrate. Cic. pro flacco, par. 26. Gottleber, sur le Ménexène de Platon, p. 27. Les athéniens disaient qu'Erecthée un de leurs fondateurs, était fils de la terre : on ne doit rapporter le titre qu'à l'orgueil des athéniens. voy. opuscules académiq. de M. Heyne, t. IV, sur les Arcadiens, qui se donnaient la même gloire, en y ajoutant même le titre de προσέληνοι, avant la lune.

l. 15. ἀγαπῶν ἐάν .. qu'elle se contentait, si elle pouvait. on trouve souvent ἀγαπάω employé dans ce sens-là. Xénoph. Economiq. c. XI. Elien, Hist. div. l. IV, c. 8.

.. l. 15. ὑπὲρ τῆς αὐτῶν σωτηρίας. αὐτῶν se rapporte par la construction πρὸς τὸ σημαινόμενον, au nom collectif, πόλις. Philostr. ὁ δεύτερος ἄδοξος ἦγον : et, vie de Philostrate, ἡ Αἴγυπτος ἡ ἄνω μέρος θεοσοφίας ἔτες εἰς ἔθνη τι αὐτῶν αὐτοῦ εὔχετο. Il y a dans ce passage célèbre de St. Matthieu la même construction : Jérusalem, Jérusalem, j'ai voulu rassembler tes enfans ~~sous mes ailes~~ comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes, καὶ οὐκ ἠθελήσατε ; et dans les actes des apôtres, πλῆθος ἀκούοντας : dans la vieille latinité, M. Caton cité dans Aulu Gelle, Graecia .... decoravere .. Priscien, de bello Punico, a dit par une licence encore et ridicule, οἱ στράτευμα γνόντες τοῦτο : M. Wyttenbach sur Julien, p. 142, propose, τό.

p. 235. l. 18. πρὸς Μακεδόνας. contre des Macédoniens. Les Athéniens affectaient le plus grand mépris pour les Macédoniens qui avaient été leurs tributaires: dans la harangue sur l'Halonèse mal à propos attribuée à Démosthène, καὶ φόρους ἡμῖν ἔφερε — et nous portait des tributs.

l. 19. καὶ τὸν δῆμον ... οὗτος .. anacoluthie, défaut de construction.

p. 236. l. 3. Τῶν ἐξ Ἄνδρου. Andros; c'est une des Cyclades près de la pointe de l'Eubée: Bacchus y était particulièrement honoré, et un fleuve de vin y coulait pendant sept jours, au rapport de Pline: mais ce fleuve n'avait le goût du vin que dans le voisinage du temple. on voit assez qu'il était l'artifice de ce prétendu prodige. Philostr. tableaux; Barthélemy, T. VI, p. 377. voy. aussi M. Larcher, géographie d'Hérodote.

l. 3. Καὶ Κέω. Génitif de la 4e décl. dite, attique: accus. Κέων qui se trouve rarement, et presque toujours Κέω; de même Κῶς, acc. Κῶ, ἄθως, ἄθω: on dit encore τὴν ἕω, auroram, τὸν λαγώ le lièvre. Xénoph. hist. grecq. l. 1. c. 5, ἐς Κῶ; dans les édit. actuelles, démosth. de pace, Κῶν, mais Griesbach donne Κῶ et cette leçon doit être préférée. ajoutez Κέω dans St Grég. de Nazianze: λεῶ, ἀρεῶ, τεῶ, ἀπόλλω. Céos, une des Cyclades patrie de Simonide et de Prodicus: en grec moderne Ζία. M. Coray sur Isocrate, Prolégom. p. 50.

Nota. M. Griesback, célèbre théologien protestant, a donné une excellente édit. du nouveau testament.

καὶ Τροιζῆνος: Trézène, aujourd'hui Damala.

l. 4. καὶ Ἐπιδαύρου: Epidaure célèbre par le temple d'Esculape. V. Anacharsis: aujourd'hui encore Ἐπίδαυρα, Epidavra, et par abbrév. Πίδαυρα.

add. p. 236. l. 1 — Τοὺς στρατευομένους ἀφῃρημένους: nous savons par Ulpien, sur la III Olynthienne, que les athéniens devaient servir depuis 18 ans jusqu'à 40. νόμος κελεύει τοὺς ἀθηναίους .... &c. depuis 18 ans jusqu'à 20, ils ne servaient que dans l'attique, et après, ils allaient faire les expéditions. quand on se faisait examiner pour une

magistrature quelconque, examen qui s'appelait δοκιμασία, les examinateurs demandaient toujours εἰ ἐστρατεύοντο, si l'on avait porté les armes pour la patrie.

p. 236. l. 9. ὅπλα φερόμενον. pour ὅπλα περιφερόμενον, le simple pour le composé. Démosthène Contre Midias, ἐπὶ τῷ ἔξεστι φέρειν τὰ ὅπλα; Eschine Contre Timarque, ἡ πόλις ἐπὶ τῆς τὰ ὅπλα μὴ τιθέναι. Plut. hist. div. l. VIII. V. Kuster, p. 38. Dans Thucydide le mot a d'autres sens, comme se ranger en bataille ou assiéger une ville: v. Hutson sur Thucydide, l. II, c. 2. dans l'édit. des deux-Ponts où l'on a réuni toutes les notes de Ducker dont l'édit. est introuvable.

l. 10. παρέχοντα τέλη, donnant à crédit, construction qui se rapproche beaucoup de la nôtre: antyphon, dide. δόντες βασανίσαι.

Τοῖς στρατηγοῖς, aux Stratèges. Dans la décadence d'Athènes nous avons vu qu'il restait encore un Stratège ἐπὶ τῶν ὅπλων, mais qui n'était plus qu'un simple édile, chargé de faire venir au marché le blé et les autres provisions. Un passage de Philostrate en fait foi. Au commencement les dix Stratèges commandaient chacun leur jour, mais on s'aperçut bientôt de l'inconvénient qu'entraînait cette multiplicité de commandans: voyez là-dessus un vers d'Homère, passé en proverbe, Il. l. 2. v. 205: et un exemple frappant de cet inconvénient dans T. Live l. IV.

p. 237. l. 4. οἱ δὲ τετελευτηκότες. s. e. τὸν βίον: Euphémisme que les Anciens employent presque toujours quand ils veulent parler de la mort. Hérodote exprime βίον. τελέουσι τὸν βίον. Et dans Tacite, sic Tiberius finivit. Justin, l. IV, vitam pariter cum persarum regno finivit. Euripide a dit encore, ποῖ τελευτήσω βίον. Voltaire, Eloge de Louis XV, Il a fini comme par un sommeil paisible. Les Grecs disent encore ἀποτελευτᾶν.

l. 8. ἀργός: le féminin ἀργή est rare: les attiques employent toujours le masculin ἀργός pour le féminin. Selon Th. Magister,

ἀργὸς ἡμέρα et ἀργὸς γῆ valent mieux que ἀργὴ ...
C'est ainsi que dans le Philoctète p. 6, l'éditeur (M. Boissonade)
a préféré ἀργὸς ἄμπελος, car c'est la manière des auteurs d'employer
ainsi le nom attique; il dit ailleurs ὄψεε ἀργὸς et γῆ ἀργὴ.

l. 237. l. 10. ὧν εἰκὸς .. Auger corrige avec raison εἰκότως; car pourquoi
l'accusatif ἀναμνησθέντας? Reiske approuve cette correction, Chardon
et Schrott l'ont reçue dans leurs édit. Le changement est très plausible;
néanmoins je crois qu'il est aisé de conserver εἰκότως, en sous-entendant
un mot comme δεῖ par exemple; mais je pense qu'εἰκὸς est la vraie
leçon: comme autant qu'il se peut, on doit expliquer sans rien changer au
texte, expliquons aussi par εἰκότως.

l. 11. μηδ' ἐπὶ ἐκφορὰν ἐλθεῖν. Ἐκφορὰ est consacré dans ce sens-là;
ce mot désigne l'action de porter à la sépulture. L'efferre des Latins
répond parfaitement à l'ἐκφέρειν des Grecs: en voici un exemple célèbre
tiré de l'Andrienne de Térence: Sc. 1. v. 6. effertur, imus .. et Donat
dit, græcum est ἐκφέρεται, quod vitans Virgilius .... exportant, dixit.
Cic. orator – c. 2. Les Grecs se servent aussi du mot ἐκκομίζειν. —
Le Schol. d'Eschyle explique ce mot, ἡ πρὸς τὸν τάφον ἐπαγωγή. on
peut consulter là dessus Kirckman, de funeribus, II, 2.

l. 15. ὧν οὗτος. οὗτος, chez les orateurs, désigne tantôt les juges,
tantôt le client, tantôt l'adversaire. Lysias contre Eratosthène,
ἀπὸ τούτου τοῦ ἀνθρώπου, désigne ici l'adversaire; V. Auger sur
Lysias, t. 1, p. 8. Wolf sur le discours de Démosth. contre Leptine
p. 222.

l. 17. τὴν πατρίδα αὐτῶν προσαγορεύειν. Le προσαγορεύειν se prend souvent
dans le sens de saluer; προσαγορεύει ἀσπάζεται dit Hesychius.

add. l. 5. οἱ δὲ ναοὶ τὰ ὅπλα. M. Boissonade adoptant la correct.
d'Auger, rejette νέοι des éd. vulg. mais il ajoute qu'il est probable que

Lycurgue avait écrit autrement νεῳ et qu'il me semble est très probable que νεῳ est la vraie leçon.

p. 237. l. 7. τ τῶ ταφρων. ταφων pour ταφρων est une faute bien évidente.

p. 238. l. 2–3. τοῦ τοιούτου λόγου τ δημοσιων αγωνων. La correction d'αγων est très inutile, de même encore que celle d'ἀνδρῶν ajouté à la ligne 4. Muret dans ses variae lectiones a en effet dans ce passage qu'il faut ajouter ἀνδρῶν et il dit qu'ainsi la phrase est plus harmonieuse: mais il est ridicule de changer un texte avec de pareilles raisons.

l. 3. εὐλογίας: vulg. éloges: en Grec moderne et dans le Bas Empire le mot signifie la bénédiction, terme ecclésiastique; les modernes lui donnent encore un autre sens, la petite vérole: v. Mr. Coraï Theophr. T. 2. p. 117. Ils l'appelaient ainsi par euphémisme, et Mr. Coraï remarque très bien que de même les turcs appellent la peste maladie bénite: Mr. Volney dit encore qu'une autre espèce de contagion s'appelle en Egypte mal béni. C'est ainsi que les grecs nomment l'épilepsie ἱερὰ νόσος, les furies εὐμενίδες et σεμναί, augustes.

l. 5. καὶ δίκαιον τ ἔπαινον... τοῦτον.. de même pag. 228, il reprend par τοῦτον ἔχοντες ὑπὸ τῆς ψήφου.

— ὃς μόνος ἆθλον. ἆθλον neutre diffère d'ἆθλος masc. ἆθλος et ἆθλον διαφέρει, dit Ammonius: au masc. il signif. τὸν ἀγῶνα, et au neutre le prix du combat, τὸ βραβεῖον. Dans le Soléciste de Lucien, μέγα ἆθλον ποιήσας pr. μέγαν ἆθλον — c'est un solécisme comme le nom de celui qui prononce les mots l'indique en effet. [illegible] sur Stratège, p. 181 — Démosth. Philipp. 1ère édit. d'Auger p. 84. ὅτι ταῦτα μὲν ἐστιν ἅπαντα τὰ χωρία, ἆθλα τοῦ πολέμου, κείμενα ἐν μέσῳ... Salluste, Conj. de Catilina, paraît avoir imité ce passage: in illa, illa quam saepe optastis libertas ... Cette différence des deux mots n'a pas été observée par les plus anciens auteurs. hom. odyss. l. xxiv, v. 85. Pindare, olymp. I. ἄεθλα

pour les combats, et le Schol. dit τοῦ εἴρηκε τὰ ἀγωνίσματα.
hygin. fable 30, dit Herculis ἆθλα : il traduisait probablement
quelque vieux Poëte. Wesseling sur Diodore — T. 3.

p. 238. l. 13. ὅδε τὴν χώραν κακῶς ποιεῖν προέμενοι τοῖς ἐχθροῖς. on voit encore ici un exemple du participe moyen pris activement.

l. 16. τῆς δὲ θρεψάσης αὐτοὺς. S. L. γῆν ou πόλιν. p. 224. l. 7. Lycurgue a dit τῆς θρεψάσης αὐτὸν πατρίδος. Homère dit souvent πατρίδος αἴης et πατρίδα γαῖαν. Eustathe sur l'Iliad. II. l. d'où il résulte que πατρίδα employé seul est par ellipse. elle est remplie dans Denys d'Halycarnasse qui dit plusieurs fois πατρὶς γῆ : il y a encore une autre manière d'exprimer la patrie : c'est — ἡ ἐνεγκοῦσα, S. E. γῆ. V. Héliodore de Mr. Coraï p. 127. cette Locution est très fréquente dans Synesius, et l'on dit dans le même Sens, au moyen ἡ ἐνεγκαμένη.

p. 239. l. 1. καὶ τοὺς ποιητοὺς τῶν πατέρων. Dans Aristote Polit. l. III, ποιητοὶ πολῖται.

l. 4. ἐπιπλάστους γενομένας. De ἐπὶ par dessus — et πλάσσω, [illegible] Auger a fait ici un C. S.

l. 5. τοιαύταις δὲ γνώμαις χρώμενοι καὶ τοῖς ἀξίοις ἀνδράσιν. . . .
Je croirais presque qu'avec ἀξίοις ἀνδράσιν, il faudrait un mot comme τότε ou πρότερον : c'est une conjecture, mais il est difficile de trouver un sens à le passage, sans cette correction.

Cet emploi de χρώμενος est très fréquent : pag. précédente, 235. τοσαύτῃ δὲ ἡ πόλις ἐχρήσατο μεταβολῇ. Demosth. Contre Leptine, συμφοραῖς αἷς ἐχρήσαντο. Idem Contre Midias, ὕβρει ᾗ χρῆται Μειδίας. Dans le voyage de la Troade, on cite une inscription qui finit ~~[illegible]~~ par ces mots : σέβωσιν αὐ ὑπὲρ δ' αὐτοῖς πράξεσιν χρώμενοι : elle commence par ceux-ci — Ἰλιεῖς (S. L. probabl. δῆμος) καὶ πόλεις κοινωνοῦσαι τῆς θυσίας et l'on a traduit — Ilienses . . . . et urbi particip.

Sacrorum : on voit par la suite de l'inscription que c'est un C. J. il doit y avoir κοινωνουσι pour κοινονουσι, car en lettres majuscules l'I souscrit est adscriptum, mis à côté. ΚΟΙΝΩΝΟΥΣΙΑΙ.

p. 239, l. 6. addenda. = ἐξίσου τῶν κινδύνων μετασχόντες. Mr. Schaeffer dans son édition des Éthiques Grecques, remarque que les adjectifs ἔξισος et ἔπισος sont nés de ces locutions ἐξ-ἴσου, ἐπ-ἴσου, mal entendues, et il s'appuie de deux passages qu'on pourrait lui opposer et qu'il corrige d'après sa remarque. L'un de ces exemples est tiré de Polybe, T. I, p. 149. ἔπισος ὁ κίνδυνος. Mr. Schaefer voudrait ἐπ' ἴσου. Mais je crois qu'on peut suspendre son jugement : adhuc sub judice lis est.

l. 9. ἣ δόξαν ἐγκαταλελοίπασιν. On peut rapprocher de ce passage celui de Simonide dans l'Éloge des Soldats morts aux Thermopyles, passage qui commence ainsi :

μαρτυρεῖ δὲ Λεωνίδας
ὁ Σπάρτας βασιλεύς
ἀρετᾶν ~~μέγαν~~ λελοιπὼς &c.

l. 17. οἷόν τ' ἐστὶν εἰπεῖν. Les mots οἷός τε, οἷόν τε, signifient pouvoir δύναμαι. οἷόν τε ἀττικῶς, δυνατὸν δ' ἑλληνικῶς, dit Moeris.

l. 17 et 18. ἠπληθῆναι τοὺς ταῖς διανοίαις. Note d'Auger. Il ajoute qu'il a restitué ce passage d'après Taylor : Taylor n'a pas précisément mis cela, il a proposé ἠπλῆσθαι. Reiske, Thorlacius, Schott, Hoffmann, ont conservé ἤπλησ αἰτίους τοὺς, et certainement le passage peut s'expliquer sans correction : cause de défaite, ou point accusés de défaites.

l. 18. μὴ πτήξαντας. Note d'Auger sur πτήσσω. Reiske veut πτήξαντας διὰ τόν : Mais j'ai cité un passage d'Elien qui le prend aussi activement. p. 234. l. 15 — Voyez la note sur le mot κατεπτηχότας, page 52, de ce cahier.

p. 240, l. 2. οὐδ' ἂν εἷς. Cette division de οὐδὲ et εἷς se trouve souvent dans les auteurs : il y a une nuance plus forte dans οὐδὲ εἷς que dans οὐδείς.

Aristophane, οὐκ ἔχοντες οὐδὲ ἕν, n'ayant rien, rien absolument. Théocrite, Idylle 23 — v. 3. Synesius, vie d'Eunape; Evangile de St. Jean, 1, ℣. 3. Πάντα δι' αὐτοῦ ἐγένετο· καὶ χωρὶς αὐτοῦ ἐγένετο οὐδὲ ἓν ὃ γέγονεν. La Vulgate n'a pas fait sentir cette nuance. Isocrate, Eloge d'Hélène; οἱ μηδὲ πρὸς ἓν χρήσιμον τυγχάνουσι, et à Démonicus, μηδ' ἐν ἑτέροις. un ms. porte ἓν μηδ' ἑτέροις, mais il ne faut pas l'autorité d'un seul ms. pour changer le texte d'un auteur. Le même à Nicoclès οὐδ' ὑφ' ἑνὸς τούτων. Cette locution plaisait beaucoup aux attiques, Mr. Coraï sur Isocrate p. 10. De Corona, Ed. d'Auger p. 454. id. 437 — οὐδ' ἂν εἷς ταῦτα φήσειε.

p. 240. l. 4. εὐκλεᾶ θάνατον αἱροῦνται. Il faudrait naturellement εὐκλεᾶ au lieu d'εὐκλεᾶ; mais les attiq. font souvent les accusat. en α. Grégoire de Corinthe, ἀττικὸν δ' ἐστὶν εἰπεῖν ἀντὶ τοῦ σοφοῦ, ὑγιῆ, σοφᾶ, ὑγιᾶ. Mœris dit la même chose, ὑγιᾶ ἀττικῶς, ὑγιῆ ἑλληνικῶς. Hérodote a dit ἀκλεᾶ, observez que les formes ont beaucoup de rapport avec les attiques. Mr. Coraï sur Héliodore croient qu'ils ne changent pas au pluriel neutre comme au masculin: cependant cette forme se trouve, mais seulement dans les modernes attiq. Plutarq. a dit τὰ ἔνδεα. Voyez aussi dans Simonide le morceau déjà cité sur les guerriers morts aux Thermopyles.

l. 8. τὸν βίον μετήλλαξαν. Les Grecs disaient quelquefois seulement μετήλλαξαν. Eschine le Socratique dont il nous reste 3 dialogues, dit au troisième, τῇ νυκτὶ μετήλλαξεν, il mourut la nuit. ὁ θάνατος οὔτε περὶ τοὺς ζῶντάς ἐστιν οὔτε περὶ τοὺς μετηλλαχότας, idée qui se trouve souvent dans Sénèque. Isocrate a dit comme Lycurgue, μετήλλαξε τὸν βίον, et Diodore par une forme différente ἀλεξάνδρου μεταλλάξαντος ἐξ ἀνθρώπων. Les Grecs par une euphémisme semblable, disaient pour se tuer ἐξάγειν ἑαυτόν — tout cela tient au préjugé des anciens sur la mort. Lactance a dit en latin, I, 2, in hâc vitam commutavit, sans doute il traduisait ici quelqu'auteur Grec.

l. 9. Συνετάφη γὰρ τοῖς τούτων σώμασιν ἡ τῶν ἄλλων Ἑλλήνων ἐλευθερία. Démade ou plutôt le Pseudo-Démade, p. 271. a la même idée: il dit

en parlant de la mort d'Epaminondas, ὁ καιρὸς .... συνεταφη τὴν τῶν Ἑλλήνων δύναμιν.

p. 240. l. 15. Καὶ ταῦτα οὐκ ἀλόγως ἐπετήδευον. Il y avait dans les edit. Oxfo. καὶ δι' ἃ οὐκ, et l'abbé Auger voyant qu'il n'y avait pas de liaison entre ces mots et ceux qui suivent, a corrigé par ταῦτα. On a proposé divers changements, mais je crois qu'on pourrait s'en tenir au texte tel qu'il est en mettant un point d'interrogation après ἐπετήδευον.

l. 18. Ἐν ταῖς ἀγοραῖς ἀθλητὰς ἀνακειμένους. ἀνακειμένους, dont les statues sont exposées aux regards publics. Le Schol. de Philostrate dit que le mot s'emploie proprement pour les offrandes et les statues, et de même Herodien le Gramm. Eschine contre Timarq. Reiske p. 52. ὁ Σόλων ἐν τῇ τῶν Σαλαμινίων ἀγορᾷ ἀνάκειται. Olympiodore dans la vie de Platon, rendant de l'étymologie du nom de ce philosophe, dit ἐκλήθη δὲ οὕτω διὰ τὸ ἔχειν δύο μόρια τοῦ σώματος πλατύτατα, τὸ στέρνον καὶ τὸ μέτωπον, et il ajoute, qui sont visibles partout dans ses statues, se servant de ἀνάκειται.

p. 241. l. 1. καὶ τὸν τύραννον ἀποκτείναντας. Lycurgue veut parler d'Harmodius et d'Aristogiton, deux jeunes gens qui tuèrent ~~le fils d'~~ Hipparque fils de Pisistrate qui gouvernait avec Hippias son frère: il fut réglé que leur nom serait célébré à perpétuité dans les Panathénées — Anach. T. 1. p. 235. On avait un si grand respect pour leur mémoire que Leptine dans sa loi si éloquemment combattue par Démosthène, et qui tendait à détruire toutes les immunités, n'osa toucher à tout ce qui appartenait à ces jeunes gens. On chantait en leur honneur une chanson qui nous a été conservée par Athénée, l. XV, et que voici: C'est un morceau extrêmement célèbre.

ἐν μύρτου κλαδὶ τὸ ξίφος φορήσω
ὥσπερ Ἁρμόδιος κ' Ἀριστογείτων
ὅτε τὸν τύραννον κτανέτην
ἰσονόμους τ' Ἀθήνας
ἐποιησάτην

ἐν μύρτου κλαδί, en souvenance de la mort d'Hipparque tué dans les Panathénées, on portait à la procession des branches de myrte dans lesquelles Harmodius et Aristogiton cachèrent leurs épées.

φίλταθ' ἁρμόδι' οὔ τί πω τέθνηκας,
νήσοις δ' ἐν μακάρων σέ φασιν εἶναι
ἵναπερ ποδώκης ἀχιλεὺς
τυδείδην τέ φασιν
διομήδεα. &c.

ἐν μύρτου κλαδὶ τὸ ξίφος φορήσω
ὥσπερ ἁρμόδιος κ' ἀριστογείτων
ὅτ' ἀθηναίης ἐν θυσίαις
ἄνδρα τύραννον ἱππαρ=
χον ἐκαινέτην.

αἰεὶ σφῷν κλέος ἔσσεται κατ' αἶαν
φίλταθ' ἁρμόδιε κ' ἀριστόγειτον
ὅτι τὸν τύραννον κτάνετον
ἰσονόμους τ' ἀθήνας
ἐποιήσατον.

p. 241. l. 4. Στεφανίτας ἀγῶνας. Στεφανίτης ἀγὼν, dit Thomas magister, ἐν ᾧ ἐδίδοντο στέφανοι. Pollux, l. III. στεφανίτας ἐκάλεσαν ἀγῶνας ὧν τὰ ἆθλα ἐν στεφάνῳ μόνῳ. on dit par ellipse στεφανίτης seulement. Julien orat. sext. οὐδεὶς τῶν τοὺς στεφανίτας ἀγωνιζομένων. Thomas Magister dit que le mot ne peut s'employer pour l'homme, mais bien ὁ στεφανοφόρων. les deux Gregoire de Nazianze et de Nisse offrent beaucoup d'exemples de ce mot employé pour la couronne du martyre, et l'on en trouve aussi dans Suidas. Il y avait ~~dans~~ des combats στεφανίται ceux dont le prix était une couronne; θηματικοί où l'on distribuait differens prix; ἀμφορῖται, où l'on donnait ~~diff~~ des amphores; χρηματικαί, ceux où l'on donnait de l'argent; ἀργυρῖται, et φυλλῖται: il est probable que ce dernier est le même que le στεφανίτης. voy. la note d'Hemsterhuis sur Thom. Mag. Ernesti sur Xénophon Memor. l. 3, 7.

l. 6. Τοῖς εὐεργέταις — aux évergètes — aux bienfaiteurs. Εὐεργέτης titre accordé à ceux des citoyens ou des etrangers qui avaient rendu de grands services à l'Etat. on disait, ἀναγράφειν τινὰ εὐεργέτην τῆς

 385 v

πόλεως — de la Ptolémée évergète. La qualité s'appelait εὐεργεσία. Démosthène contre Leptine, προσέχε φεύγουσιν δι' ὑμᾶς εὐεργέταις. Voyez la note de Wolf sur le parag. 49 de ce discours.

p. 241. l. 10. ὅτι οὐδ' ἐν ὑμῶν ἐστιν. Il y avait vulg. οὐδὲν ἡμῖν — la correction d'Auger est excellente et nécessaire. Voy. Démosthène contre Midias, par. 2 —

l. 19. τοὺς τὰ τῶν ἄλλων φονικὰ ἀδικήματα δικάζοντας. C'était là le premier attribut de l'aréopage sous Dracon, comme nous l'avons vu plus haut.

l. 22. ἀλλὰ μὴν αὐτοπολίτου μὲν ὑμεῖς.. Lycurgue avait aussi été sollicité de cet autolicus : Harpocration en a parlé, et il accusa encore du même délit Aristogiton.

p. 242. l. 2. — ἔχοντος δ' αἰτίαν. étant accusé. ἔχειν αἰτίαν signifie quelquefois être blâmé. Thucydide, l. VI, 46. Plutarque, vie de l'H. par. 46 — Fischer sur Weller, T. 3, p. 445. Harpocration s'exprime à peu près dans les mêmes termes.

p. 242. l. 6. τὰ τροφεῖα, c'est propr. le prix que l'on doit à une nourrice.

p. 242. l. 13. τῶν δικάζειν λαχόντων. Les juges des divers tribunaux étaient tirés au sort. Il y avait 10 tribus à l'époque de Lycurgue, et 10 tribun. Ces tribus fournissaient les juges. Chacune donnait 5 candid. pour chaque tribunal ; pour tous les tribunaux il y en avait 50 par tribu ~~et 500~~ cela faisait en tout 500 candidats par année pour les divers tribunaux d'Athènes. On faisait un second tirage pour savoir de quel tribunal on serait. Sur la porte de chaque tribunal était inscrite une des 10 premières lettres de l'alphabet, peinte en rouge. Outre son nom propre, chaque tribunal portait encore le nom de sa lettre. Nous n'en connaissons que 3 par les lettres : l'aréopage qui avait un A, le tribunal des héliastes, un H, et le tribunal ἐν φρεάτι, un Δ. Le κῆρυξ donnait à chaque membre élu, un δέλτος, petite lame de cuivre, χαλκοῦν πινάκιον, ou encore σύμβολον. Sur cette lame était la lettre du tribunal, le nom du juge et celui du bourg où il était né : chaque juge recevait avec le πινάκιον

une baguette où était son nom et de la couleur du tribunal dont il faisait partie. Le soir, il se présentait avec son πινάκιον et sa baguette au κωλακρέτης (trésorier) et il recevait une petite somme que la loi avait déterminée, et qui était d'environ 9 sous. Nous savons par les Scholiastes ces entrées sans détails ; ils étaient d'abord un peu confus, mais à présent on a des idées assez claires et assez nettes là-dessus, depuis que Mr. Aubouet, savant anglais, a trouvé une de ces lames. La voici : [Δ. Διοδο[ρος] Φρεα.] le Δ est en relief, on voit que c'est le nom du tribunal ἐν Φρεατί ; Διόδωρος est le nom du juge, et Φρεα. par abrév. pour Φρεάρριος de Φρέαρ, Φρεάρροι. Ce bourg est remarquable : il fut la patrie de Thémistocle. La lame d'ivoire est percée d'un petit trou pour la passer autour du cou ou pour l'attacher au bâton. une autre lame donnée par Mr. Fauvel porte la lettre B. on conjecture que comme le tribunal est le second dans les auteurs, ce peut être le tribunal ἐπὶ Παλλαδίῳ. Le juge y est appelé Ἀντίμαχος Λαμπτρεύς, du bourg de Λαμπτρα.

addend. 242, l. 16. = Πάντων γὰρ ἀνθρώπων ἔσεσθε ἀγνωμονέστατοι. Il y a ici un ellipse et γὰρ y supplée. C'est comme si Lycurgue disait, mais j'ai raison de m'emporter, car...

l. 242. l. 23. κατὰ ταύτην τὴν ἐργασίαν ἀπεδήμησεν. Ἐπιδημέω venir d'un lieu étranger pour résider à Athènes, ἀποδημέω s'en aller d'Athènes pour un pays étranger.

l. 243. l. 8. Πρὸς δέ. les mots sont mis ici adverbialement — comme s'il y avait πρὸς δὲ τούτοις et outre cela. Démosth. Contre Leptine, paragr. 93 ; ἐγὼ δὲ ἡγοῦμαι τοῦτον τὸν λόγον κατὰ πολλὰ λυσιτελῆ εἶναι τῇ πόλει· πρὸς δὲ οὐ δίκαιον. Aristophane Chevaliers, v. 375, καὶ πρὸς οὐκ αἰτοῦμεν οὐδέν. Julien dans le misopogon, ὅτι ἀπέχει γὰρ τὸ σῶμα εἶναι οὕτω· πρὸς δὲ — id. épitr. 9. πρὸς δὲ se met quelquefois à la fin. Démosthène, 1re Philipp. τάλαντα ἐνενήκοντα καὶ μικρόν τι πρός. Euripide, καὶ καταπλέω πρός. Hérodote, II, 142. ἐν μυρίοις τε ἔτεσι καὶ χιλίοισι καὶ πρός. on dit encore τί πρός ἐστι ; et sans ellipse πρὸς ἔτι τούτοις. et sans πρός, ἔτι τούτοις. Aristoph. Hérodote, πρὸς ἔτι.

quelquefois μετὰ se met aussi adverbialement. Pausanias Laconie, p. 269. μετὰ δέ. V. Ellips. Græc. et Fischer sur Weller, T. 3. p. 2.

p. 243. l. 14. ὃ κἂν πάντων γένοιτ' ἄν. Il faut mettre τοῦτο, ou bien un point d'interrogat.

243–244. dern. et prem. l. γυνὴ οὐδ' ἂν εἷς προσποιήσασθαι οὐδὲν ἂν ἐζήτησεν. Cette répétition de ἂν est très fréquente surtout chez les attiques. Isocrat. discours social, par. 16. τίς γὰρ ἂν ἄλλοθεν ἐπελθὼν οὐκ ἂν νομίσειεν ἡμᾶς μαίνεσθαι καὶ παραφρονεῖν; Le second ἂν n'est pas dans les édit. ordinaires: M. Coray l'a ajouté avec raison d'après trois mss. Xénophon p. 58 – édit. de M. Charot, apologie de Socrate, si toutefois elle est de lui. Œdipe Tyran, v. 339. Philoctète, 265 – Antigone, 896 – le dernier passage est très ressemblant à celui de Xénophon. Aristophane dans plus. endr. Dion Chrysostôme, disc. 2. p. 9. Cette répétition est très régulière: cependant Casaubon a été choqué de ἥδιστ' ἂν ἀκούσαιμι ἄν, et il a corrigé: Reiske l'en a fait autant. Cette répétition d'ἂν se fait jusqu'à trois fois avec le même verbe – Œd. Tyr. v. 876. Voy. M. Coray sur Isocrate, p. 10. Vauvilliers sur Œdipe, et Brunck sur Aristophane.

l. 2. Τὰ ὑπάρχοντα μόνον. S. E. χρήματα. Cet exemple peut servir à prouver que la remarque que j'ai faite à la p. 233 – n'est peut-être pas sans fondement. Il y a καὶ τὰ χρήματα ὑπάρχοντα. Je proposais de supprimer χρήματα, comme il est supprimé ici.

l. 2 et 3. Ἡδέως δ' ἂν αὐτοῦ πυθοίμην. Cette locution est fréquente dans Platon. Voy. au commencement du Phédon: Lucien l'a employée aussi, dialogues des morts, dial. XIII. Démosthène contre Leptine, ἡδέως ἂν ἐροίμην.

l. 12. ἀλλ' ἐκέκτητο χαλκοτύπους. Mais il possédait des esclaves fabricans en airain.

l. 15. Πεντήκοντα μετέχων. Voyez plus haut, p. 222.

p. 245. l. 4. Τὰ .. ἱερὰ τῶν πατρῴων νομίμων. On peut sous-entendre ἐθῶν.

p. 246. l. 5. Τὸ μὲν παλαιόν … τὸ δ' ὕστερον. On peut sous-entendre χρόνου μέρος.

p. 246. l. 6. Voici le texte que donne Auger : ὑπὸ τῶν τριάκοντα ἢ ὑπὸ Λακεδαιμο.
il a suivi le texte dans sa traduction et il a commis une inexactitude.
il faut une virgule après τριάκοντα car ce furent deux époques différentes.

Quelques mois après la perte de la bataille d'Ægos-Potamos, l'an 405 avant J. C. Athènes fut prise par les Lacédémoniens qui exigèrent la démolition des murs et de cette longue muraille qui allait jusqu'au Pirée. Ensuite, ils firent élire par le peuple 30 magistrats qui usurpèrent l'autorité et qui furent appelés les trente ou les trente Tyrans. Leur puissance ne se dura que 10 mois, mais dans ce court espace, ils firent périr plus de 1500 citoyens. Thrasybule à la tête de quelques amis les chassa d'Athènes et les vainqueurs firent une loi d'amnistie qui rapprocha tous les partis.

p. 245. l. 6 et 7. Voyez la note d'Auger : la leçon des édit. vulg. n'avait pas le sens commun : on a changé la ponctuation et supprimé le δὲ. Schrott n'a rien supprimé et il s'est contenté de changer δὲ en γὲ.

245. l. 11 et 12. La correction d'ἀνασάζους pour ἀνασάζειν est inutile.

l. 10. Παντάπασι. παρὰ πάντα πᾶσι τρόποις.

l. 4. Le changement fait dans la ponctuation est aussi fort raisonnable. Schrott par faute d'impression, sans doute, supprime la préposit. ανα dans συναναιρεῖται.

p. 246. l. 4. Τεκμήριον δὲ μέγιστον. Isocrate, dans l'Evagoras, par. 3. emploie la même locution : τεκμήριον δὲ μέγιστον· οἱ μὲν γὰρ ... Thucydide, μαρτύριον δέ· δῆλον γάρ. — Héliodore dit, αἴτιον δὲ· ὑπεπέμαογ ἑαυτούς .. il n'y a pas de γάρ et M. Coray propose de le restituer : je crois que M. Coray se trompe. Bien d'autres écrivains emploient cette locution sans mettre γὰρ après. Thucydide, II, 50, τεκμήριον δὲ μέγιστον· τῶν μὲν τοιούτων ὀρνίθων. Thémistius, orat. I, p. 8. Dion Cassius le met souvent de même, T. I, p. 31 &c.

l. 11 et 16. Τοῦτο μὲν γὰρ .. τοῦτο δέ. Ces locutions s'emploient comme μὲν et δὲ s. e. καταμέρος.

l. 12. εἰ καὶ — les Latins disent en renversant, et si.

p. 246. l. 18. Τῶν τυχόντων. ὁ τυχών, comme nous l'avons remarqué, s'emploie avec un sens de mépris, de dédain.

l. 16. τὸν αἰῶνα, s. e. διὰ ou κατὰ. Démosthène a la même ellipse plusieurs fois : pour toujours, à jamais.

l. 12. τὴν Τροίαν τίς οὐκ ἀκήκοεν.. À trente stades des ruines de l'ancienne Troie, on en bâtit une nouvelle. Elle n'était d'abord qu'une bourgade; Alexandre lui donna le titre de ville. On l'a appelé Ἀλεξάνδρεια Τρῳάς. Les Turcs la nomment Eskistamboul, la vieille Constantinople. Constantinople s'appele Stamboul de son nom moderne, et le mot vient du grec εἰς τὴν πόλιν. Les Grecs modernes retranchent ει de la préposition εἰς, reste ςτὴν πόλιν. Ils changent fréquemment le π en b, et le ν en μ devant ce ou b; cela fait ςτημβολιν, et de là Stambol, Stamboul. Jules César protégea aussi beaucoup cette moderne Troie ainsi qu'Auguste. Consultez le voy. de la Troade.

l. 16. Μεσήνην. Plusieurs noms reçoivent deux σ ou un seul. On dit aussi Μεσσήνη. Perse, au prologue de ses Satyres, porte dans les éd. vulg. Parnasso; mais Casaubon lit Parnaso, d'après les mss. Les Grecs disent de même Παρνασσός ou Παρνασός. Dinarque, p. 52, place la reconstruction de Messène 400 ans avant J. C. Il est un peu plus près de la vérité; elle fut détruite 723 avant J. C. et rebâtie 371 ans avant notre ère. Dinarque s'est trompé de 50 ans à peu près; mais Lycurgue en disant ϖετρακοσίοις ἔτεσιν ὕστερον, a fait une faute réelle. La faute vient peut-être des copistes, à cause de l'écriture en chiffres qui est une source perpétuelle d'erreurs. Voy. d'Anach. c. IV.

l. 18. Τῶν τυχόντων. Lycurgue va au devant de l'objection qu'on pouvait lui faire: ce furent des hommes errans sans patrie.... les premiers-venus — nous avons vu que par suite ὁ τυχών emporte l'idée de mépris.

Pag. 246. l. 12. addend. = εἰ καὶ παλαιότερον εἰπεῖν. Εἰ καί, *si et*: les Latins comme nous l'avons observé, renversent et disent *et si*. Cependant on trouve aussi en Grec καὶ εἰ. Xénoph. memorabl. IV, 1, καὶ εἰ μετρίως αἰσθανόμενος. Valckenaer dit qu'il faudrait peut être substituer εἰ καὶ, que cependant on trouve quelques exemples de καὶ εἰ et il en cite deux. Les exemples ne sont pas aussi rares que le savant l'a cru: dans Platon on en trouve plusieurs; dans Xénophon encore, Hist. Grec. καὶ εἰ ξένοι εἶεν. Plutarque, éducat. des enf. καὶ εἰ δίδυμα τέκοιεν. Longus, II, οὐ τοι παῖς ἐγὼ καὶ εἰ δοκῶ παῖς. Synesius, p. 124, καὶ εἰ φαῦλος εἴη, Davis veut qu'on substitue εἰ καὶ. Les copistes ont dû souvent changer les deux locutions: Denys d'Halicarnasse, Rhétorique, un ms. porte καὶ εἰ, Hemsterhuis, helléniste fameux, voulait εἰ καί. Voy. Mr. Schaefer et Mr. Bast sur Aristénète. Quelquefois on trouve εἰ καὶ en deux mots séparés signifiant *si et*, ou *etiam*. Libanius, dans sa vie, εἰ καὶ τόδε, *si même*.

P. 246. l. 19. ἴσως οἶον τῶν συνηγορούντων. Il y avait συνηγόρων et la correction est inutile. Taylor voulait simplement συνηγορῶν αὐτοῦ. Mais souvent les Grecs mettent ainsi le datif au lieu du génitif. Voy. Thucyd. VIII, 50; Lucien, Timon 1. Mr. Gail a fait la même remarque sur l'un et l'autre auteur.

Lycurgue, depuis la page 242, prévoit les objections qu'il sait qu'on ne manquera pas de lui faire. C'est ce que les Rhéteurs appellent πρόληψις. Voy. Rutilius Lupus, L. II, c. 4. Ce Grammairien cite un exemple de Démosthène où il est question de notre Lycurgue, et un autre de Lysias: les deux discours ont été perdus, et Rutilius est recommandable pour citer des fragmens d'ouvrages que nous n'avons plus. Le traducteur ayant le passage de Lysias, il dit, *cum sic se agentem viderentur*, et l'on a trouvé cela mauvais: Salluste cependant dit dans Jugurtha, *sic se Numidae agunt*. On en trouve encore des exemples dans Sénèque, Valère-Maxime, Tacite &c. Voyez Ruhnkenius sur Rutilius Lupus: cet ouvrage est traduit du grec de Gorgias.

7°.

p. 246. l. 23. ἐφ' ᾗ δικαίως ἂν ἀποθάνοιεν. violence d'un démagogue forcené.

p. 247. l. 3. περὶ τοῦ μεγέθους τοῦ ἀδικήματος. Auger a leu trop témérairement τοῦ ἀδικήματος dans son texte : on peut fort bien expliquer τοῦ μεγέθους sans cela.

l. 12. Καίτοι ἔφθιόν ἐστιν, ὦ ἄνδρες. Tous les raisonnemens qui précèdent paraissent à Mr. Cesarotti plus subtils qu'exacts : mais il n'a pas songé à l'argument qu'il a supplée et qui est contenu dans les mots ἔλαθεν ἑαυτὸν ἐφ' ἁπάντων τοῦτο πεποιηκώς, qu'il a donné le mauvais exemple aux autres.

l. 15. ἑπτὰ τάλαντα. Environ 540,000 fr. suivant l'évaluation de l'abbé Barthelemy. δέκα δραχμάς, 10 drachmes, 9 francs.

p. 248. l. 2. εἴργειν τῶν νομίμων. Il y avoit τῶν νόμων. τῶν νομίμων est la formule consacrée. Voy. Pollux, VIII, 6. 56. εἴργοντο δὲ ἱερῶν καὶ ἀγορᾶς οἱ ἐν τῇ κατηγορίᾳ φόνου ἄχρι κρίσεως. L'ancienne loi ordonnait au meurtrier de s'abstenir des sacrifices jusqu'à ce qu'il eut été jugé. Platon, lois, l. IX a établi le même principe. Démosthène contre Leptine paragr. 137, paraît avoir conservé les termes de l'ancienne loi de Dracon. ἀνδροφόνον εἴργεσθαι χερνίβων, σπονδῶν, κρατήρων, ἱερῶν, ἀγορᾶς. Voy. Wolf sur Leptine, et Budée, Comm. p. 278.

l. 14. παρὰ τοῦτο, mauvaise correct. παρὰ τοῦτον, s. e. νόμον.

l. 11. φέρε δή. Thomas Magister appelle ces espèces d'adverbes, παρακελευσματικὰ ῥήματα. Aristide, hymne aux Muses, ἄγε ὦ παντευκία.

l. 12. Εἰς τὸ μητρῷον. s. e. δῶμα ou τέμενος, ou ἱερόν. Héliodore, liv. VII, ἡρῷον, ἡραῖον, le temple d'un héros, de Junon. Elien, ἰσεῖον, le temple d'Isis. Suidas, αὐγουστεῖον, temple dédié à Auguste. et dans les auteurs Ecclésiastiques, ἀποστολεῖον, προφητεῖον, μαρτύριον. Fabricius, Biblioth. Grecq. T. 1. Pollux, ἐλέγετο δέ τι καὶ μητρῷον, τὸ τῆς Φρυγίας, de la Déesse de Phrygie. On gardait dans le μητρῷον les lois et les décrets. Athénée liv. 5, a

remarqué qu'Apellicon de Téos possédant les décrets autographes 71.
anciens, les ayant enlevés du métrôon. Voy. Meursius.

l. 249. l. 2. τοὺς ἄλλους πολίτας βελτίους ποιήσειν. l. 217, Lycurgue a dit
de même qu'en punissant Léocrate on rendrait les jeunes-gens plus
vertueux : il fait ici allusion à ce premier passage.

l. 4. ὅτι μόνος ἐστί, addit. tem ciane : les autres édit. portent seulement
ἀλλ' εἰς τὸ πρᾶγμα. Taylor propose, ἀλλ' εἰ τὸ πρᾶγμα, c'est-à-dire,
mais si le crime est unique. Reiske, ἀλλ' εἰ ἦ τὸ πρᾶγμα.
Schultz sous-entend ἀποβλέπετε. Thortacius a reçu la conjecture
de Taylor que j'approuverais assez. non si le coupable est seul, mais
si le fait est seul, s'il n'intéresse pas tous les citoyens, s'il n'appartient
réellement qu'au seul coupable. Cependant cette conjecture est un peu forcée.

εἷς μόνος, comme en français un seul. Isocrate, Archidamus
l. 23. εἷς μόνος Λακεδαιμόνιος — Id. epîtres, ἑνὸς μόνου ἐξουσίᾳ.

l. 249. l. 15. = Εἰς Σαλαμῖνα διέβαινον. Salamine, île située dans le golfe
Saronique au S. O. d'Athènes, vis-à-vis Eleusis, patrie d'Ajax et de
Teucer. Télamon, leur père, y avait conduit une colonie d'Eginètes. Voy.
hor. od. xv, l. 1. elle se nomme aujourd'hui Coulouri. Teucer chassé par
son père fonda dans l'île de Chypre une autre Salamine qui, après
avoir été renversée par un tremblement de terre, fut rétablie au 4e
siècle, sous le nom de Constantia. Horace, l. 1. od. vii,

Teucer Salamina patremque
quum fugeret, tamen uda Lyaeo
Tempora populea fertur vinxisse corona,
Sic tristes affatus amicos :
« quo nos cumque feret melior fortuna parente,
» Ibimus ô socii comitesque.
» Nil desperandum Teucro duce et auspice Teucro :
» Certus enim promisit Apollo,
» Ambiguam tellure nova Salamina futuram. »

l. 250. l. 2. Ἐτεόνικος μὲν γὰρ ὁ Λακεδαιμόνιος καὶ Ἀδείμαντος ὁ Κορίνθιος.

329v

72. Dans Hérodote, le chef des Lacédémoniens est nommé Euribiade, et le nom est assez connu. — Vous remarquerez que les Lacédémoniens étaient fort sujets à se laisser corrompre par argent. Thémistocle gagna Léonice, Adymante et les Eginètes avec 30 talens qui lui furent donnés par les Eubéens, de peur que leur île abandonnée ne devînt la proie des ennemis.

p. 250, l. 3. Καὶ τὸ αἰγυπτίων ναυτικόν, on dit τὸ ξενικόν, τὸ συμμαχικόν, τὸ δημοτικόν, s. e. πλῆθος ou un autre mot semblable.

Egine, île située comme Salamine, dans le golfe Saronique. Dans la haute antiquité, elle s'appelait οἰνοπία ou οἰνώνη, avant qu'Eacus lui eût donné le nom de sa mère. Je crois d'après l'ancien nom d'Egine, que les vignes étaient sa principale culture: le sol y était assez propice car nous savons qu'il était couvert d'une surface pierreuse, sous laquelle se trouvait une assez bonne terre que l'on tira de dessous et que l'on jeta sur les terrains rocailleux. Les premiers habitans de l'île habitèrent les trous qu'on a fait au pied des éminences pour en tirer la terre, et c'est de-là qu'on les appela myrmidons, parcequ'ils vivaient sous terre, à la manière des fourmis.

l. 14. ἦπου ταχέως ἂν ἠγέρετό τις ἐκείνοις. ἦπου est interrogatif. J'en vais citer deux exemples pris dans Aristophane. Dans le Plutus, τί δ' ἐστι; ἦπου ἢ οὐ συκοφαντία ἐν ταῖς γυναιξὶν ἦν δα; Dans les Guêpes il y a un exemple semblable.

l. 16. οὐκ ἂν κατέλευσαν. καταλεύειν, de κατὰ et de λᾶας, pierre.

l. 20. μικροῦ δεῖν. En suppléant l'ellipse, ὡς δεῖν ἐπὶ μικροῦ ou ἀπὸ μικροῦ λόγου, τμήματος.

l. 19. πρεσβευτὴν Ἀλέξανδρον. Cet Alexandre était fils d'Amyntas, roi de Macédoine. Voy. Hérodote, l. VIII, 136.

Nota. Le mot ἄχαρι, dans Hérodote, et en général dans les écrivains Ioniens, a une force toute particulière, comme le remarque fort bien Mr. Larcher, et Longin a blâmé mal-à-propos Hérodote de l'avoir employé pour exprimer des choses terribles.

N. Demander la terre et l'eau, c'était demander la soumission. 73.
hérodot. IV, 126. et V, 18, αἰτέοντες ἐλθόντες ἐς ὄψιν Ἀμύντεω Δαρείῳ βασιλέϊ γῆν τε καὶ ὕδωρ. voy. Mr. Larcher, hérodot. T. III.

Τὸ διδόναι γῆν τε καὶ ὕδωρ, δουλεύειν ἐστί, dit Aristote. Pline dit aussi, Summum apud antiquos victoriae signum erat porrigere herbam victos. Dans Plaute, herbam do, significat fateor me victum, dit Donat. Servius, sur le vers 128 du VIII l. de l'Énéide, nous apprend que ces mots étaient passés en proverbe.

p. 251. l. 2. ἤτου τὸν ἔλεγχον παρέχοντα. ἤτου interrogé encore ici.

l. 5. Ἐνενήκοντα μὲν ἔτη τῶν Ἑλλήνων ἡγεμόνες κατέστησαν. Il y a une erreur dans le calcul de Lycurgue: Taylor voudrait lire ἑβδομήκοντα. On voit par Diodore de Sicile que cet empire dura depuis l'an 447 jusqu'à l'an 406 avant J.C. c'est-à-dire, 71 années. Isocrate dans le Panégyrique, dit positivement que l'empire des athéniens dura 70 ans, et dans un autre endroit il ne lui donne que 65 ans de durée. Démosthène, 3e olynth. suit le second calcul d'Isocrate, et dans la troisième Philippique, il se contredit et compte 73 ans. Cette différence peut venir de la mémoire de l'écrivain; mais quand elle est grande, comme dans Lycurgue, on peut croire que le chiffre a été changé par les copistes. Il paraît que ce doit être de 70 à 71 ans.

l. 6. Φοινίκην δὲ καὶ Κιλικίαν ἐπόρθησαν. La Phénicie a eu, pendant les temps, des limites différentes: ses habitans sont fort célèbres par leur commerce, leurs navigations et plusieurs belles inventions, entr'autres celle des lettres. On connaît les vers de Lucain: Phoenices primi &c. La Cilicie avait deux villes célèbres, Tarse, patrie de St. Paul, et Anchiale.

l. 7. Ἐπ' Εὐρυμέδοντι δὲ καὶ ναυμαχοῦντες καὶ πεζομαχοῦντες ἐνίκησαν. l'Eurymédon, fleuve qui sort du Taurus. Il s'agit de ces deux victoires

74. remportées en un même jour par Cimon. Voy. Corn. Nepos, Cimon, c. 2.
Apud Mycalem dans Cornelius, est une addition mal-adroite de quelques copistes:
car il y a impossibilité physique. Voy. Diodore de Sicile, l. VII, 4.

l. 25, l. 12. τρόπαιον ἀγαπήσαντες ἔστησαν. Dans l'ordre naturel, il faudrait ἠγαπη-
σαν στήσαντες. Isocrate, Panégyr. οὐκ ἀγαπῶ ζῶν ἐπὶ τούτοις. L'auteur du
discours de Haloneso, attribué à Demosthène — paragr. 8. ἀγαπῶσι λαμ-
βάνοντες. idem, de Vectigalibus, ἡ πόλις ἀγαπῶσα κατασκευάζουσα,
le renversement se trouve avec quelques autres verbes. Philostrate, p. 73
de l'édit. d'Oléarius, ἔφερον χαίροντες. Libanius, ὥσε μεταξὺ τρέμ
γράφοντα — certains Mss. donnent γράφειν τρέμοντα.

τρόπαιον ἔστησαν. Les Grecs après une victoire élevaient un trophée
τρόπαιον de τροπή déroute. C'était un arbre chargé des dépouilles
des ennemis. Virgile, Enéid. XI. fait élever un trophée par Enée,
avec les armes de Mézence. L'inscription des Trophées était très simple,
par exemple, οἱ Ἀθηναῖοι ἀπὸ τῶν Κορινθίων. Dans les premiers temps,
on ne faisait pas les trophées d'une matière durable; on ne les réparait
jamais. Pollux seul en éleva un de pierre. Voy. M. Lebeau,
Mém. de l'académie des Inscript. t. XXIV. On disait quelquefois
τρόπαιον ἀράσθαι — les Latins, tropaeum erigere, figere. Le
mot τρόπαιον est souvent employé au figuré pour victoire. Euripide,
Oreste, v. 711. στῆσαι τρόπαια τῶν κακῶν. V. Jacobs sur
l'anthologie, t. XII, p. 71.

l. 15. μακρῷ μὲν πλοίῳ. Les vaisseaux de guerre étaient les plus
longs. Le Sch. de Thucydide dit τὰ πολεμικὰ μακρότερα
ὄντα. M. Larcher sur Hérodote, t. I.

l. 17. Κυανέων ἢ Φασίδος. il faut Φασήλιδος. Le Phare était
au fond du Pont-Euxin et quel intérêt avaient les Grecs d'empêcher
les Perses d'y naviguer. Taylor avait déjà proposé Φασήλιδος —

La Corruption a pu naître de l'ignorance des copistes, ou de l'abbréviation mal comprise. Diodore rapporte le texte même du décret, et il met Φασηλίδος. Taylor a cité trois passages d'Isocrate qui ne laissent pas de doute sur l'authenticité de cette correction. Suidas encore est formel la dessus au mot Κιμων. Phasélis est une ville de Pamphilie : les Cyanées sont à l'entrée du Pont-Euxin — Voy. la Géograph. de Mr Larcher, sur Hérodote. Ce sont deux petites îles ou plutôt deux petits écueils à l'entrée du Pont-Euxin. On les avait nommées πλαγκτας parce qu'on les croyait errantes: ce fut Jason qui détrompa de cette erreur.

p. 251. l. 18. αυτονόμους ειναι. On a dit autonomes en françisant le mot. l'ελευθερια appartenait aux villes qui se choisissaient leurs magistrats, l'αυτονομια à celles qui vivaient sous leurs propres lois. L'autonomie était un avantage si précieux que les villes qui en jouissaient dataient souvent de l'année où elles l'avaient obtenue. Presque toutes les villes de l'asie avaient de ces êres particulières qui occasionnent une grande confusion dans la chronologie.

= l. 10. p. 252. παιωνες προς ειδόταs. Espèce de formule d'usage: Εχαν Isocrate, Evagoras, panegyr. 2, εν ειδόσι πολυορδυος τους λογους. voyez Thucydide, I, 42, l. VI 77 et l. IV, 59. Dans l'Hécube d'Euripide, Aeschyle, dans les perses, αλλ' αυτε σιγω, ηγαρ ειδόσιν εν υμιν λεγομι. Voyez abresch sur Eschyle — Wasse et Duker sur Thucydide, VI, 77.

l. 11. νη την αθηναν. Ellipse d'un mot tel que μαρτυρω, νη μαρτυρω την αθηναν, ou νη ομνυω — on trouve même dans les auteurs cette ellipse supplée, aristophane a dit, ομνυμι νη τον Δια. Voy. Oléarius sur Philostrate, p. 773. et les Ellipses Grecques. On en peut dire autant de la particule μα, μα Δια.

l. 18. εις το Αισχινου γραμματειον εγγεγραφωσιν. Εγγεαφωσιν avec l'accent sur la pénultième est à l'aor. subjonctif: ailleurs c'est l'indicatif

331r

76.

on écrit ἔγγραφοι.

l. 253. l. 1 et 2. L'abbé Auger dans sa note, dit qu'il a mis καταισχυνεῖν et ἀμυνεῖν au futur; il a pleinement raison. Cette correction avait été proposée par Henri Estienne, et approuvée par Taylor.

Pollux au livre VIII, chap. 9, 23 et 25, nous apprend qu'il y avait six Lexiarques: les Lexiarques, auxquels étaient adjoints trente officiers, avaient un registre où étaient inscrits tous les citoyens de 20 ans qui avaient reçu leur patrimoine: ἡδὲ πατρῷα οὐσία λῆξις ἐκαλεῖτο. Ils étaient encore chargés d'autres fonctions, de punir les citoyens qui manquaient aux assemblées, d'observer ceux qui y assistaient, &c. Voy. M. Coray sur Isocrate, p. 137.

l. 3. φανερῶς ἐπιώρκηκε. ἐπιορκεῖν, pejerare, ἐπίορκος, ἐπιορκία, pejuration. On dit aussi ἐπίορκον ὀμνύναι. Il y a une différence entre pejerare et falsum jurare: Non falsum jurare pejerare est, dit Cicéron, qui explique les mots au liv. III des offices. Falsum jurare, c'est jurer sur une chose qui n'est point. De même, chez les Grecs, ψευδορκεῖν, affirmer par serment une chose que l'on croit vraie et qui n'est point; ἐπιορκεῖν, affirmer par serment une chose que l'on sait n'être pas. Celui qui ment, mentitur, sait lui-même qu'il ment; celui qui dit mendacium, a la bonne foi. On dit encore pour ἐπιορκεῖν, παραβαίνειν ὅρκον, ὅρκον ἐκλείπειν: Voy. Ulpien sur le discours de Démosthène de falsa, συνεχεῖν ὅρκους, confondre les serments.

l. 5. εὐθὺς δῆλός ἐστι παρεσκευασμένος. Construction particulière à la langue grecque: Item, Δῆλός ἐστι μὲν οὖν εἰδώς. id. l. IX, ἐπαιρόμενος (enflé d'orgueil) ἦν δῆλος.

l. 7. 8. Correction de l'abbé Auger, la plus téméraire du monde.

l. 10. ΟΡΚΟΣ. Le serment est tiré de Stobée, dit l'abbé Auger dans sa note.

p. 253. l. 11. οὐ καταισχυνῶ. καταισχυνεῖ, ici au futur, justifie pleinement l'abbé Auger de sa correction à la page 253, l. 1 et 12.

l. 12. παραστάτην. C'était un bas-officier qui se tenait à côté de la ligne. ὅτῳ ἂν στοιχήσω. στοιχέω est fort intéressant dit suivre, se tenir en rang, en ligne: au figuré, se conformer à une chose, la suivre, comme en français. Ἠλιάν, στοιχοῦντες τῇ ἐκείνου γνώμῃ. De même en français, marcher dans le sens de quelqu'un. voy. Grégoire de Corinthe, p. 177, du Dialecte Dorien: Hemsterhuis sur Pollux, p. 925.

l. 13. καὶ ἐὰν ὁσίων. On se rappelle la distinction d'ἱερὸς et ὅσιος de Platon, que nous avons citée plus haut. Ici ὅσιος a un emploi particulier: lorsqu'il est opposé à ἱερά, il signifie les choses publiques, et il se prend dans le sens de βέβηλος, δημόσιος. Timée, dans son lexique de Platon, ὅσια τὰ ἰδιωτικὰ καὶ μὴ ἱερά. Le Schol. d'Aristophane sur le vers 744 de Lysistrate, explique ὅσιον de même: βέβηλον καὶ μὴ ἱερόν. Le Lexique de Photius, imprimé à Leipsick depuis trois ans, explique ὁσίους θαλάμους, τοὺς μὴ θείους ἀλλ' ἀνθρωπίνους. V. Taylor sur Eschine contre Timarque, page 49.

p. 254. l. 3. ἴστορες θεοὶ τούτων. que les Dieux soient témoins. C'est une formule consacrée: Hippocrate dans son serment: καὶ θεοὺς πάντας καὶ πάσας ἵστορας ποιούμενος. Euripide Suppliantes Ζεὺς δὲ ξυνίστωρ οἵ τ' ἐν οὐρανῷ θεοί. La formule est naïve dans Homère, odyssée: il se sert de ἴστω pour ἰσάτω. Julien a dit de même Ζεὺς ἴστω, ἴστω μέγας ἥλιος, ἴστω Ἀθηνᾶς κράτος καὶ πάντες θεοὶ καὶ πᾶσαι.

l. 18. τίνας οὖν τιμωρήσεσθε; il faut nécessairement ici un point d'interrogation. L. 20 et 21, j'aurais laissé μᾶλλον à sa place.

p. 255. l. 9. ἄθῳοι τῶν ἀδικημάτων τούτων εἰσὶν. θωή, dit Hesychius ζημία, λάβη, ἀθῷος, ἀζήμιος. Il est employé dans un sens

332v



bien différent dans Saint Matthieu, c. XXVII, ℣. 24. ἀθῷός εἰμι ἀπὸ τοῦ αἵματος τοῦ δικαίου τούτου. ἀθῷος, ici, signifie innocent, qui n'a point de peine à encourir.

p. 255. l. 13. μεγάλοις ἀτυχήμασι περιπίπτει. Isocrate et Plutarque ont dit, περιπίπτειν ταῖς συμφοραῖς. Le mot s'emploie très bien pour des choses funestes, et περιπετεῖς, seul, signifie, malheureux. Voy. Fraïd sur Saint Jacques, et Alberti sur Saint Luc.

l. 15. ἐν πλαταιαῖς. On dit aussi au singulier πλάταια. Cornelius Nepos a dit aussi au pluriel, prœlium apud plateas, l. IX, c. 4. Strabon dérive le mot de ἀπὸ τῆς πλάτης τῶν κώπων, la partie large d'une rame: Pausanias le fait venir d'une femme appelée Platée. D'Anville dit qu'elle s'appelle aujourd'hui κοκλα, mot qui paraît signifier balance.

l. 18. οὐ πώποτ' αὐτῶν ἐνθόντες. Parégyrique d'Isocrate, parag. 8. διειλέχθησαν περὶ τῶν ἄλλων ποιητῶν ... οὐδὲν μὲν πώποτ' αὐτῶν λέγοντες.

p. 256. 1 et 2. οὐκ ἄξιόν ἐστιν ἀκούειν ὅμως.. il y a ici un grand embarras: Reiske a proposé ce qu'on lit dans le texte, et Mr. Thorlacius a reçu sa phrase. Ce qu'il y avait auparavant n'a pas de sens. Mr. Schütz n'a rien changé.

add. à la page 252. = l. 20. ἢ ἔφηβος γίνωνται. Pollux, l. VIII, dit positivement que l'on était ἔφηβος à 18 ans.

add. 253. l. 12. παραβάτην. J'ai vu en vérifiant que παραβάτης n'a eu le sens que je lui donnais que bien tard dans la langue: il signifie simplement ici compagnon.

p. 257. l. 3. ἡ πόλις ἡμῶν εὐδοκίμησεν. On pourrait dire aussi attiquement ηὐδοκίμησεν. Par exemple dans l'Hécube d'Euripide, v. 18. Ἕκτωρ τ', ἀδελφὸς οὑμὸς, εὐτύχει δορί. Beaucoup éditent pourtant ηὐτύχει. Mœris dit à ce sujet, ηὔχαριν διὰ

οὐ ἡ ἀττικῶς, διὰ τοῦ ε ἑλληνικῶς.

p. 257. l. 4. ὅ γ᾽ ἂν πάντων ἂν εἴη δεινότατον. Même construction qu'à la page 253; je supprime donc ma note, et je dis qu'il ne faut rien changer.

p. 256. l. 16. σφόδρα ἐνέμειναν ἐν τούτῳ πάντες. St. Paul, Epître aux Hébreux, c. VIII, ℣. 9, a un passage semblable: ὅτι αὐτοὶ οὐκ ἐνέμειναν ἐν τῇ διαθήκῃ μου.

p. 257. l. 1. μεθ᾽ ἑαυτοῦ ἔχων βοηθόν. Taylor veut qu'une de les deux expressions ou μεθ᾽ ἑαυτῶν, ou βοηθὸν soit superflue; mais certainement il n'y a rien ici de choquant. βοηθὸς de βοὰ clameur.

l. 20. ἀρετῇ διενηνόχασιν. S. L. ἐν. ἐν παιδείᾳ διένεγκαν, dit Diodore. Apollodore, l. III, c. 5. διαφέρων ἐν ῥώμῃ.

l. 21. Πελοποννησίοις. Le Scholiaste de Philostrate dit que le mot Πελοπόννησος, et généralement tous ceux qui sont formés de νῆσος aiment à redoubler le ν. Cette ortographe est meilleure. Eschine ~~[illegible]~~ contre Ctésiphon, édit. d'Angl., 288, l. 8. Ἀλόννησον. Le ms. 249 porte Ἀλόννησον, leçon meilleure.

p. 258. l. 2. εἰς Δελφοὺς. Delphes s'appelait ~~[illegible]~~ avant Πυθώ de πύθεσθαι parceque le serpent Python pourrit en ce lieu. Les anciens l'appelaient ὀμφαλὸς τῆς γῆς, parcequ'ils croyaient cette ville au centre de la terre. Ses habitans s'appelaient aussi Δελφοί.

l. 3. τὸν θεὸν ἐπηρώτων. Thucydide l. 1. c. 25 a comme ici le mot ἐπηρώτων, et des ms. portent ἐπήροντο, leçon qu'H. Etienne a préférée. Denys d'Halycarnasse, τὸν θεὸν ἐπερέσθαι.

l. 4. ἀνελόντος δ᾽ τοῦ θεοῦ αὐτοῖς. Le verbe ἀναιρεῖν s'emploie souvent dans le sens de rendre un oracle: Plutarque, dans Thésée, ἀνεῖλεν αὐτῷ τὸν θεὸν λέγεται.

l. 9. δι᾽ ἀπορρήτων ἐξήγγελε τοῖς Ἀθηναίοις. S. L. ἀ ἀπορρήτων γραμμάτων, et je suis d'autant plus autorisé à sous-entendre le mot, que Suidas qui cite ce fait, le dit ~~[illegible]~~ formellement: ἠλεγμένην

333v

80. δ' τὸν Δελφὸν πυθέαθ' τοῦ χρηστήριον, ἐς ἀποστεῖλαι τοῖς ἀθηναίοις

p. 258. l. 16. τὴν θρεψαμένην. La note d'Auger est inutile ; le mot est aussi bon que τὴν θρέψασαν. on dit aussi ἐνεγκοῦσα, ou ἐνεγκαμένη

p. 259. l. 2. ἢ διεκαρτέρουν εἰς τὴν πατρίδα. voy. la note d'Auger ; on trouve ailleurs des exemples de εἰς avec l'accus. pour marquer le repos. Elien, εἰς Ἐκβάτανα ἀπέθανε, et d'Achilles Tatius, ὥσπερ εἰς ἄντρον ἐπήγνυτο. Denys d'Halicarnasse, καταλειφθέντες εἰς τὸ στρατόπεδον. Diodore de Sicile, ἐς λιμὴν εἰς αὐτὴν καλλιστ. Saint-Luc, εὑρέθη εἰς ἄζωτον. Cicéron a dit, in praedonum fuisse potestatem. on peut encore traduire εἰς τὴν πατρίδα, pour le bien de la patrie.

l. 7. φασὶ γοῦν τὸν Κόδρον. Suivant Conon, le mérite de Codrus serait un peu moins grand : car il dit que ce furent les athéniens qui lui persuadèrent de se sacrifier pour la patrie : mais, il vaut mieux s'en tenir au récit des autres écrivains.

p. 259 et 260. l. 3. 4 et 7. ἀποκτεῖναι τὸν Κόδρον. voyez la note d'Auger. Les Grecs et les Latins n'étaient pas choqués de cette répétition. voy. Philostrate p. 92. Salluste Jugurtha, c. 75.

p. 260. l. 8. ἐν πρυτανείῳ. Le Prytanée, vaste édifice où siégeaient les Prytanes ; on y conservait les lois de Solon, on y nourrissait aux dépens de l'état, les ambassadeurs étrangers, et ceux qui avaient rendu de grands services à l'État. Pollux l. VIII, c. 140. Les descendans d'Harmodius et d'Aristogiton, et ceux d'Hippocrate, y avaient la nourriture perpétuelle.

l. 7 et 9. ἡ πόλις .... ἔδοξαν. Sменius, p. 450. Cette construction πρὸς τὸ σημαινόμενον. Philostrate, ὁ δῆμος ἄτιμοι ἦσαν. ἐνδόκιμοι ἦσαν ἡ συμμαχία

l. 13. ἀντὶ τῆς κοινῆς σωτηρίας ἀντικαταλλάττεσθαι. H. E. avec Budé, a encore cité cet exemple sous le nom d'Antiphon. Souvent ἀντὶ n'est pas exprimé avec ἀντικαταλλάττεσθαι.

p. 260. l. 15. μονώταις ἐπαινέσει. Thomas Magister, μονώτατος παρὰ ποιηταῖς, μονώτερα δὲ οὐ. Le Schol. d'Aristophane a été à ce sujet notre passage. Chevalier, v. 361. οὐδ' ὅτι μονώταζε. Ce mot est mis dans Lycurgue par imitation des poëtes. Hermogène, l. 11, dit qu'Hypéride en cela a imité Lycurgue. Ce mot se trouve encore dans Théocrite, Idylle 15; les Grecs avaient d'autres superlat. forgés, comme αὐτότατος &c. Fischer sur Weller, t. 2, partie 3.

= addend. p. 260. l. 2. ἐδούνας τ. βασιλέα δάψας. Les grecs mettent souvent ainsi l'actif et le moyen au lieu du passif. Platon, Lois, θεάματα χαλεπὸν εἰπεῖν. Philostrate, θέρει ἡ θάλασσα ἢ 8 στάδια πλεύσας, et le Schol. explique par πλευσθῆναι. Le même, vie d'Apollonius, édit. d'Oléarius, ὀδόντες μεταχειρίσασθαι ἄξιοι. il y avait auparavant μεταχειρίζεσθαι. Oléarius a préféré avec raison la première leçon. idem, vie d'apoll. l. 41. ζωον σταδίου βόσκειν. l. 2. 3, θερμὰ 8 στάδια συμβαλεῖν τὴν ὕλην. Thucydide, l. 1. 138. ἄξιος θαυμάσαι. voyez la note de M. Gail. Un français, St. Réal a dit, Daffié était un homme à observer. Montesquieu, lettres persanes, lett. XXII, l'ouvrage en question sera fini de copier.

l. 15. ἐπώνυμον τ. χώρας εἶεν. Cécrops donna son nom au pays qui s'appelait auparavant ἀκτή et qu'il nomma κεκροπία. Cranaüs l'appela de son nom κραναή, et Mopsops, fils de Cranaüs, lui donna à son tour le nom de μοψοπία. Tibulle, Liba et Mopsopio dulcia melle feram. voy. le traité de Meursius, de regibus atticis.

l. 15. ἰσοθέων τιμῶν τετυχηκότες. Plusieurs des rois de l'Attique furent en effet mis au rang des dieux, ~~ainsi que~~ Cranaüs avait des prêtres tirés de la famille κραναΐδαι. Érichthon fut mis au nombre des astres, et forma la constellation du cocher. Enfin les athéniens accordèrent à Codrus les honneurs héroïques. v. Solin, l. 1. St. Augustin, cité de Dieu, l. 18 – 19.

p. 261. l. 3. ναιτοιγε, voyez les idiotismes de Vigier.

l. 4. ὡς οὐκ ἂν ποτε ὑπομείνας τ̃ ἀγῶνα τοῦτον. Dans les anciennes édit. il y avait ὑπομεῖναι à l'infinitif. L'abbé Auger l'a mis avec Vaillant à l'optatif, quoique la forme εια, ειε, soit beaucoup plus en usage. Les Grammairiens donnent à cette forme le paradigme entier, τυψεια, ας, ε, αμεν, ατε, αν on ne trouve dans les auteurs que τυψειας, τυψειε, τυψειαν. Néophytus Ducas, p. 23. ne donne que les 3 personnes, et il ajoute que les autres ne se trouvent pas.

l. 6. ὥπερ οὐ πάντας ἢ τοὺς κλέπτ. accusatif absolu : on met ainsi absolument le génitif, le nominatif, l'accusatif, et quelquefois le datif qui répond alors à l'ablatif absolu des Latins.

l. 5. συνειδὼς ἑαυτῷ τοιοῦτον τι διαπεπραγμένῳ. La construction de ce verbe a quelques particularités qu'il est bon d'observer. Le participe peut comme ici se mettre au datif. Démosthène de Coronâ, ἐφ' οἷς σαυτῷ συνείδης ἀδικοῦντι. quelquefois on trouve le nominatif du participe, Xénophon, Cyropédie, l. 1. σύνισμεν ἡμῖν αὐτοῖς ἀπὸ παίδων ἀρξάμενοι ἀσκοῦντες τῶν καλῶν τ' ἀγαθῶν ἔργων. Apologie de Socrate, Platon, c. 6 — ἐγὼ γ' οὔτε μέγα οὔτε σμικρὸν ξύνοιδα ἐμαυτῷ σοφὸς ὤν. Quintilien, Instit. orat. l. 3. non sustineo esse conscius mihi dissimulanti. C'est un hellénisme. on n'emploie en général que le parfait ou le présent dans cette forme : ainsi lorsqu'on trouve dans Polybe συνειδότας ἑαυτοῖς, cette manière est contraire aux grands écrivains, ce qui ferait croire qu'il faut changer, d'autant plus que quelques Mss. ont συνειδότας, Thucy. l. 1. c. 48. les anciennes édit. portent.

l. 5. ᾗ τὰς ναῦς ἀπαγαγοι, M. Gail a mis avec plus de raison, ἀπαγαγών.

p. 262. l. 2. ὦ πονηρότατ᾽ ἄνθρωπον. Il y a deux manières d'écrire πονηρὸς. l'accent sur la dernière, ou sur la pénultième : avec l'accent sur ος, il signifie, méchant par l'âme : sur πο, qui va mal par le corps, τοῦ κακῶς τῷ σώματος ἔχοντα. Job, c. 2. v. 7. Lucien dial. des Dieux marins, 10. St. Grégoire de Nazianze ἐπαχθεν ἀγαθὰ ἢ πονήρως ἔχε : il faudrait πονήρως, et c'est sans doute une faute du copiste.

4e Cah.

Année 1812.

Cours de Littérature Grecque,

Par Mr. Boissonnade.

J. D. Guigniaut

Suite du Discours de Lycurgue

Contre Léocrate.

---

Édition de l'abbé Auger. Pag. 262, l. 3. καί μοι δοκοῦσι τῶν ἀρχαίων τινὲς ποιητῶν.
L'abbé Auger dit dans sa note que l'ancien texte porte ἢ μὴ et qu'il a substitué καί μοι, monentibus Stephano et Contio: cette correction a été proposée longtemps avant par Scaliger. Mais je crois qu'il ne faut rien changer au texte, et mettre seulement un point d'interrogation à la fin de la phrase: τὰ δὲ τὰ ἰαμβεῖα καταλιπεῖν;

ὅταν γὰρ ὀργὴ ... Ces vers sont un fragment de quelque poète inconnu.

1. 7. ὀργὴ δαιμόνων. Δαιμόνων est pris ici pour les Dieux eux-mêmes, non pas seulement pour les Démons.

1. 8 et 9. φρενῶν τὸν νοῦν τὸν ἐσθλόν. Φρενῶν, mot vague, l'esprit, l'ame: origin. le diaphragme. φρὴν τὸ διάφραγμα, dit Hesychius. Cette signification d'ame, tient à une ancienne opinion qui mettait le principe des sensations au coeur.

P. 263. l. 3. εἰ ... φαίνοιτο. On voit par la note de l'abbé Auger que le texte de Lycurgue porte φαίνονται, et qu'il a substitué φαίνοιτο. Ce qui a causé cet embarras, c'est H. Étienne qui le premier a dit que φαίνονται ne pouvait aller avec εἰ. Reiske, et non Taylor comme dit l'abbé Auger, a proposé φαίνοι, ita ut sit nominativus ὁ Θεός. Je crois qu'il ne faut rien changer: 1° l'indicatif φαίνονται peut aller avec εἰ. 2° φαίνονται ou φαίνοιτο qui choquaient Reiske, ayant pour nominatif un pluriel neutre σημεῖα, peut rester aussi, car on trouve des exemples du verbe au pluriel avec un pluriel neutre pour sujet. Voyez la note d'H. Étienne sur Thucydide, l. 1. c. 22. = H. Étienne propose εἰ — φαίνωνται, au présent du subjonctif: ce serait, je crois, une faute: εἰ ne se met qu'avec l'optatif ou les aoristes du subjonctif, non avec le présent.

337v°

dans cet exemple de Philoctete où l'on trouve εἰ avec le gén. ou du subjonctif, τυγχάνῃ le meilleur manuscrit porte τυγχάνοι. Héliodore, l. 1. page 27. εἰ δὲ τύχῃς c'est ainsi que portent les édit. ordinaires; M. Coray l'a mal à propos changé en τύχοις, car εἰ se met bien avec les aoristes du subjonctif. Oedipe à Colonne, v. 1443, εἰ σου στερηθῶ. Brunck a gardé στερηθῶ, mais il s'est trompé en croyant qu'il fallait ἤν qu'il a substitué à εἰ. Le mot ἤν se construit avec le subjonctif. Nonnus, l. XX ἢν ἐθέλεις, on a mal à propos donné cette leçon: il faut ἢν ἐθέλῃς. Achilles Tatius, l. 1. ἐὰν ἀχθήσεις c'est une faute, ἐὰν doit toujours se mettre avec le subjonctif. Le ms. 409 de Venise, porte ἀχθῇς, qui est la véritable leçon.

p. 263. l. 10. εἰς τοῦτο μὴ ὅτι ἁμαρτάνειν, ἀλλ' ὅτι μή. non solum .... sed: v. l. λέγω. Cette locution répond au nedum des latins. Voy. Arrien, l. III. c. 10. histoire d'Alexandre.

addend. p. 263. l. 16 = ἢ ἐπὶ τοῦ βωμοῦ τῶν δώδεκα θεῶν καταφυγόντα. Les douze grands dieux sont compris en ces deux vers d'Ennius:

Juno, Vesta, Ceres, Diana, Minerva, Venus, Mars,
Mercurius, Jovi Neptunus, Vulcanus, Apollo.

Un anonyme grec les a mis en vers de sa langue:

Δώδεκα εἰσὶ θεοὶ μεγάλοι· Ζεύς, Ἥρα, Ποσειδῶν,
Δημήτηρ, Ἑρμῆς, Ἑστία, Κυλλοποδίων,
Φοῖβος, Ἐνυάλιος τ' Ἄρης, Παλλάς τ', Ἀφροδίτη,
Ἄρτεμις· εἰσὶ θεοὶ δώδεκα οἱ μεγάλοι.

Sur l'asile de l'autel, voy. Eschine contre Timarque, p. 24. et Virgile, au second livre de l'Enéide: .... altaria ad ipsa trementem traxit: .... ad altaria ad ipsa!

Un esclave, dans Plaute, menacé du fouet, ego interim hanc aram occupabo.

p. 264. l. 3. ἕνα δέ τινα τῶν νεωτέρων. Porphyre, δείξας ἕνα τινὰ Λύκον, Lapithes, οὐδὲ κατὰ τύχην ἕνα τινὰ ἔχω ἁμαρτήματος ἢν ἰδεῖν. Musée, v. 64.

p. 264. l. 6. ἀγάλματ' ἀνα φέρειν. αἴρω, je lève, je prends: ἀίρεσθαι αἴρομαι, je me lève moi-même, in me tollo. Voyez Kuster, verbe moyen, pag. 21.

p. 263. l. 15. ῥύακα πυρὸς γενέσθαι. ῥύαξ, proprement, fleuve: le mot a une signification particulière: il s'emploie, comme ici, pour désigner les torrens de lave qui coulent de l'Etna. Diodore, l. XIX. ὑπὸ τοῦ καλουμένου ῥύακος. Platon, Phédon, 63. ὥσπερ ἐν Σικελίᾳ τοῦ ῥύακος ... Diodore, v, 6, Pausanias C. 28, font le même récit. Voyez M. Wittenbach sur le Phédon, p. 311. Diogène Laërce, C. 39. nous apprend que Théophraste avait écrit un livre sur le ῥύαξ.

p. 264. 9–10. λέγεται γὰρ κύκλῳ τὸν τόπον ἐκεῖνον περιρρεῦσαι τὸ πῦρ. κύκλῳ S. E. ἐν. Phiton, pag. 892. ἀφ' ἐν κύκλῳ σπαρθεῖς ... Cyropédie, πάντες οἱ κύκλῳ βασιλεῖς. Stobée raconte le fait un peu différemment. φασὶ τὸν Αἴτνην ῥυῆναι etc.. Strabon, liv. VI. en parlant de la même fable, οἱ ῥύακες εἰς τὴν κατανέαν ἐρρύησαν καταφέροντα ... Aristote, de mundo, Ch. 6. Apulée l'a paraphrasée: l'auteur du Poème sur l'Etna, Cornelius Severus, à ce qu'on croit. v. 640, a rapporté le même fait. Conon, narration 43 eme rapporte le même fait. Nous avons sur la statue de ce jeune-homme une inscription de Claudien, qui est la 35eme Epigramme.

l. 19–20. Τοὺς μὲν γὰρ θεοὺς τοὺς πατρίους τιμᾶς ἀποστερήσει. on trouve aussi ἀποστερέω avec le le régime au génitif.

p. 265. l. 6. φασὶ γὰρ Εὔμολπον.. Voyez Meursius, de regno atheniensium, l. 2, c. 8. idem, de regibus atheniensium, l. 2, c. 8. et 9. Hygin, fabl. 46.

l. 10. πράξασθαι τὴν Κηφισοῦ θυγατέρα. Paulmier de Grandmenil a remarqué que Praxitée n'était que la petite fille de Céphisus.

l. 7. Εὔμολπον τὸν Ποσειδῶνος καὶ Χιόνης. S. E. υἱόν. quelquefois l'article est omis: Aristophane, oiseaux; Thucydide I, 24. IV, 119: ailleurs Thucydide met l'article. H. Estienne croit que cette Ellipse est presque toujours une faute des copistes, en prose. Le mot γυνή est quelquefois supprimé: Euripide, Oreste, 1602. Saint-Matthieu, Ch. 1. v. 6. ἐκ τῆς τοῦ Οὐρίου. Chez les latins, Pline, l. II, epître XX: Verania Pisonis. Le mot ἀνήρ est rarement supprimé, et l'Ellipse

de πατὴρ μητὴρ, διδάσκαλος, φίλος est aussi très rare. Hérodote, liv. IX. Καλλίας Ἀλκιβιάδου, S. E. πατήρ. Εὐσέβιος ὁ τοῦ Παμφίλου S. E. φίλος. Cicéron, Académiques, l. I, 4, Philonis Antiochus, S. E. discipulus. Διονύσιος ὁ Τεοφῶνος, S. E. διδάσκαλος.

p. 265. l. 15. ἣ θυγατέρα ἐκδοῦσε. Lycurgue ne nomme pas cette fille: Démarate la nomme Perséphoné, et il dit que c'était l'aînée des filles d'Erechthée. Apollodore dit, au contraire, que c'était la plus jeune. Suidas dit que les deux aînées se donnèrent à immoler: d'autres ont dit qu'il immola toutes ses filles, et parmi ceux-ci Démosthène et Lucien: Cicéron, de finibus V, et pro Sextio: dans le livre de natura deorum, il dit qu'elles furent déifiées ainsi que leur père: le mot de virgines, παρθένοι fut consacré pour désigner les filles d'Erechthée: on les appela aussi Ὑακινθίδες.

l. 15. Χρησάμενος δ' αὐτῷ τῷ θεῷ. Χράομαι, au moyen, signifie je consulte l'oracle. Hérodote, τῷ θεῷ χρησάμενος. Isocrate, χρησαμένας τῷ μαντείῳ. Χράομαι garde ici quelque chose de sa signification propre user: Cicéron a dit, oraculo uti. On appelait τὸ χρησθὲν la réponse de l'oracle.

p. 266, l. 4-5. καὶ τοῦτον τὸν μῦθον προείλετο ποιῆσαι. ποιῶ est le mot consacré à la poésie: Hérodote, οὗτοι εἰσὶν οἱ ποιήσαντες θεογονίην Ἕλλησι, en parlant d'Homère et d'Hésiode: Térence a dit de même dans l'Andrienne, populo ut placerent quas fecisset fabulas. Donat à ce sujet, bene fecisset, non scripsisset. Voyez M. Wittenbach sur le Phédon, et Wesseling sur Hérodote. ποιητὴς est un mot consacré pour Homère.

l. 7. πρὸς ἃς ἀποβλέποντας καὶ θεωροῦντας. Pléonasme fréquent chez les Grecs. Platon, de Republicâ l. 9. Héliodore, ὁμόγλωσσοι καὶ ὁμόφωνοι. Antonius Liberalis, κομίσαντες ἔφερον — Voyez M. Coray au commencement de son Isocrate. Dans Denys d'Halicarnasse, ταῦτα καὶ παραπλήσια. Libanius πέφρικα καὶ τρέμω — παραινῶ καὶ παρακελεύομαι — πάλιν ἔτι βούλομαι διελθεῖν — en Latin, Justin a dit, contra versa vice.

Aulu-Gelle, post deinde. Corn. Nepos, deinde post. Vell. Pater. Priscam et veterem, comme en Grec ἀρχαῖος & παλαιός.

p. 268. l. 2, 3. = Vers cités d'Euripide = πολλοῖς δ' ἐν χρόνοισι. Musgrave a proposé πολλοὶ δὲ μὲν νέμουσι, et cette conjecture est très vraisemblable.

l. 4. ἔξον τῶ παντων... Sur ἔξον voyez S. M. l. vii, c. 5. Le Schol. de Sophocle, τὸ ἔξον τὸ παρόν, τὸ ἔνι... οὐδέποτε οἱ ἀττικοὶ πλαγιάζουσι. Grégoire de Corinthe se trompe en disant que les attiques terminent l'adverbe en ον, πρέπον, pour πρέποντος, δέοντως. C'est ici un accusatif absolu, comme δόξαν dans Lucien. — St. Luc, 24, 47, ἀρξάμενον ἀπὸ Ἱερουσαλήμ. Ce passage est difficile — la Vulgate traduit incipientibus, une autre version initium faciendo — on trouve le même accusatif absolu dans le 3. livre d'Hérodote, ἀρξάμενον ἀπὸ ταύτης.

l. 6. τὸ μεῖζον, εἰς μὲν οἶνος — M. Boissonade conserve ἑνὸς en construisant ainsi le vers, οἶνος μὲν ἑνός.

l. 13. μὴ χρήματα δ' ἄλλως. ἄλλως signifie ici vainement. Euripide, Troyennes, ἀριστεύοντ' ἐμεινάμην τέκνα — οὐκ ἄλλως — Philon contre Flaccus, a imité le vers d'Euripide. Aristide Tom. I. p. 135. καὶ δείξας ὄνομα ἄλλως ὄντας.

p. 269. l. 7. καὶ τὴν τεκοῦσαν & δύο γ' ὁμοσπόρους. Voyez la note d'Angco: Musgrave a fait ici une conjecture excellente qu'il faut adopter: il conserve le γε de l'ancien texte, et il écrit καὶ σε (σε, toi, son père) δύο θ' ὁμοσπόρους.

l. 17. οὐδ' ἂν τελείας χρυσέας τε Γοργόνος... il y a ici un grand embarras: voyez la note d'Angco: on peut expliquer cette épithète de Γοργόνος: la Minerve après avoir tué la gorgone en tirait le surnom de γοργώ, la preuve en est dans Paléphatus de incredibilibus: il dit que Minerve à Cyrène porte le nom de Gorgone. Voy. Nonnus, liv. 13. des Dyonysiaques. Musgrave sur l'Hélène d'Euripide, v. 1336. τελείας est beaucoup moins difficile: cette épithète se donnait aux douze grands Dieux: celle de χρυσέας est fréquente dans les Poètes pour désigner la beauté. Diodore, IV, 26. Homère, dans les hymnes, nomme Vénus πάγχρυσος, toute d'or. Elle est appellée de même aurea en latin: comme on

339v

a donné le nom à toutes les choses utiles, belles &c: Horace, aurum irrepertum.

p. 269. l. 18. Τρίαιναν δ᾽ ἣν ἔσωσαν ἐν πόλεως βάθροις. Ce vers ſeſtiois est inexplicable: Musgrave lit Κραυγὴν, au lieu de Τρίαιναν.

Ἐν πόλεως βάθροις: on ne sait ce que c'est que ce trident droit dans les fondemens de la ville. On a proposé ἄκροις.

= M. Auger, un des auditeurs, a trouvé dans Pausanias, Attiques, p. 46. édit. de Kuhn, la solution du vers obscur de la p. 269. Pausanias rapporte qu'il y avait un puits dans les murs de la ville, et dedans ce puits une pierre qui portait une figure de trident, en mémoire du différend de Neptune et de Minerve pour donner le nom à Athènes.

p. 270. l. 2. Il y avait dans l'ancien texte, στεφάνοισιν οὐδαμοῦ τιμήσεται: στεφάνοις d'Estiénne et de Grotius, comme le dit l'abbé Auger. Musgrave a fait une autre conjecture: il lit d'abord au vers précédent ἀναστέφει, et ensuite, στεφάνοισιν οἷον οὐδαμοῦ τιμητέα, dont il ne faut point qu'il soit couronné: Stiehle La Pe Vernine, 36, à l'appui de cette idée.

l. 19. 20. καὶ τὸν ἑαυτοῦ πάρεδρον ἐπαινῶν. παρεδρόν, présenter pour soi dans sa cause.

p. 271. l. 1-2. ὥστε νόμον θέντα. θεῖναι νόμον, établir une loi pour les autres, θέσθαι νόμον, se faire une loi à soi-même, pour soi-même. θέσθαι ὑποθήκην, se faire donner une hypothèque. Voyez Kuster, pag. 142. Wolf sur le discours contre Leptine, prolégomènes, p. 127.

καθ᾽ ἑκάστην πεντετηρίδα. Solon dont la vie s'est étendue jusqu'à la 53e olympiade, avait ordonné, et Hipparque après lui, qu'on lut les poèmes d'Homère à chaque de ces nouvelles Panathénées.

Nª. M. Harles donne maintenant une nouvelle édition de la Bibliothèque grecque de Fabricius qui n'est pas encore terminée.

p. 271. l. 14. Ces vers d'Homère sont de l'Iliade 15, 494. διαμπερές, il y a dans nos éditions, ἀολλέες fréquentes.

l. 15. βλήμενος ἠὲ τυπείς. S'il n'y avait pas de retranchement, l'accent serait sur la pénultième, βεβλημένος. βλήμενος frappé de loin, τυπείς — de près. Quelquefois les Ioniens qui retranchent ici le redoublement, le mettent aux autres temps: ainsi κεκάδω, κέκλυθι, ce qui s'appelle chez les Grammairiens, ἀναδίπλωσις. Le retranchement avec le changement d'accent, se nomme ἆρσις, élévement.

l. 16. ἀεικές, ἀπρεπές, dit Hesychius.

l. 19. φίλην ἐς πατρίδα γαῖαν. non pas leur chère patrie, mais simplement leur patrie. φίλος, en poésie, est souvent synonyme de ἴδιος. φίλον ἦτορ, son cœur.

ἀεικές est souvent de deux syllabes en poésie; ἀεὶ se contracte par crase en une seule. Euripide, Andromaque, v. 130. Voici une épigramme anc. curieuse, où ἀεὶ ne forme qu'une syllabe:

A. αγγελε περσεφονης ερμη, τινα τονδε προπεμπεις
εις τον αμειλικτον ταρταρον αϊδεω;
B. μοιρα τις αεικελιος τον Αριστωνος ηρπασ' απ' αυγης
επταετη. μεσσος δ' εστιν ο παις γενετων.
Δαιμονες χαλεποι πλουτων, ου παντα παντα βροτεια
σοι νεμεται; τι τρυγας ομφακας ηλικιης;

m. à m. Pourquoi moissonnes-tu les raisins verts de l'âge.

Cette Epigramme, trouvée dans le dernier siècle, a été traduite élégamment par Métastase, Tom. IX–XI.

p. 272. l. 15. πολεμον προς μεσσηνιους. C'est la 1re des 3 guerres messéniennes, an. 684 avant J. C. Voyez sur ces détails et pour l'alinéa 17 M. Clavier, histoire des premiers temps de la Grèce, T. I.

l. 18. οἱ ἀεὶ βασιλεύοντες ἐν Σπάρτῃ. ἀεὶ, exprime la succession non interrompue — Thucydide, οἱ ἀεὶ ἐν ἀρχῇ ὄντες, &c. Cicéron, omnes Siciliæ semper prætores; voy. M. Gail, Tom. IX. p. 144.

340v

p. 272. l. 22. ὅτι Τυρταῖον στρατηγὸν ἔλαβον παρὰ τ̃ πόλεως. Tyrtée, dans Eusèbe, est appelé Μύρταιος. C'est une faute de typographie. Saint Jérôme s'est trompé là dessus, et il a écrit dans sa chronique myrtaeus: cette faute a été remarquée par Scaliger, annotateur de cette chronique. Il vivait du temps de la 2e guerre messénienne, dans l'olympiade 23eme, 684 ans avant J.C. Les auteurs ont un peu varié sur sa patrie. Suidas dit, Λάκων ἢ Μιλήσιος: les mots qui paraissent d'abord se contredire, peuvent cependant s'expliquer: ils veulent dire que Tyrtée avait été fait citoyen de Milet, et comme on prenait souvent le nom de la ville dont on était citoyen, Suidas a pu l'appeler Μιλήσιος. On voit sur une Statue Ἀριστίδης Σμυρναῖος, parce qu'il avait été fait citoyen de Smyrne. Voyez M. Visconti, Iconographie I. 148. On peut faire la même remarque sur Aristomaque qui avait observé les abeilles pendant 58 ans: il était né à Soles et cependant on lui donne quelquefois le nom d'Athénien. Il est possible aussi que Tyrtée fut né à Milet colonie d'Athènes, et les Milésiens regardaient Athènes comme une métropole. C'est l'opinion de M. Clavier, histoire de la Grèce, t. 2. 236. Sur Tyrtée, voyez Justin, l. 3. c. 5. Athenienses ... in contemptum Spartanorum Tyrtaeum poëtam, claudum pede misere ... &c. Le génie de Tyrtée a été célébré par beaucoup d'anciens: voyez la dissertation de M. Klotz qui a donné une savante édition de Tyrtée. Horace, vers 401 de l'art poétique: Post hos insignis Homerus

Tyrtaeusque mares animos in Martia bella
Versibus exacuit..

Plutarque, apophthegmes Lacédémoniens, p. 408. Ce poëte a laissé je crois, 4 fragmens: les 3 autres sont dans Stobée. Dans Dion Chrysostome on trouve un très petit fragment de ses anapestes. Voyez encore Philochorus, dans Athénée, XIV, p. 630.

p. 273. l. 16. τεθνάμεναι γὰρ καλὸν ἐπὶ προμάχοισι πεσόντα.. le mot γὰρ

ne doit pas faire craindre que nous n'ayons pas le commencement de la pièce. Le γὰρ ainsi employé est fréquent dans les Auteurs Grecs. Iliade, I, 122, Hérodote, l. 2. discours de Denys le Phocéen. Élien 29e Chapitre du 4e livre des histoires diverses: Aulularia de Plaute, act. 2, scène 4. Quelques grammairiens ont prétendu qu'il était explétif: non, il se rapporte à des idées supprimées: C'est ainsi qu'en français on commence un discours par oui ou non. Cette doctrine des mots explétifs doit être bien circonspecte, surtout dans les très anciens auteurs.

273. l. 17. περὶ ᾗ πατρίδι μαρνάμενον. Eustathe sur l'odyssée ξ, 471. καλῶς ἡ περὶ πρόθεσις μετὰ δοτικῆς λέγεται. Le καλῶς est là de trop, car on trouve assez souvent περὶ avec le datif. Thucyd. l. 6. c. 34. et Abresch, dilucidat. p. 600.

l. 20. πλαζόμενον σὺν μητρὶ φίλῃ καὶ πατρὶ γέροντι. Cette idée est fréquemment dans les poètes grecs; v. Euripide, Électre, v. 1314. homère, odyssée, O. 342.

274. l. 1. παισί τε σὺν μικροῖς. Sénèque, Troyennes, v. 590. Consulere parvis liberis [?] l'ensemble de ces idées revient à ce vers si connu, dulce et decorum est pro patria mori.

κουριδίῃ τ' ἀλόχῳ. Eustathe, sur l'Iliade: ἥν τις κόρην ἔτι οὖσαν ἠγάγετο.

l. 2. ἐχθρὸς γὰρ τοῖσι μετέσσεται οὕς κεν ἵκηται. Voyez la note de l'abbé Auger. Le mot μετέσσεται substitué par Reiske pour faire le vers n'est pas utile. Le Comte proposait μέν, qui avait déjà été proposé par Henri Étienne. Scaliger voulait, ἐχθρὸς γὰρ τούτοισι.. Taylor, ἔχθιστος qui a été reçu par Thorlacius et Schultz [?]. Il est assez difficile et assez indifférent de choisir.

l. 3. χρησμοσύνῃ τ' εἴκων καὶ στυγερῇ πενίῃ. Théognis, v. 388 a la même idée; homère, odyssée ψ, v. 158.

l. 7. οὔτ' αἰδὼς ὀπίσω τελέθει. τελέθω verbe poétique qui a le sens d'être. αἰδὼς pourrait s'entendre de la pudeur qu'il a lui-même, mais c'est plutôt le respect qu'on peut avoir pour lui. Je n'adopte pas du tout le sens de M. Auger.

341v

p. 274. l. 10. ὦ νέοι, ἀλλὰ μάχεσθε. Dans tout ἀλλά, ariès, hist. d'alexandre, l. VI. c. 25. le coq de lucien commence par un ἀλλά, xénoph. république des lacédémoniens. m. Belin de Balu, sur lucien, t. 3. croit que c'est une espèce d'exclamation; selon Vigier c'est la même chose que ἄγε δή. V. Klotz sur les fragmens de Tyrtée.

l. 12. ἀλλὰ μέγαν ποιεῖτε κ. τ. λ. ici il y a une correction peu heureuse de Reiske, et mr. Brunck a mal fait de la faire passer dans son texte; il devait laisser ποιεῖτε qui s'explique fort bien, et peut se justifier par un passage d'hérodote, III, p. 206. παρ' θυμὸν ἐν φρεσὶ ποιησάμενος. les mots ἐν φρεσὶ θυμόν ont passé d'homère dans les autres poetes. Quintus calaber, l. 8. v. 5. Iliade, 9. v. 629.

l. 14. οὐ σύνετ. γούνατ' ἐλαφρά. Iliade, 13, v. 61. Tyrtée est encore ici semblable à Théognis qui dit ὄφρα γούνατ' ἐλαφρά. Théocrite a la même idée, et l'on connait le vers d'horace, dumque virent genua. Les anciens plaçaient une grande partie de la force vitale dans les genoux. Pline, l. XI. c. 45. Voyez Lambin et Gluckius sur l'épode XIII d'horace.

l. 20. αἱματόεντ' αἰδοῖα κ. τ. λ. naïveté antique. Dans nos leçons sur l'hécube d'euripide, nous aurons plusieurs exemples à citer de cette pudeur naturelle, à l'occasion du récit de la mort de Polixène.

275. l. 1. le vers dans quelques éditions est entre parenthèses. αἰσχρὰ et νεμεσητόν, le pluriel avec le singulier a choqué Reiske qui lit νεμεσητ' ἰδεῖν.

l. 2 – 5. νέοισι δὲ πάντ' ἐπέοικεν κ. τ. λ. les idées sont prises absolument de l'iliade, XXII, 71. ce sont les mêmes mots, les mêmes idées, la même naïveté.

l. 3. ὄφρ' ἄρα τῆς ἥβης κ. τ. λ. Théognis v. 1001. est encore ici semblable à Tyrtée.

l. 4. θνητός est une bonne correction de Reiske, reçue par Thorlac. et Schütz.

275. l. 6. ἀλλά τις εὖ διαβάς. τις se prend ici pour tous; ἀντὶ τοῦ εἷς ἕκαστος, dit Eustathe sur l'Iliade, II, 452. Les deux derniers vers renferment une peinture très belle et très naturelle. διαβῆναι signifie écarter les jambes en marchant, et διαβεβηκέναι, être debout les jambes écartées. V. Casaubon sur Théophraste Caract. 3. Eustathe sur διαβάς, διαστήσας τὰ σκέλη. Iliade XII. v. 458, on trouve la même idée, et encore dans Théocrite, idylles. v. 66.

l. 7. χεῖλος ὀδοῦσι δακών. Idée qui appartient à l'antiquité simple et naïve. V. Aristoph. Guêpes. v. 1078. Euripide, Bacchantes, v. 620. Eustathe sur l'Odyssée I, 381. Elle a été imitée par la suite: V. Eumathe, pag 72, Eumathius, liv. IX. du roman d'Ismene et Isménias. J. J. Rousseau, Emile, Sophie interdite ..... se mord la langue. Chez les Italiens, qui sont moins dédaigneux que nous; V. Le Tasse, liv. IV. stance 1ère; M. Mollo, dans une ode les derniers temps, (dont M. Boissonnade a rendu compte dans le Journal de l'Empire) dit en parlant du roi d'Alger: morde il dito. Des Italiens m'ont dit que c'était un peu hasardé.

=

addend. p. 273. l. 10. ἀνευρομένους τῶν Τυρταίου ποιημάτων ἅπαντας. On compte avec Tyrtée chez les Lacédémoniens parmi les poëtes, Chilon qui a fait seulement 200 vers; Alcman, Dionysodote, auteur de Péans, Spendon et Aréus. V. Meursius, Miscellanea Laconica, l. IV. c. 17.

p. 276. l. 2. τοιγαροῦν ἐπὶ τοῖς ὁρίοις τοῦ βίου μαρτύρια ἐστὶν ἰδεῖν κ.τ.λ. Je crois que le sens littéral est, aussi on peut voir les témoignages de leur courage être vrais aux yeux de tous les Grecs, sur les confins de la vie, c. à. d. au moment de la mort.

l. 6. Cicéron, Tuscul. I. 42. nous apprend que cette inscription est de Simonide. Hérodote l. VII et Diodore l'ont citée aussi.

p. 277. l. 6. τοῖς πολεμίοις. Taylor a proposé τοῖς παλαιοῖς, et ce pourrait fort bien être la véritable leçon. Le mot ἐκγόνοις de la lig. 11. prouve beaucoup pour cette correction.

l. 14. ἐκεῖνοι γάρ, ὦ ἄνδρες, δικασταί ὡς κ.τ.λ. Cette construction est à remarquer; nous avons un tour familier tout-à-fait semblable.

342v

278. l. 8. πρῶτον εἰπόντος S. E. γνώμην. Celui qui proposait les decrets s'appelait proèdre: il y en avait 10. un d'eux recueillait les suffrages et s'appelait epistate, ἐπιστάτης: un autre proposait les decrets, comme Eustrate ici. γνώμην est exprimé dans Plutarque. Σπουδαῖος γνώμην εἰπόντος. L'ellipse est frequente; on en voit des exemples innombrables dans Demosthene et les autres orateurs. V. Sigonius de decretis atheniensium, ch. 13. parag. 10. sur tout le passage; V. Xenophon, hellen. 1. νομος ἐστιν επι τοις ιεροσυλ. ἢ. προδοτ. κ. τ. λ. et la note de Hauptmann.

l. 12. Sur πένταις, V. Fischer sur Weller, T. 2. p. 290. Sur Phrynique voyez sa note de la traduction de l'abbé auger. Thucydide en parle aussi au l. VIII de son hist.

277. l. 19. ἐν ταῖς οἰσύαις. note de l'abbé auger. Il n'y avait pas οἰσύαις comme le dit la note, mais bien οἰσύοις, qui signifie Salictum, Saulsaye. Taylor a remarqué que le mot n'est pas correctement formé.

278. l. 5. ἀνέκρινε signifie ~~est~~ ἐξετάζειν - voy. Budé, comm. p. 35.

279. l. 21. οὐ γὰρ ὑμῶν οὐδὲ πάτριος. οὐ γὰρ ajouté par Taylor a été reçu aussi par ~~Mr~~ Chorlaeus ~~et Schütz~~ Mr. Schütz a lu, μὴ δὴτα — ὑμῶν οὐδὲ πάτριος ἀναξίως ὑμῶν ψηφίζεσθαι. Cette correction est excellente.

280. l. 8. ἔρημον τὸν ἀγῶνα ἐάσαντα - c'est un terme de droit attique. Demosthène, ἐὰν δίκην ἐρήμην τελεσθῆναι — on dit encore par ellipse ἐρήμην ἐᾶν S. E. δίκην. V. Lambert Bos.

l. 12. ἢ ποιήσαντες στήλην. Cette colonne était placée devant le sénat, comme nous l'apprend Andocide de mysteriis.

281. = l. 12. περὶ τῶν εἰς Δεκέλειαν μεταστάντων. Décélie était un dème de la tribu hippothoontide: son nom, suivant Etienne de Bizance, vient de Δέκελος qui enseigna à Castor et Pollux la retraite d'Hélène enlevée par Thésée. Voyez herodote, IX, 73. après la bataille d'Aegos-potamos, plusieurs citoyens s'y retirèrent. Sophocle et ses ancêtres y eurent leur tombeau. Décélie s'appelle aujourd'hui Biavánavo.

l. 23. πρὸς τοὺς θεσμοθέτας. des neuf archontes, le premier se nommait ἄρχων, le second βασιλεύς, le troisième πολέμαρχος, les 6 autres θεσμοθέται.

le premier archonte s'appelait encore ἐπώνυμος, parce que les années étaient marquées de son nom. Pollux, l. VIII. 9. une de leurs attributions était, ἐξουσίαν εἶχον (θεσμοθέται) θανάτου ἐάν τις κατίῃ ὅπου οὐκ ἔξεστι. κατιέναι s'employait pour sortir d'athènes.

282. l. 2. τῷ ἐπὶ τοῦ ὀρύγματος. l'ὄρυγμα d'athènes était appelé aussi βάραθρον. C'était un trou ou une cavité très profonde où l'on précipitait les condamnés à mort. Le bourreau s'appelait, ὁ ἐπὶ τῷ ὀρύγματι, ou τοῦ ὀρύγματος, ὁ πρὸς τὸ ὄρυγμα. Nous savons par Platon, dans le Gorgias, que les athéniens voulurent que Miltiade, le vainqueur de Marathon, y fut précipité. le gouffre était garni de crochets, de clous qui mettaient en pièces le corps du criminel qu'on y jetait. Voy. le Schol. du Plutus d'aristophane, v. 431. M. Larcher T. 3, p. 352. Les Lacédémoniens en avaient un aussi, qu'ils appelaient Κεάδας — ou d'un mot Lacon κεάδα.

l. 2. ἔπειτα ἐκεῖνος μέν.... ἔπειτα est souvent interrogatif, dans le sens de reproche.

l. 11. περιελομένη τοὺς στεφάνους. V. la note de la traduction de l'abbé auger. Je crois, contre l'abbé auger, que les sénateurs s'ôtèrent eux-mêmes leurs couronnes, et j'en apporte deux raisons, 1°. le moyen, 2°. le pluriel τοὺς στεφάνους. V. Meursius, Lectiones atticæ, VI – 6.

l. 16. ἀλλὰ καὶ τὰς τῶν ἀδικούντων τιμωρίας ἐκεκλήκει. Il y a probablement ici quelque lacune: Lycurgue n'a pu raisonnablement écrire ainsi.

284. l. 2. οὐ μὴν ἀλλ' ἔτι βούλομαι. après οὐ μήν, on peut toujours sous-entendre quelque chose: Platon, οὐ μὴν αὐτός γε ἀλλά. οὐ μέντοι ἀλλά, même formule. Voy. Viger.

l. 4. καὶ τῶν τὸν δῆμον καταλυόντων. Xénophon, Cyropédie, 1. ὅσοι δημοκρατίας κατελύθησαν.

l. 7. μετὰ τοὺς τετρακοσίους. V. Synesius, p. 78. Philostrate p. 232, vie d'apollonius, p. 305. Synesius a souvent parlé de cette manière: μετὰ Σικελίαν, pour μετὰ τὴν ἐν τῇ Σικελίᾳ ἧτταν. Sénèque ad Marciam, c. 17.

Hiampost Platonem. v. M. Schäfer sur Esope, p. 145.

1.14. ἐάν τις τυραννίδι ἐπιθῆται. ἐπιτίθεμαι, vouloir s'emparer d'une chose, c'est en quelque sorte, tendre des embûches à une chose.

1.17. τοὺς ἢ ψευδῆ αἰτίαν ἔχοντας. il y a dans les textes vulgaires, τοὺς τὴν ἐναντίαν. H. Etienne a proposé τοὺς τὴν αἰτίαν ἔχοντας, ce qui vaut mieux. Reiske veut garder τὴν ἐναντίαν, en s. e. φήμην: mais cela peut-il se dire.

256. 1.15. Διωμωμόκατε δ' ἐν τῷ ψηφίσματι τῷ Δημοφάντου κτείνειν

346v

347v

5e Cahier. Année 1812.

Cours de Littérature Grecque,

par M. Boissonnade.

J. D. Guigniaut

II. Partie = Hécube d'Euripide.

Avril 1812.

# Explication de l'Hécube d'Euripide.

J'ai suivi pour le texte une autre édit. que celle de M. Boissonade — il a suivi celle de Lange, 2 édit. in 8° 1805. la mienne est celle de Beck — de 1792.

## Sur le mètre des Tragédies.

Le vers iambique des Tragiques et qui sert au dialogue, est composé de six pieds, lesquels se comptent deux à deux: d'où vient qu'on le nomme trimètre. Les latins le comptent pied à pied et l'appellent Senarius. Il est composé d'iambes ◡–. Les premiers iambographes, comme Archiloque, inventeur de ce vers, et Simonide, ont écrit en iambiques purs. Mais comme le vers paraissait trop sautillant, alors on introduisit le dédoublement de l'iambe, le Tribraque ◡◡◡; puis le Spondée: Horace a dit, art. poet. Spondeos stabiles paterna in jura recepit. Le Spondée n'était reçu qu'aux lieux impairs, 1, 3, 5 — jamais dans les autres, 2, 4, 6. on a ensuite amené le dédoublement du Spondée, l'anapeste ◡◡–; puis le Dactyle qui est le renversement de l'Anapeste –◡◡. les deux nouveaux pieds ne peuvent être reçus dans les lieux pairs, à moins qu'il n'y ait un nom propre. Il reste cependant des vers où l'anapeste est reçu au deuxième et au quatrième pied. Quand aux Iambiques des Comiques, nous n'en parlerons pas; ils sont tout à fait différens. L'iambe de toute nécessité doit être au 6eme pied: le spondée se met aux pairs; le tribraque partout; le dactyle et l'anapeste aux lieux impairs, et pour les noms propres, aux lieux pairs.

On peut voir le sujet de la pièce en grec, au commencement de toutes les éditions. (Beck, p. 1 et 4.)

Barnes, M. Gaillet Beck, qui l'ont suivi, ont divisé la pièce par actes: les anciens ne connaissaient pas cette division. Aristote n'en parle pas.

il établit, trois parties de la Tragédie: 1° le Prologue, πρόλογος, qui précède l'arrivée du chœur, 2°. L'Episode ἐπεισόδιον, la partie qui est entre chaque chant lyrique du chœur 3°. l'exode, ἔξοδος, fin, terminaison, la partie de la tragédie après laquelle il n'y a plus de chant Lyrique.

Les grecs cherchaient à observer constamment dans leurs pièces l'unité de lieu, et à leur donner la durée possible de l'attention du spectateur. Ils ne faisaient point les divisions égales; presque toujours vous trouverez six actes dans leurs pièces, quelquefois sept, selon notre calcul. Les personnages restent quelquefois pendant l'intermède du chœur, quelquefois même ils y prennent part. Il ne peut pas y avoir d'actes dans leurs pièces comme dans la poétique latine. Un passage d'une lettre de Cicéron× peut même faire croire que les latins n'observaient pas toujours la règle des cinq actes; mais beaucoup de Commentateurs ont pensé qu'il faisait allusion à la division des Grecs. Voyez pour les détails, le mémoire de M. Vatri, dans le T. 8 des mémoires de l'académie des Belles-lettres. — J'expliquerai d'abord le texte d'Euripide, puis je lirai la traduction de M. Belin de Ballu.

N.a Je joindrai aux notes de M. Boissonnade, quelques notes de M. Hermann qui a donné en 1800 une bonne édit. de l'Hécube: elles seront entre parenthèses. ( ) quelquefois, en les indiquant, je les renverrai à la fin du cahier. =

Εὐριπίδου Ἑκάβη.

Πολυδώρου Εἴδωλον

w. de Beck.
p. 9. vers 1. νεκρῶν κευθμῶνα. Le Schol. de l'Hyppolite d'Euripide explique le mot, un lieu désert ἔρημος, caché et loin de toute rencontre des hommes. σκότου —

σκότου πύλας. V. Le Scholiaste dit, λέγεται καὶ τὸ σκότος καὶ ὁ σκότος: ceux de la langue commune, ajoute-t-il, se servent du neutre, et les attiques du masculin. Le principe est vrai, mais les attiques ont néanmoins employé le neutre dans les endroits où le mètre le demande, et où il n'y a point de variantes Mss. Virgile, domos Ditis vacuas. L'idée de portes venait naturellement après celle de maisons. Homère, Iliade IX, discours d'Achille, ἀΐδαο πύλῃσιν, 23e. v. 73, même expression, encore v. 70. Théocrite idylle 2e, φαρμακεύτρια. On en trouve une foule d'exemples; dans Thémistius, πύλας ἀχέροντος. Les portes étaient de fer suivant les idées des anciens, Iliade VIII, vers 15.

× Liv. 1. Ep. 1. à Quintus, son frère.

300[3]

Énéide, VI, v. 552. Porta, adversa, ingens, solidoque adamante columnæ.
Dans les plus anciens auteurs, *adamas* ne signifie point le diamant. C'était une espèce de métal, plus dur que le fer. Saturne avait une faulx *de l'adamas*: ce n'est pas une faulx de diamant. Les colonnes de l'Énéide sont de ce métal. Voyez pour les détails de Montfaucon, T. V, planche 120-121. Les Septante ont transporté ces locutions dans la traduction de la bible — Nouveau Testament, S. Matthieu C. XVI. v. 18. Les cavernes profondes et fétides, chez les anciens, étaient regardées comme des soupiraux des enfers. Voy. le *museum helveticum*, Journal savant dont il y a quelques années, T. 1. dissertation, *ex professo*, sur les portes des enfers.

p. 9. v. 4. ἵν' ἅιδης χωρὶς ᾤκισται θεῶν. ἅιδης de α privatif et de εἴδω *voir*. ᾤκισται. οἰκίζω je fais habiter quelqu'un, οἰκίζομαι, je suis placé moi-même pour habiter, j'habite. ἵνα, avec le sens de οὗ où. Hesychius explique ἵνα par ὅπου. V. Apollonius, syntax. liv. 3. p. 270.

v. 3. πολύδωρος, Ἑκάβης — anapeste et tribraque: il n'y a rien qui indique l'ïambique, mais à cause du nom propre, πολύδωρος, la licence est permise. Suivant Homère Hécube n'était pas fille de Cissé, mais de Dimas: Virgile, Én. 10. 705 — suit Euripide — Cissé était un prince de Thrace. Voyez là-dessus des détails dans Méziriac sur Ovide, T. 1. p. 404. on peut remarquer ici le pendant d'Euripide qui fait nommer Polydore par lui-même — ce qui rappelle les vers de Boileau: *j'aimerais mieux encore qu'il déclinât son nom* &c.

v. 5. κινδύνου ἔσχε. remarquez la quantité de la syllabe douteuse: dans κινδῦνος, υ est long.

v. 6. ὑπεξέπεμψε Τρωικοῦ χθονός. ὑπὸ marque ici une action furtive et secrète. quelquefois ὑπὸ diminue l'intensité, *subrufus*, *subalbus*, en latin.

v. 8. Χερσονησίαν πλάκα σπείρει — Virgile, *Thraces arant*: cette expression tient à la très haute antiquité, où les Rois labouraient eux-mêmes. L'édit. de M. Gail porte Χεῤῥονησίαν. mais Χερσον. vaut mieux. Les tragiques ne mettent jamais deux ρρ pour ρσ ni deux ττ pour σσ, dit M. Porson. ἄῤῥην, χεῤῥον, ces mots sont plus modernes. Thomas Magister a dit

que θάρρω était la véritable prononciation attique; mais il s'est trompé : ce sont les atticistes modernes qui prononcent ainsi. V. Valkenar sur les Phéniciennes, v. ~~416~~ 55.

V. 9. φίλιππον λαὸν εὐθύνων δορί. V. 426 éd. Lenz et Hermann, Beck; 432 les Thraces ont la même épithète : ἐν φιλίπποισι Θρῃξί. δορί signifie ici une haste, un sceptre : dans l'antiquité, le signe de la royauté était une lance à laquelle dans la suite on ôta le fer. Puis, poétiquement, toute chose faite de bois reçoit le nom de δορύ.

V. 12. ὃ καί με γῆς ὑπεξέπεμψεν. les uns prétendent qu'il faut expliquer ὃ par δι' ὃ à cause de quoi; d'autres prennent ὃ pour un nominatif, ce qui me renvoya du pays. M. Bothe de Bâle a suivi le dernier sens; M. Brunck l'autre. Voltaire, hist. universelle a une construction pareille; Voilà ce qui assemble le concile. Il y a une autre raison pour l'explication di' ὃ. Il n'est pas très raisonnable de dire que la circonstance d'être jeune envoie furtivement; il vaut mieux rapporter le verbe à Priam.

οὔτε γὰρ φέρειν ὅπλα, οὔτ' ἔγχος οἷός τ' ἦ νέῳ βραχίονι. Le Scholiaste dit que ὅπλα signifie armes défensives, et ἔγχος, armes offensives. ὅπλον seul, se prend souvent pour le bouclier : de là les oplites, ὁπλίτας, parce qu'ils portaient de grands boucliers. Les ancilia des Latins sont appelés ὅπλα dans Denys d'Halycarnasse et Polybe. V. la note de Duker sur Thucydide, l. VII. 45.

V. 16. ὄρθ' ἔκειθ' ὁρίσματα. ἔκειτο est rapporté aux fondations qui sont couchées, ou bien, il n'a ici que le simple sens de ἦσαν, sens très fréquent dans les Poètes. V. Sophocle dans l'Ajax, Eurip. Suppliantes, v. 665. Hérodote lui-même, dit en parlant d'un fleuve, ὄνομα κεῖται ἄρας.

V. 18. ηὐτύχει δορί. εὐτύχει vaut mieux. M. Porson a retenu l'η. Il paraît cependant que l'usage des Attiques était de mettre ευ, dans les verbes qui commencent par cette diphthongue. V. Fischer sur Weller, T. 2. (Hermann, εὐτύχει.)

V. 20. ὥς τις πτόρθος ηὐξόμην τάλας. Iliade, XVIII, ἔρνεϊ ἶσος.

V. 23. αὐτὸς δὲ βωμῷ πρὸς θεοδμήτῳ πίτνει. S. E. ὁ αὐτός, πατὴρ qui est compris virtuellement dans πατρῷα du vers précédent. Rapprochez ce passage de Pacuvius, tragédie de Teucer, cité par Cicéron, de Orat. l. II, par. 46. Cet autel était consacré selon le Scholiaste à Jupiter, d'autres disent à Minerve.

v. 27. ἵν' αὐτὸς χρυσὸν ἐν δόμοις ἔχῃ. M. Lange est un peu choqué de ἐν δόμοις ἔχῃ, mais je crois qu'il faut expliquer, l'or qui était dans sa maison; on s'attendrait à voir ἔχοι — mais le subjonctif peut se mettre, lorsque la chose dure encore. V. M. Hermann. (nam etiam post praeterita sequitur conjunctivus, si res etiam praesenti tempore durare significatur. Ita hoc loco conjunctivus non tam consilium Polymestoris indicat, quam possidere nunc ab eo aurum. Eadem ratio obtinet infra v. 1219. Discrimen hoc conjunctivi atque optativi post praeterita copiosius explicabimus in iis quae de emendanda ratione Graecae grammaticae scribimus.) Hermann, p. 63.

29. πολλοῖς διαύλοις κυμάτων φορούμενος. δίαυλος. C'était proprement la course double, dans laquelle on parcourait le stade deux fois: on revenait au but d'où l'on était parti. V. Eschyle, Agamemnon v. 361. Spanheim sur Callimaque, hymne à Pallas, v. 23.

30. νῦν δ' ὑπὲρ μητρὸς φίλης. φίλος ne veut dire ici que ἴδιος. Cette locution est perpétuelle dans Homère.

31. Ἑκάβης ἀΐσσω. en général, chez les poëtes attiques, ἀΐσσω est de deux syllabes, attiq. ᾄσσω. Ici, c'est une exception: il est de 3 syllabes. M. Pierson a voulu lire ἀνάσσω; mais cette correction est inutile. V. Iphygénie en Aulide, v. 12. M. Belin de Balu traduit, incertain du sort d'une mère chérie, j'accours.... je crois que le vrai sens est, je vole au-dessus de ma mère, je produis une apparition, je lui cause des songes, et la suite de la pièce justifie cette explication.

32. τριταῖον ἤδη φέγγος αἰωρούμενος. τριταῖος signifie proprement qui dure trois jours; le mot, dans les poëtes, prend le sens de τρίτος. Hyppolite, v. 275. τριταίαν οὖσ' ἄσιτος ἡμέραν. Agathias, préface, v. 129. ἑκταῖον μέρος. V. Porson et Schäfer.

35. ἥσυχοι θάσσουσ' ἐπ' ἀκταῖς τῆσδε Θρηκίας χθονός. Sont assis tranquilles, ἧσθαι, θάσσειν. Ces mots sont fréquemment employés pour dire se tiennent en repos. Aristide, t. 2, p. 136. Iliad. I, 133. ἦ ἐθέλεις ὄφρ' αὐτὸς κ.τ.λ. ναῦς ἔχοντες — ἐπ' ἀκταῖς s'explique très bien dans le sens de retenus par les vents sur le rivage, par un passage du livre VIII, par. 68, d'Hérodote, ἢν πρὸς γῇ μένων ἔχῃς πρὸς γῇ τὰς νῆας κ.τ.λ. cité par Schäfer dans ses notes sur les Ellipses grecques.

6. 351v°

V. 38. πᾶν στράτευμ' Ἑλληνικόν, πρὸς οἶκον εὐθύνοντας ἐναλίαν πλάτην. remarquez, le singulier neutre στράτευμα construit avec le participe εὐθύνοντας. c'est la construction πρὸς τὸ σημαινόμενον. (ἐναλίαν πλάτην la rame marine: πλάτη, c'est propr. la partie de la rame qui est dans l'eau). Voyez, pour les exemples de la construction πρὸς τὸ σ. Julien, dict. 1. p. 24. τὸ στράτευμα ἀφῶντες Démosth. contre Midias, par. 26. Eschyle, Agamemnon, 586. στόλος — ἑλόντες Τροίην. V. 39, il y avait εἰναλίαν qui n'est pas attique: on trouve toujours ἐναλίαν dans les attiques et presque toujours à cette place du vers. V. Andromaque V. 262. les Perses d'Eschyle; Sophocle, Antigone, 1199. ~~Iphigénie en Tauride, V. 243.~~

41. τύμβῳ φίλον πρόσφαγμα καὶ γέρας λαβεῖν. dans Iphigénie en Tauride, V. 243. on trouve absolument les mêmes expressions, θεᾷ φίλον πρόσφαγμα καὶ θυτήριον . . . Porson a conjecturé λαχεῖν. mais il n'y a pas de raison pour changer λαβεῖν dont on trouve beaucoup d'exemples dans le sens. (V. m. Hermann, p. 66.)

43. ἡ πεπρωμένη δ' ἄγει . . . s. e. μοῖρα qui quelquefois est exprimé: πεπρωμένη sync. pour πεπερατωμένη, de περατόω finir, terminer.

45. δυοῖν δὲ παίδοιν δύο νεκρὼ κατόψεται μήτηρ, δυεῖν est une meilleure leçon: les attiques ne mettaient que δυεῖν au génitif et δυοῖν au datif. V. m. Lange. Valkenaer sur les Phéniciennes, V. 1508. Lambert Bos a cru qu'on disait τὸ νεκρὸς un cadavre; mais il est masculin: Ammon a fait la même faute.

51. τοὐμὸν μὲν οὖν, ὅσονπερ ἤθελον τυχεῖν, ἔσται. V. m. Lange, et les Grenouilles d'Aristophane, V. 945, ou 951, où τυχεῖν a de même le régime de l'accusatif.

53. περᾷ γὰρ ἥδ' ἀπὸ σκηνῆς πόδα Ἀγαμέμνονος. on dit ordinairement περᾷ ποδί, mais περᾷ πόδα ~~[illegible]~~ est plus poétique. Il y a dans le texte, ὑπὸ σκηνῆς, et plusieurs édit. notamment celle de Beck ont ἀπὸ σκηνῆς. m. Porson s'est repenti d'avoir suivi cet ἀπὸ dans sa 1ere éd. dans la seconde, il a mis ὑπὲρ σκηνῆν. toutes les corrections sont inutiles. m. Hermann a prouvé qu'ὑπὸ se joint à un verbe de mouvement quand on exprime que la chose sort d'un endroit où elle était auparavant. Il cite de nombreux exemples à l'appui de son opinion. (voyez à la fin du cahier la note de m. Hermann.)

v. 55. φεῦ ὦ μῆτερ, ἥτις ἐκ τυραννικῶν δόμων δούλειον ἦμαρ εἶδες.. φεῦ dans l'éd. de M. Lange est hors du vers, dans celle de Brunck, entre parenthèses. Barnes avait cru qu'il se joignait à ὦ et faisait une espèce de monosyllabe : mais il est palpable qu'Euripide a mis le mot pour l'effet, et qu'il ne doit nullement entrer dans la mesure. Papae et heu se placent ainsi hors du vers en latin : mais ces exclamations se placent toujours au commencement du vers, jamais ailleurs.

57. ἀντισηκώσας δέ σε φθείρει θεῶν τις τῆς πάροιθ' εὐπραξίας. σηκὸς signifie une balance : voyez l'index de M. Lange qui cite Eustathe sur l'odyssée — pp. ayant mis en balance le malheur avec la félicité d'auparavant.

48. πάραλον ἐν κλυδωνίῳ. κλυδώνιον, c'est pp. le flot qui arrive sur le rivage.

Euripide a mis ainsi des prologues dans toutes ses pièces : il n'y en a pas dans l'Iphygénie en Aulide, mais il est évident qu'il est perdu, car on trouve des vers cités par les anciens qui ne se trouvent pas dans l'Iphigénie.

ἀνάπαιστοι.

L'anapeste se compose de deux mètres ou quatre pieds : on y fait entrer l'anapeste υυ–, le spondée ––, le dactyle –υυ, et le proceleusmatique, dédoublement de l'anapeste υυυυ, mais ce dernier pied est rare : le système est fini par un anapeste dimètre catalectique, ou vers parémiaque, de παροιμίον proverbe, on l'appelle ainsi parce que beaucoup de proverbes sont écrits en ce mètre. La dernière syllabe de l'anapeste n'est pas indifférente, elle doit avoir absolument la mesure du pied : le parémiaque seul, a la liberté d'avoir la dernière commune. Le chœur auquel s'adresse Hécube est formé de jeunes troyennes, esclaves alors des Grecs ; mais des premières familles de Troie.

59. ΕΚΑΒΗ. ὦ παῖδες, enfans.

60. ἄγετ' ὀρθοῦσαι τὴν ὁμόδουλον. les vers sont fort mal disposés dans les anciennes éditions : νῦν a été retranché : voy. la note de M. Lange. d'autres, au contraire ont voulu retrancher τὴν. (note de M. Hermann, p. 68. Quum aldus et plerique mss. τὴν ὁμόδουλον νῦν haberent, et νῦν a quibusdam editoribus ejectum esset, forsan scribendum putavit νῦν ὁμόδουλον, articulo deleto, quem inutilem existimat. Qui sermonis tragicorum, maximeque Euripidei meminerit, facilius νῦν quam articulum, dixerit inutilem. accedit, quod translatis particulae minime

probabilem reddit istam emendationem. Vox additum fuit primitus inter lineas explicationis causâ: posteà male versibus adjectum. Id omisimus, auctore etiam libro Vitebergensi.)

v. 62. λάβετε, φέρετε, πέμπετ' — ἀείρατέ μου δέμας. δέμας n'est pas dans les nouvelles édit. excepté celle de Schäfer. (M. Hermann a donné, en un seul vers, λάβετε, φέρετε πέμπετ' ἀείρατέ μου — γεραιὰν κ. τ. λ. Voici la note qu'il a faite sur ces vers, p. 68. Brunkius, qui hanc ἐποιν numeris suis se restituisse gloriatur, edidit,

λάβετε, φέρετε πέμπετ' — ἀείρατέ μου δέμας.

Idque retinuit Porsonus. &c. Voyez à la fin de cahier la note à peu près entière.)

64. γεραιὰν χειρὸς προσλαζύμεναι. (Numerosius, inquit Porsonus, erit γεραίας... Nisi vehementer fallor, γηραιὸς solis iambis proprium est, γεραιὸς anapaestis convenit, quorum paulò altius sermo assurgit... Hermann, p. 77.)

65. κἀγὼ σκολιῷ σκίπωνι σκιμ σκίπωνι χερὸς διερειδομένα κ. τ. λ. Musgrave a dit qu'il ne s'agirait pas d'un vrai bâton, mais du bras qui est courbé par le coude: cela est possible mais un peu ridicule. (σκίπωνι pro σκίμπωνι ediderunt Brunk. et Porsonus, nescio quo litterae M odio adducti. Librorum certè Mss. auctoritati parum in hoc genere tribui debet, qui licentiorem in multis verbis pronunciationem sequuntur. De isto M addendo magis quam omittendo dicimus in libro de emendanda ratione Graecae Gramm. Codex Viteberg. σκίμπωνι. Suidas: σκίπωνος, τῆς ῥάβδου καὶ σκίμπωνος. Hinc reposuimus σκίμπωνι, quod ut antiquior, ita etiam magis poetica forma est.

69. τί ποτ' ἀείρομαι ἔννυχος οὕτω (Cod. D. et cod. veter. et Scholiastes Aristophanis ad Ranas v. 1366. τί ποτ' αἴρομαι ἔννυχος οὕτω. Scaliger emendavit ἀίρουσι quod exstat in Ms. Cottoniano. Brunkius lectionem Kingio et Heathio probatam ἀείρομαι recepit, primam syllabam productam putans. Quod in attico scriptore fieri posse exemplis erat demonstrandum... Porsonus recte videtur αἴρομαι servâsse... Nihil enim obstat, quod versu paroemiaco sententia non finitur, cujusmodi aliquot alia occurrunt exempla... Si quid tamen hic mutandum foret, mallem scribi,

τί ποτ' αἴρομαι ἐννυχίοις οὕτω

δείμασι, φάσμασιν.

Sed ἔννυχος exstat etiam apud Schol. Aristophanis... Herm. p. 78.)

70. ὦ πότνια χθὼν — μελανοπτερύγων μᾶτερ ὀνείρων. Hésiode, Théog. v. 212, dit que les songes sont enfans de la nuit, ce qui paraît bien plus naturel: Valkenaer veut qu'on place

le Vers après le 68e qui finit par ὀνυχία νύξ, ce qui n'est tout au plus que véritablement.
χθὼν ne signifie pas précisément la terre, mais le séjour des Dieux infernaux, loca infera: V. mm. Hermann et Lange: χθόνιος se trouvant employé quelquefois pour désigner Mercure et Pluton, il est conséquent que χθὼν puisse signifier les enfers, la demeure des Songes.

v. 79. ὦ χθόνιοι θεοί — il est naturel de supposer qu'elle invoque les dieux de son pays: Mr Prévôt traduit dieux infernaux, on ne voit guère pourquoi.

v. 80. ὃς μόνος οἴκων ἄγκυρ' ἔτ' ἐμῶν. V. la note de M. Hermann — j'ajouterai que dans le museum helveticum on a conjecturé ἄγκυρ' ἔτ' ἐμῶν, leçon que je crois fort bonne.

v. 84. ἥξει τι μέλος γοερὸν γοεραῖς. M. Hermann lit ἥξει, pour rendre longue la dernière syllabe du vers monomètre ἔδρασί τι νέον.

89. ὡς μοι κρίνωσιν ὀνείρους. κρίνω, en parlant de songes, est le mot propre: Artémidore intitule son ouvrage ὀνειροκριτικά.

93. οἰκτρῶς. καὶ τόδε δεῖμά μοι. (note de M. Hermann, p. 85. Hic versus ut strophico respondeat paroemiacus esse debet. Quare καὶ τόδε μοι δεῖμα scripsi, pro his καὶ τόδε δεῖμά μοι, ut libri omnes habent. Pronominum sedes frequenter in libris fluctuat).

additions. v. 1. Aristophane a imité le premier vers de l'Hécube en le tournant en ridicule, dans une pièce que nous avons perdue: V. Athénée. l. III. Voy. aussi Tusculanes l. I. c. 16. un fragment de l'Hécube d'Ennius; et Sénèque, qui dans l'Agamemnon a imité le début. Démosthène, discours pro Corona, se moque d'Eschine qui, lorsqu'il était acteur, se trompait sur la prononciation de ce vers. Voy. pour l'histoire du malheur de Polydore, les beaux vers du 3e livre de l'Enéide. — La Chersonèse de Thrace est aujourd'hui la presqu'île de Romanie.

v. 56. δούλειον ἦμαρ εἶδες, v. Andromaque v. 3. un passage parallèle — et encore v. 98.

v. 61. Τρῳάδες, νῦν, πρόσθε δ' ἀνάσσας. même opposition dans Andromaque, v. 65.

v. 64. γεραιᾶς χειρὸς προσλαζύμεναι: dans le mot γεραιᾶς il faut abréger la diphthongue devant la voyelle α pour avoir la mesure.

v. 88. ἢ Κασάνδρας ἐσίδω … quelques éditeurs ont mis Κασάνδραν, et ils ont dit qu'Hécube cherchait l'ame d'Hélénus mort, et Cassandre encore vivante: mais ils se trompent; nous savons par Virgile qu'Hélénus vivait aussi, et le mot de ψυχὰν se dit fort bien pour les vivans.

100. σπουδῇ πρὸς σ' ἐλιάσθην. λιάζω, je sépare; λιάζομαι, je me sépare, je m'éloigne de

353v

10. l'endroit où je suis pour venir vers vous. Le schol. ἤλυθον (λιάζεσθαι est secedere. Quod si forte λιάζεσθαι πρός τινα non putant recte dici, recordari debebant Homeri similiter loquentis Il. XXII 12, σὺ δὲ δεῦρο λιάσθης, et Odyss. IV. 838. ὣς εἰπὼν σταθμοῖο παρὰ κληῖδα λιάσθη ἐς πνοιὰς ἀνέμων.) Herm. p. 85.

v. 103. πόλεως ἀπελαυνομένη d'autres edit. portent le dorisme ἀπελαυνομένα: quand il y a pour le dorisme une autorité suffisante, il faut le mettre; mais en général on ne doit pas le faire lors qu'il n'y a pas assez de mss.

v. 105. δοριθήρατος πρὸς Ἀχαιῶν des mss. portent δορυθήρατος. on trouve souvent ainsi δορυ pour δορι dans les mots composés. Wesseling sur Diodore de Sicile, dit que les meilleurs mss. ont δορυ pour δορι. M. Schweighaeuser s'est élevé contre cette assertion, et la raison est de son côté: l'ablatif δορί, δορί est bien meilleur et bien plus naturel, car pour δορυ il faudrait s. e. κατά. v. Lobeck sur l'Ajax, v. 203.

108. οἴτε γύναι. Ce mot γύναι n'a rien de dur par lui-même: il est employé en St. Jean, c. 19. v. 26, dans un endroit où il y a beaucoup de tendresse. Dans Achilles Tatius, l. 4. Chériandre parlant à son amante, lui dit τί πάλιν βλέπεις, γύναι. et certainement il ne peut rien y avoir là de dur. Ce mot revient à peu près à notre mot, madame.

113. τὰς ποντοπόρους δ' ἔχε σχεδίας. σχεδία, c'est proprement un radeau un navire construit à la hâte: mais il est pris ici pour vaisseau.

114. λαίφη προτόνοις ἐπερειδομένας. fixés quant à leurs voiles par des cordages; les voiles étaient tendues; ils étaient prêts à partir.

115. τάδε θωΰσσων. θωΰσσειν, Hesych. βοᾶν, ἀναθωΰξας, ἀναβοήσας. Homère dit en parlant des chiens, θωΰσσοντες βαρὺ βρέμων. Phèdre dit dans Euripide, ἔραμαι κυσὶ θωΰξαι.

116. Ποῖ δὴ κ.τ.λ. Rapprochez de ce discours le passage d'Ovide, Metamorph. XIII. 439. et Sénèque dans les Troyennes. Je crois qu'il manque quelques vers à ce discours d'Achille; car il paraît bien par le discours de Polydore, par la division de l'assemblée des Grecs, et par plusieurs autres endroits, qu'Achille avait parlé de Polyxène et l'avait nommée.

118. πολλῆς δ' ἔριδος ξυνέπαισε κλύδων. Les éd. ord. portent συνέπεσε. Musgrave a autorisé la conjecture de ξυνέπαισε qui est très bonne. Les deux mots ainsi que διέπεσε et διέπαισε, sont confondus perpétuellement. v. Schäfer sur Grég. de

Corinthe.

121\. τοῖς δ' οὐχὶ δοκοῦν. δοκοῦν, pour δοκοῦντος

123\. βάκχης ἀνέχων — λέκτρ' Ἀγαμέμνων. Le schol. explique ἀνέχων par τιμῶν, mais cela ne va pas très bien. Celui de l'Ajax sur les mots ἀνέχει λέχος etc., ἀντὶ τοῦ ἔχει, παρέλκει γὰρ τὸ ἀνὰ, car ἀνὰ est pléonastique. On appelle Cassandre βάκχη, parce que le nom avait été donné extensivement à tous ceux qu'on supposait inspirés par quelque divinité.

122\. ἦν δὲ τὸ μὲν σὸν ἀνεύδον ἀγαθόν. Cette manière de parler ἦν ἀνεύδαν s'appelait καλχιδιακὸν σχῆμα, apparemment parce qu'elle s'employait fréquemment dans le jargon chalcidien. V. Lesbonax περὶ σχημάτων, p. 79. Iliade Ξ v. 273. τετλέωτες εἴημεν pour τετλαμεν. On trouve cette figure dans les prosateurs et dans les poètes.

129\. τὰ δὲ Κασάνδρας λέκτρ' οὐκ ἔφασαν τῆς ἀχιλλείας πρόσθεν θήσειν ποτὲ λόγχης.

On explique ordinairement, qu'ils ne feraient point comme Agamemnon, qu'ils ne préféreraient point l'amour de Cassandre aux services rendus par Achille. Reiske a conjecturé que λέκτρα voulait dire amant, époux et que les mots τὰ Κασ. λέκτρα désignaient Agamemnon; il appuye son opinion d'un passage de Stobée où le mot λέχους paraît avoir le sens d'époux: une femme, dit Stobée, n'est plus à ses parens, ἀλλὰ τοῦ λέχους, mais à son époux.

134\. κόπις c'est proprement le sabre appelé ακινάκης. Le mot se dit par métaphore d'un homme dont les discours tranchent toutes les difficultés.

135\. Λαερτιάδης πείθει στρατιάν. στρατιά signifie une armée, et στρατεία une expédition militaire.

143\. ὅσον οὐκ ἤδη. ὅσον... signifie bientôt. Thucydide, l. VIII. c. 26. Le schol. explique par μετ' ὀλίγον. En latin, c'est tantumnon, jamjam.

144\. πῶλον ἀφέλξων σῶν ἀπὸ μαστῶν. πῶλος est une métaphore très fréquente dans les auteurs: le mot est dit en parlant d'un jeune homme, dans les Phéniciennes et dans le Rhésus. On le reconnait dans beaucoup de noms de la Grèce moderne, comme Moschopolo, Nicolopolo — νικολοπουλο, μοσχοπουλο, formés de νικολαος, et μοσχος et πῶλος, fils de Nicolas, fils de Moschus.

additions — 117. τὸν ἐμὸν τύμβον — στέλλεσθ' ἀγέραστον ἀφέντες; voyez l'imitation d'Ovide: Sine honore sepulcrum etc.

add. v. 121. τοῖς δ'ὀργῇ δοκοῦν. tertullien, de Pallio, a dit de même par un nominatif absolu — Sort divinum sapientiam, haud tam tectum, praeceptum potius: V. Saumaise sur le traité.

add. 144. V. sur le vers la note de m. Lange. μαστὸν est la véritable leçon: le mot se dit des femmes, au rapport de Th. magister. Ammonius, dont l'autorité est plus grande, est du même avis. μαζὸς se dit des hommes: m. μαζὸς a été corrigé dans tous les endroits d'Euripide où il se trouvait, d'après l'autorité des mss. il restait un seul passage des Bacchantes, où il a été corrigé par conjecture. Cependant dans les écrivains postérieurs, on trouve les deux mots confondus. Achilles Tatius, l. 1. c. 1. ἡ συνάγουσα ζώνη τοὺς μαζοὺς, dans les dernières éditions, il y a τοὺς μαστοὺς.

148. κηρύσσε θεούς, appeler, invoquer à haute voix les dieux.

151. ὀρφανὸν εἶναι παιδὸς μελέας. ὀρφανὸς est ici employé dans un sens qui n'est pas le nôtre. ὀρφανὸς, dit Hesychius, ὁ στερηθεὶς γονέων ἢ τέκνων. le mot se prend souvent dans un sens figuré — Dioscoride, Epigr. 3. ὀρφανὸν ἀμπέλου ... ἀρίου, litt. votre ligne orpheline d'hameçon: Sindese, Polymique 7, v. 16.

147. ἐφαπτομένους ἱκέτις γονάτων allusion à l'usage antique de prendre la barbe ou les genoux de ceux qu'on suppliait. Pline a parlé de cet usage, et il dit que les genoux sont le siège de la miséricorde, parceque le genou, ajoute-t-il, est une partie si importante qu'une blessure à la rotule cause la mort.

154. ἐν χρυσοφόρου — δειρῆς ναομῷ μελαναυγεῖ. m. Bentley croit que le mot χρυσοφόρου fait allusion à l'usage où l'on était d'orner les vêtemens de leurs plus beaux habits. je trouve cette explication un peu forcée: cela a peut-être s'entendre d'un collier d'or que portait Polyxène. δειρὴ est le devant du cou, αὐχὴν la partie postérieure. τράχηλος est le mot générique pour désigner le cou en entier. Voici une preuve de la signification de δειρὴ dans les Icones de Philostrate, l. 1. p. 165: il dit en parlant d'une statue qui baisse la tête sur sa poitrine, ἡ τῆς δειρῆς ἐμφανὲς οὐδέν.

156. οἱ ἐγὼ μελέα.. m. Lange écrit οἱ ʼγὼ. les autres éditions portent οἱ ἐγώ. m. Hermann auteur de cette leçon, a apparemment voulu rétablir l'amphimacre. mais les deux mots peuvent se prononcer très vite par crase.

τί ποτ' ἀπύσω; ἀπύω, φωνῶ dit Suidas — j'étoi, dico.

155 _ 160. Tous les anapestiques sont composés de spondées, sans doute avec intention, et pour marquer la douleur; mais le vers n'est plus reconnaissable. De même, dans l'Agamemnon de Sénèque, il y a des anapestiques tous composés de spondées.

161. ποῖα γέννα signifie peut-être quels enfans!

163. φροῦδος πρέσβυς, φροῦδοι παῖδες. φροῦδος, dit M. Lange, se dit attiquement; il est synonyme d'ἀφανής. Mœris atticista, φροῦδος, ἀττικῶς, ἀφαντος, ἀφανής, ἑλληνικῶς. φροῦδος pour προοδος, πρὸ ὁδοῦ, qui n'est plus dans la route, qu'on n'aperçoit plus. Elien a décomposé le mot, ἢ γίνεται πρὸ ὁδοῦ et devient invisible. V. Pierson sur Mœris, p. 383.

164. ποίαν, ἢ ταύταν, ἢ κείναν — S. E. ὁδὸν.

166. ἢ δαίμων ἐς ἐπαρωγός; il paraît qu'en latin le mot Lares peut répondre à δαίμων, δαίμονες, si modo hoc recte conversum videri potest, dit Cicéron.

171. ὦ τλάμων, ἀγνοαῖσιν. τλάμων a été reçu pour la mesure par MM. Brunck Hermann et Lange. Il peut se dire attiquement pour le vocatif τλάμον. L'iambe peut nullement aller.

179. ἰὼ μᾶτερ, μᾶτερ, τί βοᾷς; τί νέον.. ἰὼ doit être hors du vers: Brunck le met entre parenthèses: il ne doit pas plus être compris dans la mesure que φεῦ que nous avons vu plus haut.

180. χαρύξασ' οἶκον μ' ὡς ὄρνιν — θάμβει τῷδ' ἐξέπταξας; de telles comparaisons seraient déplacées dans la tragédie française; mais en grec elles n'ont rien que de doux et de touchant. ἐκπτήσσειν τινὰ οἴκου a beaucoup choqué Wakefield: mais πτήσσειν peut fort bien devenir transitif surtout en poésie. Iliade XIV, v. 40. πτῆσσε θυμὸν. (V. M. Hermann p. 94)

182. ὤ μοι, τέκνον. M. Hermann met ἰώ μοι μοι, τέκνον. C'est sans doute une témérité: mais cependant, il est si facile d'oublier un mot semblable au mot précédent, que cette témérité paraît bien excusable. C'est un vers dochmiaque, espèce de vers antispastique qui est un pied opposé au choriambe – ∪ ∪ –; l'antispaste est ∪ – – ∪: le vers est monomètre avec une syllabe de plus, que hypermètre, ou hypercatalectique. Les syllabes du pied de ce vers, lorsqu'elles sont longues, peuvent se dédoubler, et les brèves devenir longues, comme on le voit dans le vers ὤ μοι κ.τ.λ. Les critiques sont fort partagés et fort embarrassés sur la manière de le scander.

v. 183. φροίμια μοι κακά. φροίμια se dit attiquement pour προοίμια. Lucien, Songe, paragr. 3. δάκρυά μοι προοίμια τῆς τέχνης.

184. αἶ, αἶ, σὰς ψυχάς. je crois qu'il faut entendre σὰς ψυχάς, avec exclamation.

185. μὴ κεύθῃς δαρόν. δαρόν signifie Longtemps; Homère, hymnes, a employé δηρὸς adjectivement. δηρὸν χρόνον, Iphig. en Aulid. v. 680.

190. τί τόδ' ἀγγέλλεις; Mr. Hermann écrit, τί τόδ' ἐπαγγελεῖς; pour répondre au vers 187 qui est dochmiaque, τί ποτ' ἀναστένεις;

191. σφάξαι σ' Ἀργείων κοινὰ συντείνει πρὸς τύμβον γνώμα Πηλείδα γέννα. Les vers ont été écrits de bien des manières; celle-ci est la meilleure.

194. πῶς φθέγγῃ - ἀμέγαρτα κακῶν; ἀμέγαρτα, de α augmentat. et μεγαίρω, porter envie: propr. une chose à laquelle on porte grande envie, et par extension, une chose extrêmement funeste. φθέγγει qui est dans l'éd. de Lange et dans celle d'Hermann, est un atticisme: Mr. Lange cite à ce propos Grégoire de Corinthe qui dit que les secondes personnes des indicatifs passifs sont prononcées attiquement par la diphthongue ει. au temps d'Euripide, c'était la seule ortographe en usage. Voy. Walckenaer sur les Phéniciennes. Les mss. les plus anciens de Platon, ont presque toujours ει au lieu d'η. Mr. Wolff dans le nouv. édit. qu'il prépare de ce Philosophe, écrit toujours ει aux secondes personnes de l'indicatif. οἴει, βούλει, ὄψει se trouvent presque dans tous les écrivains: ces trois verbes s'écrivent ainsi généralement partout.

198. ἀγγέλλουσ' Ἀργείων δόξαι. le sujet de le verbe ἀγγέλλουσ' pour ἀγγέλλουσι est, je crois, les Troyennes: les Troyennes m'annoncent, .. il y a du trouble dans la construction; car μοι est peut être un peu loin; mais cependant μοι doit se construire avec ἀγγέλλουσι, c'est la manière la plus naturelle et d'ailleurs Euripide a peut-être voulu exprimer par ce désordre apparent, la désolation où est Hécube.

201. ὦ δυστάνου ματερ βιοτᾶς. C'est un génitif d'exclamation.

205. οὐκέτι σοι παῖς ἅδ'. cette manière de parler de soi à la troisième personne est fréquente dans les auteurs: Ajax, v. 833, en parlant de son épée,

ἔπεμψα δ' αὐτὴν συνοικήσουσαν τῷδ' ἀνδρί. τῷ δ' ἀνδρὶ αὐτίκα ἔφη dit le Scholiaste. dans les Phéniciennes, τῆσδε ζώσης ἔτι dit une femme en parlant d'elle-même. Hérodote, l. 1. c. 108. St. Matthieu, c. 3. v. 3. οὗτος γάρ ἐστιν — dit St. Jean en parlant de lui-même. On en trouve encore des exemples dans Térence et dans Plaute; et dans Voltaire, les Guèbres act. 3. sc. 5. Que sa puissance affreuse — arrache donc la vie à cette malheureuse, dit Arzame en parlant d'elle-même.

208. σκύμνον γάρ μ' ὡς οὐριθρέπταν... σκύμνος est proprement le petit du lion; ensuite le mot désigne d'une manière plus générale le petit de tout animal féroce. M. Porson lit d'après un ms. οὐρεσιθρέπταν, et il prétend que le mot doit s'écrire ainsi. Il y a dans les oiseaux d'Aristophane v. 277 ὀρειβάτης — M. Porson veut ὀρειβάτης qui est dans le plus grand nombre des mss. Sa remarque est juste.

215. ὦ μᾶτερ δύστανε. le vers doit se lire σὲ μέν, ὦ μᾶτερ δύστανε βίου. βίου a été ajouté par M. Porson, d'après les mss. les deux mots ne doivent pas être séparés.

218. οὐ μετακλαίομαι. M. Porson écrit avec d'autres édit. μετακλάομαι que je crois la meilleure leçon. Les attiques disent κλάω et non κλαίω. κλάειν et κλαίειν μετὰ τοῦ α ἀττικῶς, μετὰ τοῦ ι ἑλληνικῶς. dit Eustathe sur l'Iliade, α — 41.

220. ἔρχεται σπουδῇ ποδός, cette périphrase est fréquente en Grec: Andromaque, σπουδῇ βημάτων. Rhesus, 85. Iphig. en Tauride, v. 236.

223. ψῆφόν τε τὴν κρανθεῖσαν. κρανθεῖσαν qui signifie sanctionnée, est la véritable leçon. Dans les Troyennes v. 780. ψῆφος δὲ κρανθῇ. Dans Hippolyte, πρὸς τὸ κρανθέν — dans l'Ion, τὸ κρανθὲν παιδὸς πέρι. Porson, dans sa note, dit que κρανθεῖσαν n'a pas de sens; il approuve presque κυρωθεῖσαν qui est dans un ms. de Moscou; mais il est certain que κυρωθεῖσαν n'est qu'une glose interlinéaire de κρανθεῖσαν

227. δύστηνος δ' ἐπιστάτης, ἱερεύς τ' ἐπέστη τοῦδε παῖς Ἀχιλλέως. à cette

356v

16. époque les Princes faisaient eux-mêmes l'office de Sacrificateurs. Iphygénie en Tauride, ἱερεὺς δ' ἦν ὁ γεννήσας πατήρ —

229. οἶσθ' οὖν ὃ δρᾶσον; δρᾶσον est à l'impératif. C'est un idiotisme de la langue. les attiques se servent des impératifs au lieu des indicatifs. ὅτι ποίησον pour ὅτι ποιήσεις. Aristophane, oiseaux, v. 80. οἶσθ' οὖν ὃ δρᾶσον ὦ τοξότα — savez-vous ce qu'il faut que vous fassiez, Toxotes. Voici la manière d'expliquer cet idiotisme, δρᾶσον, οἶσθ' οὖν ὅ; faites, savez-vous quoi? Fac, scin quid? dans le Rudens de Plaute, act. III. Tange, sed scin quomodo? en Grec, il eut dit, Scin quomodo tange. V. Vauvilliers sur Œdipe tyran, v. 551. B[illegible] sur les oiseaux. La 3e personne de l'impératif est très rare dans ce cas: on en trouve cependant un exemple dans l'Iphygénie en Tauride, οἶσθα νῦν ἅ μοι γενέσθω.

232. οὐ φῶ τι κἂν κακοῖς, ἃ δεῖ, φρονεῖν. Sumatburis a écrit κἀν: il écrit κἂν et c'est la véritable leçon. Il faut écrire aussi κἀν dans l'I souscrit. L'ancienne ortographe n'a jamais d'I souscrit dans les Crases, lorsque le 2e mot n'a point d'I. dans καὶ εἶτα, κἆτα il faut souscrire l'ι parce qu'il est dans εἶτα.

233. . . ἀφνῶ μέγας. V. dans les Suppliantes, v. 71. un pareil emploi de ἀφνῶ.

237. κακῶν κἀν' ἄλλα μεῖζον ἢ ταλαιπώρῳ. à κακῶς il y a s. e. τῶν παθόντων.

240. σοὶ μὲν εἰσορᾶν χρεών. εἰσορᾶν a causé de l'embarras; je crois qu'il faut expliquer litt: il faut qu'il soit parlé à toi; il convient que l'on te parle, que je te parle. Mr. Ammony a fort bien rapproché un passage des Trachiniennes où l'idée est à peu près la même.

242. του χρόνου γ' οὐ φθονῶ. cet emploi de φθονῶ est fréquent. φθόνος οὐδεὶς est encore une formule perpétuelle. Virgile a dit dans l'Enéide, quæ tandem ausonia Teucros Considere terra invidia est?

244. ὀμμάτων ἀπο-φόνου σταλαγμοὶ σὴν κατέσταζον γένυν. il y a ici de l'embarras: le trait de la vie d'Ulysse est rapporté dans le liv. IV. v. 242 ou 246 de l'Odyssée. Je crois que ces larmes de sang φόνου σταλαγμοὶ ne sont autre chose que des larmes mêlées avec le sang des blessures qu'il s'était fait à la tête. Il est impossible de l'expliquer par notre expression de larmes de sang: les Grecs ne connaissaient pas cette manière de parler.

v. 246. οὐδ'; οὐ γὰρ ἄκρας καρδίας ἔψαυσέ μου. et réellement n'a point touché la superficie de mon cœur; c. à. d. je ne l'ai pas oublié: voilà le sens des commentat. & de cn. Lange: M. Hermann propose un autre sens qui me plaisait assez; j'étais pénétré jusqu'au fond du cœur du triste rôle que je jouais.

249. ἥψω δὲ γονάτων τῶν ἐμῶν ταπεινὸς ὤν; Sur cette circonstance des genoux touchés par le Suppliant, v. Iliade I. 500. καὶ λάβε γούνων σκαιῇ κ.τ.λ. la Médée & les Suppliantes; Aristénète, l. 1. lettr. 13. Sénèque, de brev. vit. c. 8. Claudien, genibusque suas cum supplice fletu admovere manus. Pline, l. VIII a expliqué cet usage des anciens.

250. ὡς ἐνθανεῖν γε σοῖς πέπλοισι χεῖρ' ἐμήν. Brunck a proposé ἐνδανῆναι — mais il faut garder ἐνθανεῖν qui s'explique bien.

251. cn. Lange après le vers 250, passe aux vers 253 et 254, puis il reprend le 251 et 252: la transposition est bonne car l'ordre est bien plus naturel; et je vois que M. Hermann a été autorisé à l'introduire par le ms. de Wittenberg.

251. ἔσωσα δῆτα σ' ἐξέπεμψά τε χθονός. on voit combien le vers est sifflant; c'est ce qu'on appelle le sigmatisme d'Euripide: v. la Médée v. 476, ἔσωσά σ' ὡς ἴσασιν. Les anciens Comiques s'en sont moqués, et Platon le poète comique fait dire à un de ses personnages, tu nous as sauvé des sigma d'Euripide. V. le Sch. de la Médée sur le fragment de Platon le comique. Il y a dans Sophocle une autre répétition fort dure du ταυ. V. Oedipe Tyran, v. 115, 145 &c. Quintilien l. 1. c. 15. n'approuve pas cette grande délicatesse d'oreille qui faisait rejeter la répétition du Σίγμα.

257. ὅσον δύνῃ: δύνῃ est peut-être un vice de langage: les anciens Grammairiens disent qu'au subjonctif on le dit, mais non à l'indicatif, qui veut δύνασαι. Anacréon l'a employé, mais ce qui n'est pas permis attiquement, peut fort bien se mettre dans le dialecte ionique.

addend. v. 132. σοφόν τι κἀν κακοῖς ἃ δεῖ φρονεῖν. Démosthène, μέγα τὸ ἐν συμφοραῖσιν ἃ δεῖ φρονεῖν.

~~254.~~ 262. ἀτὰρ τί δὴ σόφισμα τοῦθ' ἡγούμενοι. ἀτάρ, dit le Scholiaste, signifie la même chose que δέ, mais il est poétique: cependant il est dans Platon à chaque page.

464. πότερα τὸ χρεὼν σφ' ἐπήγαγ' ἀνθρωποσφαγεῖν. d'autres édit. ont χρῆν.

357v

18. cet infinitif est peu usité. Eustathe dit que γῆρυ est pour γῆρυας et qu'il se trouve dans Euripide et dans Sophocle: il a probablement en vue cet endroit d'Euripide.

v. 264. ἀνδρωποσφαγεῖν. D'autres edit. portent ἀνδρωποντονεῖν, & les mss. sont partagés entre les deux leçons. Wakefield préfère la seconde par cette raison, que d'après ἀνδρωποσφαγεῖν il y a l'idée d'victime condamné aux dieux, idée que doit éviter hécube. cette raison me paraît assez probable.

269. Ελένην νιν αἰτεῖν χρῆ. νιν et μιν s'emploient pour tous les genres et tous les nombres. V. fischer sur Weller. T. 2. p. 212.

282. τῶν τεθνηκότων ἄλις. ἄλις est un adverbe qui a force de préposit. on et se construit avec le génitif. fischer sur Weller dit qu'il y a des exemples d'ἄλις avec le nominatif et l'accusatif. mais je crois que dans les exemples qu'il cite ἄλις est mis d'une manière absolue.

291. ἐλθὼν δ' εἰς ἀχαιϊκὸν στρατόν. Brunck (que M. Beck suit ici) écrit ἀχαϊκόν, comme si α était bref dans ἀχαιϊκός: il est toujours long.

297. καὶ κακῶς λέγῃς. des edit. portent λέγῃ, leçon que M. Porson trouve ridicule. un autre anglais a dit que le verbe était au moyen. mais il faut remarquer que les attiques emploient toujours λέγεσθαι passivement. Ennius paraît avoir lu λέγῃς — etsi hoc tu perversé dices.

298. λόγος γὰρ ἔκ τ' ἀδοξούντων ἰὼν κ. τ. λ. cette pensée a été traduite par Ennius: Grotius l'a traduite plus heureusement.

299. καὶ τῶν δοκούντων αὐτός. M. Porson écrit αὑτὸς pour ὁ αὐτός, d'après le principe de Dawes que l'esprit rude équivaut à l'article ὁ: il le fonde aussi sur une très ancienne inscription Sigéenne où il y a ΗΑΔΕΛΦΟΙ pour οἱ ἀδελφοί. mais cette ortographe est trop ancienne pour Euripide.

331. ἀφαιτίαν ὀφλήσομεν. ὄφλω, ὀφλέω signifie devoir — pp. en terme de droit, je dois une amende. ensuite on l'a pris métaphoriquement. V. Henri Etienne.

addend. v. 332 — ἡγεῖσθε, μήτε — θαυμάζεθ' — des traducteurs entendent ces mots à l'impératif et cette explication me semble assez probable, surtout d'après un passage parallèle de Démosthène, disc. contre Leptine p. 90.

V. 336. τὸ δοῦλον ὡς κακὸν πέφυκ᾽ ἀεὶ, τολμᾷ δ᾽ ἃ μὴ χρή κ.τ.λ. Porson a conservé πεφυκέναι qui se trouve dans les anciennes editions: mais il a substitué τολμᾶν à τολμᾷ. Cependant comme la leçon πέφυκ᾽ ἀεὶ se trouve dans Stobée et qu'elle est autorisée par les mss. il vaut mieux la conserver.

339. μάτην ῥιφέντες. Brunck préfère la leçon ῥιφθέντες que lui donne un ms. comme plus conforme à l'usage des anciens attiques qui mettaient toujours le 1er aor. plutôt que le 2e.

347. καὶ πρόσωπον ἔμπαλιν. d'autres éditions portent τοὔμπαλιν. l'usage presque universel, dans les vers qui finissent par un mot crétique —υ—, est, lorsque le mot précédent a plus de syllabes, de finir par un iambe ou un tribraque au 5e pied. Cette règle a encore lieu, lorsque le crétique de la fin est composé de deux et même de trois mots qui se lient. V. M. Hermann. (pag 107.)

350. ὡς ἕψομαί γε. des édit. portent ἕψομαί σοι. mais la véritable leçon est γε. ὡς ἕψομαί γε se trouve aussi dans des vers de Cléanthe, poète bien moins ancien qu'Euripide, cités par Epictète, manuel, c. 77.

357. ζῆλον οὐ σμικρὸν γάμων ἔχουσ᾽, ὅτου κ.τ.λ. pour remplir l'ellipse, il est plus facile de supposer ἔχουσι. Cependant l'explication par ἔχουσα, se rapportant à νύμφη, n'a rien non plus de choquant.

359. παρθένοις τ᾽ ἀπόβλεπτος μέτα. ἀπόβλεπτος, c'est une chose que l'on voit à part des autres.

360. ἴση θεοῖσι. King a mis θεοῖσι d'après deux mss. de Moscow, parce qu'il s'agit ici des Dieux en général.

362. οὐκ εἰωθὸς ὄν. cette construction de deux participes l'un avec l'autre n'est pas commune. = Il y a dans l'Ajax de Sophocle un passage semblable, où Tecmesse après avoir dit qu'elle naquit d'un père illustre... reprend par les mêmes paroles, νῦν δ᾽ εἰμὶ δούλη;

ὦ δέσποτ᾽ Αἴας, τῆς ἀναγκαίας τύχης
οὐκ ἔστιν οὐδὲν μεῖζον ἀνθρώποις κακόν.
ἐγὼ δ᾽ ἐλευθέρου μὲν ἐξέφυν πατρὸς,
εἴπερ τινὸς, σθένοντος ἐν πλούτῳ Φρυγῶν·
νῦν δ᾽ εἰμὶ δούλη κ.τ.λ.

363. ἔπειτ᾽ ἴσως ἂν δεσποτῶν ὠμῶν φρένας τύχοιμ᾽ ἄν. ἂν répété deux fois: il l'est jusqu'à trois fois dans l'Œdipe tyran, v. 876. Voy. à ce sujet, les notes sur Lycurgue, 1ere partie du Cours.

V. 366. προσθεὶς δ' ἀνάγκην σιτοποιὸν ἐν δόμοις. homère, odyss. XX. V. 108, parle de cet usage de faire du pain :

> τῇσιν δώδεκα πᾶσαι ἐπερρώοντο γυναῖκες,
> ἄλφιτα τεύχουσαι καὶ ἀλείατα, μυελὸν ἀνδρῶν. hom. odyss. XX. 108.

V. les troyennes, V. 392.

367. σαίρειν τε δῶμα, κερκίσιν τ' ἐφεστάναι. V. andromaque V. 164. σαίρειν τε δῶμα τοὐμόν. cyclope, V. 29. καὶ σαίρειν γ' ἐμοὺς τάσδε. ἐφεστάναι. Les esclaves travaillaient au métier de bout, ὀρθαὶ dit le schol. des pythiques de Pindare.

372. καὶ διεργάσαι μ' ἄγων. διεργάζομαι, ἀττικῶς κρεῖττον ἢ φονεύω, dit Thom. mag. ainsi que διαχειρίζομαι.

373. οὔτε τοῦ δόξης ὁρῶ. τοῦ qui pour τινὸς se joint bien à un subst. ainsi.

381. θανὼν δ' ἂν εἴη μᾶλλον εὐτυχέστερος κ. τ. λ. même idée dans le prométhée d'Eschyle, V. 169. archidamus d'Isocrate pag. 38. μᾶλ. εὐτυ. les grecs avaient fréquemment le redoublement du comparatif. ce pléonasme se trouve aussi en prose. archid. p. 38, πολὺ γὰρ κρεῖττον μᾶλλον. il y en a plusieurs exemples dans Isocrate. hoc magis est dulcius dans Plaute. magis beatior dans l'auteur du culex ; Boèce, et magis eo dulcior.

Notes sur l'Hécube d'Euripide, extraites de l'édit. de M. Hermann. Lips. 1800.

Vers 53. Libri περᾷ γὰρ ἥδ' ὑπὸ σκηνῆς πόδα. Brunckius et Porsonus e Kingii sententia ἀπὸ σκηνῆς, quod sane multum firmatur v. 655 quem Brunckius attulit. Wakefieldii conjecturam ὑπὲρ prorsus probat eruditus censor Britannus. Praeterea vero Wakef. locutionem περᾷ πόδα monstrum esse ratus, ποδὶ scribendum censet, ut in Phoenissis v. 100. est,

κέδρου παλαιὰν κλίμακ' ἐκπέρα ποδί,

probante censore Ienensi. Neutra emendatione opus est. ὑπὸ enim recte conjungitur cum verbis motum significantibus, si quid ex eâ re exire vel emitti significatur, sub quâ fuit. Homer. Il. VIII, 543.

οἱ δ' ἵππους μὲν λῦσαν ὑπὸ ζυγοῦ ἱδρώοντας.

XXIX, 576. XXI, 55. Pindarus, Olymp. VI. 43.

ἦλθεν δ' ὑπὸ σπλάγχνων, ὑπ' ὠδῖνος τ' ἐρατᾶς Ἴαμος.

Nem: I. 53. Ita hic locus scribendus videtur. Illud autem περᾷ πόδα, in quâ lectione libri omnes ac Scholiastes Cod. Vitebergensis, quem nunc in manibus habeo, consentiunt, hoc magis retinendum erit, quo dictum est exquisitius. Geminus huic loco versus est Sophoclis in Ajace, 40.

καὶ πρὸς τί δυσλόγιστον ὧδ' ᾖξεν χέρα. Recte ibi Brunckius obstitit quominus scribatur χερὶ docetque aliis exemplis, alteram vero saepius poëtas tribuere iis verbis, quorum plerumque neutralis significatio est. Alia a Porsono ad Orestem v. 1427. allata esse Britannus censor monuit.

Vers 62.

Juillet. Août. 1813



ἀγαθοὶ δ' ἀριδάκρυες ἄνδρες. ancienne maxime. (cité ds. les mém. sur la vie de J. Racine, par L. R. p. 227).

Sur les Crétois. — Cretes erunt testes: nec fingunt omnia Cretes:
Cretes nutrito Terra superba Jove. (P. Ovidii Nas. Amorum lib. III, Eleg. 9.)
voy. Callimaque, hymne à Jupiter — il y a je crois Κρῆτες ἀεὶ ψεῦσται.

οἷος, οἷός τε. Ellipse — τοιοῦτος οἷός τι ποιεῖν.
ὁ δὲ ἄγροικος τοιοῦτός τις, οἷος κυκεῶνα πιὼν εἰς ἐκκλησίαν πορεύεσθαι.
τοιοῦτός τις οἷος — οἷός τέ ἐστι. Theoph. Charact. C. IV. περὶ ἀγροικίας.

Sur Théophraste. Théoph. de Coray. 8°. 1799.

Théophraste né à Erèse ville de Lesbos, y étudie d'abord sous Alcippe — puis sous Platon, ensuite sous Aristote — qui le nomme son successeur la 3e ou 2e année de la 114 olymp.de 384 a. av. J. C. Eut pour disciples Straton qui lui succéda, Erasistrate, cél. méd. Ménandre, cél. p. comiq. le modèle de Térence; Démétrius de Phalère, cél. par ses lum. et pr. avoir gouverné Athènes sa patrie pendant dix ans. — Contemp. de Zénon le Philos. — aimé et estimé de Philippe, p. d'Alex et de Cassandre, succ. de ce dernier. Ptolomée, autre succes. d'Alex. et roi d'Egypte, essaya de l'attirer auprès de lui. — Il ne nous reste aujourd'hui que 14 traités avec quelques fragmens de différens autres écrits — une des meilleures éd. des Caractères est celle de Fischer, à Cobourg, en 1763, 8°. (cont. 28 Caract.) avec le long, mais très intéress. Comm. de Casaubon. — Les 28 Caract. de Théophraste n'ont été découverts que successivement et à trois différentes époques. Les 15 prem. publiés en 1527 à Nuremberg — éd. de Camotius, publiée par les Aldes en 1552, augm. de huit nouv. Caract. en 1599, Casaubon ds. sa 2e éd. publia les 5 nouveaux Caract. Cette éd. où se trouvent des add. import. outre les nouv. C. fut réimprimée en 1612, et après sa mort en 1638. Les deux dern. Car. 29 et 30 dont Casaubon n'avait vu que les titres ds. son ms. furent enfin retrouvés ds. un ms. conservé ds. la Biblioth. du Vatic. et publiés pr. la prem. f. à Parme 1786, 4°. avec une trad. lat. des n. et une longue préf. de l'abbé Amaduzzi, par les soins du cél. Bodoni.

2 ouvr. publiés par le savant Goez à Nuremberg, 1798, 8°. l'un cont. les 15 dern. C. de Théophraste, précédés de quelques opusc. gr. inédits, le tout d'après la copie que Siebenkees, mort en 1796, avait prise sur le ms. du Vatican. L'autre est une éd. compl. de ts. les C. dont les 15 dern. égalem. conformes à cette copie, ont pour la plupart des addit. qui n'exist. ds. aucun autre ms. connu.

Princip. aut. de Caractères av. et après Théophraste. — La Bruyère. Gellert, moral. allem. Vauvenargues a composé dix caractères publiés pour la pr. f. en 1797, parmi ses oeuvres complètes. — Caractères épars dans différ. ouvrages plus anciens, de l'ostentateur, de l'ivrogne, du bavard &c. &c. Voy. les éd. de Casaubon et de Fischer. — Le seul, à ce qu'il paraît, qui ait écrit un tr. entier de C. est un certain Satyrus, ph. périp. qui paraît avoir vécu du t. de Ptolomée Philopator. (Voss. de historic. Gr. L. III.) Athénée nous en a conservé un échantillon de fort mauvais goût.

## Sujets de devoirs pour les Classes.

<u>Versions.</u>

Comment Aristote nomma son successeur au lycée, Aulu-Gelle, N. A. l. XIII, 5. (cum notis) (voy. Théophr. de Coray, préf. p. iij.)

à Athènes les causes qui étaient [illegible]. la relig. étaient du ressort de l'aréopage – Plutarq. de Plac. Philosoph. l. 7. act. apost. c. 17.

Stanley, aut. de l'h. de la Philosophie, édit. d'Eschyle.

Cours de Littérature Grecque.

édit. de Gail.
4. 8. du C. Grec.



# XVe Idylle de Théocrite.

## Συρακούσιαι ἢ Ἀδωνιάζουσαι.

Εἰδύλλιον ιέ.

Les interlocutrices, comme l'annonce le titre, sont des Syracusaines : ἀδωνιάζουσαι. elles vont aux fêtes d'adonis. La scène est à Alexandrie : un scholiaste met ἀδονίζουσαι, et le mot est également bon. C'est une véritable scène de comédie, et le scholiaste dit que Théocrite a emprunté le morceau des mimes de Sophron : παρέπλασε δὲ τὸ ποιημάτιον ἐκ τῶν παρὰ Σώφρονι θεμένων τὰ Ἴσθμια. Sophron était de Syracuse, et contemporain d'Euripide : ses mimes ont encore fourni à Théocrite un morceau de la seconde Idylle Φαρμακεύτρια.

Personnages ; Γοργώ, εὐνόη, πραξινόη, γραῦς, ξένος.

éd. Schæfer. Γοργω, πραξινοη, γραυς, Ξενος (ἕτερος ξένος, γυνη ἀοιδός)

Vers 1. Ἔνδοι πραξινόα ; ἔνδοι. quelques édit. portent ἔνδον qui a la même signification. αὐτοῦ ἔνδον ἐστί, dit le Schol.

Ε. Γοργοῖ φίλα ὡς χρόνῳ ; ἔνδοι. Telle est leçon de M. Gail et de plusieurs autres éditeurs. mais il n'est pas probable que l'esclave Eunoé appelle Gorgo son amie : les mss autorisent le changement et M. Schæfer a mis ces mots dans la bouche de Praxinoé. Γοργοῖ. d'autres édit. portent Γοργώ qui n'est pas bien. on trouve aussi χρόνω au génitif au lieu de χρόνῳ, mais le plus grand nombre des mss. est pour χρόνῳ. ~~ἦνθες pour~~ longo tempore.

4. θαῦμ' ὅτι καὶ νῦν ἦνθες. ἦνθες dorig. pour ἦλθες. ἦνθον οἱ βοῦται dans la première idylle ; et dans la 5me βέντιστος, pour βέλτιστος. ὅρη, pour ὅρα, de ὁράω. vois un siège pour elle : δίφρον. peut-être δίφον, qui est de la langue Syracusaine, serait-il mieux, et les copistes peuvent bien avoir ainsi changé le mot.

3. Ἔμβαλε καὶ ποτίκρανον. ποτίκρανον, un coussin, ppr. qui se met derrière la tête. ἔχει κάλλιστα. S. E. τοῦτο. Gorgo remercie son amie : ces mots se prennent aussi pour un refus, mais je ne crois pas que ce soit ici ce dernier sens. En français, nous dirions « vous êtes trop bonne » καθίζευ, pour καθίζου de καθίζομαι.

4. ὦ τᾶς ἀδεμάτω ψυχᾶς. dans les édit. ordinaires ; il y a ἀδεμάτω, pour ἀδεμάτου, et l'on traduit, ô ame sans corps, de ἀ et de δέμας ; mais le mot n'est nullement Grec. La véritable leçon est celle de Schæfer, ἀδαμάτω. ô ame indomptable !

6. παντᾷ κρηπῖδες. les traduct. mettent, des hommes en bottes : mais ceci est bien propre à donner une fausse idée du mot κρηπῖδες, qui veut dire, des chaussures à double semelle, attachées avec des courroies, telles qu'en portaient les soldats : elles laissaient le pied nud. τὸ φόρημα στρατιωτικόν, disent les Schol. λέγει δὲ τοὺς ἐν τῇ πόλει στρατιώτας.

vers 7. ἁ δ' ὁδὸς ἄτρυτος. ἄτρυτος de α augmentatif et τρύω, fatiguer, accabler. Moschus, idylle IV. v. 69. ἄτρυτα ἄλγεα. πεπαυμένη κακῶν ἀτρύτων dans l'Ajax de Sophocle. ἑκαστοτέρω comparatif formé d'ἑκάς qui signifie πόρρω, loin, procul. ἑκαστοτέρω est un barbarisme mis probablement à dessein pour imiter le langage des Syracusains.

8. ταῦθ' ὁ πάραρος. πάραρος, benêt, de παρὰ et αἴρειν. il peut avoir un ι souscrit ou non; et se dit d'un cheval qui s'élève du brancard: Iliade, Ψ, v. ἐπεὶ οὔτι παρήορος, οὐδ' ἀεσίφρων ἦσθα πάρος· νῦν αὖτε νόον νίκησε νεοίη. C'est ainsi Ménélas qui parle à Antiloque fils de Nestor. πάραρος, dit le Schol. ὁ παρηρτημένος τὴν γνώμην, ὁ ἀνάρμοστος, ὁ ἀχρήσιμος ἠλίθιος ματαῖος. ἐκ μεταφορᾶς τῶν παρήρων ἵππων, οἵτινες τῷ ζυγῷ οὐ χρησιμεύουσιν. ἔλαβε· ἐμισθώσατο. ἐνθών, dorien pour ἐλθών.

9. ἰλεόν. la racine de ce mot est εἰλεῖσθαι, et il signifie trou de serpent: ἀπὸ τοῦ τὰ ἑρπετὰ ἐν αὐτῷ εἰλεῖσθαι.

10. φθονερὸν κακὸν αἰὲν ἐμεῖο. l'éd. de Florence et quelques mss donnent ὅμοιος qu'a reçu Schafer: Walkenaer croit que c'est une corruption d'un génitif dorique, ἐμεῖος. je crois qu'il faut mettre ἐμεῖος ou ἐμεῖο.

11. τοιαῦτα Δίωνα: M. Schafer a reçu Δείνωνα τοιαῦτα qui se trouve dans le plus grand nombre des mss, et que je crois la meilleure leçon.

12. ὁρῇ pour ὁρᾶε, d'ὁράω. αε se contracte en η selon les Doriens. Τυ que nous avons vu employé pour σύ est ici pour l'accusatif, σέ.

13. οὐ λέγω ἀπφῦν. ἀπφῦς, dit le Schol. οὕτω τὸν πατέρα καλοῦσιν ἀφ' οὗ τις πέφυκεν.

14. ναὶ τὰν πότναν. M. Schafer a reçu πότνιαν qui est également bon. Il s'agit ici de Proserpine.

15. τῆνος dorien pour κεῖνος, ἐκεῖνος. δήν, dor. pour δή, certe. λέγομες pour λέγομεν. λέγωμες πρώαν δὴν πάντα, s'applique à tout le mot dernièrement.

17. ἦνθε φέρων ἅλας ἄμμιν. Peut-être dans les vers y a-t-il quelque altération: ce qui semble le prouver, c'est que les anciennes éd. portent κῆνδε φέρων. peut-être y a-t-il parlé d'un vers. ἅλας qu'on explique par du sel, veut peut-être dire, des choses de peu de valeur, comme dans l'idylle [illegible].

addend. vers 8. πάραρος. propr. le cheval mis à côté du cheval du timon, attelé par une sorte de trait qu'on nomme σειρά. παρήορος, πάρηρος, dorien. πάραρος. le trait s'appelle aussi dans Homère παρηορία. Homère emploie aussi le mot παρήορος pour dire un insensé.

19. ἑπτὰ δραχμῶς κυνάδας. M. Schafer a reçu dans son éd. ἑπτὰ δραχμᾶν, s. e. ἀντί. La drachme est évaluée à 18 s. sept drachmes font donc 6 l. 6 s. V. Anacharsis. T. 4.

γραιᾶν ἀποτίλματα πηρᾶν ou γρηᾶν, dor. comme l'écrit Schafer, des lambeaux de vieilles besaces: voilà le sens que donnent M. Gail et le traducteur latin; et γραιᾶν ne doit point surprendre, puisqu'on dit très bien γέρων et γραῖος pour avec des noms de choses inanimées. Théocrite dans les pêcheurs, a dit γέρων οἶνος.

Vers 19. mais plusieurs commentateurs et le Scholiaste, font venir σπολάδας de σπολάς, qui signifie boiteux, estropié; ποκάρια γεγηρακότων προβάτων, dit le Scholiaste, des peaux de vieilles brebis. mais il faut s'en tenir au premier sens.

20. πέντε πόκως: dor. pour πέντε πόκους. cinq toisons. ἅπαν ῥύπος. M. Schafer écrit ἅπαν ῥύπον, parceque Eustathe a dit que ῥύπον se trouve dans Théocrite. « qui ne sont qu'ordures et morceaux » ἔργον ἐπ' ἔργῳ.

21. λάζευ: impérat. doriq. de λάζομαι que nous avons vu dans Hécube, v. 64. il est pris de λαμβάνω. τὠμπέχονον pour τὸ ἀμπέχονον de ἀμφί et ἔχω. τὸ περίβολαιον, τὸ ἱμάτιον, dit le Schol. περονατρίδα: de περόνη, parceque le vêtement s'agraffait sur la poitrine: τὸ πέπλον ἢ ἔνδυμα, ὅπερ πρῶτον ὑπεζώννυντο, dit le Scholiaste.

22. σῶμες: pour σῶμεν, de σάω qui prête ses temps à σαίνω. ἐς ἀφνειῶ Πτολεμαίω s. E. τὰ βασίλεια.

23. θασόμεναι τὸν Ἄδωνιν. θασόμεναι doriq. pour θεασόμεναι. V. Grégoire de Corinthe, paragr. 36 — παρὰ Δωριεῦσι . . . τὸ θᾶσθαι ἀντὶ τοῦ θεᾶσθαι λέγεται. ἀκούω signifie ici j'apprends: ἀκοή a souvent la signification de Rumor: le Schol. de Thucyd. sur le liv. 1. 20. explique τὰς ἀκοὰς par τὰς φήμας.

24. κοσμῆν τὰν βασίλισσαν. κοσμῆν, dorique pour κοσμεῖν. Les Eoliens ont la même terminaison, et les inscriptions Doriques offrent fréquemment cette forme. ἐν ὀλβίῳ: les meilleures édit. portent ὀλβίω au génitif — s. E. δόμω, comme l'on dit ἐν ᾅδου (δόμῳ) si l'on met ὀλβίῳ au datif, il faudra le faire accorder avec δόμῳ s. E.

25. ὧν εἶδες χ' ὧν εἶπας, ἰδοῖ.. telle est la leçon de toutes les éditions, qui ne peut s'expliquer d'une manière satisfaisante. Grégoire de Corinthe qui a cité ce passage a ὧν ἴδες (puis ὅλιαντ) (ὧν avec un esprit doux pour οὗν) un manuscrit donne εἴπαις à l'optatif, et en ajoutant ἄν, on aura le vers: puisses-tu donc me raconter, à moi qui n'ai point vu, les choses que tu as vues, toi qui as vu, littér. ὧν ἴδες ὢν εἴπαις ἂν ἰδοῖσα τὺ τῷ μὴ ἰδόντι. τῷ et τοῦ pour τινός et τινί se mettent également pour le masculin & pour le féminin.

Nª cette ingénieuse conjecture est de Toup et a été reçue par Brunk. M. Gail garde l'ancienne leçon et s. entendant ἄν à εἶπας, il fait de ce vers une maxime générale: je ne sais s'il a raison, mais je préférerais pour la conject. de Toup — V. obs. critiques de M. 26. Gail sur Théocr. tom. 3. p. 97. Brunck dans ses notes, propose en partie par conjecture en partie d'après des mss. cette autre leçon, ὅσσ' ἂν ἴδοις εἴπαις κεν ἰδοῖσα τὺ τῷ μὴ ἰδόντι. Voyez aussi Harless, qui s. E. διηγήσαιο avec le Sch.

26. ἔρπειν ὥρα κ' εἴη. ὥρα comme καιρός s'emploie pour toute sorte de temps, d'occasion. ἕρπην ou ἕρπειν, comme porte l'éd. de Schafer: nous avons aussi vu le mot dans le vers l'Hécube d'Euripide, avec le sens de marcher. ἀεργοῖς, doriq. pour ἀργοῖς, par épenthèse.

27. Εὐνόα, αἶρε τὸ νᾶμα: αἶρε, φέρε dit le Scholiaste, πρόσφερε. V. Valkenaer.

28. δὸς πάλιν. Eunoé va chercher l'eau pour l'apporter de l'endroit où elle est: c'est ce dérangement qui est exprimé par πάλιν. αἱ γαλέαι, spr. les belettes. Locution proverbiale, pour reprocher à Eunoé sa nonchalance.

366v

4. 27. αἰνόθρυπτε. le mot signifie qui est extrêmement délicat et indolent. Un ms. porte οἰνόδρυπτε, ivrognesse, et cette leçon est d'autant plus vraisemblable qu'on voit que Praxinoé est très vive, et dit beaucoup d'injures à cette esclave.

28. αἱ γαλέαι. le mot γαλέη signifie ici belette et non pas chat. Les anciens chez qui les belettes étaient très connues, prenaient souvent leurs proverbes des belettes, comme nous prenons les nôtres des chats. Diogène, dans Stobée, dit que les maisons où il y a beaucoup de choses à manger sont pleines de rats et de γαλέαι, c. a. d. de belettes. Pline a traduit γαλέη d'un passage d'Arist. anim. IX, 101, par mustela.

30. ἅδ' ὡς νᾶμα φέρει: avec quelle gaucherie elle porte l'eau! Valckenar — quam rustice! ....

32. ὁκοῖα θεοῖς ἐδόκει, τοιαῦτα νένιμμαι. ὁκοῖα, mot du dial. dor. est plus fort qu' ὁποῖα. Les Ioniens et les Doriens mettent un κ au lieu d'un π dans ὁποῖος, ὁπόσος. Le Schol: ὁκ. θ. ἐδ. ἀντὶ τοῦ εἴτε καλῶς, εἴτε κακῶς.

33. ἁ κλᾷξ ~~τᾶς~~ τᾶς μεγάλας πᾷ λάρνακος; κλᾴξ doriq. pour κλείς, ~~κλεῖ~~ clef. de κλείζω, fermer, on fait κλῄξω, futur dorique, κλᾴξω, d'où se forme κλᾴξ.

34. τὸ καταπτυχὲς ἐμπερόναμα τοῦτο πρέπει. ἐμπερόναμα est le même mot que περονατρίς, de περόνη. C'est un manteau qui s'attache avec une agraffe. καταπτυχές de πτύξ, χὸς, pli: dans les monumens on voit toujours les femmes avec de longues tuniques très plissées.

35. πόσσω κατέβα τοι ἀφ' ἱστῶ; «Combien te coûtait-elle sortant du métier?»

36. πλεῖον ἀργυρίω καθαρῶ μνᾶς, ἢ δύο. les meilleures édit. portent, comme celle de Schæfer, πλεῖον ἀργυρίω καθαρῶ μνᾶν ἢ δύο. Une mine vaut 100 drachmes, ou 90 fr. 2 mines, 180 fr. Il me semble qu'on ne peut dire, elle m'a coûté plus de 90 ou de 180 fr. La différence est trop grande pour qu'on puisse s'y tromper. Ce qui m'embarrasse, c'est que lorsqu'on met le comparatif avec le génit. on ne se sert pas de ἤ!

37. τοῖς δ' ἔργοις καὶ τὰν ψυχὰν ποτέθηκα. Virgile a dit dans les Georg. L. 4. animasque in vulnere ponunt: on dit aussi quelquefois en français, j'y ai mis ma vie.

38. Πρ. ναὶ καλὸν εἶπας. Comme ceci ne paraît pas être la réponse naturelle de Praxinoé, on a voulu corriger; Brunck a proposé une conjecture très loin du texte, et Mr. Schæfer l'a adoptée, et l'a fait passer dans son édit. la voici: πᾷ ποκ' ἔλειπες τὠμπέχονον; φέρε μοι καὶ τὰν θολίαν κατὰ κόσμον ἀμφίθες. je crois que cette réponse ~~doit~~ n'est pas naturelle, et qu'il faut mettre les mots dans la bouche de Gorgo.

39. καὶ τὰν θολίαν. M. B. veut lire sans point en haut, καὶ τὰν θολίαν κατὰ κόσμον ἀμφίθες. θολίαν de θόλος. Le Sch. l'explique par σκιάδιον,

τὸ πέτασον. Longepierre traduit θολίαν par le mot parasol; mais il est S.
évident que c'est quelque chose que l'on met sur la tête, puisqu'elle dit
à Eunoé de l'arranger. Je crois que c'est une espèce de coëffure, un chapeau.

40. οὐκ ἀξῶ τύ, τέκνον. ἀξῶ. les Doriens mettent l'accent circonflexe sur la
dernière syllabe des futurs, et les ~~[illegible]~~ conjuguent, par conséquent, comme les
futurs seconds.
προχμῷ, δάκνει ἵππος. Le Schol. εἰς καταπλήξειν τὸν ἕτερον. M. Gail
dit que ce mot se prend adverbialement. V. sur ce mot M. Valckenaer.
Le Schol. joint ensemble προχμῷ et ἵππος: le cheval qui est un προχμῷ mord;
mais je crois qu'il vaut mieux mettre une virgule après προχμῷ.

41. δάργυε ὅσσα θέλῃς. un Mss. a donné ὅσσ' ἐθέλεις qu'on a préféré,
parceque c'est une forme familière à Théocrite. Les attiques préféraient
de même ἐθέλω à θέλω. V. M. Coray sur Isocrate, p. 26.

42. Φρυγία. C'est le nom d'une autre esclave qu'Eunoé: c'est un nom qu'on lui avait
donné dans la maison, parcequ'elle était de la Phrygie. V. le Sch. de Th. V. id. V. 2.
et celui de Juvénal, Sat. 6. V. 59. Publius Syrus, c. à. d. né en Syrie: Davus,
c. à. d. qui est Dace: les Daces s'appelaient en latin Daci et Davi, en
Grec Δάος, d'où on a fait Davus par l'introduct. du digamma que les
Éoliens mettent souvent entre deux voyelles: οἶνος, Fοῖνος d'où vinum.
En français on appelle de même un domestique Champagne, Picard &c.

43. τὰν αὐλείαν ἀπόκλαξον. S. E. θύραν. Cette Ellipse de θύρα est fréquente.
Lucien Τὴν τε αὔλειον ἀποκλείετε. Voyez l'Ellipse remplie, Odyss. Φ.
149. V. Ellipses de Lambert-Bos, éd. de Schæfer.

Lectures particulières.
Ion de Platon

(Août 1812.)

édit. d'Augér et Gail.
3e Vol. du Cours gr. 1788.

Extraits des Notes de Mr. Boissonnade sur l'Ion, dans son Cours de 1811, à la faculté de Paris.

Ἴων, ἢ περὶ Ἰλιάδος, ἢ περὶ ποιητικοῦ χαρακτῆρος, ἢ, περὶ ποιητικῆς ἑρμηνείας.

Le premier ouvrage qui nous reste de ceux que Platon a composés, est le Phédon: c'est un dialogue sur l'immortalité de l'âme.

Platon a composé un grand nombre de dialogues dont on a fait une foule de divisions assez inutiles à connaître. La principale division est en dialogues ésotériques, qui renferment les sentimens de Platon, ce dont il faisait part aux adeptes, et en exotériques qui étaient pour le vulgaire. Mais ce qu'il est bon de savoir, c'est que la plupart des dialogues de Platon n'ont pas eu lieu entre les personnages qu'il met sur la scène. Socrate était lui-même bien étonné de voir que le jeune homme lui prêtait tant de conversations. Il y a même des dialogues entre des personnages qui n'étaient pas du même temps. Mais si Platon a commis quelquefois des anachronismes, il a toujours su conserver parfaitement au personnage son caractère particulier.

Cet Ion que l'auteur fait converser avec Socrate n'est pas l'Ion le tragique qui était de Chio, tandis que le nôtre était d'Éphèse; ce qui le prouverait encore, c'est que Socrate si cet Ion avait été le poète tragique, lui aurait parlé à coup sûr de la Tragédie. Le Jésuite Guerout a fait une assez mauvaise traduction de ce dialogue: mais l'abbé d'Arnaud qui, sans en avertir, a traduit presqu'entièrement sur l'Anglais Sydenham en a fait une bonne: ce traducteur est peu scrupuleux; il a mis quelquefois aussi à contribution les Italiens dans différens ouvrages.

Page 195. ligne 1. Ἴωνα. Τὸν Ἴωνα χαίρειν.) Les Grecs se servent fréquemment de l'article devant les noms propres: les Italiens les ont imités; ils disent il Tasso, il Guarini. Les grecs avaient deux sortes de salutations, celle du matin et celle du soir; ils employaient χαίρειν, pour celle du matin, et ὑγιαίνειν pour celle du soir. On y mettait tant d'importance, que Lucien a fait un traité pour s'excuser d'avoir employé la salutation du soir, au lieu de celle du matin. Ce mot était d'usage lorsqu'on se voyait pour la première fois ou quand on se séparait, même dans les circonstances les plus sinistres.

1812. mai–Juin. Lecture de la Cyropédie, Liv. 1.

éd. de Leunclave = 1625.

p. 11. d. χάριν σοι, ἔφη, μᾶλλον εἴσομαι ὅσῳ — χάριν εἰδέναι, ~~locution~~ d'où nous avons emprunté la notre, savoir gré. dans Plutarq. v. de Galba χάριν οἶδα — on dit aussi χάριν ἐγνωκέναι — dans Thucydide, χάριν ἔγνων.

c. δοκοῦν = ἐπὶ τὸ μετρίως σοι δοκοῦν ἔχειν ad id quod ipse moderatum esse statues.

13. c. οὐδὲν ἐδύνατο ἀντιλέγειν μὴ οὐ χαρίζεσθαι — quominus gratificaretur μὴ οὐ.
μὴ οἱ ὁ ἵππος ἀποθάνῃ.

15. b. καὶ πῶς διαπηδῶν αὐτῷ ὁ ἵππος πίπτει — αὐτῷ pour αὐτοῦ; on en trouve de fréquens exemples =

15. c. ὅτι σε εἰῶν — pr. ἐάον — de ἐάω qui prend ει pour augment. ~~Eaut~~

16. c. Χαρίεν γε, ἔφη, εἰ ἕνεκα της ἐσθίων, τῇ θυγατρὶ τὸν παῖδα ἀποβουκολήσαιμι. τῇ θυγατρὶ, au datif, pr. τῆς θυγατρός.

19. a. λαβόντα τάξιν ἱππέων — prenant un escad. détachement de cav.

22. a. καὶ πρὸς τούτοις δὲ καὶ τἄλλα κρατιστεύοντα αὐτὸν ἑώρων περὶ ἅπαντα ἑαυτῶν. ἐνταῦθα δὴ πάλιν ὑπέπτησσον οἱ ἥλικες αὐτῷ. Remarquez la signification de πάλιν — vice versâ — en revanche — ὑπέπτησσον, signif. attenuante — reverebantur en latin.

23 — a, b. Troupes données à Cyrus par le conseil des Perses, pour aller au secours des Mèdes et de Cyaxare: Cyrus choisit 200 hommes de son âge — (τῶν ὁμοτίμων) chacun de ces 200 h. prend avec lui 4 autres (ἐκ τῶν ὁμοτίμων) en tout 800: chacun de ces mille hommes prend 10 peltastes (πελταστάς) 10 frondeurs (σφενδονήτας) dix archers (τοξότας) par conséquent 10 mille archers — 10,000 frondeurs et 10,000 peltastes = en total

|  |  |
|---|---|
|  | 200 |
|  | 800 |
|  | 10,000 |
|  | 10,000 |
|  | 10,000 |
|  | 31,000 hommes. |

Τοσαύτη μὲν δὴ στρατιὰ τῷ Κύρῳ ἐδόθη.

4 août — edit. de Schefer in-18. Lips. 1811. = Liv. 1. C. V. paragr. 6. pag. 37.

addition au vers 902. Ἐλ-λάνων νέφος ἀμφί σε κρύπτει. les anciennes édit. portent καλύπτει, et voici la raison de cette leçon qui n'est pas la vraie: le vers est évidemment imité de l'Iliade ς, ν.... et le scholiaste ou le copiste aura cru bien faire en mettant καλύπτει qui est le mot d'Homère.

add. v. 905-6. κατὰ δ' αἰθάλου κηλῖδ' οἰκτροτάταν κέχρωσαι. d'autres édit. portent οἰκτροτάτᾳ. par conséquent il faut en suppléant l'apostrophe le datif κηλῖδι. or l'ι s'élide très rarement, et d'ailleurs οἰκτροτάταν est autorisé par les mss.

v. 952. φύς.... πάλιντε καὶ πρόσω. πάλιντε κ. π. ἄνωτε καὶ κάτω, ce sont des formules en Latin comme en Grec, *sursum ac deorsum*, *rursum prorsum* etc. Euripide, Bacchantes, ἄνω κάτω τὰ πάντα συγχέας κ.τ.λ.

966. ὀρθαῖς κόραις. Epictète, dans Arrien, ταῦτά ἐστι μόνα τὰ τοὺς ἐλευθέρους ποιοῦντα ...... τὰ ἀντιβλέπειν ποιοῦντα ὀρθοῖς τοῖς ὀφθαλμοῖς πρὸς τοὺς πλουσίους καὶ τοὺς τυράννους. Sénèque, épîtres, *si rectis oculis gladios micantes videt*. Lucain, Pharsale, IX, 904. *Lumine recto — sustinuere diem*. le vers de Lucain a été imité par Claudien, dans la préface du 3e consulat d'Honorius. v. Bentley sur Horace, liv. I. od. III.

970. ἀλλὰ τίς χρεία σ' ἐμοῦ; s. e. ἔχει, ou tout autre mot semblable. Iliade, κ, 43.

χρεὼ βουλῆς ἐμὲ καὶ σέ, διοτρεφὲς ὦ Μενέλαε,
κερδαλέης.

ibid. 85. τίπτε δέ σε χρεώ; dans les vers d'Homère on veut sous-entendre encore quelqu'un des anciens verbes ἵκω, ἱκάνω qui sont exprimés quelquefois; Il. κ. 118. χρειὼ γὰρ ἱκάνεται οὐκ ἔτ' ἀνεκτός. et 142. ὅτι δὴ χρειὼ τοσσόνδε; dans le Philoctète de Sophocle, v. 646. ἔχει qui est beaucoup moins vieux, est exprimé,

ὅπου σε χρεία καὶ πόθος μάλιστ' ἔχει.

986. εἰ τῆς τεκούσης τῆσδε μέμνηταί τι μου; Enéide, liv. III. *Ecqua tamen puero est amissae cura parentis?* rapprochement de Mr. Porson.

990. μηδ' ἔρα τῶν πλησίον. le bien de ton prochain, trivialement en françois; ou de ton parent: l'affinité de Priam et de Polymestor est prouvée par Hygin qui (fable 108) l'appelle Polymnestor, et dit qu'il épousa Ilionée fille de Priam. σῶσον νυν. νῦν ne doit pas être ici confondu

372v

avec νῦν adverbe de temps : il est ici adverbe conclusif, dit le Scholiaste, ἀντὶ τοῦ δή, οὐ τὸ χρονικόν.

v. 1001. ἢ σοφώτερον. le comparatif pour le superlatif : cela se voit fréquemment en Grec et en latin.

σπλάγχνον ἐντὸς ἢ κεφαλὴν ἔχεις ; ἢ est ici interrogatif ; il n'est pas toujours nécessaire de le

1007 mettre au commencement de la phrase.

ἀλλ' αὐτὸ μὴ δύσοιστον ἔσται οὐδέν. remarquez μὴ avec le futur de l'indicatif.

add. 967.

1018. ὡς αὐτὸν ἐμπεσών. la véritable leçon donnée par M. Hermann est, ὡς ἐς αὐτὸν ἐμπεσών ; et deux vers plus bas, βίου pour βίοτον ou βιότου. (V. M. Hermann, pr. 153.)

ἀμέρδω de ἀ pr. et μέρος, est pris ici autrement dans le sens de corrompre, perdre, Hésych. ἀμέρδει, ἠμαύρου, ἔβλαπτεν. αὖθον signifie ici θάλασσα.

ἀλίμενον, de ἀ et λιμήν, sans port, sans rive. ἀμέρδομαι au passif veut le génitif. Iliade, XIII, v. 340. Odyssée XIX, v. 17. à l'actif, il veut l'actif.

δ' ὕπτιος, resupinus, tombé à la renverse.

1019.

## Π. ρο

πύλαι σκῦτου – p. 2.

(ἡ) πετοζωμενη – p. 6.

περὶ ποδα – p. 6. ποδει. 11.

πεφυκὸς – πεφυκεναι – p. 19.

participes (deux) construits ensemble. p. 19.

πολησιον. p.

## Φ

φιλος – p. 5.

φεῦ exclam. 7.

φερουδος. p. 13.

φρσιμια. p. 14.

φθεγγει p. 14.

φονοῦ δαλαμιοι – 16.

## Ρ

ρ pour ρρ Χερρονησια, Χερσονησια. 3.

ριφέντες, ριφθέντες. p. 19.

## Χ

Χερσονησιαν, Χερρονησιαν. 3.

Χθον – κατερχονει ειον. p. 8.

χθονιοι θεοι. p. 8.

Χηπ. p. 17.

## Σ

σκιπιονι – σκιμπιλωνι

σκιμπωνι p. 8.

σχεδια p. 10.

σρατια, σρατεια. 11.

σπυρμενος. 15.

sigmatisme d'Eur. 17.

## Ψ

## Τ

τετατος 8.

τυχεῖν avec l'acc. 6.

τραχηλος. p. 13.

του pr. τινος avec un nom fémin. p. 20.

## Υ

ὑπὸ avec le génitif mat. i. pr. changé en ἀπό – p. 6.

## Ω

ὥυτος – αὐτος – différence entre l'ortogr. pr. ὁ αὐτος. 18.

---

ouvrages indiqués.

α. Apollonius grammairien grec.

Τ. Thucydide – édit. de Duker – ses excellents commentaires forment les 5 et 6e vol. de l'édit. des Deux-Ponts.

L. M. Larcher dans sa jeunesse a traduit Chariton avec d'excell. notes.

V. Valkenar édit. des Phéniciennes d'Eurip.

374v

# Index des notes sur Euripide. mots expliqués.

Litt. gr.  3752  HECUBE

au temps d'Eurip. c'et. la seule ortogr. en usage —
Valk. sur les Phénic. les mss. les plus anc. de Stat.
presque toujours ἐς au lieu d'εἰς. M. Wolf dans
la nouv. éd. qu'il prépare, écrit toujours ἐς à la seconde
personne = οἴει βούλει ὄψει presque dans tous les éd. dans
les 3. person. génér. écriv. ainsi partout — = ἀγγελλ — le troys.
je crois — les trog mannnoient — trouble dans la construction
[illegible] est un peu trop loin — mais je crois ne m'a contr. est moins
forcée surtout hécube est dans un tel état de désordre =
δύστανος βροτᾶς — genit d'exclamation = ἐώς — cette manière
de parler de soi à la 3e p. fréquente. Ajax v. 833. ἐπὶ σφαγὰ δ' αὐτοῦ
εὐνομωτάτου τῶν δ' ἀνδρῶν — il parle de son épée — τῶν δ' ἀνδρῶν
ἀντὶ τοῦ ἐμοῦ dit le schol. Cicéron écrit de même τόδε ζῶον
ἔτι en parl. de soi — hérod. l. 1. c. 108. St. Matthieu c. 3. v. 3.
οὗτος γάρ ἐστιν ὁ — St. Jean en parlant de lui —
Térence heautontimor. — huic homini verbera = andriennes
tesse hic sis e[illegible] sentias — Plaute, vah vah solus homo est
qui sciat divinitus. Exemp. dans Voltaire Zaïre acte
3. sc. 5. que sa puissance effrénée arrache donc la
vie à cette malheureuse — Arsace parle d'elle-même =
σκύμνος le petit pécus du lion, ensuite le petit génér. d'un
animal sauvage = 208. M. Porson lit d'ap. un ms.
ὀρειτρόφον — et il prétend que cela doit s'écrire ainsi
analog. à οἰκουρός, v. 277. ὀρειπάλης — Porson, ὀρειπάλτης
qui est dans le plus gr. n. des mss. cela est vrai =
211. ὅπαο [illegible] loin utile au vers son accent [illegible]

275 r°

ἐις δυσανεβιου Βιουας par Porson d'apres le ms
il ne faut pas sep. ces deux mots. —

23 avril 1812. μεταλ. decidit. Porson μεταλλαγμας que je
crois la meill. les att. κλαω — non κλαιω — κλαειν et καειν
μεταλλαγματα. Porson Tou 1 Ελλ. Eust. sur l'Iliade a, p. 91 a
fait la meme remarque — 1

théocrite — sur la mort d'adonis — Brunk. et ma défense le blessa
disent durs et sales. Vulgo ἡ μεν κατεσινασε, barbarism. ἡ μεν εοικε καιτιν
τι φασ. ελκεω ετοιμον a été mal placé — après cela τον δ᾽ εδεησε
κοπεις, alors tout est très clair. —

220 — σω. ποδος — fuj. pujit. Androm. σπουδη βηματων —
Alcest. 85. Sq. en tamid. 236. ἡ μεν ο δ᾽ ανεας θαλασσιουσ εν ἡ
κηει σηραμων τι οικον. κραδει. la paraphrase ἰσχυειουν ωυ
Santiomed — c'est la veritable leçon = ~~suppliantes~~ la femme
v. 780 — ψηφος δε κραδη — suff. προς το κραδεν —
son το κραδεν παιδος ωεμ — Porson dans sa note dit que
κραδει — par despot — il approuve pesqu πυς ωδειουν dans
de Moscou — mais il n'y faut pas flore intentionnée —
229 le texte droit, il est = κορωνιας — pr. la porteur
le conducteur = ~~~~ & à l'époque les
premiers faisaient pour l'office de sanctification = Sq. en tamid. ce
ἱερεος δ᾽ ηυ ὁ γεννησας πατρι = 229 — ἐξαγορευε edidi. la longueur
est un impératif = les attiques se servent des conj. de l'indicatif au lieu
de indicatif = ὅ τι ποιησον pr. ὅ τι ποιησεις
oiceaux v. 80 οισθ᾽ ὁ δρασον ὁ Fοιχιδε — sais
vous ce qu'il faut que vs fassiez λεγε σοι v.
— sais, sais tu quoi — sais tu quoi? § 51.

376r

Rudens de Plaute, acte III. Tange sed scin quomodo

en grec scin quomodo tange = Mauvilliers sur l'Od. ly.

v. 551 = Brunck sur les oiseaux = 2e personne très rare

cy. Soph. en Trachin. οισθα νυν et αποργενεσθω =

locution fort rare = [illegible] Matthiae

229 – J. L. την πολυθεστην = 232 – androm. v. 126 –

γνωθι τινας = . . . . . . Matthiae a été ce ven –

et a τοι = c'est la bonne leçon = και – l'ortogr. antique

jamais d'i souscr. dans les crases lorsque le 2e mot n'a

point d'i – και ειτα κᾳτα il faudr. l'i.

233 – Suppliantes v. 71. même emploi d'αρον = M. Lange

point d'ai avec lui-même – il met 1 sou[illegible] – 237. J. L.

τον ωκαρτον = Ελαδος d'ant[illegible] = 240 etc dit = εις νοδας

à cause de l'ombre. il faut qu'il soit parlé à toi – il croit que l'on l'égale

que l'égale = φεροις = Ammon a très bien rapproché

un pass. des Trachiniennes – où l'édit est à peu près la même –

cet emploi de φθονω est fréquent. – φθονος ουδεις

formule perpétuelle = quo tandem ausonias Teucros mi credere terris

invideret – voy. Valck. [illegible] pr. embarr. d'abordser

καταποντος les anciens [illegible] aucune idée de honor à ce

mot [illegible] Odyss. l. IV. v. 142 ou 246. [illegible] ne est rapporté

et des armes mêlées de sang (ou blessé qui il se faisait s. à la tête)

tombant de tous yeux [illegible] sous leurs pieds. = n'a point touché la

surface de mon cœur, voilà le sens de plus. Comment est de Lange

M. Hermann – propose un autre sens qui ne plaisait assez

s'étaient [illegible] jusqu'au s. [illegible] du [illegible] rote [illegible]

εις νυν. ~~Lange dans~~ ες ες plus attique

376r

circonf. des genoux touchés par

249, Iliade l. V. 500. ἡ ξαβεγορεων ονομ n. 7. Ἰλ.

~~médée d'Eurip.~~ ~~[illegible]~~ dum suppliante

Ausler l. 1 lettr 13. Jusqu'à d'Arch. vita c. 8.

Claudien ~~autrefois~~ genibus quaesens cum supplice fletu

admov. manus Pline l. VIII. a explique l'usage ......

tell ut ar as adorant — 250 – Brunck propose

εντακεναι – tabenne et Saint grande εντανεντ —

qui s'explique — Large après 250 – jusqu'à 253 –

deux vers qui 251 = cet ordre est plus naturel — cette

transposition est bonne – mais aucun ms. et à confirmé

~~mais~~ Hr. Herm. autorisé par le ms. de Wittemberg —

~~[illegible]~~ Ar. 252 sifflant c'est ce qu'on appelle

Sigmatisme d'Eurip. de médée 476 — εσωσα σ' ως ισασιν

Les Grecs — comiques se sont moquées ~~[illegible]~~ Platon le

poète comique — dans un fragment où – les nommés

faveur des sigma d'Euripide 2 Schol. sur la médée

476 = autre citation fort dure d'Sophocle

du T. éd. Gram. 115 – 145 = Le

quand dis l. 1. c. 15 — rappr. par Callygrande d'Alcibiade

d'or qui faisait cy de l'objet des sigma = 257. δορυ

peut-être vient d'ailleurs – les anc. gramm. disent

qu'ils ... c'est ... qu'à l'unification — ουχ ... ως

... il faut dire δουρατος — d'Anacréon ode – 17

ουρανιον ταυτον ... parmi

att. pour l'ionig.

377r

28 avril. 232. μετα το ενουμφοραιου α δει φορειν —

dénouente = 258. 263. ατας et δε dit le schol. Soph. la même chose

mais il est poétique = cependant il est dans Platon à chaque page.

264 χρῆν infinitif present — lui il dit que χρῆν pour χρῆναι

se trouve dans Eurip. et Sophocle

myriame preferé αστεφωσαν τον. par cette raison que dans

αστεφ. οφ. il y a l'idée de victimes couronnées aux dieux que

doit éviter la. μιν et μιν singulier pour tous les genres et tous nombres

herm. sur V. C. 2. p. 291. ἀλις adverbe qui a force de

présent et que selon tout ... ou ... léger. Fischer faut il dire

qu'il y a des exemples d'αλις avec le nom et l'adverbe. mais

je crois que dans les exemples qu'il cite, αλις est mis absolument

291 — Brunck αχαιικοι Brunck a eu apparemment que ce est

bref dans αχαινος trouvés huit V. 219 ης φρονεις

αχαινα à la fin d'un iamb. trochaïcum achaïcus long

en lat. comme en Gr. 297. ... ont δεσμ — Porson

a trouvé ... un autre angl. a dit qu'il était au

moyen mais les att. employaient toujours δεσμους passif.

Porson paraît avoir raison = et si ... dicere.

Nuits att. XI. c. 4. 298. jamais traduite par Ernesti.

Grotius les a traduits plus heureusement = ... αλτος

pr. ὁ αλτος — d'après le passage de Dawes et qu'il a put

... équivalent à l'article ὁ. se fondant sur une très ancienne

inscript. si je ne me trompe — où il y a ΗΑΔΕΛΦΟΙ pour οἱ αδελφοι

mais cette ortographe est trop ancien pour ... l'emploi

377

ὀφλω — ὀφλεω devoir — pp. terme de droit — je dois une amende = ensuite ont aussi métaphor. H. Etienne =

30 avril 1812.

Les traducteurs entendent ... (Lept. par. 90) à l'impératif, il cette explicat. me semble assez probable — surtout à cause d'un passage parallèle de Demosth. ×

336 Porson a conservé ... — mais il a substitué ... comme autre leçon est autorisée par les mss et par Stobée qui a cité le passage — il faudrait ... =

Br. préfère la leçon d'un ms. ... comme plus conforme — conforme à l'usage des anciens attiques = qui mettaient le ter aor.

349 ... Jupiter suppliant = quel titre ... inspirerait te punirait = ... = dans les vers qui finissent par un mot iambique — ∪ — l'usage presque universel est toujours le mot précédent ayant de syllabes, présente toujours un iambe ou tribraque au 5e pied. Cette règle a encore lieu lorsque la finale composée de plusieurs mots de 3 mots qui ... = V. Hermann. 350 — ... ... leçon — ... est aussi dans nos recueils Éganthe poète bien après lui, cité par Stobée dans son manuel l. 77.

... — ... est plus facile à supposer = cependant ... va bien aussi. ... ... l'on voit à part pour des auts = 360 ... ... qu'on dit l'objet des dieux en général

378

364 συνεστώσας ου — cette construction ou 2 participes ensemble
n'est pas commune = Hec. v. 495 — passage semblable
cité par ~~Ammon~~ = ὁ νοῦς μαγαρ . . . . . τοῦ δέους
δέους = 363-364 av lysite deux ἀδεῆ. Eyr. 3 fois - 87 6 ou 276
voyez le vocabulaire de lexique = 366 — odyss. l. XX. v. 108
le terme se confond avec Trogennes v. 392 = παῖς εἰσύ τε — Androm. 164
παῖς εἰσύ τε δορεα τουρεον δε = Cyclope v. 29.
ἡ σαίρειν δέμας τάδε = κερμιόντ ἐφεσάνας
~~la trame~~ ἐφεσ on travaillait au métier debut
Heph. dit le schol. des Pyth. de Pindare v. ~~au figuré~~
~~fit~~ διεσσαν. 4 κρεῖσσον ἢ φονεύων
en attique dit Thom. Magistr. aussi διακρεισσοτερας —
τοῦ δέους — τοῦ pris par τινος se joint bien
au féminin δέους 381 même cela dans le Prométhée
d'Eschy. v. 169. Archidamus d'Isocr. par. 38.
ἢ ἀσφαλέστερος — les grecs avaient fréquemment le
redoublement du comparatif. Wolf en a mis aussi
en Grec = Archid. p. 38. πολὺ γὰρ κρεῖσσον — μᾶλλον —
plus. exempt dans Isocrate = hoc magis est
dulcius dans Plaute ou plus beaucoup dans l'auteur
du latin — hoc est magis . . . dulcior
t

377 ar
378 ar

(5 mai 1818.) Dans sa trag. de Palamède, Eur. emploie la même figure — il appele Palamède ~~andovas~~ ~~sx~~ andova μου Δι. Varron l. 6. cite l'Ennius ~~exteugto~~ acceptum mercato & filium — Hermann change en acceptam et il veut que ce soit ~~πωρατος~~ l'exemp. de l'am. de un pass. de l'hécube d'eurip. ~~tous les poet. — p. 384 Soit~~ un passage ~~de~~ ~~Euripide~~
# mais si l'on veut abs. trouver de quelle trag. c'est plutôt de l'andromaque, en part. d'astyanax = 400 ~~α~~ ~~λλη~~ αναγκη formule fréquente dans Eurip. = 404. Porson conserve l'ancienne leçon ~~mais~~ et en effet ο ωοια a quelquef. la signific. — de aussi de même 405 pr. exempl. αποειον allus. απο ξενοειας dit Thom. M. apol. de pers. p. — l'éd. de Hurst — 15 ou ουν εντος αρηνωαιοτοω αποειρ — il je me trouvais par. f. Just. T. 2. p. 503 = 410 — aussi φιλοσοφος λογος, γενων λογος, διαλωσεις βιος, homme st. γυναι μαζον = substantif pour adjectif —

μηνον est une formule fréquente en prose et en vers. Schaefer sur le Steph. Greg. p. 745. = 415 — a rapprocher un pass. de l'oedipe 1183 = 420 — pas d'autres 814 = — 12. mai 1818. — m. ε ε ε

ηαπονη εν θεοτ. Hyppolite. 304 — même forme = 412. ωσο. pr. ποορι. Plut. pas ... trouver la forme régulière une fois dans Eschyle et dans le ... de Hal. —

379 v°

= 445 Διοσκορων — Διος et κορος fils de Jupiter — Castor & = Pollux. 448. avec l'accent circonf. — a Suait bref — mais et est long — il faut αὐτα avec l'aigu sur la prem.

vers antispastique — dimètre catalectique = le pied antispastique est ◡ – – ◡ — ainsi l'épitrite ◡ – – – ou – ◡ – – ou – – ◡ – ou – – – ◡ le ~~diambe~~ ditrochée – ◡ – ◡ le ~~diiambe~~ ◡ – ◡ – — αὐτε — αὐτῆς doit être reçu de préférence — le vers antispastique

ionique majeur – – ◡ ◡ ——— l'ionique mineur ◡ ◡ – – dans ces vers c'est une beauté de former le vers sans césure = l'ionique maj. suivi le second 3 br et une longue – ◡ ◡ ◡ bi renversent comme dans l'épitrite

ἄνας ἄνα second 2e et le diiambe

c'est un ionique dimètre brachicatalectique = Διρκας

f° = Θεραπνας — la terre dorée c'est le Péloponnèse la Phthie c'est la Thessalie — l'Apidanus est un fleuve de la Phthiotide qui coule dans pres de Pharsale et se jette dans le Pénée 458 — ici doit ~~[illegible]~~ peut être Θεραπνας ... mais il est probable que c'est une scholie ... ... Θεραπνας —

φαιν α πιδανου γυας Θεραπνας = ... 

ν ... — ... πυλα — Synonyme de ... bandelette = le ... est que c'est un cet ornement d'or et de pierres que les femmes mettent autour de leur tête =

Lerm. a lu δαιδαλοιος mais Eas
secut. de Prom. par Scaltg. a lu ..
καλλιδιφρον il veut lire avec Sanan καλλιδιφροι sc. καλ — ..
Tonisme je crois cela tout a fait superflu — Pausanias
dit que le mot δαιδαλος existait avant Dedale et que
le celebre ouvr. tient le nom des δαιδαλα, statues qu'il
faisait — Troy. de Sen. v. 614 un chœur dont l'idée est
prise de celui d'Euripide =

14 mai. 464. m. St. prefere lire Φιλα au
nominatif s'accord. avec δαφνα — pour que chaque subst.
ayant son adj. la construction soit plus symetrique ? —
485. m. St croit qu'il faut lire δει πονον εν ενι τεγω
au vers 476 — il faut qu'il soit composé du même
nombre de mesures η τιτανων γενεων — δουλα δειπνου ασιαν
490 — Electre de Sophocle les mêmes mots αυτη πελας σου
Cyclop. d'Eur. v. 374 Ulysse sort de l'antre du Cycl.
ω Ζευ, τι λεξω; Stat. Comm. sur traité de la
fortune parlant d'un Τυχη τα θνητων πραγματ' ουκ ευβουλια
sorte inconnue — Claudien contre Rufin passage parallele
le sent. d'E. et in certo fluerent mortalia casu —
Quint. Lyr. 1. 16. — au sujet de l'am. de soi et de son pays
ανθρωποι pour dieux, le dernier mot choisi — comme αναιρων
pour le renversement (αναστροφα) il doit être pris
aussi

Timon le mis. dans Libanius παντας αναθροον
renverse tous les hommes: Hipp. [illegible] v. 138 (501)
sentiment pareil — [illegible] un mot de Florence
Donné. Θεος que j'aime mieux Iliade X v. 82
τις αλλος [illegible] — même formule — mêmes idées
dans le Troy. v. 464 [illegible]
Il semble le jour [illegible] [illegible] [illegible]
~~[illegible]~~ inherente [illegible] dans les Trachin. d'Eurip.
on dit autant = μετα [illegible] plus [illegible] que
μετα[illegible] — [illegible] Chuly. et Aristoph. [illegible]
sont servis — [illegible] semble part d'elle même [illegible]
le mâle [illegible]. Dans [illegible] et d'autres [illegible] que
que même les femmes lorsqu'elles part d'elles au plur.
se serv. du masc. Admète part. d'Alceste [illegible]
οι [illegible] (Androm. v. 431. Le chœur
formé de femmes parle au sing. masc. [illegible]
[illegible] bizarrerie (très grande) [illegible]
(518) qu'il [illegible] un mot τουπισ — gr. το οπισω



désormais = in posterum  [illegible] — de même
trivial en fr. je [illegible] de pleurer [illegible] fois =
[illegible] rel. [illegible] emploi transitivement

19 mai — 512 — [illegible]
v. 104 v. 130. [illegible]  — c'est la
traduct. de la [illegible] des Grecs =

380

471. j'ai com[m]encé par l'expl. de καλλιδιφρου — à un beau trône — mais un passage de Pausanias ... que parle du char de Minerve m'a f. revenir —

χοη et σπονδη diff. dit le schol. en ce que σπονδη se dit des choses seches et χοη des ch. liquides —

hom. odyss. Λ. v. 26. αμφ' αυτω χοας χεομεν πασι νεκυεσσι ... il en résulte que les libat. liquides étoient le lait mêlé au miel — le vin, l'eau, l'huile — ensuite par abus χοαι employ. indifféremm. dans Héliodore l. 6 pour ces offr. de cheveux. —

πατης d'εμες les att. employ. souv. le nom. p. le vocatif surtout dans les pronoms — afin qu'ils ne soient pas semblabl. aux accus. du pron. primitif — Pors. écrit d'apr. des mss. δεξαι χοας μοι — c'est l'usage d'Homère d'employer δεχομαι avec le datif. 839 Iphigénie en Tauride v. 159 — ... νεκροις ... κειται —

ανεφαιφνης d'ανεφαιος et φαινω — j'adoube ανεφαιφνεως qui est dans Héliodore — ne se trouve pas dans les lexiques. ... de ... et μεσος

εφρασθη, συνηκεν εγνω — dit Hesych. 551 Ammon. a comparé le pas. 552 de l'Iphigénie

qui a beaucoup de ressembl. avec celui-ci.
amphytr. Hercule furieux v. 319 — idem de
Electre dans l'agamemnon de Sénèq. v. 79
Hermogène citant ce passage dit que jusqu'à [illegible]
il a dit δεξιῶς mais que le vers suivant est
bas commun et de mauvais goût — de χηρεία
a dit que les adject. formés en χηρεος ne sont
point d'une haute antiquité et cite plus. exemples
des plus modernes — il dit que les anciens employ
les adject. formés de χηρεῖα en [illegible] — cependant
ici dans Euripide [illegible] est formé de [illegible]
ovide dans le même récit [illegible] les a [illegible]
[illegible] — Pline décrivant la mort de la vestale
Cornelia — Suetone dans la mort de Cesar
quo honestius caderet ima corporis parte velata
[illegible] l. XIV mort d'Olympias — Lafont
elle tombe et tombant range ses vêtemens — dernier
trait de pudeur à ses derniers momens.

540 — Iphigénie en aulide 1572 — mêmes mots, mêmes idées
cyclope v. 1. Simonide

576 pline fait [illegible] — vous avez [illegible] Iph. a. 369
fragment 7e dans les analecta de Brunck — [illegible]
578. [illegible] — on jetait des fleurs, des vêtemens, des rubans &c
sur ceux qu'on voulait honorer —

V. Kirchmann, de funeribus l. 1. c. 11. κομμος, τε εις τ
τε αχυ συντεμνομενον Eustr. — dit hesych.
on sait de reste que ce qu'on a longuement les attiques n'omettaient
l'augment — ωεσον pr. εωεσον dans les Lexiq. d'Erchy. 311
il y en a encore d'autres exemples. 588. ce passage de [illegible]
paraît avoir été imité dans l'hec. veter fatorum terminus d'accipere sunt
διαδοχος κακων κακοις — donc fort ostement et. par d'autres. tournent ate
mine. le doubl. de par. dans les pappol. 626 — ως εις το
μηδεν — Σεσεντες dit-on est par syne. pr. Σεσεντες
mais Σεσωσιν, il se trouve dans Hésiode
αλλως qui ord. s. vainement signif. ici prorsus — nonnisi
tenuit al. prem. εις, cyndit nimirum bonus est cui
nil mali est

26 Maii 1812

σχημα ordin. forma figura signif. quoy. sout. ornement
ευσχημα. 636 — ελατινος d'ελατη abiete
656 — δεσποτω — de δεσ — des chiens que l'on écoute =
εμφιδρυσοστασιας Iliade 3 — 383 olid. ora comem
vestem lacerans = oute 959 passage parallele
τιλεισα λευκον ονυχα διαπαρηιδιον δε.
659. θηλειαν αιδων lalace feminine θηλυς attiq.
αθεσι — ° Soph. γυνη δε θηλυς ουσα —

671. νεκρῶν τόνδε le cadav. au masc. contre le sentiment de Lambert Bos qui s'est trompé =

676. μῶν interrog. attiq. de μὴ et οὖν = μῶν = μῶν ἀτίμως — ἄρα ἑλληνικῶς

(28 mai) 678. λέλακας = parf. m. de λάσκω = aor. 2. ἔλακον = 686. ἀλαστος — qui pénètre = de λάθομαι ... fait errer — ... = ...

... des Bacch. — ἐπισχ. ... — ... ne se lève ... sur moi — 697. ... est ... autrement — ... λεχος — πλατὺς

λεία — ... plat, uni.

Juin = δεῖν' ὦ τάλαινα, δεινὰ πάσχομεν κακά. avant ... la pénultième, lorsque la dernière ... d'un nom ou d'un adjectif est élidée par apostrophe = faute au vers 774 ... pour ... = 787 — ... ἐπὶ σκηναῖς σε ναυτικαῖς ὁρῶ ἄγαντος = 734 ὄνειρ est une corr. ... Eustathe et ... donnent ὄνειρος — Prométhée d'Eschyle v. 271 ~~...~~ dans les ... ὄνειρον ..., dans la ... ὄνειρα = Ensuite il faut la forme attique ... — 738. Hypp. ... γνώμης ὁδόν

3825

742, Εἰς ταύτην, Schol. συμφωνεῖς ἐμοί.

τιμωρεῖσθαί μοι signif = κολάζειν

pour punir — τιμωρεῖν secourir — τιμωρεῖν et τιμωρεῖσθαι avec le datif ont le sens de

venger || 746 — l'Ellipse de πρὸς est frequente

homere en a donné l'exemple || μαστεύουσα —

ζητοῦσα = τιμωρουμένη Schol: κολάζουσα

753 attraction — Plus exemple en latin dans

Terence = hæc causa qua dixi tibi =

οὐκ ἔστω — pr. δύναμις = En latin — hæc

fere dicere habui de natura deorum

759 — η ηδ' est ce que ≡ 773 ματεύουσα

ald. et d'autres μαστεύουσα qui gate la mesure

λουτρόν un bain et l'eau du bain. λουτρόν

l'eau qui a servi au bain ≡ τείνεσθαι

— πονοῦσα πόνον — χρεία est Εὐξείνου de Corinthe

αὐτόθι λυγρὸν λυγρεῖς = ἔρωτα

ἔρον — philostr.

ἐχάρησαν χαρὴν μεγάλην κολοῦσα

4 Matthiæ ≡ furere furorem S(ic). Εn. XI.

Terence et Cælius, lettres à Ciceron:

ἐχάρησαν χαρὴν μεγάλην



ἐχάρησαν χαρὴν μεγάλην

Litterature

Lett. Gr. 5 Mars 1812. Jeudi   du 4 mars voilà le rapport de M. Chardon de la Rochette   ...

Chilon autre poète chez les laced. fais seulement 200 vers. Alcm

273. l. 10. Synethon, + Dyonisodote auteur de Saunes Spendon et Arcesalgus   Meurs. miscell. laconica l. IV. c. 7

13. M. Schott croit qu'il manque

276 – 4. je crois que ... aussi on peut voir les témoig[nages] ici, dans le cours de la vie, au moment de la mort dans ancienne ... les grecs, vrais.

Cic. Tusc. 1. 42. ... nom appr... par lui qu'il est de Simonide. Herodot. l. VII et Diodore l'ont ainsi tirée – Brunck dans son analy ... ... je crois que ... toujours

277. peut bien être la véritable leçon.

l. 14 Construct. à remarquer ... à notre tour familier ... celui qui prop. les décrets ... – il y en avait

10. ... recueillait les suffrages ... d'autres prop. les décrets, comme ici, ... – ensuite ... ... – l'Ellipse fréquente on en voit des exemples innomb. dans Dém. dans Andocide.

... Biogr. de Démost. athén.

9. 13, 10 – Xénoph. Hell. l. ... ... par ...

ββ. Voyez la note de [illegible] manus.

l. 14. les 2 tives, le terme de — détachés des copistes.

Sur κενταγ — Fisch. T. 6. 2, pag. 490.

Phrynique — note de la traduct. d'aug.

Chang. en gale au liv. VIII. 277. εν τοις ονομασι

note d'aug. il n'y avait pas — — μαινομενοις

Salicetum, Saussaye — Taylor a remarqué que

ce mot n'est pas contestons. fixé. — ανεκλινε

sens de εξεταζειν. Budé comm. pag. 35.

ψηφισμα.

l. 21. note, ουχ ως ... Taylor ... Schott.

Schott. ... μη δικαια ω — υμιν

ουτω παλαιον ... υμων ψηφισεσθε.

par parenthèse, bonne correction.

Ερημος αγων — terme du droit attique. Schol.

de Lallez ... — δικη οταν μη απαντησας

ο διωκομενος — ~~κατα~~ επι την δικην καταδικασθη.

Démosth. εαν δικην ερημην τελεσθη. encore ερημην

εαν ~~[illegible]~~ sous-entend. δικην. Ulpien

de Lambert-Bos. Cette colonne était placée

devant le Sénat, comme nous l'apprend Anonyme

des mystères.

VII – βεκλειο

Mardi 10 mars 1817. 1 – Hu.

Decelie, deme Αττικος – de la tribu hyppotoontis – son nom dérivé de Dekeleos qui enseigna à Castor et Pollux la retraite d'helene enlevée par Thésée = Herodote 9. 73.

apres la bataille d'égos pot. plusieurs citoy. s'y retirent = Sophocles et Aristoph. y eurent leur tombeau – aujourd'hui Biavana... – Δεο. dergouth

le τεταρχον l. βασιλευς 3. πολεμαρχος les 6 autres θεσμοθεται. le 1er s'app. aussi επωνυμος parceque les années étaient marquées de son nom

Pollux – VIII. 9. une de leurs attrib. était

εξουσιον εχον θανατουν τις ... ?

... – s'employait pour sortir d'athènes =

... aussi app. βαραθρον – trou ou cavité très profonde où l'on précipitait les condamnés à mort. la bouneue, ... – ou του ...

ο ... ? – nous savons par ... d'auteur

... voulurent que miltiade le ... y fut précipité. ... de crochets de fer qui ... auprès = scholiaste de ... 431.

... Les lacedemoniens en avaient un appellant ... ou d'un mot Lacon. κεαδα ...

... dans le sens de reproche.

... d'auger.

Vv. (M. Zeuker a traduit et publié dans de journal avec des notes importantes)

les séraphins s'écrient à eux mêmes les

Chrome, Chaïons, le moyen — et ... 

— V. ... — ... 6 — c. 6. ....

1. 16. ... il paraît que ... raisonnablement écrire ainsi. probablement il y a ici quelque lacune = quelque changement

après ... on peut ... — quelque autre = ... — ... de ... l'aude

...

Platon ... — ... 

... a même formule = de particulier ...

... = ...

... ... 

Synesius p. 78. Philostrate p. 231. Vie d'Apollonius

pag. 305. Smerick a souvent parlé de cette

manière ... pour ... en ... 

... ad Marciam c. 17. et ... Platonem.

M. Schleiermacher ... p. 145. ...

... — Plat. Gorg. ...

... des embuches de l'autre ...

... = ... — ... de

mystères — ... d'avoir profané les mystères.

17 — H. E. ... — ce qui vaut mieux

... mais

peut s'entendre =

385 (E)

iliade V. ver 458. meme dial.
Chiaci. odyssee 15 — v. 66. meme etc. que
πατιν αρεσκεσκεσιν. — Μελος — appart
à l'anti. dans et. anti. quelque vers
1078. ... ... ...
Le ... de Bacchantes 620. — ...
Dis. odyssee 1. 581. ... ... 72.
... ... 4 du roman d'...
... ... ...
...
S. T. N. ... ... ...
... ... ... ...
... ... ... ...
... ... ... ...

... ... ... ...
... ... ...
Ital. M. Molle ... ... ...
M. ... ... ... ...
Ital. ... ... ...
d'Alys, monde, il dito.

V. ἐξ παραγωγάσθαι perpétuellem.
pour tromper. hapssomation παραγωγου
ετων ἐξαπατᾶν – la métaphore est
prise de ceux qui en luttant poussent leur adv.
le supplant. – ou bien de ceux qui en se
faisant mesurer une chose quelconque frappent
la mesure pour que cette mesure tienne plus de
matière – ou bien de ce que ceux qui
sont pesés – peuvent toucher les plateaux
de la balance – de là le sens métaphorique
de tromper, séduire. Lucien Timon
par. 57. exemple remarquable de deux
sens παραγαγόντες, κρατεῖ =
idée ajout. – παραγειν – et ἐξαπαταν
M. Wolf. Leptine. p. 291. Lesquel
d'Autonel sur Denys d'Halycarnasse.
ὡς et παρα perpétuellem. confondues d
λειτουργ. sentiers particulier dans les alleg.
l'spincteur Demosth. contre Leptine par. 104.
explique ce mot. τελεις τελωνουντ
ἐπαχθεῖς. Reiske sur mais altérant
sur le mot.

Litt. Grecq. 26 février 1817.

Conj. de Musgrave νεμουσι ... πολλοι δε μεν

ταις invraisemblable.

Œdip. Col. 1. 7. 6. 5.

Sur Sophocl.

Sch. Το εξοιστο παρον το εν ... ουδεποτε οι

αλλοι παραμενουσι pléz. de cor. ils quelque altérés les

terminent en οι pr. πεπονθως δεουσας εννοι,

et est ici employé absolt. λογον abs. absolu dans

Lucien. Il. Luc. 14, 47 εξαιρεσθαι απο le seconde εκ

difficile = diff. inexpertibus — unanimes, initium

faciendo — de même dans Vel. d'Hérodote, εξαιρεσθαι

απο ταυτης ... εξαιρεσθαι établ. à l'accusatif.

Tmèse de επι — ανεν — quelq. en prose ...

v. 6. Conj. de m. A. τορεξομεν μεν οιους ενος ου =

αλλος — vainement. Callimaq. faisant jouer un ... =

Euripide, Diogenes ... εξειν αρχαι τεχνα

ου εστι ... αλλος —

Philon Contre Flaccus a cité ce vers d'Euripide

... L. 1. p. 135. δε δεξιας ονομα αλλος ουδας

v. 7 et 8. il faut conserver le σε Musgrave X και σε δυο

ομοπτολεως — σε, toi, Sophocle —

Conject. excellente

v. 17 grand embarras. V. note d'Aug. — Musgrave

essai à tort ... le ... en ... la ...

326v

la preuve en est dans Stephanus, [illegible] ici libera.
il dit que Minerve en Cypre a le nom de Gorgon.
Nonnus l. 13. Dionysiaq. Musgrave sur Helène
d'Eurip. 1333. τελειαν diff. beaucoup moins
qu' [illegible] de se donnait partic. aux
12 grands dieux. Ηεροεας [illegible] dans les vertes
pour des la beauté. Diodore 1.4. c. 26.
Homère hymnes à (vénus) Hommet χρυσεος, toute d'or.
Mercure appelé de même en Platon.
[illegible] on l'a donné à toutes les choses utiles
l'or. aux communs [illegible]. Τιοταν — — le vers Iovis
est [illegible] Musgrave a la Νοευειν
εν ποτεως [illegible] diff. on a proposé αι εοις —
autrem. Cetinglis[?]
(27 février.) [illegible] et 46 — D. de Vekel.
Τιαιν. Samaria [illegible] rapporte qu'il y avait un partie il [illegible]
pierre qui portait une figure de [illegible] au milieu de
l'alt. de [illegible] de Minerve =
il y avait δεχανοιον ουδαμου τιμηθεντας. Musgrave met a
Corinet. il lis. 1°. αναδεξες — latitude de la [illegible] δεχανοισιν, οιον
ουδαμου τιμητεα dont il ne faut point qu'il soit commun
il cite la Verrine 4 — 36 — [illegible] [illegible] cette idée.
πεχοχεδας peinter pour soi dans sa cause —
Ebert. [illegible] θεσμας νομον et obl. une loi pour les autres. θεσθας
— celui qui se fait une loi à lui-même. que
Morcofulus πεχοχεδον — (voir [illegible] [illegible])
θεσθαι υποθηκην se faire donner et la Sancti une hypothèque

[illegible] Mardi 18 [illegible] février 1812.

[illegible]

Add. [illegible] — les grecs [illegible] l'aut. ou le moyen [illegible] χαλκῶν [illegible]

Philoct. [illegible] θαλάσσα [illegible] 8 [illegible] —

[illegible] — [illegible] apollon. [illegible]

μεταχειρισθῆναι [illegible] — [illegible] — [illegible]

μεταχειρίζεσθαι et a [illegible] la première.

id. [illegible] l. 1 — 41 [illegible] — l. l.

3 [illegible] — Dion

Chrys. [illegible] — Thuc. l. 1. 138.

ἄξιος θαυμάσαι — voy. la note de m. [illegible] — et [illegible] —

[illegible] était un nom abrégé. Montag. [illegible] l'ouvrage

en quest. [illegible] de [illegible] XXII.

[illegible] le cr. donne son nom [illegible]

tum [illegible] Syll. [illegible]

[illegible]. ~~[illegible] le fils d'[illegible]~~

fils de [illegible] — [illegible] — [illegible]

et [illegible] dulcia [illegible] traité de [illegible]

de [illegible] attice [illegible] — [illegible] —

en effet plus. mis au rang des dieux ou des héros —

[illegible] fut mis au rang des dieux ainsi qu'[illegible]

il avait [illegible] de la famille [illegible]

[illegible]. Enfin les [illegible] accordent

à tous les honn. héroïq. [illegible] — l. 1.

St. augustin [illegible] l. 18 — 19.

387v

εινοτως·

3° πιστοιμε ... (...) doutes avec ... dit.

ὑποφαζειν ... les Gramm. donnent le ... en ...

... τωφειας, ε — on ne trouve que τωφειας, ε —

αν. Neophytus dans p. 23. ne donne que les 2 pr

et il ajoute que les autres ne se trouvent que ... accusatifs

absolus el ... et le nomin. et quelq. les datifs.

συνειδως — 1. construct. de ce verbe ...

le ... peut ... au datif. de corone ... οις

εαυτω συνειδως αδικουντι quelquef. le nom. du participe

Cyrop. l. 1. συνῄδειμεν ημιν αυτοις ... παιδιον ... εξερευνη-

... ουτες των ... ων ... εργων. apolog.

de Plat. c. 6. ... ουτε μεγα ουτε σμικρον

... — Quintil. l. 3. non destineo ... conscius mihi

dissimulanti. hellenisme. ... que l ...

... ou le ... dans cette formule

... συνειδοτας αυτοις — manière contraire

... grande ... qui ... que ...

c'est que quelq. ms. συνειδοτας — Thuc. c. 28. l. 1.

... ην τας ναυς ... m. Gail ... ou

απαραινου. — les adverb. εν θ, ... ... θεν

d'où ... θε ... 2. man. d'écrire πονηρως — l'acc.

sur πο ... ος — ος ... parlant. sur

la ... πο — του πονηρως του ... ος εχοντα

Tob. c. 2. §. 7. Philostr. p. 72. πονηρως εχοντων

των προβατων. Luc. dial. des dieux mar. 10.

et Greg. naz. ... πονηρως ειχε ...

faute d'impr. ou de copiste ——

Eloge de Louis XV, Volt. " la fin comme par un sommeil paisible " les Grecs ont dit ἀπεδαρθεῖν

ἄγρος — la façon agr vulgaire — les Attiq. le mal. pour la femme de l. Thrag. ἄγρος υπερ et ἄγρος ὕπνου valent mieux que ἀγρυ . . . . . . .

Philostr. Heroic. p. 6. ... ἀγρυπνίᾳ ... il dit ailleurs ὕπνε ἄγρει — et ... 

... l. 10 corrat. avec ἐπιθετος ... de raison pour l'altérer ... Schol. et Schrevel. ... — ce changement est plausible mais plus aisé de corriger ἐπιθετος — ... δεῖ — ... — mais je crois que ἐπιθετος est la vraie leçon. Mais je crois qu'autant pour il faut expliquer dans changement ... donc par ἐπιθετος ... commun dans le ... — ... ... le ... les lat. ... Ἐκφέρειν, efferre

Térence ... Andrienne Sc. I. efferetur ...

Donat, ... ἐκφέρεται — quod ... ... — ... l. C. orat.

l. 2. les Grecs encore ἐκκομίζειν —

Schol. d'Aeschyle ... περὶ τοῦ τάφου ... Kirchmann de funeribus, l. 2.

— ... chez les orat. tantôt les juges, tantôt l'adv.

Dem. c. Leptin ... κατὰ τὸν τοῦτον λόγον, c'est l'advers.

Lysias — Eratosth. ... ὅπως τούτου τοῦ ... — ... l'adversaire

Auger sur Lysias T. 1. p. 8. ... sa lettre

p. 222. παρασκευάζειν ... dans le sens de

Leget. παρασκευάζει, ... 

XX l. 5. ... ἐκφέρειν ... 

... ... τεω

je crois que la vraie ... τεω

4. Lycurg. fabl. 30 — [illegible] traduisait probabl.
quelques [illegible] [illegible] [illegible] de Diodore. 6. 3.
— [illegible] exemple [illegible] d'[illegible]
autrement — την [illegible] — [illegible] ου
πολις — 224. l. 7. της [illegible] αυτου
παιδος — l'[illegible] — origine — [illegible]
de [illegible] [illegible] [illegible] souvent παιδος
[illegible] — et παιδα [illegible]. [illegible] l. 15.
2. [illegible] παιδα [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] — παιδες [illegible] — [illegible] — η ενεγκουσα
[illegible] Lettres de Coray p. 127. [illegible] deux [illegible]
[illegible] deux η ενεγκαμενη [illegible]. [illegible]
d. L. αυτου p. 235. [illegible] ποιητου παιδας [illegible]
Solt. f. 111 εκποιητοι [illegible]. επι, κληρον
que l'on [illegible] en [illegible] [illegible] [illegible] — [illegible]
[illegible] τοιουτους . . . . . . . . [illegible] [illegible]
qu'il faudrait un mot comme πρωτεον, d'[illegible] on
ne voit pas [illegible] — [illegible] | εξιουσι — —

cette [illegible] de χρησαμενος [illegible] fréquent — [illegible]
[illegible] τοσαυτη μεταβολη — C. [illegible] —
συμφορα αις εχρησαντο — C. Midias v. 6εις
η χρησαι Μειδιας [illegible] de la [illegible], [illegible]
σεβαστοι αν ειησαν αυτοις [illegible] χρησαμεν
Comm. [illegible] [illegible] ([illegible]) [illegible] ποιει κοινωνους
της οσιας [illegible] [illegible] et [illegible]
participes sacrorum — C. S. [illegible] de
[illegible]

359a

c'est pour κοινωνοσοι, ce en lettres ingdescales 5.
on met l'Italie

Mardi 4 Janvier.

(addenda.) M Schaeffer éd. de Lllig. Gr. remarque que les adj. ἐξωροσελσμος formés de ces locutions ἐξ ιοου ... en 1 mot mal entendues: il l'appuie par deux passages qui ne sont ailleurs appuyés de grec, qu'il corrige entre(?) les textes ... C. 1 – 149 ἐπιοος ὁ κινδυνος – M. Schaeffer voudr. ἐπιοου – mais je crois qu'on peut sentendre ... conjugement

---

δοξαν καταλει .. Simonide Eloge des soldats morts aux Thermop. μαρτυρει δε Λεωνιδας ὁ Σπαρτας βασιλευς αρεταν μεγαν λελοιπως ......!

νου εστι — ces mots signif. pouvoir — δυναμαι

καὶ σιοντα ἀπλως, δυναλος ἐδδ ηνιος

note d'argent 4 J.es . . . et d'après Taylor — Taylor n'a pas précisement ceci il a proposé ... — Reiske, Chor. Schmit Hoffman ... ἀπλως ωλιους εινα lecent et les causes de la défaite, des ... de la défaite note d'... ... — Reiske veut dire ... v. le mot mais j'ai cité un passage d'Elien qui le prend activ. ... par Suidas la correct. — (voir mon etude)

4το — dirais-je ουδε — et εις signifie ... plus forte dans ουδε εις que dans ... — ... ουσ ἐχουσες ουδε ἐν, n'ayant ... Chéri ... 23 . v. 3.

... — ... ... — le St. Jean 1 – 35 . 3 la vulgate n'a pas ... ...

6 Isocrate Eloge d'Helène οἱ μηδὲ περὶ ἐνοχλησόμενον τυγχάνοντες — Lacedemoniens — μηδ' ἐν ἑτέροις dans un Ms. ἐν μηδ' ἑτέροις mais il ne faut pas seulement d'un seul ms pour changer. Isocrate & Nicocles — οὐδ' ὑφ' ἑνὸς τούτων — il vaut bien mieux les attiques Coraï sur Isocr. p. 10 de Coraï p. 4 Strange — p. 437 οὐδ' ἂν εἰς ταῦτα φύσει Laterell. ἐνδεῆ mais les attiques disent ἐνδεᾶ Grec de Cor. — ἀττικὸν δ' ἐστι εἰπεῖν — ἀντὶ τοῦ ... , ... , ... meis ... ἀττικῶς, ... ἑλληνικῶς — Herodote ἐνδεᾶ — les Ioniens l'emploient de présence les attiques ἐνδεᾶ ... Coraï sur Heliodore croit qu'il ne change pas le pluriel ... comme le masc. Cependant se trouve. mais dans les mod. ... τὰ ἐνδεᾶ — voy Simonide même ... dans les guerres ... ~~τῶν ἐν ... ταῖς ...~~ ~~ἐνδεεῖς ...~~

μετήλλαξαν — ils disaient quelquefois μεταλλάξαι Eschine le Socratique dont restent 3 dialogues — ... τῇ νόσῳ μετήλλαξεν — il mourut — ὁ θάνατος οὔτε περὶ τοὺς ζῶντας ἐστιν οὔτε περὶ τοὺς μετηλλαχότας cette idée se trouve souvent dans Senèque — Isocrate μετήλλαξε τὸν βίον comme ... Diodore, Ἀλεξάνδρου μεταλλάξαντος ἐξ ἀνθρώπων forme différente — ils disaient ... ἔζησεν ἑαυτῷ tout cela tient au préjugé des anciens pour le mot

Lactance I—11 in Creta vitam commutavit ! 7.

possible traduit ici quelqu'autre grec

Demades ou plutot le pseudo Demades 271 avenue ...

συνεταξε την των ελληνων ... ὁ χαλκος ! ... avant la mort

d'Epaminondas —

changement d'anglais. Comme j'ai dit ici, on a proposé divers changemens — pourrait peut être s'entendre en mettant une interrogation après επιτηδειον ;

ανακειμενους — dont les statues sont exposées aux regards — schol. d'Aristide dit que ce mot propre pour les offrandes et les statues — les deux grammairiens de même

Schneider contre Dicaearque p. 52. de Reiske αναπεταν

ἑστωσιν, εν τῃ των Σαλαμινιων αγορᾳ . ! l'Athénien de son nom

Olympiodore Vie de Platon ενδεικνυντος ... δια το εχειν

δυο μερη του σωματος πλατυτατα το στερνον

και το μετωπον — le front — et qui sont vus partout dans

les statues — emploie le ανακειμενης —

241 — τορνος — Harmodius et Aristogiton — tuèrent

le fils de Pisistrate Hipparque qui gouvernait avec Hippias

son frère — il fut ... que leur nom servît attaché ...

d'autres Athéniens. Encycl. t. I. 435 — ... grand respect pour

leur mémoire — que Leptines dans sa loi combattue par

Démosth. et qui voulait détruire toutes les immunités, avait

touché à tout ce qui appartenait à ces jeunes gens —

Chanson ... — et d'une chanson ... par Athénée

l. XV qu'on chantait

8. Cest [illegible] celui-ci [illegible]

{ εν μυρτου κλαδι
{ το ξιφος φορησω
ωσπερ αρμοδιος κ'αριστογειτων
οτε τον τυραννον κτανετην κτανετην
ισονομους τ' αθηνας
εποιησατην —

εν μυρτου κλαδι circonstance de la mort d'hipparque tué dans les panathénées — ils cachèrent leurs épées dans les branches de myrte qu'on portait à la procession — aristophane y a fait allusion

2

Seulement { φιλταθ' αρμοδι
{ ουτι που τεθνηκας
νησοις δ' εν μακαρων σε φασιν ειναι
choriamb. ινα περ ποδωκης αχιλευς
τυδειδην τε φασιν διομηδεα

[illegible] couplet

3

οτ' αθηναιης εν θυσιαις
ανδρα τυραννον ιππαρ-
χον εκαινετην

4

αιει σφων κλεος
Seulement { εσσεται κατ' αιαν
φιλταθ' αρμοδιε κ'αριστογειτον
οτι τον τυραννον κτανετον
ισονομους τ' αθηνας
εποιησατον

Ch. 3
στεφαν — ωσον — εν τω ειδουτο στεφανος

Pollux l. III. στεφανιτας εκαλεσαν αγωνας

οις τα αθλα εν στεφανω μονω

~~Philopœmen selon Pausanias l. VIII. d'avant~~

ουδεις στεφανιτας ... — Julien or. 6.

ουδ' εις των τους στεφανιτας αγωνιζομενων

Ch. 3. dit que ce mot ne peut s'employer pour l'homme
mais ὁ στεφανοφόρος.

Suidas cite ce mot qu'il applique στεφανοφοροι les 2 ... de ... et de ...

beaucoup d'exemples de ce mot employé dans Suidas aussi

pour la couron du martyre — ensuite des combats

gymnastiques ou diff. pris au

— pris — ανθοσι του — κηρυγματος

— αγωνιστας — φυλλιστας — d'impossible que

ce ne soit donc que στεφανιτης — note d'Amsterdam sur l'Anon.

Ensuite sur Xenoph. memor. l. 3. 7.

ευεργεταις propriété particul. accordée à ceux des

citoy. ou des étrang. qui leur avaient rendu des services

αναγραφειν τινα ευεργετην της πολεως

de là l'idolâtrie ... — la qualité ευεργησια ... Ch. 3 ...

Contre Leptines — προσεχε ... δ' υμας

ευεργεταις cités comme ... — v. note de

Wolf par. 49. Proleg. ... l. 10. excellente et ...

Correction — exemple Demosthe contre Midias paragr...

2. — ... ceux qui l'exigent ... trad...

C'était là supposer ... attribut pour Dracon

391v

10. Oclet [illegible] — Lycurgue en avait été aussi l'accusé

Harpocrat en a parlé et encore du même délit

Contre Aristogiton. αἰτίως ἔγχορτος était accusé —

qui lui était blâmé. Chrest. p. 1. VI. 46 — Plutarq.

Lycurg. pag. 46. Reiske sur Vell. 3 — p. 44).

Harpocrat. expliqué dans les mêmes termes οὐ τοσὲ

~~[illegible]~~ ~~ὑπὸ~~ ~~ἐν τοῖς~~ XL [illegible]

(Τεσσαρων pp. — [illegible] à une nourrice).

[illegible] forme du [illegible] de 3 syll. . . . . .

(lys. du sermon [illegible]) Δικαστῶν — les juges des div. tribun. étaient très [illegible]

il y av. 10 trib. à l'Ég. de Lys et 10 trib. les tribun. pour les juges

[illegible] citoy. pour chaque trib. donc 50 par trib. — et 500

pour toutes les trib. „ — un nouveau [illegible] pour savoir

à quel tribun. on serait. Chaque trib. une lettre de l'alph.

sur la porte peinte en rouge les 10 prem. lett. outre le nom

chaque trib. encore le nom de sa lettre nommé en lo[illegible] [illegible]

par 3 par les lettres l'expliq. A [illegible] .ff.

~~[illegible]~~ ἐνσφραγίζω — Δ [illegible]

donnait au membre d'un ἀετός [illegible] de

Αυτὸν Χαλνουν S. L. πινάκιον — et encore Συμβολον

de cette [illegible] la lettre, le nom du juge et [illegible]

du [illegible] encore recevait une baguette et le nom du juge

[illegible] [illegible] ou κοινανεύτης et [illegible]

[illegible] donner [illegible] juge)

nous savons cela par le Schol.

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

392 11.

Jusqu'à M. Antonel anglais a trouvé cette lame [illegible] nom Διοδοτος le Δ en relief

ce Δ (expliqué par M. agremplat) le Δ lettre du tribunal abbréviation ΕΛΕΑΛΙΟΣ — du bourg ΕΛΕΑΙΟΣ(?) le mot est accompagné — il fut percé d'un petit trou pour le passer autour du cou ou du baton [illegible] chaque citoyen la prient pour recevoir la petite gratification accordée par M. Fauvel — porte la lettre B on croit alors qu'en commençant le tribunal et le second dans les [illegible] l'arbitre ἐπιπαλλαδίῳ c'est une conjecture

il est appelé ἀντιχαλκος [illegible] Λαμπτρεύς le bourg appelé Λαμπτρα

Jeudi — 23. Janvier.

Lecture. Ναὶ [illegible] à l'Elysée — les [illegible] — mais à raison de m'emporter — [illegible]

ἐπιδημεῖν [illegible] — ἀπο(?) — le contraire —
[illegible] δὲ — [illegible] adverbial. [illegible] πρὸς δὲ [illegible]
— [illegible] Ἔρως [illegible] τοῦτον
[illegible] κατα [illegible] πρὸς δὲ [illegible] ἀδικαιον.
Pausanias — [illegible] καὶ πρός οὐκ
αἰτουμεν οὐδεν — [illegible] — μισοργον(?) [illegible] ἀπ' ὀλη(?) καὶ [illegible]
[illegible] πρός δε — [illegible] a[illegible]
[illegible] Τὰ δ' αὐτὰ [illegible] [illegible]
καὶ [illegible] [illegible] ἐν [illegible]
ἔτει [illegible] χιλιοστῷ [illegible] — [illegible] πρὸς ἔτι
[illegible] ἔτι τουτοις [illegible] ἔτι τούτοις πρὸς
[illegible]

12. 392 v

autre pleis. Zenobe, προσετι — quelquefois pour la Saumaise

Laconis p. ἄγε μεταδε — Allig. ex Schol. 3. p. 4. —

il faudrait un point d'interrog.

ὠδινε — Epoi ad Walt. Salontrabus. Poet. dic. Soc. A

pangr. 16. Τι δ' ἄν ἀλλο ... ... ... ...

... ... ... — Les ar pas dans

la ed. ord. M. Coraï l'a goûté avec raison ...

Longus p. 58. Cherost, apologie de Socrate ... Coulefas

Alec ... Aedip. Tyran. 339. Philoct. 225

Antigone 896 — un passage très ressemblant à celui de Lycurgue

Aristophane dans plus. endroits — Dion Chrys. dic. Eff. 9.

legislo ... Casaubon a été choqué de ... ...

et il a corrigé — et ... ... — même ... ...

d'Isoc. pr. ... ... Aedip. Kol. 876 ... ...

ne me donnerai la ... M. Coraï (Isoc. 12).

Valckenaer (ad Aedip.) et Brunck (des Aristoph.).

Τὰ ὑπάρχοντα μοι — Schol. χρηματα ... ...

... ... 293. ... ... sans fondement

de ... χρηματα — ce ... ... ...

ici. ὠδεως. Plato, frag. ... comme ... ... —

dialogue des morts 13. ... ... ὠδεως ... —

... ... par correct. ... ... ...

... ... ... ... ...

... ... ... ... ... ...

ἐθη ... ... χρηματα ...

... ... ...

Isocrate. ajouté la prob. de l'ab. d'Arzo prot. 40
av. J.C. quelques mois après être [illegible] les [illegible]
qui exigeait la dernière des mains et de la longue mer. d'adresse
ils furent élus ensuite par le peuple de 10 mois qui envoyèrent l'acteur
ou les 30 tyrans
et furent appelés les 30 — leur tyrannie ne dura que 10 mois mais ils firent
périr plus de 1500 citoy. — Thrasybule à la tête des bons citoyens
— les vainqueurs firent une loi d'amnistie qui rapprocha
tous les partis.

Vol. d'Arzo. 245 l. 6. et 7. Cela n'aurait pas besoin de commentaire
on a changé la ponctu. [illegible] — la de Schorz n'a
rien supp. et ~~dispr~~ changé la de [illegible] = [illegible]
[illegible] — [illegible]
[illegible] l. 14. changement aussi fort raisonn. dans
la ponctu. — Schorz supp. par faute d'impressi. la
préposition [illegible] — [illegible]
grand tort de faire celle ~~[illegible]~~ ajout. add [illegible] peut
fort bien dépendre d'εἰκός — Isocrate
[illegible] — Ereg. pag. 8.
Chang. pas [illegible] — [illegible] l. 6
[illegible] — πεπεικασιν ἑαυτους pas de [illegible] ici
M. Corai propose de lire [illegible] — [illegible]
complet [illegible] d'autres [illegible] Cm Chg 11 — 50 — [illegible]
[illegible] τοιουτοι [illegible] — [illegible]
or. l. p. 8. Dion [illegible] T. I. pag. 3 l. 16
[illegible] dans M. Corai —
[illegible] de [illegible] et de [illegible]
[illegible] et [illegible] dans mon contraire [illegible]

393 r

ὁ [illegible] de messes

Toracara S. L. [illegible] ornata demi ortz [illegible] —

pour toujours à jamais — [illegible] Bostad. de [illegible] combat

[illegible] — alexandre lui donna le [illegible] de cette [illegible]

de Byzance [illegible] Cest collegio on appele [illegible] Grand Coade

les [illegible] Kistambout, la vieille [illegible] style

Stamboul constantin. εἰς τὴν πόλιν — on disait aussi

Bolin — [illegible] Bolin — (les turcs ne disent jamais

que St [illegible] εἰς [illegible]) Jules [illegible] le [illegible] ce

[illegible] beaucoup mais qu'aujourd'hui voy. de la [illegible]

plusieurs noms [illegible] ou deux [illegible] —

Sur le prologue de ses satyres d'amasso — Casaubon

dans deux mss. d'amaso — le grand [illegible]

ou [illegible] [illegible] [illegible] —

Deiny [illegible] place la naissance de mes. 400 ans après

sa dysfrac emprent — la vérité

723 = 371 ans avant J. C. — Deiny [illegible]

[illegible] de [illegible] —

mais la faute [illegible] des copistes [illegible]

[illegible] en chiffres — voy. Berthet. anach —

T. 14 [illegible] — Il n'a aucune idée de

l'objet. il emploie [illegible] —

[illegible] par les exempl. que nous avons [illegible]

[illegible] de [illegible] messes —

ucce – e 1. 39/2

— 30 Janvier 1812. —

Add. ει ναι litt. Si et – lat. etsi. quelquef. aussi ἢν εἰ –

comme est memor. IV. 6.1 ἢν εἰ [illegible]

Valkenaer dit qu'il faudrait peut-être εἰ ἢν – mais il dit aussi

qu'il y a des exemples – mais pas un [illegible]

Leod. – Plat. Xen. Litt. Grec. ἢν εἰ [illegible]

[illegible] ἢν εἰ [illegible] – Longus II ou [illegible]

[illegible] ἢν εἰ [illegible] – [illegible] ἢν εἰ

[illegible] – David est εἰ ἢν – les copistes ont dû

souvent changer ἢν εἰ – Denys d'Hal. [illegible] ~~εἰ ἢν~~.

un ms. a ~~εἰ ἢν~~ ἢν εἰ –

Lemlercher voulait aussi εἰ ἢν – v. M. Schaeffer –

et M. Bast – au texte –

quelquefois à part εἰ – ἢν

Libanius dans sa vie εἰ ἢν τότε, si même –

---

Correct. [illegible] de [illegible]. Taylor voulait

[illegible] – mais souvent les gr. [illegible] mett. le datif

au lieu du gén. Ch. 8 – 50 – Lacey Limoz, I.

M. Gail le remarque – sur l'un et l'autre auteur.

Lysias d[illegible] 247. [illegible] les objet. c'est-à-dire [illegible] [illegible]

Ruhnken [illegible] l. 11 – c. 18. [illegible]

(Grammaire) et il cite un exemple de ~~Démosth.~~ où il est question

de Lysias – et un autre de Lysias de deux discours

perdus – Ruhnken et recommand. pour titres des fragmens que

nous n'avons plus. et traduit dans le passage de Lysias,

[illegible] – on [illegible]

[illegible] mais Sall. Jug. le [illegible] aguent.

394v

en entourées des Singes V. Max. Etude XI.

Angellenius Aut. Ag. est ouvrage traduit du Grec de Gorgias. 1.23 violence dans [illegible] forcené. ayez trop tenu. Tou ad ... 95 = jusqu'à toutes ces raisons ont paru à M. les avoits plus subtiles qu'exactes — mais il n'a pas songé à l'argument que je supplée, qu'il a donné le mauvais exemple aux autres.

540 mille fr. dans. Berthet. 10 drag. 4 fr.

... a ... των νομιμων — 3 fois dans antiphon cité par Taylor — C'est une formule consacrée εισφοραν των νομιμων — Potter VIII. C. 56

εισφοραν ...

... τοις εν πανηγυρει ... αρχων ... — L'orateur dit ... de débiter des sacrifices.

Platon Lois l. IX. a établi le même principe. Contre Lept. par. 137 paraît avoir conservé les termes de l'ancienne loi ... ου χειροτ... εισφορων ... de libération ... πανηγυρεων ... ιερων, αγορας —

Wolf sur Leptine (von mondit. de buch)

= Budé comm. 258.

... manu. Lord. ... — de l. νομων

... Thom. Mag. les appelle

... ... ... ...

Τωρε τεμνον s. l. διορια ou τεμενος
ου ιερον — Heliodore — l. c. ηρωον,
ηρωον — Steph. Ιονιον — le temple
Suidas αυγουστειον — Aut. lecti. αποδοτειον
Πυθετειον — μαρτυρειον — Chapelle élevée
aux martyrs — — — . . . Fabric. bibliot. grec. t. 1.
Tollius εκαγγελοδαιτης μετεωροι το της τερνας.
de l'Index de [illegible] — [illegible] gardait les lois et
les décrets. ~~Suidas au mot μετρωον~~ —
Athénée l. 5 . . . remarque qu'Apellicon de Téos
possédait les décrets autographes des anciens les gardant
au lieu du metrωον — v. Meursius
~~ερμαδαις [illegible] et aurait pu mettre~~
l. 217 il a dit qu'il le premier on rendrait les [illegible]
les [illegible] — Il y fait ici allusion . . .
ονομαστι ~~[illegible]~~ le addit. tous ceux les autres éd.
αλλ' εις το πραγμα — Casaubon propose — mais il se [illegible]
αλλ' ει το πραγμα, s. l. est unique
Reiske αλλ' ει γε το πραγμα — Schott s. l.
αποστερειτε — Thorlac. a réuni la conject. de
Taylor [illegible] approuvons avec — Si le coupable est dans
mais s'il se faut est seul, s'il n'appartient réellement qu'au seul
coupable, s'il n'est [illegible] par tous les citoyens — Ceci est un
peu forcé. εἷς μονος — comme en fr. un seul
Isoc. Archidamus c. 23. εἷς μονος Λακεδαιμονιος
Lycur. — ἑνος μονος [illegible]

∗ ∗ ∗ ∗ ∗ 1812 ∀ —— 2 —— de Mars

∗ Mardi 4 février — 1812 . X . [illegible]

Σαλαμινα diab. île située dans le golfe Saronique au
S.O. d'Ath. vis-à-vis Eleusis. Salamine d'Ajax et de Teucer.
Télamon leur père y avait commencé de régner. od. XV l. 1.

auj. Coulouri — Teucer chassé — fonda
dans Chypre une autre Salamine elle fut rétablie au 4e
siècle sous le nom de Constantia, après avoir été renversée par
[illegible] un tremblement de terre —
ambiguam tellure nova Salamina fu[turam]
Σκιρωνος — dans Herodote le chef des Lacédém. est nommé
Eurybiade dont le nom est bien connu — vous remarq.
que les Lacéd. sont [illegible] corrompus par argent.
Themistocle gagna Et. [illegible] avec 30 talens
qui lui furent donnés par les Eubéens [illegible] leur terre
fut abandonnée aux ennemis.

on dit το Σκιρωνον — το συμμαχικον, το δημοτικον — le πελαγ[illegible]
[illegible] Salamine dans le golfe Saronique.
S'appellait σκυταλα et σκυτα[illegible] dans l'antiquité avant
qu'Ajax [illegible] lui eût donné le nom de Salamine.
~~[illegible]~~ je crois d'après le nom de l'île que les vignes
faisaient sa principale culture. Les habitants furent appelés myrmi[dons]
parce qu'ils vivaient sous terre à la manière des fourmis — dans les
trous d'où l'on avait tiré la pierre [illegible].

ἱππου interrogé s'il [illegible] τι δ' εστιν ἱππου [illegible]
εν ταις γυναιξιν [illegible]; — Mais —

κατελευσαν — lapidèrent [illegible] ὡς δεον επι μικρου
η απο μικρου λογου. Cet Alexandre fils d'Amyntas roi
de Macédoine — Herodote l. VIII — 136. —

596 r

~~[struck]~~ le mot ἀχθεῖ dans Herodote et general dans les
Ecr. Ioniens a une force toute particulière comme le
remarque fort bien M. Larcher — et Long. in a mal a propos
blamé ce —

demande le tribut l'eau — demande la soumission —

Herod. IV-126. δεσπότῃ τῷ σῷ — —

V-18. αιτεοντες δοντες ες οψιν αποστελ... ...

γυναικῶν ... m. Larch. T. 3. —

τοδιδοναι — διδεναι est dit aristote —

Pline dit — summum quod antiquis victoria signum
erat porrigere herbam victor — longe plaute dit
herbam do — signifiat — fateor me victum du Rond. —

Servius sur le v. 128 du VIII Eneide nous apprend que
le mot était passé en proverbe — 151. 4 που ... ...
encore. Erreur dans le calcul de Spanheim

Taylor voudroit lire ...  — on voit par
Diodore de Sicile de ~~[struck]~~ 477 avant JC. 406 — 71 ans.
Isocrate Panegy. dit pourtant que l'Empire des Athen. 70 ans
Demosthene de Olyn. ... comme le second calcul
d'Isocrate, 65 ans. B... Philips ... le corrigé en
73 — les chiffres peuvent venir de la memoire de l'ecriv.
mais quand elle est grande comme dans Spanheim on peut croire
que le chiffre a été changé par les copistes — il paroit que
ce doit être de 70 à 71. ... — la Phénicie
a été de limites diffés. ses habitans sont fort celebres par leur
commerce et leurs navigations. ... les ... ont inventé
entr'autres — les lettres — verre de ... — 2 villes celebres Tarse
patrie de saint Paul et Anchiale —

396v

ευερμαι — fleuve qui sort du Taurus. 2 victoires remportées avantmenjour par Cimon. C. 2. Cim. quod negalem addit. maladroite et quelques copistes et quem impossible d'el[illegible] (?).
~~[illegible]~~ Corn. nepos en met deux — et Diodore confirme

Diodore. l. XII — C. 4. αγαπηουντες ει τισιν dum
(?) [illegible] nature αγαπησαν δηoυντες. Specialement (?).
ουκ αγαπωσιν επι τουτοις — D'Orville sur Chariton p. 8.
αγαπητοι λαμβανοντες. id. De vet. glebus (?) —

η πολις αγαπα κατασκευαζουσα — ce renversement de nom de quelqu'autre verbe Philostrate 736. d'Oléarius.
ελεον χαιροντες — Libanius ωσπερ μεταξυ
περιειν (?) ν[illegible]φοντα — dans ms. dom. Ν[illegible]φειν
περιοντα. τροπαιον εστησε les grecs après une victoire élevoient (?) [illegible]. de τροπη la déroute c'était un arbre chargé des dépouilles des ennemis.

V. Lucid. l. XI fait élever un trophée par Lucul — des armes de Mégarica (?) Thucyd. les pluss.[a] οι αθηναιοι απο των κορινθιων.[a] d'ordinaire de bois[?] (?) ou ne les faisoit pas d'une matière durable — on ne les réparoit jamais. Pollux (?) [illegible] et [illegible] — Lebeau (?) Mémoires de l'acadm. des Insc. T. XXIX. quelquef. τροπαιον ιστασθαι. Lat. trophaeum erigere, figere. employé figur. pour victoire — longin. orat. v. 711. ενθα (?) τροπαια των καλων (?). Jacobs sur l'anthologie T. XII — p. 71. [illegible] les vainqueurs d'une Sch. de [illegible] [illegible] [illegible] ουτω

397 r

Leçon de Leirdolot (?) Ch. 1. Φασηλιδος il faut
Ville
Φασηλιδος — le stavenl au fond du Sont Lucy et
les dernes ... avaient pu naviguer. Taylor l'avait proposé
Verting — le corruption ... de l'... du Copte
ou de l'abbr. mal comprise. Diddon a rapporté le texte
même de ... et il y a Φασηλιδος. ...
Taylor a cité 3 pass. d'Isocrate qui ... pas de doute
Suidas est formel au mot Ηρεων. Phaselis est une
ville de la Pamphilie. Ville ... ou de Lilicie
ou de Pamphilie. les ... sont à l'entrée du Sont Lucy
Voy. la Géog. de M. Lauchel. le sont deux petites îles
deux petites ... à l'entrée du Sont Lucy on les avait nommé
πλανεζας parce qu'on les croyait errantes — Iason ... au ...
autonomes, mot à fr. ... aux villes qui se
choisiss. leurs magistrats, auton. celles qui vivaient sous leurs
propres lois. — l'autonomie était un avant- ... précieux
que les villes obtenaient jour. ... ou elles l'avaient obtenue
... toutes les villes ... avant ... particulières.

(6 février) — { exemple de ... ~~avec un infinitif verbe~~
Τους λοιπους ... απαντας ... ~~...~~

... πρὸς formé — Lucy. 2. εν ειδοσι ...
τους λογους — Chyog. l. 2. l. XI — 77. l. IV. ...
Lecture ... ειπος ... ... ...
οι γω ... ... ... ... ...
... ... dans ... et Duker C — 77
... ... ... ... ...
ou ... ... ... ...
Oléarius ... 773. ...

397 r° de même que δανειζω δια. ἐγγεγραφωσι – s'il écrit
ie l'acc. 2. ἀδικ ἐγγεγραφωσι. — Potter Antiq. l. 1 – ch. 2.
ne αισχυνειν — αφρονειν au futur et exclusivement raisonné.
δηλ [illegible] par H. Et. et approuvé par Taylor —
λεξιαρχ. Pollux – l. VIII. 9. 22 et 25. nom [illegible]
qu'il y avait 6 lexiarques — les lexiq. auxquels
adjoints 30 officiers avaient un registre ou étaient
inscrits tous ceux de 20 ans qui devaient tenir leur
patrim. ὡς παιδων ουσια λεξις ἐπειδ' εἰς [illegible]
chargés d'autres fonct. de punir ceux qui manq. aux assemblées
d'obvier ceux qui [illegible] Discours social τελεως [illegible]
y mit ἐλαβον σφας αὐτους τους μεν ταφους
τους δε ρυσιους πληγας —
ny la λεξ — M. Coraï sur Isocrate
p. 137. [illegible] les att. redoublent souv. les prem.
lettres du présent. — επιωρκησα — parjure
επιορκος επιορκημα parjurium aussi επιορκον ομνυναι
d'[illegible] parjure et faussaire — non solum
jurare perjurare et — Cicéron qui l'explique
au off. l. III. falsum jurare et l'expose sur une
chose qui n'est point. — les Grecs ψευδορκειν
affirm. avec serm. chose qu'on croit vraie et que —
affirmer avec serment une chose qu'il on sait
n'être pas — mentiri c'est lui-même qui ment
celui qui dit mendacium — de bonne foi
dit aussi παραβαινειν ορκον ορκον ἐγκαταλειπειν
υβριζειν ορκους συγχειν confondre les
serments

δηλος — ὅταν δῆλος ἐστι μέσον ἐλθών [above: ἐπὶ ὀργῆς]

IX — ἐπαιρόμενος ἦν δῆλος ~~XIV~~

Construct. particulière —

1. 7. et 8. Corr. les plus tenues du monde.

ξενοφ. Hell. IV — μη τοιουτ [illegible] ουτω

[illegible] — αὐτίκ' ὁ Φίλιππος [illegible]

[illegible] ἔξει [illegible] αὐτὶ [illegible]

ων [illegible] = ~~[illegible]~~ χος — Ce lieu est tiré de Stobée

Comme le dit [illegible] — τῳ παλαιογονῳ [illegible]

[illegible] — [illegible] officier qui se tenait à côté de la ligne

στοιχεῖν [illegible] pour suivre, se tenir en rang, en ligne

— figuré, se conformer à une chose, [illegible]

[illegible] στοιχοῦντες τῇ ἐκείνου γνώμῃ fr.

[illegible] de [illegible] de Corinthe

pag. 177. du dialecte dorien. Polybe fragmens

[illegible] — βουλόμενος στοιχεῖν τῇ ~~[illegible]~~

Lemnitz. Sur Pollux p. 925.

ὅσιος — voy. le dictionn. [illegible] — [illegible] particulier

opposé à ἱερός signifie les choses publiques — dans

cette oppos. ὅσιος synonyme de βέβηλος, de profanus

[illegible] lexiq. Plat. ὅσια τὰ ἰδιωτικὰ καὶ

μὴ ἱερά — [illegible] v. 744.

[illegible] ὅσιον — βέβηλον καὶ μὴ ἱερόν —

[illegible] τὸ [illegible] τὸ ἀνθρώπινον

[illegible]

ὁσίους [illegible], τοὺς μὲν θείους ἀλλ' ἀνθρωπίνους

16

398 r

Taylor sur Eschine contre Ctésiphon p. 49. —

ιστορ οιδα — que les Dieux soient témoins — formule

Respectueusement καὶ θεοὺς πάντας καὶ ~~θεὰς~~ πάσας

ἵστορας ποιούμενος — Eury. de supplic. Ζεὺς

δε ξυνιστορ οἶ τ' ἐν οὐρανῷ θεοί — formule variée

dans Hom. odyssée ~~ὀμνυ~~ ἴστω. il a dit ἴστω pour ἰσάτω.

Italien. Ζεὺς ἴστω ἴστω μέγας ἥλιος, ἴστω ἀθηνᾶς

πατρῶος καὶ πάντες θεοὶ καὶ πᾶσαι — ~~πατρ~~

il faut un point interrogatif après τιμωρήσεσθε;

ainsi l'a mis Taylor à sa place. Andocide dit

myst. p. 5. οἶσθ' ὑμεῖς καὶ ἐν ~~τοῖς~~ ~~δίκαις~~ de la maniere dont on

serment — καὶ ἐν τοῖς ἰδίοις περὶ πλείστου ψηφίζεσθαι

παρανόμων — Esprit des lois — une

loi qui dit seulement — l. XIII. ἀθῷοι —

θωη dit Hesych. ζημιά, δίκη — ἀθῷος, ἀζήμιος

Innocens des σ. St. Matth. c. 27. v. 24.

ἀθῷος ἐκείνων. Je n'ai point de peine à encourir.

περιπίπτειν — Épouser l'état [÷]

περιπίπτειν τοῖς συμφοραῖς —

Semplicius, pour des choses funestes, et περιπίπτων

Saint Mathieu. Ce dit Saint Jacques et ailleurs dans

St. Luc. amas πλατεῖα Cornel. l. IV. c. 2.

Italiam appelé Plateas — Stuber Andenia

de ἀπὸ τῆς πλατείας ὀνομάσθη. Le plâtre tenu

d'un drame Saurin des d'une femme appelée Plater —

Σ Suidas. H. E. Suggestion Janvier

οἱ δ' ἄλλοι ont pronom. Cotelier dans σοὶ ἐγὼ οἰκίας

Dansville dit cy. κοιτά^νοητα^ πολγ... ^peut^ ... gloland

Πας αυτων — Sainty. parag. 8. διεδεχοντο περι ...

... ποιητων ——— ουδεν ...

τα — ... ...

~~Saumaise de sophist.~~ παρ' ... αυτων διανοη...

l. l. ... d'emban... — c'est la texte d' ... y a

... M. ... — ... il ... paradisens.

M. Schroly ...

... — ... ... ονομασουσι

... . ©®

εφηβοι — Pollux liv. VIII. ... ...

... εφηβος à 18 ans

j'ai vu ... ... ... mais ...

... ... les autres ... — et qu'il ... ... compagnons

———

Lambe V. 18. ευτυχει ... d'edit. ηυτυχει

... ... ... δια του ... ... δια του Ελληνος

~~... ... ... ...~~ ... πολλων

même Contrat. ... page 43. — ... ...

ενεφεισαν ... — ... aux lecteurs, 8 ... ... semblable.

— μετεω — ... ... ... ... ... ...

... — ou ... ... ... mais ... ...

de choquant ... ... clameur. ——— ... ...

εν — εν παιδεια διεσεμνον dit Diod. Apollod. l. III

... διαφερων — εν ... ~~xxxxxxxxxx~~

... de Philostr. Πελοποννησος et ... les

mots composés de νησος aiment a redoubler le ν.

— cette ortographe est meilleure ———

399v

Cordelletes(?) 288 – 8. ἀδουνησου – le ms. 249

ἀδουνησου. Δελφους avant d'appelait Ποτω

δε ποτεοθαι jamais [illegible] ne [illegible]

jamais en [illegible] ἀναστάς ... l'appel. φεραδος της γης

et les [illegible] au milieu de la terre —

les habitans s'appel. aussi Δελφοι – ομφαλος της γης

ἐπιχω. Thuc. l. 1 c. 25. — comme les ms

portent ἐπιχοντο – H Ξ l'expression

d'Eurip. d'Hal. Ε. – τον θεον ἐπερεσθαι —

le verbe αναιρειν souvent la cas de [illegible] un oracle

ανειρεσθαι τον θεον δεχεσθαι Plutarq. dans

Thésée. note d'Aegis l. IV. C'est Reiske qui a

dit tout cela. H. Ξ a cité de [illegible] passage

de St. Paul ἐπιλαβου της αιωνιου ζωης – Γεωργ.

ἐπιλαβου παιδειας = d'une [illegible] fait à la

[illegible] – [illegible] Gen. mais on peut fort bien

le laisser. — αποσ. – [illegible]

δια τον Δελφου ποτεοθαι τον χρησμον ης ἐπιδει

λαι τοις Αθην. et c'est pourquoi [illegible]

ἡσσημενον – ἀφεδρος, page 214. note d'Aegis

τη θεσφατ. aussi βουμενος τη θεσφατου —

on dit aussi ενεργησονται ενεσημαινεν.

note d'Aegis – εις ενθα τον απεθανε – a dit Thuc.

ωσπερ εις αυτον ενεργησονται a dit Achilles Tatius

Denys d'Hal. [illegible] εις αυτον εις το στρατοπεδον

διδονται etc. [illegible] εις αυτης και καλλιστος

St. Luc ενεστη εις αλλ ωτος [illegible] ...

4002

Cicero [illegible] dominum fuisse potentatem — on peut encore entendre [illegible] pour le [illegible] — [illegible] — suivant [illegible] — la [illegible] de [illegible] [illegible] un peu moins grand = [illegible] qui lui [illegible] mari et [illegible] [illegible] autres — notes d'age — les Grecs et les [illegible] n'[illegible] pas [illegible] — [illegible] pp. 92. [illegible] C. 75.

[illegible] vaste édifice où [illegible] les [illegible]. On conservait les lois de Solon — on y nourrissait aux dépens de l'Ét. les ambass. étrang. — et ceux qui avaient rendu de grands services à l'État. [illegible] t. XIII, C. 140. [illegible] d'[illegible] et d'[illegible] et de [illegible] avec la [illegible] [illegible] . πολις — εδοσαν [illegible] — [illegible] p. 450. — [illegible] [illegible] [illegible] — [illegible] [illegible] [illegible]. [illegible] [illegible] — Schol. [illegible] [illegible] αντιπαλλα H. E. [illegible] sous le nom d'[illegible] [illegible] Budé. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. [illegible] Schol. d'[illegible] [illegible] notre passage — Chevalier v. 36, υπο [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] des poëtes [illegible]. II. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Théocrite idylle 15. les Grecs avaient [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

4OON

Suite Scol. C. 2 p. 111. ... c. Ogerey

Lundi 20 juin 1812. Litt. Grecq.

adend. les 12 dieux — Juno, Vesta Ceres Diana — Minerva Venus Mars Mercurius Jovi Neptunus, Vulcanus, Apollo.

un anonyme grec διωδεκα θεοι μεγαλοι ζευς ηρα ποσειδων

αμυνασ Δημητηρ ερμης εστια κυλλοποδης,

μυ@ Φοιβος ενυαλιος τ' αρης, παλλας τ' αφροδιτη

πρεφαμεσ@ αρτεμις · εισι θεοι δωδεκα οι μεγαλοι.

πρεφαμεσ@ Ο Φαινος Φ Φ μυναμαι

anglo-ambel Coluni Contr. Cerinay p. 24 ΚΚ Siam alcaica dyra

μισθωσα κεκεταρμενος παρ ναττηαι Κ Κ Κ κ Κ Κ Κ

μισθωσα̃ν — voulare dam Stanle ... ego intum lonearam

occupabo. XX ενα τινα — Sophocle δειξας ενα τινα Lucian

Lapithes ουδε κατα τυχην ενα τινα εξω αμαρτηματος

ηυιδειν (Tomi v. 64. οι δε παλαιοι τρεις χαι)

αμαρτον ... ... ... ...

moi-meme, in metollo. mihi  Hunter p. 21

ζυγαξ ... ... ... ...

... ... Esta. ... +ιχ ~~...~~

υπο του ... ... – Stat. 63. Sedon

ωσπερ εν Σικελια ~~οι~~ ~~...~~ τυραννοι — ηλαυτος

διδουσι, b Pausanias c. 28 ... ... Villenbach

Schleusner p. 311. ... ...

... ... ... ... κατα

f. l. ev. Silon p. 87. αι ευνεκα επαυλεις —

... πολεις οι κατα βασιλεις

Nota. ~~Com~~ raconte le fait un peu différemment

ἐπὶ τοῖς τοιούτοις — [illegible]

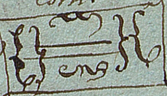
Strabon, l. XI οἱ Σκύθαι εἰς τὴν [illegible]

καταφέροντα — aristote, de mundo c. 6. apulée la

[illegible] — l'auteur du poème sur l'Etna Corn.

ἀείμνηστοι. v. 620 a rapporté le même fait

devers Conon narratio 43. rapporte le même fait?



il y a sur leur statue un [illegible] de Claudien

3° épigramme. Conon sur Samarie [illegible]

ἀπεσφάλμενοι quelquefois le lie régime au genitif.

5° Εὐφορίων — meursius de regno athen. l. 2. c. 8. de tribu attica —

1. 2. c. 8. 19. || 4° Hygin fable 46 || la femme

[illegible] — Demante s'appelle Ἀγραύλεια — Saulmier de [illegible]

a remarqué que Sainte [illegible] la petite fille d'[illegible]

ιον — quelquefois l'article l'article est omis — [illegible]. [illegible].

Thucydide, l. 1 c. XXIV. 9. 4. 109. mais ailleurs il met

l'article — H. E. croit que cette [illegible] est [illegible]

[illegible] pour une faute des copistes. le mot γυνή

quelquefois supprimé — [illegible] Oreste 1602. —

S. Matth. c. 1. v. 6. ἐκ τῆς τοῦ Οὐρίου — le latin

Pline l. 11. epître XX. Verania Pisonis. le mot

ame uxorem supprimé de [illegible] [illegible]

[illegible] aussi les [illegible] — Hérodot. l. 4. [illegible]

[illegible] s. l. [illegible] — Εὐσέβιος

ὁ τοῦ Παμφίλου s. l. [illegible] — Cicéron

academ. l. 1. c. 4 philonis antiochus [illegible]

Διονύσιος ὁ [illegible] s. l. [illegible]

Lycurgue ne nomme pas sa fille Démante

le nomme [illegible] dit [illegible] l'unie

apollodore dit qu'elle était la plus jeune

401r

Suidas dit que les Ermées se donnoient à immoler [illegible].
D'autres ont dit qu'il immola toutes ses filles. Demosth. et
Suid. Cicero pro Sextio, et de finibus, 8
de natura deorum il dit qu'elles furent déesses ainsi que leur
père. Vierges παρθενοι comme pour les filles d'Erechthée
aussi ὑακινθιδες. dans l'oraison funèbre que Demosthène
[illegible] au moy. j'ai consulté l'oracle — Hérodote
το θεω χρησασθαι = χρησαμενος θεοπροπεοντες
quelquefois du verbe χρεω θεοπροπεω — Tacite
oraculo uti. το χρησθεν la réponse de l'oracle.

+ ποιηταις comme à la poésie. Phédon, ους προκεχειρισμαι
εχον ... επιστασθαι ... των επων των τουτων οις προσετυχον ενεχον — Hérodote, ουτοι εισι οι ποιησαντες θεογονιην
Ελλησι en parlant d'Homère et d'Hésiode — Tacite
Antiquitate populorum placerent, quae fecerint fabulae.
Donat, bene fecerint non dirigenda. Note de Wyttenbach
sur Phédon — et Wesseling sur Hérodote ποιητης
comme pour Homère. επος. [illegible] pléonasme
fréq. chez les grecs Platon de Leg. l. 9. ταραττω
[illegible] δηλωσεις — ταχα [illegible] — Hérodote
ομογλωσσοι [illegible] ομοφρονες. ant. liber. — κομιδαντες
[illegible]. M. Coray. au comm. d'Isocrate

dit quelquefois ... Ταυτα [illegible] — Hérodote περι [illegible] τερψω.

παραινω [illegible] παρακελευομαι — παραινετι βουλομαι
διελθειν Latine Juste — contra vera vice —
aut. g. post deinde — C. Nep. deinde post
vellem pricam et veterem demente αρχαιος [illegible] παλαιος
il y avait [illegible] πολ ποιησαι

402 r

note d'y. 1.3. d'avance proposée par Scaliger —
je crois qu'il ne faut rien changer en mett. point d'interrog
après [illegible] fragment de quelque poète inconnu
d'approcher par pour les dieux. [illegible]
[illegible] — [illegible] mot vague — orig. diaphragme
[illegible] dit hergel. [illegible]
[illegible] qui mett. le point [illegible]
Sens équivoque de l'oracle? Note 1.3. Ce
qui a donné cet embarr. H. E. a dit le pron. [illegible]
[illegible] par Taylor mais Reiske qui approuve
il faut je crois ne rien changer du tout. 1° peut aller
avec — 2° [illegible] ou [illegible] qui choquaient
Reiske [illegible] Note d'H. sur Thucyd.
1. 1. C. 22. ff le mot — [illegible]
qui avait l'optatif ou les aor. au subjonct. non avec
le prés. du subjonct. exemple. H. E. [illegible]
τυγχανῃ — le mett. ms. a τυγχανῃ. Lélièvre
1. 1. p. 27. εἰ δὲ τυχῃς. M. Corai le change en
τυχεις mal à pr. Adj. à [illegible] 1443. εἰ οὐ
[illegible] admett l'agir et [illegible] il fallait
mettre ἦν — le mot ἦν se doit construire avec le subjonct.
[illegible] 1. xx [illegible], mal — [illegible] —
[illegible] 1. 1. ἐὰν [illegible] — faute ἐὰν
[illegible] avec le subj. ms. de Venise, 404. ἐὰν [illegible]
μὴ ὅτι ἀλλὰ nedum, non solum sed, v. L. [illegible]
[illegible] Arr. l. III. C. 10 lit.
d'alexandre.

402v°
4 Ange dire le 2e οτι faute. Dict. de Vig.

27 fev. (IV) T. 271. Kuster — p. 142. Wolf sur
Ly. proleg. — p. 127. ὑποβολῆς — Solon
dit-il, qui vécut et étendit jusqu'à la 43e olympiade
avait ordonné et réglé après lui qu'on lût les poèmes
d'Homère (M. Harles — donne une nouv. edit.
de la Bibliotk. grec. de Fabricius, je crois, tom.)

βλαψ. S'il n'y avait pas de retranch. l'allo retrait sur με —
βεβλαμμένος quelquef. les Ion. ajoutant πεπαρω
πεπλυθι chez les gram. αναδιπλωσις — le
retr. avec l'esp. d'augment. ερσις relevement. (voir Magn. Bud.)

αειπης. Hesych. απρεπης. φίλην ες πολ.
non pas leur chère patrie, mais simpl. leur patrie =
Souvent poét. synonyme de ιδιος = φιλον ητορ
Son cœur. αεικης = α — εικω. Souv. une tache
en poésie αεικεινα — Luj. Andromaq. v. 130
~~ηικεος απηθομενα δε... αεικε...~~

un Epigramme — αι ἀγγελε Φερσεφονης Ερμη, τινα
τονδε προπεμπεις
Εις τον αμειλικτον ταρταρον αιδεω.
B. 1 Μοιρα τις αεικελιος τονδ' αιστον ἐπ' αρτι ἄφηκε
ἐπταετη μεσσοις δ' ἐν τοκεων γενετων.
Ανευχθεις πλουτων, ου πάντα τα δευτερα
τοις νεμεται; τι τρυγας ομφακας αικιας;
trouvé dans les vendanger — les raisins verts de l'âge.
Suidas. traduit par Metastase, tom. IX – XI.
C'est dans la 2e des 3 guerres messéniennes
en 684 avant J. C.

403 r.

1e femelle de Sirie ~~[illegible]~~ l'Aigle appel-

Hen. regna longtemps dans le Peloponnèse =

Clavier histoire du premier temps de la grèce

Tom. 1. a les exprimé la succession non interrompue

Thucyd. τω ες [illegible] —

— [illegible] — cic. omnes siciliae

semper praetorum. v. Gail. Tom. IX. p. 128.

(a la bibliothèque [illegible])

(a) Mardi 3 Mars 1812. voir le dern de [illegible]

H.E. et [illegible]

addenda : les Laudem. sont en qualité

272. 22.

Tyrtée dans Eusèbe dans l'ancien est appelé [illegible] faute

S. Jérome trompé — a écrit dans sa

Chronique [illegible]

remarqué et corrigé par Scalig. annotat. de Eusebe

du temps de la 2e guerre de messène ol. 23 —

684 av. J.C. [illegible]

Suidas — [illegible] — ces mots peuvent

cependant s'expliquer — qu'il en avait été fait citoyen

on prenait souvent le nom de la v. ou — [illegible]

sur une statue [illegible] parce que

avait été fait citoy. m. Visconti Iconograph. t. 1.

p. 148. — id. pour aristomaque qui avait observé

les abeilles pend. 58 ans — il était de Soles et on

lui donna quelquef. le nom d'ath.

[illegible] — on donne Tyrtée, il est

possible qu'il fut né a milet colonie d'ath. —

et les milés. regardaient ath. comme une metropole

[illegible] Clavier t. 2. 236

(B) 403 v

sur Tyrtée justin, l. 3. c. 5. et Suidas de Tyrtée ... beaucoup d'anciens voy. la dissertation de m. Klotz ou Klotz — qui a donné une savante éd. de Tyrtée.

horace v. 405 de l'art poétique.

plutarque apophtegmes — Suidas — p. 409 je crois 4 fragmens les 3 autres dans Stobée dans Dion Chrysost. autres petits frag. de ses ouvrages. [philosophes] (athenée XIV. p. 630.) dans

l. 16. ce mot γαρ ne doit pas faire penser que nous n'ayons pas le commencement. frag. d'autres aut. grecs Iliade l. 122. herodote l. 8. discours de Denys le Phocéen. ... επι ξυρου της ακμης.

Chap. 29e ch. du 4e livre des histoires diverses aulu-gelle de Naute acte 5. scène XV. quelques gramm. ont dit qu'il était explétif — non, il se rapporte à des idées supprimées. (H. L. Aude-Violti) en français on commence un discours par oui ou non. Cette doctrine des mots explétifs, doit être bien circonspecte, surtout dans les très anciens auteurs. περι odyssée l. 471. Eustathe ναρκος η περι πτωσεως μετα φοβου λεγεται — ce ναρκος est la défaillance frigorifique. dans les auteurs Thucyd. l. 6. c. 34. elbrecht ... p. 600 — l. 19 cette pensée est fréq. dans bne Electre v. 1314. homère ody. Ο. 342. celle tense lueur ... de πλαζομενον. (ϋμνος Senecque troq... v. 590. ou 390 cometere parvis liberis. l'ensemble de ces idées horrible et décousu et propagé mon et tout à l'heure dans les vers d'homère.

(1) 404a (9)

vojez petit guinquenier Eneid. 317. et nov. edit.

Sardelin sur l'iliade.

[illegible] ποιηματιουτον [illegible]

274. 2. le vers — note d'anger. manquait une syll. mais le mot de Reiske est inuent le [illegible] — avant par H. Et ainsi Scholiaste εχθρος vue [illegible] Taylore εχθιδος [illegible] par Thorlacius com. [illegible] assez difficile et indifferent de choisir.

3. Theognis v. 388. meme idee.

hom. odyss. 4. ou E v. 158. [illegible]

dans le [illegible] de [illegible] — — [illegible] qu'il [illegible] quoi peut avoir pensee. — M. anger. a [illegible] que je n'adopte pas. [illegible] Eneid. [illegible] animis [illegible]. l. 10 addas [illegible] histoire d'alex. l. 6. c. 25. Cor. de Lucas comme [illegible] addas = Xenophon republ. des lacedem. — M. Belin de Lucas tome 3. croit que [illegible] Selon Vigier. [illegible] — Klotz dans fr. de Tyrtee. — ici corr. par [illegible] de Reiske note d'anger. l. 12. M. [illegible] fait de le mettre. [illegible] devait dire [illegible] et [illegible] Herodot. l. 3. p. 206. [illegible] [illegible] les mots εν [illegible] [illegible] Quinte Calabre l. 8. v. 5. iliade 9. v. 624. expression qui tient aux [illegible]

(Δ.) 404r

14. Iliade 13–61. encore ici semblable à Théognis ὄφρα γούνατ' ἐλαφρὰ. Th. ... ποιεῖν τι δεῖ ἕως οἷοι γούνατ' ὀρώρῃ donc en vient genua Horace. les anc. plac. une grande partie de la force vitale dans les genoux. Plin. hist. l. 4. Lambin, et Glareanus sur l'epode XIII d'Hor.

+16.20 naiveté antique — sur l'Hécube récit de la mort de Polixène plusieurs exemples de cette sorte naturelle.

1. ce pendant vu dans quelq. éd. mis en parenthèse

175. ἀγχοῦ et ἀφεσταότ' — plural et duel Reiske ἀφεσταότ' ... v. 2–5.

cf. poëtes Iliade 22. 71. de l'Iliade — mêmes mots même idée même naiveté.

ὄφρα ... Théognis v. 1001. encore ... ὕπτιος comme de Reiske reçue par Th. et Schweig. bonne.

6. τις — répond ici pour τινές. ἀντὶ τοῦ εἷς ἕκαστος dit Eustathe sur l'Iliade ... sur l'Iliade 2. 452.

2 derniers vers peinture belle et bien naturelle διαβεβὼς qu'on peut trad. — écartant les jambes en marchant διαβαίνειν ...

debout les jambes écartées — Casaubon Theophr. c. 3.

(v. Hilk. ...) même d'Apollonius. Eustathe, διαβεβὼς τὰ σκέλη

Lundi. 1er Mars 1812. 405 r 1

286.17. La preuve en est dans Andocide, de mysteriis p. 47. qui rapporte les termes du decret = τῷ ἀποκτείναντι ... τῷ δημοσίῳ. Dem. [illegible] contre Leptine, [illegible] Taylor l'appelle [illegible] = mais m. Wolf d'après [illegible] a rétabli δημοσίῳ.

ἔφθασε ... il périt — en s'enfuyant.

Voy. Viger quelquefois φθάνω est au participe — [illegible] d'Ephèse [illegible] φθάσασα [illegible].

Καὶ χ. [illegible] ἀθηνᾶς — Suidas [illegible] il paraît que le temple était d'airain véritabl. Tite-Live l. 45. le dit. [illegible] Laconica l. 3.

ἀνοικοδομήσαντες signif. réparer. Taylor veut ἀποικοδομήσαντες. [illegible] — rétablissant la porte — le temple pouvait être dans porte = quelques uns ont voulu lire [illegible] — mauvais, car nous avons dans [illegible] la preuve que le temple avait un toit et qu'ils [illegible] le démolirent [illegible] qui [illegible] interdit. Cette corr. fausse a été [illegible] par Scaliger. [illegible] — et [illegible]. Ephésiennes.

Le nom paraît devoir être [illegible] qui de [illegible] d'un certain [illegible] [illegible] à la [illegible] est un vrai barbarisme τοῦ ἑτέρου ὁ ἕτερος — ἄτερος est le vrai nom [illegible] Ch. [illegible] ἄτερος ou [illegible], [illegible] et [illegible] [illegible] τινὲς ἄλλοι [illegible]

405v

LI. la confusion de hesych. v. 546 — mais beaucoup de mss. portent ἀτεροις. Josephe a dit τῶν ἀτέρων double faute ϑατέρων est pour τῶν ἑτέρων selon lui, cela fait donc τῶν τῶν ἑτέρων. Lesiny beaucoup plus sur la ϑατέρᾳ bien ressay. hermogene ϑατέρᾳ — hyperius ϑατέροις double faute. héliodore ϑατέρον qui peut être neutre ou masculin — et la mis pour τὸν ἕτερον qui est un barbarisme. lexique — ménandre dans un gram. anon. donné par Valkenaer à la suite d'ammonius ὁ ϑάτερος — chrysipp. avait fait la même faute. Eustathe sur l'odyssée 4. le Gramm. thom. magiste, heliodore p. 437. on ont donné le formule — héroy. dialect. Par Heliodore et les editeurs de Thom. magistes.

ometaz quintilien. l. 1. ch. 8. ou 22 mutis animalibus ἄλογα.

ἀλόγοις ζώοις — presque partout employés ensemble souvent τὰ ἄλογα seul. Les latins les ont traduits muta quint. l. 1. ch. 22. mutis animalibus Juvenal. 8. 55. c'est mihi teucrorum proles animalia muta quia generosa atque nisi fortis — mais ailleurs filez. p. 355. m. Reiff edit. d'artemidore p. 650 a bien qu'il signif. muet. en grec le muta anim. des latins mais voici 2 passages contr. — Theophylacte ep. 7. τῶν ἀλόγων οὕτως ἀλογώτερος τὸ ϑρύλημα — idem ep. 13. τοῦ νικίου τεϑαύμακα τὸν ~~ἄλογον~~ ἀλόγων ζώων ἔχοντος ἀλογώτερον τὸ λογισμόν.

dans le Bas-Empire et le moderne particul.
ἄλογον du cheval. Hesychius καπέλλον, παραβάλ-
μα ἀλόγου, nourriture d'un cheval — ~~κα~~ am-
mansellæ tabulas jumentorum quae vulgo d. ... at
capita — Vopiscus Aurelian c. 7. Capitum
animalis non vendat — Ducange animalis engendré
pour le cheval — mauvaise latinité = Meursius
Glossar. Graeco-Barbarum. (M. Georgiades, auteur
vivant, à Paris d'un dict. franc. Grec-moderne) ζῶον signifie
quelquefois figure — statue Visconti iconograph.
Grecq. part. 1. c. 4.

Mardi — 17. — Pas de cours.

Jeudi — 19.

292. 3 — le participe κεκοσμένος fig. dans ce sens
Archidamus parag. 13. 125. 12 de ce Volume d'aujd.
Demon. Contre Callimaque par. 4. Evagoras parag. 20 de
l'éd. Gail et 19 de celle de Coray. = les mots τῶν
ὁμιλούντων, τῶν ἑταίρων sont très inutiles ce sont certainement
des scholies de la marge. Andocid. De mysteriis
p. 160. εἶδος οὐσίας ἢ χαρίεντος — = Valkenaer Lectiones Andocideae p. 155.
legend. M. Coray veut que dans Andocide, ~~ἢ~~ soit aussi
pléonasme = Théano pythagoricienne célèbre —

406v

IV. Τὸν τοῦτον ἀὐτῷ — pr. τὸν τοῦτον αὐτοῦ — ἐφ' ἑαυτῆς = αὐτὸς ...... et frequent dans les auteurs: Contre Leptine par. 71. ... ὅτι ... τοῖς ... ἀὐτοῖς ...

Stelos, Ménexène p. 21. — Cicéron Philipp. 9 —

6. Si quis est S... Albinovanus, Élégie sur la mort de Drusus. Luce sentis Drusum, si quid modo sentis in umbra — Cette Élégie se retrouve parmi les œuvres d'Ovide mais elle n'est pas de lui — elle est très belle —

13. S. L. ἐν τῷ ἱερῷ. Aristophane ... v. 910. Hérodote l. 1. 182. quand on supprime le mot ἱερόν il faut au moins l'article — cependant des exemples contre — ἐν Διονύσου, en ... dans Thucydide — Callimaque Hymn. 61. quelquefois la locution — entière — de même Élégie ... — Cicéron Épîtres diverses — Hor. Satyre IX. du l. 1. ventum erat ad Vestae — quelques éditeurs ont proposé ou plutôt ... ἱερῷ. ... — mais cette conjecture est inutile ... 293

la même Élégie = ... ... amea, ... dit ... — ... dit ... 293–2. la raison ... qui l'était contradictoire ... d'écrire ce nom de ... ... accusé et ... = Selon Reiske et Auger.

VI

on doit pas être confondu avec les ἀρχὰς magistratures =

— (voir dans Λειτο. H. Lt. et Dad.) les nouvelles des

chevaux ἱπποτροφια[1] = χορηγια[2] — γυμνασιαρχια[3] = εστιασις[4]

εισφορα[5] — τριηραρχια[6] = voilà en quoi consistaient

les λειτουργίας. περιπ. c'est comme on dit faire

au moy. je considère une ch. pour m. m. je l'acquiers

je me l'approprie — Xenoph. d'éphèse — l. i.

employé d'une manière c. 2. dit que les Ephés. adoraient Anthia comme une

div. ἡ μεν πανδημος παρ' αλλως θαυμαζον ἑωρα-

..... προσκυνουν την θεον ειναι — ἤ — περιποιημενην

(dis une faute περιπ.) dans d'être aimé, adorée =

m. Coray — a montré que cet emploi dans le sens

est l'emploi même de ce verbe dans la langue moderne

d'autant que Xen. d'eph. a écrit en temps de

décadence — les modern. ὁ δεινα με περιποιειται — un

tel ~~m'aime~~ m'aime dans la trad. gr. des mille et une nuits

την περιποιησιν — l'affection — l'amitié

---

7 avril 1812.

Τριηραρχια Wolf sur Lept. Xenoph. de Rep. Ath. 3-4 -

ainsi Lept. Chev. v. 613 — liv. V de Thucyd. c. 31.

il paraît qu'alors les équipages n'étaient pas obligés de nourrir

l'équip. cela changea au temps de Démosthène

(voy. la Couronne) les triérarques adjoints pour l'équipem

VII d'un vaisseau συντελής – συντελεῖν – lorsqu'ils n'é[taient] pas 400 – ils ne fournissaient qu'un agrès du vaisseau = on ne pouvait forcer à les dép[enses] celui qui n'avait pas plus de 1 talent de revenu.

Hermodore. Salons en usage en part. d'anaxagore qui vendit tous ses biens – les abandonna pendant son exil ~~en venir~~ = pour se livrer tout entier à la philosoph. Hermod. disciple πλάτωνος – et dans Diodore = voyez sur le discours περὶ παραπρεσβείας – Wesseling t. 1. p. 167 sur Diodore. ναύκληρος une l'une ναυκλ. ἐστιν — autre ναυκλ. ...αλον.

Litt. Grecque. 4 Juin 1812. Euripide Héc.

Hec. v. 780.

v. 788. on a longé [illegible]. ce vers corrompu — cependant il s'explique fort bien, prenant τοσῶτα adverbial. sous ent. τοσῶτος ὤν. Brunck correct. excellente d'après Ca τοσῶτα — mais il est impossible que le vers commence par deux anapestes — ce qui rend cette corr. inadmissible = celle de M. Hermann est d'une hardiesse inconcevable, le mot qu'il introduit dans le texte n'est pas du tout usité = Pindare, fragmens νομος ὁ πάντων βασιλευς θνατων τε καὶ ἀθανατων — les vers d'Euripide en sont imités =

798. φερειν ravager — dans le sens de ἄγειν phrase faite ἄγειν φερειν τε — ἄγειν καὶ φερειν

801. Comparaison un peu ridicule — M. Wyttenb. dans sa bibliothèque crit. dit qu'il faut rejeter ce vers ou bien le changer et il propose ὡς ~~[illegible]~~ τ' ἐφευς [illegible] mais cela est trop hardi = 817 Sénèque dans les Troy. 1045 emploie ~~cette~~ même idée de fumée ~~[illegible]~~ 820 — le neutre ἀλεεον plus usité dans les tragiques = cependant nous avons plus haut νοσον ἀλεειναν [illegible] 797 quelques savans [illegible] [illegible] — rendre le sentiment

9 Juin = 841. passage un peu obscur — Musgr. — a proposé sans fondem. [illegible]

408v

2. 861 – Redondance de la négation μη, fréquente avec les verbes de défense – αρνηθηναι τι μη ειδέναι Aristide XII.

Isocrate ~~εξαρνος γινεται μηδεν ειδεναι~~ τωνεμων. Lordi de Aet. Lib. III il défendit à sa gr. Marine de ne point passer l'Yon – ἐς θάλασσαν χαρα, φωτα τας βαρ

871 – φως l'homme φως contr. de φαος – lumière –

876 – φορεα a dérivé du long – de là l'élan[illegible]

Il y en a ~~trois~~ exemples dans Euripide = 884

Celse ~~τοπαθεσα~~ – τοπαθεσα sans σ est dans le plus gr. nombre des ~~mais dans~~ les copistes qui pour le vers auront tendu ajouté σ – mais dans τοπαθω – παθ est long –

11 Juin. 903 – πεφναν aor. neutre partie. de φενδω, 904 ~~απο~~ κεκαφοσι de κειζω – parfait parf. ~~Le per~~ –

κεχλωναι – de χλοω – teindre d'une couleur quelconque – lorsqu'il est seul souiller, teindre d'une couleur qui tache = 908. Ενειδε – invadunt urbem somno vinoque sepultam = ημος – ηνικα, οπηνικα οτε, dit Hesych. Hippocrate l'emploie souvent, ~~ten~~ mais le mot est poétique = ημος οτε ensemble, se trouve quelquefois – c'est un pléonasme poétique = ξοανον pièce de ξυω – raler – pour aiguiser = 916 – νηες αι ποτε εμβατε Τροιαν, passage parallèle de l'Electre = 918. οεχυθμος

920. = ατεχωνας – le Schol. dit que le mot veut dire rond – parce qu'un tente s'appesantit = Mr. H. veut que le

409 2

mot signif. inventeur = 919 acadeim. des B. L.
T. 23 p. 140. dissertat. sur les miroirs des ancien...
ε πιδερνιος signifie sou lelit = πεσοιμ — cela voulait dire
seulement = se coucher dans son lelit = ονομαι ιδιαδος
Croie étroit mot à mot, la vedette de Croie =
ξσοφηβ. ex. Vers iambique dimètre acatal. ἐγω δε
πρηκα μοναια δε Ἐις — trop de brèves = 928 — deux
les Lacédémoniennes étaient vêtues trop légèrement et même ceux qui
ont écrit la législat. de Lycurgue l'ont blamé d'avoir
manqué en cela aux mœurs. 934. ποὺς comme πες
en lat. signifie quelquef. cordage de marine — mais
on sait cet endroit simplement au pied — l'autre
sens est bon cependant et le vers 998 H. nous en
donnera la preuve = le pes ce cordage était à
la poupe et servait à tendre la voile = ~~quand~~ ...
il y avait deux de ces cordages εξ αμφοιν ποδοιν est un
terme de marine = d'un seul pied — c'est lorsque
l'on louvoie = Vossius sur Catulle p. 12. voyez
le morceau 4e de Catulle = 939 — ανωπαξιν
comme dans Homère ΑΥΣΠΑΡΙΣ

16 Juin. Il. β — v. 943 — ce vers d'hom. a été
imité par Eurip. le schol. le copiste aura cru bien
faire en mett. καινπτες le mot d'homère = 1 s'élide
très rarement — la leçon κηδιδ' οινιτροτατον est la
meilleure:

409v

4. 947. π . . κ τως ανωτε κ κατω — sursum ac deorsum — l'ursum, prorsum; formule régulière chez les Grecs — dans les deux sens — ανω κατω τα παντα στρεφων Bauf. 6 Eurip. 966 αστ. νος. Spitete dans arrive ταυτα εσ μονα τα τους ελευθ. ποιουντ — τα τευ . . . . . . . . τα αντιβλεπειν ποιουντα ορθοις τε οφθαλμοις προς τους δεσποτας κ τους τυραννους — Senec. Epist. 1 rectis oculis gladios micantes videt — Lumine recto fulminantes videt 904 Luciani — imité par Claud. dans la préf. du 3e cons. d'Honorius — Bentley sur Horace — lib. 1. od. III. 970 — Il. κ. 43 χρεω βουλης εμε κ σε — s.l. εχει partout autre chose du ed. 85 τιπτε δε σε χρεω — ou bien ικει ικανει — Il. κ. 118. χρειω γαρ ικανεται 142. ικει — οτι δε χρεω τοσον ικει Philoctete V. 64 εχει est exprimé et est beaucoup plus naturel. Homer emploie encore βιαω vraim. . . .

986 — Enéide — l. 3. v. 341 ecqua tamen cura etc. rapproch. fait par M. Porson. 990 — των πλησιον trivialement en fr. de ton prochain — ou bien de ton parent. l'affin. de Polymnestor et de Priam est prouvée par Hygin fable 168 qui l'appelle Polymnestor, et qui dit qu'il épousa Ilionée fille de Priam. — σωσον νυν adverbe conclusif dit le Schol. αντι του δη — ou τ' χρονικον.

1001. Comparatif σοφωτερον pr. le superlatif
fréq. en Latin & en Grec = ἦ interroge — 107.
il n'est pas ~~une v. 1957~~ toujours nécessaire de le mettre
au commencement de la phrase.

18 Juin. 967. μὴ ἤγνοις — μὴ avec le futur
de l'indicatif = 1017 — ἀλλον — ἰὼ θαλασσα —
αλμενον — de α, et λιμην — αμερδω — corrumpo, perdo —
αμερδομαι — au passif veut le génitif Iliade XIII. v. 340 =
odyssée XIX. v. 17. actif il veut ~~le génitif~~ l'accusatif
σιτου est une mauv. leçon = σιτον. λεχριος tombé
à la renverse — les superieurs. 1030 — ἀλλ' ουτι θεος
μη φυγητε — dit Dotaris dans son recueil tr. des part.
v. le cyclope — v. 662. αλλ' ουτι μη φυγητε της δ'εξω
πετρας. quelquefois μη construit avec le subj. passé
et avec le futur de l'indicatif. on a voulu lire δοξομαι même constr.
Medée 1151. ου μη δυσμενης εσῃ φιλοις.
grenouill. v. 512. ου μη σε εγω περιοψομαι —
Electre 1058. λαιψηρος, αιψηρος — de αιψα.
ταχυς = ωκυς — θεμελια schol. les fondemens
d'une maison — 1033. on dit ιδ αναξ εν αιχμη
1041. παραφορω παραφερομενω. τυφλ. ποδι
correspond à abs. Europ. Phenic. 848. ως τυφλω ποδι οφθαλμος
ει — κ.τ.λ. en contr τυφλην χερα — 1913 même piéce

410 [illegible]

1565. ποδα τυφλοπουν — dans un autre endroit de la même Tragédie cela est bien plus bizarre = [illegible] 8. 11.

1046 — [illegible] 443 επολλη συν — [illegible] en parl. de Vénus

Venus [illegible] horace par imitation = 1049 — πα ν α ς σω

où aborderai-je. 1051 χεροιν [illegible] χερι ποσιν — [illegible]

ιχνος le prend pour [illegible] pied. Catulle, nous [illegible]

Candidum [illegible] vestigia lymphis, à l'imit. des grecs = 1058. μαρπτω — prendre, saisir —

odyssée IX. 289. λωβα [illegible] injuria —

λωβηθεντα [illegible]

Hérodote — pour [illegible] — au Liv. III parlant de [illegible] [illegible] λωβην

B [illegible] B | Cependant.

23 Juin. μαργωσαν — [illegible] μαργωσαν.

(25 Juin.) [illegible]; vers irrégulier. [illegible]

1128. [illegible] λεξω. υποπτος — ordin. avec le sens passif — ici avec le sens actif = le vers même a été cité par Thomas Magister = πιστος 1037 [illegible] avec le sens actif: ελεεινος pitoyable et compatissant. οικεω j'habite. οικιζω je fais habiter.

HP 1133 λεια proie et [illegible] — [illegible] || 1143. χερχις — το υφασμα — dit le [illegible] le tissu: Ηδωνης χερ. [illegible] Thrace — les Édoniens peuple de la Thrace [illegible] tenaient le manteau de Polymestor || 1144 [illegible] [illegible] — Longin ||

411r

1152. κατα δικην — καδαπες — ωσπες. =
τοιχος — les parois de la muraille inter. d'un appart. 1175 1153 1154
τειχος une forte muraille. =

30 Juin

(1123.) (1177.) 1175. επιφθονος verbum medium — se prend également en bonne et en mauvaise part: on en trouve assez d'exemples: Reiske et Musgrave ont proposé αι δ' εισαγιδειν των καλων πεφυκαμεν, parce qu'il n'est pas naturel que les femmes disent en parlant à la terre qu'elles sont méchantes.

ΕΚΑΒΗ. σαθρος, ασθενης, est le sens. Les objets, les parties faibles d'un corps = σαθρον αποφθεγγεται, en parlant d'une mauvaise marmite, Lucien: δια τελους — μεχρι τελους — εξαρνω εξαιφνης = 1184 — απωσιτ. conject. de King et Musgrave. 1185. King le premier d'après un ms. d'Oxford a ôté εν — qui est une glose passée dans le texte. 1220 — επεινον ανδρα. Agamemnon plutôt que Polydore, comme ont entendu le schol. et fin. Brunck. 2 césures princ. penthemimeris et hephthemimeris. Le syll. et 7e coupe 3e pied & 4e pied. Seconde césure longue. 3e p. se lie entre même avec la particule γε δε. Les 1216 n'a pas de césure. Soph. Eurip. Eschy. emploient vers — mais rarement. — 3e et 4e p. d'un seul mot, autre licence: mais on a corrigé les vers, et peut-être les anciens ne les avaient pas ainsi écrits.

411v

Litt. Gr. 4 Juillet. (1173 – 1242.)

1173 – τοῖς κακοῖς peut avoir deux sens. il faut garder l'ancienne
leçon εἰ δ' ἐποίησ᾽. la conjecture de Reiske κακῶς ἐποίησ᾽ [illegible] serait
très bonne, si ἐπίφθονος serait pris dans le sens défavorable.
Lon. v. 48, μηχανώμενον 1243. Le schol. fait rapporter
[illegible]ομενος à Agamemnon, vaincu par l'influence de Cassandre
je crois que ce sens vaut mieux, en laissant la réponse
d'Agamemnon. 1246. 1251 καρχήσια la sommité du
mat, τοῦ τοῦ ἱστοῦ [illegible] sommet du mât. dict.
Jerv. sur Virg. – Au dessus était une autre partie thoracium
où on pouvait placer des soldats, puis la pointe [illegible]
Scheffer de mil. navali II. 11. 45. 1255 [illegible]
des regards enflammés, ardent. La même fable
et répétée dans une autre Troy. d'Hécube, dont Plutarque
nous a consacré un vers – Juv. Sat. X. v. 270.
Senèq. agam. v. 705. 1263 – le tombe d'Hécube
s'appela κυνὸς σῆμα, ainsi que le
promontoire sur lequel il était – Ovide
Metamorph. XIII 566 ou 567. 1266 – Hélène
[illegible] – ἀπεπλεύσαμεν [illegible] ἀποπλεύσων παρασ. d'Alcidès 340
1274 Soph. in Aulide. Eschode, 726 ἔσφαλλε
Catulle LI 8.19. Cesse desquand nostres preces [illegible]
abbruti [illegible]. ἀπεπλεύσω – à la fin des
troyennes. Dont Sénèque a imité les mots 1278.

7 Juillet ( Théocrite. Id. XV. Les Syracusaines &c.)

Ευγαν. les interl. sont d'orig. syr. ΑΔΩΝΙΑΖ. elles vont aux f. d'Adonis à dire est à alexandrie — un schol. met αδωνιζουσας également bon &c. C'est une Scène de Comédie le schol. dit que Th. a empr. ce mot. des mimes de Sophron, morceau intitulé θεωρεσαι τα ισθμια — Sophron de Syr. et contempor. d'Euripide (  ) les mimes ont fourni aussi un morceau de la pharmaceut. Personn. G. E. Π. Δ.

1. il n'est pas probable que l'int. Eunoé appelle Gorgo sa amie — temps aur. or. le changem. — de c'est pour Πραξινοα au gén. mais les gr. n'[pour ω] Gram. longo tempore — δοσσοις — des éd. portent δοσσοις qui n'est pas bien. ως ... ηδη ηδες_ηδεες φυτον οι σουτας leve idylle. Se Βελτιοσ p. Βελτιοσ — ἐσσι — ἦσαι — le devait δῖφρος en syracusain — peut. être les cop. ont changé

3. ωσπερ. τεασονσαλον — Ex. nap. ... καθιζευ pour καθιζου. C. κοντοδες — ne sont point des bottes, des chaussures à double semelle — C ... elles faisaient le pied nude —

7 a augm. ερπω faity. ambler. Mosch. II. 69 ατρυτα αλγεα. πεπαυμενη ... dans l'aj. de soph. ... — d'ἐκας — ... procul. c'est un barbaris probabl. pour imiter la langue des Syrac. 8. ... bene τα ... il peut avoir un iota souscr.

412 v

d'un cher qui s'était du brancard Il. Ψ v. 603

ουτι παρηορος ηοθα παρος – νυν

αυτε νοον νικησε νεοτης. Ελαβε, επισθωρατο

ιλεον ειχεισθαι – des trous de serpent qu'

16. la leçon est de l'édit. de flor. et de quelques mss. Valk.

Croit que c'est une corr. d'un génitif donc επεισος –

je crois qu'il faut επεισος ou επειδ 12 τυ. p. 6 ε

14 αππφυς – Τυ παλεα δ' εξεπουσι αφ' ου τις

ποτ' εφυσεν. Δην – δηυ ις j'applique le mot

dernière à tout. peut-être il y a corruption ce qui

le prouve c'est qu'il y a νηυτε dans les anc. édit. peut-être

y a-t-il perte d'un vers. ὠλας peut peut-être être dit

aussi des choses de peu de valeur – Idyll. 29 —

Leçon manquée –

14 Juillet – 18 – 51. μορμω nom qu'on

employa pour faire peur aux enfans – espèce de fantôme

Constate Dolo – d'où μορμολυκειον. κενσοταμενοι des ηροτερ forges

c'est Ptol. philadelphe, son père Ptol. soter – sa femme

Arsinoé – παιζω souv. dans le sens de voler, filouter

51. Thomas Mag a donné cette règle – Tous les verbes de

doute s'employent avec subjonctifs – Τι γενωμαι.

Hecube 99 ποι τραπωμαι – avec l'opt. il faudrait αν.

v. les ελλειψεις de Bos. Critica de Schaefer. p. 99.

53 – les latins dans la vieille lang. lat. avaient fait Burrhus

de πυρρος – d'où depuis Pyrrhus de la même Burrhus

et Bonique

54. de διαχρεας — Les doriens accentuent le futur avec l'accent circonf. sur ω — διαχρησῶ, non χρήσω — le futur actif n'est pas en usage. 55 ὀφελανδιν ονειδειν formé très rare. 57. ες χωραν n'est point en langue. C'est en ordinaire εις την ταξιν αυτων dit le schol. ils sont en place (les chevaux) εν χωρα ειναι, κατα χωραν μενειν. 59 δεδοικα poét. formé du parf. moyen δεδοικα. ορις était une espèce de serpent et non pas un nom général = cela se voit par un passage de [illegible] — 60 on dit aussi εκ παιδων — εκ μειρακιου — Terence hellénise andrienne postquam te e[illegible] 60 επισσεις mot employé seulement au part. d'une seule 61 on dit donc ερων et ερωσα. 63. απο πειρης [illegible] ανθρωποισι [illegible] dit Hérodote. 64 (ou les doriens font le futur & l'aor. en ξω au lieu de σω Homère dit que le mariage de Jup et Junon fut inconnu même des dieux — jamais [illegible] — Bentley entend même ce que tout le monde sait, [illegible] est bien facile prouver: M. [illegible] donne un sens singulier que je ne crois pas celui du Grec — 66. θεσπεσιος — divin puis — merveilleux incroyable = 68. απρεξ εντεταμενως dit le schol. attache toi fortement ὡς ε μη διαπεσειας την συνουσιαν — [illegible] πιεζω — serrer avec une scie δεξιωσον et δεξιωσιον — δεξιουμαι [illegible] dit Hesych. 72. εμιν pr. εμοι. [illegible] et εμιν pr. σοι et εμεις

413v

73 – ερες pr. εομεν. 74 εἰς ὥρας – ad annum pour cette année pour les saisons de cette année = μὴ εἰς ὥρας ἵκοιο forme d'imprécation, n'achevez point l'année – fatlasanfe Lect. Theocrite.

75. attique dit le schol. de mettre le gén. cliff dans ce par exclam.

76. odyssée ζ. V. 321. φλιφελας – ἀντι του φ το θ – dit Greg. de Cor. φηροι pour θηρσὶ idylle ς. V. 148

Cief: αρει ωσε δε εισελθειν dit le schol. 77. c'est probabl. un proverbe – νυος ppr. belle-fille = nurus formé de νυος – originent l'épl. femme il. 18 v. 15. dans ce sens. . . .

79. imit. de l'odyssée H. v. 222. (λειπολαχως χαι)

80. ἐριθοι ouvriers en laine = (ιεροισ νοι faute dans le schol imprimé de Théoc. pour ἐριουργοι) 85. ισως = 867 τις μανυσες Αρναος ἠ τετρακις a dit homère. Τοιων s'employ des gens qui parlaient beaucoup. κναλω c'est racler – 89. μα – Toup veut πα – Warthon y a pourvu – mais on ne peut comme un vers par ye interjections – ( les adverbes en α κισ expr. quantité, ont l'accent sur α. d. M. aux deux manes dis manibus θ. Η. en grec – θεοις Η. ... ânes Υ. α. Vict. annos. M. menses

Vers Bucolique – dactylique hexamètre.

au 4e pied – dactyle et repos – en retranch. les 2 der. pieds on aur. dit un tétramètre dactylique – allemanique Virgile l'employe rarement la langue lat. s'y prête diffi:cil. . . idylle 2. V. 42.    hunc ades o formose puer tibi lilia plenis

& g. v. 7.   & de suite –

Théocrite idylle ς. Va de 20 à 45 en vers bucol. de 917 vers dans théocrite il y en a plus de 700 bucoliques il n'y a qu'ent. 200 et 300 dans Virg.

4/42

Littérat. Gr. 16 Juillet — lundi — Eschyle XV. Les Chœurs

51 — 54 = μηδ' ἐμοὶ, μὴ γενοίτο · μεμπτώδες surnom de Proserpine — Sophocle l'a dit = les prêtres de Proserp. et de Cybèle appel — μέλισσαι. 53 vers très difficile

Erasme — Sorte proverbe ne mihi vacuam obtrudas, dit qu'il ne comp. pas

Walker non plus — Toup a voulu corrig. ainsi

Ἐμὴ κτῆσιν ἐρος ουνα... μοι χοινικα ... ης

belle conjecture est assez bonne — il compare un passage fort connu de St. Luc χοινιξ δὲ ... ἀπὸ ... ἐζωρεσθα

le schol. μὴ μοι κενὸν τὸ μέτρον ἀπὸ ... ης = κενεὰν — s. e. χοινικα. Ce serait alors un proverbe je ne crains point que tu me rases une mesure vide, que tu me donnes une mauvaise mesure = il n'y a aucun exemple, il est vrai, de l'Ell. de χοινιξ = Scaliger — je ne crains point que tu me rases une force vide κενεὰν, s. e.

γυῖ... rejeté par tout le monde — Brodeau s. e. χεῖρα

... Saumaise de Gr. mem. κενεῶν les côtes. —

je crois qu'il faut garder la leçon du scholiaste qui a pu avoir de meilleures autorités que nous. les adjectifs en εος qui ne sont pas comparat. ont l'accent sur ος, εῶς

... pour les distinguer des comp. δεσποσιων —

δεσπότης. ... τὰ ... κελεοι d'Antiloque cité par Eustathe. Or maîtres de l'Asie. 57. poétesse inconnue — Toup croit qu'il s'agit d'un Spartiat Spendius qui se dévoua pour sa patrie et dont il est parlé dans Hérodote l. 7. ... chant funèbre, —

Autre s... héro. un chant ... — chant qui n'a aucun mérite — Sur Spendius

d'autres prennent Spendis pour le musicien. mais

414v

ασθενω veut legèr. de la personne et l'accus de la chose = ατις κ̃ ναὶ ἀ Σωζειν τὸν κακ. αξιῶ. = les anciens donnaient souvent le nom du héros à la chanson. on appel la fam ch. harmodius 99. elle prélude δῆμα = ... faire des façons, des mines = 100 γολγον = f. ville de Chypre nommée ainsi du fils d'adon et de Vénus = Ξυξ Etrenne de bijou αρσενικως voila pourquoi m. Scheff a mis le masc. 101. Χρ. το. Reiske a prop. χρυσοπεζος contr. à la mesure — puis la même χρυσαστωε. Warlton et Toup. expliq. χρυσοχαιτουρ... Schalig. prop. χρυσοπιζουσα au vis. χρ.ο. = mais le mot n'a pas d'autorité Lenules. π εττουσα = l'acheron qui coule toujours ουρ avec quelle magnificence — μαλακα παιποδες Warlton l'entend = qui marchent silencieusement. 104 Μαλδιοος dans l'Iliad Φ. v. 308. 106 Διωνα, selon le Schol ou theorus. de flor. ville de Chypre — mais j'aime mieux expliq. fille de Dioné, comme le dit Théocr ailleurs. Berenice est la mère d'arsinoé — elle est femme de Ptolemée Soter = pour Βερενικη, dans le dialecte alexandrin on mett Β pour Φ. Βιλιππος pour Φιλ. κεβαλη pr. κεφ. 109 le grand nombre des noms étaient une prérogative des dieux — Voyez Callimaq. hymne à Diane v. 7. dans les hymnes orphiques les dieux et les déesses ont pour cette épith. 111

απαλωτατα tendre = le Schol de la Bibliothèq. de médicis explique ... ωςια, τα διδομενα υπο των θεων — les fruits de la saison

113. ατω — Ηαττοι — les femmes plantaient de petites fleurs dans des pots et on les appelait κηποι αδωνιδος. Les fleurs fanaient vite cf. g. αποκοι.

Spanheim — Valkenaer sur Theocrite = 114 des vases d'or — les vases à parfum d'ab d'albatre = puis par catachrèse on a ainsi appelé tous les vases à parfums — Spanh. sur Callimaque hymne à Pallas v. 13 —

115 ειδαρ ειδαλος — εσωεια οι τεσον — herget. de εδω. les planches [illegible] d'or lesquelles on fait de la pâte [illegible] — ξευεον jaune = 121 — les noms des animaux sont tous formés en δευς — au plur ευ δεις ionig. ηες. 124. le plur. et aussi le duel n'a rien qui doive étonner — cela est fréquent. || αι ετω × van eik. ᵡ van wyjr en eden φερονιες génit. — Conjecture d'un savant ~~anglais~~ Valkenar qui trouve cela très bon — car il ne s'agit partout que de la transformation de Jupiter en un seul aigle

21 Juillet — 123 — ω exclamation le met avec l'accent aigu ὤ. il a au vocatif ῶ. 125. Virgile ecl. 7 v. somno mollior herba = idylle v. v. 51. A milet et à samos il y avait des laines plus fines que dans les autres pays. Virgile — Quamvis milesia magno Vellera mutentur. Cynis et Santa Colum. les laines de Samos sont moins connues — 127. αλλα κηινα — il n'a peut-être guère d'un premier [illegible] = peut-être qu'il était un vase à [illegible] — m. Walkenar [illegible] un conjecture qui ne peut être mise qu'en note — règle on peut quelquefois mettre le dual pour le pluriel δοο. ως, par exemple. μαλακωτεοος pour μαλακωτεοος — il est régi mis Walk dans le correct.) 124. δαιλεοος signifie ici mari — quoique commun. [illegible]. C'est un colime dans Théocrite petite irrégularité — ~~de~~ le te adject. numérique — le second ~~[illegible]~~ substantif espèce d'adverbe — le vers doit exciter un peu de doute — il n'est pas du tout poétique, non plus que celle doute de 18 ou 19 ans

4115

133. Ulvoslo met d'une manière [illegible] vare = ordi. et est mis
ated. au univem. = les ablutions avaient lieu même pour les
statues = et toutes [illegible] elmone Cybelem = Lucain
le se des lateurs [illegible] on lavait cette statue de Cyb. cela
fourt par un vieux calendr. Romain - où il y a lautio
on fait par d'autres temoig. que c'etait l'ablut. de la statue de Cyb.
[illegible] sur l'autre au commenc. de Ithym à Pallas
κοτπος - la robe relevée par la ceinture et [illegible]
c'est ce qu'on appelait κολπος. le mot a d'autres sens
le sens est dans Polybe = Tresor de H. E. κολπος
[illegible] - [illegible]

137. nous avons eu dans Lycurgue 260 un exemple de
[illegible] tres rare προνωπης - le plus freq.
il est aussi dans Aristoph. [illegible] προνωπης dit
Ed. may. mais jamais on ne dit προνωπεος au comp.
[illegible] Lycurgue dans l'emploi de ce mot
2 fois dans les Septante mais c'est écrit dans 12 Alexandrins
qui l'admet probablement - Lomarius, mais il ne
fait pas autorité = aussi au [illegible]. Entaliez
dans Plaute Trinummus [illegible] = il paraît
que Plaute en cela a imité un passage d'auteur d'Aristoph.
139 - Lomere ne nomme que 19 enf. d'hécube
~~141.~~ 138 c'était le fils de [illegible] - nom de sa [illegible]
dit Philostrate [illegible] [illegible]. la
forme ordinaire est [illegible] dans Homère qui répend
c'est [illegible] - mais par le nominatif
141 [illegible] ou les fils de Deucalion - Ellenes amphyction -
ou bien Deucalion lui-même [illegible] dans le 1er sens
les noms propres sont mis quelquefois pour les patronymiques
- le 2e sens me paraît plus naturel - les Grecs mettaient au
le pluriel pour désigner une seule personne

ἐξήλθον ἐκλογεστε κ ζαγωεδονες
? agru d'autres dans Longin paragr. 17
le vrai par le sens de M. ?? qui a pris les
~~[illegible]~~ ἐλοπηιαδας de ωεφωεος
ἐθιοπεα dans hom. vient de αιθιοπευς
non de αιθιοψ de meme ωεφ non
de ωεροψ mais de ωεφιοπης. 143
ἐς νεῶτα εἰς ἐτώσιον ἔτος. de
l'esp. de νεος et ἔτος année nouvelle.
Callimaque finit l'hymne à Cérès par la
même formule — [illegible]
147. [illegible] ἐξέπεμψαν, ἐξέχεαν
cependant — il serait temps de retourner à la raison.
Cicero. manuis a fabrellis in rostra
? ἰὼν = ~~dans les lettres [illegible]~~.
avaς. a est long quand il signif. dans — bref dans
ἀ ἴδιος optimus. Voy. Valkenar
et Casaubon lect. ~~Theocritea~~

~~addend.~~

124 on peut laisser l'exclam. avec le
dans ἔθενος et ?? nominatif — quoique si l'on vouloit la
conjecture du genitif — elle soit ?
avec le génitif αἰετῶ — φέροντος.
cela se voit assez souvent =
conject. de Valk. φορ. [illegible] ~~[illegible]~~
ταπηονανω (μαλακωτερον ὕπνω
αμιδαλος [illegible] χω... mala)
ἐσριοτας κλινα ∗ ποαδονι...
cette conject. est très bonne et très ingénieuse

416v

sur la 24e idylle

sur la meme, un spondée 3 choriambes et un iambe — horace l. 1. od 18. Nullam Vare sacra ~~pro vite~~ prius severis arborem — Catulle Poeme 30. les deux exemples sont seuls en latin de cette mesure — au premier pied on peut mettre un Trochée et un Pyrrique = probabl. aussi par un iambe = alcée et sapho avait écrit aussi dans cette mesure —

15e — l'ana poete
Menexene de Platon —

M. B. Rue Hauteville — N.o 35. 417 N

1ere année — 1810 — Explic. de l'Ion de Platon et de l'idylle des pêcheurs — traité des accens.
2e année — 1811-12 — Expl. 1° du disc. de Lycurgue contre Léocrates — 2°. de l'Hécube d'Euripide et de la XVe Idylle de Théocrite (les Syracusaines)

# 1812 — 13.

3e année du cours —

## Cours de Littérature Grecque à la faculté de Paris, par M. Boissonade.

### 1ere partie. Prose.

1°. Explication du Ménexène de Platon.
éd. Gottleber 1782.

2°. des morceaux choisis du Phédon qui se trouvent dans l'édit. de M. Thurot.

418v

Lire Denys d'halycarnasse —
ses critiques sur ce discours de Platon.

8 9 décembre 1853. Littérature grecque. — Ménexène de Platon. — éd. Gottleber. 1782. 419a

Lois II. 95. — Usage des or. funèbres du temps de Cécrops. — venu de l'Égypte. — Solon ne l'a ordonné qu'après (Lois .. ed. ?) que les citoy. morts p. la patrie ... — 35.

Denys. d'H. 5. T. 2. p. 285. — Diodore II. 33.

Cic. orat. 41. ... dit qu'il était dans Ménexène ... en dehors de 3 autres. Thucyd. Lysias et Démosthène. l'or. fun. de Périclès est de Thucydide. — ... Rhet. I. 7. cite un phrase de l'or. f. de Périclès qui ne se trouve point dans Thucydide.

— Plut. Vie de Périclès 8. dit que ... à la ... par écrit que quelques décrets. — Cicéron cite de orat. II. 22. dit qu'il restait 2 discours d'Alcibiade et de Périclès. — mais Quintilien ne les croit pas véritables. 3. 1. T. 1. 198 de l'éd. de Rollin. Lucien de la manière d'écrire l'hist. Wolf. sur Leptin. 333. —

Lysias vers la 95e olymp. dans la Guerre de Corinthe. on a douté de l'authenticité de ce discours. Wolf Valckenaer, Reiske

Démosth. l'épitaphe qu'on donne sous son nom est lisiblement faussement attribuée. Denys d'H. est de ce sent. (cela force de Démosth.) (Garde bonne éd. de l'Athen. de D. mais beaucoup de passages interpolés. — il est de Démosth. comme aut. d'or. funèbre)

Libanius est formel — Hyéronimus Wolfius — Valk. Taylor.

Hypéride — les anc. ... avaient une or. f. de Léosth. Sermo 123 de Stobée en cite un long fragment.

Le sénat ne nommait l'orat. que peu de jours avant la cérémonie. —

Les guerriers morts à Marathon étaient les seuls qui n'eussent pas été enterrés au Céramique. Ils avaient été à Marathon théâtre de leur gloire.

419 v°

La 1ere or. f. à Rome. d'Hel. Sublic. pour Brutus
C. père 8–40. se plaint que la vérité a été alt[érée] ici par
les orateurs qui fr. des or. f. — Cic. in Brut. 16.
Cet honneur chez les Rom. était accordé même aux femmes.

ΜΕΝΕΞΕΝΟΣ. η. ΕΠΙΤΑΦΙΟΣ. (λογος)

men. est un des personn. du Lysis et autre dial. de Plat.
parag. 2. du Phédon. 4 dial. de Plat. portent 2. titres
— Phédon — περι ψυχης. les 2d titres ne sont prob. pas
de Platon. — Thrasyle Platonic. qui fit prob. les titres
et divisa les dial. de Plat. en tétralogies —
Serranus a partagé les dial. en 6 συζυγιας. — Plutarch
dit en εξωτερικοι. et εσωτερικοι. — où Plat. donne
la véritable doctrine ou établit les opinions du peuple —
les Philosophes donnaient des leçons ésotériques et exotériques —
ac. Lyb. 1. v. Cic.

1. μενεξ. n'est point auxoint. Soph. le ajal. pasar
auxominet. Colon. ceci ποθεν μενεξενος (de Ε. εξ ΕΤΗ
ou φανετης. qu'emploie Plat. dans le Protagoras.
— πον ο ξενος, η ποθεν dit Philostr. héroïq.)
bois dans ηγεῖ ΕΟΣ. il faut construire avec un
verbe ε. 2. le devoir de σοφ — η βουλη των πεντα-
κοσιων. Aucop. 2e ψψ. η ανω βουλη. à laquelle
Soloit. et de la séquence ... on peut mettre aussi σοφ.
3. — Note de Gottl. Schp. aussi ... γ. 1. δηλαδη.
11. ~~profatis dest~~ employé ... ici ...
Comme dans le Protagoras, Cela convient dans un contexte ...
mettre ... ... 5. εχων παιδευσεως

m — dit edu prefato. il a déjà trouvé la seconde mémoire
Ego d'ανελλοις — inconcevable, όπει à comme mais ont
m — françois — Plutarque, longue, εξ οικων πρωτον
d'avoir quelq. dans ironie — dans le Lysis, enfant —
dans le Phédon — homme et fidèle disciple de Socrate —
traductions ~~dans un ouvrage~~ l'autre mélanges de littérature
et. toutes deux synonymes. 16 — décembre.

---

Pollux vivait sous les antonins et il fut le précepteur de Commode
il a composé une espèce de dict. des synonymes, intit. ονομαστικον.
8. ουκ βουλευη — Gr. cor. ~~οτι μως ακηεσεται δια του~~
εμφοβορου ~~του παθητικου ρηματος~~ aux 2e pers. du pas. et moy. τα δευτερα ~~προσωπα~~.
On doit établir les diphthongues partout, comme le font maintenant
tous les bons éditeurs — dans les éditeurs modernes, il faut plus de
précaution, comme dans Philostrate, Libanius &c. dans la 1. comm.
βουλη, οιη, οψ ont conservé la difth. — βουλει — au subj.
βουλη — Joannes Gr. βουλη οταν εστιν υποτακτικον. ζωτιες
εαν βουλη — les noms en τηριον sont de la 3e pers. pass.
2 signif. 1o. le lieu δικαστηριον — φυλακτηριον, βουλευ
τηριον — adject. neutre s. ε. χωριον — 2o. un simple
substantif — ομηριστηριον — λυπητηριον dit. το φαρμα.
9e. Lettres Gazophylacium p. 37 — Demi. de S. p. 11.
Lenep ed. de Pollux adoute de l'a cor. de ce passage d'hery.
φαρμητηριον — dit. το φαρμα. — il aime que χωριον était aliment — ισοεχονα.
sous-ent. par l'oubli de l'autre signif. II 11. Gottleber dans
sa note à tête comme de Démosth. leur phrase de Thucyd.
cr. s. trompée par sa mémoire = 12. εξει — ο εξω — contracté
εξω. εξημα les cor. ou dit aussi αμηνυ de ζεω.

420v

12-13. Not. de Gottlebe sur. ποιεῖν. le ancien emploi. le moyen lorsqu'il s'agissait d'une chose que l'on faisait pour soi — v. g. ποιεῖσθαι φιλίαν — le f. [illegible] — ποιῆσαι φιλίαν — entre deux états. ποιεῖσθαι ἀποστὴν dans Hérodote ποιεῖν τινι ἀποστὴν — iliad. ω. 638. ποιεῖν εἰρήνην ἀγομένοις Dém. Cyrop. Thuc. 1. c. 58 [illegible]. ποιεῖσθαι ποιεῖν πόλεμον τοῖς ἀμφισβητοῦσι. Dém. de corona. συμμάχους ἐποιήσαντο Σιτάλκην — Thucyd. Synesius — aulieu de συμμάχους ἐποιεῖτο au lieu de ἐποιεῖ — mais il est de quelqu'un [illegible] de la p. Cth. 1. 34. ἀστυγείτονα πολίτην ἐποιήσαντο οἱ Αθην. — Coray a [illegible] ἐποιήσαντο. Plutarq. Thes. c. 39. φίλιον ἐποίησε τοὺς τοὺς [illegible] τοῖς Ἀθηναίοις. — [illegible] il faut probabl. ποιεῖσθαι dans Platon. 14. Coll. 1. pag. 56. ἡ δὲ ἐπιοῦσα ἡμέρα [illegible] εὔξιον [illegible] ὑστεραία [illegible] φιλοτιμότερον δὲ προσθεῖναι τὴν εἰς πρόθεσιν. — Ἀσχίνης — de bonne [illegible] ποιῆ — il fut un des chefs des [illegible] à Phylé pendant les 30 tyr. Démosth. [illegible] Ἀσχίνης ὁ καταλαβὼν τὴν φυλήν — fait son éloge. — il fit adopter les 24 lettres [illegible] — dans les actes du Gouvernement. η ω θ φ χ ξ ε ψ = Vanlenney de analogia avec la not. de Schaef.

3 formes du nom: ους — ους — ες. Suidas au mot Σαμίων — l'appelle Ἀσχίνους — Cic. [illegible] 1 — 48. Eutyphron celui que d'autres appellent Euthyne. Ruhnkenius — page 42 — historia critica, des orat. grecs

Stonati apud Baue. dus. dampsoni l'an. de tr. prononcé par ...
Lysias dans V. Stonati* au St. Clem. est un passage d'...
+x dans Lorag. Cl. 2. un passage de Theotimi qui le prouve
Ailleurs il n'est nommé que par ce seul passage. 16. κινδυνεύειν
tres freq. usage de le mot dans Platon λεξις πλατωνικη
υπαρχει δε τρεῖς — à propos synonym. de ἔοικε
μενος à la fin du d. de le nom ἔοικε ουτως ~~ἔχειν~~ ἔχειν
τος λεξεις — ailleurs id. ~~ἔοικε~~ ουτω ἔχ. ως. d. κινδυ-
νευει — κινδυνευει — ἐρρηζει — seulement nesse Elegst. dans
Platon ~~[illegible]~~ ου ... ici ... — ailleurs ... =
Theaetetus 85 cap. κη ουδεν αυτω ομοιοτερον η ος
αν ημων γενηται ως δικαιοτατος ... que ...
...... — φαυλος — ... cap. ... Commun ... — i ...
... .. ... 21. Souvent on emploie le parti-
ipe passé au moyen actuellement [adstantive] ιεζ. ad ... jurat ... tibi ...
possum ... hic ... — 11. 97 Nill. lat.
progredior, victor ... germaine parties — ... dans ...
Eισαγομαι — j'ai ... — ηγρευον ... τινας γυναικας
... — τους μεμηνυσθηκοτας ... το
... dans Lysias. 23. πως — avec un ...
Quomodo — i.e. ... — ... quodammodo —
Aristot. Platon — ερωτα τουτον ... που πως εχει.
Sons — αττικωτερον η ... οτι φαυλος ...
(engouement) ... de le mot et tres freq. dans Platon.
Un ... imitateur de Plat. ... ποντευσ ... ...

4.20... 42 ...

[illegible] de Minitus. 15 Décembre.

13. Platon de Cheront. p. 48. Scholie de Phédon — πολλάκις
οἷα δὴ πολλὰ ἀεὶ — οἷα sens de ὡς — quam saepissime —
souvent οἷος employé ainsi — Taylor et Reiske sur Lysias
très souvent toujours — presque toujours — πολλάκις employé
dans le sens de presque, peut-être, Hotte Thucyd. l. II — c. 13 — ou 16 — Critias de Platon
ἵνα μὴ πολλάκις ἀκούοντες θαυμάσητε
Républ. liv. 9. pag. 584 ἵνα μὴ πολλάκις θαυμάσῃς.
m. sens de ... Ibid. pa. 4. 47 l. 2 et l. 11.
× beaucoup d'exemples de Platon. Aristophane ἐκκλησιαζούσαις
[illegible] πολλάκις γένοιτο — Aeneid. l. 1.
ac veluti ~~[illegible]~~ magno in populo cum saepe coorta est — tempestas
saepe a ici le sens de forte. — d'après cela πολλὰ peut
signifier presque — Socrate p. 47 (éd. Coray) μετ' ὀλίγου συνεκο-
μίσθησαν — St. Jean apocalypse — [illegible] ἐγράψαντων
ἀκολουθεῖ μετ' αὐτῶν — Vid. Markland sur Lysias.
τὸ σχῆμα — l'accent dans ces sortes de mots employé est ordinairement sur
le premier mot ~~[illegible]~~ comme s'il était simple — on s'écarte rarement de cet
usage — τὸ σύμπαντα sur lesquels on trouve quelquefois τὸ σύμπαντα.
tube, flûte. Ἔναυλος — αὐλὸς tout ce qui est étroit et long proprement dit
ἔναυλος qui est en dedans le canal de l'oreille — Vid. Lexic.
Rhetor. cité par Ruhnken sur Timée. Hermog. de form. liv. 3. —
τέως — jusque là — πρὸ τοῦ ἢ ἕως τινός. — attikôs
et dans la lang. com. ἕως ou μέχρις
Cherot index τέως — [illegible] tantisper, solummodo
nunc.

422r

sur les Iles fortunées —

homere Od. 4. v. 563. — oeuvres d'hesiode v. 170.
chans. d'harm. et d'aristogiton

olymp. 2. de pindare — v. 109/4. — φιλταθ' αρμοδιε

ουτι πȣ τεθνηκας — νησοις δ'εν μακαρων σε φασιν

ειναι ιν' απερ — horace Epod. 16. —

on trouve souvent cette formule dans les inscript. incript. — sur les tombeaux attiques d'herode — voy. l'Edition

de saumaise — ~~[illegible]~~ ~~des~~ saturne (Χρονος) était

roi des isles. m. visconti a pet donné une comm. ed. et. de

ces inscript. qu'on a appellé triopiennes — de l'endroit qu'on les a trouvé — ~~le schol.~~

walcker note sur anton. liberalis. — heindorf sur

le gorgias — muret varia lect. [illegible] —

εξ υπογυιου f. notes du schol. de platon publiés par

Ruhnken — τοσαυτα — απεριοπτως — [illegible]

h. voir synony. de προχειρος à (improvisé) — je ne l'ai [illegible]

αυτοσχεδ. αυτοματως ανεπιπως [illegible] — dit le schol.

denys de compositione — πολλα αυτοσχεδιαζει μετρα

η φυσις — demetr. de sty. διαφορος μιμειται τον αυτο

σχεδιας. — on dit αυτοσχεδος λογος un discours improvisé —

f. l'index technologicum graecum et latinum de Ernesti qui n'est pas le même Ernesti

Lysias Comm. de son or. fun. ποθεν formule très freq. dans

les Ecrivains de dialog. ~~[illegible]~~ Lysis 19 endroit où il s'agit de

menexene, qu'on doit être disputeur ~~[illegible]~~ ενιοιδ' οτι εριστικος

εστ — hippias major parag. 6 ou 10. — on emploie cette

formule Gorgion nil — anthol. εκκλησιαζ

ουτως τι ποιεις — μων ... Grenouilles 2603.

ποθεν — αιρετικως — ισως το ουδαμως — dit le sch.

γε — μεντοι ici affirme syn. de δηπου — alors on repete

le mot de l'autre interlocuteur ου — μεντοι —

422v

μα parlui seul me souvent. V. Budé ——— ailleurs
μα δι affirme (mais sans serment) V ἀλεξήιον μα την καλλιγενειαν
Lucien. Liv. I. Ep. 10. μα την αρτεμιν ακουτω...
Xenoph. Sympos. 4. μα δια affirme —
νη — toujours affirme — 56 — οιοστε — Eschin — Demar —
δοταμαι — ως οιοντε αληκος — ως δυνατον ελλητικος
dits moeris. — ου πενυφαυλη — Litote
Galien ανδρες ουκ αμουσοι.
λογιος
λογ. non sordidus autor naturae verique — en parl. de Pythagore.
nec sum adeo informis ——— le schol. de
Plat. a mis περι σποσιμιν — ofengbosi avec l'accus.
Comme si γαια sous le genit. — Θεοδων V. 79.
η περι αυτον δικαιοσυνη — ph. after Porphyr.
p. 6 — Demos. — p. 23. — περι σποσιμη s formule transfe
Olymp. dans L'hist. Platon — Apologie d. p. 269 ἐξα
Gazette avenir et αποδημια — Theod p. 26 —
etc. l'a trad. par mediocres

22 Xbre Rhamnus — bourg de la tribu Oantide.
συνηθλω, mot très noble en grec — Pindare s'en est servi
olymp. 5. l'accent d'ειπε — λαβε φερε, ιδε — dans la
Composition, Regle. reprennent l'accent sur la syllabe
qui l'avait d'abord ainsi κατειπε —
λογιω μενρας κη ηρομιω au futur de l'indic. — Cette regle
n'existe point pour l'optatif ni pour le subj. Cette regle
n'a lieu que quand les verbes dont la penultième est brève au
futur δεγειω — futur δανεισω — et non δανειω ———
anecdote sur ce futur — Lub. de l'art de mois
les Ioniens, comme ayant ellewong [illegible] les att. ont
aussi ce futur — il passe dans la langue alexandrine
Polybe. Timotée mais les alexandrins n'ont pas fait à dit tout.

423 r

90 — ουχ αν — καὶ — ἠξιωσαμην ἂν. Xenoph. apol. So-
crate — Soph. Oedip. Tyr. 339 — ex 225 ou Philoctete
antigone 896 — Eurip. Oreste 3 sq. — Odyss. V. 376 —
ὡς οὔ τι μεν... Caray. ou Prouet — Vauvill. sur
l'ed. V. 347. — αποδυντα ορχησασθαι, V. note de Gottlieb
θνησκω — f. τεθνηκα — τεθνειηκα — τεθνεια τεθνεα — τεθνεως
de même les ioniens — ουτωσι — Voy. Gregorius Corinth.
ed. Bast, Boissonade et Schaefer (mieux Lamall. éd. de Grég.
97 — Cette phrase est une des plus fameuses de l'antiquité
V. Denys de Halycarnasse

24 Xbre.

83 — ὅπως — Ellipse de σκεπτεον, δεδια, ou ὁρα.
ουν — revient à la particule — nam. — 90 — mauvaise
leçon d'Ald. Barbes. d'où comme Aldes a très souvent
copié fragment. un Ms. on peut en conclure que le ξ
et le ζ sont très souvent confondus dans les Ms. Et cela
se voit dans les Inscript. où l'on trouve quelquefois
un ζ majuscule fait ainsi Ƶ (Ξ Z) (Sur (ουτωσι.)
P. L. a fait long volume sur l'ε paragogique — il a eu
tort on ne trouve assez d'exemples où il est bref. Voy.
les citations de Lycurgue de l'ar devine.
95 on trouve cette même idée dans les évangiles ἐγὼ πορεύομαι
ἐν ὁδῷ πασης της γης. — St. Luc Chap. 22.
κ̓ ὁ μεν υιος του ανθρωπου πορευεται
κατα το ὡρισμενον. (Longin a trouvé cet
endroit sublime —)

423v

ἐπαινέσετε - παραινέσετε. moyens employés pour l'actif. — construction pertient à la lang. grecque = pour plus grande clarté — la construct. a été interrompue par ἐπίνες.... et l'orat. ~~répète~~ pour ne point répéter πατέρας καὶ μητέρας — prend le pronom τούτοις. — ( Denys cite un fort beau passage de Lysias qu'il oppose à toutes les antithèses de Platon = l'hilerbate lettre 13 a remarqué le même défaut dans Platon — οὔτε τῷ νομίμῳ παρ' ᾗ μοι τὸ ἑαυτοῦ ἄμεινον δοξάζειν. — voyez la note de Gottleber.

(26 — lig. 2. τετελευτηκότας (s. e. τὸν βίον) même euphémisme en lat. et en français — Le Tiberius finivit — Tacite — Voltaire Et. de Louis XV il a fini comme par un sommeil paisible — on employe ainsi le mot quitter en français —

9 — εὐφραίνον — les Gramm. prétend. que cette forme sans augment est attique — Suidas est de cet avis — Brunck (note sur Thucyd. l. 18. εὐτύχει) invoque le témoignage de l'Etym. mag. pour la leçon ηὐτύχει — et Fischer et Lange pour εὐτύχει invoquent le même témoignage — mais Fischer avait plus d'exactitude quoique pour le texte il ne soit pas comparable à Brunck — les Gramm. ne sont point d'accord — mais je choisi que l'ε a plus d'autorité.

9. + Eglauzer page 262 (auge) même idée

424r

11. οὕτω καὶ ἐπαινεῖν αὐτους — les louer aussi sous les rapports naturels et non sous leurs qualités acquises

13. την ευγενειαν — on dit en grec ευ γεγονως, un homme bien né — Diodore l. 1. pag. 62. εγκωμιαζουσι τον τετελευτηκοτα και περι μεν του γενους ουδεν λεγουσιν, ωσπερ παρα τοις Ελλησι — en parlant des Egyptiens.

(Xenophon note de Gottleb. τῃ ἐγενεσιν — γενναντε και ην ιεσκειν Denys Rhetorique / — C'est ce que les Rhéteurs appellent ὕστερον πρότερον — cette figure fréquente dans les poètes mons teneorque lidium ac doctorum Romanorum Cic. Diderot — sur les sourds pag. 245 — croit qu'on renverse aussi les mots pour l'harmonie. — mais souvent par inadvertance.)

V. Schaefer — meletemata critica p. 16.

15. ἐπι en outre ετελευτησε επι παισι — il est mort laissant des enfans — 16 απεφηναντο moyen que blame Denys d'Halicarnasse mal à propos. Plutarque encore αποφηναμενη. Denys blame Plat. d'avoir dit γενεσις επηλυς — Cet qualités dure voy. m. Gottleber. επηλυς de επι-ηλυθον. αυτοχθονας note de G. — Justin l. 2. c. 6 soli praeterquam incremento etiam origine gloriantur &c. sed eodem in hoc loco quem incolunt Justin a imité d'un passage du panégyrique d'Isocrate paragr. 4 — l'explication citée par Louis αυτοχθονες dit des termes employés par les orat. Gr. — Demosthenes εν τω περι της προεδριας — Apollodore, selon Harpocrat. en disant que les Athén. avaient cultivé les premiers la terre — mais de pareilles explications n'expliquent rien —

424 v°

l'orgueil de lettres dans l'orgueil des athéniens. — les arcadiens se croy. aussi αυτοχθονες — de plus προσεληνοι nés avant la lune. 21. note de Gott. on ne doit dire au figuré que marâtre et non belle-mère comme l'a dit mme d'... assez élégant.

29 decembre. 17. (p. 27.) η των προγονων γενεσις — qui phrase pour dire οι προγονοι la critique de Denys sur ce passage est trop sévère voyez sur la manière, pag. 78. de S. ... sur ce Thucyd. remarquons ici au passage de Thucy. que les anciens comme Thucy et Platon commencent toujours ce qu'ils vont dire sans aucune art de transition. 29. πολλαχη μεν αλλη cette formule se trouve souvent dans aristote. 30 τους. ους. on dit aussi ων ους a c'est ce qu'on appelle Χαλκιδιακον σχημα.

Iliade §. v. 873. θεοι τετληοτες εσμεν 175 de l'Hécube — ετ' οντων — qui peut aussi s'entendre tu vas donner — Libanius. t. 1. p. 24. ην αναφερων Eunape 177. ην γελαιοσων — Platon — ζωγρυγελας les anglais ont cette locution et disent, c'est marchand... — abrech — anti ... p. 317. — Le m... 1. Xenobe — 30 Θεοφιλης — aussi de dieux. Philon dans le Trésor d'H. E. μετ' ο... φιλοθεος ην η θεοφιλης. θεοφιλος est aussi actif. l'usage quand on compose activement de φιλεω est de mettre d'abord φιλο- θεοφιλος est donc contre l'usage

425 r

ordinaire. — dans un poète perdu (v. Pollux) $\varphi\upsilon$ Philosam —
~~on~~ on trouvait $\gamma$ $\upsilon\nu\alpha\iota\kappa o\varphi\iota\lambda\eta\varsigma$ dans le sens actif —
Théocrite a dit Ζεὺς γυναικοφίλας, mais il a retiré l'accent —
(aussi bibliophile — qu'on trouve dans l'académie est un barbarisme contre
la composition grecque) Voltaire fait appeler un certain personnage
Citophile — double faute — Fénelon l. XVII — du télémaque
thaumaphile — il faudrait philothaume
Desfontaines jugemens t. IV — clinophile — mot bien ridicule —
le pseudo-Lucien a un traité intitulé $\varphi\iota\lambda o\pi\alpha\tau\rho\iota\varsigma$ mot
bien composé — Bentley — s'est appelé bien $\varphi\iota\lambda o\rho\epsilon\alpha$
$\delta\eta\varsigma$ — mais le barbarisme est passé en usage — il faut l'en
tirer. 31. $\delta\epsilon\iota\nu o\tau\eta\varsigma$ — v. note de G. ~~et~~ dans
Lycurgue nous avions l'hist. de ce débat. Voyez les notes de
l'an dernier, Apollodore cité. il dit que Neptune fit naître là
mer Erechthéide — mais d'autres qu'il y naquit un cheval. —
v. Virgile — Meursius — Clavier sur Apollodore t. 2 p. 466.
Lycurgue a beaucoup de passages parallèles — il a peut-être pillé
dans son discours contre Léocr. un discours ~~qu'il avait~~ funèbre
qu'il avait fait auparavant, ou du moins de longs morceaux.
(§ 29. 31. Demosthène et cela tant mieux. Denys a
beaucoup blâmé tout ce passage — qu'il trouve bas ταπεινος
ny a ζηλος — qu'il ne faut pas imiter. επιχειρε est
bien faible. 33. αξια επαινεσθαι... Union d'παιδευ
εσμεν κινδυνευειν — apolog. idiotisme propre à la
la langue. note de M. Thurot. Hist. de l'Égl. de Gail.

425 v°

36. Βοτά — le schol. publié par Ruhnken — explique ce mot par τὰ βοσκήματα tous les animaux qui paissent, qui ne mangent point de chair. — Encore un tétrapodes dans de Denys, beaucoup trop sévère par [illegible] et pour Thucydide. 41 — formule remarquable — Lycurgue a la même formule, σημεῖον γὰρ ἡ πόλις — γὰρ très souvent après τεκμήριον σημεῖον δέ. [illegible] δ' ἤσον. τεκμήριον δὲ μέγιστον οἱ μὲν γὰρ — Thucy. Liv. II. c. 15. — Hérodote l. II. parag. 5. éd. de Coray — ἤδη γὰρ — et m. c. propos τεπεικασι γὰρ ἑαυτοὺς — mais Thucy l. II. par. 50. n'a personne le γὰρ — Plat. Phèdre pag. 229. Dion Cassius de même — Voyez l'index de Reymar. 44. ὑποβαλλομένη — circonstance très fréquente chez les anc. Grecs. ὑποβάλλομαι, sibi supponere foetum alienum. ὑποβλητος, ὑποβολιμαῖος les suppositions pour l'enfant. 45. γενομένῳ est bon pas d'embarras. πηγὰς τροφῆς — Note de Gott. le pseudo-plutarque dans son traité de l'Education a évidem. imité ce passage — [M. Wyttenbach a prouvé que ce traité n'est point de plutarque, par des circonstances et par des expressions qui ne sont point de la langue de Plutarque] 47. Heyne le vol. de ses academica opusc. a écrit de savantes dissertations sur le pays qui le premier a produit le froment et l'orge — il paraît que dans la nature il n'existe pas de blé ni d'orge mais que ces pl. sont produites par la culture. Thomas M. a dit que les attiques ne disaient point [illegible] mais seulement [illegible] — [illegible]

426r

31 Décembre.

πεγνε — de πεγω — le futur ξεξω qui est dans Eustathe et qu'il dit être du dialecte éolien — ne se trouve point dans les auteurs que nous avons aujourd'hui. Eustathe sur l'Odyssée l. II — ισθον δε καθαπες ειπον ης εστα ουτω κη πεγνυναι και πεγνειον, μαλλον δε τουτο — le dernier dans aucun ... extat. εξενεγκαντι jusqu'à l'éd. d'Upton qui a mis avec l'ancien texte. εξενεγκαντι — mais depuis on a trouvé le Leuan. l. εξενεγκοντι, dans un MS. διατυγχανειν τοισ... — Libanius Tom. IV p. 46. éd. Reiske νιφαδας αποσευττουσα — depuis dans un MS. de Paris on a trouvé αποσευττουσαι — véritable leçon. 28, 31. εξεενεγκοι — Dans l'Euthydème de Platon εστι δε κη βωμοι κη ιερα. — verbe au singulier remarquable avec βωμοι. — il n'est pas extraordinaire de trouver le verbe au singulier avec deux ou plus. noms singuliers — Boileau — le Duc et le Marquis se reconnut aux pages — Lutrin. l. VII — sa beauté, son enjouement, sa noble fierté l'enfuyait loin de lui — Boil. Ep. XII — Art Poét. Satyre XII — Car quel lion quel tigre égale en cruauté — Racine Le héros qu'aimes à l'honneur et la raison — Bajazet — lui-même doit peut périr et trop ce monarque — d'ailleurs l'ordre et l'éclat et le désir le prem... Bérénice Acte ... Bajaz. ses menaces, sa voix, un ordre m'a troublé — Ex. remarquables, encore est-ce avec un plur. et comme dans l'Ex. de Platon. εστι δε κη βωμοι κη ιερα.

55. les athlètes en l'usant l'huile pour se fortifier et se délasser Pline H. N. l. XXXV. c. 2. ceroma l'endroit où l'on se frottait d'huile mêlée avec de la cire — les anc. croyaient que le mélange d'huile et de poussière fermait ... les ... et arrêter la sueur — Acad. des Belles-Lettres T. I. p. 226 Dissert. de M. Burette — les Grecs ont encore aujourd'hui cet

426v

mage et cet encens de la tête. 54 εξεπορνοεν — Lucain liv. VI Comm. Sitque fugi puor fatur morte liber Agrille. Cic. pro Flacco ch. 26. où il est question d'un grand éloge de Th. Diodore, même éloge l. XIII c. 26. 58 Les trente dix Elégiaques — Lycurgue dans un endroit dit aussi qu'il ne nommera point Bacchus — λόγος περὶ ... ἐλεγεῖα — En fureur, nous Syracusi qui a fait cela — 64. οὕτως ἔχει, i. e. ἐν τῷ. ἔχω ... τινα. διαβραχ. διαβραχεων ἐπιοτειραν ... St. Paul aux Hébreux — 78 — τοῖς ἀεὶ δόξασιν — sign. rem. de ἀεί — Continuité, succession. Cic. omnes Siculi semper praetores — παντες Σικελιας ἀεὶ στρατηγοί. Verrine V. par. 11. — note de Goblet il cite Diodore de Wesling — ed. in folio — 1750. in 8°. de Deux P. vaut mieux — alors la citat. est au C. IX.

77 — δοξαιονταιγιδους ειναι — sorte d'alternat. Jules Dict. I. pg. 11 υπης ... τοιου τῳ γενεας. ~~dans~~ onozando

ch. 42. τῳ δευτερῳ κελευσας ετοιμῳ ειναι — onozandre dit fut l'art militaire — Stat. ... par. 15. τῳ ... αληθη ειναι — on ajoute ... λεγων — medio ... — hor. art. P. liv. I. satyr. de ... esse tibet. — licet nobis esse beatis — Sil. Ital. l. XII nec mortiferâ arctatis cecidisse tibet. — Claud. in ... natura omnibus dedit esse beatis — Ovid. heroid. IV — v. 64 — Leniens ... quo mihi committere non licet. ... ... un ind. le donne —

78 — αδεικαια ... Sens figuré — pris au moral —

δο αλλα ἐξ ὅρος — il y a une petite règle — 94. encore exemple de
la fig. οὐδ᾽ ἐγὼ ὠφελεῖν — ἔχοντες ἀρχὴν τε δαμαζομένων.

p. 40 — 74 — ἔξεως gén. de ἕξις du futur de ἔχω
v. Ellipses gr. Lambert Bos — éd. de Schaefer. ἐφ᾽ ἕξης
qu'on trouve aussi en un seul mot ἐφεξῆς — Δαμαλα-
σσα — le Gr. Etym. dit que la 1ère est σάλος —
Lambert Bos de ἅλας — esprit rude ch. en δ — ἅμεα
δαμεα. — Platée Πλαταια et
Πλαταιαι aujourd'h. Cocla d'après d'Anville et Meletius Geogr.
(Ἑλληνικα — fort bon recueil faisant une suite d'histoire gue moderne
par un Allemand) —

Φ. Liban a dit de l'ont... ἀναπαυόμενος μήτε
τῇ δαπάνῃ. Arrien Epictet. dissertat. — Liv. 9
en parlant d'hercule — Wyttenbach sur Julien p. 8.
143. 4 — on dit aussi γιγνώσκειν χάριν (surtout dans
Chariton) et ἐπιδάλλει χάριν.

Eurymédon fleuve d'asie qui coule de Taurus. là tous les Perses
remport. bienf... par Cimon Diodor. XI — par. 61 Suidas in Κίμων.
Corn. Nep. in Cimone — note de Gottlieb — il a raison,
que d Mycalen est une erreur — je ne la lis pas de C. N.
Leotychides battit les Perses à Mycale le même jour que
la bataille de Platée se donna voulu le fait
il y a impossibilité physique d'accueil les fait

f. 427v

on dit aussi προσέχειν γνώμην et διάνοιαν — on dit seul
προσέχειν seul, par ellipse. προσέχειν τῷ
πολέμῳ — dans les Olynth. de Dém. dans Xenoph. &c.
animadvertere des Latins qui disaient aussi animum advertere
Cic. ad famil. XII – 18. — Liv. IV. 45. — les Latins ont
omis Virg. Georg. IV – v. 116, paucis adverte docebo.
Callinichus, sophiste moderne — ὁμόφωνος.
ὁμόγλωσσοι καὶ ὁμόφωνοι dans Hérodote, usage
très fréquent chez les Grecs. — ζῆλος de ζέω
ἦλος de ἕω, mitto. | κατάγειν τινα, mot
propre — c'est faire rentrer un exilé —
Pollux l. VIII – 89. τὰ δὲ τιμήματα, ζημία, φυγή, ἀτιμία
ἀπὸ δὲ τοῦ φυγή, φυγὰς &c.
κατάγω, mot propre sonore, médic. — Vell — Xénoph. l. I
ch. 1 Ἑλλην. ὁρμώμενοι κατάξειν αὐτούς.
Solon, fragm. 28, autre mot, πολλοὺς δ᾽ Ἀθήνας . . .
ἀνήγαγον = ᾤχοντο ἀπιόντες pléonasme
usage très ancien dans la langue ᾤχετ᾽ ἀποπτάμενος
Homère — ᾤχετ᾽ ἰών Pindare, Olymp. 6. — ᾤχετ᾽
εὐθὺς ἀπιών Démosth. Philipp. — Sophocle, Phil. v. 413
οἴχεται θανών — ici ~~[illegible]~~ et 20 – 25. Opinion
de Plat. sur les premiers Guerr. [illegible]
Diodore au temps de la bat. de Platée — Denys hésite
entre Platée, Marathon et Salamine — l'opin. de Platon
doit l'emporter. πολλοῦ τοῦ πολέμου — πολλ. pour
σφοδροῦ — μεγάλου —

Philostr. vies des soph. p. 482. θρασυνόμενον ϗ τονθορύζοντα parlant de ~~Hupt~~ Pythons, sophiste ἰσαλλασόμενα un pass. de Demosth. qui dit de même ἀθρασυνομένῳ ϗ τονθορύζοντι. —

On dira de la foudre λάβρος ἐπαιγίζων. Cet hellénisme a passé en latin Georg. l. III v. 33 — atque hic undantem bello magnumque fluentem nilum — en grec πολλὸν μέγαν ῥέοντα νεῖλον — [ 26 τελούντων τὴν γαστέρ- 1ere année de la guerre du Pelop. Th. l. II. c. 29 — 24. sous la conduite d'Archidamus —. Πιέζειν expression très fréquente. 30. bonne correct. de M. Gottleber Holstenius avait avant lui restitué ce passage. Σφαγία — voici le pass. d'Etienne. Ἐστι ἡ νῆσος σφακτηρία ἧς μνημονεύει Παυσανίας ἐν τρίτῳ ~~ετ~~ — Ἐξηγήσεως τ Ἑλλάδος. C'est à la fin du 4e liv. et non au 3e. Stace = ante Pylum tres sphagiae — les deux autres étaient deux écueils — l'île de Sphactérie s'appelle encore aujourd'hui Sphagie — Pylos a conservé son nom — cette victoire 7e année de la guerre du Péloponnèse — il est parlé beaucoup de cette act. dans les chevaliers d'Aristophane. 39. — de même Thucyd. l. II — c. 35.

428v

26 J.

l. 45. 444.

——— αὐται se prend assez souvent pour μόνος, seul. ides de cette éd. p. 114. — Aristophane, αὖται ἐσμέν — nous sommes seules disent des femmes qui parlent ensemble.

εἰμαρμένον — le redoubl. ει appartient aux attiques — ainsi λέληφα, att. εἴληφα.

49. 87. πόλεμον ἔθεντο — pr. ἀπέθεντο, κατέθεντο — ainsi dans Thucydide l. 1. 82. οὐ ῥᾴδιον εὐπρεπῶς θέσθαι — ubi schol. ἀποθέσθαι καταλῦσαι — Thucyd. lui-même, I, 121 καταθέσθαι — τοὺς ἐν Ἐλευσῖνι, et ceux qui leur avaient fuicidé, qui s'étaient retirés à Eleusis, et y ayant intelligence dans nous eux, le peuple prit les armes contre eux.

XV. 49. l. 91.

Demosth. Ph. IV.

51. 6. ἀνθ' ὧν ταπεινῶν — en reconnaissance de ce que ils . . .

ἀνθ' ὧν (ἀπαγγείλαντων) Théocrite Epi 18. schol. d'agathias epigr. 43. ἀντὶ τοῦ ὧν ἐπολιτεύσω — sans ellipse, il faut se garder de croire que ὧν se rapporte à τείχη.

ἀμύνω actif, devenir quelqu'un.

51. 7.

9. ἥκει — Thucyd. de même — schol. ἄν. Σεβαστοῦ εἰν ὠκοῦν = page 80 de cette édition. — διὰ τὸ μὴ ἐς ὀλίγους οἰκεῖν ἀλλὰ ἐς τοὺς πλείονας — encore ici dans le sens neutre.

14 μηκύνειν — s. e. λόγον. Aristoph. muischt. εἰ με μηκύνειν τι δεῖ ———

15. Leindorf sur le Gorg. lisent le passage — corrigé οὐδὲ πολλῶν ἀπὸ ..ενεῶν. — je crois qu'il faut lire — οὐδ' ἐπ' ἄλλων — les mss. sont ~~tous~~ écrits sans intervalle entre les mots et le copiste a bien pu s'y tromper.

16 — 17. Philostr. εἰς θεὸς ἀφίκετο τοῦ ἀνδρὸς —
~~nee~~ Philostr. Vie d'Apoll. μετ' αὐτὰ εἰς διαφορὰν du ~~cette~~ Guerre trompetée par la terre de Corinthe prit le nom de Guerre Corinthiaque. §2. 20. περιώσηκας s'entend fort bien. Circumstan 23. ἀπόλλυν [illegible] ici la Colonie de [illegible] — ~~dans~~ les verbes terminés en υ — se trouvent fréquemm. dans les mss. ~~term.~~ en υω — ainsi on pourrait trouver ἀπολλύω. Moeris att. dit que ἀπολλύς ἀττικῶς ἀπολλύων ἑλληνικῶς. Cyrop. l. iv — δεικνύει — un ms. porte δεικνύοι.

28 ἐκαμφθη — même métaphore qu'en françois fléchir καμπτω — courber, fléchir — Eschyle ἀκαμπτος νοος. — J'ai vu ἀμφθῆναι d' aux Thucydide mot poëtique — que l'on a voulu changer× éd. de deux l. 2. 548. (Scire, 1. 9.) qui me tolet incurvasse quella. Casaub. [illegible] × m'a l'a propos — car Thucydide aime les locutions poëtiques. 34 ἐθελοντὰς ou ἐθελοντὴς — ου volontaire) — En latin, Volones désigne ~~les~~ ~~[illegible]~~ qui après la bataille de Cannes s'enrôlèrent volontairement. B —

429 v

(11 fev. 1813.) pag. 60.

futur act. des verbes en ίζω – qui ont la pénult. brève et plus de 3 syll.

p. 61. l. 75. 1.81 – προσοδόουσιν αθηναῖος χόρος – hymeri[illegible] – lettres. bers. , ὁ στρατὸς ἀθυμοι ἦσαν – a 84 εὐδόκιμοι ἦσαν ἡ ἱππομαχία. Construct. appelée par les gramm. πρὸς τὸ σημαινόμενον. – Longe[illegible] πεδόντες – τὸ ὅπλος ἐπιμαίνοντας τῇ ποιητικῇ – Julien ταῦτα ὁρῶντι τὸ στράτευμα –

Demosth. contre Midias parag. 26 – Je crois que c'est ce que je veux passage. Le mien a voulu corriger un vers d'eschyle fort mal à propos. Prometheus § 81.

τρόπον ἐλόντες δή ποτ' ἀργεῖος δόλος.

Cette constr. est de toutes les langues – St Matth. c. 23 ver. 37, fort beau passage où il se trouve – καὶ οὐκ ἠθελήσατε – Ἱερουσαλὴμ dans le latin – Caton d'anseulus l. 3. c. 7.

Wyttenbach sur Julien – p. 182. pag. 91 – τῶν ἐκείνων, pr. τῶν ἐξ ἐκείνων – τῶν n'est point uni à ἐκείνων.

p. 96 – v. la note de Gottleber – Ce magistrat était le polémarque (un des archontes, qui était le chef de guerre)

Xenoph. hep. lac. [illegible] – ἀνακούσαντα θέσθαι νόμους

diffé. du moy. et de l'actif – le legislateur est ὁ τιθείς le peuple la ratifie, qui se la donne, ὁ θέμενος

τιθέμενος. – [illegible] οἱ πρόγονοι ἔθεντο.

les Grammaires n'ont fait la remarque d'après les [illegible] [illegible] – mot copule (περὶ φροντὸν) lequel nous appelons les poètes – il sont des especes, les thèmes [illegible] [illegible].

ὅτι μάλιστα – les mots ne doivent pas être séparés – aussi Xenr. Ot. les écrit-il d'un seul mot (ὅτιμάλιστα) on dit aussi ὡς μάλιστα. –

v. Fischer sur Weller

63 – 101 – τέλος signifie souvent τελετὴ en Grec
8. le schol. du Banquet – ἐξέρχεσθαι et ἀφ[?]θουλα
pris dans deux sens différens sont ici obscènes –
64. ἀτέχνως – 2 sens de ce mot – différ. par l'accent
ἀτεχνῶς véritablement – ἀτέχνως, sans art – schol. de ces
Statues. V. 89. ἀτέχνως διαφύτονος – ἄνευ τέχνης, ἀμαθῶς
ἔτι δὲ – περισπωμένου – ἀληθῶς. – ces diff. sens
viennent de τέχνη. Thurot nov. p. 7. Verdeton – et Thanker
faute dans le Lex. de Planche – 19. formule pour
finir cette espèce d'or. fun. Demosth. au l'art. de l'or. f.
finit de même ainsi que l'or. f. de Periclès p. 108
p. 64. XXIII. 22. – μακαρίαν γε λέγεις. Cicéron a fait la fin
d'une semblable. – 33 – τῷ εἰπόντι ἐμοί. on μοι
je n'ai plus qu'à tout autre à celui qui me l'a dit à moi.
ὅπως μου – οψει je ne m'en moque.
avec ὅπως μὴ ῶ. et οψει il faut le futur de
l'indicat. ou le 2d aor. du subjonctif.

930v

16 février 1813. Explication des morceaux choisis du Phédon, suiv. l'édit. de Paris, (1806) par M. Thurot.

Echécrate, Pythagoricien, de Phliunte, ville du Péloponnèse — Platon parle de lui dans sa lettre 9e à Archytas. Cicer. de finib. V. 29. Quid Plato Aegyptum peragravit.........
nous apprenons là que Platon avait ajouté à la doct. de son maître beaucoup de choses de Pythagor. V. encore Note de Wyttenbach sur ce passage —

p. 43. gr. ed. de M. Thurot. Phédon né à Elid, V. de Peloponn. aujourd. Calloscopium — fut fait pris par les Indiens ... νυδων. dit ... fut racheté par Socrate, ou par Alcib. ou par Cébès V. Aulugelle l. II. C. 18. Macrobe Sat. l. I. C. XI. atque is postea philosophus illustris emersit — fut le chef de la secte éliaque — αἱρέσεως ἠλειακῆς —
Phédon avait écrit 2 dial. philosoph. Ζώπυρος et Σίμων.
Le Simon lui-même avait composé quelques dialogues — cordonnier qui s'attacha à Socrate.
3 ou 4 Dial. de Platon que M. Meuck a donnés à Simon ... probable, mais pas de certitude V. Diogène Laërce l. II. par. 105. V. encore Athénée —
on a observé des avaient ... dans les dial. de Platon d'autres ... — Socrate parle de choses arrivées après sa mort.
Panétius le Stoïc. croyait que ce dial. (Phéd.) n'était pas authentique, mais sans ne croyait pas à l'imm. de l'âme et veut pas ... la raison. V. Epigr. anonyme de Brunck — § 48 —
ἢ ψυχὴν θνητὴν ... τελέθει dernier vers
traduct. de Grotius — Jacobs sur l'anthologie — § 46 —
Chardon la R. T. 1. p. 366 — mélanges —
Panétius selon Diogène ... n'admettait pour authentiques que ceux de Platon, Xénophon, Antisthène — ne croyait point

V. ...

aux dialog. par Phédon et Euclide — (dialog. socratiques
C'est peut-être ce qui a donné lieu à cette assertion sans fondem.
Phédon ami de Socr. et d'Plat. l. 11 C. 18. Aulu-Gelle
où l'on trouve Socr. fuit familiaris — (Notes de Thurot
p. 123. sur δ' ἦ οὖν. cette formule continuelle dans les Auteurs
a peu près même signification — aussi chez Xénoph. on omettent
οὖν. — Ἴσως même idiot. en français qu'est ce donc que
Le chœur ... Ἀλλὰ τί ποτ' ἐστὶν ἃ διανοούμεθα.
[illegible] ταῦτα δὲ ἀδύνατον εἶναι — C. 49 du
Phédon — τινὰ δὲ ἦν τὰ λεχθέντα
ἄττα — se dit de deux m. expr. rude ἅτινα — expr.
douce, ἄττα pour τινά seul. Ammonius — ἄττα
φιλοσοφώτερον καὶ φαλακρότερον διάλεξις. ἄττα
avec la pr. douce se place fréquem. avant les adj. de quantité
ὀλίγα ἄττα — joint avec élégance après les n. de nombre
δέκα ἄττα πεντήκοντα — même emploi en
français de quelque — quelque quarante relig.
mendiants, Provinciales de Pascal — La Bruyère, chez
à quelque 40 degrés de pole. (Ἴσως γὰρ ἂν ἀκούσαιμι
formule fréquente dans Platon et d'autres écr. attiques — v. Coray
Ch. XIV. — τῶν πολιτῶν φιλαιτίων — des citoyens à
Lacrgte(?), et Sauder. τῶν φιλαιτίων — certainem. cet endroit est
suspect — ensuite Platon pourrait n'avoir point écrit φιλαιτίων
qui aura passé de sa marge dans le texte — [illegible]
τῶν πολιτ. φιλ. ou τῶν φιλαιτίων πολιτῶν
Règle constante — Porson dans Suidas. καλλίονι
ἀξιοῦνται τῷ μετρίῳ ἐλέγχειν appendix de Schaefer
à la Crit. critique de M. Bast.

431r

Επιχωριάζω en général, habiter dans un pays mais point ici — voyager id. H. Et. a pris l'adverbe par Ventôtacement ἀθηναζε le prouve bien. Ajoutez la quest. quò des Latins. Grég. de Cor. Dial. att. §. 92 — dans quelq. aut. ἀθηναζεν p. ἀθηναζε. (ἀθηναζεν est un barbarisme) H. Key ne sais Conons pas de même pour les adv. de la qu. unde + ἀθηνηθεν et ἀθηνηθε. κυπροθε κυπροθεν — note de M. Clavier un peu subtile —

— Grég. επει ωυτοῖς τα τοῖς τοις φρονησι de même — S'informer tout autre ?

ὡς ὁ τέρας ne se dit jamais que de jour qui est devant un autre — p. 46 — l'Ellipse remplie —

Les Grecs couronnaient les vaiss. envoyés, ou quelques uns d'eux et les v. vainqueurs — on firent — ceux qui apportaient une heureuse nouvelle — Ovide. l. 11 des fastes — Saumaise, traité de Coronis — τους δις επτα εκεινους — Chemist. Σωσιάδης εκεινος ὁ Σωφρονίσκου (Lydus, livre publié depuis quelq. années — livre curieux sur les [illegible] magistratures — Lydus de magistratibus) Σαλλουστιος εκεινος ὁ ιστορικος. — και ἐώωσε τε espèce de pleonasme — homère emploie και τε. Leg 10. Τα λα μεν υγεια τις — μεν sans son corrélatif Ellipse qui se trouve quelq. — J. Ent. αρκαδε ου avlos ὁ φαιδιον παρθενων début imité par Dion. v. M. Wyttenbach — Athénée commence ses Deip. avec la même antithèse.

— Θεωρίαν — députation sacrée — V. la note du Scholiaste
sch. de Callimaq. h. 4 île à Délos — κυρίως θεωρὸς ὁ τὰ τοῦ θεοῦ
ὁρῶν — τ. ε. φυλάσσων — (Racine ὤρα, Cura, soin) —
le schol. après cette note de Lysimachides aut. perdu
les théores de Délos s'appelaient aussi Δηλιασταί — le chef —
ἀρχιθεωρὸς — le vaiss. s'app. aussi Θεωρίς — Δηλία
et ἑξατηρικός — le mot θεωρία se prenait aussi pour toute
sorte de mission religieuse. — d'autres fêtes à Délos qui se
célébraient tous les 5 ans. (les deux fêtes ont été quelquef.
confondues) — V. anacharsis de Barthélemy.

παραγενεῖν être par, — verbe neutre.
ἀποκτιννύναι — cette ortographe est la bonne — car dans les
poètes νυ est ~~long~~ bref & aussi de tous les infinit. en ῦναι
& δείκνυμι — ἀπολλύναι à la fin d'un vers —
Schaef. — Bibl. d'Eclog. p. 129.

les mss. portent οἱ ἄνεμοι — mais la leçon est la
bonne — ~~[illegible]~~

Τί δαί δή, leçon particul. à Fischer — qui n'est pas autorisée par
les mss. il faut conserver Τί δὲ δή leçon très attique —
Od. d'Aristoph. 67. ὁ δὲ δαίμων τίς ἐστιν ὅστις —
ἠδὲ δὴ τίς ἐστιν ailleurs) se avait cette forme pleonast.
n'été [illegible] par les éditeurs. — ἔρημος φίλων

Stace thébaïde — O mihi desertæ natorum dulce imago
Archemore
dulc. im. encore un hellén. car l'ἄγαλμα des Grecs —

ἀλλὰ μήν répond à atqui des latins, or en français — C'est la
seconde partie d'un raisonnement — ἀλλὰ περῶ — Conclus.
en ayez donc —

432 v°

45 — Apollodore = (p. 45) nous venons ce caractère d'Apollodore — dans le Banquet, il est appelé Φαληρευς —

433v

438r

439v

441v

442v

44425

Bonjour
Dubois
Cayre
Lesebours
Vespier.

μ ϐ λ λ λαμβάνω

θεοτόκος ζύσθμαι ἔως πεπόταται

ὅταν ἐγὼ ταῦτα διανοοῦμαι

Mois attiques. Extrait du 7e vol. du Voy. d'Anach.

1. Hécatombéon — Hécatombées, en l'honneur de Junon.
2. Métagéitnion — Métagéitnies, en l'honneur d'Apollon.
3. Boëdromion — Boëdromies en l'honneur d'apollon.
4. Pyanepsion — Pyanepsies, en l'honneur d'apollon et de Diane.
5. Mæmactérion — Mæmactéries en l'honneur de Jupiter μαιμάκτης.
6. Posidéon — Posidéies ou fête de Neptune.
7. Gamélion — Gamélies, en l'honneur de Junon.
8. Anthestérion —
9. Elaphébolion — Elaphébolies, en l'honneur de Diane.
10. Munychion — Munychies, fête de Diane, en mémoire de la victoire de Salamine en Cypre.
11. Thargélion — Thargélies, en l'honneur de la naissance de Diane et d'apollon.
12. Scirophorion — Scirophories, en l'honneur de Minerve, de Cérès et de Proserpine.

---

Rapport des mois attiques avec ceux du Calendrier Européen, dans la première année de la lxxxj.e olympiade, 448.e av. J. C.

---

| | | |
|---|---|---|
| mois d'hiver. | 1. Gamélion . . . . . . . | 6 février. |
| | 1. Anthestérion . . . . . . | 8 mars. |
| | 1. Elaphébolion . . . . . . | 6 avril. |
| mois de printemps. | 1. Munychion . . . . . . | 6 mai. |
| | 1. Thargélion . . . . . . | 4 Juin |
| | 1. Scirophorion . . . . . . | 4 Juillet. |
| mois d'été. | 1. hécatombéon . . . . . . | 2 août. |
| | 1. métagéitnion . . . . . . | 1 Septembre. |
| | 1. Boëdromion . . . . . . | 30 7bre. |

4465

mois d'automne. 1 Pyanepsion . . . . 30 octobre.
1 Mémactérion . . . . 28 Novembre.
1 Posidéon . . . . 28 Décembre.

N. B. Ce tableau présente l'ordre des mois, d'après le cycle d'Harpalus; et le suivant, d'après celui de Méton. Dans ces deux périodes, on intercalait un treizième mois, Posidéon II pour accorder, au temps déterminé, les années lunaires, ou civiles et lunaires, avec le cours du Soleil.

Rapport des mois attiques avec ceux du calendrier Européen

Dans la 1ere année de la XCIIe olymp. $\frac{413^e}{412^e}$ année av. J. C.

---

mois d'été. 1. Hécatombéon . . . . 6 Juillet.
1. Métagitnion . . . . 4 août.
1. Boëdromion . . . . 5 7bre.

mois d'aut. 1. Pyanepsion . . . . 4 octobre.
1. Mémactérion . . . . 1 Novbre.
1. Posidéon . . . . 30 Novbre.

mois d'hiver. 1. Gamélion . . . . 30 Décembre.
1 Anthestérion . . . . 28 Janvier.
1. Elaphébolion . . . . 27 février.

mois de print. 1. Munychion . . . . 28 mars.
1. Thargélion . . . . 27 avril.
1. Scirrophorion . . . . 27 mai.

2e p. du Second siècle.



Papias — disc. de St Jean évêque d'Hiérapolis en Phrygie. martyr en 147. — Auteur du système app. Chiliasme, second avènement de J. C. sur la terre

Il reste des fragmens de son ouvrage intit. λόγων κυριακῶν ἐξήγησις.

St Justin le Martyr. né à Flavia Neap. (Syrie) vers 89 — phil. platonic. embrassa le christianisme. — Apologie des Chrétiens remise, dit-on à Marc-Aurèle :

Dialogue avec le Juif Tryphon qu'on nomme la seconde apologie.

C'est ds. ses ouvr. qu'on trouve pour la 1re f. en termes positifs le dogme de la Trinité, proclamé au Concile de Nicée 170 a. après lui.

Tatien Syrien ou Mésopotamien fit à Rome la connaissance de St J. et embrassa la foi. — Tomba ds. l'hér. app. Encratisme il reste de lui λόγος πρὸς Ἕλληνας où il veut prouver que les Sciences sont venues aux Grecs des barbares — son Harmonie évang. est supposée.

St Irénée, évêque de Lyon † 178. — Ἔλεγχος καὶ ἀνατροπὴ τῆς ψευδωνύμου γνώσεως — cité ord. sous le titre Sur les hérésies dirigé contre les Gnostiques en gl. et les Valentiniens en particulier. — nous n'en avons plus en Grec que quelques fragmens conservés par Eusèbe et Epiphane. La trad. lat. est ancienne. mais barbare.

Athénagoras Athénien, d'abord ph. plat. puis zélé Chrétien. il enseigna la Phil. à Alex. — Sur la résurrection des morts, ouvrage tout philosophique.

Πρεσβεία, apol. des Chrétiens présentée entre 177 et 180 à M. Aur. et Commode. on lui a faussement attribué une espèce de Roman

Catalogue des Oeuvres de Lucien —

d'après l'éd. Gr=lat. de Jeane Benoict.

1ere partie.

× περὶ τοῦ ἐνυπνίου, ἤτοι βίος Λουκιανοῦ.

πρὸς τὸν εἰπόντα προμηθεὺς εἶ ἐν λόγοις.

× Νιγρῖνος, ἢ περὶ φιλοσόφου ἤθους.

× Δίκη φωνηέντων.

× Τιμων η μισανθρωπος.

ἀλκυων, η περι μεταμορφωσεως.

προμηθευς η Καυκασος.

θεων διαλογοι.

Εναλιοι διαλογοι.

× νεκρικοι διαλογοι.

μενιππος η νεκυομαντεια.

× Χαρων η επισκοπουντες.

περι θυσιων.

βιων πρασις

αλιευς η αναβιουντες.

× Καταπλους η τυραννος.

× περι των επι μισθω συνοντων.

απολογια περι των επι μισθω συνοντων.

υπερ του εν τη προσαγορευσει πταισματος.

Ερμοτιμος, η περι αιρεσεων.

ηροδοτος, η αετιων.

Ζευξις η αντιοχος.

αρμονιδης.

Σκυθης η προξενος.

× πως δει ιστοριαν συγγραφειν.

αληθους ιστοριας λογος πρωτος.

. . . . . . λογος δευτερος.

Τυραννοκτονος.

αποκηρυττομενος.

φαλαρις πρωτος.

φαλαρις δευτερος.

× αλεξανδρος η ψευδομαντις.

περι ορχησεως.

λεξιφανης.

448v

ευνουχος.

περὶ αστρολογιας.

Δημωνακτος Βιος.

38 traités. ερωτες.

à la fin du volume, Declamatio D. Erasmi Roterodami Luciani Tyrannicidae respondens.

2e partie.

(ed. Wolfii 1607) Catalogus Demosthenis opp. om. (cum aeschine)

~~les 3 olynthiennes.~~
~~les 2 pr philippiques.~~
~~— sur l'halonèse.~~

Exceptiones XXV.
I. adv. Zenothemidem.
XXV. In Dionysodorum dati damni.

Ulpiani Commentarii — et aliorum — Dem. et Aesch. vitae.

d'après la nouv. ed. in-18 de Leipsick. Tauchnitz.

1er vol.

vie de Demosth. par Libanius. περὶ τῶν μεγάλων τῆς ῥητορικῆς. les 3 olynthiennes — 1ere philipp. — sur la paix — 2 phil. — sur l'halonèse — chersonèse — phil. 3 et 4. — sur la lettre de Philippe — lettre de Philippe — de contributione. — de symmoriis — de Rhod. libert. — de megalopolitis — de foedere alex. — de corona — V. II. de falsa legat. — adv. leptinem — contra midiam — adv. androtionem.

V. III.

| | | |
|---|---|---|
| les 3 olynthiennes. | 3 — | T. I. |
| 1ere philipp. | 4 — | |
| sur la paix. | 5 | |
| 2e philipp. | 6 | |
| sur l'halonèse. | 7 | |
| sur la chersonèse | 8 | |
| philipp. 3 et 4. | 10. | |
| lettre de Philippe. | 11. | |
| disc. de D. sur cette lett. | 12. | |
| de rep. ordin. | 13. | |
| sur les flottes. | 14. | |
| s. la liberté des Rhod. | 15. | |
| pr les mégalopolit. | 16. | |
| sur le traité d'Alex. | 17. | |
| D. de Dinarque contre D. | 18. | |
| les 6 lettres de Dém. | 19. | |
| les 12 letts. d'Eschine. | 20. | |
| exordia concion. 65. | 21. | |
| l'orais. fun. | 22. | |
| or. amatoria. | 23. | |
| or.s Aesch. et Dem. adversariae | | (T. II. |
| d'Esch. contre Timarq. | 1. | |
| Dem. de falsa legat. | 2. | |
| Aesch. de fals. legat. | 3. | |
| Esch. contre Ctésiph. | 4. | |
| Dém. pr Ctésiph. | 5. | |
| or.s forenses publicae X. | | T. III. |
| adversus leptinem. | | |
| In midiam. | | |
| In androtionem. | | |
| In aristocratem. | | |
| In Timocratem. | | |
| In aristogitonem I. | | |
| In arist. — II. | | |
| In Theocrinem. | | |
| In neaeram. | | |
| appellatio advers. Eubulidem. | | |
| or.s forenses privat. contractuum XXX. | | T. IV. |
| in aphobum I. de tutela. | | |
| II. In aphob. de falso testimonio. | | |
| adver. onetorem, unde vi, prior. posterior. | | |

449v

Catalogus Isocratis operum omnium, (quae extant) ex edit. Graeco-lat. quam Genevae publicam fecit Jac. Reze Typographus regius, anno MDCVIII. 8°.

λόγοι. συμμορία πρώτη, τοὺς παραινετικοὺς λόγους περιέχουσα.

1. ἡ πρὸς Δημόνικον παραίνεσις.
2. πρὸς Νικοκλέα περὶ τοῦ βασιλεύειν.
3. Νικοκλῆς.

Συμμορία δευτέρα τοὺς συμβουλευτικοὺς λόγους περιέχουσα.

1. Πανηγυρικὸς λόγος. ×
2. ὁ πρὸς Φίλιππον λόγος.
3. Ἀρχίδαμος. ×
4. Ἀρεοπαγιτικὸς λόγος.
5. περὶ εἰρήνης λόγος ἢ συμμαχικός.

Συμμορία τρίτη, τοὺς ἐπιδεικτικοὺς ἢ ἐγκωμιαστικοὺς λόγους περιέχουσα.

1. Εὐαγόρου ἐγκώμιον. ×
2. Ἑλένης ἐγκώμιον.
3. Βουσίριδος ἐγκώμιον.
4. Παναθηναϊκός.
5. κατὰ τῶν σοφιστῶν λόγος.

Συμμορία τετάρτη, τοὺς δικανικοὺς λόγους περιέχουσα.

1. Πλαταϊκός.
2. περὶ τῆς ἀντιδόσεως.
3. περὶ τοῦ ζεύγους λόγος, ὁ δὲ λέγων, υἱὸς Ἀλκιβιάδου.
4. Τραπεζιτικὸς λόγος.
5. Παραγραφικὸς πρὸς Καλλίμαχον.
6. Αἰγινητικός.
7. κατὰ τοῦ Λοχίτου.
8. πρὸς Εὐθύνουν, ἢ ἀμάρτυρος λ.

Ἰσοκράτους ἐπιστολαί τινες.
(novem)

in princip. vol. Hieronym. Wolfii praefatio.
vita Isocrat. a Plutarcho conscripta.
eadem e Philostrato.
——— e Dionysio Halicarn.

e Suida.
idem de alio Isocrate.
Testimonia de Isocrate.

1er f.



# Grammaire Grecque. Livre I. Des Lettres.

Ch. 1. Alphabet. Les Grecs ont vingt-quatre lettres, dont voici &c...

Ils n'en eurent d'abord que seize,

α, β, γ, δ, ε, ι, κ, λ, μ, ν, ο, π, ρ, σ, τ, υ,

et ces seize lettres pouvaient suffire pour exprimer tous les sons de la langue: les huit autres, comme on le verra, sont moins de nouvelles lettres que des composés de signes simples.

On ajouta successivement à l'alphabet, les trois aspirées, θ, φ, χ, les trois lettres doubles, ζ, ξ, ψ, et les deux voyelles longues, Η et ω; les vingt-quatre lettres furent reçues d'abord en Ionie: les attiques ne se servirent pendant longtemps que des 16 premières apportées par Cadmus de Phénicie en Grèce.

Ch. II. Division et permutation des lettres. Les lettres se divisent en voyelles et en consonnes.

Voyelles. Les Grecs comptent sept voyelles,

| Cinq propres | Deux impropres qui ne sont que des modifications d'ε et d'ο. | les voyelles sont brèves, | longues, | ou douteuses, |
|---|---|---|---|---|
| α, | | ε, | η, | α |
| ε, | | | | ι |
| ι, | η, | ο, | ω, | υ. |
| ο, | ω. | | | |
| υ | | | | |

Diphthongues. deux voyelles jointes ensemble font une diphthongue, Δίφθογγος, mot dont on comprend facilement le sens en recourant à l'étymologie, δὶς, deux fois et φθόγγος, son, c. a. d. qui rend deux sons, parce qu'en effet dans la prononciation on doit faire sentir les deux voyelles dont se compose la diphthongue, sans toutefois diviser la voix.

Les grammairiens modernes reconnaissent douze diphthongues,

450v

| neuf propres, | trois impropres. |
|---|---|
| αι, ει, οι, υι. | ᾳ |
| ευ, ου, | ῃ |
| αυ, ηυ, ωυ. | ῳ. |

Les diphthongues propres sont celles où les deux voyelles sont prononcées et font entendre un double son ou un son composé: les impropres sont celles qui ne font point entendre deux sons, ni un son composé.

Toutes les diphthongues finissent par ι et υ: c'est pourquoi les deux voyelles s'appellent subjonctives, et les autres qui commencent la syllabe, se nomment prépositives.

Les diphthongues impropres ne sont pas, à proprement parler, des diphthongues, car, l'ι qui est souscrit sous α, η et ω, ne se prononce jamais. Remarquer que l'ι ne se souscrit point sous les majuscules mais il se met à côté, comme dans Αι, Ωι, du moins c'est l'usage le plus ordinaire. = Val. des diphth. en latin: αι – æ, ει – ei, οι – œ, αυ – au, ευ – eu, ου – o (ou qui autref. se pron.)

Consonnes: Les consonnes sont au nombre de 17, et se divisent ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~; ~~[illegible]~~, ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ en différentes classes, relativement 1°. à la composition, 2°. à l'organe, 3°. à leurs qualités —

Relativement à la composition, { en simples: toutes le sont excepté ces trois et composées, ζ, ξ, ψ, qui se forment
~~en ajoutant σ soit au~~ ζ, de δς, τς ou σδ, chez les doriens —
ξ, de γσ, κσ, χσ; ψ de βς, πσ, φσ.

Relativement à l'organe, en { labiales: ~~[illegible]~~ β, (π) ϖ, φ — gutturales, γ, κ, χ, dentales δ, (ν) θ, τ

parceque c'est du jeu de chacun de ces organes que résulte le son de ces lettres.

Élémens. division plus simple des consonnes.

**Consonnes.** Les consonnes sont au nombre de 17, et se divisent en plusieurs classes relativement à leur nature —

9, 1° Neuf muettes ou muables (mutabiles) parcequ'elles se changent souvent entr'elles dans l'ordre perpendiculaire des colonnes,

| | | | |
|---|---|---|---|
| douces, | β, | γ, | δ, |
| fortes, | π, | κ, | τ |
| aspirées, | φ, | χ, | θ. |

les muettes se changent l'une pour l'autre selon que l'on a besoin de les adoucir ou de les aspirer: ainsi si je veux adoucir ϖ, je le change en sa moyenne ou douce correspondante, β, si je veux l'aspirer je le change en φ &c.

1, 2° une sifflante — σ, qui a beaucoup d'analogie avec les lettres de la colonne sous laquelle nous la rangeons, comme nous le verrons dans la suite.

3, 3° trois doubles, ψ, ξ, ζ, qui se forment en ajoutant le σ soit aux douces, soit aux fortes, soit aux aspirées. ainsi ψ vaut βσ, πσ, φσ, ainsi de suite.

4 Enfin, 4° quatre liquides, ou immuables, parcequ'elles se changent rarement l'une pour l'autre, et qu'ordinairement elles restent à tous les cas d'un nom lorsqu'elles sont au nominatif, et au futur d'un verbe lorsqu'elles sont au présent. Elles se nomment liquides parcequ'elles coulent aisément dans la prononciation, aussi les redouble-t-on souvent en Poésie.

λ, μ, ν, ρ.

17.

φ κ θ à tenues peut-être, parceque le son en est grêle — m. Gail dérive tenue de tenuis et fait le mot synonyme de forte.

Relativement à leurs qualités, en {
tenues : π, κ, τ,
douces ou moyennes, β (μ) γ, δ (ν)
aspirées — φ, χ, θ.
} muables ou muettes
liquides ou immuables λ, ρ —
sifflante, σ.

ajoutez cette sifflante σ soit aux tenues, soit aux moyennes, soit aux aspirées, vous aurez les 3 doubles = ψ, ξ, ζ et les 17 consonnes.

= qui ne sont que des abréviat. d'écriture, comme nous l'avons vu.

Tenues, moyennes, aspirées : on comprend ces 11 consonnes sous le nom de muettes, ou muables, parcequelles se changent souvent entr'elles selon que l'on a besoin de les adoucir ou de les aspirer. Ainsi, si je veux adoucir π je le change en sa moyenne correspondante β, et si je veux l'aspirer, je le change en φ ; ainsi des autres successivt en observant l'ordre que j'ai donné.

Liquides ou immuables : λ, ρ. (auxquelles on joint ordinairement μ et ν que nous avons rangés parmi les muettes moyennes, parceque le μ n'est qu'un β dont le son sort par le nez, en sorte qu'on pourrait l'appeller labiale-nasale ; et le ν un véritable δ dont le son sort aussi par le nez ; on pourrait nommer cette lettre dentale-nasale.) On appelle les lettres liquides, parcequelles se prononcent sans effort et sont, pour ainsi dire, coulantes ; × immuables, parcequelles ne se changent pas souvent, et qu'ordinairement elles restent à tous les cas d'un nom quand elles se trouvent au nominatif, et au futur d'un verbe quand elles sont au présent.

× aussi se redoublent-elles souvent : au lieu de dire ἔλαβε, les poètes disent ἔλλαβε — ἔσσεον pour ἔσεον —

Sifflante, Σ, parcequ'on ne saurait la prononcer sans une espèce de sifflement.

Remarque importante : 1°. Toute muette précédée d'une autre muette la veut de même nature qu'elle, c. à. d. si cette muette est une tenue elle veut que la muette qui la précède soit une tenue ; si elle est moyenne, elle veut une moyenne ; si elle est aspirée, elle veut une aspirée —

Ex : J'ai le verbe τύπτω, je frappe, j'imprime ; je veux former le temps que l'on appelle aoriste passif, qui doit être toujours

452 v

terminé en θην.

alors je sépare la terminaison ω, term. propre au présent de l'Indicat.

τυπ|ω, en joignant la terminaison θην au radical τυπ, il en résulte τυπθην : mais comme les deux lettres π et θ sont de nature différente, la première étant une tenue, π, et la seconde une aspirée θ, il s'ensuit qu'elles ne peuvent subsister à côté l'une de l'autre par la règle que nous avons donnée. Il faut donc changer la tenue en son aspirée correspondante qui est φ, et alors on aura τυφθην, auquel ajoutant l'augment ou addition initiale propre à ce temps, on dira ἐτυφθην.

Il en sera de même de tous les cas semblables, (et de la liquide μ. et de la moyenne nasale)x μ. Toute labiale qui la précéderait serait changée en un μ.

(x ou labiale nasale)

τυπω, τυπμαι — τυμμαι, τετυμμαι, parfait pass. de τυπω.

2°. Dans deux syllabes de suite, il ne peut y avoir deux aspirées, à moins qu'elles ne soient consécutives.x ainsi on dira bien ἐτυφθην, je fus frappé, mais on ne dira pas θριχος, du cheveu, quoique son nominatif soit θριξ, son génitif terminé en χος ayant une aspirée χ, il faut renoncer à l'aspirée de la première syllabe θρι, et dire τριχος en prenant la tenue (forte) τ. Mais lorsqu'il n'y a qu'une aspirée dans un mot, elle se conserve, ou du moins il faut une compensation Ex. ἔχω, j'ai. l'aspirée χ se perdant au futur ou du moins se trouvant confondue dans le ξ, les Grecs surmontent d'une aspiration la première de ἕξω, j'aurai. de même ἀπεχω — et non pas ἀπεξω, mais ἀφεξω. Ces principes sont fort importans à retenir.

x Il y a cependant quelques exceptions G. R. p. 20 —

§. III. Prononciation. La Prononciation usitée dans l'ancienne Université de Paris et qui fait prononcer comme on écrit est celle qu'on doit adopter ; cependant dans l'occasion, nous ferons connaître la prononciation des Grecs modernes qui était aussi celle des plus anciens grecs, du moins en beaucoup de cas ; et qu'il est indispensable de connaître lorsqu'on veut approfondir la langue. Bornons nous ici à quelques observations sur les lettres grecques qui doivent se prononcer différemment des nôtres.

~~2^e f~~ 453r

υ que nous avons appelé *hypsilon* (ὑψιλὸν) se traduit par y et se prononce comme notre u français.

γ se prononce toujours dur, comme en français devant α, ο, ω; il prend le son du ν qu'il remplace devant les consonnes γ, κ, ξ, et χ, comme dans ἄγγελος, ~~ange~~, *envoyé*, ἄγκυρα, *ancre*. &c.

γ dans la composition remplace le ν, dans συγγράφω, *conscribo* de σὺν et γράφω *j'écris*. συγχέω, confundo, de σὺν et χέω *verse*

θ, il ne faut pas confondre cette lettre avec τ: il paraît qu'elle a quelqu'affinité avec le σ (comme encore le τ et le δ) et qu'il faut donner un petit coup de langue sur les dents supérieures, comme si, pour exprimer θῆτα, on disait *sthéta*. c'est la prononciation du th des anglais.

τύψας, αυτος — τύπτω, futur τύψω.

σ — la prononciation du ς doit être toujours ~~douce~~ ferme et entière, même entre deux voyelles — μοῦσα, *muse*, se prononce comme mouça avec un ç —

χ est très difficile à prononcer: c'est le *ch* des allemands; il faudrait mettre la langue au palais pour approcher de la prononciation des Grecs.

Le ν se change en μ dans la composition, devant les muettes labiales β, μ, π, φ, comme συμμανθάνω, de σὺν avec et μανθάνω j'apprends. &c.

Nb. Nous ne traiterons pas ici des Lettres prises arithmétiquement; ce chapitre doit être placé dans un supplément.

Ch. IV. des syllabes et de leurs propriétés.

La syllabe est la réunion de deux ou de plusieurs lettres — (de συλλαβεῖν, *prendre ensemble* *assembler*, d'où συλλαβή.) ainsi c'est improprement qu'on appelle syllabe une seule lettre ou un mot d'une seule lettre, comme en latin *i* *vas*, en grec ὁ, ἡ articles masculin et féminins.

La syllabe est susceptible de plusieurs modifications, de plusieurs accidens dont nous allons parler le plus brièvement qu'il nous sera possible.

453 v

1°. La quantité. La Quantité est la mesure du temps que l'on met à prononcer une syllabe. D'après cette mesure de temps, les syllabes sont jugées longues ou brèves.

La quantité ne porte jamais que sur les voyelles et les diphthongues. Il y a deux brèves — ε, ο — deux longues η — ω — trois communes, c.à.d. tantôt longues, tantôt brèves suivant l'usage — α — ι — υ. Les communes peuvent devenir longues dans deux cas, lorsqu'elles commencent le premier pied d'un vers; lorsqu'elles sont affectées d'une aspiration. Les diphthongues sont longues d'ordinaire, si ce n'est à la fin des mots, et lorsqu'elles sont suivies d'une voyelle.

2°. Les accents. L'accent indique qu'il faut élever la voix, ou l'abaisser, ou l'élever et l'abaisser tour-à-tour sur la syllabe qui porte l'accent. Les grecs l'appellent τόνος, ton.

Il y a trois accents, l'aigu (´), le grave (`) le circonflexe (῀) l'aigu indique qu'il faut élever la voix; le grave qu'il faut l'abaisser; le circonflexe s'a fait tour-à-tour élever et baisser, car c'est un composé des deux autres.

L'accent se trouve toujours sur une voyelle et sert assez souvent à distinguer les mots qui ne diffèrent entre eux que par la position de l'accent ou la nature de ~~l'accent~~ l'esprit.

L'aigu se place sur l'une des trois dernières syllabes d'un mot.

Le grave ne se met jamais que sur la dernière.

Le circonflexe ne se place que sur une longue et toujours sur la dernière ou l'avant dernière syllabe d'un mot, si cette dernière est brève — Ex. σῶμα, δεῶν.

3°. de l'esprit. L'esprit est un signe qui marque qu'il faut aspirer la voyelle, ou ne pas l'aspirer. Les grecs n'avaient d'abord qu'un seul esprit que formait une lettre × (H) semblable à notre H majuscule, et qu'ils mettaient devant les mots qu'ils voulaient aspirer; ainsi ils écrivaient HEKATON, cent pour ἑκατόν. Depuis, en partageant cette aspiration ils en ont fait deux différentes (⊢ ⊣) l'une rude ou (ou esprit)

× C'est de cet ancien signe d'aspiration que les Latins ont pris leur H.

forte ; c'est la première moitié ; l'autre douce ou foible c'est la seconde. On voit qu'en arrondissant ces deux signes, on leur a donné la forme que nous voyons aujourd'hui dans les MSS. et dans les imprimés (ʽ ʼ) on les nomme, l'une *esprit rude*, l'autre *esprit doux*.

L'esprit rude indique l'aspiration, comme dans αἷμα *le sang*.

L'esprit doux est le signe de non aspiration ; comme il ne se prononce plus parmi nous d'une manière sensible, il est devenu inutile, et ne semble plus indiquer que l'absence de l'aspiration.

L'esprit ne se met que sur les voyelles initiales d'un mot, ~~excepté~~ et sur le ῥ également initial, ῥίπτω — ainsi placé le ρ est toujours fortement aspiré. Dans le corps d'un mot, deux ρρ de suite se marquent le premier d'un esprit doux, le second d'un rude : ἔῤῥιπτον. Dans l'antiquité on posait l'esprit sur les voyelles contenues dans le corps d'un mot, et l'on écrivait ΠΡΑΗΟΣ (πρᾶος) doux.×

× comme on écrit en latin *mihi* - datif d'*ego*.

L'esprit rude se marque toujours sur l'υ au commencement d'un mot, comme sur le ρ initial — ὕδωρ, *eau*.

## du Digamma.

×Le Digamma (δὶς γάμμα) est un signe composé, comme l'indique son nom de deux gamma Γ l'un sur l'autre F, ce qui lui donne la figure de notre F majuscule. Ce signe formé de l'ancienne aspiration Ⱶ, et particulier aux Æoliens qui n'ont point l'esprit rude ordinaire, se mettait au commencement et dans le corps d'un mot pour marquer une forte aspiration. Il se mettait aussi sur plusieurs mots qui dans la langue commune n'ont pas d'aspiration, comme dans οἶνος *vin* Ϝοινος d'où les latins, qui ont ~~fuo~~ en partie formé leur langue de l'æolien, ont pris *vinum*. Il se changeait dans les différens idiômes en β, σ ou ς, υ. Les Lacédémoniens et les Crétois le changeaient en β — Ex. βαβέλιος pour ϜαϜέλιος, (ἀέλιος, ἥλιος soleil) ὤβεον, ὤβον pour ὤϜον œuf — d'où *ovum* en latin.

× d'où les latins ont pris leur F qu'ils employaient quelquef. pour le V consonne, lorsqu'il était suivi d'un V voyelle. serFus, daFus.

Les latins l'ont changé non seulement en V (u consonne) mais aussi en S. de ϜυπΕρ, ὑπέρ, ils ont fait *super* ; de Ϝεσπερα, ἑσπέρα, *vespera*. &c.

454v

**Chap. V.**
Mutation, addition, retranchement dans les syllabes.
Explication des termes.

Il se fait dans les mots divers changemens de syllabes dont nous expliquerons seulement les noms : on pourra consulter P. R. pour plus de details.
Quand deux voyelles sont de suite et qu'on n'en veut pas faire une diphthong dans la prononciation, on les marque de deux points (..) qu'on est convenu d'appeler dièrèse (διαιρέω, je sépare διαίρεσις) et qui répondent parfaitement à notre tréma. ainsi Λητοΐ pour Λητοῖ Latone, à Latone.

ἠέλιον p. ἥλιον
ηὔγαγον p. ἤγον
λόγοισι – λόγοις
στάχυς – p. ἀστάχυς
éxi. des deux côtés. ἑκατέρθεν. ἑκατέρωθεν
δώ – p. δῶμα maison.
ἰδαλος p. ἀδαλος hardiesse

Par la même convention, une lettre ajoutée au commencement d'un mot se nomme prothèse (πρό, θέω, τίθημι), au milieu, epenthèse (ἐπί, ἐν, θέω) à la fin, paragoge (παρά, ἄγω, ἤγαγον)
une lettre retranchée au commencement d'un mot se nomme aphérèse (ἀπό, αἱρέω –) ; au milieu, syncope, (συν κόπτω) ; à la fin apocope (ἀπό, κόπτω, κόπτω)
Une transposition de lettres ou de syllabes s'appelle métathèse – (μετατίθημι, transpose)

**de l'apostrophe.**

Les Grecs ont encore une autre manière d'éviter le concours des voyelles, en ajoutant un ν à la fin des mots surtout de ceux terminés en ε ou en ι. – εἴκοσιν ἄνδρες – λέουσιν ἢ ἄλλοις τισὶν ἀγρίοις, galen. (rempli)

L'apostrophe est en usage en grec comme en français ; c'est une petite virgule mise en haut entre deux mots, et qui avertit qu'il y a une voyelle ou une diphthongue supprimée par le concours d'une autre. Ex. κατ' ἐμέ, selon moi, pour κατὰ ἐμέ – καθ' ἑαυτόν, pour κατὰ ἑαυτόν selon lui où vous voyez que le τ a été changé en son aspirée θ, à cause de l'aspiration suivante ἑ.

**Ch. VI.**
Contraction des syllabes.

Lorsqu'il n'y a rien de changé à l'écriture, comme dans le 1er exemple la contraction se nomme synérèse.

Dans la crase, les voyelles contractées se confondent tellement qu'il en résulte un autre son.

La contraction est la réunion de deux syllabes en une –
Ex. τείχεϊ, τείχει, au mur – τείχεος – τείχους du mur.
Lorsqu'elle se fait de la fin d'un mot et du commencement d'un autre, elle s'appelle crase (κεράω – κεράννυμι κεράω, κρᾶσις) c. à d. mixtion, mélange. Ex. ὦ 'γαθή pour ὦ ἀγαθή, ô bonne ! dans la crase d'une brève ou d'une longue, ou d'une longue et d'une brève, la longue seule reste et l'on remplace par une apostrophe la lettre supprimée : comme dans l'exemple cité, où Re. autres exemples :

Dans la contraction, la voyelle longue fait disparaître la brève et la domine.

La syllabe qui résulte de la contraction est toujours longue, parcequ'elle en représente deux.

l'ιῶτα et l'υ ψιλὸν ne souffrent point de contraction: mais l'ι se souscrit, ~~des~~ sous une longue seulement.

Dans les déclinaisons, nous parlerons plus au long des contractions.

## Chap. VII. La Ponctuation

La ponctuation se compose, en grec comme en français, de repos complet, de demi-repos, et de virgule. Le repos complet s'appelle le point en bas et se place comme notre point; le demi-repos se nomme point en haut, et se place au haut de la dernière lettre du dernier mot d'une phrase; la virgule a la même forme et le même emploi que chez nous. Le point d'interrogation est le notre renversé (;). Le point d'admiration n'existait point d'abord; on l'a introduit depuis, et il se fait comme le nôtre.

## Chap. VIII. Ligatures.

On appelle abréviations ou ligatures, certaines manières d'écrire plus commodes et plus expéditives, parceque d'un seul trait, elles forment et lient ensemble plusieurs lettres: elles ne sont guères plus en usage aujourd'hui. — On peut dans presque toutes distinguer chacune des lettres qu'elles représentent.

# Livre II. Des mots.

## Chap. I. Des mots en général.

Les Grammairiens Grecs comptent huit sortes de mots: l'article, le nom, le pronom, le verbe, le participe, l'adverbe, la préposition et la conjonction. Ces huit espèces de mots peuvent être réduites à trois: le nom, le verbe et les mots indéclinables; car l'article, le pronom et le participe rentrent dans la classe des noms. Cette seconde division peut encore se subdiviser, savoir en mots variables et mots invariables; dans la première classe nous rangerons l'article, le nom, le pronom, le verbe et le participe, en un mot, tous ceux qui reçoivent diversité de genre, ou de nombre, ou de cas: et dans la seconde, nous placerons

l'adverbe, la préposition et la conjonction, c. a. d. ceux qui ne peuvent recevoir les diverses modifications de genre, de nombre, ou de cas.

Il y a trois genres comme en latin, le masculin, le féminin et le neutre.

Trois nombres : le singulier, le pluriel et le duel.

Nª. le dernier nombre introduit dans la langue pour parler de deux seulement, est postérieur aux deux autres, et d'un usage beaucoup moins fréquent.

Six cas, comme en latin, lesquels on pourrait réduire à 5, car ~~le datif~~ l'ablatif en grec est toujours semblable au datif dans les 3 nombres.

Le vocatif est ordinairement semblable au nominatif ; il l'est ~~toujours~~ au pluriel et au duel. ~~au duel,~~ le nominatif, le vocatif et l'accusatif sont semblables, comme aussi le datif, le génitif et l'ablatif : il n'a donc que deux terminaisons.

Chap. II. de l'article. Les grecs ont un article comme les français : cet article placé devant un nom sert à déterminer le nom, comme l'article français le la les. L'article en grec a pour vocatif l'adverbe ὦ, marqué d'un esprit doux et d'un circonflexe : voici comme il se décline :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| S. N. | ὁ, ἡ, τό, le, la, le | P. N. | οἱ, αἱ, τὰ, les. | Duel. | τώ, τὰ, τώ |
| G. | τοῦ, τῆς, τοῦ — du, de la, de | G. | τῶν p. les 3. g. des, de | | τοῖν, ταῖν, τοῖν. |
| D. ab. | τῷ, τῇ τῷ — au, à la, à | D. abl. | τοῖς, ταῖς, τοῖς — aux, à | | τοῖν, ταῖν, τοῖν. |
| Acc. | τόν, τήν, τό, — le, la, le | Acc. | τούς, τάς, τὰ, les. | | τώ, τὰ, τώ |
| V. | ὦ | V. | ὦ | | ὦ |

Vous voyez, dans la comparaison de l'article grec et de l'article français que le premier par ses inflexions variées qu'il doit au génie de la langue, sauve la monotonie qui se fait sentir en français, où l'on est obligé de joindre une préposition à l'article pour indiquer les divers cas.

L'article contribue éminemment au sens, à la précision, à la clarté des langues qui l'emploient : aussi le latin qui en est privé, est bien souvent obscur par ce défaut ; ~~comme~~ on peut s'en convaincre à chaque page dans la lecture des auteurs.

Ovide : nuda pedem ingreditur

En grec comme en français, on change le sens d'une phrase, en rejetant l'article : ainsi, dans l'Ecriture sainte, θεοί ἐστε, vous êtes des dieux : ὁ θεός, le seul et unique dieu. quand un nom n'a pas d'article en grec, il faut toujours se servir de l'article indéfini un, une, ou du partitif de, du des, pour le rendre en français.

Chap. du Nom.

III. des Déclinaisons de Noms.

On compte en Grec, comme en Latin, cinq déclinaisons que l'on distingue tantôt par le génitif seulement, tantôt par le concours du Génitif et du nominatif.

C'est, comme en Latin, du génitif singulier d'un nom que se forment les autres cas, en changeant la terminaison, et substituant à celle du génitif celle du cas que l'on veut former.

obs. Génér.

Les noms neutres ont au singulier et au pluriel trois cas semblables dans toutes les déclinaisons, comme en Latin, le nominatif, l'accusatif et le vocatif — Le duel, propre à la langue grecque suit la même analogie. Comme en latin encore, les neutres se terminent ~~[illegible]~~ en α au nominatif, ~~pluriel~~ accusatif et vocatif pluriel, (au duel, ils prennent la terminaison des masculins.)

Dans toutes les déclinaisons, excepté la 5.e la lettre finale de l'accusatif singulier est un ν, comme en latin c'est une m.

Dans toutes les déclinaisons sans exception, le génitif pluriel est en ων par ω méga.

La dernière voyelle des datif et ablatif singuliers des 4 premières déclinaisons simples a un ι souscrit — cette voyelle est toujours longue, et avant l'invention des voyelles longues on mettait l'ι à côté. ~~et ce de [illegible]~~

Des cinq déclinaisons, les quatre premières sont parisyllabiques, c. à. d. ont égal nombre de syllabes au nominatif et au génitif singulier, comme μοῦσα, μούσης, λόγος λόγου — la 5.e est imparisyllabique, c. à. d. qu'elle a au génitif singulier une syllabe de plus qu'au nominatif.

Voici un tableau des terminaisons de ces 5 déclinaisons.

| S. | 1. | 2. | 3. | 4. | 5. |
|---|---|---|---|---|---|
| N. | ας – ης – | α – η | ος – ον | ως – ων | Sans détermin. fixe au nomin. |
| G. | ου | ης | ου | ω | ος |
| D.a. | ᾳ – ῃ | ᾳ – ῃ | ῳ | ῳ | ι |
| Acc. | αν – ην. | αν – ην | ον | ων | α – neutre comme le nominatif. |
| V. | α – η – | α – η. | ε – ον | ως – ων | × × |
| P. | | | | | |
| N. | αι | αι | οι – α | ω – ω | ες – α |
| G. | ων | ων | ων | ων | ων |
| D.a. | αις | αις | οις | ῳς | σι |
| Acc. | ας | ας | ους – α | ως – ω | ας – α |
| V. | αι. | αι. | οι – α | ῳ – ω | ες – α. |
| N. acc. V. | α | α | ω | ω | ε |
| G. D. abl. | αιν | αιν | οιν | ῳν | οιν. |

~~Contraction~~

En jetant un coup d'œil sur ce tableau, on voit que ces 5 déclinaisons peuvent facilement se réduire à trois : les deux premières ont presque partout les mêmes terminaisons, il n'y a que le nominatif et le génitif singulier qui diffèrent ας – ης = α – η – gen. ου – ης. Tous les autres cas sont semblables. Quant à la quatrième, elle ne diffère de la 3e que par le changement des brèves en longues, de l'ο en ω ; c'est la manière de décliner des attiques bien moins irrégulière que celle des ioniens et des æoliens. L'ι dans cette déclinaison se souscrit toutes les fois qu'il se trouve à la terminaison des noms de la 3e, par ce principe, qu'il doit toujours se souscrire sous une longue – ου se change en ω comme ο, par cette raison, qu'on disait autrefois λογο pour λογου au génitif, et qu'ο se prononçait ου. Il en est de même de l'accusatif : on disait λογος pour λογους mais on le prononçait de même. Il n'y a donc, dans la langue grecque que 3 déclin-

Quant au vocatif il se fait en ως comme venant d'ος, parce que les attiques font toujours le vocatif semblable au nominatif.

4e

Nous allons examiner chacune de ces déclinaisons en particulier, après avoir fait une observation importante sur la 3e dont nous voyons les terminaisons dans le Tableau :

X Remarq. La terminaison ordinaire de l'accusatif singulier de cette 3e déclinaison est en (α) comme on le voit ; cependant plusieurs noms finissent leur accusatif par ν. Ex. ὕβρις – ιος, l'injure, accusatif ὕβριν (et non ὕβρια) ὁ δελφὶς – ιος – acc. ιν – δάφνις &c. Ce qui arrive toutes les fois que ος, terminaison du génitif, est pur, c. à. d. précédé d'une voyelle. Cette désinence des Grecs a passé chez les latins, qui disent Daphnin, Parin, Syrtin = En imitant, ils ont pris licence : ils disent Parida et Paridem, tandis que chez les grecs παριδος fera seulement παριδα ; παριν viendra de παρις – ιος.

1. 1ere Décl. Comprenant des noms masculins terminés en ας et ης au nominatif – génit. ου, et des noms féminins terminés au Nom. en α – et – η – génitif – ης.

| Masculins | | Femin. | |
|---|---|---|---|
| N. ὁ νεανίας, juvenis le jeune hom. | ὁ ὑποκριτής, le comédien | ἡ μοῦσα, la muse. | ἡ τιμή, l'honneur |
| G. τοῦ νεανίου | τοῦ ὑποκριτοῦ, | τῆς μούσης | τῆς τιμῆς |
| D.a. τῷ νεανίᾳ | τῷ ὑποκριτῇ | τῇ μούσῃ | τῇ τιμῇ |
| Ac. τὸν νεανίαν – | τὸν ὑποκριτήν | τὴν μοῦσαν, | τὴν τιμήν |
| V. ὦ νεανία. | ὦ ὑποκριτά – | ὦ μοῦσα | ὦ τιμή – |
| P. | | P. | |
| N. οἱ νεανίαι | οἱ ὑποκριταί | αἱ μοῦσαι | αἱ τιμαί |
| G. τῶν νεανίων | τῶν ὑποκριτῶν, | τῶν μουσῶν | τῶν τιμῶν |
| D.a. τοῖς νεανίαις | τοῖς ὑποκριταῖς, | ταῖς μούσαις | ταῖς τιμαῖς |
| Ac. τοὺς νεανίας | τοὺς ὑποκριτάς – | τὰς μούσας | τὰς τιμάς |
| V. ὦ νεανίαι | ὦ ὑποκριταί – | ὦ μοῦσαι | ὦ τιμαί |
| D. | | | |
| N. Acc. V. τὼ νεανία, les deux jeunes hommes | τὼ ὑποκριτά | τὰ μούσα | τὰ τιμά |
| G. D. abl. τοῖν νεανίαιν – | τοῖν ὑποκριταῖν | ταῖν μούσαιν | ταῖν τιμαῖν – |

ὁ αἰνείας – ου – Enée – ; μονίας – ου. le solitaire – ; κρίτης – ου – le juge ; χάρτης – ου – le papier

ἡ τράπεζα – ης. la table. ; θάλασσα – ης. ; βουλή – ης – la volon[té] ; κώμη – ης – le village

457 N

observ. sur les noms masculins. et ~~Les doriens~~ dialectes — on appelle en Grec dialectes ~~[illegible]~~ différentes manières de changer leurs surtout ~~les terminaisons~~ soit des noms soit des verbes usitées chez les différens peuples de la grèce — Il y a 4 dialectes principaux — l'Attique, l'Ionique, le dorien et l'eolique —

Les doriens qui employent l'α presque partout, déclinent ὑποκριτης comme νεανιας, et les Ioniens qui préfèrent l'η, au contraire, déclinent νεανιας comme ὑποκριτης.

Le vocatif des noms en ης est plus ordinairement en α qu'en η ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ — ainsi ὑποκριτης — voc. ὑποκριτα.

Quelques noms masculins qui ont le nominatif en ας ont le génitif en α, au lieu de l'avoir en ου — ainsi Θωμας, Θωμα plutôt que Θωμου — παππας, gén. παππα. Ce qui prouve que ce n'est qu'une exception à la règle générale, c'est qu'on trouve aussi le gén. en ου — παππου.

Féminins. Dans le dialecte attique qui a le plus contribué à former la langue commune ~~qui n'est qu'~~ laquelle n'est qu'un composé des différens dialectes, les noms en α, comme πουσα font le génitif en ης, et le datif en ῃ. Les Ioniens changent les α en η, les doriens les η en α, suivant leur principe général que je viens de faire connaître.

Nous avons dit que dans les noms féminins le génitif est en ης — Cependant dans les noms en δα, θα, ρα et en α pur, c.a.d. précédé d'une voyelle, le génitif est en ας et le datif en ᾳ, parce principe que le datif et les autres cas se forment du génitif — acc. αν —

καθεδρα — ας la chaise v. α. ainsi — Σοφια — ας — ᾳ — αν, — v. α.

Il ne faut appliquer rigoureusement cette règle qu'aux noms en ρα et α pur — car le grand nombre des Grammairiens ne veulent pas y comprendre ceux en δα et θα — En effet ~~α~~ ακανθα épine, fait mieux au génitif — ακανθης que ακανθας.

Cette déclinaison répond à la première des latins — vous savez que les latins ont rangé les noms grecs masculins en ας dans leur 1ere déclinaison — ce qui confirme la réduction que nous avons faite des deux 1eres décl. grecques à une seule — Comme les grecs, ils forment le vocatif en retranchant s final du nominatif — Aeneas — v. Aenea — Cometes — v. Comete. — ils ont emprunté des Grecs

en ας et ης

les Latins faisaient aussi quelquefois le vocatif des noms en ες en α — virg. anchisâ generate.

les noms féminins en η - ης - Grammatice - es. au pluriel - αινεαδαι a formé æneadæ, les descendans d'Enée. Car vous savez que la diphthongue latine æ vaut αι grec. ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~
= μουσα - genitif - ης ou ας - musa - æ. Le latin paraît ici s'éloigner du grec: mais primitivement, il prenait la désinence grecque, et cela devait être, puisque dans ses déclinaisons, comme dans tout le reste, il suivait les Doriens et les Eoliens. Quelques composés comme pater-familias - mater-familias, ont conservé cette terminaison ας. - Genitif plur. μουσων - Eolig. μουσαων - ~~et in~~ d'où, en insérant le s, musarum.

## II. 2e Déclinaison comprenant des noms masculins et féminins terminés en ος - ου - attiquement ως - ω - et des neutres en ον - ου - attiq. ων - ω. les noms en ος - ont le voc. en ε.

masculins et fém. en ος - ου.

| | | |
|---|---|---|
| n. | ὁ μυθος la fable - | ἡ οδος - le chemin |
| g. | του μυθου - | |
| d. a. | τῳ μυθῳ | |
| ac. | τον μυθον | |
| v. | ὦ μυθε - | |
| n. | οἱ μυθοι | |
| g. | των μυθων | |
| d. a. | τοις μυθοις | |
| ac. | τους μυθους | |
| v. | ὦ μυθοι. | |
| | D. | |
| n. ac. v. | τω μυθω - | |
| g. d. ab. | τοιν μυθοιν. | |

masculins et féminins - ως - ω.

| | |
|---|---|
| ὁ λεως, le peuple - | ἡ αλως - l'aire |
| του λεω - | |
| τῳ λεῳ | |
| τον λεων, | |
| ὦ λεως | |
| οἱ λεῳ | |
| των λεων, | |
| τοις λεῳς | |
| τους λεως - | |
| ὦ λεῳ. | |
| D. | |
| τω λεω | |
| τοιν λεῳν. | |

Neutres

| | | | Duel. |
|---|---|---|---|
| n. | Le don τὸ δῶρον - | Ṗ. τὰ δῶρα | n. ac. v. τω δώρω - |
| g. | του δώρου | των δώρων | g. d. a. τοιν δώροιν |
| d. a. | τῳ δώρῳ | τοις δώροις | |
| ac. | τὸ δῶρον | τὰ δῶρα | |
| v. | ὦ δῶρον. | ὦ δῶρα - | |

Neutres

| | | D. |
|---|---|---|
| τὸ ευγεων fertile - | τα ευγεω | τω ευγεω |
| του ευγεω - | των ευγεων | τοιν ευγεῳν |
| τῳ ευγεῳ | τοις ευγεως | |
| τὰ ευγεων | τὰ ευγεω | |
| ὦ ευγεων - | ὦ ευγεω - | |

458v

Obs. { noms en ος _ ον. Les Joniens au lieu du génitif μυθου, disent μυθοιο — ils ajoutent un ι aux datif plurile μυθοισι pour μυθοις.
Les Doriens changent ου en ω _ au génitif singulier et à l'accus. plur —
μυθω — p. μυθου — μυθως p. μυθους.

Cette déclinaison est aussi la seconde des latins — au nomin. au lieu de
ος les latins disent ordinairement us : Plaute et d'autres auteurs ont
conservé la désinence ος — logos pour logus, proavos, p. proavus
— ου — le latin prend i au lieu de ου. — λογω — même terminaison
dans les deux langues. — ι ον — latin um Les latins conservent souvent
la désinence ον dans les noms qui viennent du grec — menelaon, Pelon
λογε — vocat. d'où le vocatif latin en e, Domine.
λογοι — cette terminaison doit être considérée comme la même que celle
des latins — car les plus anciens grecs comme les modernes prononçaient οι
i — λογι — Domini. λογοις — logis — Dominis, au datif et à l'ablatif.
λογους — Dominos — terminais. qui vient des attiques changeant ου en ω — λογως

ως _ ων. on voit que cette déclinaison n'est que la précédente et change ο en ω
{ Remarquez que si l'ο est précédé d'un α long, cet alpha se change
attiq. en ε, au lieu de λαος — ναος qui se disent dans lat. commu
nous disons attiq. λεως — νεως. — on change l'α des pluriers neutres
en ω — ainsi τα ευγεω — fertilia. — vous voyez que l'ι se
souscrit partout où il se rencontre dans la langue commune — ainsi
οἱ λαοι — οἱ λεῳ — τοιν ~~λεῳν~~ ευγεοιν — τοιν ευγεων,
au génitif du duel.
Remarquez le génitif en ω — λεω — d'où les latins ont dit androgeo
d'androgeos au génitif — Virgile — in foribus lethum androgeo — pr. i

III. 3e Décl. Comprenant des noms de tout genre, qui ont une
syllabe de plus au génitif qu'au nominatif — d'où vient
qu'on la nomme, décl. imparisyllabique.
Les noms se terminent au nominatif singulier, ou par l'une des
4 voyelles α, ι, υ, ω, ou par l'une des 3 consonnes ν, ς, σ —
[ la terminaison la plus générale est en ς, mais cette lettre se retranche
quand elle est précédée d'une des dentales δ, τ, θ, et de la nazale ν —
nazale — dentale.

5e f.

4592

Souvent même on retranche la nasale et la dentale — ainsi au lieu du nominatif primitif τυφαντς d'où τυφαντος au gén. on dira τυφας ; comme en latin, gigants, d'où gigantis, puis gigas fut en usage. Le ν reste au neutre — τυφαν —

Toutes les fois que devant ος du génitif, et devant les terminaisons des autres cas, il y aura une des labiales π, β, φ, le nominatif sera terminé en ψ qui vaut βς, πς, φς — ainsi αραβος, vient de αραβς — αραψ — s'il y a une des gutturales γ, κ, χ, le nom. sera terminé en ξ qui vaut γς, κς, χς — κολακος de κολακς — κολαξ.

Voyez l'allemagne de la 1ere page de la 4e feuille.

Le génitif singulier de cette décl. est toujours en ος — datif — ι. acc. α — le vocatif souvent comme le nominatif. Le datif pluriel se forme en mettant σ devant la terminaison du datif singulier ι — σι — τιτανι — τιτασι. — le duel est toujours en ε — οιν.

Vous voyez que chaque décl. n'a qu'une terminaison pour le duel, α — αιν — pr. la 1ere — la 2e — ω — οιν (ῳν) ε, οιν. 3e

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| S. n. | ὁ τιταν — τιτανς — | ἡ λαμπας nom. prim. λαμπαδς. | | τὸ σωμα — σωματς |
| g. | ος | λαμπαδος — | par le principe énoncé plus haut que le ν et les dentales δ — τ, θ — se perdent au nominatif devant Σ. | σωματος |
| d. a. | ι | ι | | ι |
| acc. | α | α | | σωμα — |
| v. | — | — | | — |
| P. n. — | ες | ες | | σωματα |
| g. | ων | ων | | ων |
| d. a. | σι — | σι | | σωμα - σι |
| ac. | ας — | ας | | σωματα — |
| v. | ες. | ες. | | — |
| D. n. ac. v. — | ε — | ε — | | σωματε. |
| g. d. ab. | οιν. | οιν. | | οιν. |

ὁ κολαξ — ος — ἡ πατρις — ιδος — de πατριδς μελι — μελιτος.

Obs. Toutes noms neutres en μα font au génitif ματος — comme venant de ματς — Les noms en ας font ατος et αδος comme venant de ατς ou αδς.

Les neutres en ος font le génitif en εος — ους — τειχος — εος — ους.

459v

μητηρ - ερος. Les noms mascul. et fém. qui ont au nomin. η ou ω les changent souvent en brèves au ~~[illegible]~~ vocatif et aux autres cas.

λεων - οντος. Le vocatif est ordinairement semblable au nominatif — cependant un grand nombre de noms prennent au vocatif une voyelle brève à la terminaison, au lieu de la longue qui est au nominatif — ἀπολλων. ὦ. ον. ~~[illegible]~~ — μητηρ — ερ au voc. L'usage en apprendra plus sur les exceptions que toutes les règles que nous pourrions donner.

Obs. Sur le datif pluriel = Le datif pluriel des noms de la 3e décl. est, avons-nous dit, en σι. On le forme, comme tous les autres cas du g. s. en substituant σι à la terminaison ος — μητηρ - ερος ερσι. Mais, comme d'après la règle que nous avons donnée plus haut, une dentale (ν, δ, τ, θ) ne peut subsister devant un σ, parce que la prononciation serait désagréable, quand il se trouve une de ces dentales devant la terminaison du g. ος, on la retranche — Ainsi τιταν — τιταν-ος régul. τιτανσι — retranchez la dentale, τιτασι. λαμπας, λαμπαδος — λαμπαδσι — ασι. Ainsi de tous les autres.

Confirmation de la règle. L'aversion des Grecs pour cette cacophonie d'une dentale devant un σ était si grande, qu'ils la retranchaient même en faisant passer dans leur langue des mots latins — ainsi ils traduisent le mot — hortensius par ὀρτησιος, en retranchant ν.

2 dentales. Si la terminaison du génitif singulier est précédée de deux dentales, et que la pénultième suivie de ces deux dentales se trouve longue par position; comme le datif pluriel doit toujours conserver la même quantité que le gén. s. retranchera-t-on les deux dentales? oui, c'est une règle sans exception, comme toutes celles qui tiennent à l'harmonie = mais pour ne pas manquer non plus à la quantité, on change la voyelle brève en diphthongue, ο en ου — ε en ει. Que si la pénultième est une voyelle commune comme α, on n'ajoute rien; seulement elle devient longue, et de cette manière la règle de l'harmonie et celle de la quantité sont observées: ainsi λεων — λεοντος —

λεοντσι — retranchez les dentales, λεοσι — ajoutez la subjonctive υ pour faire la diphthongue, λεουσι. τιθεις, ayant été posé, τιθεντος — d. p. τιθεντσι — τιθεσι — τιθεισι. τυψας — αντος — αντσι — ασι long. C'est surtout pour décliner les participes que cette règle est indispensable.

Les noms de la 3e qui devant ος gén. ont une liquide précédée d'une autre consonne τρος, δρος — ont le datif pluriel en ασι. = il serait impossible de mettre la terminaison du datif σι après les deux consonnes immédiatement : comment prononcer τρσι? alors on est convenu d'interposer une voyelle devant la term. σι et cette voyelle c'est toujours l'α ; sans doute, parce qu'il donne un son plus plein — ainsi πατηρ (πατερος) πατρος d. p. πατρσι — πατρασι — de même ανηρ (de ανδηρ) ανδρος — ανδρασι. Ces noms sont ordinairement les noms en ηρ qui ont une dentale devant la pénultième du génitif et où l'on a syncopé cette pénultième : presque tous font indistinctement τερος ou τρος = δερος ou δρος.

Dans les noms terminés au nom. sing. par une de ces deux lettres doubles ξ ou ψ — ou qui ont une diphthongue devant le σ final, on n'a qu'à ajouter un ι au nominatif singulier et on a le datif pluriel ἅρπαξ — ἅρπαξι — αραψ αραψι — βασιλευς — ευσι — on peut dans les noms en ξ et ψ se rendre raison de cette règle en ~~résolvant les doubles ἅρπακς — ἅρπακος~~ ~~chang.~~ formant régulièrement le dat. p. du g. singulier — ἅρπαξ — ἅρπακος ch. ος en σι — ἅρπακσι — κσ — vaut ξ — ἅρπαξι —

Cette décl. est aussi la troisième des Latins — au génitif singulier au lieu de ος — le latin prend is — titanis. L'accusatif grec en α subsiste en latin dans plusieurs noms — on dit titana heroa, aera, comme en grec. —

459v [illegible]

460v

# Principes de la Langue Grecque.

5e feuille corrigée et mise en ordre.

| Terminaisons | |
|---|---|
| N. | (α, ι, υ, ω, ν, ρ, σ, ξ, ψ) |
| G. | ος |
| D.a. | ι |
| Ac. | α |
| V. | souvent comme le nomin. |
| Pl. N. | ες |
| G. | ων |
| D.a. | σι |
| Ac. | ας |
| V. | ες |
| D.N.A.V. | ε |
| G.D.a. | οιν |

# Observations sur la ~~4e~~ 3e déclinaison ou déclinaison imparisyllabique, qui est aussi la 3e des Latins

1°. Nominatif. Toutes les terminaisons du nominatif de la 3e déclinaison peuvent se réduire à neuf : quatre voyelles, α, ι, υ, ω et cinq consonnes, ν, ρ, σ, ξ, ψ.

2°. Génitif. La terminaison unique et invariable des noms de cette déclin. est au génitif ος, comme en latin is : mais pour former le génitif du nominatif, il ne suffit d'ajouter la terminaison ος à celle du nominatif, il faut avoir recours à la terminaison primitive ~~[illegible]~~ d'où se tire naturellement le génitif : ainsi, pour former le génitif de λαμπας, je prends le nominatif primitif et inusité λαμπαδς, d'où en ajoutant l'ο je forme le génitif λαμπαδος.

Remarque importante. Le δ a disparu dans λαμπας par une raison d'harmonie qui a fait établir cette règle : „Aucune des consonnes dentales δ, ν, τ, θ ne peut subsister devant un σ, et si la syllabe où se trouverait une ou plusieurs dentales devant un σ perdait sa quantité par le retranchement des dentales, il faudrait qu'il y eût compensation, et que la voyelle se changeât en diphthongue". On verra l'application de cette règle à l'article du datif pluriel. En voici quelques applications à la formation du génitif :

Pour former le génitif de γηρας, σωμα, φιλοτης, χαριεις, il faut remonter aux nominatifs primitifs, γηρατς, σωματς, φιλοτητς, χαριεντς, où les dentales ont toutes disparues à cause du ς. Quant à σωματς il perd encore le ς et l'usage a voulu qu'on dît σωμα, mais le génitif σωματος indique suffisamment le nominatif primitif. Remarquez encore que dans χαριεις, la voyelle rendant la syllabe brève par le retranchement des deux consonnes dentales qui la faisaient longue, on l'a changée en la diphthongue ει, pour

avoir la même quantité. χαριευτς, χαριες, et χαριεις seul en usage.

Les noms neutres terminés en ος font leur génitif en εος — ainsi N. τειχος un mur g. τειχεος.

Les noms masculins et féminins qui ont au nominatif une longue η ou ω, la changent souvent en brève au génitif, souvent aussi ils la retiennent. ainsi πατηρ, g. πατερος; δαιμων, g. δαιμονος, et d'un autre côté, Ἑλλην, Ἑλληνος, πλατων, πλατωνος.

Cette déclinaison a une infinité d'autres manières de former son génitif, que l'usage seul peut apprendre, et sur lesquelles on ne peut donner des règles.

3° Datif. Le datif singulier se forme du génitif en changeant ος en ι.

4° Accusatif. L'accusatif singulier de la 3e décl. est ordinairement terminé en α — ainsi, τιταν, τιτανος — ι — α, δαιμων, ονος, — ι, α.

Cependant il y a plusieurs noms qui font l'accusatif ~~en ν~~ par un ν, comme les noms en ις, υς, αυς, ους qui ont le génitif en ος pur, comme οφις, οφιος, ac. οφιν, οξυς — υος, ac. οξυν &c.

5° Vocatif. Le vocatif est ordinairement semblable au nominatif. Cependant il en faut excepter un grand nombre de noms qui prennent à la terminaison du vocatif une voyelle brève au lieu de la longue qui est au nominatif, comme απολλων, v. ὦ απολλον, μητηρ, v. ὦ μητερ.

D'autres forment le vocatif en ôtant le ς du nominatif: comme βοτρυς, v. βοτρυ, οξυς, v. οξυ.

D'autres changent le ς du nominatif en ν au vocatif, Ex. μελας, v. μελαν —

6° Datif pluriel. Le datif pluriel des noms de la 3e déclinaison est ~~[illegible]~~ terminé en σι. On le forme, comme tous les autres cas du gén. s. en substituant σι à la terminaison ος — ~~[illegible]~~ τειχος

463a

τειχεος, τειχεσι, — ρητωρ, ρητορος, ρητορσι.

Mais s'il se trouve devant le σ du datif pluriel, une des dentales δ, θ, ν, τ, on les rejette, parceque la prononciation serait désagréable: Comme: τιταν, τιτανος, τιτανσι, τιτασι, λαμπας, αδος, αδσι – ασι. ainsi de tous les autres

L'aversion des Grecs pour cette cacophonie d'une dentale devant un Σ était si grande, qu'ils la retranchaient même en faisant passer dans leur langue des mots latins: ainsi, ils traduisaient les mots hortensius, et Clemens, par ὀρτεσιος, κλεμης, en retranchant ν.

Si la terminaison du Gen. singulier est précédée de deux dentales, et que la pénultième suivie de ces deux dentales se trouve longue par position, comme le datif pluriel doit toujours conserver la même quantité que le g. s. retranchera-t-on les deux dentales? oui, c'est une règle sans exception, comme toutes celles qui tiennent à l'harmonie: mais alors pour ne pas manquer non plus à la quantité, on change la voyelle brève en diphthongue, ο en ου – ε en ει – que si la pénultième est une voyelle commune, comme α, on n'ajoute rien; seulement elle devient longue, et de cette manière la règle de l'harmonie et celle de la quantité sont observées: ainsi, λεων, λεοντος, λεοντσι, retranchez les dentales, λεοσι, et pour avoir la même quantité, λεουσι, en ajoutant l'υ pour faire la diphthongue – τιθεις, τιθεντος, d. p. τιθεντσι, τιθεσι, τιθεισι. –

Les noms de la 3e qui devant ος, term. du génitif, ont une liquide ρ, précédée d'une autre consonne, τρος, δρος, ont le datif pluriel en ασι. Il serait impossible de mettre la terminaison du datif σι après les deux consonnes, immédiatement i

Car comment prononcer τρσι? alors on est convenu d'interposer une voyelle devant la terminaison σι, et cette voyelle est toujours l'α, sans doute parcequ'il donne un son plus plein, ainsi πατηρ (πατερος) πατρος, d. p. πατρσι, πατρασι, de même ανηρ (de ανδηρ) ανδρος, ανδρασι. Ces noms sont ordinairement les noms en ηρ qui ont une dentale devant la pénultième du génitif, et où l'on a syncopé cette pénultième : presque tous font indistinctement τερος ou τρος — δερος ou δρος.

Dans les noms terminés au N. S. par une de ces deux lettres doubles ξ ou ψ, ou qui ont une diphthongue devant le σ final, on n'a qu'à ajouter un ι au nom. S. pour avoir le datif pluriel — ἅρπαξ ἅρπαξι, αραψ, αραψι, βασιλευς βασιλευσι. On peut dans les noms en ξ et ψ se rendre raison de cette règle en formant régulièrement le dat. pluriel du g. singulier — ἅρπαξ, ἅρπακος ch. ος en σι, ἅρπακσι, κσ vaut ξ, ἅρπαξι.

Cette décl. est aussi la 3e des latins, au génitif au lieu de ος, le latin prend is. titanis. l'acc. ~~plur.~~ singulier grec en α subsiste en latin dans plusieurs noms. on dit titana, heroa, aera, comme en grec —

6e feuille. Chap. IV. Des adjectifs.

1° Deux classes d'adjectifs. Il y a en que deux sortes d'adjectifs ; les uns qui ont trois terminaisons, une pour chaque genre ; et les autres qui n'en ont que deux, parceque la première est commune, c. à. d. sert également pour le masculin et le féminin.

1ere Classe. 2 espèces. De ces adjectifs, les uns sont formés des deux premières déclinaisons, et ils ont le masculin et le neutre de la seconde et le féminin de la première comme, καλός (beau), καλή (belle), καλόν, ἅγιος, ἁγία, ἅγιον. (Saint, Sainte.) les autres sont formés de la troisième et de la première et ils ont le masculin et le neutre de la troisième, et le féminin de la première comme μέλας, μέλαινα, μέλαν, noir, noire, γλυκύς, γλυκεῖα, γλυκύ, (doux douce,) χαρίεις, χαρίεσσα, χαρίεν, agréable.

Remarque. L'usage ordinaire des attiques est de faire la terminaison ος commune, c. à. d. de n'avoir que deux terminaisons dans les noms de la première espèce et de prendre la terminaison ος pour le masculin et le féminin, surtout dans les composés et dérivés, comme, ὁ et ἡ κόσμιος élégant, pour le masc. et le féminin, et τὸ κόσμιον, pour le neutre.

Les ~~noms~~ adjectifs qui suivent la forme attique de la 2e déclinaison, n'ont que deux terminaisons non plus, d'après cet usage qui fait la terminaison masculine commune au féminin — ainsi ὁ et ἡ εὔγεως fertiles et τὸ εὔγεων, fertile au neutre.

2e Classe. 2 espèces. On peut mettre dans cette classe la manière de décliner des attiques qui n'ont que deux terminaisons dans la plupart des adjectifs formés de la première et de la seconde déclinaison, ce sera la première espèce.

La deuxième espèce comprendra des adjectifs formés de la troisième déclinaison, où le neutre prend ordinairement la brève,

464v

Comme, ὁ et ἡ εὐδαίμων et τὸ εὔδαιμον, heureux, heureuse, ὁ et ἡ ἀληθής, et τὸ ἀληθές, vrai, vraie.

Nous renverrons les adjectifs irréguliers et en général, toutes les irrégularités soit dans les noms, soit dans les verbes, à un supplément qui comprendra aussi les dialectes.

2°. Des Comparatifs et Superlatifs.

1re classe. Il y a deux terminaisons pour les comparatifs et superlatifs; la plus générale est en τερος, α, ον, pour le comparatif, et τατος, τατη, ~~τατον~~ τατον — comme ἅγιος, saint, comparatif, ἁγιώτερος, α, ον, superlatif, ἁγιώτατος, τατη, ον.

2e Classe. L'autre terminaison moins générale est en ιων, neutre, ιον, pour le compar. et en ιστος, ιστη, ιστον, pour le superlatif, ainsi — ἡδύς, doux, neutre, ἡδυ — comparatif, ἡδίων, ονος, neutre ἥδιον — superlatif ἥδιστος, η, ον.

Vous voyez que la 1re classe ~~se décline~~ suit la déclinaison de la 1re espèce de la 1re classe des adjectifs, ainsi que les superlatifs de la 2e classe: pour les comparatifs de la 2e classe ils se déclinent comme les adjectifs de la 2e espèce de la 4e classe.

---

Ch. V. déclinaison des Des noms de Nombre.

1°. Des noms de nombres, les uns servent à compter les nombres mêmes et on les appelle Cardinaux (cardo, grand pivot) parce qu'ils sont comme la base et le fondement des autres mots numéraux; les autres servent à compter les personnes et les choses selon leur ordre et leur nombre, comme premier, second, troisième &c.

Les quatre premiers nombres Cardinaux se déclinent.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Sing. | un | une | un. |
| N. | εἷς | μία | ἕν |
| G. | ἑνός | μιᾶς | ἑνός |
| D.a. | ἑνί | μιᾷ | ἑνί |
| acc. | ἕνα | μίαν | ἕν. |

Duel. deux.
Nom. acc. Voc. δύο, δύω chez les attiques.
G. Dat. et abl. δυοῖν,
autre manière Gen. plur. δυῶν,
Dat. abl. δυσί.

| | |
|---|---|
| Plur: | Trois. |
| N. | τρεῖς — τρία |
| G. | τριῶν |
| D.a. | τρισί |
| ac. | τρεῖς, τρία. |

| | |
|---|---|
| Plur. | Quatre. |
| N. | τέσσαρες — τέσσαρα |
| G. | τεσσάρων. |
| D.a. | τέσσαρσι |
| ac. | τέσσαρας — τέσσαρα. |

Du nom de nombre déclinable εἷς, avec la négation ου et la particule δε, οὐδέ pas même, et avec la négation μη — δε, μηδέ, pas même, on fait les adjectifs οὐδείς, οὐδεμία, οὐδέν, μηδείς, μηδεμία, μηδέν, nul, nulle, a, qui se déclinent comme εἷς, μία ἕν.

Tous les autres noms Cardinaux jusqu'à cent inclusivement sont indéclinables, voyez en le tableau dans toutes les Grammaires.

2°. Les noms de nombre Ordinaux sont terminés en ος, et se déclinent tous comme la 1ere espèce d'adjectifs — πρῶτος, πρώτη, πρῶτον, premier, ère, δεύτερος, δευτέρα, δεύτερον, deuxième —

Dans le supplément, nous donnerons de plus grands détails sur les nombres.

## Ch. VI. Des Pronoms et des adjectifs formés des Pronoms, Etc.

1°. Il y a trois pronoms + qu'on nomme Personnels — ἐγώ, je, moi, pour la première personne, σύ, tu, toi pour la seconde, et οὗ lui, de soi, qui n'a point de nominatif et ne peut en avoir, non plus que sui en latin.

| | | |
|---|---|---|
| S. N. ἐγώ, je ou moi — | σύ tu, toi — | * |
| G. ἐμοῦ, μου, | σοῦ, | οὗ, de soi — |
| D.a. ἐμοί, μοί | σοί, | οἷ |
| Ac. ἐμέ, με | σέ — | ἕ |

465v

| | | | |
|---|---|---|---|
| P. N. | ἡμεῖς nous — | ὑμεῖς, vous, | σφεῖς eux-mêmes, |
| G. | ἡμῶν — | ὑμῶν | σφῶν, |
| D. | ἡμῖν | ὑμῖν, | σφίσι, |
| ac. | ἡμᾶς — | ὑμᾶς — | σφᾶς. |
| D. N. ac. | νῶϊ, νὼ nous deux, | σφῶϊ, σφὼ, | σφωὲ, σφὲ, |
| G. D. a. | νῶϊν, νῷν | σφῶϊν, σφῷν, | σφωϊν, σφιν. |

2°. De ces trois Pronoms, on dérive les adjectifs possessifs,

| | | |
|---|---|---|
| ἐμὸς, ἐμὴ, ὸν | σὸς, σὴ, σὸν, | ὃς ἣ, ὃν, |
| meus, mea, meum | tuus, a, um | suus, sua, suum. |
| ἡμέτερος, α, ον, | ὑμέτερος, α, ον | σφέτερος, α, ον, le leur — |
| noster, ra, um. | vester, a, um, | suus, a, um. |
| νωΐτερος, α, ον | σφωΐτερος, α, ον, | |
| le nôtre à nous deux &c. | le vôtre &c. | |

On voit que ces adjectifs se déclinent tous comme la 1ere classe (une espèce).

3°. adjectifs démonstratifs, vulgairement appelés Pronoms démonstratifs.

N. οὗτος, hic, αὕτη, hæc, τοῦτο, hoc { αὐτὸς, αὐτὴ, αὐτό ipse, a, um. } ἐκεῖνος, ille, ἐκείνη, a, ἐκεῖνο — ud.

Voyez la déclinaison entière dans toutes les Grammaires.

Remarquez que οὗτος, composé de l'article ὁ et de αὐτὸς, contracté en οὗτος, prend le τ au commencement partout où l'article ὁ le prend. Le neutre au pluriel fait ταῦτα, et non pas τοῦτα. Le féminin prend l'α, et fait αὕτη, et non οὕτη, et le garde partout.

L'article joint à l'adjectif αὐτὸς, le rend par idem, eadem, idem, le même, la même, et ils s'unissent en quelques cas par contraction, ainsi ταὐτὸ, pour τὸ αὐτὸ, ταὐτὰ pour τὰ αὐτὰ, qu'il ne faut pas confondre avec ταῦτα, de οὗτος, hic, hæc, hoc.

466 r

7e feuille. observez que l'on dit οὗτος, αὕτη, τοῦτο, αὐτός, αὐτή, αὐτό ἐκεῖνος, η, ο, sans ν au neutre, ce qui arrive dans plusieurs autres adjectifs, comme, ἄλλος, η, ο et non ἄλλον autre, τοιοῦτος, τοιαύτη, τοιοῦτο, tel, telle. &c.

4°. Adjectif conjonctif. Vulg. Pronom relatif

ὅς, ἥ, ὅ, qui quæ, quod, qui, lequel, laquelle —

G. οὗ, ἧς, οὗ &c, comme les précédens.

5e. Pron. composés. des pronoms personnels et de αὐτός, même, on fait les pronoms composés qui n'ont point de nominatif,

Sing. ἐμαυτοῦ, ῆς, οῦ, mei ipsius, de moi-même

σεαυτοῦ, ῆς, οῦ tui ipsius, &c

ἑαυτοῦ, ῆς, οῦ, sui ipsius &c.

Les deux premiers n'ont point de pluriel. Le dernier en a un qui se décline ou conjointement ou séparément, ἑαυτῶν, ou σφῶν αὐτῶν &c. et ce pluriel convient à toutes les personnes, ἑαυτούς, nos ipsos, vos ipsos, se ipsos, et quelquefois même le singulier, ἑαυτοῦ.

6°. Pronoms indéfinis.

N. τὶς — τὶ, aliquis, quelqu'un. ὁ, ἡ, τὸ δεῖνα, quidam, un certain, ....

G. τινός &c. τοῦ, τῆς, τοῦ δεῖνος,

τῷ, τῇ, τῷ δεῖνι,

τὸν, τὴν, τὸ δεῖνα.

Le pronom indéfini τὶς équivaut au pronom français on, on aime, c.à.d. quelqu'un aime, en Grec τὶς φιλεῖ. τίς avec l'accent aigu est interrogatif, quis &c.

δεῖνα est fort bien rendu par le mot latin quidam, que nous employons quelquefois en français, quand nous disons un quidam. On dit aussi au G. δεῖνατος dat. δείνατι, et ὁ δεῖνα, τοῦ δεῖνα, indécl. on dit encore δεῖς, δεινός, δεινί, δεῖνα, plur. δεῖνες.

de l'adjectif conjonctif ou pronom relatif ὅς, ἥ, ὅ, qui, quae, quod, et de l'indéfini τὶς, se fait l'indéfini composé ὅστις, ἥτις, ὅτι, G. οὗτινος, ἧστινος, οὗτινος, quicumque, quaecumque, quodcumque, cujuscumque, ainsi de suite, en déclinant ensemble les deux noms.

## Ch. VII. Du Verbe et des Conjugaisons. (ῥῆμα)

Notions Générales sur le Verbe.

Quand je dis cet arbre est grand, je ne veux pas dire seulement que j'aperçois l'idée d'arbre avec l'idée de grandeur, je ne fais pas un simple jugement mental; je veux encore affirmer que la qualité de grandeur existe en effet dans l'arbre, indépendamment de la perception que j'en ai et que le rapport entre le sujet arbre et l'attribut grand existe réellement.

Or, le verbe être exprime cette affirmation: il exprime donc encore la co-existence de l'attribut avec le sujet, et il ne faut que le seul verbe être pour prononcer tous nos jugemens.

D'après l'Etymologie, verbe est la même chose que mot ou parole (verbum, ῥῆμα, de ῥέω parler); et il paraît que le verbe s'est approprié cette dénomination, que parce qu'on l'a regardé comme le mot par excellence. Il est en effet l'âme du discours, puisqu'il prononce tous nos jugemens.

Verbes adjectifs, verbe substantif.

Le verbe être est proprement le seul, et à la rigueur, nous n'aurions pas besoin d'en avoir d'autres. mais, dans la vue d'abréger, on a imaginé d'exprimer souvent, par un seul mot, l'idée du verbe être, réunie avec l'idée d'un adjectif; et l'on a dit par exemple vivre, aimer, étudier, pour être vivant, être aimant, être étudiant, les verbes se nomment Verbes adjectifs, pour les distinguer du verbe être qu'on nomme Verbe Substantif: ils expriment à-la-fois un attribut, et la coexistence d'un attribut avec un sujet. Les observations que nous avons à faire sont communes à toutes les espèces de verbes. — Remarquons d'abord qu'il y a trois nombres (ἀριθμοί) pour les verbes comme pour les noms dans la langue Grecque.

On distingue dans les verbes 1° les Personnes, πρόσωπα (τὰ)

On distingue dans les verbes la ~~première~~ personne qui parle, je suis, j'aime; la personne à qui l'on parle, tu es, tu aimes; et la personne dont on parle, il est, il aime: voilà le singulier — il en est de même au pluriel et au duel particulier aux Grecs.

2° Les temps, χρόνοι

On distingue encore les temps, suivant qu'ils sont présens, passés, ou futurs: je suis, je fus, je serai — &c.

les notions ~~part~~ plus particulières aux verbes Grecs pour la théorie des temps et des modes, et quelques autres remarques, seront placées à la suite de ces obs. Générales.

3°. Les modes. ἐγκλίσεις.

Les verbes prennent donc différentes formes, suivant qu'on parle à la 1re, à la 2e, à la 3e personne, et suivant qu'on parle au présent, au passé, au futur. Or, dans toutes ces formes, on affirme la co-existence de l'attribut avec le sujet.

Mais si j'affirme cette co-existence, lorsque je dis, vous êtes tranquille, je ne l'affirme plus lorsque je dis, sois tranquille, je voudrais que vous fussiez tranquille. Les verbes prennent donc encore différentes formes, suivant la manière dont nous envisageons cette co-existence. Ce sont ces formes qu'on appelle modes, (modi) mot synonyme de manière.

Nous allons traiter plus expressément des temps, des modes ~~et des formes~~ considérés dans les verbes en Général, et dans les verbes Grecs en particulier.

I. A l'égard des temps, il faut observer que toute action est relative à un temps, à une certaine époque de la durée puisqu'elle se passe dans le temps. Dans la plupart des langues, les temps sont désignés par des terminaisons particulières.

Le moment où nous parlons est comme un point fixe, par rapport auquel nous divisons le temps en différentes parties que je nommerai époques.

Un verbe est au présent lorsqu'il exprime un rapport de simultanéité avec l'époque actuelle: il est au passé, lorsqu'il exprime un rapport de simultanéité avec une époque antérieure; et il est au futur, lorsqu'il exprime un rapport de simultanéité avec une époque postérieure. En un mot, il est au passé, au présent, ou au futur, suivant que l'époque avec laquelle il exprime un rapport de simultanéité, est antérieure, actuelle ou postérieure.

Ces trois temps, le présent, le passé et le futur, sont des temps simples et absolus. On y ajoute des temps combinés et relatifs.

Il n'y a qu'une seule manière d'envisager le présent, et il n'y a qu'un seul présent dans chaque verbe: j'aime, amo, en latin, en Grec φιλέω.

~~Il n'en est pas~~ En Grec, le présent se trouve souvent employé pour le futur, mais c'est une imitation de l'usage des anciens Grecs, qui pendant longtemps donnèrent même désinence au futur et au présent; c'est un archaïsme, disent les Grammairiens (ἀρχαῖος antique).

on

twzo

2° Les

Grec moderne. Lecture des Prolégomènes de M. Coray sur l'Héraclide ...

σας pour ὑμας — pag. ια

ὁποίους —— οὕς —— —

δεν —— οὐδέν. —

ἀνάλογα μέσα — des moyens analogues, proportionnés ιϛ

— με τὸν ἔρωτα τῆς παιδείας — — — μὲ pour μετὰ.

νά pour — ἵνα.

του — pour αὐτοῦ..

(1) ἀπὸ. γνωρισμένη ἀπὸ διδασκάλους, θελημένους ἢ ἀπὸ τὰ βιβλίων.

μετα πολλους χρονους, après plusieurs, un grand nombre d'années.

pag. ιϛ. εἶναι — pour ἐστί. χωρὶς βιβλια εἶναι (ἐστιν) το αὐτὸ...

(1) ἀπὸ avec l'accusatif marquant le motif, la cause, le but, le moyen... γυμνον ἀπὸ τα ... inter, ex — enfin tous les sens que l'on donne à ἀπὸ dans le grec littéral.

της τεχνης ἐργαλεῖα.

δεν ντρεπονται.) ντρεπω faire rougir,
ντρεπομαι rougir soi-même, se faire rougir.

παρὰ τους φιλογενεῖς διδασκαλους:)
παρὰ signifiant, si ce n'est, nisi, excepté.

γεννημένα, forme venant de γενναω.

μεταχείρησις — mot formé de μεταχειρίζω.

θρησκευω mot de la langue ancienne, rendre un culte, honorer, révérer, d'où θρησκευτικός.

περίστασις, français — circonstance.

ὄχι pour οὐχί.

469v

δι' ὄχι ἄλλο παρά — pour rien autre chose que pour..

Τὸν παρέμνει le force, je crois — ἕξις, pris dans le sens d'habitude.

ἂν καὶ et-si — quoique, encore que.

ἦναι pour εἴη — comme εἶναι pour ἐστί.

pag. ιγ. παρὰ τὴν ἕξιν ταύτην γεννῶνται καὶ ἀπο.

outre cette habitude —

μήπως σημειώσει ἢ ταράξει, μήπως avec le futur — Gr. anc. μήπως σημειώσῃ ἢ ταράξῃ.

p. ιδ. καὶ παρμένουσιν οὕτω τὴν λεγομένην δεσμμ..

παρμένω — composer, continuer —

δυσωπῶ fléchir, apaiser — δυσωποῦμαι — se laisser fléchir — s'apaiser — δυσωπεῖται τοιαῦτ. ἐμφέγγραται — ne se gâte pas de tels . . . . .

p. ιε. μὲ συστολήν.

σολοικοφανεῖς, qui ressemblent à des solécismes, sans cependant en être.

μ' ὅτι — μὲ ὅ,τι — μετὰ ὅ,τι.

φερ' εἰπεῖν ~~pour dire~~ par exemple —

φέρε εἰπεῖν, je crois.

ἀσχημισμένη, défigurée, de α priv. et σχῆμα — (lang. mod.)

μακρύνομαι s'éloigner —

p. ιϛ. κερδαίνουν.

Παλαιῶν λογίων ἀνδρῶν, des anciens savants.

p. 15. δυσαρεστήσω — δυσαρεστέω signif. ici, je nuis, déplaire.

κηρύσσουσι — ~~ποιοῦσι~~ ποιοῦσας.

ἀσυγκρίτως δυσκολωτέρα, sans Comparaison plus difficile ...

σχετικῶς, relativement.

p. 17. πιεζομένον, pressé, gêné, tourmenté, ~~entouré~~, enveloppé de tous côtés.

ὁλόγυρα, mot formé de ὅλος et de γῦρος un rond, une ligne circulaire d'où γύρον. (n. de la lang. mod.)

— νὰ τὴν ἐνισχύσῃ.

p. 18. κατὰ τὸ ἐπαγγελμά της — selon sa mission — littér.

ἡ μόλον τοῦτο δυνατὸν εἶναι — et avec tout cela, il est possible

ἤθελα πέσει εἰς ἀπεραντολογίαν.

δὲν ἤθελεν εἶσθαι περιττὸν νά.

κ. τ. λ.

p. 19. ...

p. κ. ψηλαφητή — ψάλλω - ἀφάω - ἅπτω — ψηλαφητός, palpable.

θέλεις ἐλευθερώσει. — ἀπόμη ... εἰς αὐτό — et lui procura.

p. λ. ... τὴν μελέτην.

λα = ἡ εἶχεν ἤδη ...

λε = ὅστις ... τὸν οἰκοδομον διὰ τὴν κτιζομένην ...

λζ. ἀκόμη ... atque ... Vet. ling.

ἀλλὰ περὶ τούτου εἶναι χρεία σκέψεως ὡριμωτέρας, mais la réflexion d'un homme plus mûr (de ὥρα) ... — περὶ ... κακῶς λεγομένων ... ὡς ...

πολλάκις φορὰς quelquefois.

λη — ἐπειδὴ ἡ αὐταὶ σημαίνουσι τὸ ἐναντίον ἡ μία τῆς ἄλλης — locution parfaitem. semblable à celle dont nous nous servons en français.

ὧδε ἠνώθησαν εἰς ἓν εἶδος κ. τ. λ.

εἰς ὀλίγα λόγια — comme en français — en ~~lui~~ un mot — paucis verbis — uno verbo

λθ = ἀμέσως immédiatement —

μ. — τὸ ... καὶ πληθυντικὸν πρόσωπον τοῦ ὑπαρκτικοῦ ῥήματος — la 3e personne du pluriel et du singulier, du verbe substantif.

μβ. — ἀκαταλληλίας.

ὅτι θέλει ὁ τινος ... γνωρίζει τὸ ἀληθὲς ὄνομα.

μζ = χυδαίως vulgairement.

470v

32 Nouv. fables de Phèdre, trouvées à Naples – ex mss. Perottino = imprimées à Paris, chez Renouard – 1812 –

Cardani.

Hermannus, de Emend. rat. Gr. Gr. p. 250.

# Descriptio utriusque Conjugationis Graecae.

## Conjugatio prima. (ω)

### Activum.

Praesens — ω.

ὄλω, τύπτω, σπείρω, φιλέω.

Imperfectum. ἐ — ον.

ὦλον, ἔτυπτον, ἔσπειρον, ἐφίλεον.

Futurum — έσω.

ὀλέσω, ὀλέω, ὀλῶ, τύψω, τυπέω, τυπῶ, σπαρῶ, φιλήσω.

Aorist. 1. ἐ — εσα, α.

ὤλεσα, ἔτυψα, ἔσπειρα, ἐφίλησα.

Aorist. 2. ἐ — ον.

ὦλον, ἔτυπον, ἔσπαρον.

Perfectum — ε — εκα, α.

ὤλεκα, τέτυφα, τέτυπα, ἔσπαρκα, ἔσπορα, πεφίληκα.

Plusq. perf. ἐ — ε — έκεα, εα.

ὠλέκεα, ἐτετύφεα, ἐτετύπεα, ἐσπάρκεα, ἐσπόρεα, ἐπεφιλήκεα.

### Passivum.

Praesens. — ομαι.

ὄλομαι, τύπτομαι, σπείρομαι, φιλέομαι.

Imperfectum ἐ — όμην.

ὠλόμην, ἐτυπτόμην, ἐσπειρόμην, ἐφιλεόμην.

471v

Futurum primum — έσομαι.

ὀλέσομαι, τύψομαι, τυπέσομαι, τυποῦμαι, σπαξοῦμαι, φιλήσομαι.

Futurum secundum — εθήσομαι.

ὀλεθήσομαι, τυφθήσομαι, σπαχθήσομαι, φιληθήσομαι.

futurum 3.^m^ — ήσομαι.

ὀλήσομαι, τυπήσομαι, σπαχήσομαι.

Futurum exactum - ε — έσομαι.

ὠλέσομαι, τετύψομαι, πεφιλήσομαι.

Aoristus primus έ — έθην.

ὠλέθην, ἐτύφθην, ἐσπάχθην, ἐφιλήθην.

Aoristus secundus. έ — ην.

ὤλην, ἐτύπην, ἐσπάχην.

Perfectum - ε — εμαι.

ὤλεμαι, τέτυμμαι, ἔσπαγμαι, πεφίλημαι.

Plusq. perf. - έ — έμην.

ὠλέμην, ἐτετύμμην, ἐσπάγμην, ἐπεφιλήμην.

Medium.

Praesens et imperfectum passivi.

Futurum primum passivi.

Aoristus primus έ — εσάμην, άμην.

ὠλεσάμην, ἐτυψάμην, ἐσπειράμην, ἐφιλησάμην.

Aoristus secundus έ — όμην.

ὠλόμην, ἐτυπόμην, ἐσπαχόμην.

Perfectum - ε — α.

ὦλα (ὄλωλα.)

Plusq. p. έ - ε — εα.

ὤλεα, (ὀλώλεα).

# Conjugatio Secunda.

## Activum.

Præsens — εμι.

τίθημι, ἵστημι, φθίμι, δίδωμι, ζεύγνυμι.

Imperfectum ἐ — α (αν).

ἐτίθεα, ἐτίθην, ἵστην, ἔφθιν, ἐδίδων, ἐζεύγνυν.

Aoristus secundus ἐ — α (αν).

ἔθην, ἔστην, ἔφθιν, ἔδων, ἔφυν.

## Passivum.

Præsens — εμαι.

τίθεμαι, ἵσταμαι, φθίμαι, δίδομαι, ζεύγνυμαι.

Imperfectum ἐ — εμην.

ἐτιθέμην, ἱστάμην, ἐφθίμην, ἐδιδόμην, ἐζευγνύμην.

## Medium.

Præsens et Imperf. passivi.

Aoristus ἐ — εμην.

~~ἔθην~~ ἐθέμην, ἐδόμην.

Qui omnes conjugationis partes ~~enim~~ explicare instituerint, animadvertere debebunt quid e secunda conjugatione in primam transierit. Ejusmodi sunt optativi in ειην, οιην, ωην, et εια terminati. Quin nescio an etiam terminatio optativi εια, e secunda conjugatione in primam traducta sit. Certe illud εια Aolenses maxime retinuerunt, qui verbis in εμι exeuntibus delectabantur. Eadem ratio est conjunctivorum ἔλθησιν, et similium. Conjunctivus enim II conjugationis omnino sequebatur indicativi exemplum. Quare etiam prima persona singularis in ωμι terminabatur, cujus exemplum infra afferam in indice verborum irregularium, ad ἄγω.

472 v°

differentia inter conjunct. et optativ. ἦλθον ἵνα παρῶ — ἦλθον ἵνα παρείην. definita tempora conjunctivo, relativa optativo indicantur. Ut primus obs. Dawesius.

qui venit ut adesset, adfuit; qui venit ut adsit, adest. (venio ut adsim — veni ut adessem.)

Excellente remarque qui montre que l'optatif étant subordonné au subjonctif doit se placer après lui — MM. de P. R. avaient entrevu cette différence.

Le 3e futur passif appelé paulo-post-futur ou futurum exactum par les Grammairiens, répond, comme l'a fort bien remarqué M. Hermann, à notre futur antérieur ou futur passé ainsi τετύψομαι, j'aurai été frappé — πεφιλήσομαι, j'aurai été aimé, verberatus fuero, amatus fuero. Aussi tient-il du parfait par le redoublement, et du futur passif par sa désinence.

Note importante sur le futur & le 1er aor. actif et moyen, qui ont la même figurative, σ — ~~φιλήσομαι~~ φιλήσω, ἐφίλησα, τύψω, ἔτυψα, parceque ils participent de la signification l'un de l'autre, en ce que tous deux ils sont indéfinis ἀόριστοι, c. à. d. se rapportent à une époque de la durée, ~~ou~~ (l'un du passé, l'autre du futur) qui n'est pas déterminée —— Cette remarque est de M. Burnouf, prof. de rhétorique au Lycée Impérial, à Paris.

μά  Sur μὰ qu'on donne ordinairement pour une particule négative avec serment —

1° μὰ affirmatif dans Homère — Il. 1. Καὶ μὰ τόδε σκῆπτρον...

2° — aff. dans Xénophon, Cyrop. I. VI-6, μέμνησαι ἐκεῖνα, ἔφη;

... ναὶ μὰ Δία, ἔφη.... et par. 8 — mémin. ναὶ μὰ Δία ἔφη ὦ πάτερ, μέμνημαι καὶ τοῦτο.

νή  νή, affirme disent les Grammairiens et les Lexicogr. ...

1° ἀλλὰ νὴ Δία vel νὴ Δία ἀλλά, ironice pro, at enimvero, scilicet, nimirum — dit Viger. c. 8. Sect. I. VII. Demosth. in Lept.

ἀλλὰ, νὴ Δία, ἐκεῖνο ἂν ἴσως εἴποι τις ὡς ταῦτα.

2° M. Gail — νὴ, per. νὴ τὸν Δία semble le même que μὰ τὸν Δία. Non, dit M. Hermann, car νὴ τὸν Δία ~~est~~ est le même que οὐ μὰ τὸν Δία. — Peut-être M. Herm. pense-t-il ainsi parceque νη en comp. est privat. comme νήκεστος, incurable νη, ἀκέω — mais il est aussi augmentatif νήχυτος, qui coule

473v

a grand flots, de κέω répandre — (consulter de plus Budée, Etienne, notes de Gail sur Luc. Euph. notes de Boiss. sur Théocr. id. XV.)

ex Budaei, Constantini &c Lexico —

3.° νὴ — est quoque adverbium jurandi: ut νὴ Δία, etiam, medius fidius, quod affirmantis est et annuentis. Xenoph. Cyrop. I. ἦ καὶ δίδως μοι, ὦ πάππε, ταῦτα; νὴ Δία, φάναι, ἔγωγε, ὦ παῖ, τοῖ ἀσπάζην. Cebes, Theban. πότερον οὖν κᾀ ὧδε εἰσπορεύονται; νὴ Δία, κᾀ ὧδε. Et quemadmodum in negationibus dicimus μὰ Δία ita in affirmationibus νὴ Δία. aliquando accommodatur anthypophoris, et ita est responsioni conjuncta — Xenoph. οὐκ οἶσθα ὅτι .... νὴ Δία, ἔφη. ......

---

3.° Sur μὰ — ex Budaei, Constantini &c. Lexico.

μὰ ὀρκωμοτικὸν ἐπίρρημα — et μὰ quidem per se negat — νὴ vero affirmat. .. aliquando adjicitur περιττῶς apud atticos οὐ. homer. — οὐ μὰ γὰρ Ἀπόλλωνα Διὶ φίλον... Cum ναὶ affirmat. hom. ναὶ μὰ τόδε. Il. 1... Synesius, ναὶ μὰ τὴν φίλην σου καὶ σεβασμίαν κεφαλήν.

Grec. Latin.

Ex notis in Thucydidem H. Stephani, Jos. Wasse et Car. Andr. Dukeri, ad Editionem Bipontinam, excerpta.

De articulo praepositivo, in his exemplis, Θουκυδίδου τοῦ Ὀλόρου, Διονυσίου Ἀλεξάνδρου Ἀλικαρνασσέως, aut cum articulo, τοῦ Ἀλικαρνασσέως.

Ut — quod sentio de hujus articuli usu, dicam, Graeci sermonis leges ponere opinor, ut locis hujusmodi articulus adhibeatur, cum quo nomen, quod ἐλλείπει, et subaudiendum a nobis est, jungatur: atque adeo qui nobis illius ἐλλείψεως index relinquatur. Sed enim ut alia pleraque sunt, in quibus sermonis legem interdum non servari scimus, ita hic non servatam semper esse fuisse; sic tamen, ut illa omissio plerumque non ipsorum auctorum, sed librariorum, esse videatur. Quin etiam hoc addo, simile hoc vero esse, illos hanc omissionem potius ubi patris et filii nomina in diverso casu ponuntur, quam ubi in eodem, sibi permisisse: quod magis illic, quam hic evidens esse potest. Nam cum, exempli gratia, Διονύσιος Ἀλεξάνδρου dico, quoniam patris nomen in alio casu, quam filii nomen ponitur, unum statim ab altero discernitur, et ista casuum diversitas defectum articuli quodammodo supplet. Nec potest hic oriri ejusmodi error,

qualis cum utrumque eodem in casu, genitivo videlicet, positum est: ut nomini filii adjecto patris nomine, haec deinde tanquam diversarum personarum nomina separentur. Cujus erroris exempla ex Scholiaste Aristophanis mihi suppeterent, si diutius huic sermoni immorari statuissem.

Sed hoc quidem dicemus, quod cum Διονυσίου ἀλεξάνδρου τοῦ ἀλικαρνασσέως, cum articulo ante eam, quae a patria sumitur, appellationem legimus, postea Διονύσιος ἀλεξάνδρου ἀλικαρνασσέως, omisso eo legimus: videndum, ne potius dicendum sit, ipsummet Dionysium hic articulum praefigere neglexisse, tanquam diversitate casuum defectum articuli, ut modo fiebat, supplente; quamvis alioqui non eadem hic, quae illic, articuli sit usus. Si enim, ut scriptum est Διονυσίου ἀλεξάνδρου, τοῦ ἀλικαρνασσέως, ita etiam scriberemus Διονύσιος ἀλεξάνδρου ὁ ἀλικαρνασσεύς, articulus utrobique non filii nomen a patris nomine, sed ab utroque nomine, appellationem a patria sumtam (quae minime nomen est) distingueret. **Stephan.**

— Θουκυδίδης ἀθηναῖος. —

Ad illud ἀθηναῖος quod attinet, sicuti et apud Dionysium Halicarnasseum Θουκυδίδης ἀθηναῖος, non ὁ ἀθηναῖος scribitur; et ab ipsomet

de Seloquente, dici videmus Διονύσιος ἀλεξάνδρου ἀλικαρνασσεύς, non ὁ ἀλικαρνασσεύς, quod si vel hic, vel illic praefixus esset articulus, aut eo uteretur ἐμφατικῶς, aut certe discrimen poneret inter se et alium quempiam Thucydidem, qui non athenas, sed urbem aliam, patriam haberet. Verum si non fallor de graphe illâ, quam pro genuina à me habui modo dicebam, aliud longe insignius à Thucydide poni tum fuisse discrimen, dicere poterimus. De eo autem, quod a Dionysio scribitur, ἀλικαρνασσεύς, non ὁ ἀλικαρνασσεύς, cum tamen τοῦ ἀλικαρνασσέως in titulo scriptum sit, quid mihi videretur, antea dixi.

---

Extraits des mélanges de critique et de philol. de M. Chardon de la Rochette, impr. en 1811.

---

1°. Extrait du Roman d'Antoine Diogène, intitulé des choses incroyables que l'on voit au-delà de Thulé; ouvrage perdu, par Photius, dans sa Bibliothèque . . .

Il paraît que ce Roman était en 24 livres: Antoine Diogène semble être le plus ancien de tous ceux qui ont couru la même carrière, tels que Lucien, Lucius, Jamblique, Achilles Tatius, Héliodore et Damascius . . . . . .

nous ne pouvons fixer d'une manière positive le temps auquel florissait ce père des récits merveilleux; cependant il est probable qu'il n'est peu éloigné de celui d'Alexandre puisqu'il fait mention d'un certain Antiphanes qui, longtemps avant lui, s'était amusé à débiter des contes pareils . . . . . . .

4.
475 N

2°. Sur Jamblique.

Il ne faut pas confondre Jamblique le romancier avec Jamblique de Calchis, auteur de quelques ouvrages qui nous restent, et de beaucoup d'autres qui sont perdus. Ce dernier florissait sous Constantin; l'autre naquit probablement vers la fin du règne de Trajan, et il vivait encore sous Marc-Aurèle et L. Verus, comme nous le verrons dans l'extrait de ses Babyloniques. Il avait consigné dans ce Roman des détails précieux sur sa personne; mais Photius n'en a conservé que deux ou trois. Suidas, dans le court article qu'il lui consacre, nous apprend seulement qu'il était un affranchi; qu'il avait écrit les Babyloniques, c'est-à-dire, les amours de Rhodanes et de Sinonis, en XXXIX. livres

... On prétend que le Roman de Jamblique existait dans la Bibliothèque de St Escurial, qui fut consumée par les flammes, en 1670.

Voyez sur le Roman de Jamblique, la note de Villoison, pag. I. de ses Prolégomènes sur Longus; et l'article Schefferus dans l'index de ses anecdota Græca.

Photius compte XVI livres dans le Roman de Jamblique: ἐν οἷς ἡ ἕως ἑκκαιδέκατος λόγος.

(Extraits) des Commentaires de G. Budé. — de H. Etienne &c.

476r

In criminibus publicis quae δημόσια ἀδικήματα vocantur, accusationes κρίσεις et γραφὰς et interdum δίκας dicuntur. . . Vocabula accusationis κατηγορεῖν δίκην εἰσάγειν, αἰτία, κρίσις, γραφή

ἐπιφέρειν, litem, vel crimen, vel dicam impingere.

γραφή accusatio, quae proprie est quando lex ut iniqua aut perperam lata accusatur.

φάσις est delatio, certorum criminum propriè, sed καταχρηστικῶς omnium.

Εἰσαγγελίαν eam aiunt de rebus perperam factis, γραφὴν, de legibus perperam latis.

Ἐπαγγέλλω, εἰσαγγέλλω, denuncio, indico.

Est autem παρανόμων γράφεσθαι, κατηγορεῖν τοῦ παράνομα γράψαντος C. S. L. ψήφισμα

Ἐνδέχεται, fieri potest, facultas est, et recte defendi potest, probabile est, verisimile interdum.

— κατὰ τὸ ἐνδεχόμενον Sigonius dixit pro quatenus licuit. Et ἐκ τῶν ἐνδεχομένων, quoad ejus fieri potest.

Sur ψῆφος. f. 169.

Sur κρίνω, &c.

Sur δῆμος —

Sur εἶμι et ses composés.

Livres à Consulter

Sur ναος,
εδη τεμενη
H. Lit. et Budé

---

Sur προαιρεῖσθαι
et βουλεσθαι
H. Lit. et B.

---

Sur τυγχάνω –
H. L. Budé

---

Sur πληροω –
καταπληροω

---

Sur μεταφρασω,
B. b. 277.

---

Sur les differ.
sortes de combats
ἀγῶνες.

---

εὐεργέται

---

λαγχάνω.

---

Δελτος,
idest χαλκοῦν
πινα~~ξ~~ιον.
πινάκιον.

---

εἴργειν τῶν
νομίμων. Bud.
278.

---

Χερνιβον –

---

ἠγαπάω –
ηγαπησαντες εὐπορον.

---

ληξιαρχικὸν
γραμ-
ματεῖον.

---

# Ἑλληνικά. 1812.

Locutions correspondantes en Grec, en Latin & en français.

αἱρεῖν. ἐπειδὴ ὁ λόγος οὕτως αἱρεῖ · puisque la raison nous le démontre ainsi. M. E. a remarqué que cette expression grecque convient parfaitement avec celle d'Horace, (l. 2. Sat. 3. v. 249.) Si puerilius his ratio esse evincet, amare. αἱρεῖν τινα, persuader quelque chose à quelqu'un. (Criton de Platon, §. 9. p. 34. éd. de Thurot.) Pascal (Pensées, 2e part. art. XV, par. 1. éd. de Renouard, 1812.) l'expérience fait voir que, bien loin qu'on les emporte par ce moyen, rien n'est plus capable au contraire de les rebuter.

τὸ κοινὸν τῆς πόλεως · (Criton de Plat. §. 11e, p. 36, éd. de Thurot) c. à d. ξύμπασα ἡ πόλις. ainsi dans Xénophon Cyrop. 1, 5, 4, 7 etc. Περσῶν κοινὸν Persarum civitas universa. Cicéron a dit en latin, Verr. 2, 46 et 63, Commune Siciliæ, « tous les habitans de la Sicile ». En français, nous avons adopté le mot de Commune pour désigner un canton tout entier, avec ses habitans.*

περιορᾶν, περιόπτεσθαι, περιιδεῖν. négliger, laisser faire : τούτων δεῖ εἰ περιόψεσθε τὰ δύο ἐς τὸ αὐτὸ ἐλθεῖν. (Thucydide, I, 36.). Cette expression répond parfaitement à celle d'Horace (od. XXVIII, liv. 1.) Negligis immeritis nocituram — postmodo te natis fraudem committere ?

* Expression de Montaigne qui revient encore à τὸ κοινὸν.... Dyonisius lisant dans les yeux de la commune de son armée (τὸ κοινὸν τοῦ στρατεύματος) qu'au lieu de s'animer des bravades de cet ennemi vaincu — Essais, I, 1. —

477 v°

Sur cette construction δῆλος ἐστι τοῦτο ποιήσειν.

Et ipse satis manifestus est (Aper) jamdudum in contrarium accingi. Dialogus de Oratoribus, aut Tacito, aut Quinctiliano etiam adscriptus — 16. ed. Jansonio-Waesbergiorum 1734.

1826 – 1828.

Histoire de la langue grecque dans ses rapport avec celle, de la population, de la civilisation & de la littérature –

Dialectes

alphabet – écriture –

prononciation

prosodie –

478v

479r

Prosodie, au sens des grammairiens προσῳδίαι, 7 — 3 acc. τόνους
δασεῖα-ψιλή 2 signes prosod. propres
Suite des altérations ou accessoires qui affectent les lettres 2 [illegible] et syll. des mots —

Accent et quantité en g^al^

outre la prononciation des lettres (étudiée déjà, à traiter plus tard) et les esprits

Quantité des syllabes — brèves, l. 1 temps, 2 t.

dérivant de la [illegible]
Cf. la prononciation
ἄνθρωπος,
ὕπνος

Accent tout autre chose — intervalles notes musicales, hautes et basses —
l. b. ἄνθρωπος
b l b l



Accent — τόνοι — accent tonique. τόνος [illegible]

3 — ὀξὺς τόνος ou ὀξεῖα προσῳδία — ´
περισπώμενος ~
βαρύς `

(le dernier purement négatif — c'est que l'ab. de l'aigu — [illegible] [illegible] [illegible] p. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] — le circonflexe lui-même union de l'aigu et du grave ´` ) outre [illegible] d'après l'all. — (V. les Grammaires)

outre sans accent ou proclitiques monosyllabiques —
οὐ, οὐκ, οὐχ (οὐχί) — ὡς, εἰ (ὡσεί)
ἐν (ἐνί) εἰς, ἐς, ἐκ, ἐξ — ὁ, ἡ, οἱ, αἱ,
reprennent l'accent qd [illegible] [illegible] — οὔ [illegible] à la fin.
ὅ pronom ὃ γὰρ ἦλθε — ὅ pr — ὅτι [illegible] pr [illegible] —
ὥς pr οὕτως — οὕτω

Place de l'accent —

1. L'aigu sur toute syllabe jusques et y c. l'antépénultième — sur la pénultième quand la dernière longue — νεώτερος, νεωτέρα. [illegible] — θύρα, θέρα.

2. Le circonflexe considéré comme double (´` point `), [illegible] contraction réelle ou apparente — φιλῶ - φιλέω. [illegible] - [illegible]
μᾶλλον - μάλλον. [illegible]

479v

Voilà les règles suivantes :

1. L'[illegible] sur une syll. longue par nature, jamais par position et [illegible] deux brèves : πρᾶγμα, πέπρᾶχα — au contraire τάγμα, τέταχα — ἦρχον (ἔαρχον).

2. Sur une syll. longue par contraction quand dans la [illegible] la première avait l'aigu — φιλέω - φιλῶ, φιλέουσι - φιλοῦσι — au c. φίλεε φίλει.
Exceptions, nom. οος - ους — ἄνοος, ἀνόου, ἄνου, ἀρχίνοι
accus. fém. en [illegible] en ω - ως de la 3e — ἠχόα - ἠχώ
adj. εος - οῦς circonfl. sur la dern. χρύσεος - χρυσοῦς

3. Jamais l'avant-dernière n'a l'accent quand la dernière longue — ainsi θῆρα jamais θῆρα — θέρα, l'aigu [illegible] au contraire sur l'av. d. quand la d. b. ou longue [illegible] μᾶλλον - μάλλον, ἄλλαξ - ἀλλάκος.

4. Le circonflexe jamais sur l'antép., autrement πράγματος - πραγμάτων

Exceptions générales aux règles précéd.

1. Les αι, οι regardés brèves quant à l'accent, ainsi l'aigu sur la 3e et le circonflexe sur la 2e ἄνθρωποι — πῶλοι
ποιῆσαι infin. ποίησαι impér. moy.
[illegible] à l'optatif — ποιήσαι, ἀμύνοι
οἴκοι adv. pr. [illegible] οἶκοι (οἱ)
Infin. parf. act. et pass. — τετυφέναι, τετύφθαι.

2. Fin. att. ως, ων aux 2e et 3e décl. [illegible] 3e
μενέλεως, πόλεως, ἵλεως, ἀνώγεων et le gén. ion. [illegible]
νεανίεω, δεσπότεω — ναίω, 1 seule syll.
adj. comp. de γέλως et κέρας — φιλόγελως, βούκερως
[illegible] — [illegible] syll.

## Unité et diversité de la langue grecque – comme de sa population

Rapports intimes des tribus avec les dialectes, des dialectes avec les genres de littérature et de style. Écoles en tout genre correspondantes aux tribus – caractères fortement différenciés – lien commun de la relig. l'Épop. l'art

Hérod. dorien écrit en ionien – Pythagore Ion. en dorien –

Poètes tragiques en ionien – les tragiques dor. dans les chœurs

toutes les Épopées en langue homérique –

modifiées et adoucies. progrès des dialectes – prédominance de l'Attique

distinction tranchée entre la langue poétique et celle de la Prose.

Fusion des dialectes – formation d'une langue commune.

Avec la liberté, l'originalité des tribus et des cités disparaissent – quand – d'un autre côté, la langue attique à la cour des Rois macédon. en Europe, en Asie, en Égypte – plein littér. d'Athènes, influence de les Écoles après Alexandre et sous les Rom. – Dialecte attique langue littér. universelle au 2e et 3e siècles les autres dialectes entièrement effacés de l'usage, conservés seulement dans la bouche du peuple.

Particularités du dialecte attique, elles-mêmes effacées. ἀττικόν – κοινόν

*Hellénique* – langue commune – fondement de la Grammaire.

*Dialecte Alexandrin et Hellénistique* – Extension et altération de la langue grecque au dehors, en Asie et Égypte. Influence de l'idiome macédonien et des langues orientales – traduction des livres Hébreux et autres – langue de l'Église, son influence

Langue du peuple de plus en plus corrompue – opposition de la langue

*Atticistes* – écrite – nouveaux attiques – Dion Chrysost., Aristid., Libanius, Philostrate, Hérodien, Longin, Elien – modèles, grammairiens et lexiques.

*Langue Byzantine* – Langue commune conservée à la cour de Constantinople – dégradée et en décadence jusqu'au 15e siècle –

Triomphe de la barbarie — nouvelle langue – romaïque –

*fond éolien et dorien – dialecte populaire.* L'Église conserve l'unité de la langue populaire diversement mélangée de latin, puis de turc et d'italien – Grec moderne, écrit dès le 16e siècle. Grec ancien conservé dans les Écoles comme langue savante –

1826 –
26 décembre –

# Idées générales sur la langue et la littérature grecques.

1. Point de vue sous lequel l'étude de la l. et de la litt. gr. doit être principalement envisagée :

   forme la plus naïve, la plus originale et la plus belle de l'esprit oriental ; développement le plus artistique et le plus complet de cet esprit ; impulsion et caractère imprimés par les Grecs, médiatement ou immédiatement, au monde entier et au monde moderne ; instituteurs des Romains, maîtres de la civilisation européenne. — La civilisation, les arts, les lettres pour être bien connus, doivent être étudiés aux sources grecques ; les sources latines ne sauraient suffire.

2. Rapports généraux de la langue et de la littérature grecques avec la langue et la littérature latines :

   origines communes des deux langues ; supériorité de la langue grecque, soit en elle-même, soit dans son développement littéraire ; littérature latine presque toute entière d'imitation grecque, presque toujours dépendante, secondaire, inférieure.

3. Causes et principaux caractères de la perfection de la langue et de la litt. grecques ; question de leur première origine.

   Race à laquelle elles appartiennent, combien heureusement douée ; circonstances locales et politiques combien favorables à l'essor de son génie propre, au développement indépendant de toutes ses facultés ; liaison avec l'Orient, originalité revendiquée et maintenue. — Langue longtemps parlée sans avoir été fixée par l'écriture, littérature exclusivement poétique pendant plus de 500 ans. — Influence du climat et du sol, soit dans la mère-patrie, soit dans les colonies ; influence de l'état de la société, des constitutions libres, de la religion. — Vivacité, liberté, empire de l'imagination ; familiarité du commerce, besoin de déployer toutes les ressources de l'esprit ; contact perpétuel et mélange des conditions ; pompe toute extérieure et toute poétique du culte. — Comment dans le développement de la littérature, la langue fut successivement travaillée et modifiée : Épopée ionique et hexamètre ; Poésie lyrique éolique et dorique ; Poésie dramatique intermédiaire entre la gravité solennelle des Doriens et la vivacité légère des Ioniens ; effets de l'éloquence judiciaire et politique ; influence de l'école socratique et des philosophes. —

De la langue

Résultats ~~généraux de la~~ langue gr. parle surtout à l'esprit par les yeux, en images vives et brillantes ; discours en action ; harmonie et richesse des formes et constructions ; clarté frappante ; sait exprimer les nuances les plus délicates des idées, pléonasmes, brachylogies, anacoluthies — simplicité et naïveté parfaites, fidélité à la nature, absence complète d'imitation et de travail artificiel ; négligences, altérations, formules de doute, inversions singulières, mélange des tons etc. — Ni lexiques ni grammairiens jusqu'à l'époque d'Alexandrie —

De la littérature

Variété des formes de la langue analogue à celle des genres de composition, chez eux constamment adaptés aux autres ; de même pour le rhythme et le mètre.

même vie, même action, même naïveté pleine de grandeur de charme et de grâce — originalité et propriété parfaites — littérature des Grecs miroir de leur histoire et meilleur moyen de la connaître —

4. Vue générale de l'histoire de la langue et de la litt. Grecques ; ~~2~~ Marche et époques de leur développement :

Langue :

Langue primitive ? Langue poétique, sa formation, ses caractères propres — Différences entre les dialectes grecs et ceux des langues modernes — Dialectes propres à certains genres de poésie. Poésie dramatique fait exception jusqu'à un certain point. — Langue épique. influence des macédoniens

Diversité originaire des dialectes, analogue à celle des tribus ; dialectes principaux et secondaires ; effets de l'écriture sur les dialectes. — Éolien, ses rapports avec le latin, son origine et son extension, ses caractères généraux ; écrivains qui l'ont employé ; — Ionien, ses deux époques, son antiquité et longue popularité, son influence sur la poésie, les principaux écrivains. — Dorien, sa rudesse et sa dureté plus ou moins constantes, deux époques et autres distinctions, écrivains. — Attique, 3 époques ; comment il se distingua de l'ionien, sa source ? devenu la langue littéraire par excellence, ses caractères distinctifs, ses avantages.

Désormais grande distinction entre la langue poétique et celle de la prose, devenue exclusivement attique. — Période alexandrine, formation successive de la langue commune ou hellénique — dialecte alexandrin ~~et~~ hellénistique — nouveaux attiques ou atticistes — dégradation, décadence complète, langue byzantine, grec moderne (traces de l'éolien et du dorien y dominent).

482v

30 Xbre 1826. Lettres, Alphabet, Écriture. 

1. στοιχεῖα, γράμματα.

ἒ ψιλόν — ῦ ψιλὸν = ὂ μικρόν — ὦ μέγα.

ει (primitivement aspiration) ου (d'abord diphthong. p. l. grand.)

σάν, κόππα. σ, ς, C, Σ

σ, π et amphibies [illegible]. πρόσθεμι, εἴσειμι.

Abréviations: 8, Θ, ς (sti, stigma), ꝺ, χ, ϗ.

ἀττικά. 2. Alphabet d'abord de 16 lettres: γρ. Καδμήϊα, φοινικήϊα (Herodot. V, 58, 59.) Υ, V (Vau) ΥΕΛΗ. ×

Traditions sur Simonide et Epicharme inventeurs des 8 autres l.

ξ, ψ, ω — (η — ζ, θ,) φ, χ Palamède?
(3 . . 1 . . 2)

Les aspirées déjà sur les plus anciennes inscriptions, ζ également. I.

Pour les doubles autres, on écrivait d'abord ΧΣ, ΦΣ. δς, σδ?

ΧΣ, ΠΣ, chez les Eoliens et primitivement — σδ doriens.

Η d'abord aspiration comme en latin — ε bref ou long.

ΕΕ Ε̄ — η ει — ΗΕΙ ῃ — ῳ οι — ω, Ο, οο

×Ο pour ΟΥ

ἰωνικά. Les Ioniens employèrent les premiers l'alph. de 24 l. — qui vint des Samiens aux Athéniens — [illegible] introduit [illegible]

τὰ γρ. τὰ ἀπ' Εὐκλείδου ἀρχ. Ol. 94, 2 — av. J.C. 403.

F, plus tard [illegible]. Anciens caractères rejetés de l'alphabet et appliqués aux nombres, ἐπίσημα.

3. 1º Βαῦ, Vau, F, F, Ϛ, ς — très distinct du Sigma στ. après l'Ε, 6 — nommé plus tard Digamma et l'F latin.

Kaf, Koph, κοππατίας, Sabin-, σαμφόρας.

2º Κόππα, Ϙ, ϟ, distinct du Κ, après Π — Q latin.

3º Σαμπῖ, Σάν, asp. peut-être d'S — puis abrévi. de σπ — ϡ, après ω —

α', 1 . . . ι', 10 . . . κ', 20 . . . ϟ', 90 . . . ρ', 100; σ', 200

[Δ], 50. ϡ' 900. — ͵α, 1000. Méthode plus ancienne Π, Δ, Η, Χ, Μ, employée sur les monuments —

Le système complet adopté seulement sous l'empereur Claude

4. Paléographie Grecque, ses époques et modes divers — Écriture des Monumens. Des Mss. onciales jusqu'au VIIIe Siècle, minuscule. Usage de l'écrit. cursive ?

Βουστροφηδόν. Lois de lettres, Inscript. Sigéenne — du temps d'Hérodote, de gauche à droite.

Différens moyens et matériaux de l'écriture —

13 Janvier 1827. Division et classification des lettres.

5. σύμφωνα — φωνήεντα

1. d'après la prononciation

δίχρονα, ἀμφίβολα — ἡμίφωνα 8, Semivocales — μεταγραφή liquidae

δίφθογγος

κυρίως — ἄφωνα 9 — δασέα, aspiratae

καταχρηστικῶς — μέσα, κοινά, media

ψιλά, tenues

O pour OU même gr. tard.

I adscriptum dans les capitales, et généralement dans l'ancien usage — subscriptum, des temps postérieurs, disparaît dans les siècles derniers.

ᾳ, ῃ, ῳ

Deux classes de diphthongues, d'après la nature de leurs élémens — Diphthongues toutes prosodiquement longues.

2. d'après les organes

nasales μ 5 μ labiales

correspond: γκ 4 gutturales, palatines

ν 8 λ, ν, ρ, ς dentales, linguales

Ode, Rhapsodie — τραγῳδός, tragoedus

Ut deux sons distincts — Harpyia

Achaia — maia, Troja — Achaeus, Boeas. — Simples et doubles — ἐκ-σεύω, ἀθήναζε, σδε

Et de trois dans Ilithyie(?) — en latin, grande variété.

Medea, Iphigenia, Medias, Clytemnestra, Heracleides —

Toutes voyelles finales — Consonnes finales: σ, ν, ρ. (ἐκ, οὐκ)

Esprit. Digamma éolique.

6.

484v

# Histoire de l'alphabet Grec :

485 r

traditions sur l'origine & l'importation de l'alph. Grec —

Herodot. V, 58, sq. — Cadmus — Η. φοινικ. γράμ. — πελασγικά. Diodor. V, 57 et 74.

Prométhée — Eustath. in Odyss. II, p. 358.

Identité primitive de l'alphabet grec et de l'alph. Phén. Sam. Judh. nom, ordre et forme des lettres — alph. latin

Alphabet Cadméen des Grecs, comme l'ancien hébreu 15 lettres d'abord.

Palamède? Euripide fragm. — Transformation des 4 aspirations de l'alph. Phén. — en 4 voyelles comp. chez les Grecs —

Perfectionnement successif de l'alph. en Orient, par suite en Grèce.

7 nouvelles lettres — dont les Grecs adoptèrent d'abord le seul Vau — 16 lettres

16 Cadm. de Plin. VII, 56, Tac. An. XI, 14. ἀττικά? — ϝ aspiration consonante, V latin : ϜΕΛΗ ἑλέα ... Herodot. I, 167. Plus tard admis en voyelle

Ζ, Η, Θ adoptés ensuite, au même rang et dans le même ordre que ... Hébr.

Η Chet peut-être Ch d'abord, Charax, ΗΕΠΑΡ, puis h long.

19 lettres — ... l'inscription de Milet Colonne Naniana ... ϕ, Χ ΕΚΠΗΑΝΤΟΙ ΕΠΕΥΚΗΟΜΕΝΟΣ — Chez les Latins, longt. chez les Grecs — Inscript. Sig. : ΗΕΡΜΟΚΡΑΤΟ

Puis Φ et Χ (toujours ph et ch en latin) ajoutés p. les Grecs de leur propre — époque inconnue — Palamède? Epicharme? Aristot.

Κ et Π pour ... Χ, Φ. ΧΣ, ΦΣ ... — Auprès autres plus vieilles inscript., Sig. ΦΑΝΟΔΙΚΟ, ΠΑΟΧΟ etc

Ξ, Ψ, Ω — 21 lettres : ἀττικά — Η voy. longue — ΟΥ pour long ... jusqu'à Ο

ΟΥ long. Ωτ. ... Simonide de Céos, vers le guerre des Perses Plin. H. N. VII, 56. Suid. Σιμ.

24 lettres ἰωνικά d'abord adoptées p. les Ion. et partic. Sam. de Samos par Callistrate aux Athén. (l. 2e a. après la G. du Pélop., Euclide arch. Ol. 94, 2 — 403

fragm. de Callias et Euripide ds. Athen. X, 80, inscript. de Ψ, Ω, Θ, Η. — époque de l'introd. de cet alph. ds. les actes publics d'Athènes). Cf. Valcken. ad Sch. in Eurip. Phoen. v. 687.

(Andron ds. Suidas Σαμ. ὁ δῆμ. ... Callistrate probablement l'auteur de Stolé d'H. et Archytas. — Les introduisit sans

Inscript. de l'Erect. theum, Ol. 92, 4 ... anciennes lettres attiques — doute le premier p. Athènes — Theop. ds. Suid. ibid. cite Archinus comme ayant persuadé les Athéniens d'en adopter publiquement sous l'arch. d'Euclide — ... plus ancien Ol. 88, 1 — le grande

485v

autres lettres, venues d'un alphabet plus complet [illegible] et selon plus rapprochés de l'hébreu, de certaines parties et peuplades de la Grèce – Éoliens ? 

H. Ἐπίσημα, depuis appliqués aux nombres :

Βαυ, Βαῦ plus, forme et valeur primitive du latin F, puis Ϝ, modifié en ϛ, et se rapprochant du ϛ quant à la figure [illegible] digamma –

Κόππα, Κόππα, latin Q – Ϙ, puis ϟ [illegible].

(Latin) Σάν, Σαμπῖ, vient du Ϛ, à la fin de l'alph. grec devenu abréviation de σπ, ϡ.

## Écriture et Orthographe

Selon [illegible] les Grecs d'abord imitateurs de l'orient –

Paus. V, 25. écrivirent de droite à gauche – plus anc. inscript. des mon. de l'art

de là leur [illegible] adoptèrent ἐπὶ δεξιά, ἐπιδέξια, [illegible]

gravées du temps d'Hérodote II, 36. Βουστροφηδόν, transition – les 2 inscript. de Sigée – lois de Solon. [illegible] des inscript. de Milet, [illegible]

ἐπαρισ[illegible] ἐπαρὰ δεξ[illegible]

Variation considérable des caractères de l'écriture –

les plus anciens presque semblables aux étrangers – q. Phéniciens ?

d'abord très peu variée de leurs formes – 8 A [illegible]

et autres selon [illegible] d'autres [illegible] – Etr. des Vases [illegible]

L'alphabet antique fixé [illegible] formé le premier de la guerre du Péloponnèse – delà aux premiers siècles du Christian. peu de diff[illegible]

Écriture d'abord et longtemps onciale non seult. sur les mon. publ. mais de [illegible] et les livres – même jusqu'au VIIIe siècle –

Édit. de Janus Lascaris [illegible] à Florence –

Cependant dès avant notre ère, écriture cursive pr. l'usage habituel, fait aujourd'hui hors de doute – [illegible] onciale des mon.

[illegible] des XI et XIIe s. la plus belle ~~Éd. Junta~~ modifiée de la XV et XVIe qui [illegible] – Éd. Ald. et [illegible]

[illegible] Orthographe longtemps non encore incertaine et imparfaite – suivit d'ailleurs les variations de la prononciation

486v

L'ancien alphabet attique, de 21 l. [illegible] [illegible] conservé dans beaucoup d'inscrip-
tions des plus importantes, H aspiration seulement — E, O bref et long,
O valeur additionnelle par OY, ΦΣ, ΧΣ — Ex. de l'Inscript. de Potidée.

1828. 48752

Groupe [illegible] des langues Indo-Germaniques.

## Origine et rapports primitifs de la langue Grecque.

Haute-Asie — Sanscrit, Zend, Arménien, Phrygien

Europe orient. — Thrace, Grec — latin

Slave — Teuton

Rapports avec l'état de l'[illegible]

## Population de la Grèce — ses époques, ses caractères différens

Epoque sacerdotale

Leur religion, leurs mystères, leurs arts — révolutions antér. à la G. de Troie; Epoque héroïque —

1. Pelasges, nations originairement Pelasgiques — Ioniens? Leur langue, Ioniens primitifs? langue épique ou homérique? Opin. de Thiersch.

Ioniens-Eoliens Pelasges?

2. Doriens, leur invasion et ses conséquences — émigration des Ioniens — colonies Ioniennes — Doriennes — Eoliennes — parmi les populations Pelasgiques de l'Asie-Mineure

Epoque de l'Epopée moyen-âge de la Grèce

— conservation de la langue Epique en Europe et en Asie. grandes Epopées postérieures à l'invasion Dorienne —

Hésiode — Homère.

Petites Epopées [illegible] de la civilisation nouvelle —

3. Séparation des antiques Pelasges et des nouvelles populations plus ou moins mélangées avec eux et issues d'eux —

Epoque de l'[illegible] du nom d'Hellènes

Opposition ici — Pelasges — Hellènes

Epoque de la liberté civile et de l'activité nationale —

Ioniens Doriens Eoliens

Introduction de l'Ecriture

marche rapide de la civilisation, du commerce, des colonies — extension de la [illegible] après [illegible] —

Ionien premier idiome écrit peut-être le 1er élaboré —

Nombreux dialectes et sous-dialectes

les autres dialectes [illegible], successivement élaborés après lui — plus ou moins sous son influence.

La domination [illegible] de l'Epopée [illegible] avec la formation des Républiques indépendantes — originalité [illegible] avec la liberté —

Tribus dominantes de la Grèce, Ioniens, Doriens, leurs divers [illegible] — idiôme qu'il faut se faire des Eoliens — [illegible]

Lychordar
Kerter
Kanoterar
ton in Acor-

# Élaboration des Dialectes par la poésie et l'écriture — leurs caractères distinctifs.

La langue d'Homère contenant plus ou moins tous les dialectes et comprend jusqu'à un certain point leurs formes diverses, surtout celles de l'Éolique et de l'Ionique ancien — Dialectes à cette époque point encore nettement déterminés ni différenciés.

D'un autre côté, Éolien et Dorien fort rapprochés, grand nombre de formes communes — jusqu'à la [illegible].

1. Éolien demeuré en grande partie [illegible] isolé) — inintelligible p[ou]r les autres Grecs — cultivé seul[emen]t par les poètes lyriques — Alcée et Sappho en tête — Corinne en Béotie — contradict[ions], modifié par Pindare qui entremêle les formes communes aux Doriens et les rapproche de la lang. épiq.
Inspiration lyrique d'[illegible] — Éolien primitif: Inscriptions, données des grammairiens —

2. Dorien aussi demeuré en partie isolé, surtout chez les Spartiates — cultivé par la poésie lyrique et plus tard par quelques philosophes — [illegible] Pindare, Stésichore etc. modifié. — Pythagoriciens — Épicharme, Sophron — adopté par les chœurs des trag. attiques — caractère de solennité et d'inspiration, de gravité et de profondeur. — nouveau Dorien de [illegible]
d — Dorien primitif: Timocréon [illegible]; [illegible] [illegible] [illegible] surtout Inscriptions.

Timocreon [illegible]
no Milesios
paraginom.
nor — lyra
[illegible] tera —
Koar ton neon
Diate tarpo.

3. Ionien ancien, [illegible] nouveau —
premier et le plus cultivé, identique avec la langue épique — Épop. héroïq. Homère, Hésiode — Épopée philosophique; [illegible] élégiaques, Tyrtée, Solon etc. — caractère distinctif — Ionien propre: Solon [illegible], Hérodote, Hippocrate.

4. Attique, l'ancien identique à l'ancien Ionien — Solon demi-épique d'Eschyle — un certain déterminé d'[illegible] — moyen attiq. Thucydide — Aristoph. Platon — nouvel Attique dans les orateurs et les aut. de la nouvelle comédie.

Influences diverses [illegible] l'attique [illegible] plus complet de l'Ionien, la prose et devint langue régulière la plus parfaite des dialectes — voisinage des Éol. et Dor. [illegible] de l'attique, réunion des tribus en une cité — concours des étrangers [illegible]

Révolutions ~~[illegible]~~ et formation ultérieure de la langue grecque — ses époques, ses dialectes —

*Dialectes écrits et non écrits.* — 1. Chez les anciens grammairiens, Dorien, Ion, Attique opposés à Éolien.
Dialectes Éoliques nombreux et divers. — débris de la langue pélasgique ou du Grec primitif, là et surtout dans la Lesbie. — fond commun dans l'Ionie.

*Langue Éolo-Ionique primitive — d'abord parlée, puis chantée, enfin écrite.* — Dialecte Ionique ou épique très rapproché au fond quoique élaboré par la poésie, puis depuis en prose ionienne, jadis ~~langue~~ commune de la poésie dans toute la Grèce. — ou de toutes les parties de la Grèce d'abord civilisées —

Le Dorien, importé par les Dor. dans le Péloponnèse et devenu dominant, forme un frappant contraste — langue commune à la plupart des montagnards du nord, Étoliens, Épirotes, en grande partie — longtemps sans culture.

Pouvoir de la poésie dans sa forme première — extension de la langue épique comme langue poétique, même parmi les Doriens — langue nationale entre tous.
Épopée, moyen de communication, instrument de civilisation générale.
Unité nationale des Hellènes, formée sous son influence.

A. Nicolas

Sur la manière dont on doit prononcer le Grec. =

On a long-temps agité, on agite encore dans nos écoles comment il faut prononcer le Grec. Les opinions sur ce point sont fort divisées.

Nous avons perdu la prononciation des anciens Grecs; voilà un fait. S'il nous reste quelque vestige de cette prononciation, ce ne peut être que chez leurs descendants. Les troubles politiques qui tant de fois ont bouleversé leur patrie, l'invasion de différentes races, le temps qui change tout, une foule d'autres causes ont dû nécessairement introduire des changements dans la prononciation; mais toujours est-il prudent de suivre en cela ceux qui seuls ont pu en recueillir quelque chose.

La prononciation moderne a pour elle l'ancienneté, la probabilité, & plusieurs avantages.

1° ancienneté. = 1° Elle a pour elle l'ancienneté: ~~[illegible]~~ Chrysoloras & ses compagnons apportent en Europe les manuscrits Grecs & la prononciation nationale de la Grèce (1)

---

(1) Un envoyé de l'Empereur Manuel, Chrysoloras, fit ses premières lectures publiques à Florence (vers l'an 1396) et attira dans cette ville la foule des savants empressés de l'entendre. L'enthousiasme excité par Chrysoloras détermina à un exil volontaire les plus savants de ses compatriotes que les bienfaits des Princes & l'admiration publique fixèrent pour toujours en Italie. Bessarion le plus célèbre de tous reçoit la pourpre Romaine en récompense de son mérite. Après la prise de Constantinople d'autres Grecs fuyant le joug des Turcs, trouvent en Italie une patrie nouvelle qui s'enorgueillit d'adopter les derniers dépositaires du savoir de la Grèce antique. Pour prix d'une hospitalité si généreuse, les Grecs apportent aux Italiens les ouvrages ignorés des orateurs & des poètes d'Athènes: seul trésor que ne leur enviait pas la barbarie Ottomane. (Précis de l'histoire du moyen âge par Mr. Des Michels, p. 144) =

489 r

Elle fut admise sans contradiction, comme c'étoit naturel. C'est la prononciation que nous appelons Iotacisme.

Celle au contraire qui est vulgairement adoptée dans nos écoles, ne date que de 1527 ou 1528. On la nomme prononciation d'Erasme à cause d'une plaisanterie qu'on lui fit un jour, & parcequ'il écrivit le premier pour la faire adopter.

Erasme étoit à Louvain. Il y reçut la visite de Glaréanus qui arrivoit de Paris. Celui-ci lui raconte que de nouveaux Grecs viennent d'arriver : qu'ils ont renversé l'ancienne prononciation ; que le β ne se prononce plus comme un v ; que η, υ, ει, οι n'ont plus le son de l'i ; que Chrysoloras & ses adhérents ne s'y entendoient pas, & qu'ils avoient fait adopter le patois de leur village. Erasme qui jusqu'alors avoit parlé comme les Grecs modernes, donne dans le piège, approuve le changement, le trouve très naturel, & même écrit en faveur. Glaréanus lui avoue ensuite qu'il a voulu lui faire une plaisanterie. Alors Erasme, ce que beaucoup d'autres n'auroient sans doute pas fait, eut le courage de revenir à l'ancienne prononciation qu'il avoit lui-même combattue. Qu'il revint à sa 1re prononciation c'est un fait suffisamment attesté par un de ses dialogues postérieur à cette aventure, intitulé Echo. Dans ce dialogue, un jeune homme demande à l'Echo : „Quid „bonæ rei his qui fiunt Episcopi ?„ & l'Echo répond : „κόποι„. — Plus loin le même jeune homme dit : „magnum „quiddam ... astrologi — Echo répond : λόγοι. — „Laborant Grammatici „— εἰκῆ (il est probable que du temps d'Erasme, on prononçoit Grammatiki). — Non placent ... famelici — λύκοι — ... in nomen eruditionis — ὄνοι„. — On peut trouver là-dessus des détails dans Vossius, De recta latini Græcique Sermonis pronuntiatione (lib. 1. cap. 28). — Et dans Woesten ; Voy. la bibliothèque raisonnée t. 17, ou 19 p. 23, & une ancienne vie d'Erasme, écrite en latin. — On peut encore consulter Mr. Coraï, dans sa préface d'Hippocrate.

L'abbé Guillon (histoire des Empereurs — t. 12) dans un ouvrage peu lu, et qui cependant offre du savoir,

prétend que les Grecs venoient en Europe pour apprendre à prononcer le Grec. Ceci est évidemment faux; les Grecs venoient et viennent encore en France & en Allemagne surtout pour apprendre la médecine, & non pas pour apprendre à parler; Ils paroissent, il est vrai dans les Cours publiques; mais c'est pour entendre lire les vers ou les discours de leurs aïeux.

Mr Berger de Xivry; Mr Jules David, fils du fameux peintre de ce nom; Mr Minas; ~~Mr~~ Anasthase Georgiades ont tous parlé en faveur de la prononciation moderne. (1)

Contre eux se sont élevés MM. Larcher, à la suite du Cyrus de Xénophon; Bélin de Balu, T. 6. de la traduction de Lucien (ce T. 6. ne s'y trouve pas ordinairement.) La préface de Port-Royal, qui l'attaqua avec d'autant plus de vigueur qu'elle étoit admise par les Jésuites.

4° Probabilité. – Nous avons cité les noms de ceux qui sont pour & contre. Voyons quels sont ceux qui ont pour eux la probabilité. Cela ne peut s'éclaircir que par un examen détaillé des différentes lettres.

a se prononce comme en français –

b. Il est probable que les anciens le prononcaient v, comme les Grecs modernes. De βουλομαι, les latins ont fait volo; Ils tiroient surtout leurs mots de la langue des Doriens, or les Doriens disoient βωλομαι. – De βαινω, βαινεις, venio venis; l'analogie est surtout frappante dans le dernier mot; c'est une similitude parfaite. – βορα, vorare – βιος, vi-βιος vita. Nous trouvons assez fréquemment dans les MSS. le v pour le b, et le b pour le v: vixit – bixit. valva – balba – Lorsque dans les dictionnaires Espagnols, on ne trouve pas un mot écrit par un b, on le cherche tout de suite au v, et vice versa. – Plutarque exprime Vatinius par Βατινιος. – Varro par Βαρρων. De ce dernier mot Port-Royal croit tirer un grand argument: d'autres écrivent Ουαρρων, disent-ils. – Cela prouve uniquement que ceux qui ont les 1rs ~~écrits~~ Ουαρρων, ~~[illegible]~~ ne sachant pas parfaitement la langue latine, n'ont pas

---

(1) Joignez-y Ménage. Menagiana T. 2. p. 91. – & ~~Sp~~ Havercamp, deux volumes in 4°, sous le titre de Mr Augier. –

490v 2

distingue l'V consonne de l'U voyelle, et qu'au lieu de lire Varro, ils auront lu Uarro — de là Ουαρρων.

γ. Le γ offre une prononciation assez difficile. Devant ε, η, ι, il a le son d'un y, prononcé un peu du gosier. Devant α, ο, ω et les consonnes, il est dur. γαμος, γραφω. Mr Skinas prétend que dans ces cas là même il faut le prononcer avec l'aspiration gutturale; alors il est fort difficile pour tout étranger de prononcer γραφω par exemple. — ~~lor~~ Lorsqu'il y a deux γ de suite, le 1er prend le son d'un ν.

δ. ressemble au th doux des Anglais. En appuyant la langue contre les dents supérieures, il faut entendre le son d'un z.

ε. comme en français. —

ζ. comme ds, en faisant entendre très doucement le d. —

η. Il est fort douteux que cette lettre ait eu chez les anciens Grecs la prononciation d'un i. υμας, ημας auroient été perpétuellement confondus; or ils se trouvent souvent en antithèse dans Lysias. — on peut consulter Eusthate p. 492. & p. 1721, de son commentaire sur Homère. On cite un fragment d'une comédie de Cratinus, où des moutons introduits sur la scène, poussent le cri: βη, βη. En effet si l'on ajoute une foi entière aux onomatopées des langues anciennes, rien de plus expressif que le cri du mouton: bê, bê; mais nous avons déjà vu que β se prononçoit v, cela ne seroit déjà plus que vê, vê; l'onomatopée se fait déjà moins sentir. Que si après cela nous remarquons qu'il faut peu se fier en général à ces sortes d'onomatopées nous en conclurons que de ce que βη, βη imite le cri des moutons quand nous le prononçons à la française, il ne s'en suit pas que telle dut être aussi la prononciation des anciens Grecs (1). Les Latins pour exprimer le cri du mouton ont employé le verbe balare. Pour indiquer le cri du cheval nous employons le mot hennir; comment retrouver dans ce mot les éléments de χρεμετιζω?

---

(1) Un commentateur dont je ne me rappelle plus le nom, dit avoir observé long-temps le cri du mouton, ~~[illegible]~~ dans toutes les circonstances imaginables de temps & de lieu. Il a conclu, après de longues recherches qu'il disoit vê, vê, & non bê, bê. J'imagine que ce commentateur vivoit au moyen âge. —

— A. Nicola

Aristophane (Αχαρνης v. 787, de l'édit. de Mr. Boissonade) introduit dans une de ses comédies de petits cochons, qui poussent ce cri : κοΐ, κοΐ. Après plusieurs retours du même refrain, le Δικαιοπολις de la pièce s'écrie :

ὡς ὀξὺ πρὸς τὰς ἰσχάδας κεκράγατε!

„κοΐ, κοΐ!„ je ne sache pas que les cochons aient jamais parlé cette langue. — Non pas qu'il faille ôter à la langue Grecque toutes ses onomatopées qui, sans contradiction, sont beaucoup plus nombreuses que dans toute autre langue. Mais il ne faut pas y attacher plus d'importance qu'elles ne le méritent. Avouons donc que nous sommes dans une ignorance complète sur la prononciation de l'η chez les anciens Grecs, et qu'il vaut nous en tenir à celle de leurs descendants, qui a pour elle une certaine antiquité. —

θ Il est probable que les anciens Grecs le prononçoient comme les Grecs modernes, comme les Anglais ; ce qui porte à le croire c'est que chez quelques peuples, qui probablement le prononçoient mal, comme les Lacédémoniens, il est remplacé par un Σ : σιος, Dieu, pour θεος. — D'autres y substituoient un δ, ce qui prouve que le θ avoit un son sifflant, mais radouci. Les commentateurs qui ont pensé que θεος, Dieu, venoit de δεος crainte (Primus in orbe Deos fecit timor) se sont étrangement mépris.

ι. κ. λ μ ν ξ ο } Il y a peu de choses à observer sur ces différentes lettres, pour le but que nous nous proposons. —

π après μ, comme dans αμπελος se prononce comme le b Européen. —

ς comme en français. —

σ. Sigma est toujours sifflant. Quelques uns prétendent qu'il faut dire Σμυρνα — Ζμυρνα, à cause de la consonne suivante immédiatement.

τ s'adoucit après le ν au génitif des participes, comme ὄντος, où il prend le son de notre d. Il en est de même quand il suit un monosyllabe terminé par ν, σὺν τίς, prononcez : syn-dis.—

υ prend le son de l'i.

φ = ph.

χ = le ch allemand. Il avoit nécessairement une aspiration : ce que l'on voit évidemment, lorsqu'il est suivi d'une apostrophe & d'un esprit rude : comme dans ces mots : ἔθηχ' ὁ ἄνθρωπος, pour ἔθηκε ὁ ἄνθρωπος.—

ψ }
ω } comme psi, ô, en français. = (1)

Telles sont à peu près les règles de la prononciation Grecque moderne. Il suit de ce que nous avons dit du β, de l'η, du θ, ~~&~~ du χ et des diphthongues ; que la prononciation des Grecs modernes a pour elle la probabilité. Nous avons donc encore raison de l'adopter.

3° Avantages. Mais elle offre de plus certains avantages. D'abord elle nous accoutume à pouvoir comprendre plus facilement le langage des Grecs modernes, avec les quels nous avons des relations actuelles, relations qui probablement deviendront plus fréquentes & plus fortes, s'il est vrai de dire, avec un philosophe de nos jours, que les Turcs sont campés en Europe. En adoptant la prononciation moderne deux études se trouvent donc fondues, pour ainsi dire, en une seule ; mais elle offre encore un autre avantage, celui de résoudre une foule de difficultés grammaticales, qui ne pourroient

---

(1) Prononciation des Diphthongues.

αι se prononçoit ē.

ει se prononçoit ī.

Ce qui est prouvé par l'épigramme κθ' de Callimaque, édit. de Mr. Boissonade, p. 64 :

Ἐχθαίρω τὸ ποίημα τὸ κυκλικόν, οὐδὲ κελεύθῳ
 χαίρω τίς πολλοὺς ὧδε καὶ ὧδε φέρει.
Μισῶ καὶ περίφοιτον ἐρώμενον, οὐδ' ἀπὸ κρήνης
 πίνω. σικχαίνω πάντα τὰ δημόσια
Λυσανίη, σὺ δὲ ναίχι καλὸς καλός· ἀλλὰ πρὶν εἰπεῖν
 τόδε σαφῶς, ἠχὼ φησί τις, „ἄλλος ἔχει."

Il est évident que ναίχι devait avoir un son analogue à celui d'ἔχει, ε avec αι, ι avec ει.

jamais être applanie par ceux qui ignorent la prononciation du Grec moderne. — Par exemple les Copistes ont souvent confondu ει, οι & η. (Euripide, ~~Electre~~ ~~et~~ Ion, v. 695. Dans les éditions vulgaires : Τίς οὐ τάδε ξυνοίσεται & ξυνήσεται ; or le passage demande évidemment ξυνείσεται. Les Copistes, ignorants la plupart, écrivoient comme ils entendoient prononcer ; Mr Boissonade ne balance pas à adopter ξυνείσεται, et ajoute en note : „Quod rescripsi firmatur permutatione frequenti verborum οἴσομαι et εἴσομαι. — & il renvoie aux Suppliantes d'Eschyle. v. 245, où il est écrit dans son édition :

Μόνον τόδ' Ἑλλὰς χθὼν ξυνείσεται σόλοχος.

et en note : Vulgò ξυνοίσεται. Bothius correxit probante Burgesio. Confusionem verborum εἴσομαι & οἴσομαι illustrant Porson. in Nubium collatione 625, Blomf. ad Theb. 247. —

Ainsi donc, en résumé, la prononciation moderne a pour elle l'ancienneté, la probabilité & plusieurs avantages, nous faisons donc bien de l'adopter. —

---

αυ, et ευ, durent se prononcer av et ev, et aussi aph, et eph. nos aïeux prononçoient aussi eu-eph, et au-aph. Ménage dans ses observations sur la langue françoise dit que l'on a tort de prononcer ephcharistie, parceque, dit-il, ce mot dérive du Latin immédiatement, (eucharistia, qui lui-même dérive du Grec) ; tandis qu'il permet de ~~dire~~ ~~ea~~ prononcer aphtomate, ephtographe, parceque ces mots viennent immédiatement du Grec, sans l'intermédiaire du Latin. —

οι. se prononçoit ι. Thucydide au 2e livre de son histoire rapporte que les Athéniens, ayant envoyé consulter l'oracle, il leur fut répondu : ἥξει πόλεμος ~~και~~ λοιμος. λοιμος se prononçant comme λιμος, ils ne savoient pas si c'étoit la peste ou la faim qui leur étoit réservée. La peste d'Athènes vint les tirer d'embarras. —

493v

Ποιεῖν, ποιητής, ποίημα.

Histoire de la littérature ancienne (Grecque

1831 – 1832.

Prolégomènes de la 1re période repris et complétés en 1832–1833 (1er semestre)

---

# Histoire de la Littérature Grecque –

## Prolégomènes –

Faits généraux relatifs à l'histoire de la population et de la 1re civilisation – Origines de la langue et de la littérature –

Époque Orphique ? Époque des Aèdes.

Question de l'écriture – Époque de son importation en Grèce et celle de son application aux œuvres de l'esprit –

Origines de la population, de la langue, de la civilisation et de la religion grecques. — Temps antérieurs à Homère — Poésie primitive, non conservée — Orphée et Musée. Deux ordres de chanteurs ou poëtes, poésie sacerdotale et chants populaires — Chants épiques perdus, prédécesseurs d'Homère.

I. La race grecque venue de l'Orient avec sa langue, sa religion et un fonds de traditions, mais dans un état de société si peu fixé, si peu avancé, que toutes les choses purent se développer et se transformer sous les influences locales, d'une manière complètement indépendante.
De là, tout à la fois, les rapports incontestables avec les langues, les religions, les traditions poétiques de l'Inde et de la Perse, et le caractère d'originalité propre, le développement intrinsèque, cette forme libre autant que nouvelle, qui se manifestent dans toutes les productions de l'esprit chez les Grecs.
De là, le génie grec naïf et créateur en toutes choses, quoiqu'en toutes choses, dans la religion et les traditions comme dans le langage, la Grèce tienne par ses racines à l'Orient, et que l'Orient seul puisse donner le dernier mot de son invention.

II. Unité et variété infinie de la population grecque représentées par la multitude des dialectes de la langue avec un fond et un génie commun. Même variété et même unité dans les croyances, les cultes, les traditions. Race homogène, protégée au dehors par de grandes barrières naturelles; divisée au dedans, sans être séparée, par un sol entièrement coupé de montagnes, de golfes, de fleuves.

III. Longue barbarie, longue lutte des tribus entre elles; lente élimination des éléments étrangers à la race grecque proprement dite. Elle tendit toujours davantage vers l'unité, mais en même temps vers la liberté. Double combat au dehors et au dedans pour maintenir l'une et l'autre, fait dominant de l'histoire des Grecs à toutes les époques. La Grèce pouvait succomber sous la conquête

495

étrangère ; elle devait conserver sa liberté intérieure aussi longtemps que son indépendance.

IV. De la succession des tribus dominantes pendant la barbarie, à celle des cités dominantes, dans la civilisation. Première domination, celle des Pélasges, regardés depuis par les Grecs comme une race étrangère, expulsés du sol de la Grèce, et se retrouvant en Asie, en Thrace, en Italie, dans les îles — fondus en grande partie parmi les Hellènes. Caractère de cette race, agricole et sacerdotal — ses grands travaux en Grèce et ailleurs — son oracle à Dodone — religion de la nature, symbolique et mystérieuse — Dieux Cabires — Rapports avec les plus anciens cultes de l'Italie. Langue pélasgique inconnue, traitée de barbare par les Grecs — fond commun du latin et du grec, subsistant dans les vieilles formes éoliques et doriques — Écriture? Vieux chants religieux, demeurés également inconnus — traditions sacerdotales communiquées aux Hellènes et transformées par eux.

Hom. Iliad. II, 840 X, 429 — Odyss. XIX Herodot. VII, 42.

V. Hellènes, race distincte des Pélasges, et pourtant selon toute apparence, d'origine commune avec eux — deux applications de ce nom à deux époques très distantes l'une de l'autre : 1°. tribu particulière, très anciennement démembrée de la nation pélasgique, grossie successivement par des alliances et devenue une petite confédération puissante en Thessalie au temps de la guerre de Troie ; 2°. dénomination nationale de toutes les tribus grecques, dans les temps postérieurs après l'invasion du Péloponnèse par les Doriens, comme opposition tout à la fois avec quelques peuplades de l'intérieur, demeurées en arrière de la civilisation, avec les anciens Pélasges, etc., et avec les barbares de l'extérieur. Pélasges, Grecs barbares, leurs derniers représentants, les Ioniens : Hellènes, Grecs civilisés ; leurs premiers représentants, les Doriens. Transition successive des Pélasges aux Hellènes indique le commencement de la civilisation grecque propr[t] dite.

Passage le plus précis et le plus important sur les populations primitives de la Grèce, Herodot. I, 56, 57, 58.
VIII, 44 — II, 56 — τῆς νῦν Ἑλλάδος, πρότερον δὲ Πελασγίης καλευμένης.
Cf. Thucydide I, 3 : ἡ Ἑλλὰς . . . οὐδὲ τοὔνομα τοῦτο ξύμπασά πω εἶχεν, ἀλλὰ τὰ μὲν πρὸ Ἕλληνος τοῦ Δευκαλίωνος καὶ πάνυ οὐδὲ εἶναι ἡ ἐπίκλησις αὕτη, κατὰ ἔθνη δέ, ἄλλα τε καὶ τὸ Πελασγικὸν ἐπὶ πλεῖστον, ἀφ' ἑαυτῶν τὴν ἐπωνυμίαν παρέχεσθαι. Ἕλληνος δὲ καὶ τῶν παίδων αὐτοῦ . . . . .

1800? — 1560?

1500 — 1300 — 1100

Herodot. II, 51–58.

Herodot. I, 57. . . . ἦσαν οἱ Πελασγοὶ βάρβαρον γλῶσσαν ἱέντες. . . .
58. . . τὸ Πελασγικὸν ἔθνος ἐὸν βάρβαρον. . . .

Herodot. II, 52 fin., 53.

Herodot. I, 58 — . . . ἀποσχισθὲν μέντοι ἀπὸ τοῦ Πελασγικοῦ, ἐὸν ἀσθενές, ἀπὸ σμικροῦ τεο τὴν ἀρχὴν ὁρμεώμενον, αὔξηται ἐς πλῆθος τῶν ἐθνέων πολλῶν, μάλιστα προσκεχωρηκότων αὐτῷ καὶ ἄλλων ἐθνέων βαρβάρων συχνῶν.

Thucyd. I, 3 —

(Ὅμηρ.) . . . οὐ μὴν οὐδὲ βαρβάρους εἴρηκε διὰ τὸ μηδὲ Ἕλληνάς πω . . . ἀντίπαλον ἐς ἓν ὄνομα ἀποκεκρίσθαι.

Herodot. I, 57 — καὶ ὅσα ἄλλα Πελ. ἐόντα πολίσματα τὸ οὔνομα μετέβαλε . . . τὸ Ἀττ. ἔθν. ἐὸν Πελ. ἅμα τῇ μεταβολῇ τῇ ἐς Ἕλληνας

Cf. II, 51 — Ἀθηναίοισι γὰρ ἤδη τηνικαῦτα ἐς Ἕλλ. τελέουσι.

2. Quatre grandes tribus, tardivement réunies sous le nom générique d'Hellènes, se produisent dans les différentes parties de la Grèce, & y deviennent dominantes après les Pélasges & quelques autres peuplades liées à ceux-ci : Éoliens, Ioniens, Achéens, Doriens. Migrations et conquêtes de ces tribus, leur passage du N. au S., leur action sur la population subjuguée ; leur vie errante, libre, animée, leur caractère héroïque en contraste avec le caractère sacerdotal, avec la vie agricole et laborieuse des Pélasges.

Dieux des Hellènes, les mêmes au fond que ceux des Pélasges, mais transformés, dégagés des voiles symboliques, et devenus de plus en plus poétiques. Centres de la religion hellénique, l'Olympe & la Piérie d'abord, plus tard la Phocide & l'oracle de Delphes, le Parnasse, l'Hélicon. Langue, comme la religion, élaborée par la Poésie ; divisée en quatre grands dialectes, correspondants aux quatre tribus des Hellènes, mais cultivés à des époques et à des degrés divers. Traditions symboliques [?] mystérieuses des Pélasges développées en récits mythologiques ; chants épiques à la place des chants religieux.

(En marge : ce que pouvait être la langue des Achéens, perdue comme celle des Pélasges, rapports avec l'Ionien –)

VI. Noms et faits ~~principaux~~, qui révèlent l'origine & la marche de la civilisation ~~[illegible]~~ primitive des Grecs. 1° Colonies réelles ou prétendues d'Égyptiens et de Phéniciens dans différentes parties de la Grèce : Danaüs, Danaïdes, Danaëns à Argos ; culte de Déméter, Thesmophories, agriculture ; — Cécrops διφυής, Erechthée ou Erichthonius, Déméter en Attique avec Triptolème ; — Cadmus à Thèbes, lettres Cadméennes, culte de Dionysos lié à celui de Déméter, Thèbes foyer de beaucoup d'autres cultes ; légendes d'Athéna et de Poséidon communes à l'Attique et à la Béotie : tout cela se rapporte à l'époque des Pélasges & se lierait, suivant une opinion moderne, aux symboles, divinités, institutions pélasgiques ; il

Herodot. II, 91, 182 – Aeschyl. Suppl. passim.
Euripid. ap. Strab. V, 221, VIII, 371 – Diodor. V, p. 329.
Marbre de Paros, ép. IX. Apollodor. etc. –
Theopomp. ap. Euseb. Praepar. Evangel. X. Du reste, indications tirées de Platon dans le Timée –
Strab. IX, p. 397 – Diodor. I, p. 24. Marb. d. P.
Herodot. II, 49, IV, 147, surtout V, 57, 58, VI, 47 –
Hecat. Abd. ap. Diodor. fragm.
Strab. IX, 401 – XIV, 680 – Diodor. V, p. 329. M. de P.

1500 – 1400.

en faudrait dire autant, à plus forte raison, de l'établissement de Dodone (primitivement peut-être en Thessalie) dans la Thesprotie, en dépit des récits Égyptiens; Jupiter Dodonéen, Pélasgique; les Selles ou Helles, castes barbares encore.

Herodot. II, 54 sq. – Homer. Iliad. XVI, 233 sq.

Hellènes – Hellen, légendes de Prométhée et de Deucalion.
Γραικοί – <u>Graci</u>. ( Apollodor. I, coll. Aristot. Meteorolog. I, 14 –

2°. Influences très anciennes de l'Asie-Mineure (particulièrement de la Phrygie), et de la Crète, soit l'une par rapport à l'autre, soit de toutes deux sur la Grèce propre: Dactyles de l'Ida, Curètes et Corybantes, instituteurs de Jupiter, inventeurs de l'airain et du fer; Minos, ses établissemens, son empire sur mer; Pélasges dans les deux contrées, dès les temps les plus reculés; Doriens venus après eux en Crète, un siècle au moins avant la guerre de Troie, avec le culte d'Apollon, fondateurs de l'oracle de Delphes; Pélops, le Phrygien (Mysien) (?), et les Achéens dans le Péloponnèse, peu après Mélampus (de Thèbes), émigré à la suite des Éoliens, réformateur du culte de Dionysus à Argos;

Strab. X, p. 466 sq. – passage capital –

1400 –
Homer. Odyss. XIX, 172 sqq.
Thucydid. <u>init.</u> – Plat. de Leg. II, et le Minos – Aristot. Politic.
Diodor. IV, 262 sq., V, p. 333 sq. Strab. X, 474.
Apollodor. I –
Homer. Hymn. in Apollin. v. 390 sq.
1300 –
Thucydid. I, 9 – Strab. VIII, 383 –
Herodot. II, 49 – Pausan. II, 20 sq.

3°. Influence de la Thrace en rapport avec l'Asie-Mineure; poëtes-prophètes, instituteurs des Hellènes, auteurs et promoteurs de la civilisation Hellénique par l'alliance de la religion (de la musique) et de la Poésie: Olympus, le Phrygien; Olen, l'hyperboréen ou le Lycien; Eumolpe le Thrace, établi à Éleusis, guerre contre Athènes, Mystères; leurs successeurs, Amphion à Thèbes, Pamphus à Athènes, Linus de Chalcis, Philammon de Delphes, Thamyris, espèce de barde errant, l'un dans le Péloponnèse après Mélampus; Orphée, le plus fameux de tous, de Thrace ou de Piérie, autour de l'Olympe, son art merveilleux, ses expiations, ses mystères; Musée fils d'Eumolpe, à Athènes, disciple d'Orphée, ses oracles: migration des Muses (filles de Jupiter, cortège d'Apollon, accompagnées des Grâces et de l'Amour), depuis l'Olympe et la Piérie, jusqu'à la Béotie et l'Hélicon, marque le progrès des cultes, des initiations, des idées propagées par les chants divins; Delphes et Athènes, deux foyers de religion et de poésie –

1400 – 1300.

3. Religion et de Poésie, autour desquels ils semblent se grouper en deux classes assez distinctes, les uns (Eumolpe, Orphée, Musée, Pamphus) en rapport plus spécial avec les cultes de Déméter et de Dionysos, les autres (Olen, Linus, Philammon) en rapport avec Apollon et Diane, avec Hécate etc ; ainsi, même dans cette civilisation nouvelle, héroïque, hellénique, opposition des Ioniens-Pélasges et des Doriens-Hellènes.

VII. Âge héroïque, produit de toutes les influences signalées ; 1ers personnages historiques ou demi-historiques, 1ers événements distinctement connus ; 1er tableau de l'histoire de la civilisation en Grèce : Jason et les Argo- 1300-1200.
Eoliens
nautes, idée de cette expédition maritime, partie 1250.
de la Thessalie méridionale, la première entreprise de ce genre après les exploits de Minos dans la mer Egée ; commencement du commerce, de la richesse et des arts, 1ers grands travaux, Orchomène et les Minyens, Agamèdes et
Eoliens
Trophonius ; Corinthe et les Sisyphides 1ers héros, plutôt mythologiques qu'historiques, Persée, Hercule, double rapport de ce dernier avec Argos et Thèbes, avec les Pélasges et avec les Doriens ; famille de Pélops
Achéens
substituée à celle de Persée, domination des Achéens sur le Péloponnèse, mouvement de la puissance des Pélopides ; Thésée, législa- 1230.
Ioniens, leur extension première
teur d'Athènes et de l'Attique, institutions Panathénées, relations avec l'île de Crète, Dédale ; Oedipe et ses malheurs, ses fils, 1re 1225.
guerre de Thèbes, les Sept, Amphiaraüs, Tirésias.
2e guerre de Thèbes, les Epigones, combat de 1215.
Les derniers Doriens Héraclides
Glisante et ses suites ; Thessalie avant les Thessaliens, guerre des Lapithes et des Centaures, au sud Myrmidons et Dolopes, Phthie patrie d'Achille, Aeginium, 1re conquête des Doriens ; Hellènes et Panhellènes, Achéens ou Argiens, les uns sous Achille, les autres sous Agamemnon, puissances dominantes en Grèce à l'époque de la guerre de Troie. 1184.

997 v

État général du pays, de la population, des gouvernemens, des lois, des mœurs et des idées à cette époque. Causes accidentelles et causes réelles de la guerre de Troie ; récits des Poëtes, tableau d'Homère. Confédération des Grecs, 1re grande entreprise nationale ; influence de Mycènes, sorte de vasselité ; principales circonstances de l'expédition, son but tout chevaleresque, ses conséquences funestes à la Grèce au moins dans le présent, conséquences éloignées plus heureuses. Fin de l'âge héroïque avec la prise de Troie et les erreurs des chefs Grecs et Troyens ; silence de la tradition et des poëtes après les grands événemens ; désormais l'histoire nue ; les faits, les hommes, comme la tradition et la poésie elle-même, dépouillés de l'idéal mythologique dont les temps héroïques sont empreints.

Autorité historique des Poëmes d'Homère, leur double rapport avec le temps du Poëte ou des Poëtes, et avec l'âge héroïque qui s'y trouve décrit : jusqu'à quel point ces Poëmes se fondaient-ils sur la tradition et en quoi cette tradition pouvait-elle consister ? son vrai caractère, son empreinte mythologique.

Tableau de l'état politique, social, économique, industriel, commerciant, guerrier de la Grèce dans tout le cours de l'âge héroïque et à l'époque du siège de Troie, tel qu'il résulte d'Homère comparé avec Thucydide.

Comparaison de l'esprit héroïque avec la chevalerie du Moyen-âge. De la guerre de Troie avec les Croisades.

VIII. Époque de transition, grands changemens dans la Grèce, nouvelles et dernières migrations intérieures, émigrations et colonies au dehors, bouleversemens, anarchie et troubles civils, révolutions politiques, renouvellement général de la société grecque : — 1200 – 900.

1. mouvemens dans les populations du nord, migration des Thessaliens de Thesprotie en Hémonie ou Éolide (Thessalie), migration des Éoliens-Béotiens d'Arné en Béotie, expulsion des Pélasges de Béotie en Attique ; histoire primitive des Doriens, leurs relations plus ou moins authentiques avec les Cadméens et les Héraclides, leur extension successive jusques dans la Doride, leur alliance avec diverses tribus voisines, notamment avec les Étoliens ; tentatives répétées des Héraclides sur le Péloponnèse et leur expédition définitive à la tête des Doriens ; conquête successive du Péloponnèse, à l'exception de l'Arcadie et de l'Ionie, Achéens refoulés dans cette dernière contrée, Ioniens en Attique, guerre des Doriens contre Athènes, prise de Mégare, dévouement de Codrus ; temps de vaste...

— Thucyd. I, 12 — 60 ans après le S. de T.

— Apollodor. II, 8 — Diodor. IV, 58 — Pausan. II, 18, 19, 26 — Herodot. IX, 26, VI, 52 — Thucyd. I, 12. — 80 ans ap. le S. de T.

2. ...ge, de désordre et d'anarchie à l'intérieur, émigrations violentes et plus ou moins forcées à l'intérieur ; colonies des Pélasges de la Béotie et de l'Attique dans les îles et sur les côtes N. de la mer Égée ; colonies — 1100 – 1000.

— Herodot. I, 57, II, 52 — Thucyd. IV, 109.

1re col. Éolienn. 1130. 

4. Éoliennes Colonies (Achéens rejetés sur la Béotie, recrutés par des Béotiens-Éoliens, des Thraces, des Pélasges etc.) d'Aulis en Asie-Mineure, sur la côte appelée depuis Éolide, à Ténédos et à Lesbos; colonie Ionienne (Ioniens émigrés en Attique, recrutés de Béotiens, Cadméens etc.) d'Athènes, sur la côte de l'Asie-Mineure, depuis le golfe Hermaïque jusqu'au pays de Milet, à Samos et à Chios, nom d'Ionie
12 cités. transplanté là; colonies Doriennes, elles-mêmes à la suite des autres, parties de divers points de l'Argolide, route par la Crète, les îles de l'Égée (Délos), jusqu'à Rhodes, Cos, et la côte voisine de Carie, appelée dès lors Doride (antérieurement à Théra, d'où la colonie de Cyrène); développement rapide de ces colonies, surtout Éoliennes et Ioniennes, trois grandes Confédérations.

Herodot. I, 149 sqq.
Strab. IX, 401, X, 447, XIII –
~~[illegible]~~

1044.
Herodot. I, 142 sqq. Strab. XIV initio.
Pausan. VII, cap. 2 sqq.

1000–900.
Herodot. I, 144.

3. Effets des grands événements survenus depuis la guerre de Troie et surtout depuis la conquête des Doriens, relativement à l'état politique de la Grèce; métamorphose lente, graduelle et diverse des monarchies en républiques, soit dans la métropole, soit dans les colonies, par suite de la chute des anciennes familles, du mélange des peuples, de l'anarchie et des efforts tentés pour en sortir, enfin du mouvement général des esprits; formes patriarcales et presque féodales de l'âge héroïque, remplacées par des formes convenues et raisonnées; besoin de la liberté politique, désormais trait dominant du caractère national des Grecs; esprit nouveau substitué à l'esprit ancien, là sous l'influence des lumières et du bien-être toujours croissants (voyez les Ioniens-Athéniens, Béotiens, à Corinthe, en Achaïe), ici sous l'influence contraire de la barbarie et des coutumes héréditaires peu à peu modifiées (voyez les Doriens et les Éoliens); tendances opposées à la démocratie et à l'aristocratie dans les nouveaux états, et ce qu'il faut entendre par le mot <u>État</u>; isolement, individualités, moyens qui remédient à l'exclusif

1100 – 900, puis généralement 900 – 700.
Thèbes à la tête, Xanthus son dernier roi 1100.
Médon, 1er Archonte d'Athènes, 1070.

Cf. Thucyd. I, 15, 13.

498v

réellement politique, liens naturels, liens convenus, prééminence d'un côté sur les autres, confédérations partielles et plus ou moins libres.

Étudier toutes [illegible] primitives de la science [illegible] les faits historiques qui s'y rapportent [illegible], de tout [illegible] provenant des traditions, des généalogies, des légendes [illegible] temps —

Partie des [illegible] de l'[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] que toutes les généalogies [illegible] grecques (helléniques), [illegible] étrangers de l'Hellénie & de l'Asie, des légendes de Bélus, Phénix, Cadmus, Égyptus, Danaüs [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] les notions [illegible] & [illegible] des [illegible] [illegible] [illegible] étrangers, depuis Homère & Hésiode [illegible] l'époque des [illegible] — 500 – 600 av. J.C.

N'en trouve-t-on pas [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], [illegible], [illegible] [illegible] des généalogies [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Homère et Hésiode — [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] — [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] & [illegible] ?

[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible]

Pourquoi l'esprit humain, selon la marche naturelle, débute-t-il par la poésie ?

Quel est le développement normal et nécessaire de la Poésie ? Peut-on la réduire à ses formes principales, selon les lois de l'esprit humain — ?

Faits généraux de l'histoire primitive de la Grèce, qui se rapportent à la population, à la première civilisation du pays, aux origines de la langue et de la littérature —

Origine de la race grecque et caractères généraux qui la distinguent à toutes les époques — Trois révolutions dans la population et dans l'œuvre de la civilisation primitive de la Grèce, représentées par les noms successivement dominans de Pélasges, d'Achéens, d'Hellènes — institutions véritables sous lesquelles cette première civilisation se développa — Rôle qu'y joua la poésie et le chant dans son alliance avec la religion —

503v

traditions relatives aux chantres sacrés et divins, auteurs d'hymnes, de théogonies, d'oracles et de poèmes mystiques ou didactiques. — Ce qu'on entend et ce qu'on doit entendre par l'<u>époque orphique</u>, dans l'histoire de la religion et de la poésie grecques.

Y eut-il en Grèce une primitive poésie, religieuse ou sacrée, distincte de l'épique (d'Homère ou d'Hésiode) et antérieure à celle-ci ? — Quelles purent en être la forme ou les formes, les sièges principaux, les auteurs et l'influence réelle ?

504v

Avant Homère, Hésiode, déjà le point de perfection d'une espèce et d'un genre de poésie — Eux-mêmes, leurs contemporains et leurs premiers interprètes, pleins du souvenir d'un passé où la poésie a sa place —

Tout, d'ailleurs, avait commencé pour les Grecs sur le continent et dans la métropole — La poésie s'y était produite comme tous les autres éléments essentiels de la civilisation —

Résultats de la tradition générale des Grecs, combinée avec les témoignages malheureusement épars et incomplets des plus anciens poètes, historiens, philosophes :

ἱερεύς, μάντις, ἀοιδός — enfin tout ensemble ἔνθεος ?

1. Poésie primitive — religieuse : Premiers poètes, prophètes ou chantres sacrés, ~~à la fois~~ Devins, Prêtres, inspirés par les dieux, s'exprimant en leur nom et les faisant connaître, révélant leur volonté, agissant sur les peuples par la double puissance de la musique et des vers unis à une sorte de danse mimique, fondateurs d'institutions et de cérémonies religieuses destinées à adoucir les mœurs —

μουσική, valeur primitive de ce mot —

2. Dans cette poésie, à peine distincte de la musique et de la danse qui l'accompagnent, et tout d'inspiration, d'enthousiasme, nul genre encore ~~[illegible]~~ déterminé — Seulement, à en juger par les deux ... particulièrement sur le compte des chantres sacrés, deux éléments qui tendent à se différencier de plus en plus, l'un lyrique, l'autre épique, très probablement sous un rythme commun, germe du vers héroïque ou de l'hexamètre — forme et fond également vagues et indéterminés —

Louanges des dieux et des héros ; hymnes — d'abord très symboliques, puis de plus en plus mystiques — (Invocations —
Cosmogonies et théogonies, épopées primitives, divines ou héroïques (récits —
Conseils, exhortations, sous la forme d'oracles et de figures plutôt que de maximes — (Sentences
formules religieuses et mystiques d'expiation et de purification (instructions

505v

Réflexions générales sur le développement des Arts en Grèce jusqu'au siècle d'Homère, et sur la marche de la civilisation — Le génie grec procède de l'union des Orientaux et de [illegible] [illegible] — [illegible] de l'horizon grec, formation de la Grèce asiatique et son influence sur la Grèce européenne — La poésie et la religion qui, de l'Orient, naissent après la 1re civilisation des Hellènes, en s'élevant dans les colonies, se [illegible] momentanément éclipsé dans la métropole — d'y reparaître —

Par conséquent, la richesse de l'art est rapidement développée et favorise toutes les [illegible] [illegible] — par l'usage des institutions — par l'action de la poésie et des souvenirs nationaux — La poésie qui, de concert avec la religion, est son organe, avait la première fois peut-être civilisé la Grèce, au temps des chantres-rois ou prêtres-prophètes, qui avait tout contribué à produire l'âge héroïque et avait à lui ~~donné~~ [par l'inspiration des premiers chantres populaires] cette empreinte mythologique, cet idéal ~~[illegible] traditions qui [illegible] [illegible] [illegible]~~ [qui le caractérisent], émigra avec les colonies en Asie-Mineure, etc., pendant que la métropole bouleversée se renouvelait lentement ~~[illegible]~~ [garda] le dépôt des ~~[illegible] de la religion~~ [antiques traditions] pour la [illegible] [illegible] ([illegible] [illegible]) et aidait par là puissamment à la formation d'une civilisation [bientôt nouvelle] nouvelle et définitive.

L'histoire [de l'origine et des premiers] développements ~~de la~~ de cette poésie [c'est-à-dire] toute traditionnelle ~~[illegible] [illegible]~~ et marquée de son caractère mythologique par l'histoire générale de la Grèce dans les temps primitifs —

En fait d'art, les seules productions de l'esprit, les seuls documents historiques pour les temps, les Grecs n'avaient rien conservé qui fût antérieur à Homère et à Hésiode — Conséquences !

3. Siège de cette poésie primitive, la Thrace, c. à d. la Piérie, au pied de l'Olympe, puis la Béotie & l'Hélicon — Delphes et Athènes probablement plus tard — tribus thraces alors répandues, au milieu des Pélasges et des Hellènes, dans la Thessalie, la Phocide, la Béotie & l'Attique —

Mythes de l'Olympe, séjour des Dieux — des Muses, Olympiades, Piérides, Héliconiades — Expédition des Thraces sous Eumolpe & leur établissement à Eleusis —

Preller. Demeter. c. 19 —
Panthéon.

Témoignages :

Pausan. IX Boeot. 29.

3 Muses primitives, Mélété, Mnémé, Aœdé, en Béotie — à Ascra — Piérus, venu de Thrace (fils d'Uranus?), 9 établit le culte des 9 Muses, originaires de la Thrace — Euphémé, leur nourrice — ..., en rapport avec elles —

Hesiod. Theogon. invocat.

Strab. IX, 409 sq. ἐνταῦθα δ' ἐστὶ τό τε τῶν Μουσῶν ἱερὸν καὶ ἡ Ἵππου κρήνη καὶ τὸ τῶν Λειβηθρίδων νυμφῶν ἄντρον· ἐξ οὗ τεκμαίροιτ' ἄν τις, Θρᾷκας εἶναι τοὺς τὸν Ἑλικῶνα ταῖς Μούσαις καθιερώσαντας, οἳ καὶ τὴν Πιερίαν καὶ τὸ Λείβηθρον καὶ τὴν Πίμπλειαν ταῖς αὐταῖς θεαῖς ἀνέδειξαν· ἐκαλοῦντο δὲ Πίερες· ἐκλιπόντων δ' ἐκείνων, Μακεδόνες νῦν ἔχουσι τὰ χωρία ταῦτα. εἴρηται δ' ὅτι τὴν Βοιωτίαν ταύτην ἐπῴκησάν ποτε Θρᾷκες, βιασάμενοι τοὺς Βοιωτοὺς καὶ Πελασγοὶ καὶ ἄλλοι βάρβαροι.

Id. X, 471. Πιερία γὰρ καὶ Ὄλυμπος καὶ Πίμπλα καὶ Λείβηθρον τὸ παλαιὸν ἦν Θρᾴκια χωρία καὶ ὄρη . . . . . οἵ τ' ἐπιμεληθέντες τῆς ἀρχαίας μουσικῆς Θρᾷκες λέγονται, Ὀρφεύς τε καὶ Μουσαῖος καὶ Θάμυρις, καὶ τῷ Εὐμόλπῳ δὲ τοὔνομα ἐνθένδε.

Piérides, antérieures à Pindare — Pausan. X, 12 — prophétesse de Dodone — voy. les Sibylles

Jeunesse de l'Hellade rapportée en général par les traditions à la Thrace & à Delphes — Plut. Symp. VII, 5. Cf. ... Prell. Myth. I, 207, 210.

4. Quelques-uns des auteurs de cette poésie primitive, premiers instituteurs des Hellènes, semblent se rapporter au delà de l'horizon de la Grèce, et non seulement des contrées du Nord, dans la Thrace proprement dite (Orphée p. ex.), mais jusque de l'Asie Mineure, de tout temps en rapport avec la Thrace —

Olympus, le Phrygien

Olen le Lycien ou l'Hyperboréen

Herodot. IV, 35.

Pausan. I, 18, II, 13 —

~~V, 8, VIII, 21~~

IX, 27 — X, 5.

Phemonoé — Strab. IX, p. 419 —

Callim. Del. 304 sq.

Venu de Lycie à Délos, auteur des anciens hymnes qui se chantaient dans cette île en l'honneur d'Apollon, de Diane et de leur mère, d'Ilithyie et de l'Amour — de Junon — antérieur à Orphée & Pamphus — les hymnes les plus anciens qu'on connaisse — en rapport non seulement avec Délos mais avec Delphes — 1er prophète d'Apollon et inventeur de l'hexamètre — vers de Boeo, dit. à dernier pass. de Pausan. Phemonoé, rivale d'Olen sous les deux rapports — Pausan. ibid. et chap. 6. γενέσθαι Φημονόην.

αἱ μὲν ὑπαείδουσι νόμον Λυκίοιο γέροντος — ὅν τοι ἀπὸ Ξάνθοιο θεοπρόπος ἤγαγεν Ὠλήν.

506v

les poëtes en Grèce même, quoique pour la plupart nommés Thraces ou d'origine Thrace :
fils des Muses et d'Apollon — symboliquement : ἐκ γὰρ Μουσάων καὶ ἑκηβόλου Ἀπόλλωνος
ἄνδρες ἀοιδοὶ ἔασιν ἐπὶ χθόνα καὶ κιθαρισταί — Hom. Hymn. in Mus. et Apoll. 2 &

*Pausan. IX, 29.* Linus — non regardé comme ceux des Muses originaires de Thrace — symbolisé dans son nom —
fils de la muse Uranie (ou de Thalie?) et d'Amphimarus, fils de Neptune (Clio?) — tué par Apollon — chant funèbre —

Homer. Iliad. XVIII, 570 — τοῖσιν δ' ἐν μέσσοισι πάϊς φόρμιγγι λιγείῃ
ἱμερόεν κιθάριζε· λίνον δ' ὑπὸ καλὸν ἄειδεν
λεπταλέῃ φωνῇ —

Hesiod. ap. Eustath. ad Iliad. ibid. ὃν δὴ ὅσοι βροτοί εἰσιν, ἀοιδοὶ καὶ κιθαρισταὶ
πάντες μὲν θρηνοῦσιν ἐν εἰλαπίναις τε χοροῖς τε —

λίνος, αἴλινος, οἰτόλινος (Sappho et Pamphos ap. Pausan. ibid. — regrets d'Adonis [illegible] —)
ambiguïté de ce nom : λίνος δὲ καὶ αἴλινος οὐ μόνον ἐν πένθεσιν, ἀλλὰ καὶ ἐπ' εὐτυχεῖ μολπῇ.
([illegible] in Lex. Attic. ap. Athen. XIV — et Euripid. Herc. fur. 347.)

ainsi nom d'un chant de douleur et de joie à la fois, en Béotie, dans l'Argolide — de là en Chypre,
en Asie-Mineure, en Phénicie, en Égypte (Lityerses — Adonis — Maneros —
Herodot. II, 79 — Pausan. ibid. Schol. et Hesych. λίνος.
Plutarch. de Isid.)

Sous le nom et la personne de Linus personnifiée l'origine même de la poésie

Chant des Muses sur Linus ap. Schol. B Villois. ad Iliad. ubi sup. Coll. Eustath.

ὦ Λίνε θεοῖς τετιμημένε· σοὶ γὰρ πρώτῳ μέλος ἔδωκαν ἀθάνατοι ἀνθρώποισι φωναῖς λιγυραῖς
ἀεῖσαι· Φοῖβος δέ σε κότῳ ἀναιρεῖ· Μοῦσαι δέ σε θρηνέουσιν . . . . .

*Pausan. ibid. et II, 19. le 3e, tombeau à Argos.*
2 et même 3 Linus, dans la tradition — Épigramme du 1er Linus, tombeau à Thèbes — Diog. Laert. I, 4.
ὧδε Λίνον Θηβαῖον ἐδέξατο γαῖα θανόντα
Μούσης Οὐρανίης υἱὸν ἐϋστέφανον.
les deux premiers seuls poëtes (musiciens), le 3e seul poëte — le second tué à Argos, le 3e plus ancien qui [illegible]

Linus placé avec [illegible] au culte d'Apollon et des Muses

Le divin Philammon de Parnasse, que quelques-uns substituent à Orphée comme
compagnon des Argonautes

*Plutarch. de Music. ex Heraclid. Pont.*
Chante la naissance d'Apollon et de Diane, et institue les chœurs de jeunes filles au t. de Delphes
et remporte le prix le second, après Chrysothémis de Crète — par l'hymne en l'honneur d'Apollon —

*Pausan. X, 7 — Philammon institue des mystères de [illegible] — Pausan. II, 37.*
Thamyris, fils de Philammon, le 3e vainqueur — en rapport avec la Thrace, par sa mère
Argiope, primitivement nymphe du Parnasse — Pausan. IV, 33.
Statue de Thamyris aveugle et tenant une lyre brisée, sur l'Hélicon — Pausan. IX, 30.

Vaincu à son tour par les Muses, et privé de la vue ainsi que du chant — de la Messénie et du roy. de Pylos —

Hom. Iliad. II, 595.

καὶ Δώριον, ἔνθα τε Μοῦσαι
ἀντόμεναι Θάμυριν τὸν Θρήϊκα παῦσαν ἀοιδῆς,
Οἰχαλίηθεν ἰόντα παρ' Εὐρύτου Οἰχαλιῆος·
στεῦτο γὰρ εὐχόμενος νικησέμεν, εἴπερ ἂν αὐταὶ
Μοῦσαι ἀείδοιεν, κοῦραι Διὸς αἰγιόχοιο·
αἱ δὲ χολωσάμεναι πηρὸν θέσαν, αὐτὰρ ἀοιδὴν
θεσπεσίην ἀφέλοντο, ϗ ἐκλέλαθον κιθαριστύν.

[illegible] d'Orphée par quelques auteurs — Plat. de Leg. VIII — de Republ. X — Ion —

Des hymnes lui sont attribués — id. de Leg. ibid. Plutarch. de Mus. 14.
μηδ' ἂν ἡδίων ᾖ τῶν Θαμύρου τε ϗ Ὀρφείων ὕμνων —

[illegible], peut-être sous [illegible] Mysiens ainsi que Philammon —

Son nom peut avoir été celui des 1rs développ. de la poésie lyrique —

premier auteur d'une Titanom. et d'une ~~Cosmogonie~~ —
Plutarch. de Mus. ex Heraclid. Pontic.
d'après la ἱερὰ ἀναγρ. de Sicyone —
Suid. v. Θάμ.

Amphion —

507 N

Pamphos –

Pausan. VII, 21 – Für die Athener [illegible] die ältesten Hymnen – [illegible] Poseidon – ἵππων τε δμητῆρα νεῶν τ' ἰθυκρηδέμνων

IX, 27. älter als Orpheus [illegible] Olen – [illegible]

29. [illegible] – ([illegible] – [illegible])

Philostr. Heroic. Protes. [illegible]

Ὅμηρος . . . Ὀρφέα δὲ ἐν πολλοῖς τῶν κατὰ τὴν θεολογίαν ὑπερῆρε, Μουσαίου δὲ ἐν ᾠδαῖς χρησμῶν. Καὶ μὴν καὶ Πάμφω, σοφῶς μὲν ἐνθυμηθέντος ὅτι Ζεὺς εἴη τὸ ζωογονοῦν, καὶ δι' οὗ ἀνίσταται τὰ ἐκ τῆς γῆς πάντα, εὐηθέστερον δὲ χρησαμένου τῷ λόγῳ, καὶ καταβεβλημένα ἔπη ἐς τὸν Δία ᾄσαντος (ἔστι γὰρ τὰ τοῦ Πάμφω ἔπη,

Ζεῦ κύδιστε, μέγιστε θεῶν, εἰλυμένε κόπρῳ
μηλείῃ τε καὶ ἱππείῃ καὶ ἡμιονείῃ,)

τὸν Ὅμηρον – ὁ Πρωτεσίλεώς φησιν – ἐπάξιον τοῦ Διὸς ᾆσαι ὕμνον,

Ζεῦ κύδιστε, μέγιστε, κελαινεφές, αἰθέρι ναίων,

ὡς οἰκοῦντος μὲν αὐτοῦ τὸ καθαρώτατον, ἐργαζομένου δὲ ἔμβια τὰ ὑπὸ τῷ αἰθέρι.

8085

Tradition [illegible] consacrée dans Pausanias, X, 7 – qui [illegible] la lyre, [illegible], [illegible] le prix à Delphes pour l'hymne en l'honneur d'Apollon,

Ὀρφέα δὲ σεμνολογίᾳ τῇ ἐπὶ τελεταῖς καὶ ὑπὸ φρονήματος τοῦ ἄλλου, καὶ Μουσαῖον τῇ ἐς πάντα μιμήσει τοῦ Ὀρφέως, οὐκ ἐθελῆσαί φασιν αὐτοὺς ἐπὶ ἀγῶνι μουσικῆς ἐξετάζεσθαι.

Il était, en conséquence ~~[illegible]~~, qu'Orphée et Musée, et leurs [illegible] Pausanias et la [illegible], [illegible] qui [illegible], formant une secte d'opposition avec la religion d'Apollon et des chanteurs qui s'y rattachent.

Ils tiennent au culte de Bacchus, originaire de la Thrace comme celui d'Apollon, et à la religion pélasgique de Cérès –

Orphée, le principal et le plus célèbre de tous les chanteurs sacrés, celui [illegible] et donné son nom à la plus grande branche de traditions.

[illegible], chez Pausan. IX, 30.

fils de Calliope et d'Oeagre ou d'Apollon – Apollodor. I, 3. Cll. Schol. Pindar. Pyth. IV, 313.

né à Libéthres en Thrace – (Piérie)

Légende mythique.

Prodiges de son art – la musique.

Témoignages plus anciens sur Orphée:

Ibycus [illegible] ap. Priscian. Comment. grammat. 6, p. 211, ed. [illegible]
ὀνομάκλυτον Ὀρφήν (avant Pythagore et Onomacrite)

Pindar. Pythia, IV, 313 sqq. ἐξ Ἀπόλλωνος δὲ φορμικτὰς, ἀοιδᾶν πατὴρ
ἔμολεν, εὐαίνητος Ὀρφεύς.

Aeschyl. Agam. 1629, al. 1638:
Ὀρφεῖ δὲ γλῶσσαν τὴν ἐναντίαν ἔχεις·
ὁ μὲν γὰρ ἦγε πάντ' ἀπὸ φθογγῆς χαρᾷ.

Euripid. Alc. 364,
εἰ δ' Ὀρφέως μοι γλῶσσα καὶ μέλος παρῆν –
Iphigen. Aulid. 1221
εἰ μὲν τὸν Ὀρφέως εἶχον, ὦ πάτερ, λόγον.
Cyclop. 646 ~~[illegible]~~
ἀλλ' οἶδ' ἐπῳδὴν Ὀρφέως ἀγαθὴν πάνυ.

~~[illegible]~~ ἐν ταῖς πολυδένδρεσ-σιν Ὀλύμπου θαλάμαις, Bacch. 562 ἔνθα ποτ' Ὀρφεὺς κιθαρίζων σύναγεν ~~δένδρεα μούσαις~~ σύναγεν θῆρας ἀγρώτας

Med. 542 – εἴη δ' ἔμοιγε μήτε χρυσὸς ἐν δόμοις – μήτ' Ὀρφέως κάλλιον ὑμνῆσαι μέλος.

Platon.

Protagor. p. 315 Steph.
κηλῶν τῇ φωνῇ ὥσπερ Ὀρφεύς.

Apollon. Rhod. I, 26 –

αὐτὰρ τόν γ' ἐνέπουσιν ἀτειρέας οὔρεσι πέτρας
θέλξαι ἀοιδάων ἐνοπῇ ποταμῶν τε ῥέεθρα.
φηγοὶ δ' ἀγριάδες, κείνης ἔτι σήματα μολπῆς,
ἀκτῆς Θρηϊκίης Ζώνης ἔπι τηλεθόωσαι
ἑξείης στιχόωσιν ἐπήτριμοι.

Cf. Horat. Od. I, 12, 6 – I, 24, 13.

Charme magique

Apollon. I, 515

ὀρθοῖσιν ἐπ' οὔασιν ἠρεμέοντες κηληθμῷ.

508 N

Sa descente aux enfers — Eurydice ou Agriope — Hermesianax ap. Athen. XIII, p. 597.

Compagnon et chantre des Argonautes

Sa mort cruelle

Vers Thrace Orphée [illegible] : l'[illegible] [illegible] [illegible] [illegible], partie de la poésie [illegible] ap. la guerre de Troie

Fondateur des initiations (τελεταί) ou mystères — appelés de son nom Orphiques — leur but principal —
Aristoph. ap. Aristoph. Ran. 1064 — Ὀρφεὺς μὲν γὰρ τελετάς θ' ἡμῖν κατέδειξε φόνων τ' ἀπέχεσθαι
Euripid. Rhes. 946, al. 940 — Μυστηρίων τε τῶν ἀπορρήτων φανὰς — ἔδειξεν Ὀρφεύς . . . Μουσαῖός τε . . .

Caedibus et victu foedo deterruit Orpheus — Horat. Art. poet. 391 sqq. Silvestres homines . . . . . . . . . . . fuit haec sapientia quondam . . . . . . . . Sic honor et nomen divinis vatibus atque carminibus venit.

Secte des Orphiques (θίασος) [illegible] [illegible] religieuse ou de congrégation [illegible] à celle des Pythagoriciens — Herodot. II, 81.

[illegible] origine à Orphée [illegible], [illegible], et [illegible] [illegible] la [illegible] [illegible] [illegible] le fondateur et les dogmes et les rites de [illegible] —

Euripid. Alcest. 950, al. 984 sq. οὐδέ τι φάρμακον — Θρῄσσαις ἐν σανίσιν, τὰς Ὀρφεία κατέγραψεν — γῆρυς . . .

Id. Hippolyt. 965, al. 950 sq. ἤδη νυν αὔχει καὶ δι' ἀψύχου βορᾶς σίτοις καπήλευ', Ὀρφέα τ' ἄνακτ' ἔχων — βάκχευε, πολλῶν γραμμάτων τιμῶν καπνούς . . .

Plat. Protagor. p. 316 e sqq.

&c Republ. II, 7, p. 364 e sqq. (595)
Βίβλων δὲ ὅμαδον παρέχονται Μουσαίου καὶ Ὀρφέως, Σελήνης τε καὶ Μουσῶν ἐκγόνων, ὥς φασι, καθ' ἃς θυηπολοῦσι . . .

Cette secte — [illegible] — [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] sous le nom d'Orphée, tout à fait [illegible] de la tradition mythologique d'un antique chantre [illegible] de ce nom, tradition constante chez les Grecs — [illegible] au moins [illegible] que les ~~[illegible]~~ des [illegible] chantres de l'âge héroïque.
La confusion de ces deux faits a conduit des critiques anciens et modernes (ou plutôt) à nier l'existence d'un Orphée — Cic. de N. D. I, 38 — :
« Orpheum poetam docet Aristoteles numquam fuisse » — Cff. de [illegible] 7. [illegible] quod [illegible] negat ullum fuisse Timaeus » — et hoc Orphicum carmen Pythagorei ferunt cuiusdam fuisse Cercopis —

Plat. Protagor. 316 Republ. II — Orphée et Musée fréquemment réunis par les auteurs anciens, comme représentants principaux de la vieille poésie religieuse –

Euseb. Praep. Evang. X, 8 et 11 – Clem. Alex. Strom. I, p. 397 Potter – Suidas – les fragm. orphiques — représentés comme maître et disciple l'un de l'autre – Pausan. X, 7 ; Musée fils ou disciple d'Orphée, qui lui légua sa lyre – Serv. ad Aen. 268 – Schol. ad Germ. Arat.

l'un se rattache au culte mystérieux de Bacchus, l'autre à celui de Déméter ; associé à Eleusis, comme les ...

Musée Eumolpide, par la généalogie : Eumolpos, Keryx, Eumolpos, Antiphemos, Musée, Eumolpos –

sa mère, Selene ou Mene ou une Nymphe | le nom d'Eumolpe appartient tout à la fois à la Thrace et à l'Attique

| comme très probablement à tous les hiérophantes d'Eleusis

Thrace ou plutôt issu d'une famille de ce pays | Εὔμολπος δὲ εὑρῆσαι καὶ μυεῖ τοὺς Ἕλληνας – Plutarch. de Exil.

Pausan. I, 25 — né à Eleusis ou à Athènes, où le Μουσεῖον lui doit son nom. | 1er Eumolpe, fils de Neptune et de Chioné – Thrace établi à Eleusis – Pausan. I, 38 II, 14.

Schol. ad Aristoph. Ran. 1033 – Diog. Laert. I, 3. — On à Phalère, et son tombeau avec une inscription : | guerre fameuse

Εὐμόλπου φίλον υἱὸν ἔχει τὸ Φαληρικὸν οὖδας,
Μουσαῖον, φθίμενον σῶμ' ὑπὸ τῷδε τάφῳ. | son tombeau à Eleusis

Chantre des Mystères de Cérès comme Eumolpe | la famille en possession de célébrer les mystères que Cérès elle-même lui avait dévoilés

Ἀντιόπη Schol. XVI – Χθονοφύλη Schol. ap. Schol. Aristoph. Ran. 1033. Pausan. I, 22. — Devin, et auteur d'oracles fameux | 2e ou 3e Eumolpe instituteur peut-être des mystères – des petits mystères ?

On montrait de lui dans les ... | Voy. Diodor. I — Voy. les chants bachiques d'Eumolpe

Aristot. de Mirabil. 143 – Cf. Hermesian. fragm. ap. Athen. XIII — Sa femme Déiopé – en rapport avec Triptolème – Antiope, son amante ? grandes difficultés critiques. | Poème sur les τελεταί de Cérès attribué au même, voy. Suidas – τελεταὶ Δήμητρος, 3000 vers.

Marm. Par. Ep. 15. — Son fils, Eumolpe le jeune, instituteur des (petits) Mystères, publie les poésies de son père –

Ouvrages attribués à Musée – quelques-uns fort anciennement, sans être pour cela plus authentiques

Plat. Rep. II, 7. — recueil déjà considérable au temps de Platon et disposé par le philosophe –

Herodot. VII, 6 — Onomacrite, l'un des 1ers interpolateurs de Musée

Pausan. I, 22 IV, 1 Clem. Alex. Strom. I, 397 — Hymne à Cérès pour les Lycomides, seul authentique, selon Pausanias – [Lycomides, famille en rapport intime avec le culte de Déméter – Thémistocle en était – très probablement son chef à Phlyes, dème Eleusinien, que Musée avait chanté dans son hymne, et dont les ... de Phlyes tirait le nom – Plutarch. Themistocl. – Pausan. IV, 1.]

Hymne à Bacchus cité avec un autre d'Orphée en même titre – Schol. Aristid. in Bacchum –

Cf. Schol. ad Aristophan. Ran. 1033 — {Initiations – τελεταί – Plat. Republ. II – Βίβλων ὅμαδον ... καθ' ἃς θυηπολοῦσι, πείθοντες οὐ μόνον ἰδιώτας ἀλλὰ καὶ πόλεις, ὡς ἄρα λύσεις τε καὶ καθαρμοὶ ἀδικημάτων διὰ θυσιῶν καὶ παιδιᾶς ἡδονῶν, εἰσὶ μὲν ἔτι ζῶσιν, εἰσὶ δὲ καὶ τελευτήσασιν, ἃς δὴ τελετὰς καλοῦσιν, αἳ τῶν ἐκεῖ κακῶν ἀπολύουσιν ἡμᾶς· μὴ θύσαντας δὲ, δεινὰ περιμένει.

Purifications – καθαρμοί – ouvrages du même nom attribués aussi plus tard à Orphée, mais à Epiménide et Empédocle
παραλύσεις –
ἀκέσεις νόσων (Schol. v. Aristoph.) Eustath. in Iliad. ... Protagor.}

Théogonie – Titanomachie – Diog. Laert. I, 3 Schol. Apollon. Rhod. III, 1178.

Εὐμολπίας ποίησις ou ὑποθῆκαι – Pausan. X, 5 – Suidas – Σφαῖρα, ... περὶ θεσπρωτῶν, περὶ ἰσθμίων — vers de l'Eumolpie de Musée, dit Pausan. l.c. – ... ἀλλὰ δ' ἡ Χθονὶ ... Σὺν δέ τε Πύρων ἀμφίπολος κλυτὸς Ἐννοσ...

Bien avant Aristote et Platon, Hérodote avait déjà fait planer un doute commun sur l'existence des poètes cités comme antérieurs à Homère et Hésiode. II, 53.

Le passage d'~~Hérodote~~ doit s'expliquer dans le même sens que celui d'Aristote chez Cicéron.

Pythagoriciens, premiers auteurs connus des poèmes apocryphes mis sous le nom d'Orphée, de Musée et autres. Cercops, Onomacrite. – Herodot. VII, 6.

Travail du sophiste Hippias – Clem. Alex. Strom. VI, p. 745.

Foule d'ouvrages divers attribués à Orphée

Hymnes faisant autorité et probablt les plus anciens

– Conclusion de Pausanias, IX, 30, sur Orphée et ses ouvrages, vrai en principe, et dans son caractère général

5/10r

[illegible] – ᾠδαὶ χρησμῶν – Χρησμῳδίαι – [illegible]

Oracles – Χρησμοί (Θεοπρόπια, λόγια, μαντεύματα) – Les plus célèbres des compositions rapportées à Musée dans l'antiquité & probablement les plus authentiques avec les hymnes – Authenticité, du reste, purement relative –

Analogues aux livres Sibyllins chez les Romains –

Musée et Bakis avaient prédit la victoire de Salamine – Herodot. VIII, 96.

oracle de Musée sur la défaite d'Aegos-Potamos – Pausan. X, 9.

Onomacrite, devin lui-même, chargé par les Pisistratides de mettre en ordre les oracles de Musée, pris en fraude par Lasos d'Hermione et [illegible] –

Herodot. VII, 6 – Ὀνομάκριτον, ἄνδρα Ἀθηναῖον, χρησμολόγον τε καὶ διαθέτην χρησμῶν τῶν Μουσαίου — ἐξηλάσθη γὰρ ὑπὸ Ἱππάρχου τοῦ Πεισιστρατίδεω ὁ Ὀνομάκριτος ἐξ Ἀθηνέων, ἐπ᾽ αὐτοφώρῳ ἁλοὺς ὑπὸ Λάσου τοῦ Ἑρμιονέος ἐμποιέων ἐς τὰ Μουσαίου χρησμὸν, ὡς αἱ ἐπὶ Λήμνῳ ἐπικείμεναι νῆσοι ἀφανιζοίατο κατὰ τῆς θαλάσσης.

Aussi, les oracles de Musée, comme ceux d'Orphée & la plupart de leurs autres ouvrages, regardés dès l'antiquité comme des interpolations d'Onomacrite – Pausan. I, 22 – Clem. Alex. Strom. I, p. 397 – Sext. Empiric. Pyrrh. hypotyp. 3, 30 – cf. Meurs. p. 362 – etc –

Autre interpolateur, le Pythagoricien Cercops – Suid. in Ὀρφεύς
auteur de l'Aegimius mis sous le nom d'Hésiode – Cic. de N. D. I, 38
~~[illegible]~~ Athen. XI, p. 503 – XIII, p. 557.

[illegible] de l'antiquité –

Solon lui-même interpolateur d'Homère, au profit de sa patrie. Iliad. II, 557 sq.
Diog. Laërt. I, 48.

Plusieurs autres Musée –

510 v

Autres devins et auteurs d'oracles, fameux en Grèce, et rapportés aux temps héroïques –

Mélampus, fils d'Amythaon –

Tirésias et Manto, sa fille –

Mopsus, compagnon des Argonautes –

Herodot. VIII, 20 et 96 – ibi Larcher etc. — Bakis – 2 ou 3, Béotien, Athénien, Arcadien – Schol. Aristoph. ad Pac. 1071. Coll. Clem. Alex. Strom. I.

Phaennis d'Epire – les Péléiades – Dodone etc –

Les Sibylles – σιός – βόλη, βόλλα

Héraclite les cite le premier – ap. Plutarch. de Pyth. orac. et Clem. Alex. Strom. I, 15.

Plusieurs Sibylles ou une seule ? Plat. Phaedr. p. 244 B – Aristot. de Mirabil. p. 707 E. – Aristarch. ap. Eustath. ad Hom. Iliad. II p. 266 –

Oracles et livres Sibyllins –

Sibyllistes de la primitive église –

5115

Résultats critiques de la revue des traditions et des témoignages concernant les chantres sacrés, les prophètes ou prophétesses, devins, sibylles, reportés en masse à l'âge mythique de la Grèce :

Les noms de ces êtres donnés comme historiques, mais qui déjà paraissent avoir été suspects aux plus célèbres des Grecs, peuvent, en partie du moins, passer pour des symboles représentant l'origine, l'invention, les premiers développements de la musique et de la poésie, dans leur rapport intime avec la religion, avec l'institution du culte des dieux, avec les établissements, les sanctuaires, les superstitions qui s'y rattachaient et qui influèrent plus ou moins sur l'essor de la civilisation primitive. — Plusieurs de ces noms peuvent, par cela même, être considérés comme collectifs ; plusieurs autres ne furent peut-être, dans le principe, que des épithètes divines, c'est-à-dire qu'ils représentaient originairement les dieux, particulièrement Apollon et Bacchus, les dieux inspirés, les dieux prophètes, les dieux musiciens et poètes par excellence (après le pélasgique et mystérieux Hermès [illegible]), comme instituteurs et premiers ministres de leurs propres cultes, premiers auteurs d'hymnes, d'oracles, de théogonies et d'initiations.

À ces noms, dont quelques-uns sont certainement individuels et appartiennent réellement à une classe de chantres sacrés, prophètes et prêtres des dieux, qui se [illegible] le divin comme en deux branches, l'une relevant de la religion d'Apollon, l'autre de celles de Bacchus et de Cérès, unies de bonne heure, la tradition constante des Grecs rapportait un certain nombre d'antiques poésies religieuses, les unes plus populaires, les autres plus mystérieuses et sacerdotales, dont il ne subsistait que quelques fragments épars, regardés comme authentiques par Platon et par les plus savants des anciens jusqu'à Pausanias. De ces fragments relativement authentiques, les critiques eux-mêmes distinguent avec soin une masse de poésies apocryphes, également religieuses, mises sur le compte des chantres sacrés de l'âge mythique, à partir du sixième siècle avant notre ère, désignés principalement

... οἱ δὲ πρότερον λεγόμενοι ποιηταὶ τούτων τῶν ἀνδρῶν γενέσθαι, ὕστερον ἔμοιγε δοκέειν ἐγένοντο τούτων. Herodot. II, 53.

Arist. ap. Cic. de N. D. I, 38. Orpheum poetam docet Aristoteles numquam fuisse.

Cf. Philopon. ad Arist. de An. I, 5 — καλουμένοις εἶπεν, ἐπειδὴ μὴ δοκεῖ Ὀρφέως εἶναι τὰ ἔπη, ὡς καὶ αὐτὸς ἐν τοῖς περὶ φιλοσοφίας λέγει· αὐτοῦ μὲν γάρ εἰσι τὰ δόγματα, ταῦτα δέ φησιν Ὀνομάκριτον ἐν ἔπεσι κατατεῖναι.

Proclus in Plat. Polit. p. 398.

Herodot. II, 23. ποταμὸν Ὠκεανόν... Ὅμηρον δὲ ἤ τινα τῶν πρότερον γενομένων ποιητέων δοκέω τοὔνομα εὑρόντα ἐς τὴν ποίησιν ἐσενείκασθαι.

Aristot. Metaphys. I, 3. τοὺς παμπαλαίους καὶ πολὺ πρὸ τῆς νῦν γενέσεως καὶ πρώτους θεολογήσαντας. cf. id. Met. XIV, 6, ex. [illegible] à Hom. et Hésiode.

511r

des noms d'Orphée et de Musée par les faussaires, poètes, sectaires ou philosophes, qui en furent les auteurs, et considérablement altérés, dans les premiers siècles de notre Ère, par les fraudes pieuses des Juifs et des Chrétiens.

Les Poésies ou vers Orphiques et autres du même genre, cités chez Platon et ailleurs, les hymnes donnés pour authentiques par Pausanias, ne furent en réalité que des suppositions plus anciennes, comme Hérodote le fait déjà entendre et comme le pensaient les critiques d'Alexandrie, rédacteurs du fameux Canon, où ils assignèrent la première place à Homère, sans même y mentionner Orphée. Il en faut dire autant des oracles qui circulaient en Grèce, en Asie-Mineure, en Italie, dès la haute antiquité, sous les noms de Musée, de Bakis et autres, ~~[illegible]~~ des Sibylles d'Erythres ou de Cumes; et l'on doit, sans aucun doute, ranger dans la même catégorie les inscriptions rapportées aux temps antérieurs à la prise de Troie, telles par exemple qu'Hérodote dit avoir lues sur des

Herodot. V, 59-61. trépieds conservés dans le temple d'Apollon à Thèbes. La forme commune de toutes les compositions fut le vers héroïque ou l'hexamètre, rythme ~~[illegible]~~ le plus anciennement connu de la Poésie chez les Grecs; mais dans les fragmens qui sont parvenus jusqu'à nous, l'imitation du vers épique d'Homère et d'Hésiode se trahit à chaque pas, et la langue, qui est en général celle de ces poètes, dépose également d'une époque plus récente que la grande Ère de l'Epopée. Cette double observation s'applique, à plus forte raison, aux Poésies Orphiques et autres, aux oracles Sibyllins, etc, reconnus comme tout à fait apocryphes.

La forme et la langue des chants véritablement primitifs, soit hymnes, invocations, formules sacrées, soit cosmogonies et théogonies, soit prédictions, conseils, prescriptions pour la vie et les mœurs, ~~[illegible]~~ (qui durent, suivant la tradition, sortir de la bouche des premiers disciples d'Apollon et des Muses, des Prophètes-poètes de l'Olympe et de l'Hélicon, de Delphes et d'Eleusis,) sont ~~[illegible]~~ enveloppés d'une obscurité profonde. L'existence seule d'une poésie religieuse, plus ou moins sacerdotale, antérieure, chez les Grecs comme chez tous les peuples originaux, à la poésie nationale et populaire, peut être regardée comme un fait. Organe du génie symbolique et mystique de la haute-antiquité, cette Poésie, si nous l'avions, ~~[illegible]~~ serait

le secret des croyances, des cultes, des fables religieuses, et même en grande partie des fables héroïques, que l'Epopée se chargea plus tard de recueillir en les transformant, en leur donnant son empreinte toute humaine. Mais le fond de ces chants hiératiques était probablement aussi difficile à dégager pour nous, que leur langage à pénétrer et à comprendre. Tout, dans leur expression, dut y être extrêmement figuré, énigmatique, significatif, et, quant aux mots, il est à croire que les dialectes Eolien et Dorien, sous des formes archaïques qui les rapprochaient beaucoup l'un de l'autre et tous deux du vieil idiome Pélasgique, furent la langue primitive des Muses et de leurs favoris, des chantres sacrés de la Piérie, de la Phocide et de la Béotie. La généalogie mythique d'Orphée, en le faisant descendre de Piérus, issu lui-même d'Eolus, ne dit pas autre chose.

[ Selon le témoignage de Métrodore, chez Jamblique, V. Pythag. 34, 242, le dialecte Dorique le plus ancien de tous, de l'aveu des Grecs eux-mêmes; Orphée, le premier poète, s'en était servi; l'Eolique, très voisin du Dorique, serait venu ensuite, puis l'Ionique et enfin l'attique -

La langue Pélasgique dut être très rapprochée de l'Eolien et du Dorien, presque identique dans l'origine - Il est question chez les anciens de Pélasges-Eoliens, qui parlaient le dialecte Eolique (Herodot. VII, 95 - Dionys. Halic. A.R. I, 89) - l'Eolien devenu la langue vulgaire d'une grande partie de la Grèce (Strab. VIII, le digamma Eolique ou Pélasgique se retrouve dans le latin, identique au fond avec la langue Pélasgico-Eolique -

particulièrement de la Thessalie et de la Béotie
en Phocide dominait le Dorien, mais plus ou moins mélangé avec l'Eolien -

Beaucoup de formes Eoliques demeurées dans l'ancien dorien et dans la langue épique d'Homère et d'Hésiode, celle qui se fut élaborée sous les influences ioniques - Dorien primitif du Continent et de la Grèce Européenne, de l'attique et de l'ancien Ionien, probablement fort différent et beaucoup plus rude, comme on [illegible] l'ancien attique -

Que peut être le dialecte achéen? plus voisin sans doute de l'Ionien que d'aucun autre - mais tous deux, peut-être, fort rapprochés eux-mêmes de l'Eolien, originairement -



]

5124

Herodt. et autr. cités supra.

Pindarion ap. Sext. Empir. adv. Grammat.

Joseph. c. Apion. I, 2, Schol. ad Dionys. Thr. 138 in Bekker Anecd. Gr. II, 785. Passage le plus important et le plus explicite de toute l'antiquité sur ce sujet.

La primitive poésie des Grecs a péri, au moins dans sa forme et dans sa langue originale : les anciens eux-mêmes l'avaient constaté, et ils en donnaient la véritable raison, c'est que les lettres furent inconnues avant la guerre de Troie (disaient-ils), et qu'à une aussi longue distance, au milieu de bouleversements politiques comme ceux qui suivirent la conquête Dorienne, rien d'antérieur aux Chants d'Homère n'avait pu être conservé par la tradition. Tout au plus ceux des chants religieux ~~[illegible]~~ qu'on nous dit avoir été composés pour des familles sacerdotales, et qui étaient répétés dans les cérémonies des mystères, durent-ils se perpétuer longtemps sans trop d'altération. Mais ils se transformèrent bien des fois sans doute et se modifièrent considérablement, jusqu'à ces hymnes sacrés que les Lycomides savaient par cœur, qu'ils chantaient encore parmi leurs rites secrets, au temps de Pausanias, et qu'ils rapportaient à Orphée, à Musée, à Pamphus. Quelques-uns des hymnes orphiques que nous possédons aujourd'hui, tout interpolés et tout récents qu'ils sont, pour la plupart, peuvent avoir gardé le caractère général de ces chants des Lycomides, et comme un reflet éloigné de la poésie lyrique des premiers temps. Ce qu'il y a de certain, c'est que les antiques prières différaient beaucoup des hymnes homériques, qu'elles s'en distinguaient par le fond plus encore que par la forme, qu'elles n'avaient ni la même destination ni les mêmes auteurs.

Pausan. IX, 30. ὅστις δὲ περὶ ποιήσεως ἐπολυπραγμόνησεν, ἤδη τοὺς Ὀρφ. ὕμνους οἶδεν ὄντας ἕκαστόν τε αὐτῶν ἐπὶ βραχύτατον, καὶ τὸ σύμπαν οὐκ ἐς ἀριθμὸν πολὺν πεποιημένους. Λυκομίδαι δὲ ἴσασί τε καὶ ἐπᾴδουσι τοῖς δρωμένοις. Κόσμῳ μὲν δὴ τῶν ἐπῶν δευτερεῖα φέροιντο ἂν μετὰ Ὁμήρου τοὺς ὕμνους, τιμῆς δὲ ἐκ τοῦ θείου καὶ ἐς πλέον ἐκείνων ἔχουσι.

~~Pour~~ Pour les chants didactico-épiques qui préludèrent à la Théogonie d'Hésiode, comme aux Œuvres et aux Jours, aux cosmogonies, aux Titanomachies des Cycliques, à toute la partie religieuse et morale de l'épopée grecque, c'est dans Hésiode et dans Homère, c'est dans les simples extraits des poètes épiques perdus de cette époque qu'il faut en chercher les ~~[illegible]~~ épars et transformés, beaucoup plus que dans les fragments cosmogoniques, théogoniques et mystiques auxquels s'attachent les noms d'Orphée ou de Musée. Les plus anciens de ces divers ouvrages, ainsi qu'un grand nombre d'hymnes, de traditions sacrées, de poèmes symboliques, mystiques, physiques, eurent pour auteurs les Orphiques, c'est-à-dire les membres principaux de la secte ~~comme~~ vers ce temps, et les Pythagoriciens, qui s'allièrent avec eux, après la chute de leur société dans la Grande-Grèce. On cite entre autres Onomacrite, Cercops, Brontinus, etc. De savoir maintenant ce que les poètes ou les philosophes mystiques purent employer, dans leurs compositions apocryphes, de primitives traditions, d'antiques symboles, enfin d'idées religieuses ou autres remontant aux siècles anté-homériques, dérivant des mystères et des cultes pélasgiques ou thraces ~~[illegible]~~, c'est une question qui a été agitée dans les sens les plus divers et qui n'est point encore résolue. Un seul point est parfaitement démontré, c'est que ni Homère ni Hésiode ne furent à la lettre les créateurs de la Théogonie pas plus que de l'épopée grecque ; qu'une longue période de développement avait précédé en religion comme en poésie, l'époque représentée dans leurs chants ; et que les chants, expression de la pensée populaire, des Hellènes, ne s'écartaient pas [illegible] de cette même [illegible] dernier mot des temps où les Hellènes étaient

ni point en conspiration.

Herodot. II, 81.

Euripid. Hippol. 946.

513v Platon -

Protagor. p. 316 D.

πρόσχημα ποιεῖσθαι τοὺς μὲν ποίησιν, οἷον Ὅμηρον καὶ Ἡσίοδον, τοὺς δὲ αὖ τελετάς τε καὶ χρησμῳδίας, τοὺς ἀμφί τε Ὀρφέα καὶ Μουσαῖον -

Leg. VI, 782 D.

θύειν ἀνθρώπους ἔτι καὶ νῦν παραμένον ὁρῶμεν πολλοῖς, καὶ τοὐναντίον ἀκούομεν ἐν ἄλλοις ὅτι οὐδὲ βοὸς ἐτόλμων γεύεσθαι, θύματα δὲ οὐκ ἦν θεοῖς ζῷα, πέλανοι δὲ καὶ μέλιτι καρποὶ δεδευμένοι καὶ τοιαῦτα ἄλλα ἁγνὰ θύματα· σαρκῶν δ' ἀπείχοντο ὡς οὐχ ὅσιον ἐσθίειν, οὐδὲ τοὺς τῶν θεῶν βωμοὺς αἵματι μιαίνειν, ἀλλὰ Ὀρφικοί τινες λεγόμενοι βίοι ἐγένοντο τοῖς τότε, ἀψύχων μὲν ἐχόμενοι πάντων, ἐμψύχων δὲ πάντων ἀπεχόμενοι.

Rep. X, 620 A.

Université

De France.

# École Normale.

Platonicum-

514r

Procl. in Polit. p. 398.
Ὀρφεὺς ἅτε τῶν Διονύσου τελετῶν ἡγεμὼν
γενόμενος τὰ ὅμοια παθεῖν λέγεται τῷ σφε-
τέρῳ θεῷ.

5150

Époque orphique [illegible]

Vague souvenir – tradition générale, portant sur de grands faits

Reliés plus tard au souvenir de Thrace, premiers auteurs des chants religieux et des Mystères, [illegible] premières [illegible] – [illegible] des [illegible] – [illegible]

S'il a existé anciennement une place quelconque à l'endroit, [illegible] peut [illegible] la [illegible] et la [illegible] [illegible]

Leur rapport avec les Pélasges, Cadméens, Thraces, Doriens ?

avec les Éoliens, Ioniens, Doriens mêmes ?

Une grande partie des traditions particulières qui les concernent ne tenant autre que des origines [illegible] [illegible] aux oracles et aux Mystères –

Quels peuvent être leurs rapports avec l'âge héroïque de la Grèce et leur influence sur cet âge ?

Faits indiens – Orphée et Philammon [illegible] – [illegible] la Thrace [illegible]

Ép. orphique postérieure

Postérieure à Homère et à Hésiode – développée, [illegible], sous l'influence de la [illegible]

Caractère religieux et [illegible] de la secte des Orphiques – Théologiens de la Grèce, qui se rattachent à la tradition vague des chantres sacrés de la Thrace – leur alliance avec les Pythagoriciens

[illegible] vers la fin de la 1re période [illegible] le commencement du développement de la Poésie lyrique – au VIe siècle –

515v

516r

[illegible] en Grèce, l'épopée religieuse et quasi-sacerdotale des Pélasges-Thraces, en rapport avec les Ioniens, les Éoliens, peut-être encore les Doriens, avait produit [illegible], [illegible] [illegible], le [illegible] [illegible] [illegible] et [illegible] pour un côté d'Homère et d'Hésiode :

l'Épopée héroïque et guerrière des Éoliens [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

Homère ou Asie-Mineure. Héroïque

[illegible] et [illegible] [illegible]

Hésiode ou Béotie. [illegible] des

[illegible] [illegible] [illegible] de l'antique École [illegible] [illegible]

Ses grandes Écoles, leurs [illegible] immédiates à leur [illegible]

Hésiode ne connaît guère Homère comme les [illegible] – l'Hésiode

Homère, qui invoque aussi la Muse, [illegible] [illegible], dans l'Iliade, [illegible] [illegible] dans l'Odyssée

les poèmes d'Hésiode contemporains [illegible] de l'âge héroïque [illegible] [illegible] [illegible] –

les prédictions, les généalogies, [illegible] les [illegible]

Travaux de Hésiode et des chants religieux ou héroïques de l'Iliade

516v

5172

Homère non plus qu'Hésiode, 1er auteurs de la Théogonie ~~[illegible]~~ ... de la poésie épique des Grecs – Une poésie populaire, héroïque & naturelle, précédée d'une poésie religieuse, plus ou moins représentée (au moins suivant la tradition), et ~~dont~~ le siège fut dans la Grèce propre, particulièrement dans la région de l'Olympe et dans celle de l'Hélicon –

Les Grecs primitifs, ceux de l'âge [illegible] de la Grèce, ceux de Crète, [illegible] de la Piérie, Thraces et de [illegible], dans un rapport de parenté avec les Pélasges [illegible] & Thraciens, et parlant comme eux un dialecte grec, eurent la plus grande part à la création de cette poésie – École qu'on peut appeler Olympique

& les Pélasges-Ioniens?

Il y a plus : cette poésie primitive des Grecs ne fut point entièrement religieuse – non point seulement des liturgies, hymnes, invocations aux dieux – Thamyris Thrace, véritable ἀοιδός épique – [illegible] parle Homère, peut-être à titre de poète chantre profane – précédant le Péloponèse et les villes achéennes –

Méconnu jusqu'aux Achéo-Éoliens du Péloponèse – Hom. Il. II.

~~Les chants d'Homère supposent plusieurs siècles de tradition qui ne peut se conserver que par l'art de la poésie, des chants formés [illegible] de ces temps-là –~~

Cette peinture de Thamyris dans l'Iliade se rapporte naturellement à celles de Démodocus et Phémius dans l'Odyssée – Chantres également de la Grèce continentale, et qui établissent [illegible] la transition entre la poésie des Grecs et celle des Achéens-Ioniens –

517v

Ensuite, si la position de la poésie épique se rapporte à des temps postérieurs et moins à des temps anciens, son origine doit être entièrement contemporaine de l'âge héroïque – la révolution qui produisit l'âge héroïque produisit aussi la poésie épique

Odyss. I, 338 – [illegible] actions, dits [illegible], fils des Dieux, fils des [illegible] –

Od. VIII, 266 / 483 – exemple des chants de Démodocus et de Phémius –

lien de [illegible] la poésie relig. et la poésie héroïque, transition peut-être dans des hymnes analogues aux homériques –

ibid. Chantres épiques, classe partielle de la société héroïque, héros eux-mêmes –

Od. VIII, 73 – I, 348 – [illegible], don des Dieux – [illegible] héroïque –

VIII, 492 – Improvisation probable, au moins le plus souvent –

I, 352 – Chants perpétuellement renouvelés – fonds de chants –

[illegible]

Od. VIII, 266 etc. – [illegible] de la cithare – prélude – [illegible] – récit [illegible], déclamation chantante –

Chantre-poète, compositeur des paroles et de la mélodie et possesseur de la [illegible] – [illegible] – [illegible] – improvisateur, [illegible] rythme [illegible] chant –

allongement de chants a petits [illegible] — d'une expression, [illegible] (mémoire),
dérivé non pas du chant lui-même — d'usages distincts —

Odyss. VIII — surtout de la tradition divine

Les chants héroïques partie essentielle de la société et de la vie héroïque —

Répandus dans toute la surface de la Grèce —

( grand intérêt des faits principaux (de l'âge héroïque) et surtout de la guerre de Troie sur
l'esprit les progrès de la poésie épique — traces distinctes de traditions locales )
Ainsi furent conservées les traditions de cette [illegible] poétique, qui,
transportées en Asie, devinrent le fond des poëmes homériques
et firent qu'il put y avoir un Homère —

Une seule et grande révolution de la population et dans toute
l'histoire de la Grèce fut peut-être nécessaire pour les transformer
d'un seul génie —

518v

État de la Grèce, après l'invasion des Doriens et la conquête du Péloponnèse, de 1100 à 1000 et vers l'époque où vécut Homère –

Grèce européenne toute agitée – bouleversements – retour passager de la barbarie –

Grèce asiatique, siège d'une nouvelle civilisation, rapidement développée dans les influences les plus heureuses de toute sorte –

Les traditions, les arts, la poésie des siècles héroïques transportés dans les demeures nouvelles

Naissance de nouveaux chants épiques, fruits de la poésie primitive, chez les Éoliens et surtout chez les Ioniens

Caractère de ces chants

Élaboration de la langue, toute poétique par sa nature, et du rhythme, tout musical –

Toutes choses étant ainsi préparées, <u>Homère</u> devait être et fut –

à un poème religieux et sacré, comme seulement par induction et par analogie, tandis que un autre poème, religieux aussi peut-être, mais ~~[illegible]~~ principalement héroïque, chantait plus tard [illegible] poétiques qui nous sont restés [illegible] le reflet de chants [illegible] la tradition — (Chants épiques, aèdes, poésies d'Homère, d'Hésiode et de leurs élèves)

Jusqu'à quel point cette poésie était-elle populaire ? quels étaient ses rapports avec la tradition du peuple, avec les croyances, avec la religion nationale, avec la poésie sacrée supposée antérieure — ?

En quoi la poésie des aèdes fut-elle mythologique — en quoi historique ?

Question qui touche à l'histoire de toute la littérature de la Grèce —

ἀοιδοί   ἔπεα   ἀοιδαί —

Quelle est l'antiquité des récits et des poèmes de l'Iliade et surtout de l'Odyssée par rapport aux premiers aèdes héroïques ?

Autorité historique d'Homère, en général —

Quels durent être [illegible] de ces aèdes et quels durent être principalement Achéens et Éoliens —

Langue et rhythme probables de leurs chants épiques
(langue mythologique — comment [illegible] — mais achéens et éoliens — [illegible] doriens ?)
Histoire de leurs actions — développement progressif de leurs chants jusqu'à la guerre de Troie — tendance à la réunion de ces chants —
(poésie [illegible] — [illegible] la poésie — épopée poétique [illegible] langage, [illegible] d'images et de figures — [illegible] —)
Quels étaient [illegible] par la [illegible] de l'[illegible] de l'écriture — [illegible] intelligible [illegible] par la poésie et par la langue des Grecs, devenu [illegible] et littéraire, conservé par le chant sans être fixé par l'écriture — [illegible] de la grande [illegible] et de leur développement de la poésie et de la littérature grecque en général — comme [illegible] à la fois, leur [illegible] originalité —

519v

[illegible], [illegible] [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] L

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de l'[illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] et les [illegible] –

[illegible] [illegible]; Iliad. VI et VII –

l'[illegible] de l'[illegible] en Grèce L l'[illegible] de [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] –

[illegible] [illegible] – de [illegible] [illegible] de l'[illegible] et de [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] –

[illegible] [illegible] [illegible] – [illegible] ? Diodor. III, 60.

Egyptiens ? – Tacit. Ann. XI, 14.

lettres transmises des Phéniciens aux Grecs par l'intermédiaire des [illegible] d'Asie-mineure –

[illegible], [illegible] – [illegible]. [illegible] – Herodot. V, 58.

16 lettres – Plin. VII, 56.  18 [illegible] [illegible] –

[illegible], [illegible] – [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] – [illegible] l'[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] 16 ou 18 ?

[illegible] les [illegible] [illegible] [illegible] et les [illegible] – [illegible] ? de [illegible] – [illegible] – 7e siècle ??

[illegible] lettres – [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de [illegible] et [illegible] – [illegible] de [illegible] 664 –

[illegible] [illegible], [illegible] au 7e siècle – de [illegible] [illegible] 554.

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible] – [illegible] [illegible] [illegible]

l'[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] 2 ou 3 siècles – Ol. 54, 2; 407.

Athen. X, 80 – [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible]

Wolf Prolegomena

Kramer, Vorfragen über Homeros –

ou commencement d'ailleurs connu

Véritable commencement de la poésie et avec elle de toute littérature en Grèce – influence sous laquelle elle se développe, ses objets, ses rapports avec la mythologie – <u>époque des Aèdes</u>.

Premier aperçu de la question de l'écriture – époque de son importation en Grèce, et celle de son application aux œuvres de l'esprit.

521r

# Histoire de la littérature grecque — Introduction à la première Période — 3e leçon.

Idées générales sur la population, la ~~langue~~, la religion, et le caractère des traditions primitives ou données pour telles de la Grèce.

I. La race grecque venue de l'Orient avec sa langue, sa religion et un fonds de traditions, mais dans quel état de société? Conséquences — rapports primitifs avec l'Orient, mais développement propre, forme nouvelle — caractère du génie grec.

II. Unité et variété infinie de la population grecque — multitude des dialectes de la langue — même variété et même unité dans les croyances, les cultes, les traditions — aspect géographique du pays, tout à fait analogue.

III. Longue barbarie, longues ~~luttes~~ des tribus — double tendance à l'unité nationale et à la liberté — double combat au dehors et au dedans — résultats.

IV. Succession de tribus dominantes — 1re domination, Pélasges, caractère de cette race, son extension, ses grands travaux, sa religion, sa langue, ses traditions (ἱεροὶ λόγοι) — forme pélasgique de la Grèce, de plus en plus effacée.

V. Hellènes, comment distincts des Pélasges? Deux applications du nom d'Hellènes — faibles commencements, extension progressive — tribus helléniques, leurs migrations et leurs établissements successifs — caractère des Hellènes en contraste avec celui des Pélasges, dans le genre de vie, la religion, la langue, les traditions — transition de la Grèce pélasgique à la Grèce hellénique.

Passages des Auteurs :

Sur la population primitive de la Grèce — et leurs rapports.
Herodot. I, 56, 57, 58 — cf. II, 56, VIII, 44.
Thucydid. I, 3.

Sur les cultes et les croyances pélasgiques — leurs rapports avec les croyances et les cultes helléniques.
Herodot. II, 51 — 58.

Sur l'origine et l'extension des Hellènes :
Herodot. I, 58 — Thucydid. I, 3.
Aristot. Meteorologic. I, 14.
Coll. Homer. Iliad. II, 683, IX 395, 447, 474, XI, 495. Odyss.
Odyss. IV, 726, 816, XV, 80 — Heyn. ad Il. t. IV, 310.
Iliad. II, 530, Schol. Ven. ad Catal. 37, Hesiod. op. ad. 526, 651.
Apollodor. ap. Strabon. VIII, 376 ex Hesiodo —
Archilochi fragm. 21.

Sur les établissements successifs des Hellènes et leur généalogie mythique.
Apollodor. Biblioth. I; Tzetzes ad Lycophron. 284, ex Hesiodo.

Sur cette transition, Herodot. en variis I, 57. Coll. II, 51.

Modernes : Fréret — Clavier,
Niebuhr — Hist. Rom.
O. Müller, Eginet. p. 155 sq. Orchom. — Prolegom.

Résumé de l'histoire traditionnelle de la Grèce avant la guerre de Troie – Noms et faits principaux qui révèlent l'origine, ~~[illegible]~~ et la marche de la première civilisation des Grecs – Âge mythique ou héroïque.

1o. Colonies réelles ou prétendues d'Égyptiens et de Phéniciens dans différentes parties de la Grèce : Danaüs, Cécrops, Cadmus ; établissements qui se rattachent à leurs noms – légendes égyptiennes sur Dodone et son oracle – Ce qu'il faut penser de tout cela ?

2o. Influences très anciennes de l'Asie-Mineure et de la Crète : Dactyles, Curètes, Corybantes ; Minos, ses institutions, sa marine ; Doriens en Crète, légendes sur la fondation de l'oracle de Delphes ; Pélops le Phrygien dans le Péloponnèse.

3o. Influences de la Thrace, en rapport ou non avec l'Asie-Mineure : poëtes-prophètes, chantres sacrés ; instituteurs des Hellènes par l'alliance de la religion de la musique et de la poésie (Olen, Orphée, Eumolpe, Musée, Thamyris etc.) ; migration des Muses, symbole du progrès de la première civilisation hellénique.

4o. Ce qu'il faut entendre par l'âge *mythique* ou *héroïque* de la Grèce ? Ce qui en résulte pour la manière d'envisager les personnages et les événements que la tradition rapporte à cet âge ? Énumération rapide de ces événements et de ces personnages. Fin de l'âge héroïque avec la prise de Troie et les *retours* des chefs grecs et troyens – Combien la tradition change de caractère à partir de cette époque. Comp. Notes sur les *Âges* dans Hésiode.

modernes :

O. Müller – Orchomen. – Prolegom.

Völcker – Japet. Mythol.

anciens –

Danaüs : Herodot. II, 91, 182 – Aeschyl. Suppl. – Euripid. ap. Strabon. V, 221, VIII, 371 – Diodor. V.

Cécrops : Theopomp. (?) ap. Euseb. Praepar. Ev. X – Callisthen. Phanodem., alii ap. Proclum in Tim. p. 30.

Cadmus : Herodot. II, 44, 49, IV, 147, [illegible] V, 57, 58, VI, 47. Hecat. Abd. ap. Diodor. fragm. – Strab. IX, 401 etc.

Dodone : Herodot. II, 54 sq. Homer. Iliad. XVI, 233 sq.

Dactyles etc – passage capital, Strab. X, p. 466 sq.

Crète, Minos etc – Hom. Odyss. XIX, 172 sqq., Thucydid. init. Plato de legib. II – Minos – Aristot. Politic. Diodor. IV – V – Strab. X, p. 474.

oracle de Delphes – Hom. hymn. in Apollin. 390 sq.

Pélops – Thucydid. I, 9 – Strab. VIII, 383.

Passages. – Voir les 5e et 6e leçons.

Persée, Hercule, leurs exploits [illegible] – caractère mythologique

Jason et les Argonautes – Minyens d'Orchomène – Corinthe –

Thésée à Athènes, ses travaux, ses lois – Dédale –

Guerres de Thèbes

Atrides, leur prépondérance – Achille, son royaume.

Hésiod. Op. et D. 108 sqq.

4. Histoire de la littérature ancienne – Introduction à la 1re Période – 5e & 6e leçons

Origines fabuleuses de la littérature & de la Poésie grecques ; principaux résultats historiques & critiques des traditions sur les Chantres sacrés, les poèmes religieux, les oracles, inscriptions etc. rapportés à l'âge mythique ou héroïque de la Grèce.

I. D'où provient l'incertitude des Grecs sur les premiers auteurs et les premiers monumens de leur Poésie ? Que la poésie, chez eux, eut son histoire fabuleuse, ses mystères propres, ses Héros, aussi bien que la guerre, le commerce et les arts.

Opposition entre la tradition & le caractère des faits historiques.

II. Revue des traditions et des légendes sur les principaux Chantres sacrés de l'âge mythique : Olympus ? Olen, l'hyperboréen ou le lycien ; Phémonoé etc. invention de l'hexamètre en rapport avec les oracles – Linus, surtout à propos du chant d'Achille ; ambiguité de ce nom, plusieurs Linus – Philammon du Parnasse – Thamyris, récit d'Homère caractéristique de ce personnage – Pamphos à Athènes, vers qui lui sont attribués – Orphée ; importance de ce nom dans toute l'histoire religieuse & littéraire de la Grèce, Orphiques, Orphéotélestes ; chants orphiques et fragmens de ces chants qui nous restent ; jugemens des anciens et de Pausanias en particulier ; opinions des modernes – Musée l'Eumolpide & les Eumolpides, oracles de Musée interpolés par Onomacrite – Autres devins célèbres en Grèce ; un mot sur les Sibylles.

Olen : Herodot. IV, 35 ; Pausan. I, 18, II, 13, IX, 27, X, 5 – Callimach. in Del. 304 sq.

Phémonoé : Pausan. X, 5 et 6. Orphée comme inventeur de l'hexam. Strab. IX, p. 419 – Plin. H. N. VII, 56. Longin. fragm. III.

Linus : Pausan. IX, 29, coll. Hom. Iliad. XVIII, 570 – Hesiod. ap. Eustath. ad Iliad. ibid. – Pausan. II, 19.

Philammon : Pausan. X, 7, coll. Plutarch. de Music. ex Heraclid. 6.

Thamyris : Hom. Iliad. II, 595 sqq. ; Pausan. IV, 33, IX, 30.

Pamphos : Pausan. VII, 21, IX, 27, 29. Philostr. Heroic. II, 98 Boiss.

Orphée : [illegible] des traditions, Pausan. IX, 30 – Apollodor. I, 3. [illegible] : Ibycus [illegible] ap. Priscian. Comm. grammat. 6, p. 211 [illegible] Pindar. pyth. IV, 313 sqq. Æschyl. Agamemn. 1629. Aristoph. Ran. 1064

Orphiques : Herodot. II, 81 – Plat. de Legib. VI – de Republic. II – Euripid. Hippol. 965 – Alcest. 990. Orphéotélestes. Theophrast. Char. [illegible] proleroma –

Aristot. ap. Cic. de N. D. I, 38

Pausan. IX, 30 fin.

Pausan. I, 25 – X, 7 etc – I, 38, II, 14 – Plutarch. de Exil. Sophocl. ap. Schol. Aristoph. Ran. 1033. Plat. Republ. II, 7 – Herodot. VII, 6, coll. Pausan. I, 22, IV, 1 ; Clem. Alex. Strom. I, 397. Plat. Phaedr. p. 244 B – Aristot. de Mirabil. p. 707 E. [illegible] ap. Eustath. ad Hom. Iliad. II, p. 266 – Pausan. X, 12.

III. Authenticité diverse des traditions sur les Chantres, devins etc., et ce qui en résulte pour la connaissance des premiers développemens de la Poésie grecque :

1°. Primitive Poésie religieuse ; sa nature probable – langage, rhythme.

523 r°

2°. Siège de cette poésie primitive – Qu'étaient que les Thraces de ces temps là? établissemens des Thraces au centre de la Grèce, leur influence, leurs rapports avec les Pélasges –

3°. Noms propres déjà suspects aux plus éclairés des anciens; plusieurs symboliques ou collectifs, ou noms épithètes des Dieux – Deux classes distinctes de chantres sacrés et deux ordres de poésie religieuse correspondants –

IV – Critique générale des chants fragmentaires ou entiers qui nous sont parvenus sous les noms des poëtes-prophètes de l'âge mythique:

1°. fragmens relativement mais non réellement authentiques –

2°. Masse de chants apocryphes successivement altérés depuis le VIe siècle avant notre ère –

3°. Que tout ce qui est donné par la tradition comme antérieur à Homère et à Hésiode, en fait de chants conservés, est postérieur à eux – pourquoi?

4°. Que cette conclusion s'étend aussi bien aux inscriptions qu'à tout le reste. Preuves –

5°. Inductions qui en résultent relativement à la question de l'écriture et aux applications de l'art –

Strab. IX, p. 403 sq – X, p. 471.
Pausan. IX, Boeot. 29. Cf. Müller, Orchomenos –

Proclus ad Plat. Polit. p. 398.

Pausan. X, 7. Opposition d'Orphée et Musée avec les chantres vainqueurs pour l'hymne d'Apollon –

Herodot. II, 53 – Arist. cit. ap. Cic. d. N. D. I, 38 –
Philopon. ad Aristot. de An. I, 5. etc –

5. Histoire de la littérature ancienne – Complément des 5e et 6e leçons – commencement de la 7e leçon.

Olen, Phémonoé, les Péléiades, invention de l'hexamètre en rapport avec les oracles –

vers de Boeo, sur Olen – Pausan. X, 5 – :

Ὠλήν θ' ὃς γένετο πρῶτος Φοίβοιο προφάτας,
πρῶτος δ' ἀρχαίων ἐπέων τεκτάνατ' ἀοιδάν.

Phémonoé, 1re prophétesse du dieu et inventrice du vers hexamètre – Pausan. ibid.

vers de Phémonoé – Pausan. X, 6 :

ἀγχοῦ δή τι βαρὺν ἰὸν ἐπ' ἀνέρι Φοῖβος ἐφήσει
σίντῃ Παρνησσοῖο· φόνου δὲ Κρήσιοι ἄνδρες
χεῖρας ἁγιστεύσουσι· τὸ δὲ κλέος οὔποτ' ὀλεῖται.

Péléiades antérieures à Phémonoé – prophétesses de Dodone – vers d'elles sur Jupiter – Pausan. X, 12 :

Ζεὺς ἦν, Ζεὺς ἐστί, Ζεὺς ἔσσεται, ὦ μεγάλε Ζεῦ.
Γᾶ καρποὺς ἀνίει, διὸ κλῄζετε ματέρα γαῖαν.

Sur Linus, Hom. Iliad. XVIII, 570 :

τοῖσιν δ' ἐν μέσσοισι πάϊς φόρμιγγι λιγείῃ
ἱμερόεν κιθάριζε· λίνον δ' ὑπὸ καλὸν ἄειδεν
λεπταλέῃ φωνῇ –

Hésiod. ap. Eustath. ad Iliad. ibid. :

οἳ δὴ ὅσοι βροτοί εἰσιν ἀοιδοὶ καὶ κιθαρισταὶ
πάντες μὲν θρηνοῦσιν ἐν εἰλαπίναισι χοροῖσί τε.

Λίνος, αἴλινος, οἰτόλινος (Pamphos et Sappho ap. Pausan. ibid.)

λίνος δὲ καὶ αἴλινος οὐ μόνον ἐν πένθεσιν, ἀλλὰ καὶ ἐπ' εὐτυχεῖ μολπᾷ.
(Aristarch. Grammat. ap. Athen. XIV, ex Eurip. Hercul. fur. 347.)

524v In Thamyri, Hom. Iliad. II, 595 sqq.
καὶ Δώριον· ἔνθα τε Μοῦσαι

Plat. de legib. VIII
μηδ' ἂν ἡδίων ᾖ τῶν Θαμύρου τε καὶ Ὀρφείων ὕμνων –

primus autem [illegible] Titanomachiam et [illegible] Cosmogoniam –
Plutarch. de Music. ex Heraclid. Pont.
Suid. v. Θάμ.

Pamphos, vir [illegible], in Poseidon,
Pausan. VII, 21:
ἵππων τε δωτῆρα νεῶν τ' ἰθυκρηδέμνων.

In Jovem, Philostrat. Heroic. II, p. 98 Boisson.
Ζεῦ κύδιστε, μέγιστε θεῶν, εἰλυμένε κόπρῳ
μηλείῃ τε καὶ ἱππείῃ καὶ ἡμιονείῃ.

6. / Histoire de la littérature ancienne — Compléments des 5e et 6e leçons — examen de textes, 7e leçon.

Sur Orphée

Origine divine — Pindar. Pyth. IV, 313 sqq. ἐξ Ἀπόλλωνος δὲ, φορ-
μικτάς, ἀοιδᾶν πατὴρ
ἔμολεν, εὐαίνητος Ὀρφεύς.

Eschyl. Agamemn. 1629, alias 1638 :

Ses merveilles — Ὀρφεῖ δὲ γλῶσσαν τὴν ἐναντίαν ἔχεις·
ὁ μὲν γὰρ ἦγε πάντ᾽ ἀπὸ φθογγῆς χαρᾷ.

Bacch. 562 —
Euripid. ἐν ταῖς πολυδένδρεσ — σιν Ὀλύμπου
θαλάμαις, ἔν — θα ποτ᾽ Ὀρφεὺς κιθαρίζων
σύναγεν δένδρεα μούσαις — σύναγεν θῆρας
ἀγρώτας. Cf. Apollon. Rhod. Argon. I, 26 sqq.

plusieurs autres passages du même Euripide —

Platon. Protagor. p. 315 Steph.
κηλῶν τῇ φωνῇ ὥσπερ Ὀρφεύς.

autres du même —

initiations, mystères; τελεταί, μύησις — Eschyl. ap. Aristoph. Ran. 1064 :
Ὀρφεὺς μὲν γὰρ τελετάς θ᾽ ἡμῖν κατέδειξε φόνων τ᾽ ἀπέχεσθαι.

Euripid. Rhes. 946, al. 940 :
μυστηρίων τε τῶν ἀπορρήτων φανὰς
ἔδειξεν Ὀρφεύς . . . μουσαῖόν τε . . .

Horat. Ep. ad Pison. 391 sqq.

525 N

θίασος. Sur les Orphiques:

Herodot. II, 81.

ὁμολογέουσι δὲ ταῦτα τοῖσι Ὀρφικοῖσι καλεομένοισι καὶ Βακχικοῖσι, ἐοῦσι δὲ Αἰγυπτίοισι καὶ Πυθαγορείοισι· οὐδὲ γὰρ τούτων τῶν ὀργίων μετέχοντα ὅσιόν ἐστι ἐν εἰρινέοισι εἵμασι θαφθῆναι· ἔστι δὲ περὶ αὐτῶν ἱρὸς λόγος λεγόμενος.

Plat. de Legib. VI, 782 D.

. . . . . . . .

Ὀρφικοί τινες λεγόμενοι βίοι ἐγένοντο τοῖς τότε, ἀψύχων μὲν ἐχόμενοι πάντων, ἐμψύχων δὲ πάντων ἀπεχόμενοι.

Euripid. Hippol. 953, al. 950 sqq.: ἤδη νυν αὔχει καὶ δι' ἀψύχου βορᾶς – σίτοις καπήλευ' Ὀρφέα τ' ἄνακτ' ἔχων – βάκχευε, πολλῶν γραμμάτων τιμῶν καπνούς...

Id. Alcest. 950 – al. 984 sqq. οὐδέ τι φάρμακον – Θρῄσσαις ἐν σανίσιν, τὰς Ὀρφεία κατέγραψεν – γῆρυς.

Platon. de Republ. II – 364 B.

βίβλων δὲ ὅμαδον παρέχονται Μουσαίου τε καὶ Ὀρφέως, Σελήνης τε καὶ Μουσῶν ἐγγόνων ὥς φασι· καθ' ἃς θυηπολοῦσι, πείθοντες οὐ μόνον ἰδιώτας ἀλλὰ καὶ πόλεις, ὡς ἄρα λύσεις τε καὶ καθαρμοὶ ἀδικημάτων διὰ θυσιῶν καὶ παιδιᾶς ἡδονῶν, εἰσὶ μὲν ἔτι ζῶσιν, εἰσὶ δὲ καὶ τελευτήσασιν· ἃς δὴ τελετὰς καλοῦσιν, αἳ τῶν ἐκεῖ κακῶν ἀπολύουσιν ἡμᾶς, μὴ θύσαντας δέ, δεινὰ περιμένει.

Cf. Theophrast. Char.

Demosth. pro Coron.

7. Histoire de la littérature ancienne – Complément des 5e et 6e leçons – examen de textes – 7e leçon.

Jugement des anciens sur les chants orphiques qui leur étaient connus –

Aristot. ap. Cic. de N. D. I, 38.

Sur les hymnes, Pausan. IX, 30 ad fin.

ὁ δὲ Ὀρφεύς, ἐμοὶ δοκεῖν, ὑπερεβάλετο ἐπῶν κόσμῳ τοὺς πρὸ αὐτοῦ καὶ ἐπὶ μέγα ἦλθεν ἰσχύος, οἷα πιστευόμενος εὑρηκέναι τελετὰς θεῶν καὶ ἔργων ἀνοσίων καθαρμούς, νόσων τε ἰάματα καὶ τροπὰς μηνιμάτων θείων.

. . . . . . . . . . .

ὅστις δὲ περὶ ποιήσεως ἐπολυπραγμόνησεν ἤδη, τοὺς Ὀρφέως ὕμνους οἶδεν ὄντας ἕκαστόν τε αὐτῶν ἐπὶ βραχύτατον καὶ τὸ σύμπαν οὐκ εἰς ἀριθμὸν πολὺν πεποιημένους· Λυκομίδαι δὲ ἴσασί τε καὶ ἐπᾴδουσι τοῖς δρωμένοις. κόσμῳ μὲν δὴ τῶν ἐπῶν δευτερεῖα φέροιντο ἂν μετὰ Ὁμήρου γε τοὺς ὕμνους, τιμῆς δὲ ἐκ τοῦ θείου καὶ ἐς πλέον ἐκείνων ἔχουσι.

526 v

sur Musée

Interpolation par Onomacrite – Herodot. VII, 6 –

Ὀνομάκριτον, ἄνδρα Ἀθηναῖον χρησμολόγον
τε καὶ διαθέτην χρησμῶν τῶν Μουσαίου...
ἐξηλάθη γὰρ ὑπὸ Ἱππάρχου τοῦ Πεισιστρα-
τιδέω ὁ Ὀ. ἐξ Ἀθηνέων, ἐπ' αὐτοφώρῳ
ἁλοὺς ὑπὸ Λάσου τοῦ Ἑρμιονέος ἐμποιέων
ἐς τὰ Μουσαίου χρησμόν, ὡς αἱ ἐπὶ Λήμ-
νῳ ἐπικείμεναι νῆσοι ἀφανίζοιντο κατὰ
τῆς θαλάσσης.

8. / Histoire de la littérature ancienne – 1re Période : 1000 – 500 av. J.-C. 8e et 9e Leçons.

Origine de la poésie épique des Grecs, contemporaine de l'âge héroïque ; caractère et objets de cette poésie, ses accroissements successifs ; anciens poèmes d'après Homère lui-même. Derniers révolutions dans la population de la Grèce ; conquête du Péloponnèse par les Doriens, émigration et colonies des Ioniens et autres en Asie-Mineure et dans les îles ; conséquences de ces événements et leur influence sur la civilisation et les arts, particulièrement sur la Poésie.

I. En quel sens on a pu reconnaître, dans l'histoire de la poésie grecque, une école Orphique antérieure à l'école Homérique ?

Que la primitive poésie des Grecs ne fut point exclusivement religieuse ; exemple de Thamyris le Thrace ; inductions tirées des traditions qui le concernent.

Hom. Iliad. II, 595 sqq.

Orphée lui-même, chantre des Argonautes ? ~~Philammon~~

Comment l'âge héroïque dut nécessairement produire un genre de poésie qui lui fût analogue, et qui devint le germe de l'Épopée.

II. Essence de la poésie épique, actions des dieux ou des hommes : exemples tirés d'Homère et reportés aux temps héroïques.

Οδυσ. I, 338 –
VIII, 266 483

Existence des chantres épiques (ἀοιδοί), contemporains de l'âge héroïque, d'après Homère ; forme de leurs chants, improvisés ou non ? le chantre poète et musicien, instrument dont il s'accompagnait et comment ? célébrité et puissance de la mémoire ; autres divinités. Jusqu'à quel point la danse s'alliait-elle à la musique, comme accompagnement du chant ?

Ibid. Ibid. 479 sq. πᾶσι γὰρ ἀνθρώποισιν ἐπιχθονίοισιν ἀοιδοὶ τιμῆς ἔμμοροί εἰσι καὶ αἰδοῦς, οὕνεκ' ἄρα σφέας οἴμας Μοῦσ' ἐδίδαξε, φίλησε δὲ φῦλον ἀοιδῶν.
Inspiration divine ; Οδυσ. VIII, 73, I, 348 –
Οδ. VIII, 492 – I, 351 sq.
Οδ. VIII, 266 sq.
κίθαρα, κίθαρις, φόρμιγξ – Οδ. I, 153 – XXII, 340 –
Μνήμη – Μνημοσύνη – Cf. Pausan. IX,
ὀρχηστύς – ὀρχηθμός.
Οδυσ. VIII, 262 sqq.

III. Grande importance des chants épiques (ἔπος, ἔπεα), dans les temps héroïques de la Grèce et bien après ; qu'ils furent à la fois l'histoire, la littérature et en grande partie la science de ces temps ; leur influence sur la tradition, et comment, de plus en plus poétique, de plus en plus riche, elle prépara la création de l'Épopée.

Οδυσ. XVII, 382 sqq. :
τίς γὰρ δὴ ξεῖνον καλεῖ ἄλλοθεν αὐτὸς ἐπελθὼν
ἄλλον γ', εἰ μὴ τῶν, οἳ δημιοεργοὶ ἔασι ;
μάντιν, ἢ ἰητῆρα κακῶν, ἢ τέκτονα δούρων,
ἢ καὶ θέσπιν ἀοιδόν, ὅ κεν τέρπῃσιν ἀείδων.
οὗτοι γὰρ κλητοί γε βροτῶν ἐπ' ἀπείρονα γαῖαν.
Caractère moral de ces chantres dès lors : Οδυσ. III, 265 sq.
Ἀτρεΐδης, Τροίηνδε κιὼν, ᾧ πόλλ' ἐπέτελλεν ἔρυσθαι ἄκοιτιν.

527 v

IV. État de la Grèce après la guerre de Troie; grands mouvemens dans les tribus du Nord et particulièrement en Épire; migration des Thessaliens de Thesprotie en Haemonie ou Éolide (Thessalie), migration des Éoliens-Béotiens de Thessalie en Béotie, expulsion des Thraces et des Pélasges-Tyrrhéniens, leurs destinées en Attique et ailleurs.

Thucydid. I, 12 — 60 ans après la G. de T.

V. Retour des Héraclides, ce qu'il faut entendre par là? Rapports fabuleux ou réels des Héraclides avec les Doriens; histoire primitive de ceux-ci et leurs demeures successives; leur alliance avec les Étoliens.

Invasions répétées sur le Péloponnèse et conquête de ce pays par les Héraclides ou les Doriens (l'Arcadie et l'Achaïe exceptées); émigrations des Achéens, des Ioniens et des Néléides; longue guerre, prise de Mégare par les Doriens, dévouement de Codrus; caractère et suites de l'invasion Dorienne.

Herodot. IX, 26, VI, 52.
Thucydid. I, 12 — 80 après la G. de T.
Diodor. IV, 58 —
Apollodor. II, 8 sq.
Pausan. II, 18, 19, 26.

VI. Nouvelles émigrations, colonies au dehors de la Grèce, éléments divers dont elles se composent.

1° Colonies Éoliennes successives, sous la conduite des fils d'Oreste etc. — leurs établissemens en Mysie.

Herodot. I, 149 sqq. ap. 1130 av. J. C.
Strab. IX, 401, X, 447, XIII etc —

2° Colonies Ioniennes sur la côte de Lydie, leurs limites, villes principales —

Herodot. I, 142 sqq. 1044 av. J. C.
Strab. XIV init.
Pausan. VII — 2 sqq.

3° Colonies Doriennes, leur route, leurs établissemens en Carie —

Herodot. I, 144 — 1000 — 900.

Trois grands systèmes d'états helléniques en Asie-Mineure et dans les îles voisines; développement rapide de ces colonies, surtout des côtes éoliennes et doriennes.

I° Poésie lyrique des Ioniens, imparfaite et purement rhythmique, au moins par elle-même – se réduit à l'ancienne Élégie et aux Iambes – ici presque, dans les Épodes, et plus tard avec Anacréon et Simonide, imitations ioniennes de la verve lyrique des Éoliens et des Doriens (déjà quelques fragmens élégiaques d'Archiloque, de Tyrtée et de Solon).

1° Élégie (ancienne) ἐλεγεῖαι, ἔλεγοι, ἐλεγεῖα, δίστιχα – genre à part dans le Canon des Alexandrins : Callinus, Mimnerme, (Philétas, Callimaque).

Origine de l'Élégie et du vers qui la caractérise, question déjà fort controversée chez les anciens. – Horat. ad Pison. 75 sqq. Versibus impariter junctis...

Mimnerme, au temps d'Horace, donné par plusieurs comme inventeur de l'Élégie – Hermesian. ap. Athen. XIII, p. 597 sqq.

A-t-il voulu parler réellement de l'invention du mètre élégiaque? Cf. Wieland Horaz. Epist. Bd. I, p. 143, Böttiger, Lenz, Schmidt, &c, ὕστερος [illegible] –

Doutes d'Horace bien fondés du reste – le nom de ἔλεγος a ~~fait~~ fait prendre le change et sur la première application et sur la date de l'invention du genre – le nom contemporain de la perfection de l'élégie, [illegible] son caractère propre par Mimnerme et plus encore par Simonide – Longtemps les poèmes en distiques compris sous la vieille appellation de ἔπη –

Fausses étymologies, de Orion Theban. en Didyme. Proclus Chrestom. ap. Phot. Bibl. p. 983 εὖ λέγειν (τοὺς κατοιχομένους)

Étymol. plus probable : ἀπὸ τοῦ ἒ ἒ λέγειν Suidas, alii. Cf. Euripid. Iphigen. Taur. 142 sqq. Boisson.

ἔλεγος rapproché par d'autres de ἔλεος – Orelli Horat. ad Horat. p. 161 sq. Etymol. M. v. ἐλεγεία. Scheid ad Lennep. Etymol.

Les Grammairiens balancent entre Mimnerme, Archiloque et Callinus – Plutarch. de Music. p. 1141 A –

Orion Theban. en Didyme.

Marius Victorin. de art. Gramm.

Terentian. Maur. de Metr. p. 2421.

quelques-uns citent encore Clonas, Terpandre, Polymnestor, [illegible], Pythagore même, en certains ouvrages –

Callinus le plus ancien et par conséquent l'inventeur, au moins relativement.

Il occupe en effet la première place dans le Canon Alex.; ce qui suppose que l'opinion d'[illegible] de B. et d'Archiloque était en sa faveur – Procl. Chrestom. ubi sup. Grammat. Bibl. Coislin. p. 597.

Du reste, Callinus et Mimnerme marquent les deux grandes époques du genre, avant les distiques alexandrins. – Seuls reçus dans le Canon, suiv. Franck, Callin. p. 28.

529v

Hypothèse de Böttiger sur l'invention du mètre élégiaque — il le fait dériver de l'imperfection de la double flûte lydienne [illegible] des Ioniens

Attisches Museum I, B. 2, p. 293. Böttiger sur l'invention de la flûte et le supplice de Marsyas — sur la note p. 335.

réfuté par Fr. Schlegel
et par L. Schneider

Athenaeum, II, p. 88.
Gr. u. R. Studien IV — p. 134.

le pentamètre naturellement dérivé de l'hexamètre, par suite du même besoin de former une [illegible] qui fit toute le genre de poésie auquel il s'appliqua —

expression naturelle de l'âme qui veut agir sur l'âme par voie d'exhortation et de sentiment — caractère général des anciennes poésies élégiaques, éminemment parénétique —
[illegible] de poésie, [illegible] de maximes, [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible], [illegible] — [illegible] [illegible]

1re Époque et première application de l'Élégie — Élégie politique, guerrière ou patriotique —

Les besoins nouveaux des États grecs, après la grande révolution qui les avait successivement transformés, durent et trouvèrent leur expression dans une poésie qui leur fût propre — Le premier de ces besoins, celui de la défense ; les premiers accents lyriques, accents de guerre, exhortations belliqueuses en vers élégiaques. Bientôt après, exhortations politiques et patriotiques, dérivées d'un second besoin, celui de l'ordre et des lois.

Dans les républiques naissantes de la Grèce, les poètes, plus que jamais hommes populaires, exercent avant tout — leur art, un art politique — de là l'Élégie primitive vouée à la cité, aux intérêts publics, à la guerre comme à la paix —

De même que l'Épopée correspond et préside à l'Histoire, cette Élégie primitive à la harangue politique

Vive, active, naturellement et gravement lyrique

L'Élégie politique dominante dans le VIIe siècle avant notre ère — S'était produite peut-être beaucoup plus tôt

Son apparition toutefois doit coïncider avec la décadence de l'Épopée cyclique et didactique

Callinus d'Ephèse

Son Époque

531 r°

les outrages

fragmens qui nous en restent.

Strab. XIV, p. 633 (935).

. . . ἡνίκα καὶ Σμύρνα ἐκαλεῖτο ἡ Ἔφεσος. καὶ Καλλῖνός που οὕτως ὠνόμασεν αὐτήν, Σμυρναίους τοὺς Ἐφεσίους καλῶν ἐν τῷ πρὸς Δία λόγῳ·

Σμυρναίους δ' ἐλέησον,

καὶ πάλιν·

Μνῆσαι δ' εἴ κοτέ τοι μηρία καλὰ βοῶν

(Σμυρναῖοι κατέκηαν e probabili J. Scalig. et Casaub. conjectura).

Franck (Callinus, p. 32 sq.) pense que le λόγος πρὸς Δία était un chant guerrier comme toutes les autres Élégies de Callinus, et que le poète y priait Jupiter de secourir ses concitoyens contre l'invasion des Trères-Cimmériens. Ainsi les vers de Théognis 771 (751) — 786 (766), où il implore le secours d'Apollon contre les Mèdes, ont pu être appelés λόγος πρὸς Ἀπόλλωνα.

532 v

Strab. XIV, p. 647 (958)

καὶ τὸ παλαιὸν δὲ συνέβη τοῖς Μάγνησιν ὑπὸ Τρηρῶν ἄρδην ἀναιρεθῆναι, Κιμμερικοῦ ἔθνους, εὐτυχήσαντας πολὺν χρόνον, τῷ δ' ἑξῆς ἔτει Μιλησίους κατασχεῖν τὸν τόπον. Καλλῖνος μὲν οὖν ὡς εὐτυχούντων ἔτι τῶν Μαγνήτων μέμνηται καὶ κατορθούντων ἐν τῷ πρὸς Ἐφεσίους πολέμῳ· Ἀρχίλοχος δὲ ἤδη φαίνεται γνωρίζων τὴν γενομένην αὐτοῖς συμφοράν·

κλαίειν τὰ Θάσσων, οὐ τὰ Μαγνήτων κακά.

ἐξ οὗ καὶ τὸ νεώτερον εἶναι τὸν Καλλῖνον τεκμαίρεσθαι πάρεστιν. Ἄλλης δέ τινος ἐφόδου τῶν Κιμμερίων μέμνηται πρεσβυτέρας ὁ Καλλῖνος, ἐπὰν φῇ·

νῦν δ' ἐπὶ Κιμμερίων στρατὸς ἔρχεται ὀβριμοεργῶν,

ἐν ᾗ τὴν Σάρδεων ἅλωσιν δηλοῖ.

[Margin: Frank. [illegible] εὐτυχούντων et nom. κατορθ. [illegible] εὐτ. π. Ἐ. π. — Tzschuck. post Tyrt. τὰ Θασίων H. [illegible]. — Θάσσων, οὐ Frank. κλαίοντα Θάσσων, οὐ τ. Μ. κ.]

Clem. Alex. Strom. I, p. 398.

Μέμνηται γοῦν (Ἀρχίλ.) καὶ τῆς Μαγνήτων ἀπωλείας, προσφάτως γεγενημένης. Σιμωνίδης μὲν οὖν κατὰ Ἀρχίλοχον φέρεται· Καλλῖνος δὲ πρεσβύτερος οὐ μακρῷ. τῶν γὰρ Μαγνήτων ὁ μὲν Ἀρχίλοχος ἀπολωλότων, ὁ δὲ εὐημερούντων μέμνηται.

533 r

Témoignage opposé d'Athénée XII, 29, p. 525 C.

[illegible] de [illegible] p. 110 — rapporte le τ. π. ἀνεθ. justement à Callinus.

ἀπώλοντο δὲ καὶ Μάγνητες οἱ πρὸς τῷ Μαιάνδρῳ διὰ τὸ πλέον ἀνεθῆναι, ὥς φησι Καλλῖνος ἐν τοῖς ἐλεγείοις καὶ Ἀρχίλοχος. ἑάλωσαν γὰρ ὑπὸ Ἐφεσίων.

Frank conçoit de tout cette contradiction, en supposant que la guerre contre les Ephésiens dont parle Strabon, et la prise de Magnésie par les [illegible] (alleg. Athénée), ont trait à un seul même événement, à une défaite des Magnésiens antérieure à leur destruction complète par les Cimmériens. Du reste, il croit que, parmi les auteurs, les uns rapportent le vers d'Archiloque à la dernière fois (comme Strabon et Athénée), les autres au premier (comme Athénée), selon qu'ils faisaient Callinus plus ou moins ancien qu'Archiloque. Il le rattache, pour son compte, à l'invasion des Cimmériens (la 2e, celle des Trères) de Callinus : mais alors même, dit-il, l'on doit conclure son antériorité sur Archiloque, qui peut-être devait lui et avoir prolongé sa vie après lui. Si, conformément au témoignage de Clément d'Alexandrie, il y eut peu de distance entre eux (οὐ μακρῷ), la même invasion des Cimmériens pourrait avoir pris Sardes d'abord, au temps de Callinus, et un peu plus tard, détruit Magnésie, Archiloque étant encore vivant.

Liebel ad Archil. p. 202, rejette absolument [illegible] le témoignage d'Athénée.

Presque tous les savants ont fait depuis Strabon et Athénée, (auxquels [illegible] joindre les témoignages [illegible] faisaient Callinus [illegible]) Callinus plus ancien qu'Archiloque. Cependant la détermination de son époque pendant dépend de celle de l'invasion des Cimmériens en Sardes [illegible]. Hypothèse de Souchay,

d'après Ségur [illegible]

fondé sur Orose (I, 21, p. 79 Havc.), qui assigne à l'irruption des Cimmériens l'an 30 avant la fondation de Rome, ensuite sur parle de la prise de Sardes – Or, plusieurs [illegible] [illegible] du peuple (Strab. [illegible] et I, p. 61). Souchay suivi par Conrad Schneider.

Opinion fort différente de M. Dodwell (Exercit. II de Cyprog. p. 163 sq.), fondé sur Hérodote I, 15, qui place l'invasion des Cimmériens où Sardes fut prise sous le règne d'Ardys (634 av. J.C. suiv. Larcher) ; aussi, [illegible] de faire Archiloque contemporain de Simonide fils de Leoprepès, tandis qu'il le fut seulement de Simonide d'Amorgos, retardant sous Gygès père d'Ardys (vers 680), Cicéron, Tuscul. I, 1, le fait encore fleurir au temps de Romulus ce qui reporterait Callinus d'autant plus haut. à l'époque [illegible] et de la patrie de Tyrtée supposé athénien Frank [illegible], en faveur de l'antériorité trop grande de Callinus et sur Tyrtée et sur Archiloque : il fallait, dit-il, un long temps pour que la Poésie élégiaque des Joniens parvînt aux Athéniens, et tomât chez eux, en imitation.

D'un autre côté il trouve déjà dans les chants de Tyrtée un certain mérite qui les rapproche de la Poésie gnomique à laquelle ils font transition.

Le même critique reconnaissant le vers relatif à l'invasion des Cimmériens comme le point de départ de toute recherche [illegible] sur la date de Callinus, cherche à prouver que le vers se rattachait à la même élégie guerrière dont Stobée nous a conservé un assez long fragment ; il place la [illegible], qui : ἀτὰρ πόλεμος γαῖαν ἅπασαν ἔχει,

νῦν δ' ἐπὶ Κιμμερίων . . . . .

× × × ×

× × × ×

καί τις ἀποθνήσκων ὕστατ' ἀκοντισάτω.

Il paraît que dans les suspendus la [illegible] la grandeur

ne parle ni ne fait aucune mention de la prise de Sardes. Ainsi le texte de Strabon servant tout à la fois en haut de terminer sur la leçon véritable du fragment de Stobée, et en fournissant confirmation de son authenticité.

(Brunck et Walz l'ont placé in Anthol. Gr. Poet. p. 40 — quelques auteurs ont, *imitatio Tyrtaei esse videtur* — argument tiré du mot ὀβριμοεργῶν, rapporté aux habit. des villes de l'Ionie, mais faible).

Voici toujours la grande difficulté, de concilier l'antériorité de Callinus sur Archiloque et Tyrtée, avec l'époque indiquée par Hérodote pour la prise de Sardes par les Cimmériens dont avait fait mention Callinus.

Passage de Callisthène cité par Strabon XIII, p. 627:
Φησὶ δὲ Καλλισθένης, ἁλῶναι τὰς Σάρδεις ὑπὸ Κιμμερίων πρῶτον, εἶθ' ὑπὸ Τρηρῶν καὶ Λυκίων, ὅπερ καὶ Καλλῖνον δηλοῦν, τὸν τῆς ἐλεγείας ποιητήν, ὕστατα δὲ τὴν ἐπὶ Κύρου καὶ Κροίσου γενέσθαι ἅλωσιν.

Ce passage, au premier abord, semble en effet confirmer l'opinion de Dodwell et autres, Callinus synchronique à l'invasion intermédiaire des Trères-Cimmériens.

Steph. Byz. v. Τρῆρες — Cod. unus Καλλῖνος
etc. κτλ — Τρήρεας ἄνδρας ἄγων.

Plutôt ainsi Callinus les appelait sans doute Cimmériens.

534

ce qui nous paraît prouver que ces Cimmériens s'étaient à la prise de Sardes — Strabon cite en témoignage le passage de Strabon, en rapportant des vers de Call. [Callinus].

Le chef des Trères devait être le Lygdamis dont parle Callimaque in Dian. 251 sqq., comme d'un chef des Cimmériens qui menaça le temple d'Éphèse. Il avait pris Sardes, Strab. I, p. 61. Λύγδαμις δὲ τοὺς αὑτοῦ ἄγων μέχρι Λυδίας καὶ Ἰωνίας ἤλασε, καὶ Σάρδεις εἷλεν· ἐν Κιλικίᾳ δὲ διεφθάρη (Tandis que les Cimmériens d'Hérodote, après la prise de Sardes, furent chassés d'Asie par Alyattes).

Il s'agit donc vraisemblablement des Cimmériens de la 1re invasion, comme des Cimmériens, vers le temps d'Homère : Strab. I, p. 6 —

(Ὅμηρος) τοὺς Κιμμερίους εἰδώς, — οἳ κατ' αὐτὸν ἢ μικρὸν πρὸ αὐτοῦ μέχρις Ἰωνίας ἐπέδραμον τὴν γῆν τὴν ἐκ Βοσπόρου πᾶσαν — id. III, p. 149. καὶ γὰρ κατ' Ὅμηρον ἢ πρὸ αὐτοῦ μικρὸν λέγουσι τὴν τῶν Κιμμ. ἔφοδον γενέσθαι τὴν μέχρι τῆς Αἰολίδος καὶ τῆς Ἰωνίας.

Quant à la destruction de Magnésie

1° par les Cymmériens, suivant Callinus

2° par les Cimmériens Trères suivant de Callinus

où la place indiquait son auteur. Archiloque plus récent —

? les probabl<sup></sup>t vers le commencement du règne de Candaule

Plin. H. N. VII, 29 — Candaules rex

Bularchi picturam Magnetum exitii haud mediocris spatii pari rependit auro —

Id. XXXV, 34 — Quid? quod in confesso perinde est, B. pictoris tabulam, in qua erat Magnetum proelium, a Cand. r. Lyd. Heraclid. novissimo, repensam esse auro.

Il s'agit, selon Strabon, non de la guerre avec les Éphésiens mais du sac de Magnésie par les Trères — dont parlait Archiloque —

Et toutefois, dans Clément Προφήτας γεγενημένος — et d'après moi Callinus et Archiloque sont rapprochés — d'où il faudrait conclure différence —

535v

Strab. XIII, p. 604.

Τοῖς γὰρ ἐκ τῆς Κρήτης ἀφιγμένοις Τεύκροις (οὓς πρῶτος παρέδωκε Καλλῖνος, ὁ τῆς ἐλεγείας ποιητής· ἠκολούθησαν δὲ πολλοί) χρησμὸς ἦν κ. τ. λ.

ad Callimi fragm.

v. 1. τεῦ ion. p. τίνος.

τέο Il. XXIV, 128: τέο μέχρις ὀδυρόμενος . . .

τεῦ – XVIII, 192: indef. al. interrog. ἄλλου δ' οὔ τευ οἶδα, τεῦ ἂν κλυτὰ τεύχεα δύω.

τέο, τευ indefin.

τῇ interrog. p. τί

τέων p. τίνων dialect. Il. XXIV, 387: τέων δ' ἐξ ἐσσὶ τοκήων;

τεῦ al. dor. p. τέο, σοῦ, ἐμοῦ, ἐμῶ

τὸς, τέος indef. adject.
τὸς p. οὗτος.
τὸς, τέος interrog.
τέο, τεῦ
(τεῦς, τεοῦς dor.)
τοῦ attic.
Epigr. p. τίος
p. τεός Aeol.
Τίοισιν ὀφθαλμοῖσιν Sappho
ap. Apoll. Ioc.

κότ' p. πότ' ion. et aeol. Koen. ad Gregor. p. 272.
ap. Herodot. κῇ, κόθεν, ὁκόθεν, κοτέ, κώποτε, κότερα,
κοῦ, κῶς, κῶς, εἴκως, οὔκως, ὅκως, ὁκοτέρην, κοῖος, κόσος,
ὁκοῖον.
Latin. Cui, Cuius, quoi, quoius, Comodo, quomodo?

v. 2. οὐδ' dans l'interrogation

αἰδεῖσθ'

Hom. Iliad. VII, 93: αἴδεσθεν μὲν ἀνήνασθαι, δεῖσαν δ' ὑποδέχθαι.
XV, 657: ἴσχε γὰρ αἰδὼς καὶ δέος.
V, 530: ἀλλήλους τ' αἰδεῖσθε κατὰ κρατερὰς ὑσμίνας·
αἰδομένων δ' ἀνδρῶν πλέονες σόοι ἠὲ πέφανται·
φευγόντων δ' οὔτ' ἂρ κλέος ὄρνυται, οὔτε τις ἀλκή.

ἀμφιπερικτίονας id. quod ἀμφικτίονες et περικτίονες.
Schol. Thucyd. III, 104, 36. καὶ περικτιόνων νησιωτῶν· περικτ. εἰσὶ καὶ ἀμφ. οἱ περιοικοῦντες. Ὅμηρος· ἀλλήλους τ' αἰδεῖσθε

536 v

περικτίονας ἀνθρώπους – οἱ περιναιετάουσι (Odyss. II, 65).
Herodot. VIII, 104: ἐπεὰν τοῖσι ἀμφικτίοσι, πᾶσι τοῖς ἀμφὶ ταύτης οἰκέουσι τῆς πόλεος

Androtion ap. Suidam. X, 8: Ἀνδροτίων δὲ ἐν τῇ Ἀτθίδι ἔφη συγγραφῇ, ὡς τοὐξαρχῆς ἀφίκοντο ἐς Δελφοὺς παρὰ τῶν προσοικούντων συνεδρεύσοντες· καὶ ὀνομασθῆναι μὲν Ἀμφικτίονας τοὺς συνελθόντας, ἐκνικῆσαι δὲ ἀνὰ χρόνον τὸ νῦν σφισιν ὄνομα.

ἀμφικτύονες, περίοικοι Δελφῶν Hesych.

Etymol. M. ἀμφικτύονες οἱ περιοικοῦντες· τὸ γὰρ κτίσαι ἐπὶ τοῦ οἰκῆσαι ἔλαβον οἱ παλαιοί· ὡς φησιν Ὅμηρος· ἐϋκτίμενον πτολίεθρον καὶ ἐϋκτιμένην κατ᾽ ἀλωήν· ἔστιν οὖν οἰκίζω, οἰκίσω, οἰκίων καὶ οἰκτιῶν κατὰ πλεονασμὸν τοῦ τ, καὶ μετὰ τῆς ἀμφὶ προθέσεως, ἀμφικτιών· καὶ τροπῇ τοῦ ι εἰς υ ἀμφικτύων, ὡς τετράλεια, τρυφάλεια. Cf. Photior.

V. 3. μεθιέντες

Iliad. IV, 516 – αὐτὰρ Ἀχαιοὺς – ὦρσε – ὅθι μεθιέντας ἴδοιτο.
X, 121: πολλάκι γὰρ μεθιεῖ τε καὶ οὐκ ἐθέλει πονέεσθαι.
IV, 240: οὕστινας αὖ μεθιέντας ἴδοι στυγεροῦ πολέμοιο
XVII, 539 – ὀλίγον – κῆρ ἄχεος μεθέηκα.

δοχεῖτε, und C. Schmid.: Ihr wollt in ewigem Frieden liegen. V. 4. ἧσθαι

Iliad. I, 133 ἧσθαι δευόμενον,

Iliad. III, 134 – οἳ δὴ νῦν ἕαται σιγῇ, πόλεμος δὲ πέπαυται
T. Liv. XXVI, 11, qui cum ipse ad moenia urbis Romae armatus sederet – Claud. b. Gild. 375 – in pace sedet...tura sedem.
ἕδρα – μονή, ἀργία, διατριβή – οὐχ ἕδρας ἔργον Ka–

Lucana – supplevit Camerario, ...... in orat. de bello Turcico –
Cf. Frank. Collation p. 100 sq.

V. 10. μοῖραι – Coll. 16 μοῖρα θανάτου.

Odyss. XX, 76, μοῖράν τ' ἀμμορίην τε

κατὰ μοῖραν, ἐν μοίρῃ — ἐν μοίρᾳ εἶναι Luc. 12.

Odyss. XIX, 592, ἐπὶ γάρ τοι ἑκάστῳ μοῖραν ἔθηκαν ἀθάνατοι.

θεία μοῖρα, δαίμονος αἶσα.

Hesiod. Theogon. 230 sqq. νὺξ δ' ἔτεκε στυγερόν τε Μόρον καὶ Κῆρα μέλαιναν καὶ Θάνατον. . . .

καὶ Μοίρας καὶ Κῆρας ἐγείνατο νηλεοποίνους,
Κλωθώ τε, Λάχεσίν τε καὶ Ἄτροπον, αἵτε βροτοῖσι
γεινομένοισι διδοῦσιν ἔχειν ἀγαθόν τε κακόν τε,
αἵτ' ἀνδρῶν τε θεῶν τε παραιβασίας ἐφέπουσαι . . . .

W. 11–12 – ὑπ' ἀσπίδος ἄλκιμον ἦτορ – ἔλσαι

C. Schneid. und die meisten Neuern verstehen unter dem Schilde –

Hesych. ἔλσαι, συγχεῖν, συνελάσαι, συγκλεῖσαι, ἔλσαν (ἦλσαν), συνήλασαν – Etym. M. ἔλσαι· τὸ συνελάσαι, ἀπὸ τοῦ ἐλάσαι, κατὰ συγκοπήν.

Grotius: Clypeo genua recondens pectora

Il. XI, 413 – ἔλσαν δ' ἐν μέσσοισι, μετὰ σφίσι πῆμα τιθέντες ibi Eustath. τουτέστιν ἔλσαν ἢ εἴλησαν ὅ ἐστι συνέκλεισαν μέσον. Cf. Schol. ad I, 409 –

Pindar. Ol. X, 51, ἐν Πίσᾳ ἔλσαις ὅλον τε στρατόν, ibi Schol. συναγαγὼν καὶ κατασχὼν – alter συγκλείσας κατασχ.

Latin. Colligere animum

Gr. quoque ἀγείρειν – Il. IV, 152 θυμὸς ἐνὶ στήθεσσιν ἀγέρθη

Iliad. XVII, 492, τὼ δ' ἰθὺς βήτην βοέῃς εἰλυμένω ὤμους.

Aliter: Virgil. XII, 491 – Sublimem Aeneas et se collegit in arma Poplite subsidens – ubi Servius, ita se texit, ut nulla parte posset feriri –

Aliter: Bud. Comm. l. gr. ἐλαύνειν, incitare, excitare, stimulare

537 v°

V. 13. οὐ γάρ κως . . . εἱμαρμένον ἐστιν

Il. VI, 488 - μοῖραν δ' οὔτινά φημι πεφυγμένον ἔμμεναι ἀνδρῶν,
οὐ κακόν, οὐδὲ μὲν ἐσθλόν, ἐπὴν τὰ πρῶτα γένηται.

Cf. Il. XII, 322 sqq.

V. 16. κίχεν

Il. IX, 416 - οὐδέ κέ μ' ὦκα τέλος θανάτοιο κιχείη

Theogn. 340 -
818 - ἀμφοτέρους μοῖρα λάβῃ θανάτου.

V. 17 ad fin.
Cf. Franck. Callin. 102 sq.
γάρ trois fois répété en 2 distiques
V. 19 - λαῷ γὰρ changé par Franck Anal. en λαῷ μὲν [illegible]
p. 100 sq.

Franck [illegible] a prouvé que le distique 19 et 20 est une interpolation de Rhapsode, en faisant que rejette d'une manière l'affaiblit le vers 18, et introduisant une idée étrangère à la liaison générale des vers, ζωὰν δ', ἄξιος ἤνδανεν (... de l'âge d'Hésiode suivant l'hypothèse de Fr., et postérieure à Callinus)

Theogn. v. 233 ἀκρόπολις καὶ πύργος ἐὼν κενεόφρονι δήμῳ,
Κύρν' ὀλίγης τιμῆς ἔμμορεν ἐσθλὸς ἀνήρ.

538 v

pièce 24.

fragment principal conservé par Stobée Floril. Tit. LI, 19.

539

Imprimé par Henri Estienne parmi les fragmens de Tyrtée, auquel plusieurs l'attribuent sur la seule ressemblance du style. Reproduit dans beaucoup d'autres collections jusqu'à Brunck, Gaisford & Boissonade.

Compris également par Klotz avec Tyrtée (Tyrtaei quae supersunt omnia ... Altenburg. 1767, 2e éd., p. 57 sqq.) et commenté longuement.

Donné séparément par G. Schendrup, Elegia Callini nomine illustr. Hafn. 1755, 8°.

Repris, et [illegible] par
[illegible] : Franck.

Traduit en allemand par C. Schneider (Studien f. [illegible] IV. et Sappho [illegible] (Parth. [illegible] II, Leips. 1810, p. 53)

— en français par
Firmin Didot, à la suite de ses Chants de Tyrtée en vers français avec le texte et des notes. Paris, 1826.

<u>Callinus</u>, 1er poëte élégiaque connu – Καλλῖνος



Ionien – d'Ephèse, selon quelques uns <u>Smyrne</u>

Strab. XIV, p. 633 –
ἡνίκα καὶ Σμύρνα ἐκαλεῖτο ἡ Ἔφεσος. Καὶ Καλλῖνός που οὕτως ὠνόμακεν αὐτήν, Σμυρναίους τοὺς Ἐφεσίους καλῶν ἐν τῷ πρὸς Δία λόγῳ·

Σμυρναίους δ' ἐλέησον,

καὶ πάλιν·

μνῆσαι δ' εἴ ποτέ τοι μηρία καλὰ βοῶν
(Σμυρναῖοι κατέκηαν [illegible] et Casaub. conjat.)

Époque de son existence, incertaine et fort controversée

antérieur à la ruine de Magnésie par les Trères-Cimmériens, et contemporain d'une invasion antérieure des Cimmériens, où Sardes aurait été prise –

Strab. XIV, p. 647.

Archiloque connaissait le malheur des Magnésiens, tandis que Callinus les représentait encore comme florissants de gloire dans leur guerre contre les Éphésiens –

D'où Strabon tirait cette conclusion, que Callinus était plus ancien qu'Archiloque –

540

Clément d'Alexandrie, en nommant Strabon, don-nait la même chose; mais il ajoute que, si Callinus était antérieur à Archiloque, ce ne pouvait être de beaucoup. — Stromat. I, p. 398.

Témoignage d'Athénée, en opposition au moins apparente avec les précédens — XII, p. 525.

Sur quoi se fonde l'assertion de Clément ? La conclusion de Strabon, adoptée et précisée par lui, est-elle bien rigoureuse ? Archiloque ne peut-il être né avant Callinus et avoir prolongé sa vie après lui ?

Cependant, la plupart des Grammairiens, en faisant Callinus inventeur du vers élégiaque, les Alexandrins, en le plaçant à la tête de leur Canon pour ce genre de poésie, semblent supposer son antériorité sur Archiloque; quelques-uns même l'en expliquent positivement. — Est-ce d'autres raisons pour cela que l'induction de Strabon et de Clément après lui ? — Orion Theban. in Ἔλεγος.

Une solution positive relativement à l'époque de Callinus ne saurait être donnée que par la date de l'invasion des Cimmériens où Sardes fut prise, événement connu de Callinus, qui ignorait au contraire le sac de Magnésie dû à une expédition plus récente des Trérès-Cimmériens, suivant Strabon.

Mais Sardes prise deux fois par les Cimmériens, d'après un autre passage de Strabon, citant Callisthène, avant de l'être par Cyrus. La première de ces deux prises rapportée aux Cimmériens en général, la seconde aux Trères et aux Lyciens; et c'est de celle-ci qu'aurait voulu parler Callinus dit le géographe ou plutôt l'historien qu'il cite. En effet, un fragment de Callinus conservé par Étienne de Byzance semble indiquer que l'invasion dont avait parlé le poète était bien celle des Trères.

XIII, p. 627.

V. Τρῆρος, où un ms. porte Καλλῖνος et les autres [illegible].

— Τρῆρας ἄνδρας ἄγων.

Il s'agit aussi probablement ici de Lygdamis, chef audacieux des Cimmériens, qui menaça le temple d'Éphèse, selon Callimaque (in Dian. 251 sqq.) et qui, d'après un 4e passage de Strabon (I, p. 61) aurait poussé ses armes jusqu'à la Lydie ~~et l'Ionie~~ aurait pris Sardes, et serait mort en Cilicie. Ce passage semble éclaircir et concilier les deux autres, d'autant plus que les Cimmériens et les Trères y sont rapprochés, et que Strabon, par les mots Λ. δὲ τοὺς αὐτοῦ ἄγων, rappelant presque les propres expressions de Callinus, paraît avoir eu en vue, je crois, l'événement qu'il avait chanté. Cf. XIV, p. 647.

Contradiction au moins apparente avec le passage précédemment allégué de Strabon et avec le vers de Callinus qui s'y trouve cité. — plus dans les mots que dans les choses.

S'il faut concilier les deux passages, il y aurait eu au total 3 invasions de Cimmériens ou Trères; dans les 2 premières Sardes aurait été prise; c'est de la seconde que Callinus aurait fait mention; une troisième invasion, inconnue de Callinus et connue d'Archiloque, aurait eu pour résultat le sac de Magnésie: reste à chercher la date de ces 3 événements ou au moins du second.

Strabon, I p. 6, et III, p. 149, parle d'une très ancienne expédition des Cimmériens, qui aurait eu lieu du ~~du~~ temps d'Homère, ou un peu avant lui, et qui se serait étendue depuis le Bosphore jusqu'à l'Éolide et l'Ionie. C'est sans doute la première des trois invasions de Cimmériens dont il est fait mention dans les passages précédents, et probablement celle où Sardes aurait été prise pour la première fois par ce peuple. Elle ne saurait avoir rien de commun avec Callinus, quoiqu'on en ait dit.

Franck, Callinus.

Suivant Orose, une (autre) expédition des Cimmériens serait arrivée 30 ans avant la fondation de Rome ; mais les auteurs parlent plus que Strabon à propos de leur irruption du temps d'Homère, ne fait mention de la prise de Sardes. Si c'est là l'événement contemporain de Callinus, le poëte remonterait par delà l'ère des Olympiades, comme l'ont pensé après Pezron, l'abbé Souchay et Conrad Schneider. — I, 21, p. 73 Havercamp. — G. G. Weber

Cette date s'accorderait ~~[illegible]~~, avec le fait de l'antériorité quelconque de Callinus sur Archiloque, reconnue par Strabon, mais non pas tout à fait avec l'assertion de Clément d'Alexandrie, qui fait l'un de <u>peu</u> antérieur à l'autre. Les paroles mêmes de Strabon semblent indiquer qu'il y avait débat à cet égard parmi les critiques, et que tous n'admettaient pas cette antériorité de Callinus. On ne peut donc la faire remonter aussi haut.

Une plus grave difficulté naît du rapprochement du récit d'Hérodote sur la prise de Sardes par les Cimmériens, au temps d'Ardys, fils de Gygès, avec les dernières obtenues jusqu'ici, d'après Strabon et Orose. Cette prise de Sardes ne pourrait être que la seconde des deux qui sont distinguées par Strabon, celle même qu'~~avait~~ chanta Callinus : ne la fait-elle pas descendre trop bas, et au dessous d'Archiloque ? Ou moins n'abaisse-t-elle pas trop la dernière, afin qu'il soit par voir le sac de Magnésie, postérieur à la prise de Sardes et rattaché ~~[illegible]~~ à une irruption plus ~~récente~~ des Cimmériens ? En un mot, la date d'Hérodote se concilie-t-elle avec les limites dans lesquelles semble nécessairement renfermé l'existence d'Archiloque et à plus forte raison celle de Callinus ?

Dans le vague et l'incertitude des résultats, le seul point fixe qui nous reste, c'est la date du temps où florissait Archiloque.

Du reste, ni l'époque de la ruine de Magnésie, ni celle de la guerre antérieure et heureuse de cette ville contre Ephèse ne peuvent être établies que d'une manière approximative et dans leur rapport avec les données précédentes.

Hérodot. I, 15, 16, coll. 103 et IV, 11, 12.

Gygès 716 – 678 ; Ardys 678 – 629, selon Larcher.
727 – 689 ; 689 – 640, selon Volney.

Sur on la place avec Larcher, vers la fin d'Ardys, en 634. Volney place l'irruption des Cimmériens, sous Ardys, vers 670.

Les Cimmériens chassés par Alyattes, après une nouvelle invasion en Asie-Mineure, suivant Volney. Il met cette invasion vers 625. Alyattes commence son règne en 617, d'après Larcher, en 628 d'après Volney.

Les témoignages des anciens mettent Archiloque vers la XV[e] ou la XXIII[e] Olympiade, de 720 à 684 ; mais son existence peut s'être prolongée ~~[illegible]~~ au delà, jusqu'à la XXVI[e] ou même la XXIX[e] Olymp. (675 – 660)

Callinus ne pouvait être antérieur à Archiloque, mais en partie contemporain, avec vu l'invasion des Cimmériens, qui prirent Sardes aussi et menacèrent Ephèse, sous Lygdamis, au temps d'Ardys, en 670, selon Volney. Bien que dans la suite de cette invasion plutôt que dans une nouvelle, les Cimmériens aurait détruit Magnésie, Archil. vivant encore, mais Callin. étant mort.

Ainsi Callinus, qui n'avait connu Magnésie que florissante, dans une guerre entre cette ville et les Éphésiens, serait mort peu après 670, et sa naissance se reporte, selon toute apparence, au temps où régnait Candaule, p. conséq. à la première moitié du VIIIe siècle, vraisemblablement vers 740 ou 730.

Le seul témoignage qui paraît absolument inconciliable avec ces autres et en contradiction formelle avec les déductions qui en sont tirées, est celui de Pline l'ancien, tendant à reporter la ruine de Magnésie sous Candaule: d'où il résulterait que Callinus n'aurait pas prolongé son existence au delà de 730 ou 720, et que cette existence se serait écoulée en partie dans le cours de la première moitié du VIIIe siècle, peut-être même se reporterait au delà. Cette donnée nous ramènerait tout à fait soit à l'hypothèse de [illegible], soit à celle de Franke, selon que l'on admettrait ou non la [illegible] antériorité de Callinus sur Archiloque, indiquée par Strabon et précisée par Clément d'Alexandrie —

Hist. Nat. VII, 27 ; XXXV, 34.

Que si, au lieu du sac de Magnésie par les Trères-Cimmériens, il s'agissait, comme d'un sujet d'Archiloque, dans le [illegible] de Callinus, de la bataille des Magnésiens contre les Éphésiens ou de la prise de leur ville par les derniers, dont parle Athénée, en un mot, d'un fait de la guerre des deux peuples, chanté par Callinus, le fait devant être placé sous le règne de Candaule donnerait une date moins vague: Callinus serait alors contemporain de ce prince, avant 716 ou 727, et pourrait avoir prolongé sa vie sous Gygès; il se rapprocherait ainsi d'Archiloque et deviendrait également son contemporain, vers cette époque. — La destruction totale de Magnésie par les Cimmériens serait postérieure, et se rattacherait à leur invasion sous le règne d'Ardys. — Quant à l'invasion précédente de ce peuple, qui menaçait Callinus et où Sardes avait été prise pour la seconde fois, la période de [illegible] dont il est question chez Strabon: mais cette distinction de deux prises de Sardes est empruntée de Callisthène chez Strabon qui paraît [illegible]

La distance est grande pourtant: l'invasion dont parle Orose aurait eu lieu vers 784, et pour que Callinus l'eût chantée il aurait dû naître av. 800 [illegible] Archiloque [illegible] florissait seulement après 720.

542v

autres mentions de Callinus, dans l'antiquité.

Suivant un dernier passage de Strabon, Callinus le premier avait fait mention des Teucriens venus de Crète | XIII, p. 604.

[illegible] — 

Tous les fragmens, en fort petit nombre, qui restent de Callinus, appartiennent à l'Elégie guerrière.

Les petits restes, évidemment, à l'expédition des Cimmériens où Sardes fut prise et Ephèse menacée.

Ils faisaient partie d'une seule et même Elégie

Un morceau plus considérable conservé par Stobée — Floril. tit. LI, 19.

Occasion de la pièce : la guerre des Ephésiens et des Magnésiens, rapportée, en deux lieux opposés, Strabon XIV, p. 647, et Athénée XII, p. 525, mais de manière à laisser peu de doute sur la justesse de l'application.

Opinion contraire de Francke, qui rattache à cette pièce tous les petits fragmens, particulièrement le vers cité par Strabon XIV, p. 647.

5243 ro

Prototype et caractère de la moralité

Ses rapports avec les élégies de Tyrtée

jugement par réflexion de Haller — Anthol. Gr. Boer. p. 40.

Mérite attribué à la poésie et courage des idées de Tyrtée —

éditions spéciales

G. Sundberg
Hafn. 1795, 8°

Barthius

traductions

en vers latins par Grotius

allemande — C. Schneider

Passow

française — Firmin Didot —

Archiloque, auteur d'Élégies –

544v

Tyrté -

Le patri

845v

Tyrtée — Sa patrie —

[illegible] pour Athénien par les autorités les plus graves —

Plat. leg. I, p. 629 . . . . . φύσει μὲν Ἀθηναῖον, τῶνδε (Λακεδ.) δὲ πολίτην γενόμενον.

Lycurg. Contra Leocrat. 28, p. 30 Becker: Λακεδαιμονίοις . . . ἀνεῖλεν ὁ θεὸς παρ' ἡμῶν ἡγεμόνα λαβεῖν.

Cf. Strab. VIII, p. 362, [illegible] Callisthène et autres qui faisaient Tyrtée originaire d'Athènes [illegible], mais [illegible] Tyrtée lui-même, qui dit, [illegible] [illegible] [illegible] pour Athènes. — Toutes les autres témoignages de l'antiquité [illegible] [illegible] [illegible] et les [illegible] de [illegible], malgré Suidas : Τυρταῖος Ἀρχεμβρότου, Λάκων ἢ Μιλήσιος . . . .

Quelques modernes — (Köppen [illegible] Gr. T. III, p. CXXI et surtout Böttiger Attisch. Mus. v. I, fasc. II, p. 336, [illegible] [illegible] Stud. IV, [illegible], etc. —) [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Milésien ([illegible] [illegible] Manso Spart. v. I, b. II, p. 284 sq. — Francke Callin. p. 96 sq.

Et Schoell [illegible] [illegible] les témoignages divers (Schoell, I, 189).

Otfr. Müller Dor. I, 143 sq. — Tradition [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] ~~[illegible]~~, ~~[illegible]~~ [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] — [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] — Tyrtée [illegible] — [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], [illegible] le nord de l'Attique.

546v

Son Époque ; donné généralement comme contemporain de la 2e guerre de Messénie { 1re Alcamène et Théopompe R. de Sparte / Aristocrate et Androclès chefs de Messén. } Ol. IX, 2 (743) / XIV, 1.

Commencement, 39 ans ap. la prise d'Ithome, sous les Rois Anaxandre et Anaxidame : Ol. XXIII, 4. (723 / 684)

fin, Prise d'Ira, Ol. XXVIII, 1. (668) (suivant Justin et Eusèbe, 80 ans entre les deux guerres, et la 2e, Ol. XXXV, 3 (638) — Suidas de même — Eusèbe — Tyrtée Ol. XXXVI, 3. (634))

Chants de Tyrtée, monuments plus authentiques et seuls contemporains de ces guerres, les 1ers éléments bien connus de l'hist. de Messénie et de l'hist. gr. en génl.

Myron de Priène, historien, écrivit la 1re, et Rhianus chanta la 2e.

Cf. Strab. VIII, p. 362. Récits de Diodore de Sicile, XV ; Justin, III, 5 et suiv. ; Pausan. IV, 4 ; cf. Polyen. I, 17 ; Themist. or. XV.

Tyrtée maître d'école [illegible] [illegible]

envoyé par moquerie [illegible]

(Themist. ἀνεῖλεν ὁ θεὸς συμμαχίαν αἰτοῦσι λαβεῖν . . .

T. τὸν ποιητὴν ἔλαβον καὶ ἦν σοφοὶ οὗτος Ἀθηναῖοι . . .

Elegia di Tyrteo, Chants guerriers

Poème appelé Εὐνομία

Aristot. Politic. V, 6 ed. Coray, p. 187.

.. συνέβη δὲ καὶ τοῦτο ἐν Λακεδαίμονι ὑπὸ τὸν Μεσσηνιακὸν πόλεμον. Δῆλον δὲ καὶ τοῦτο ἐκ τῆς Τυρταίου ποιήσεως τῆς καλουμένης Εὐνομίας· θλιβόμενοι γάρ τινες . . . . .

Strab. VIII, p. 556 —, 362 Casaub.

ἡνίκα φησὶν αὐτὸς στρατηγῆσαι τὸν πόλεμον τοῖς Λ.(...)· καὶ γὰρ εἶναί φησιν ἐκεῖθεν ἐν τῇ ποιήσει (τῇ) ἐλεγείᾳ, ἣν ἐπιγράφουσιν Εὐνομίαν·

αὐτὸς γὰρ Κρονίων καλλιστεφάνου πόσις Ἥρης
Ζεὺς Ἡρακλείδαις τήνδε δέδωκε πόλιν·

ὅθεν ἅμα προλιπόντες Ἐρινεὸν ἠνεμόεντα
εὐρεῖαν Πέλοπος νῆσον ἀφικόμεθα.

ὥστε ἢ ταῦτα ἠκύρωσε τὰ ἐλεγεῖα, ἢ Φιλοχόρῳ ἀπιστεῖν καὶ Καλλισθένει καὶ ἄλλοις πλείοσιν εἰποῦσιν × ἐξ Ἀθηνῶν καὶ Ἀφιδνῶν ἀφικέσθαι, δεηθέντων Λακεδ. κ. χρησμ. ×× ὃ θεὸς ἐπιτάττει παρ' Ἀθηναίων λαβεῖν ἡγεμόνα.

847 a

Chants appelés ἐμβατήρια [illegible]

Athen. XIV, p. 630

πολεμικοὶ δ' εἰσὶν οἱ Λάκωνες, ὧν οἱ νέοι τὰ ἐμβατήρια μέλη ἀναλαμβάνουσιν, ἅπερ καὶ ἐνόπλια καλεῖται. Καὶ αὐτοὶ δ' οἱ Λάκωνες ἐν τοῖς πολέμοις τὰ Τυρταίου ποιήματα ἀπομνημονεύοντες ἔνρυθμον κίνησιν ποιοῦνται. Φιλόχορος δέ φησι κρατήσαντας Λακεδαιμονίους Μεσσηνίων διὰ τὴν Τυρταίου στρατηγίαν ἐν ταῖς στρατείαις ἔθος ποιήσασθαι, ἂν δειπνοποιήσωνται καὶ παιανίσωσιν, ᾄδειν καθ' ἕνα Τυρταίου, κρίνειν δὲ τὸν πολέμαρχον καὶ ἆθλον διδόναι τῷ νικῶντι κρέας.

Plutarch. V, 8, et 70 [illegible] – [illegible]

Schol. ad pr. loc.
Νόμους πολεμικοὺς λέγει τὰ ᾄσματα, ἅπερ ᾖδον οἱ Λ. μελλ. μαχ. … ἐκάλουν δὲ ἐμβατήρια.

Plutarch. Lycurg., [illegible]
[illegible] –
τοῖς ἐμβατηρίοις ῥυθμοῖς … ὅτε ἐχρῶντο πρὸς τὸν αὐλὸν ἐπάγοντες τοῖς πολεμίοις . . . . . .
ἤδη δὲ συντεταγμένης ἅμα τῆς φάλαγγος αὐτῶν καὶ τῶν πολεμίων παρόντων, ὁ βασιλεὺς ἅμα τήν τε χίμαιραν ἐσφαγιάζετο καὶ στεφανοῦσθαι παρήγγελλε πᾶσι καὶ τοὺς αὐλητὰς αὐλεῖν ἐκέλευε τὸ Καστόρειον μέλος· ἅμα δὲ ἐξῆρχεν ἐμβατηρίου παιᾶνος· ὥστε σεμνὴν ἅμα καὶ καταπληκτικὴν τὴν ὄψιν εἶναι . . . . . .

Pollux IV, §78 μέλος δέ, Καστόρειον καὶ τὸ Λακωνικὸν ἐνόπλιον, ὑπὸ τὸν ἐμβατήριον ῥυθμόν.

Cf. id. [illegible]. [illegible]

[illegible] ἀθλίων [illegible] – Max. Tyr. II, 2522. [illegible] – Val. Max. II, 6.

~~[illegible]~~ Notice de Suidas, [illegible] [illegible] sous le [illegible] attribué à Tyrtée : ἔγραψε πολιτείαν Λακεδαιμονίοις, καὶ ὑποθήκας δι' ἐλεγείας, καὶ μέλη πολεμιστήρια, βιβλία ε'.

Ce qu'il nous en reste

source des fragments [illegible] inédits? — 3 grands fragments des Élégies l'un conservé par Lycurgue les autres par Stobée

6 moindres fragm. chez Strabon, Pausan. et Plutarq.

un seul fragment des ἐμβατήρια ap. Dion Chrysost. Orat. II, Cf. Tzetz. Chil. I, 26.

548v

Les grands fragmens d. toutes les récentes éditions

d. les traduct. de Brunck, Vol. I.

Ed. particulières avec les petits fragm.

Glasg. Foulis 1759 – 4°.

Klotz Brem. 1764 – Altenb. 1767, 8°.

Böttiger et Frölich, Upsal. 1750, 4°.

Critique et disposit. fort estimées – J. V. Franck in Callino, Alton. et Lips. 1816, 8°.

Cf. A. Matthiae Diatrib. de Tyrtaeo Lips. Altenb. 1820.

Traduct. latines métriques Bartius Camerarius

Traductions, mod. poétiques, anglaise de Pye, Ital. de Lambert

Allem. de Weisse, Gladius, Stolberg, Seckendorf, Bothe, Passow

franç. – de Lisy, 1764. Didot

Baron

Travaux critiques et historiques

L. Gyraldi G. J. Vossius + Fr. Thiersch –

l'abbé Sévin – Schutz et 2 autres Tyrtée, Klad. – Dissertatio XI

Klotz – Franck – A. Matth. Bach.

Plutarch. in Lycurg. t. I, p. 43. cap. 6.

VIII. Φοίβου ἀκούσαντες Πυθωνόθεν οἴκαδ' ἔνεικαν
μαντείας τε θεοῦ καὶ τελέεντ' ἔπεα·
ἄρχειν μὲν βουλῆς θεοτιμήτους βασιλῆας,
οἷσι μέλει Σπάρτης ἱμερόεσσα πόλις,
πρεσβύτας τε γέροντας, ἔπειτα δὲ δημότας ἄνδρας,
εὐθείαις ~~ῥήτραις~~ γνώμαις ἀνταπαμειβομένους.

Frank fait précéder le fragment, à quelque distance, du n° VII.

Oenom. [illegible] p. 235 [illegible]. ἐκ τᾶς βωλᾶς λαβὼν ῥήτραν.

γνώμαις Conj. recepit Frank
[illegible]
[illegible]

Plutarch. loc. cit. ὕστερον μέντοι τῶν πολλῶν ἀφαιρέσει καὶ προσθέσει τὰς γνώμας διαστρεφόντων καὶ παραβιαζομένων, Πολύδωρος καὶ Θεόπομπος οἱ βασιλεῖς τάδε τῇ ῥήτρᾳ παρενέγραψαν· αἰ δὲ σκολιὰν ὁ δᾶμος ἕροιτο, τοὺς πρεσβυγενέας καὶ ἀρχαγέτας ἀποστατῆρας ἦμεν, τουτέστι μὴ κυροῦν, ἀλλ' ὅλως ἀφίστασθαι καὶ διαλύειν τὸν δῆμον, ὡς ἐκτρέποντα καὶ μεταποιοῦντα τὴν γνώμην παρὰ τὸ βέλτιστον.

Cf. [illegible] μαντείαν ἐκ Δελφῶν κομίσαι ... ἣν ῥήτραν καλοῦσιν. ἔχει δὲ οὕτως· Διὸς Συλλανίου καὶ Ἀθανᾶς Συλλανίας ἱερὸν ἱδρυσάμενον, φυλὰς φυλάξαντα, καὶ ὠβὰς ὠβάξαντα τριάκοντα γερουσίαν σὺν ἀρχαγέταις καταστήσαντα, ὥρας ἐξ ὥρας ἀπελλάζειν μεταξὺ Βαβύκας τε καὶ Κνακιῶνος, οὕτως εἰσφέρειν τε καὶ ἀφίστασθαι· γαμωδᾶν γορ[illegible] ἦμεν καὶ κράτος

Plutarch. ibid. c. 13 p. 47: νόμους δὲ γεγραμμένους οὐκ ἔθηκεν ... τὰ μὲν οὖν τοιαῦτα νομοθετήματα ῥήτρας ὠνόμασεν, ὡς παρὰ τοῦ θεοῦ νομιζόμενα καὶ χρησμοὺς ὄντα.

πεδόχειρος (νόμος) Xenoph. Lacd. rep. 10.

~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~.

Cf. sur le mot ῥήτρα, [illegible] Classic. Journal, V, 20, p. 289.
Cf. sur le passage et sur les ῥήτραι de Lycurgue en gén.
O. Müller Dor. II, 84 sq. (coll. 17 sq., et I, p. 134 sq.

549v

## 2° fragment du recueil d'élégies appelé l'Eunomie

Strab. VIII, p. 362 –

V. αὐτὸς γὰρ Κρονίων καλλιστεφάνου πόσις Ἥρης
Ζεὺς Ἡρακλείδαις τήνδε δέδωκε πόλιν·
Οἷσιν ἅμα προλιπόντες Ἐρινεὴν ἠνεμόεντα,
Εὐρεῖαν Πέλοπος νῆσον ἀφικόμεθα.

mot longtemps pr Strabon – inséré par Brunck, Manso, Ilgen – exclu par Franck – Cf. O. Müller, Dor. I, 47.

Franck divise les deux premiers vers, comme n'appartenant point à l'Eunomie, et les place fort arbitrairement à la tête du grand fragment n° II, conservé par Stobée;
ἀλλ', Ἡρακλῆος γὰρ . . . .
qui commence, du reste, avec le fragment n° I, chez Lycurgue –
Ἐρινεὴν – lis. Ἐρινεὸν
ainsi dans, Hom. Iliad. XXII, 145 –
οἱ δὲ παρὰ σκοπιὴν καὶ ἐρινεὸν ἠνεμόεντα.

550 a

# Petits fragmens de Tyrtée

1° fragmens d'une élégie guerrière relative en partie à la première guerre de Messénie :

Schneidewin IV. Sur Ithome : (Voy Strabon VI, p. 279, et également Voy Pausanias IV,

ἄρχω τῶν δ' Strab.

(Pausan.) ἀμφ' αὐτὴν δ' ἐμάχοντ' ἐννεακαίδεκ' ἔτη
conj. Brunck.
νωλεμέως, αἰεὶ ταλασίφρονα θυμὸν ἔχοντες
αἰχμηταὶ πατέρων ἡμετέρων πατέρες.
εἰκοστῷ δ' οἱ μὲν κατὰ πίονα ἔργα λιπόντες
φεῦγον Ἰθωμαίων ἐκ μεγάλων ὀρέων.

πίονα ἔργα – Iliad. V, 92 – πολλὰ δ' ὑπ' αὐτοῦ ἔργα κατήριπε καλὰ αἰζηῶν – Schol. τὰ γεώργια – XII, 283, ἀνδρῶν πίονα ἔργα – Solon fr. ε' Bergk. 21 – δῃώσας καλὰ ἔργα – Xenoph. Oecon. XV, 7 – ἔργα τῆς γεωργίας ἐργάζεσθαι de cultura terrae, ibid. IV, 15.

Vers qui se termine : (Pausan. IV, 6, 2 – le dernier vers en Schol. Plat. ad Legib. I, p. 122 – probablement.

VII. ἡμετέρῳ βασιλῆϊ θεοῖσι φίλῳ Θεοπόμπῳ
ὃν διὰ Μεσσήνην εἵλομεν εὐρύχορον,
[Μεσσήνην ἀγαθὴν μὲν ἀροῦν, ἀγαθὴν δὲ φυτεύειν.]

εὐρύχορον – voir Homer. Il. II, 498, ἠδ' εὐρύχορον Μυκαλησσόν ubi Schol. πλατεῖαν, μεγάλην. – Oracul. ap. Herodot. VII ὑμῖν δ' ὦ Σπάρτης οἰκήτορες εὐρυχόροιο – ibi Wessling. Coll. Alberti ad Hesych. s.v.

Franck p. 176, 195-198 – prétend des fort [illegible] Πολυδώρῳ [illegible] à la 1ère ligne θεοῖσι, voudrait rapporter le fragment à l'Eunomie

550N

Conduire des Musiciens après la guerre: (Passow. IV,

VI – ὥσπερ ὄνοι μεγάλοις ἄχθεσι τειρόμενοι,

δεσποσύνοισι φέροντες ἀναγκαίης ὑπὸ λυγρῆς

ἥμισυ πάνθ᾽ ὅσσων καρπὸν ἄρουρα φέρει.

× × × × × ×

× × × × ×

δεσπότας οἰμώζοντες ὁμῶς ἄλοχοί τε καὶ αὐτοί,

εὖτέ τιν᾽ οὐλομένη μοῖρα κίχοι θανάτου.

δεσποσύνοισι – Cf. Aeschyl. Pers. 588 (Bo Blomf.) οὐκ ἔτι

δασμοφοροῦσι δεσποσύνοισιν ἀνάγκαις.

τὰ δεσπόσυνα, Herod. Polym. XIV, 7.

πάνθ᾽ ὅσσων – Reitz. πὰν ὅσσον – recepit Franck.

Klotz πὰν καρπῶν ὅσσων. Br. πὰν καρπῶν

Passow. πάντα ἥμισεα – Cf. Aelian. V. H. VI, 1. ὁπόσα περ

[illegible]

Hom. Il. I, 566 – μή νύ τοι οὐ χραίσμωσιν,

ὅσοι θεοί εἰσ᾽ ἐν Ὀλύμπῳ.

δεσπ. οἰμ. Aelian. ubi sup. καὶ τὰς γυναῖκας τὰς ἐλευθέρας εἰς τὰ πένθη βαδίζειν ἠνάγκαζον, καὶ τοὺς ἀλλοτρίους, καὶ μηδένα σφίσι προσήκοντας νεκροὺς κλαίειν.

X – πρὶν ἀρετῆς πελάσαι τέρμασιν ἢ θανάτου. (Plutarch. de Stoicor. repugn. p. 1036 – καὶ τοῦ Τυρταίου τὸ Πρὶν

Franck. pour Br. πρὶν γ᾽ –

XI – αἴθωνος δὲ λέοντος ἔχων ἐν στήθεσι θυμόν.

(Galen. de Hipp. et Plat. placitis, lib. III –

αἴθωνος – Etymol. M. αἴθων ἀνδρεῖος ἢ πολεμικός, ἰσχυρός ἢ ἵππων χρῶμα. τὸ δὲ λέξαι ἀπὸ τοῦ αἴθεσθαι. οἱ δὲ λαμπρόν, ἢ μέλανα, ἢ ὀξὺν. τὸν δὲ λέοντα τὸν κατὰ ψυχὴν ἔπικον, ἢ ὀξὺν, ἢ μέγαν.

Left margin notes:
Franck place le fragment précédent au n° IV.
Ces vers placés précédemment par Franck.
Franck les unit –
Ces vers ont été mal à propos ... les 2 fragments du fragm. n° VII ... (illegible)

Les poésies élégiaques, [correspondantes] interpolées par les Rhapsodes tout aussi bien que les lyriques. — Chamaeleon ap. Athen. XIV, 620.

Quant aux chants de Tyrtée, lesquels on [illegible] dans les [illegible] premier pour suite de l'usage des Lacédémoniens rapporté ap. Athénée XIV, p. 630 — Cf. 632 τελευτῶσί γε ἡ νῦν τῆς ἀρχαίας μουσικῆς ἐπιμελῶς, πεπαιδευμένοι δὲ εἰς ταύτας εἰσὶ καὶ ἀκριβεῖς —

Francke — Callin. p. — Les élégies de Tyrtée [illegible] probablement portées à Athènes dès le temps de Solon — Si au premier des Rhapsodes, [illegible] [illegible] par l'[illegible] [illegible] — [illegible] le texte [illegible] [illegible] parvenu, [illegible] à Athènes, et probablement de plus en plus

? ? — interpolé — (Cf. Plat. Leg. I, 629. ἐπεὶ ταῦτα γὰρ ἀκηκόαμεν

Leg. Athen. ad Cliniam Cretensem. — που καὶ ὑμεῖς τὰ (T.) ποιήματα. ὅδε μὲν γάρ, ἔφην, διαπλέως αὐτῶν ἐστί. Lacédém. Mégillus qui dit πάνυ μὲν οὖν. Tum Clinias: καὶ μὴν καὶ παρ' ἡμᾶς ἐλήλυθε κομισθέντα ἐκ Λακεδαίμονος).

Cf. A. Matthia de Tyrt. Carm. ed. Franck.

551 v°

langue de tous les fragmens de Tyrtée, en tout excepté, dialecte ionien ; ce qui a fait supposer mal à propos une altération.

Bentley suppose sans vraisemblance que le dialecte a été changé avec le temps.

La langue d'Athènes à cette époque étant le dialecte ionien presque ; Solon presque identiques (Bentley Resp. ad Boyl. p. 375 sq.

D'ailleurs le dialecte ionien, depuis l'invention de l'élégie, était la langue propre à ce genre, et le caractère de tous les vers élégiaques, sauf les épigrammes (de Sappho en éolien, de Simonide quelques-unes en dorien, pour les Lacédémoniens), et d'autres exceptions — élégie écrite en dialecte de l'Andromaque d'Euripide — Lavacrum Palladis de Callimaque, fait

selon la remarque d'Hemsterhuis. pour les Argiens.

Les poèmes d'Homère populaires à Lacédémone depuis Lycurgue.

Tyrtée, à son arrivée releva le courage en chantant, rendit aux grands leur ardeur à la multitude des vers élégiaques et des anapestes — D. les combats, ranimait seuls parmi des grandes [illegible] les derniers rangs — après une nouvelle défaite, [illegible] [illegible] d'abandonner la guerre, et fit [illegible] parmi les Ilotes [illegible] courage aux Spartiates [illegible] déterminés vaincre ou de mourir, & leur victoire. Tyrtée, en récompense de ses services reçut le droit de cité à Sparte; autre motif indiqué par Plutarque (Cleom. [illegible])

pardon Eléien

Chants de Tyrtée: Pausan. κἀ Ἐλεγεῖα καὶ τὰ ἔπη ὄρθια τὰ ἀνάπαιστα ᾖδεν . . . . T. τε ἐλεγεῖα ᾄδων μετεπέμπετο . . .

Just. T. . . composita carmina exercitui pro contione recitavit, in quibus hortamenta virtutis, damnorum solatia, belli consilia conscripserat.

à Lacédémone [L'invention du triple chœur lui est attribuée par Pollux, Onom. IV, par Plutarque à Lycurgue: τριῶν γὰρ χορῶν κατὰ τὰς τρεῖς ἡλικίας συνισταμένων ἐν ταῖς ἑορταῖς, ὁ μὲν τῶν γερόντων ἀρχόμενος ᾖδεν
ἄμμες ποκ' ἦμες ἄλκιμοι νεανίαι,
ὁ δὲ τῶν ἀκμαζόντων ἀμειβόμενος ἔλεγεν
ἄμμες δέ γ' εἰμέν· αἰ δὲ λῇς πεῖραν λαβέ,
ὁ δὲ τρίτος, ὁ τῶν παίδων
ἄμμες δέ γ' ἐσσόμεσθα πολλῷ κάρρονες. ]

Tyrtée inventeur de la ~~flûte~~ trompette également, suivant quelques uns [illegible] ad Art. P. Hor. v. 402. Porphyrion. (Suidas ἐλεγειοποιὸς καὶ αὐλητής)
la victoire du [illegible] attribuée aux sons [illegible] de cet instrument —
(nulle mention de la ~~flûte~~ trompette dans les guerres de Messénie, suivant Klotz p. 157 —
Quintil. I, 10 — Duces maximos et fidibus et tibiis cecinisse traditum et exercitus

Athénodore [illegible] [illegible] [illegible]

552r

Tyrtée poète et ses ouvrages –

Plat. de legib. I, p. 628

Tyrtée [illegible]

ὦ Τυρταῖε, ποιητὰ θειότατε, δοκεῖς γὰρ δὴ σοφὸς ἡμῖν εἶναι καὶ ἀγαθὸς, ὅτι τοὺς μὲν ἐν τῷ πολέμῳ διαφέροντας διαφερόντως ἐγκεκωμίακας –

Id. ib. IX, 858

ἀλλ' αἰσχρὸν δὴ μᾶλλον Ὁμήρῳ τε καὶ Τυρταίῳ καὶ τοῖς ἄλλοις ποιηταῖς περὶ βίου τε καὶ ἐπιτηδευμάτων κακῶς θέσθαι γράψαντας, Λυκούργῳ δὲ ἧττον καὶ Σόλωνι καὶ ὅσοι δὴ νομοθέται γενόμενοι γράμματα ἔγραψαν;

Lycurg. or. c. Leocr. XXVIII –

. . . . Τίς γὰρ οὐκ οἶδε τῶν Ἑλλήνων, ὅτι Τυρταῖον στρατηγὸν ἔλαβον παρὰ τῆς πόλεως, μεθ' οὗ καὶ τῶν πολεμίων ἐκράτησαν, καὶ τὴν περὶ τοὺς νέους ἐπιμέλειαν συνετάξαντο, οὐ μόνον εἰς τὸν παρόντα κίνδυνον, ἀλλ' εἰς ἅπαντα τὸν αἰῶνα βουλευσάμενοι καλῶς; κατέλιπε γὰρ αὐτοῖς ἐλεγεῖα ποιήσας, ὧν ἀκούοντες παιδεύονται πρὸς ἀνδρείαν. καὶ περὶ τοὺς ἄλλους ποιητὰς οὐδένα λόγον ἔχοντες, περὶ τούτου οὕτω σφόδρα ἐσπουδάκασιν, ὥστε νόμον ἔθεντο, ὅταν ἐν τοῖς ὅπλοις ἐξεστρατευμένοι ὦσι, καλεῖν ἐπὶ τὴν τοῦ βασιλέως σκηνὴν ἀκουσομένους τῶν Τυρταίου ποιημάτων ἅπαντας, νομίζοντες οὕτως ἂν αὐτοὺς μάλιστα πρὸ τῆς πατρίδος ἐθέλειν ἀποθνήσκειν. Χρήσιμον δ' ἐστὶ καὶ τούτων ἀκοῦσαι τῶν ἐλεγείων, ἵν' ἐπίστησθε οἷα ποιοῦντες εὐδοκίμουν παρ' ἐκείνοις.

Fragmens de Leonidas sur Tyrtée [illegible] et in opp. [illegible]

553v

Poésie gnomique des Grecs — Thiersch. De gnomic. carm. Graecor. in Act. Monac. III, p. 353 sqq.

γνῶμαι, λέξεις, παραινέσεις, ὑποθῆκαι

Herodot. V, 92, 6.

Son origine reportée très haut

Pitthée, fils de Pélops et aïeul de Thésée fameux par le langage des sentences (πειθώ) — Plutarch. Thes. 3.

Sentences populaires, mises en vers par les 1ers poètes.

Rassemblées en corps et formant des poèmes didactiques
Ἔργα καὶ ἡμέραι d'Hésiode

Poésie gnomique divisée en 2 classes — 1° privée et domestique, morale — 2° publique et politique.

Gnomes apprises ou récitées par les enfants et jeunes gens.
Platon. Lucian. de Gymn. 21. Horat. ad Mod. 1.

554

Solon forme la transition naturelle de la 1re à la 2e époque de l'élégie (c'est à dire de l'élégie politique à l'élégie morale ou gnomique) (?)

Tout le VIIe siècle occupé par la lente élaboration des constitutions républicaines — les meilleurs esprits entièrement tournés vers la politique —

Au 6e les constitutions affermies — les lettres et les arts commencent à se développer dans leur liberté —

Chez les Ioniens, au siècle des Sept Sages, la politique se métamorphose en philosophie ; mais en philosophie d'abord toute morale et pratique, point spéculative ni systématique —

La première expression de cette philosophie fut l'élégie gnomique simplicité extrême, rien de scientifique — résultat de l'expérience privée — sentences plus ou moins isolées —

À cette époque le savoir et l'action indissolublement unis — le plus vertueux était le plus savant — toute sagesse consistait

σωφροσύνη en règles de vertu et de mœurs, toute science en maximes.

Le recueil le plus riche en ce genre est celui qui porte le nom de Théognis ; mais Solon avant lui —

2e Époque et dernière application de l'Élégie. — Élégie morale et philosophique, <u>gnomique</u> —



Si l'Élégie politique fut dominante dans le VIIe siècle guerrière ou politique, tour à tour, dans le VIe l'Élégie morale, publique ou privée, prit peu à peu sa place et forma la seconde époque du genre —

Tout le VIIe siècle occupé par la lente élaboration des Constitutions républicaines — les meilleurs esprits entièrement tournés vers la politique —

Grands législateurs de la Grèce
Lycurgue
Zaleucus et Charondas — Ol. XXX — 660 av. J.C.
Dracon
Solon

Peu à peu les constitutions affermies — la prospérité de l'état et des individus croissante — les sciences et les arts commencent à se développer dans la liberté — les lumières s'étendent par la multiplicité des expériences —

Temps des Sept Sages et des Tyrans — VIe siècle

Rôle et caractère des Sept Sages, leur influence

Hommes d'état pratiques, chefs des républiques, législateurs, conseillers — les <u>sophistes</u> du temps — (σοφοί)

Périandre à Corinthe 633 — 563
Pittacus à Mytilène, vers 590.
<u>Thalès</u> à Milet — 597 —
Solon à Athènes — 594 —
Cléobule à Lindos
Bias à Priène
Chilon à Sparte
—
Anacharsis le Scythe
Phérécyde de Syros
Épiménide de Crète
Ésope le Phrygien —

Hi omnes praeter Milesium Thalem civitatibus suis praefuerunt. Cic. de Or. III, 34. Cf. Dicaearchus ap. Diog. Laert. I, 40.

556v

Ce qu'étaient les Tyrans ?

Plusieurs, et des noms et des actes, prêchèrent leur œuvre dans des apologues ou des maximes [illegible], espèce de discours politiques et moraux, principalement sous la forme élégiaque –

Périandre et Solon

Par exemple, par l'influence des Sages (entre lesquels quelques-uns des premiers philosophes) la politique métamorphosée en philosophie, mais en philosophie d'abord toute morale et pratique, point spéculative ni systématique : leçons, préceptes applicables à toutes les situations de la vie publique ou privée, simples résultats de l'expérience, sentiments plus encore qu'idées –

Thalès et Pittacus (des Tyrans)

À cette époque le savoir et l'action indissolublement unis – le plus vertueux était le plus savant, le plus habile – idées de capacité, de science, de vertu, de valeur morale et intellectuelle confondues en un [illegible] : toute sagesse (σωφροσύνη) consistait en règles de vie et de mœurs, toute science en maximes (γνῶμαι)

L'Élégie devenue l'organe principal de cette direction nouvelle des esprits – espèce de prédications morales en vers, rattachées par une idée commune comme par des noms communs aux antiques harangues élégiaques, guerrières et politiques –

γνῶμαι, λέξεις, παραινέσεις, ὑποθῆκαι
Sentences – dires, maximes, discours – exhortations, préceptes, conseils.

Poésie gnomique, dénomination toute moderne – Jusqu'à quel point est-on fondé à reconnaître un genre à part sous le nom ?

La poésie **Gnomique** est forme poétique générale au temps des Grecs, rentrant ou dans le domaine de l'élégie (morale et philosophique), ou dans celui de l'épopée (didactique), ou même dans celui de l'iambe et de la poésie mélique –

Toutefois nous sommes autorisés à grouper sous le nom spécial toutes les poésies soit en distiques, soit en iambes, soit en hexamètres, soit même en vers méliques (Scolies), dont le fond est moral et la forme parénétique –

Ces poésies, de Solon à Xénophane, portent le caractère de cette sagesse pratique qui précède la spéculation et en accompagne les premiers essais – le caractère est celui même de l'époque – le siècle qui précède la g. médique en est tout empreint –

Une grande partie de la poésie, en tant que pratique, est aussi politique, et d'ailleurs la politique et la morale, la morale publique et la morale privée, intimement unies chez les Grecs, dans la littérature comme dans la vie et l'éducation –

À cette poésie Gnomique se rattachent naturellement soit l'œuvre des législateurs-poètes, soit celle des conteurs d'apologues en prose ou en vers.

À la suite doivent prendre place, toutefois en distinguant, les poésies spéculatives, non plus pratiques, des 1ers philosophes, et les poèmes mystiques des sectes religieuses dites Orphiques, les unes et les autres en hexamètres et de la forme épique –

557v

L'élégie morale, surtout à son origine, fort diffé-
rente de cette poésie gnomique –

Mais à demi-lyrique, aussi bien que dans l'élégie politique
et guerrière –

toutefois <u>parénétique</u> dans son essence, mais avec
plus d'élan, de mouvement, de développement et
d'éclat que l'élégie purement sentencieuse ou <u>gno-
mique</u>, en laquelle elle devait dégénérer –

Solon forme la transition naturelle de la première
à la seconde époque de l'élégie, c'est à dire de l'élé-
gie politique à l'élégie morale et gnomique, devait
pour être regardé comme le père –

La poésie pour lui, comme pour les autres législateurs et
sages de ces temps-là, un instrument –

Aussi le développement de son génie poétique modelé sur
sa vie –

Du reste, toutes ses poésies, éminemment pratiques ne
sont pas dans le rhythme élégiaque, quoique l'élégie y
domine : déjà et depuis Archiloque, vers iambiques et
trochaïques – même un fragment mélique –

Poésie gnomique des Grecs, en général, et en tant que distincte de l'élégie morale & philosophique



Welcker, de Gnomic. Carmin. Graecor. in Actis Monac. III, p. 393 sqq.

Son origine reportée très haut

Pitthée, fils de Pélops et aïeul de Thésée fameux par la sagesse des sentences (πειθώ)

Plutarch. Thes. 3.

Le vers 370 des Opp. et D. d'Hésiode lui était attribué, selon Aristote, ap. Plutarch. Thes. 2.

μισθὸς δ' ἀνδρὶ φίλῳ εἰρημένος ἄρκιος ἔστω.

Sentences populaires mises en vers par les 1ers poëtes

Rassemblées en corps et formant des poëmes didactiques, tels qu'une grande partie des Ἔργ. d'Hésiode

Maximes fort diverses — maximes pratiques et sociales, politiques, morales, économiques

Grand nombre de proverbes

Véritables γνῶμαι, sentences, maximes, tels plus tard, tant chez Hésiode que chez Théognis et Phocylide, les gnomiques proprement dits parmi les poëtes élégiaques —

Forme caractéristique d'apostrophe, soit à Persès, soit à Cyrnus —

Solon –

559v

860 r

Solon —

fragments de la Poésie-législateur.

560v

061r

Développement du talent poétique de Schiller, [illegible] Schi-Murach, vol. 3.

561 v

Ce qu'il reste de Solon — 30 fragmens environ —

Editions de ses fragmens

réunis de Théognis et des autres Gnomiques, ou des petits poètes gr.

Winterton 1635 1677

Brunck Gnom. poet. gr. 1784 — Analecta (?) ed. repet. Lips. 1823.

edit. part. Gaisford, Boissonade

Fortlage Solon. fragm. poet. (XXXII) Lips. 1776 (Vol. II opusc. [illegible] veterum [illegible] quorundam poetae opera.)

spéciale — Bach Solon. Carm. quae supersunt . . . Bonn. 1825

ὑποθήκας εἰς ἑαυτόν. Diog. Laert. δι' ἐλεγείας Suid.

Plutarch. Solon. 3.

τῇ δὲ ποιήσει κατ' ἀρχὰς μὲν εἰς οὐδὲν ἄξιον σπουδῆς ἀλλὰ παίζων πως ἔοικε προσκεχρῆσθαι καὶ παράγων ἑαυτὸν ἐν τῷ σχολάζειν.

fragm. δ' Boisson., IV Gaisf. — α' Bach.

V. 1. Ἔς θ' ἥβης Br. Gaisf. Bach. ἔστ' Boisson. — conj. [illegible] ap. Plutarch. amator. 5. coll. Athen. XIII, 602. 2 vers.

παιδοφιλήσῃ ap. Plutarch. vet. Bach. — ἤσεις Br. Gaisf. — ἤσει Boisson.

οὐδέν, ὅμως, καὶ ὁ Σόλων ἐκεῖνα μὲν ἔγραψε νέος ὢν ἔτι καὶ σπέρματος πολλοῦ μεστός, ὡς ὁ Πλάτων φησίν. Plut. amat. ib.

fragm. γ' Boiss., III Gaisf. — β' Bach.

Ὄλβιος, ᾧ παῖδές τε ... Hic versus [illegible] ap. Platon. Lys. p. 212, Solonis Hermias ed. Bast., Arist. p. 78 [illegible] Gr. Liebenam p. 57. × [illegible] Rutenk. [illegible] ed. Collin. p. 421.

× ὁ δὲ Σόλων ἐν τοῖς νόμοις, καὶ πόσους πήχεις ἀπέχοντα ἀκολουθεῖν δεῖ τὸν ἐρῶντα τοῦ ἐρωμένου, δεδήλωκε, καὶ τοῖς ἐλευθέροις τὸ ἐπιτήδευμα τετήρηκε, δοῦλον κωλύσας ἐρᾶν, — καὶ ἐν τοῖς ποιήμασιν ὡς καλοῦ τοῦ ἐρᾶν μνημονεύει λέγων· ὄλβιος... καὶ ἐπὶ ξεῖνος... fr. 11 Müller.

Idem distichon inter elegos sub Theognidis nomine a Bekkero edd. v. 1253 sq. (sic) ita mutato: θηρευταί τε κύνες καὶ ξένοι ἀλλοδαποί — ap. Lucian. Amor. 48: ᾧ παῖδές τε νέοι καὶ μ. ἵ.

562r

fr. 19' Bergk. XIV Gaisf., γ' Bach.

V. 1. Παῖς μὲν ἄνηβος ἐών . . ; ap. Philon. I, p. 25 – Clem. Alex. Strom. VI, 814.

Censorinus de D. N. 14, et D. Ambros. Ep. VI, 39. ad Solon. etiam retulerunt illudque Macrobius in Somn. Scip. I, 6.

ἕρκος ὀδόντων – ut hanc [illegible] [illegible] [illegible] quam quo ejus Nomine [illegible], Solon [illegible] esse. Verses illos de annor. hebdomadibus [illegible] habuit Doctorum, et a Judaeo vel Christiano confictos (Tract. ad [illegible] lit. p. 207 – Gaisf. ad Poet. min.) – in eadem [illegible] [illegible] f. l. Wolf. anal. III, 156 cf. H. [illegible] ad Hom., Franck ad Callin. p. 57. [illegible] [illegible] de Aristob. Jud. p. 103, 108 – [illegible] ad Aristot. Polit. VII, 14: Διανοίας ἀκμὴν – ἥνπερ τῶν ποιητῶν τινες εἰρήκασιν οἱ μετροῦντες ἑβδομάσι τὴν ἡλικίαν.

Censor. ubi sup. : . . inter alia primi ἕρκος ὀδόντων de dentibus [illegible]; quippe qua non dentes, sed labra, dentes quasi [illegible], significat. – [illegible] (Gött. Anz. 1821, p. 1639) abundam [illegible] de [illegible], dentium vero significationem [illegible] esse judicium.

Nostri interpretes in plurimis locis Homericis probata, nusquam [illegible] in omnem – Odyss. X, 327 –

οὐδὲ γὰρ οὐδέ τις ἄλλος ἀνὴρ τάδε φάρμακ' ἀνέτλη,
ὅς κε πίῃ, καὶ πρῶτον ἀμείψεται ἕρκος ὀδόντων –

Eustath. ἀμείψεται, ἤτοι παρέλθῃ τοὺς ὀδόντας.

ἕρκος, τεῖχος, ἀσφάλεια, παρὰ τὸ ἕργω – Etym. M. [illegible] [illegible]. Il. I, 283 sq. ὃς μέγα πᾶσιν – ἕρκος Ἀχαιοῖσιν πέλεται πολέμοιο κακοῖο.

[illegible] [illegible] lingua, [illegible] [illegible] – Odyss. XXII, 442, 459, XXIII, 190, VIII, 57 –

Nicandri Theriaca 548 – ἕρκεσι θρύψεν ὀδόντων.

Oppian. Hal. 1, 566. ἕρκος [illegible] [illegible].

V. 2. ἐκβάλλει – Herodot. VI, 107, ἕνα τῶν ὀδόντων ἐκβάλλει.

πρῶτον ἐν ἑπτ' ἔτεσι –

Welb. post annos septem dentes qui primi [illegible] alii [illegible] ad [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Left-margin notes:

Eadem ratione [illegible] [illegible] in [illegible].

Hippocr. ap. Philon. Jud. I, p. 26: παιδίον, παῖς, μειράκιον, νεανίσκος, ἀνήρ, πρεσβύτης, γέρων.

Intra v. 691 sqq. ad Solon. [illegible] [illegible] [illegible] Wittenfeld. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Herodot. (I, 32) Solon [illegible] ad annos 70 vitae [illegible] terminum propositum.

cf. Philon. 89 – [illegible] [illegible] [illegible] in [illegible] 70 annis.

Avant l'adolescence, l'homme enfant et encore au berceau pousse un rempart de dents qu'il perd d'abord en sept années. Lorsque Dieu a compté les sept années qui suivent, la puberté se révèle en lui par des signes certains. Dans la troisième période, pendant que ses membres grandissent, le duvet frisé sortant du menton de son visage revêt une fleur nouvelle. Dans la quatrième semaine d'années, ~~l'homme~~ il atteint le plus haut point de sa force, de cette force qui manifeste avec la valeur virile de l'homme des hommes. Dans la cinquième, la saison est venue pour l'homme de songer au mariage et d'avoir afin de mettre au jour des enfans qui lui survivent. Dans la sixième, l'esprit de l'homme se rectifie en toutes choses, et il ne se livre plus à des œuvres de frivolité. Dans la septième semaine, l'intelligence et la parole sont chez lui à leur plus haut point degré de perfection, aussi bien que dans la huitième; toutes deux réunies font quatorze ans embrassent quatorze années. Dans la neuvième, l'homme a encore un reste de vigueur; mais son corps et ses facultés affaiblies ne suffisent plus à déployer une grande valeur aux grands exploits — aux grandes choses. Lorsque Dieu a compté les sept années qui composent la dixième,

l'homme peut mourir, sa fin ne sera point prématurée.

v. 3. τελέσῃ (τελέσει) Ald. Br. et Gaisf. — έσῃ Schaef., Bach. Boiss.

v. 4. Clem. ἥβ. ἐκφ. σήματα γεινομένης. — Phil. ἥβης δὲ φανερῶς σπέρματα γινομένων καὶ γινομένης — σπέρ. nempe Bach. ἀγειρομ. Hippocr. πάις δ' ἄχρι γονῆς ἐκφύσιος, ἐς τὰ δὶς ἑπτά — Φ. ... — genitalia ... — Macrob. id. in Somn. I. 6. post autem bis septem ipsa aetas necessitate pubescit! tunc enim moveri incipit vis generationis in masculis et purgatio feminarum.

v. 5. Clem. ἀεξ. ἔτι γυίων.

v. 6. Lucret. ubi Lucr. et V, 886 sq.

Tum demum pueris aevo florente iuventas
Occipit, et molli vestit lanugine malas.

Virgil. Aen. VIII, 160 — Tum mihi prima genas vestibat flore iuventa.

λαχνοῦται, τριχοῦται, δασύνεται Hesych.

Vertere solemus Wakefield ad Lucret. l. l. lanuginosus fit, iuxta genarum flore primulo barbae se vestiente. Philo. ἀμείβονται τὸ περιβεβλῆσθαι καὶ ἀντέχονται — Macrob. post ter septenos annos flore genas vestit iuventa.

v. 7. Clem. Clem. — Philo. πᾶς ἐνὶ ἑβδομάδεσσιν ἄριστος — Br. πᾶς τις ἐν ἑβδομάδ' ἐστὶν ἄριστος. Contra Schaef. Bach.

v. 8. ὥρην Clem. Clem. — Phil. οἴην Br. et alii, ... Bach. et Boiss. prob. Bach. conj. ... σῆμα φέρουσ'? —

v. 9. Phil. edd. μεμνημένον ἀλλ' γάμου εἶναι.
ὥριον — ὥριος pro ὡραῖος ... — ὥρια ὡραῖα γάμων, ὥριος γάμου. Clem. Hermann.

565N

V. 12. Lat. Philon. — Clem.: ἐσιδεῖν . ἔργα μάταια, glossema.
Casaub.: in sexta cupiditatibus imperari — Ambros.: sexta quoque
hebdomas virili deputatur aetati, sed prudentia prolusorem habet,
sed ignaviam ... . alio sensu Stob. Fl. 11,105 ἀπαλάμνους φρένας, eodem Solon. 11,7 — λόγον
ἀπάλαμνος, ἀπάλαμος idem fere quod ἀμήχανος. οὐκ ἀπάλαμνον εἰπεῖν.
Casaub. In septima prudentiam linguamque censemur; in
~~septima~~ octava eadem manere. — cf. ... .

[Left margin: Lucian. ... οὐ δὲ μὴ ... ἢ ... ἀπάλαμνος. V. 13 14.]

V. 15. Br. ... δύναται μὲν ἔτι — Cl. μετριώτερα — ... conj. Casaub. in nona omnia fieri languidiora.

V. 16. γλῶσσά τε καὶ σοφίη Philo., ... Ambr. Nona
hebdomas reliquias adhuc habet aliquas virium, lingua ac
sapientia mollior. Br. conj. σώματι καὶ σοφίῃ.

V. 17. Lat. Clem. ... prob. — Phil. εἴ τις τελέσας
κατὰ μέτρον ἵκοιτο Basil. ... — Ambr.: Decima
vero hebdomas mensuram implet, ad quam si qui pervenire
potuerit non immaturo tempore cursu peracto mortis fera
vestibula.

Plutarch. Solon. 3.

ὕστερον δὲ ϗ γνώμας ἐνέτεινε φιλοσόφους.

fragm. 1' Bergk., V Gaisf. — 5' Bach.
ap. Stob. Floril. IX, 25

V. 1. Clem. Alex. Strom. Σόλων τῆς ἐλεγείας ὧδε ἄρχεται.
Μνημοσύνης ϗ Ζηνὸς . . . . . . .
Welcker. Epigramm. Gr. Spicil. n° 30.
αὐτὴ Μνημοσύνη, Διὸς εὔνετις, ἥ τέκε Μούσας.

V. 2. Theogn. 13. εὐχομένῳ κλῦθι.

V. 3. ὄλβον μοι Vett. et Bergk., ἐμοὶ Brunck., σύ a Bach.

V. 7, 8 — laudantur in Plutarch. Sol. 2. Cf. Theogn. 197 sqq.

οὐκ ἐθέλω πάντως · Bach. post Schott. πάντων ὕστερος Grot.

V. 9. Vulg. πλοῦτον δ' ὃν — mss. e Schott. coll. πλοῦτος δ' ὃν —
Bach. πλοῦτος, δ' ὃν.

V. 16. πυθμένος — πυθμὴν id. quod βυθμήν, τὸ ἐν βάθει vel
βάθει ὄν, Hesych.
Hom. Odyss. XIII, 122, παρὰ πυθμέν' ἐλαίης — cf. 372, XXIII, 204.
Infra 20 — Theogn. 1003 —

566v

V. 11 sq. Vulgo: Br. Seid. τίμωσιν, ὑφ' ὕβριος οὐ κατὰ κόσμον ἔρχεται.
Br. [illegible] Bast. – τιμῶσιν ὑφ' ὕβριος, οὐ κατὰ κόσμον, ἔρχεται,
Boiss. cf. Callin. Eleg. – 16: πολλάκις . . . ἔρχεται, ἐν δ' οἴκῳ...

V. 13. ἄτῃ Vulgo, et sic Bast. ἄτῃ [illegible] Br., cum eo Seid. et Boiss.

V. 16. Trinc. δή – δὴν Grot. et Gesner. conj. [illegible] edd. [illegible].

V. 21. ἔργα, θεῶν ἔδος, Vulg. Br. Seid. ἔργα, θεῶν ἕδος αἰπύ...
Boiss. et Bast.
Hom. Il. XII, 283 – ἀνδρῶν πίονα ἔργα

V. 22. Br. αὖθις – infra 31 et 35 αὖτις – id. Boiss. – Bast. [illegible] αὖτις –
[illegible] V. τὸ μὲν αὖθις Ἀττικόν, τὸ δὲ αὖτις Ἰωνικόν.

V. 23. κατὰ πίονα Trinc. et Stob. [illegible] edd., [illegible] [illegible] Reg. superscripta et [illegible] κατ' ἀπείρονα Br. prolata. πίονα Bast. et Boiss.

V. 27. οὔτε [illegible] edd. [illegible] Br. e mss. οὔ τι [illegible].

V. 29. Vulg. εἰ δὲ φύγωσιν Schaef. – Br. et [illegible] edd. οἱ δὲ –

V. 31. ἤλυθε πάντως αὖτις ἀναίτιοι . . . Br. Seid. πάντως αὖτις.
Boiss. et Bast., [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] – [illegible] [illegible] Wyttenb. ad Plutarch. [illegible] [illegible] [illegible] et Ed. Gerhard in lect.

Muses filles de Mnémosyne et de Jupiter Olympien, Muses de Piérie, prêtez l'oreille aux vœux que je forme. Faites que j'obtienne des Dieux immortels le bonheur, et devant tous les hommes à jamais une gloire impérissable; qu'ainsi je sois doux à mes amis, amer à mes ennemis, objet de vénération pour les uns, de terreur pour les autres. Je désire avoir des richesses, mais je ne veux point les acquérir injustement; toujours vient le châtiment sur les pas de l'injustice. La richesse que donnent les Dieux est pour son possesseur un édifice inébranlable de la base au sommet. Mais celle qui est le fruit de l'iniquité et qui séduit les hommes d'un vain éclat, va d'abord; toutefois, instrument d'injustes desseins, elle ne suit qu'à regret, et bientôt l'infortune vient l'empoisonner. Ce n'est dans le principe qu'un peu de chose, mais, comme l'étincelle qui allume l'incendie, faible au commencement, elle finit par de cuisantes douleurs. Car elles ne durent guère aux mortels les œuvres de l'injustice. Jupiter est là qui épie l'heure fatale. Soudain, comme un vent printanier disperse en un instant les nuages, lorsqu'après avoir soulevé dans les fondements la mer avec ses vagues stériles, et ravagé les moissons qui parent le sein de la terre, il remonte au céleste séjour et fait reparaître la sérénité; le soleil dans tout son éclat darde ses rayons sur les fertiles campagnes, les nues ont disparu jusqu'au dernier vestige:

567 r°

Telle est la vengeance de Jupiter ; le Dieu, comme un simple mortel, ne s'enflamme point à chaque injure. ~~Il~~ Mais il ne saurait ~~néanmoins~~ ~~à jamais~~ se dérober entièrement à ses regards, celui qui ~~quiconque~~ porte un cœur coupable ; toujours il finit par être dévoilé. L'un est puni sur le champ, l'autre plus tard : que si le méchant lui-même échappe et que la vengeance divine ne soit point venue ~~semble pas~~ le frapper sur la terre, elle n'en vient pas moins dans la suite [illegible] ; ses enfans ou sa race après lui expient des forfaits dont ils sont innocens.

Ainsi sommes-nous faits, mortels tant que nous sommes, bons et méchans : chacun se complaît dans sa propre pensée, avant le jour de la souffrance ; puis, quand elle est venue, il se lamente ; jusque-là, pleins d'illusions, nous nous laissons séduire à de vaines espérances. Tel est près de succomber aux atteintes cruelles de la maladie, qui rêve son retour à la santé. Tel autre, qui n'est qu'un lâche, s'imagine être le plus brave des hommes ; il se croit beau, celui qui est dépourvu des grâces ~~de la figure~~ naturelles. Tel homme est sans argent, réduit aux extrémités de l'indigence, en proie aux horreurs du besoin, et il se figure posséder avoir amassé d'immenses trésors.

Chacun ~~dans la vie~~ aussi poursuit ~~une~~ une tâche différente. L'un s'en va courir la mer dans des vaisseaux ; l'espoir de rapporter dans ses foyers quelques richesses lui fait braver la fureur des vents, et il ne tient aucun compte de sa vie. L'autre, à l'aide du soc recourbé, fend le sein fécond de la terre, serviteur à l'année chez quelque laboureur. Celui-ci, instruit dans

Voir la Solution pour au

les arts de Minerve et de l'habile Vulcain, vit du travail de ses mains. Celui-là, ~~favori~~ enseigné des Muses de l'Olympe & riche de leurs dons, possède le précieux secret de la sagesse ~~du savoir~~. Cet autre est devin, ainsi l'a voulu le grand Apollon ~~qui~~ ~~aux redoutables traits~~ ~~lance au loin ses traits~~; il voit le malheur s'avancer de loin pour fondre sur l'homme ~~auquel~~ doivent s'attacher ~~s'attacheront~~ les Dieux vengeurs. Mais l'arrêt fatal, jamais ni augure, ni présage ne saurait le conjurer. D'autres enfin ~~possèdent~~ ont en partage les faveurs d'Esculape, ils sont médecins, et leur art n'est pas le moins important. Souvent d'une légère souffrance provient une grande douleur, que ne sauraient vaincre les calmans les plus efficaces. Cet homme, au contraire, est en proie aux maux les plus aigus, les plus cruels; touchez-le du bout des doigts, le voilà plein de santé. C'est le sort qui apporte aux mortels le bien comme le mal, et les présents des Dieux immortels sont inévitables. Toutes les entreprises ont leurs risques, et quand une chose commence, qui sait où elle s'arrêtera? Cet, en effet, met tous ses soins à réussir, qui pour l'avoir prévu, tombe dans une terrible et cruelle infortune; cet autre agit en insensé, quand Dieu sauve de sa folie en lui accordant le succès de tous ses desseins. Les hommes ne connaissent aucune borne à la richesse, et ceux d'entre nous qui sont comblés de plus de biens, n'en ont que plus d'ardeur à la tâche. Qui pourrait les rassasier tous? Les dieux immortels, sans doute, qu'envoient aux mortels les richesses; mais de leur sein apparaît

568v

l'infortune, et quand Jupiter l'envoie pour nous punir, elle frappe tantôt l'un tantôt l'autre.

# Solon

Athénien, suivant lui-même – fragm. 16 ed. Gaisf., V. 4. coll. fr. 27. Herodot. I, 29, coll. V, 113. Diodor. I, 96.
Plutarque implicitement –

Salaminien, selon Diog. Laërt. I, 45. Diod. IX, init.

Essai de conciliation par Meursius, Solon, in Opp. T. II, p. 229. né à Salamine, mais transporté à Athènes par ses parens athéniens. Peut-être aussi appelé Athénien, parce que Salamine était censé faire partie de l'Attique et de l'état d'Athènes ; Bach Solon. fragm. p. 1.

Son père, Execestides, d'après tous les auteurs, excepté Philocles, qui l'appelle Euphorion, ap. Plutarch. Solon. 1.

Sa famille remontait à Codrus, était alliée de celle de Pisistrate, et s'étendit jusqu'à Platon – Plutarch. l. l., Diog. Laert. I, 32. Cf. Hemsterh. ad Lucian. I, p. 416.

569 v

LIV
LV, 1, [illegible] 559 (571 Volney)
[illegible] 545
Volney 557

Sur Solon : Selon Phanias, ap. Plutarq. 32, mort la 2e année de la tyrannie de Pisistrate, Ol. LV, 1 (560) — Longtemps après suivant Heraclide, ibid. — En effet, sous [illegible] ? mort sous le [illegible], Ol. LV, 3 (558), âgé de cinquante [illegible] — mort très avancé en âge, selon Macrob. 18 — Elian. V. H. VIII, 16 — suivant Diog. Laert., I, 62, à 80 ans, et en Chypre, les os transportés à Salamine, réduits en cendres et semés dans son territoire, par [illegible]. Cf. Val. Max. V, 32. Suidas. — [illegible], d'après Elien, l. l., [illegible] Athéniens [illegible] et la statue [illegible]. Plutarque [illegible] que Solon mit quelque [illegible] Athéniens [illegible] la tyrannie de Pisistrate. Cf. Meursius.

Suidas: γέγονε δὲ ἐπὶ τῆς μζ΄ Ὀλυμπ., οἱ δὲ νϛ΄.

Fleurit vers la XLVI Ol. — la 3e (2-3) année (594) archonte, [illegible] — Sosicrates ap. Diog. Laert. I, 62, et [illegible] ad Euseb. Chron.

Demosth. περὶ παραπρεσβ. p. 201 ed. Taylor :
ἀπὸ Σόλωνος δὲ ὅλου διακόσιά ἐστιν ἔτη καὶ τετταράκοντα εἰς τὸν νυνὶ παρόντα χρόνον (Ol. CIX, 2).
Solon aurait donc fleuri Ol. L, 2 (579).
Meursius lit πεντήκοντα, changeant μ' en ν'.

Cic. Brut. 10. place Solon et Pisistrate sous Servius Tullius (Ol. XLIX – LX 584 – 546).

Volney – naiss. 638 — Suivant [illegible], [illegible] Ol. XXXV, 3, 638 av. J.C.
Archont. 595 — son voyage en 594 (Ol. XLVI – 3) 575; sa mort Ol. LV, 2, 559.
Voyage 573 — Corsini : voyage, Ol. XLVI, 4 ; mort, Ol. LV, 2.
Visite à Crésus 563 — 593 – 592.
mort 559

Vie de Solon

Dans sa jeunesse, fit le commerce pour réparer la fortune dissipée par son père, et connut le monde; par là on a expliqué le ton de volupté, de mollesse et de licence qui règne dans quelques-unes de ses poésies —

570v

Solon poëte — ἐλευθεριώτατος, suivant Platon, Tim.
Cf. Taylor ad Demosth. ubi sup.

~~[illegible]~~
~~Plutarch. Sol. 3.~~

Poëte-philosophe — Plut. in Compar. ἀνδρὸς ἅμα νομοθέτου δυνατῶ καὶ περὶ ποίησιν καὶ φιλοσοφίαν διατετριφότος — Cf. Plutarch. Solon. 2 Sol. 3 — Heeren, Ideen, III, 1, p. 436.

Divers écrits, suivant Diog. Laert. I, 61.

Lois

Harangues (δημηγορίας)

Lettres —

Élégies — εἰς ἑαυτὸν ὑποθήκας — Suidas: ὑποθήκας δι' ἐλεγείας

Sur Salamine

Sur le gouvernement d'Athènes

5000 vers (ἔπη)

Iambes (Trimètres détachés des Iambes, de Kritide περὶ τῶν παραφθέγματος ?

Epodes

5712

[illegible] p. 214. αὖτις, alias, postea, iterum –
Hom. Il. I, 140 – ἀλλ' ἤτοι μὲν ταῦτα μεταφρασόμεσθα καὶ αὖτις –
Herodot. VI, 75.
Cf. Viger. p. 391 et ibique Herm. p. 782.

V. 32. Vulgo: οἱ παῖδες τούτων ἡγεμόνων ὄπισω. Codd. Stob. ἢ παῖδες – in cod. marg. ap. Br. ἢ γένος ἐξοπίσω aliquo ita Tzetzes III, 30, ἢ παίδων παῖδες, ἢ γένος ἐξοπίσω.

V. 34. Triclinius et Schaefer. ἐσθλὴ ἦν αὐτός – duo Codd. ap. Schow. ἐσθλῆ εἷς αὐτός – alius ἐσθλὴν ἦν – alius Vero. δεινὴν εἷς αὐτοῦ, quod quidem recepit Bach. – Br. post H. Steph. ἐσθλὴν δ' εἷς αὐτοῦ – Boisson. ἐσθλήν, ἦν αὐτὸς δ. ε. ἔχ.

V. 37. ὑπ' ἀργαλέης πέσῃ, Codd. Stobaei, recepit Bach. – Gaisf. πέσοι – Br. quem secutus est Boisson. maluerat in ἀργαλέης ἐπέσῃ.

V. 40. Tres Codd. ap. Schow. καὶ κάλλος, μορφὴν Bach. probat et recepit.

V. 42. Codd. πάντων – πλεῖστα. Br. πάντως πολλὰ certe, excepto Bach., receptum.

V. 43 sq. Τὸν μὲν in versibus quinquies omissi δέ observavit Hoogeveen de part. I, p. 648.

V. 47. Βελτ. τ. πολυδ. εἰς ἐνιαυτόν, – Ib. non [illegible], sed [illegible].

V. 48. Λατρευέων, [illegible], de his qui λῆτες ap. Athen. [illegible] [illegible] [illegible], de [illegible] [illegible] [illegible]: [illegible] fragm. I, 71 – [illegible] [illegible], [illegible] [illegible].

Servis in [illegible].

571v

V. 49. Cf. Homer. Odyss. VI, 232 sq.
ὡς δ' ὅτε τις χρυσὸν περιχεύεται ἀργύρῳ ἀνὴρ
ἴδρις, ὃν Ἥφαιστος δέδαεν καὶ Παλλὰς Ἀθήνη
τέχνην παντοίην, χαρίεντα δὲ ἔργα τελείει.

V. 50. ante Br. e cod. reg., ἔργμα ἐν χερσὶν — [illegible] cum regio facit.

V. 51. libri omnes διδαχθεὶς, quod Grot. et Br. mutaverunt in διδάχθη, servavit Bach. δὺς ἐδιδάχθη Boisson.

V. 52. Theogn. 614 – οἱ δ' ἀγαθοὶ πάντων μέτρον ἴσασιν ἔχειν.
Jo. Rob. Gliac. (ὦ φίλε παῖ, σύνιεν) ὥρην μαθοτάξιν
ὄφρα δαεὶς πάσης μέτρον ἔχῃς σοφίης. (ἴδρεω above)
Cf. Welck. Ep. Gr. Spicil. II p. 5.

V. 55. συμμαρτήσωσι omnes libb. ante Br. — retinuit Bach.

V. 56 sq. ἱερὰ, οὐδ' οἱ ex Schneid. emendat. contra codd. omnes Br., item Gaisf. ‸ ἄλλοι cum [illegible] Boisson. Bach.
‸ ἱερά.

V. 60. κἄν τις λύσαιτο Trinc. et Gem. κοὔτις λύσαιτ' ἂν Ald. — κοὐκ ἄν τις λύσαι Br. et cod. unus ap. Schow.; recepit Bach. — κοὐκ ἄν τις λύσαιτ' Gaisf. et Boisson.

V. 61. Lobeck. ad Soph. Aj. p. 267 – κυκώμενον frustra mutat in κεκινημένον. Sed κυκᾶσθαι idem quod μίγνυσθαι
Archiloch. fr. XXXII Liebel.
θυμέ, θύμ' ἀμηχάνοισι κήδεσιν κυκώμενε.
Cf. Schow. ad Hes. p. 172.
Sol. fragm. κε', 26 Boisson. δεκίῃσι πάντοθεν κυκεόμενος

1572

V. 65–70. leguntur inter Theognidea, 585 sqq. – 66. ἢ μέλλει χρόνιον Brunck. et Bach. post Gesn.; non hi codd. Ap. Theogn. ποῦ χρόνιον μέλλει, quod reliquit Br. – Ibid. πρήγματος.

67. εὖ ἔρδειν Stob. codd. omn., et cum iis Brunck. tantum. εὐδοκιμεῖν Theogn., quod ceteri post Br. praetulerunt. Ibid. προνοήσας, hi quoque reliquerunt. – προσνοήσας cum Stob. codd. Brunck. post Gesn. et Schaef.

69. καλῶς duo codd. ap. Schow, reliquit Brunck. ποιοῦντι Theogn. τίθησι id. recte Br. Gaisf.

V. 71 sqq. et ap. Theogn. a versu 227. – primum ab Aristot. laudatur Polit. I, 3, 9. Cf. Plutarch. de Cup. div. 4, ubi var. lect. ἀνθρώποις quales facit Theogn. Legerat Aristot. κεῖται, nam affert: κεῖται γὰρ ὥσπερ καὶ ταῖς ἄλλαις τέχναις.

73. διπλασίως Stob., cum quo Brunck. – πλάσιον Theogn., cet. edd.

74. aliter apud Theogn. χρήματά τοι θνητοῖς γίγνεται ἀφροσύνη.

75. Theogn. ἐξ αὐτῆς – ὁπότε – et seq. πέμψει.

76. ἄλλοτε ἄλλος (τ' vulgo) ἔχει, sed. Schaefer, Bach. (Cf. Ad. 17 Brunk. v. 4.) – ἄλλοτε κ' ἄλλος ἔχοι Brunck., e lege et conj. Brunck. ἄλλοτ' ἂν ἄλλος ἔχοι. – Similis in solemni formula: Hesiod. Opp. 658 – Theogn. 157.

572v

fragm. ιβ' Bergk., XII Gaisf., ε' Bach.

Plutarch. Solon. 9: πλοῦτον δ᾽ οὐκ ἐθαύμαζεν ἀλλὰ καὶ φησὶν
ὁμοίως πλουτεῖν,

ὅτῳ πολὺς ἄργυρός ἐστιν

. . . . . . . . . . .

Idem fragm. ap. Stob. Flor. XCVII, 7, Theognidi tribuitur, et novo inter Theognidea reperitur, hic incipiens (719 sqq.):
Ἶσόν τοι πλουτοῦσιν . . . . . . . .

utrobique duobus distichis constans —

v. 1. Plutarch. ᾧτε, Stob. ὅσοις —
Eidem. Fl. III, 20, ἐπ᾽ ἀνθρώπους, ᾧ τινι —

v. 3. Plutarch. πάντα ταῦτα — Stob. τάδε πάντα — Theogn. τὰ δέοντα.

v. 4. Plutarch. πλευρῇ — Theogn. et Stob. πλευραῖς
ἁβρὰ παθεῖν — Xen. Cyr. VIII, 8, μαλθακὸν παθεῖν —
Xenoph. Cyr. I, 5, 1 — ἡδυπαθεῖν —
Theogn. 1009 — τῶν δ᾽ αὐτοῦ κτεάνων εὖ πασχέμεν.
Horat. Ep. I, 12, 5 — Si ventri bene, si lateri est pedibusque tuis, nil divitiae poterunt regales addere majus.

v. 5. Brunck. leg. „παιδός τ᾽ ἠδὲ γυναικός· ὅταν δέ κε τῶνδ᾽ ἀφίκηται
ὥρη, Theogn. Vulg. ——— τῶν ἀφίκηται
Bergk. e Plutarch. „παιδός τ᾽ . . . . , ἐπὴν καὶ ταῦτ᾽ ἀφίκηται,
ἥβη,
Herm. et hunc eo Bach. παιδός τ᾽ . . „ὅτ᾽ ἂν (vel ὅταν δὲ) τῶνδ᾽ ἀφίκηται
ὥρη — consent. duob. Theogn. codd. ap. Bekk.

~~[illegible]~~

v. 6. Plutarch. ἁρμονία. Theogn. ἁρμόδιος. — Stob. ἁρμόδια.
Brunck. ἁρμοδία, ταῦτ᾽ ἀφ. . . Herm. et Bach. ἁρμόδια.

v. 8. Vulg. et Br. εἰς ἀίδην — et. codd. ap. Bekk.

573 ro fragm. ιγ' Bonf., XIII Gaisf., ιε' Bergk.
Plutarch. Sol. 3, et aliis al. loc.
cf. Stob. (Theogn.) flor. I, 16 – Theogn. 315–318.

v. 1. Stob. πολλοὶ μέν – Theogn. πολλοί τοι

v. 2. Stob. et Theogn. τούτοις. Zonaras Lex. p. 159 διαμειψόμεθα, ἀνταποδώσομεν.

fr. ς' Bonf., VI, Gaisf., ζ' Bergk.
Stob. flor. XCVI.

v. 1. Bergk μάκαρς post Hermann. et Sylburg. Cf. Welck. ad Alcm. 68. Ammon. de aff. vocab. diff. p. 116. πόνηρον βαρυτονούμενον, ὡς σόλοικον, καὶ πονηρὸν ὀξυτονούμενον, ὡς κυδοιμόν, φασὶ διαφέρειν παρὰ τοῖς Ἀττικοῖς· ὁμοίως μόχθηρον καὶ μοχθηρόν. πονηρὸς γάρ ἐστιν ὀξυτόνως ὁ κακοήθης· πόνηρος δὲ ὁ ἐπίπονος. Cf. Etymol. M.

fr. η' Bonf., VIII Gaisf., η' Bergk.
Clem. Alex. Strom. V, 587. Theodoret. T. IV, p. 719 Schulz.

fr. ι' Bonf., X Gaisf., θ' Bergk.
Clem. Alex. Strom. V, 610 – Euseb. Praep. Ev.
Clem. τίς ἔγνω νοῦν Κυρίου, ἢ τίς σύμβουλος αὐτοῦ ἐγένετο; ἀλλὰ καὶ Ἡσίοδος, δι' ὧν γράφει, συνᾴδει τοῖς προειρημένοις·
Μάντις δ' οὐδείς ἐστιν ἐπιχθονίων ἀνθρώπων,
ὅστις ἂν εἰδείη Ζηνὸς νόον αἰγιόχοιο.

εἰκότως ἄρα Σόλων ὁ Ἀθηναῖος ἐν ταῖς ἐλεγείαις, ὡς αὐτὸς κατακολουθήσας Ἡσιόδῳ,

πάντῃ δ' ἀθανάτων . . . . .

ἔφη.

Euseb. παράπαν, cum in Br. Bergk Gaisf. πάντῃ Bach.

fr. δ' Bergk, IX Gaisf., ι' Bach.

Plato Amator. et Lach. [illegible] – Plutarch. Sol. 31 – [illegible] – [illegible] – [illegible] Plutarch. [illegible]:

fr. β' Bergk, II Gaisf., ιβ' Bach. repetit. in Amator. et [illegible].

1. 2. Vulg. Μουσέων.

574 v

Poëme intitulé Salamine, composé de cent vers — Plutarch. Solon 8 —
Suid. v. Σόλ.

Occasion de ce Poëme — Demosth. περὶ παραπρεσβ. p. 201 —
Plutarch. l. l. Diog. Laërt. I, 46 sq. etc.

Elégie belliqueuse comme celles de Callinus et de Tyrtée

Dem. ubi sup. ἐλεγεῖα ποιήσας ᾖδε . . .
Schol. I, 20, 1 — προσελθὼν εἰς ἀγορὰν ἐλεγεῖα ᾖδεν. τὰ δὲ ἐλεγεῖα ἦν ἀρχαῖα ᾄσματα. τούτοις ἤγειρεν Ἀθηναίους ἐπὶ τὴν μάχην. οἱ δὲ κάτοχοι ἐκ Μουσῶν καὶ Ἄρεως, αὐτίκα τε ἀνήγοντο ᾄδοντες ὁμοῦ καὶ ἀλαλάζοντες.

Chanté en tout ou en partie, au son de la flûte, par les Athéniens, soit dans cette expédition, soit dans d'autres.

Sext. Empir. adv. Music.
καὶ οἱ τοῖς Σόλωνος χρώμενοι πο-λιτικοῖς, πρὸς αὐλὸν καὶ λύραν παρετάσσοντο, ἔνρυθμον ποιούμενοι τὴν ἐνόπλιον κίνησιν.

575 N

ἐκ τῶν περὶ Σαλαμῖνος. XVI, ap. Poet. Min. Gr. ed. Gaisford, VIII. fragm. ιβ ed. Bach. p. 86 sq.

Plutarch. Sol. 8, ἐν ᾠδῇ διεξῆλθε τὴν ἐλεγείαν ἧς ἐστὶν ἀρχή·

αὐτὸς κῆρυξ ἦλθον ἀφ' ἱμερτῆς Σαλαμῖνος,
κόσμον ἐπέων, ᾠδὴν, ἀντ' ἀγορῆς θέμενος.

× × × × × × ×

Diog. Laert. I, 47.
τὰ ἐλεγεῖα, τὰ μάλιστα καθαψάμενα
τῶν Ἀθηναίων ταῦτα·

εἴην δὴ τότ' ἐγὼ Φολεγάνδριος ἢ Σικινίτης
ἀντί γ' Ἀθηναίου, πατρίδ' ἀμειψάμενος.
αἶψα γὰρ ἂν φάτις ἥδε μετ' ἀνθρώποισι γένοιτο·
Ἀττικὸς οὗτος ἀνήρ, τῶν Σαλαμιναφετῶν.

× × × × × × × ×

ἴομεν εἰς Σαλαμῖνα, μαχησόμενοι περὶ νήσου
ἱμερτῆς, χαλεπόν τ' αἶσχος ἀπωσόμενοι.

Philoxenos [illegible] — [illegible] — Steph. Byz. s. v.

Sicinus, quae [illegible] : Σίκηνος, Strab. et Steph., Σίκινος Ptol., <u>Sicinus</u> Plin.

Σαλαμιναφετῶν — Sert. Js. Voss. ad Justin. II, 7. G. Hermann. ad Ajac. p. 927. Vulgo Σαλαμῖν᾽ ἀφέντων, atque ita Brunck: sed Aldobrandin. τῶν Σαλαμῖν᾽ ἀφετῶν (et sic Thiersch. Act. Mon. I, p. 711), quod et ms. teste Steph. Thesaur. e Lambecii [illegible] (τὴν Σαλαμῖνα φυγόν) τῶν Σαλαμινοφύγων, παρὰ τὸ Σαλαμινόφυξ. Hermann: [illegible] Σαλαμιναφέτας volut, qui eam insulam [illegible] promiserint [illegible] : Thiersch ἀφετός, ut συνετός, id. quod ἀφιμένος.

ἴομεν, subj. [illegible] correptione — Cf. Theocr. XXV, 60 — frag. ap. Homer. [illegible] Odyss. λ', 41.

ὁππότ᾽ ἂν ἡβήσητε καὶ ἧς ἱμείρεται αἴης.

Cf. Herm. ad Ajac. et Thiersch. ubi sup.

Poëme περὶ τῆς τῶν Ἀθηναίων πολιτείας — Diog. Laert.
Plutarch.

Préambule –
Devait embrasser toute la loi politique de Solon, νομοθέτης καὶ δημαγωγός.
Suid.

Fragment principal conservé par Démosthène περὶ παραπρεσβείας. p. 203.

577 v° 1° fragm. ιγ' – XV Br., Gaisf., Boiss., ιγ' Bach. p. 88.

V. 1 sqq. Cf. Theognid. 755 sqq.

V. 3-4. Confer Hemsterh. ad Lucian. Tim. 9 – Aristoph. Equit. 1168 sqq.

ἐπίσκοπος, Hom. Iliad. XXIV, 725 sq.

V. 5. κατέχειν, cohibere, superare – Herodot. VI, 127. κατέχων πολλὸν τοὺς ἄλλους.

Cic. pro Muren. 10. Sed tamen ego mei studiosissimum magno meo labore superavi.

V. 10. εὐφροσύνη. Cf. Theogn. 764 εὐφροσύνως διάγειν.

[Vers inventé, dit-on, par [illegible], rétabli par Brunck et par Taylor – mais [illegible] d'après le ms. de Bekker:
Χρήματα δ' ἱμείρουσιν ἔχειν, ἀδίκως δὲ πεπᾶσθαι
Cf. fragm. ε', 7]

Le précédent hémistiche, emprunté au vers 12 du fragm. ε', n'est peut-être pas plus légitime que l'hexamètre. Le distique entier a déjà été signalé par Sylburg, qui le remplace par le vers isolé, fr. ια', cité chez Clem. Alex. Strom. p. 740:

τίκτει γὰρ κόρος ὕβριν, ὅταν πολὺς ὄλβος ἕπηται.

Notre ville ne périra jamais, du moins selon les décrets de Jupiter et les (la pensée) intentions des dieux immortels : elle veille sur Athènes la fille magnanime d'un redoutable père, la divine Pallas ; elle étend sur nous son bras protecteur. Mais les Athéniens ~~...~~ dans leur folle imprudence, veulent [de leurs propres mains] détruire cette grande cité, séduits qu'ils sont par l'appât des richesses ; ils la minent par ~~leurs iniquités ...~~ (leur esprit d'injustice) les chefs du peuple sur la tête desquels va fondre un déluge de maux en punition de leurs nombreux excès. Car ils ne savent point réprimer leur orgueil, ni goûter dans la paix d'un banquet les plaisirs qu'ils ont sous la main.

. . . . . . . . . . . . . . .

Ils s'enrichissent par des voies d'iniquité.

. . . . . . . . . . . . . . .

N'épargnent ni les biens sacrés, ni le trésor public, ils enlèvent de tout sans leurs rapines, et ne respectent point les saintes bases de la Justice qui, silencieuse, observe le présent, le passé, et toujours vient au temps marqué tirer vengeance du crime. Bientôt (au milieu de cette) la ville entière sera [S'avance un fléau inévitable (va fondre un inévitable fléau) elle va tomber.] frappée d'une plaie inévitable, et précipitée dans l'abîme de l'esclavage ou dans les discordes civiles, (qui réveille) et la guerre se (engendré) réveillera de son sommeil, la guerre qui moissonne le plaisir (par milliers) (les jeunes gens en sa fleur) l'aimable jeunesse. Car les ennemis ne tardent pas à investir (sont aux prises dans une cité) une cité dont les habitants conspirent la ruine de leurs frères. (dont plusieurs des habitants) [Car une cité ne tarde pas à devenir la proie des ennemis.] Tels sont les maux qui affligent le peuple. Des Athéniens (la plupart pauvres) réduits à l'indigence, beaucoup s'en vont sur la terre étrangère vendus et chargés d'indignes liens . . . . . . . .

578 v

Ainsi la publique infortune atteint chacun dans ses foyers ;
vainement ~~[illegible]~~ solides (extérieures) la retenir
les portes de la cour voudraient en vain l'arrêter ; elle fran-
les plus hautes murailles
1. faut chit les murs d'enceinte et s'en va découvrir jusque dans le
réduit
sanctuaire de la chambre nuptiale celui qui s'est flatté d'y
trouver un asile. ~~Voilà les [illegible] que [illegible]~~
le patriotisme dire ~~[illegible]~~
Inspiré par mon âme je ~~[illegible] les [illegible]~~ aux Athéniens ;
tous les malheurs de notre ville lui viennent de ses mauvaises
lois. Les bonnes lois, au contraire, font régner partout l'ordre
et l'harmonie, elles mettent des entraves à l'injustice, apla-
nissent les ~~aspérités~~ difficultés, ~~[illegible]~~ abaissent l'orgueil, énervent ~~l'insolence~~ l'insolence,
flétrissent l'insolence dans ses premières fleurs, redressent
les voies tortueuses du langage de la justice, tempèrent les excès
de l'arrogance, apaisent les dissensions, abattent la
colère de l'affreuse discorde : par elles enfin, tout chez
les hommes est empreint d'ordre et de sagesse.

879v

Cf. Cic. de Republ. I, 59

Linder. fr. XIII, 12.

V. 13. κλέπτουσιν ἐφ' ἁρπ. Cf. Homeric. κλέπτε νόῳ, Il. I, 132.
Compl. Iliad. V, 268 — XIV, 217 — XXIV, 24.

V. 16. ἀποτισομένη Brunck. e Markl. conj. — codd. ἀποτισαμένη
17. ταύτῃ δὴ — Χρόνῳ tandem, τῷ χρόνῳ [illegible] Euripid. Med. 901 (911) χρόνῳ δὲ
Vl. ταῦτ' ἤδη — τὴν νικῶσαν, ἀλλὰ τῷ χρόνῳ βουλήν.
Br. ταύτῃ τοι — Schol. ἀλλ' νῦν
Reisk. [illegible] Bekk. codd. ταῦτ' ἤδη. — Elmsl. ad Med. p. 219.

V. 19. ἣ Brunck. ἢ Bekker. et edd., et Manut. et codd.
20. ἔγειρει alt. lect. ap. Bekk.

V. 22. ἐν συνόδοις τοῖς ἀδικοῦσι φίλους. — H. Wolf. utpote eorum qui circa hos in congressibus et conventibus assiduitate sua, opportune et [illegible] et [illegible] [illegible].

Sylburg. συνόδοις praelia — lat. congressu, congressi.

V. 23–25. τῶν δὲ πενιχρῶν ....

Plutarch. Sol. 13, en décrivant les factions qui divisaient Athènes avant la législation de Solon, le fort desquelles opprimait par la violence; ἀγώγιμοι τοῖς δανείζουσιν ἦσαν, οἱ μὲν αὐτοῦ δουλεύοντες, οἱ δ' ἐπὶ τὴν ξένην, πιπρασκόμενοι. πολλοὶ δὲ καὶ παῖδας ἰδίους ἠναγκάζοντο πωλεῖν (οὐδεὶς γὰρ νόμος ἐκώλυε) καὶ τὴν πόλιν φεύγειν διὰ τὴν

880N. Χαλεπώτατα τῶν δανειστῶν. Ἐπίστημη ... ... ... ... la ... ... ... ... 25.

v. 27. αὔλειαι δ' ἐπ' ἔχειν Ven. lect. et in Bekk. recepta – Edd. et Dindorf δ' ὅτ' ἔχειν – Reisk. δέ τ' – αὔλειαι θύρη – Odyss. XVIII, 238, ἐπ' αὐλείῃσι θύρῃσιν – I, 103 sq.
στῆ δ' Ἰθάκης ἐνὶ δήμῳ ἐπὶ προθύροις Ὀδυσῆος,
οὐδοῦ ἐπ' αὐλείου.

v. 28. lect. πάντως pro πάντας Venet. Πάντων confirmatur.

v. 29. εἰ κέ τις ἦ φεύγων Boissn. – alii e conj. H. Wolf. εἴ γέ τις ἦ – Codd. Bekk. εἴ γέ τις quod lenevit Bekk.
μυχ. ἢ θαλ. – εὖ δὲ δύων pro μυχῷ θαλάμου, Odyss. XXII, 180:
ἤτοι ὁ μὲν θαλάμοιο μυχὸν κάτα τεύχε' ἐρεύνα
XVI, 285 – ἐς μυχὸν ὑψηλοῦ θαλάμου.

v. 34. τραχέα, Boiss. τρηχέα

v. 35. πινυτά ... pro Codd. συνετά quaerend. glossema.

fragm. ιδ' Brunson. , XX Gaisford – ιδ' Bach. (ε' περὶ τ. τ. Ἀθ. πολ.)

V. 1. δήμῳ μὲν γὰρ ἔδωκα . . . (cf. Plutarch. Sol. 18.

ἐπαρκεῖ Bour. Bach.
ἐν Brunck. Gaisf. ...

V. 2. ὀπορεξάμενος . κυρίως μὲν, τὸ ἐκτείνας, ἐφαπλώσας τὴν χεῖρα ὡς παρ' Ὁμήρῳ (Ἰλ. ε' 335) ἐνθάδε δὲ τροπικῶς, τὸ ἐπαυξήσας, διὰ τὴν συμβαίνουσαν ἔκτασιν τοῖς αὐξομένοις. Coray.

V. 4. καὶ τοῖς ἐφρασάμην – καὶ τούτων προὐνόησα, ἵνα μηδὲν ἀπρεπὲς καὶ ἄδικον ἔχωσι. Καὶ σημείωσαι τὴν μεταφορὰν τοῦ ἐφρασάμην παραπλησίαν πως οὖσαν τῇ ἐν τῷ ... , τῶν Γάλλων. Cor.

πεντακοσιομεδίμνους

ἱππάδα τελοῦντας

ζευγῖται

θῆτες

Dion Chrysost. opp. T. I, p. 561 – cf. II, p. 278 ed. Jebb

Ἐκεῖνος (ὁ Σ.) τοίνυν ἐν τοῖς ἐλεγείοις διεξιὼν περὶ τῶν αὐτῷ πεπολιτευμένων, ἐπὶ τούτῳ μάλιστα πάντων σεμνύνεται, τῇ καταμίξαι τὸν δῆμον πρὸς τοὺς δυνατοὺς, ὅπως ἂν μιᾷ γνώμῃ τὴν πόλιν οἰκῶσι, μηδέτεροι πλεῖον ἰσχύοντες, ἢ κοινῇ συμφέρει.



fragm. κ' Bour. , XXI Gaisford. – ιε' Bach. (3e

V. 1. ὧδ' ἂν (δῆμος ... Brunck. c praced. Plutarch. Comp. Solon. et Poplicol.)

381v

fragm. XXII Bergk. 15' Bach. (4ᵃ

ὕπνω ζ' Boiss., VII Bergk., ex Cyrace Sententia : utrumque cp. Plutarch. Sol. 25.

Νέῳ δ' ἐπὶ πρεχόης, Καινοβίδος ἐγγόνει ἀκτῆς.
ἔργμασιν ἐν μεγάλοις πᾶσιν ἀδεῖν χαλεπόν.

fragm. 13' Boisson., XVIII Bergk., 13' Bach. (5ᵃ

V. 1. Ἐκ νεφέλης . . . (cp. Plutarch. Solon. 3 – Diog. Laert. 1, 50,
φέρεται Diog. Laërt. πέλεται Plutarch.

V. 5. μονάρχου Diog. Laërt. τυράννου Diod. Sic. XIX, 1.
Τῆς γὰρ Σόλωνος φωνῆς ὥσπερ χρησμοῦ τινος εἰρημένου
ἐν οἷς περὶ τῆς Πεισιστράτου τυραννίδος προλέγων, ἔθηκε
τόδε τὸ ἐλεγεῖον· ἀνδρῶν ἐκ μεγ. κ. τ. λ.

V. 6. ἄιδρις εών – Diog. Vulg. ἄιδρεσιν cod. Lat. et duo Mss. ἀίδρεσιν Bal.
Diodor. ἀίδρειη
Etymol. M. ἴδρις, ὁ ἔμπειρος ἀπὸ τοῦ εἴδω . . . καὶ ἄιδρις ὁ ἄπειρος.

fragm. 15' Boisson., XVII Bergk., 14' Bach. (6ᵃ Hom. Il. III, 219; Odyss. X, 282.

δείξει δή . . . (cp. Diog. Laërt. 1, 49.

fragm. 14' Boisson., XIX Bergk., 14' Bach. (7ᵃ
(cp. Diog. L. I, 52 – Plutarch. 30.

V. 1. λυγρὰ Plutarch., δεινὰ Diog. et Mss. et Sic Bergk.

v. 2. μοῖραν Diog. et Suid. μῆνιν Brunck.

v. 3. ηὐξήσατε, ῥύσια δόντες Diog. — σατ᾽ ἔρυμα Brunck.
δόντες αὐτοῖς ἐνέχυρα, τουτέστιν, οἷον ἐνεχυράσαντες τὴν ἐλευθερίαν ὑμῶν διὰ τῶν δεδομένων τῷ Πεισιστράτῳ δορυφόρων.

v. 4. ἔσχετε, Br. ἴσχετε ex conj. Bach. ἔσχετε Dic.

Vers. 3 et 4 - inverso ordine e Clem. Alex. p. 388, Bach. — Plutarch., altero pentametro omisso, intulit cum eodem versu quae Cl. Alex. εἰς γὰρ ...

v. 6. χαῦνος Plut., Clem. κοῦφος Diog. et Suid., glossema.

v. 7. εἰς ἔπη αἱμύλου — Pl. Clem. εἰς ἔπος αἰόλον Diog. Suid.

Vers Trochaïques tetramètres catalectiques de Solon, relatifs à l'œuvre de sa loi.

Plutarque, Solon, 14 :

. . . . τούτων δ' οὐδὲν ἐξέκρουσε τὸν Σόλωνα τῆς αὐτοῦ προαιρέσεως, ἀλλὰ πρὸς μὲν τοὺς φίλους εἶπεν, ὡς λέγεται, καλὸν μὲν εἶναι τὴν τυραννίδα χωρίον, οὐκ ἔχειν δ' ἀπόβασιν. πρὸς δὲ Φῶκον ἐν τοῖς ποιήμασι γέγραφεν·

fragm. κδ' Brunck. XXVII Gaisf. , κδ' Bach.

εἰ δὲ γῆς (φησίν) ἐφεισάμην

. . . . . .

V. 3. Coray: μιάνας καὶ καταισχύνας αὐτῆς τὴν ἐν ἐλευθερίᾳ δόξαν . . . .

Plutarque, ibid. :

ὅθεν εὔδηλον, ὅτι καὶ πρὸ τῆς νομοθεσίας μεγάλην δόξαν εἶχεν. ἃ δὲ φυγόντος αὐτοῦ τὴν τυραννίδα πολλοὶ καταγελῶντες ἔλεγον, γέγραφεν οὕτως·

fragm. XXV Gaisf. κδ' Corain. Bach.

Cf. Muret. Var. lect. I, 13 ; Xyland. ad Plutarch.

V. 3-4. Vulgo : . . . . , ἀγασθεὶς οὐκ ἔσπασε μέγα δίκτυον, θυμοῦ δ' ἁμαρτὼν . . . . . . .

Xylander et ceteri ——— οὐκ ἀνέσπασεν μέγα δίκτυον . . . .

Coray : περιβαλὼν δ' ἄγραν ἀγασθεὶς e correctione Huetii ; Reiskius conjicit ἀτυσθείς.

In omnibus Bodl. codd. ἁμαρτῇ – Herm. ἅμα καὶ ἐπανολῶσθαι, ὡς ὄντως χρῆται.

88vo

v. 5. Vulgo ἤδεε – Xylander et Leoi ad Brut. ἤδειν.

v. 6. Variant codd. inter τυραννεύσας et τυραννήσας – Brunck ex uno secutum τυραννήσας – Cf. Coray in primum illud placuit.

v. 7. αὐτὸς e Iuntina male revocavit Brück.
δοκὸς . . . Coray : δεδέσθαι, ὥστε γενέσθαι δοκὸς . . . κοινὴ ἔλλειψις . . . Cf. Schol. ap. Athen. IX, 410 :
Σκύθιος χειρόμακτρον ἐκκεχαρμένος.
Hesych. Voc. Σκυθιός· τῶν λαμβανομένων πολεμίων τὰς κεφαλὰς ἐκδέροντες, ἀντὶ χειρομάκτρων ἐχρῶντο, e lect. Coray.

Plutarch. 16.
ὅτι δ' οὖν προσέκρουσε τοῖς πλείστοις ἕτερα προσδοκήσασιν, αὐτὸς εἴρηκε περὶ αὐτῶν, ὡς
fragm. κγ' Boissonn., XXVI Gaisf., κδ' Coray. Bergk.

v. 2. Vulgo δηΐος.

Iambiques trimètres de Solon 585 r°

Aelius Aristides, T. II, p. 357 sq.

Ὁ δὲ δὴ Σόλων καὶ βιβλίον ἐξεπίτηδες πεποίηκεν ὥσπερ ἡμεῖς εἰς τὴν Ἀθηνᾶν, οὕτως ἐκεῖνος εἰς ἑαυτὸν καὶ τὴν ἑαυτοῦ πολιτείαν, ἐν ᾧ ἄλλα τε δὴ λέγει καὶ ταῦτα·

fragm. κδ' Bois., XXIX Gaisf., κε' Bach.

ἄμα γάρ . . . . . .

ὁρᾷς, ὡς αὐθάδως καὶ οὐ σῆς συμβολῆς; καὶ ταῦτα μὲν ἐστιν ἐν τοῖς τετραμέτροις· ἐν δὲ τοῖς ἰάμβοις·

τετραμέτροις ed. Jebb. solus habet Aristid. glossa Bachio videtur.

fragm. κε' Bois. XXVIII Gaisf., κε' Bach. Cont.

συμμαρτυροίη ταῦτ' κ.τ.λ.

v. 1. Χρόνου vulgo — Κρόνου e conj. Cleverii ad Plutarch. Amyot. T. I, p. 416, Boissonad. et Bach.
Χρόνου — μήτηρ μεγίστη δαιμόνων Ὀλυμπίων ἄριστα, Br. Ὀλυμπίων, ἄριστα Boisson. μεγίστη, — Ὀλυμπίων ἀρίστη Bach.

v. 3–13 Plutarch. Sol. 15.

... οἱ δὲ πλεῖστοι πάντων ὁμοῦ φασὶ τῶν συμβολαίων ἀναίρεσιν γενέσθαι τὴν σεισάχθειαν, καὶ τούτοις συνᾴδει μᾶλλον τὰ ποιήματα. σεμνύνεται γὰρ Σόλων ἐν τούτοις, ὅτι τῆς τε προϋποκειμένης γῆς Ὅρους ἀνεῖλε πανταχῇ (al. πολλαχῇ ut ap. Aristid.; πανταχῇ Coray) πεπηγότας, πρόσθεν δὲ δουλεύουσα (δουλεύουσαν Coray), νῦν ἐλευθέρα· καὶ τῶν ἀγωγίμων πρὸς ἀργύριον γεγονότων πολιτῶν, τοὺς μὲν ἀπήγαγεν ἀπὸ ξένης, γλῶσσαν οὐκ

585v

ἀττικὴν ἐσθῆτα, ὡς ἂν πολλαχῆ πλανωμένους, τοὺς δ' ἐνθάδ' αὐτοῦ δουλοσύνην ἀεικέα ἔχοντας, ἐλευθέρους φησὶ ποιῆσαι.

11. [illegible] ap. Aristid. δουλείης, vel δουλείην, quod [illegible] Br. in δουλίην mutavit.

12. Bach. ἤδη mutat in ἠδὲ [illegible]

V. 14. Plut. Sol. 15, initio: . . . ἃ δὲ καὶ λέγων ἤλπιζε πειθομένους, ἢ προσάγων ἀνάγκην ὑπομενοῦσι χρήσασθαι, ταῦτ' ἔπραττεν, ὡς φησιν αὐτὸς, ὁμοῦ βίην τε [corr. Bach.]! . . . βίαν Aristid.

V. 20. Plut. Sol. 16. καίτοι φησὶν ὡς εἴ τις ἄλλος ἔσχε τὴν αὐτὴν δύναμιν,
οὐτ' ἂν κατέσχε δῆμον . . .
θυμὸν Reiskii vel potius Canteri correctio, Brunckio, Clav. Cor., ceteris probata! [illegible] — οὔτ' pro οὐκ vulg. ex Aristid. Bach.

V. 21. πῖαρ e [illegible] pro vulg. ex Ald. πῖαρ Reisk.
Πῖαρ τὸ στέαρ, τὴν πιμελήν· ἐνταῦθα δ' ἐπιθετικῶς, πῖαρ γάλα (κατὰ τὸ παρ' Ὁμήρῳ πῖαρ οὖθαρ Ὀδυσσ. I, 135) εἴρηκε τὸ παχύτατον τοῦ γάλακτος, ὅπερ παρ' ἡμῖν ἀνθόγαλα. . Coray, aliter alia [illegible] interpretat. Br. [illegible] probavit Bachio.

V. 24 sq. [illegible] ap. Aristid.: ἕτερος θράσος· διὰ πολλῶν ἂν ἀνδρῶν ἤδ' ἐχηρώθη πόλις. Valcken. ad Herodot. VI, 83: θράσος κακὰ . . . ἐχηρώθη, quod recepit Br. [illegible] βίᾳ pro διά, et sic Boisson. βίῃ Bach.

V. 26. κυκεύμενος recens. Hesych.: κυκᾶ, ταράσσει — κυκῶντες, θορυβοῦντος. Cf. Lobeck ad Aglaoph. p. 351.

ἐκ τῶν τοῦ Σ. ἐλεγείων παρακειμένη. [illegible] Bachius ex [illegible] II, 99, et [illegible] 14, 53: ἔχων ἄκοντι, καὶ δικαίως κἀδίκως, pro quo legend. [illegible]

famille de Critias célébrée par Anacréon, Solon et autres poètes –
Plat. Charmid.

Solon allié des Dropides, père de Critias I (Tim.) d'autres le font né du même père (Procl. ad Tim. p. 25. Schol. Aristid.

Aristot. Rhet. I, 15. Κλεοφῶν κατὰ Κριτίου τοῖς Σ. ἐλεγείοις ἐχρήσατο, λέγων, ὅτι πάλαι ἀσελγὴς ἡ οἰκία· οὐ γὰρ ἄν ποτε ἐποίησε Σόλων,

εἰπεῖν μοι Κριτίᾳ ξανθότριχι πατρὸς ἀκούειν.

fr. κα' Gaisf. XXXII Schf. κ' Bach. — Proclus ad Plat. Tim. ubi sup. – item Schol. Aristid.

εἰπέμεναι Κριτίῃ ξανθότριχι πατρὸς ἀκούειν·
οὐ γὰρ ἁμαρτινόῳ πείσεται ἡγεμόνι.

Voir précédent τεῦχ.

586v

fragm. XXIII Gaisf. κβ' Bach.

e Plutarch. Sol. 26. Coll. Herodot. V, 113

πρὸς Φιλόκυπρον, ἕνα τῶν ἐν Κύπρῳ βασιλέων

Κυπρόδημε anonym. in Arati vita ed. Buhl. T. II p. 430

Diogenes Laert. I, 51 Stephan. et Suidas, Soloes etiam Ciliciae ad Solonem conditorem referunt; in altera autem vita Arati, itidem anonym. traditur urbi Ciliciae conditorem fuisse Solonem Lindium (T. I init. T. II, 444). Cf. Euphor. fragm. Meinek. p. 56 sq.

V. 2. Vulg. ap. Plutarch. τήν τε πόλιν ναίοις (quod retinuit Gaisf.), al. τὴν πόλιν. Br. reposuit τὴν πόλιν εὖ ναίοις, quod recepit Coray. Sed in Vit. Arat. τήνδε πόλιν v. a Bachio probatum.

587r

Fr. 4' Boisson., 1 Gaisf., 22' Bach.

Diog. Laert. I, 60 sq.

Φασὶ δ' αὐτοῦ καὶ Μιμνέρμου γράψαντος,

αἲ γάρ . . Mimn. fragm. 5' Boisson.

ἐπιτιμῶντα αὐτῷ εἰπεῖν,

V. 1. κἄν Br. Gaisf. Bach. κ' ἄν Boisson. quod ad sensum, cf. Herm. ad Viger. [illegible] καὶ νῦν, conjecturae [illegible] lectioni Thiersch. Act. Mon. I, p. 29.

V. 2. μὴ μεγαίρειν Basil. Laert. I, 258. Laert. edd. ὅτι σεῦ τοῦτ' ἐπεφράσατην. σεῦ λῷον ἐφρασάμην emendat. Flor. Christiani Menagio probata, Brunckio et aliis recepta. λῷον ἐπεφρ. Boisson.

V. 3. ἀγυιάς edd. ὄγδοα ἐς ταδί duo mss. λιγέως post Meibom. Brunck., item Gaisf. δὲ ἄγυια τάδ' Boisson. in comment. Laërt. p. 22, ante Meibomium. τάγυει ταδί Sopingh. ad Hesych. II, p. 1339, probatum Wolf. in Anal. III, 196 sq. τάγυει ἐλάχιστον, Pierson. ad Moerin attic. p. 331. Eupolidis versu

ἢ ζῆν μαθόντα μηδὲ τάγυει μουσικῆς.

V. 4. Gaisf. conjic. Mengio, in Mimnermi versu ὀγδωκονταέτη, in Solonis ἑξηκονταέτη, sine justa causa.

V. 5–6. Postremum hoc distichon subjunxit Brunck. ex Plutarchi Comparat. Solon. et Poplic., 1, et Stob. floril. CXXII, 3, sed neglegentius; latent enim signa inter male cohaerentes versus, ponenda sunt cum Bachio et Boissonado.

aut sententias

6. καλλείποιμι ap. Stob. ποιήσαιμι Plutarch, male.

Cic. de Senect. 20.

— Tusculan. I, 49.

.... quod si fiet, melior Ennius quam Solonis oratio. Hic enim noster, Nemo me lacrumis decoret (inquit) nec funera fletu faxit . . .

At vero sapiens ille,

Mors mea ne careat lacrimis: linquamus amicis

maerorem, ut celebrent funera cum gemitu.

Cf. Boisson. notul. ad Solon. p. 261 sqq., de loco de frequenti usu graeco solationis.

fr. κβ' Boisson., XXIV Gaisf., κγ' Bach.
Plutarch. Sol. 3.

Ἔνιοι δέ φασιν, ὅτι καὶ τοὺς νόμους ἐπεχείρησεν ἐντείνας εἰς ἔπος ἐξενεγκεῖν, καὶ διαμνημονεύουσι τὴν ἀρχὴν οὕτως ἔχουσαν.

Πρῶτα μὲν . . .

De genuitate horum versuum iure quaeri propter Solem τέχνην dubitat cum Welckero Bachius.

Cf. fr. Schlegel. op. t. III, p. 164.

588π

fragm. λη' Brunck., XXXI Schneid., λζ' Bergk.

Ex Diog. Laert. I, 61.

Τῶν δὲ ᾀδομένων αὐτοῦ ἐστι τάδε·

In constituendo vs. [illegible] que [illegible] apud Diog. Laert.

edd., Brunckium, Boisson., Schneid., [illegible], [illegible] Ilgen.

λη'. XXXIX De [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] Bergkius, ita:

Πεφυλαγμένος ἄνδρα ἕκαστον ὅρα, [illegible] dimetr. acat.
μὴ κρυπτὸν ἔχων ἔγχος κραδίῃ, idem.
φαιδρῷ πρός σ' ἐνέπῃ προσώπῳ, logaoedic.
γλῶσσα δέ οἱ διχόμυθος dimet. [illegible] catal. in [illegible]
ἐκ μελαίνης φρενὸς γεγωνῇ. logaoedic.

v. 2. apud Diog. ἔχθος ἔχων [illegible] verborum [illegible] Ilgen. Idem ἔχθος legens [illegible] pro [illegible] [illegible]. [illegible] odium, [illegible] codd. edd.

v. 3. Ilgen. [illegible] — vulgo προσεννέπῃ — [illegible] ad [illegible] gr. I, 1, p. 152 [illegible] [illegible] t. III, p. 153:

v. 5. ap. Diogen. et vulgo ἐκ μελαίνης φρενός. Ilgen. dedit ἐκ μέλανος masculin. pro feminino ex Attic. Gregor. Cor. p. 25. [illegible]. M. p. 103. [illegible] [illegible]. XXXI, 22, φιάλας βεβαμμένας. [illegible] p. 1344 [illegible] [illegible] μέλαινα [illegible] praeter formam vulg. [illegible] μελάνη ap. Hesych. μελανάς· βαθείας

[illegible] p. 152, 57 — κλέος φάος, ὁ μελανὸς ἔρως

fragm. κζ' Boisson., XXX Gaisf., Bach.

ap. Athen. XIV, 54 — p. 645.

v. 2. ἄρτον αὐτῶν falso. αὐτόν emendavit ~~Schw~~ Schweighaeuser, recep. Bach. ipsum (per se) panem, solum, nudum.

v. 3. γούρους — Athen. ὅτι πλακοῦντος εἶδος, ὁ Σ. ἐν τ. ἰάμβ. φ. Cf. Casaub. et Schweigh.

πεμμάτων — a πέπτω — Latini bellaria quae secundis mensis inferri solent. Meineke ap. Athen. IV, p. 172 — ἄλλα τε πέμματα ἢ μέλι χλωρόν — Cf. Varro ap. Gell. XIII, 11.

v. 5. φέρῃ non φέρει scribendum cum eodem Schaefer.

Quae sequuntur, ex Pollux X, 24 (103), bene subjiciuntur ... emendavit Casaubon. : ἢ ἴγδιν δὲ τὴν θυείαν κέκληκε Σόλων ἐν τοῖς Ἰάμβοις λέγων·

σπεύδουσι δ' οἳ μὲν ἴγδιν, οἱ δὲ σίλφιον,

οἱ δ' ὄξος

Cf. R. Bentlei. in Epist. ad Hemsterh. (Classic. Journ. XII, 44).

Eodem quoque refert Schneidewin versum a Phrynicho (p. 356) laudatum: ἢ γὰρ Σ. ἐν τοῖς ἰάμβοις οὕτω χρῆται·

Κόκκωνας ἄλλος, ἄλλος δὲ σήσαμα.

Κόκκ. οἱ κόκκοι τῆς ῥοιᾶς ἢ οὐδεν ἴσως ... Cf. Lobeck. ad Phrynich.

σήσαμον frumentum planta σησάμη.

Solon paraît avoir eu le dessein de donner un poème épique à sa patrie, qui le voyait avec peine au-dessous des autres peuples de la Grèce en ce genre et n'avait point été aussi dignement célébrée. Cf. Kritias ap. Stallb. II, 41.

Esquisse de ce poème conservée par la famille et les amis de Solon — le premier qui en parle est son descendant, Platon.

Plat. Tim. p. 13 b. Procl. ad Tim. p. 25. Schol. Platon. p. 201.

Λόγος Ἀτλαντικός

Critias l'ancien avait reçu avec respect cette tradition de son père Dropides, ami de Solon, et l'avait transmise à son petit-fils, interlocuteur du Timée, à l'âge de 90 ans.

Jugement sur Solon poète dans la bouche de Critias — S'il eût pu achever entièrement le poème et achever le récit qu'il avait apporté d'Égypte, ni Hésiode ni Homère ni aucun autre au-dessus de lui — Tim. p. 21 c.

Deux causes lui firent abandonner cette grande entreprise : les maux de sa patrie (Platon) — la vieillesse (Plutarch. S. 31).

589 v

Dispersion des blocs par les glaces de l'Aar – gisement de ces glaces sur le Jura – [illegible] et l'Aar –

[illegible] primitive et les hautes destinées – la lutte contre la [illegible] de l'[illegible] – l'Europe [illegible] –

puissance de l'[illegible] – [illegible] et [illegible] par une grande catastrophe physique –

Le récit de la Bible [illegible] de la [illegible] [illegible] y est [illegible], n'est [illegible] que dans la Bible, p. 109 b.

[illegible] de l'[illegible] primitive et de l'[illegible] [illegible] [illegible] sur [illegible] les faits, [illegible] de la [illegible] de la Bible – p. 113 a.

C'est [illegible], la Bible [illegible] ~~[illegible]~~ [illegible].

590r

Autres témoignages sur l'Atlantide — :

Posidonius dans Strabon, II, p. 102 — Cf. Posid. reliq. Bake p. 83 sq. Excerpt. ad Odyss. 1. 51.
Il croyait à la réalité du récit des prêtres Égypt. à Solon et à la fidélité de celui de Platon —

Voyez de Strabon, 370, sur l'existence des Atlantes [illegible] Bach, 454.

Passage de Plutarque — dit que Platon après Solon a laissé l'ouvrage imparfait — Sol. 32.

Jules l'Africain de la chronographie attribuée aux prêtres Égypt. lecture de l'Atlantide & justification des immenses périodes de l'univers dont il s'agit — Opp. T. 1. p. 363.

Eusèbe [illegible] des faits — Praep. Ev. X, 471 cd.

590v

Platon n'a-t-il fait que répéter un récit que les prêtres Egyptiens lui avaient fait à lui-même ou devait-il avoir pour les Athéniens [illegible] ?

Supposition regardée comme tout à fait invraisemblable par [illegible], 47 sqq.

Τί Πλάτωνα σοφὸν ἐποίησε; Σόλων – Himerius Orat. XXVI, 6. p. 828 Wernsdorf.

Le récit de Platon ne peut être un [illegible] parlé, ni tout à fait imaginaire en soi. Solon raconte aux prêtres Egyptiens des traditions nationales sur les antiquités de la Grèce, et comme ils les interrogeaient, les [illegible], les commentaient à leur façon — il devait aussi y avoir beaucoup d'arbitraire et d'amour-propre national — De là le mélange [illegible].

Sur des fondements pris de la fable de l'Atlantide, voy. Homère Odyss. I, 48 sqq. — [illegible] de Hésiode Op. 168 sqq. Theog. 250.

Athènes et l'Atlantide, Minerve et Neptune (Atlas) opposés — fond mythologique de tout le récit —

Statue de Minerve à [illegible] portait la même image — [illegible] de Bröndsted T. 1, Tab. IX, X.

Cette fable réellement ancienne, puisque la guerre des Athéniens contre les Atlantes représentée sur le voile des petites Panathénées. Procl. ad Plat. Tim. p. 26 — Schol. [illegible] p. 143.

Cf. Stuart Antiq. of Ath. Vol. IV, pl. I, II.

Mimnerme -

592v

3 points donc : développement complet du génie poétique de Solon — développement de l'Élégie — développement de la poésie & de la versification grecques en général.

Quant au fond, poésie de Solon morale et politique.

Quant à la forme, l'élégie y domine, mais déjà des vers trochaïques, iambiques, lyriques.

× De même que Solon forme la transition de l'élégie politique à l'élégie morale, de même Mimnerme, contemporain de Solon, forme celle de l'élégie morale à l'élégie plaintive et érotique.

× Deux lignes parallèles de poètes élégiaques moraux ? à la tête de l'une desquelles se trouve Solon, de l'autre Mimnerme. Conceptions différentes de la vie : pour les uns active, pratique, vraiment morale ; pour les autres consolation dans l'égoïsme, livré au plaisir et à la peine, plus physique que morale.

Influence des événements politiques sur les deux directions diverses : Athènes — l'Ionie.

Solon le législateur — Mimnerme, le joueur de flûte.

593v

1er [illegible] de l'élégie plaintive chez Archiloque, mais [illegible] et chez Simonide [illegible] —

Mimnerme, à telle date, premier auteur de la forme d'élégie, qui est l'élégie proprement dite —, lequel l'a fait regarder comme l'inventeur du vers élégiaque :

Hermesianax ap. Athen. XIII, p. 597 :

Μίμνερμος τε τὸν ἡδὺν ὃς εὕρετο, πολλὸν ἀνατλὰς
  ἦχον, καὶ μαλακοῦ πνεῦμ' ἀπὸ πενταμέτρου,
Καίετο μὲν Ναννοῦς.

Propertii El. I, 9, 10 :
  Plus in amore valet Mimnermi versus Homero —

Né à Colophon, ou à Smyrne, ou à Astypalée : Suidas —

fils de Ligyrtiade ?

Son époque, incertaine selon Suidas :
  XXXVII Ol. ou antérieur aux 7 Sages
  630.

  Son contemporain et ami de Solon — Ol. XLVI, 596.

Son surnom de Ligyastade — ou Ligystiade  Cf. Barthélemy, [illegible]
T. X, 242.

594 r2

musicien de Mimnerme chez Hipponax, ap. Plutarch. de Mus. jouait sur la flûte le nome appelé <u>Cradias</u> — cf. Burette, ibid., 291 sq.

Amour de Mimnerme pour Nanno, joueuse de flûte, qui donna son nom au poëme de Mimnerme — Strab. XIV, p. 940 - 952. Athen. XI
XIII ex Hermesian.

~~[illegible]~~ —

~~[illegible]~~

vers contre Hermobius et Phéréclès, ses ennemis — Hermesian. ibid.

Décrivait en vers élégiaques la bataille des Smyrnéens contre les Lydiens de Gygès — Pausan. IX, 29.

Ælian. Var. Hist. XII, 36.

Poésie de Mimnerme et le goût en vers —

Divisée en deux livres, dont l'un le grand poëme élégiaque sur Nanno (?) Porphyr. ad Horat. Ep. II, 2, 101.

Hermesian. ubi sup.
Propert. El. I, 9, 11.
Jugement des anciens, Horat. Ep. I, 6, v. 65, II, 2, 101.
Si Mimnermus uti censet…

fr. Mimnerme
[illegible]

Édition :

594r

Comparaison de Mimnerme et de Solon

point de départ : idées différentes de l'un et de l'autre sur la durée de la vie

opposition frappante

fragm. VI, Br. Lyr. Bergk.
ap. Diog. Laert. Sol. I, 60.

ἐξηκοντέτη, vieillesse

Cf. Solon. fragm.

Pour l'un la vie se termine avec la saison des amours; pour un autre, douleur [illegible]

Cf. deux autres pour l'autre, ὁ γηράσκω [illegible] les goûts, les [illegible] et les fragm. de Solon. [illegible] — la vieillesse riche en expérience

chez Mimnerme, deux idées dominantes en contraste,
la jeunesse et l'amour — la vieillesse et la mort.

fragm. I, Br. Gaisf. Boisson.
ap. Stob. tit. LXIII, 16 - p. 243 Grot.

v. 1, 2 - ap. Plutarch. de Virtut. Moral. II, p. 445 F - ubi
τίς δὲ χάρις — ἄνευ — μέλει.

Horat. I, Ep. 6, 65 - Si, Mimnermus uti
censet, sine amore jocisque Nil est jucundum,
vivas in amore jocisque.

v. 4 - εὐνή. ἄνθεα τῆς … Br. Gaisf. οἷ' ἥβ. Gesner -
εὐνή, ἄνθεα οἷ' ἥβης Boiss. cum codd.

v. 5 - male in Stob. legitur ἐπεὶ δ' ὀδ. ἐπ., quæ constructio
soloeca est - Br. et inde conject. ἐπὴν δ' - quod et Gaisf.
ἐπεὶ retinuit Boisson.

v. 8. προσορῶν Grotii typothetæ imperitiæ tribuit Br.

595v fragm. II, Br. Gaisf. Boiss.
ap. Stob. Tit. XCVIII, 13.

v. 1. πολυάνθεμος vulgo – Boiss. e cod. πολυανθέος

v. 2. αἶψ Trinc. Gesner. Grot. mutavit Br. in αἶψ' – αἶψ' nimirum Boisson.

v. 9. vulg. ἐπὴν δὴ, quod et Boisson. – ἐπεὶ Brunck. Gaisf.

v. 11. ἄλλοτε τ' Trincav. – ἄλλοτε δ' Brunck.
ἄλλοτε οὖκος e Boisson, littera correcta – Cf. Solon. fragm. V, ultim. vers. – XIII, ult. vers. Theogn. 157, 158 – ἄλλοτε ἄλλως – ἄλλοτε μηδὲν – vulg. ἄλλοτε δ' οὐδὲν – non displicuit ἄλλοτε οὐδὲν, ut Boisson.

v. 16. διδῷ Trinc. Gesn. Grot. διδοῖ ms. ap. Br. Gaisf. Boiss.

fragm. III. ap. Stob. ~~XCII~~ CXVI, 1.

v. 1. ἐπεὶ pro ἐπὴν Brunck. Cf. fragm. II, 9.
v. 2. vulgo οὔτε φίλοις – Boisson. e cod. φίλος.

Qu'est-ce que la vie, qu'est-ce que le plaisir sans la belle Vénus? Puissé-je mourir, quand ne seront plus rien pour moi et les secrètes tendresses et les doux présents et la couche d'amour. Ah! qu'elles
pour les hommes appas [illegible], femmes les fleurs de la vie en leur printemps
sont ravissantes les fleurs de la jeunesse pour les hommes et pour les femmes.× Mais quand est venue la triste vieillesse, qui confond la laideur et la beauté, toujours l'âme est en proie aux funestes soucis; les rayons du soleil n'ont plus de charme pour les yeux de l'homme ~~de l'homme, du vieillard~~; repoussé des jeunes garçons, il est dédaigné des femmes. Tant les dieux ont attaché de maux à la vieillesse!

Cf. Grotius & Extrait. en vers français chez Brunck, ed. d. Leipzig X, 294.

× Conrad Schneider:
aber die Jugend welket bald in der Blume dahin
Männern sowohl als Frauen . . . .

Pour nous, pareils aux feuilles que produit la saison fleurie du printemps, quand rayonnent à l'entour la lumière du soleil, nous jouissons un instant des fleurs de la jeunesse, sans songer aux biens ni aux maux que nous préparent les Dieux.

fragm. IV.

Τιθωνῷ . . .

ap. Stob. CXVI, 33.
Gesner. margo Μιμνέρμου Ναννοῦς
Grotii Μιμνέρμου Ναννοῦ – ἐν Ναννοῖ.

fragm. V.

ap. Stob. CXVI, 34.

Tres primos versus e Theognide, 1017 Bekk., supplevit Brunck.

V. 1. Br. αὐτίκ' ἐμοί

Tres subsequentes ap. Theognid. quoque reperiri –

V. 5. οὐλόμενον Theogn.

V. 6. αὐτίχ' — [illegible] Theogn.

fragm. VI – Cf. supra.

fragm. VII – Gaisf. Boisson.
inter Theognidea 795 sq. – sub Mimn. nomine in Anthol.
Palat. IX, 50.

V. 1. δυσηλεγέων –

598v

fragmentum [illegible] [illegible] [illegible]

XIII Gaisf., VIII Bach.

Cf. Solon fragm. XVI Bach. — ap. Stob. XI, 1. [illegible] [illegible] Stob. [illegible] ed. [illegible] [illegible] Menandri (Mimnermi) in Nanno.

v. 2. cf. Sol. XVI, 14. δικαιοτάτη [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] —

fr. XII. Gaisf.

Etymol. M. p. 187, 45 — βάξις — σημαίνει δὲ τὴν φήμην καὶ τὴν φάσιν. Μίμνερμος·

Καὶ μὲν ἐπ' ἀνθρώπους βάξις ἔχει χαλεπή.
ἀργαλέης αἰεὶ βάξιος ἱέμενος.

[illegible] fragmentum in [illegible] [illegible] Mimnermo [illegible] Stob., [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de Menandro.

fr. VII Br. — IX Bach.
ap. Stob. CXXV, 12.

cf. [illegible] [illegible] 510 — οὐδεὶς δὲ πρὸς τοὺς ἐκποδὼν ἔχει φθόνος.
ibi [illegible] [illegible] not.

fr. VIII Br. X Bach.
ap. Stob. CXI, 3.

Strab. XIV, p.

Κολοφῶνα δ' Ἀνδραίμων Πύλιος (κτίζει) ὥς φησι καὶ Μίμνερμος ἐν Ναννοῖ —

Μίμνερμος ἐν τῇ Ναννοῖ, μνησθεὶς τῆς Σμύρνης, ὅτι περιμάχητος ἀεί·

Ἡμεῖς δ' αἰπὺ Πύλου Νηλήϊον ἄστυ λιπόντες
ἱμερτὴν Ἀσίην νηυσὶν ἀφικόμεθα·
ἐς δ' ἐρατὴν Κολοφῶνα βίην ὑπέροπλον ἔχοντες
ἑζόμεθ' ἀργαλέης ὕβριος ἡγεμόνες.
κεῖθεν δ' Ἀστήεντος ἀπορνύμενοι ποταμοῖο
θεῶν βουλῇ Σμύρνην εἵλομεν Αἰολίδα.

ἐξ ἐρατὴν omnino. Cod. Bibl. Paris. habet ὁρᾶ τὴν.

εἵλομεν Br. pro εἴδομεν.

V. 5. Strab. Ἀστύεντος … qui Colophone fluvius alius Ἅλης dictus, Plinio Halesus — An sit κεῖθεν δ' Ἀλήεντος?
Br.

599v

Strabo I, p.

Εἰ δ᾽ ὥσπερ ὁ Σκήψιός φησι παραλαβὼν μάρτυρα Μίμνερμον, ὃς ἐν τῷ Ὠκεανῷ ποιήσας τὴν οἴκησιν τοῦ Αἰήτου, πρὸς ταῖς ἀνατολαῖς ἐκτὸς πεμφθῆναί φησιν ὑπὸ τοῦ Πελίου τὸν Ἰάσονα, καὶ κομίσαι τὸ δέρος, οὔτ᾽ ἂν ἐπὶ τὸ δέρος ἐκεῖσε πομπὴ πιθανῶς λέγοιτο εἰς ἀγνῶτας καὶ ἀφανεῖς τόπους· οὔθ᾽ ὁ δι᾽ ἐρήμων, καὶ ἀοίκων, καὶ τῶν καθ᾽ ἡμᾶς τοσοῦτον ἐκτετοπισμένων πλοῦς, οὔτ᾽ ἔνδοξος, οὔτε πᾶσι μέλων·

οὐδέ κοτ᾽ ἂν
Person. in Advers.
p. 311.

Οὐδ᾽ ὁκόταν μετὰ κῶας ἀνήγαγεν αὐτὸς Ἰήσων
ἐξ Αἴης, τελέσας ἀλγινόεσσαν ὁδόν,
ὑβριστῇ Πελίῃ τελέων χαλεπῆρες ἄεθλον,
οὐδ᾽ ἂν ἐπ᾽ Ὠκεανοῦ καλὸν ἵκοντο ῥόον.

καὶ ὑποβάς,

Αἰήταο πόλιν, τόθι τ᾽ ὠκέος Ἠελίοιο
ἀκτῖνες χρυσέῳ κείαται ἐν θαλάμῳ
Ὠκεανοῦ παρὰ χεῖλεσ᾽ ἵν᾽ ᾤχετο θεῖος Ἰήσων.

600v

Athenae. XI, p. 470 –

Μίμνερμος δ' ἐν Ναννοῖ ἐν εὐνῇ φησὶ χρυσῇ κατεσκευασμένῃ πρὸς τὴν χρείαν ταύτην ὑπὸ Ἡφαίστου τὸν ἥλιον καθεύδοντα περαιοῦσθαι πρὸς τὰς ἀνατολάς, αἰνισσόμενος τὸ κοῖλον τοῦ ποτηρίου· λέγει δ' οὕτως·

Ἠέλιος μὲν γὰρ ἔλαχεν πόνον ἤματα πάντα,
οὐδέ ποτ' ἄμπαυσις γίγνεται οὐδεμία
ἵπποισίν τε καὶ αὐτῷ, ἐπὴν ῥοδοδάκτυλος Ἠὼς
ὠκεανὸν προλιποῦσ' οὐρανὸν εἰσαναβῇ.
τὸν μὲν γὰρ διὰ κῦμα φέρει πολυήρατος εὐνὴ
κοίλη, Ἡφαίστου χερσὶν ἐληλαμένη
χρυσοῦ τιμήεντος, ὑπόπτερος*, ἄκρον ἐφ' ὕδωρ
εὕδονθ' ἁρπαλέως, χώρου ἀφ' Ἑσπερίδων,
γαῖαν ἐς Αἰθιόπων· ἵνα οἱ θοὸν ἅρμα καὶ ἵπποι
ἑστᾶσ' ὄφρ' Ἠὼς ἠριγένεια μόλῃ.
ἔνθ' ἐπέβη ἑτέρων ὀχέων Ὑπερίονος υἱός.

* emend. Heynii vulg. ὑπόπτερον

601v

fragm. XI    Smyrn.

Ex Stob. flor. VII, p. 87.

οὐ μὲν δὴ κείνου γε μένος καὶ ἀγήνορα θυμὸν
τοῖον ἐμεῦ προτέρων πεύθομαι, οἵ μιν ἴδον
Λυδῶν ἱππομάχων πυκινὰς κλονέοντα φάλαγγας
Ἕρμιον ἂμ πεδίον φῶτα φερεμμελίην.
τοῦ μὲν ἄρ᾽ οὔποτε πάμπαν ἐμέμψατο Παλλὰς Ἀθήνη
δριμὺ μένος κραδίης, εὖθ᾽ ὅγ᾽ ἀνὰ προμάχους
σεῦ᾽, ἠδ᾽ αἱματόεντος ἐν ὑσμίνῃ πολέμοιο
πικρὰ βιαζομένων δυσμενέων βέλεα.
οὐ γάρ τις κείνου δηίων ἔτ᾽ ἀμεινότερος φὼς
ἔσκεν ἐποίχεσθαι φυλόπιδος κρατερῆς
ἔργον, ὅτ᾽ αὐγαῖσιν φέρετ᾽ ὠκέος ἠελίοιο.

Br. Anal. II, p. 502 — vv. 7, 8: σεύατο, αἱματόεντος — βιαζόμενος.

602v

604v

605 n

# Théognis.

Théognis un demi-siècle environ après Solon et Mimnerme. Il donne à l'élégie [illegible] un caractère purement gnomique. Son génie est d'être politique en même temps que moral, chez lui aussi bien que chez les devanciers.

Morale toutefois et gnomique par excellence, dans le fond et la forme.

de Mégare en Attique.

Harpocrat. v. Θέογνις, d'après un Didyme. — Cf. Schol. in Pl. Steph. Byz. Μέγ.

Théognis lui-même indique clairement la Mégare d'Attique, v. 762, 771 sqq.

Suivant Platon, πολίτης τῶν ἐν Σικελίᾳ Μεγ. — Leg. I, 630

Discussion à ce sujet dès l'antiq. — Schol. Ruhnken. p. 220.

Chez les modernes, Camerarius et l'avis de Platon (suggéré)

Θέσει au νόμῳ, non φύσει

Tyrtée lui est opposé, comme Lacédémonien, au même titre

l'Athénien, interlocuteur, dit le passage même :

ποιητὴν δέ κ' ἡμεῖς μάρτυρα ἔχομεν Θ.

Il a vécu, d'ailleurs, longtemps séjourné en Sicile

Exemple du même emploi Vir Siculus, chez Macrob. Sat. V, 19.

Selon Suidas, il s'agit de Théognis εἰς τοὺς σωθέντας τῶν Συρακουσίων ἐν τῇ πολιορκίᾳ.

est-ce le siège de Syracuse ou celui de Mégare (sic) par Gélon ? — Müller, Dor. I, 122, II, 497, sqq. — Si la 2e hypothèse, plus vraisemblablement Ol. 74, 2. (482) Théognis alors fort âgé

605

Autre indication plus précise qui jette un grand jour sur la vraie patrie à la fois et sur l'époque de Théognis —
Invasion des Mèdes menaçant pour Mégare et la Grèce continentale européenne — Théogn. v. 755 sqq., 762, 773 —

[illegible], dans tous les cas, vers la fin de la vie de Théognis

L'époque de sa fleur fixée par les chronographes Ol. 59, 58 ou 57 — (de 550 à 540 av. J.C.)

S'il avait alors 20 ans, il sera né vers la 52e ou la 54e Ol. (de 570 à 560) peu de temps avant la mort de Solon (559), 40 ou 50 ans av. la naiss. de Pindare (Ol. 65, 1 — 520 av. J.C.)

Contemporain de Simonide né un peu après Théognis, Ol. 55, 2 ou 3, 558 av. J.C.

? Époque de Théognis fixée par Scaliger, Fabricius, Larcher, d'après les vers sur la ruine de Cérinthe et de Lélante —

Larcher en concluant qu'il était né au moins Ol. XLIX, 2, 583 av. J.C. — que par conséquent, lors des préparatifs de Darius contre les Grecs, il avait 87 ans.

Bat. de Marathon Ol. 72, 3. (490)

Si Théognis était encore en Sicile à l'époque de la prise de Mégare (Sic.) par Gélon, les vers se rapporteraient aux premiers préparatifs de Xerxès, Ol. 74, 4 — (480)
Théognis se trouvait de retour dans sa patrie, dans [illegible] du désastre des Mégariens de Sicile.

γέροντι δὲ πείθεο ἀνδρί.

Hieronym. Chronic. ed. Vallars. Scalig.
Chronic. Pasch. p. 115 (144)

Suid. v. Θ. et Φωκ. γεγονὼς ἐν τῇ νθʹ Ὀλ.
γεγονὼς non à la lettre, mais dans le sens de ἐγνωρίζετο.

890 sqq.
voy. pour la destruction de la famille des Cypsélides

Théognis témoin des révolutions de son temps et de sa patrie — offre un tableau naïf de la société dont il faisait partie.

Antique aristocratie dorienne à Mégare, depuis la conquête du Péloponnèse — le peuple d'origine [illegible] et ionienne sous le joug.

Théagène tyran de Mégare à l'époque de la conjuration de Cylon à Athènes, auquel il donna sa fille en mariage et qu'il soutint — Ol. 42 — 612 av. J.C.

Tyrannie — Appuyé sur la faction populaire — écrase les grands —

Partisans de [illegible] des Corinthiens, guerre des Mégariens contre Athènes — perte de Nisée et de Salamine —

Mégare délivrée, on ne sait à quelle époque — probablement sous l'influence des Spartiates — les grands rétablis —

aristocratie — quelque temps d'un gouvernement sage (aristocratique) —

1re démocratie — La démocratie reprend le dessus — conduite par les démagogues — nouvelle oppression et proscription des grands — retour des bannis à Mégare, victoire sur le peuple —

1re oligarchie — rétablissement de l'oligarchie —

2e démocratie — La démocratie prévaut une seconde ou une troisième fois, et pendant un long espace de temps, l'oligarchie n'ayant été rétablie qu'en la 89e Ol., 1. (424 av. J.C.) les grands rappelés, cette fois,

2e oligarchie — volontairement, abusent de leur retour avec cruauté —

La période active de la vie de Théognis tombe avant cette dernière révolution et dans le cours des deux précédentes, sous la première oligarchie, fruit de la victoire des grands, et la dernière démocratie, qui fut longue.

[illegible]

+ à le sens de ἀγαθός correspond ordinairement chez Théognis celui de ἀρετή — la vertu unie à la richesse et au pouvoir — Hésiod. Op. 315 — οἱ γνώριμοι, πλούσιοι — Xenoph. Hist. Gr. II, 2, 6 — οἱ ἀγαθοί, ἐσθλοί Théogn. — opposé à οἱ κακοί, δειλοί (les bons, gens comme il faut, les honnêtes gens — les vilains —) + Aristot.

Thucyd. I, 126 — Aristot. Polit. V, 4, 5.

Pausan. I, 28 et 41.

Plutarch. Quaest. Gr. 18.

Cf. O. Müller, II, 166.

Plutarch. ibid.

Aristot. Polit. V, 4, 3, cf. V, 2, 6, IV, 12, 10.

606

Théognis proscrit, exilé, peut-être jusqu'à la fin [illegible] -

La plupart de ses poésies datent de cette époque et de la seconde moitié du VIe siècle -

Tableau du bouleversement de la patrie : v. 289 sqq.

Les nobles dépouillés, le peuple en possession de leurs biens et de leurs honneurs - Mélange indigne des classes par des mariages communs, pire de tous les fléaux - v. 677 sqq. v. 190

195

392 -

[illegible] regrette le temps des [illegible], quoique peu favorable à la tyrannie, en général - prédit un tyran [illegible], fruit de l'anarchie - 675

823

826.

39 sq.

1081 sq.

à Thèbes ? v. 1209 sqq. [illegible] le temps de son exil en Eubée, à Sparte, en Sicile - 783 sqq. coll. Plat. de leg. I, 630.

[illegible] qui s'est rendu lui-même de son vivant [illegible], de la célébrité universelle, lui qui est en plein par les [illegible] - 20 sqq.

considéré des [illegible], quoique non à l'égal de ses [illegible] - du reste, poète [illegible] politique -

poète [illegible]

peut-être [illegible] 805, 545.

Théognis poète de l'aristocratie à laquelle il apparte-nait, mais poète politique, moraliste & philosophe à la fois -

Ouvrage enseigné pour les fils des grands, et dont il avait lui-même reçu l'éducation - V. 27 sq.

Les vers qu'il recommande surtout sont ceux qui étaient considérés comme appartenant en propre à l'aristocratie de son temps

La piété

La convenance et la dignité unies à la probité — 319 sqq.

La mesure en toutes choses, ἀγαθὸς καὶ μέτριος ἀνήρ - Nul ἀρετή et ἀξίωμα, qualités combinées de la noblesse que la richesse seule ne donne point - et qui font les ἐπιεικεῖς, <u>gens comme il faut</u>. — 1183, 362. 29 sq. - 465 sq. - 145 sqq. 614 sq. 335 sqq. μηδὲν ἄγαν σπεύδειν, maxime commune à Chilon

La différence entre le peuple se montre surtout dans la pauvreté - là rapacité, ignorance, grossièreté; ici modération, goût du beau, grâce et politesse - — 683 - 353 sqq.

| | |
|---|---|
| pauvre | noblesse |
| lâcheté | bravoure |
| vice | vertu |

Le Κύρνος auquel s'adressent la plupart des vers de Théognis, moins un individu, qu'un type de la jeune noblesse. — Welcker, p. XXXIII sqq.

607v

Indications et jugements des anciens sur les ouvrages de Théognis.



Les poésies de Théognis, utiles au moins qu'il rendi- rent surtout utiles dans l'éducation, notamment ca- ractérisées par Xénophon :

ap. Stob. Serm. 88, p. 499.

Θεόγνιδός ἐστιν ἔπη τοῦ Μεγαρέως. οὗτος δὲ ὁ ποιητὴς περὶ οὐδενὸς ἄλλου λόγον πεποίηται ἢ περὶ ἀρετῆς καὶ κακίας ἀνθρώπων, καί ἐστιν ἡ ποίησις σύγγραμμα περὶ ἀνθρώπων, ὥσπερ εἴ τις ἱππικὸς ὢν συγγράψειε περὶ ἱππικῆς.

Comparé à Tyrtée et préféré à ce dernier par Platon — de Leg. I, p. 630 —

Τούτου δή φαμεν ἐν πολέμῳ χαλεπωτέρῳ ἀμείνονα ἐκεῖνον πάμπολυ γίγνεσθαι, σχεδὸν ὅσον ἀμείνων δικαιοσύνη καὶ σωφροσύνη καὶ φρόνησις, εἰς ταὐτὸν ἐλθοῦσαι μετ' ἀνδρείας, αὐτῆς μόνης τῆς ἀνδρείας.

Rapproché par Isocrate d'Hésiode et de Phocylide —

ad Nicocl. 12.

ἀρίστους συμβούλους . . τῷ βίῳ τῷ τῶν ἀνθρώπων . . . ταῖς ἐκείνων ὑποθήκαις. ἔτι δ' εἴ τις ἐκλέξειε καὶ τῶν προεχόντων ποιητῶν τὰς καλουμένας γνώμας, ἐφ' αἷς ἐκεῖνοι μάλιστα ἐσπούδασαν . . .

Ses sentences apprises de mémoire par les jeunes Athéniens ainsi que celles des autres grands poètes

Aeschin. c. Ctesiph. p. 525 Reisk.

Isocrat. ad Nicocl. init.

Fréquemment imitées par les tragiques, citées par les philosophes, qui s'en autorisent dans l'occasion —

L'Empereur Julien met Théognis, Phocylide et Isocrate au-dessus des Proverbes de Salomon

ap. Cyrill. C. Julian. VII, p. 224 Spanh.

S. Cyrille ne fait ne dans [illegible] aux idées les [illegible] de la nature — Vraiment moral —

Cf. Dio Chrysost. Orat. II, init. . . . ὅσα δ' ἦν τοιαῦτα αὐτῶν (τῶν ποιημάτων) καὶ δημοτικὰ λέγοι ἄν, συμβουλεύοντα καὶ παραινοῦντα τοῖς πολλοῖς καὶ ἰδιώταις, καθάπερ οἶμαι τὰ Φωκυλίδου καὶ Θεόγνιδος.

Il semble donc et que l'ouvrage connu de Théognis ait été un recueil de préceptes, de sentences et qu'il n'y ait eu de cet ouvrage aucun mélange de vers érotiques et licencieux —

Appréciation de la pensée morale dans le dernier [illegible] de la nature des Gnomes qui nous restent sous le nom de Théognis.

608v

Cependant Suidas n'exprime-t-il pas une différence entre les écrits attribués par lui à Théognis :

1. Poème élégiaque, sur les Syracusains, une catégorie comparable aux élégies de Solon.

2. Une Gnomologie adressée à Cyrnus, laquelle paraît être un recueil de sentences ou de conseils, plus ou moins élevés originairement.

3. D'autres préceptes peut-être aussi élevés. — Le τὰ πάντα ἐπικῶς s'y rapporterait-il exclusivement ?

Le texte est un jugement sur le caractère de la poésie prise en masse, jugement confirmé par un passage d'Athénée (    )

ἦν δὲ καὶ ὁ Θ. περὶ ἡδυπάθειαν, ὡς αὐτὸς περὶ αὐτοῦ φησι διὰ τούτων· (v. 997 - 1002)
οὐδὲ τὸ παιδεραστεῖν ἀπαναίνεται ὁ σοφὸς οὗτος (v. 993 - 996).

Ce qu'il nous reste, d'accord avec l'exposé de Suidas, en général, soit pour le fond, soit pour la forme —

Jusqu'à l'édit. de Bekker, nous avions 1234 vers élégiaques sous le titre de γνῶμαι, adressés à Cyrnus, à Polypaïde, à Simonide, à Onomacrite, etc —

Bekker, en 1815, publia dans son édit. 159 vers nouveaux que lui avait fournis un ms. de Modène, et plerumque diversi ad amatorium, verbis tamen modestis, dit M. Boissonade —

Toutefois, il est évident que nous possédons seulement une partie des vers de Théognis, et plus que probable que le total des extraits appartiennent aux divers ouvrages ou recueils moraux de cet auteur (aux élégiaques ?).

ἔγραψεν ἐλεγείαν εἰς τοὺς σωθέντας τῶν Συρακουσίων ἐν τῇ πολιορκίᾳ, γνώμας δι' ἐλεγείας εἰς ἔπη βω', καὶ πρὸς Κύρνον τὸν αὐτοῦ ἐρώμενον γνωμολογίαν δι' ἐλεγείων, καὶ ἑτέρας ὑποθήκας παραινετικάς, τὰ πάντα ἐπικῶς. — καὶ παραινέσεις μὲν ἔγραψε Θέογνις· ἀλλ' ἐν μέσῳ τούτων παρεσπαρμένας εἰσὶ μιαρίαι (μωρίαι Bonfon.)
καὶ παιδικοὶ ἔρωτες καὶ ἄλλα ὅσα ὁ ἐνάρετος ἀποστρέφεται βίος.

Il ~~[illegible]~~ (contraire) que les éditions publiées ~~[illegible]~~ ont eu uniquement en supplément sur la Gnomologie à Cyrnus, qui aurait été une sorte de collection n'offrant rien que de moral, au moins pour le temps. Mais cela ne fait pas qu'il n'existât point de Théognis,* d'autres poésies plus libres, ouvrages de sa jeunesse et témoignage des mœurs de son peuple et de son époque, *comme l'a prétendu Welcker (praefat. ad Theogn. II, p. LXXI sqq.). Cela ne fait pas que, dans la Gnomologie elle-même, n'ait pu se trouver bon nombre de traits qui répugnent une morale épurée.

De plus, les extraits, compilés on ne sait ni par qui ni à quelle époque, mêlés de fragmens d'autres poëtes gnomiques, de Tyrtée, de Mimnerme, de Solon, d'Évenus

La plus grande partie certainement tirée de l'ouvrage qu'on citait appelé la __Gnomologie à Cyrnus__, et quint le poëme moral, le recueil de sentences et de préceptes, objet principal des éloges de toute l'antiquité.

Quel était le Cyrnus ?

Welcker - l. l. p. XXXIII sqq., LXXVI sqq.

Forme d'apostrophe ou d'allocution essentielle à ce genre de poésie

Buttmann - Abhandl. der Akad. z. Berlin, 1815 - p. 23.
Welcker - l. l. LXXVII -

Jusqu'à quel point et en quel sens Cyrnus l'ἐρώμενος de Théognis - ?

Welcker ibid. Coll. Proleg. p. 356, 419 -
O. Müller, Dor. II, p. 292 sqq.

Théognis avancé en âge quand il écrivit le poëme -

v. 1351
et les allusions à la guerre des Mèdes.

Sentences adressées à Polypaedes singulièrement semblables et pour l'idée et pour l'expression à celles qui contiennent Cyrnus.

feraient-elles partie du même ouvrage, et dans ce cas Polypaedes serait-il ou non différent de Cyrnus ?

Peut-être sont-elles ἕτερα, ὑποθῆκαι παραινετικαί de Suidas.

Welcker distingue, en outre, dans la compilation que nous avons, des épigrammes du genre sentencieux, telles qu'en offrent aussi les fragments de Solon ; des Convivalia carmina, qui respirent la gaîté et le bien-être des banquets, qui peignent la poésie jeune et riche, plusieurs ressemblant à de véritables scolies ; enfin des parodies de sentences morales, dont il y avait un grand nombre chez les anciens ; sans compter des fragments élégiaques, hors d'épigrammes (la plupart tirés du ms. de Modène), qui seraient mieux placés, suivant lui, à côté d'un choix semblable de Stobée qu'à la suite de Théognis.

Cf. Jacobs ad Antholog. t. XIII, p. 835.

Il incline à penser, non seulement que tous les morceaux sont étrangers à la gnomologie, mais encore que la plus grande partie ne sont point et ne furent jamais de Théognis.

De quelle manière peut avoir été faite cette compilation ?

1. abrégé et extrait libre d'un original antique ?

2. réunion de passages cités par les auteurs anciens, notamment par les philosophes qui écrivaient περὶ ἀρετῆς καὶ κακίας ?

3. compilation faite de ces passages, tirés et principalement de divers [illegible] grammairiens anciens.

Raisons contre la 1re hypothèse :

interruption évidente & bouleversement des parties intégrantes d'un ou de plusieurs ouvrages primitifs, notamment de la gnomologie élégiaque de l'ouvrage primitif — fragments d'autres poëtes élégiaques — répétitions nombreuses — [illegible] — réunion presque toujours arbitraire de sentences sans aucun rapport entre elles — ailleurs rapprochement de sentences conformes, uniquement à cause de cette conformité, souvent plus apparente que réelle, dans les mots plus que dans les choses.

Cf. Welcker l. l., p. CII sqq.

les 4 distiques de l'antique début (de la gnomologie élégiaque) cités par Xénophon, aujourd'hui après le vers 182.

Platon, dans le Ménon, c. 36, cite les vers 33-6 et dit que Théognis ὀλίγον μεταβάντα ajoutait ceux qui aujourd'hui viennent jusqu'aux 435-438.

Début antique, triple invocation — v. 1-18.

allocution à Cyrnus, où l'auteur se nomme et annonce dès le début — v. 19-28.
Polypaïdes dans le même morceau [illegible] de Cyrnus qui revient immédiatement.

Welcker prend les vers 19-24 pour l'exorde [illegible], en les faisant suivre de la belle allocution vv. 237-252, qui porte plus évidemment le caractère [illegible] et terminé de [illegible] vulgaire.

Raisons contre la 2e hypothèse :

Reste la 3e – Compilation de compilations, de citations et d'extraits divers.

par là seulement s'expliquent le désordre, les répétitions, la diversité des éléments de notre Théognis –

Quel peut être le compilateur ? époque de son travail ?

est-il vrai, comme le pense Welcker, que la dernière phrase de Suidas concerne notre recueil et quelle conclusion pourrait-on en tirer relativement à l'époque de ce recueil ?

Le compilateur n'a point puisé dans Stobée, auquel il est postérieur – autres leçons, et disposition différente des distiques – Stobée donne comme de Mimnerme et de Solon des vers que le compilateur a reçus comme de Théognis.

avant et après Stobée plusieurs Chrestomathies de Théognis, qui devront être en partie les matériaux de notre recueil –

Au reste, Théognis le 1er auteur, depuis Homère et Hésiode dont il nous soit parvenu un manuscrit propre – des autres nous n'avons que des fragments cités ou chez les écrivains qui les citent ou dans les Chrestomathies comme celle de Stobée !

Travaux, recherches, opinions sur Théogonie -

Manuscrits et premières éditions -

Mss. de la Bibliothèque du Roi, collationnés par Brunck -

du Médicis et du Vatican, par Bekker

Ed. princeps : Venet. Ald. Manut. 1495 fol. (Theocrit. Ecl. XXX - Hesiodi Theogonia, Scut. Herculis, et Georgicon libri duo : una cum Theognidis, Phocylidis et Pythagor. Carminibus.

Volcanites anciens du Vicentin Lompni :

Éditions critiques :

Texte d'après les mss. [ou] d'après les conject. de l'auteur.

1. Theognid. Megar. Sententiae eleg., plurimis locis castigatae ac scholiis illustratae per __Eliam Vinetum Santonem__, gr. et lat. Paris. typ. Jo. Lod. Tiletani, 1543 8° — reprint. c. version. metr. Jacob. Schegkii ap. Jo. Oporin. 1543, 1550, 1555 8°.

Collation de 3 mss. révision du texte remarquable pour le temps.

2. __Joach. Camerar.__ Libellus scholasticus — qui continentur Theognid. praecepta; Pythagorae versus aurei; Phocylidae praecepta; Solonis, Tyrtaei, Simonidis et Callimachi quaedam carmina. Basil. 1551 et 1555. 8°.

Avec un commentaire en grec, intitulé ὑπομνήματα, et des Prolégomènes —

La même année 1551, cours de Melanchthon à Wittemberg sur Théognis, publié longtemps après, en 1560, par Jo. Major. En 1560 aussi et à Wittemb. Theognidis sententiae c. version. Phil. Melanchthon.

1561 à Wittemb. et 1566 à Leipz. reproductions.

[illegible] mérite, il a le tort d'avoir le premier dénaturé la nature du recueil qui nous est parvenu sous le nom de Théognis — Prolegom. pr. édit. p. 834.

prédilection de l'Allemagne pour Théognis : l'antique proverbe remis en vogue, τουτὶ μὲν ᾔδειν πρὶν Θέογνιν γεγονέναι.

3. __Michael. Neander__ — Basil. 1559 4°. Lips. 1577 4°. Le premier publie-t-il une édit. spéc. de Théognis?

Opus aureum et scholasticum

texte de Camerarius

grand travail de commentaire, surtout principalt d'après Camer., mais avec peu de discernement et de goût.

jugement sévère de Welcker sur le travail comparé à celui de Camerarius — Praefat. ad Theognid. LXV.

612v

4. H. Steph. Poetae gr. princip. heroici carm. Par. 1566 fol.

5. Fr. Sylburg. Epici elegiaci minor. poet. gnomici, gr. et lat. — Pythag. Phocyl. Theogn. Solon. etc — Francof. Wechel — 1591 8°. — cum notis critt. et exeget.

édit. souvent reproduite sous le titre de Γνωμογράφοι ... avec Correct. et Variantes — à Heidelb. Commel. 1597 etc —

n'avait point par lui-même consulté les mss.

il croit que la plupart des vers que nous avons sont de Théognis —

Welcker lui reproche légèrement d'avoir omis de citer Camerarius, dont on profitent de ses travaux supérieurs.

De même Caspar Barthius, qui s'occupa de Théognis pour son Sylburg et en donna une version métrique. V. ses Opuscul. Var., 1612 — V. Advers. XV, 4 — il remarqua et la confusion des fragmens et la nécessité d'une disposition nouvelle.

H. Grotius, Prolegom. ad Stob. Floril. pense que Th. a écrit sans ordre et ἀφοριστικῶς — il compare les sentences au livre de la Sagesse de Salomon.

6. M. Wolfg. Seber., le premier, publia en 1603, in 8° à Leipz. les sentences de Théognis distinguées par des titres en marge, ad mentem Commentationum Ph. Melanchth., J. Camer. et Mich. Neandri. avec les scolies de Camer.

nouv. édit. en 1620, fort améliorée, avec des notes et les Variantes de 3 mss. transmises par Hoeschel et qui étaient probab^t destinées à Sylburge.

Cf. Welcker, p. CXIX

Editions intermédiaires jusqu'à Brunck

Cf. Harles.

quelques-unes ont introduit de nouvelles divisions

Abr. Kellin nova edit. specim. Gotting. et Goth. 1768.

Idée d'après laquelle ce qui nous reste de Théognis serait un recueil ou une compilation de fragments de diverses élégies, formant dans l'origine autant de pièces à part.

Suivant Welcker, confusion de ἐλεγεῖα avec ἐλεγεῖαι.

Réunion de Brunck, dans les <u>Gnom. poet. gr.</u> Argent. 1784. D'après 3 mss. de la Bibl. d. R. avec des majuscules à certains vers.

De là [illegible] de morceaux distingués par des majuscules et des intervalles, dans cette édition.

Valcken. ad Eurip. Phoen. p. 164 – ad Ammon. p. 108. Schutz ad Xenoph. Memorab. ab Ernest. ed. p. 239.

Cf. J. Bartz. Vorlesung über einige Eleg. des Properz. 1775.

Heyn. Crusius.

Crusius. Neque Theognidis poema, quod superest, non est continuum opus, sed ex fragmentis constat e variis illius hominis elegiis aut poematibus excerptis.

Cf. Wassenbergh de transposit. 1786. p. 17.

Epkema in Actis Lit. Societ. Rheno-Traj. Vol. IV, p. 339.

Il paraît donc que le recueil qui nous est parvenu est formé de ~~différ~~ fragments extraits de différentes élégies primitivement rassemblés dans divers auteurs qui les avaient cités, et réunis en corps à une époque récente.

612v

Est à tort un genre de composition appelé *Élégie gnomique*, auquel auraient appartenu les morceaux en fragments de Théognis et autres.

Fr. Schlegel Gesch. d. Poësie der Gr. u. R. p. 220.
C. Schneider.
Welcker – Groddeck – Passow etc.

genus . . . ipsi Graeci invenimus, quod quum Elegia, quamvis ad argumenta moralia et politica ipsa quoque apta ~~fuit~~, unitate tamen numquam et proprietate caruisse videtur, Gnomae autem, majorum traditione acceptae, non in fusiorem quandam sive copiam, sed ab Hesiodo ad Isocratem usque, qui saepe veteres repetit et retractat, novis vero admixtis, in unum poema sive unum aliquod corpus continuum vix redigi solitae sunt. Hujusmodi poesin etiam Theognidem condidisse, a cujus forma vulgatarum editionum species [illegible] tamen abhorreat, persuasum habeo. Welcker, Comment. crit. ad Theogn. p. CXXII sq.

Gaisford a suivi Brunck, dans les Poet. Gr. Min., vol. I, Oxon. 1814.

Voyez Schaefer de la 2ᵉ édit. qu'a donnée des Gnomiques à Leipz. en 1817.

Imm. Bekker – Theognidis Elegi ex fide librorum mss. Veneti et aliorum (mss. de Modène et du Vatican) cum notis Fr. Sylburg. et Brunckii – Lips. 1815, 8° (Avec les notes de Camer. et autres – v. de l'an.)

La meilleure édition critique, quant au texte – disposé dans le même système, quoique avec des différences partielles.

Ed. d. Boissonade - Poet. Gr. Gnom. 1823, Par.

Ed. d. Welcker: Theognidis reliquiae - novo ordine disposuit, commentat. critic. et n. adj. Fr. Theoph. Welcker, Francof. ad M. 1826.

# Phocylide. Φωκυλίδης -ου -εω.

de Milet.

Rohde de vet. poet. sap. gnomic. etc., Havn. 1800, 8o p. 281, not. Soupçonne qu'il était de Chios.

Contemporain de Théognis, peut-être un peu plus jeune.

Euseb. chronic. Ol. LX.
Floruisse vers 535, d'après Harless.

ordinairement associé à Théognis et cité comme un excellent moraliste par les grands écrivains de la Grèce.

Platon.

Aristot.

Isocrat. ad Nicocl.

Strab.

Plutarch.

616r

Les vers étaient chantés tandis que ceux qui leur étaient propres, aussi bien que ceux d'Homère et d'Hésiode, d'Archiloque et de Mimnerme.

Chamaeleon ap. Athen. XIV, p. 620 C. μελῳδηθῆναι.

Cf. le passage curieux cité, en grec, p. 632 D.
Ξενοφάνης δὲ καὶ Σόλων καὶ Θέογνις καὶ Φωκυλίδης, ἔτι δὲ Περίανδρος ὁ Κορίνθιος ἐλεγειοποιός, καὶ τῶν λοιπῶν οἱ μὴ προσάγοντες πρὸς τὰ ποιήματα μελῳδίαν.

V. Welcker Prolegom. ad Theogn. p. XCVIII sq., sur le rôle que les chants élégiaques jouaient dans les banquets.

Ce qui nous en reste confirme l'assertion de Dion Chrysostome, que toutes ou presque toutes les sentences de Phocylide commençaient par le nom du poète : καὶ τόδε Φωκυλίδου, et qu'elles consistaient en un petit nombre de vers.

Orat. 36, p. 440.

Cf. Harles ad Fabric. B. Gr. t. I, p. 720.

De ces sentences, les unes en vers élégiaques, d'autres en hexamètres, Phocylide n'avait peut-être pas moins que Théognis.

Stob. Flor. Menexen.

Suidas v. Θέογν.

Cf. C. Schneider, über d. Eleg. d. Gr. – Creuz. Stud.

Nous n'en possédons qu'un fort petit nombre conservés par Stobée, Dion Chrysostome, Strabon, Athénée, Aristote, Plutarque &c.

Le ποίημα νουθετικόν, de 217 vers héroïques, ouvrage d'un pseudonyme — compilation récente du 2e au 4e siècle après J.C., plein de confusion et de répétitions, mais où peuvent être entrés des éléments anciens — la main d'un chrétien s'y reconnaît presque partout.

H. Grotii Prolegom. ad Stob. p. XXXIV ed. Gaisf.

Lud. Wachler. Dissertat. de Pseudo-Phocylid. Rint. 1788 — 4°

Centon fait par un poëte chrétien d'Alexandrie —

V. Réflexions sur ce qu'a pu être le Phocylide dont nous avons les sentences, d'après un msc. de l'Abbaye de St Remi de Reims par M. Vincent — Journal des Savans, a. 1788, p. 1965-1974.

617 v

Les Sentences de Phocylide ordinairement avec celles de Théognis dans les mss.

Ed. princeps de la Gramm. gr. de Constantin Lascaris, intitulé Ἐρωτήματα, Venet. 1494 – 4°.

Puis réunies à Théognis dans diverses collections depuis celle d'Alde, 1495, fol.

Pythagorae et Phocylidis carmina gr. lat. ed. Wolffg. Seber. Lips. 1604 et 1622.

Edit. spécial: Phocylid. Carm. cum Schol. adnot. Vig. Dorv. Vir. gr. et lat. emendav. notasque adj. Jo. A. Schier. Lips. 1751, 8°.

Il y a eu Phocylide de Milet et l'auteur du ποίημα νουθ. serait le même.

Dans les Gnomiques et les Analecta de Brunck réunies dans l'Anthol. de Jacobs, avec des remarques sur 10 frag.

Transition de l'Élégie aux Iambes —

618r

Dans la diversité des applications du mètre élégiaque, style ancien, uniformité du langage —

Dialecte Ionien

exception

épigrammes de Sappho

quelques vers de Simonide

plainte d'Andromaque de Euripide —

les bains de Pallas, de Callimaque — pièce faite pour les Argiens —

l'Élégie Ionienne dans ses origines — principalement cultivée par les Ioniens

adoptée avec le dialecte qui lui est propre, par les poètes Éoliens et Doriens

Sappho

Théognis

618r

Religieusement

Les poètes Ioniens, tels que Anacréon et Simonide, à la fin du VIe siècle, cultivèrent diverses espèces de la poésie lyrique proprement dite

à l'imitation des Éoliens et des Doriens qui les avaient mises en vogue

suivant des genres comme des tribus

La Poésie lyrique, proprement Ionienne, n'en est pas moins réduite à l'Élégie et aux Iambes

ici progrès, comme nous l'avons dit, soit pour le fond, soit pour la forme

l'Iambe plus détaché de l'hexamètre a, d'ailleurs, une existence propre

La Poésie Iambique
restant dans la vie réelle plus encore que l'Élégie – les sujets individuels – contraste avec l'Épopée –

Si le vers de l'iambe se rapproche davantage de la prose ~~[struck-through words]~~, toutefois, se combinant avec lui-même ou avec d'autres espèces de vers, dans les Épodes, il s'élève jusqu'à la hauteur de la haute lyrique –

Du reste, la langue des Iambes entièrement Ionienne – le genre cultivé par des Ioniens de toute la durée de la 1re Période –

La plupart des poètes Élégiaques composèrent aussi des Iambes – Archiloque, Solon, (Mimnerme) Simonide Critias ([illegible], Alcée)

Poésie lyrique des Ioniens –

2° Iambes –

Tirent leur nom du mètre même qui les constitue et les caractérise à la fois.

ἴαμβος (ἀπὸ ἰαμβίζειν), de ἰάπτειν

ἰάπτειν, Homer. Iliad. I, 454, II, 193 [illegible] – [illegible]
βάλλειν –

ἰάπτετο [illegible] – Archil. [illegible] 284, [illegible]

puis, il prend le sens de blesser, [illegible], [illegible] – Odyss. II, 376 –

transporté au langage, λόγοις ἰάπτειν, Sophocl. Aj. 501.

Vibrare iambos, Catull. XXXVI, 5.

Le nom comprend, du reste, différentes variétés du même mètre –

L'Iambe, interprète de la colère et de la vengeance, propre surtout à la satire –

? L'invention des Iambes, universellement attribuée à Archiloque

Horat. ad Pison. 79 – Coll. Ep. I, 19, 23.
Archilochum proprio
Parios ego primus iambos

Vrai poète lyrique, original, des Ioniens, et le plus grand poète grec depuis Homère

Velleius Paterculus. I, 5.

Archiloque.

Archiloque, [illegible] [illegible] poète lyrique et [illegible] iambographe

[illegible] des Éoliens

Quelle place il occupe relativement à Homère et à Hésiode, aux poètes élégiaques, aux lyriques Éoliens et Doriens —

<u>Archiloque</u>

né à Paros, une des Cyclades

ὁ Πάριος ποιητής

Ἰαμβοποιὸς ὁ Πάριος

les Iambes appelés <u>Parii</u> par Horace :

Parios ego primus iambos Ostendi Latio — I, Ep. 19, v. 23.

son père <u>Télésiclès</u> : oracle qui lui fut rendu (ap. Euseb. Praep. Ev. V, 33, p. 227 ed. Colon.) :

Ἀθάνατός σοι παῖς καὶ ἀοίδιμος, ὦ Τελεσίκλεις, ἔσσετ' ἐν ἀνθρώποις.

<u>Tellis</u>, son bisaïeul, amena à Cléobée qui la première porta de Paros à Thasos les mystères de Cérès — Pausan.

Sa mère, l'esclave <u>Enipo</u> — Élien V. H. X, 13.

Αἰτιᾶται Κριτίας Ἀρχίλοχον, ὅτι κάκιστα ἑαυτὸν εἶπεν. εἰ γὰρ μή, φησίν, ἐκεῖνος τοιαύτην δόξαν ὑπὲρ ἑαυτοῦ εἰς τοὺς Ἕλληνας ἐξήνεγκεν, οὐκ ἂν ἐπυθόμεθα ἡμεῖς οὔτε ὅτι Ἐνιποῦς υἱὸς ἦν τῆς δούλης, οὔθ' ὅτι ~~καὶ~~ ~~καταλιπὼν~~ Πάρον διὰ πενίαν καὶ ἀπορίαν ἦλθεν ἐς Θάσον, οὔθ' ὅτι ἐλθὼν τοῖς ἐνταῦθα ἐχθρὸς ἐγένετο· οὔτε μὴν ὅτι ὁμοίως τοὺς φίλους καὶ τοὺς ἐχθροὺς κακῶς ἔλεγεν.

622 v

Époque d'Archiloque :

Contemporain de la Colonie Parienne conduite à Thasos, en vertu de l'oracle rendu à son père — l'un des émigrans, peut-être meneur lui-même — rappelez les paroles de l'oracle à Thasos.

Euséb. Praep. Evang. V, 33 :

Ἄγγειλον Παρίοις, Τελεσίκλεες, ὥς σε κελεύω,
Νήσῳ ἐν Ἠερίῃ κτίζειν εὐδείελον ἄστυ.

L'établissement de Thasos rapporté à l'Ol. XV (720) par Denys (de Chalcis?) XVIII (708) par Xanthus de Lydie. Clem. Alex. Strom. I, 397

Archiloque par conséquent remonte jusqu'au temps de Romulus, suivant l'assertion de Cicéron, Tuscul. I, 1.

[illegible] le place de l'Ol. XV à l'Ol. XXIII. — [illegible] à Thasos de l'Ol. XX et l'Ol. XXIII, où le rapportent la plupart des auteurs, au temps de Gygès, roi de Lydie 718-680. — Cl. Alex. ubi sup. — Herodt. I, 12 : τοῦ (Γύγου) καὶ Ἀρχίλοχος ὁ Πάριος κατὰ τὸν αὐτὸν χρόνον γενόμενος ἐν ἰάμβῳ τριμέτρῳ ἐπεμνήσθη.

Tatien. Cyrill. c. Jul. Syncell. Procl. Chrest.

Florissait ~~[illegible]~~ vers l'époque de Tullus Hostilius, selon Cornel. Nep. ap. Aul. Gell. XVII, 21 — Ol. XXVI.

C'est aussi l'opinion de Bayle. — Eusèbe dans sa Chronique, et Syncelle, d'après d'autres auteurs, le rapportent à l'Ol. XXIX (664), ce qui rend admissible tout [illegible] comme terme de sa vie.

Archiloque, dans la Comédie de Sappho, faisait Archiloque et Hipponax amans de la célèbre poétesse, mais [illegible], ou par licence poétique, παίζων, comme dit Athénée, XIII, 599.

Rien dans les poésies d'Archiloque ne paraît descendre au dessous de l'Ol. XXVI (675)

Il parle de la fondation de Syracuse, Ol. V, ou XII, au rapport d'Athénée IV, 167.

fragm. X Arr. et Schneid. II Liebel. De Gygès, son contemporain, qui finit son règne Ol. XXVI –

fr. 86 Liebel. Du sac de Magnésie par les Trères, ou les Ephésiens (?), peu avant Ol. XX. Strab. XIV, 647 – Clem. Alex. Strom. 397 – Coll. Athen. X, 525 – Les deux 1ers [?] constatent l'antériorité de Callinus sur Archiloque – Cf. Frank. Callin.

Plutarque de mus. D'après Glaucus de Rhegium fait également Terpandre et Olympus antérieurs à Archiloque, Thaletas postérieur à lui – selon d'autres (Cl. Alex. ubi sup., Suidas), Simonide d'Amorgos, son contemporain.

Wagner, dans les Ol. de la Chron. de Paros, [illegible] Ol. XXXIV, av. J.C. 682 – Ol. XXIV, [illegible] Archiloque, [illegible] Terpandre [illegible]

Epoque de Terpandre extrêmement controversée : les uns le mettent au temps [illegible] de Midas, ou à celui de Lycurgue (Hellan. ap. Cl. Alex. Strom. p. 397 – Hieronym. ap. Athen. XIV, 635) ; les autres le placent après Archiloque et Lesches (Phanias ap. Cl. Alex. l.l.).

[illegible] Athénée, d'après Hellanicus, dit qu'il fut le premier vainqueur aux jeux Carnéens, qui, selon Sosibius, auraient été institués seulement vers l'Ol. XXVI – Euséb. le met Ol. XXXIII, 2 [illegible] Ep. XXXV, 645 av. J.C.

[illegible] l'époque de Lycurgue [illegible] serait [illegible]

623v

Vie d'Archiloque —

A. peu favorisé de la fortune et probablement exaspéré par le malheur. De là le caractère de sa muse — [illegible] le point de vue d'Alcée —.

Julian. p. 337 A — Synes. de Insomn. p. 156.

Sa pauvreté le réduisit à quitter sa patrie et à émigrer à Thasos —

Ælian. V. H. X, 13 — ubi sup.

Il s'y fait par ses satires [illegible] et se trouve bientôt en butte à la haine de ses concitoyens — Thasos d'ailleurs [illegible] Archiloque l'explique dans plusieurs passages.

Ælian. l. l. Pindar. Pyth. II, v. 100.

ἐμὲ δὲ χρεών
φεύγειν δάκος ἀδινὸν κακαγοριᾶν.
εἶδον γὰρ, ἑκὰς ἐών, τὰ πόλ-
λ' ἐν ἀμαχανίᾳ
ψογερὸν Ἀρχίλοχον, βαρυλό-
γοις ἔχθεσιν πιαινόμενον —

Stob. p. 370 647

Archil. fragm. 86, 87 — 48, 49 — 88 — 3 — 5 — 48.

Adora jeune Neobule, fille de Lycambes, se fiança — Lycamb. rompit, se vengea par des iambes et des epodes tant [illegible] le père et les deux ou trois filles, surtout Neobule — leur fin tragique.

Origen. C. Cels. II, 201 — Dio Chrys. Or. 36. Arch. fr. 82–89 — 5, 140, 145, 158 etc.
Anthol. Epigr. 2, 3, 4, 8 —

Vet. Horat. Interpr. ad Epod. VI, 13

Cave, cave, namque in malos asperrimus
Parata tollo cornua,
Qualis Lycambae spretus infido gener —

Cf. I Epist. 19, 23 – 28 —

Temperat Archilochi Musam pede mascula Sappho,
Temperat Alcaeus, sed rebus et ordine dispar,
Nec socerum quaerit, quem versibus oblinat atris,
Nec sponsae laqueum famoso carmine nectit —

Ovid. in Ibin —

Caractère d'Archiloque –

Lucien. Pseudol. t. III, p. 162, §1.

τὰ δὲ τοῦ Ἀρχιλόχου ἤδη σοι λέγω, ὅτι τέττιγα πτεροῦ εἴληφας· εἴπερ τινὰ ποιητὴν ἰάμβων ἀκούεις Ἀρχίλοχον, Πάριον τὸ γένος, ἄνδρα κομιδῇ ἐλεύθερον, καὶ παρρησίᾳ συνόντα, μηδὲν ὀκνοῦντα ὀνειδίζειν, εἰ καὶ ὅτι μάλιστα λυπήσειν ἔμελλεν τοὺς περιπετεῖς ἐσομένους τῇ χολῇ τῶν ἰάμβων αὐτοῦ.

[illegible] – Il avoue [illegible]

Elien. l.l. page 63 :

πρὸς δὲ τούτοις, ἦ δ' ὅς, οὔτε ὅτι μοιχὸς ἦν, ᾔδειμεν, εἰ μὴ παρ' αὐτοῦ μαθόντες, οὔτε ὅτι λάγνος καὶ ὑβριστής· καὶ τὸ ἔτι τούτων αἴσχιστον, ὅτι τὴν ἀσπίδα ἀπέβαλεν. οὐκ ἀγαθὸς ἄρα ἦν ὁ Ἀ. μάρτυς ἑαυτῷ, τοιοῦτον κλέος ἀπολιπὼν καὶ τοιαύτην ἑαυτῷ φήμην. Ταῦτα οὐκ ἐγὼ τὸν Ἀ. αἰτιῶμαι, ἀλλὰ Κριτίας.

Bergk. fr. 51.

Le pontife pouvait être à la fois serviteur de Mars et d'Apollon— Att. XIV, 627 — Arch. fr. 52.

Ayrault de Saldanon—!
Naturh. de instit. Solon.

Génie poétique d'Archiloque –

Mis au plus haut rang par les anciens

Plut. Sympos. II    l'appelle le très-sage –

Cic. Orat. I, et Longin. XXXIII, 5 – Gell. XIII, 3.
le mettent sur la ligne d'Homère, de Pindare et de Sophocle –
le désignent le nommant en outre [illegible]ώτατος ainsi que Platon et Hérodote

Velleius Paterculus I, 5.
Neque quemquam alium, cujus operis primus auctor fuerit, in eo perfectissimum, praeter Homerum et Archilochum reperiemus.
Cf. Dio Chrysost. Orat. [illegible] p. 356 –
Il [illegible] d'Homère – l'un [illegible] dans la louange, l'autre dans la critique; celui-ci plus utile aux hommes –
δύο γὰρ ποιητῶν γεγονότων ἐξ ἅπαντος τοῦ αἰῶνος, οἷς οὐδένα τῶν ἄλλων ξυμβάλλειν ἄξιον, Ὁμήρου τε καὶ Ἀρχιλόχου.
Quintilien modifie un peu les jugemens – Inst. Or. X, 1.
Summa in hoc vis elocutionis, cum validae tum breves vibrantesque sententiae, plurimum sanguinis atque nervorum, adeo ut videatur quibusdam, quod quoquam minor est, materiae esse, non ingenii vitium.

Célèbre Archiloque comme auteur d'Iambes :

Quintil. l. 1. inquit : Itaque ex tribus receptis Aristarchi judicio scriptoribus iamborum ad ἕξιν maxime pertinebit unus Archilochus.

Proclus Chrestom. ap. Phot. p. 522.

Ἰάμβων δὲ ποιηταὶ Ἀρχίλοχος Πάριος καὶ Σιμωνίδης ὁ Ἀμόργιος ἢ, ὥς τινες, Σάμιος, καὶ Ἱππῶναξ ὁ Ἐφέσιος. ὧν μὲν ὁ πρῶτος ἐπὶ Γύγου, ὁ δὲ ἐπ' Ἀνανίου τοῦ Μακεδόνος, ὁ δ' Ἱππῶναξ κατὰ Δαρεῖον ἤκμασεν.

Epigr. Hadriani Caesaris – Anthol. II, p. 253 – Anal. II, 286.

n.° VI. Ἀρχίλοχον τόδε ὄψια, τὸν ἐς λυσσῶντας ἰάμβους
ἤγαγε Μαιονίδῃ Μοῦσα χαριζομένη.

Archilochum proprio rabies armavit iambo – Horat. ar. poet.

Si c'est l'inventeur des iambiques, du moins le premier auteur de l'iambe pur et mordant

Inventeur et fécond par excellence — nombre de vers et de Rhythmes lui sont attribués par les anciens

Mar. Victorin. IV, p. 2588:

Adeo fecundus varietate carminum et singulari artificio in colligendis novis metris fuit auctor est, ut ex solis versibus immutatione sui hoc in componendis metris observationem parum studiosa emulatione prodiderit. Nam pleraque legimus eius informationibus et quibusdam viis auctor Archilochus variorum metrorum speciem et ipsi commenti posteri tradiderunt, unde innumerabili simplicia multiplicaque venit in nostram copia.

Id. 2558.

Archilochum ferunt, quem peritum artis musicae iuxta multiformium metrorum scientia diversaque progenie omnis aetas canit, allegasse ab his, qui ante se exstiterunt, trimetrumque tetrametrum dactylicum, quod ex omnium regulae principiis per adiectionem detractionemque variasse.

Catalogue des mètres dont l'invention est attribuée à Archiloque —

4 sortes d'iambes
3 — de vers trochaïques
3 — dactyliques
1 le Pentamètre
2 — anapestiques —
1 le Choriambique dimètre
1 le mètre [illegible] —
15.
11 de plus — vers composés, ἀσύνδετα — ou ἀσύνδετα, ἀσυνάρτητα.
26.

du soleil, les Cycles rapportés à l'astrologie [illegible]

beaucoup d'autres inventions poétiques et musicales, mentionnés par Plutarque De la [illegible] de la musique.

Défauts du caractère d'Archiloque peints dans ses ouvrages — jugés dans [illegible] [illegible] et impudence [illegible].

Ses défauts au-dessous de son génie : Quintil. l. 1.

Plutarch.
μέμψαιτο δ' ἄν τις καὶ τὴν Ἀρχ. ὑπόθεσιν, Παρμενίδου τὴν στιχοποιίαν, Φωκυλίδου δὲ τὴν εὐτέλειαν —

Suidas. s. v. ποιητὴς γενναῖος τἆλλα, εἴ τις αὐτοῦ τὸ αἰσχροεπὲς καὶ τὸ κακόρρημον ἀφέλοι.

Sa virulence passée en proverbe
Suid. ibid. Ἀρχίλοχον πατεῖς, ἐπὶ τῶν κατηγόρων καὶ λοιδόρων.
Eustath. T. III, 1684 . . . ὡς εἴ τις εἴπῃ σκόρπιον ἢ ὄφιν ἢ κακὴν ἄκανθαν.

<u>edicta Archilochia</u>
Cic. II ad Attic. 21. — 20

Comédies de Cratinus et d'Alexis intit. Ἀρχίλοχοι et Ἀρχίλοχος
Athen. IV, 644.

Gorgias appela Platon νέον Ἀρχίλοχον — Athen. XI, 505.

Cependant, il épargna les illustres, les [illegible] et les [illegible]
Aristid. T. II, 293 —
οὐ τοίνυν οὐδ' Ἀρχίλοχος περὶ τὰς βλασφημίας οὕτω διατρίβων τοὺς ἀρίστους τῶν Ἑλλήνων καὶ ἐνδοξοτάτους ἔλεγε κακῶς, ἀλλὰ Λυκάμβην καὶ Χειδὸν (Χαρίλαον ?) καὶ τὸν δεῖνα τὸν μάντιν καὶ τὸν Περικλέα τὸν κατ' αὐτὸν, οὐ τὸν πάνυ, καὶ τοιούτους ἀνθρώπους ἔλεγε κακῶς

Cf. fragm. 41 Archiloch.

628v

L'indécence de la poés. non moins hautement notée par les Anciens –

Diog. Laërt. IX, 1 – de Heraclit. τόν τε Ὅμηρον ἔφασκεν ἄξιον ἐκ τῶν ἀγώνων ἐκβάλλεσθαι καὶ ῥαπίζεσθαι, καὶ Ἀρχίλοχον ὁμοίως.

Plutarch. De Curiosit.

les lois de l'Egypte

Athen. XIV, 639.

les Lacédémoniens, au rapport de Val. Max. V, 3 – bannirent les poésies [illegible] [illegible] [illegible] –

Julien défend aux prêtres de lire les [illegible] Archil. [illegible] les [illegible] –
fragm. p. 300 – ἐξελατέα τοίνυν ἡμῖν ἤδη πάντα τὰ ἀσελγῆ ἀκούσματα, πᾶσα δὲ ἀσελγὴς ὁμιλία. καὶ ὅπως εἰδέναι ἔχῃς, ὃ βούλομαι φράζειν, ἱερωμένος τις μήτε Ἀρχίλοχον ἀναγινωσκέτω, μήτε Ἱππώνακτα, μήτε ἄλλον τινὰ τῶν τοιαῦτα γραφόντων.

[illegible] [illegible] [illegible] les poésies d'Archiloque, tout grand poète qu'il était, [illegible] [illegible] – [illegible] [illegible] le [illegible] [illegible] [illegible] les [illegible] ne pouvaient [illegible] les [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] les proscrivaient –

Le nom d'Archiloque, malgré les reproches faits à son caractère et au ton de ses ouvrages, en grand honneur après sa mort —

Tué dans une guerre contre les habitans de Naxos — son meurtrier naxien, <u>Callondas</u>, surnommé Corax, suivant Plutarque, t. VIII, p. 219. <u>Archias</u>, d'après Eusèbe, Pr. Ev. V, 33 —

Cf. Heraclid. Pont. p. 16. Galen. Προτρεπτ. p. 1 —
Anthol. II, p. 257 — Suidas etc. —

La Pythie lui ordonne de sortir du temple de Delphes, en lui disant:

Μουσάων θεράποντα κατέκτανες· ἔξιθι νηοῦ. Galen.

excuse du meurtrier: ἀλλὰ καθαρός εἰμι, ἄναξ· ἐν χερσὶ γὰρ νόμῳ ἔκτεινα. Heracl. Pont.

L'oracle l'envoie à la demeure de Tettix, c. à d. au Ténare, où le Crétois s'était établi avec une colonie prise des [illegible], pour y apaiser l'âme d'Archiloque. Plutarch.

Tombeau d'Archiloque sur le rivage de la mer

N° V. Épigr. de Lentulus Gaetulicus, Anthol. III, p. 351 — Anal. II, 167.

Σῆμα τόδ' Ἀρχιλόχου παραπόντιον, ὅς ποτε πικρὴν
Μοῦσαν ἐχιδναίῳ πρῶτος ἔβαψε χόλῳ,
αἱμάξας Ἑλικῶνα τὸν ἥμερον. Οἶδε Λυκάμβης
μυρόμενος τρισσῶν ἅμματα θυγατέρων.
Ἠρέμα δὴ παράμειψον, ὁδοιπόρε, μήποτε τοῦδε
Κινήσῃς τύμβῳ σφῆκας ἐφεζομένους.

629v

[illegible] la naissance –
fête [illegible] en son honneur comme en celui d'Homère et des autres grands hommes

n° IV. Ep. Antipatri Thessal., Anthol. II, 252 – Anal. II, 120.

Φεύγεθ', ὅσοι λόκκας ἢ λοφνίδας ἢ καμασῆνας
ἔσθετε, ποιητῶν φῦλον ἀκανθολόγων,
οἵ τ' ἐπέων κόσμον λελυγισμένον ἀσκήσαντες,
κρήνης ἐξ ἱερῆς πίνετε λιτὸν ὕδωρ.
Σήμερον Ἀρχιλόχοιο καὶ ἄρσενος ἦμαρ Ὁμήρου
σπένδομεν· ὁ κρητὴρ οὐ δέχεθ' ὑδροπότας.

[illegible] – Jul. Firmic. [illegible] VI, p. 73, 179.

[illegible] les plus grands hommes –
Anthol. [illegible] II, p. 43 – πλεῖον τοῦ Ἀρχιλόχου κάκιστα
βλασφημήσαντα τετρηκότα – Moral. [illegible] 3 –
Anthol. T. I, 85. ὁ πλεῖον Ἀρχιλόχου [illegible]

[illegible] Dio Chrys. Or. 33 – Cf. sup.

[illegible] – Athen. XIV, 620 en [illegible] et [illegible] [illegible], [illegible] [illegible], [illegible] Caton, Horace –

Cl. Alex. Str. 326 [illegible] ἐν τοῖς Ἀρχιλοχείοις ὑπομνήμ.
Athen. X, 451 [illegible] ἐκ τοῦ π. Ἀρχιλόχου – [illegible] περὶ Ἀρχιλ. καὶ Ὁμήρου.
Diog. L. V, 6.

Autres Épigrammes de l'Anthologie sur Archiloque –

n° I. Ép. Théocrite – XIX.

Ἀρχίλοχον καὶ στᾶθι καὶ εἴσιδε τὸν πάλαι ποιητάν
τὸν τῶν ἰάμβων, οὗ τὸ μυρίον κλέος
διῆλθε κἠπὶ νύκτα καὶ πρὸς ἀῶ. Cod. Vat. ποτ' ἀῶ.
Ἦ ῥά μιν αἱ Μοῦσαι καὶ ὁ Δάλιος ἠγάπευν Ἀπόλλων·
ὡς ἐμμελής τ' ἔγεντο κἠπιδέξιος
ἔπεά τε ποιεῖν, πρὸς λύραν τ' ἀείδειν.

n° II. Meleagri – Anthol. III, p. 330 – Anal. I, 119.

Δεξιτερὴν Ἀΐδαο θεοῦ χέρα καὶ τὰ κελαινὰ
ὄμνυμεν ἀρρήτου δέμνια Φερσεφόνης·
παρθένοι ὡς ἔτυμον καὶ ὑπὸ χθονί· πολλὰ δ' ὁ πικρὸς
αἰσχρὰ καθ' ἡμετέρης ἔβλυσε παρθενίης
Ἀρχίλοχος, ἐπέων δὲ καλὴν φάτιν οὐκ ἐπὶ καλὰ
ἔργα, γυναικεῖον δ' ἔτραπεν εἰς πόλεμον.
Πιερίδες, τί κόρῃσιν ἐφ' ὑβριστῆρας ἰάμβους
ἐτράπετ' οὐχ ὁσίῳ φωτὶ χαριζόμεναι;

Id. in dedicat. Anthol. ad Dioclem v. 37.

ἐν δὲ καὶ ἐκ ῥοθίων σκολιότριχος ἄνθος ἀκάνθης,
Ἀρχιλόχου μικρὰς στράγγας ἀπ' ὠκεανοῦ.

630v

No III. Dioscorida – Anthol. III, p. 330 – Anal. t. I, p. 33.

Οὐ μὰ τόδε φθιμένων σέβας ὅρκιον, αἵδε Λυκάμβεω,
αἳ λάχομεν στυγερὴν κληδόνα, θυγατέρες,
οὔτε τι παρθενίην ᾐσχύναμεν, οὔτε τοκῆας,
οὔτε Πάρον νήσων αἰπυτάτην ἱερῶν.
ἀλλὰ καθ' ἡμετέρης γενεῆς ῥιγηλὸν ὄνειδος
φήμην τε στυγερὴν ἔβλυσεν Ἀρχίλοχος.
Ἀρχίλοχον, μὰ θεοὺς καὶ δαίμονας, οὔτ' ἐν ἀγυιαῖς
εἴδομεν, οὔθ' Ἥρης ἐν μεγάλῳ τεμένει.
Εἰ δ' ἦμεν μάχλοι καὶ ἀτάσθαλοι, οὐκ ἂν ἐκεῖνος
ἤθελεν ἐξ ἡμέων γνήσια τέκνα τεκεῖν.

No IV. Antipatri Thessali – Cf. sup.

No V. Cn. Lentuli Gaetulici – Cf. sup.

No VI. Hadriani Caesaris – Cf. sup.

No VII. Juliani Aegyptii – Anthol. III, p. 53 – Anal. II, p. 507.

Κέρβερε, δειμαλέην ὑλακὴν νεκύεσσιν ἰάλλων,
ἤδη φρικαλέον δείδιθι καὶ σὺ νέκυν.
Ἀρχίλοχος τέθνηκε· φυλάσσεο θυμὸν ἰάμβων
Δριμὺν πικροχόλου τικτόμενον στόματος.
Οἶσθα βοῆς κείνοιο μέγα σθένος, εὖτε Λυκάμβεω
Νηῦς μία σοὶ δισσὰς ἤγαγε θυγατέρας.

N° VIII. Ἰουλ. ibid.

Νῦν, εἰ πλέον ἢ τὸ πάροιθε πύλας κρατεροῖσι βερέθρου
ὄμμασιν ἀγρύπνοις τρισσὲ φύλασσε κύον.
Εἰ γὰρ φέγγος ἔλειπον ἀλυσκάζουσαι ἰάμβων
ἄγριον Ἀρχιλόχου φθέγμα Λυκαμβιάδες,
Πῶς οὐκ ἂν προλίποι σκοτίων πυλεῶνας ἐναύλων
νεκρὸς ἅπας, φεύγων τάρβος ἐπεσβολίης;

N°. IX. ἀδέσποτον. Anal. t. III, p. 257. Epigr. 503.

Ἀρχιλόχου τάδε μέτρα καὶ ἠχήεντες ἴαμβοι,
θυμοῦ καὶ φοβερῆς ἰὸς ἐπεσβολίης.

Ouvrages attribués par les anciens à Archiloque ; les ouvrages composés généralement en Iambes, et nommés la plupart d'après leur Rhythme ou leur mètre.

1. Iambes – Athen. XI, p. 483.

Ar. inventeur des [illegible], suivant quelques anciens – Plutarch. de Mus. Diomed. l. III, p. 502 – Victorin. p. 2588 – duobus pedibus et semipede versum herôi, qui penthemimeres dicitur [illegible], [illegible] (Ar.) [illegible] figuravit.

Il en reste plusieurs fragments de sujets et de tons divers – 10 ou [illegible]

2. Épigrammes – il en avait composé un grand nombre de très variées, [illegible] : Meleager in Dedic. anthol.
Une seule reste, d'un sens douteux.

3. Tétramètres [illegible] – Plutarch. de Mus. : πρώτῳ δὲ αὐτῷ – καὶ τὰ τετράμετρα ἀποδέδοται. Athen. X, 415 – Hephaest. p. 27 –

1° Tétramètres trochaïques – catalectiques – [illegible] p. 1814 – [illegible] tétramètre catalectique, [illegible] : Τοῖς [?] [illegible] ; [illegible]
[illegible] λοξὸν ὀφθαλμοῖς ὁρῶσι πάντες ὥστε δῖοι.

Hermogen. l. II de forma orat. : πλεονάζειν μέντοι πάντως ἐνταῦθα (in genere [illegible]) τοὺς τροχαίους καὶ τὰς τροχαϊκὰς συζυγίας προσήκει, καὶ τούτου γε τεκμήρια ἐναργῆ πολλὰ καὶ τὰς τραγῳδίας, ἔνθα ἐπείγεσθαι ὁ λέγων δοκεῖ τροχαϊκῶς συντεθέντα, καὶ παρὰ Μενάνδρῳ. ὁ δὲ Ἀρχίλοχος αὐτὸ καὶ σαφέστερον ἐποίησε καὶ γοργότερον. οἱ γὰρ τετράμετροι αὐτῷ διὰ τοῦτ' εἶναι καὶ γοργότεροι καὶ λογοειδέστεροι τῶν ἄλλων εἶναι δοκοῦσιν, διότι τροχαϊκῶς σύγκεινται. τρέχει γὰρ ὡς οὕτως ἐν τούτοις ὁ ῥυθμός.

632 v

catalectique

2° Tetramètre dactylique – Archilochien –

Hephaest. p. 21, 22 – de metro dactylico – καὶ τὸ τετράμετρον εἰς δισύλλαβον καταληκτικόν, ᾧ πρῶτος ἐχρήσατο Ἀρχίλοχος ἐν ἐπῳδοῖς – Servius p. 1820 – Archilochium constat tetrametro catalectico, ut est hoc: [illegible] Sola terra –

Il reste 17 fragm. de tetramètre trochaïque. [illegible] –

4. Iambes – trimètres iambiques – Herodot. I, 12 –

A. inventeur de ce vers: iambique trimètre – acatalectique – Archiloch.

~~Cl. Alex. p. 365~~ Hephaest. de Metr. ἀλλὰ μὴν καὶ Ἀρχίλοχος τὴν τῶν τριμέτρων ῥυθμοποιΐαν προσεξεῦρε –

Cl. Alex. p. 365. Ναὶ μὴν ἴαμβον μὲν ἐπενόησεν Ἀρχίλοχος ὁ Πάριος, χωλὸν δὲ ἴαμβον Ἱππῶναξ ὁ Ἐφέσιος.

Servius de metris p. 1818 – Archilochium constat trimetro acatalecto, ut est hoc: [illegible] prodigus [illegible]

[illegible] ὡς ἐν χυτοῖ πολλαῖσιν [illegible]

Quelques-uns attribuent l'invention à Simonide d'Amorgos – [illegible] fragm. de Mar. c. X. Cf. [illegible] et Eudoc.

Homère, dit-on, [illegible] le Margitès, [illegible] – Aristot. περὶ ποιητ. c. IV – ἀπὸ δὲ Ὁμήρου ἀρξαμένοις ἐστίν ([illegible]), οἷον ἐκείνου ὁ Μαργίτης καὶ τὰ τοιαῦτα ἐν οἷς καὶ τὸ ἁρμόττον ἰαμβεῖον ἦλθε μέτρον – Hephaestion. [illegible] ἐστὶν ὁ Μαργίτης ὁ εἰς Ὅμηρον ἀναφερόμενος, ἐν ᾧ παρέσπαρται τοῖς ἔπεσιν ἰαμβικὰ καὶ ταῦτα οὐ κατ' ἴσον σύστημα – Cf. [illegible] III, 257.

Id. ibid. ut ideo Archiloch. . . . ex iambico [illegible] constante [illegible], [illegible] carmen iambicum [illegible]

D'autres attribuent l'invention d'Archiloque [illegible] l'iambe [illegible] –

Etymol. ἴαμβος δ᾽ὰπὸ ἰαμβίζειν, ab ἰάπτειν (ἴπτειν, Homer. Iliad. I, 454, II, 193), βάλλειν (Orphei Argon. v. 284, ἰάπτεσθαι βέλη), lancer, darder, frapper, blesser (Odyss. II, 376) — insulter. Hephaest. cf. 501 — λόγοις ἰάπτειν — vibrare iambos, Catull. XXXVI, 5.

Autres formes du vers iambique [illegible]:

2°. Iambique — trimètre — catalectique — Archilochien. Victor. p. 2588. Nam iambico trimetro supremam detracta syllaba hendecasyllabum, quem quidam mimicon vocant, edidit, ut: [illegible] p. [illegible] — [illegible] — Diomed. III, p. 507, Iambicum colobon archilochium —

3°. Iambique trimètre — scazon — suivant Hephestion, trochaïque trimètre — catalectique — Archilochien — Diomed. 510: Archil. initio conscripsit, ut iambico detrahat syllabam et faciat versum colon: [illegible] Terentianum p. 2437.

4°. Iambique dimètre — acatalectique — Archiloch. Victor. 2588 — Iambico trimetro detracta parte tertia, i.e. dipodia, dimetrum iambicum edidit — quo — [illegible] [illegible] in syllabam [illegible] — [illegible] [illegible]

Il reste 25 fragm. Dimètre-trimètre.

5. Epodes — Hephaest. X, 1. Hephestion p. 77–70 — ἔτι δὲ ἐν ταῖς ποιήμασι καὶ οἱ ἐξαιρέτως οὕτω καλούμενοι ἐπῳδοί, ὅταν μεγάλῳ στίχῳ περιττόν τι ἐπιφέρηται —

Victorin. p. 2551 — Primus epodos invenit alio breviorem, alios longiorem, [illegible] colon [illegible], ut ille subjiceret id, quod [illegible], ut in heroo a quo primum coepit, [illegible]: Diffugere nives . . . [illegible] epodos hi generis — Archilochus . . .

pro ἐπῳδόν Bentl. Terentian. p. 2422 — [illegible] epodos. 23 [illegible] ἐπῳδόν [illegible] ὧν εἰς τοὺς οὐχ ὁμογενεῖς ἐπῳδοὺς [illegible].

632 v°

Il reste 20 fragm. des Epodes –

6. Hymnes – 2 [illegible] –

Une à Hercule, l'autre à Cérès dans le passage du [illegible] ×

Pindare en a cité le commencement au début de la IXe Olymp.

Cf. Schol. Pind. – Schol. Aristoph. av. 1762 –

Il en reste 2 vers
× epigram. [illegible]

Le dernier schol. en expliquant le mot τήνελλα du premier *

Hymne*, ajoute : δοκεῖ δὲ πρῶτος Ἀρχ. ἐν Πάρῳ νικήσας

τοῦ Δήμητρος ὕμνον ἑαυτῷ τοῦτο ἐπιπεφωνηκέναι.

7. Iobacchi – Hephaest. p. 55. Schol. Byz. v. Βάκχος.

Il ne reste [illegible] vers de ce mot –

Cité également parmi les [illegible] de [illegible] –

Fables d'Archiloque [illegible] – [illegible], mais [illegible] à la poésie et particulièrement aux Epodes – [illegible]

Theon. Progymn. c. 3. p. 29.

Julien. orat. VII, p. 207.

Athénée cite Archiloque in Τελέφῳ, III, p. 111. ; mais Ruhnken ad Vell. Pat. 1,5 — a très bien montré qu'il y faut lire Ἀ[illegible] —

Dans Nicéphore in Schol. ad Hymn. de Synésius, Archiloque donné pr modèle de la vie ou des héroïques — mais les [illegible] pr les poètes de hymn. ou d'Élien —

Voss. de H. Gr. Archiloque poète historien, comme l'a fait croire à quelques uns
Hartmann un [illegible] de la Chronique d'Eusèbe, mal traduit par
Allg. Gesch. St Jérôme. Voir la fraude d'Annius de Viterbe, moine
der Poesie. dominicain du XVe siècle —

636 r

636v

# I. Archilochi Elegiarum fragmenta.

1°. fr. II Gaisford — LII Liebel.

Εἰμὶ δ' ἐγὼ θεράπων μὲν Ἐνυαλίοιο ἄνακτος,
ϗ Μουσέων ἐρατὸν δῶρον ἐπιστάμενος.

2°. fr. III Gaisford. LI Liebel.

ἀσπίδι μὲν Σαΐων τις ἀγάλλεται, ἣν παρὰ θάμνῳ
ἔντος ἀμώμητον κάλλιπον οὐκ ἐθέλων.
αὐτὸς δ' ἐξέφυγον θανάτου τέλος· ἀσπὶς ἐκείνη
ἐρρέτω· ἐξαῦτις κτήσομαι οὐ κακίω.

3°. fr. IV Gaisf. L Liebel.

οὔ τοι πόλλ' ἐπὶ τόξα τανύσσεται, οὐδὲ θαμειαὶ
σφενδόναι, εὖτ' ἂν δὴ μῶλον Ἄρης συνάγῃ
ἐν πεδίῳ· ξιφέων δὲ πολύστονον ἔσσεται ἔργον.
ταύτης γὰρ κεῖνοι δάμονές εἰσι μάχης,
δεσπόται Εὐβοίας δουρικλυτ.

637v

4°. fr. I Gaisf. XLVIII Liebel.

κήδεα μὲν στονόεντα, Περίκλεες, οὐδέ τις ἀστῶν (αὐτῶν vulgo)
μεμνημένος (μεμφόμενος vulgo) θαλίῃς τέρψεται, οὐδὲ (vulgo οὔτε) πόλις.
Τοίους γὰρ κατὰ κῦμα πολυφλοίσβοιο θαλάσσης
ἔκλυσεν· οἰδαλέους δ' ἀμφ' ὀδύνῃ ἔχομεν
πνεύμονας· ἀλλὰ θεοὶ γὰρ ἀνηκέστοισι κακοῖσιν,
ὦ φίλ', ἐπὶ κρατερὴν τλημοσύνην ἔθεσαν
φάρμακον· ἄλλοτε δ' ἄλλος ἔχει τάδε· νῦν μὲν ἐς ἡμέας
ἐτράπεθ', αἱματόεν δ' ἕλκος (vulgo τόδε) ἀναστένομεν.
ἐξαῦτις δ' ἑτέρους ἐπαμείψεται· ἀλλὰ τάχιστα
τλῆτε, γυναικεῖον πένθος ἀπωσάμενοι.

Versus in Eclog. Phys. Stob. t. I, p. 194.
πάντα Τύχη καὶ Μοῖρα, Περίκλεες, ἀνδρὶ δίδωσι.

5°. fr. VI Gaisf. LIV Liebel.

εἰ κείνου κεφαλὴν καὶ χαρίεντα μέλεα
Ἥφαιστος καθαροῖσιν ἐν εἵμασιν ἀμφεπονήθη.

6°. fr. VII Gaisf. LIII Liebel.

οὔτε τι γὰρ κλαίων ἰήσομαι, οὔτε κάκιον
θήσω, τερπωλὰς καὶ θαλίας ἐφέπων.

n° 1.

ap. Athenaeum XIV, p. 627.

Ἀρχίλοχος γοῦν ἀγαθὸς ὢν ποιητής, πρῶτον ἐκαυχήσατο τὸ δύνασθαι μετέχειν τῶν πολιτικῶν ἀγώνων· δεύτερον δὲ ἐμνήσθη τῶν περὶ τὴν ποιητικὴν ὑπαρχόντων αὐτῷ, λέγων· Εἰμὶ....

ap. Plutarch. in Phocion. 7 – ἀμφότερον, θεράπων . . . Ἐ. θεοῦ, καὶ Μ. ἐρατῶν.

Themistius Orat. de regia virt. XV, p. 185, θεοῦ, Μουσάων ἐρατῶν.

[illegible] Hadriani Caesaris sententiam irridens, Anthol. Planud. p. 145 Wech.

Εἰμὶ μὲν εὐθώρηκος Ἐνυαλίου πολεμιστής,
εἰμὶ δὲ καὶ θεράπων Ἑλικωνίου Ἀπόλλωνος.

Cf. Analect. t. II, p. 285.

[illegible] Μουσάων θεράπων [illegible].

Socratem θεράπων Ἔρωτος, Max. Tyr. Diss. 24.

Ipse se et [illegible] θιασώτας Ἔρωτος [illegible] ap. Xenoph. Conv. VIII, 1.

Ἐνυάλιος et Ἄρης distincti ap. Aristoph. Εἰρήν. 456. Ἄρει δέ; – μή, μή. – Ἐνυαλίῳ γε; – μή. Schol. ibid. . . . Τινὲς δὲ Ἄρεος καὶ Ἐνυοῦς τὸν Ἐνυάλιον· οἱ δὲ Κρόνου καὶ Ῥέας. ἀλλ' ἅμα δὲ λέγουσιν, ὅτε μὲν τὸν αὐτὸν λέγειν, ὅτε δὲ διαιρεῖν.

Hesych. Ἐνυάλιος· ὁ Ἄρης, ἢ ὁ τούτου υἱὸς διὰ τὴν Ἐνυώ.

Plutarch. Ἐρωτ. t. IX, p. 35.

καὶ κτείνοντας μὲν Ἄρη καὶ κτεινομένους ἀνθρώπους, ὅπλα τε καὶ βέλη καὶ τειχομαχίας καὶ λεηλασίας ἔστι τις ἔφορος καὶ βραβευτὴς θεὸς Ἐνυάλιος καὶ στράτιος.

Sol. fragm. 5, v. 51. ἄλλος Ὀλυμπ. Μουσέων πάρα δῶρ' ἐδιδαχθείς.

N° 2. 638

Aristoph. Εἰρήν. 1296. in Scholiis prius distichon habet, quod Archil. tribuit Schol. — habet etiam et bis quidem Stob. X, XII, auctor Vit. Arat. et Olear. p. 107.

Primum dist. et tertii versus partem habet Sext. Empir. Pyrrh. Hypotyp. III, 24. reliquum cum disticho primo Plutarch. Lacon. Instit. t. VI, p. 888 sq. Cf. Philostrat. Vit. Apoll. II, 7 — ubi Olear. et ante eum Meursius Var. Lect. IX, 2, p. 207 — Tertium versum ex Aristoph. sic immutarunt:

ψυχὴν δ' ἐξεσάωσα φυγών, ἀλλ' ἀσπὶς ὀλέσθω —

Aristoph. post distich.

Τρ. εἰπέ μοι, ὦ πόσθων, εἰς τὸν σαυτοῦ πατέρ' ᾄδεις;
Παι. ψυχὴν δ' ἐξεσάωσα — Τρ. κατῄσχυνας γε τοκῆας.

De facto — Cf. Aelian. Var. Hist. X, 13 — Plutarch. Apophth. Lacon. t. VI p. 823.

Idem de se praedicavit Alcaeus, teste Herodot. V, 95.

et Horat. II Od. 7, 10:

Tecum Philippos et celerem fugam
Sensi, relicta non bene parmula. — Cf. Lessing. t. III, p. 131.

V. 1. Σαΐων — Strab. p. 457. τινὲς δὲ Σάμον καλεῖσθαί φασιν ἀπὸ τῶν Σαΐων τῶν οἰκούντων Θρᾳκῶν πρότερον, οἳ καὶ τὴν ἤπειρον ἔχον τὴν προσεχῆ, εἴτε οἱ αὐτοὶ τοῖς Σαπαίοις ὄντες ἢ τοῖς Σιντίοις, οὓς Σίντιας καλεῖ ὁ ποιητής (Ὀδυσ. θ. 295), εἴθ' ἕτεροι. μέμνηται δὲ τῶν Σαΐων Ἀρχίλοχος. Cf. p. 549. Kaibel. ad loc. Eustath. ad Dionys. Perieg. v. 533 — Vit. Arat. Schol. Aristoph. l. l. Gatterer Comm. Gott. p. 57.

Strab. codd. Σάϊον, περὶ Σαΐων — παρὰ et περὶ permutant

v. 2. ἔντος pro ἐντὸς Brunckio debetur – Vox in Angel. permutatur. ἀμώμητον Emped. ad Diog. L. ubi sup. per ἀχραντον interpretatur. κάλλιπον – Sol. fragm. 1. v. 6 – καλλείποιμι θανὼν ἄλγεα χ᾽ ὅστοναχάς.

v. 3. θανάτου τέλος, circumlocutio poetis usitatissima ab Homero, Il. IX, 415, οὐδέ κέ μ᾽ ὦκα τέλος θανάτοιο κιχείη, et al.
Mimnerm. fragm. 2, v. 6. ἡ μὲν ἔχουσα τέλος γήραος ἀργαλέου – ἡ δ᾽ ἑτέρη θανάτοιο – v. 7. τέλος ὥρης.
Aeschyl. Suppl. v. 45. διὰ μάχης ἥξω τέλος – Eumenid. 431 αἰτίας τέλος. 726. δίκης τέλος.

v. 4. ἐρρέτω – Homericum Il. IX, 377 – ἀλλὰ ἕκηλος ἐρρέτω – et al.
ἧς αὖθις legit Ruhnken. – Philostr. Vit. Apollon. p. 55 . . . ἑτέρα γένοιτ᾽ ἂν τῷ ἀποβαλόντι κακίων οὐδὲν τῆς προτέρας, ὡς Ar. δοκεῖ. Ἐξαῦτις iterum – Cf. ad Sol. fragm. 5 –

N.° 3. cp. Plutarch. Thes. c. 5. ubi de Abantibus: οἱ δὲ Ἄβαντες ἐχρήσαντο πρῶτοι τὸν τρόπον τοῦτον — ὄντες πολεμικοὶ καὶ ἀγχίμαχοι καὶ μάλιστα δὴ πάντων εἰς χεῖρας ὠθεῖσθαι τοῖς ἐναντίοις μεμαθηκότες, ὡς μαρτυρεῖ καὶ Ἀρχίλοχος ἐν τούτοις· οὔ τοι. . . . ὅπως οὖν μὴ παρέχοιεν ἐκ τῶν τριχῶν ἀντίληψιν τοῖς πολεμίοις.
Cf. Strab. X, p. 448 sq., ubi Homer. Il. II. 542.

536. οἳ δ᾽ Εὔβοιαν ἔχον μένεα πνείοντες Ἄβαντες
* * * [illegible] –
τῷ δ᾽ ἅμ᾽ Ἄβαντες ἕποντο θοοί, ὄπιθεν κομόωντες,
αἰχμηταί, μεμαῶτες ὀρεκτῇσιν μελίῃσι
θώρηκας ῥήξειν δηΐων ἀμφὶ στήθεσσι.

639v

v. 2. μῶλον Ἄρηος, Hom. Il. II

συνάγειν · jungere — ἔριδα ξυνάγοντες Ἄρηος, Il. V, 861 —

v. 3. πολύστονος et στονόεις ap. Hom. [illegible]

[illegible]

v. 4. [illegible] δαήμονες [illegible]

δαίμων, δαήμων, αἵμων

Etymol. M. v. δαίμων · ἐκ τοῦ δαίω τὸ γινώσκω ἢ μανθάνω, ἀφ' οὗ δάσκαλος καὶ διδάσκαλος καὶ δάϊδαλος καὶ πλεονασμῷ τοῦ δ δαίδαλος ὁ ἐπιστήμων · καὶ δαήμων, ὁ αὐτοδίδακτος καὶ κατὰ ἀποβολὴν τοῦ δ αἵμων —

Plat. Cratyl. τοὺς δαίμονας, ὅτι φρόνιμοι καὶ δαήμονες ἦσαν, δαίμονας αὐτοὺς ὠνόμασε. Καὶ ἔν γε τῇ ἀρχαίᾳ τῇ ἡμετέρᾳ φωνῇ αὐτὸ συμβαίνει τὸ ὄνομα.

Cf. Schol. Hom. Il. I, 222 —

Il. V, 49 — αἵμονα θήρης · ἐπιστήμονα κυνηγετικῆς Schol.

N° 4.

ap. Stob. floril. CXXIII p. 615 Gesner – 512 Grot.

Videntur hi versus ad eandem Elegiam referenda esse ad quam, auctore Plutarcho, n° 5 et 6.

v. 1. Hom. Odyss. IX, 12 – σοὶ δ' ἐμὰ κήδεα θυμὸς ἐπετράπετο στονόεντα
cf. πολύστονα κήδεα –

Περίαλλες – cf. fragm. ap. Athen. I, p. 7.

‡ ἄστυ in ἀστῶν Grot. mutavit, probante Br., nec lectionis portentum in libello videtur – ἀστῶν Heraclit. fragm. n° 8 et 18.

v. 2. Emendat. Scaligeri, Grotio et al. prob. – ~~vulg.~~ ap. Gesner. μεμφόμενος – οὔτε πόλις, quod quidem libello satisfacit, nec Stephanio
οὐδὲ λίθοι
cui μεμφόμενος barbarum videtur, μεμφόμενος, making light of.
Libellus μεμφ. cum alterutro κήδεα construit, nec hic exemplis.

v. 3. τοίους γάρ – tales enim viros –
Solon. fr. 15 Rossb., v. 3 – τοίη γὰρ μεγάθυμος ἐπίσκοπος ὀβριμοπάτρη

v. 4. ἔκλυσεν emend. Grotii, pro ἔκλασεν vel ἔκλαυσ' ap. Gesn.
οἰδαλέους in marg. Grot. pro ὑδαλέους –
Hes. ᾠδαλέον – παρὰ Ἀρχιλόχῳ διάβροχον – ᾠδαλέας, διαβρόχους – ἀπ' ὀδύνης Suid.

v. 6. h. l. respicit Philostr. Vit. Apoll. VII, 26. Ἀρχ. λόγον, ὃς τὴν ἐπὶ τοῖς λυπηροῖς καρτερίαν τλημοσύνην καλεῖ...
Hom. Il. XXIV, 46 – τλητὸν γὰρ Μοῖραι θυμὸν θέσαν ἀνθρώποισιν.

640v

Horat. I Carm. 24, 19 - durum sed levius fit patientia . . . .

Philetas ap. Stob. CXXI, p. 624. χρόνος — ὅς ἐκ Διὸς ἄλγεα πάσσων ἔλλαχε καὶ πενθέων φάρμακα μοῦνος ἔχει.

Menand. κράτιστον πρὸς ἀλυπίαν φάρμακον ὁ λόγος.

v. 7. τόδε vulgo, quod ad φάρμ. refert Brunck, ad κῦμα Jacobs - libitur τάδε ad κακότητα.

Solon. fragm. 5, v. 75 sq. ἄτη δ' ἐξ αὐτῶν ἀναφαίνεται, ἣν ὁπόταν Ζεὺς πέμψῃ τισομένην, ἄλλοτε ἄλλος ἔχει —

Aeschyl. Prometh. 275. ταὐτά τοι πλανωμένη πρὸς ἄλλοτ' ἄλλον πημονὴ προσιζάνει.

No. 5.

Plutarch. de aud. poet. t. VI, p. 81. ὅταν δὲ (ὁ Ἀρχ.) τὸν ἄνδρα τῆς ἀδελφῆς ἠφανισμένον ἐν θαλάττῃ καὶ μὴ τυχόντα νομίμου ταφῆς λέγῃ θρηνῶν, μετριώτερον ἂν τὴν συμφορὰν ἐνεγκεῖν, εἰ . . . τὸ πῦρ οὕτως, οὐ τὸν θεὸν προσηγόρευσε.

v. 2. ἀμφεπονήθη Plutarch. Reiskii edition et Wyttenb. – item Schol. Br. ἀμφεπολήθη.
ἀμφιπονεῖν de mortui curandi –
Hom. Il. XXIII, 159 –
Odyss. XX, 307.

No 6.

Plutarch. ibid. t. VI, p. 117. Πάλιν ὁ Ἀρχ. λυπούμενος μὲν ἐπὶ τῷ ἀνδρὶ τῆς ἀδελφῆς διεφθαρμένῳ κατὰ θάλασσαν, οἴνῳ δὲ καὶ παιδιᾷ πρὸς τὴν λύπην μάχεσθαι διανοούμενος, αἰτίαν μέντοι λόγον ἔχουσαν εἴρηκεν· Οὔτε . . . . .

No. 7. Schol. Apollon. Rhod. I, 824. Θεσσάμενοι· ἐξ αἰτήσεως ἀναλαβόντες, αἰτήσαντες. θέσσασθαι γὰρ τὸ αἰτῆσαι καὶ ἱκετεῦσαι. καὶ Ἡσίοδος· Θεσσάμενος γενεὴν Κλεαδαίου πολεμιστοῦ. καὶ Ἀρχίλοχος· Πολλὰ . . . . .

v. 1. εὐπλ. pro εὐπλοκάμων Schol.

0411v

v. 2. Hesych. Θέσσεσθαι· αἰτεῖν, ποθεῖσθαι, ἱκετεύειν. Θέσσαντο· ἱκέτευσαν. Θεσσόμενος· δεόμενος, ζητούμενος, ἱκετεύων – Θησσαμένη, αἰτησαμένη. Κρῆτες.

Ad fragm. 4–7. Longin. c. 10, n. 7.

Τῇ δὲ τοῦ ἔπους συνθλίψει τὸ πάθος ἄκρως ἀπεπλάσατο (Ὅμηρος) καὶ μονονοὺ ἐνετύπωσε τῇ λέξει τοῦ κινδύνου ἰδίωμα. οὐκ ἄλλως Ἀρχίλοχος ἐπὶ τοῦ ναυαγίου.

No. 8.

Athen. XI p. 483. Μνημονεύει αὐτοῦ (τοῦ κώθωνος) καὶ Ἀρχίλοχος ἐν Ἐλεγείοις, ὡς ποτηρίου οὕτως· ἀλλ᾽. . .

v. 1. Κώθων, ~~ποτήριον~~ Λακωνικὸν ἔκπωμα, ἐπιτηδειότατον εἰς στρατείαν καὶ εὐφορώτατον ἐν γυλίῳ. . . . . . .

verba Critiae ex republ. Lacedaem. ap. Ath. l. c.

ubi κεράμεον et μονωτόν fuisse addunt – Pollux. ibid. et Hesych. et Suid. v.

κωθωνίσαι· μεθύσαι. Aristoph. in Pac. 1094.

v. 2. πώματ᾽ ἄφελκε κ. Horat. III Carm. 8, 9 – Hic dies Corticem adstrictum pice dimovebit amphorae – Tibull. II, 1, 27. Theocrit. VII, 147.

κάδος ap. Ionem κεράμιον – Athen. XI, 473.

v. 3. ἀπὸ τρυγός – Poti faece tenus Cadi, Horat. III Carm. 15, 16 – cf. I, 35, 27 – diffugiunt cadis Cum faece siccatis amici. Theocrit. VII, 70 – ἐς τρύγα

N°. 9. Ath. I, 30 – Ἀρχίλοχος τὸν Νάξιον (οἶνον) τῷ νέκταρι παραβάλλει, ὅς καί που φησί· ἐν δορὶ . . .

Cf. Synes. Epist. 129 – Suid. s. ὑπομαχῶ – Eustath. ad Odyss. IX, T. III, p. 1682.

v. 1. μᾶζα, Hesych. ἄρτος, φύραμα· κυρίως δὲ μ. ἡ τροφὴ ἀπὸ γάλακτος καὶ σίτου –

Hesiod. Opp. 588 – μᾶζα ἀμολγαίη.

v. 2. Ἰσμ. – Suid. Ἴσμαρος δὲ πόλις ἡ νῦν Μαρώνεια λεγομένη.
μαρώνειον quasi –
Hesych. id. Steph. Byz. πόλις Θρᾴκης τῶν Κικόνων.

Virg. Georg. II, 37. Juvat Ismara Baccho Conserere.

Jam Homerus celebrat Odyss. IX, 196 sqq.

N°. 10. Athen. IX [XIII], 594. a Plangon meretricula quam Jones benignitatis ejus causa uterentur Πασιφίλαν appellabant –

Lucian. Ep. XII – καὶ γὰρ σοῦ μικρὰ μὲν ὁδὸς, μικρὰ δὲ θάλασσα καὶ λιμένες, πάντων δὲ ἑταίρα τραπεζιτική.

N°. 11. Schol. Soph. Electr. 96. φοίνιος Ἄρης οὐκ ἐξένισε – ἀντὶ τοῦ ἀπέκτεινε. ξένια γὰρ Ἄρεος τραύματα, φόνοι καὶ αἷμα –
Cf. Suid. ξένια –

642v

643v

7°. fr. LV Liebel.

πολλὰ δ' ~~εὐπλοίμων~~ εὐπλοκάμων πολιῆς ἁλὸς ἐν πελάγεσσι
θεσσάμενοι γλυκερὸν νόστον . . . .

8°. fr. V Saif. XLIX Liebel.

ἀλλ' ἄγε, σὺν κώθωνι θοῆς διὰ σέλματα νηὸς
φοίτα, καὶ κοίλων πώματ' ἄφελκε κάδων.
ἄγρει δ' οἶνον ἐρυθρὸν ἀπὸ τρυγός· οὐδὲ γὰρ ἡμεῖς
νήφειν ἐν φυλακῇ τῇδε δυνησόμεθα.

fr. XLV Saif. LVI Liebel.

9°. ἐν δορὶ μέν μοι μᾶζα μεμαγμένη, ἐν δορὶ δ' οἶνος
Ἰσμαρικός· πίνω δ' ἐν δορὶ κεκλιμένος.

10°. fr. XLIV Saif. LVII Liebel.

συκῆ πετραίη πολλὰς βόσκουσα κορώνας
εὐήθης ξείνων δέκτρα Πασιφίλη.



11°. fr. LVIII Liebel.

ξείνια δυσμενέσιν λυγρὰ χαριζόμενος.

644v Archilochi epigramma –

12°. VIII Gaisf. LXXII Liebel.

Cod. Vatic. p. 165 – Reisk. anthol. p. 12, n. 422.

Ἀλκιβίη πλοκάμων ἱερὴν ἀνέθηκε καλύπτρην
Ἥρῃ, κουριδίων εὖτ' ἐκύρησε γάμων.

II. Archilochi Tetrametrorum fragmenta.

1° fr. XVI Gaisf. XXX Liebel.

Χρημάτων ἄελπτον οὐδέν ἐστιν, οὐδ᾽ ἀπώμοτον,
οὐδὲ θαυμάσιον, ἐπειδὴ Ζεὺς πατὴρ Ὀλυμπίων
(ἐπειδὰν vulgo.)
ἐκ μεσημβρίας ἔθηκε νύκτ᾽ ἀποκρύψας φάος
ἡλίου λάμποντος· λυγρὸν δ᾽ ἦλθ᾽ ἐπ᾽ ἀνθρώπους δέος.
ἐκ δὲ τοῦ οὐκ ἄπιστα πάντα κἀπίελπτα γίνεται
ἀνδράσιν· μηδεὶς ἔθ᾽ ὑμῶν εἰσορῶν θαυμαζέτω,
(ἵνα, vulgo)
μηδ᾽ ἐὰν δελφῖσι θῆρες ἀνταμείψωνται νομὸν
εἰνάλιον, καί σφιν θαλάσσης ἠχέεντα κύματα
(ἐνάλιον)
φίλτερ᾽ ἠπείρου γένηται, τοῖσι δ᾽ ἡδὺ ἦν ὄρος.
ἥδιον γ᾽ ὄρος.

2° fr. XIII Gaisf. XXXV Liebel.

Γλαῦχ᾽ ὅρα, βαθὺς γὰρ ἤδη κύμασιν ταράσσεται
πόντος, ἀμφὶ δ᾽ ἄκρα γυρεὸν ὀρθὸν ἵσταται νέφος,
σῆμα χειμῶνος· κιχάνει δ᾽ ἐξ ἀελπτίης φόβος.

3° fr. XLIII Gaisf. XLII Liebel.

Ἔλπομαι, πολλοὺς μὲν αὐτῶν Σείριος καταυανεῖ
ὀξὺς ἐλλάμπων . . .

645v

4°. fr. XIV Gaisf. , XXXI Liebel.

Θυμέ, θύμ' ἀμηχάνοισι κήδεσιν κυκώμενε,
ἄνεχε, δυσμενέων δ' ἀλέξευ προσβαλὼν ἐναντίον
στέρνον, ἐν δοκοῖσιν (νῦν Liebel) ἐχθρῶν πλησίον κατασταθεὶς
ἀσφαλέως· καὶ μήτε νικῶν ἀμφάδην ἀγάλλεο,
μηδὲ νικηθεὶς ἐν οἴκῳ καταπεσὼν ὀδύρεο.
ἀλλὰ χαρτοῖσίν τε χαῖρε, καὶ κακοῖσιν ἀσχάλα
μὴ λίην· γίγνωσκε δ' οἷος ῥυθμὸς ἀνθρώπους ἔχει.

5°. fr. XV Gaisf. , XXXII Liebel.

Τοῖς θεοῖς τίθει τὰ πάντα· πολλάκις μὲν ἐκ κακῶν
ἄνδρας ὀρθοῦσιν μελαίνῃ κειμένους ἐπὶ χθονί·
πολλάκις δ' ἀνατρέπουσι, καὶ μάλ' εὖ βεβηκότας
ὑπτίους κλίνουσ'· ἔπειτα πολλὰ γίνεται κακά,
καὶ βίου χρήμῃ (χρήζων) πλανᾶται, καὶ νόου παρήορος.

6°. fr. XI Gaisf. XXXVII Liebel.

Τοῖος ἀνθρώποισι θυμός, Γλαῦκε Λεπτίνεω παῖ,
γίνεται θνητοῖς, ὁποίην (ὁκοῖον) Ζεὺς ἐφ' ἡμέρην ἄγῃ.

7°. fr. XII Gaisf. XLVI Liebel.

καὶ φρονεῦσι τοῖ', ὁποίοις ἐγκυρέωσιν ἔργμασι.

N° 1.

ap. Stob. floril. CIX, p. 578 Gaisf., 461 Grot.

V. 1. Aristot. Rhetor. III, 30.: ὡς ὁ Ἀρχίλοχος ψέγει· ποιεῖ γὰρ τὸν πατέρα λέγοντα περὶ τῆς θυγατρὸς ἐν τῷ ἰάμβῳ· Χρημάτων δ' ἄ. οὐ. ἔ. οὐ. ἀ.
Male ap. Aristot. vertitur: nihil promtum ac quod non fiat pecunia.
ἀπώμοτον, ὃ ἄν τις ἀπομόσειε γεγονέναι ἢ μὴ γενέσθαι. Ἔνιοι δὲ ἀνέλπιστον. Etymol. M.
Simile habes ap. Jamblich. V. Pyth. p. 131: ἔλπεσθαι χρὴ πάντ᾽ ἐπεὶ οὐκ ἔστ᾽ οὐδὲν ἄελπτον — Soph. fr. 648 — Eurip. fr. 1510 — Antig. 388: βροτοῖσιν οὐδέν ἐστ᾽ ἀπώμοτον — Anecd. I p. 478: οὐδὲν ἀπώμοτον, οὔτε ἀνέλπιστον.

V. 3. Plutarch. de facie in orbe lunae, t. IX, p. 680: Θέων ἡμῖν οὗτος τὸν Μίμνερμον ἐπάξει καὶ Κυδίαν καὶ τὸν Ἀρχίλοχον, πρὸς δὲ τούτοις Στησίχορον καὶ τὸν Πίνδαρον ἐν ταῖς ἐκλείψεσιν ὀλοφυρομένους τὸν φανερώτατον κλεπτόμενον (ἥλιον Jacob) καὶ μέσῳ ἤματι τὴν (ἤματι) νύκτα γενομένην. Cf. Plin. Hist. N. II, 9 p. 79.

V. 4. Propter spondeum in tertia sede, Bentl. ὠχρὸν pro λυγρὸν, Valcken. ad Phoen. p. 487, ὑγρόν — sed cf. Hermann. Metr. p. 118.

V. 5. οὐδὲν ἄπιστον, πιστὰ πάντα. Valcken. corrigendum censet: ἐκ δὲ τοῦδ᾽ ἄπιστα πάντα κἀπ. γ. Jacobs.: ἐκ δὲ τοῦδ᾽ ἄπαντα πιστά. Liebel: ἐκ δὲ τοῦ καὶ πιστὰ π. Sed nil mutandum. Aeschyl. Sept. c. Theb. 911. διαλλακτῆρι δ' οὐκ ἀμεμφία φίλοις. 132

646v

1. 7. Valck. et Br. pro Bast. κηδ' ἐάν, ante et proposita [illegible] [illegible].

1. 8. εἰάλην [illegible] Grot. [illegible] Herm. et Jacobs.

1. 9. Valcken. corrigit τοῖος δ' ἥλιον γ' ὅθος — Jacobs: τοῖον ἥλιον δ' ὅθος, pertinet δὲ non semper [illegible] sed etiam [illegible] Valck. [illegible] [illegible]. Cf. [illegible] ad [illegible] II, p. 18, 352, et in [illegible] [illegible] 252. [illegible] [illegible] [illegible] fragm. ap. Hephaest. p. 16.: ὀρμὸς κακοῦ δὲ γῆρας καθήκει (Sidorf XXIV propon. κακῶν — κάθ' ἥκει). [illegible] [illegible].

[illegible] in genere τῶν ἀδυνάτων. Horat. I Od. 27. [illegible] [illegible] [illegible] egit [illegible] [illegible] [illegible] — Epod. XVI, 28 [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] — [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

II. 2.

ap. Heraclid. Pont. de Alleg. Homer. c. IV, p. 12 [illegible]: ὁ μὲν ἄλλα γὰρ ἀγορεύων τρόπος, ἕτερα δέ, ὧν λέγει, σημαίνων ἐπωνύμως ἀλληγορία καλεῖται. καθάπερ Ἀρχίλοχος μὲν ἐν τοῖς Θρᾳκικοῖς ἀπειλημμένος δεινοῖς τὸν πόλεμον εἰκάζει θαλαττίῳ κλύδωνι, λέγων ὧδέ πως· Γλαῦκε . . .

Plutarch. de [illegible] t. IV, p. 645 — [illegible] ad χειμῶνος [illegible] [illegible].

1. 1. Γλαῦχ' ὅρα — [illegible] [illegible] [illegible] p. 243 [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] — et [illegible] [illegible] p. 404 — [illegible]. Cf. fr. 6.

1. 2. ἄκρα Heraclid. — [illegible] ἄκρας, Plutarch. ἄκρα —

νέφεα ὀρθὸν Heracl. γυρεῦον ὀρθόν — inde [illegible] ἄκρα, γυρεῶν ὀρθόν —

N° 5. 647r

Ap. Stob. Floril. CIII, p. 559 Gaisf. — 437 Grot.

v. 1. in Stob. Gaisf. τίθει πάντα. Sed Jacobs. emend. τοῖς θεοῖς τιθεῖν ἅπαντα.

v. 3. Cf. fragm. n° 10.
Herodot. VII. τὴν τυραννίδα εὖ βεβηκυῖαν. ibi Valcken.

v. 4. κλίνουσι pro κινοῦσι Br.

v. 5. In Codicibus Gaisf. χρή μη, in marg. χρήζων quod Grot. exprimit. — Emend. in Bibl. Tauchn. p. 778 — χρήμη ex Suida, χρεία καὶ σπάνις. πλανᾶται — Cf. Tyrt. I, 3 sqq. πτωχεύειν πάντων ἔστ' ἀνιηρότατον, πλαζόμενον . . . χρησμοσύνῃ τ' εἴκων καὶ στυγερῇ πενίῃ . . . ἀνδρός τοι ἀλωμένου οὐδεμί' ὤρη γίγνεται . . .
Hom. Odyss. XV, 342 — πλαγκτοσύνης δ' οὐκ ἔστι κακώτερον ἄλλο βροτοῖσι.

Iliad. XXIII, 603, ἐπεὶ οὔτι παρήορος οὐδ' ἀεσίφρων Ἦσθα πάρος — de voce παρήορος Valck. ad Eurip. Phoen. p. 247 —

ap. Archil. fr. Erod. ap. Herbert. p. 70 — fr. 89 Gaisf. 63 Liebel — τίς σὰς παρήειρε φρένας — fr. 6 Bergk.



N° 6.

Cic. ap. August. de Civ. D. V, 8. Tales sunt hominum mentes quali pater ipse Jupiter auctifera lustravit lampade terras.

Sine auctoris nomine
ap. Stob. Eclog. Phys. I, c. III, p. 38 Heeren — Theon Progymn. p. 8 — : Ὅμηρον μεταφράζων, ὅτε φησί· Τοῖος γὰρ νόος ἐστὶν ἐπιχθονίων ἀνθρώπων, Οἷον ἐπ' ἦμαρ ἄγῃσι πατὴρ ἀνδρῶν τε θεῶν τε, (Odyss. XVIII, 135) ἀρχίλ...
Ap. Diog. Laert. IX, 71, p. 585. νοῦς pro θυμός —
Sext. Empir. adv. Mathem. VII, 398. ὁ δ' Ἀρχίλοχός φησι τοὺς ἀνθρώπους τοιαῦτα φρονεῖν, ὁποίην Ζεὺς ἐφ' ἡμέρην ἄγει — ibid. v. Περφάνεται : τοῖος ἀνθρώποισι νόος γίγνεται θνητοῖς, ὁκοίην Ζεὺς ἐφ' ἡμέρην ἄγει.

647 W

V. 1. cf. Plutarch. de Vit. et Poesi Hom. 1145 Wytt. eadem referentem, scriptum et Γλαύκιε–

V. 2. ὁκοῖον Vatican. et Stob. [Lobeck] – alii ὁκοίαν vel ὁποίαν – Br. Gaisf.
λέγῃ Stob. – al. λέγεις.

No. 7. cf. Archytam vel auctorem Eryxiae in Opp. Platon. p. 397 E (X, 255 Bip.) Stob. et Archytam etiam ap. Stob. Flor. XCII – ἔργματα / ἔργματος

Valck. ad Herodot. II, p. 141, 58 – hic refingenda censet:

καὶ φθονεῦσι τοῖς ὁμοίως εὐτυχεῦσιν ἔργματα, ad [illegible] Archytam. ὁποῖοι γὰρ ἄν τινες ἔωντι οἱ χρώμενοι, τοιαῦτα καὶ τὰ πράγματα αὐτοῖς ἀνάγκη εἶμεν.

Cf. Orellium ad Archyt. p. 47 – Fischer p. 56.

Lobeck: καὶ φθονεῦσι τοῖς, ὁκοῖοι ἐγχ. ἔργ.
ὁκοῖοι (γὰρ ἂν) ἐγχυτεύωντι τοῖς ἔργμασι, τοῖα καὶ ἔοντι αὐτὰ τὰ ἔργματα ἂν φρονέωντι, κακὰ ἢ ἀγαθά.

ἐγχειρῆσαι ἀντὶ τοῦ ἐπιχειρεῖν Suidas.

No. 8. cf. Stob. CXXV, p. 618 Gesn. 515 Grot.

V. 1. vulgo καὶ περίφημος quod Grot. post Salmas. in καίπερ εὔφημος mutavit – recep. Br. et alii ad Lobeck. ἴφθιμος habet Gaisf.

V. 2. id. ζοοῦ pro ζωοῦ — Gaisf. Boiss. [illegible] et ad Hecub. Eurip. 1090 Ed. 3.

V. 3. ὁ ζωοῖ κάκιστα ὁ αὐτῷ – Stob. ζωοῖ κάκιστα δὲ τῷ, quod Grot. in ζωοῖ ἀνθρώπων mutaverat –
Cf. Mimn. fr. 7 – δειλοὶ γὰρ ἀνδρὶ πάντες ἐσμὲν εὐκλεεῖ
ζῶντι φθονῆσαι, κατθανόντα δ' αἰνέσαι.

N°. 9. ap. Clem. Alex. Strom. VI, p. 738 – Bothe CXXV –

A. Sic: πάλιν δ' αὖ Ὁμήρου εἰπόντος· Οὐχ' ὁσίη κταμένοισιν ἐπ' ἀνδράσιν εὐχετάασθαι (Odyss. XXIII, 412) Ἀρχίλοχός τε καὶ Κρατῖνος Χαράττει, ὁ μὲν· οὐ γὰρ . . . Κρατῖνος δὲ ἐν τοῖς Λάκωσι·

Φοβερὸν (Jacobs φθονερὸν) ἀνθρώποις τοῦτ' αὖ κταμένοις ἐπ' ἀνδράσι καυχᾶσθαι μέγα.

N°. 10°. ap. Galen. t. V, p. 618 et 630 – Dion. Chrysost. t. II, p. 8 Reisk. Schol. Nicetæ ad Gregor. IV, 49. In utroque tetrametros trochaicos dispersos Br. – Jacobs tetrametros restituit post D. Heins. et Valcken.

V. 1. Galen. διαπεπηγμένον – Dio διαπεπλεγμένον – unde T. Hemsterh. primus ad Hesych. I, 959 v. διαπεπλίχθαι restituit διαπεπλιγμένον – Hesych. διηλλάχθαι τὰ σκέλη καὶ διαβαίνειν – διαπέπλιχε, διαβεβηκε· πλίξαντα, διαβάντα – ἐπλίσσοντο, διέβαινον (Odyss. VI, 318) cf. Schol. Odyss. l.l. et Eustath. τὸ δὲ πλίσσειν λέξις μὲν ἐστιν ἰωνική, κατὰ δὲ τοὺς πλείονας δωρική. δηλοῖ δὲ τὸ βηματίζειν καὶ μεταφέρειν σκέλος παρὰ σκέλος, ὅθεν καὶ πλὶξ τὸ βῆμα τὸ δ' αὐτὸ καὶ πλίγμα· καὶ πλίξας ὁ βηματίσας – Ἱπποκράτης δέ φασι, πλίγμα λέγει τὸ μεταξὺ τῶν μηρῶν διάστημα . . . . . cf. Schol. ad Aristoph. Acharn. v. 217.

αἱ δ' εὖ μὲν τρώχων, εὖ δ' ἐπλίσσοντο (δὲ πλ.) ποδέσσιν.

ὕψι βιβὰς eodem fere sensu Il. XIII, 372.

V. 2. β. γαῦρον, quidam ap. Dion. vulgaverat διαβεβοστρυχωμένον, tum Reiske II, 27 – βοστρύχοις γαυρούμενος ex Menandro Eurip. Orest. 1532 καταβόστρυχος ex Bellerophon. in Stob. 147.

V. 3.

648v

v. 4. ῥαιβὸς Dion. et ed. Br. ῥοικὸς Galen. et Schol. Theocr. quos sequuntur et Valck.

Et hoc quidem Archilochio rectius videtur. Galenus, p. 618, de ῥοϊκοειδὴς ap. Hippocr. de articulis, Archilochum cum Theocrito et Menandro citat, in quibus ῥοικός, deinde addit: τὸ μὲν διὰ τοῦ β ῥοιβὸν οὐκ οἶδα, καίτοι τινὰ τῶν ἀντιγράφων διὰ τοῦ β γέγραπται, ἀλλ' ἐν τοῖς ἀξιοπιστοτέροις εὑρίσκεται τὸ κ.
Schol. Theocr. ῥοικόν, τὸ καμπύλον, Ἀρχίλοχος· ἀλλὰ . . .

ad Pollux p. 247 ῥαιβοὺς δὲ καλοῦσιν, οἷς καμπύλα εἰς τὸ ἔνδον τὰ σκέλη· βλαισοὺς δέ, οἷς ἀπὸ τῶν γονάτων εἰς τὸ ἔξω ἀπέστραπται· καὶ τὸ μὲν Ἀρχίλοχος, τὸ δὲ Ξενοφῶν λέγει.

Lexicon grammaticum ap. Iriarte. Hesych. ῥοικὸν ἢ ἔσω νεῦον τὸ ἔσω νεῦον ἢ σκαιβὸν ἔχοντες.

Salmas. quoque ad Solin. p. 663, ῥαιβὸς veram lectionem esse judicat.

Galen. p. 636 - τὸ κυλλὸν ὄνομα τινὲς μὲν ἅπασαν διαστροφὴν κώλου βούλονται δηλοῦν, γενικώτατι σημαινόμενον ὑποθέντες αὐτῷ· τούτου γὰρ συμβάντος, ἀναγκαῖόν ἐστι τὸ ἄκρον αὐτοῦ τουτέστι πρὸς τὸν πόδα, πρὸς τὴν εἴσω χώραν (forte νεύειν) ὅπερ εἰς τὸ τῆς βάσεως ἑδραῖον οὐ μικρὰ συντελεῖ, ὥστε καὶ αὐτῶν τῶν κατὰ φύσιν ἐχόντων (τὰ σκέλη), τῶν ῥαιβῶν ἢ ῥοικῶν ὀνομαζομένων, ἀσφαλέστερόν τε καὶ δυσανατρεπτότερον ἵστασθαι τῶν ἀκριβῶς ἐχόντων τὰ σκέλη ὀρθά. Ubi tamen Archiloch. loc. profert.

Contra Herod. Attic. ap. Villois. in Anecd. Graec. I. II, p. 552, in Descript. ... qui Herodis Herculem ...: καὶ κνήμην μικρὸν εἰς τὰ ἔξω κεκαμμένην (id est ῥαιβὸς ὤν, male Valck. aut ἔσω legendum) καὶ παρέχουσαν τῇ βάσει τὸ εὖ βεβηκέναι.

v. 5. καπινωμένοσιν ὀδούς - Verbi prius ... et ... - Cf. de ... Plin. H.N. XI, 70. Val. Max. I, 8 - Hom. Il. II, 850 - Πυλαιμένεος λάσιον κῆρ, quo tamen ... ψυχὴ πυκινή τῆς νοήματος interpretatur.

Br. hic [illegible] ὄρφνον — ad Theophrast.: ἐὰν ἐπὶ κορυφῆς ὄρους νέφος ὀρθὸν στῇ, χειμῶνα σημαίνει· ὅθεν καὶ Ἀρχίλ.
Wakefield Silv. Crit. P. IV, p. 206, ἀμφὶ δ' ἄκρα Γυρέως. Idem de versu quodam Γύρης vel Γύρεως cogitavit; [illegible] Lobeck ad Phrynich. p. 417.: ἄκρα Γυρέων.
[illegible] γυρεόν idem quod γυρόν vel κυρτόν Il. 14, 426, κυρτωθέν Odyss. XI, 243 — κυρτὸν ἐὸν κορυφοῦται de fluctu.

V. 3. Hesych. ἐξ ἀελπτίης, ἐξ ἀελπίστου — ἀέλπτως. ἀελπία Pindar. Pyth. 12, 55.

N° 3.
cfr. Plutarch. Sympos. III, c. VIII, p. 611 . . . τὸν δὲ ἥλιον ἀναρπάζειν μᾶλλον ἐκ τῶν σωμάτων τὸ νοτερὸν διὰ τὴν πύρωσιν. πρὸς ὃ καὶ τὸν Ἀρχίλοχον εἰρηκέναι φυσικῶς· . . . .

Hesych. v. Σείριος· ὁ ἥλιος καὶ ὁ τοῦ κυνὸς ἀστήρ — Σειρίου κυνὸς δίκην — Σείριον Σοφοκλῆς τὸν ἀστρῷον κύνα· ὁ δὲ Ἀρχ. τὸν ἥλιον· Ἴβυκος δὲ πάντα τὰ ἄστρα. De Sole jam Hesiod. Op. 415.

δὴ γὰρ τότε σείριος ἀστὴρ
βαιὸν ὑπὲρ κεφαλῆς κηριτρεφέων ἀνθρώπων
ἔρχεται ἠμάτιος, πλεῖον δέ τε ~~νυκτὸς~~ ἐπαυρεῖ.

cfr. Orph. in Argon. 117 — epitheton Soli:
Ἦμος ὅτε τείρεσιν μὲν ἐλείπετο σείρι~~ος~~ αἴγλην
Ἠέλιος.

Cf. Apollon. Rhod. II, 515 — Σείριος an σείριος.
Archiloch. de hom. cadav.
ἐκβεβρασμένον νέκυν ἀκτὶς Σειρίου καταυανεῖ.
Tib. I, 4, 24 — Canis arenti torreat arva siti.

649 v

N° 4.

cf. Stob. Floril. XX, p. 172 Gesn. in [illegible] Grot. 105.

V. 1. Laudat Dion. Halicarn. de compos. verb. p. 106 Reisk. Ita Theogn. 657. Τόλμα, θυμέ, κακοῖσιν, ὅμως ἄτλητα πεπονθώς. Solon. fr. 5, v. 61, τὸν δὲ κακαῖς νούσοισι κυκώμενον ἀργαλέαισι fr. 27 v. 26. τῶν οὕνεκ' ἀλχὴν πάντοθεν κυκεύμενος.

V. 2. ἄνεχε mea conject. in Gesn. ἐνάδευ, in Grotii codd. ἀνὰ δέ εὖ. Liebel conjicit ἄγε δή, vel etiam ἄνα δὲ ad exhortandum.

V. 3. δοκοῖς Gesn., in margine δόκοισιν — δοκοῖσιν Grot. ita Valcken.: Imminentium inter hastas pone solidum pedem.

V. 3-4. κατασταθεὶς ἀσφαλέως, idem fere quod Homeri et Tyrtaei εὖ διαβάς — Tyrt. El. I — ἀλλά τις εὖ διαβὰς μενέτω ποσὶν ἀμφοτέροισι στηριχθεὶς . . . Item Archil. N° 5, κατ' εὖ βεβηκότας — N° 10 ἀσφαλέως βεβηκώς ποσσί — ἀμφάδην — Homer. ἀμφαδόν Il. IX, 369 — τῷ πάντ' ἀγορευέμεν, ὡς ἐπιτέλλω, ἀμφαδόν.

V. 6. ἀσχάλα Grot. pro vulg. ἀσχάλλε.

V. 7. Gesn. in contextu ῥυσμός vox Abderitis propria et Democrito usurpata. forma, figura — Suid. v. Hesych. ἀμειψιρυσμεῖν — ῥυθμός, κανών, μέτρον, τρόπος — Theogn. 941 et 42: μή ποτ' ἐπαινήσῃς, πρὶν ἂν εἰδῇς ἄνδρα σαφηνῶς, ὀργὴν καὶ ῥυθμὸν καὶ τρόπον ὅστις ἂν ᾖ. Anacreon ap. Eustath. Il. ἀβακής. μισέω δ' ἔγωγε πάντας, οἳ χθονίους (σκολιούς Jacobs) ἔχουσι ῥυθμούς — μεταρρυθμίζειν.

Eurip. El. 722 — τίνι ῥυθμῷ φόνου κτείνεις Θυέστου παῖδα.

8°. fr. XIX Gaisf. XXXIV Liebel.

Οὔτις αἰδοῖος μετ' ἀστῶν καίπερ ἴφθιμος θανὼν
εὔφημος
γίγνεται· χάριν δὲ μᾶλλον τοῦ ζοοῦ διώκομεν
ζωοῦ
οἱ ζοοί, κάκιστα δ' αὐτῷ τῷ θανόντι γίγνεται.
ζωοὶ ἀνθρώπων· κάκιστα τῷ

9°. fr. XVIII Gaisf. XL Liebel.

οὐ γὰρ ἐσθλὰ κατθανοῦσι κερτομεῖν ἐπ' ἀνδράσιν.

10°. fr. IX Gaisf. XXXIII Liebel.

Οὐ φιλέω μέγαν στρατηγὸν, οὐδὲ διαπεπλιγμένον,
οὐδὲ βοστρύχοισι γαῦρον, οὐδ' ὑπεξυρημένον·
ἀλλά μοι μικρός τις εἴη, καὶ περὶ κνήμας ἰδεῖν
ῥαιβὸς, ἀσφαλέως βεβηκὼς ποσσὶ, καρδίης πλέως
ῥοικός
κἀπινοήμασιν δασύς.

11°. fr. XLIII Gaisf. XLV Liebel.

μηδ' ὁ Ταντάλου λίθος
τῆσδ' ὑπὲρ νήσου κρεμάσθω . . .



12°. fr. LXXV Gaisf. XXXIX Liebel.

Ἑπτὰ γὰρ νεκρῶν πεσόντων, οὓς ἐμάρψαμεν ποσί,
Χίλιοι φονῆες ἐσμέν.

600 N

13º. fr. XX Saif. XXXVI Liebel.

κλῦθ' ἄναξ Ἥφαιστε, καί μοι σύμμαχος γουνουμένῳ
ἵλαος γενοῦ, χαρίζευ δ', οἷάπερ χαρίζεαι.

14º. fr. XXXVI Saif. XXXVIII Liebel.

ὡς Διωνύσοι' ἄνακτος καλὸν ἐξάρξαι μέλος
οἶδα διθύραμβον, οἴνῳ συγκεραυνωθεὶς φρένας.

15º fr. L Saif. XLIV Liebel.

αὐτὸς ἐξάρχων πρὸς αὐλὸν Λέσβιον παιήονα.

16º fr. XXX Saif. XLI Liebel.

ἤμβλακον, καί πού τιν' ἄλλον ἥδ' ἄτη κιχήσατο.

17º fr. XXV Saif. XLIII Liebel.

εἰ γὰρ ὣς ἐμοὶ γένοιτο χεῖρα Νεοβούλης θιγεῖν.

fr. XXIX Saif. XLVII Liebel.

Ἐρασμονίδη Χαρίλαε, χρῆμά τοι γελοῖον
[ἀστῶν δ' οἱ μὲν κατόπισθεν ἦσαν οἱ δὲ πολλοί.]
ἐρέω, πολὺ φίλταθ' ἑταίρων, τέρψεαι δ' ἀκούων.
φιλέειν στυγνόν περ ἐόντα, μηδὲ διαλέγεσθαι.

(Margin note:) secundum versum hujus fragm. e codd. [illegible] restituendum e schol. Eurip. ad Med. 679 — Cf. Matthiae vol. V, p. 378 — Elmsleium ad Med. [illegible] Seidleri germanic. edit. p. 105.

Archilochi Trimetrum fragmenta. 651r

N.° 1. fr. XLVI Gaisford. X Liebel.

ἔα Πάρον
καὶ σῦκα κεῖνα καὶ θαλάσσιον βίον.

2o. fr. XXI Gaisford. IX Liebel.

ἥδε δ' ὥς ὄνου ῥάχις
ἕστηκεν ὕλης ἀγρίας ἐπιστεφής.

3o. fr. XXII Gaisf. III Liebel.

οὐ γάρ τι καλὸς χῶρος, οὐδ' ἐφίμερος,
οὐδ' ἐρατὸς, οἷος ἀμφὶ Σίριος ῥοᾶς.
ῥοάς Br.

4o. fr. CXXIX Gaisf. XVII Liebel.

οἵην Λυκάμβεω παῖδα τὴν <u>ὑπερτέρην</u>.

5o. fr. XXVIII Gaisf. XXIII Liebel.

ἐπεὶ δ' ἐκεῖνος οὐ <u>καταπροΐξεται</u>.

65ΛΝ 6°. fr. LIII Saif. XIV Libel.

μάχης δὲ τῆς σῆς, ὥστε διψέων πιεῖν,
ὣς ἐρέω.

7°. fr. LXXXI Saif. XV Libel.

καὶ δὴ ᾽πίκουρος, ὥστε Κάρης, κλήσομαι.
Κὰρ κεκλήσομαι Saif.

8°. fr. X Saif. II Libel.

οὔ μοι τὰ Γύγεω τοῦ πολυχρύσου μέλει,
οὐδ᾽ εἷλέ πώ με ζῆλος, οὐδ᾽ ἀγαίομαι
θεῶν ἔργα· μεγάλης δ᾽ οὐκ ἐρῶ τυραννίδος.
ἀπόπροθεν γάρ ἐστιν ὀφθαλμῶν ἐμῶν.

9°. fr. XXXIII Saif. XXV Libel.

ἀλλ᾽ ἄλλος ἄλλῳ καρδίην ἰαίνεται.

10°. fr. XXXII Saif. XXIX Libel.

νίκης δ᾽ ἐν θεοῖσι πείρατα.

11°. fr. VI Libel.

ὦ Ζεῦ, πάτερ Ζεῦ, σὸν μὲν οὐρανοῦ κράτος·
ῥεῖς al. ms. Stob. Eccl. σὺ δ᾽ ἔργ᾽ ἐπ᾽ οὐρανίων καὶ ἀνθρώπων ὁρᾷς
forte καὶ θεμιστά λεωργὰ κάθεμιστα, σοὶ δὲ θηρίων
ὕβρις τε καὶ δίκη μέλει.

12°. fr. LXXIX Gaisf. IV Liebel.

ἄναξ Ἄπολλον, καὶ σὺ τοὺς μὲν αἰτίους
πήμαινε, καὶ σφᾶς ὄλλυ, ὥσπερ ὀλλύεις.

13°. fr. XXVIII Liebel.

παῖδα Ἄρεω μιηφόνου.

14°. fr. CVII G., XXIV Liebel.

μετέρχομαί σε, συμβόλαν ποιευμένη.

15°. fr. LXXXVIII Gaisf. I Liebel.

fort. antea πολλὰ μὲν φαγών,

πολλὸν δὲ πίνων καὶ χαλίκρητον μέθυ,
ὧν οὔτε τιμὸν (τῖμον) εἰσενέγκας, οὔτε μὴν
κληθεὶς ἐπῆλθες, οἷα δὴ φίλος· ἀλλά σε
γαστὴρ νόον τε καὶ φρένας παρήγαγεν
ἐς ἀναιδίην.

16°. fr. XXVI Gaisford. V Liebel.

οὔπερ πρὸς αὐλῷ βρῦτον ἢ Θρῆϊξ ἀνὴρ
ἢ Φρὺξ ἔβρυζε, κύβδ' ἦν πωλευμένη.

~~17°. fr.~~ XXXVII Gaisf. VII Liebel.

~~ἔχουσα θαλλὸν μυρσίνης ἐτέρπετο~~
~~ῥοδῆς τε~~ ~~καλὸν~~ ~~ἄνθος.~~

17°. fr. XXVI Gaisford. XIX Liebel.

πρὸς τοῖχον ἐκίνησαν ἐν παλινσκίῳ.

652v 18°. XCIX Sapph. XX Libal.

19°. προύδηκε παιοὶ δεῖπνον αἰηνὲς θέζων.

XXXVII Sapph. VII Libal.

ἔχουσα θαλλὸν μυῤῥίνης ἐτέρπετο

~~20°.~~ ῥοδῆς τε καλὸν ἄνθος. XXXV Sapph. XII Libal.

21°. ἐσμυρισμένας κόμας

καὶ στῆθος, ὡς ἂν καὶ γέρων ἠράσσατο.

~~21°.~~ XIII Libal. XXVI Sapph.

22°. ἡ δὲ οἱ κόμη

~~22°.~~ ὤμους κατασκιάζει καὶ μετάφρενα. XI Libal.

ἐσκίασε XXXIV Sapph.

26°. οὐκ ἂν μύωπος Ἠλαῦς ἐστ' ἠλείφετο.

23°. XCVII Sapph. XXII Libal.

Χαίτην ἀπ' ὤμων ἐγχυτὶ κεκαρμένος.

24°. XC Sapph. XXVI Libal.

κατ' οἶκον ἐστρέφετο δυσμενὴς βάβαξ.

25°. XLI Sapph. XXI Libal.

ἴση κατ' ἠχὴν κύματός τε χαλεπου.

26°. LXXXII Sapph. XXVII Libal.

τρίαιναν ἐσθλὴν καὶ κυβερνήτης σοφός.

27°. CIX Sapph. XVI Libal.

τοῖον γὰρ αὐλὴν ἔξχος ἀμφιδέδρομεν.

28°. XL Sapph. VIII Libal.

βοῦς ἐστιν ἡμῖν ἐργάτης ἐν οἰκίῃ

29°. κορωνὸς, ἔργων ἴδρις. XVIII Libal. LXXX Sapph.

ἐσθλὴν γὰρ ἄλλην οὐδὲ τοιούτου φυτοῦ

εἴκασιν.

653r°

N° 11.

cf. Plutarch. t. IX, p. 203 - Schol. Pind. Ol. A, 97

ad hanc locum respexit quoque Pausan. X, 31, in descriptione tab. Polygnoti.

Cf. Odyss. XI, 581 - Τάνταλος ἢ ἄλλα ἔχων ἐστὶ ἀλγεινὰ, ὁπόσα Ὅμηρος ἐπ' αὐτῷ πεποίηκεν, ἐπὶ δὲ αὐτοῖς πρόσεστίν οἱ καὶ τὸ ἐκ τοῦ ἐπηρτημένου λίθου δεῖμα. Πολύγνωτος [illegible] ἐστιν ἐπακολουθήσας τῷ Ἀρχιλόχῳ. Ἀρχίλοχος δ', οὐκ οἶδα, εἴτε ἐδιδάχθη παρ' ἄλλων τὰ ἐς τὸν λίθον, εἴτε καὶ αὐτὸς ἐς τὴν ποίησιν εἰσηνέγκατο. Cf. Athen. VI, 281 - Schol. Pind. l.l.

Euripid. Orest. 5 - Τάνταλος κορυφῆς ὑπερτέλλοντα δειμαίνων πέτρον.

Lucret. III, 993 - Cic. T. quaest. IV, 16 - Cf. Porson. ad Eurip. loc.

N° 12.

cf. Plutarch. Sull. t. V, p. 646 - ubi de iis loquitur qui [illegible] Sulla necati sunt. Cf. Cain. Hist. I, 64.

N° 13.

cf. Plutarch. de aud. Poet. t. VI, p. 81 ...... οἷον Ἀρχίλοχος, ὅταν μὲν εὐχόμενος λέγῃ· κλῦθ' ... αὐτὸν θεὸν ἐπικαλούμενος δῆλός ἐστιν. Cf. fragm. n° 5, Elegiar.

N° 14.

cf. Athen. XIV, 628. Φιλόχορος δέ φησιν, ὡς οἱ παλαιοὶ σπένδοντες οὐκ ἀεὶ διθυραμβοῦσιν, ἀλλ' ὅταν σπένδωσι, τὸν μὲν Διόνυσον ἐν οἴνῳ καὶ μέθῃ, τὸν δὲ Ἀπόλλωνα μεθ' ἡσυχίας καὶ τάξεως μέλποντες. Ἀρχ. γοῦν φησιν, ὡς Δ ...

Boeckhius ad Schol. p. 165 [illegible] loc. [illegible] Hermann. de Metris p. 118, ordinem probat, hic legit ὡς Διωνύσου ...

V. 1. ἐξάρξαι μέλος [illegible] [illegible] - Aristot. Poet.

653v tragoedias scripsisse dicitur ὑπὸ τῶν ἐξαρχόντων τὸν διθύραμβον.
Cf. fr. [illegible]. n° 15.

v. 2. συγκεραυνωθεὶς οἴνῳ — Tibull. I, 2, percussum tempora Baccho. Plaut. Casin. III, 5, 16. si myriam percussit flore Liberi — Ovid. Remed. Am. 146 — multo tempora quassa mero — Horat. Serm. II, 1, 24.

n° 15. Cf. Athen. IV, p. 180.

n° 16. Clem. Alex. Strom. VI, p. 738 — οὐδείς τε ὁ Ἀρχίλοχος τὸ Ὁμηρικὸν ἐκεῖνο μεταφέρων· ἀλοσάνην, οὐδ' αὐτὸς ἀνάνομαι. ἀντί νυ πολλῶν, ὧδέ πως γράφει· ἤμβλ.

Hesych. ἤμβλακεν, ἥμαρτεν. ἀμβλακεῖν, ἁμαρτεῖν — [illegible] ἀπλακεῖν.

ηὐ ἄτη Gaisf. [illegible] Boeckhium, [illegible] in ἄτη — [illegible] Hermann. ad Soph. Antig. 618.

n° 17. apud Plutarch. de Ei apud Delphos. t. VII, p. 518. Εἰ γὰρ ὄφελον, φησὶν ἕκαστος τῶν εὐχομένων. ἡ ἀρχ.

ὡς pro οὕτως, ut in Odyss. XVIII, 201. αἴθε μοι ὣς μαλακὸν θάνατον πόροι Ἄρτεμις ἁγνή.

Pro Neobul. vel Νεοβουλείη, [illegible], Cf. Hemsterhus. ad Hesych. v. ἐργάτις.

n° 18. Hephaest. p. 27. Πρῶτος δὲ Ἀρχίλοχος ἐχρήσατο μεγέθει τούτῳ ([illegible]) ἐν τοῖς τετραμέτροις προτάξας αὐτὸ τοῦ ἰθυφαλλικοῦ. τὸ γὰρ Ἐρ. Χαρ. ἐφθημερὲς ἀναπαιστικόν — Id. p. 48,

[illegible]

de ἀσυναρτήτοις agit: γίνεται δὲ ἀσυνάρτητα, ὁπόταν δύο κῶλα μὴ δυνάμενα ἀλλήλοις συναρτηθῆναι, μηδὲ ἕνωσιν ἔχειν, ἀντὶ ἑνὸς μόνου παραλαμβάνωνται στίχου. Πρῶτος μὲν τούτοις Ἀρχίλοχος κέχρηται. τῇ μὲν γὰρ ἐποίησεν ἔκ τε ἀναπαιστικοῦ ἑφθημιμεροῦς ἢ τροχαϊκοῦ ἡμιολίου τοῦ καλουμένου ἰθυφαλλικοῦ· Ἐ. χ. χ. τ. γ.

Athen. X, 415: Ἀρχ. δὲ ἐν τετραμέτροις Χαρίλαν εἰς τὰ ὅμοια (τὴν πολυφαγίαν) διαβέβληκεν, ὡς οἱ κωμῳδοποιοὶ τὸν Κλεώνυμον καὶ Πείσανδρον.

Cf. Eustath. ad Odyss. IX, t. I, p. 1630, 8.

de Charilao, Ælian. V. H. I, 27.

Parodia Cratini ex τοῖς Ἀρχιλόχοις –

Ἐρασμονίδη Βάθιππε, τῶν ἀωρολείων.

Ibidem Hephaestion p. 49. ὑπονοήσειε δ' ἄν τις καὶ τρίτην διαφορὰν εἶναι τῷ Ἀρχιλόχῳ πρὸς τοὺς μετ' αὐτόν, καθ' ἣν ἀναπαίστῳ δοκεῖ τῷ πρώτῳ κεχρῆσθαι. ἐρῶ . . . . . μ. διαλεγ. ᾧ οὐκ ἐχρήσαντο ἐκεῖνοι. φαίνεται δ' οὐδ' ἂν αὐτὸς κεχρημένος. δύναται γὰρ ἀμφότερα κατὰ συνεκφώνησιν εἰς ἴαμβον περιίστασθαι. ἡ δὲ φαντασία τοῦ ἀναπαίστου γέγονε διὰ τὴν ἰωνικὴν ἐν ἑκατέρῳ διαίρεσιν –

Rursum exemplo tamen initium duorum verss. p. 27 conjunctim legitur. Idem, p. 48, quatuor versus efficit quidem modulo, sed in quo, uti observat, duo spondei ab initio ponit. Οὗτος μὲν γὰρ τῷ τετάρτῳ δι' ὅλου κέχρηται ἑφθημιμερεῖ, καὶ σπονδείους παρέλαβεν ἐν τῷ ἀναπαιστικῷ κώλῳ δύο. ὅθεν ἄσαι . . . . .

N° 1 —

ap. Athen. III, p. 76. τῶν δὲ (σύκων) ἐν Πάρῳ τῇ νήσῳ — Ἀρχ. μνημονεύει, λέγων οὕτως· Cf. Macrob. Sat. III, 20.

N° 2 —

ap. Plutarch. de exilio, t. VIII, p. 383.

Ἀρχίλοχος τῆς Θάσου τὰ καρποφόρα καὶ οἰνόπεδα παρορῶν, διὰ τὸ τραχὺ καὶ ἀνώμαλον διέβαλε τὴν νῆσον, εἰπών·

V. 1 — ὄνου ῥάχις — Cf. de corporis appellationibus ad terrarum formam et conditionem significandam translatis, Eustath. ad Iliad. p. 233, 4; Schol. Apoll. Rhod. Col. 631 — Wesseling ad Herodot. I, p. 35, 86.

Promontor. Lacon. ὄνου γνάθος, Pausan. III, 22.

ῥάχις vulgo de mont., ut latini dorsum. — T. L. I, 3, ab situ porrecta in dorso urbs Longa Alba appellata.

N° 3.

Athen. XII, p. 523. Ἀρχίλοχος ὁ ποιητὴς ὑπερτεθαύμακε τὴν χώραν τῶν Σιριτῶν διὰ τὴν εὐδαιμονίαν. περὶ γοῦν τῆς Θάσου λέγων ὡς ἥσσονος, φησίν· οὐ γάρ . . . . ὠνομάσθη δὲ ἡ Σῖρις, ὡς μὲν Τίμαιός φησι, καὶ Εὐριπίδης ἐν Δεσμώτιδι Μελανίππῃ, ἀπὸ γυναικός τινος Σίριδος· ὡς δὲ Ἀρχίλοχος, ἀπὸ ποταμοῦ.

Cf. Herodot. VIII, 115 (coll. 62, v. 15), et Steph. Byz. v. p. 604, ibi Holsten. 295.

Niebuhr Röm. Gesch. I, 44.

Simonid. Amorg. π. γυν. v. 5 —

κείνη γὰρ οὔτι καλὰ οὐδ' ἐφίμερα

πέλωιν οὐδὲ τερπνὰ οὐδ' ἐράσμιον.

65 r

N° 4. Schol. Venet. ad Il. XI, 786 — τέκνον ἐμόν, γενεῇ μὲν ὑπέρτερός ἐστιν Ἀχιλλεύς — ἡ διπλῆ, ὅτι Ἀρχ. ὑπερτέραν τὴν νεωτέραν ἐδέξατο· ὅθεν . . . ἀντὶ τοῦ νεωτέραν. καὶ τὸ ἔτυμον ἀντιπίπτει. ὁ γὰρ ὑπερέχων κατά τι ἐστὶν ὑπέρτερος.

N° 5. Etymol. M. in προΐκτης — Schol. Aristoph. Eq. v. 433 — Suidas v. καταπροίξεται —

Schol. Aristoph. ad v. cit.

οὐ προῖκά μου καταφρονήσεις, τουτέστι, δωρεάν μοι ἐγκλήσεις, καταγελάσεις μου χωρὶς ζημίας. Προῖκα ἔλεγον ζημίαν — ἡ δὲ προ αὐτὶ παρὰ προΐκνεῖσθαι· τινὲς δὲ ἀπὸ τοῦ ἵξεσθαι ὅ ἐστι δωρεάν τινα λαβεῖν. Ἡρόδοτος· Οὐ γάρ δή ἐμέγε ὧδε λωβησάμενος καταπροίξεται — Etymol. M. v. καταπροίξεσθαι. ἀπὸ τῆς προικὸς . . . . ὥσπερ οὖν ἡ προὶξ δωρεὰν δίδοται, οὕτω φασίν, οὐ δωρεάν με καταγνώσεταί τις, ἀλλ' ἀποδώσει μισθὸν ὧν ἔπραξε — Id. προΐκτης — τινὲς δὲ παρὰ τὸ ἵξεσθαι, δωρεάν τινα λαμβάνειν, ὡς Ἀρχ . . . — ὁ δὲ Ἡρωδιανὸς παρὰ τὸ ἴσσω, ὡς Ἀρχίλοχος· cf. Valcken. ad Herodot. III, p. 243.

Προτείνω χεῖρα (καὶ) προΐσσομαι.

Aristoph. Nub. 1241 — οὔτοι, μὰ τὸν Δία τὸν μέγαν καὶ τοὺς θεούς, ἐμοῦ καταπροίξει.

056r

N° 6. Athen. X, p. 433 — τῆς δὲ δίψης οὐδέν ἐστι πολυποθητότερον·

N° 7. Schol. ad Plat. Lach. p. 43 anecd. Gr. Siebenk. ad verba: ἐν τῷ Καρὶ ὑμῖν ὁ κίνδυνος . . . . καὶ τὸ ὑμέτερον δέ, ἐν
Il. IX, 378. Καρὸς αἴσῃ, ἐν τῷ τυχόντι τινὲς ἀκούουσι. μέμνηται αὐτῆς (τῆς παροιμίας) Ἀρχ. λέγων·

N° 8. Sic vocatur Plutarch. de tranquill. an. t. VII, p. 839 — Schol. Aristot. Rhet. III, 30 — καὶ ὡς Ἀρχ. ψέγει . . . (Cf. ) . . . καὶ τὸν Χάρωνα τὸν τέκτονα ἐν ἰάμβῳ, οὗ ἡ ἀρχή· Οὔ μοι . . .

V. 1. Cf. Herodot. I, 12, ubi gloss.; Plat. de Rep. II, p. 211 Bip. Anacreont. XV — Οὔ μοι μέλει Γύγαο Τοῦ Σαρδίων ἄνακτος, Οὐδ' αἱρεῖ με χρυσός, Οὐδὲ φθονῶ τυράννοις. Aph. Mytil. Anal. II, 129.

V. 2-3. Etym. M. ἀγαίομαι — τίθεται — καὶ ἐπὶ τοῦ φθονεῖν καὶ ἐπὶ τοῦ θαυμάζειν — Horat. Ep. I, 6, 1 — ad Numicium —

Nil admirari prope res est una, Numici,
Solaque, quae possit facere et servare beatum.
Hunc solem et stellas et decedentia certis
tempora momentis sunt qui formidine nulla
imbuti spectant; quid censes munera terrae?
quid maris extremos Arabas ditantis et Indos?
Ludicra quid, plausus et amici dona Quiritis?

Soph. Oed. Tyr. 380 —
ὦ πλοῦτε καὶ τυραννὶ, καὶ τέχνη τέχνης ὑπερφέρουσα τῷ πολυζήλῳ βίῳ . . .

[illegible] τῆς ἐσθῆτ. Plut. Lycurg. c. 15. 1. Tacit. Germ. c. 3, II. 1, 25. [illegible] invocati, [illegible]

656r V. 3 - τυραννίδος. laudat haec verba Schol. Aeschyl. Prom. v. 224 -
τὸ δὲ τυραννίδος ὄνομα τοῖς μὲν παλαιοτάτοις ἄγνωστον· οὗτος δὲ ὁ ποιητὴς οὐδὲν αὐτό, ἢ πρὸ αὐτοῦ δὲ καὶ Ἀρχίλ. λέγ.

Cf Schol. Sophocl. in argum. Oedipi tyr. ἴδιον δέ τι πεπόνθασιν οἱ μεθ' Ὅμηρον ποιηταί, τοὺς πρὸ τῶν Τρωικῶν βασιλεῖς τυράννους προσαγορεύοντες, ὀψέ ποτε τοῦδε τοῦ ὀνόματος εἰς Ἕλληνας διαδοθέντος, κατὰ τοὺς Ἀρχιλόχου χρόνους, καθάπερ Ἱππίας ὁ σοφιστής φησιν.

Hymn. Homeric. in Mart. v. 5. ἀντιβίοισι τύραννε . . .

N° - 9. Clem. Alex. Stromat. VI, p. 739 - cf. Sext. Empir. adv. M. XI, 3. qui et ipse laudat Homeric. Odyss. XIV, 228 - ἄλλος γάρ τ' ἄλλοισιν ἀνὴρ ἐπιτέρπεται ἔργοις.

N° - 10 - Cl. Alex. - VI, 738. ἔτι κἀκεῖνο μεταφράζων, Νίκης δ' ἀνθρώποισι θεῶν ἐκ πείρατα κεῖται, διὰ τοῦδε τοῦ ἰάμβου δῆλός ἐστιν - Cf. Iliad. VI, 102 - αὐτὰρ ὕπερθεν νίκης πείρατ' ἔχονται ἐν ἀθαν. θ.
Sol. fr. 8 Bouf. γνωμοσύνης - μέτρον, ὃ δὴ πάντων πείρατα μοῦνον ἔχει.

N° - 11. Corrupte ad Archiloch. referuntur e Clem. Alex. Strom. V, p. 725 - Eusebius (cum ad Archil. refert) ..., nec integros citat Praep. Ev. XIII, 12 - . Heeren in Stob. Ecl. t. I p. 122, e Codd. locutiones et plurimas, sub Aeschyli tamen nomine exhibet Cod. Vatt. Aug. Escurial.

657a

No 12. Macrob. Sat. I, 17 – alii cognominatum Apollinem putant ὡς ἀπολλύντα τὰ ζῷα. Exanimat enim et perimit animantia, ut Euripid. in Phaethonte

ὦ χρυσοφεγγὲς ἥλι᾿, ὥς μ᾿ ἀπώλεσας,
ὅθεν σ᾿ Ἀπόλλων᾿ ἐμφανῶς κλῄζει βροτός –

Item Archilochus . . . . .

Aeschyl. Agam. 982 –
Ζεῦ, Ζεῦ τέλειε, τὰς ἐμὰς εὐχὰς τέλει,
μέλοι δέ σοί τι, τῶνπερ ἂν μέλλῃς τελεῖν.

No 13. Eustath. Il. ε, t. I, p. 518, ad v. 31.

No 14. Schol. Pind. Ol. XII, 10. Φιλόχορος δὲ τὰς ἐκ φήμης μαντείας, τουτέστι κληδόνας, ἢ πταρμούς, ἢ φωνάς, ἢ φήμας, ἢ ἀπαντήσεις σύμβολα φησὶ λέγεσθαι. ὡς Ἀρχίλοχος. Μ. σ., σ. π.

Aeschyl. Prom. 487 – ἐνοδίους συμβόλους.

πεύθομαι, ἡγέομαι. Herodot. VIII, 91, οἰωνὸν τὸ ὄνομα ποιεύμενος.

No 15: Athen. I, p. 8 – ὅτι περὶ Περικλέους φησὶν Ἀρχίλοχος ὁ Π. π., ὡς ἀκλήτου ἐπεισπαίοντος εἰς τὰ συμπόσια, Μυκονίων δίκην –

Casaubon. e [illegible] sententia correxit et ad trimetros revocavit; Porsonus in adversariis p. 45 ad tetrametros, sed pluribus interpolatis.

p. 1. Μυκονίων: ὀλίγα φροντίζουσι οἱ χάλιν πεπωκότες.

Apollon. Rhod. I, 473 πίνε χαλίκρητον λαρὸν μέθυ ibi Schol.

p. 2. Eustath. ad Il. XVIII – p. 1148 – 1201, 42 – . . . μὴ τινὰ τῖμον εἰσενεγκών, εἰπεῖν κατ᾿ Ἀρχίλοχον, ἀλλὰ δηλονότι ἀσύμβολον δεῖπνον εὑρών. καὶ ἔστιν ὁ τῖμος κατὰ τὸ ἰωνὴ ὦνος, χόλη χόλος.

Hesych. χαλίκρατον, εὔκρατον, ἄκρατον. Etymol. M. χάλις ὁ ἄκρατος οἶνος παρὰ τὸ χαλᾶν τὰς φρένας.

In eodem τῖμον, male Casaub. τιμὴν fecit – Scribendum τιμὰν vel τῖμον [illegible] ep. Aeschyl. Choeph. 913: ποῦ δῆθ᾿ ὁ τῖμος, ὅντιν᾿ ἀντεδεξάμην.

De ἀκλήτοις cf. Plutarch. Sympos. VII, 6. Plat. Sympos. c. I, S. 1. Terent. Phorm. II, 3, 25. Lat. invocati, inv[illegible]ati.

657v

N° 16. cf. Athen. X, 447 – locum emendavit Lerzius, Toupius ad Suid. 230.

V. 1. ὥσπερ Br. pro ὤσπερ quod in Athenaeo est, et a Toupio in ὥσπερ mutatum πρὸς αὐλῷ cf. fr. n° 15 Tetrametrorum – quod etiam ὑπὸ τῷ αὐλῷ et ὑπ' αὐλοῦ avdiri, ὑπὸ βαρβίτῳ ἀείδειν –

βρῦτον – Hesych. βρῦτον· πόμα ἐκ κριθῆς – alii dicunt οἶνος κρίθινος vel ἐκ κριθῶν – ζῦθος genus – Hellanic. ap. Ath. 1. c. πίνουσι δὲ βρῦτον ἔκ τινων ῥιζῶν, καθάπερ οἱ Θρᾷκες ἐκ τῶν κριθῶν.

V. 2. ἔβρυζε – Hesych. ἐβρύαζεν, ηὐχεῖτο.

κύβδα a κύπτω, ut κρύβδα a κρύπτω – σχῆμα ἀφροδίσιον – Schol. Aristoph. Eq. 364 – κύβδα, κύπτοντα, διὰ δὲ τοῦ σχήματος τὴν αἰσχύνην δείκνυσιν ἑαυτοῦ. Unde et κυπτάζω ap. comicos in Nubibus. 17 – et Hermonem Schol.

N° 17. Harpocrat. v. Παλίνσκιον. Ἴσαιος ἐν τῷ πρὸς Ὀρέστας· ἤτοι παλίνσκιον γίγνεσθαι τὸ χωρίον, ἀντὶ τοῦ σύσκιον. Ἀρχίλοχος Τετραμέτροις – Π. Τ. cf. Suid. – τὸ γὰρ πάλιν ἔπταισεν ἄλλῳ, ὡς παλιγκάπηλος – ἐκλινήθησαν – κινεῖν de re venerea, id. quod βινεῖν – Aristoph. Nub. 1160, 1375 – Lys. 339 – Ran. 550 etc.

Suid. ἐκλίνθησαν in emend. Toupii.

N° 18. Etymol. M. v. δίηνές· τὸ δεινὸν ἢ πολύυπνον. Ἀρχίλοχος – διήνης Ionic. pro διανὴς et διανός – δινός vel δῖ, δεῖ. Sic διώνιος, Aeschyl. Eum. 413, 569, πόλιν τε πᾶσαν εἰς τὸν διανῆ χρόνον – forma ab δέῃ, δίῃ!

N° 19. Ammonius de Diff. voc. p. 125. ῥόδον καὶ ῥοδωνιὰ καὶ ῥοδῆ διαφέρει. ῥόδον μὲν γὰρ τὸ ἄνθος· ῥοδωνιὰ δὲ ὁ τόπος· ῥοδῆ δὲ τὸ φυτόν. Ἀρχ. cf. Etymol. M. v. θαλλῶ – καὶ θαλλὸν λέγει τὸν στέφανον τὸν τῆς ἐλαίας, ἄλλοι δὲ πᾶν θάλλος – Ἀρχ. ἔχ. θ. μ. ἐτ. – Athen. II, 52 ubi non est – et Eustath. ad Odyss. XXIV, p. 1963.

Hesych. μυρρίνης κλάδον ἢ δάφνης παρὰ πότον διδόναι τοῖς κατακειμένοις ἐκ διαδοχῆς, ὑπὲρ τοῦ ᾄδειν ἀντὶ τοῦ βαρβίτου. cf. v. αἴσακος.

Nº. 20. Athen. XV, p. 688. τῷ δὲ τοῦ μύρου ὀνόματι πρῶτος Ἀρχίλοχος κέχρηται λέγων· οὐκ ἂν . . . .

obiter dicit unguenta ab Homero ἔλαια vocari — Hinc Eustath. ad Il. XXIII, p. 1300. — Athen. I, 18, notat μύρον etiam ἔλαιον ab Homero appellari, ut Odyss. XVIII, 191, 92.

Item Valcken. ad [illegible], commendasse ferunt Suidas, ap. Plutarch. in [illegible] — οὐκ ἂν μύροισι γρηῦς ἐοῦσ' ἠλείφεο.

Nº. 21. Athen. ibid. καὶ ἀλλαχοῦ δ' ἔφη·

Wakefield Silv. Crit. IV, 63 – ἐσμυρισμένη corrigit. Quin legens
ut ap. A. Mar... Cum, XV, 23. ἐσμυρισμένη, quod vult libet, obiter notetur. Athen. l. l. μύρρα γὰρ ἡ σμύρνα παρ' Αἰολεῦσι, ἐπειδὴ τὰ πολλὰ τῶν μύρων διὰ σμύρνης ἐσκευάζετο, καὶ ἥγε στακτὴ καλουμένη διὰ μόνης ταύτης.

Nº. 22. Synes. in Encomio Calv. p. 207. καὶ ὁ κάλλιστος ποιητῶν Ἀρχίλοχος ἐπαινέσας αὐτὴν (τὴν κόμην), ἐπαινεῖ μὲν οὐδὲν ἐν ἑταίρας σώματι, λέγει δὲ οὕτως· ἡ δὲ . . . . κατεσκίαζε ex emend. Bentleii propositum.

Nº. 23. Etymol. M. v. ἐγκυτί· ἐπίρρημα σημαῖνον τὸ ἐν χρῷ. Ἀρχ. Χ... τουτέστι πρὸς αὐτῷ τῷ δέρματι παρὰ τὸ κύτος, ὃ καὶ σκῦτος καλεῖται.

Nº. 24. Orion Theban. Etymol. MS. ap. Ruhnken. Auct. Hesychii, t. I, p. 676. βάβαξ, ὁ λάλος. Ἀρχ. . . . ἐκ τοῦ βάζω, βάξω βὰξ ὄνομα, διπλασιασμῷ βάβαξ.

Nº. 25. Etymol. M. in ἄγη et ἀγή – ἡ ὀξύτης τοῦ σιδήρου ἴση pro ἴσαθι – Cf. Schol. Aristoph. Nub. 633.

058v

n° 26. Ammonius ad Porphyr. Εἰσαγωγήν, p. 9 ed. Venet. 1545. de voce σοφός.

n° 27. Schol. Venet. Villois. Odyss. IX, 50, p. 215, ad verba, περὶ δὲ ἤλσιον θὲ πάντη.

autem ipsam Homerum περίδρομον voce, Odyss. XIV, 5.

n° 28. Etymol. M. v. κορωνός — ὁ γαῦρος καὶ ὑψαύχην ... &c. ...
Hesych. κορ. πωνεύς (an πώνεος?), ὀρθόκερως. ταῦρος.

n° 29. Schol. Theocrit. Idyll. II, 48 — ad verba ἱππομανὲς φυτόν ἐστι·
ἰδίως φυτὸν αὐτὸ ἔφη Θεόκριτος οἱονεὶ φῦμα ἀπὸ τοῦ φύεσθαι ἐν
τοῖς πώλοις. λέγει γὰρ καὶ &c.

Ἰδίως legit Toup. ἴδιον.

659v

660N

# Archilochi Epodorum fragmenta.

1° fr. XXXVIII Gaisford. LIX Liebel. 4' [illegible]

Ammonius de differentiis. v. αἶνος καὶ παροιμία – ὁ μὲν γὰρ αἶνός ἐστι λόγος κατὰ ἀνάπλασιν μυθικὴν ἀλόγων ζῴων ἢ φυτῶν πρὸς ἀνθρώπους εἰρημένος, ὥς φησι Λουκίλλιος Ταρραῖος ἐν πρώτῳ παροιμιῶν. οἷον ἀπὸ ἀλόγων, ὡς παρ' Ἀρχιλόχῳ· αἶνός τις....

Cf. Schol. min. ad Odyss. XIV, 509 – Eustath. Il. XI p. 756, et ad Odyss. XIV, ibid. – Gaisford. in praefat. p. 2.

Eundem versum affert Apollon. Dyscol. in Bekk. Anecdot. II, p. 490, 15.

Valckenaer. sic constituit et versus reddere iambici dimetri catalectici: αἶνός τις . . . ὅδε – ὡς . . . καἰετός – ξυνωνίην ἔθεντο.

Idem in Animadv. p. 17, in tetrametros mutavit, et quod Brunck. [illegible], multis interpolavit – 1° versu ἐστὶ Ἀρχαῖος, 2° κεφαλῇ τε . . .

Fragmentum superius videtur, et [illegible] [illegible], habuisse dimetro. Talem quodam Archilochum scripsisse in Lycamben, cui ut fabula nota est, testantur auctores: M. Victor. II, p. 2552 – Terentian. p. 2428. coll. Philostr. imagin. 3, p. 766.

Ad hanc fabulam alludit Aristophan. Av. 652, quem quidem locum tibi:

. . . ὅρα νυν, ὡς ἐν Αἰσώπου λόγοις
ἐστὶν λεγόμενον δή τι τὴν ἀλώπεχ' ὡς
φλαύρως ἐκοινώνησεν αἰετῷ ποτε.

Scholiast. ὅτι σαφῶς ἀνέπλασαν Αἰσώπου τοὺς λόγους, ἢ τοῦτον τὸν παρὰ Ἀρχιλόχῳ λεγόμενον κατὰ πρεσβύτερον.

Cf. Aesop. fab. Babr. I, 28.

Eandem fab. ap. Nevelet. Mythol. [illegible] P. I, p. 6., e cod. Augustano.

ἐπελάσατε μὲν γὰρ Ὁμήρῳ μύθων ἢ Ἡσιόδῳ, ἐπὶ δὲ ἢ Ἀρχιλόχῳ πρὸς Λυκάμβην –

Id. ibid.
φιλτοῦσιν οἱ μῦθοι παρὰ τὸν Αἴσωπον ἀγαπῶντες αὐτόν, ὅτι αὐτῶν ἐπιμελεῖται.

661ω

Hermogen. Progymn. ed. in Biblioth. l. c. [?] Art. VIII, p. 5 — φαίνονται δὲ τούτῳ χρησάμενοι καὶ οἱ ἀρχαῖοι, Ἡσίοδος μὲν τὸν τῆς ἀηδόνος εἰπών, Ἀρχίλοχος δὲ τὸν τῆς ἀλώπεκος.

Theon Progymn. c. 3, p. 23 [?] — Αἰσώπειοι δὲ ὀνομάζονται (οἱ μῦθοι) ὡς εἴπομεν, οὐχ ὅτι Αἴσωπος πρῶτος εὑρετὴς τῶν μύθων ἐγένετο. Ὅμηρος γὰρ καὶ Ἡσίοδος καὶ Ἀρχίλοχος καὶ ἄλλοι τινὲς πρεσβύτεροι γεγονότες αὐτοῦ, φαίνονται ἐπιστάμενοι . . .

Julian. Orat. VII, p. 207 — ὁ δὲ μετὰ τοῦτον (Ἡσίοδον) Ἀρχίλοχος,

v. 2. ξυνωίην [?] ξυνὸς cf. fragm. 15.

2° fr. XXXIX Gaisf. LX Liebel. — B' Bergk.

Ammon. ibid. — καὶ πάλιν λέγει . . . .

Cf. Eustath. Apostol. ubi supr.

Fr. versu et senario — secundus trimeter dactylic. catal.

Ad factum Lycambae deridendum . . . ut docuit Hasecke Mill. Philolog. t. I, p. 27. Simil. fab. [illegible] idem e Cod. Augustano.

Sed alia potius forte fab. de simio et vulpe, quae in append. Mai. Fabul. 99 est, inter Æsopias e Nilantio editas XXXVI.

fr. 2. Versiculum citat simpliciter Demetrius de Elocut. l. 5 —

de Aenea Stymphalio [illegible] Βοιωτῶν fr. ἐσσὶ γὰρ ἄγγελος ὀρθός, ἠϋκόμων σκυτάλα Μοισᾶν, γλυκὺς κρατὴρ ἀγαφθέγκτων ἀοιδᾶν.

Schol. Pindar. ad Olymp. VI, 154. ἠϋκόμων σκυτάλα Μοισᾶν· τῶν εὐκόμων Μουσῶν ἄγγελε καὶ κῆρυξ. σκυτάλην γὰρ ἐκ τοῦ συμβεβηκότος λέγουσιν, ὡς καὶ Ἀρχίλοχος· ἀχν. σκ. ἡ δὲ σκυτάλη τοιοῦτόν ἐστι· Λάκωνες κήρυκας διαπεμπόμενοι ξύλον κυλίνδροντες περιειλίσσουσι λευκῷ ἱμάντι καὶ περιέγραφον τότε ἱμάντι καὶ ξύλῳ . . . . Cf. Xenoph. Hellenic. III, 3, 8 — Cornel. Nep. Pausan. 3 — Tzetzes Chil. IX, 141.

Athen. X, 451. Ὅτι δὲ λευκῷ ἱμάντι περιειλοῦντες τὴν σκυτάλην οἱ Λάκωνες ἔγραφον, ἃ ἐβούλοντο, εἴρηκεν ἱκανῶς Ἀπολλώνιος ὁ Ῥόδιος ἐν τῷ περὶ Ἀρχιλόχου —

Id. ibid. p. 85. μνημονεύει αὐτῆς Ἀριστοφάνης ὁ γραμματικὸς ἐν τῷ περὶ τῆς ἀχνυμένης σκυτάλης συγγράμματι.



unde forte quod ap. Etymol. M. p. 720.

Cf. Diogenian. Prov. Cent. III, 25. Erasm. Chiliad. II, 2, 1, in [illegible]

Plutarch. VII Symp. Conviv., t. IV, p. 579 — ἀλλὰ καὶ ὁ Νειλόξενος ἔφη, ταὐτὸ τῷ Αἰθίοπος ἐπιτάξει οὐδὲν αὐτῆς ἀλλότριον ἢ ἀχνυμένην σκυτάλην πεποίηκε κατ' Ἀρχίλοχον.

662v

v. 3. ad h. v. Madrus videtur Aristid. t. II, p. 307.

v. 4. ἐσχατ. Suid. ἔσχατον τόπον γῆς ἢ τὰ νοτιὰς ἔχοντα χωρία. Odyss. XVIII, 357 – ἀγροῦ ἐπ' ἐσχατιῆς. Cf. Bergl. ad Alciphr. I, 26 – Hemsterh. ad Julian. t. I, p. 354 – Toup ad Theocrit. t. II, p. 328.

v. 5. In hoc loco vulgata ἀλώπηξ κερδαλῆ – Ἀρχίλοχος ἀλώπηξ. Plat. de Rep. II –, t. VI, p. 292 Bip. . . . τὴν δὲ τοῦ σοφωτάτου Ἀρχιλόχου ἀλώπεκα ἑλκτέον ἐξόπισθεν κερδαλέην καὶ ποικίλην.

Dio Chrysost. Orat. 36 – al. LXXIV, t. II, p. 355 Ed. Reisk.

Aelian. H. A. VI, 64.

Basil. Or. de leg. Gr. p. 107 Ed. Grot.

Vol. κερδώ de vulpe usurpatam a κέρδος derivabant Grammat. Hesych. in κερδαλεόφρων –

Ad hanc fabulam pertinet aliquid dubio procul versus Aristoph. Schol. in Acharn. v. 120 – ! καὶ τοῦτο παρώδηκεν ἐκ τῶν Ἀρχ. ἐπῳδῶν (pro ἐπῶν)

τοιάνδε δ', ὦ πίθηκε, τὴν πυγὴν ἔχων –

Aristoph. τοιόνδε δ', ὦ πίθηκε, τὸν πώγων' ἔχων

Εὐνοῦχος ἡμῖν ἦλθες ἐσκευασμένος.

3° fr. XXIV Bergk. LXI Schn. γ' Boisson.
ap. Stob. Floril. LXII, p. 397 Gen., 263 Grot.

De artificio carminis cf. Mar. Victorin. p. 2566.
fr. vel. apparatur ex tetrapodia dactylica et trochaico ithyphallico, cui subjicitur ex iambicum trimeter catalecticum.

Similia Horat. I Od. 4. Solvitur acris hiems grata vice
Veris et Favoni — trahuntque siccas machinae carinas.

v. 1. φιλότητος ἔρως, [illegible] — ἔρως [illegible], cf. Brunck ad [illegible] 367 — φιλότης, Mimnerm. fragm. I, 3, κρυπταδίη et saepe apud Homer. [illegible]

ἐλυσθείς, [illegible] — [illegible] Apoll. Rhod. III, 281 — ἔρως — αὐτῷ ὑπὸ βαιὸς ἐλυσθεὶς Αἰσονίδῃ, γλυφίδας μέσσῃ ἐνικάτθετο νευρῇ — et 296.

τοῖος ὑπὸ κραδίῃ εἰλυμένος αἴθετο λάθρῃ
οὖλος Ἔρως, ἁπαλὰς δὲ μετετρωπᾶτο παρειάς . . .

v. 2. Sappho, fr. 2. τό μοι μὰν καρδίαν ἐν στήθεσιν ἐπτόασεν
— ὀππάτεσσιν οὐδὲν ὄρημ'.

Cf. Apollon. Rhod. III, 962 — ἐκ δ' ἄρα οἱ κραδίη στηθέων πέσεν, ὄμματα δ' αὔτως ἤχλυσαν.

v. 3. [illegible] κλέπτειν νόον — Hesiod. Theog. 613 — ὡς οὐκ ἔστι Διὸς κλέψαι νόον.

[illegible] hoc fr. fr. 12° πολλὰς δὲ τυφλὰς ἐγχέλυας ἐδέξω, | τοῖς γάρ . . . . et [illegible] initium carminis, fr. 10° οὐκ ἔθ' ὁμῶς θάλλεις . . . . deinde fr. 11° ὄγμος κακοῦ δέ . . .

4°. 663v fr. XXIV Gaisf. LXVIII Liebel. δ' Boiss.

Ep. Stob. ibid., praecedenti subjunctum sine auctoris nomine. Archilochi ingenio dignissimum esse videtur, ut judicarunt Schill. Steph. ad Centt. Ep. II, et Bergk in L. II ..., C. 10, quem Cobb. Jacobs, ac post eum Liebel.

Notatum est Horat. Epod. XV.
Dactylic. hexameter — iambic. dimeter acatalecticus.

v. 1. Theocr. Idyll. III, 33, de amore in Amaryllidem ἐγὼ μέν τιν ὅλος ἔγκειμαι.

v. 2. Pindar. Isthm. IV, 1 - ἔστι μοι θεῶν ἕκατι μυρία κέλευθος.

v. 3. Homer. Hymn. in Apollin. 92 - ὠδίνεσσι πέπαρτο - Quint. Smyrn. XIII, 3. πηγῆσιν τότε γυῖα πεπαρμένος ἀμφ' ὀδύνῃσι - Apollon. Rhod. IV, 1066.

Cf. fragm. 14° infra.

5°. fr. XXIII Gaisf. LXII Liebel - ε' Boiss.

Apud Plutarch. in Vit. Demetrii: Ἀρχίλοχος ἐπὶ τοῖς τἀναντία φρονοῦσιν οὐ κακῶς εἶπε.
Neue, contra Brunck, t. X, p. 413 - ἡ περὶ Ἀρχιλόχου γνώμης. Gaisf. fr. N° 2.

v. 2. ἀτέρῃ Gaisf. τῇ δ' ἑτέρῃ δὲ Liebel - τῇ ἑτέρῃ Boiss.

6°. fr. LXXXIV Gaisf. LXIII Liebel - 5 Boiss.

vid. et fr. 1°. apud Hephaest. p. 70. Cf. Demetr. de Eloc. c. 5.

v. 1. Χαιρέτω τοίνυν ... λ-45, unica ... - in ... quae ... apud Photium p. 264.

v. 2. νῦν παιδίκοις fragm. ... πρέσβυς Gaisf.

7° fr. LXXXIV Gaisf. LXIV Welck. – ζ' Boisson.
Cf. Hephaest. p. 70 et 22. – de metro dactyl. [illegible] – Cf. fr. 2°.

8° fr. LXVII Gaisf. LXV Welck. – η' Boisson.
Hephaest. p. 22 – de metro dactylico – tetrametro.
Similiter de feminis loquitur. Lysistr. v. 257 – sqq.

τὰς γυναῖκας, ἃς ἐβόσκομεν
κατ' οἶκον ἐμφανὲς κακόν.

Cf. Euripid. Orest. 257. [illegible] 103, 263.

9° fr. CXXII Gaisf. LXVI Welck. – θ' Boisson.
Jacob. Anth. Cant. V, 68. μέμνηται ταύτης (πεσσεύς) Ἀρχ.
ἐν τοῖς ἐπῳδοῖς.
[illegible] p. 56, [illegible]
[illegible] :

ἀλλ' εἴτε Χέρσω τᾶς λέοντος ἤπειρα
καὶ τὰς ἐχίνω μᾶλλον ὀξυτέρας τέχνας,
οἷς εὖτ' ἂν ἄλλον θηρίων ὀσμὴν μάθῃ,
στρόβιλος ἀμφ' ἄκανθαν εἱλίξας δέμας
κεῖται, δακεῖν τε καὶ θιγεῖν ἀμήχανος.

Add. fr. n° 30 infra. – Cf. Plutarch. de soll. animal. t. X, p. 47 – ubi [illegible].

Incertorum librorum fragmenta – forte Epodorum –
10° fr. XXVII Gaisf. LXXVI Welck. – ιβ' Boisson.
Hephaest. p. 19, 22 et 50. Cf. fragm. 3° sup.
Pro κάρφεται [illegible] in [illegible] p. 25, κάρφεται.
Odyss. XX, 358. κάρψω μὲν χρόα καλὸν ἐνὶ γναμπτοῖσι μέλεσσι –
[illegible], ξηραίνω. Cf. Aeschyl. Agam. 79.

11º. 664 fr. LXV Schn. XCIV Liebel.

Hephaest. p. 16 – τελικώτερον, ὥσπερ τὸ τοῦ Ἀρχιλόχου·

θυμὸς κακοῦ δὲ φλέγμος καθῆκεν.

[illegible] – Cf. fragm. 3º sup.

θυμὸς, ᾗ ἐφεξῆς ψυχεῖα Hesych. θυμὸς ὀδύνται – (Liebel) [illegible] – Hom. Il. XI, 68 – XVIII, 546, 52, 57 – [illegible] Liebel κακοῦ – … καθ' ἧκεν, coll. [illegible]. [illegible] – [illegible]. [illegible] – πρέπει δ' ἀλάστωρ μένει καθῆκεν.

[illegible] omnia –

12º. fr. LVI Schn. XCV Liebel.

Athen. VII, 299 – Ὀμήρου δὲ εἰπόντος· Τεῖρον τ' ἐγχέλυές τε καὶ ἰχθύες, ἀκολούθως ἐποίησε καὶ Ἀρχίλοχος·

πολλὰς δὲ τυφλὰς ἐγχέλυας ἐδέξω. Cf. fr. 3º sup.

[illegible]

---

[illegible] librorum fragmenta.

13º. Cf. fr. 5º. fr. CXVIII Schn. LXXV Liebel.

Theophil. [illegible] II, p. 194 Ed. [illegible].

— Ἓν δ' ἐπίσταμαι μέγα

τὸν κακῶς τι δρῶντα (δεινοῖς) ἀνταμείβεσθαι κακοῖς.

Schn.?

Liebel {κακῶς τι δρῶντα / τὸν δρῶντά τι κακῶς

[illegible]. 190 – πῶς δ' οὐ; τὸν ἐχθρὸν ἀνταμείβεσθαι κακοῖς.

V. 2. [illegible] fragm. [illegible].

665 r

14° fr. XXVI Gaisf. LXXVII Liebel – 19 Bergk.

Cf. fr. 4° supra. Hephaest. p. 51. τρίτον δὲ ἐστι παρ' Ἀρχιλόχῳ ἀσυνάρτητα ἐκ δακτυλικοῦ πενθημιμεροῦς καὶ ἰαμβικοῦ διμέτρου ἀκαταλήκτου.

Horat. Ep. XI scribere versiculos [amore percussum gravi.

λυσιμελής – ἔρως – cf. Hesiod. Theog. 120 –

– Ἔρος, ὃς κάλλιστος ἐν ἀθανάτοισι θεοῖσι
λυσιμελής, πάντων τε θεῶν πάντων τ' ἀνθρώπων
δάμναται ἐν στήθεσσι νόον καὶ ἐπίφρονα βουλήν.

et Sapph. fr. X (Bergk) – Ἔρος δ' αὖτέ μ' ὁ λυσιμελὴς δονεῖ.

Eid. fr. πόθῳ δαμεῖσα παιδὸς βραδινὰν δι' Ἀφροδίταν.

15° fr. XXXI Gaisf. LXXIV Liebel.

Clem. Alex. Strom. p. 738 – καθάπερ ἀμέλει κἀκεῖνο τὸ ἔπος· Ξυνὸς Ἐνυάλιος καί τε κτανέοντα κατέκτα (Il. XVIII, 309), μεταποιῶν αὐτὸς (ὁ Ἀρχ.) ὧδέ πως ἐξήνεγκεν·

Ξυνωνίην cf. fragm. 1°. Ἔρξω· ἐτήτυμον γὰρ ξυνὸς ἀνθρώποις Ἄρης.

ὧδ' Liebel, ut ad [illegible] referatur. Sed Valckenaer: [illegible] Ἔρξω [illegible] videtur. Liebel. Versus est apud Hephaestion. p. 34 ed. Gaisf. Ἔρξιν, πῇ δὴ ὄλβιος ἀθροίζεται στρατός. Cf. Gaisf. ad Hephaestion.

16° fr. LXIX Gaisf. LXXXV Liebel.

Schol. Aeschyl. [illegible] – τὸ δὲ δῶρον ἐπὶ συμφορᾶς λαμβάνεται καὶ ἐπὶ κακοῦ, ὡς καὶ Ἀρχίλοχος·

Κρύπτομεν ἀνιηρὰ Ποσειδάωνος ἄνακτος δῶρα.

Metri ratio perturbata.

De naufragii [illegible] videtur poeta –

Κρύπτειν addito vel non γῇ, τάφῳ, de sepultura mortuorum – Cf. Euripid. Hecub. 726. Aeschyl. Agam. 466.

665 N

17º fr. LXXVIII Gaisf. LXXX Liebel – 10' Bergk.

Plutarch. de soll. animal. t. X, p. 57. Cf. Athen. XIII, 606.
(Coeranus Parius aut Milesius a delphino servatus unus interpretum –
~~[illegible]~~
seu Epodi primi videtur – quod ad sententiam Cf. fr. 9º et 10º.

18º fr. LXVI Gaisf. LXXXIV Liebel –

Hephaestio de metris, p. 13 – 19. τέμετρον δὲ καταληκτικόν, ὅσον ἐστὶ τὸ Ἀρχιλόχου, ὅτινες ἀκέφαλον ἰαμβικὸν καλοῦσι.

Ζεῦ πάτερ, γάμον μὲν οὐκ ἐδαισάμην.

Euripid. Iphigen. Aulid. 707 – ἐνταῦθ' ἐδαισαν Πηλέως γάμον θεοί.

19º fr. LXXXVII Gaisf. LXXXI Liebel –

Schol. Hermog. p. 377, sine nomine – sed Archilocho tribuit Joannes Siculus ... Commentar. ... in Hermogen. (Ruhnken. ad Vellej. Patercul. II, 1, 20.

aut Elegiae aut Epodon.

πάντα πόνος τεύχει θνητοῖς μελέτη τε βροτείη.

Labor omnia vincit – improbus. Virgil.

20º fr. LIV Gaisf. CI Liebel.

Athen. XIV p. 653 – Γενναῖα λέγει τὰ εὐγενῆ ὁ φιλόσοφος (Πλάτων), ὡς καὶ Ἀρχίλοχος,

παρελθε, γενναῖος γὰρ εἶς.

21º fr. XLVIII Gaisf. XCII Liebel.

Athen. XII, p. 667. δασυντέον γὰρ λέγοντας τὸ ἧπαρ. ἦν γὰρ ἡ συναλοιφὴ ἐστὶ παρ' Ἀρχιλόχῳ διὰ δασέος. Φησὶ γάρ·

Χόλην γὰρ οὐκ ἔχεις ἐφ' ἥπατι.

fr. LXXXIII Schneid. LXXXII Liebel. 18 Boisson.

Origen. contra Celsum l. II, p. 201 — p. 407, 408.
. . . καὶ ὀνειδίζων γε ὁ Πάριος ἰαμβοποιὸς τὸν Λυκάμβην μετὰ ἅλας καὶ τράπεζαν συνθήκας ἀθετήσαντα, φησὶ πρὸς αὐτόν· Ὅρκον . . . .
Hunc ad illum quidem refero fr. 1°.

Cf. Dio Chrysostom. Orat. 63 — vel LXXIV, II, p. 400 Reisk.
Ἀρχίλοχον οὐδὲν ὤνησαν οἱ ἅλες καὶ ἡ τράπεζα πρὸς τὴν ὁμολογίαν τῶν γάμων, ὥς φησιν αὐτός.

Jacobs. ex ipso Archilocho proverbium ortum esse putat: ἅλα καὶ τράπεζαν μὴ παραβαίνειν.

Jam in Homero, Odyss. XXI, 28:
Σχέτλιος, οὐδὲ θεῶν ὄπιν ᾐδέσατ' οὐδὲ τράπεζαν,
τὴν δή οἱ παρέθηκεν.

Cf. Boisson. notam ad h. l. Archilochi.

Νοσφίζομαι cum accusativo construitur: cf. Mitscherlich ad Hymn. in Cererem v. 42.

Idem et aliquando genitivum admittit: Odyss. XXIII, 98.

666v

fr. LXXIV Gaisf. XC Liebel. — 15 Bergk.

Herodianus περὶ σχημάτων in Anecd. Gr. Villoison. II, p. 93. περὶ πολυπτώτου. — ἔστι δὲ τὸ τοιοῦτο σχῆμα καὶ παρά τισι τῶν ποιητῶν, ὡς παρ' Ἀρχιλόχῳ καὶ Ἀνακρέοντι. καὶ παρὰ μὲν Ἀρχιλόχῳ· νῦν μὲν . . . . .

Bergk. Villoisonum secutus est. Porsonus supplem. ad Praefat. Euripid. Hec. p. XXVI, et cum eo Gaisf. νῦν Λεώφ. μὲν ἄρχει . . . . . Λεωφίλου δ' ἀκούεται.

[Codd. Par. 2551 et 2929 ap. Bekk. Anecdot. Vol. III, 1450, νῦν Λεώφιλος μὲν — Λεώφιλος δ' ἄκουε.

Cod. Harnianus, ita: νῦν δὲ Λεώφιλος μὲν ἄρχει, Λεωφίλου δὲ ἐπικρατεῖ, λ. δ. π. κ. Λεώφιλε δὲ ἄκουε.]

Klotzl. in Add. ad Gaisf. corrected, νῦν δὲ Λεώφιλος μὲν ἄρχει — ἀκούετε.

Cf. imitationem incerti Comici ap. Plutarch. Moral. p. 811 F.

ἄρχειν et κρατεῖν de formosis; Anacreon de Bathyllo Od. IX: τὸν ἄρτι τῶν ἁπάντων κρατοῦντα καὶ τύραννον.

667 r

in Thaso — fragm. [illegible].

fr. 86 lib.

κλαίειν Θάσον, οὐ τὰ Μαγνήτων κακά.

Strab. XIV, 647.

fr. 87 lib. Πανελλήνων ὀϊζὺς ἐς Θάσον συνέδραμεν.

Strab. p. 370.

fr. 88 lib.

Θάσον δὲ τὴν τρισοϊζυρὴν πόλιν.

Eustath. ad Odyss. ε t. III, p. 1542.

667v

Epinicium in Herculem -

fr. LX Gaisf. LXIX Liebel - l' Bergk.
Schol. Pindar. Olymp. IX, v. 1.* Schol. Aristoph. Av. 1762 -
Acharn. 1228. Suid. v. Τήνελλα. Tzetzes Chiliad. I, 685.

Pindar Schol. Nem. III, 1. - ὁ μὲν οὖν Ἀρίσταρχός φησιν
ἤτοι τὸν χορὸν ὑπὸ τῆς νίκης τοῦ ἱεροῦ αὐτοσχέδιόν τινα
ἐπινίκιον ᾆσαι, ἢ τὸν Ἀρχιλόχου καλλίνικον.

* τὸ μὲν Ἀρχιλόχου μέλος φωνᾶεν, Ὀλυμπίᾳ καλλίνικος
ὁ τριπλόος κεχλαδώς, ἄρκεσε Κρόνιον παρ' ὄχθον ἁγεμονεῦσαι
κωμάζοντι φίλοις Ἐφαρμόστῳ σὺν ἑταίροις.

668 v

fragm. Sobeautorum -

fr. LXVIII Gaisf. LXX Sibel. ed. Bonn.

Hephaestion. p. 55.

Fragmens des Iambes d'Archiloque — 670 r

1.

Voici une fable en vogue parmi les hommes : le renard et l'aigle formèrent une société.

2.

Je vais vous raconter une fable, ô Cerycides, fâcheux message (messager de malheur fâcheux que je suis). [en marge : message de malheur] Un singe ayant fait divorce avec les animaux, s'en allait seul dans des lieux reculés. Un renard rusé vint à sa rencontre, ~~méditant~~ un adroit projet. [au-dessus : ~~ayant~~ plus d'un tour dans son sac.]

. . . . . . . . . .

Ô singe avec un tel derrière . . . . . . . .

3. (add. 10, 11 - 12?)

Il n'est plus dans sa fleur ~~le teint de~~ ce visage jadis si délicat ;
le voilà qui ~~se fane et se ride~~ commence à se flétrir . . .
et ~~déjà~~ bientôt la funeste vieillesse va le sillonner de ses rides . . .

. . . . . . . . . .

? Par milliers les unes les aveugles anguilles . . . . .

Tant l'ardeur d'être à toi [au-dessus : l'amour de tes caresses s'insinuant / se glissant jusqu'au fond de mon cœur] ~~s'emparant de~~ mon cœur tourmenté ! répandait sur mes yeux un épais nuage, ~~ravissant~~ [au-dessus : possédant / ayant ravi] hors de mon sein mes faibles esprits.

4.

Infortuné, je ~~meurs d'amour~~ [au-dessus : pâlis / je me meurs], la vie m'abandonne ; les cuisantes douleurs que m'envoie la colère des dieux pénètrent jusqu'à la moelle de mes os.

Versio Grotii

[illegible] in Jacobum [illegible]

670v

~~Définition de l'Iambe, au sens de poésie iambique d'un genre spécial~~

~~Horat. I Ep. 19, v. 23 — Parios (Pelos) ego primus iambos~~
~~Ostendi Latio, numeros animosque secutus~~
~~Archilochi.~~

Archiloque paraît avoir prolongé sa vie jusque vers l'Ol. XXIX, 664 —
c'est précisément l'époque où florissait, ~~[illegible]~~ selon toute apparence, Simonide
Suid. Eudoc. d'Amorgos, distinct à la fois de Simonide de Céos et de Simonide
Strab. X p. 486 sq. le Généalogiste, ~~[illegible]~~ petit-fils de ce dernier, comme lui de Céos et souvent confondu avec
Ath. XI, p. 480. lui. — Simonide d'Amorgos, fils de Crinès ou Crinos — Suid.

Simonide le Samien, contemporain d'Archiloque? Lucil. Chron. Cyrill. c. Julian. I, p. 12

Simonide d'Amorgos donné par quelques-uns comme de Samos Procl. Chrestom. Phot. Tzetzes Chiliad. XII, 52.

aïeul de Simonide de Céos? l'aïeul de ce dernier, Hesychius — cf. Steph. Byz. v. Ἀμ. Schol. Pind. Isthm. 2.

Le second des Iambographes — Procli Chrestom. ap. Phot. n. 239.

Il avait composé d'autres poésies — Élégies — Suid. Eudoc.

Fragmens qui restent de ses iambes

Ed. Spéciale d. Georg. Dav. Köler avec une épître de Heyne, Göttingue. 1781. 8°.

Iambes attribués en général aux poètes élégiaques et lyriques des VII, VI et Ve siècles, Mimnerme, Solon, Timocréon de Rhodes, Critias d'Athènes –

Le troisième des iambographes proprement dits, Hipponax d'Éphèse, contemporain de Darius, Ol. LX, av. J.C. 540 –

inventeur des vers choliambes ou scazons

célèbre par les parodies

satires extrêmement virulentes contre Bupalus et Athenis, illustres sculpteurs ses contemporains – Plin. H.N. XXXVI – 9 –
aussi cité à côté d'Archiloque par Horace, Epod. VI, 13 – in malos asperrimus
Parata tollo cornua
et dans Cicéron, de même que les Archilochia edicta de Bibulus, Ep. Att. II, 21, de même, Hipponacteum praeconium, d'un poème injurieux – Ep. famil. VII, 24.

Fragmens d'Hipponax recueillis par Welcker, Gotting. 1817, 4° –
avec deux fragm. d'un 4e iambographe Ananius, son contemporain, conservés par Athénée – du reste, rien d'[illegible].

Sur les Sommes.

674v

675v

Hipponax – Ἱππῶναξ

| | |
|---|---|
| πατρὸς Πύθεω καὶ μητρὸς Πρωτίδος | Suidas – s. v. t. II, p. 147. |
| d'Éphèse | Strab. XIV, p. 642. et alii plures – |
| | parmi les grands poètes iambiques, chez Quint. X, 1, 96 – — les écrivains du dial. Ion. selon Gramm. Leid. ad calcem Gregor. Cor. p. 629. |
| Chassé de sa patrie par les tyrans Athénagoras et Comas, il alla vivre à Clazomènes | Suidas – Coll. Hipp. fragm. ap. [illegible] de metr. com. p. 271 seqq. – exemple des Choliambes: |
| | τὸ Κλαζομένιοι, Βούπαλος κατέκτεινεν. |
| | appel. Clazoménien par Sidoine, c. 6: |
| | Quare nec carmine curro Rebelo |
| | Nec tinnulo iambo, nec qui pede fractus eodem |
| | Fertur irati dextra duce Clazomenio. |
| Contemporain de la prise de Sardes par Cyrus | Marm. Par. Ep. 43, l. 57. sous l'archontat d'Euthydème, 548 selon Larcher, qui place la prise de Sardes en 545. |
| Florissait sous Darius | Procl. Chrestom. p. 342 Gaisf. Darius monté sur le trône, Ol. 64, 3 (521). Sa prise de Sardes, Ol. 68, 1 (508). |
| | Plin. H. N. XXXVI, 5. |
| | Bupalus et Athenis clarissimi in ea scientia fuere, Hipponacti poetae aetate, quem certum est LX Ol. fuisse (540–536). |
| Quelques-uns le plaçaient plus haut, mais à tort. Sans doute parce qu'il était souvent rapproché d'Archiloque. | Plutarch. de Mus. p. 1133 – ἔνιοι δὲ πλανώμενοι νομίζουσι κατὰ τὸν χρόνον Τερπάνδρου Ἱππώνακτα γεγονέναι. |
| | Cf. [illegible] Euseb. Chron. [illegible] Ol. XXIII. |

Il écrivit contre les sculpteurs célèbres Bupalus et Athénis, parce qu'ils l'avaient représenté en grotesque, par dérision (πρὸς ὕβριν).

Suidas. — Cf. Plin. l. l. (Anthermus ... et non Athenis) Schol. Aristoph. Av. 575. (... Anthermus.) fragmens parvenus, ... les fragm. ... et Athenis, il n'est question que de Bupalus

Horat. Ep. VI, 11. — aut acer hostis Bupalo —

Sur le grand nombre de leurs ouvrages, v. Pausan. IV, 30, IX, 35 — Plin. ibid.

Voir aussi Winckelmann, H. de l'A. IX, 1, c. 4.

Cette anecdote racontée aussi à propos avec celle d'Archiloque et de Lycambes, ... Pline avait déjà fait justice

Le fragm. cité plus haut n'est pas une objection suffisante.

Hipponax, petit de taille, maigre, prêtait singulièrement au ridicule qu'il lançait sur les autres —

Athen. XII, p. 552.

Ælian. V. H. X, 6.

Peut-être avait-il provoqué les adversaires — quoiqu'il en soit, un fragment dirigé contre un peintre peut nous donner une idée, soit de la critique, soit de la vengeance.

peintre grossier qui peut avoir trait à la statue de Bupalus — genre de caricature.

Tzetzès ad Lycophron. 424.

Μιμνῆτε κακομήχανε, μηκέτι γράψης
ὄφιν τριήρευς ἐν πολυζύγῳ τοίχῳ
ἀπ' ἐμβόλου φεύγοντα πρὸς κυβερνήτην·
αὕτη γάρ, αὕτη συμφορή τε καὶ κληδὼν
νικαῦτι καὶ σάβαυνι τῷ κυβερνήτῃ
ἢν αὐτὸν ὄφις τὠντικνήμιον δάκῃ.

Iambographe — premier auteur de Parodies, de Choliambes et d'[illegible] (genre de poésie ou de vers). — Suidas.

Iambographe qui ici [illegible]

L'invention des Parodies lui est rapportée aussi bien qu'à Hégémon, mais peut-être ne [illegible] que quelques pièces de ce genre sont venues sous le compte de Hégémon, par une sorte d'assimilation. — Toutefois, à en juger par les fragments qui nous restent, c'est bien le caractère du genre.

Polemo ap. Athen. XV, p. 698. — εὑρετὴν μὲν οὖν τοῦ γένους Ἱππώνακτα φατέον τὸν ἰαμβοποιόν, λέγει γὰρ οὗτος ἐν τοῖς ἑξαμέτροις·

Μοῦσά μοι Εὐρυμέδοντα, θεά, τὴν ποντοχάρυβδιν,
τὴν ἐγγαστριμάχαιραν, ὃς ἐσθίει οὐ κατὰ κόσμον,
ἔννεφ᾽ ὅπως ψηφῖδι κακῇ κακὸν οἶτον ὄληται,
βουλῇ δημοσίῃ παρὰ θῖν᾽ ἁλὸς ἀτρυγέτοιο.

Cf. Moser, über die Parodische Poesie der Griechen, in Stud. v. Cr. u. Daub. Vol. VI. p. 267–330.

Les uns attribuaient à Hipp., les autres à Ananias, l'invention du Choliambe — plus de probabilité pour le premier.

Hephaest. p. 16, coll. p. 86

[illegible] I, 308 — καί μιν [illegible] ἐπενόησεν [illegible]. ὁ Π. χωλὸν δὲ [illegible] Ἱππ. ὁ Ἐφ.

Cic. Orat. ad Brut. 56. Senarios vero et Hipponacteos effugere vix possumus. Magnam enim partem ex iambis nostra constat oratio.

Athen. p. 701 — Ἱππώνακτος ἴαμβοι.

extremum trahat pedem — Ovid. Rem. am. 377.

Utque parum stabili qui carmine laesit Athenin
Invisus pereas deficiente cibo. Ov. in Ibin, 523.

trimètres claudi
σκάζον

non seulement des trimètres, mais d'autres vers boiteux, faits par Hipp.

Iambiques tétramètres catal.

Trimètres catal.

Trochaïques tétram. catal.

De plus, trimètres iambiques catal. purs — tétram. troch. cat. presque purs, [illegible] — [illegible] —

Cf. Welcker, Hipp. et Anan. fr. p. 194. 24.

Ce qui le distingue des autres ïambographes, ce ne sont pas seulement les inventions particulières qui lui sont attribuées, c'est surtout son caractère plus âpre et plus mordant, son vers plus violent et plus injurieux

<u>Hipponacteum praeconium</u> — Cic. Ep. famil. VII, 24 -

quelques fragments de ὁ πικρός -

Fragment qu'il porte sur lui-même — cf. Erotian. V -

ἀμφιδέξιος γάρ εἰμι, κοὐχ ἁμαρτάνω κόπτων.

Cf. Archiloch. fragm.

ἓν δ᾽ ἐπίσταμαι μέγα
τὸν κακῶς τι δρῶντα δεινοῖς ἀνταμείβεσθαι κακοῖς.

Jugement des autres : plusieurs Épigrammes de l'Anthologie.

1. de Léonidas de Tarente, 2 [illegible] Hipp. — Anal. t. I, p. 246.

de Théocrite, anal. I, 382, [illegible] :

ὁ μουσοποιὸς ἐνθάδ᾽ Ἱππῶναξ κεῖται.
εἰ μὲν πονηρός, μὴ ποτέρχευ τῷ τύμβῳ·
εἰ δ᾽ ἐσσὶ κρήγυός τε καὶ παρὰ χρηστῶν,
θαρσέων καθίζευ, κἢν θέλῃς, ἀπόβριξον.

2. d'Alcée de Messène

3. de Philippe, fin du 1er Siècle -

réflexion de Welcker à la suite : Hipp. et Ananii Iambogr. fragm. Coll. et ed. Fr. Th. Welcker, Gott. 1817 - 4° p. 6 sq.

On a comparé à lui les [illegible] de la [illegible] des [illegible] composé par Hipponax - [illegible] cité ἐν τοῖς Ἰάμβοις -

Il nous reste environ 100 vers.

quelques iambiques purs (trim.)
[illegible] de Paroli -
des fragm. divers - τετραμέτρ. [illegible] le tout au nombre de CXVI fragm. chez Welcker.

# Ananius.

Διαπρεπεῖς δὲ ἰαμβογράφοι τρεῖς· Ἀνανίας, Ἀρχίλοχος, Ἱππῶναξ.

Tzetz. Proleg. in Schol. ad Lycophr. p. 254 Muell.

Ἀνάνιος – Il ne s'est trouvé que deux seuls fragm. qui restent de cet auteur, du moins incontestés – et deux autres qui flottent entre lui et Hipponax.

Coll. p. 328.
ap. Athen. VII, p. 282 et Epicharmo – IX, p. 370

un 3e fragment ap. eund. III, p. 78 – attribué par les mss. de Schw. à Hipponax.

Un 4e à Ananius ou à Hipp. sans décision, ap. eund. XIV, p. 625.

Un 5e encore plus indécis, à cause de l'autorité d'Aristophane, ap. Schol. ad Aristoph. Ran. 658.

Il est mention également d'Ananius, Héphestion, à propos du choliambe, dont l'invention lui était attribuée aussi bien qu'à H.

p. 16 – cf. p. 86.

Ces incertitudes semblent attester qu'ils furent tous deux contemporains, et que leurs vers, d'un caractère identique, furent de bonne heure réunis dans une seule et même collection.

Du reste, on ne sait absolument rien sur Ananius.

Certainement antérieur à Epicharme

N'avait écrit d'autres vers que des choliambes –

678v

fragm. I.

ἀνθίας, κάλλιχθυς. τούτου μέμνηται Ἐπίχαρμος
ἐν Ἥβας γάμῳ·

Καὶ σκιφίας χρόμιός θ', ὃς ἐν τῷ ἦρι, καττὸν
ἀνάνιον,
ἰχθύων πάντων ἄριστος, ἀνθίας δὲ χείματι.

λέγει δὲ Ἀνάνιος οὕτως·

Trochaïque? ἔαρι μὲν χρόμις ἄριστος, ἀνθίας δὲ χειμῶνι.
τῶν καλῶν δ' ὄψων ἄριστον καρὶς ἐκ συκέης
φύλλω.
ἡδὺ γ' ἐσθίειν χιμαίρης φθινοπωρισμῷ κρέας.
δέλφακος δ' ὅταν τραπέωσιν ἢ πατέωσιν ἐσθίειν.
ἢ κυνῶν αὐτὴ τόθ' ὥρη, ἢ λαγῶν κἀλωπέκων.
οἰὸς αὖθ' ὅταν θέρος τ' ᾖ, κἠχέται βαμβαλῶσιν.
εἶτα δ' ἐστὶν ἐκ θαλάσσης θύννος οὐ κακὸν
βρῶμα,
ἀλλὰ πᾶσιν ἰχθύεσσιν ἐμπρεπὴς ἐν μυττωτῷ.
βοῦς δὲ πιανθείς, δοκέω μέν, ἢ μεσουνυκτῶν
ἡδὺς
κἠμέρης.

fragm. II - regrettant d'un fr. analogue d'hipponax-
καὶ ἀν. δὲ φησι·

Choliambes. ἢ σὲ πολλῶν ἀνθρώπων
ἐγὼ φιλέω μάλιστα, ναὶ μὰ τὴν κράμβην.

fragm. III.

εἴ τις καθείρξαι χρυσὸν ἐν δόμοις πολύν,
καὶ σῦκα βαιὰ καὶ δύο ἢ τρεῖς ἀνθρώπους,
γνοίης χ' ὅσον τὰ σῦκα τοῦ χρυσοῦ κρέσσω.

fragm. IV.

Χρυσοῦ λέγει Πύθερμος ὡς οὐδὲν τἄλλα.
λέγει δ' οὕτως ὁ Πύθερμος·
οὐδὲν ἦν ἄρα τἄλλα πλὴν χρυσός.

Voir Ignarra, de Teis.

fragm. V.

Aristoph. Ran. v. 658.

Αἰακός.
τί τὸ πρᾶγμα τουτί; δεῦρο πάλιν βαδιστέον.
Διόνυσος.
Ἄπολλον, ὅς που Δῆλον ἢ Πυθῶν' ἔχεις —
Ξανθίας.
ἤλγησεν. οὐκ ἤκουσας;
Διόνυσος. οὐκ ἔγωγ', ἐπεὶ
ἴαμβον Ἱππώνακτος ἀνεμιμνησκόμην.

Le vers suivant d'Ananius, cité par le Schol.
ἢ Νάξον, ἢ Μίλητον, ἢ θείαν Κλάρον,
ἵκου καθ' ἱερὰ ἢ Σκύθας ἀφίξεαι.

Iambiques trimètres.

II. Poésie lyrique des Éoliens et des Doriens, plus musicale, plus parfaite et plus diversifiée que celle des Ioniens — __Nomique__, __mélique__ et __chorique__.

grandes inventions dans la poésie et la musique grecques au temps d'Archiloque et au VII^e^ siècle, chez les Éoliens et les Doriens —

perfectionnement de la musique et son alliance plus intime avec la poésie —

musiciens-poètes, auteurs de __nomes__ et de __mélodies__ —

Citharo μέλη — Terpandre de Lesbos — Arion de Méthymne — Éoliens —

Thalétas de Crète

Clonas de Tégée — Sakadas d'Argos — Doriens —

[flûte ἔλεγοι ἴαμβοι cithare] — Polymnaste et Mimnerme de Colophon

Archiloque — Simonide ὁ μουσικός —

Hipponax μουσοποιός — Ioniens —

Poëtes lyriques contemporains, musiciens aussi pour la plupart, inventeurs de mètres, de rhythmes, de nomes ou airs nouveaux : Alcman (Arion), Alcée, Sappho, Érinne, Stésichore, Ibycus, tous Éoliens ou Doriens — Anacréon — Simonide ioniens Pindare, Bacchylide

Ceux-ci et les autres trouvent ou perfectionnent les formes infiniment diverses de la vraie poésie lyrique des Grecs —

Les formes ou espèces rangées sous les noms génériques des anciens dieux.

Procli Chrestom. ap. Photium p. 985.

La Poésie des Ioniens, après l'Epopée, et parallèlement, se réduit ~~[illegible]~~ jusqu'à l'Elégie et aux Iambes, en rapportant à ceux-ci les Vers Trochaïques

Cette Poésie Rhythmique est plus ou moins Lyrique, mais dans un sens impropre et restreint

Chantée avec accompagnement, soit de la Cithare ou Lyre, soit de la Flûte; formée même à certain nombre de airs, mais d'abord extrêmement simples et peu nombreux comme les Rhythmes et les mètres qu'ils suivaient –

La Musique entièrement subordonnée à la Poésie, le musicien au poëte dont il recevait son salaire. — Le poëte lui-même musicien dans l'origine, alors qu'il modulait son chant en s'aidant des sons de la cithare.

Les Chants épiques accompagnés de la cithare – les Iambes de même – les Chants élégiaques de la flûte –

Archiloque fit faire un grand pas à la Poésie et au Rhythme, le plus grand qu'ils eussent fait depuis Callinus et l'invention des Mètres élégiaques – avec Archiloque, le genre lyrique proprement commence, non pas tant par l'invention du Rhythme des Trimètres que par la création des Epodes.

Archiloque, l'Homère de la poésie lyrique – créateur fécond de mètres et de rhythmes nouveaux.

Archiloque, seul vrai poëte lyrique des Ioniens avant Anacréon – fragmens lyriques (élégiaques) isolés, de Tyrtée, de Solon, (de Simonide,) ou point ioniens, ou d'imitation – un seul fragment anacréontique d'Archiloque lui-même, peut-être dans le dernier cas – Ces articles peuvent ~~se~~ se rapporter à l'influence de la Poésie Ionienne – Eolienne. Elégies, Iambes et trochées, Epodes, Chants anacréontiques, telles poésies essentielles Ioniennes après l'Epopée – imitées à leur tour par des poëtes Doriens ou Eoliens.

681v

Grande invention dans la Poésie [illegible] grecque, au temps d'Archiloque, au VII siècle, chez les Eoliens et les Doriens : & les Grecques appelaient proprement la Poésie lyrique.

Poètes-Musiciens : Terpandre, Thalétas, Olympos, Sakadas etc. — Citons les noms lesbiens, peut-être ceux Arion, Polymnaste et Mimnerme de Colophon. (Simonide ὁ μουσικός — Hipponax μουσοποιός).

Poètes lyriques contemporains, musiciens aussi pour la plupart, et inventeurs de mètres, de rythmes, de noms ou airs nouveaux : Alcman, Arion, Alcée, Sappho, Erinne, Stésichore, Ibycus.

Formes de plus en plus variées de poésie lyrique ; noms génériques :

hymnes 1.2. ὕμνοι, ἐφύμνια, προοίμια, adressés aux dieux.

chants 2 1. μέλη[2], ᾠδαί[3], ᾄσματα, νόμοι[1] — παιᾶνες, tantôt généraux et tantôt spéciaux. προσόδια, cantiques en l'honneur des dieux, particulièrement d'Apollon et de Diane*. sous plus spéciaux : διθύραμβοι en l'honneur de Bacchus — ἰόβακχοι.

3. marches guerrières ἐμβατήρια, ἐπιβατήρια

4. chants lugubres θρῆνοι, θρηνῳδίαι, ἐπικήδεια

5. louanges des héros et des vainqueurs — ἐγκώμια, ἔπαινοι, ἆθλα, ἐπινίκια

6. σκόλια, πάροινα (ᾄσματα)

7. chants pour les jeunes filles παρθένια   ὑπορχήματα chants lyriques, accompagnés d'une danse mimique.

8. ἐρωτικά   παιδικά   παίγνια

* πρ. d'Eumél. de Corinthe, à Apollon Délios — Pausan. IV. 4. 33. τῷ γὰρ Ἰθωμάτᾳ καταθύμιος ἔπλετο μοῖσα, ἁ καθαρὰ κ' ἐλεύθερα ἄσματ' ἔχοισα.

Τέρπανδρος

Terpandre, fils de Derdenes — marm. Oxf. Ep. 35. Plutarch. de Mus.

né à Antissa dans l'île de Lesbos — Steph. Byz.

(suivant quelques-uns à Arné ou à Cume en Béotie, mais sans doute à cause de l'origine des Éoliens de Lesbos, et de leur métropole)

fleurit de la XXVIe à la XXXIIIe ~~Olymp. la XXXIV~~ Ol. 676–648.

Premier vainqueur aux jeux ~~[illegible]~~ de la musique introduite dans les Carnies, la XXVIe Ol. — Hellanic. et Sosibius ap. Athen. XIV, 635.

Remporta 4 fois le prix aux jeux Pythiques

~~Instituteur de la Musique à Sparte~~ Ol. XXXIII — Marm. Oxon. l.l. ...

ajouta de nouvelles cordes à la cithare, changea le tétracorde en heptacorde, et la porta à sept : Terp. ap. Euclid. et Strab. XIII

ἡμεῖς τοι τετράγηρυν ἀποστέρξαντες ἀοιδὰν ἑπτατόνῳ φόρμιγγι νέους κελαδήσομεν ὕμνους

[illegible] (μετὰ Λέσβιον ᾠδόν). — Plut. ... Marm. Oxon.

Y apaisa une sédition par les chants accompagnés de la cithare — Diodor. fr. 11. Plut. de Mus.

forma pour les nomes ou airs citharodiques, auxquels le premier il donna des noms, le Béotien, l'Éolien, [illegible]

mit en vers les lois de Lycurgue? — Clem. Alex. Strom. I.

ἐπιλόγισμοι, [illegible] Homère

appliqua également des mélodies, d'après certains nomes, aux vers d'Homère

~~[illegible]~~ [illegible] tout différemment et d'une manière beaucoup plus simple par Terpandre

En fit autant pour les propres vers — nomes ou airs citharodiques appliqués à des hexamètres de la composition, et qui paraissent avoir formé des hymnes à Apollon (νόμος) [illegible] — Plutarch. de Mus. — Procl. ap. Phot.

~~[illegible]~~

~~[illegible] chants épiques d'Homère et les chants lyriques d'Orphée (ἔπη — μέλη)~~ — Plutarch. ep. Alexandr. Strom.

~~[illegible]~~

composa pour la cithare des proœmes (προοίμια), hymnes en l'honneur des Dieux, destinés à servir de préludes aux chants d'Homère. — Ces hymnes en hexamètres.

composa aussi des nomes pour la flûte — [illegible] — Strom. Sac. [illegible] 14, 9, 65. [illegible]

~~[illegible]~~

Postérieur à Archiloque, suivant Glaucus d'après Plut. de Mus., et Phanias ... — mais selon Hieron. Chron., Clem. Strom. I. postérieur à Archiloque et Lesbos.

Terpandre rapporté par d'autres au temps de Midas et d'Homère, ou bien encore de Lycurgue —

O. Müller Dor. I, 351, II, 317, pense que la croie contient le Terpandre à cause de ... ἀοιδὸς Λέσβιος πάλινα — Dit-il consulter que les musiciens de Lesbos déjà fameux avant l'époque d'Archiloque —

682v

Nomes, dits qu'on compose Terpandre, caractérisés en mélodies religieuses, en l'honneur des dieux, composés dans de [illegible], et dont l'harmonie et le Rhythme étaient réglés et définis. Procl. de mus. Suid. v. Νόμος.

Les dénominations diverses

Divisés en sept parties d'après Terpandre
ἐπαρχεῖα, μετάρχα, κατάτροπα, μετακατάτροπα, ὀμφαλὸς, σφραγίς, ἐπίλογος.

---

Terpandre, premier novateur dans le Rhythme

Composa des chants spondaïques, dans le mode dorien
Clem. Alex. Str. VI, 658. :

Ζεῦ πάντων ἀρχὰ, πάντων ἡγήτωρ Ζεῦ, σοὶ πέμπω ταύταν ὕμνων ἀρχάν.

---

Inventeur des Scolies, suivant Pindare — Plut. de Mus. c. 8.
Le passage n'existe plus dans Pindare.

---

Il fit peut-être [illegible] appliquer une mélodie à un accompagnement [illegible]

---

Extraits du traité de la Musique, attribué à Plutarque.

τὴν κιθαρῳδίαν καὶ τὴν κιθαρῳδικὴν ποίησιν

Amphion inventeur du jeu de la cithare et de la poésie citharédique, suivant Héraclide de Pont, d'après la ἐν Σικυῶνι ἀναγραφή de Sicyone —

suivant Pausan. IX, 5 — il mit en vogue le mode lydien, et ajouta 3 nouvelles cordes aux 4 de la cithare

θρήνους

En le même temps, Linus de l'Eubée auteur de chants plaintifs — Héraclide id.

Anthès de Béotie, d'hymnes

(Piérus) Piérus de poèmes sur les Muses

Philammon chants de Latone, Diane et Apollon

lesquels fournirent les nomes employés depuis par Terpandre —

Après eux, (?) Thamyris, Démodocus, Phémius

Tous les poèmes de ces chants comparables à ceux de Stésichore et des autres μελοποιοί — οἳ ποιοῦντες ἔπη, τούτοις μέλη περιετίθεσαν.

Terpandre et les successeurs après avoir offert aux dieux les prémices de leurs chants, passaient ensuite à la poésie d'Homère et des autres —

683 r

Terpandre, compositeur de nomes ou d'airs citharodiques, auteur auquel d'après chaque nome les vers et ceux d'Homère pour les chanter dans les jeux publics

Imités dans les vers Homère et dans les chants d'Orphée.

Le premier imposa des noms ~~aux~~ aux nomes citharodiques

entre autres le Béotien, l'Éolien, le Trochée . . . .

composés pour la cithare des Perses (Περσικα) en vers héroïques

Les autres airs citharodiques furent de vers hexamètres.

Terpandre 1er inventeur dans le rhythme

Terpandre, inventeur des Scolies, suivant Pindare.

Terpandre remporta 4 fois le prix aux jeux Pythiques

célèbre aux Carnéennes à Sparte

Clonas d'autre la place avant Archiloque, et immédiatement après ceux qui les premiers chantèrent sur la flûte (πεσαντας αὐλῳδίαν).

On dit généralt que Archiloque vint après Terpandre et Clonas

( D'après Alexandre, Olympe ou les Anciens de l'Ida introduisirent les 1ers chez les Grecs l'art des instruments à cordes

Hyagnis le plus ancien joueur de flûte — Marsyas son fils, et celui-ci Olympe.

Orphée n'imita personne (seule cithare) avant lui il n'y avait que des auteurs d'airs de flûte.

Terpandre, le premier établit la Musique à Sparte

Le second établissement de la Musique à Sparte, dû à Thalétas de Gortyne, à Xénodame de Cythère, à Xénocrite de Locres, à Polymneste de Colophon et à Sakadas d'Argos –

Ils introduisirent les danses pour les Gymnopédies

Les trois premiers, auteurs de Péans (?) – le 4e d'airs Orthiens, le 5e d'élégies –

D'autres font Xénodame auteur non de Péans mais d'Hyporchèmes –

On dit égalemt que Thalétas et Xénocrite étaient compositrs de véritables Péans –

684 v°

Thalétas, postérieur à Archiloque, suivant Glaucus – inventeur de la Marche, les Dithyrambes – postérieur à Onomacrite –

Vint à Sparte, pour obéir à l'oracle de Delphes, et délivra de la peste les Lacédémoniens –

<u>Lasus</u> d'Hermione ayant transporté les Rythmes dans la Poésie dithyrambique, et multiplié les sons de la flûte qui l'accompagnait, causa un grand changement dans l'ancienne musique –

Mélanippide, son plus jeune, Philoxène et Timothée ne ~~s'en~~ tint pas à l'ancienne musique –

Le dernier ajouta de nouvelles cordes à la lyre, et le jeu de la flûte devint aussi beaucoup plus varié –

Jusqu'à Mélanippide les joueurs de flûte recevaient des Poètes mêmes leur salaire, la Poésie était considérée comme principale –

<u>Crexus</u>, le premier, fit entendre séparément du chant les grands instruments ; chez les anciens, le jeu accompagnait toujours la voix son pour son –

685v

à l'exemple de Terpandre, Clonas le premier établit les nomes ou airs de flûte et ~~compose~~ inventa les Prosodia (cantiques aux Dieux ainsi appelés).

Auteur de poésies soit épiques soit élégiaques (Élégies, l'un des nomes aulodiques.

de Tégée ou de Thèbes

Polymneste de Colophon vint après Clonas et composa dans les mêmes genres de poésie.

fils de Mélès — Pindare et Alcman ont parlé de lui

les Polymnestiens, joués sur la flûte.

Sacadas d'Argos, contemporain de Polymneste — auteur de poésies lyriques et d'élégies [illegible] — Pindare le rappelle

Mimnerme joueur de flûte, inventeur du nome Cradias, au rapport d'Hipponax



Polymneste, Thalétas et Sacadas, après Terpandre, inventeurs de rythmes nouveaux.

Alcman et Stésichore aussi — fidèles tous à la loi du beau — il n'en fut pas de même des successeurs de tous les chantres.

686 v

Archiloque inventeur du rhythme des trimètres

autres inventions d'Archiloque :

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

Indépendamment de la forme plus libre et plus parfaite, plus musicale en un mot, le fond même des poésies lyriques éoliennes et doriennes suffirait à les distinguer des essais analogues, mais imparfaits, de la muse ionienne.

Le caractère différent des tribus se retrouve et se reflète dans leurs chants

Le principal développement de la poésie lyrique propre des Grecs, s'étend entre la 27e et la 82e Ol. (670–450), dans un espace de 220 ans environ –

L'Ionie, les îles de la mer Égée, le continent de la Grèce Européenne, et la Sicile –

Temps de l'invention et de formation des états et des institutions de la Grèce – Crise prolongée –

Neuf lyriques grecs choisis par les Alexandrins entre tous les autres, comme maîtres du genre : Alcman, Alcée, Sappho, Stésichore, Ibycus, (Anacréon, Simonide de Céos), Pindare et (Bacchylide).

# Terpandre. Τέρπανδρος.

| | |
|---|---|
| fils de Derdeneus | Marm. Oxon. Ep. 35. <br> Plutarch. de Music. |
| né à Antissa de l'Île de Lesbos <br> (Suid. quelques-uns à Arné ou à Cyme de Bœotie.) | Steph. Byz. |
| fleurit de la XXVI$^e$ à la XXXIII$^e$ Ol. (676–648). x | |
| 1$^{er}$ vainqueur aux jeux de la musique introduits dans les Carnies, la XXVI$^e$ Ol. | Hellanic. et Sosib. ap. Athen. XIV, 635. |
| remporta 4 fois le prix aux jeux Pythiques. | |
| 1$^{er}$ instituteur (ou bien de perfectionnement) de la musique à Sparte. Ol. XXXIII. | Marm. Oxon. Euseb. Chronic. |
| porta la cithare à 7 cordes <br> condamné par les Ephores pour cette innovation, mais absous par le peuple, et son invention passée en loi. | Terpand. ap. Euclid. et Strab. XIII. <br> ἡμεῖς τοι τετράγηρυν ἀποστέρξαντες ἀοιδὰν, <br> ἑπτατόνῳ φόρμιγγι νέους κελαδήσομεν ὕμνους. |
| combien estimé à Lacédémone | μετὰ Λέσβιον ᾠδόν. |
| y apaisa une sédition par les chants accompagnés de la cithare. | Diodor. fragm. II <br> Plutarch. de Mus. alii. |

658v

fameux pour ses nomes ou airs citharodiques, auxquels le premier il donna des noms (le béotien, l'éolien, le trochée etc.) -

mit en vers les lois des Lacédémoniens

Clem. Alex. Strom. I
τοὺς τῶν Λακεδαιμονίων νόμους ἐμελοποίησε -
Cf. Nitzsch de hist. Hom. XII, p. 36 sqq.

appliqua également des mélodies, d'après certains nomes, aux vers d'Homère jusque là déclamés ou chantés tout différemment et d'une manière beaucoup plus simple par les Rhapsodes -

οἱ ποιοῦντες ἔπη, τούτοις μέλη περιετίθεσαν -

En fit autant pour ses propres vers : nomes ou airs citharodiques appliqués à des hexamètres de sa composition et qui paraissent avoir formé des hymnes à Apollon (νόμοι) relatifs à ceux des anciens chantres tels Chrysothémis, Philammon, Olen -

cantiques sacrés ou mélodies religieuses, composés dans des systèmes donc déterminés, et dont l'harmonie et le rhythme étaient réglés et fixés, νόμοι -

Plutarch. de Music.
Proclus ap. Phot.
Suidas, v. νόμος -

Imita les ἔπη d'Homère et les μέλη d'Orphée ?

Plut. ibid. ex Alex. Polyh.

Composa pour la cithare des proèmes (προοίμια) destinés à servir de préludes aux chants d'Homère - en hexamètres -

- des nomes pour la flûte ?

Chron. Par.
auct. ap. Pollux. IV, 9, 65 - il assure le fait.

<u>Nome</u>, air ou mélodie.

<u>Nome</u>, chant, pièce de poésie formée à cet air, accompagné de cette mélodie.

Diverses dénominations des Nomes

Leur division en 7 parties d'après Terpandre

ἐπάρχα, μέταρχα, κατάτροπα, μετακατάτροπα, ὀμφαλός, σφραγίς, ἐπίλογος.

689v

Indépendamment des noms ou mélodies & des applications
de la musique à la poésie,

Terpandre premier novateur dans le Rhythme,
suivant quelques auteurs.

Composa des chants spondiques dans le mode dorien — Clem. Alex. Strom. VI, 658.

Ζεῦ πάντων ἀρχά, πάντων ἁγήτωρ, Ζεῦ,
σοὶ πέμπω ταύταν ὕμνων ἀρχάν.

Τ. τῶν ἡρωϊκῶν πράξεων ἐπαινέτης — Plutarch. Instit. Lacon. 251 — Id. Vit. Lycurg. 21. cite un fragm. [illegible] en l'honneur de Sparte:

ἔνθ' αἰχμά τε νέων θάλλει καὶ μοῦσα λίγεια
καὶ δίκα εὐρυάγυια . . .

Terpandre inventeur des <u>Scolies</u>, suivant Pindare

Plutarch. de Mus. c. 8.

Le paragraphe 8. [illegible]

Il fit probablement que leur appliquer une mélodie et un accompagnement suivis.

Tient encore tout entier à la poésie tradition-nelle d'Orphée et à celle d'Homère

Vient remplir [illegible] une musique analogue à celle de Tyrtée.

O. Müller, Dor.

Bode Orpheus, p. 14–19.

Hoeck, Creta III

Lobeck Aglaoph.

Nitzsch, de h. hom. p.

690v

2e Institution (développement?, perfectionnement) de la musique à Sparte, due à Thalétas de Gortyne, à Xénodame de Cythère, à Xénocrite de Locres, à Polymneste de Colophon, et à Sacadas d'Argos — Plutarch. de Mus.

à l'exemple de Terpandre, Clonas, de Tégée ou de Thèbes, le premier, établit les nomes ou airs de flûte et inventa les Prosodia (cantiques religieux ainsi appelés)

auteur de poésies soit épiques, soit élégiaques — (Élegoi, l'un des nomes aulodiques)

Polymneste de Colophon, après Clonas, compose dans les mêmes genres — airs Polymnestiens joués sur la flûte.

Sacadas d'Argos, contemporain de Polymneste, auteur de poésies lyriques et d'élégies chantées

Polymneste, Sacadas et Thalétas, après Terpandre, inventeurs de rhythmes nouveaux —

Alcman et Stésichore aussi sont fidèles à la loi du beau — il n'en fut pas de même des successeurs de tous les chantres musiciens — Plutarch. ibid.

Thaletas — de Crète

× Stob. X, 481.

contemporain et conseiller de Lycurgue

Strab. X, 482 ex Ephor. × ὃν καὶ τοὺς παιᾶνας καὶ τὰς ἄλλας τὰς ἐπιχωρίους ᾠδὰς ἀνατιθέασι καὶ πολλὰ τῶν νομίμων.
Plut. Lyc. 4.
Diog. Laërt. I, 38.

postérieur à Archiloque, suivant Glaucus de Rhégium — imitateur de ses chants, les développa.

Plut. de Music., 42 ex Pratina.

Vint à Sparte, pour obéir à l'oracle de Delphes, et délivra de la peste les Lacédémoniens.

personnage réel : auteur de lois et poésies lyriques.

~~[illegible]~~

Hoeck, Creta III. Lobeck, Aglaopham. 313.

[illegible], de Zeit. tom. XIII, p. 44 sqq.

<u>Arion</u> – de Méthymne — Herodot. I, 23 – Schol. Pind. Ol. XIII, 25 – Schol. Aristoph. p. 427 Kust.

fils de Cyclon ?

XXXVIIIe Ol. 626 av. J.C.

κιθαρῳδός — Herodot. ubi supr. Cf. Procl. ap. Phot. αὐτὸς δὲ ποιητὴς δὲ κιθαρῳδὸς γενόμενος.

disciple d'Alcman –

merveilleuse anecdote sur lui — Herodot. I, 23 et 24 –

passe la plus gr. p. de sa vie à Corinthe

Inventeur du dithyrambe — Herodot. ibid. — Aristot. ap. Procl. Phot.

et des chœurs qui lui étaient propres κύκλιος — Procl. ap. Phot.

développa le nome après Terpandre — ibid.

2 fragm. sous son nom — ap. Aelian. Hist. anim. XII, 45.

Ch. de remerc. à Poseidon

Inscrip. du monum. commémorat. à Ténare –

l'un et l'autre supposés –

Alcman — Ἀλκμάν ou Ἀλκμαίων —

de Sardes en Lydie par sa famille, mais né à Sparte, d'un père esclave, de la tribu Μεσόα, d'où surnommé le Laconien —

Florissait vers la XXVIIe Ol. (670 av. J.C.), au temps d'Ardys et de Lesches

Compose des chants lyriques (μέλη) singulièrement estimés à Sparte — Plutarch. Vit. Lycurg.

en dialecte Dorien de Laconie —

hymnes, péans, hyporchèmes, scolies, chants d'amour

ἡγεμὼν τῶν ἐρωτικῶν μελῶν, cf. Athen. XIII, p. 600 —

surtout παρθένια (ᾄσματα), ἃ δὲ παρθένοι ᾖδον — pour les choeurs des jeunes filles de Sparte (poésie lyrique)

institution de la danse en choeur attribuée à Alcman — Clem. alex. Stromat. I p. 308.

les poésies divisées en six livres

Combien lues par les critiques et les grammairiens de l'antiq. Schol. Venet. ad Iliad. passim.

Commentaires spéciaux de Dicéarque, de Philochore, de Sosibius —

Vers alcmaniques — Villoison anecdot. Gr. II, p. 96.

D'Antigène principalement

Epigrammes de l'anthol. de Alcman —

d'Alexandre — Anal. T. I, p. 418.

Pancrates — Anal. T. II, p. 124.

693 r

Fragmens en fort petit nombre rassemblés incomplète-
ment de les anciens [illegible] de Meursius, de H. Estienne
et d'Ursin.

Brunck et Jacobs en les ont.

De la Bibl. Vidap. de Boissonade

? édit. Spalatin – Alcm. fragm. poet. Gr. et Lat.
Parisiis 1586, in-12.

recueillis de nouveau et plus complètement par Welcker,
avec [illegible] remarques notes, Giessen, 1815, 4°.

Travaux [illegible]:
Bayle
Barthe, Acad. des Inscript. XIII,
Fabricius.

# Alcée de Mytilène — Ἀλκαῖος Μυτιληναῖος.

694 r

fleurit vers l'Ol. XLIV – 604 av. J.C. — Euseb. Chron.
Cf. Strab. XIII, p. 600 –
Sattow, Ol. XLII, 1 – 612. cs Suida & Eudocie –

Contemporain de Sappho et son compatriote. — vers ap. Hephaestion. p. 80 – Ἰόπλοκ' ἄγνα μελλιχόμειδε Σαπφοῖ

pris part à la guerre des Lesbiens contre les Athéniens au sujet de Sigée et de la Troade, Ol. XLIII –
sous la conduite de Pittacus

Ses boucliers suspendus dans le temple de Minerve Sigienne par les Athéniens – — Herodot. V, 95 Cf. Strab. ibid – où une citation très corrompue d'Alcée à ce sujet –

Implacable adversaire des tyrans de sa patrie — Strab. ibid.
Athen. XIV, p. 627 – Ἀλκ. – μᾶλλον τοῦ δέοντος πολεμικὸς γενόμενος.

Chef des exilés de Mytilène avec son frère Antiménidas, dont il faisait grand éloge dans ses vers – — fragm. ap. Athen. X, p. 430 – d'Boissonad. τὸν χερ̃ μεθύσκειν..
Strab. XIII, p. 617

plus tard, ennemi de Pittacus, mis à la tête du gouvernement contre eux par les concitoyens, après avoir détruit les tyrans. – (Aesymnète) – — Aristot. Polit. III, 10 – Dionys. Halic. V, 82.
fragm. ap. Arist. ibid. id' Boisson. τὸν κακοπατρίδα . . .
(ἔν τινι τῶν σκολιῶν μελῶν)

Vers satiriques d'Alcée contre Pittacus — Diog. Laert. I, 81 injures de toute sorte, en mémoire de ... –

générosité de ce dernier. Cf. sa modération dans le gouvernement qu'il déposa au bout de 10 années. — Diog. L. I, 76 – Cf. Val. Max. IV, 1.
Strab. XIII, p. 617 – Ἀλκ. μὲν οὖν ὁμοίως ἐλοιδορεῖτο καὶ τούτῳ (Π.) καὶ τοῖς ἄλλοις . . . . οὐδ' αὐτὸς καθαρεύων τῶν τοιούτων νεωτερισμῶν.
amour ardent de la liberté chez Alcée, sans trop pousser aux révolutions.

694v

Alcée guerrier et poète à la fois, avait chanté dans ses vers les événemens auxquels il prit part, les biens variés de la vie, les jeux et les douleurs, et toutes les émotions de son ame agitée.

Alcaeus in Aristoxeno – ad Horat. Serm. II, 1, 30. Cff. Synes. de insomn. p. 156 . . . . καὶ τοίνυν ἡ διαδοχὴ τῶν χρόνων πλεῖ τὴν μνήμην ὧν τε ἤλγησαν ὧν τε ἥσθησαν.

Au premier rang les poésies guerrières et politiques.

στασιωτικά. Strab.

Horat. Carm. II, 13, 26.
Et te sonantem plenius aureo

IV, 9, 7. et Alcaei minaces
Stesichorique graves Camenae.

Quintil. X, 1, 63. Alcaeus in parte operis aureo plectro merito donatur, quia tyrannos insectatus multum etiam moribus confert – in eloquendo quoque brevis et magnificus et diligens, plerumque Homero similis, sed in lusum et amores descendit, majoribus tamen aptior.

Dionys. Halic. t. V, p. 421 Reiske.
Ἀλκαίου δὲ σκόπει τὸ μεγαλοφυὲς καὶ βραχὺ, καὶ ἡδὺ μετὰ δεινότητος, ἔτι δὲ τοὺς σχηματισμοὺς μετὰ σαφηνείας, ὅσον αὐτῇ μὴ τῇ διαλέκτῳ τι κεκάκωται· καὶ πρὸ ἁπάντων τὸ τῶν πολιτικῶν πραγμάτων ἦθος· πολλαχοῦ γοῦν τὸ μέτρον εἴ τις περιέλοι, ῥητορικὴν ἂν εὕροι πολιτείαν (πραγματείαν Spalding ad Quintil. l. c.).

Chanson de plaisir et d'amour.

Quintil. ibid. – sed et lusit et amores descendit, maioribus tamen aptior.

Cf. Julian. in Misopog. ἀλκαίῳ δὲ οὐκέτι οὐδὲ Ἀρχιλόχῳ.. τὴν Μοῦσαν ἔδωκε θεὸς εἰς εὐφροσύνας καὶ ἡδονὰς τρέψαι.

Athen. X, p. 429.

παρῴνια, qui était μεθύων ou προσποιούμενος μεθύειν.

σκόλια

il y en a aussi qu'Anacréon

Athen. XV, p. 693.

Est-ce dans le même esprit de scolies ?

Sext. Empiric. adv. Mathem. I, 13, 298, p. 282 – οἱ ἐρωτομανεῖς καὶ μέθυσοι τὰς Ἀλκαίου καὶ Ἀνακρέοντος ποιήσεις ἀναγνόντες προσεκκαίονται.

Sorte de contradiction avec les passages précédents –

ἐρωτικά.

Horat. Carm. I, 32, 7

age dic Latinum
Barbite, carmen,
Lesbio primum modulate civi,
Qui ferox bello, tamen inter arma,
Sive jactatam religarat udo
litore navim,
Liberum et Musas Veneremque et illi
Semper haerentem Puerum canebat,
Et Lycum nigris oculis nigroque
Crine decorum.

Cf. Cic. de N. D. I, 28 – Naevus in articulo pueri delectat Alcaeum . . . . . Tuscul. IV, 33.

παρθένια ?

Quid homines doctissimi et summi poetae de se ipsis et carminibus edunt et cantibus? fortis vir in sua re publica cognitus, quae de juvenum amore scribit Alcaeus? Nam Anacreontis quidem tota poesis est amatoria. Maxime vero omnium flagrasse amore Rhegin. Ibyc. apparet ex scriptis.

Conjer. de fr. Bücheler sur la pièce XXIX de Théocrite, intitulée παιδικά. – pendant. Supplém. de 14 Septembre

Forme des chants d'Alcée - Strophes en leur nature -

Dionys. Halic. de Str. orat., p. 262 Schaef. οἱ μὲν οὖν ἀρχαῖοι μελοποιοί — λέγω δὲ Ἀλκαῖόν τε καὶ Σαπφώ — μικρὰς ἐποιοῦντο στροφάς, ὥστε ἐν ὀλίγοις τοῖς κώλοις οὐ πολλὰς εἰσῆγον τὰς μεταβολάς, ἐπῳδοῖς τε πάνυ ἐχρῶντο ὀλίγαις.

Strophe alcaïque -

10 livres au moins -

entre Alcée, poète Tragique ou Lirique - Casaub. ad Athen. III, 24, p. 206.

édition d'Alcée ... d'Aristarque - Hephaestion, p. 134 ed. Gaisf. Schol. Aristoph. Plut. 253.

Commentaire de Callias de Mytilène, de Dicéarque, peut-être de Chaméléon, de Draco de Stratonicée (περὶ τῶν Ἀλκαίου μελῶν) - Strab. XIII - Athen. III, XV, Suidas -

Recueils des fragm. et trav. modernes :

XVIe s. Neander

H. Estienne - Carmina poetar. novem ... fragm. Alcaei, Sapphus .... 3 autres édit. successives.

Fulv. Ursinus - Carm. nov. ill. femin. - et lyricor. - Elegia Tyrt. et Mimn. - Bucolica ... ex bibliot. F. Ursin. Rom. Antverp. Plant. 1567 et 1568 -

Commelin. Λυρικοί. Carminum poetar. IX fragm. 1598 -

XVIIIe Glasgow ap. Foulis - 1757, 1776 - post Anacreont.

De Alcaei ejusque fragm. Comm. III Chr. Dav. Jani Halae 1780-81-82. Repetit. cur. Ch. fr. [?] Stange [?], 1810 - 8°.

XIXe Blomfield - Boissonade - Matthiae -

Sappho de Mytilène — Σαπφὼ Μυτιληναία.

Herodot. II, 135, Athen. XIII, 599 – Strab. XIII, 617. Athen. X, 424.

d'Eresos? par confusion d'une courtisane de même nom née dans cette ville — Suid. Eudoc., alii – coll. Athen. XIII, p. 596 ex Nymphide.

Son père Scamandronyme, ou, par divers. ed. Scamon et Simon, diversement désignés chez les auteurs — Herodot. II, 135 – Aelian. V. H. XII, 19 – Schol. Plat. in Phaedr. p. 312 Bekk.

Sa mère Cléis?

Ses frères Charaxus et Larichus — Herodot. ibid. Strab. XVII, p. Athen. X, 424, XIII, p. 596. Suidas. Photius.

celui-ci célèbre par ses amours, la courtisane Doricha surnommée Rhodopis

Sa fille Cléis — qu'elle eut de Cercolas d'Andros, son époux? Suidas.

Époque de Sappho — règne d'Alyatte – Ol. XXXVIII – LII. — Athen. XIII, 599.

Euseb. Ol. XLIV, Suid. et Eudoc. XLII – av. J.C. 604/612

Contemporaine d'Alcée, de Stésichore, de Pittacus — Strab. XIII, p. 617.

vers adressé à Alcée, en Aristot. Rhetor. I, 9, 20 – εἰπόντος τοῦ Ἀλκαίου· θέλω τι τ' εἴπην, ἀλλά με κωλύει αἴδως . . . .

Voir fragm. Sapph. ap. Boissonad.

anachronisme d'Hermésianax la faisant maîtresse d'Anacréon, de Diphile, faisant d'Archiloque et d'Hipponax ses amants. — Athen. XIII, 597, 599.

amante de Phaon? fable vulgaire — Ovid. Heroid. 15. alii, ut Palaephat. de Incredib. c. 49. Eudoc.

non elle, mais la courtisane d'Eresos — qui se précipita du rocher de Leucade ? — Athen. Suid. Phot. v. Φ. Apostol.

D'autres graves autorités attribuent le saut à la fameuse Sappho — Menand. Com. ap. Strab. X, p. 452. (Sappho sans épithète.)

Photius doute, dit. ses Lexique — τὴν ποιήτριαν, οἱ δὲ τὴν ἑτέραν· ἐγένετο γὰρ ἄλλη Λεσβία ἑταίρα.

696v

Les mœurs de Sappho exagérées par les poëtes comiques ont [illegible] la lesbienne

Nombreuses comédies du nom de <u>Sappho</u>

Antiattic. in Anecdot. Gr. Bekk. p. 89 – ~~[illegible]~~ Athen. VII [illegible] Athen. X, 450 – XIII, 572, etc –

Amours réels de la poétesse indignement travestis

Vivuntque commissi calores – Aeoliae fidibus puellae – Horat. Carm. IV, 9, 11.

Sappho devenue une femme [illegible] et une courtisane ?

caractère des
mœurs et poésies antiques complètement méconnu par la postérité.

Y a-t-il eu réellement une courtisane d'Eresos, du nom de Sappho, distincte de la poétesse ?

Celle-ci a-t-elle été [illegible] l'amante de Phaon ?

Quant au saut de Leucade, quelle est la source de ce récit et jusqu'à quel point est-il probable ?

peut-être une simple hypothèse de Sappho, des Lesbiens – cf. Anacreon ap. Hephaest. p. 130.
Libro 7 Ptolemaei Hephaestion. ap. Photii Bibl. c. 190.

Si l'antiquité est partagée sur le caractère de Sappho & sur sa beauté souvent compromise, elle est unanime au moins sur la beauté de son génie et de ses poésies –

| | |
|---|---|
| Platon, qui l'appelle belle, la compte parmi les sages – ce que les anciens après lui voulaient appliquer à son talent – | Phaedr. p. 235 – Coll. Aelian. V. H. XII, 19 – Max. Tyr. ubi sup. |
| Strabon l'exalte au plus haut point pour les poèmes – | XIII, 617 – Σ. θαυμαστόν τι χρῆμα· οὐ γὰρ ἴσμεν ἐν τῷ τοσούτῳ χρόνῳ τῷ μνημονευομένῳ φανεῖσάν τινα γυναῖκα ἐνάμιλλον οὐδὲ κατὰ μικρὸν ἐκείνῃ ποιήσεως χάριν. |
| La poète par excellence entre les femmes | Galen. Protrept. c. 2. – Coll. 35, 16. |
| La 10e Muse | Anth. Anthol. Plato, Antipater Sid. Dioscorides – Anthol. Palat. IX, 506, 66; VII, 14, 407; IX, 571 – Auson. Epigr. 32. |
| Les Lesbiens firent d'elle – son image sur leurs monnaies | Julian. Epist. c. 30 – Pollux, IX, 6, 84 – Coll. Aristot. Rhetor. II, 23. |
| Sa statue par Silanion enlevée par Verrès du Prytanée de Syracuse – | Cic. in Verr. II, 4, 57. |
| Léon l'avait peinte <u>Psaltria Lesbia</u> | Plin. H. N. XXXV, 40 – |
| On la trouve aujourd'hui encore, non seulement sur les médailles mais sur les vases, quelquefois rapprochée d'Alcée. | |
| Le caractère personnel & un grand nombre de Lesbiens – musiciens et poètes à la fois – De grandes inventions musicales lui sont attribuées, le mode mixolydien, la πηκτίς, aussi bien qu'à Terpandre | Plutarch. de Mus. c. 16 Coll. 28 – Athen. XIV p. 635 – ibi Pindar. fragm. 91 – Coll. IV, 182. |
| Progrès de la musique à Lesbos par l'importation d'instruments étrangers, depuis Terpandre | βάρβιτος, βάρωμος ou βάρμος, βάρμιτος (Etym. M. 188. |

697 r°

l'harmonie des vers de Sappho non moins vantée que celle de son chant — Dionys. Hal. de Compos. verb. c. 23 — où il cite le 1er fragm.

Demetr. de elocut. c. 132.

les poésies pleines de passion, brûlantes d'amour

Plutarch. amator. c. 18.
αὕτη δὲ ἀληθῶς μεμιγμένα πυρὶ φθέγγεται καὶ διὰ τῶν μελῶν ἀναφέρει τὴν ἀπὸ τῆς καρδίας θερμότητα, Μούσαις εὐφώνοις ἰᾶσθαι τὸν ἔρωτα.

Longin. de subl. c. 10 — cite ce morceau de la peinture si vraie énergique et sublime de l'amour le fragm. 2e —

extrêmement érotique en ce que je crois quant au fond

698r

Variété des poésies de Sappho quant à la forme

| | |
|---|---|
| Epithalames | Dionys. Halic. Art. Rhet. p. 37. |
| Les hymnes κλητικοί — κλήσεις ἔχοντας πολλῶν θεῶν | Menander Rhetor de Encom. I, 2. 3. |
| Epigrammes et Elégies | Suid. et Eudoc. |
| Iambes | Suidas<br>voir cependant Horat. Ep. I, 19, 28.<br>Temperat Archilochi Musam pede mascula Sappho. |
| Monodies | id. |
| Les poésies monostrophiques | Dionys. de Comp. v. c. 19 – p. 154 – (ἐπῳδοῖς – στίχοις.<br>Hephaestio p. 122, 133 – Schol. Hph. [illegible] T. 151. |
| Vers et strophes sapphiques<br>elle s'en est servi également | Hephaest. c. 14. |
| autres vers sapphiques – nombreux mètres employés par Sappho | Cf. Neue Sapph. fragm. p. 12–18. |
| 9 livres de μελῶν λυρικῶν<br>les 3 pr. [illegible], le 1er des sapphiques | Suid. et Eudoc. |

698v

Dialecte éolien

Digamma

Commentatores antiqui de Sappho

Chamaeleon περὶ Σαπφοῦς — Athen. XIII, 599.

Callias de Lesbos — Strab. XIII, 618.

Draco Stratonic. — Suid. et Eudo. v. Δρ.

Editores et interpretes recentiores

Coll. de Neander, H. Est., f. Ursin.

J. Chr. Wolf. Hamburg. 1733, 4°.

H. Fr. M. Volger. Lips. 1810, 8°.

C. J. Blomfield

Boissonad.

J. Craner. Upsal. 1824.

Chr. Fr. Neue, Berol. 1827. 4°.

Amour de Sappho pour les femmes

Horat. Carm. II, 13, 24 sq. Aeoliis fidibus querentem Sappho puellis de popularibus. — Coll. Ep. ~~[illegible]~~ I, 19, 28 mascula Sappho — Fontenelle, Wieland.

Instruisait les jeunes filles de Lesbos dans l'art d'aimer

Ovid. Trist. II, 365.

décriée pour la nature de ses amours, τριβάς.

Id. Heroid. XV, 201. jeunes filles aimées par Sappho avant Phaon, v. 15 sqq. Pyrrha, Methymna... Lesbi...

Suidas, v. Σ. Ἑταῖραι αὐτῆς καὶ φίλαι γεγόνασι τρεῖς, Ἀτθίς, Τελεσίππα, Μεγάρα, πρὸς ἃς καὶ διαβολὴν ἔσχεν αἰσχρᾶς φιλίας· μαθήτριαι δὲ αὐτῆς, Ἀναγόρα Μιλησία, Γογγύλα Κολοφωνία, Εὐνείκα Σαλαμινία.

Les femmes de Lesbos accusées de la même [illegible]

D'un autre côté, le genre d'amour détestable même aux yeux des anciens; il n'en est pas d'exemple dans leurs poésies érotiques si fréquemment entachées d'un autre vice contre nature.

Sappho associée à Théano, à Diotime, à Télésilla, comme une des gloires de son sexe, dont elle plaide même la cause avec elles contre les infâmes habitudes des hommes.

Lucian. Imag. 18, Coll. Amor. 30.

Athénée, XIII, 571, prouve, par des vers de Sappho même, qu'au nom de ἑταῖραι il n'est pas toujours attaché une idée infâmante. Sappho appelait ainsi ses amies, ses compagnes.

Les amours de Sappho avec ses compagnes, assimilées à celles de Socrate avec ses jeunes amis.

Maxim. Tyr. Diss. XXIV: ὁ τῆς Λεσβίας ἔρως, εἴτοι χρὴ πρεσβυτέρα τοῖς νέοις εἰκάσαι, τί ἂν εἴη ἄλλο ἢ ἡ Σωκράτους τέχνη ἐρωτική; δοκοῦσι γάρ μοι τὴν κατὰ ταὐτὸ ἑκάτερος φιλίαν, ἡ μὲν γυναικῶν, ὁ δὲ ἀρρένων ἐπιτηδεῦσαι. καὶ γὰρ πολλῶν ἐρᾶν ἔλεγον καὶ ὑπὸ πάντων ἁλίσκεσθαι τῶν καλῶν. ὅ τι γὰρ ἐκείνῳ Ἀλκιβιάδης καὶ Χαρμίδης καὶ Φαῖδρος, τοῦτο τῇ Λεσβίᾳ Γύριννα καὶ Ἀτθὶς καὶ Ἀνακτορία· καὶ ὅ τι περ Σωκράτει οἱ ἀντίτεχνοι, Πρόδικος καὶ Γοργίας καὶ Θρασύμαχος καὶ Πρωταγόρας, τοῦτο τῇ Σαπφοῖ Γοργὼ καὶ Ἀνδρομέδα· νῦν μὲν ἐπιτιμᾷ ταύταις, νῦν δὲ ἐλέγχει καὶ εἰρωνεύεται αὐτὰ ἐκεῖνα τὰ Σωκράτους

699v

[illegible] de Sappho adressés, soit à ses amies, soit à ses élèves — Fragm.

Erinna ? — Suid. v. Ἠρ. — Eustath. ad Iliad. B, p. 247 Bas.

On ne peut se dissimuler qu'il n'y a quelque chose de fort [illegible] dans les rapports de Sappho avec les autres femmes — exaltation d'une passion qui de [illegible] — [illegible] de la femme-artiste — — Cf. Welcker, Sappho von einem [illegible] Gött. 1816.

faite pour aimer plus que pour haïr — Fragm.

petite de taille, très brune, nullement belle — Ovid. Heroid. 15, 31 sqq.
Max. Tyr. Diss. XXIV, appelée καλὴν par Platon, Phaedr. p. 235 C — à cause de la beauté de ses vers, καίτοι μικρὰν οὖσαν καὶ μέλαιναν —

Du reste, on ne sait rien d'authentique sur sa vie, si ce n'est qu'elle paraît avoir été exilée en Sicile, à une époque incertaine et pour des motifs restés inconnus. — Marm. Par. Ep. XXXVII.

Conjecture de Barthél. et de Visconti —

Mais rien de politique dans ses vers

à la poursuite de Phaon, d'après les vers d'Ovid. — Heroid. 15, 51 — Nunc tibi Sicelides veniunt nova praeda puellae; quid mihi cum Lesbo? Sicelis esse volo.

Les auteurs de l'anthologie la font mourir sur la terre Éolienne où elle aurait eu son tombeau — — Cf. Anthol. Palat. VII, 14, 17.

# Erinne de Lesbos – ou de Telos – Ἤριννα

| | |
|---|---|
| Contemporaine de Sappho et son Élève | Suidas<br>Eustath. |
| Opinion qui la place au temps de Philippe et d'Alexandre [illegible] | Euseb. Chronic. Ol. CVI. |
| On devrait même alors, comme Reiske, la faire descendre beaucoup plus bas | Ol. CLX. |

enlevée par la mort, vierge encore et avant l'âge de 20 ans

déjà grande renommée

| | |
|---|---|
| Comparée à Homère et associée à Sappho | Auct. Anthol. Antip. Sidon., alii. |

grand poème en éolien, intitulé Ἠλακάτη, 300 hexamètres

μέλη

Epigrammes

Welcker de Erinna et Corinna poetriis in Creuzer Melet. P. II, p. 3 sqq.

# Stésichore d'Himère – in Sicil.

[illegible] quelques-uns de Catane, où il aurait passé [illegible] de Pallantium en Arcadie, et où il aurait fini son existence – son tombeau près de la porte appelée de lui Στησιχόρειος.

Cf. Klein Stesich. [illegible] Himère, Cic. in Verr. II, 35 – médaille [illegible] de la ville, p. 30 sq. Son père, diversement nommé, Euphorbus, Euphemus [illegible].

Aristot. [illegible] Hésiode ? Sa poésie en commerce avec celle d'Hésiode, non seulement par la nature, mais à cause de l'origine probablement [illegible] de Stésich. [illegible] l'un [illegible] (Ctimene) [illegible] (Helianax [illegible] Stesior. [illegible] ad Euclid. in Hippias El.

Opinion [illegible] partagée sur son époque – [illegible]

Né O. la XXXVII<sup></sup> – mort dans la LVI<sup></sup> Ol.
av. J. C. 632. 556.

Fleurit dans l'Olymp. XLII, 1. – mourut LV, 1 –
612. 559.

Contemporain et adversaire du tyran Phalaris, qui vécut jusqu'à l'Ol. LVI, 556 av. J. C.

Sa vie extrêmement prolongée – 85 a. autant qu'Anacréon (76 ou moins suivant les chronographes précédents)

Serait né alors Ol. XXXIII, 4, ou XXXIV, vers 645 – en admettant la date de sa mort d'après les chronographes et il aurait fleuri vers l'âge de 33 ans, Ol. XLII – mort Ol. LV.

[ Suivant la Ch. de Paros, Stésichore vint en Grèce Ol. LXXIII, 3, mais il s'agit ici d'un autre Stésichore (486.) selon toute apparence –

2<sup></sup> Stésichore, vainqueur à Athènes, Ol. CII, 3, M. P. Ep. 74. l'un ou l'autre des deux derniers, appellerait celui-ci, poète dithyrambique –]

[illegible] de [illegible] à sa naissance

De la [illegible] – [illegible]

[illegible] par [illegible] de [illegible] – Cf. Klein, p. 22 sq.

Stésichore voyagea-t-il en Grèce, comme le [illegible] M. de P. ?

Nommé d'abord Τισίας, puis Στ. ὅτι πρῶτος κι-θαρῳδίᾳ χορὸν ἔστησεν.

Cf. [illegible] ad Phalarid. [illegible] p. 27. [illegible] Stesich. [illegible] p. 35 sqq.

N'inventa pas le chœur, mais le perfectionna après Alcman – ainsi que les chants choriques, par l'addition de l'épode à l'antistrophe et à la strophe –

Rapports de la poésie de Stésichore avec celle d'Alcman, avec celle de Sappho et d'Alcée, quant aux strophes.

# Στησίχορος Ἱμεραῖος

Himère colonie des Chalcidiens venus de Zancle, Ol. XXXII, 4. Colonie de [illegible]. [illegible] (Thucydid. VI, 5). Population et dialecte mélangés.

Suidas. V. Στ. et V. πάντα ὀκτώ. Contra [illegible]

Selon d'autres, de Matauria, Mataurus ou Metaurus de l'Italie inférieure – ville des Locriens, [illegible] comme les Chalcidiens de Zancle et d'Himère –

Mamertium, ville chez les Brutiens – Tisias id. près de Rhegium – Stésichore lui-même d'abord nommé Tisias –

Suid. ibid.

Euseb. Chron.
Cyrill. C. Julian.
Syncell. Chron.

Aristot. II, 20, [illegible] le fameux fable du cheval [illegible]
Cf. Oros. I, 20 (Ol. LV, 1) & [illegible] (LVII, 3)
[illegible] (mort Ol. XXXVIII, 2 – mais [illegible] Ol. XLIX, 4, 163 a. après [illegible]). [illegible] de 16 ans, depuis l'Ol. LIII, 4. [illegible] Stésich. d'après les fausses Epîtres, réfutées par Bentley in Phal. Ep. p. 415.
Julian. – Macrob. 25.

Cf. Bentley de [illegible] Phalarid. p. 19.
Stésichore aurait été contemporain de [illegible], [illegible] d'après [illegible] Stésichore à Himère ap. Athen. IV, 172 – [illegible] Στ. – [illegible]

Aristodor. [illegible] v. 125 sqq. in [illegible] t. I, p. 42.
Coll. Plin. H. N. X, 29.

Plat. Phaedr. p. 243. [illegible]
Pausan. III, 19. [illegible] 18 ap. Phot.
Julian
Suid.

Suid.

[illegible] III, 38 οὐδὲ τὰ τρία τὰ Στ. γιγνώσκεις. Ἐπὶ τῶν ἀπαιδεύτων καὶ ἀμούσων εἴρηται· ἐπειδὴ δύο ἀντιστ[ρόφ]ων οἱ λυρικοὶ καὶ μίαν ἐπῳδήν – Cf. Suid. [illegible] Στ. στροφὴν ἀντίστροφον, ἐπῳδόν· ἐπῳδικὴ γὰρ πᾶσα ἡ τοῦ Στ. ποίησις· καὶ τὸ τέλεος ἀμουσότε καὶ ἀπαιδ. [illegible] ἔφασκον ἂν οὐδὲ τὰ –

752v

Stésichore fit donc faire un grand pas à la poésie lyrique –

Témoignages des anciens sur Stésichore:

Cic. in Verr. II, 35.

Stesichori qui fuit Himerae, sed et est et fuit tota Graecia, summo propter ingenium honore et nomine

Dionys. Halic. de Comp. Verb.

Καθ' ἑαυτοὺς δὲ εἰ θεωρῇ τις αὐτούς, ἀξιοθέατοι μελοποιῶν μὲν Στ. τε κ. Ἀλκ., τραγικῶν Σοφοκλῆς . . !

Dionys. d'Halic. [illegible] τῶν ἀρχ. ἐξέτασις

Ὅρα δὲ καὶ Στησίχορον ἔν τε τοῖς ἑκατέρου τῶν προειρημένων (Pind. et Simonid.) πλεονεκτήμασι κατορθοῦντα, οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ ὧν ἐκεῖνοι λείπονται κρατοῦντα, λέγω δὲ τῆς μεγαλοπρεπείας τῶν κατὰ τὰς ὑποθέσεις πραγμάτων, ἐν οἷς τὰ ἤθη καὶ τὰ ἀξιώματα τῶν προσώπων τετήρηκεν.

Quintil. X, 1, 62.

Stesichorum quam sit ingenio validus, materiae quoque ostendunt: maxima bella et clarissimos canentem duces et epici carminis onera lyra sustinentem. Reddit enim personis in agendo simul loquendoque debitam dignitatem, ac, si tenuisset modum, videtur aemulari proximus Homerum potuisse, sed redundat atque effunditur, quod, ut est reprehendendum, ita copiae vitium est.

Hermogen.

ταῦτά τοι καὶ Στ. σφόδρα ἡδὺς εἶναι δοκεῖ, διὰ τὸ πολλοῖς χρῆσθαι τοῖς ἐπιθέτοις.

Longin. μόνος Ἡρόδοτος Ὁμηρικώτατος ἐγένετο; Στ. ἔτι πρότερον, ὅ τε Ἀρχίλοχος.

[illegible]

Dion Chrysost.

τοῦτό γε ἅπαντές φασιν οἱ Ἕλληνες, Στ. Ὁμήρου ζηλωτὴν γενέσθαι καὶ σφόδρα ἐοικέναι κατὰ τὴν ποίησιν.

Dionys. Halic. de Comp. V.

οἱ μὲν οὖν ἀρχ. μελοποιοὶ . . . . . . .

ἐπῳδοῖς τε πάνυ ἐχρῶντο ὀλίγοις· οἱ δὲ περὶ Στ. τε καὶ Πίνδαρον μείζους ἐργασάμενοι τὰς περιόδους εἰς πολλὰ μέτρα καὶ κῶλα διένειμαν αὐτάς, οὐκ ἄλλου τινὸς ἢ τῆς μεταβολῆς ἔρωτι.

Cette innovation [illegible] – [illegible]

Plut. de Music. 12 – ἔστι δέ τις καὶ ἀλκμανικὴ καινοτομία καὶ Στησιχόρειος, καὶ αὗται οὐκ ἀφεστῶσαι τοῦ καλοῦ.

22 [illegible] Kleine p. 41 sqq. [illegible]

Grand poète Dorien

Tradition des Dialectes [illegible] de la poésie [illegible] — Stesichore se rapproche d'Homère et de la poésie épique, à laquelle il donne de [illegible] par les sujets et le ton de ses chants.

Anthol. VI, 5. Cf. Klein, Stesich., p. 46 sqq.

Horat. Stesichorique graves Camenae — Stat. Silv. Stesichorusque ferox

Quintil. X, 1, 62. Maxima bella et clarissimos ~~[illegible]~~ canit duces et epici carminis onera lyra sustinentem. Klein, part. II, p. 53 sqq.

poésie épique

I. Mythica carmina, imitat. lyr. de poésie épique, comparable à la lyrique IV de Pindare.

Ἆθλα

Ἆθλα, Γηρυονίς, Κέρβερος, Κύκνος, Σκύλλα, Συοθῆραι, Εὐρώπεια, Ἐριφύλα, Ἰλίου πέρσις, Νόστοι, Ὀρέστεια.

παιδικά

II. Hymni, Encomia, Epithalamia, Paeans.

Plat. Phaedr. Παλινῳδία εἰς Ἑλέναν, Ἐπιθαλάμιον Ἑλένας.

οὐκ ἔστ' ἔτυμος λόγος οὗτος·
οὐδ' ἔβας ἐν ναυσὶν εὐσέλμοις,
οὐδ' ἵκεο Πέργαμα Τροίας.

— lyrico-dramatique

III. Erotica carmina, Scolia

Καλύκα, Ῥαδινά.

Βουκολικά

IV. Bucolicum carmen

Δάφνις

— lyrico-épique

V. Fabula

Horat. Ep. I, 10, 34. ἵππος καὶ ἔλαφος — Γεωργὸς καὶ ἀετός — εἰς Λοκροὺς παραίνεσις.

Γηρυονίς

Ἑλένης ψόγος — ἐγκώμιον

Εὐρώπια

VI. Elegia

Ἰλίου πέρσις

Ὀρέστεια

Nomi Stesichorii

Inventa —

Poésies de Stésichore recueillies en 26 livres — Suid. v. Στ.

Ouvrage de Chamaeleon sur Stésichore, peu après Théophraste — Athen. XIV, p. 620.

Philoxène

Eratosthène

Les fragm. dans la collect.

Édit. spéciales

Suchfort, Gott. 1771, 4°.

Harles. ad Fabric. B. Gr. t. II.

Blomfield in Mus. Crit. Cantabr. 1816.

Boissonade. 1825.

Kleine (Otto fr.) Stes. Him. fragm. Berol. 1828.

Ibycus de Rhegium — ou de Messana

Ol. LVI, 2 av. J.C. 554.

Ses voyages à Samos, pendant Polycrate.

Sa perte. Voleurs découverts singulièrement [illegible] — Deux Epigr. de l'anthol. gr. II, 27. III, 262.

Poète dorien

Passe pour l'inventeur de la σαμβύκη.

Ἐρωτικὰ μέλη en 7 livres

Surnom signifiant ἐρωτομανέστατος — Suidas

Cic. Tuscul. IV, 33. Maxime omnium flagrasse amore Rheginum Ibycum apparet ex scriptis.

Très peu de fragm. d. les Athen.

7062

# Anacréon

de Téos en Ionie

vers la LXII Ol. 530 av. J.C.

encore enfant, retiré à Abdère en Thrace, devant l'invasion des Perses conquérant l'Asie-Mineure et l'Ionie.

à la Cour de Polycrate, tyran de Samos.

après la mort de P. appelé par Hipparque à Athènes avec de grands honneurs — Plat. in Hipparch.

mort à 85 ans — de quelle manière? — Plin. H. N. VII, 5. Val. Max. IX, 12.

ou à Abdère, ou en Ionie.

706v

Anacréon ami de Simonide

2 Inscriptions de ce dernier, double monument de leur amitié réciproque —

Brunck Anal. I, 136 —
Jacobs Anthol. Gr. I, p. 68 et seq.

l'un des plus célèbres lyriques de son temps —

le chantre des amours et de Bacchus

il chanta non seulement des poésies érotiques, mais aussi [mélique] comme les contemporains des hymnes, des Elégies, des Epigrammes, des Iambes

en Ionien

Suidas – Strab. XIV, 634 – Visc. Icon. I. 74 – Bayle, [illegible] (gr.)

([illegible]) 638 Herodot. III, 121 – Max. Tyr. XXVI, 1 – Athen. XII, 540

Aelian. IX, 4 – Stob. Floril. XCI, 508 XXXVII, 5.

[illegible] 228 – Aelian. VIII, 2 – [illegible] 157 –

[illegible] 71, 2 – Suidas

[illegible] Athen. I. 26 – l. VIII, 130 – (probablt à Téos) [illegible] Anthol. I, 136 –

[illegible] – Plin. H. N. VII, 7. Val. Max. IX, 12, 8 – Contempor. de

Sappho ? Hermesian. ap. Athen. XIII, 599 – [illegible] – Welck. Sappho p. 82, 248

[illegible] de Téos [illegible] Suppl. III, p. 104. Mus. [illegible] p. II, n° 80

[illegible] Visc. Icon. pl. III, 6. [illegible] I, 25 – Cf. Leon.

Tar. Epigr. 37, 38 – Theocr. Ep. 15.

[illegible] – A. [illegible] Cic. Tusc. IV, 33, 71 –

[illegible] Ep. 72 – [illegible]

[illegible] Ep. 73 –

([illegible] XXIV)

[illegible]

[illegible] Aelian. V. H. IX, 4 Cf. [illegible] Ep. 88 – [illegible] Athen. X,

429 – [illegible]

[illegible], Julian.

[illegible] p. 337 – Cf. [illegible] p. 711 – [illegible] Sappho

[illegible] Athen. XIV, 634, XI, 463, XV, 674 – [illegible]

[illegible] p. 235, Athen. XIII, 600

[illegible]

Athen. XIII, 600 – Horat. IV, 9, 9

[illegible] Ep. 13, Anthol.

I. II, 163 – Cf. Suidas

[illegible] 1554 – [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Université
de France.

# Ecole Normale.

Le Directeur de l'Ecole Normale, Chevalier de la Légion d'honneur, soussigné, ~~Certifie~~ que Mr. Materne, Auguste Louis, est en ce moment et de sa personne présent à l'Ecole Normale dont il fait partie en qualité d'Elève de la section des Lettres

Fait à Paris, le 30 juin 1829.

M. Vizelle, rue de Sèvres, N° 2 _

Caractère de ses poésies entièrement consacrées aux plaisirs de l'amour et du vin

Très variées de leur sujet les anciens qui avaient les poésies authentiques d'Anacréon, aussi bien que des fragments qui nous en restent

moins ardente de passion que chez Sappho ? — génie ionien

moins licencieuses de la part des Anciens

Outre les fragments précités et quelques épigrammes, [illegible] d'authentiques d'Anacréon

Les chansons qui nous restent sous son nom produit d'un temps postérieur — preuves : la langue et le style

l'esprit lyrique du temps d'Anacréon tout autre

On a voulu même les mettre sur le compte des écrivains du moyen-âge

attaquées d'abord par Robortelli, obs. de Lidiam ; puis par Tl. Hemsterhuis et Corn. de Pauw — avec plus de succès par Tanneguy-Lefebvre, Fischer et autres.

défendues par Baxter et Barnes

toutes joyeuses et légères — l'amour et le vin, idées dominantes —

Anacréon en scène

plusieurs ironiques

grandes différences dans l'exécution, le langage, la mesure poétique de ces chants.

708 v°

Nous en devons le premier recueil à Constantin Céphalas, au X^e^ siècle, qui en compris 59 dans son Anthologie

Le recueil augmenté plus tard par H. Estienne et autres

Nombreuses éditions

Ed. princeps H. Steph. Paris. 1554, 4°.

Tanaq. Fab. cum H. Steph. et Eliæ Andreæ & Versione lat., Salm. 1660 – ed. III, 1690.

Anacreon et Sappho C. vers. gallic. pr. et notis Annæ Dacier. Paris. 1681 – ed. IV, Amstel. 1716.

Les mêmes, avec une traduct. en vers et des notes de Longepierre Par. 1684 – ed. III, 1692.

Anacr. Teii Carm. ed. Baxter, Lond. 1695

— — Jos. Barnes, Cantabr. 1705.

A. op. gr. C. lat. vers. not. ind. Lond. 1725, 4° maj. édit. de luxe très rare (Maittaire) ed. II, ibid. 1740.

A. Carm. ed. Cornel. de Pauw, Traj. a. Rh. 1732.

— — J. Fr. Fischer. Lips. 1754, 8°. 2^e^ edit. 1776 – 3^e^, 1793

Brunck dans les Anal. et à part – Argent. 1778 – 2^e^ et 3^e^, 1786. d'après l'éd. de Spaletti à Rome, d'ap. 2 ms. Vat. Gail, Bothe Van Reenen, 1808 – Schæfer Lips. Rh. 1811

# Origines de la fable αἶνος et de l'apologue — anecdotes poétiques d'Ésope

Ésope aussi l'un des Sages de la Grèce, suivant la tradition.

Son histoire très obscure et remplie de contes ridicules

de différentes, entre autres, introduits à [illegible] Plan. p. 735, aussi bien qu'à Phèdre et à Babrius, [illegible]

Phrygien d'origine et d'abord esclave ὁ Φρύξ.

de Sardes en Lydie — esclave de Xanthus, en Lydie ou à Samos?

suivant d'autres, Thrace — ce qui se concilie [illegible] avec l'origine Phrygienne.

Contemporain de Crésus et de Solon

familiarité avec le premier

entretien avec le dernier!

Longs voyages, séjours en divers lieux, d'où les diverses patries, suivant la conjecture de Méziriac.

Samien

esclave d'Iadmon ou Idmon à Samos et compagnon de la célèbre Rhodopis

Séjour peu probable à Athènes — peut-être qu'il [illegible] chez Périandre et au banquet fabuleux des 7 Sages.

Son sacrilège et sa mort à Delphes, suivant d'une peste qui se calma qu'après que les Delphiens eurent été expiés par le petit-fils d'Iadmon — au moins 50 ans après!

Circonstances évidemment fabuleuses, quand même le fond serait vrai.

De tout ce qu'il contient ressort l'idée d'un homme profondément habile dans son apparente simplicité, d'un génie éminemment populaire, et qui exerça sur la morale de son temps une grande influence.

Le Socrate du peuple

Αἴσωπος — ridicules étymol. rassemblées par Hallers ad Fabric. I, p. 620.

[illegible] ad Odyss. Λ' p. 17. ἀπὸ τοῦ αἴθω . . . καὶ ἀπὸ τοῦ ὤψ. παρὰ αἴθοψ.

Légendes compilées par le moine Maxime Planude, au XIVe siècle. Leur caractère — [illegible] diverses — (origines des [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] [illegible])

cf. Méziriac sur les Héroïdes d'Ovide — Bayle — Heusinger Bentley Grauert —

Heraclid. Pont. — le témoin le plus ancien qui parle de sa patrie — mais peut-être déjà l'[illegible]. Dernier [illegible] (pour [illegible] de Suidas) qui le fait originaire de Mesembria en Thrace

Ol. L, LII — [illegible] ville [illegible] alors — Μεσημβριανὸν [illegible] peut-être aussi [illegible] alors — [illegible] [illegible] dans l'antiq. av. [illegible]

Plutarch. Sol. — plusieurs le récit. en donne τοῖς Χρόνοις τοῖς πεπλασμένοις, dit-il lui-même

Chez les mod. de même, Bentley, Fréret, Clavier — Grauert qui a montré mieux qu'aucun autre le caractère de fable du [illegible] des 7 Sages où il est Ésope

Steph. Byz. — Babrii ap. Apollon. Lexic. v. ἄειδε —

Herodot. II 134. — Aristot. Rhet. II, 20.

Heraclid. Pont.

Plutarch. Convin. et autres plus récents — Rhet. I, 2, II [illegible]

Ol. LIV.

Herodot. ibid.

Aristoph. Vesp. 1446 — Schol. 129.

Heraclid. Pont.

λογοποιός Hérodot. II, 134.
fabularum philosophus — Plin. XXXVI, 12.

Devenu le principal représentant d'une forme de composition beaucoup plus ancienne que lui, Ésope il paraît avoir fixé le caractère —

Cette forme, espèce de [dissertation de philosophie] tendance (genre) figurée, fondée sur le penchant sympathique de notre nature qui fait que nous prêtons aux autres êtres animés ou même inanimés des sentiments, des idées, des actes pareils aux nôtres

[illegible] fait usage au genre symbolique de la haute antiquité sorte de mythe moral —

Se retrouve à l'enfance de tous les peuples

Hitopadesa des Hindous
Chez les Hébreux — Judic. IX, 8 sqq. Reg. IV, 14, 9 — Paralip. II, 25, 18.
[illegible] Hérodot. I, 141.

Originairement très simple et très courte — à peine un récit

en prose, mesurée ou non, plus tard en vers

Ses premiers noms, chez les Grecs, αἶνος [est son nom propre] qui marque la simplicité et la généralité à la fois
λόγος encore et μῦθος
la parabole s'y rapporte

Odyss. ξ, 462 sqq. — 508 αἶνος μέν τοι ἀμύμων ὃν κατέλεξας
Cf. Grauert p. 83 sqq.

N'est point nécessairement, à son origine, l'apologue [illegible] ou la fable ésopique, espèce d'un genre fort étendu et fort varié

ἀπόλογος, dernier nom en usage —

Cette espèce elle-même aussi bien que le genre, antérieure de plusieurs siècles à Ésope —

Ésope naturelle, nullement artificielle, toute populaire est à la prose ce que la chanson populaire est à la poésie
n'est point un genre à part, chez les Grecs, pas plus que [illegible] — [illegible] Hésiode, mais dans le langage de la vie [illegible]

[illegible] dit-on, [illegible] de l'apologue de Ménénius Agrippa — [illegible] Romains [illegible] Grecs [illegible] original la fable Ésop.

Fables Ésopiques mises en vers depuis Socrate, & surtout à partir des Alexandrins.

Les fables ésopiques n'auront jamais le renom des fables Ioniennes et Égyptiennes, des antiques Libyq.

Ainsi l'apologue en vers, non un ancien, mais un nouveau genre de poésie chez les Grecs

Aristote n'avait garde de le comprendre dans la Poétique en entier, c'est dans la Rhétorique qu'il en traite.

Démétrius de Phalère auteur de fables Ésopiques ou d'un recueil de ces fables

Diog. Laërt. 5, 80.

71 v

# Babrias ou Bebrias

sur points, [illegible] en passe [illegible] en principe
et moins encore Hebon, mais dans la langue de la vie [illegible]

Aphthorum

Syzosipas

711 v°

depuis l'ère chrétienne et les Romains jusqu'à moi des fables ésopiques circulant dans les écoles, altérées et modifiées de siècle en siècle

Maxime Planude, vers 1350, tire des compilations antérieures une compilation nouvelle qu'il interpola encore

fit plutôt une anthologie qu'une collection complète —

se fond encore en partie — de l'époque alexandrine beaucoup de nombres de vers —

Mss. plus anciens que Planude, surtout celui d'Augsbourg —

beaucoup de fables de ces mss. et même de plus jolies, que n'a point Planude — infiniment divers —

catégories de Lessing

1re édit. d'~~[illegible]~~ Bonus Accursius, fort rare, de 1479 — à Milan

autre regardée comme princeps, de 1505 à ~~Venise~~ Alde

de Rob. Est. 1546 — Paris —

d'Isaac Nevelet, le plus important. 1610 et 1660 ff. 297 fabl. dont 136 inédites — depuis 5 mss. d'Heidelb.

Heusinger    Ernesti id.    Hauptmann —

Tyrwhitt    Schaefer 1810    fr. de Furia    J. G. Schneider    Coray id.

712a

Les premiers [illegible] de l'apologue et [illegible] [illegible] — chez Homère comparaisons fréquentes des hommes avec les animaux — similitudes de la fable ésopique — p. ex. Il. X, 262 sq.

Ἕκτορ, μή μοι, ἄλαστε, συνημοσύνας ἀγόρευε·
ὡς οὐκ ἔστι λέουσι καὶ ἀνδράσιν ὅρκια πιστά,
οὐδὲ λύκοι τε καὶ ἄρνες ὁμόφρονα θυμὸν ἔχουσιν,
ἀλλὰ κακὰ φρονέουσι διαμπερὲς ἀλλήλοισιν.

Le αἶνος chez Homère, un véritable apologue [illegible] [illegible] [illegible] chez Hésiode — Opp. et D. 200 sq. cf. Quintil. V, 11, 19.

2 chez Archiloque — cf. Hauvette de fab. Archil.

Alcée — ap. Athen. XV, p. 695

ὁ δὲ καρκίνος ὧδ' ἔφα χαλᾷ τὸν ὄφιν λαβών·
εὐθὺν χρὴ τὸν ἑταῖρον ἔμεν καὶ μὴ σκολιὰ φρονεῖν.

Stésichore — ap. Aristot. Rhetor. II, 20.

Alcméon de Crotone donné comme inventeur de la fable ésopique — Isidor. Orig. I, 39. Suid. Aelian. H. A. XII, 3.

Différentes espèces de fables, recherches nécessaires pour déterminer l'origine de celles d'Ésope — cf. Grauert, p. 63 sqq. 4 Theon. Progymn.

Fables ésopiques et libyques (les deux déjà connues d'Eschyle) sybaritiques, phrygiennes, ciliciennes, cariennes, égyptiennes, cypriennes — titres de caractère divers

Distinctions des rhéteurs, μῦθοι λογικοί, ἠθικοί, μικτοί.

Fables libyques et ésopiques les mêmes au témoignage d'Eschyl. fragm. — Aristot. Rhet. II, 20.

712v

Ésope n'écrivit point ses fables* & celles qu'on lui rapportait comme à l'inventeur du genre ne sont point de lui — au moins dans leur forme —

Évidemment ni Aristophane ni Platon ne prenaient les fables d'Ésope, qu'ils citent, en vue, comme écrites ~~de leur temps~~, mais comme retenues de mémoire et transmises par la parole — ce qui ne veut pas dire que de leur temps, l'on n'eût pas commencé à recueillir les anciennes fables dans des livres —

Socrate, déjà les auteurs les plus graves, Ésope lui-même présenté, non comme écrivain, mais comme racontant les fables —

L'on écrivait peu encore au temps d'Ésope, & d'ailleurs les apologues n'étaient point prémédités, ne formaient point un art — ils lui étaient inspirés par la circonstance — de plus, récités en prose, à une époque où la prose était demeurée tout entière dans la vie commune — partant ne pouvaient être jugés dignes des honneurs de l'écriture.

Masse de fables successivement accumulées avant Ésope et depuis lui — les fables aussi successivement modifiées et d'autant plus qu'elles continuaient à être récitées bien plutôt qu'écrites.

Anciennes vies d'Ésope révoquées en doute fort anciennement

2 grandes masses de fables dites Ésopiques, l'une d'Asie, l'autre d'Afrique. Ésope peut être considéré comme représentant l'origine et la propagation de l'une ou de l'autre en Grèce par l'Ionie —

Ésope le même que Lokman — ressemblances ou identité de leurs fables différemment envisagée

N. 26 fables prétendues de Syntipas philosophe persan publiées d'après 2 mss. de Moscou par Matthaei, 1781. (Sindbad)
les fables aussi bien que celles de Lokman, ouvrage ou compilation de moines byzantins tels que Planudes — 2 tendances [illegible] Grec, non arabe ou persan.

* cités, Tyrwhitt. de Babrio — Wyttenb. ad Phaedon.

cf. Bentley opusc. p. 72. Fabric. L. I, 625 Harl.
Gesner Jacobs Grauert

Tyrwhitt lui-même accorde en grande partie le dernier point —

Aristoph. Vesp. 1251, Br. Coll. lev. 471.
Plat. Phaedon. p. 61 b.

Camerar. in sua edit.
Bircherode in Act. philos. Lips. 1715, v. I.
Brucker

cf. sur les vies de Grauert, p. 90 sqq.

beaucoup de traits semblables entre Ésope et Lokman, d'après les récits des orientaux — mais uniquement pour l'Ésope de Planudes — échange de fables ou légendes de l'un et de l'autre entre les Arabes et les Grecs Byzantins — peut-être beaucoup plus anciennement — Grauert p. 111 sqq. coll. S. de Sacy J. d. Sav. 1824, févr.
Grauert, p. 94 sqq. — les prétendues fables de Lokman traduites en arabe de celles du prétendu Syntipas.

Législateurs-poètes ; Codes en vers ? 9

Les premiers législateurs de la Grèce <u>sages</u> entre les sages, au sens de l'époque — en même temps <u>poètes</u> eux-mêmes ou entourés de poètes.

<u>Lycurgue</u> tient un rang à part, tant par son époque reculée que par son caractère à demi mythique

de 890 à 800

Les lois Courtes et en petit nombre

Leur nom ῥήτρας

Sortes d'oracles ou de Commandemens au nom de la divinité

écrites ou non écrites ?

Chantées ou non ?

imprimées dès l'enfance dans l'âme des Spartiates

Leur empire dura 400 ans.

après Lycurgue, les législateurs de la Grande-Grèce, la
[illegible] intérieure

Les plus remarquables Zaleucus et Charondas — Ol. XXIX, 660 av. J.C.

personnages réels ou êtres mythologiques — existence de Zaleucus révoquée en doute —

Le premier législateur des Locriens Epizephyriens, le second des Catanéens en Sicile — leurs lois adoptées par les villes voisines —

Ce que furent les lois — Aristot. Polit. II, 10 — Cic. de Legib. II, 6. cf. Heyne opuscul.

Prologue conservé — Diodor. Stob. Serm.

authentique ou non? — cf. Bentley opuscul. Philol. p. 138. F. A. Wolf

Dracon à Athènes — Ol. XXXIX, 624 av. J.C.

Ses lois; leur caractère

Très vraisemblablement écrites —

Solon — Ol. XLVI — 594.

Ses lois, leur caractère

Leur forme

écrites

L'on n'en a que des fragments — l'expression est modernisée. Sam. Petit Leg. Attic.
[illegible] dans leur forme origi-
nelle —

L'un des sept Sages et celui qui fait le mieux
connaître leur caractère et leur sagesse par les
poèmes que l'antiquité nous a conservés de lui —

Résumé et introduction —

Université de France

# Ecole Normale.

Homère

1re Période — 1000 — 550 / 500

Prédécesseurs d'Hérodote

—

Poétique — Doriens [illegible]

Attico - Doriens = [illegible]

Gnomique Eolo - Doriens

Philosophie y appartient par la forme première de ses origines —

Histoire par ses origines non par sa forme —

Eloquence en germe — (harangues [illegible] passionnées)

Poésie dramatique en 2e développ. de l'esprit grec —

[illegible] résumé et transformé à Athènes —

Transition de la Poésie à la Prose

— de l'inspiration à la réflexion

enthousiasme — artifice

Prose venue de la décomposition de l'épopée & d'autres genres poétiques

— de la façon [illegible] des lois, des gnomes, fables des apologues

— de l'application de l'écriture aux choses de l'esprit et des effets [illegible] langage commun.

(Digression sur l'histoire de l'écriture chez les Grecs

[illegible] et peut être appliquée aux divers usages de la vie longtemps avant de l'être aux productions littéraires — [illegible] inscriptions)

Prose de littérature (Phérécyde, [illegible]) apparaît avant les Pisistratides & l'usage plus général de l'écriture — formation d'une littérature contemporaine de celle de la prose et du développement de la réflexion & de l'art

Commencement de la philosophie en Grèce — et de toutes sciences avec elle —

Les Mythes d'une part, les Gnomes de l'autre y préludèrent poétiquement, pour la spéculation et pour la pratique. — l'hylozoïsme même où l'Éros y est de part, sous le dernier point de vue —

Dès le commencement du VI<sup></sup>e siècle, parmi les Ioniens de l'Asie-Mineure, tentatives pour découvrir directement la connaissance de la nature des choses en précisant les idées, et pour en former un enchaînement au moyen de principes ordonnés — philosophie — spéculation pure — idées — principes — substitués aux symboles et aux maximes. École d'Ionie : premiers physiciens —

notions mathématiques, physiques, astronomiques en grand partie — recherches sur l'origine du monde — objet de la spéculation des autres écoles.

Thalès, le premier philosophe, un des 7 Sages — prédit une éclipse de soleil, Ol. XLV, 4 (597 av. J.C. pendant une bataille entre Cyaxare et Alyattes (Hérod. I, 74.

Renommé à la fois par son savoir varié et par son habileté politique (pratique) — ne forma point une secte proprement dite — ses disciples ne furent autres que ses amis

ne paraît pas avoir écrit — mort Ol. LIX, 2 (543) Sosicrate ap. Diog. L. I, 37

Anaximandre de Milet comme Thalès — né Ol. XLII, 3 (609), mort, Ol. LVIII, 3 (545)

Anaximènes disciple du précédent — florissait vers l'époque de sa mort (Cont. d. Athén. II, 3)

716v

| | |
|---|---|
| **Phérécydes** de Syros, le 1er qui ait écrit en prose sur la philosophie | vers la LVIII ol. (545) Cic. Tuscul. I, 16. |
| **Xénophane** de Colophon, chef de la secte éléatique, qui voulut faire prévaloir la raison sur le témoignage des sens. | vers la LX ol. (540) ou la LVIII (548) |
| **Pythagore** de Samos, chef de l'École Italique à Crotone. École d'un caractère tout à fait à part. Avec les spéculations sur la nature et la divinité, fit des perfectionnements moraux et politiques de l'homme l'objet de ses recherches. | vers le même temps |
| | **Héraclite d'Éphèse** vers l'ol. LXIX, (504 |

Mathématiques, astronomie, physique, plus qu'aucune autre secte de la spéculation.

Harmonie des sphères

**Théano** et les 7 autres dont au moins les 4 dern. philosophes. De eadem [illegible] π. εὐσεβ. Stob. Eclog. I, p. 302 Heeren.

<u>Xénophane de Colophon</u> - auteur d'Élégies. — Distinct de Xénophane de Lesbos, poète iambique - Diog. Laërt. IX, 20.

Illustra sa patrie après Mimnerme, comme poète et comme philosophe - Antimaque d'après - — Nicandr. Coloph. περὶ τῶν ἐκ K. ποιητῶν - Schol. ad Theriac. 3.

Deux graves témoignages en opposition sur son époque: Apollodore ~~[illegible]~~ plaçait sa naiss. dans l'Ol. 40e (620) et le faisait vivre jusqu'à Cyrus et Darius - — Clem. Alex. Strom. I, p. 301. contemporain d'Anaximandre

Timée ~~Apollodore~~ le faisait contemporain d'Hiéron et d'Épicharme - Hiéron tyr. de Syr. depuis l'Ol. 75,3. (478) — p. c. de Pythagore et de ses premiers disciples -

140 a. d'intervalle -

Florissait vers l'Ol. 56,4 - ou 60, 2 - vers 540 av. J.C. - contemporain de Phocylide et de Simonide - — Euseb. Can. Chronic. [illegible] — Hieronym. ibid. — Diogen. Laërt. IX, 20.

on pourrait ajouter avoir 80 a. à cette époque -

Survécut à l'invasion des Mèdes ou Perses, mais laquelle? — Fragm. ap. Athen. II, p. 54 - πηλίκος ἦσθ', ὅθ' ὁ Μῆδος ἀφίκετο;

Probablement de Harpages contre les villes d'Ionie, sous Cyrus - Ol. 59e (542). — v. Cousin des Fragm. phil., p. 12-15.

Sa vie peut se prolonger jusqu'à Darius - Ol. 64,3 (521) et doit même porter au delà, si, n'ayant point eu 80 ans à l'époque où il florissait, il était [illegible] à la date donnée par Apollodore. — selon Cousin, d'après Karsten, de 620 à 520 av. J.C.

En effet, Xénophane paraît avoir été postérieur à Pythagore et lui avoir survécu (après la 69e Ol. - 504) — Fragm. ap. Diog. Laërt. VIII, 36 - Suidas v. Ξ.

Quelques autres indices à l'appui — Cf. Simon Karsten, Xenoph. reliq. p. 2-10. Il met Xénophane de la 45e à la 70e Ol. 600 - 500 av. J.C.

717v

Sa vie.

quitta sa patrie (Colophon) fort jeune et probablement par contrainte. — Diog. L. IX, 18 - Ἐκπεσών τ. π.

erra dans les villes de l'Ionie à cette époque

X. chantait de ses poésies, les siennes et les élégies de sa composition.

parcourant les villes de la Grèce faisant [illegible] des vers, et vivant selon toute apparence, de son talent. — Diog. L. ibid. αὐτὸς ἐρραψῴδει τὰ ἑαυτοῦ.

à Zancle et à Catane, colonies des Ioniens en Sicile.

à Élée, Velia, fondée par les Phocéens en Italie, déjà avancé en âge.

fondateur de l'École Éléatique - maître de Parménide.

sa longue et verte vieillesse : [illegible] qu'il se rendit à lui-même, âgé de 92 ans. — fragm. 7. Diog. L. IX, 19.

Censorin. de D. N. 15 - Xenophanem Coloph. majorem centen. fuit - conf. Lucian. de Macrob.

ensevelit les fils de ses propres mains -

~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

Editions des fragmens de Xénophane de Colophon – Travaux les plus importans –

1. Dans les recueils :

<u>H. Steph.</u> Poesis philosophica, vel saltem reliquiae p. philos. – Empedoclis, Xenophanis, Timonis, Parmenidis, Cleanthis, Epicharmi, Orphei carmina, item Heracliti et Democriti loci quidam et eorum epistolae – graece – Paris. 1573, 8°. p. 35–39, petit nombre de fragmens –

Bayle, dict. art. Xénophane –

~~[illegible]~~

J. G. Fuerstin Diss. hist.-philos. de Xenophane Altd. 1729 – 4°.

Fabricii B. Gr. ed. Harles – v. II, 613–621.

Fülleborn – Dissertat. dans les Beyträgen – 1er Heft

Brandis, Commentat. Eleatic. part I. Altona 1813

Cousin, Nouveaux fragmens philosophiques, 1829 – 8°.

plus complètement

Fülleborn's Beyträgen zur Geschichte der Philosophie, VIIe Stück, p. 6–15, en texte et notes.

Complètement –

Simon Karsten, philosophorum graecor. vet. praes. qui a. Plat. flor. reliquiae – Vol. I, pars I – Xenophanes – Bruxelles, 1830 – 8°.

Poète et philosophe. — Ses ouvrages.

L'art placé tout au service de la sagesse

attaque simplicité de la forme — le penseur domine plus que l'écrivain. — Cic. acad. IV, 23.

Cf. Athen. XIV, 632.

opposition contre la mythologie populaire et les poètes épiques — Ὁμηραπάτης ἐπικόπτης, surnom qui lui fut donné par Timon le sillographe.

prédicateur d'une religion et d'une morale épurée — contre les superstitions — αὐτὸς ἐρραψῴδει τὰ ἑαυτοῦ — Diog. L. IX, 18.

Divers écrits et thèmes qu'il composa — D. L. IX, 18. γέγραφε δὲ καὶ ἐν ἔπεσι, καὶ ἐλεγείας καὶ ἰάμβους (καθ' Ἡσιόδου καὶ Ὁμήρου).

1. Ἔπη — δισχίλια
ἡ Κολοφῶνος κτίσις — ὁ εἰς Ἐλέαν τῆς Ἰταλίας ἀποικισμός.
poème proprement philosophique, sur Dieu et la Nature — exposition et défense de son système.

2. Ἐλεγεῖαι.
partie morale de ses œuvres

élégies gnomiques, tantôt plus sévère, tantôt plus gaie

quelques-unes paraissent avoir été fort étendues —

719 r°

Sur de les ~~[illegible]~~ Elégies [illegible] par les fragmens ~~élégiaques~~ qui nous sont parvenus.

3. Ἴαμβοι.

mentionnés par le seul Diogène Laërce.

Dans le quatrième siècle [illegible] de Xénophane de Lesbos, l'iambographe, qui nous est également fait connaître.

Cf. Cousin, p. 24 sq.

4. Τραγῳδίαι – Ξενοφάνης φυσικὸς τραγῳδοποιός –

Fragment de la genre chez Aristote, Rhétorique, I, 15 ? ne peut être le même titre que les τραγῳδίαι dont il va être question – Euseb. Can. Chronic. – mention unique – rejetée par la plupart des critiques.

Il s'agit ici non de tragédies proprement dites, mais de chants analogues aux fables lyriques, faits par les τραγικοὶ χοροί appelés par cette raison τραγῳδίαι, et tels qu'en composèrent Simonide, Pindare, Empédocle – et Stésichore avant eux –

Cf. Welcker, Jahrb. v. Jahn 1829 – IX, 2, p. 164 – qui les nomme *tragédies lyriques*.

σίλλος / σιλλός / σιλλος / σιλληνος

5. Σίλλοι – Ξενοφ. ὁ φ. ὁ τοὺς σίλλ. ποιήσας διὰ ποιημάτων.

genre de poésie mordante et ~~satirique~~ – poésie ~~[illegible]~~ dirigée spécialement contre les personnages illustres, les grands philosophes, poètes, etc. – Satire personnelle –

Strab. XIV, p.

Boiss. Bibl. p. 387 – Hesych. t. II, p. 1187.

Timon ὁ σιλλόγραφος, célèbre surtout en ce genre – dont il passe pour l'inventeur, longtemps après Xénophane – prit le philosophe comme interprète ou interlocuteur de ses silles en dialogues, où les poètes et les philosophes principaux étaient déchirés. Diogen. Laert. IX, 3; Sextus Emp. Pyrrh. I, 33, p. 58.

Selon toute apparence, le nom et le genre propre des silles étaient inconnus au temps de Xénophane, quoiqu'il eût lancé des vers satiriques contre Homère et d'autres auteurs célèbres.

6. Παρῳδίαι ou παρῳδίας.

Peu probable que Xénophane en ait composé, malgré l'affirmation et la citation d'Athénée.

Athen. II, p. 54.

genre, [illegible] inventé, [illegible] déterminé et désigné par son nom propre, après Xénophane –

1er auteur de Parodies, Hégémon, contemporain d'Epicharme, suivant Aristot. de A. P., II.

rapproché des silles – les uns et les autres en hexamètres –

Xénophane n'avait fait que préluder dans les trois ouvrages à les formes particulières développées [illegible] des Grecs.

# Χρυσᾶ ἔπη du Pseudo-Pythagore — 71 Hexamètres —

Conservés dans cette période par le nom de leur auteur supposé, et prennent naturellement place après le Ποίημα νουθετικόν du Pseudo-Phocylide, tant par leur caractère moral et gnomique que la date de composition apocryphe.

Date incertaine de Pythagore — Larcher met sa naissance dans la XLIIIe Ol., 608 a. av. J.C.

Sa vie paraît s'être écoulée entre la 49e et la 69e Ol.
584 —— 504.

florissait vers la 60e Ol. 540 a. av. J.C.

Ses ouvrages (s'il en composa) et ceux de ses premiers disciples, perdus de bonne heure — Cf. Fabric. B. Gr. vol. I, p. 779 sq.

attribués encore à Lysis, disciple de Pythagore
à Empédocle
à Epicharme
à Philolaüs de Crotone

ὅλου τοῦ ἱεροῦ συλλόγου ἀπόφθεγμα κοινόν. Hiéroclès,

ce qui paraît avoir été l'opinion du Stoïcien Chrysippe, ap. Gell. VI, 2 — ὑπὸ τῶν Πυθαγορείων οὕτως εἴρηται·
v. 54. γνώσῃ δ' ἀνθρώπους αὐθαίρετα πήματ' ἔχοντας

Probablement que c'est l'ouvrage d'un Pythagoricien inconnu, d'une époque plus ou moins récente —

Meiners suppose qu'il doit venir après Platon et Aristote (Gesch. d. Wissenschaften, I, p. 578.)

Les éditeurs, au contraire, les font plus anciens que Pythagore mais adoptés par lui — détachés originairement de la doctrine secrète des Mystères d'Eleusis —

Glandorf —

Le motif de cette opinion est précisément ce qui aurait dû la faire rejeter :

excellence de la morale que renferment les préceptes

parvenus jusqu'à nous avec le commentaire en grec de Hiéroclès, néo-platonicien du V^e siècle —

traduct. lat. de ce commentaire publiée par J. Aurispa, Patav. 1474, 4°. Rom. 1475 et 1495.

édit. du texte grec avec les v. d. et une trad. lat. p. J. Curter. Paris 1583 — 2^de édit. avec des Prolégomènes de Pearson, Lond. 1654.

édit. princeps du texte des vers dorés, d. la Gr. Gr. de Constantin Lascaris, Venet. 1494. 4°.

puis, dans la collection avec Phocylide, Théognis [illegible] Ald. 1495.

Camerarius, 1551 — corrections

H. Estienne, 1566 — grandes libertés avec le texte.

Sylburge, 1591. — bonne révision

Saumaise 1640.

P. Needham, Cantab. 1709 — 8°. avec le comm. d'Hiéroclès et des notes. — Cf. J. Chr. Wolfii dissert. [illegible] gen. Hier. in A. C. Pyth. comm. partim illustratur, partim emend. Lips. 1710 8°.

A. Dacier, la vie de P., ses symboles, ses V. D. et la vie d'Hiéroclès . . . Par. 1706 — in-12.

édit. spéc. J. A. Schier . cum var. animadv. Lips. 1750, 8° —

id. Glandorf commentatio [illegible] gnom. op. I, Lips. 1776. Variantes et notes — Prolegom. sev. — Prof. [illegible]

Fabre d'Olivet — les V. D. de Pyth. . . . Par. 1813 — 8°.

Commencemens de l'histoire en Grèce_



Cadmus de Milet, le 1.er qui paraît avoir écrit l'histoire en prose_ au temps de Solon_ ol. LXIV, 1 _ (§ 22)

Κτίσεις Μιλήτου καὶ Ἰωνίας

Denys de Milet (§ 14)

721v

Acusilaüs d'Argos (509)

traduisit en prose les poèmes généalog. d'Hésiode

Hécatée de Milet (509)

γενεαλογίαι Hérodot. V, 36, 125.

Origines du Drame en Grèce —



| | | |
|---|---|---|
| Susarion | Ol. L, 3 — | (578) |
| Thespis | Ol. LXI, 1 — | (536) |

722v

Choerilus (524)

Phrynichus (509)

Plan général & moyens de transmission des productions de l'esprit jusqu'aux Pisistratides — Rhapsodes — premières applications & plus anciens monumens de l'écriture — Inscriptions livres & littérature à leur origine contemporaine de celle de la prose & de ses premiers essais —

Chaque poète d'abord chantait ou déclamait ses poésies : non seulement les épiques mais les lyriques aussi au commencement —

établissement des Rhapsodes — leur importance

Langage des Rhapsodes poètes eux-mêmes

Familles de Rhapsodes — les Homérides —

l'art des Rhapsodes s'appliqua-t-il à d'autres genres qu'à l'Epopée ?

leur influence sur les anciennes poésies — jusqu'à quel point ils les modifièrent ?

après la propagation de l'écriture, ils se servirent de cet art comme auxiliaire du leur —

les déclamations ou chants des Rhapsodes, véritables représentations qui contribuèrent beaucoup à préparer l'action dramatique et oratoire —

723v

Les traditions & les récits les plus autorisés s'accordent à présenter les Phéniciens comme ayant importé l'écriture en Grèce. — cf. Schoell, I, p. 81 sqq.

Cette tenue comme beaucoup d'autres rapportée à Cadmus phénicien ou non –

Φοινικήια γράμματα, πελασγικά, ἀρχαῖα, ἀττικά — 16 lettres ordinairement
plus ancien alphabet, phénicien d'origine & par la forme & par les noms des lettres.

1er perfectionnement dû selon la tradition à Palamède – θ, ξ, φ, χ

2e – Simonide de Céos — ζ, η, ψ, ω

autres traditions : θ, χ à Epicharme – 18 originairement

jusque-là et même après, lettres doubles et alliances de lettres soit entre elles soit avec l'aspiration H

? Cet [illegible] que nous trouvons dans les monuments, à partir du VIIe siècle av. J.C. & jusqu'au Ve fin.

Ἰωνικὰ γράμματα, alphabet de 24 lettres ordonné à Samos par un certain Callistrate, à une époque incertaine – figures des lettres successivement modifiées –

Cet alphabet de l'Ionie commence avant de paraître sur les monuments publics – venu en tout ou en partie – longtemps beaucoup d'arbitraire, selon les lieux et les personnes. propagé peu à peu dans le reste de la Grèce et d'abord chez les colonies [illegible] en usage bien avant les [illegible] τὰ ἀπ' Εὐκλείδου reçus à Athènes seulement Ol. XCIV, 2. 403 av. J.C. pour actes publics.

η, θ, ψ, ω décrits dans 2 fragm. de Callias et d'Euripide ap. Athen. X, 80.
ἡ γραμματική μετ' [illegible].

Aetate belli Troiani scripturae apud Graecos usum late vulgatissimum fuisse, non potest dubium videri . . . . .

ullam inscriptionem quae ad fabulosas pertineat personas, neque eas, quas isti heroes referant, aetate esse posse: quod speratum est. Nec ego commemorabo ii, quae de litteris apud Graecos Pelasgorum monumentis ante Cadmum, hoc est ea aetate, ex qua nulla plane traditio superesse potest, Diodori (V, 57) potissimum [illegible] Rochettus (p. 65 sqq.) disputavit; non de ipso Cadmo dico, quem nunquam fuisse haud tamen contenderim; non ad argumenta de litterarum origine et propagatione ex fabulosa Pelasgicae [illegible] historia petita (Knight p. 114–123 et Rochette p. 67–89) descendam, quibus hi [illegible], certe nihil aliud confici potest, nisi Pelasgos, qui in Italiam transierint, illud Etruscum vel Latinum alphabetum attulisse. Haec igitur omnia ut omittam, quae Graeci inscriptiones fabulosarum aetatum tribuunt, a certis auctoribus visae sunt, ut Proeti in [illegible] lapidibus inscripta, quae [illegible]; tres Cadmearum tripodum (Her. V, 59), et inscriptio [illegible] Alcmenae (Paus. IX, 11, cf. Herm. ad [illegible] p. 786) vel eiusdem aetatis inscriptio Herculea (Arist. mirab. auscult. 145), ea, quae fabulosos heroes spectant, cum Wolfio (Proleg. Hom. p. LV, sqq.) dubitans pro fictis habui; ficta enim erant, ut illa antiquitatibus quas credula [illegible] monumentis suis [illegible] auctoritatem conciliant. Quo pertinet etiam Columna lapidea in oratione de Medea (p. 1370 [illegible]) memorata, si ea oratoris [illegible] est,

724 v

et a [illegible] dicit; sed hoc ille voluit, ut [illegible] [illegible] est; pertinent huc etiam [illegible] de [illegible] apud Pausan. (I, 43) [illegible], et [illegible] (p. 66.) videtur, ad [illegible] ante Christ. 1678 referendum; sed illam [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] jam [illegible] (l. c. 1820, p. 569.), vel facile intelligo, quomodo quisquam [illegible] [illegible] tantam tribuere antiquitatem posset, quam nec [illegible] [illegible] [illegible] aut [illegible] aut [illegible] inventum fuit. Aliud [illegible] ficta inscriptionis probat Pausan. (VIII, 14, 4) ubi de Pheneatis: καί γε καὶ γράμματα οἱ Φενεᾶται παρείχοντο ἐπὶ τοῦ ἀγάλματος γεγραμμένα τῷ βάθρῳ, τοῦ Ὀδυσσέως δὴ πρόσταγμα τοῖς ποιμαίνουσι τὰς ἵππους.
ubi vel Pausanias [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] videt [illegible].

XIII – XII^e S.

Schol. de Denys de Thrace – [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] – [illegible] [illegible] d'[illegible] – [illegible] par [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] – ?

[illegible] [illegible] de l'[illegible], de [illegible] [illegible] [illegible], de [illegible] [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible], de l'[illegible] de la [illegible] de la [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] ( [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] ) ?

XI^e – X^e S. ?

Schol. de Denys – [illegible] d'[illegible]-[illegible]. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], les premiers [illegible] [illegible], et les [illegible] [illegible] – X^e IX^e — VI^e siècles

VII^e S. VIII^e

[illegible] [illegible] de l'[illegible], [illegible] [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] –
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] –

[illegible] [illegible] [illegible] IX^e? [illegible] ?
VII^e

[illegible] 664

[illegible] [illegible] XIV^e [illegible] – 8^e? [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], [illegible]. VI^e [illegible] – [illegible]

[illegible] – ~~[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]~~

XIII^e – 15^e S. [illegible] [illegible] – [illegible] de [illegible] – [illegible] [illegible] – [illegible] [illegible] – 534 [illegible]

les lois elles-mêmes ne furent point d'abord écrites en Grèce

nulle inscription réellement antérieure à Lycurgue

inscription de Fourmont ? de 1200 ou 1000 – ? Cf. Schoell t. I, p. 92. Acad. des Inscript. t. VII et XV XXIII – Nouv. Tr. de Diplom. I,

du IXe S. liste des magistrats Spartiates – ?
de 668 – inscript. de [illegible] d'Ancxidamus –

premiers codes écrits, de Zaleucus & Charondas – vers 660 –

au VIIe siècle on commença à graver des inscriptions sur les monumens publics et même privés – frontispices des temples, tripieds

diverses suppositions d'inscriptions antérieures à l'ère de cette époque –

traité entre les Eléens et les Héréens – de la XL ol. 615 – trouvé par Gell en 1813.
en éolien – sur une table de cuivre –

inscription de Sigée, du VIe siècle – en boustrophédon. inscript. de Midas – 737 à 560 – R. Walpole trav. p. 207 Chishull, antiq. asiat. Nouv. Tr. de Diplom.

inscript. de Délos – même temps ? Montf. Paleogr. l. II c. I – p. 121 – Chishull Lib. Tr.
8 mots en Eolien –

Τειρεσια Δια ap. 496 ol. [illegible] –
Φοινικηια Chishull –

Inscript. de Nointel – 458 – trouvée à Athènes en 1678. au Musée –
en l'honn. des G. m. p. la patrie en Egypte, en Cypre N. Tr. de Dipl. inscript. du Musée –
etc. –

725v

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~

Observations sur à la propagation de l'écriture, à son application aux usages communs de la vie, servant à son emploi pour fixer et conserver les oeuvres de l'esprit.

Matières des matériaux convenables

la pierre,

le bois — lois de Solon

les métaux — Égypte d'Hésiode sur des lames de plomb

feuilles, écorces des arbres ( <u>liber</u> — πεταλισμός des Syracusains. — Oracle des Sibylles

toile — <u>libri lintei</u> — Italie. Romains.

enduits de cire.

peaux, 1er grand progrès.

Les Ioniens en répandirent l'usage avec celui de l'écriture, peut-être 300 ans avant Hérodote qui en parle le premier.

en usage dès le temps d'Archiloque, probablement. ἀχνυμένη σκυτάλη

<u>papyrus</u>, 2e grand progrès — en usage chez les Grecs au VIIe et aux VIe siècles. témoignages du Ve siècle — Pollux, lib. VII fin.

l'écriture se perfectionne et trouve des matériaux plus commodes précisément vers l'époque où la prose commence à être cultivée.

L'écriture certainement appliquée aux divers usages de la vie commune avant de l'être à la notation des œuvres de l'esprit –

Longtemps l'on n'en sentit pas le besoin pour le dernier emploi

Toute poésie chantée, vivante, transmise par la parole, essentiellement publique –

La décadence de la poésie primitive (épique) dégénérée en chroniques d'une part (les derniers cycliques) en sentences de l'autre (les gnomiques avec l'apologue) autant que les progrès de l'esprit, l'accumulation des faits et des expériences de toute sorte et le besoin d'une plus grande précision dans les idées, amenèrent à la fois la prose et l'écriture appliquée aux œuvres littéraires –

726v

distinction de la prose commune, parlée, et de la prose écrite — caractère différent de l'une et de l'autre —

premières formes d'exposition en prose : noms d'abord indistinctement [illegible] à la poésie

(ἔπος) μῦθος , λόγος , αἶνος

exposition d'abord purement orale ; traditions, maximes, fables ou contes à côté des chants d'espèces analogues —

la prose grecque sembla naître de la décomposition de la poésie par les faits et par les idées, par l'histoire et la philosophie : mais il lui fallait, de plus, l'écriture pour se former et devenir vraiment littéraire —

Si la nature même et la forme de la poésie tendaient à éloigner toute idée d'écriture, la prose au contraire une fois devenue littéraire, appliquée à l'histoire et à la philosophie, rendait l'écriture indispensable —

Vers le VI^e siècle, la poésie, dans certains genres, devient ~~plus~~ prosaïque de plus en plus, et à côté d'elle une prose s'élève, d'abord poétique, puis se détachant de la poésie à mesure qu'elle se prend un nouvel essor — deviennent deux langages —

C'est que longtemps la poésie ayant tenu lieu de prose littéraire et restait populaire par elle-même, tandis qu'après la formation de la prose elle en devient plus libre et se sépare ~~de la~~ d'elle — langue poétique —

double action de l'écriture et de ses emplois littéraires sur la prose et sur la poésie elle-même, depuis le Ve siècle –

à quelle époque remontent les premiers ouvrages écrits, soit en poésie, soit en prose?

Les premiers écrits furent-ils des compositions contemporaines ou d'anciennes compositions conservées dans la mémoire des hommes?

l'Épopée –

les premiers Chroniqueurs

les ouvrages des philosophes ioniens –

Commencement d'une <u>littérature</u> & d'une sorte de grammaire ou de critique à Athènes, sous les Pisistratides

fondation de la 1ère Bibliothèque ?

~~[illegible]~~ Des genres nouveaux dérivés de l'épopée, les [illegible], les [illegible] [et la vie en général] comme ~~[illegible]~~ – c'est l'épopée développée et appliquée au présent, par le genre, par [illegible], [illegible], sous toutes les points de vue, la poésie lyrique à son origine, l'antique élégie, [appliquée à tous les objets de la [illegible]] se rattache étroitement à l'épopée – mais dans la suite et à travers les modifications successives du genre, le distique et le dialecte ionien restèrent intimement unis à l'élégie –

Distinction entre le dialecte ionien dont il s'agit ici, dans son opposition avec le dorien dans les développements de l'éolien, et l'antique ionien, la langue de l'épopée [illegible] l'élégie dans sa forme générale, dans son rythme comme dans sa langue ~~[illegible]~~ [illegible] véritable intermédiaire entre l'épopée et les développements ultérieurs et plus libres de la poésie lyrique – Hexamètre et pentamètre, réunis en distique, forme de strophe, mais dont les éléments restent à demi épiques –

Bien que la poésie lyrique n'ait point demeuré chez les Ioniens à la première, comme on a voulu l'établir, pourtant ils affectionnaient longtemps la forme élégiaque et l'appliquaient successivement aux sujets les plus divers – Chants guerriers et patriotiques, [politiquement] moraux (gnomes), chants de deuil, de plaisir et d'amour

ἔλεγος

Callinus, Archiloque, Tyrtée, Solon – Théognis, Phocylide, Xénophane et Mimnerme, (Simonide) [élégie proprement dite] – Antimaque, Philétas, Hermésianax, Phanoclès, Callimaque) [les Romains, leurs imitateurs –]

Iambes, autre forme, non moins ionienne peut-être, de la poésie lyrique chez les Ioniens – d'abord simple, puis combinés – Epodes. Tout cela chez Archiloque avec l'élégie – De plus, vers trochaïques, analogues aux iambiques – 1er essor de la lyre lyrique dans la création à la fois simple et déjà diversifiée de l'épode, plus avancée que le distique – [illegible] ~~[illegible]~~ par Archiloque – [illegible], [illegible]

Archiloque, inventeur de l'iambe, Hipponax etc.

Archiloque vrai poète lyrique des Ioniens – Anacréon, Ionien aussi, venu tard, après les Eoliens et les Doriens et probablement leur imitateur, lyrique sans invention

Autres inventeurs contemporains de formes lyriques: Terpandre, Thalétas, Arion, Alcman

Poésie mélique) [propre ou spécial aux Eoliens et aux Doriens – formes infinies] – (Courts fragments de ce genre, chez Archiloque [divers] et [illegible] – [illegible] de Tyrtée – [illegible] formes nouvelles [illegible] [illegible] aux Ioniens et [illegible]

τὰ μέλη opposés à τὰ ἔπη –

Eoliens, créateurs de la strophe proprement dite, plus avancés que les Ioniens: [illegible] de strophes, mais chacune adaptée à plusieurs sujets et la reproduction [illegible] – (Alcman) Alcée, Sappho, Erinne –

Poésie chorique – [illegible] de la poésie lyrique chez les Doriens, [illegible] la [illegible]

[Margin, vertical:] l'élégie [illegible] – [illegible] – Archiloque [illegible] et Mimnerme d'ailleurs avec l'[illegible] de l'épode [illegible] (Callinus [illegible]) [illegible] [illegible] Simonide [illegible]

[illegible]

Ainsi, par le progrès naturel des choses et par le concours d'une foule de grands événements, la simplicité primitive de la société s'altérait partout à la fois, trouva son terme dans la grande et heureuse révolution qui substitua partout la forme républicaine à la forme monarchique, et dont le contre-coup étendu au loin, tant à l'Orient, fut à l'Occident la source de la civilisation hellénique. — Les individualités se produisirent peu à peu, dans l'état, dans la poésie. — Ioniens, Éoliens, Doriens divisés en une foule de cités indépendantes, dont les membres ont une existence propre comme citoyens. — Naissance de la poésie lyrique, elle aussi essentiellement individuelle, tant dans les organes (le dialecte) et dans les formes rythmiques générales, mais diversifiée toujours davantage dans les styles et dans les rythmes particuliers (le mètre).

La transition de l'état à l'autre non moins lente, non moins progressive dans la poésie que dans la société. —

Ioniens, les premiers civilisés, libres les premiers, les premiers aussi ont eu une poésie lyrique dont les germes étaient déjà déposés dans l'Épopée, leur gloire poétique, dont les hymnes homériques furent les premiers mais imparfaits produits. — Pour que la poésie lyrique se révélât dans son indépendance et dans sa beauté, il lui fallait trouver sa forme propre, ses rythmes à elle, ou plutôt des formes et des rythmes divers, puisque la diversité est son essence, comme l'unité celle de l'Épopée. — Invention, chez les Ioniens, d'un nouveau genre de mètre nouveau, longtemps entre deux [illegible] de son héritier de l'Épopée, appelé [illegible] à l'Épopée, à laquelle il resta [illegible] par le fond comme par la forme poésie [illegible] appelé dans la suite Élégiaque. — Le mètre composé de l'alternance avec l'antique hexamètre, le vers élégiaque, et l'élégie fut la première forme des chants lyriques, comme leur premier organe fut le dialecte ionien, d'où [illegible] alliance intime du dialecte et de l'Élégie [illegible] l'Élégie fut à l'Épopée, dans toute la suite des temps et des modifications du genre.

Causes générales de cette décadence et de la transformation qui, dès la fin du VIIIe siècle, réduit l'empire de l'épopée en l'affaiblissant, et [illegible] la poésie lyrique — la forme épique de la poésie et de l'esprit grec en rapport avec l'état politique du peuple grec, l'établissement et l'esprit de l'âge héroïque.

Merveilleuse analogie du développement de la poésie grecque avec le développement de l'état et de la société —

forme monarchique — forme épique : chef unique, chantre unique, double expression du peuple et de la poésie populaire en elles-mêmes à la royauté, féodale et variée, mais son expression [illegible], [illegible]. Unité, la caractère commun et le [illegible] politique et de cette forme poétique —

Type de gouvernement patriarchal et guerrier, fondé sur l'hérédité et la noblesse du sang — les héros —

Forme générale, autant que simple et naturelle — étendue sur toute la Grèce — la Grèce également répand la poésie épique avec les aèdes — après la destruction de la domination achéenne qui avait contribué à faire prédominer partout et cette forme de poésie et la langue et le rythme qui lui sont consacrés, l'épopée continue de fleurir dans les colonies et y atteint même la plus haute perfection — [illegible] se dégage de l'épopée et se produit au dehors.

De poésie nouvelle — c'est la [illegible] avec la population et la société [illegible], [illegible] peut-être, la poésie [illegible] et dans les colonies et dans la métropole, après l'invasion dorienne et ses terribles conséquences — [illegible] — invasion contre les rois. Révolution qui transforme en républiques les états héroïques de la Grèce — lente et successive 1100—900 [illegible], de 900 à 700 —

Causes de cette révolution — les caractères — esprit de [illegible] et de liberté — les conséquences au dedans et au dehors ; 1° constitution générale de la nation grecque, des Hellènes, partagés en 3 tribus et corps politiques distincts — fondation des grandes institutions [illegible] et leur influence sur la prospérité commune et sur le développement intellectuel — oracle de Delphes, amphictyonies, jeux Olympiques et autres. 2° fondation des colonies grecques de la Grande-Grèce, de la Sicile et de l'Afrique 750—650. [illegible] progrès [illegible] de l'esprit humain concordant avec la transformation politique de la Grèce à la développement nouveau de l'art — mais [illegible] de la liberté qui lui imprima le mouvement et donna, [illegible], le signal à la poésie lyrique [illegible] et les faits et les [illegible] et les passions et les sentiments, sous la forme unique [illegible] de l'épopée, la poésie [illegible] pour entrer dans le présent, elle quitte le domaine de la tradition et se met à exprimer [illegible]

au sein de cette poésie, [illegible] de la langue, [illegible] du rythme, variété [illegible] [illegible] forme unique.

union [illegible] de la forme et du fond, alliance indissoluble de l'épopée [illegible] et [illegible] héroïque — [illegible] tous les caractères antiques, [illegible] activité, [illegible] rapide progrès des colonies

730 r

— Champ de la poésie épique dans le temps et dans l'espace — diversité d'époques et de patries des successeurs d'Homère et d'Hésiode — des cycliques —

Les rhapsodes de l'Éolide, de l'Ionie et des îles voisines — se groupant autour de l'ère des Olympiades — Créophyle, Stasinus, Arctinus, Lesches, Asius

des Eoliens

des Ioniens

Poëtes aussi de cette époque, originaires de l'Hellas et du Péloponèse — Eumélus, Cinéthon, Agias de Trézène

des Doriens

Étrangers à des époques diverses et relativement récentes — appartenant plus [illegible] à l'Asie [?] à la Grèce: Pisandre de Camiros, [illegible] de Colophon, Eugammon de Cyrène

Grande distinction entre le développement ultérieur de l'Épopée en [illegible] et son développement primitif et original représenté par Homère, Hésiode et leurs disciples immédiats, en Ionie et dans la Grèce propre / l'Hellas —

2 Écoles primitives et leur rapport — unité probable d'une époque ancienne, celle des Aèdes, avant l'invasion des Doriens et les colonies —

Longtemps l'Épopée, avec ses [illegible] de longues [illegible] à la [illegible] héroïques, [illegible] des [illegible] en faveur des inspirations de l'épique [?]

Iliade — Odyssée Homère et Ionie

1000/950 = 800

Si les [illegible] dans la Grèce européenne, les plus [illegible] des colonies asiatiques — Homère

Théogonie — Hymnes homériques

direction déjà différente, [illegible] Hésiode

[illegible] du cycle —

elle domine [illegible] toute la Grèce [illegible] jusqu'à la fin du VIII^e siècle — 700 —

le terme de la [illegible] de l'Épopée fut aussi celui de sa splendeur —

800/776 = 700/644

Déjà dans le cours du VIII^e siècle et depuis l'ère des Olympiades, depuis Hésiode et la [illegible] de l'Épopée, soit à la vie actuelle, soit aux généalogies divines et humaines, [illegible] le caractère épique [illegible] modifié [illegible] la forme [illegible] dans l'esprit [illegible] —

Cycliques poëtes — [illegible], d'abord [illegible] et [illegible] poëtes

les plus anciens, [illegible] le cycle Troyen, [illegible] de [illegible] généalogiques, [illegible], [illegible] — Asius, [illegible] — [illegible] plus récents, tels que Pisandre, [illegible] Homère

Dicéarque [?] [illegible] poëmes cycliques — Eugammon de Cyrène vers 560 —

[illegible], de plus en plus [illegible] — Panyasis, Chœrilus, Antimaque 460/400

le temps que les esprits se passionnaient pour les formes nouvelles plus en rapport avec le nouvel esprit des temps, les formes anciennes devaient dépérir, et c'est ce qui explique la décadence de la poésie épique, contemporaine des premiers essais de la poésie lyrique — Les derniers chefs-d'œuvre de l'Epopée, avant les alexandrins, déjà de pâles imitations, et leurs auteurs en partie poètes lyriques — l'Epopée devenue secondaire à ~~partir~~ de Pindare, ou même depuis le commencement du VIIe siècle —

73|v

La Poésie lyrique (~~improprement dite~~ purement rhythmique) des Ioniens se réduit à l'Élégie et aux Iambes —, plus les Chansons d'Anacréon, celles du moins qui semblent authentiques (seules productions vraiment lyriques de la muse ionienne, ~~avec~~ les épodes d'Archiloque et quelques courts fragmens militaires de ce poète et de Solon).

Scolies —

Le mètre élégiaque, du reste, plié par les Ioniens à l'expression des sentimens les plus divers, depuis les chants guerriers de Callinus et de Tyrtée, et les conseils moraux politiques ou de Solon et de Théognis, jusqu'aux chants mélancoliques, érotiques ou funèbres, de Mimnerme et de Simonide.

Le rhythme élégiaque probablement plus ancien que l'iambique — plus rapproché de l'hexamètre. Callinus antérieur à Archiloque.

L'iambe, interprète de la colère et de la vengeance, propre surtout à la satire, soit dans sa forme simple, soit dans la combinaison de l'Épode — Les vers trochaïques analogues aux iambiques et par leur caractère et par leur application —.

L'Élégie primitive tient à la fois de l'Épopée, soit d'Homère, soit d'Hésiode, selon qu'elle est ou guerrière ou pratiquement morale. L'Iambe [est] didactique.

L'Élégie se rattache aux traditions mythiques, et par elles à l'Épopée qui est sa source; l'iambe descend dans la vie réelle et gravite vers la poésie dramatique dont il devient la base.

Par la forme comme pour le fond, l'iambe se détache de la poésie épique et fait époque dans le développement du style poétique.

L'un et l'autre, essais imparfaits mais progressifs de la muse lyrique, qui prit son premier essor avec Archiloque, dans la création simple à la fois et diversifiée de l'Épode —

combinaison des vers dactyliques et des vers iambiques —

L'Iambe à lui seul peut-il être considéré comme formant un rhythme lyrique?

Archiloque, vrai poète lyrique des Ioniens — Anacréon bien tard, après les Éoliens et les Doriens, et probablement leur imitateur presque sans invention. (Tyrtée, avant lui, imitateur des Doriens dans les anapestes).

Scolie de Solon

732v

733-2

Souchay, sur les Poëtes Elegiaques, Mém. de l'Acad. des Inscr. t. VII, p. 335 sqq.

Rivernois, Discours s. l'Elegie – Mém. de l'Acad. des Lettr. t. 2, Berlin 1797.

Boettiger, Attisch. Mus. vol. I, fasc. II. – mémoire de la flûte Lyrique et de la Musique.

Heyn. Waardenburg in Opuscul.

Fr. Schlegel in Athenaeo T. I, p. I, pag. 107.
Geschichte der Poesie der Griechen, T. I

Conz, über die Eleg. Dichter ... in der Zeitschrift Philologie, herausgegeb. v. Hauff, Stuttg. 1803, St. I, p. 147 sqq.

Conr. Schneider, über das Elegische Gedicht der Griechen – in Creuzer Daub – Studien, vol. IV –

Mohnike –

Francke Callinus – [illegible] sur l'invention de l'Elégie –

[illegible] Groddeck   Schoell

Weber

Fr. Thiersch, Act. Monac. vol. III, p.

Bach, allgem. Schulzeitung, 1829.

id. Callini, Tyrt., As. fragm. 1831.

733v

Invention et première application de l'Élégie.

Opinion d'Horace — Ep. ad Pison. v. 75 sqq.
Selon lui, l'Élégie aurait été primitivement plaintive; plusieurs, en effet, donnaient Mimnerme comme son inventeur.

Orion Theban. περὶ ἐτυμολογιῶν ap. Blank. ad Callim. fragm. T. I, p. 429 Ernesti

Ἔλεγος, ὁ θρῆνος, διὰ τὸ δι' αὐτοῦ τῷ θρήνῳ εὖ λέγειν τοὺς κατοιχομένους. Εὑρετὴν δὲ τοῦ ἐλεγείου (φασὶν) οἱ μὲν τὸν Ἀρχίλοχον, οἱ δὲ Μίμνερμον, οἱ δὲ Καλλῖνον παλαιότερον . . . .

οὕτω Δίδυμος ἐν τῷ περὶ ποιητῶν.

Plotius de Metris, p. 2634.

Marius Victorinus Art. gramm. III, p. 2555 quod inventi fuerit Callinum Ephesium.
alii vero Archilochum ejus auctorem tradiderunt, quidam Colophonium quendam, saepe quorum opinionem ap. Fabricium. . . . dimensio est.

Mimnermum aut Nymnertum

Hermesianax ap. Athen. XIII, p. 597 sqq.

Μίμνερμος δέ, τὸν ἡδὺν ὃς εὕρετο, πολλὸν ἀνατλάς,
ἦχον καὶ μαλακοῦ πνεῦμ' ἀπὸ πενταμέτρου.

Mimnerme plutôt chante de l'amour et du plaisir que de la douleur et du deuil.

Se rapportent aux traditions de l'opinion d'Horace sur le caractère primitif (lugubre) de l'Élégie.

Procl. Chrestom. ap. Phot. Bibl. p. 983. τὸ δὲ ἐλεγεῖον συγκεῖσθαι μὲν ἐξ ἡρῴου καὶ πενταμέτρου στίχου, ἁρμόζειν δὲ τοῖς κατοιχομένοις· ὅθεν καὶ τοῦ ὀνόματος ἔτυχεν. τὸν γὰρ θρῆνον ἔλεγον (ou εὖ) ἐκάλουν

Origine de l'Elégie lugubre et plaintive, ou de l'Elégie
? proprement dite, chez les Attiques; contemporaine de celle du
nom (ἐλεγεία, ἐλεγεῖον, ἐλεγεῖα, ἔλεγος – de ἔλεγος fort ancien?).

Question bien distincte de celle de l'origine du mètre élégiaque, et de ses premières applications fort variées.

ἔλεγος synonyme de θρῆνος, d'où l'étymologie ἒ ἒ λέγειν, qui est une mauvaise composition de mots – ni de λίνος ni ἰόβακχος ni [illegible] du même genre; débuts de chants en l'honneur de Linus et de Bacchus –

Euripid. Iphigen. Taur. 142 sqq. Boisson. (alias [illegible] [illegible] e quo franck)

ὦ δμωαί, δυσθρηνήτοις
ὡς θρήνοις ἔγκειμαι, τᾶς
οὐκ εὐμούσου μολπαῖσι βοᾶς
ἀλύροις ἐλέγοις,
ἒ, ἒ. ἐν κηδείοις οἴκτοις κ. τ. λ. (franck. aliter, ἀλύροις, ἐλελεῦ, perperam conjectura)

— Helen. 185:
οἰκτρὸν ἔλακον ἄλυρον, ἔλεγον –

Aristoph. Av. 216 sq.
ἵν' ὁ χρυσοκόμας
Φοῖβος ἀκούων, τοῖς σοῖς ἐλέγοις
ἀντιψάλλων ἐλεφαντόδετον
φόρμιγγα, θεῶν ἵστησι χορούς.

Schol. ibid. τ. σ. ἐλ. ἀντὶ τοῦ τοῖς θρήνοις. εἴρηται δὲ ἀπὸ τοῦ ἒ ἒ λέγειν. Δίδυμος δέ φησιν ὅτι οἱ πρὸς αὐλὸν ᾀδόμενοι θρῆνοι· τὸν γὰρ αὐλὸν πένθιμον ὑπειλῆφθαι.

Draco Straton. de Metr. ed. Herm. p. 161 sq.: τὸ ἐλεγεῖον μέτρον παρωνόμασται ἀπὸ τοῦ ἐλέγου, ὃ σημαίνει παρ' Ἀττικοῖς τὸν θρῆνον, ἀπὸ τοῦ ἐλεεῖν καὶ γόου παραγομένων. Εἰώθασι γὰρ χρῆσθαι τούτῳ εἴτε θρήνοις ἐπιταφίοις καὶ ἐπιγράμμασι.

θρ. καὶ ἐπιτ. ἐπιγρ. corr. franck.

Etymol. M. v. ἐλεγεία: — ἢ παρὰ τὸ ἐλεεῖν καὶ τὸν γόον.

734v

Au reste, Sappho avait déjà composé des inscriptions sépulcrales en vers élégiaques, mais point ainsi nommés.

οἱ παλαιοί, καὶ τοὺς τετελευτηκότας δι' αὐτοῦ εὐλόγουν. οἱ μέντοι μεταγενέστεροι τοῖς ἐλεγείοις πρὸς διαφόρους ὑποθέσεις ἀπεχρήσαντο.

Cf. Orion. ap. Etymol. M. v. Ἐλεγεία.

(Horace, Properce, [illegible], Tibulle, [illegible] [illegible] [illegible] seulement [illegible] inv. de l'El.)

[illegible] d'Horace [illegible] quis primus la première Elégie, fondée sur la diversité des témoignages [illegible] premier inventeur de ces élégies.

Fragmens d'Archiloque — Ruhnken. ad Vell. p. 20 sq.

Archiloque.

Orion et Mar. Victor. ubi sup.

Plutarch. de Mus. p. 1141 A. πρώτῳ δὲ αὐτῷ τά τε ἐπῳδὰ καὶ τὰ τετράμετρα — ἀποδέδοται — ὑπ' ἐνίων δὲ καὶ τὸ ἐλεγεῖον

[illegible] [illegible] tout [illegible], de [illegible] et de plaintes dans les Elégies d'Archiloque.

Fragmens Callinus Franck. p. 22 sqq.

Callinus.

Terentian. Maur. de Metris, p. 2421
Orion l.c.
Mar. Victor. ubi sup.

Franck [illegible] que les témoignages [illegible] [illegible] [illegible] l'Archiloque et [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] chronologique [illegible] l'inventeur de l'Elégie!

Elégie Ruhnken. Hist. crit. Or. gr. p. XCV sq.
× [illegible] Or. X, 1.

736v

Procl. Chrestom. ap. Phot. Bibl. p. 983.

λέγει δὲ καὶ (Πρ.) ἀριστεῦσαι τῷ μέτρῳ (τῷ ἐλεγείῳ) Καλλῖνόν τε τὸν Ἐφέσιον καὶ Μίμνερμον τὸν Κολοφώνιον ἀλλὰ καὶ τὸν τοῦ Τηλέφου Φιλητᾶν τὸν Κῷον καὶ Καλλίμαχον τὸν Βάττου. Κυρηναῖος δ' οὗτος ἦν.

[illegible] portraits [illegible], Franck. p. 28.

Cf. Grammat. Bibl. Coislin. p. 597:
Ἐλεγειοποιοὶ δ'· Καλλῖνος, Μίμνερμος, Φιλητᾶς, Καλλίμαχος.

Callinus et Mimnerme seuls restent, (d'après [illegible]) parmi les anciens élégiaques, le 1er comme inventeur du mètre élégiaque et marquant la 1re époque du genre; le 2e comme caractérisant la 2e époque, l'élégie proprement dite, plaintive et voluptueuse.

Rien ne porte à croire que Callinus ait composé des élégies autres que guerrières et patriotiques, non plus qu'Archiloque et tous les premiers élégiaques; mais Horace [illegible] l'élégie en [illegible] plus [illegible] distique, n'a point fait exception de cette époque primitive — il a pris l'élégie telle ~~la~~ [illegible] qu'elle était dans la suite, avec le nom même qui en fit un genre à part et la distingue de la poésie lyrique.

Ἔλεγος, poème lugubre en distiques, (ainsi [illegible] simple épigramme) — Ἔλεγος les distiques entiers. Élégie généralisé chez les Romains, et correspond à l'ἐλεγεία des Grecs, tout poème en distiques de longue haleine.

Ἐλεγεῖον, le distique même — une suite de distiques plus ou moins longue, même une épigramme ἐλεγεῖα, au pluriel.

Les noms en usage d'abord chez les élégiaques, depuis Simonide de Ceos (jusque-là les vers élégiaques ἔπη) d'un nom commun avec les héroïques, dans la suite appliqués aux compositions entières.

Etymologie: ἔλεγος — ἔλεος chez tous les grammairiens; Suidas, ἀπὸ τοῦ ἒ ἒ λέγειν. Eustath. p. 1073 l. 49. idem.

Ovid. Amor. III, 9, 3 sq. Flebilis indignos, Elegeia, solve capillos! heu! nimis ex vero nunc tibi nomen erit.

Trois époques ou trois styles distincts dans la poésie lyrique suivant Fr. Schlegel :

1° Callinus, Tyrtée, Archiloque — Style antique.

2° Mimnerme et Solon — Style moyen.

3° Anacréon et les poésies [illegible] — Style moderne —

[illegible] les trois premiers [illegible] dans l'état de la mollesse, de la volupté et de la liberté —

[illegible] de Sotades et de ses [illegible].

La Poésie Ionienne caractérisée plus encore par la langue que par les Rhythmes propres dont elle se servit -

La langue n'est plus la langue Homérique, mélange ou unité des deux dialectes Eolien et Ionien ; c'est le pur dialecte Ionien dans son opposition avec le Dorien.

Cependant l'idiome des poètes Ioniens diffère de celui des Prosateurs, tels qu'Hérodote, par l'imitation de la langue Epique, dont il se rapproche beaucoup plus -

La langue écrite des Ioniens, soit en vers, soit en Prose, distincte à plus forte raison des idiomes locaux parlés, qui étaient fort nombreux.

Coup d'oeil sur le triple développement de la poésie lyrique, chez les Ioniens, les Eoliens et les Doriens – formes distinctes et de plus en plus parfaites, de plus en plus dégagées de l'Epopée libre, diversifiée. Antique *Elégie* et ses applications diverses, les maîtres principaux Callinus – *Iambes*, soit simples, soit combinés ; *Epodes* ; Archiloque, créateur du genre & vrai poète lyrique des Ioniens – Autres inventeurs de formes lyriques, poésie *mélique* des Eoliens et des Doriens, strophes ; Terpandre, Alcman, Alcée, Sappho, Arion etc – Poésie *chorique*, perfection du genre lyrique.

Ce qui détermine les caractères et la division des genres, soit chez les anciens, soit chez les modernes —

Conséquemment les diverses applications de ces principes chez les anciens, chez les modernes ?

Causes générales qui influèrent sur la transformation et la décadence de la Poésie Epique. Coup d'œil jeté sur les révolutions de la Grèce depuis l'époque d'Homère et d'Hésiode jusqu'à celle de Callinus et d'Archiloque – de 900 à 700 av. J. C. – Origine de la Poésie Elégiaque, Iambique et Lyrique en général.

74/r

Révolution qui transforma en Républiques les États primitifs de la Grèce — Conséquences de cette révolution, lente et successive, au dedans & au dehors.

Constitution générale de la nation Grecque, des <u>Hellènes</u>, partagée en trois tribus & en trois corps politiques distincts – fondation des grandes institutions nationales & leur influence sur le développement de l'esprit grec – Oracle de Delphes, Amphictyons, jeux Olympiques & autres.

Fondation des Colonies Grecques de la Grande-Grèce & de la Sicile _ Cyrène _ 743

743v

H. Martin.

# Extrait de la Chrestomathie de Proclus par Photius.

Proclus dit que le mètre élégiaque (ἐλεγεία) se compose d'un vers héroïque et d'un vers pentamètre; que ce mètre convient aux chants funèbres, et que de là lui est venu son nom; car les anciens ont donné aux lamentations le nom d'ἔλεγος, et s'en sont servi pour célébrer les morts. mais les poètes plus récents appliquent le mètre élégiaque à différents sujets. Proclus dit encore que dans ce mètre ont excellé surtout Callinus d'Ephèse, et Mimnerme de Colophon, et aussi Philétas de Cos, fils de Télèphe, et Callimaque, fils de Battus; ce dernier était de Cyrène.

Quant à l'iambe, il dit qu'anciennement il était consacré aux invectives; en effet c'était une manière de parler attique que de dire ἰαμβίζειν dans le sens d'injurier. son origine vient d'une certaine servante Thrace appelée Iambé. on dit que Déméter affligée de l'enlèvement de sa fille rencontra à Eleusis cette femme assise sur la pierre qu'on nomme maintenant la pierre Funeste (ἀγέλαστος), et que par certaines railleries Iambé provoqua le rire de la déesse. il paraît cependant qu'autrefois ce nom d'iambe s'appliquait également à des poésies de blâme ou de louange; mais que par la suite les poètes qui ont composé dans ce mètre des pièces médisantes l'ayant emporté par leur nombre, cette expression ἰαμβίζειν passa par un effet de l'habitude au sens d'outrager de paroles. c'est ainsi que de κωμικός, auteur comique, on a fait κωμῳδεῖσθαι, tourner en ridicule. parmi les poètes qui ont écrit des iambes, on compte Archiloque de Paros, le meilleur de tous, Simonide d'Amorgos, ou selon quelques uns de Samos, et Hipponax d'Ephèse. le premier vivait sous Gygès, le second sous Ananias+ roi de Macédoine; et Hipponax florissait à l'époque de Darius.

+ ou Amyntas, d'après la chronique d'Eusèbe. (on ne connaît pas d'Ananias roi de Macédoine)

Quant à la poésie Mélique, il dit qu'elle est extrêmement multiple et qu'elle renferme beaucoup de divisions différentes. quelques unes de ses espèces sont consacrées aux Dieux, d'autres aux hommes, et d'autres aux diverses circonstances qui peuvent se présenter. il dit qu'aux dieux sont consacrés l'hymne, le prosodion, le Péan, le dithyrambe, le nome, les poésies Adoniques, l'Iobacchos et l'hyporchéma. aux hommes les Encomia, les Epinicia, les scolies, les poèmes Erotiques, les Epithalames, les chants d'hyménée, les Silles, les lamentations et les chants funèbres; aux dieux et aux hommes, les vers Parthéniques, Daphnéphoriques, Oschophoriques et Euctiques; car ces poèmes composés pour les dieux ont coutume de renfermer aussi les louanges des hommes. les poèmes

744v

composées sur les circonstances qui se présentent ne sont pas des espèces déterminées de la poésie mélique, mais elles naissent du caprice même des poètes qui les composent. tels sont les poëmes nommés Pragmatica, Emporica, apostolica, gnomologica, georgica et Epistaltica.

Proclus dit que l'hymne a tiré son nom de ce qu'il est une sorte de commémoration (ὑπόμνησις), et qu'il représente pour ainsi dire à la mémoire et rappelle au souvenir les actions de ceux qu'il célèbre, ou bien de ce qu'il chante (ᾄδει) en action, c'est-à-dire les raconte. mais on donnait généralement le nom d'hymnes à tous les poèmes écrits en l'honneur de ceux qu'on voulait louer.+ c'est pourquoi on voit qu'on opposait à l'hymne, et le prosodion, et les autres poèmes énumérés, comme l'espèce au genre. car on peut lire dans les écrits des anciens des hymnes Prosodii, des hymnes Encomii, des hymnes Péans et autres semblables.

On disait le Prosodion a pu s'être rendu au pied des autels ou dans les temples. en s'y rendant on chantait bien sur la flute, mais l'hymne proprement dit se chantait étant arrêté et sur la cithare.

Quant au Péan, c'est maintenant une espèce d'ode composée indifféremment en l'honneur de tous les dieux, mais anciennement il était spécialement consacré à Apollon et à Artémis, et on le chantait pour obtenir la cessation des pestes et des maladies. quelques uns donnent aussi abusivement au prosodion le nom de Péan.

Le Dithyrambe est un chant composé en l'honneur de Bacchus, et il tire son nom du dieu lui-même, savoir de ce que Bacchus a été élevé dans un antre voisin de Nysa, qui a deux ouvertures (διθύραμβος), ou bien de ce qu'on la trouvé en rompant les coutures (λύσεις ῥάμματα) de Jupiter, ou bien encore de ce qu'il semble être né deux fois, la 1re de Sémélé, la 2e de la cuisse du dieu. Pindare dit que le dithyrambe a été inventé à Corinthe; Aristote dit que le premier qui composa une ode de ce genre fut Arion, le même qui le premier introduisit la danse circulaire.

Le nome est écrit en l'honneur d'Apollon, et même le dieu en a tiré son surnom: car Apollon a été surnommé νόμιμος, parceque les hommes des âges reculés ayant formé des choeurs et ayant chanté le nome sur la flute ou la lyre, Chrysothémis de Crète le premier après s'être revêtu d'une robe éclatante, et avoir pris sa cithare à l'imitation d'Apollon, chanta seul un nome, [illegible] comme il fut très applaudi, ce genre

+ ὑπηρέτας. ceux qui servent et par extension qui honorent. passivement, d'après Nummésius, ceux qui sont honorés. (?)
— Sylburg propose ἐναρέτους, ceux qui font de belles actions, dieux ou hommes.
— Bekker propose ὑπὲρ ἡμᾶς. τοὺς ὑπὲρ ἡμᾶς, les dieux. En effet l'auteur ne cite comme portant le nom de ὕμνος que trois espèces de poèmes qui toutes trois se rapportent aux dieux, et il ajoute καὶ τὰ ὅμοια, et non pas καὶ τὰ λοιπά qui s'entendrait de toutes les espèces précédemment énumérées, tandis que ὅμοια semble ne devoir s'entendre que de celles qui se rapportent aux dieux.
— Il faudrait donc peut-être adopter la correction de Bekker. Cependant προσόδιον καὶ τὰ ἄλλα τὰ προειρημένα semble se rapporter aussi bien aux autres poèmes qu'à ceux qui ont pour objet les louanges des dieux.
— alors il faudrait garder ὑπηρέτας; mais ce mot pris passivement est pour le moins très douteux malgré l'autorité de Nummésius./.

+ grammaticalement on devrait naturellement donner νόμος pour nominatif à ἦρξε. mais la suite prouve évidemment que le nominatif d'ἦρξε est Apollon. — ce changement de nominatif rend la phrase de Photius peu correcte, mais je ne vois pas comment on pourrait l'expliquer autrement./.

d'exercice est resté jusqu'à nos jours. mais il paraît que Terpandre composa le premier un nome, et qu'il employa le vers héroïque. ensuite Arion de Methymne ne contribua pas peu à le perfectionner, étant à la fois poète et joueur de cithare. Phrynis de Mitylène y introduisit des innovations ; car il entremêla des vers libres avec des hexamètres, et il se servit de plus de 7 cordes. enfin Timothée a amené le nome à son état actuel.

Le dithyrambe a un mouvement rapide, il représente bien l'enthousiasme qui accompagne la danse, il est assorti aux passions qui sont les plus familières au dieu qu'il célèbre. ses rhythmes sont aussi extrêmement animés, et il admet des expressions d'une composition peu claire.+ le nome au contraire respire un calme religieux plein d'ordre et de dignité ; il est calme dans ses rhythmes, et il se sert de mots bien composés. mais surtout chacun a son harmonie propre. car le premier s'adapte au mode Phrygien et au mode hypophrygien, tandis que le nome s'adapte au mode lydien qui est celui des joueurs de cithare. le dityrambe semble avoir été inventé par l'inspiration des divertissements champêtres et de la gaîté qui accompagne la boisson : pour le nome, il semble être né du Péan, car le Péan, plus général, est composé pour écarter les malheurs ; et le nome est adressé spécialement à apollon. aussi le nome respire-t-il pas la même ardeur emportée que le dityrambe. en effet d'un côté sont l'ivresse et les jeux, de l'autre les invocations, et une grande régularité, car le dieu lui-même avec un ordre et des accords sagement modérés préside à l'harmonie du poème.

+ le sens ordinaire de ἁπλοῦς est simple, non composé. mais ce sens contredirait tout ce que nous savons par les témoignages anciens sur le style dithyrambique. — Cependant ἁπλοῦς est ici opposé à διπλάσιος appliqué au nome. Il semble donc vraiment qu'ἁπλοῦς veut bien dire simple ici. mais ce poème alors c'est une contradiction bien singulière avec tous les témoignages de l'antiquité : τῶν δὲ ὀνομάτων τὰ μὲν διπλᾶ μάλιστα ἁρμόττει τοῖς διθυράμβοις, dit Aristote, Rhét. III, 9.

On nomme Adonisia des chants consacrés à Adonis.

L'Iobacchos se chantait dans les fêtes et les sacrifices de Bacchus, accompagné de hurlements confus.

On nommait hyporchêma un chant mélique accompagné de danses ; car les anciens prenaient souvent ὑπὸ pour περί. les inventeurs de ces hyporchêma sont, suivant les uns, les Curètes ; c'est Pyrrhus fils d'Achille, suivant les autres, qui disent que delà vient le nom de Pyrrhique donné à une espèce de danse.

J. Boulier

Traduction d'un passage des Extraits de la Chrestomathie de Proclus par Photius.

(Texte de Gaisford)

---

18. – L'ἐπινίκιος étoit composé à l'occasion d'une victoire, en l'honneur de celui qui l'avoit remportée aux jeux.

19. – Le σκόλιον étoit chanté à la fin des banquets, lorsqu'on se mettoit à boire ; de là vient qu'il est appelé quelquefois παροίνιον. Peu sévère dans sa composition, il est en même temps d'une extrême simplicité. Il a été appelé σκόλιον non pas, comme le prétendent quelques uns, par antiphrase (car l'antiphrase se fait toujours par l'euphémisme et n'emploie pas une expression de blâme pour une expression de louange), mais parcequ'on apportoit la lyre dans les festins au moment où l'esprit des convives étoit déjà saisi par le vin, où toutes les facultés étoient relâchées, et qu'alors chacun célébrant les louanges de Bacchus se laissoit aller en tout sens en prononçant ses chants. Appliquant donc au chant ce que l'ivresse leur faisoit éprouver à eux-mêmes, ils appelèrent σκόλιον (tortueux) le plus simple des genres de poésie.

20 – Les ἐρωτικά ont évidemment pour sujet les relations d'amour avec les femmes, les jeunes garçons et les vierges.

21 – Les ἐπιθαλάμια étoient chantés aux nouveaux époux à leurs noces par les jeunes-gens et les jeunes filles.

22 – L'ὑμέναιος, dit Proclus, étoit chanté dans les noces pour regretter et rappeler Hyménée, fils de Terpsichore,

746v

qui disparut, dit-on, après son mariage. Selon d'autres, c'étoit en l'honneur d'Hyménée, citoyen de l'Attique, qui, au rapport de Proclus, poursuivit des brigands et arracha de leurs mains des vierges qu'ils avoient enlevées. Pour moi, je crois que ce chant est un appel à une vie heureuse, que son but est de souhaiter aux époux l'union et l'amour, mais qu'en pliant aux lois du dialecte Eolien ce vœu d'une perpetuelle concorde on a dit ὑμεναίειν pour ὁμονοεῖν.

23 — Le σίλλος, de l'aveu universel, a eu partage l'invective et le dénigrement.

24 — L'ἐπικήδειον differe du θρῆνος en ce que le premier est prononcé aux funerailles même et sur le corps lorsqu'il est encore exposé, tandis que le θρῆνος n'est pas circonscrit dans le temps.

25 — Les chants appelés παρθενεῖα étoient composés pour les chœurs de jeunes filles. Les δαφνηφορικὰ s'y rapportent comme à leur genre. Chez les Béotiens en effet lorsque, tous les neuf ans, les prêtres portoient en pompe des lauriers dans le temple d'Apollon, ils faisoient chanter ces δαφνηφορικὰ par un chœur de jeunes filles. Voici l'origine de cette fête. Les Eoliens habitans d'Arne et du pays environnant se levèrent en armes, sur l'ordre d'un oracle, pour venir mettre le siège devant Thèbes occupée alors par les Pelasges. Une fête d'Apollon commune aux deux peuples étant survenue, ils conclurent un armistice, et coupant des lauriers les uns sur l'Hélicon, les autres sur les bords du fleuve Mélas, ils les portèrent à Apollon. Le chef des Béotiens, Polématas, crut voir en songe un jeune-homme qui lui remettoit une armure complete et lui ordonnoit de faire tous les neuf ans des prières à Apollon en portant des lauriers. Trois jours après il attaqua la ville et s'en rendit maître, il célébra la daphnéphoria et la coutume en est restée depuis ce temps. Voici en quoi consiste la daphnéphoria. On couronne de lauriers et de fleurs de différentes couleurs un bois d'olivier. Au haut de ce bois est attachée une sphère d'ai-

rain à laquelle sont suspendus des globes plus petits: au milieu du bois est adapté une autre sphère de moindre dimension que la première et autour de laquelle flottent des bandelettes de pourpre: une étoffe de soie jaune enveloppe la partie inférieure du bois. Par la sphère supérieure les Béotiens veulent représenter le soleil auquel ils assimilent Apollon; par celle qui est au dessous, la lune, et par les petits globes les constellations et les étoiles: les bandelettes indiquent la révolution de l'année, elles sont au nombre de trois-cent-soixante-cinq. En tête de la daphnéphorie marche un ~~off~~ enfant de race illustre tant du côté de son père que du côté de sa mère. Son plus proche parent porte le bois couronné qu'ils appellent κωπώ. Après lui vient le daphnéphore portant les lauriers; il marche les cheveux flottans, une couronne d'or sur la tête, vêtu d'une robe brillante qui lui descend jusqu'aux pieds et chaussé d'iphicratides. Vient ensuite le chœur des vierges, elles tiennent en main des rameaux qui s'accordent avec les supplications de leurs chants. La daphnéphorie se rend ainsi en pompe au temple d'Apollon Ismenien et Galaxien.

26 — Le τριποδηφορικόν étoit chanté chez les Béotiens dans la procession du trépied, dont voici l'origine. Des Pélasges assiégeaient Panacte en Béotie, et les Thébains étoient venus la secourir. Ils envoyèrent à Dodone pour savoir de l'oracle comment ils pourroient vaincre. L'oracle répondit que s'ils commettoient un grand sacrilège ils seroient vainqueurs. Sur cette réponse, il leur parut que le plus grand des sacrilèges étoit de tuer la prêtresse qui avoit rendu l'oracle, et ils la tuèrent. Les autres prêtresses de l'enceinte sacrée demandèrent aux Thébains la punition du meurtre. Les Thébains ne voulurent point laisser aux femmes seules le jugement des coupables, l'affaire fut jugée en commun par les hommes et les femmes, et les premiers ayant [illegible] des boules blanches, les Thébains furent absous. Plus tard, songeant de nouveau à cet ordre que leur avoit donné l'oracle, ils enlevèrent un des trépieds sacrés de la Béotie et l'ayant couvert comme s'ils eussent été des voleurs sacrilèges, ils l'envoyèrent à Dodone. Leurs affaires ayant prospéré dès lors ils instituèrent comme une fête à perpétuité ce qu'ils avoient fait en cette occasion.

747r

27 – Les ὀσχοφορικὰ se chantoient chez les Athéniens. En tête du chœur et conduisant la fête marchoient deux jeunes-gens vêtus de longues robes à la manière des femmes et portant une branche de vigne chargée de grappes en fleurs. On appeloit cette branche ὄσχη, d'où vient le nom donné à ces chants. Thésée le premier célébra, dit-on, cette cérémonie, lorsqu'après s'être volontairement offert pour le voyage de Crète et avoir délivré sa patrie du fatal tribut, il voulut rendre grâces à Minerve et à Bacchus qui lui avoient apparu dans l'île de Dia. Il le fit à l'aide de deux jeunes-gens nourris dans l'ombre du gynécée et qui furent les ministres dans les cérémonies saintes. Cette procession, chez les Athéniens, se rendoit du temple de Bacchus au terrain consacré à Minerve Scirias. Les deux jeunes-gens étoient suivis du chœur chantant des hymnes. Des adolescens de chaque tribu luttoient ensemble à la course et le vainqueur buvoit dans la coupe appelée πενταπλῆ qui contenoit un mélange d'huile, de vin, de miel, de fromage et de farine d'orge.

28 – Les εὐκτικὰ étoient composés pour ceux qui demandoient à un dieu quelque faveur.

29 – Les πραγματικὰ traitoient d'affaires.

30 – Les ἐμπορικὰ étoient des instructions données à quelqu'un sur les voyages et sur le commerce.

31 – Les ἀποστολικὰ, des lettres envoyées à quelqu'un.

32 – Les γνωμολογικὰ, comme cela est évident, contenoient des préceptes de mœurs.

33 – Les γεωργικὰ traitoient des circonstances favorables qu'il faut observer dans le sol et dans les plantes et des soins de la culture.

34 – Enfin les ἐπισταλτικὰ consistoient en messages envoyés par commission.

Ainsi sont conçus les deux livres de la Chrestomathie littéraire de Proclus.

---

748r

748v